L'ORGE ET LE MOUTON
Vies et morts des paysans au nord de Laon il y a 2000 ans

Sous la direction d'Alexandre AUDEBERT & Estelle PINARD



N° 41 SPÉCIAL 2025-II

REVUE ARCHÉOLOGIQUE
DE PICARDIE

L'ORGE ET LE MOUTON

Vies et morts des paysans au nord de Laon il y a 2000 ans

sous la direction

d'Alexandre AUDEBERT & Estelle PINARD

VOLUME II

Études spécialisées relatives aux établissements

à vocation agro-pastorale et artisanale

Société archéologique de Picardie
Président : Didier Bayard
Président d'Honneur : Jean-Louis Cadoux†
Vice-Président d'Honneur : Marc Durand
Secrétaire : Richard Rougier
Trésorier : Christian Sanvoisin
Trésorier adjoint : Jean-Marc Fémolant
Membres de droit : Jean-Luc Collart,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France
Pascal Depaepe, inrap
Daniel Piton

siège social
600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

adresse administrative
B.P. 60143
F- 60 304 SENLIS Cedex

rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

cotisation
5 € de cotisation

abonnement 2024
2 numéros annuels 60 €
Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
Revue Archéologique de Picardie
La Poste Lille 49 68 14 K

site internet
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

dépôt légal - décembre 2025
N° ISSN : 1272-6117

Sommaire

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie & SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE
Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD, Tahar BEN REDJEB, François BLARY, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Marion DESSAINT, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Émilie GOVAL, Pierre-Yves GROCH, Lamys HACHEM, Richard JONVEL, Jean-Luc LOCHT, François MALRAIN, Claire PICHARD, Estelle PINARD, Daniel PITON, Marc TALON, Danaël VEYSSIER

LA COUVERTURE
Évocation d'une scène de vie rurale autour de l'établissement du secteur M à La Tène D2b, entre -65/-60 et -30/-25. (© Pierre-Yves Videlier, https://atelierscenedep.wixsite.com/pierreyvesvidelier).
- Vases des tombes 6004 et 6005 de la nécropole F (© Michel Minetto).

SITE INTERNET
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

5 *Le cadre chronologique*
par Alexandre AUDEBERT, Amélie CORSIEZ & Jean-Marc DOYEN
et études de Vincent DROST et Stéphanie NORMANT

5 • *Les méthodes de datation* par Alexandre AUDEBERT
5 • *La céramique*
6 • *Les monnaies*
7 • *Les datations ^{14}C*
7 • *Le catalogue des monnaies* par Vincent DROST
9 • *L'étude des monnaies* par Jean-Marc DOYEN
9 • *Méthodologie*
9 • *DMP des monnaies du Griffon*
11 • *Étude du mobilier céramique pour la datation* par Amélie CORSIEZ (sur la base des études de Stéphanie NORMANT pour les secteurs C, D et L)
11 • *Cadre de l'étude*
11 • *Méthodologie* par Amélie CORSIEZ & Stéphanie NORMANT
14 • *La Protohistoire* par Amélie CORSIEZ & Stéphanie NORMANT
52 • *La période gallo-romaine* par Amélie CORSIEZ
103 • *Le séquençage chronologique* par Alexandre AUDEBERT & Amélie CORSIEZ

117 *Les fiches-sites céramologiques*
Amélie CORSIEZ
avec les études de Stéphanie NORMANT

258 *Approvisionnements de la vaisselle en céramique et en verre à l'époque romaine*
par Amélie CORSIEZ avec l'étude de Thomas MARDAY
extraite des RFO

258 • *Les approvisionnements céramiques à l'époque romaine* par Amélie CORSIEZ
262 • *Les fonctions*
270 • *L'approvisionnement*
274 • *Le verre antique du Pôle d'activités du Griffon (secteurs G, H et K)* par Thomas MARDAY *(texte mis en forme par* Alexandre AUDEBERT)
274 • *Les contenants en verre*
278 • *Conclusion*
278 • *Catalogue*

281 *L'*instrumentum *des secteurs non funéraires*
par Michaël BRUNET

281 • *Présentation de l'étude*
282 • *La séquence 2*
282 • *La séquence 3*
283 • *La séquence 4*
286 • *La séquence 5*
298 • *La séquence 6*
302 • *La séquence 7*
308 • *La séquence 8*
327 • *Les structures non datées*
339 • *Conclusion*
331 • *Catalogue de l'*instrumentum

365 *Productions agricoles, productions artisanales à travers la faune*
par Ginette Auxiette
avec les collaborations de Benoît Clavel & Opale Robin

365 • *Introduction*
365 • *Présentation des données*
366 • *Séquence 2*
366 • *Séquence 3*
366 • *Séquence 4*
366 • *Séquence 5*
370 • *Séquence 6*
374 • *Séquence 7*
374 • *Séquence 8*
374 • *Synthèse de la présentation des données*
378 • *La composition des assemblages : ressemblances et singularités*
378 • *Les concentrations de caprinés dans les silos de La Tène moyenne/LTC1 et de La Tène finale/LTD1*
383 • *La faune de la cave F7055 du secteur G (entre -5 et 15/20)*
387 • *La répartition des rejets dans les fossés d'enclos : quelques singularités*
387 • *Les pratiques agricoles : la gestion des cheptels*
389 • *La morphologie des animaux*
390 • *Les inhumations d'animaux, les « dépôts » et les crânes*
390 • *Les squelettes complets et partiels*
393 • *Les crânes*
393 • *L'exploitation des matières premières animales*
393 • *Le prélèvement de l'étui corné*
393 • *Le travail des matières dures animales*
395 • *Conclusion : les sites du Griffon dans le contexte régional*

399 *L'exploitation des ressources végétales*
par Véronique Matterne

399 • *Corpus étudié*
400 • *Échantillonnage et traitement des prélèvements*
400 • *Résultats globaux*
407 • *Discussion*
407 • *Interprétation de la présence de restes minéralisés dans certaines structures*
408 • *Évolution des choix de culture : céréales*
409 • *Des produits transformés : fragments de matière organique carbonisée*
409 • *Attestation de plantes nouvelles : fruitiers*
410 • *Conclusion*

411 *Le matériel de mouture et les vestiges paléométallugiques*
par Vincent Le Quellec

411 • *Le matériel de mouture*
411 • *Introduction*
411 • *Les contextes de découvertes*
412 • *Matériaux et approvisionnement*
413 • *Morphologie et aménagements des meules*
416 • *Les conditions de découvertes*
418 • *La répartition des meules*
421 • *Quelle est la place de la mouture au sein des établissements ruraux du Griffon ?*
421 • *Les vestiges paléométallurgiques*
421 • *Introduction*
422 • *Des forges au Griffon ?*
430 • *Conclusion*

433 *Bibliographie*

LE CADRE CHRONOLOGIQUE

Alexandre AUDEBERT, Amélie CORSIEZ & Jean-Marc DOYEN

et études de Vincent DROST & Stéphanie NORMANT

LES MÉTHODES DE DATATION

Alexandre AUDEBERT

L'étude d'un site archéologique est constituée de deux étapes fondamentales (mais non exclusives) : le levé du plan et l'établissement de la chronologie. Cette dernière repose sur la combinaison des datations relative et absolue des couches, faits et structures. La datation relative est celle qui permet de déterminer la relation d'antéro-postérité et qui est, en archéologie urbaine ou monumentale, matérialisée sous forme de diagramme de Harris, tandis que la datation absolue est celle qui permet qui fixer un événement (creusement ou comblement d'une fosse, utilisation d'un four de potier, etc.) sur l'échelle du temps, selon une date précise ou un intervalle plus ou moins large (année, quart de siècle, siècle, millénaire, etc.).

Les relations d'antéro-postérité qui permettent d'élaborer la datation relative (quelle couche recouvre quelle couche ? quel fait coupe quel fait ?) sont assez rares. En effet, en dehors des zones colluvionnées qui ont pu conserver de la stratification, et des structures profondes au comblement complexe (caves, puits, etc.), les niveaux d'occupation comme d'abandon sont généralement érodés et les faits et structures se retrouvent dispersés sur de vastes surfaces décapées, sans connexion physique. Cette difficulté est commune aux études de sites en archéologie rurale (Bayard & Lemaire 2014, p. 28) : le Griffon ne contredit pas ce constat. Les relations d'antéro-postérité se limitent alors essentiellement aux fossés, à la fois par leurs positions (déplacements ou non), leurs orientations (parallèles, perpendiculaires ou divergentes), leurs profils (ressemblance ou dissemblance) et leurs recoupements (avec souvent des difficultés de lecture car les différences de comblement ne sont pas toujours très marquées). Ces relations ne sont cependant pas négligeables, qui autorisent au moins une première datation relative entre plusieurs enclos fossoyés, et ont pour cela fait l'objet d'une attention particulière à la fouille, sur les H et G par exemple.

La datation absolue repose, quant à elle, sur l'étude des mobiliers datants, principalement la céramique, du fait de son abondance et sa bonne caractérisation chrono-typologique au niveau régional. En effet, *la céramique est l'élément de datation le plus communément employé. Il est, par son abondance et sa diversité, le chronomètre le moins aléatoire* (Bayard & Lemaire 2014, p. 35). Des études complémentaires ont pu apporter des informations chronologiques ponctuelles, comme les études numismatiques (catalogue des monnaies, Date Minimum de Perte) ou les datations ^{14}C.

Plusieurs biais et difficultés doivent être pris en compte. Ainsi, dans les méthodes de datation relative, une opération fréquente consiste à associer deux ou plusieurs faits par leur seule proximité spatiale, sans même qu'il y ait recoupement. Si cela fonctionne assez logiquement pour les faits qui forment alors un plan géométrique cohérent (carré, rond, rectangle, trapèze, etc.), ce qui est typiquement le cas pour les enclos fossoyés et les bâtiments sur poteaux plantés, l'opération est plus incertaine et discutable, mais pas forcément fausse, lorsque le plan formé est irrégulier ou incomplet (un ou plusieurs poteaux sont restitués pour fermer la structure).

Un autre biais est la possible datation d'un fait récent à partir de mobilier ancien résiduel (surtout s'il est numériquement faible) ou au contraire la possible datation d'un fait ancien à partir de mobilier tardif rejeté au moment du scellement du fait après un ou plusieurs curages (Bayard & Lemaire 2014, p. 47). Ce biais explique que la datation d'un trou de poteau sur la base d'un seul tesson reste hasardeuse. Quant aux monnaies, leur apport est assez limité en raison du corpus numériquement faible, en partie dû à l'absence d'utilisation du détecteur de métaux (*cf. infra*).

LA CÉRAMIQUE

Dans le détail, la répartition des études céramologiques s'est faite selon la spécialité chronologique des chercheurs, en cherchant à éviter le partage (illusoire) du mobilier selon des coupures chronologiques trop strictes (Protohistoire *versus* Antiquité). C'est pourquoi les études ont été

confiées à Stéphanie Normant pour les secteurs dits « d'ensilage », exclusivement laténiens, à savoir les secteurs C et D et L, et à Amélie Corsiez pour les secteurs dits « d'habitat », de La Tène finale à l'époque romaine, c'est-à-dire les secteurs G, H, K, M-M'', N et O. Pour les secteurs funéraires, les études ont également été confiées à Stéphanie Normant (secteurs B, E, F, I et J), puis Muriel Friboulet (secteurs P et Q).

La définition du cadre chronologique repose donc sur un nombre limité de spécialistes, gage d'une certaine homogénéité méthodologique des études, au contraire de l'ACR sur l'Ouest picard où plusieurs spécialistes sont intervenus, parfois les responsables d'opération eux-mêmes. Les études du Griffon s'appuient en outre sur des cadres chrono-typologiques préexistants très précis sur deux zones géographiques proches qui ont bénéficié de nombreuses fouilles. Schématiquement la chrono-typologie du Second âge du Fer a été définie par P. Pion selon 6 étapes dans le cadre de sa thèse de doctorat à partir des sites de la vallée de l'Aisne (Pion 1996a). Et pour la période antique, tout aussi schématiquement, le cadre chrono-typologique a été élaboré à partir des très nombreuses opérations menées à Reims et ses environs au cœur des travaux de Xavier Deru, Guillaume Florent et Pierre Mathelart (Deru 1996, Florent & Deru 2012, Deru *et al*. 2014). Pour l'Aisne plus précisément, la thèse d'Amélie Corsiez s'inscrit enfin dans la continuité de ces différents travaux en proposant une synthèse céramologique sur 5 *pagi* des cités des Rèmes, des Suessions et des Viromanduens (Corsiez 2019).

Les secteurs non funéraires ont livré 44 015 tessons pour 4 090 individus (tab. 1). Les quantités et qualité du mobilier céramique ont permis des études assez fines et autorisent une représentativité tout à fait correcte du corpus puisque, dans le détail, hormis les deux sites du secteur N (sites protohistorique et antique) et le secteur O, les autres secteurs d'occupation affichent un nombre d'individus supérieur à 70, effectif considéré comme minimal pour réaliser une approche statistique sur les ensembles de l'Ouest picard (Bayard & Lemaire 2014, p. 35-36). De même, seuls 5 sites sur 11 ont des corpus inférieurs à 1 000 restes (encore que le secteur A n'a été vu qu'au diagnostic et le secteur O est partiel), tandis que sur les tracés de l'Ouest picard, moins de 20 sites sur les 57 de l'étude ont plus de 1 000 tessons, ce qui souligne, une fois de plus, le caractère incomplet des sites pris en écharpe par les tracés routiers, au contraire des habitats complets fouillés au Griffon.

Secteur	NR	NMI
A	844	94
C	783	164
D	1152	253
G	9116	654
H	10455	831
K	6242	605
L	1163	285
M-M''	12154	1072
N - Proto	803	69
N - Gallo	415	35
O	888	28
TOTAUX	**44015**	**4090**

Tab. 1 - Comptages céramiques totaux par secteur non funéraire.

LES MONNAIES

Comme indiqué plus haut, l'apport des monnaies à la chronologie absolue est assez limité au Griffon en raison du corpus numériquement faible (NR = 21). Cette faiblesse est en partie due à l'absence d'utilisation du détecteur de métaux, à une époque où le recours à ce type d'appareil commençait à peine à se développer : il était encore un peu « tabou » et les personnes capables de les utiliser correctement étaient peu nombreuses. Cette lacune n'est d'ailleurs pas propre au Griffon, le constat a aussi été fait pour les opérations sur les grands tracés de l'Ouest picard : *Il faut rappeler que l'usage du détecteur de métaux, lorsqu'il n'était pas proscrit, était à peine toléré sur les chantiers de fouille de la région, afin d'éviter tout amalgame avec les pillages de sites effectués par les fouilleurs clandestins. Le résultat de cet « interdit » est un nombre de découvertes de monnaies divisé par au moins un facteur deux sur les sites où le détecteur n'a pas été utilisé (ce facteur est d'autant plus fort que la taille et la masse des monnaies est réduite, ce qui entraîne de fortes distorsions pour les périodes qui ne comportent que des monnaies de petit module comme les années 353-360 ou 388-402)* (Bayard & Lemaire 2014, p. 31).

Au-delà du nécessaire catalogue des monnaies, une exploitation de la DMP (date minimum de perte) a cependant été tentée par Jean-Marc Doyen. Comme il l'explique dans son étude (*cf. infra*), une des particularités du monnayage ancien est qu'il a circulé sur une très longue durée ; la détermination de la DMP, sur la base de l'état d'usure normal de la monnaie, permet d'affiner le *terminus post quem* établi sur la seule date d'émission. Un des principaux apports est que, de manière générale, cette étude montre une bonne concordance entre la DMP des monnaies et les horizons céramiques mis en évidence par Amélie Corsiez, ce qui est encourageant. Le corpus semble notamment confirmer les résultats de la thèse de Ludovic Trommenschlager (Trommenschlager 2022), à savoir que c'est seulement après 320 que la circulation est alimentée en monnaies très récentes ; pour la phase 270/280 à 320, ce sont essentiellement des monnaies anciennes (qui ont entre 150 et 50 ans d'âge) qui circulent (information J.-M. Doyen).

LES DATATIONS ^{14}C

Le recours aux datations radiocarbones a été très limité, non pour des raisons de coût mais parce que leur degré de précision, avec des intervalles de quelques dizaines d'années au mieux, ne concurrençait pas les datations obtenues par la céramique. En revanche, plusieurs datations ^{14}C ont été réalisées, de manière marginale donc mais décisive, pour intégrer un fait au corpus des faits antiques, ou en contraire l'exclure dudit corpus (« intrusion » d'époque moderne par exemple).

Ainsi, une datation radiocarbone sur un squelette de cheval dans la fosse F2011 du secteur B, zone funéraire laténienne, a pu montrer que ce dépôt était d'époque romaine (Ly-14808, âge calibré : de 70 à 222 ap. J.-C.). Il est ainsi contemporain de l'occupation antique du secteur A contigu et donc sans rapport avec un éventuel rite funéraire du secteur B, comme observé par exemple à Warcq (Ardennes) pour la Protohistoire récente, avec le dépôt de deux chevaux dans une tombe à char de La Tène C2/D1 (Roseau, Millet & Thiol 2015 ; Millet, Bernardet & Nicolas 2019), ou comme à Woippy, "La Pirchotte" (Moselle) pour l'Antiquité, avec un âne mâle adulte de 5/6 ans enterré dans le prolongement d'une sépulture humaine au sein d'une petite nécropole des années 360 à 440 (Brkojewitsch & Putelat 2022).

À l'inverse une autre datation radiocarbone a été effectuée sur un assemblage faunique constitué d'un mouton de 4/6 ans reposant sur une mandibule de cheval (fosse F12114 du secteur O). Devant cet ensemble atypique et en l'absence de mobilier datant, une datation radiocarbone a été effectuée par le CDRC de Lyon (code laboratoire Lyon 14767 RICH) : il s'agit d'un dépôt daté, en âge calibré, entre 1668 et 1948 ap. J.-C. (avec une probabilité à 32 % entre 1719 et 1782), sans aucun rapport par conséquent avec les occupations structurées laténiennes et antiques du secteur O.

LE CATALOGUE DES MONNAIES

Vincent DROST

TRANCHE 1B - LZG09 - SECTEUR G

LZG09. F7226, US02, ISO68.
Potin « à la tête humaine de face ». *Remi*.
A/ Tête casquée à gauche.
R/ Sanglier à gauche ; dessous, tête humaine de face.
2,88 g ; 17 mm ; 4 h.
LT 9180 ; DT 151. II^{e} s. av. J.-C. (La Tour 1892)

LZG09. F7254, S°395, ISO21.
Potin « à la tête humaine de face ». *Remi*.
A/ Tête casquée à gauche.
R/ Sanglier à gauche ; dessous, tête humaine de face.
2,63 g ; 18 mm ; 4 h.
LT 9180 ; DT 151. II^{e} s. av. J.-C. (La Tour 1892)

Diag. SAM Laon, fossé 1003.*
Potin « au bandeau ». *Remi*.
A/ Tête à gauche.
R/ Sanglier porte-enseigne à gauche.
2,96 g ; 18 mm ; 4 h.
DT 153. II^{e} s. av. J.-C. (Delestrée & Tache 2002)

Diag. SAM Laon, grenier 1022.*
Potin au personnage portant un torque et une lance. *Remi*.
A/ Personnage marchant à droite, tenant une lance dans la main droite et un torque dans la main gauche.
R/ Éléphant schématisé à droite.
3,69 g ; 20 mm ; 3 h.
LT 8124 ; DT 155. II^{e} s. av. J.-C. (La Tour 1892)

LZG09. F7226, US02, ISO 42.
Sesterce de Trajan. Rome.
A/ [...]. Tête laurée à droite.
R/ Illisible.
21,65 g ; 33 mm.
98-117 ap. J.-C.

LZG09. F7226, US02, ISO 47.
Sesterce de Faustine I divinisée. Rome.
A/ [DIVA AVG] F[AVSTINA]. Buste drapé à droite.
R/ [AETERNITAS] ; //[SC]. *Aeternitas* assise à gauche, tenant un phœnix sur un globe de la main droite et un sceptre de la main gauche.
24,32 g ; 32 mm ; 11 h.
BMC IV 1415A. À partir de 141 ap. J.-C. (Mattingly 1940)

LZG09. F7226, US02, ISO 55.
Sesterce de Commode. Rome.
A/ [M COMMOD ANT P FELIX AVG BRIT P P]. Tête laurée à droite.
R/ [GEN AVG FELIC P M TR P XV IMP VIII COS VI] ; [S/C]. Génie debout à gauche, sacrifiant au-dessus d'un autel avec une patère tenue dans la main droite et portant une corne d'abondance sur le bras gauche.
15,99 g ; 27 mm ; 6 h.
BMC IV 645. 190 ap. J.-C. (Mattingly 1940)

LZG09. F7226, US02, ISO 37.*
As de Géta. Rome.
A/ IMP CAES P SEPT GETA [PIVS AVG]. Tête lauré à droite avec pans de draperies sur les épaules.
R/ PONT[IF] TR P II COS II ; S/C. *Pietas* debout à droite, tenant un sceptre de la main droite ; devant elle, deux petits personnages levant les bras.
10,15 g ; 26 mm ; 11 h.
BMC V 227. 210 ap. J.-C. (Mattingly 1950)

TRANCHE 2-2A - BVG08 - SECTEUR H

BVG08. F8311.*
Potin « à la tête humaine de face ». *Remi*.
A/ Tête casquée à gauche.
R/ Sanglier à gauche ; dessous, tête humaine de face.
3,30 g ; 18 mm ; 4 h.
LT 9180 ; DT 151. IIe s. av. J.-C. (La Tour 1892)

Diag. BPM ST23 (= F8117).*
Potin « au bucrane ». *Remi*.
A/ Bucrane de face ; de chaque côté, signes S.
R/ Éléphant attaquant un serpent.
3,84 g ; 20 mm ; 12 h.
LT 8351 ; DT 221. Fin IIe s.-milieu Ier s. av. J.-C. (La Tour 1892)

BVG08. F8044.*
Bronze frappé ATISIOS - REMO. *Remi*.
A/ Tête à gauche ; devant, ATISIOS ; derrière, REMOS.
R/ Lion à gauche.
5,53 g ; 18 mm ; 12 h.
LT 8054 ; DT 595. Milieu-fin Ier s. av. J.-C. (La Tour 1892)

BVG08. F8045, US01.
Monnaie gauloise indéterminée.
1,57 g ; 15 mm.
IIe-Ier s. av. J.-C.

BVG08. F8379.*
***Quadrans* d'Auguste. Imitation.**
A/ ΛIP CAESAR. Tête laurée à droite.
R/ AVGVSTVS. Aigle debout de face, la tête à gauche, les ailes éployées.
1,73 g ; 18 mm ; 2 h.
RPC I 508. *Ca* 10 av. J.-C.

BVG08. F8228, US01.*
Sesterce de Domitien César. Rome.
A/ [CAES DIVI] AVG VESP F DOMITIAN COS VII. Tête laurée à gauche.
R/ [S/C]. Minerve marchant à droite, tenant un javelot de la main droite et un bouclier sur le bras gauche.
20,31 g ; 32 mm ; 6 h.
RIC II²/1 297. 80-81 ap. J.-C. (Carradice & Buttrey 2007)

BVG08. F8300, US01, ¼ NW.*
Denier d'Elagabale. Rome.
A/ IMP ANTONINVS PIVS AVG. Buste lauré, drapé vu de trois-quarts en arrière, à droite.
R/ VICTORIA AVG ; -/*. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne ouverte dans les mains ; à ses pieds, de part et d'autre, deux boucliers.
2,93 g ; 18 mm ; 6 h.
BMC V 235. 220-222 ap. J.-C. (Mattingly 1950)

BVG08. F8304.*
Antoninien de Philippe Ier. Rome.
A/ IMP M IVL PHILIPPVS AVG. Buste radié, cuirassé et drapé vu de trois-quarts en arrière, à droite.
R/ PAX AETERN. *Pax* debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche.
3,99 g ; 23 mm ; 6 h.
RIC IV/3 40b. 244 ap. J.-C. (Mattingly, Sydenham & Sutherland 1949)

BVG08. ST07 (F8304).*
Antoninien de Salonin. Cologne.
A/ SALON V[ALERIA]NVS CAES. Buste radié, drapé vu de trois-quarts en arrière, à droite.
R/ PIETAS AVG. Objets cultuels.
2,57 g ; 24 mm ; 1 h.
Eauze 1532. 258-260 ap. J.-C. (Schaad 1992)

BVG08. F8288, US01.
Antoninien de Gallien. Rome.
A/ GALLIENVS AVG. Tête laurée à droite.
R/ FOR[TVNA REDVX] ; -/ç. *Fortuna* debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance sur le bras gauche.
2,96 g ; 22 mm ; 5 h.
Cunetio 1215. 265-266 ap. J.-C. (Besly & Bland 1983)

BVG08. ST07 (F8304).*
Antoninien de Postume. Atelier principal.
A/ IMP C POSTVMVS P F AVG. Buste radié, cuirassé et drapé vu de trois-quarts en avant, à droite.
R/ HERC DEVSONIENSI. Hercule debout à droite, la peau de lion sur le bras gauche, tenant une massue de la main droite et un arc de la main gauche.
4,18 g ; 20 mm ; 7 h.
Cunetio 2383. 261 ap. J.-C. (Besly & Bland 1983)

BVG08. F8300, US01, ¼ SE.*
Antoninien de Tétricus Ier. Atelier I.
A/ [IMP C TETRICVS P F AV]G. Buste radié, cuirassé et drapé vu de trois-quarts en avant, à droite.
R/ [PAX AVG]. *Pax* debout à gauche, tenant un rameau dans la main droite et un sceptre dans la main gauche.
1,53 g ; 16 mm ; 1 h.
Cunetio 2603. 272-273 ap. J.-C. (Besly & Bland 1983)

BVG08. F8300, US01, ¼ SE.
Antoninien de Tétricus II. Atelier II.
A/ C PIV ESV TETRICVS CAES. Buste radié, drapé vu de trois-quarts en arrière, à droite.
R/ [SPES AVGG]. *Spes* marchant à gauche (une seule jambe visible), tenant une fleur de la main droite et relevant sa robe de la main gauche.

2,85 g ; 18 mm ; 6 h.

Cunetio 2654. 273-274 ap. J.-C. (Besly & Bland 1983)

L'ÉTUDE DES MONNAIES

Jean-Marc DOYEN

MÉTHODOLOGIE

En archéonumismatique, une place de plus en plus importante est désormais accordée à l'usure des monnaies en tant que critère de datation. Souvent considérée comme une source chronologique majeure, la date de frappe des monnaies est trop souvent comprise par les archéologues comme une date de perte. Or, une caractéristique du monnayage ancien, sauf à de rares exceptions, est de n'avoir jamais été démonétisé. Ainsi, des monnaies romaines circulaient encore très fréquemment en France au XIXe voire au début du siècle suivant.

Le principe de la DMP (Date Minimum de Perte), établi à partir de l'étalonnement de l'usure de la monnaie [un critère qui n'a aucun rapport avec la corrosion et l'état apparent de la monnaie] est de proposer un nouveau terminus post quem à la monnaie grâce à l'usage de tables dans lesquelles est établi un rapport entre le degré d'usure (de 1 à 10 selon notre système) et un laps de temps mis à atteindre cet état de surface (Doyen 2019).

L'application de cette DMP au monnayage celtique est problématique, en l'absence de date d'émission précise. Tout au plus, permet-elle, au sein d'un groupe, de distinguer les monnaies les plus récentes de celles en circulation depuis longtemps.

Individuellement, la DMP n'a pas de valeur contraignante : une monnaie neuve peut avoir été immobilisée pendant plusieurs décennies avant d'être réintroduite dans la circulation. En revanche, le nouveau *terminus post quem* établi pour une monnaie usée implique, dans le cadre d'une utilisation « normale » (ce qui exclut l'usure volontaire, par exemple lorsque la monnaie a été limée), que la pièce en question ne peut avoir été perdue avant la date proposée.

Bien entendu, il est nécessaire de disposer d'un ensemble de monnaies venant d'un même contexte si l'on veut approcher de la date réelle de la perte ou du dépôt volontaire du lot.

DMP DES MONNAIES DU GRIFFON

Nous avons effectué un examen visuel de toutes les monnaies venant des fouilles (tab. 2). Quelques exemplaires, trop corrodés et/ou fragmentaires, n'ont pu être utilisés.

Dans le cas de Griffon, deux ensembles réunissent assez d'exemplaires pour dresser un chronogramme (pour le principe, voir Duchemin 2021, p. 241) :

- le secteur G (fig. 1), avec 5 monnaies, montre une constitution vers 260, alors que la monnaie la plus récente date de 210 ;
- le secteur H (fig. 2), avec 5 monnaies également, ne voit pas de modification de sa date de constitution, proche de celle des deux monnaies les plus récentes, à savoir 272-274.

Dans les deux cas apparaît une monnaie gauloise. Celles-ci peuvent être en position secondaire - l'étude de la céramique associée, son taux de fragmentation et son usure, doit permettre de quantifier l'importance des éventuelles intrusions -, mais encore avoir été récupérées au IIIe s. et remises dans le circuit, un cas de figure peu fréquent, pourtant bien attesté (Trommenschlager 2022, p. 332-333 : bronze des Rèmes en position primaire dans un contexte 260-310/320 ap. J.-C.).

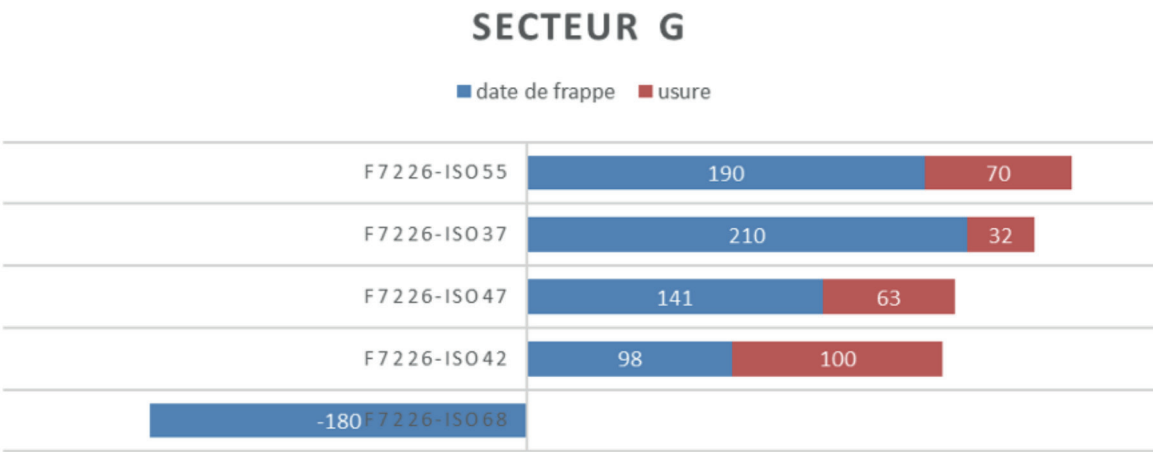


Fig. 1 - Chronogramme du secteur G.

Référence	Type	Date	Usure	DMP	DATATION CERAMO
SECTEUR C					
CZG06. ST128, US04	Potin	?	?	?	**La Tène D1**
SECTEUR G					
LZG09. F7226, US02, ISO68.	Potin DT 151 RMP5	-180-140	0-1	-180-140	**270 à 320**
LZG09. F7254, S°395, ISO21	Potin DT 151 RMP5	-180-140	0-1	-180-140	**-15/-10 à -5/-1**
Diag. SAM Laon, fossé 1003	Potin DT 153 RMP3	-180-150	0	-180-150	**La Tène D1**
Diag. SAM Laon, grenier 1022	Potin DT 155 RMP8	-150-110/105	0	-150-110/105	**La Tène D1**
LZG09. F7226, US02, ISO 42	Trajan, sesterce	98-104	10	204	**270 à 320**
LZG09. F7226, US02, ISO 47	Faustine I, sesterce	>141	8	204	**270 à 320**
LZG09. F7226, US02, ISO 55	Commode, sesterce	190	8-9	260	**270 à 320**
LZG09. F7226, US02, ISO 37	Géta, as	210	5-6	242	**270 à 320**
SECTEUR M					
BLG08. 13119, S°132	Potin DT 221 RMP10	-80-60/55	-	-80-60/55	**-45/-40 à -30/-25**
BLG08. 13119, S°126	Potin	?	-	?	**-45/-40 à -30/-25**
BLG08 13202	Potin ou Ae	?	-	?	**-30/-25 à -15/-10**
BLG08. 13486, S°64	Potin ou Ae	?	-	?	**LTD1b à LTD2a**
BLG08. 13195, S°63	Potin ou Ae	?	-	?	**-45/-40 à -30/-25**
SECTEUR H					
BVG08. F8311	Potin DT 151 RMP5	-180-140	3-4	< -160	**15/20 à 40/45**
Diag. BPM ST23 (= F8117)	Potin DT 221 RMP 10	-80-60/55	2	< -75	**80/90 à 120**
BVG08.F8044	Ae DT 595 RMB6	-50-30/20	2-3	< -40	**-5/-1 à 15/20**
BVG08.F8045, US01	Ae gaulois	?	?	?	**-5/-1 à 15/20**
BVG08. F8379	Auguste, semis	-10	2	-5	
BVG08. F8228. US01	Domitien, sesterce	80-81	7-8	124	**270 à 320**
BVG08. F8300. US01	Élagabale, denier	220-222	0	220	**270 à 320**
BVG08. F8304	Philippe I, ant.	244	1-2	247	**270 à 320**
BVG08. F8304, ST07	Salonin, ant.	258-260	0	258	**270 à 320**
BVG08. F8288, US01	Gallien, ant.	265-266	0-1	265	**270 à 320**
BVG08. F8304, ST 07	Postume, ant.	261	1	262	**270 à 320**
BVG08. F8300, US01	Tétricus I, ant.	272-273	0	272	**270 à 320**
BVG08. F8300, US01	Tétricus II, ant.	273-274	0	273	**270 à 320**
SECTEUR K					
BVG08. F10122	Potin DT 221 RMP10	-80-60/55	2	< -75	**270 à 320**

Tab. 2 - Corpus des monnaies (usure, DMP, datation).

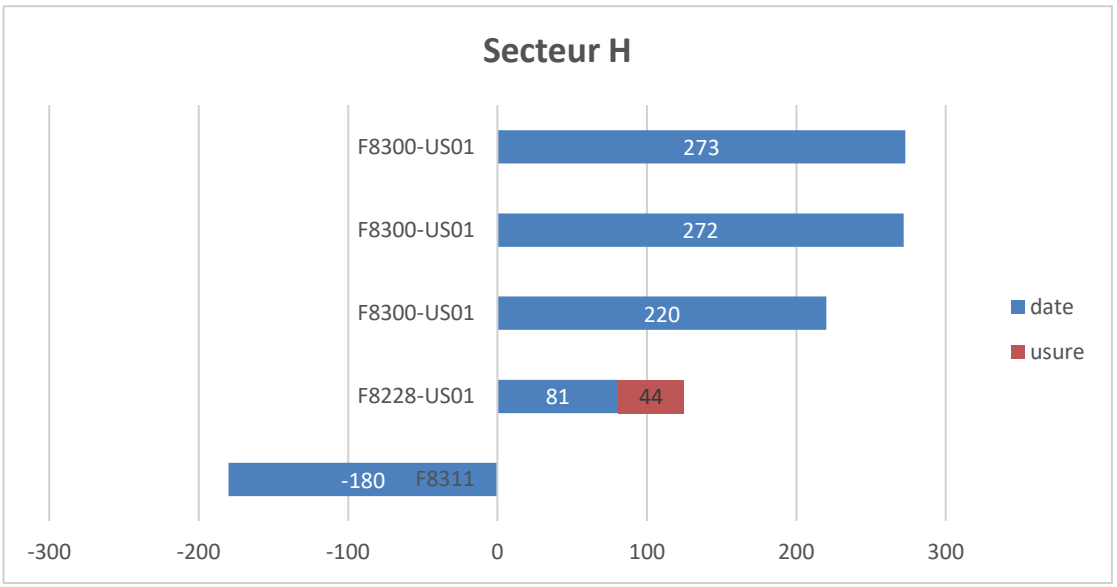


Fig. 2 - Chronogramme du secteur H (© J.-M. Doyen).

ÉTUDE DU MOBILIER CÉRAMIQUE POUR LA DATATION

Amélie CORSIEZ
Sur la base des études de Stéphanie Normant pour les secteurs C, D et L

CADRE DE L'ÉTUDE

Amélie Corsiez a été chargée de ventiler ses études au sein du présent sous-chapitre et du sous-chapitre « Fiches-sites ». Son objectif fut de respecter le plus possible l'intégrité du texte, tout en le synthétisant, le comparant et mettant les données à jour par rapport à l'ensemble des études protohistoriques du Griffon.

MÉTHODOLOGIE

Amélie CORSIEZ & Stéphanie NORMANT

Acquisition des données

Dans le cadre de ses études Amélie Corsiez comptabilise la céramique par parties morphologiques en fonction de la catégorie, de la typologie et du groupe de pâtes quand celui-ci est identifié. Le nombre minimum d'individus (NMI) est établi uniquement à partir des bords. Les catégories sont définies à partir de trois critères principaux : la technique de fabrication (montage, finition, mode de cuisson), la morphologie et la finalité fonctionnelle (Deru 1996, p. 18-19 ; Deru *et al.* 2014 ; ce paragraphe reprend l'introduction méthodologique du chapitre III de Corsiez 2019). Cette méthode d'identification est notamment efficace dans l'analyse des céramiques communes qu'elle permet de rassembler au lieu de les diviser dans de multiples fabriques, reposant sur les différences de couleur de pâte et les inclusions minéralogiques visibles à l'œil nu. L'ensemble des sources et des abréviations des 24 catégories définies est détaillé dans le tableau ci-dessous (tab. 3).

Typologie

La typologie est le corollaire indispensable à la connaissance des catégories. Nommer et classer les formes permettent de connaître le mobilier à notre disposition et d'apprécier les évolutions de celui-ci à travers le temps, notamment dans le but d'affiner la chronologie. Dans une démarche d'approfondissement, elle permet également de percevoir des faciès locaux, apportant ainsi des éléments sociologiques et économiques à la connaissance d'un site ou d'une région. Quand cela a été possible, notamment pour les céramiques fines à large diffusion, les typologies en vigueur ont été utilisées. Pour les céramiques communes et les céramiques fines régionales, nous avons élaboré nos propres typologies. Nous les avons voulues simples d'utilisation et les plus exhaustives possibles même si chaque site est susceptible de livrer de nouveaux types. Elles sont néanmoins un outil pratique reposant sur l'association d'une initiale renvoyant à la forme fonctionnelle (A-plat, J-jatte, P-pot, etc.) et d'un numéro de 1 à x (Corsiez 2019 ; dans cette publication de synthèse, chaque type est décrit et illustré dans le chapitre III et reçoit un équivalent dans une autre typologie quand il existe, notamment celle de Reims).

Les pâtes sont le troisième domaine d'étude des catégories, celui qui intervient après la phase de comptage. Elles sont observées sur cassure fraîche uniquement, à la loupe binoculaire avec un grossissement moyen de 20. Nous cherchons à décrire la fraction fine (la matrice) et la fraction grossière (le dégraissant). La matrice peut être luisante, feuilletée, lisse, microgrenue, etc. Les inclusions sont identifiées selon leur nature (ex. quartz ou mica) ou décrites (ex. inclusion noire). Leur fréquence est mesurée selon une charte d'estimation visuelle (rare ≥ 3 % ; clairsemée 5 à 10 % ; modérée 10-25 % et abondante ≤ 30 % ; Fitzpatrick 1984 ; Brulet *et al*. 2010, p. 13-14). Enfin la taille des inclusions (granulométrie) est estimée et l'aspect de celles-ci est décrit : angles arrondis, vifs, brillants, etc. (Brulet *et al*. 2010, p. 13-14 ; Deru & Rollet 2000, p. 336 ; Mathelart dans Gilles 2010, p. 146). Les couleurs sont déterminées grâce au guide philatélique des couleurs (Anonyme 1992).

Nous avons analysé systématiquement les céramiques fines tandis que les céramiques communes ont été observées irrégulièrement selon le temps imparti par les études. Nous avons pu rattacher une large part de nos échantillons à des groupes de productions connus, ainsi qu'à un groupe local reconnu notamment dans le four de potier du secteur K (*cf. infra* ; voir Corsiez 2019 pour la caractérisation et la description de ces groupes de pâtes). Cela représente 15 groupes de pâtes plus des groupes non rattachés à une production connue et identifiée, caractérisés au sein des rapports, comme LZG A et B ou groupes A à G (se référer à Corsiez 2019 pour la description par catégorie). Les abréviations des pâtes et la bibliographie sont détaillées dans le tableau ci-dessous (tab. 4).

Cette méthodologie est appliquée pour la céramique protohistorique comme pour la céramique gallo-romaine. Quelques précisions sur la définition de certaines catégories s'imposent.

La proto *terra nigra* (PTN) est une céramique tournée lissée plus ou moins finement, aux parois plus épaisses. Elle est cuite en mode B et peut avoir subi un enfumage en fin de cuisson. Les surfaces présentent plusieurs variations tournant autour du noir et du gris foncé : noires, noir gris, brun noir ou noir brun. Le répertoire comprend des formes issues du répertoire traditionnel de la fin de La Tène finale et des formes plus rares, issues du répertoire

Catégorie	Abréviation	Typologie	Bibliographie
Terre sigillée	TS	Drag., Curle	Vernhet & Passelac 1993, Brulet, Vilvorder & Delage 2010
Céramique à parois fines	PF	Oberaden	Brulet, Vilvorder, Delage 2010
Céramique engobée	EN	Stuart	Stuart 1977, Bertrand 2000, Brulet, Vilvorder & Delage 2010
Céramique métallescente	MT	Nied.	Brulet *et al* . 2010
Proto *terra rubra*			Corsiez 2019, Corsiez 2013
Proto *terra nigra*	PTN		Corsiez 2019, Corsiez 2013
Terra rubra / *Terra nigra*	TR/TN	A, C, B, P, BT	Deru 1996
Céramique dorée	DR	DOR 2	Deru 1994
Céramique fine régionale sombre	FRB	*Aisne2, Reims*	Deru *et al*. 2014, Corsiez 2019
Céramique commune claire	CC	*Reims*, *Aisne2*	Deru *et al*. 2014, Corsiez 2019
Mortier	MO	Gose, *Aisne2*	Gose 1950, Corsiez 2019
Céramique à vernis rouge pompéien	VRP	Blicquy	Deru 2005, Deru 2022
Céramique rugueuse dorée	RU/DR	DOR 2	Deru 1994
Céramique proto tournée claire	PTA	*Aisne*	Corsiez 2019
Céramique proto tournée sombre	PTB	*Aisne*	Corsiez 2019, Corsiez 2013
Céramique rugueuse claire	RUA	*Reims, Aisne*	Deru *et al*. 2014
Céramique rugueuse sombre	RUB	*Reims*, *Aisne2, Npic*	Deru *et al*. 2014, Corsiez 2019, Collectif céramique-ABG 2010
Céramique de type Besançon	BES		
Céramique dérivée du type Besançon (tournée)	DBES		
Céramique modelée fine	MDF		Corsiez 2019
Céramique modelée achevée au tour lent	MD ATL	*Aisne2*	Corsiez 2019
Céramique modelée	MD	*Aisne2*	Corsiez 2019
Amphore	AM	Dressel, Gauloise	Raynaud 1993
Dolium	DO	*Aisne2*	Corsiez 2019

Tab. 3 - Catégories de céramique identifiées sur le Pôle d'activités du Griffon avec références bibliographiques des typologies.

Groupe de pâtes	Abrév.	Catégorie	Bibliographie
Groupe de pâtes de Champagne	CHAMP	MT, TN,PTR, TR, DR, FRB RUB, CC, MO	Biegert *et alii* 2004, Deru et *alii* . 2014
Groupe du centre de la Gaule	CG	TS	Brulet et *alii* . 2010
Groupe de pâtes d'Argonne	ARG	TS, EN, MT, CC	Brulet et *alii* . 2010, Deru et *alii* . 2014
Groupe du Sud de la Gaule	SG	TS	Brulet et *alii* . 2010
Groupe lyonnais	LY	EN	Brulet et *alii* . 2010
Groupe à dég. nummulitique	NUM	RUB, DO	Corsiez 2019
Groupe du Noyonnais	NOY	CC	Deru et *alii* . 2014, Corsiez 2019
Groupe savonneux	SAVO	CC	Deru, Vachard 2002
Groupe de Ville-sur-Lumes	VSL	CC	Rollet, Deru 2005
Groupe BVG	BVG	PTN, TN, RUB, PTB	Audebert *et alii* 2013, Corsiez 2019
Groupe des Rues-des-Vignes cuit en mode A	RDVA	VRP	Deru 2005, Deru 2022
Groupe de pâtes italiques	IT	AM	Raynaud 1993
Groupe de pâtes de Narbonnaise	NARB	AM	Raynaud 1993
Groupe de pâtes de Bétique	BETG et C	AM	Raynaud 1993

Tab. 4 - Abrégé des groupes de pâtes avec références bibliographiques.

de la céramique campanienne, comme les assiettes proto-Deru A1 qui sont des imitations d'assiettes Lamboglia 7 et qui préfigurent les assiettes TN A1.

La proto *terra rubra* (PTR) regroupe un ensemble de céramiques tournées de qualité, cuites en mode oxydant et présentes dans des contextes très précoces à caractère privilégié ou militaire. La surface est lissée et la couleur diffère de la *terra rubra* classique par un effet marbré. Les teintes vont de l'ocre brun clair au brun orange clair au brun jaune moyen. Quelques bords présentent un engobe épais, de qualité mauvaise à moyenne, qui a tendance à s'écailler, dans les tons orange brun (qui peut être aussi qualifié de lie-de-vin dans certaines études). La plupart des formes de cette catégorie ne présente pas le même répertoire que celui de la *terra rubra*, bien que la technique de fabrication en soit le précurseur. Une partie des Deru A1 a été classée en PTR à cause de leur profil plus grossier et de leur engobe de qualité médiocre.

La céramique protohistorique tournée, cuite en mode B (PTB) est une céramique dont les teintes de surface vont du noir au noir brun au brun gris. Les surfaces sont rugueuses et des caramels alimentaires ont été observés, permettant de penser que les vases de cette catégorie ont pu être utilisés pour la cuisson des aliments.

La céramique protohistorique tournée, cuite en mode clair (PTA) est très peu représentée. Les surfaces sont rugueuses comme pour la PTB mais il pourrait s'agir de PTR dont la surface a été rongée par la conservation dans la terre, comme cela a été constaté pour de nombreux tessons de PTN ou PTR.

Enfin, la céramique modelée (MD) comprend les céramiques montées à la main, sans l'usage de l'énergie cinétique rotative (ECR), c'est-à-dire le tour rapide ; elles peuvent être achevées au tour lent (ATL) pour régulariser les bords.

Méthodologie pour les secteurs C, D et L

Stéphanie Normant a présenté les vases par faits et par US. Ils sont numérotés de la manière suivante : n°fait-n°ind (par ex : 30-001 pour l'individu 1 du silo 30). Le NMI est déterminé à partir des bords et des fonds.

La céramique est comptabilisée selon une catégorie technologique (céramique fine, semi-fine et grossière) définie par le croisement de plusieurs critères : épaisseur de paroi, densité et calibration des inclusions non plastiques, degré de soins apporté au vase (état de surface et critère de finition), critère de cuisson (homogénéité et maîtrise de la cuisson). Les vases sont également mesurés et rangés au sein de classes typologiques et fonctionnelles selon un référentiel issu de typologies régionales (fig. 3, tab. 5) (Pion 1996a et b, Desenne 2009).

En plus des informations précédentes, est prise en compte la modalité de jonction col/panse. Tous les profils sans point de rupture ou d'intersection ont été considérés comme continus (*Point d'intersection : point de rupture d'une courbe provoquant un changement brusque de contour, formant un angle saillant ou rentrant*, Balfet, Fauvet-Berthelot & Monzon 1989, p. 27). La mention d'un décor est précisée ainsi que le type auquel il appartient.

Des observations générales sont réalisées sur le façonnage (tourné, non tourné, mixte ou indéterminé, présence de l'Énergie Cinétique Rotative ou ECR lors de la finition au tour rapide) et la cuisson (R : réduction, O : oxydation, présence ou non d'un enfumage final). Cette dernière donnée découle de l'examen de la coloration de la pâte (en surface et à cœur). À cela s'ajoutent d'autres inconnues comme la durée des phases de cuisson ou l'échelle de cuisson (c'est-à-dire le nombre de poteries concernées par une « fournée »). Enfin un dernier critère, la composition chimique

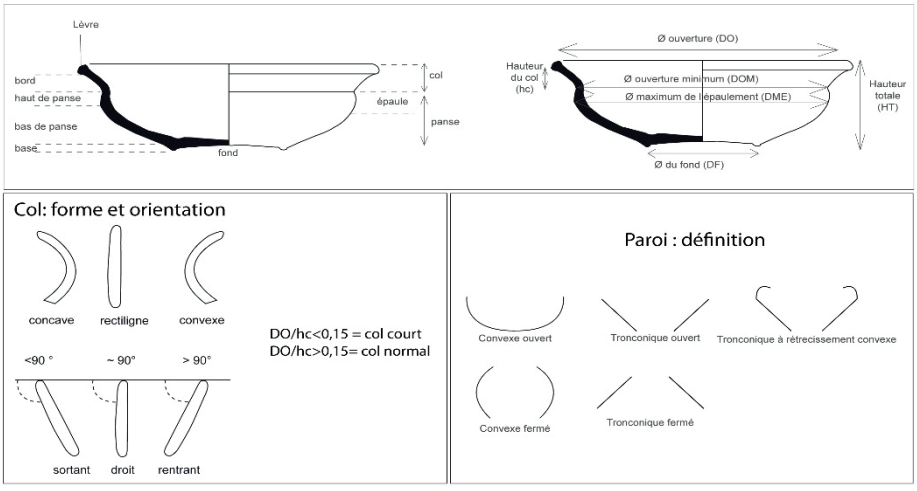


Fig. 3 - Récapitulatif des principales données métriques et typo-morphologiques enregistrées.

Ouverture des vases	Description
DME/DO > 1,55	Vases fermés à ouverture très rétrécie
1,50 > DME/DO > 1,15	Vases fermés à ouverture rétrécie
1,15 > DME/DO > 1	Vases larges ou fermés faiblement rétrécie
1 > DME/DO	Vases ouverts

Tab. 5 - Indice d'ouverture.

et minéralogique des argiles, joue un rôle non négligeable dans la variabilité chromatique des céramiques. Si ces remarques préliminaires incitent à la prudence, il est toutefois possible de dégager quelques indications générales.

La dernière donnée mise en évidence concerne les pâtes. La caractérisation des groupes de pâtes se fait à l'aide de plusieurs critères : la nature (carbonatée - bioclastique ou non -, siliceuse - grains de quartz, silex -, chamotte ou autre), la densité (faible, forte, moyenne), la calibration (faible, moyenne, forte ou hétérogène). Cette détermination se fait macroscopiquement avec une vérification à la loupe binoculaire (x 20).

Enfin, les décors ont été identifiés et rangés au sein de grands groupes décoratifs : impression, polissage, plastique, incision, engobe ; l'outil utilisé lorsqu'il est identifiable, la localisation (partie du vase, surface interne ou externe) ; les thèmes et registres décoratifs et le type de décor correspondant, ainsi que les traces d'utilisation (usures, réparation, dépôt, altération, etc.).

LA PROTOHISTOIRE

Amélie CORSIEZ & Stéphanie NORMANT

Le Pôle d'activités du Griffon a livré plusieurs habitats relevant de la Protohistoire, notamment de La Tène C1 à La Tène D1 ainsi qu'un ensemble de structures datés du Hallstatt final/La Tène ancienne. Les lots de mobiliers afférents ont été étudiés par Amélie Corsiez et Stéphanie Normant. Lorsqu'une actualisation du travail de Stéphanie Normant a été réalisée, elle est indiquée.

Le Hallstatt final et La Tène ancienne

Amélie CORSIEZ

Deux secteurs voisins ont livré de la céramique protohistorique ancienne : le secteur N et le secteur M. Dans les deux cas, les structures ont fourni un mobilier restreint. Seul le secteur N est ici détaillé. Les quelques structures du secteur M, éparses sur le site et non rattachées à un habitat caractérisé, sont abordées dans les fiches des sites (*cf. infra*). Ces structures de M ont fait l'objet d'une première approche par Stéphanie Normant, révisée par Amélie Corsiez pour cette publication, à la lumière des résultats de N.

Un ensemble de fosses mises au jour dans le secteur N appartenait à la Protohistoire. Le lot de mobilier céramique était très réduit, avec un total de 803 tessons pour 69 individus bord. Dix fosses ont pu être précisément datées du Hallstatt final, voire de La Tène ancienne pour une en particulier (La Tène B1 ou B2) ; le total de la céramique assurément du Hallstatt final s'élève ainsi à 287 tessons pour 32 individus, répartis entre céramique modelée, la plus abondante, et céramique modelée fine, à la surface lissée assez finement (tab. 6). La structure qui pourrait être datée plus récemment contenait 61 tessons pour 5 individus (F14048). Une typologie (fig. 4) a été élaborée et chaque type a fait l'objet d'une recherche de comparaisons régionales. Elle a permis d'identifier au moins onze types, ventilés entre jattes et pots auxquels il faut ajouter deux lampes à bords festonnés et une cuillère (tab. 7). Certains de ces types sont toutefois absents des structures datées plus précisément du Hallstatt final. La majorité des pâtes analysées contiennent des inclusions de quartz de petit à moyen calibre, allant de peu abondant à abondant, sans doute naturellement présent dans la matrice argileuse. Deux autres contenaient des inclusions calcaires, dont un exemplaire dégraissé avec des nummulites bien identifiées.

J1 : il s'agit d'une jatte à carène aiguë, en céramique modelée fine, lissée à l'intérieur et l'extérieur et qui montre des traces d'arrachage d'un élément situé sur la carène, qui aurait pu servir à la préhension. Il semble s'agir du type 13.21 de la vallée de l'Aisne, caractéristique de l'étape 2, soit Aisne-Marne II ou La Tène ancienne (Demoule *et al.* 2009). À Bussy-Lettrée, cette forme est présente, mais avec une lèvre moins marquée, dans la structure 317 (Riquier 2010, fig. 86, 317.2). On la retrouve également sur le site de Champfleury, dans la structure F7006, qui est datée de La Tène A (Bocquillon, Saurel 2012, fig. 293). Enfin, elle est remarquée à Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles", dans les structures 5 et 10, datées du Hallstatt final (Auxiette *et al.* 2003, fig. 25 et 32). Le

Catégorie	NR	NMI	% NMI
MDF	49	9	28,1
MD	246	23	71,9
Total	**287**	**32**	**100**

Tab. 6 - Quantités de céramique par catégorie des structures du Hallstatt final / La Tène ancienne du secteur N.

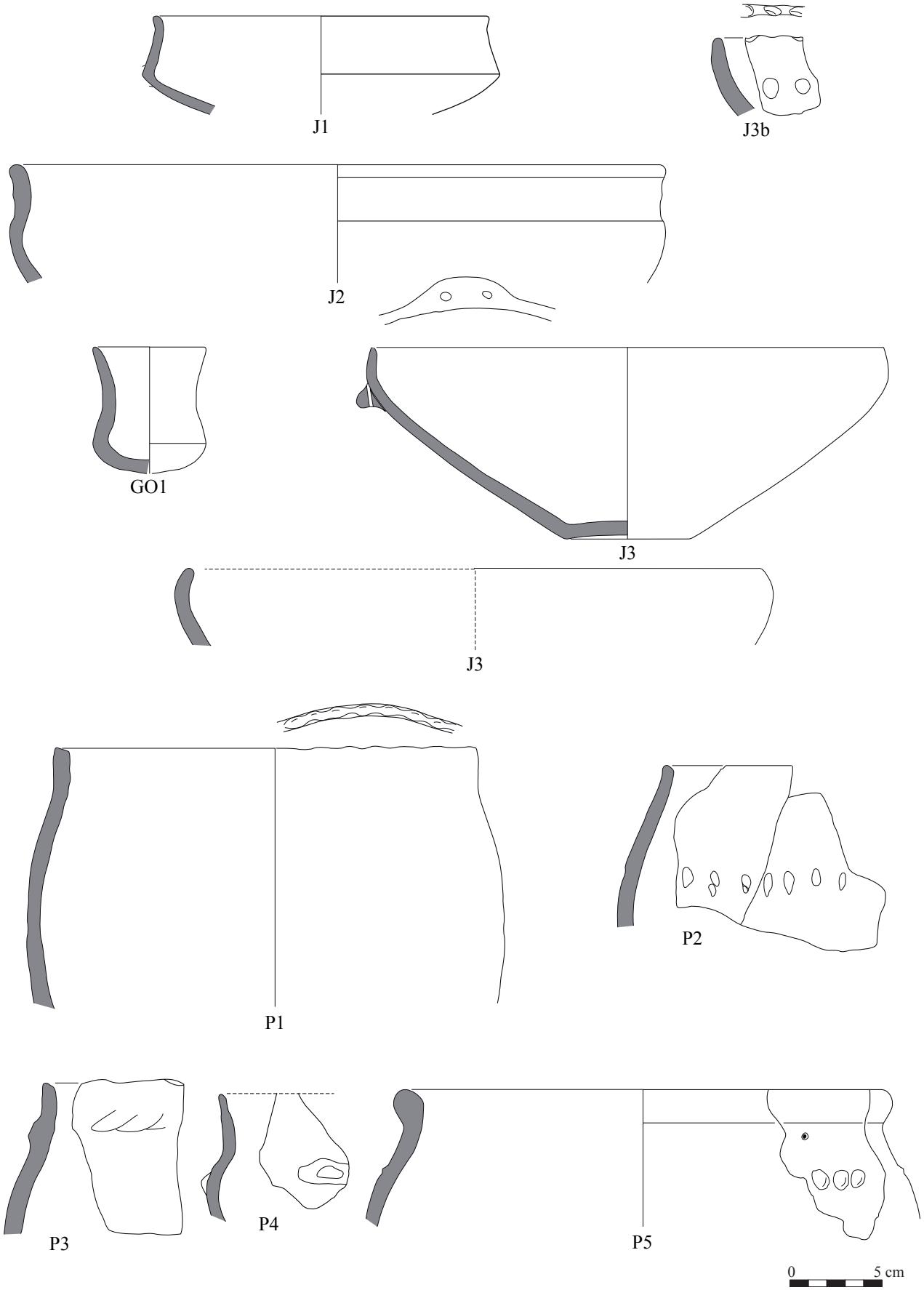


Fig. 4 - Typologie de la céramique Hallstatt final/La Tène ancienne du secteur N du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez, J. Siguoirt).

CAT	GP	Type	NMI
MDF	QZ	J3	3
MDF	QZ	Cuillère	1
MDF		Indét.	5
MD	QZ	GO1	1
MD		J3	2
MD		J3b	7
MD	QZ	P1	3
MD		P2	1
MD		P3	1
MD		P4	1
MD		Petite coupe bisegmentée	1
MD		Vase de stockage ?	1
MD	CHAM+gravier	Lampe à festons	1
MD		Lampe à festons	1
MD		Indét.	1
MD		Indét.	2
		Total	**32**

Tab. 7 - Synthèse de la céramique datée du Hallstatt final / La Tène ancienne du secteur N.

seul individu conservé du secteur N appartenait à la structure F14048, qui a été datée plus largement Hallstatt final/La Tène ancienne et en conséquence, ne figure pas dans le tableau synthétique.

J2 : il s'agit d'une jatte à profil en esse, en céramique modelée, avec une surface lissée et de légères rainures qui encadrent le col. À Larchant, "Les Groues", cette forme est retrouvée dans des structures datées de La Tène ancienne (Issenmann 2008, fig. 3-St 86). Deux jattes de ce type ont été retrouvées dans ce secteur, dans une structure qui pourrait, sans certitude, être datée de La Tène ancienne (F14071).

J3 : cette jatte à bord rentrant et panse tronconique présente plusieurs variantes. Elle peut être à profil simple, non décoré ou à lèvre décorée d'impressions. Un individu, en plus de la lèvre décorée, possède un décor d'impressions rondes sur la panse. Ces deux dernières variantes décorées sont distinguées de la façon suivante : J3b. Un exemplaire à profil simple dispose d'une oreillette percée de deux trous, placée sous l'inflexion de la panse. Neuf jattes ont une surface irrégulière et sont rangées au sein de la céramique modelée, tandis que trois individus ont une surface lissée et sont classés dans la céramique modelée fine.

Dans la typologie de la vallée de l'Aisne, le type est rangé sous les appellations 13.12 et 13.13 et est plutôt caractéristique du Hallstatt final (Aisne-Marne I ; Demoule *et al.* 2009). À Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles", elle est visible dans la structure 5, datée du Hallstatt final (Auxiette *et al.* 2003, fig. 25). Sur le site de Bussy-Lettrée, cette forme est attestée à plusieurs reprises, avec ou sans décor sur la lèvre, dans des structures datées du Hallstatt D1 (Riquier 2010, ST270, 393, 51, 139). En revanche, nous n'avons pas trouvé de comparaisons ayant un élément de préhension tel que celui de la jatte 14045.17, hormis un récipient légèrement plus caréné avec une préhension perforée de deux trous également sur le site de Villeneuve-Saint-Germain (Debord 1981, p. 115). La version à lèvre décorée J3b est visible à Cheppes-la-Prairie, dans des structures datées du Hallstatt D1 (Moreau 2009, St. 62 et 63, fig. 29).

P1 : il s'agit d'une forme haute à large ouverture que l'on peut assimiler à un pot. Il appartient aux formes ovoïdes à profil sinueux et dont la jonction panse/col n'est pas marquée. La lèvre est verticale et décorée d'impressions digitées. La panse peut l'être aussi. Ce vase est classé sous l'appellation 41.1 ou 42.1 de la typologie de la vallée de l'Aisne (De moule *et al.* 2009). La version 42.1 est plutôt caractéristique de l'étape 1.1, soit le Hallstatt final, tandis que la forme 41.1 est présente durant les trois étapes, soit entre le Hallstatt final et La Tène ancienne. À Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles", on le retrouve dans la structure 10, datée du Hallstatt D1/D2 (Auxiette *et al.* 2003, fig. 28, p. 38). Les cinq exemplaires du secteur N sont en céramique modelée, avec des surfaces irrégulières, trois sont situés dans une structure datée du Hallstatt final.

P2 : cette forme semble être une variante de la précédente, avec un bord plus rentrant et un profil continu sans rupture. Une ligne d'impressions irrégulières est disposée sur la panse du seul exemplaire qui nous soit parvenu. Il est classé dans la céramique modelée. Des formes similaires ont été découvertes à Bussy-Lettrée dans les sites 16 et 18, au sein d'ensembles datés du Hallstatt D1 (Riquier 2010, structures 270, 07, 34 et 132). À Cheppes-la-Prairie, elle est visible dans des structures datées du Hallstatt D1 (Moreau 2009, St. 62 et 63, fig. 29).

P3 : cette forme est un pot à cordon digité irrégulier sous la lèvre. La surface est irrégulière, sans traitement, et permet de placer l'individu identifié dans la céramique modelée. Les comparaisons ont montré que ce type peut également avoir la lèvre décorée d'impressions digitées. Dans la structure 62 de Cheppes-la-Prairie, comme dans les structures 317 et 338 du site 16 de Bussy-Lettrée, on remarque des formes similaires, toutes datées du Hallstatt D1.

P4 : cette forme possède un long col rectiligne légèrement oblique vers l'extérieur et un épaulement rebondi. L'exemplaire mis au jour au Griffon semble pourvu d'un décor de cordon digité, mais qui ne paraît pas continu. La taille conservée du tesson ne permet pas une interprétation plus assurée. Le type semble correspondre à la forme 51.21 de la vallée de l'Aisne (Demoule *et al.* 2009). On la remarque à Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles", dans une structure datée du Hallstatt D1/D2 (Auxiette *et al*. 2003, St. 19, fig. 36). À Bussy-Lettrée, on la trouve dans la structure 270 (fig. 85, site 16) avec une longue lèvre très oblique, datée du Hallstatt D1.

P5 : notre unique exemplaire est un pot à lèvre arrondie épaissie, court col tronconique séparé de la panse par une ligne d'impressions subcirculaires. Il s'agit de céramique modelée, dont le dégraissant principal est composé de nummulites de gros calibre, bien visibles en surface. Il n'appartient pas à une structure datée avec certitude du Hallstatt.

GO1 : le profil de ce vase s'apparente à un gobelet de petite taille. Il semble proche, sans pour autant être exactement similaire, de la forme 52 de la vallée de l'Aisne, datée du Hallstatt final/ LaTène ancienne (Demoule *et al*. 2009).

Jatte à bord festonné : les festons des deux fragments mis au jour sont très angulaires. Dans la vallée de l'Aisne, on les rencontre dès l'étape 2 jusque l'étape 3, soit du Hallstatt final à La Tène ancienne. La plupart des sites du Hallstatt final que nous avons consultés pour nos comparaisons possédaient des jattes festonnées, interprétées comme des lampes à huile depuis cette identification par Bernard Lambot (Lambot 1988).

Cuillère : ces cuillères en terre cuite sont régulièrement présentes dans les sites du Hallstatt, la plupart étant plus profondes que celle du Griffon. À Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles", dans les structures 12 et 10, datées du Hallstatt final, deux exemplaires ont été retrouvés (Auxiette *et al*. 2003, fig. 24 et 32).

La forme la plus abondante est la jatte à bord rentrant J3, avec douze individus (5 lisses, 7 décorés). Le type qui est placé en deuxième position est le pot P1. Les comparaisons chronologiques orientent clairement vers le Hallstatt final et plus particulièrement le Hallstatt D1 (entre 640/620 et 560/540 av. J.-C.) pour au moins dix structures. Néanmoins, nous ne pouvons exclure la possibilité de structures comblées plus récemment, en transition avec La Tène ancienne, comme la structure F14048, dont les comparaisons ont donné une date plutôt à La Tène ancienne pour les jattes J2.

La Tène C1

Stéphanie NORMANT

Le texte présenté ici est issu de l'étude de Stéphanie Normant pour le rapport de fouilles. Seules quelques modifications et corrections y ont été apportées, ainsi que sur les planches, qui ont été synthétisées et réorganisées dans ce chapitre (Amélie Corsiez). Cet horizon de La Tène moyenne a été reconnu dans le secteur D. Il est composé de la céramique issue d'une batterie de silos, de fosses et de bâtiments sur poteaux. Ces structures ont livré une trentaine de kilos de céramique pour un nombre de restes de 1152 et un NMI de 253. La répartition inégale du matériel est directement liée au volume des structures : les silos concentrent 95 % du mobilier du secteur D (voir le détail *infra* « Fiches-sites »).

Caractérisations technologiques

Le mobilier céramique est exclusivement non tourné malgré l'utilisation de l'ECR (énergie cinétique rotative) pour la finition (Roux, 1994). Le colombinage sur moule s'observe sur de nombreuses formes basses et ouvertes grâce à la présence de dépressions associées à des stigmates de colombins (fractures préférentielles, observation de joints de colombin sur les tranches et en surface). Les dépressions sont le plus souvent situées sur la surface externe, indiquant la présence d'un moule interne. Ces dépressions correspondent à des traces de battage ou à des pressions digitales discontinues. Elles sont aussi présentes sur les zones de jonction (par exemple, haut de panse pour faire la cohésion entre le col et la panse).

La cuisson en atmosphère réductrice est largement dominante et bien maîtrisée (fig. 5). Elle est le plus souvent suivie d'un enfumage final.

Trois groupes de pâtes ont été distingués (nature, densité et calibration des inclusions non plastiques) (fig. 6). Le premier groupe concerne les pâtes à dominante carbonatée (bioclastique ou non). Celles-ci dominent largement avec plus 73 % de céramiques concernées. Comme pour les autres zones d'ensilage du Griffon, des nummulites sont identifiées parmi les pâtes bioclastiques et renvoient donc à un approvisionnement local (niveaux inférieur et moyen du Lutétien, accessibles à une vingtaine de km au sud et à l'ouest du site sur les terrains tertiaires). La densité et la calibration étant variables, plusieurs sous-ensembles pourraient être définis.

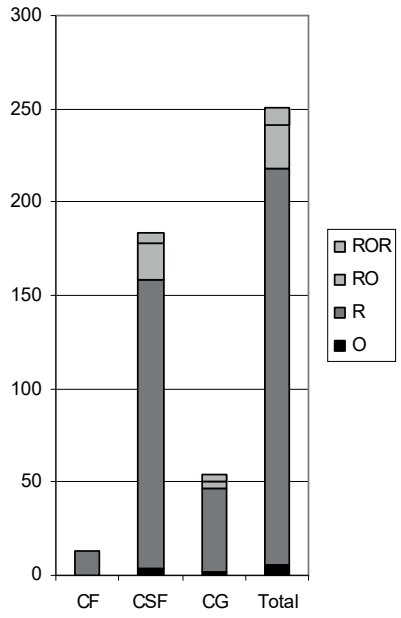


Fig. 5 - Atmosphère de cuisson par catégorie céramique (céramique fine, semi-fine et grossière) toutes structures confondues (R = réductrice ; O = oxydante).

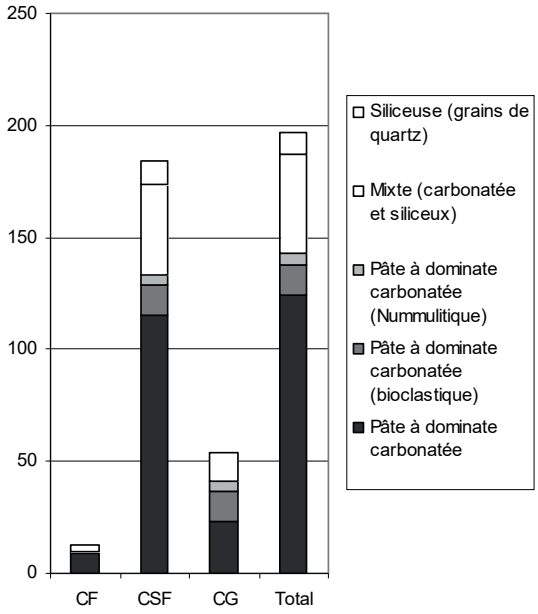


Fig. 6 - Fréquence des groupes de pâtes par catégorie céramique (fine, semi-fine et grossière). Au sein des pâtes à dominantes carbonatées, la présence de bioclastes (nummulites) est distinguée.

La deuxième catégorie est mixte (dominance des éléments carbonatés et siliceux, le plus souvent des grains de quartz ou de silex). Elle correspond à deux sous-ensembles : l'un est une pâte peu dégraissée avec des inclusions de faibles tailles (dite pâte décantée) et l'autre présente une densité moyenne à forte et une calibration variable (moyenne, forte ou hétérogène).

Le troisième groupe est à dominante siliceuse : il se compose de grains de quartz blanc translucide à rosé aux angles sub-arrondis de taille hétérogène. Plus ponctuellement, on constate la présence de grains de silex noir émoussés. Les pâtes les contenant sont utilisées pour de nombreuses formes basses et notamment celles à épaulement marqué et panse convexe ouverte.

Entre les phases de comblements d'une même structure, on constate l'évolution de l'utilisation de certaines inclusions notamment pour celles de nature carbonatée. À titre d'exemple dans l'US 7 du silo 32 (premier rejet anthropisé), les inclusions bioclastiques (nummulites et autres) dominent la catégorie des inclusions carbonatées à hauteur de 67 %. Pour la couches postérieures, la part des inclusions bioclastiques diminue fortement et ne dépasse pas 23 %. Faut-il voir dans ces observations le reflet d'un changement de la source d'approvisionnement ou d'une modification de la chaîne opératoire (adjonction volontaire de nummulites, par exemple) ?

La bonne conservation du mobilier permet l'observation quasi systématique des états de surface. Si l'aspect brillant est recherché et prononcé, il est quasiment toujours le résultat d'un brunissage important, mais peu soigné : traces de lissoir non effacées, brunissage non couvrant dans les zones peu accessibles. Le brunissage est quasiment à chaque fois appliqué à l'aide de l'ECR (énergie cinétique rotative).

Les individus les plus complets nous indiquent une disposition préférentielle de cet état de surface. On constate une bipartition quasi systématique sur la surface externe des formes basses : le col et la jonction col/panse sont polis ou brunis de manière très poussée tandis que le bas de panse reste mat sous l'effet d'un lissage soigné. Celui-ci est fait sur une argile encore verte et uniformise la surface tout en recouvrant l'ensemble des inclusions présentes dans la pâte. Sur certaines formes hautes, le brunissage ou le polissage couvrent le bas de la panse et le fond. Assez classiquement, les panses grattées se retrouvent sur les formes à profil tronconique simple et les vases larges ou à ouverture faiblement rétrécies. Cette catégorie de vases montre une bipartition de l'état de surface soulignée par un décor (impressions ou incisions disposées sur une ligne horizontale) : col bruni et panse grattée ou lissée.

Les décors se répartissent en trois grands ensembles : les décors plastiques (baguette, cannelure, moulure) disposés sur le col, les impressions ou incisions (décors discontinus disposés en ligne horizontale à la jonction col/panse) et les décors faits au lissoir. Cette dernière catégorie offre une grande variété au niveau du registre décoratif. Elle se retrouve sur l'ensemble des types céramiques, mais concerne uniquement les céramiques fines et semi-fines (fig. 7, silo 32).

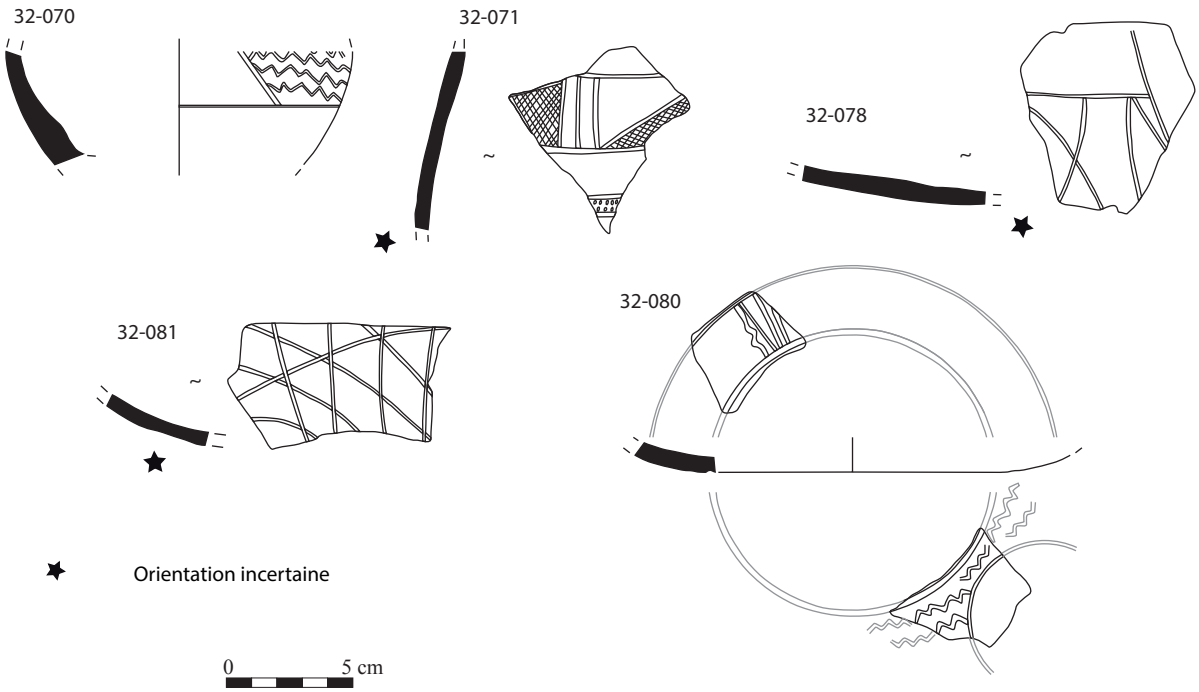


Fig. 7 - Sélection de décors sur céramiques du silo 32, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

Les principaux thèmes décoratifs se composent des lignes en zigzag disposées sur la panse, de quadrillage (croisements de lignes alternées), cercles concentriques, bandes larges disposées de manière rayonnante autour du fond. Ce dernier thème décoratif ne s'observe que sur les formes basses curvilignes et peut être visible aussi bien sur la surface interne que la surface externe.

Comme sur les autres corpus des sites protohistoriques du Griffon, de nombreux stigmates d'utilisation s'observent et se répartissent en plusieurs catégories (dépôt, altération, usure, etc.) (fig. 8 et 9). La présence de dépôt noir (goudron végétal ?) est visible sur le col de certains vases. Quelques encroûtements sur le fond ou la panse au niveau de la surface interne ont aussi été constatés. Enfin, une fine pellicule de matière blanchâtre se déploie sur les parois et le fond de l'individu 4036-007 (fig. 10). Ce vase, à profil simple et panse tronconique, présente des perforations (10 à 20 mm) sur le fond. Ces vases sont souvent interprétés comme des faisselles, leur fonction reste sujette à discussion (égouttoir, extracteur de miel, etc.). L'origine de ces dépôts reste conjecturale et seules des analyses physico-chimiques peuvent éclairer ce point : les dernières avancées dans ce domaine s'orientent plutôt vers le lait de chaux (Saurel *et al.* 2019).

Les altérations observées concernent le plus souvent la surface interne entre le col et le fond. Le contenu du vase, très corrosif (tel que de la saumure, de la fermentation ou des éléments acides), amène une dissolution des inclusions carbonatées créant ainsi des vacuoles. Si l'altération est profonde, une desquamation de la surface peut être présente. Cette altération peut être associée à d'autres stigmates d'utilisation tels que la chauffe répétée.

Des perforations de quelques millimètres s'observent sur de nombreux vases. Elles sont souvent disposées par paire : leur interprétation comme trous de réparation laisse peu de doute.

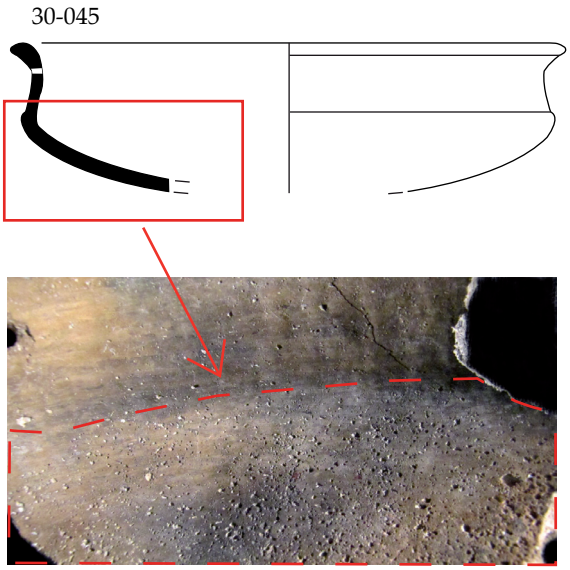
Enfin de nombreuses traces d'usure sont visibles sur les parties saillantes de la surface externe (lèvres, carène, épaulement, fond).

Composition du corpus : aspect fonctionnel

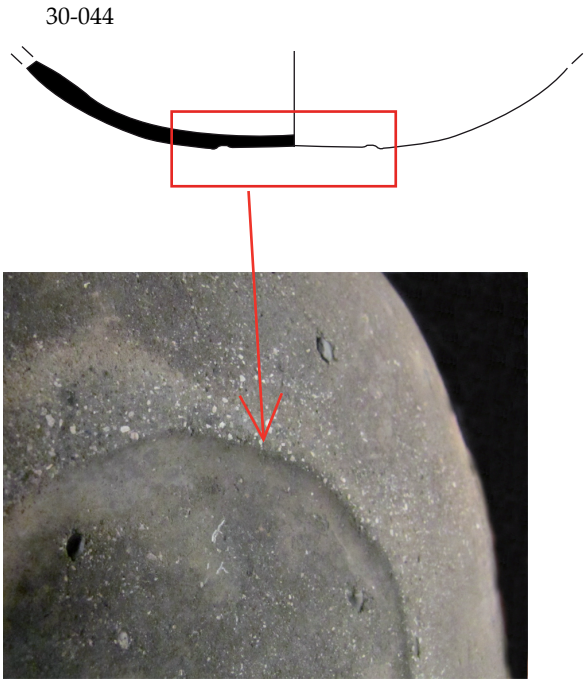
Comme la plupart des sites non funéraires, la conservation différentielle des vases implique une prépondérance des formes basses. Dans l'attente d'une typologie fine, l'approche retenue repose sur la segmentation des formes céramiques et sur le degré d'ouverture comme pour le secteur C. Le corpus se compose de formes à profil simple et ouvert, de formes basses ouvertes à profil composite et de formes larges à ouverture rétrécie ou fermée pouvant être trapues ou hautes.

Les formes à profil simple ont une panse soit tronconique soit convexe (terrine). La lèvre peut être marquée par un bourrelet interne. Une digitation s'observe sur la lèvre de quelques individus.

Les formes basses composites concernent les écuelles et les jattes. Celles-ci présentent un col haut rectiligne à légèrement concave, marqué par une ou plusieurs cannelures. La lèvre est sortante et saillante, la jonction col/panse est vive et médiane à haute. La panse est de forme tronconique ouverte ou convexe ouverte (fig. 11, 30-014). Quelques



Vacuoles présentes sur la surface interne (dissolution des éléments carbonatés). Absentes de la surface externe, elles apparaissent sur le col et se densifient très nettement sur la panse (en pointillé).



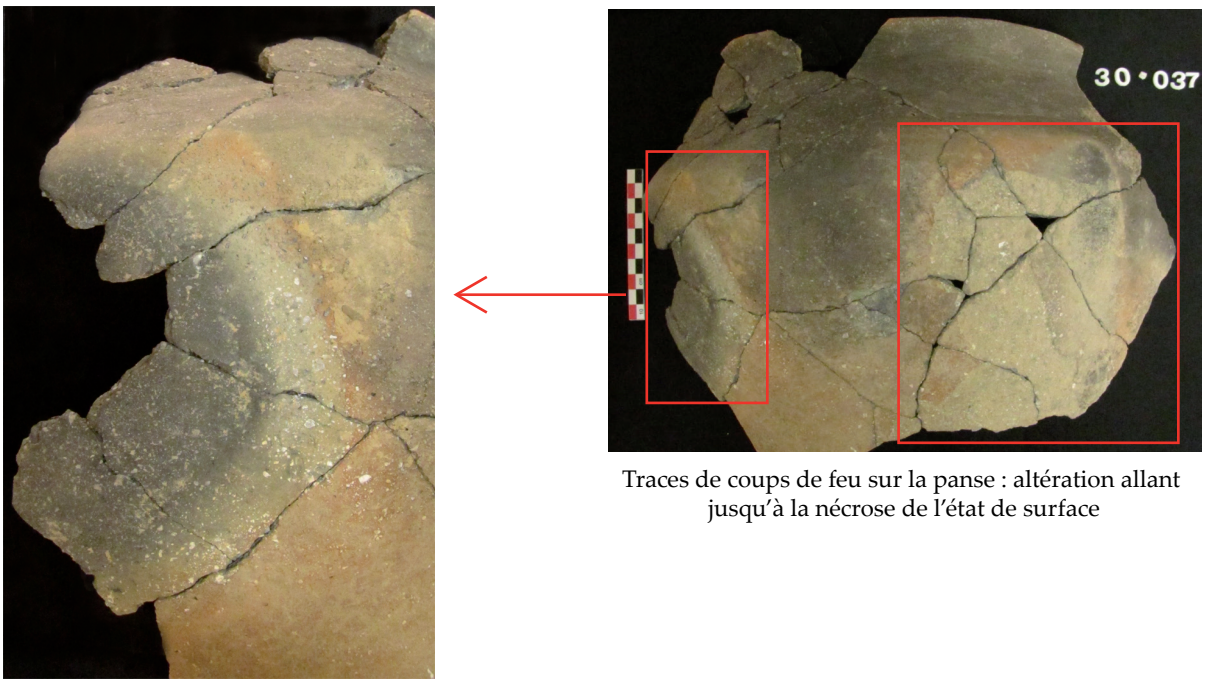
Usure du fond

Traces d'utilisation d'un pot :

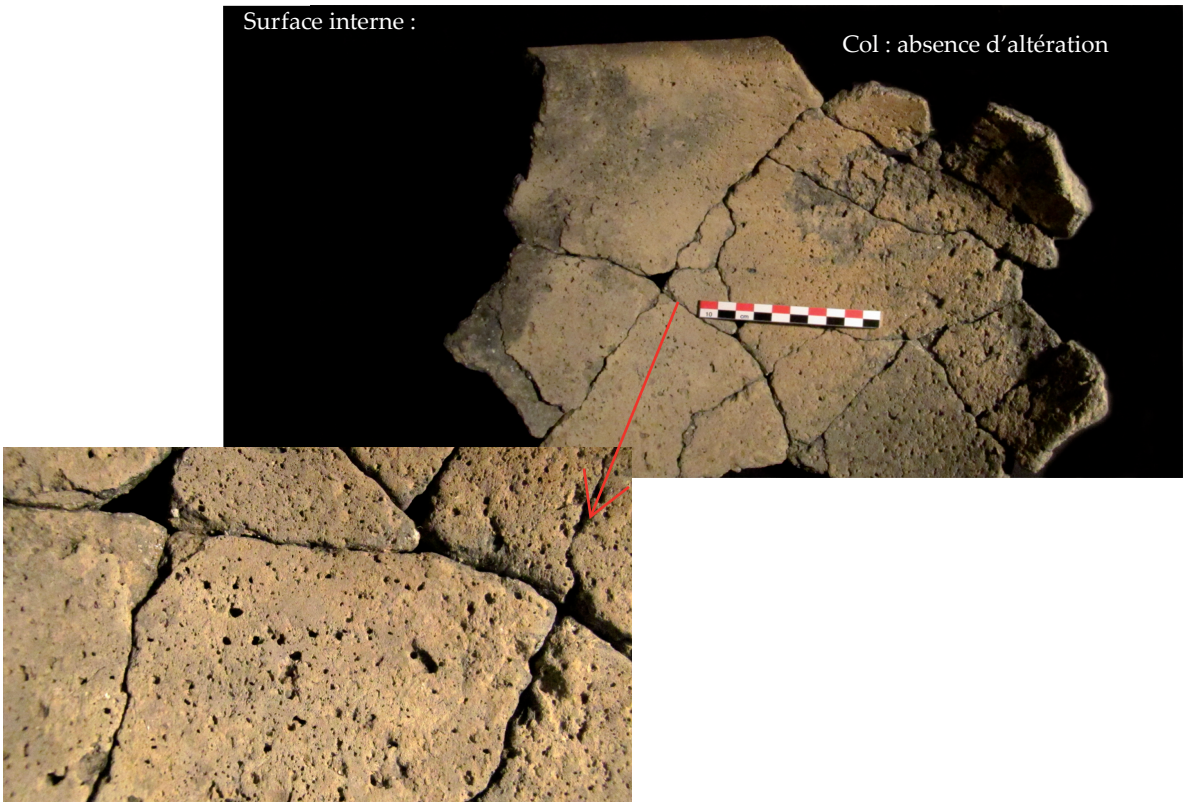


Photos des surfaces internes, externes et de la tranche d'un fond. Soumis de manière répétée à une source de chaleur, les éléments carbonatés visibles sur la surface externe ont pris une teinte grise. Sur la surface interne, de nombreuses vacuoles montrent la dissolution des inclusions carbonatées. Ce phènomène est d'ailleurs bien visible sur la tranche.

Fig. 8 - Exemples de traces d'altération, d'usure et utilisation sur la céramique du secteur D du Pôle d'activités du Griffon, (DAO et photos S. Normant).



Traces de coups de feu sur la panse : altération allant jusqu'à la nécrose de l'état de surface



Panse : présence de vacuoles dues à la dissolution des éléments carbonatés compris dans la matrice argileuse. Altération pouvant aller jusqu'à la desquamation de la surface.

Fig. 9 - Exemples de traces d'altération sur la céramique du vase 30-037, du secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO et photos S. Normant).

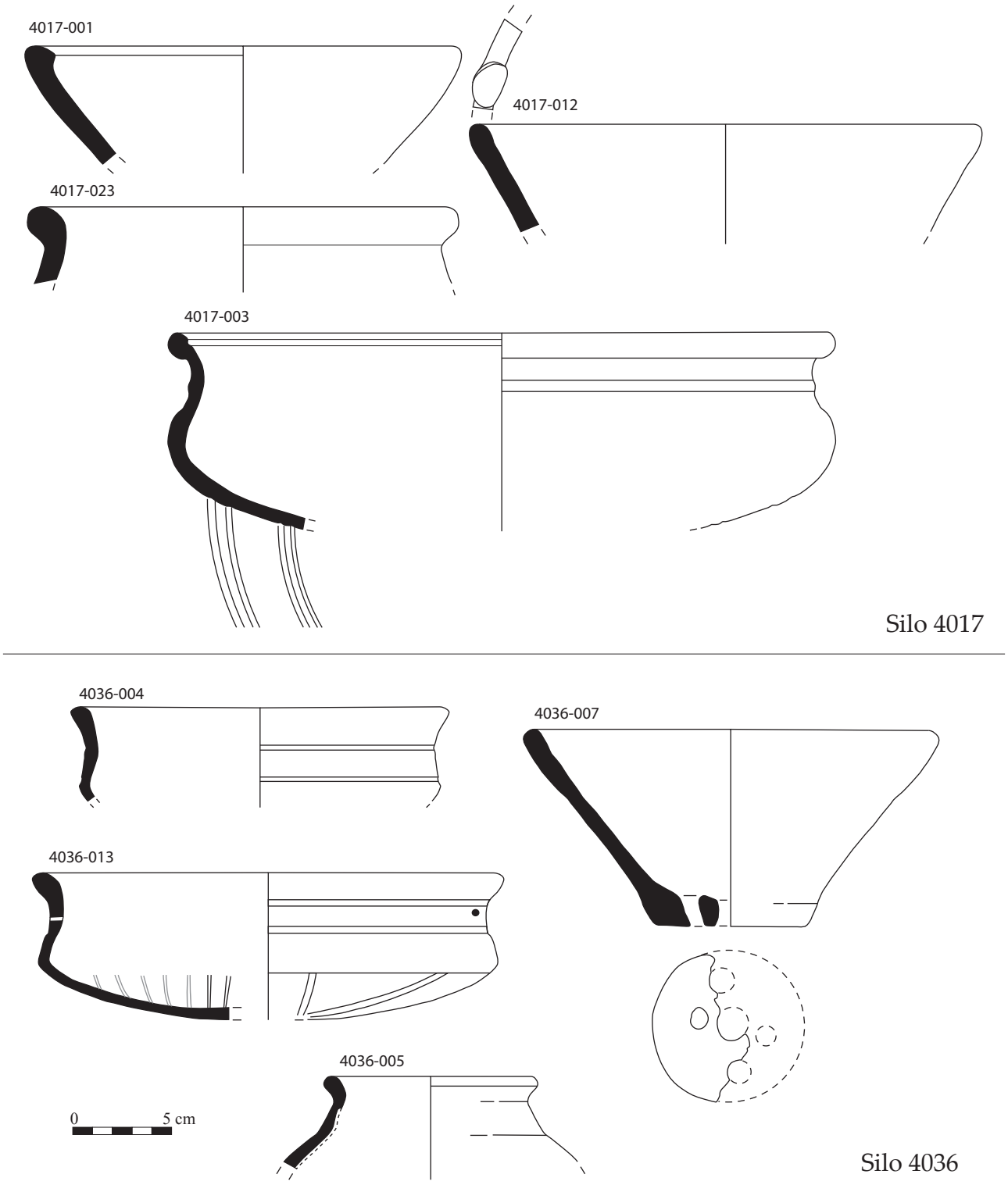


Fig. 10 - Sélection de céramiques des silos 4017 et 4036, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

individus présentent un col concave rectiligne à légèrement sortant avec un épaulement bas, une panse convexe et surbaissée. Ces individus ont une plus faible contenance (environ 1 litre).

Des formes basses à profil curviligne s'observent aussi (4017-003 par exemple). Les cols sont plus courts, concaves, souvent marqués par une baguette. Si la jonction entre le col et la panse peut être vive (rentrante) ou continue, l'épaulement est marqué, médian à bas. Il est suivi d'une panse convexe. Des cannelures peuvent rythmer la base de la panse. Le fond est ombiliqué. Un sillon labial interne s'observe dans quelques cas. Ces vases curvilignes montrent une facture soignée, une capacité volumétrique estimée entre 0,8 et 2,2 litres, ainsi qu'une altération quasiment systématique de la surface interne du col jusqu'au fond (dissolution des éléments carbonatés créant des vacuoles). L'ensemble de ces formes basses se répartit entre

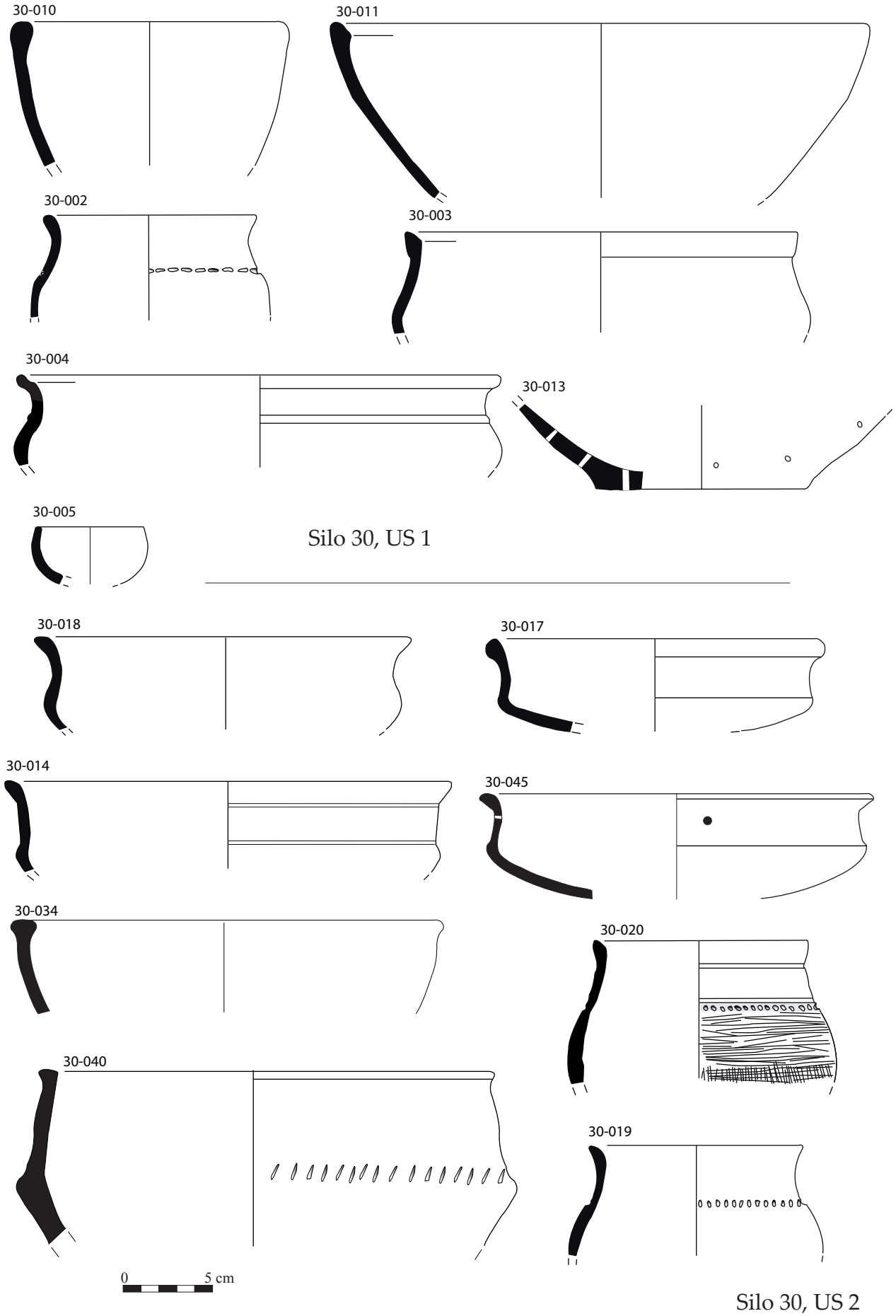


Fig. 11 - Sélection de céramiques du silo 30, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

les catégories de consommation, présentation/préparation. Les formes ayant un volume inférieur ou équivalent à 1 litre pourraient appartenir à la catégorie de la consommation.

Les vases les plus imposants restent mal connus, car il n'en subsiste bien souvent que le col. Seuls les vases trapus et de petites dimensions nous livrent quelques informations morphologiques. Cet état de fait renforce la perception incomplète que nous avons de la vaisselle. Les formes les mieux conservées présentent une ouverture large à rétrécie (fig. 12). Les cols sont hauts, concaves et droits. La panse est convexe et fermée. Les capacités volumétriques les plus modestes pourraient appartenir à la catégorie de la consommation (liquide ?), tandis que les plus grandes pourraient être destinées à la cuisson. La conservation de quelques encolures à ouvertures fortement rétrécies et de tailles importantes renvoie à des vases de stockage/présentation des liquides (fig. 13, 32-102).

On note l'absence de situle à panse impressionnée comme celle découverte sur l'établissement de Vermand (Lemaire 2000), plus commun dans le domaine funéraire.

Ce rapide tour d'aperçu des vases du secteur D révèle une appartenance dominante aux catégories de présentation/préparation de solides ou liquides. Quelques individus de faible capacité volumétrique (forme basse ouverte ou forme trapue à ouverture rétrécie) peuvent être destinés à la consommation. La part des céramiques dédiées au stockage est indigente avec seulement un *dolium* et deux autres individus pouvant être utilisés pour le stockage/présentation des liquides. La forte proportion de céramique de consommation et de présentation/préparation dans les niveaux de rejets de l'ensemble des structures renvoie à une vaisselle d'habitat, situé probablement à proximité immédiate. La production est certainement locale comme le suggère la présence de nombreux bioclastes présents dans les niveaux lutétiens accessibles à moins de 20 km du site.

Chronologie

D'un point de vue chronologique, le secteur montre là aussi une homogénéité certaine. L'ensemble des structures du secteur D se rattache à La Tène moyenne, et plus particulièrement La Tène C1, comme le montrent les comparaisons évidentes avec les corpus datés de cette période. En effet, l'ensemble des formes basses composites se retrouve sur les sites de Longueuil-Sainte-Marie "Le Vivier des Grès" et de Chevrières "La Plaine du Marais" (Oise), tous deux datés du milieu de La Tène moyenne (La Tène C1 ; Malrain & Pinard 2006). Des points de comparaisons s'effectuent aussi avec l'établissement de Vermand, même si celui-ci se distingue par la présence de situles habituellement retrouvées en contexte funéraire (Lemaire 2000). La forte proportion de décors faits au lissoir et la présence de surfaces rendues brillantes par brunissage ou polissage répété concordent avec cette proposition chronologique. Les formes hautes et trapues s'inscrivent dans le même cadre chronologique

La Tène C2/D1

Stéphanie NORMANT

Cette période de transition entre La Tène moyenne et La Tène finale n'est représentée que dans le secteur L, notamment avec des contextes céramiques issus de deux batteries de silos.

Le secteur L a livré une trentaine de faits rattachables à l'âge du Fer. Cette zone présente des silos avec des profils et des contenances divers, des structures sur poteaux plantés (grenier, aire de battage). Les ensembles céramiques proviennent de ces structures et leur origine détritique est avérée. Ils sont hétérogènes tant au niveau quantitatif que qualitatif. En effet, sur dix faits reconnus comme des silos, seule la moitié a livré des ensembles exploitables. Malgré un NMI-bord total de 285, peu d'individus permettent l'obtention d'un profil complet ou d'un diamètre. Avec un poids total de 17,9 kg pour 1 163 restes, l'ensemble de la céramique des silos souffre d'un fort taux de fragmentation.

Un silo, St. 6, supérieur en quantité et en qualité, a fait l'objet d'une étude poussée, tandis que les quatre autres les mieux pourvus, ont été étudiés plus rapidement.

La céramique du silo 6

Ce silo contenait 754 tessons pour 132 individus.

Caractérisation technologique des pâtes

La céramique a fait l'objet d'un examen à la loupe binoculaire ainsi que d'une analyse de lames minces. L'approche macroscopique est à l'origine d'une première proposition de classement des pâtes. Le classement repose sur deux éléments principaux : l'aspect de la matrice argileuse et les inclusions. S'il est difficile de trancher sur la présence naturelle de ces dernières dans la matrice argileuse, leur nature, leur densité et leur calibration participent au classement des groupes de pâtes. L'observation de ces différents critères a permis d'en dégager trois (fig. 14). En complément, une dizaine de lames minces a été réalisée sur l'ensemble du corpus du secteur L par Audrey Morigoni et Gilles Fronteau du GEGENA2 (Groupe d'Étude sur les Géomatériaux et Environnements Naturels, Anthropiques et Archéologiques - Université de Reims Champagne-Ardenne). Si la problématique

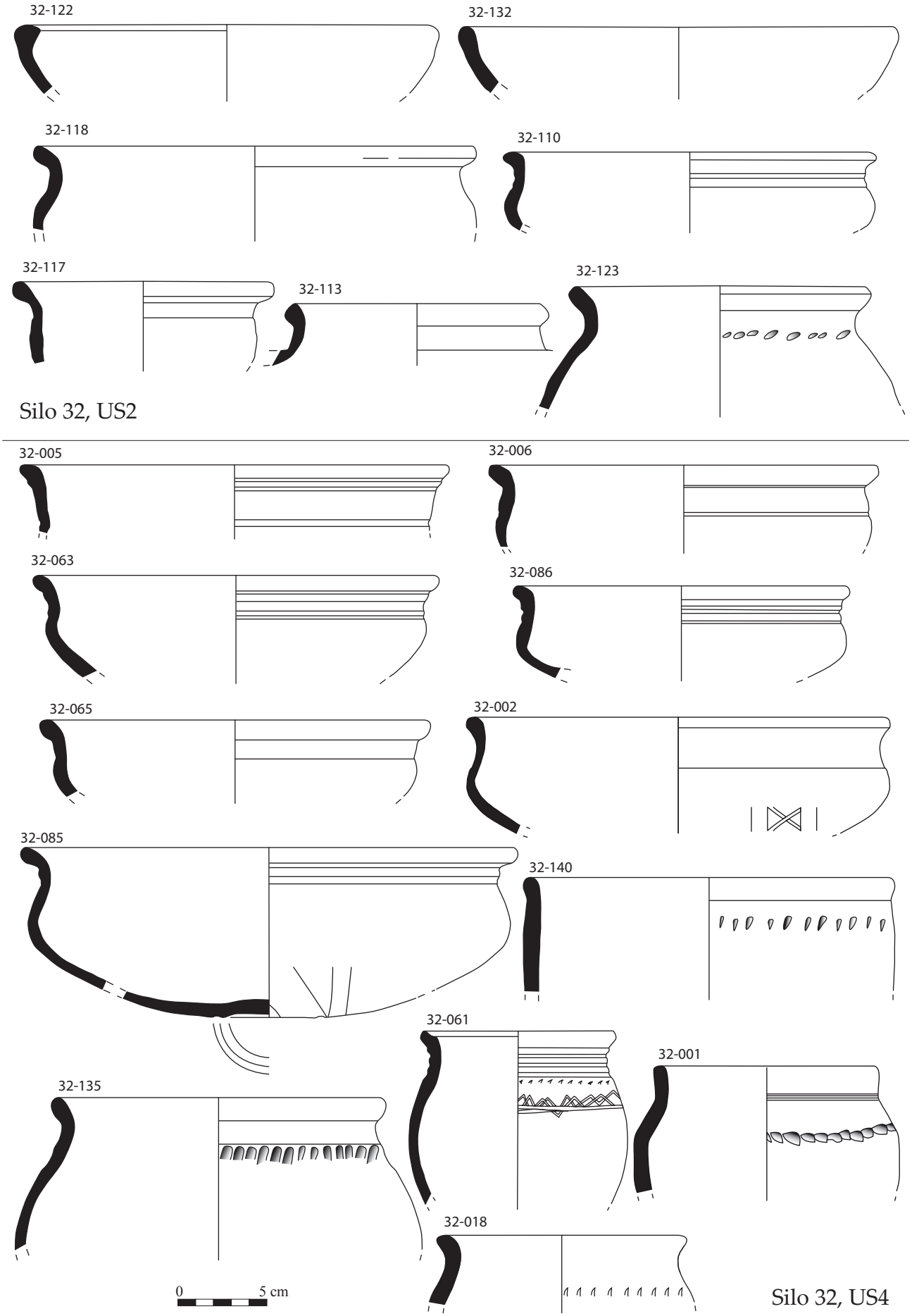


Fig. 12 - Sélection de céramiques du silo 32, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

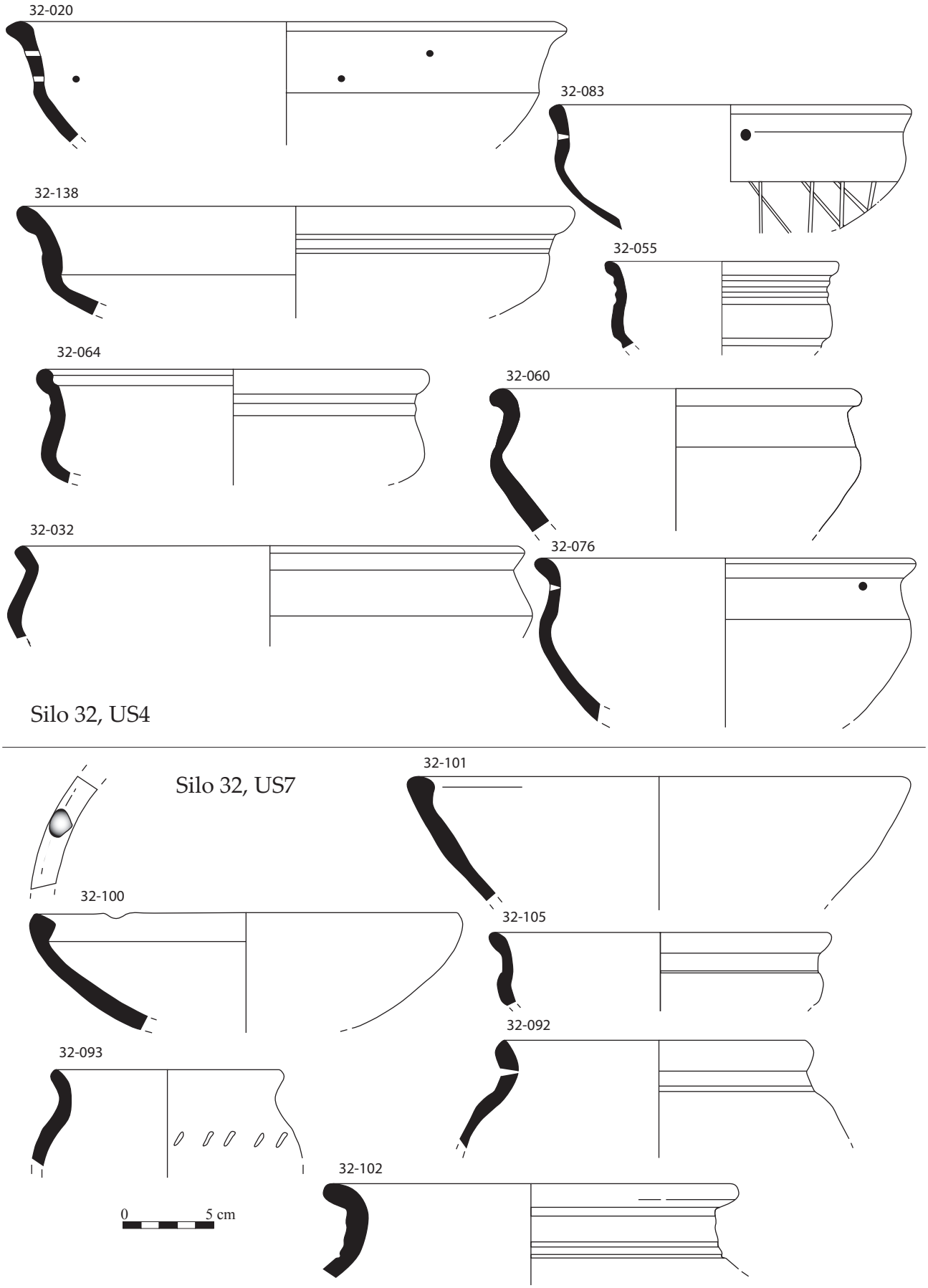


Fig. 13 - Sélection de céramiques du silo 32, US4 et US7, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

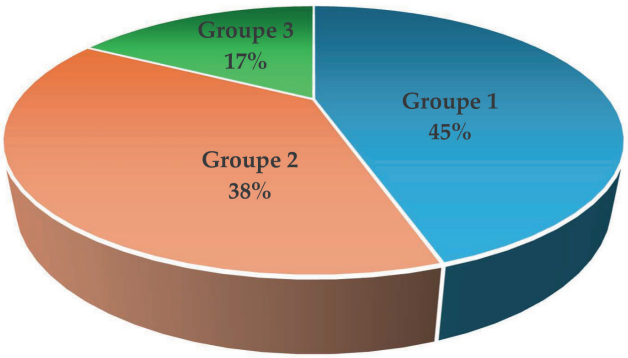


Fig. 14 - Répartition des trois groupes principaux de pâtes dans le silo 6.

principale est axée sur la provenance des matières premières, la réalisation des lames minces contribue à affiner les groupes préétablis.

- *Groupe 1* : les pâtes à dominante carbonatée (calcaire). Cet ensemble domine le corpus (45 %) et est divisé en trois sous-groupes :

- *Groupe 1a* : composé d'éléments carbonatés indéterminés non calibrés et à densité variable. Ce groupe se retrouve dans les céramiques grossières à semi-fines et notamment dans les formes basses simples (terrine) et les vases moyens à hauts (vases à profils en esse).

- *Groupe 1b* : correspondant aux pâtes bioclastiques. Les bioblastes sont majoritairement des nummulites, identifiables dans les niveaux inférieur et moyen du Lutétien, et sont accessibles à une vingtaine de kilomètres au sud et à l'ouest du site sur les terrains tertiaires. Ce groupe présente une variabilité au niveau de la calibration et se retrouve dans les céramiques grossières à semi-fines.

- *Groupe 1c* : éléments carbonatés de très faibles dimensions et souvent densément présents dans la matrice argileuse. On retrouve ce groupe dans les céramiques fines à semi-fines, notamment dans les formes basses composites.

- *Groupe 2* : pâtes très décantées avec des inclusions de faible taille. L'étude pétrographique indique qu'il s'agit de sable dolomitique formé à partir des bancs calcaires du Lutétien et accessible sous la butte témoin de Laon (étude Audrey Morigoni et Gilles Fronteau). Ce groupe est le plus faible numériquement.

- *Groupe 3* : pâtes mixtes comportant des éléments carbonatés et siliceux (quartz). Ceux-ci sont émoussés et offrent une gamme chromatique restreinte allant du blanc laiteux au rose orangé. Les tailles de ces inclusions sont peu variables (de 1 à 4 mm). Elles se retrouvent aussi bien dans les céramiques grossières, où aucun élément ne présente de calibration (groupe 3a), que dans les céramiques semi-fines à fines où une calibration fine est notable (groupe 3b).

Une corrélation assez nette est visible entre la calibration des dégraissants et la finesse des céramiques. Alors que la calibration des céramiques fines à semi-fines est régulière malgré une densité variable, celle des céramiques grossières est fluctuante. De manière anecdotique, des empreintes de végétaux sont visibles sur les tranches ou les surfaces.

La provenance de l'argile reste quant à elle sujette à discussion. Aucun élément discriminant n'a été observé dans la matrice argileuse (étude Audrey Morigoni et Gilles Fronteau). À tout le moins, vu l'origine des dégraissants notamment bioclastiques, nous pouvons supposer qu'elle est d'origine locale.

Le groupe 1 domine l'assemblage du silo St. 6, de peu devant le groupe 2.

La cuisson

Au sein de cette structure, une distinction dans les modes de cuisson est perceptible et peut être mise en corrélation avec le soin apporté à la facture des céramiques.

Si bon nombre des céramiques fines à semi-fines offrent une coloration qui va du gris au noir, révélatrice d'une cuisson en atmosphère réductrice, celle-ci n'est pas forcément constante sur l'ensemble du cycle de cuisson comme le montrent certains tessons. Elle est toutefois toujours présente lors de la phase finale avec notamment quelques cas d'enfumage en fin de cuisson. Ce procédé sature l'atmosphère de particules de carbone imbrûlées et très fines et crée une coloration noire assez homogène qui accroît l'étanchéité des récipients. Cette technique effectuée à basse température et difficile à maîtriser n'a été observée que sur les céramiques semi-fines à fines à la facture soignée.

Des coups de feu pouvant aller jusqu'à la nécrose, survenus lors de la cuisson, sont observables.

Caractérisation du façonnage et de la finition (traitement de surface et décors)

La reconnaissance du mode de façonnage est une donnée technologique importante, toutefois elle n'en demeure pas moins une question délicate. Les multiples modes de façonnage et la présence de stigmates de finition occultant les traces de montage sont autant de raisons qui incitent à la prudence. Toutefois, l'observation des macrotraces de façonnage indique la nette prédominance de la céramique non tournée (72 %), mais un façonnage mixte n'est pas exclu pour certains récipients. Les

finitions sont variées et interviennent à différentes étapes de la conception. La présence de stries horizontales résultant d'un mouvement rotatif indique l'utilisation d'un tour lent ou rapide lors la finition du traitement de surface.

Parmi les traitements de surface observés, on distingue le polissage noté P, le lissage (L), et la rugosité (R). Ils peuvent être soit disposés sur l'ensemble de la surface des récipients ou bien être bipartites. Le lot céramique montre une large prédominance du polissage qui s'observe sur l'ensemble des classes morphologiques. Il est réalisé par le passage d'un outil dur (un galet par exemple) lorsque le séchage est déjà avancé. Le degré de polissage montre des intensités variables. Quelques récipients attestent un brunissage effectué par rotation.

Sur les formes basses (de type écuelles, jattes), il se déploie sur une bonne partie des surfaces internes et externes (fig. 15).

Dans le cas de traitement de la surface bipartite, on le retrouve sur les terrines ainsi que sur les pots à profil en esse. Pour les terrines, il est visible sur l'ensemble de la surface interne et la lèvre tandis que, pour les profils en esse, il se limite à la surface interne et externe du col. De manière anecdotique, certains récipients montrent une alternance des zones mates (lissées) et brillantes (polies). Il peut aussi rythmer la panse (fig. 15, v9) ou souligner un col doté d'un décor plastique (fig. 16, v5). Outre l'aspect esthétique, ce traitement de surface vise l'accroissement de l'étanchéité des récipients et est donc en lien direct avec la fonction des vases. Si ce traitement de surface est plus courant aux périodes ancienne et moyenne du Second âge du Fer, la disposition des zones concernées par le polissage n'est pas sans rappeler celle des enduits observés sur les céramiques du site de Bazoche-sur-Vesles "Les Chantraines" (Gransar & Pommepuy 2005). Pour les vases à profil en esse, la bipartition du traitement de surface est soulignée par une ligne d'incisions ou de digitations obliques de taille et de soin variables. Celle-ci est située à la jonction du col et de la panse ou directement sur l'épaulement.

Quelques vases (formes hautes et moyennes) montrent un lissage au niveau de la panse (fig. 16). Réalisé à la main mouillée, à l'aide d'un estèque ou d'un morceau de cuir avant séchage, il présente des degrés de soin variables. Pour les formes basses simples, la panse est rendue rugueuse par grattage ou frottage. Enfin, de manière anecdotique, quelques fragments de panse présentent des traces de peignage.

Des décors lissés linéaires sont visibles sur la surface externe des formes basses complexes (écuelles et jattes) et sur la panse d'un vase haut (fig. 16, v10). Essentiellement observés, ils sont le plus souvent rayonnants ou composent un quadrillage (fig. 15, v2 ; fig. 16, v22, v31).

Les traces d'altérations, d'usures et d'utilisations (fig. 17)

Le lot est remarquable par la faiblesse des altérations taphonomiques, ce qui rend plus aisée l'observation des états de surfaces, des traces d'altérations, d'usures et d'utilisations. Parmi les traces liées à la vie et l'utilisation du récipient, on note la présence d'usure sur les fonds et de trous faits après cuisson, situés de manière aléatoire sur la panse, pouvant correspondre à des réparations. De manière anecdotique, des restes d'un enduit noir (goudron végétal ?) sont visibles sur les surfaces externes et internes de deux fragments de fond.

La plupart des formes ouvertes montre une altération de la surface interne plus ou moins marquée. Elle se caractérise par la présence de vacuoles créées par la disparition des inclusions présentes dans la pâte sous l'action d'une matière acide, et se manifeste jusqu'au niveau du col. L'utilisation de ces récipients pour contenir de la saumure est l'hypothèse la plus probable.

Un lambeau de dépôt blanc d'épaisseur irrégulière sur la paroi interne d'un tesson peut s'apparenter à un dépôt calcaire résultant d'une chauffe répétée d'eau. Deux autres tessons montrent des dépôts de carbonisation sur la surface interne au niveau du col, qui peuvent résulter de la transformation d'aliments (caramels alimentaires).

Le corpus du silo 6

La caractérisation de ce corpus repose sur l'analyse morphologique des différents segments des céramiques tout en tenant compte des aspects technologiques développés dans les paragraphes précédents. Au vu de la faiblesse numérique du corpus, la définition des catégories morphologiques se fonde sur une première distinction entre formes basses et formes hautes. Celle-ci est fondée sur le rapport entre la hauteur et le diamètre maximum (fig. 18). Des sous-groupes sont définis à partir des segmentations des vases en fonction des points de rupture (le col, la partie haute de la panse, la partie basse de la panse). Le diamètre d'ouverture des formes basses coïncide souvent avec le diamètre maximum indiquant des récipients ouverts. À l'inverse, les formes hautes sont fermées avec un diamètre maximal du corps supérieur à celui d'ouverture (Balfet *et al*. 1989).

Dans une logique de répartition des récipients dans les traditionnelles catégories fonctionnelles (préparation/présentation, consommation, stockage), chaque catégorie est accompagnée d'une description

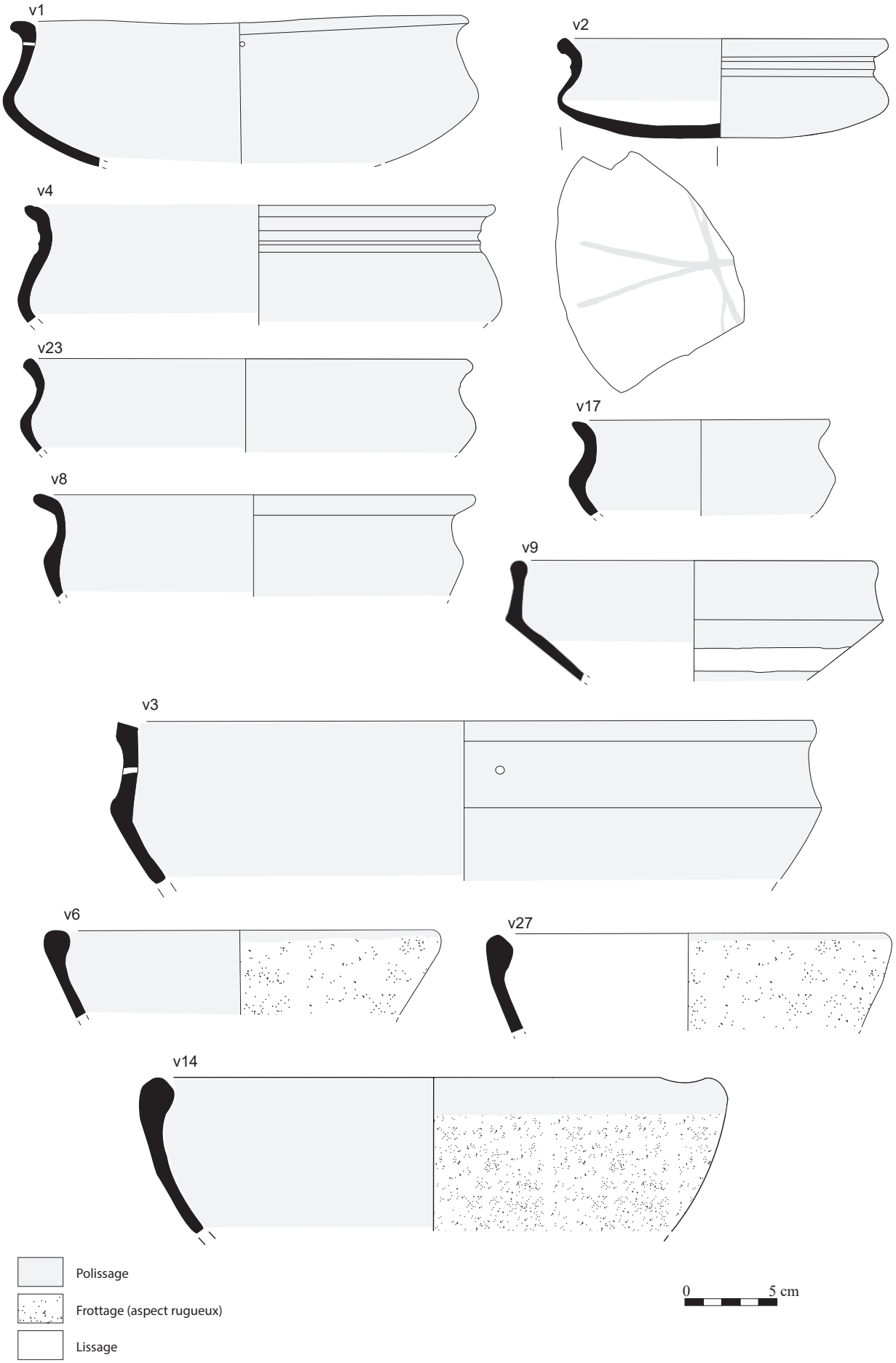


Fig. 15 - Mobilier céramique du silo 6, secteur L du Pôle d'activités du Griffon, 1/2 (DAO S. Normant).

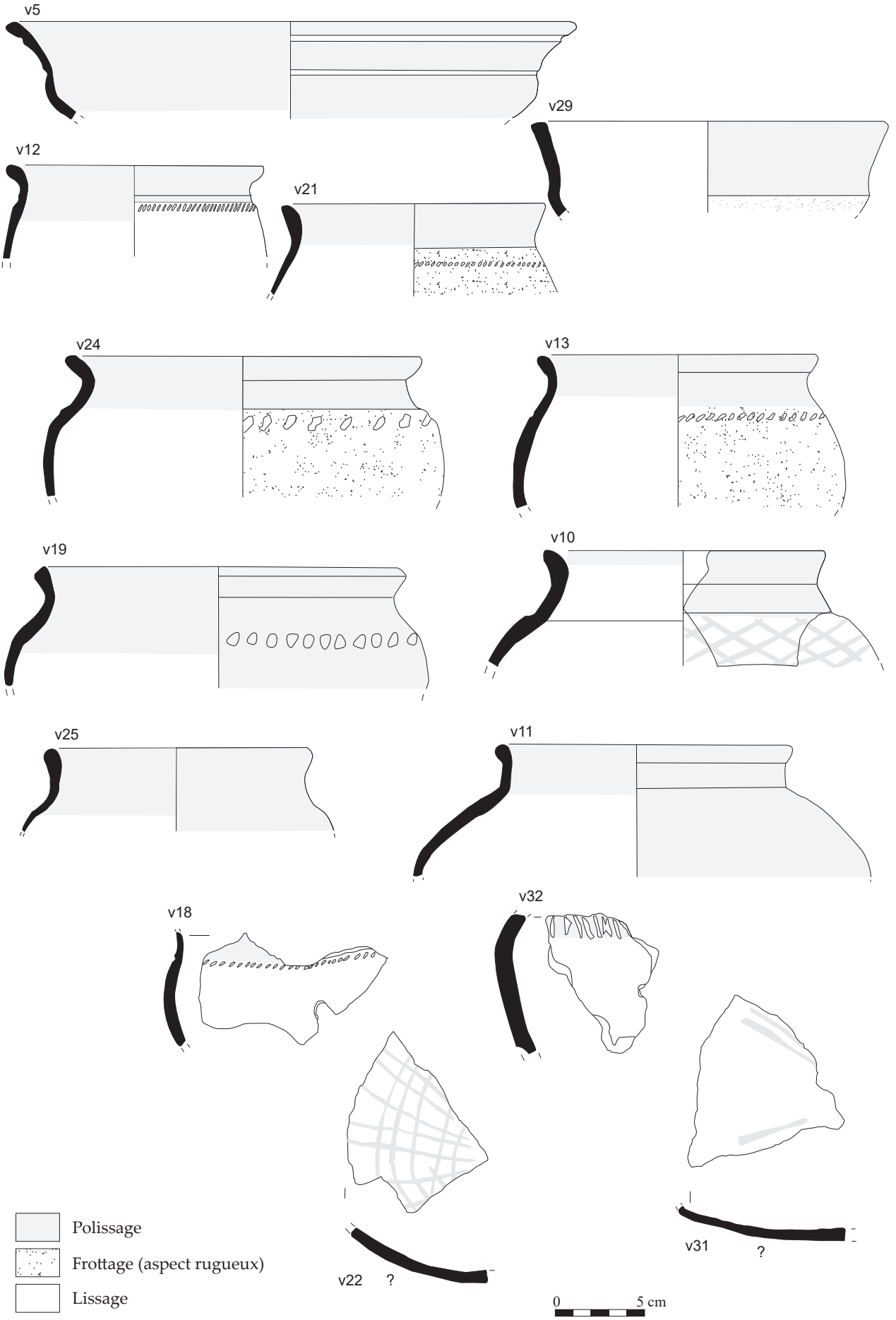
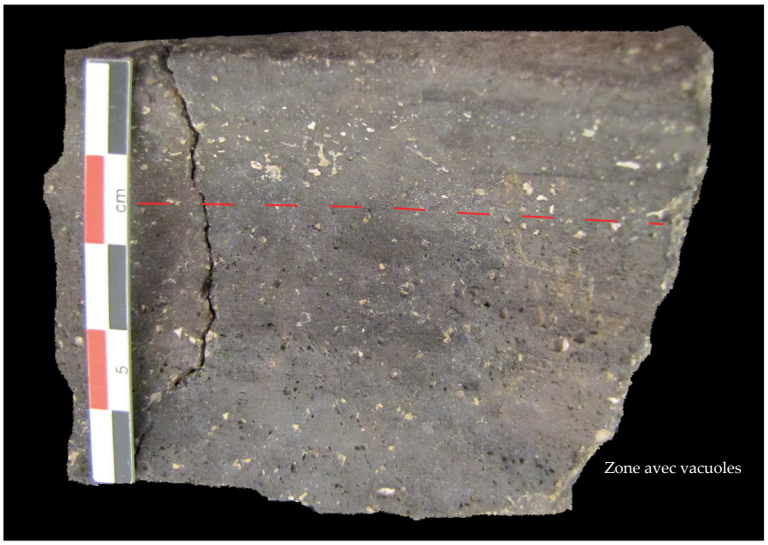
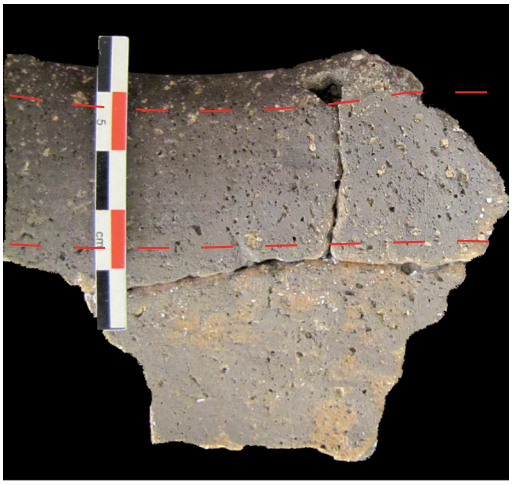


Fig. 16 - Mobilier céramique du silo 6, secteur L du Pôle d'activités du Griffon, 2/2 (DAO S. Normant).



Dissolution des inclusions carbonnatées (surface interne du récipient) : altération due à un contenu acide (de type bouillie de végétaux)

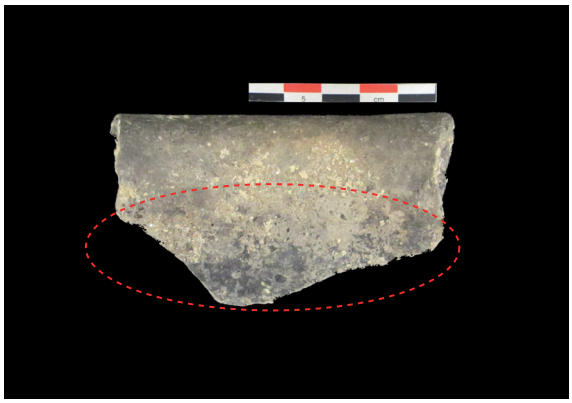


Lèvre : zone sans altération

Col : présence de vacuoles (disparition des inclusions)

Panse : présence de vacuoles et surface desquamée

Altération de la surface interne d'un récipient fermé due à la saumure.



Dépôt de carbonisation ne dépassant le col (surface interne)



Dépôt calcaire (surface interne)

Fig. 17 - Altérations observées sur les céramiques du silo 6, secteur L du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

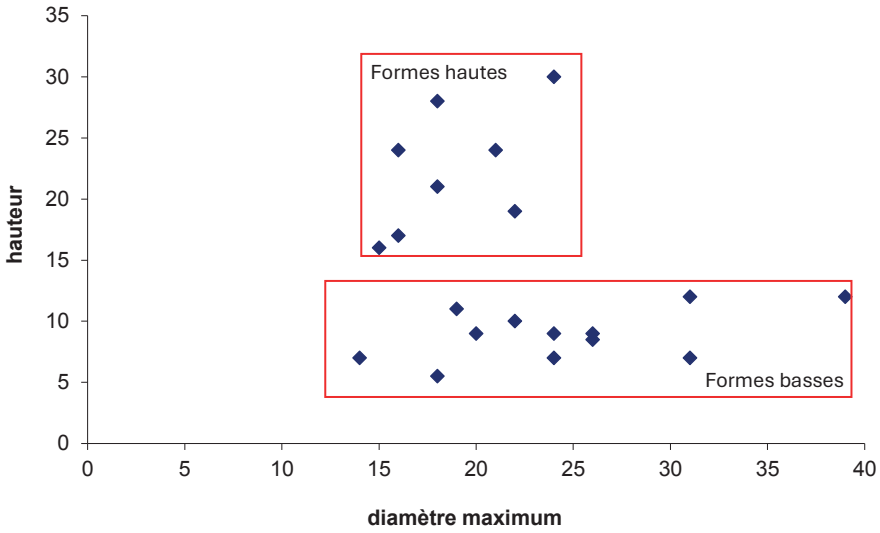


Fig. 18 - Répartition des formes hautes et basses à partir du rapport entre diamètre maximum (Dm) et hauteur (H).

visant à faire un rapprochement entre les données morphologiques et la fonction des vases. Ainsi, on emploie pour les formes basses composites (à épaulement ou carène) les termes d'écuelle ou de jatte - les premières étant moins profondes que les secondes -, de terrines pour les formes basses simples à paroi rectiligne ou curviligne et bord rentrant. Pour les vases moyens et hauts, on distingue deux ensembles : les vases moyens à parois rectilignes (pot) et les vases à profils en esse.

Les formes basses

Moins soumises à la fragmentation, elles dominent numériquement le lot et sont ouvertes. Les formes basses simples présentent une facture grossière tandis que les formes basses composites correspondent à des céramiques fines à semi-fines. On note l'absence de fond à ombilic dans le corpus.

• Formes ouvertes simples

Les formes ouvertes simples sont composées de récipients sans segmentation, à panse légèrement curviligne, les terrines. Elles présentent toutes une lèvre légèrement rentrante et épaissie. Cette caractéristique renvoie à l'utilisation de liquide, hypothèse renforcée par le traitement de surface. En effet, l'étanchéité de ces récipients a été augmentée par un polissage qui se déploie sur la paroi interne et la lèvre. La panse, quant à elle, est traitée par frottage ou grattage pour obtenir un rendu rugueux, facilitant la préhension du récipient (fig. 15, v6, v14). Ces terrines sont pour la plupart de facture grossière. Anecdotiquement, la lèvre peut porter de légères dépressions faites au doigt avant séchage.

• Formes ouvertes composites

Les formes ouvertes composites montrent une variété morphologique. Les ouvertures des vases sont comprises entre 16 et 38 cm et une distinction est visible entre les formes les plus basses avec une profondeur ne dépassant pas 7 cm et celles atteignant 12 cm (fig. 18). Il s'agit d'écuelles, de jattes ou d'assiettes. Les récipients sont essentiellement bitronconiques. Les panses sont fortement galbées ou bien à carène plus ou moins aiguë. Pour la plupart, les cols sont courts, concaves, parfois droits. Ils peuvent être rythmés par des décors plastiques qui sont soit en relief (moulure, fig. 15, v2) soit en creux (sillons, fig. 15, v4 ; fig. 16, v5). Les lèvres sont saillantes et montrent une forte variabilité : elles peuvent être épaissies, arrondies, amincies, droites, ourlées.

Des décors au lissoir sont visibles sur la surface externe des fonds des écuelles (fig. 15, v2 ; fig. 16, v31). Aucun enduit ou trace de ligatures n'est visible sur les céramiques, seul un trou vient indiquer la réfection d'un récipient.

La présence d'un traitement soigné sur les surfaces internes et externes est notable sur l'ensemble de cette classe morphologique. La nette prédominance du polissage est à mettre en relation avec la fonction des vases. Cette action vise à étanchéifier la surface et à la préserver de certains contenus à l'effet corrosif. La surface interne de plusieurs céramiques est marquée par des vacuoles. Celles-ci résultent de la dissolution des inclusions carbonatées comprises dans la matrice argileuse et ne dépassent pas une limite horizontale au niveau du col. Cette observation renforce l'idée d'une utilisation régulière de ces récipients pour contenir des matières acides et liquides (par exemple certains végétaux bouillis). Ces stigmates corroborent l'attribution de cet ensemble à la vaisselle de préparation et présentation.

Les formes moyennes et hautes

Sous la dénomination de vases moyens et hauts sont réunis divers profils. Les pots les plus

modestes en hauteur et en ouverture présentent une panse rectiligne, tandis que les récipients les plus volumineux offrent des profils plus accentués et sinueux. Les panses sont globulaires, piriformes, éventuellement à ressaut (fig. 16). Les cols sont courts, curvilignes ou verticaux. Les bords sont tous éversés tandis que la forme des lèvres montre une grande diversité : elles peuvent être épaissies, droites, toriques. La jonction col/panse de certains récipients est soulignée par un décor d'incisions obliques. Les pots concernés par ce décor offrent un traitement de surface bipartite (poli/rugueux, poli/rugueux, lissé/rugueux). Ce décor et ce traitement de surface se déploient autant sur les céramiques grossières que sur les plus fines.

On note l'absence de pots ovoïdes à bord rentrant bien connus dans des contextes d'habitat à La Tène D1 et de grands vases de stockage.

Les fonctions

Pour distribuer les céramiques dans les différentes classes fonctionnelles traditionnellement reconnues (consommation, présentation/préparation et stockage), le volume (en litres) et l'indice Ouverture/Hauteur (en centimètres) ont été calculés. À l'instar des sites de la moyenne vallée de l'Oise, cette démarche permet une distribution graphique des récipients selon le degré d'ouverture et la capacité de contenance des céramiques (Malrain & Pinard 2006). Le calcul du volume se fonde sur une décomposition en formes géométriques simples selon les segmentations des récipients. Celles-ci déterminent le nombre de troncs de cône présents (1, 2 ou 3). Le volume de chaque tronc de cône est calculé à partir de la formule suivante : $(\pi H/3)(R^2 \times r^2 \times Rr)$(Rigoir 1981, p. 193). Les mesures de la hauteur et des différents rayons ont été prises à partir des dessins sur la surface interne afin de ne pas intégrer l'épaisseur des parois au volume total. Il s'agit évidemment d'une estimation, les mesures provenant de vases complets ou partiels (fig. 19).

Cette démarche a permis de constater plusieurs ensembles correspondants à des groupes fonctionnels. Les récipients bas et ouverts se répartissent dans les catégories de consommation et présentation, tandis que les formes hautes et moyennes correspondent à la préparation. Cette dernière catégorie se divise en deux groupes : les formes les plus fermées sont interprétées comme liées à la préparation de liquides, les plus ouvertes sont dédiées aux solides. On note l'absence de vases avec une grosse capacité de stockage (de type *dolium*) ainsi que la faiblesse des récipients destinés à la consommation et l'absence de gobelet.

Le corpus des autres silos

Quatre autres silos ont fait l'objet d'une rapide étude : F15012, F14028, F15037 et F15039 (leur étude et les planches sont placées dans le catalogue numérique de sites). Ils se caractérisent par un taux de fragmentation plus important que le silo St. 6, et un état de surface fortement altéré. D'origine taphonomique ou imputable à un lavage trop vigoureux, cette altération ne permet pas la reconnaissance des modes de façonnage ou des finitions mis à part quelques individus. L'assemblage montre des similitudes avec celui du silo St. 6, notamment au niveau des jattes à bord rentrant, dans les silos F15012 et F15039, de la jatte à profil en esse et baguette sur le col dans F15028 ou encore des pots à col court tronconique ou concave souligné d'une ligne d'impression, dans F15037 et F15039.

Chronologie

Stéphanie NORMANT & Amélie CORSIEZ

Le travail effectué par Patrick Pion dans le cadre de sa thèse sur les sites d'habitat de la vallée de l'Aisne (territoire des Suessions et des Rèmes) datés entre La Tène C2 et le début de la période augustéenne est un référentiel incontournable (Pion 1996b). L'importance des ensembles traités,

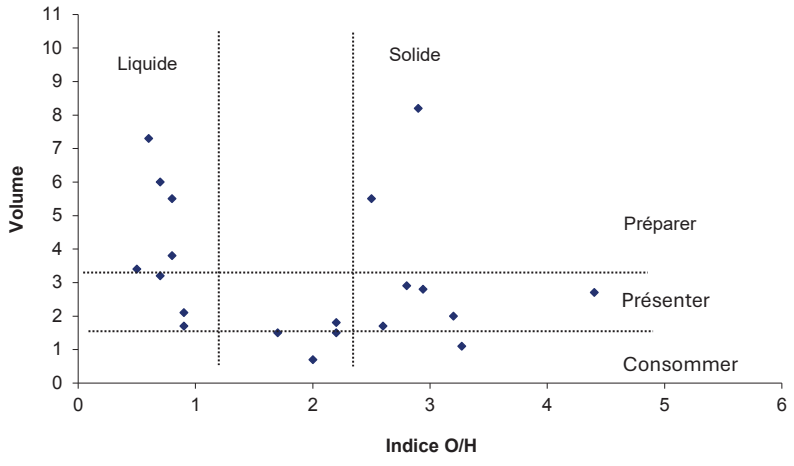


Fig. 19 - Répartition des récipients entiers et reconstitués dans 3 catégories morpho-fonctionnelles.

auxquels sont associés du matériel métallique bien daté (fibules, monnaies) et des céramiques d'importation, procure des points d'ancrage chronologiques non négligeables.

Les formes basses composites mises au jour dans le secteur L trouvent des comparaisons avec les sites de l'étape 2 définie par Patrick Pion (-150 à -120 av. J.-C.) comme Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" ou Nizy-le-Comte "Terrain de sport" (Ben Redjeb 1987 ; Pion 1996b). C'est le cas de l'écuelle tronconique ouverte au col court mouluré (fig. 15, v2 et v4) qui trouve un parallèle direct avec les types 104N (Pion 1996b, pl. 4 n° 1) et 205N (Pion 1996b, pl. 12 n°1). D'autres récipients trouvent des comparaisons dans des contextes datés de La Tène C2/D1, comme la jatte à large ouverture éversée et col encadré de rainures V5, à Verberie "La Plaine d'Herneuse II" (Malrain & Pinard 2006, fig. 75, 78). D'une manière générale ces jattes, plus fréquemment à col droit, sont caractéristiques de La Tène moyenne. Les formes basses composites, bien que présentant des profils sinueux, ne montrent pas encore le rétrécissement très marqué de l'ouverture qui accompagne une lèvre éversée et s'observe à la fin de La Tène.

Les récipients bas sans segmentation et à bords rentrants (terrine) sont présents sur certains sites de la vallée de l'Oise dès La Tène moyenne C1 à Chevrières "La Plaine du Marais" (bât. 3, état 1 ; Malrain & Pinard 2006, fig. 80) ou à Longueil-Sainte-Marie, "Le Vivier des Grès" (bâtiment 1, état 1 et 2) et se poursuivent à La Tène C2/D1, comme dans le bâtiment 3 du site de Verberie "La Plaine d'Herneuse II", daté de La Tène C2/D1 (Malrain & Pinard 2006, fig. 73).

Pour les vases hauts et moyens, la présence d'individus avec un décor de lignes d'incisions à la jonction col/panse s'observe sur une longue période, mais la morphologie des récipients concernés (col court, profil sinueux, présence de ressaut) s'inscrit dans les mêmes calages chronologiques que les formes basses.

L'usage du tour, s'il est avéré, est loin de dominer la production. Reconnu pour le façonnage de quelques individus et la finition de nombreux récipients, sa faible représentation au sein de cet ensemble est interprétée comme un critère d'ancienneté. En effet, il ne devient majoritaire que progressivement, vers les étapes les plus récentes de La Tène. À cela s'ajoute l'absence de Dressel 1a qui apparaît sur plusieurs sites de la vallée de l'Aisne dès l'étape 2 de P. Pion (entre 150 et 120/110 av. n.è.) pour les ensembles les plus anciens.

L'ensemble des observations chronologiques réalisées oriente une datation durant la période de transition La Tène C2/D1.

La Tène D1

Amélie CORSIEZ & Stéphanie NORMANT

Deux secteurs ont livré des ensembles datés de La Tène finale. Il s'agit de la zone d'ensilage du secteur C et de la ferme du secteur G, qui a connu une occupation jusqu'au III^{e} siècle. Les deux sites ont été étudiés de manière différente et seront traités chacun indépendamment, avec toutefois une mise à jour comparative pour le secteur C.

Le secteur G

Amélie CORSIEZ

Le secteur G possède une phase qui peut être datée de La Tène D1. Elle a été étudiée en même temps que l'ensemble du site gallo-romain, avec la même méthodologie, ce qui a permis de mieux percevoir l'évolution de la céramique entre La Tène finale et le tout début de la période augustéenne. La céramique est issue notamment des fossés de l'enclos au niveau du portique d'entrée monumental et dans le silo F7120. En tout, 2 115 tessons ont été mis au jour, dont 167 individus (l'intégralité des planches est placée *infra* dans « Fiches-sites »).

Les catégories et groupes de pâtes

Cinq catégories ont été mises en évidence, la plus importante étant celle de la céramique modelée, suivie par la céramique modelée fine qui peut être rattachée plus particulièrement à la vaisselle de consommation (tab. 8). Cette céramique non tournée (MDF et MD) s'élève à 92,2 % de l'effectif des individus. Quelques tessons tournés au tour rapide sont classés en céramique protohistorique tournée (PTB), qui sert à cuire les aliments (caramels alimentaires, surfaces rugueuses), et en proto *terra nigra* (PTN), utilisée pour le service à table. La céramique tournée est connue dans les ensembles protohistoriques régionaux dès La Tène C2, dans des proportions infimes qui ne vont cesser de croître jusqu'à la période romaine (Pion 1998).

Une typologie propre au secteur G du Griffon a été mise en place lors du rapport de fouilles. Les typologies de la céramique modelée et de la céramique modelée fine ont été réunies en une seule. En effet, bien que certains types soient uniquement présents dans l'une ou l'autre catégorie, plusieurs autres se retrouvent aussi bien en céramique

Catégorie	NR	NMI	% NMI
PTN	37	3	1,8
MDF	330	22	13,2
PTB	14	1	0,6
MD	1623	132	79
MD-DO	110	9	5,4
Indét.	1	0	0
Total	**2115**	**167**	**100**

Tab. 8 - Proportions de catégories du secteur G, basé sur le nombre d'individus bords.

Type	Description	Catégorie	Groupe de pâte
Les formes basses			
LZG Ec1	Écuelle à profil caréné, court col et lèvre débordante sur l'extérieur	MD	A1
LZG Ec2	Écuelle à profil caréné, col oblique haut et bord arrondi débordant en pointe	MD	A1, B
LZG Ec3	Écuelle basse à profil caréné, col droit ou légèrement oblique, lèvre en boule	MDF	B, C
LZG J1a	Jatte à profil en esse à carène aiguë	MD, MDF	A1, A3, C
LZG J1b	Variante, jatte à profil en esse aplati, carène aiguë, col court	MD	A1
LZG J2a	Jatte à profil en esse, carène arrondie	MD, MDF	A1, A3, B
LZG J2b	Jatte à profil en esse et carène basse arrondie, profil plus court, décor	MD	A1, A2
LZG J3	Jatte à profil en esse sinueux, bourrelet sur le col	MDF	-
LZG J4	Jatte carénée à col ondulé droit et carène mousse	MD, MDF	A1, A2
LZG J5	Jatte carénée à carène aiguë, panse aplatie, arêtes sur le col	MDF	A1
LZG J6	Jatte à profil en esse, col séparé de la panse par un ressaut, épaulement arrondi	MDF	C
LZG J7	Jatte hémisphérique à petite lèvre débordante, profil légèrement sinueux	MD	A1
Les formes hautes			
LZG P1	Pot à col concave à liaison continue avec la panse (P1a) ou ressaut (P1b), col ou dessous du col décoré ou non	MD	A1, A2, A3, C
LZG P2	Pot à court col concave, séparé de la panse par un léger ressaut, souligné par un décor	MD	A1
LZG P3	Pot à haut col concave, séparé de la panse par une carène décorée	MD	A1
LZG P4	Pot à bord allongé oblique, pas de col, liaison angulaire avec la panse	MD	A1
LZG P6a	Pot à col concave souligné par une baguette	MDF	-
LZG P6b	Pot à col concave souligné par une série de baguettes encadrant une bande de décor élaboré	MDF	A1
LZG P7	Variante de P6 avec lèvre en bobine	MDF	A1
Les vases de stockage			
Aisne2 DO1	Haut col concave, lèvre évasée ondulée sur le dessus	MD-DO, DO	A3
LZG DO1	Long bord oblique, col tronconique, épaulement décoré	MD-DO	A1

Tab. 9 - Typologie de la céramique de l'horizon La Tène D1.

modelée qu'en céramique modelée fine (il s'agit en effet souvent des mêmes formes, des mêmes techniques de montage, voire de finition). Nous n'avons pas utilisé de typologie à code numérique descriptif, mais une typologie simple associant la forme générale du récipient par une lettre (écuelle, jatte, pot, *dolium*) et son aspect typologique par un numéro unique (tab. 9).

La typologie, ainsi que la chronologie et les groupes de pâtes sont traités ensemble dans ce chapitre.

La céramique modelée fine (MDF)

Il s'agit d'une céramique montée à la main, sans l'aide du tour rapide, le plus souvent au colombin. Elle se distingue de la céramique modelée commune par un traitement de surface fin, avec des parois plus fines et un dégraissant fin, parfois peu visible à l'œil nu. Les surfaces sont lissées à l'extérieur totalement pour les formes fermées et à l'intérieur et l'extérieur pour les formes basses ouvertes. Certains vases sont lissés très finement (polis) avec une surface presque totalement fermée, d'autres le plus souvent présentent encore les traces du brunissoir, irrégulières. Les couleurs sont des dégradés de brun pouvant aller jusqu'au noir. Dix types ont été mis en évidence, dont la plupart ne sont présents qu'à un exemplaire. Le plus abondant est l'écuelle LZG Ec. 3 (4 individus), suivie par LZG J1a avec deux individus.

LZG-Ec3 (fig. 20, 1-2) : forme à profil caréné, lèvre en boule ou arrondie à peine marquée, paroi supérieure droite.

LZG J1a (fig. 20, 3) : jatte à profil en esse et court col que l'on retrouve dans la structure 16 de Berry-au-Bac "Chemin de la Pêcherie" datée de l'étape 2 de la vallée de l'Aisne (LTD1a), dans l'état 4 du site de Missy-sur-Aisne "Le Culot" daté de l'étape 3 de

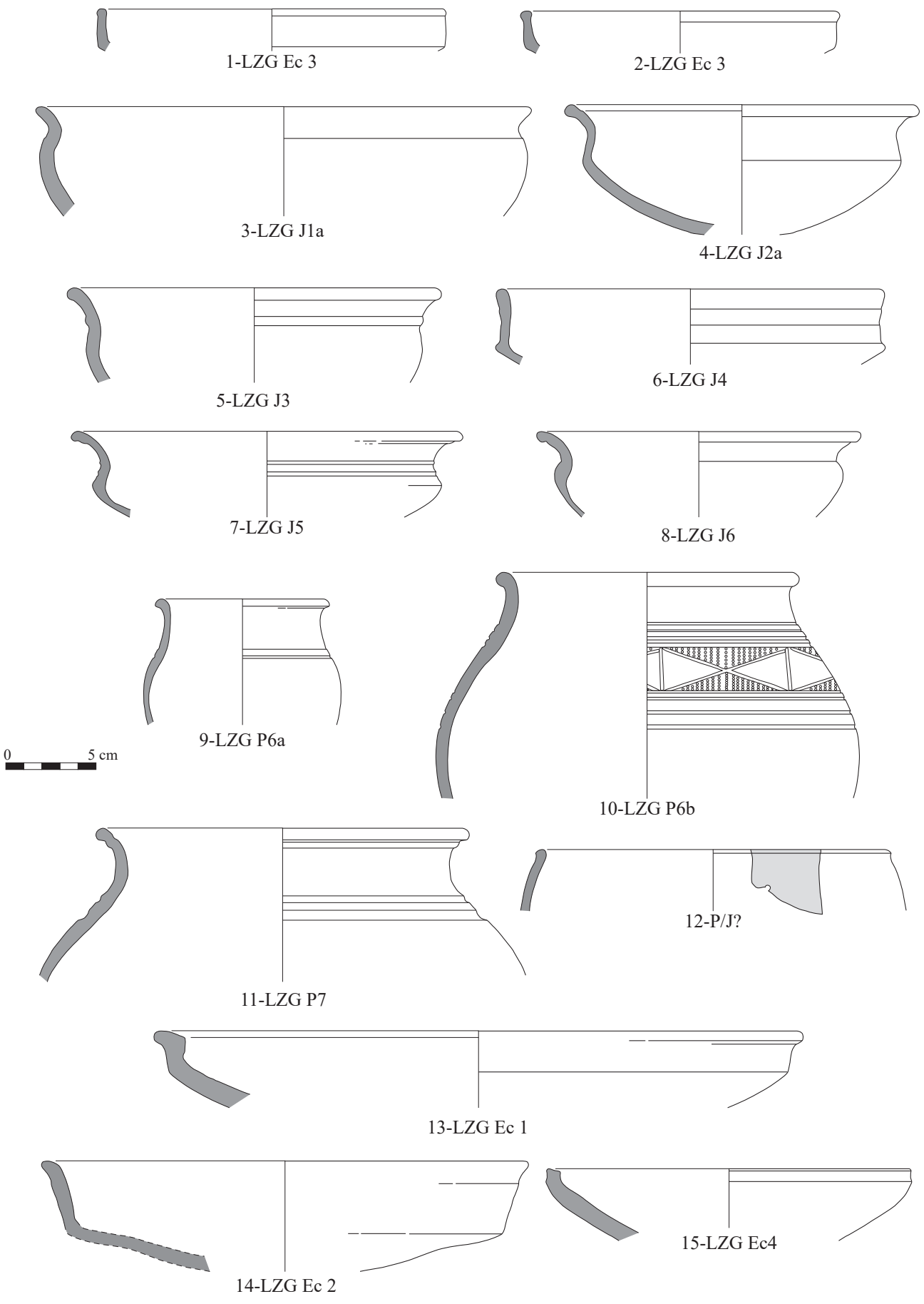


Fig. 20 - La céramique de l'horizon La Tène D1 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon : MDF-1 à 12 ; MD-13 à 15 (DAO A. Corsiez).

la vallée de l'Aisne, soit de La Tène D1 (Pion 1996b p. 77 fig. 28), ainsi que dans le site de Jaux "Le Camp du Roi" à la même période (Malrain & Pinard 2006, p. 132-133). On la retrouve également dans les phases B et C de la nécropole de Bucy-le-Long, "Le Fond du Petit Marais" où elle est datée de La Tène C2/D1 (Meunier 2002 p. 89, fig. 5 et 14). Elle est présente dans les contextes de La Tène finale I (LT D1) en Champagne et, dans la nécropole d'Acy-Romance, on la retrouve dans la phase 5, datée de La Tène D2a (Hatt & Roualet 1977 pl. XVI - LT finale I, Friboulet 2013, p. 82-87). Elle est très répandue dans le nord de la Gaule durant cette période. Au Griffon, nous la retrouvons dans la nécropole F, sous le type 51625T, réparti dans des tombes de La Tène D1 ou de la transition LTC2/D1.

LZG J2a (fig. 20, 4) : Jatte à profil en S, caréné, léger ressaut sur la face interne du bord ; type présent dans la structure 36 du site de Nizy-le-Comte "Le Terrain de Sport" datée de l'étape 2 des établissements ruraux de la vallée de l'Aisne, soit La Tène D1a, ainsi que dans l'état IV du site de Missy-sur-Aisne "Le Culot", daté de l'étape 3 des établissements ruraux de la vallée de l'Aisne, soit La Tène D1b (Pion 1996b, p. 67, fig. 15 et p. 78). On le retrouve dans la phase C de la nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" à la chronologie correspondant à La Tène D1 (Meunier 2002, p. 84, fig. 6). À Acy-Romance, cette forme a une chronologie longue qui couvre les phases 2/3/4 d'Acy-Romance, correspondant à La Tène C2 et D1 (lambot & Friboulet 1996). Enfin, cette jatte a été mise au jour dans des tombes de la nécropole F du Griffon, datées La Tène D1a (tombes 6008 et 6028). Elle correspond alors au type 51033T1 de la typologie de Stéphanie Normant. Un type similaire a été mis au jour dans l'enclos curviligne du site de Braine "La Grange des Moines", daté de La Tène D1. Il y est dénommé type 101 (339.4939 ; Desenne 2017, p. 60).

LZG J3 (fig. 20, 5) : cette jatte à profil en esse éversé et baguette au niveau du col trouve une comparaison dans la nécropole du secteur F, qui a livré un type de jatte très semblable, 51033T1, dans sa version avec baguette sur le col, dans la tombe 6096, datée La Tène D1. Nous en retrouvons un exemplaire dans l'enclos curviligne du site de Braine "La Grange des Moines", daté de La Tène D1, sous le type 208 avec une baguette (Desenne 2017, p. 60 ; à noter que le type est en céramique tournée).

LZG J4 (fig. 20, 6) : cette jatte à col ondulé vertical et carène aiguë a été mise au jour dans plusieurs tombes de la nécropole F du Griffon, ainsi que dans la sépulture 14 du secteur E. Ces tombes sont datées entre la transition La Tène C2/D1 et La Tène D1 pour le secteur F et à La Tène D1a pour la tombe 14. Le type est dénommé 5245V dans la typologie établie par Stéphanie Normant pour le rapport de fouilles du secteur F. Dans le secteur C du Griffon, on la retrouve dans le silo 128, daté de La Tène D1. Ce type ne se retrouve pas à Braine "La Grange des Moines", dans les ensembles de La Tène D1b (Auxiette & Desenne 2017). Les premiers vestiges y remontent à l'étape 2 de la vallée de l'Aisne (LTD1a), mais sont très modestes, tandis que le corpus le plus important se développe surtout à partir de l'étape 3 (LTD1b). On trouve également ce type à Acy-Romance "La Warde I", fosse 749, datée de La Tène D1 (Lambot & Méniel 1992, fig. 86). LZG J4 semble caractéristique de La Tène D1, nos comparaisons dans les articles dépouillés n'ayant pas montré de présence dans des contextes relevant de La Tène D2.

LZG J5 (fig. 20, 7) : cette jatte a été mise au jour dans une structure du système 1 du site de "Vaudigny" à Mont-Notre-Dame, daté de l'étape 3 de la vallée de l'Aisne (LT D1 ; Pion 1996b, p. 85, fig. 36), ainsi que dans des tombes de la phase C de la nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais", datée de La Tène D1 (Meunier 2002 p. 84). Une correspondance peut être réalisée avec le type 51033T1 de la nécropole F du Griffon, qui a été mis au jour dans la tombe 6096, datée de La Tène D1.

LZG J6 (fig. 20, 8) : ce type de jatte se retrouve à Mont-Notre-Dame, site de "Vaudigny", étape 3 de la vallée de l'Aisne, ainsi que dans la nécropole de Bucy-le-Long à l'étape 5 de la vallée de l'Aisne (LT D1 à D2 ; Pion 1996b, p. 80 et 85). Des individus sont visibles dans la phase C de la nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais", datée de La Tène D1 (Meunier 2002). Il y est dénommé type 101 (339.4939 ; Desenne 2017, p. 60). Enfin, la jatte LZG J6 a été mise au jour également dans des tombes des secteurs F et I du Griffon, datées de La Tène D1 (type 6043JQ de la typologie du secteur F).

LZG P6b (fig. 20, 10) : ce vase n'a pas trouvé de comparaison dans la littérature consultée. Il est le seul exemplaire à avoir reçu un décor complexe, formé d'une ligne de losanges allongés inscrits dans une bande dont le champ libre est recouvert de lignes d'impressions pointillées réalisées au peigne. Cette bande décorée est encadrée par une série de rainures.

À l'exception de l'écuelle LZG Ec3, tous les autres types de céramique modelée fine sont plutôt caractéristiques de La Tène D1. Ces écuelles, mises au jour dans quatre sections des fossés 7001 et 7003, situées à droite de l'entrée, appartiennent peut-être à un rejet plus ancien qui pourrait correspondre aux débuts de l'occupation. Il s'agit d'une forme caractéristique facilement identifiable, que nous n'avons pu rattacher à d'autres types qui pourraient appartenir à la Tène D1.

Seize échantillons ont été analysés. Cinq appartiennent au groupe de pâte A1 et cinq autres au groupe A3. Un échantillon appartient au groupe B et quatre au groupe C.

Groupe de pâtes A : il s'agit de pâtes contenant du calcaire fragmenté, fréquemment cristallisé, et présentant régulièrement des stries parallèles caractéristiques des fossiles de coquillages à nummulites. Ce groupe correspond au groupe 1 de Stéphanie Normant. Trois variantes ont pu être distinguées.

A1 : calcaire abondant, de petit à moyen calibre abondant, de gros calibre rare à clairsemé ; ces inclusions sont hétérogènes, fragmentées ou brutes, parfois des stries de lamellibranches sont visibles, correspondant à des nummulites ; quartz fin peu à moyennement abondant, de temps en temps grains bruts de moyen ou gros calibre, transparent ou blanc ; en général, pâtes noires ; selon le soin apporté à la préparation de la pâte pour le façonnage et le soin apporté au façonnage des colombins, la pâte peut être compacte ou hétérogène avec des mouvements de pâte visibles.

A2 : cette variante se retrouve pour quelques individus, avec une pâte dans les tons brun orangé, en général, elles sont moins bien cuites, moins compactes ; les inclusions sont les mêmes, mais le quartz est plus visible.

A3 : pâtes largement oxydées, orange ; la matrice est mieux visible, notamment dans les vases de stockage ; on voit bien les grains de quartz, bien insérés dans l'argile ; le calcaire est abondant, de même type que celui du groupe A. On observe des similitudes du cortège minéralogique (hors calcaire) avec les argiles sparnaciennes utilisées pour les pâtes champenoises.

Groupe de pâtes B : pâtes noires légèrement luisantes, dégraissant peu visible, calcaire de petit calibre, rare à clairsemé ; rares oxydes de fer peu visibles ; calcaire très cuit, noir, peu visible.

Groupe de pâtes C : pâte moyennement fine, noire à noir gris ; quartz de petit calibre abondant, aux arêtes émoussées, certains échantillons avec quartz de gros calibre, rare ; très rares grains de calcaire de moyen calibre dans certains échantillons.

La céramique tournée fine proto terra nigra (PTN)

Il s'agit d'une céramique montée au tour rapide, présentant des surfaces lissées assez finement, mais se distinguant de la *terra nigra* par les traces encore visibles de brunissoir et le caractère irrégulier du lissage, ainsi que par des surfaces plus épaisses et un répertoire différent. Les couleurs des surfaces et pâtes sont fréquemment brun noir à noir. Le groupe de pâte du seul échantillon est le groupe local BVG (pour Barenton Vallée Griffon), identifié dans la production du four de potier du secteur K du Pôle d'activités du Griffon (Audebert, Corsiez & Fronteau 2013 ; Corsiez 2019). Cette catégorie trouvera un plus grand développement dans l'horizon suivant. Elle n'est ici présente qu'à 1,8 % du NMI.

La céramique protohistorique tournée, cuite en mode B (PTB)

Cette catégorie regroupe des récipients montés au tour rapide, aux surfaces rugueuses, dont les teintes de surface vont du noir au noir brun au brun gris.

La céramique modelée (MD)

L'assemblage de cette catégorie repose sur le couple jatte et pot, où la jatte est majoritaire. Le type le plus abondant est le pot LZG P1 à col concave, avec 18 individus, suivi par la jatte LZG J1a, que nous avons déjà évoqué plus haut, qui totalise 19 individus. Nous présentons dans ce paragraphe les types qui n'ont pas été évoqués plus haut et pour lesquels nous avons trouvé des comparaisons. Il faut se référer au tableau synthétique 9 pour plus de détails. Ce sont 43 échantillons qui ont été analysés à la loupe binoculaire et ont contribué à la caractérisation des trois groupes de pâtes précédemment décrits. Le groupe de pâtes le plus abondant de la céramique modelée est le groupe A1 avec 29 échantillons. Il est suivi par les groupes A2 et A3 avec chacun trois échantillons, puis le groupe B (2 échantillons) et enfin de groupe C (1 échantillon). Les pâtes à dégraissants calcaires sont majoritaires et caractéristiques de la céramique modelée de La Tène moyenne et finale au Griffon.

LZG J2b (fig. 21, 19) : type présent dans les contextes de La Tène finale I en Champagne (LT D1 ; Hatt & Roualet 1977).

LZG P1 (fig. 21, 22-25) : ce pot, dans sa variante à profil continu, P1a, est connu dès La Tène C2, par exemple dans la structure 31 du site de Nizy-le-Comte "Terrain de Sport" datée de l'étape 1 de la vallée de l'Aisne (LT C2) ou encore dans la phase 1 d'Acy-Romance (LT C2 ; Pion 1996b, p. 66, fig. 14, Lambot & Friboulet 1996). Dans la vallée de l'Aisne, il persiste jusqu'à l'étape 2. Sur le site de Verberie "La Plaine d'Herneuse II", on le retrouve dans une structure datée de La Tène C2/D1 (malrain & Pinard 2006, p. 122). En revanche, dans la nécropole du secteur F, ce type (3316G) appartient à des tombes de La Tène D1. Dans le secteur C, on trouve un individu à profil proche dans le silo 129, daté lui aussi de La Tène D1.

La version à ressaut P1b, avec ou sans décor, a été mise au jour dans des tombes de la nécropole du secteur F, datées de La Tène C2/D1 ou de La Tène D1. Nous pouvons l'observer également aux étapes 2 et 3 de la vallée de l'Aisne, caractérisant La Tène D1 (Pion 1996b).

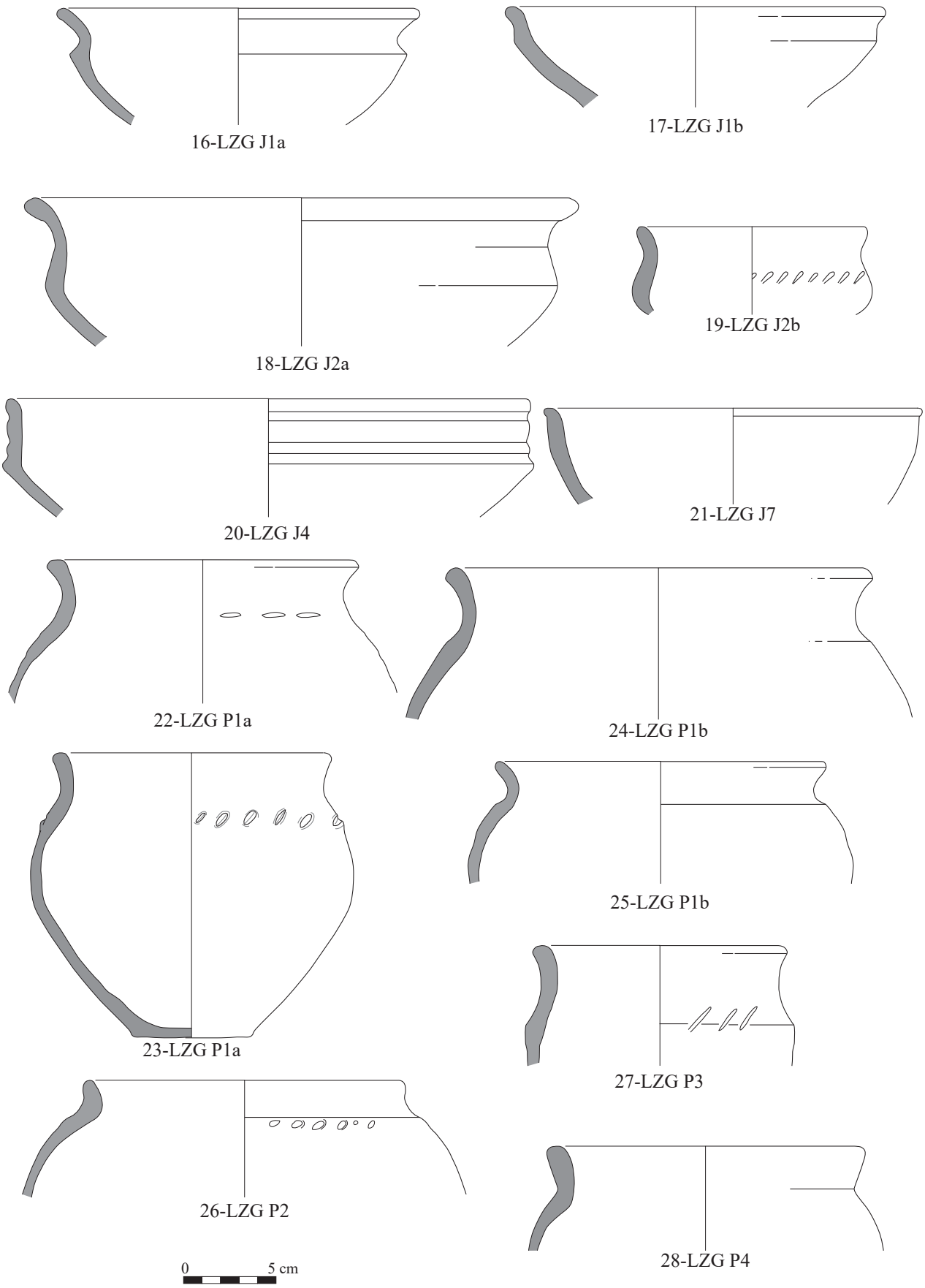


Fig. 21 - La céramique de l'horizon La Tène D1 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon : MD-16-28 (DAO A. Corsiez).

LZG P2 (fig. 21, 26) : ce pot est apparenté au type 310 de Braine "La Grange des Moines", que l'on retrouve dans le fossé bordier 83, daté de La Tène D1b (Auxiette & Desenne 2017, p. 79). Il est également présent dans des structures plus anciennes (Auxiette & Desenne 2017, p. 76).

Les vases de stockage (MD-DO)

Il s'agit de vases non tournés de grand volume et à parois épaisses et gros dégraissants calcaires. Elle est montée avec une pâte et un mode de façonnage identique à ceux de la céramique modelée, mais le mode de cuisson peut varier, car on remarque souvent des teintes orangées, contrairement à la céramique modelée. Trois types ont été identifiés.

LZG DO 1 (fig. 22, 30) : ce type à longue lèvre éversée lisse a reçu un décor de lignes ondulées incisées. Nous n'avons pas trouvé de comparaisons strictes à ce type qui est un précurseur des *dolia* à lèvre éversée, mais des vases s'en rapprochent à Verberie "Plaine d'Herneuse II" (Malrain & Pinard 2006, p. 121, 123, p. 142), et à Villeneuve-Saint-Germain (Gransar 1991).

***Aisne2* DO1** (fig. 22, 29) : il s'agit du type le plus représenté dans nos ensembles, avec trois individus. Un profil proche avec le même type de lèvre a été recensé dans le silo 129 du secteur C du Griffon, daté de La Tène D1.

***Aisne2* DO6** : ce type, qui ne connaît qu'un exemplaire mis au jour dans le fossé 7001, semble apparaître à l'étape 3 de la vallée de l'Aisne (LT D1b) et connaît une longue postérité au Griffon. Sur le site de Braine "La Grange des Moines", il est connu dans l'enclos curviligne daté de La Tène D1 et dans l'enclos 208 daté de La Tène D1b (Pion 1996b, Pion 1998, Desenne 2017, p. 74).

Les décors et traitements de surface

Les décors sont essentiellement présents sur les formes hautes fermées, généralement sous la forme d'une ligne d'impressions ou d'incisions situées sur le col ou sous celui-ci. Un seul décor complexe a été recensé, sur le pot MDF LZG P6b (fig. 22). Nous pouvons signaler également la présence de deux fragments de panse à décor couvrant d'impressions ovalaires et rondes, dans les structures 7022 et 7324. Le type LZG P1a est celui sur lequel on rencontre le plus systématiquement un décor sous forme de ligne à la jonction entre le col et la panse. Un tableau récapitule les fréquences de décor par type (tab. 10). On remarquera la forte proportion de la ligne d'incisions horizontales et de la ligne d'impressions ovalaires. En tout, 23,3 % des individus au type identifié en céramique modelée et modelée fine (incluant les vases de stockage) sont décorés.

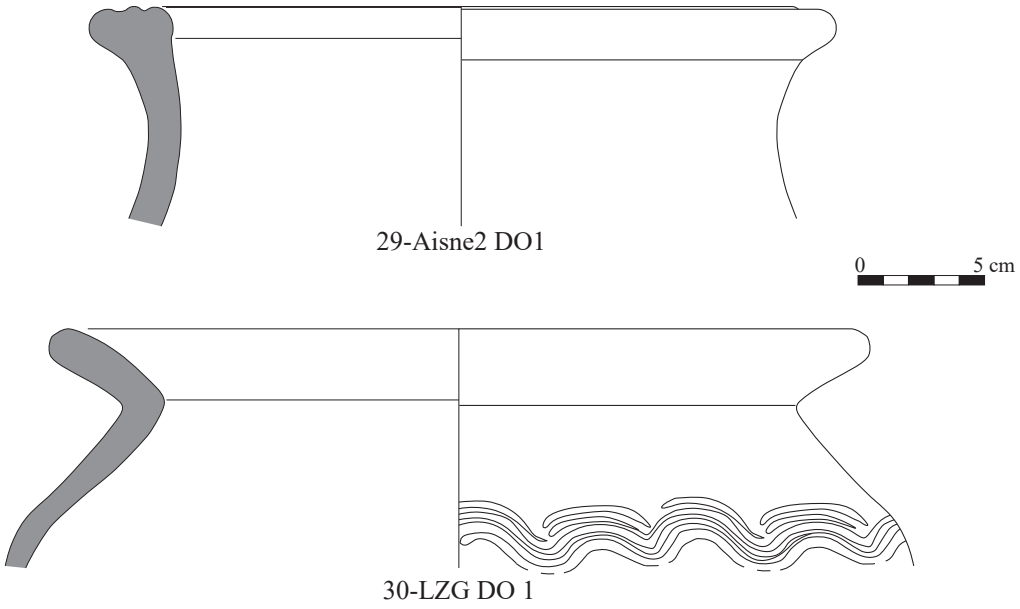
Enfin, certains individus ont reçu un traitement de surface particulier. Deux exemplaires étaient dotés d'enduit noir sur la lèvre et le col, un pot LZG P1a et une jatte en céramique modelée fine LZG J1a. Plusieurs fragments de parois avaient une surface peignée verticalement tandis qu'un nombre plus important de tessons et d'individus montraient une surface frottée au bouchon végétal : trois pots LZG P1, un pot LZG P2 et un pot LZG P3.

Datation

Bien que quelques vases puissent être datés plus anciennement, notamment LZG Ec. 3, la majorité de la céramique peut être rattachée à La Tène D1, par un ensemble de comparaisons avec des sites de la vallée de l'Aisne ou encore les nécropoles des secteurs F et E et les silos du secteur C du Griffon. Dans les nécropoles E et F, la typologie est plus variée et présente des caractéristiques propres comme les pots à épaulement lobé et mouluré et les jattes à fond complexe polylobé ou rainuré, formes absentes de nos contextes. La présence de vases plus anciens dans un fossé protohistorique n'est pas un phénomène inédit. Ces structures sont des zones de rejets courantes, notamment au niveau des entrées et des maisons, et ce durant le fonctionnement des fossés, curés régulièrement. Nous en trouvons un exemple dans l'enclos curviligne de Braine "La Grange des Moines" (Auxiette & Desenne 2017, p. 58-59). En revanche, la proportion très faible de céramique tournée (PTN et PTB), à savoir 2,4 % contre 92,2 % pour la céramique non tournée (MD et MDF), appelle à discussion. En effet, sur le site de Braine, dans la phase 1 datée de La Tène D1a, elle s'élève à 25 %, tandis qu'à la phase suivante datée de La Tène D1b, elle augmente jusqu'à 45 %. À la phase 1, le pourcentage de 25 % est considéré comme faible et caractéristique de La Tène D1a (Desenne 2017, p. 85, 89-91). Dans la vallée de l'Aisne, Patrick Pion, pour l'étape 2 (LTD1a), met

Décor	J2b	P1	P2	P3	P6	DO1	Total
Incisions obliques	1	1		1			**3**
Incisions horizontales		6					**6**
Impressions ovalaires		4	1				**5**
Impr. triangulaires		2					**2**
Impressions demi-lune		1					**1**
Décor complexe					1		**1**
Ondulations						2	**2**

Tab. 10 - Répartition des décors par type.



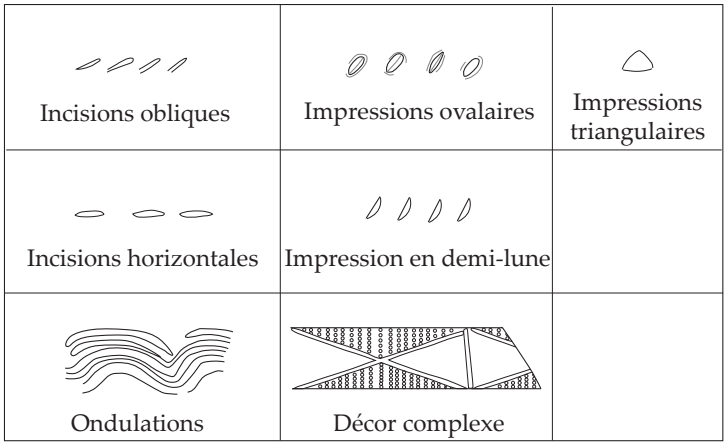


Fig. 22 - La céramique de l'horizon La Tène D1 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon : MD-DO-29 à 30, décors (DAO A. Corsiez).

en évidence une moyenne de 8 % de céramique tournée, tandis qu'à l'étape suivante, datée de La Tène D1b, la proportion grimpe à 52,8 % des effectifs (Pion 1998, p. 148). Le faible taux de céramique tournée de notre site, joint à la chronologie de la typologie, notamment la fréquence des pots LZG P1a, à l'origine plus ancienne, et l'absence de formes plus typiques de La Tène D1b (par exemple les vases balustres ou les bols hémisphériques à bord rentrant, Pion 1998, étape 3, p. 146), nous incitent à proposer une datation à La Tène D1a pour nos ensembles, soit par comparaison, à l'étape 2 de la vallée de l'Aisne, tout en mettant en évidence une durée d'utilisation longue. Enfin, nous constatons l'absence d'amphore à vin italique, alors même qu'elles sont présentes dès l'étape 2 de la vallée de l'Aisne (tab. 11).

Le secteur C

Stéphanie NORMANT

Le secteur C a été identifié comme une zone d'ensilage. Parmi les 22 faits (silos, fosses, puits, trous de poteau) mis au jour lors de ces deux opérations, dix fosses et silos ont livré du mobilier céramique. Réparti de manière inégale entre les différents faits, le corpus est composé de 164 NMI (bords et fonds) pour un nombre de restes de 783 et un poids total d'un peu plus de 19 kilogrammes. Un silo, st. 128, a fourni l'essentiel du mobilier. Déjà perçu comme remarquable par sa profondeur (plus de 4 m) lors de la phase de terrain, il livre à lui seul 68 % du mobilier céramique du secteur C (détail des effectifs par structure *cf. infra* « Fiches-sites »).

D'origine détritique, le matériel céramique est fragmenté et essentiellement représenté par des bords et quelques fonds : peu de vases sont archéologiquement complets. Le corpus, s'il n'est pas négligeable d'un point de vue quantitatif, ne permet pas l'élaboration d'une typologie morphologique fine et pertinente (note Amélie Corsiez : toutefois, la typologie est similaire à celle observée sur le secteur G). Devant cet état de fait, une approche morphologique simple a été privilégiée avec une simple répartition entre les formes basses, trapues, hautes puis dans un second temps en prenant en compte le degré d'ouverture (forme ouverte et forme fermée).

CAT.	GP	Type	NMI	CAT.	GP	Type	NMI
PTN		Aisne2 B1d	1	MD	A1	LZG J1b	1 (17)
PTN	BVG	Indét.	1	MD	B	LZG J2a	1 (18)
PTB		Indét.	1	MD	A1	LZG J2b	1
MDF	N ID	LZG Ec3	1 (1)	MD	A2	LZG J2b	1 (19)
MDF	B	LZG EC3	1 (2)	MD	A1	LZG J4	2 (20)
MDF	C	LZG EC3	2	MD	A2	LZG J4	2
MDF		LZG J1a	1	MD		LZG J4	3
MDF	N ID	LZG J1a	1 (3)	MD	A1	LZG J7	1 (21)
MDF	A1	LZG J2a	1 (4)	MD	A1	LZG P1	1
MDF	A3	LZG J2a-var	1	MD		LZG P1	2
MDF	N ID	LZG J3	1 (5)	MD	CALC	LZG P1	1
MDF	A1	LZG J4	1 (6)	MD	A1	LZG P1a	10 (22,23)
MDF	A1	LZG J5	1 (7)	MD	A2	LZG P1a	1
MDF	C	LZG J6	1 (8)	MD		LZG P1a	7
MDF		LZG P6a	1 (9)	MD	A1	LZG P1b	1 (24)
MDF	A1	LZG P6b	1 (10)	MD	A3	LZG P1b	1 (25)
MDF	A1	LZG P7	1 (11)	MD	C	LZG P1b	1
MDF		P à col conc	1	MD		LZG P1b	1
MDF	N ID	Indét.	2 (12)	MD	A1	LZG P2	1 (26)
MDF		Indét.	4	MD	A1	LZG P3	1 (27)
MD		J-Indét.	1	MD	A1	LZG P4	1 (28)
MD	A1	J à B rentrant	1	MD		P à col conc	1
MD	A1	LZG Ec1	1 (13)	MD		vase de stockage	1
MD		LZG Ec2	2 (14)	MD	A1?	Indét.	1
MD	B	LZG Ec4	1 (15)	MD		Indét.	59
MD	A1	LZG J1	1	MD-DO	A	LZG DO1	2 (30)
MD	C	LZG J1	1	MD-DO		Aisne2 DO6	1
MD	A1	LZG J1a	6 (16)	MD-DO	A3	Aisne2 DO1	2 (29)
MDA	A3	LZG J1a	1	MD-DO		Aisne2 DO1	1
MD		LZG J1a	13	MD-DO	A3	Indét.	1
MD	A1	LZG J1a-var	1	MD-DO		Indét.	2
						Total	**167**

Tab. 11 - Synthèse de la céramique de l'horizon La Tène D1, secteur G.

Ce sont 86 individus, soit 52 % du mobilier, qui ont pu donner lieu à une restitution graphique. Trois catégories de céramiques ont été identifiées (fine, semi-fine et grossière) en fonction de plusieurs critères : l'épaisseur des parois, leurs régularités, la calibration et la densité des inclusions, la cuisson, le soin apporté à la facture (tab. 12).

L'ensemble du mobilier céramique montre un bon état de conservation, comme l'indique la préservation des états de surface. Les formes basses sont numériquement plus nombreuses et moins fragmentées que les formes hautes et élancées ; le seul individu archéologiquement complet appartient d'ailleurs à la première catégorie. La céramique non tournée reste majoritaire avec 61 % du corpus, alors que la céramique tournée reste marginale avec 8 % des individus. De manière plus anecdotique, quelques individus présentent un façonnage mixte (4 % ; fig. 23).

Le silo 128

Le silo St. 128, profond de 4,1 mètres, est composé de treize US se répartissant en 7 phases de comblements. L'essentiel des artefacts céramiques du silo 128 (85 %) est issu des trois phases principales de rejet, respectivement l'US 6, l'US 4b, l'US 4a. Il a livré 455 tessons, dont 112 individus.

	Céramique fine	Céramique semi-fine	Céramique grossière
Épaisseur	Inf. à 5 mm	5 à 9,5 mm	Sup. à 9 mm
Traitement de surface	Poli/ lissé	Poli/lissé/égalisé	•Bipartition : P/égalisé ou lissé ou P/rugueux •Lissé •Rugueux
Calibration du dégraissant	Oui	Aléatoire	90 % non calibré
Cuisson	Homogène et maîtrisée	Aléatoire	Présence de cuisson non maîtrisée

Tab. 12 - Critères déterminant les trois catégories de céramique (céramiques fines, semi-fines, grossières).

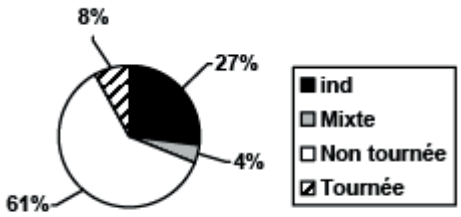


Fig. 23 - Répartition des modes de façonnage des céramiques du secteur C (© S. Normant).

Les groupes de pâtes

Les pâtes ont été regroupées au sein de trois groupes de pâtes déjà décrits dans l'étude du secteur l pour le silo 6. Il s'agit des groupes 1 (sous-groupes 1a et 1b), 2 et 3.

Une forte disparité dans le choix de la calibration et de la densité des inclusions non plastiques s'observe en fonction de catégories technologiques (fine, semi-fine et grossière). Pour la céramique fine, elle se concentre sur deux ensembles (faible densité et calibration fine ; forte densité et calibration moyenne) tandis que l'on trouve l'ensemble des combinaisons de densité et de calibration pour la catégorie semi-fine. Enfin, pour la céramique grossière, les individus sont plus « dégraissés » (avec plus de 60 % présentant une forte densité) et la calibration fine est anecdotique.

L'origine de la matrice argileuse reste sujette à discussion, bien que quelques affleurements d'argile accessibles localement soient exploitables. Les affleurements pouvant être concernés sont les suivants (Pomerol 1968) :

- l'argile de Vaux-sous-Laon (Thanétien moyen). Argile à montmorillonite gris verdâtre, glauconieuse. Autrefois exploitée autour de Laon, accessible aussi au niveau de la butte du Mont Fendu au nord du bourg d'Aulnois-sous-Laon.
- autre argile accessible localement : argile de l'Ypresien inférieur (argile sparnacienne) verte grise avec lit de lignite, accès butte de Laon.
- l'argile de Saint-Gobain (Lutétien supérieur) plus éloignée géographiquement : très plastique, azoïque, formée de montmorillonite calcite.

La cuisson

Les céramiques du silo 128 se répartissent entre cinq atmosphères de cuisson (fig. 24). L'ensemble du corpus est nettement dominé par l'atmosphère réductrice (R = réductrice, O = oxydante).

Pour les céramiques grossières, la diversité des modes de cuisson est plus marquée avec la représentation de l'ensemble des atmosphères observées sur le corpus. La forte variabilité chromatique des céramiques laisse supposer des cycles de cuisson plus aléatoires et certainement l'utilisation de structures diverses ainsi que des durées de cuisson variables.

Enfin quelques coups de feu allant jusqu'à la nécrose sont présents sur certaines panses des poteries grossières.

Façonnage, traitement de surface et décors

Comme dans le silo St. 6, l'observation des macrotraces de façonnage indique une prédominance de la céramique non tournée (60 %) tandis que l'utilisation du tour est minoritaire avec 9 % (fig. 25). Sur quelques individus, l'observation zénithale effectuée sur les céramiques a révélé des déformations non négligeables au niveau de la panse et de la partie supérieure des vases. Si les parois d'un de ces deux éléments ou bien les deux sont ovales, la vision en plan montre deux tracés tangents, indicateurs indéniables d'une déformation des parois (fig. 26). Ce sont pour l'instant des observations préliminaires et plusieurs questions restent en suspens : y a-t-il un lien entre la déformation et certaines techniques de façonnage ? Quel est le rôle du temps de séchage et/ou de la cuisson ?

Les finitions sont variées et interviennent à différentes étapes de la conception. La présence de stries horizontales montre l'utilisation d'une Energie Cinétique Rotative (ECR) lors la mise en forme finale sur de nombreux individus (Roux 1990). Parmi les traitements de surface observés, on distingue le polissage (P), le brunissage (B) le lissage (L), et la rugosité (R). Le lot céramique montre ici une

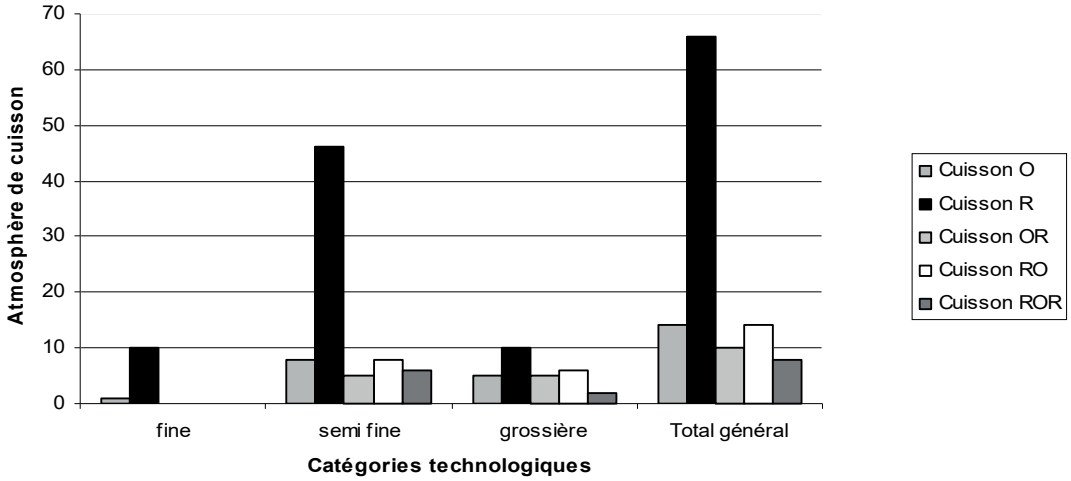


Fig. 24 - Atmosphère de cuisson par catégories technologiques des céramiques silo 128 du secteur C.

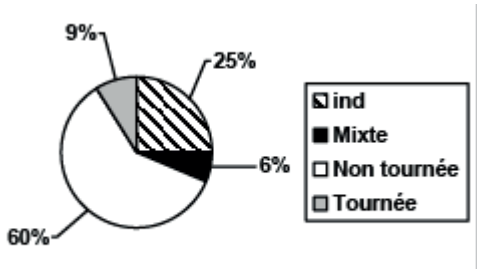


Fig. 25 - Répartition du façonnage des céramiques du silo 128 (© S. Normant).

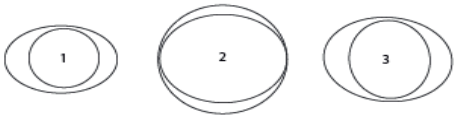


Fig. 26 - Déformation des céramiques (observation zénithale). 1 : partie supérieure globalement circulaire et panse ovale. 2 : partie supérieure ovale et panse globalement circulaire. 3 : panse et partie supérieure ovales (double déformation).

large prédominance du polissage qui s'observe sur l'ensemble des classes morphologiques. Il est réalisé par le passage d'un outil dur (un galet par exemple) lorsque le séchage est déjà avancé. Le degré de polissage montre des intensités variables. Quelques récipients témoignent d'un brunissage effectué par rotation. Sur les formes basses (de type écuelles, jattes), il s'observe sur les surfaces internes (uniquement le col ou intégralité de la surface) et externes. Outre l'aspect esthétique, le polissage vise l'accroissement de l'étanchéité des récipients et est donc en lien direct avec la fonction des vases. La disposition des zones concernées par le polissage n'est pas sans rappeler celle des enduits observés sur les céramiques du site de Bazoche-sur-Vesles "Les Chantraines" (Gransar & Pommepuy 2005).

Quelques vases (formes hautes et moyennes) montrent un lissage au niveau de la panse. Réalisé à la main mouillée, il présente des degrés de soin variables. Enfin de manière anecdotique, quelques fragments de panse présentent des traces de peignage.

Sur trois individus, des traces d'enduit noir sont visibles. Très mal conservées, elles n'ont été observées que sur le col.

Les décors (fig. 27 à 29) sont largement dominés par les décors plastiques. Ceux-ci, disposés sur le col, concernent le plus souvent les formes basses (écuelles et jattes) et correspondent à plusieurs techniques différentes. Leur identification est possible grâce à l'observation des tranches et de la morphologie des décors. La première consiste à ajouter de la matière en appliquant des baguettes ; la deuxième concerne le creusement de sillons (au tour probablement) créant relief où se succèdent les creux et les zones proéminentes.

Les décors linéaires effectués au lissoir sont rares. Ils sont le plus souvent situés sur le fond ou le bas de la panse, sont rayonnants et peuvent être disposés sur la surface externe ou interne de la céramique. Les décors linéaires rayonnants de la surface interne sont reconnus sur certains corpus d'Île-de-France. À titre d'exemple, il est attesté dans plusieurs fosses du site de l'"Hôpital Avicenne" à Bobigny (décor D405, céramique A120-n°12 p.671 et A181-n° 4 p. 674 ; Marion 2004) et montre la perduration de ce décor depuis La Tène C2 jusqu'à La Tène D1b (étapes 7 à 10 établies par Stéphane Marion).

Assez classiquement, un décor d'incisions ou de digitations obliques (accompagnées ou non de coups d'ongles) se situe sur l'épaulement de certaines formes hautes et trapues. Il souligne le plus souvent une bipartition du traitement de surface.

Enfin un décor au peigne multidirectionnel est visible sur un individu (fig. 27).

Traces d'altérations, d'usures et d'utilisations

La bonne conservation du corpus céramique du silo 128 a permis l'observation d'un certain nombre

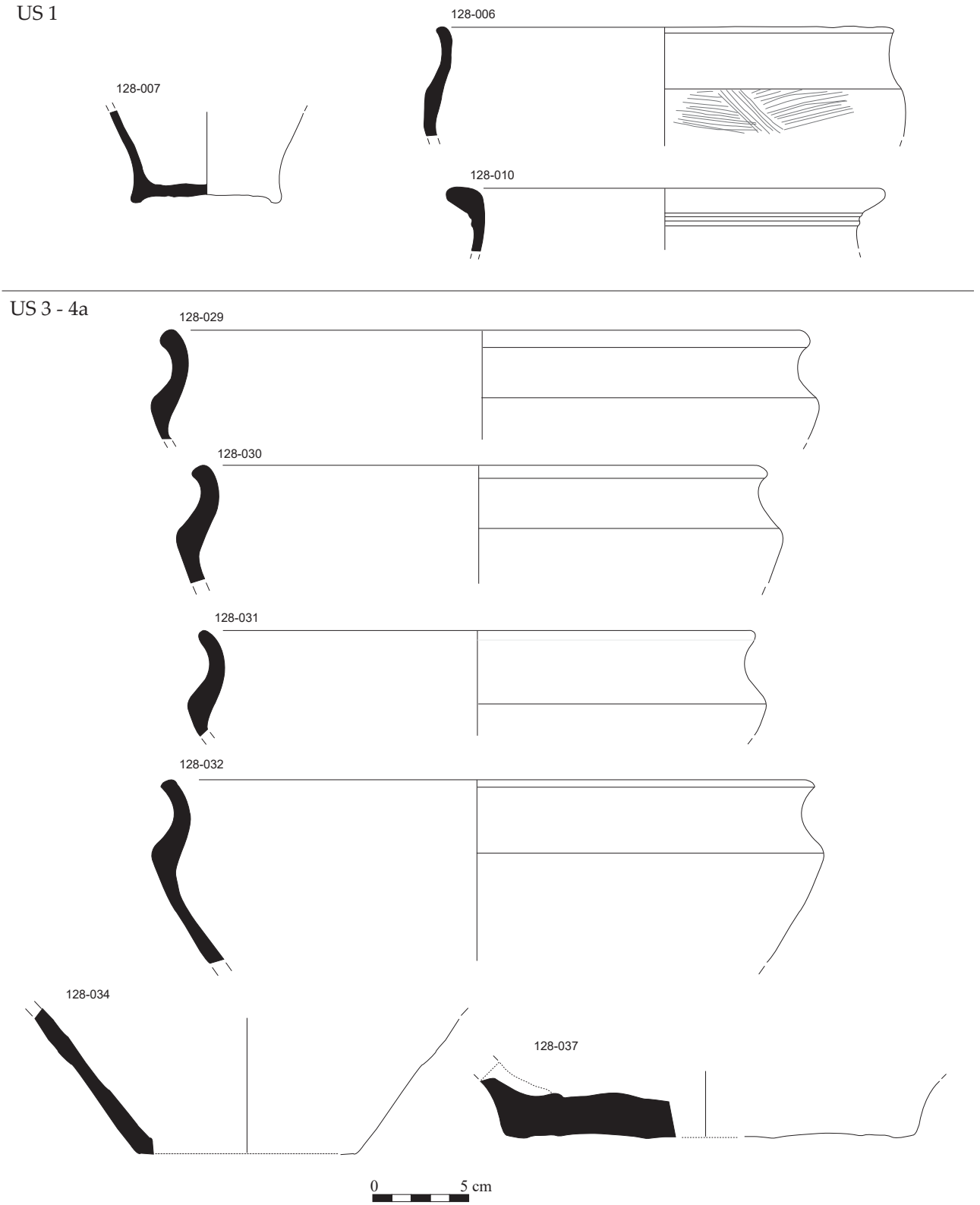


Fig. 27 - Mobilier céramique du silo 128, secteur C du Pôle d'activités du Griffon, 1/3 (DAO S. Normant).

de traces renseignant sur les usures, les altérations, les dépôts et les réparations effectués sur les poteries.

Assez classiquement des traces d'usure sur les fonds ont été remarquées ainsi que quelques trous faits après cuisson et situés de manière aléatoire sur la panse. Ceux-ci correspondent à des réparations.

Deux types de dépôts s'observent sur les vases : un dépôt blanc à l'épaisseur irrégulière (chauffe répétée d'eau aboutissant à un dépôt calcin) et un dépôt noir, se décollant par plaque fine (enduit).

Les altérations de surface internes (vacuoles) sont à mettre en lien avec l'acidité du contenu comme la cuisson de certains végétaux.

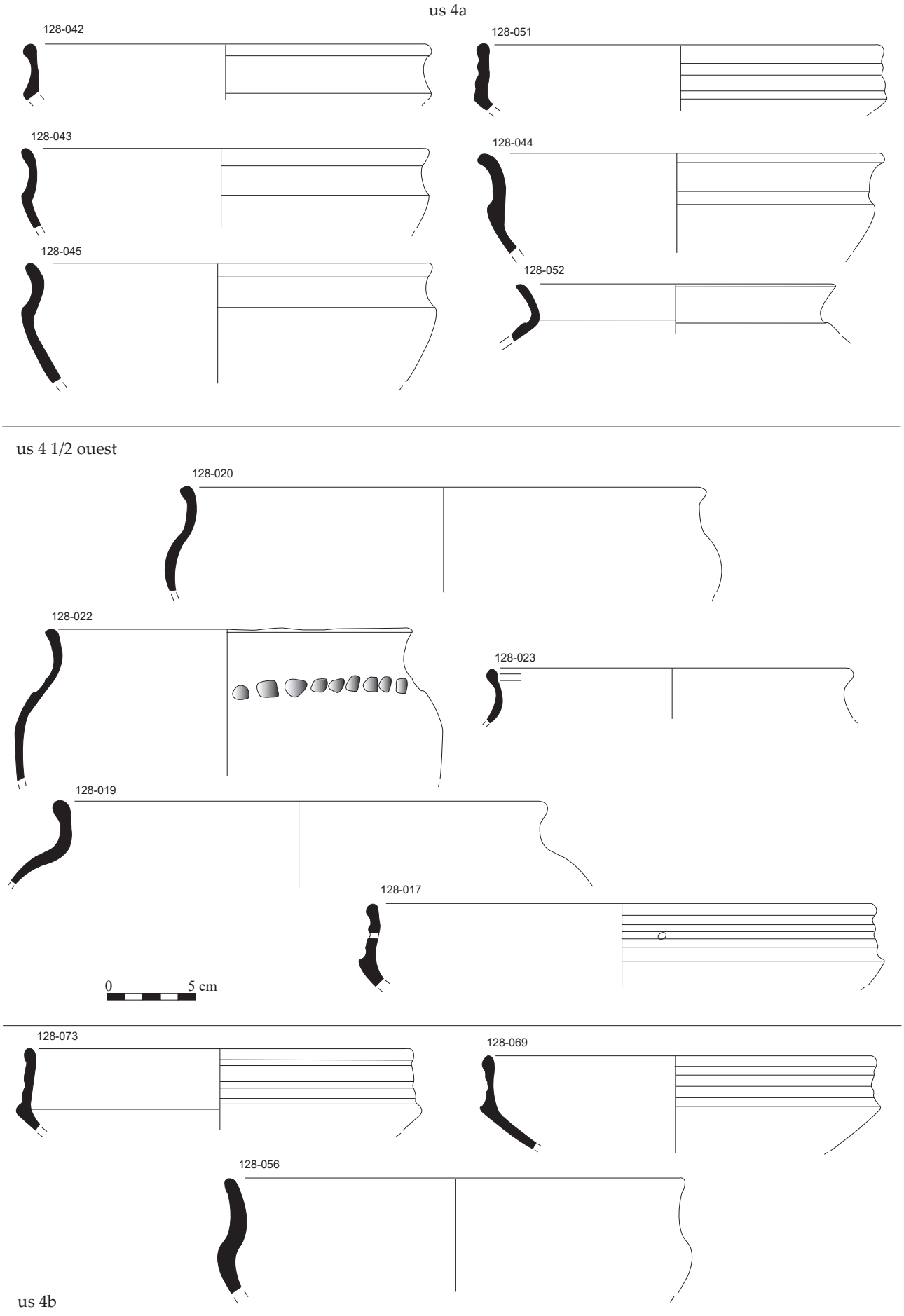


Fig. 28 - mobilier céramique du silo 128, secteur C du Pôle d'activités du Griffon, 2/3 (DAO S. Normant).

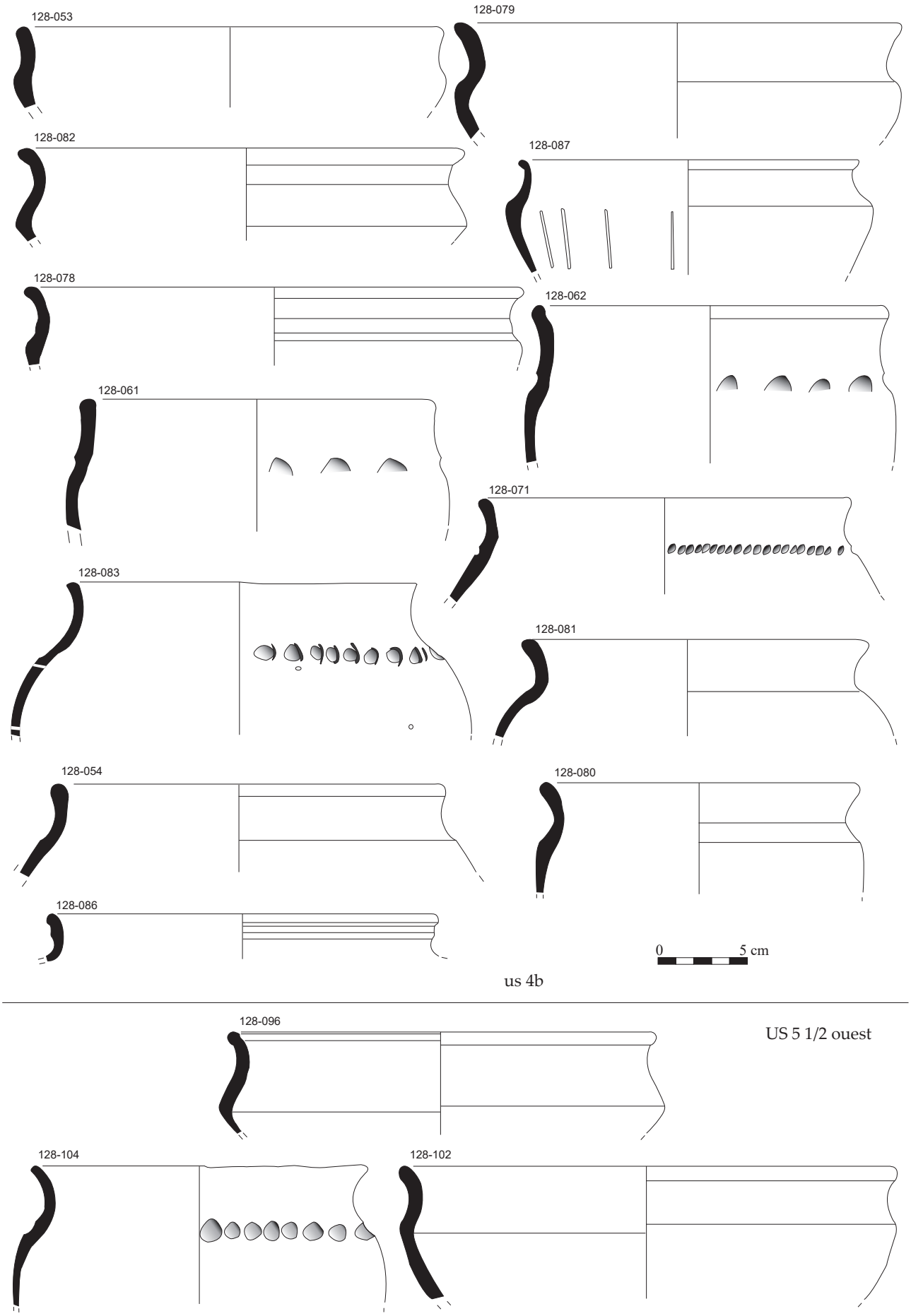


Fig. 29 - Mobilier céramique du silo 128, secteur C du Pôle d'activités du Griffon, 3/3 (DAO S. Normant).

Quelques vases montrent aussi un état de surface interne dégradé. Alors que la lèvre n'a souffert d'aucune altération, le col est marqué par de nombreuses vacuoles et la panse semble « rongée » : une desquamation partielle accompagne la dissolution des inclusions. Cette altération prononcée de la surface interne est certainement imputable à la présence de saumure.

Des craquelures liées à un mauvais retrait de séchage s'observent sur quelques individus.

Enfin, plusieurs tessons montrent des dépôts de carbonisation sur la surface interne au niveau du col. Ces dépôts noirs peu épais et mal fixés sur la pâte sont liés à la modification d'une matière organique sous l'action de la chaleur. Ils peuvent résulter de la transformation d'aliments (caramels alimentaires) comme le suggère la disposition des dépôts qui s'arrêtent en suivant un niveau horizontal.

La composition du corpus

La caractérisation du corpus repose sur l'analyse morphologique des céramiques tout en tenant compte des aspects technologiques développés dans les paragraphes précédents.

Au vu de la faiblesse numérique du corpus, la définition des catégories morphologiques se fonde sur une première distinction entre formes basses/trapues/hautes. Le corpus est essentiellement composé de formes basses dont l'ouverture et la profondeur sont variables.

Moins soumises à la fragmentation, les formes basses dominent numériquement le lot et sont ouvertes. Aucune forme basse simple à bord rentrant (terrine) n'est présente dans le corpus. Les formes basses composites correspondent à des céramiques fines à semi-fines. On note l'absence de fond à ombilic. Les formes ouvertes composites montrent une variété morphologique importante. Les ouvertures des vases sont comprises entre 190 et 350 mm. Plusieurs sous-ensembles sont distinguables : les formes les plus basses dont la hauteur ne dépasse pas les 95 mm (écuelles) et celles comprises entre les 100 et 180 mm (jattes). Une seconde distinction se perçoit aussi sur l'ouverture : un premier groupe avec une ouverture comprise entre 190 et 250 mm et une autre entre 270 et 350 mm.

Les cols sont principalement courts et concaves à l'exception des cols moulurés (sillons et baguettes) qui sont majoritairement rectilignes. Les lèvres sont saillantes et montrent une forte variabilité : elles peuvent être épaissies, arrondies, amincies, droites, ourlées. La jonction col/panse se fait grâce à un épaulement ou une carène. Sur les formes les plus basses, les épaulements sont arrondis et marqués. Les récipients les plus profonds sont marqués par une carène douce et très peu aiguë. Les céramiques avec un décor mouluré sur le col ont systématiquement une carène plus aiguë, créant un point de rupture plus marqué que sur les autres individus. La panse est le plus souvent légèrement convexe ou rectiligne.

Aucune trace de ligature n'est visible sur les céramiques, seule la présence d'un trou sur certains récipients vient indiquer une réfection.

La présence d'un traitement soigné sur les surfaces interne et externe est notable sur l'ensemble du corpus. La nette prédominance du polissage est à mettre en relation avec la fonction des vases. Cette action vise à étanchéifier la surface et à la préserver de certains contenus à l'effet corrosif.

Certains stigmates corroborent l'attribution de cet ensemble à la vaisselle de préparation et présentation. C'est le cas des vacuoles présentes sur la surface interne (*cf. infra*)

Parmi les formes trapues (pots), certains individus montrent des profils quasiment rectilignes (128-062 et 128-061, fig. 29). Les cols sont élancés, rectilignes ou légèrement concaves. L'épaulement et la panse sont peu marqués et légèrement convexes. De nombreux pots possèdent un décor d'incisions ou de digitations séparant deux traitements de surface.

Les formes hautes souffrent d'une conservation très partielle. Les cols sont la plupart concaves ou rectilignes et leur orientation est variable : droit ou sortant ; les lèvres sont amincies, ourlées, arrondies. Les rares fonds sont plats ou plats et surélevés et/ou base annulaire. Les épaulements sont convexes et marqués ; les hauts de panse, quand elles sont conservées, sont convexes et renvoient à des panses globulaires ou piriformes.

La plupart des récipients présentent un polissage sur le col au niveau de la surface interne et de la surface externe.

Comparaison typologique avec le secteur G

Amélie CORSIEZ

Malheureusement, aucune identification typologique n'ayant été faite lors de l'étude, nous ne possédons pas de données chiffrées sur le faciès mis au jour dans le secteur C, ni de comptages détaillés et de description des vases dessinés. En revanche, l'étude des planches permet de reconnaître un certain nombre de types présents dans le secteur G, à défaut d'identifier leur catégorie. Le silo 128 a livré au moins quatre jattes LZG J1, une jatte LZG J3 et six jattes LZG J4 pour les formes basses, ainsi qu'au moins 10 pots à col concave LZG P1 avec ou sans décor et un pot LZG P3. Le faciès est identique à celui du secteur G précédemment décrit.

Les autres silos

Cinq autres silos et trois fosses ont fait l'objet d'une rapide étude par Stéphanie Normant (l'ensemble de l'étude est visible *cf. infra* « fiches-sites »). Ils se caractérisent par un taux de fragmentation plus important que le silo 128, ainsi qu'un faible nombre de restes (325) et d'individus (52). Parmi ceux-ci, le silo 129 se détache avec 152 tessons et 30 individus. Les catégories comme les groupes de pâtes sont de même nature que ceux observés en détail dans le silo 128. De même, la typologie relève d'un faciès similaire, composé principalement de LZG J1, J2 ou J4, ainsi que de P1a et b. Nous notons également la présence d'un *dolium* de type *Aisne2* DO1.

Attributions chronologiques

Amélie CORSIEZ

Les comparaisons chronologiques effectuées pour le secteur G sont également efficientes pour le secteur C. La majorité de la typologie, particulièrement caractéristique (LZG J4, P41a/b par exemple), est identique entre les deux chantiers, bien que quelques types fassent défaut à l'un ou l'autre site. Nous notons aussi l'absence d'amphores déjà remarquée dans le secteur G, ainsi que la faiblesse du nombre de céramiques tournées. Ces similitudes permettent de proposer pour le secteur C une datation à La Tène D1a, soit l'étape 2 de la vallée de l'Aisne.

La Tène D1b/D2a

Le secteur M a livré quelques structures regroupées en une phase 1, dont le mobilier céramique semble pouvoir être daté entre La Tène D1b et La Tène D2a. Ce lot avait été étudié succinctement dans le cadre du RFO, dans l'attente d'une céramologue spécialiste de la Protohistoire. Cette étude n'ayant pu avoir lieu, le lot a été repris pour cette publication, à partir des données déjà compilées. À la lumière de toutes les données enfin synthétisées sur la Protohistoire au Griffon, la chronologie de cette phase a été revue et diffère de ce qui avait été avancé dans le RFO.

Ces tessons, au nombre de 389 pour 47 individus, étaient répartis dans seulement cinq structures : 13291 et 13486, qui forment une seule fosse située sous le fossé 13195 (LTD2b) et de part et d'autre de ce fossé ; 13276, fosse sous le fossé 13281 ; 13243, trou de poteau/fosse appartenant à un ensemble de structures du même type, regroupées dans l'angle sud-ouest de l'angle du petit fossé 13251 ; et enfin, 13180 (tab. 13). La stratigraphie vient ici renforcer les arguments chronologiques de la céramique.

Ce petit lot est réparti essentiellement entre céramique modelée (83 %) et céramique tournée de type proto *terra nigra*, à hauteur de 10 % seulement.

Structure	NR	NMI	% NMI
13291	76	8	17
13486	237	31	66
13276	37	7	14,9
13243	26	1	2,1
13180	13	0	0
Total	**389**	**47**	**100**

Tab. 13 - Quantités de céramique de l'horizon LTD1b/D2a (phase 1) du secteur M du Griffon.

Des tessons de proto *terra rubra*, d'amphore et de *dolium* sont attestés, sans que des bords aient été mis au jour (tab. 14). La catégorie la plus abondante est la céramique modelée. Celle-ci est toutefois à diviser en deux grâce à la présence de la céramique modelée fine, qui est lissée à l'intérieur et l'extérieur, mais de façon imparfaite et avec des surfaces assez bosselées.

Le pot MD *Aisne2* P1, à ressaut remontant (fig. 30, 8), est plutôt visible à partir des ensembles de l'étape 5 de la vallée de l'Aisne, ainsi que la jatte à bord rentrant *Aisne2* J2c (fig. 30, 4). Toutefois, les jattes en esse ont une carène aiguë qui les rattache au type 203 de Braine "La Grange des Moines", vu à la phase 2, datée de La Tène D1b, ou encore à l'étape 3 du site de Missy-sur-Aisne "Le Culot" (fossé 169 ; Desenne 2017, Pion 1996b, p. 77). La jatte à col droit et ondulé LZG J4 caractéristique de La Tène D1a est ici absente. La forme LZG P1a à décor de ligne d'incisions ou impressions n'est pas non plus repérée (voir le chapitre chronologique). Ce type de décor caractéristique des étapes 1 à 3 de la vallée de l'Aisne est toutefois présent sur un pot *Aisne2* P6 dans la fosse 13276.

Il est difficile d'avancer une datation précise avec si peu d'éléments, mais l'on peut proposer une datation entre La Tène D1b et La Tène D2a. Ainsi, ce lot, malgré sa faible représentativité, est un jalon chronologique entre les ensembles de La Tène D1a, bien représentée au Griffon, et le tout début de la période gallo-romaine (LTD2b). La quantité de céramique tournée n'est pas encore très abondante, mais nous observons déjà la présence de céramique tournée à engobe rouge (PTR) et de proto *terra nigra* (tab. 15).

Catégorie	NR	NMI	% NMI
PTR	1		
PTN	61	5	10,6
CC	2		
PTA	1		
PTB	20	3	6,4
MD	276	39	83
Dont MDF	51	7	14,9
AM	4		
DO	17		
Total	**389**	**47**	

Tab. 14 - Quantités par catégories de l'horizon LTD1b/D2a (phase 1) du secteur M du Griffon.

CAT	GP	Type	NMI
PTA		Indét.	P
PTR		indét.	P
PTN		Aisne2 B1	1
PTN		Aisne2 P15	1 (5)
PTN		Aisne2 BT1	1
PTN		Indét.	2
PTB		J-Indét.	1(6)
PTB		Aisne2 P3	2(7)
MDF	CALC	Aisne2 J1	4(3,14)
MDF		Aisne2 J1	2
MDF		Indét.	1
MD	CALC	Aisne2 J2c?	1
MD	CALC	Aisne2 J1b	7 (1,10))
MD		Aisne2 J1b	2(2)
MD ATL	CALC	Aisne2 J2c	1(4)
MD	CALC	Aisne2 A2	2(11)
MD	CALC	Aisne2 P1	2(8)
MD	CALC	Aisne2 P6	1(13)
MD		Aisne2 P6	1(12)
MD	CALC	P-Indét.	1
MD	CALC	Indét.	8
MD		Indét.	6
AM		Indét.	P
DO		Indét.	P
Total			**47**

Tab. 15 - Synthèse de la céramique de l'horizon LTD1b/D2a (phase 1) du secteur M du Griffon.

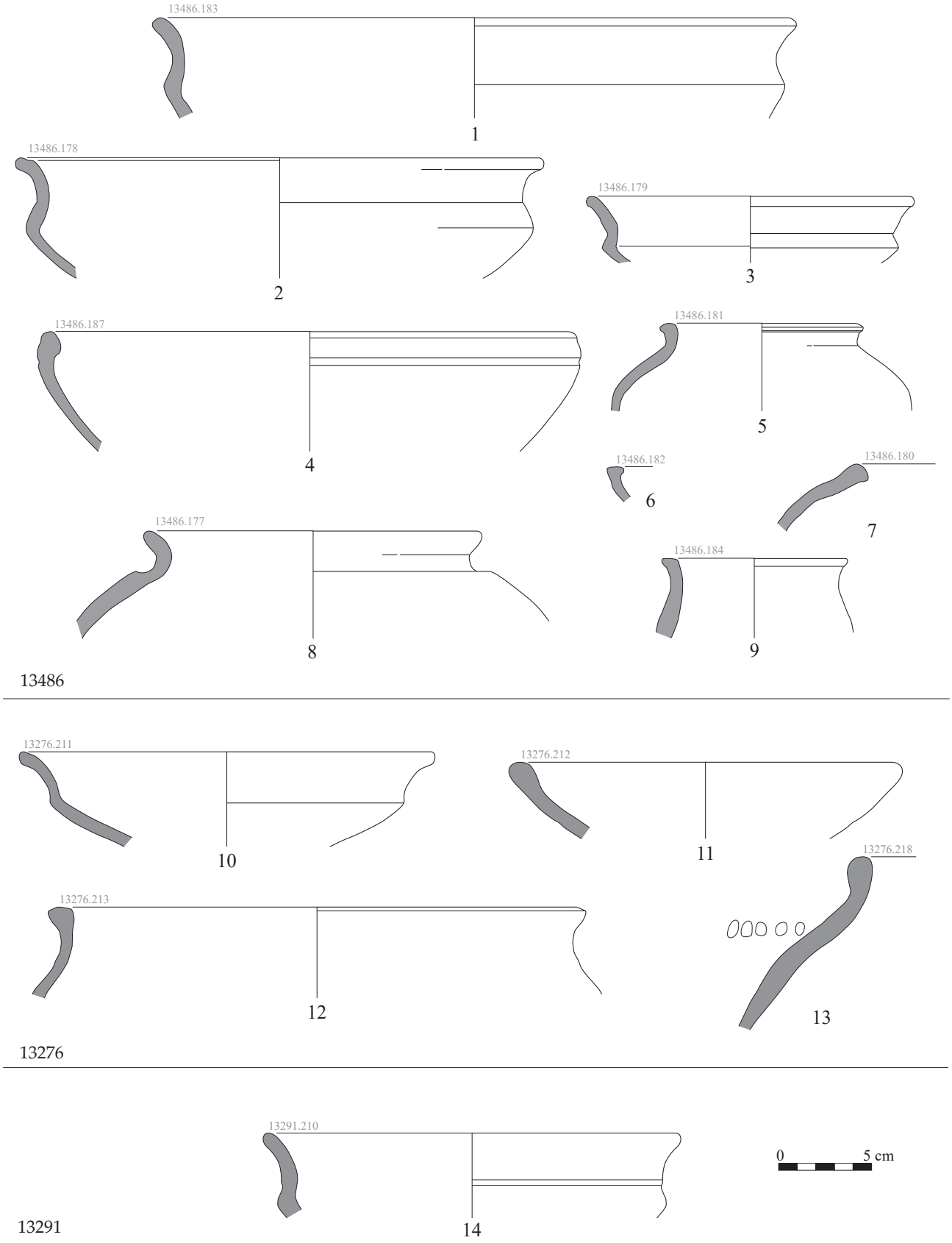


Fig. 30 - Synthèse de la céramique de La Tène D1b/D2a, représentée par le secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

LA PÉRIODE GALLO-ROMAINE

Amélie CORSIEZ

Les sites antiques du Griffon ont fait l'objet de plusieurs publications thématiques et d'une analyse globale dans le travail de doctorat d'Amélie Corsiez. Pour cette publication monographique, tous les ensembles ont été repris et confrontés avec les données issues de recherches récentes, notamment à Reims et ses environs. En effet, à la faveur de la découverte régulière d'ensembles très conséquents au niveau quantitatif et une stratigraphie développée des sites urbains, les céramologues œuvrant à Reims sont parvenus à affiner la chronologie de plusieurs horizons chronologiques, grâce à une perception plus fine des micro-évolutions du mobilier. Confronté à nos données, cela a conduit à la mise à jour chronologique de quelques phases de différents secteurs, détaillée dans chacun des paragraphes correspondants. La recherche avance au gré des chantiers archéologiques et nous conduit à adopter une démarche la plus scientifique possible en tenant compte de ces avancées, qui peuvent parfois nous amener à réviser nos acquis antérieurs.

Dans ce chapitre dédié à la datation, nous employons la dénomination d'horizon de synthèse pour désigner les différentes phases chronologiques qui témoignent de l'évolution dans leur ensemble des différents secteurs d'habitats du Griffon entre la fin de l'époque gauloise et le début du IVe siècle et qui sont étudiés de manière synthétique afin de rendre compte de l'évolution d'un micro-terroir (Deru 1996, p. 160 ; Deru *et al*. 2007 ; Deru *et al*. 2014, p. 12). Un horizon qualifié par un chiffre romain, est la synthèse d'horizons sites (en chiffres arabes), établis dans le cadre des rapports de fouilles ou de publications, dans un ensemble géographique plus large, soit une province (Gaule Belgique), soit une région ou un département (Aisne), soit une ville (Reims, Amiens) ou, dans notre cas, un terroir local fouillé à l'occasion de la création d'une zone d'aménagement (Pôle d'activités du Griffon). Il devient ainsi la référence de datation de cette zone, permettant d'analyser un ensemble de sites à un niveau synthétique. Dans le cas du Griffon, durant les études pour les différents rapports qui se sont succédé sur une dizaine d'années, la chronologie de chacun des cinq secteurs étudiés avait été établie par phase propre au site, en relation avec la stratigraphie. À l'occasion de ce travail de synthèse, elle a été abordée à l'échelle du micro-terroir par le regroupement en horizons de synthèse de l'ensemble des secteurs. Nous avons de cette façon pu apprécier de manière synthétique l'ensemble de l'histoire du Pôle d'activités du Griffon et observer comment les différents habitats s'inscrivent dans l'évolution de l'histoire régionale, notamment à l'échelle de la cité des Rèmes, dont ils font partie.

Ce que nous datons en premier lieu, sont les comblements d'abandon de structures, qui interviennent lorsqu'elles ne sont plus en usage. Les exemples de l'archéologie nous montrent que le plus souvent les structures sont bouchées sur un temps très court, à l'occasion d'un réaménagement ou de l'abandon d'un site (poteaux arrachés, fosses rebouchées, cave ou cellier condamnés, etc.). Le matériel qui y est rejeté peut le plus souvent être qualifié de déchet, vases ou outils cassés, stockés dans un coin, avant d'être enterrés définitivement à l'occasion du rebouchage de structures, lors d'une rupture dans l'occupation (travaux, abandon, etc. ; Deru *et al*. 2007, p. 50). Ainsi, ce lot de mobilier, dont le mécanisme et la durée de constitution nous échappent, est très certainement lié aux dernières années de la phase d'occupation, si l'on suppose que les occupants ne vivaient pas dans leurs déchets, mais s'en séparaient régulièrement. Le rejet de mobilier archéologique est alors opportuniste. On ne creuse pas un trou exprès pour rejeter ses déchets. Ce mobilier appartient désormais à une séquence d'abandon. Néanmoins, comme toujours, il y a des exceptions. Par exemple les fossés protohistoriques, dont le mobilier est très abondant et positionné aux passages ou au niveau des maisons, et qui relève ainsi plutôt d'un rejet progressif. Ou encore, les très grandes structures comme les caves, dont la grande abondance de mobilier dans le comblement peut laisser penser à un grand nettoyage au moment de l'abandon du site. On peut évoquer également des comblements particuliers, tels que celui de la cave 7055 dans le secteur G. Quoi qu'il en soit, nous datons des comblements d'abandon et non pas les structures en elles-mêmes. Certaines peuvent avoir été creusées, construites, de nombreuses années auparavant. La datation de cette occupation, des phases liées au bâti et son évolution, se situe alors entre les interfaces d'abandon (Deru *et al*. 2007, p. 50). Dans le cas d'un site très stratifié, la chronologie peut être plus resserrée et nous donner une meilleure idée de la chronologie des phases de construction et occupation. En revanche, parfois des structures peuvent appartenir à des phases stratigraphiques différentes, alors que le mobilier qu'elles contiennent donne une fourchette chronologique similaire, une évolution ne pouvant être mise en lumière. Les dates fournies par les céramologues sont des fourchettes qui, au mieux, notamment pour le Ier siècle, peuvent être de 25/30 ans, au pire des moitiés de siècle ou des siècles. C'est quelque part dans ces fourchettes que se situent l'occupation et l'abandon de la structure ou du site, mais pas forcément tout le long de celles-ci (Ferdière 2007, p. 23).

Afin de cerner au mieux et au plus près de la réalité de chaque fourchette chronologique, chaque structure a été analysée méthodiquement, du point de vue de la stratigraphie et des différents mobiliers « datants » qui s'y trouvent. Celles

dont les comblements présentent des similitudes sont regroupées. Chacun des regroupements de structures a été déterminé à la fois par l'analyse de la céramique selon des critères définis et appliqués avec régularité, ainsi que par l'analyse de la stratigraphie avec le responsable de la fouille (Deru *et al*. 2007, p. 50-51). L'étude méthodique des contextes au moyen d'outils les plus uniformisés possibles permet une récolte homogène et une exploitation optimale des données. Ainsi, la similitude dans la typologie et dans les catégories autorise à regrouper les structures entre elles selon le principe de contemporanéité. La multiplication des études ainsi faites finit par conduire à une vision plus fine de l'évolution des assemblages dans une région donnée et permet à d'autres chercheurs de se saisir de nos données, de les comparer aux leurs et éventuellement d'aller plus loin dans l'exploitation statistique. Dans ce chapitre, nous décrivons les horizons de synthèse de façon synthétique tandis que dans le catalogue, chaque secteur est présenté de manière plus détaillée.

Les sites du Griffon étant situés sur le territoire de la cité des Rèmes, nous avons recherché préférentiellement des comparaisons avec d'autres sites rèmes, qu'ils soient ruraux ou issus des contextes urbains de Reims-*Durocortorum*, la capitale de cité (tab. 16). Reims, durant toute la période romaine, constitue la plaque tournante du marché de la céramique de la cité. Elle draine toutes les productions lointaines, régionales et locales et constitue un point de redistribution clef (Delor-Ahü & Florent 2005 ; Deru *et al*. 2014 p. 319-324 ; Mathelart 2018, p. 195-196). Ainsi, il est difficile de concevoir qu'un type ou une catégorie puisse apparaître dans la campagne rème, avant d'arriver d'abord à Reims, à quelques exceptions près (par exemple productions de Noyon, arrivant probablement par d'autres routes que celles venant de Reims). Cette constatation fait de la céramique de la capitale de cité, un repère chronologique de choix dont il serait inopportun de ne pas tenir compte dans nos comparaisons, d'autant que celle-ci a fait l'objet d'une étude de synthèse récente et de différentes études thématiques très utiles, sans compter les nombreux rapports de fouilles.

Nous comparons ainsi chacun de nos horizons de synthèse avec les horizons de synthèse de la Gaule Belgique, pour la période d'usage de la *terra nigra* et la *terra rubra* (HS I à VIII de la Gaule Belgique ; Deru 1996), de la vallée de l'Aisne pour la céramique de La Tène dans l'Aisne, allant jusqu'au tout début de la période romaine (Pion 1996a et b), de la ville de Reims qui couvre toute la période antique en reprenant les horizons de synthèse de la Gaule Belgique pour la période allant de l'époque augustéenne jusqu'au milieu du II^{e} siècle (Deru *et al*. 2014). Enfin, ce travail s'appuie sur les horizons de synthèse caractérisés pour l'Aisne à la période antique, à partir des horizons de Gaule Belgique, de Reims et des monnaies (Corsiez 2019 ; tab. 17). Dans un second temps, nous avons comparé les ensembles du Griffon avec ceux d'autres sites régionaux, issus des cités des Suessions et des Viromanduens, ainsi que d'Amiens, la capitale des Ambiens.

En tout, l'étude des cinq secteurs du Griffon a permis de distinguer neuf horizons chronologiques, propres à ce micro-terroir, pour la période gallo-romaine. Elle nous a permis de mettre en évidence l'évolution profonde des répertoires au cours de ces quatre siècles et quelque.

Commune	Lieu-dit	Bibliographie	Type
Bezannes	ZAC 1, secteurs G et H	Cave 2016	rural
Bezannes	"Entre Deux Voies"	Pechart, Arnaud 2015	rural
Cormontreuil	1 bis et 35 rue Victor Hugo	Rabaste 2015	rural
Isles-sur-Suippe	Secteur est et oust	Rabaste 2018a	rural
Isles-sur-Suippe	Secteur nord	Rabaste 2018b	rural
Beaurieux	« Les Grèves »	Le Quellec 2019	rural
Montigny-sous-Marle		Le Quellec en cours	rural
Menneville	« La Bourguignotte »	Duvette 2010	rural
Pontavert	« Le Port au Marbre»	Gonnet 1992, Pion 1996a	rural
Vervins	Créapôle	Le Quellec 2017	rural
Boult-sur-Suippe	"le Terme Bassin"	Gestreau, Jemin 2013	rural
Reims	Base sites jusque 2007	Deru et *alii*. 2014	urbain
Reims	Rues Ponsardin Diderot	Rabaste 2016	urbain
Reims	Rue Saint Symphorien	Sindonino 2016	urbain
Reims	Caserne Colbert	Jouhet 2017	urbain
Reims	Rue Fouriaux	Van Lynden Tot Oldenaller 2017	urbain

Tab. 16 - Sites principaux de comparaison de la cité des Rèmes, pour la période gallo-romaine.

HS Griff.	HS Aisne	HS Gaule Belg.	HS Reims	Vallée de l'Aisne	Chrono. absolue	Phases K	Phases H	Phases M/N	Phases G	Phases A
I	I	HS I	HS I	Étapes 5/6	65/60 à 30/25 av.		1	2	2	
Ia			HS Ia	Etape 5						
Ib			HS Ib	Etape 6	40/45 à 30/25 av.			2		
II	IIa	HS II	HS IIa		30/25 à 15/10 av.			3		
III	IIb	HS II	HS IIb		15/10 à 5/1 av.		2		3	
IV	III	HS III	HS III		-5/1 à +15/20	1			4	
V	IV	HS IV	HS IV		+15/20 à 40/45		3	4		
-	V	HS V	HS V		40/45 à 65/70					
VI	VI	HS VI	HS VI		65/70 à 85/90				5	
VII	VII	HS VII	HS VII		85/90 à 120 env.	2	4	5		2
VIII	VIII	HS VIII-IX	HS VIII-IX		ca 120 à 150 env. ou 2e ½ IIe			6		
IX	HS XI		HS XI		270/280-env. 320	3	5	7	6	3

Tab. 17 - Chronologie du Griffon et comparaison avec les chronologie régionales.

Phase site	NR	NMI
Griffon-H1	517	46
Griffon-M2	6535	685
Griffon-G2	680	73
Total	**7732**	**804**

Tab. 18 - Quantité totale de céramique des sites de l'horizon Griffon I.

Catégories	H1	M2	G2
PTR		1,6	
TR		1	
PTN	37	45,8	39,7
TN		0,7	
PTB	6,5	7,9	2,7
RUB		2,8	2,7
MDF		0,1	1,4
MD	45,7	29,9	47,9
AM	2,2	0,7	1,4
DO	8,7	7,4	1,4
Indét.		1,3	1,4

Tab. 19 - Pourcentage du NMI par catégorie des sites de l'horizon Griffon I (hors intrusif avéré) ; le total des tessons par catégorie est disponible dans la section catalogue.

Horizon de synthèse I du Griffon : La Tène D2b

Trois secteurs contenaient une phase dont les similitudes des assemblages permettaient de les regrouper au sein d'un horizon chronologique unique. Il s'agit des secteurs H-phase 1, M-phase 2 et G-phase 2. En tout, 7 732 tessons et 804 individus ont été pris en compte (tab. 18). Le secteur M totalise à lui seul 84,5 % du nombre de tessons et 85 % du nombre d'individus de l'horizon.

Durant cet horizon, la part de la vaisselle de table tournée progresse considérablement et passe au-dessus des 35 % du NMI dans les trois sites (tab. 19). Le secteur M, dont l'analyse a montré qu'il s'agit d'un habitat privilégié qui peut être daté plus récemment dans l'horizon (Corsiez 2013) totalise quant à lui 46,2 % de proto *terra nigra* et compte plusieurs autres catégories de vaisselle de table, absentes dans les deux autres secteurs, comme de la proto-*terra rubra*, de la *terra rubra* précoce, ainsi que de la *terra nigra* précoce. La présence de ces catégories peut s'expliquer à la fois par le statut du site, mais également par sa datation, ce que l'on verra par la suite.

Dans la sphère de la vaisselle culinaire, la céramique modelée domine encore. Dans les secteurs G et H, sa proportion est supérieure à la proto *terra nigra*, tandis que dans le secteur M, elle est nettement en recul par rapport à la céramique tournée. La céramique rugueuse sombre précoce (PTB) est également présente en progression dans les trois contextes, quoiqu'en quantité faible comparativement à la céramique modelée. Enfin, le panel des catégories est complété par des amphores italiques et des *dolia*, ces derniers étant nettement plus abondants dans les secteurs H et M.

La vaisselle de table

La vaisselle de table est dominée par la proto *terra nigra* dans les trois secteurs. Il s'agit de la catégorie qui préfigure la *terra nigra*. Toutefois, quelques individus à l'aspect mieux fini techniquement,

présents dans le secteur M, peuvent être rangés dans la *terra nigra* classique. À ces deux catégories, nous pouvons ajouter la proto *terra rubra* et la *terra rubra* précoce, toujours exclusivement visibles dans le secteur M (Corsiez 2013).

La proto terra nigra (PTN)

Le répertoire de la proto *terra nigra* est, dans l'ensemble, similaire dans les trois secteurs, mais bien plus varié dans le secteur M, où 28 types ont été dénombrés.

Parmi ceux-ci, nous comptons neuf assiettes réparties au sein de quatre types et visibles uniquement dans le secteur M et complètement absentes des habitats plus modestes des secteurs G et H. Les assiettes, inconnues durant la période gauloise, sont des nouveautés apportées au répertoire du Griffon, après la Conquête, à l'instar d'autres sites privilégiés régionaux (Pion 2007, p. 3-4). L'assiette la plus caractéristique de cette période, que l'on retrouve régulièrement dans les ensembles tardo-républicains (état 2a de la rue Carnot à Reims (Joly 1998), étape 6 vallée de l'Aisne (Pion 1996 a et b), Actiparc à Arras (Chaidron & Dubois 2004, fig. 5 et p. 356), est l'assiette à bord oblique dérivée des assiettes Lamboglia 5/7 à vernis noir et prototype de l'assiette en *terra nigra* Deru A1 (fig. 31, 10). L'assiette *Aisne2* A1 à lèvre recourbée en collerette (fig. 31, 11) est à rapprocher de la forme campanienne Lamboglia 2 et des assiettes Morel 1262, bien que notre individu soit plus caréné. L'assiette *Aisne2* A2 est la plus abondante, avec quatre individus, tandis qu'*Aisne2* A3 ne compte qu'un seul individu (fig. 31, 12), que l'on peut rapprocher de l'assiette en céramique campanienne Morel 1252. *Aisne2* A1, A2 comme A3 n'auront pas de postérité dans la *terra nigra* (les assiettes A41-43, apparaissant à l'horizon de synthèse V, dans le milieu du I^{er} s., ne sont pas dérivées de *Aisne2* A2).

La forme fonctionnelle la plus abondante est le bol, avec des effectifs répartis au sein de dix types auxquels il faut ajouter les variantes de profil. Ces bols sont issus de la tradition gauloise et quelques modèles auront une continuité dans la *terra nigra*. Le bol *Aisne2* B2 est celui qui est le plus représenté. Nous le retrouvons dans les trois secteurs, tout comme le bol à profil en esse *Aisne2* B1. Tous les autres types de bols, à l'exception d'*Aisne2* B9, sont uniquement comptabilisés dans le secteur M.

Le bol à profil en esse *Aisne2* B1, et ses différentes variantes, est un type courant durant toute La Tène finale et au Haut-Empire. Il est fabriqué dans différentes catégories, dont la *terra nigra* (fig. 31, 14-18). Le bol *Aisne2* B2 à lèvre arrondie, court col tronconique séparé de la panse arrondie par une baguette (fig. 31, 19-20), se rencontre dès la fin du II^{e} s. av. dans la vallée de l'Aisne (l'étape 3) et jusqu'à l'étape 5. C'est un type caractéristique de La Tène finale, que l'on retrouve un peu partout dans le nord de la Gaule : *oppida* de Villeneuve Saint-Germain, de Condé-sur-Suippe, Pommiers, nécropole d'Acy-Romance, fortin d'Actiparc (Pion 1996a, Chaidron & Dubois 2004). Mais il n'aura pas de postérité dans la *terra nigra*. Le deuxième bol le plus abondant est *Aisne2* B5, à lèvre rentrante arrondie à aplatie, dont on a également une variante à lèvre sortante et panse ronde, qui est le prototype du KL20 en TR/TN et également, dans une moindre mesure, du TN P33 à ouverture plus resserrée (fig. 32, 24-25). Ce type constitue le troisième marqueur chrono-typologique de la phase 2. Il apparaît à l'étape 5 de la vallée de l'Aisne, à l'état 2 de la "rue Carnot" à Reims et se poursuit jusqu'à l'époque augustéenne. Les autres bols, moins abondants, sont néanmoins à considérer comme des marqueurs de la fin de La Tène finale comme Aisne2 B3 ou B8 (fig. 31, 21-22 et fig. 32, 26).

Enfin, la vaisselle en proto *terra nigra* est complétée par douze type de pots, dont on peut deviner pour certains la fonction de pots à boire et pour d'autres, seulement la supposer. Dans ce groupe fonctionnel également, la typologie est plus variée dans le secteur M. Deux types sont présents dans tous les secteurs, *Aisne2* P1 et P4, et sont aussi les plus abondants. *Aisne2* P2 est, quant à lui, présent uniquement dans les secteurs H et M. *Aisne2* P1 à court col concave est le type le plus fréquemment rencontré (fig. 32, 31), avec 40 exemplaires répartis dans les trois secteurs, dont plus de la moitié dans le secteur M. On le trouve dès la fin du II^{e} s. av. J.-C. jusqu'à l'étape 6 de la vallée de l'Aisne, ainsi que dans l'état 2 de la rue Carnot à Reims. Ce vase évoluera dans le type P37 en *terra nigra*. Le pot *Aisne2* P2, à col concave court souligné d'une baguette et épaulement cintré (fig. 32, 28), et le pot *Aisne2* P4, à col concave souligné d'une baguette ou de cannelures et épaulement à courbe continue (fig. 32, 29-30 et 32), sont deux formes que l'on retrouve dans les étapes 4 à 6 de la vallée de l'Aisne pour le premier et depuis l'étape 3 pour le second. Ils sont caractéristiques des cités des Rèmes et des Suessions, mais nous observons *Aisne2* P4 également à Arras "Actiparc". Les pots *Aisne2* P11 et P13, bien que moins abondants, caractérisent également cet horizon (fig. 32, 39-40, 38).

Enfin, dix exemplaires de bouteilles à col concave *Aisne2* BT1 sont à porter au crédit de la vaisselle de table, la majorité dans le secteur M, ainsi que 14 couvercles à emboîtement *Aisne2* CV1 (fig. 32, 41). Ces couvercles apparaissent à l'étape 4 de la vallée de l'Aisne et sont en usage jusqu'à l'étape 6. On en trouve aussi à Acy-Romance dans le contexte pré-augustéen ainsi qu'à "Actiparc" et à Reims, rues Carnot et Pouilly (Chaidron & Dubois 2004, Joly 1998, Mathelart dans Stocker 2011). Ils sont caractéristiques de la fin de la période gauloise

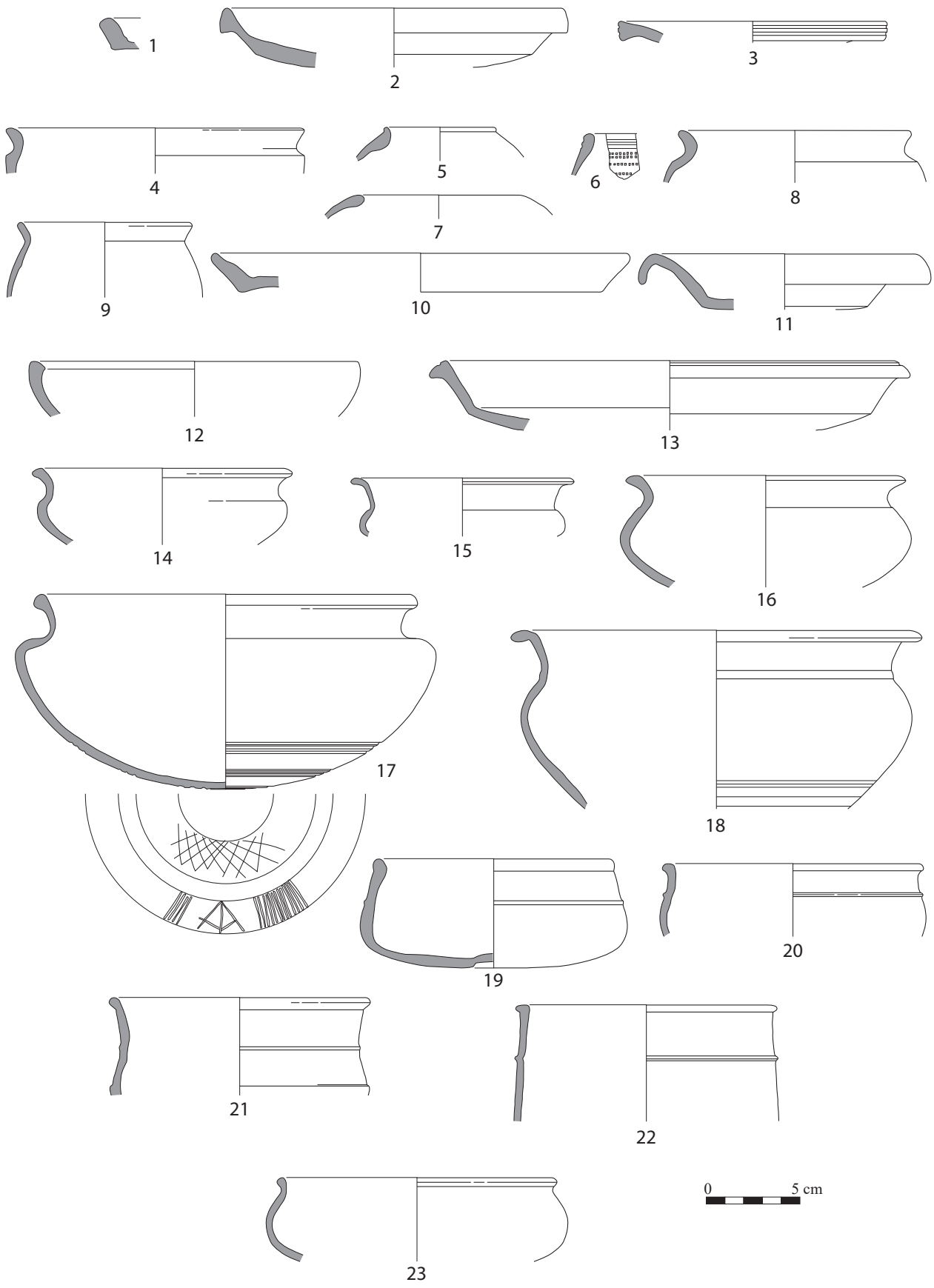


Fig. 31 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse I, représentée par le secteur M du Pôle d'activités du Griffon, 1/3 (DAO A. Corsiez).

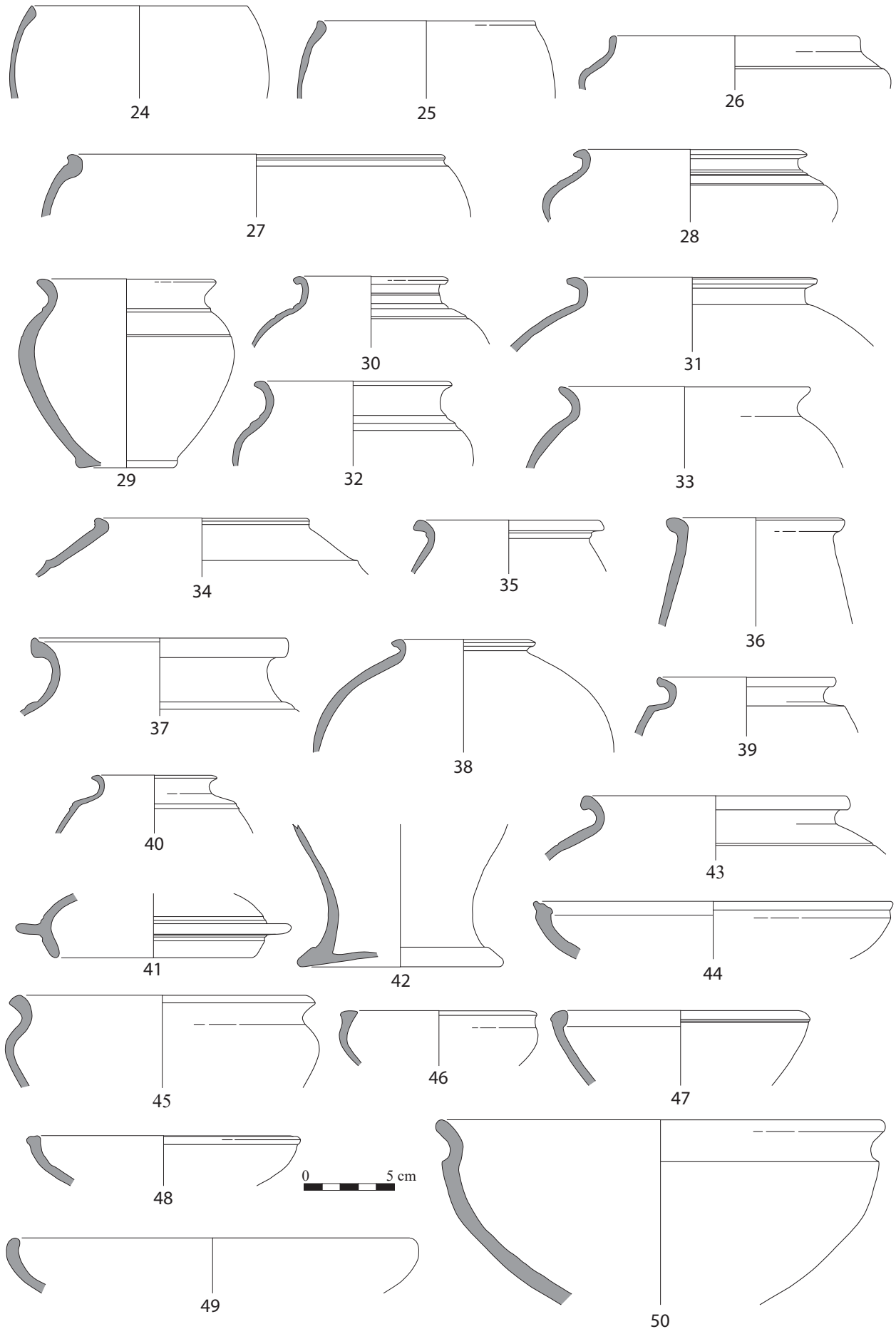


Fig. 32 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse I, représentée par le secteur M du Pôle d'activités du Griffon, 2/3 (DAO A. Corsiez).

dans une grande partie de la Gaule (par exemple dans le Bas-Rhin, *oppidum* du fossé des Pandours, Bonaventure & Feliu 2012).

La proto terra rubra (PTR)

Uniquement visible dans le secteur M, cette nouvelle catégorie est en rupture avec la vaisselle en usage jusqu'alors par sa technique de fabrication et cuisson. Les vases sont cuits en mode A et plusieurs exemplaires sont munis d'un engobe de couleur lie-de-vin, assez épais et de qualité médiocre. Cette catégorie a été mise en évidence dans des contextes régionaux très précoces, à caractère privilégié ou militaire, entre la fin de La Tène D2 et le tout début de la période augustéenne (Chaidron & Dubois 2004, Chaidron & Dubois 2013, p. 25 ; un inventaire des découvertes, composées essentiellement d'assiettes/plats de type Lamb. 5/7, est publié, dans lequel nos individus du Griffon, secteur M, peuvent prendre place désormais ; Seguier 2013, p. 290-292). Elle est considérée comme étant une imitation de la terre sigillée précoce ou des céramiques campaniennes tardives (un aperçu de cette discussion est disponible dans les éléments de synthèse de la SFECAG de 2013, p. 305-306). Cette catégorie évoluera vers la *terra rubra*, catégorie qui emprunte largement son répertoire précoce aux formes italiques (campanienne comme sigillée ; Deru 1996, p. 175-176). Neuf récipients en proto *terra rubra* ont été mis au jour dans le secteur M, soit 1,6 % des individus. Nous retrouvons l'assiette dérivée des Lamboglia 5/7 avec un profil plus grossier et un engobe de médiocre qualité (fig. 31, 1). Au début de la période augustéenne, ce type a une continuité dans les assiettes Deru A1 fabriquées en *terra rubra*. Toutefois, cette production reste ponctuelle et disparaît peu après le règne d'Auguste au profit des A1 en *terra nigra*. Une autre assiette, *Aisne* A1, a été mise au jour (fig. 31, 2) et le répertoire est complété par une série de cinq pots dont *Aisne* P1 (fig. 31, 5). La pâte de ce dernier, très micacée, suggère une origine du centre de la Gaule. Il est connu en Île-de-France (Seguier 2013, p. 290-292).

La céramique belge (TR et TN)

Quelques vases à la facture plus fine et standardisée appartenant sans conteste à la *terra rubra* et à la *terra nigra* classiques ont été dénombrés. Il s'agit de TN P1 (fig. 31, 9) et BT1 et de TR A1 et A2.

La vaisselle culinaire

La vaisselle consacrée à la préparation et à la cuisson des aliments est répartie entre deux catégories : la céramique modelée, la plus abondante, et la céramique protohistorique tournée rugueuse, cuite en mode B.

La céramique modelée (MD)

Dans les secteurs G et H, cette catégorie dépasse la proto *terra nigra*, ce qui n'est pas le cas dans le secteur M. Quinze types ont été déterminés, la plus grande variété se trouvant sans surprise dans le secteur M. Les jattes et les pots sont en quantités égales, tandis que l'on remarque la présence de trois plats à cuire (du caramel alimentaire a été retrouvé à l'intérieur de plusieurs exemplaires), de type *Aisne2* A1 et A2, dans le secteur M (fig. 32, 48, 49). Ces formes, tout comme les assiettes, sont inconnues dans le répertoire gaulois septentrional. Une ascendance méditerranéenne peut être avancée au regard des comparaisons avec les lopades à lèvre concave mises au jour à Actiparc à Arras (Chaidron & Dubois 2013, p. 48 ; on trouve également un exemplaire quasi identique, plus profond, à Brebières "Zac des Béliers", Hanotte *et al*. 2013, p. 241, fig. 7.12).

Le type le plus abondant est le pot à col concave *Aisne2* P1 avec 49 individus (fig. 31, 52), recensés dans les trois secteurs. Il est suivi par la jatte à profil en esse *Aisne2* J1 (fig. 32, 50), qui totalise 30 exemplaires. Ces deux formes sont issues de la tradition gauloise et seront pérennisées au sein de la céramique rugueuse sombre à travers tout le Haut-Empire.

Les jattes ont un répertoire plus varié que les pots. *Aisne2* J2 à bord rentrant est une autre jatte caractéristique de la période (fig. 33, 51), dont la variante à bord concave J2b (fig. 33, 52) semble s'inspirer des lèvres à extrémité concave des *patellae* comme celles d'Arras "Rue Beaudimont" (Chaidron & Dubois 2013, p. 48 ; Truffeau-Libre & Jacques 1998, p. 50).

La céramique protohistorique tournée sombre (PTB)

Cette catégorie apparaît au Griffon durant l'horizon I, en moindre quantité (secteurs G et M), puis augmente à l'horizon II. Elle se distingue de la proto *terra nigra* par ses surfaces laissées brutes de traitement et la présence de caramel alimentaire sur la plupart des exemplaires, ainsi que par son répertoire proche de celui de la céramique modelée. Comme pour les catégories et formes innovantes précédemment citées, la céramique rugueuse sombre protohistorique est majoritairement répartie dans le secteur M. Le type le plus fréquent est le pot Aisne P1 avec 17 individus (fig. 40, 43). La deuxième forme la plus abondante est un plat à cuire, Aisne A1 (fig. 40, 44), avec six exemplaires, dont plusieurs possèdent des traces de caramel alimentaire. Cinq types de jattes (fig. 40, 45-47) et un pot viennent compléter ce répertoire.

La vaisselle de transport et de stockage

Les amphores (AM)

Les amphores sont composées uniquement de Dressel 1 d'origine italique, et chacun des secteurs a révélé des fragments de bord.

Le secteur M est celui qui contenait le plus grand nombre de bords, au nombre de cinq. Bien que, rapporté au nombre total du NMI, le pourcentage d'individus soit très bas (0,7 %), la présence de cinq individus est en soi remarquable, tant ils sont rares en milieu rural. Ces bords appartiennent tous à des Dressel 1b, dont deux présentaient des timbres quadrangulaires, à l'estampille non conservée (fig. 33, 54-55). Sept anses et six fonds en pointe complètent la collection du secteur M. Tous les tessons proviennent de différents ateliers italiques.

Les secteurs H (fig. 34, 9) et G ont donné chacun un bord d'amphore Dressel 1, probablement de variante B. L'exemplaire du secteur G montrait des traces de découpe (voir dans le catalogue).

Les dolia (DO)

Trois types de *dolia* ont été recensés. Le plus abondant est le type à lèvre éversée *Aisne2* DO6 (fig. 33, 58 et fig. 34, 10) avec 47 individus dans le secteur M et trois individus dans le secteur H. Celui-ci est caractéristique des ensembles de La Tène D2 et du début de la période augustéenne en Gaule Belgique. Au Griffon, sa durée d'utilisation se prolonge jusqu'à la fin du I^{er} s. ap. J.-C.

Les deux autres types sont *Aisne2* DO1, dans le secteur M, dont le profil archaïque renvoie aux périodes précédentes (fig. 33, 57), et *Aisne2* DO8 à lèvre rentrante horizontale lisse, dans le secteur M. L'usage de ce dernier semble s'étendre jusqu'au III^{e} s.

Si l'on s'éloigne du pourcentage pour se focaliser sur les quantités brutes, nous pouvons constater que dans le secteur M, ce n'est pas moins de 50 *dolia* qui ont été en service durant cet horizon. Ce chiffre élevé concernant ces vases à la fonction particulière de stockage est encore un témoignage à mettre au crédit du statut privilégié du site à cette période.

Synthèse, chronologie et mise en contexte

Les différentes comparaisons chronologiques régionales qui ont pu être effectuées à partir du mobilier présenté dans ce chapitre, convergent vers une datation de l'horizon de synthèse I du Griffon à La Tène D2b, ce qui correspond à l'horizon de synthèse I de la Gaule Belgique, daté entre 65/60 et 35/30 av. J.-C. (Deru 1996). Deux sous-horizons ont pu être distingués et caractérisés dans la vallée de l'Aisne avec l'étape 5 et l'étape 6 (Pion 1996a, Pion 1999). Des travaux récents ont permis de confirmer l'existence de cette partition chronologique, qui ne s'observe qu'avec des ensembles bien pourvus et de qualité, comme dans les sites ruraux privilégiés ou les sites urbains (Corsiez 2019, p. 35-37, Deru *et al*. 2014, p. 35-43).

Au Griffon, seul le secteur M a pu être daté plus finement au sein de l'horizon de synthèse I de la Gaule Belgique et associé à l'horizon de synthèse Ib de la ville de Reims, daté entre 45/40 et 30/25 av. J.-C. Il peut être comparé à l'étape 6 de l'*oppidum* de Pommiers ainsi qu'au site de la "Rue Carnot" à Reims ou encore à l'horizon site 2 de la "rue Victor Hugo" à Cormontreuil (Pion 1996a, Joly 1998, Mathelart dans Rabaste 2015). La comparaison entre les sites du Griffon et les sites urbains et ruraux de la cité des Rèmes datés de la même période illustre ce qui vient d'être observé (fig. 35) : une plus grande diversité de catégories en milieu urbain et rural privilégié (Griffon secteur M, Pontavert), une domination bipolaire de la proto *terra nigra* et de la céramique modelée, avec cependant des variations quantitatives entre les sites. Dans le détail, céramique rugueuse sombre, *terra nigra*, *terra rubra*, céramique claire ne sont présents que dans les ensembles datés de l'horizon de synthèse Ib, ce qui va dans le sens de ce qui avait déjà été observé par Patrick Pion pour les sites de la vallée de l'Aisne (Pion 2007, p. 3). Les phases 1 du secteur H et 2 du secteur G sont à dater plus largement de La Tène D2b, ou horizon I de synthèse de la Gaule Belgique, faute d'éléments discriminants solides pour proposer une datation plus fine.

Cette séquence chronologique est une période de transition entre la période gauloise et la période gallo-romaine, qui correspond à la conquête de Jules César et aux premiers temps de la domination romaine. Dans le domaine de la céramique, l'analyse techno-typologique montre que les potiers acquièrent de nouvelles techniques et de nouveaux répertoires, essentiellement dans la vaisselle de table. Parallèlement, leurs clients se mettent progressivement au goût des conquérants. Les classes supérieures sont celles qui se procurent le plus vite ces nouveautés, avec un plus large panel, comme on peut le constater avec le secteur M ainsi que dans les *oppida* régionaux (Pion 1996a et b). Les assiettes et les plats à cuire représentent la plus grande nouveauté au niveau du répertoire fonctionnel. Ces prémices de changement s'accélèrent dans la seconde moitié de l'horizon de synthèse pour aboutir à une plus grande distribution des produits d'origine italique à la période suivante. Marchands comme militaires sont des relais d'influence, avant la prise en main de la Gaule par Auguste (tab. 20).

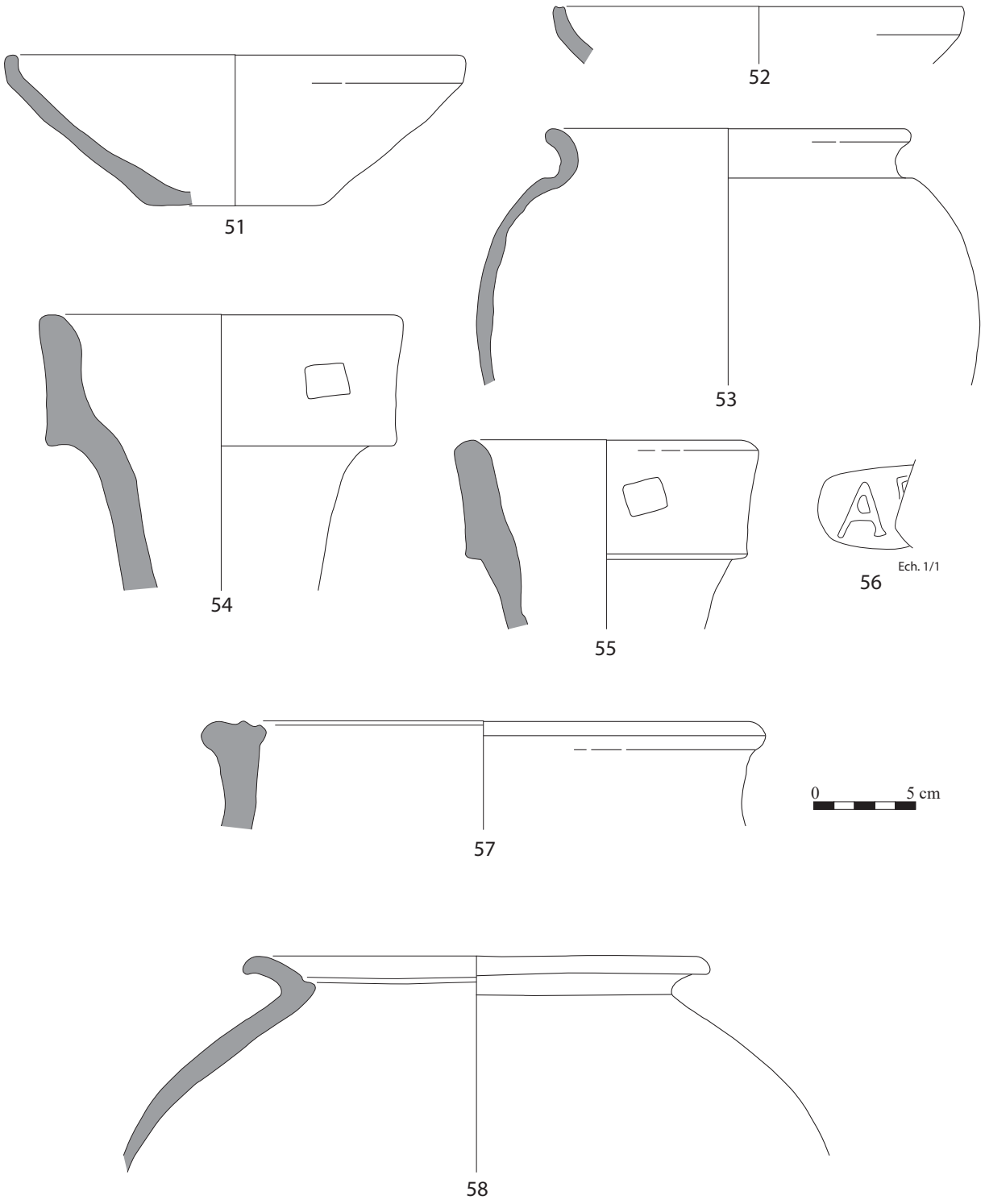


Fig. 33 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse I, représentée par le secteur M du Pôle d'activités du Griffon, 3/3 (DAO A. Corsiez).

Horizon de synthèse II du Griffon : entre 30/25 av et 15/10 av. J-C.

Deux secteurs présentent une phase dont les similitudes des assemblages permettent de les associer du point de vue de la chronologie relative au sein de l'horizon II de synthèse de la Gaule Belgique, couvrant la première partie du règne d'Auguste, avant notre ère : les secteurs M-phase 3 et G-phase 3. Durant cette période, les répertoires évoluent rapidement et grâce à des travaux récents, menés notamment à Reims, il est désormais possible d'apprécier les subtilités de cette évolution et de distinguer deux sous-horizons : IIa et IIb (Deru *et al*. 2014, Corsiez 2019, p. 47-51). Le sous-horizon le plus ancien est représenté dans les ensembles de la phase 3 du secteur M, tandis que le plus récent est visible dans la phase 3 du secteur G.

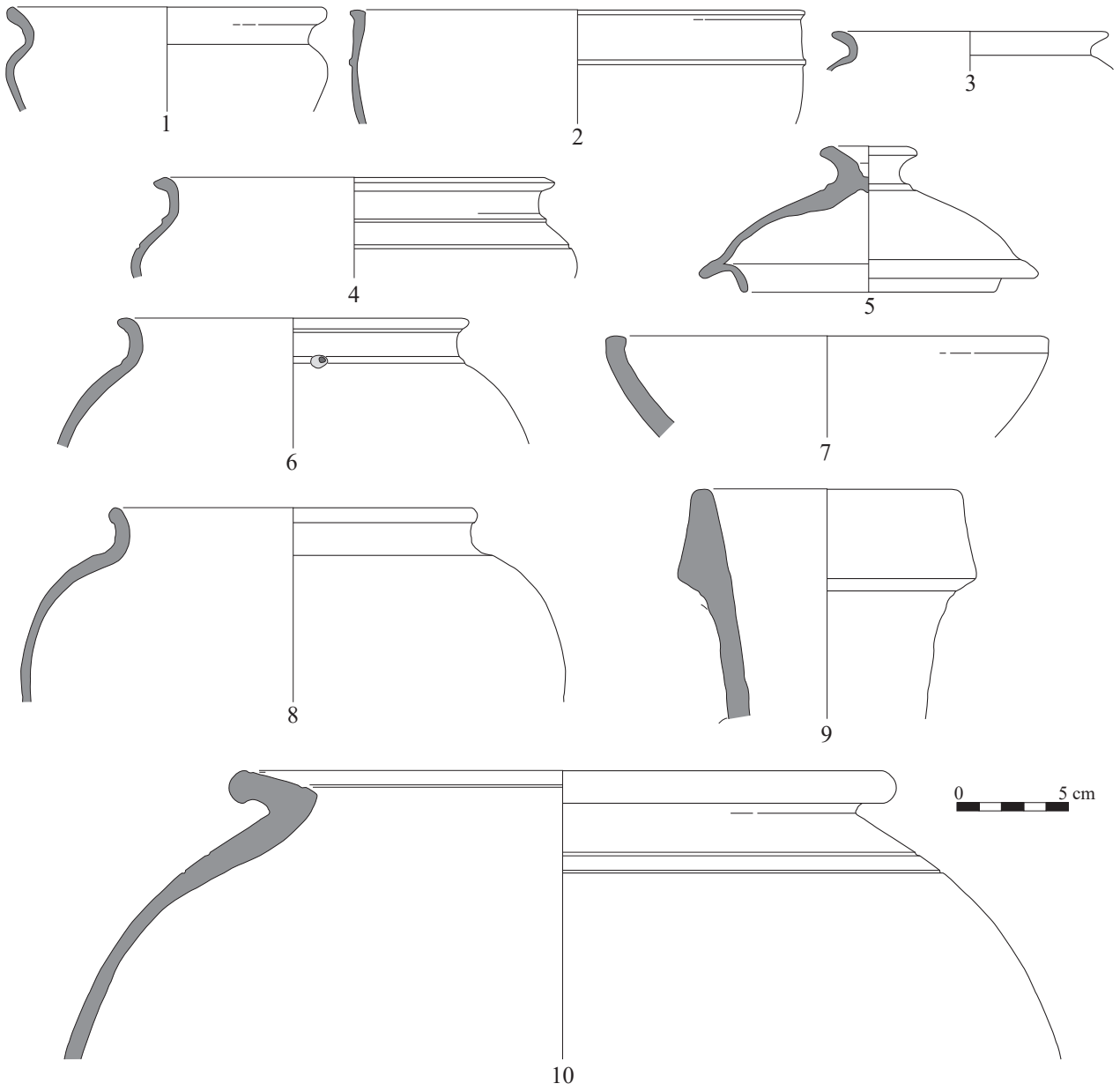


Fig. 34 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse I, représentée par le secteur H du Pôle d'activités du Griffon, (DAO A. Corsiez).

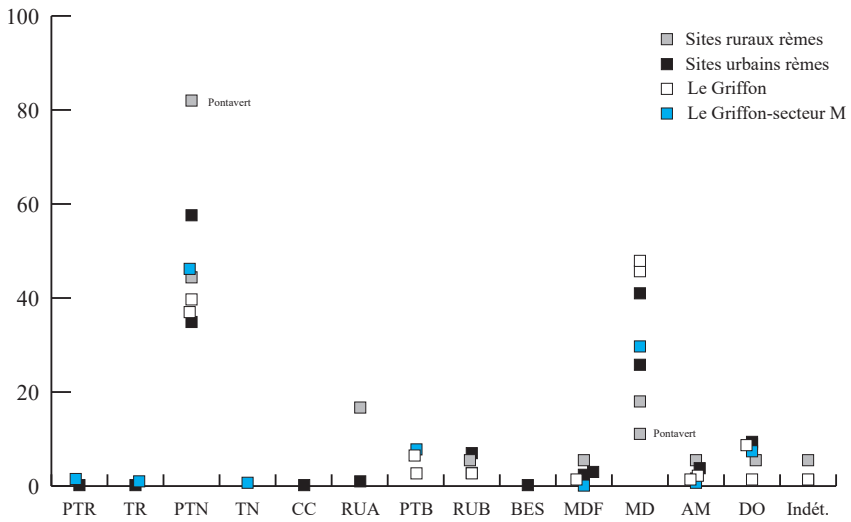


Fig. 35 - Comparaison des proportions des catégories de l'horizon I du Griffon, entre les sites ruraux et urbains de la cité des Rèmes ; carré blanc : les secteurs H et G du Griffon ; en bleu : le secteur M du Griffon ; en gris : Cormontreuil rue Victor Hugo, Pontavert ; en noir : la base 2014 de Reims (©A. Corsiez).

Cat.	GP	Type	Site G	Site H	Site M	Cat.	GP	Type	Site G	Site H	Site M
TS	ARG	Drag. 32 (?)			1	PTR	BVG	*Aisne* P5			1 (7)
TS	ARG	Drag. 37 (?)			1	PTR1c		*Aisne* P6			1 (8)
PTN	G	D. LAMB. 5/7			1	PTR1a	CHAMP	Indét.			1 (3)
PTN		D. LAMB. 5/7			1 (10)	TR		A1			2
PTN	BVG	*Aisne2* A1			1 (11)	TR	CHAMP	A2			1
PTN	BVG	*Aisne2* A2			3 (12)	TR		A-Indét.			1
PTN		*Aisne2* A2			1	TR		Indét.			3
PTN	G	*Aisne2* A3			1 (13)	MO	CHAMP	*Aisne2* MO1a	1		
PTN		A-Indét.			1	PTB		Aisne A1			6 (43)
PTN	G	*Aisne2* B1	1			PTB		Aisne J1	1		2
PTN		*Aisne2* B1	4	1 (1)	4	PTB	BVG	Aisne J3			1 (46)
PTN	BVG	*Aisne2* B1a			1 (14)	PTB		Aisne J3			3
PTN		*Aisne2* B1b			1	PTB		Aisne J4			4 (47)
PTN		*Aisne2* B1c	1		2 (15-16)	PTB	BVG	Aisne J5			1
PTN	G	*Aisne2* B1d			2 (17,18)	PTB	BVG	Aisne J6		1 (7)	
PTN	BVG	*Aisne2* B1d			1	PTB		Aisne J6			1
PTN	BVG	*Aisne2* B2	2	1	2 (19)	PTB	BVG	Aisne P1			1
PTN		*Aisne2* B2	1	4 (2)	34 (20)	PTB		Aisne P1			16 (43)
PTN		*Aisne2* B2?	1			PTB		Aisne P3			1
PTN	qz	*Aisne2* B3			2	PTB		BT		1	
PTN		*Aisne2* B3b			2 (21)	PTB		Indét.	1	1	17
PTN	G	*Aisne2* B3c			1	PTB		rondelle percée			P
PTN		*Aisne2* B3c			1 (22)	RUB		*Aisne2* A9	1		
PTN		*Aisne2* B4			1 (23)	RUB		*Aisne2* P1			7
PTN		*Aisne2* B5			5	RUB		BT-indét.			1
PTN	BVG	*Aisne2* B5a			3 (24)	RUB		Indét.	1		11
PTN	G	*Aisne2* B5a			1	MDF		Indét.	1		1
PTN	BVG	*Aisne2* B5b			3 (25)	MD		*Aisne2* A1			1 (48)
PTN	G	*Aisne2* B5b			2	MD		*Aisne2* A2			1
PTN	BVG	*Aisne2* B6			3 (27)	MD	calc	*Aisne2* A2			1 (49)
PTN	BVG	*Aisne2* B7			1	MD	LZG A1	*Aisne2* J1	1		
PTN	BVG	*Aisne2* B8			1 (26)	MD	LZG B	*Aisne2* J1	1		
PTN		*Aisne2* B9	1			MD	calc	*Aisne2* J1		2	3
PTN		B-Indét.			1	MD		*Aisne2* J1	2	1	13
PTN	BVG	*Aisne2* P1		1 (3)	6	MD		*Aisne2* J1a			2
PTN	G	*Aisne2* P1	1		2 (31)	MD	calc	*Aisne2* J1b			4 (50)
PTN		*Aisne2* P1	2		19 (33)	MD	calc	*Aisne2* J1b/d			1
PTN		*Aisne2* P1?			2	MD		*Aisne2* J2	1		6

Tab. 20 - Synthèse de la céramique des sites de l'horizon Griffon I, les numéros entre parenthèse correspondent aux numéros des vases sur les planches (fig. 31 à 33 pour M et fig. 34 pour H).

Afin de rendre compte de cette évolution au sein du Griffon, nous avons séparé ces deux subdivisions en les rangeant chacune au sein d'un horizon de synthèse du Griffon distinct. Ainsi, dans ce chapitre, nous traiterons de la phase 3 du secteur M, représentant l'horizon de synthèse II du Griffon. En tout, ce sont 1752 tessons dont 138 individus qui ont été comptabilisés (tab. 21).

Les structures de cet horizon témoignent des remaniements qui sont intervenus dans l'enclos de la phase 1 et la céramique des comblements d'abandon montre une évolution certaine par rapport à l'horizon de synthèse I du Griffon, daté de La Tène D2b. Il est à noter que l'enclos formé par les fossés 13225, 13464 et 13004, bien qu'il puisse très certainement être rattaché à cet horizon de synthèse II, n'apparaît pas dans les lots retenus ici pour analyse. En effet, le faciès de la céramique contenue dans les comblements était mélangé, peu caractéristique, ce qui pouvait témoigner de la présence d'un lot de céramique résiduel ou d'une pollution par une intrusion. De ce fait, il nous a été impossible de le classer avec certitude dans cet horizon ou dans le suivant (présence d'une assiette A39 en *terra nigra* dans 13225, type apparaissant plus tardivement, à partir de l'horizon de synthèse IV de la Gaule Belgique, mais qui ne peut à lui seul justifier une datation plus tardive ; ces fossés ont été datés largement des horizons de synthèse II à V du Griffon, soit de la période augustéenne jusqu'au milieu du I^{er} s.).

Nous pouvons constater une baisse de la proto *terra nigra* par rapport à l'horizon précédent. Elle est distancée en nombre par la céramique modelée (tab. 22). Elle se maintient tout de même à 29 % et n'est pas encore remplacée par la céramique belge, qui est toutefois en légère augmentation. La céramique rugueuse sombre précoce (PTB) passe de 7,8 à 15,2 %, tandis que la céramique rugueuse sombre augmente légèrement, tout comme la *terra nigra* et la *terra rubra*. Ces évolutions, encore timides, matérialisent le passage entre la fin de la période gauloise et la période pleinement gallo-romaine. Ce qui était en germe lors de la séquence chronologique précédente se développe et les répertoires évoluent rapidement.

Phase site	NR	NMI
Griffon-M3	1752	138

Tab. 21 - Quantité totale de céramique de l'horizon de synthèse II du Griffon.

La vaisselle de table

La vaisselle de table est répartie au sein de quatre catégories : la proto *terra nigra*, dominante, la *terra rubra*, la *terra nigra* et la céramique commune claire aux effectifs très réduits.

La proto terra nigra (PTN)

Bien que la proportion de la catégorie soit encore haute, le répertoire s'est considérablement réduit en passant de plus de trente types à l'horizon de synthèse I à huit types recensés et une bouteille indéterminée (fig. 36, 1-9). Ceux-ci sont parmi les plus caractéristiques de l'horizon précédent : *Aisne2* A1 (fig. 36, 3-4), B1 (fig. 36, 5), B2, P11 (fig. 36, 10) et surtout les assiettes dérivées des Lamboglia 5/7 (fig. 36, 1-2), les bols *Aisne2* B5 (fig. 36, 6), B6 ainsi que le pot P1 (fig. 36, 8). Ces derniers types trouvent une descendance dans la *terra nigra* avec respectivement A1, KL20 et P37.

La terra nigra (TN)

La *terra nigra*, dont le répertoire et la qualité technique sont en voie de standardisation, ne compte que quatre types, dont le plus abondant est l'assiette A1 (fig. 36, 13). Le reste de la typologie est partagé entre un proto P1 (fig. 36, 14), un P33 (ou KL20) et une bouteille BT1.

La terra rubra (TR)

La proto *terra rubra* a disparu au profit de la *terra rubra*, caractérisée ici par la complexité des traitements de surface, combinant enfumage, engobe interne et engobe doré sur la lèvre pour les formes hautes. Ceux-ci témoignent d'une période d'expérimentation relativement courte qui reste cantonnée à la période augustéenne, les potiers leur préférant par la suite un engobage plus simple. Le pot P3 est également doté d'une bande engobée sur le fond (TR3/1c/1e) (fig. 36, 12). Les formes TR3/1c P20 (fig. 36, 11), TR1c/DR P23, TR3/1c/1e P3, et TR3/1c P7 (fig. 36, 10) sont caractéristiques de l'horizon de synthèse II tel qu'il a été défini par Xavier Deru (Deru 1996) et confirmé dans l'étude de synthèse sur la ville de Reims (Deru *et al*. 2014, p. 44).

Catégories	TR	PTN	TN	CC	PTA	PTB	RUB	MD	AM	DO	Indét.
M3	3,6	29	4,3	0,7	0,7	15,2	4,3	34,8	0,7	5,8	0,7

Tab. 22 - Pourcentage du NMI par catégorie de l'horizon de synthèse II du Griffon.

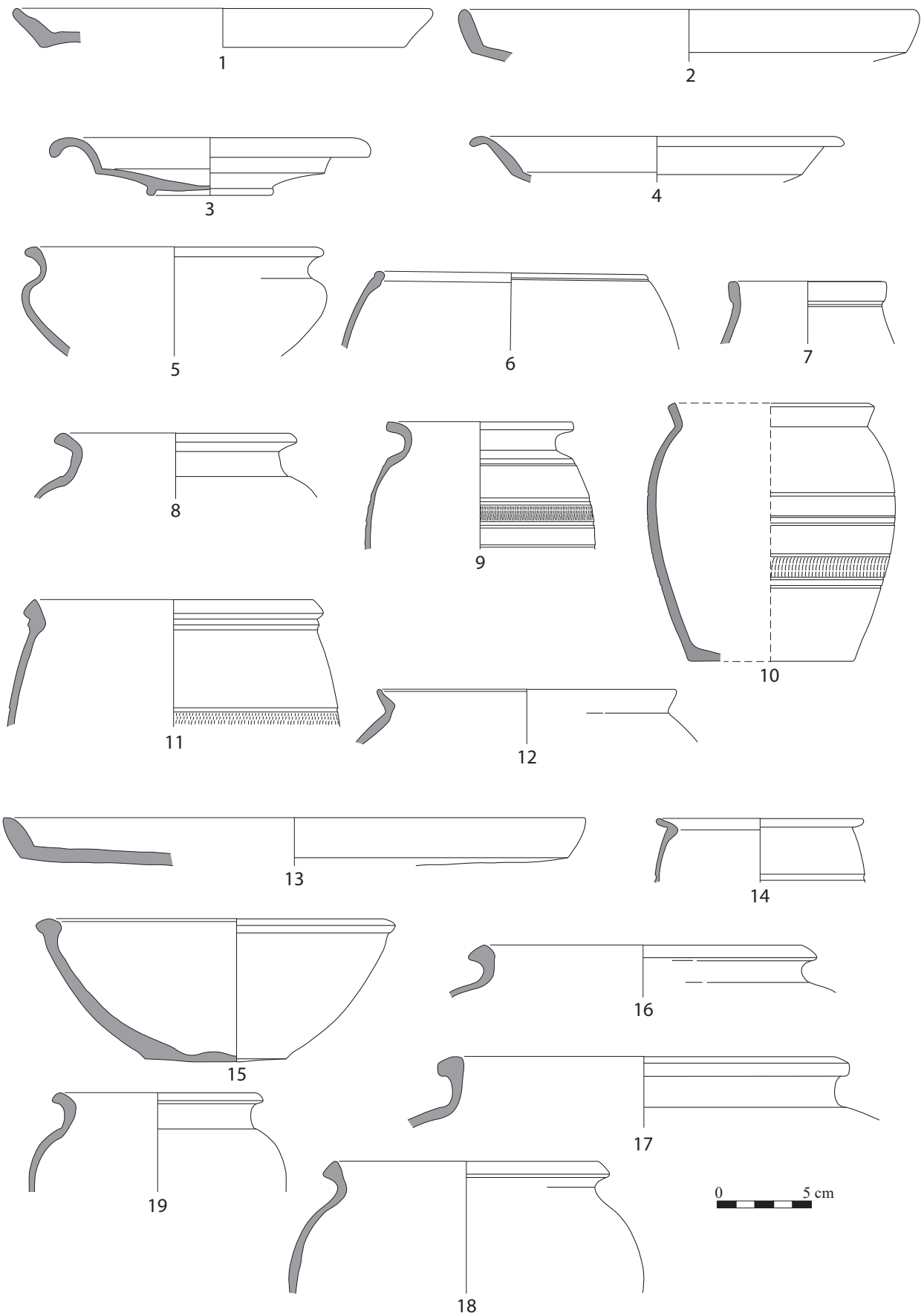


Fig. 36 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse II du secteur M du Pôle d'activités du Griffon, 1/2 (DAO A. Corsiez).

La vaisselle du service des boissons

La céramique commune claire (CC)

Les cruches sont présentes de manière discrète avec un bord non identifié. C'est la première fois au Griffon que cette catégorie est aperçue, alors même que dans les contextes urbains de l'*oppidum* suession de Pommiers et de la capitale des Rèmes, Reims, elle apparaît dès l'horizon de synthèse I (Pion 1996a, Corsiez 2019, Deru *et al*. 2014).

La vaisselle culinaire

La vaisselle culinaire est partagée entre trois catégories principales : céramique modelée, céramique protohistorique tournée sombre et céramique rugueuse sombre. Ces trois catégories cumulées devancent nettement la vaisselle de table. Cette situation, en contraste par rapport à l'horizon précédent du secteur M, est un des indices de la rétraction de la ferme, qui semble avoir perdu le statut privilégié qui était le sien auparavant.

La céramique modelée (MD)

La céramique modelée est encore bien visible tout en étant désormais concurrencée par la céramique tournée sombre précoce. Elle a même augmenté par rapport à l'horizon précédent, et dépasse la proto *terra nigra*. Son répertoire, bien qu'appauvri de moitié en diversité typologique, relève du même faciès que précédemment et n'accueille pas de nouveautés.

La céramique protohistorique tournée sombre (PTB)

En augmentation, elle régresse pourtant du point de vue typologique, passant de 8 à 4 types, avec une seule nouveauté, *Aisne* J7. Elle est de plus en plus difficile à distinguer de la céramique rugueuse sombre gallo-romaine.

La céramique rugueuse sombre (RUB)

La céramique rugueuse sombre ne représente que 4,3 % des effectifs avec un seul type identifié, *Aisne2* J54.

La vaisselle de transport et de stockage

Le seul type de *dolium* à être présent dans les contextes de cet horizon est *Aisne* DO6 à lèvre éversée (fig. 37, 23). Un bord d'amphore Dressel 7/11 de Bétique a été trouvé (fig. 37, 22), ainsi que plusieurs fragments de Dressel 1 italique. Les amphores Dressel 7/11 nous donnent un ultime repère chronologique, car elles ne sont pas attestées avant les années 40/30 avant J.-C. et arrivent à Reims, de manière ténue, dans l'horizon de synthèse Ib, daté entre 40/45 et 30/25 av. J.-C., mais atteignent leur pic dans les périodes suivantes (Desbat 2012 ; Desbat & Lemaitre 2000 ; Lemaitre dans Deru *et al*. 2014, p. 295-296).

Synthèse, chronologie et mise en contexte

Le faciès techno-typologique du secteur M est encore teinté d'un fort archaïsme, avec un ensemble de formes et de catégories qui se placent dans la lignée de l'horizon de synthèse I de la chronologie de la Gaule Belgique et de la ville de Reims (Deru 1996, Deru *et al*. 2014) et plus particulièrement du sous-horizon Ib (secteur M). Toutefois, la chronologie de la *terra rubra* et de la *terra nigra* nous permet d'envisager plutôt une datation plus récente, inscrite dans l'horizon de synthèse II de la Gaule Belgique, daté entre 30/25 av et 5/1 av. J-C. La présence de types au profil non encore standardisé comme TR3/1c P7 (fig. 36, 10) ainsi que la présence persistante et importante de PTN J5 et d'assiettes dérivées des Lamboglia 5/7 (fig. 36, 1-2), autorisent une datation haute dans cet horizon, à la transition entre La Tène D2b et la période augustéenne. Cela correspond à une subdivision de l'horizon de synthèse II de la Gaule Belgique mise en évidence à Reims, et nommée horizon IIa, daté entre 30/25 et 15/10 avant J.-C. (Deru *et al.* 2014, Mathelart & Lemaitre 2022).

La proportion très importante de proto *terra nigra* et de céramique modelée tend à confirmer cette datation, qui correspond également à l'horizon augustéen précoce I de la céramique du nord de la Gaule, caractérisé par Frédéric Hanut (Hanut 2000 ; nombre des caractéristiques évoquées par Frédéric Hanut ont été remarquées ici). L'approvisionnement de la céramique tournée, de table ou culinaire, est essentiellement locale (groupe du Griffon BVG) et champenoise. La céramique modelée est dégraissée au calcaire, une partie provenant de coquillages fossilisés.

Plusieurs sites appartenant à la cité des Rèmes montrent des caractéristiques proches, comme l'horizon site 3 de la rue de Pouilly ou l'état 2a de la rue Carnot à Reims (Mathelart dans Stocker 2011, Joly 1998, Deru *et al*. 2014) ou encore l'horizon site 3 de la "rue Victor Hugo" à Cormontreuil, l'horizon site 2 de la caserne Colbert et des rues Ponsardin et Diderot à Reims (fig. 38 ; Mathelart dans Stocker 2011, Joly 1998, Deru *et al.* 2014, Mathelart dans Rabaste 2015, Mathelart dans Jouhet 2017, Mathelart dans Rabaste 2016 ; Rues Ponsardin Diderot n'est pas dans le graphique en raison d'un NMI trop faible). Les proportions de proto *terra nigra* de ces sites sont proches (la distinction entre proto *terra nigra* et *terra nigra* n'a pas été déterminée pour le site de la Rue Pouilly, se référer à la colonne PTN/TN) et la céramique modelée, bien que variable en quantité, reste bien représentée,

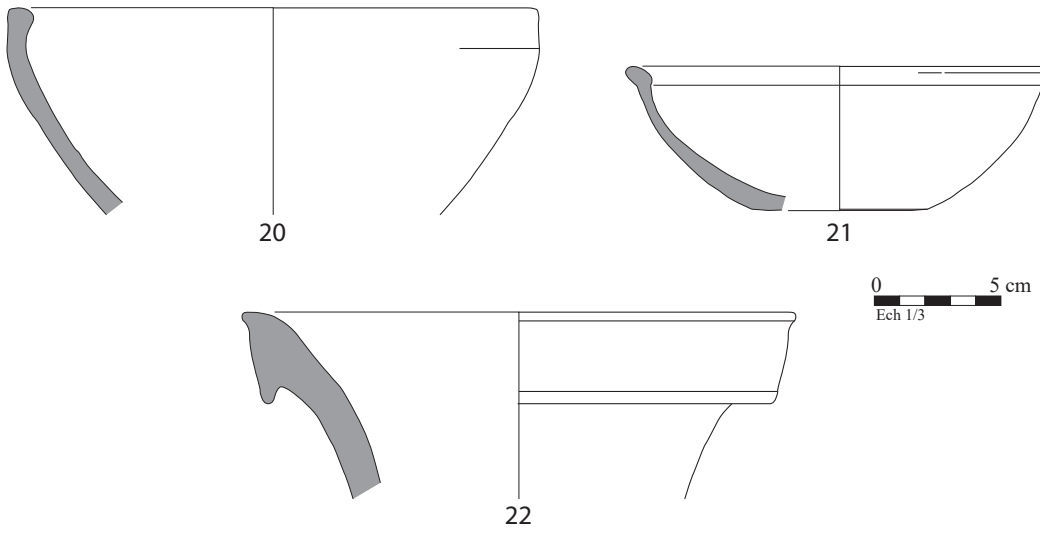


Fig. 37 -Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse II du secteur M du Pôle d'activités du Griffon, 2/2 (DAO A. Corsiez).

Catégorie	GP	Type	Griffon M	Catégorie	GP	Type	Griffon M
TR3/1c/1e	CHAMP-R	P3	1 (12)	CC		Indét.	1
TR3/1c	BVG/CHAMP	P7	1 (11)	PTA		L arrondie	1
TR3/1c	CHAMP-R	P20	1	PTB		Aisne J3	1
TR1c/DR	CHAMP	P23	1	PTB		Aisne J4	3
TR1c/DR		P23	1	PTB		Aisne J7	1 (15)
PTN	BVG	D. LAMB. 5/7	1	PTB	BVG	Aisne P1	1 (19)
PTN		D. LAMB 5/7	4 (1,2)	PTB		Aisne P1	4 (16-18)
PTN	BVG	Aisne2 A1	1 (3)	PTB		Indét.	11
PTN	G	Aisne2 A1	1 (4)	RUB		Aisne2 J54	1
PTN		Aisne2 A1	1	RUB		Indét.	5
PTN	BVG	Aisne2 B1a	1 (5)	MD		Aisne2 J1	1
PTN		Aisne2 B2	1	MD		Aisne2 J2	2
PTN	BVG	Aisne2 B5b	1 (6)	MD	calc	Aisne2 J3	1 (20)
PTN		Aisne2 B5	2	MD	BVG/CALC	Aisne2 J6	1
PTN		Aisne2 B6	2	MD	calc	Aisne2 J7	1 (21)
PTN	BVG	Aisne2 P1	1	MD		J-Indét.	2
PTN		Aisne2 P1	1 (8)	MD	calc	Aisne2 P1a	2
PTN	BVG	Aisne2 P11	1 (9)	MD		Aisne2 P1a	4
PTN	G	P-indét.	1 (7)	MD	calc	Indét.	6
PTN		BT-Indét.	1	MD		Indét.	22
PTN		Indét.	20	MD		proto anc	6
TN	CHAMP	A1	2 (13)	AM	BETC	Dressel 7/11	1 (22)
TN	BVG	KL20	1	DO	calc	Aisne2 DO6	3
TN	BVG	proto P1	1 (14)	DO		Aisne2 DO6	5
TN		BT1	1	Indét.		Indét.	1
TN		Indét.	1			**Total**	**138**

Tab. 23 - Céramique des sites de l'horizon de synthèse II du Griffon (fig. 36 et 37).

aussi bien en milieu urbain que rural. Le site qui semble le plus proche au niveau des proportions est le site des rues Ponsardin et Diderot. Des comparaisons peuvent également être opérées avec la structure 18 de l'*oppidum* de Pommiers dans la cité des Suessions, appartenant à son ultime phase d'occupation (Pion 1996a). Elle peut être datée de la même période chronologique (tab. 23).

L'horizon de synthèse III du Griffon : entre 15/10 et 5/1 av. J.-C.

L'horizon de synthèse III du Griffon est représenté par les phases 3 du secteur G et 2 du secteur H, totalisant 2530 tessons et 226 individus. À l'occasion de cette publication, un nouvel ensemble de 38 tessons / 5 individus a été ajouté à cet horizon, portant le NMI de H de 150 à 155 (tab. 24).

De nouvelles évolutions du répertoire entrent en jeu et ont été décisives pour établir une distinction chronologique avec l'horizon précédent. Tout d'abord, la *terra nigra* augmente fortement, pour atteindre entre 29 et 33 %, au détriment de la proto *terra nigra* (tab. 25). Il en va de même pour la céramique modelée qui tombe à 16 et 8,5 %. La position de la céramique rugueuse sombre est plus contrastée entre les deux sites : dans le secteur G, la céramique tournée rugueuse de type protohistorique (PTB) domine encore, tandis que dans le secteur H, elle a quasiment disparu au profit de la céramique rugueuse sombre dont la qualité du montage, du traitement de surface et de la cuisson la caractérise comme catégorie différente. Dans le secteur G, la proportion de *dolia* n'est pas négligeable, passant de 1,4 % à la phase 2 à 18 % au cours de cette phase, modifiant ainsi l'équilibre statistique de l'assemblage. En chiffres bruts, cela représente treize récipients de stockage. Leur rejet en si grand nombre laisse penser à un grand nettoyage réalisé dans le cadre d'un abandon ou d'un remaniement conséquent du site à cette période, mais peut également être un élément d'interprétation de la fonction de l'habitat associé, nécessitant une grande quantité de vases de stockage. L'absence de desquamation des surfaces internes pourrait être un indice de type de stockage, non agressif, des céréales par exemple. Dans le secteur H, les *dolia* s'élèvent à 6,7 %, ce qui est un chiffre significatif pour cette catégorie, bien que moindre que dans le secteur G.

Phase site	NR	NMI
Griffon-G3	1098	71
Griffon-H2	1432	155

Tab. 24 - Quantité totale de la céramique de l'horizon de synthèse III du Griffon.

Cat.	TR	PTN	TN	MO	RU/ DR	RU A	PTB	RUB	BES	MD	AM	DO	Jeton	Ind.
G3	8,5	8,5	29,6		1,4	1,4	12,7	8,5		8,5		18,3	1,4	1,4
H2	1,3	1,3	33	0,6			0,6	33,5	0,6	16,1	0,6	6,5		2,6

Tab. 25 - Pourcentage du NMI par catégorie de l'horizon de synthèse III du Griffon.

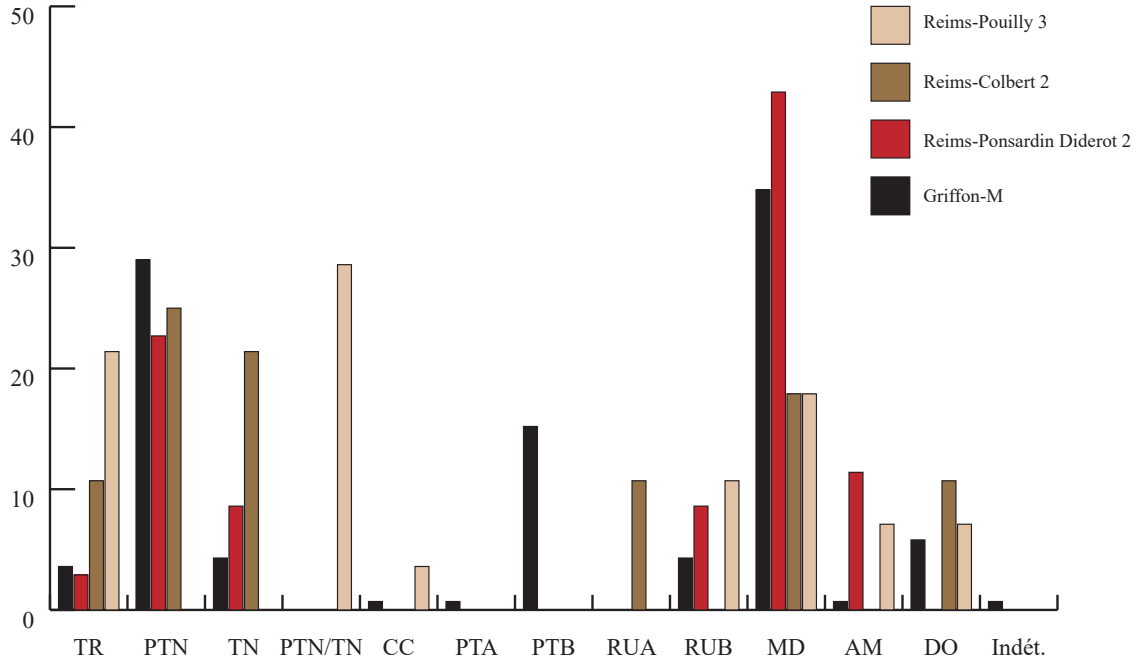


Fig. 38 - Comparaison des proportions des catégories de l'horizon de synthèse II du Griffon, avec trois sites urbains de la cité des Rèmes (©A. Corsiez).

La vaisselle de table

La terra rubra (TR)

Durant cet horizon de synthèse III du Griffon, la *terra rubra* est encore marginale par rapport à la *terra nigra* avec 8,5 et 2 % du nombre d'individus. Les assiettes A1 et A2 (fig. 39, 1 et 2), absentes dans le secteur M à l'horizon précédent, sont ici représentées chacune à un exemplaire dans le secteur G. Les pots P20 et P23 (fig. 39, 4), déjà présents à l'horizon de synthèse précédent, sont toujours en usage. Bien que les traitements de surface complexes comme TR3/1c et TR1c/DR subsistent dans le secteur G, une simplification s'amorce au profit des engobages simples (TR1a, b ou c), ou de l'enfumage (TR3). La vaisselle à boire est complétée par le calice KL1 (fig. 39, 3), qui est à compter parmi les nouveautés et un fragment de P29 en TR3. Le groupe champenois est l'approvisionnement exclusif de cette catégorie.

La proto terra nigra (PTN)

Le répertoire de cette catégorie est désormais très réduit. Il poursuit le répertoire précédent, sans nouveauté. Nous retrouvons une assiette Lamboglia 5/7 (fig. 39, 6), un bol *Aisne2* B2 (fig. 39, 7) et un *Aisne2* B5, ainsi qu'un couvercle à emboîtement *Aisne2* CV1 dans le secteur G et deux pots, *Aisne2* P2 et 3 dans le secteur H.

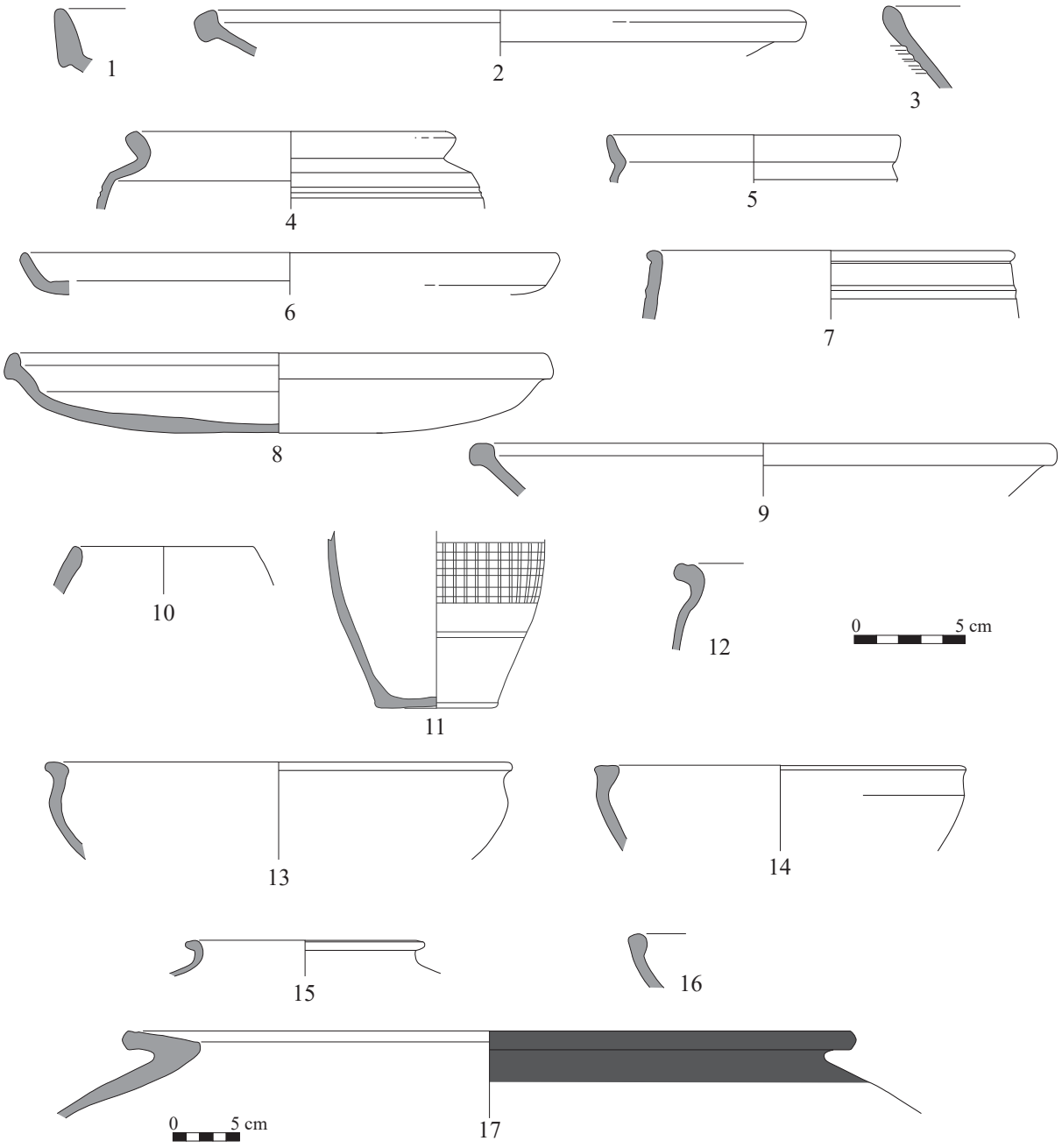


Fig. 39 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse III du Pôle d'activités du Griffon, 1/3 (DAO A. Corsiez).

La terra nigra (TN)

Désormais les ateliers de la cité des Rèmes offrent un répertoire standardisé et diffusé dans toute la Gaule Belgique (Corsiez & Hanotte 2018, Florent, Gomes & Renard 2018, Seguier & Ahü-Delor 2018). Dans son ensemble, la typologie offre peu de variation par rapport à l'horizon de synthèse précédent, notamment dans le secteur G : assiettes A1, et même A2 (fig. 39, 9), pots à lèvre oblique P1, qui dépassent les pots P33 et P37 issus du répertoire gaulois. Au contraire d'autres types dont la durée d'usage se poursuit au-delà de l'horizon de synthèse II de la Gaule Belgique, le pot P33 est en utilisation presque exclusivement durant cette période, ainsi que le calice Kl20 qui augmente ses effectifs par rapport à l'horizon précédent (fig. 40, 13-14). Une assiette et un pot offrent un profil pour lequel nous n'avons pas de référence typologique (fig. 39, 8 et fig. 40, 15). En revanche, dans le secteur H, quelques nouveautés sont à signaler : une assiette moulurée A5, ainsi que le calice KL21 puis les pots P16, P19 et P20-var (fig. 40, 8, 9 et 10), qui tous apparaissent dès l'époque augustéenne en petite quantité. P19 est connu à Reims, dans les ensembles de l'horizon de synthèse IIb de la caserne de la rue Colbert (Mathelart dans Rabaste 2015). L'étude des pâtes montre une suprématie du groupe local BVG sur le groupe champenois.

La vaisselle culinaire

La vaisselle culinaire est dominée par la céramique rugueuse sombre tournée, précoce ou non, et par la céramique modelée. La céramique rugueuse sombre dans le secteur G est peu représentée, mais de nouvelles formes apparaissent comme un pot à lèvre de *dolium* rentrante, *Aisne2* P47 et le pot à lèvre en crochet *Aisne2* P13, tandis que d'autres sont issus de la céramique modelée, comme le pot à col concave *Aisne2* P1 (fig. 39, 15). Toutefois, on ne peut exclure que P47 et P13 soient en position intrusive, car ils sont plutôt caractéristiques des périodes plus tardives et sont situés dans des portions du fossé 7254 coupés par le fossé d'un enclos plus récent attribué à l'horizon V de synthèse du Griffon (sondage entre S395 et 390). La céramique rugueuse sombre précoce est toujours présente, avec un répertoire restreint, dans la continuité des périodes précédentes, tout comme la céramique modelée. Dans le secteur H, le répertoire de la céramique rugueuse sombre est également dans la continuité de la typologie issue de la période gauloise avec les jattes à bord rentrant *Aisne2* J4 (fig. 40, 19) ou à profil en esse (fig. 41, 21), les pots à col concave *Aisne2* P1 (fig. 41, 22-23), les bouteilles (fig. 41, 24) et un exemplaire de couvercle à emboîtement, *Aisne2* CV7 (fig. 41, 25). En revanche, la jatte en céramique rugueuse précoce, PTB *Aisne* J2, localisée dans les deux secteurs, est considérée comme une imitation de *patella* italique à rapprocher des COM-IT 6b (Chaidron & Dubois 2004, p. 369) (fig. 41, 28 et fig. 44, 21).

Deux pots de type Besançon complètent l'effectif à la marge, dans le secteur H (fig. 41, 26), tandis que le mortier semble être résiduel.

La vaisselle de transport et de stockage

La phase 3 du secteur G renferme le taux le plus élevé de *dolia* du Griffon avec un total de treize individus (18,3 % du NMI). Le type majoritaire dans les deux secteurs est *Aisne2* DO6 à lèvre épaisse éversée (fig. 39, 17), complété par deux *Aisne2* DO1 dans le secteur G.

Les amphores sont représentées par un bord de Dressel 1 italique dans le secteur H, dans lequel ont également été mis au jour des fragments de Dressel 7/11 de Bétique (C) et de Narbonnaise. Dans le secteur G, quelques fragments de Dressel 1 ont été comptabilisés (tab. 26).

Synthèse, chronologie et mise en contexte

Durant cette période, nous observons des modifications dans les proportions des différentes catégories. Désormais, les productions gallo-romaines prennent le pas sur celles issues de la période gauloise. La *terra nigra* prend la première place de l'assemblage et la place de la *terra rubra* se renforce.

Ces contextes de l'horizon de synthèse III du Griffon ont pu être mis en relation avec plusieurs autres sites de la cité des Rèmes en plus de ceux publiés en 2014 (Deru *et al*. 2014) : l'horizon site 1 du site rural d'Isles-sur-Seine, les horizons 3 des sites urbains des rues Ponsardin Diderot et de la caserne Colbert à Reims et l'horizon 4 de la rue Pouilly (fig. 42 ; seules la caserne Colbert et la rue Pouilly sont placées dans le graphique de statistique, car le NMI des deux autres est trop faible). Nous pouvons voir que la *terra nigra* atteint des proportions quasiment identiques sur tous les sites et que la *terra rubra* a bien augmenté, quoique de manière plus importante en contexte urbain qu'au Griffon. Dans la caserne Colbert, ainsi que dans la rue Pouilly, nous pouvons noter la présence de terre sigillée italique, catégorie complètement absente des contextes du Griffon ainsi que du site rural d'Isles-sur-Seine ou du site des rues Ponsardin-Diderot à Reims. Ces deux derniers sont des petits ensembles de 16 et 17 individus qui n'ont pu être ajoutés dans le graphique, faute de robustesse statistique (Mathelart dans Rabaste 2015, 2018b, 2016). La comparaison avec ces sites rémois nous permet de préciser la datation de notre horizon de synthèse III du Griffon entre 15/10 et 5/1 av. J.-C, correspondant à l'horizon de synthèse IIb de la ville de Reims (chronologie affinée de la Gaule

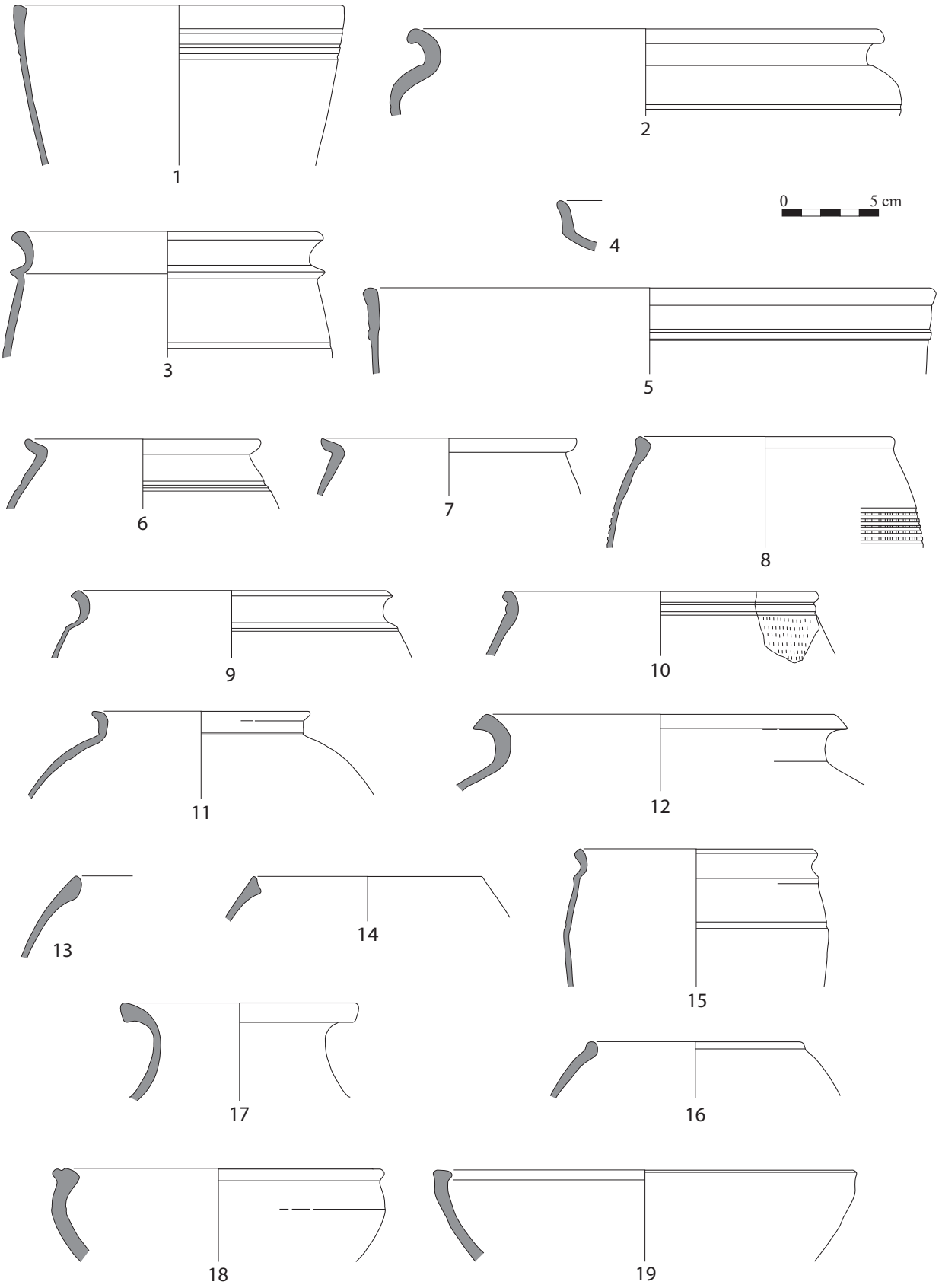


Fig. 40 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse III du Pôle d'activités du Griffon, 2/3 (DAO A. Corsiez).

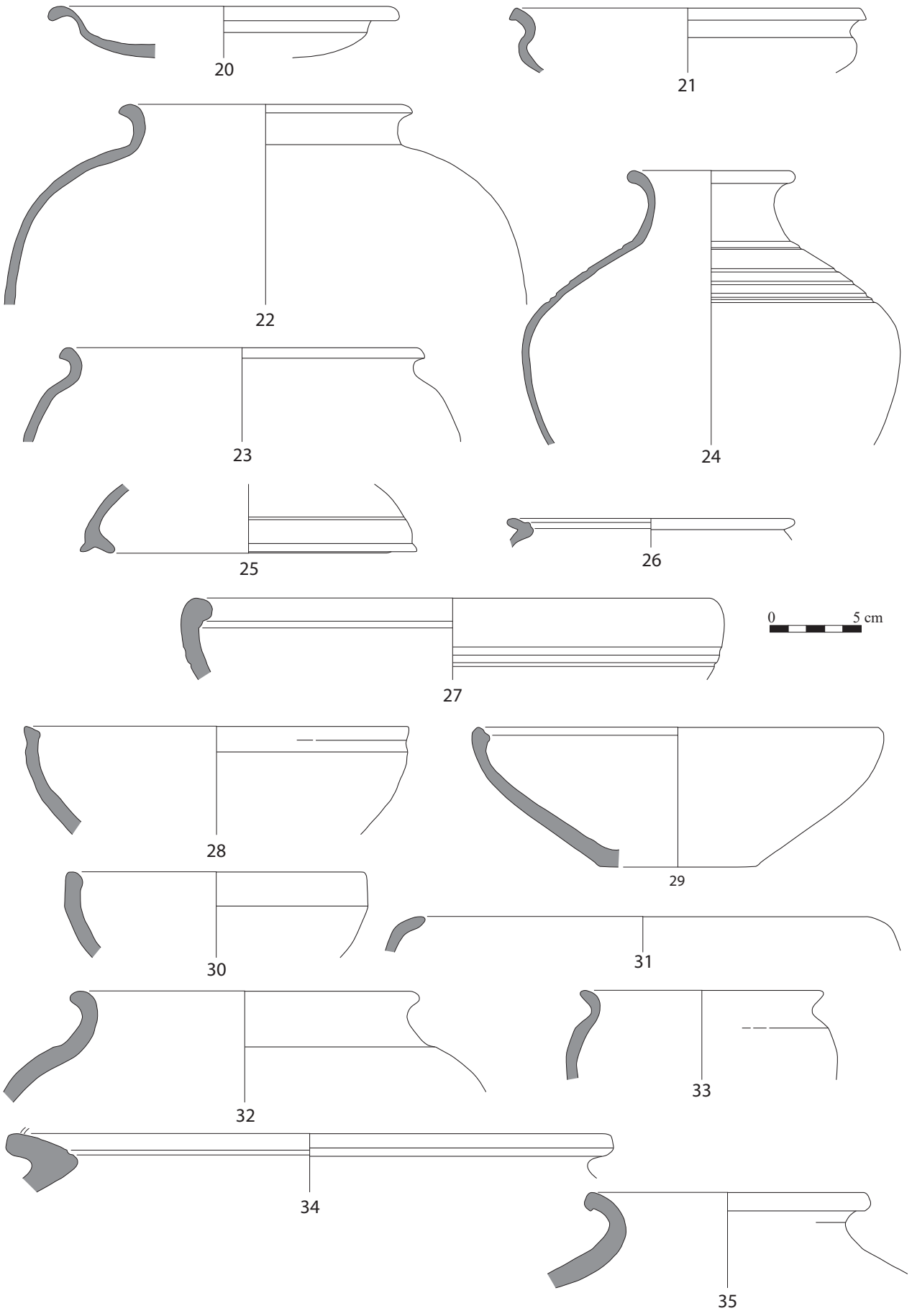


Fig. 41 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse III du Pôle d'activités du Griffon, 3/3 (DAO A. Corsiez).

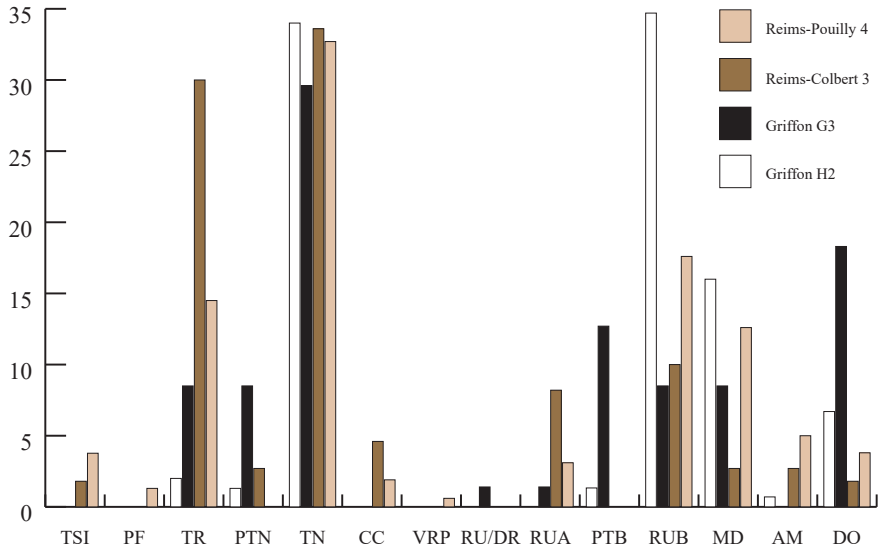


Fig. 42 - Comparaison entre les proportions des catégories de l'horizon de synthèse III du Griffon et celles de la rue Pouilly (horizon site 4) et de la caserne Colbert (horizon site 3) à Reims (©A. Corsiez).

Cat.	GP	Type	Site G	Site H	Cat.	GP	Type	Site G	Site H
TR1a	CHAMP-R	A1	1 (1)		PTB		*Aisne* P1	2	
TR1a	CHAMP-R	A2	1 (2)		PTB		Indét.	2	
TR1a	CHAMP	KL1	1 (3)	1 (1)	RUB		A-Indét.		2
TR1c/1e		P	P		RUB	BVG	*Aisne2* J4		4 (19)
TR1c		P	P		RUB		*Aisne2* J4		2
TR3		P29		P	RUB	BVG	PTB-Var. J7	1 (16)	
TR3/1c	CHAMP-R	P8 (?)	1 (5)		RUB	N.ID.	*Aisne2* J17		1 (20)
TR3/1c	CHAMP-R	P20	1		RUB	CHAMP	*Aisne2* J18		1 (21)
TR/DR	CHAMP	P23	1 (4)		RUB	COQ	*Aisne2* J60		1 (18)
TR1a		Indét.		1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P1		2 (22)
TN	BVG	A-Indét.	1 (8)		RUB	BVG	*Aisne2* P1	1 (15)	2
TN	CHAMP	A1	P		RUB	N.ID.	*Aisne2* P1		3 (23)
TN		A1 (?)		1 (4)	RUB	NUM	*Aisne2* P1		1
TN	BVG	A2	1 (9)		RUB		*Aisne2* P1	1	4
TN	CHAMP	A5		1	RUB		*Aisne2* P13	1	
TN	BVG	B-Indét.		1 (5)	RUB		*Aisne2* P20 ?		1
TN	BVG	KL20		8 (13-14)	RUB		*Aisne2* P47	1	
TN	BVG	KL21		1	RUB	COQ	*Aisne* P30		1
TN	CHAMP	P1		4	RUB		P à L rentrante		1
TN	BVG	P1	1	4 (6-7)	RUB		Indét.	1	
TN		P1	3		RUB	CHAMP	*Aisne2* BT1		1 (24)
TN	BVG	P16		1 (8)	RUB	COQ	*Aisne2* CV7		1 (25)
TN	BVG	P19		1 (9)	RUB		fusaïole		1
TN	BVG	P20-var		1 (10)	RUB	BVG	Indét.		2
TN		P33	1 (10)		RUB		Indét.		22
TN		P37	1		BES		Pot		1 (26)
TN	BVG	P37		3 (11)	MD	CALC	*Aisne2* J1	1	
TN	BVG	P37 (?)		3 (12)	MD	COQ	*Aisne2* J2		1 (29)
TN	BVG	P-Indét.	1 (11)	4 (15-16)	MD		*Aisne2* J2	1	2
TN		P-Indét.		2	MD	COQ	*Aisne2* J2c		1 (27)
TN		BT-Indét.	9		MD	COQ	*Aisne2* J3		3 (30)
TN	BVG	BT1		1 (17)	MD	N.ID.	*Aisne2* P1		1
TN	BVG	P33/KL20		3	MD	NUM	*Aisne2* P1		1 (32)
TN		Indét.	3	14	MD		*Aisne2* P1		1
PTN		D. LAMB 5/7	1 (6)		MD	BVG	s. PTB AISNE P2		1 (33)
PTN	G	*Aisne2* B2	1 (7)		MD	COQ	*Aisne2* P5		1 (31)
PTN		*Aisne2* B5	1		MD	CHAM	Indét.	1	
PTN		*Aisne2* CV1	1		MD	CALC	Indét.	1	4
PTN	noire	*Aisne2* P2		1 (2)	MD		Indét.	2	11
PTN	BVG	*Aisne2* P3		1 (3)	AM	IT	Dressel 1	P	1
PTN		Indét.	2		AM	BETC	Dressel 7/11		P
CC		Indét.	P	P	AM	NARB	Indét.		p
MO	CHAMP	Gose 458-60		1	DO		*Aisne2* DO1	2	
RU/DR		*St-Rémi* 15-17	1 (12)		DO		*Aisne2* DO6	9 (17)	5
RUA	CHAMP	*Aisne* P1	1		DO	NUM	*Aisne2* DO6	1	2 (34)
PTB		*Aisne* J1	1		DO	coq	DO L éversée		1
PTB	BVG	*Aisne* J2		1 (28)	DO	calc	Indét.		1
PTB	N.ID	*Aisne* J3	2 (14)		DO		Indét.	1	1 (35)
PTB		*Aisne* J3	1		fusaïole		fusaïole	1	
PTB	BVG?	*Aisne* J7	1 (13)		Indét.		Indét.	1	14
							Total	**71**	**155**

Tab. 26 - Céramique de l'horizon de synthèse III du Griffon.

Belgique). Enfin, certaines caractéristiques de nos ensembles rejoignent ce qui a été mis en évidence par Frédéric Hanut pour son horizon augustéen II de la céramique du nord de la Gaule (Hanut 2000).

Un semis d'Auguste, émis vers 10 avant J.-C., a été trouvé dans une structure du secteur H. L'usure de la monnaie indique une date de perte vers 5 av. J.-C. et donne ainsi un terminus fiable à l'horizon site 2 du secteur H et par extension à l'ensemble de l'horizon III du Griffon.

D'une manière générale, nous remarquons que les sites ruraux, et les sites modestes, ont un faciès moins diversifié et surtout, pas ou moins d'importations de vaisselle fine ou culinaire d'origine italique par rapport aux ensembles urbains (même remarque chez Hanut 2000, p. 54). En Picardie, l'*oppidum* suession de Pommiers, par exemple, a livré de la terre sigillée italique dans la structure 18 (HS IIa Gaule Belgique/ Reims ; Corsiez 2019, Pion 1996a), comme les sites augustéens de la ville d'Amiens où ont été mises au jour des collections importantes de cette catégorie (Massy & Molière 1979, Dubois & Binet 2000 ; Amiens, le site de Renancourt a livré une structure, 1062, qui présente des caractéristiques proches).

L'horizon de synthèse IV du Griffon : de 5/1 av. J.-C. à 15/20 ap. J.-C.

Un seul secteur du Griffon présentait des caractéristiques fiables permettant de le dater différemment des sites évoqués précédemment ou à la suite : la phase 4 du secteur G (tab. 27). La moitié de ses effectifs est issue d'une seule structure, la cave 7055, qui sera exposée plus amplement, en raison de son riche assemblage particulier.

Durant cet horizon, la *terra nigra* se maintient au niveau de 25 %, la céramique modelée persiste, à un taux nettement plus élevé qu'à l'horizon précédent, au détriment de la céramique rugueuse sombre. La *terra rubra*, quant à elle, atteint un niveau inédit de 16,7 % (tab. 28).

Phase site	NR	NMI
Griffon-G4	1455	102

Tab. 27 - Quantité totale de céramique des sites de l'horizon Griffon IV.

La vaisselle de table

Ce groupe fonctionnel est celui qui domine l'assemblage du secteur G, avec 67 %. Nous remarquons pour la première fois, et la dernière au Griffon, la présence d'un gobelet en céramique à paroi fine.

La paroi fine (PF)

La céramique à paroi fine, uniquement localisée dans la cave 7055, est représentée par un bord de gobelet d'Aco, de type Oberaden 34a (Brulet *et al*. 2010) et des fragments de panses non recollables dont un sur lequel on distingue un fragment d'estampille en relief que l'on peut attribuer à Chrysippus (fig. 43, 18). Le décor est essentiellement végétal et ne comprend pas de picots. Cette constatation ainsi que la pâte militent en faveur d'une attribution du gobelet à l'atelier de La Muette à Lyon, dont la production de gobelets d'Aco est datée entre 15 et 9 av. J.-C., en comparaison avec l'horizon de Dangstetten (Brulet *et al.* 2010, p. 309-310). Un fond est également présent dans notre ensemble et il est issu de la production de l'atelier de La Muette (fig. 43, 19).

La terra rubra (TR)

La *terra rubra* totalise 16,7 % du nombre d'individus, un niveau élevé pouvant être mis en relation avec la fonction particulière du rejet de la cave 7055.

De nouveaux types apparaissent. Il s'agit pour les assiettes, de TR A5 (fig. 43, 3) et TR A14 (fig. 43, 1-2) et pour les coupes, de C3 (fig. 43, 4). Les recherches céramologiques à Reims ont considérablement avancé depuis la publication de Xavier Deru en 1996. La publication de 2014 a été l'occasion de proposer des mises à jour sur la chronologie de plusieurs types en céramique gallo-belge. Ainsi, si les nouvelles données indiquent que l'assiette moulurée A5 apparaît très ponctuellement dès l'horizon de synthèse II, ce n'est qu'à partir de l'horizon de synthèse III à Reims que cette assiette s'impose et supplante A1 et A2 (Mathelart & Rollet 2019). Ainsi, A2 a complètement disparu de nos ensembles tandis que A1 persiste encore un peu en *terra nigra* (fig. 43, 9-10). La cave 7055 a livré une assiette TR A5 marquée par deux estampilles radiales bien conservées, du potier Smert (SMERT). Ce potier est actif dans l'atelier de Saint-Rémi aux horizons de synthèse III et IV de la Gaule

Cat.	PF	PT R	TR	PT N	TN	CC	MO	PT A	PT B	RU B	BES	MD	AM	DO	Ind.
G4	1	1	16,7	4,9	25,5	2		1	9,8	9,8	1	23,5	1	2,9	1

Tab. 28 - Pourcentage du NMI par catégorie de l'horizon de synthèse IV du Griffon.

Belgique (Deru & Grasset 1997, Deru *et al*. 2014, p. 200). L'assiette A14 est, quant à elle, plutôt caractéristique des horizons de synthèse III et IV et reste relativement peu abondante.

La coupe précoce C3 apparaît dès l'horizon de synthèse II à Reims, mais ne prend de l'ampleur qu'à l'horizon suivant, pour disparaître par la suite. En ce qui concerne les pots en *terra rubra*, nous observons dans le secteur G une continuité des décors complexes visibles antérieurement, combinant enfumage et engobage du fond extérieur et de l'intérieur du vase (TR3/1c/1e) pour le type P20 (fig. 43, 6), que l'on retrouve également sans engobe (TR) pour un exemplaire (fig. 43, 5). Ce type est surtout caractéristique de l'horizon de synthèse II de la Gaule Belgique, même s'il est encore en usage jusqu'à l'horizon de synthèse IV. Douze échantillons ont été analysés à la loupe binoculaire, auxquels il faut ajouter trois individus typologiquement identifiés. Tous sont d'origine champenoise.

La terra nigra (TN)

La représentation de la *terra nigra* reste stable, avec un répertoire peu renouvelé. À l'instar de la *terra rubra*, beaucoup de types de l'horizon précédent sont encore en usage. Le pot P30-32 constitue une nouveauté (fig. 43, 15), tandis que l'assiette A39, mise au jour dans le fossé 7236, pourrait être en position intrusive, car il s'agit d'un type apparaissant à l'horizon de synthèse IV, mais qui se développe dans l'horizon suivant (l'exemplaire a été mis au jour entre les sondages 428 et 429 du fossé 7236, à proximité d'un recoupement avec l'enclos de la phase suivante).

Douze échantillons ont été analysés : trois appartenaient au groupe champenois et six au groupe local BVG.

La vaisselle du service des boissons

C'est à cet horizon que, pour la première fois, la céramique commune claire est susceptible d'être comptabilisée, avec deux individus qui ont pu être identifiés typologiquement. Il s'agit d'une cruche de type *Aisne2* C5a (*Reims* 102) et d'une cruche de type *Aisne2* C19 (*Reims* 112 ; fig. 43, 17). *Aisne2* C5a apparaît à l'horizon de synthèse III de la ville de Reims, tout comme *Aisne2* C19. Il est à noter que cette dernière a reçu un engobe micacé partiel. Ces deux cruches sont originaires de Champagne.

La vaisselle culinaire

La vaisselle culinaire est répartie entre la céramique modelée, la céramique rugueuse sombre et la céramique rugueuse sombre précoce. Un pot de type Besançon complète l'effectif à la marge. Aucun changement majeur dans la typologie n'a été constaté. La céramique rugueuse sombre précoce comme la céramique rugueuse sombre sont dans la continuité de l'horizon précédent et partagent une partie de leur répertoire issue de la tradition gauloise. La céramique modelée s'inscrit dans un répertoire identique, basé sur les jattes à profil en esse *Aisne2* J1, les jattes à profil rentrant *Aisne2* J2 et J3, les jattes *Aisne2* J7, ainsi que sur le pot à col concave *Aisne2* P1. La céramique rugueuse sombre est en retrait, la vaisselle modelée au premier plan.

La vaisselle de transport et de stockage

Les *dolia* à lèvre éversée *Aisne2* DO6 continuent d'assurer le stockage des denrées au Griffon. Un nouveau type vient compléter les effectifs en nette réduction de la catégorie. Il s'agit d'un vase à col concave souligné par un bourrelet épais, *Aisne2* DO7 (fig. 43, 35).

Dans la catégorie des amphores, la péninsule italique est désormais représentée par des amphores à vin de type Dressel 2-4 (fig. 44, 31), qui arrivent dans nos contrées durant l'horizon II de synthèse de la Gaule Belgique, soit la première partie du règne d'Auguste (Lemaitre dans Deru *et al*. 2014, p. 289) (tab. 29).

Le cas particulier de la cave 7055 (fig. 43 et 44)

Lors de l'étude du site du secteur G dans le cadre du rapport de fouilles, nous avions remarqué la grande qualité des céramiques de la cave 7055, avec notamment la présence de rares parois fines de Lyon (Gobelet Oberaden 34a, fig. 43, 18), d'un lot important de *terra rubra*, avec des assiettes de grande taille et des pots à boire, notamment des P20 à engobage complexe (TR3/1c/1e ; fig. 43, 5-6), ainsi que plusieurs pots à boire en *terra nigra* et une cruche à engobe doré. Ce panel était complété par une amphore Dressel 2-4 conservée jusqu'à la base des anses. Au premier abord, nous n'avions pas mis cet assemblage en parallèle avec les restes d'un repas communautaire, car il ne nous semblait pas incohérent avec un rejet détritique occasionnel dans une cave pouvant appartenir à un habitat socialement privilégié. Depuis, l'analyse de la faune effectuée postérieurement avait justement abouti à l'hypothèse d'un rejet de repas communautaire. De fait, le lot de céramique y est très homogène, très bien conservé avec de nombreux recollages observés à travers toutes les couches stratigraphiques, ce qui indique un comblement intervenu en une fois avec les restes de ce repas. Une partie du matériel provenait d'une couche du fond de la cave, très riche en faune (poissons, œufs écrasés, etc.) le reste étant issu d'un épais remblai homogène.

Du point de vue fonctionnel, la vaisselle liée à la consommation des aliments et des boissons est

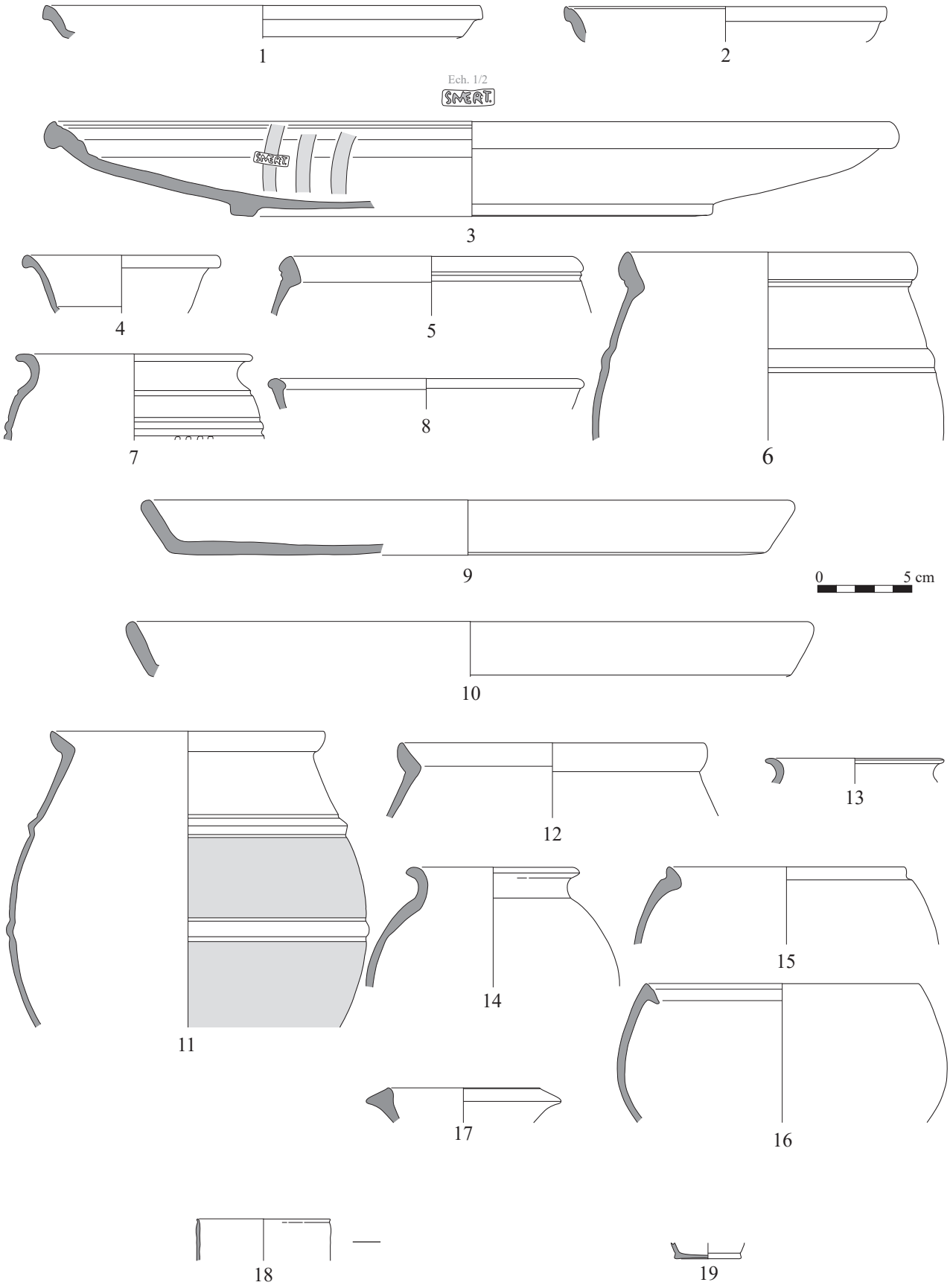


Fig. 43 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse IV du Griffon, la cave 7055 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

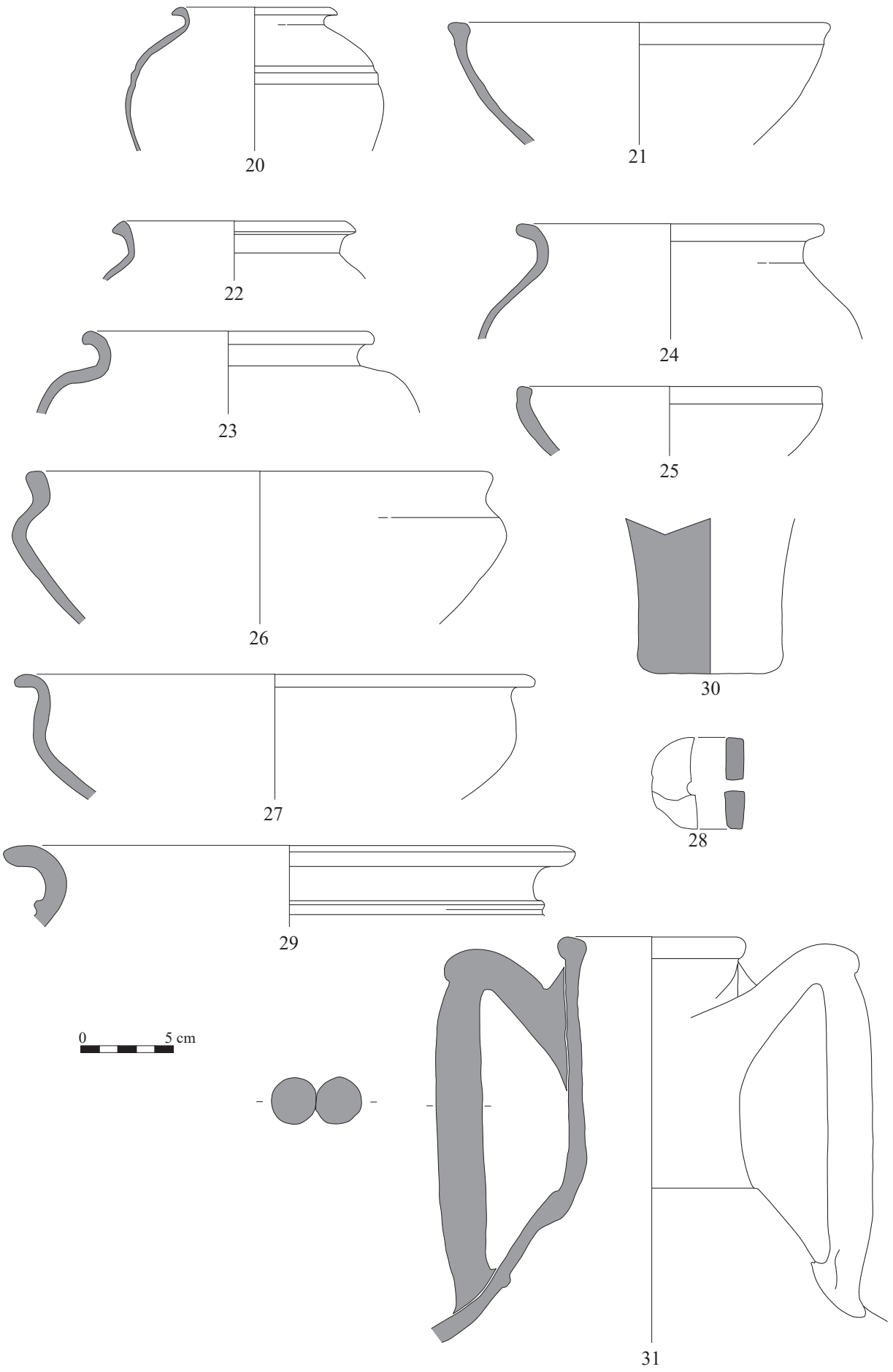


Fig. 44 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse IV du Griffon, la cave 7055 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

Catégorie	GP	Type	Site G	Catégorie	GP	Type	Site G
PF	LYMU	Oberaden 34a	1 (18,19)	TN		BT-Indét.	2
PTR		Indét.	1	TN	CHAMP	Indét.	1
TR1a	CHAMP-R	A	1	TN		Indét.	10 (8)
TR2	CHAMP	A5 - SMERT	1	DR		Indét.	P
TR1b	CHAMP	A5	1 (3)	CC		*Aisne2* C5a	1
TR1a	CHAMP	A5	1	CC-DR	CHAMP	*Aisne2* C19	1 (17)
TR1b	CHAMP	A14-var	1 (2)	CC	CHAMP	Indét.	P
TR1b	CHAMP-R	A14-var	1 (1)	RUA	CHAMP	Aisne P1	P
TR	CHAMP	C3	1	PTB	N.ID	*Aisne* J2	2 (21)
TR1b	CHAMP	C3	1 (4)	PTB	BVG	*Aisne* P1	1 (23)
TR3	CHAMP-R	P7	1	PTB	N.ID	*Aisne* P1	3 (22,24)
TR1c		P7	1	PTB		Indét.	4
TR	CHAMP-R	P8	1	RUB		*Aisne2* J18	2
TR	CHAMP-R	P19	1 (7)	RUB	BVG	*Aisne2* P1	1
TR3/1c	CHAMP-R	P20	1	RUB		*Aisne2* P1	2
TR3/1c/1e	CHAMP	P20	1 (6)	RUB		*Aisne2* P5	1 (20)
TR	CHAMP-R	P20	1 (5)	RUB	CHAMP	BT-indét.	1
TR3/1c		Indét.	1	RUB		Indét.	3
TR2		Indét.	1	BES		Pot	1
PTN		*Aisne2* B3?	1	MD	LZG A1	*Aisne2* J1	1 (26)
PTN		*Aisne2* P1	1	MD	LZG A1	*Aisne2* J1b	1 (27)
PTN		Indét.	3	MD	LZG B	*Aisne2* J3	1 (25)
TN	N.ID	A1	2 (9-10)	MD		*Aisne2* J3	1
TN	CHAMP	A5	1	MD	LZG B	*Aisne2* J7	1
TN	CHAMP	A39	1	MD	LZG A1	*Aisne2* J7-var	1
TN	BVG	KL20	1 (16)	MD	NUM	*Aisne2* P1	1
TN	BVG	P1	3 (11,12)	MD	calc	Indét.	3
TN	N.ID	P30-32	1 (15)	MD	NUM	Indét.	1
TN	BVG	P37	2 (14)	MD		Indét.	13
TN		P37	1	AM	IT	Dressel 2/4	1 (30-31)
TN	N.ID	P37	1 (13)	DO	calc	*Aisne2* DO6	2
PTA		L arrondie	1	DO		*Aisne2* DO7	1 (29)
						Total	**102**

Tab. 29 - Céramique de l'horizon de synthèse IV du Griffon (fig. 43 et 44).

plus abondante que la vaisselle culinaire, dans un rapport de 52,1 % contre 43,6 %, avec un pic à 31,25 % pour la *terra nigra*. Les pots à boire dominent et sont suivis par les assiettes. Parmi celles-ci, trois ont un diamètre supérieur à 33 cm, deux TN A1 (33 et 36 cm, fig. 43, 9-10) et une TR A5 de 44 cm (fig. 43, 3), les classant ainsi dans le groupe des plats de service ou desservant plusieurs convives, plutôt que des assiettes individuelles, comme TR A14 (fig. 43, 1-2).

Dans la vaisselle liée à la cuisson des aliments, ce sont les pots à cuire qui sont les plus abondants, directement suivis par les jattes. Nous n'avons pas observé de plats à cuire (tab. 30).

Depuis l'étude du secteur G du Griffon, nous avons eu l'occasion d'analyser un autre ensemble appartenant à un repas communautaire, sur le chantier archéologique de Beaurieux "Les Grèves". Au contraire de la cave 7055, le contexte de la fosse

Forme	NMI	% NMI
Assiette	5	10
Coupe	1	2
Calice	1	2
Gobelet	1	2
Pot à boire	8	16
Bouteille	1	2
Cruche	1	2
Jatte	5	10
Pot à cuire	6	12
Amphore	1	2
Dolium	2	4

Tab. 30 - Répartition des formes fonctionnelles au sein de 7055.

1191 du site de Beaurieux avait tout de suite été identifié comme tel, au regard de la quantité de vaisselle à boire (149 pots et gobelets), d'assiettes (42 individus) et autres vases sans traces d'usure, très fragmentés et rejetés dans une structure de petit

volume, comparée à la cave 7055. Le site fait l'objet d'un article qui revient en détail sur la spécificité de son assemblage (Corsiez 2024). Bien que la typologie, et donc la datation, y soit très différente (fin du I^er^ s.-début du II^e^ s. ap. J.-C. pour Beaurieux), le profil fonctionnel des deux rejets est très proche. On y observe des pots à boire nettement majoritaires, des assiettes très bien représentées, avec également plusieurs exemplaires de grande taille, des TN A5, et pour la vaisselle culinaire, le duo jatte et pot à cuire, sans plat de cuisson (fig. 45). En revanche, à Beaurieux, il n'a pas été mis au jour d'amphore à vin (tab. 31).

Synthèse, chronologie et mise en contexte

Les ensembles de céramiques de cet horizon ont été associés à la fois par leurs ressemblances, mais également par association stratigraphique des structures. Plusieurs éléments dans chacun des deux secteurs permettent de proposer une datation de cet horizon de synthèse IV du Griffon entre 5/1 av. J.-C. à 15/20 ap. J.-C, soit l'horizon de synthèse III de la Gaule Belgique, couvrant la deuxième partie du règne d'Auguste. Malgré la persistance de formes et de catégories plus anciennes, surtout dans le secteur G, la quantité d'assiettes A5, le recul de l'assiette A1 et la disparition de A2, ainsi que la prédominance des pots à lèvre oblique P1, P7 et P8 sur les pots à col concave P37 issus de la période gauloise, sont

Catégorie	GP	Type	Site G 7055	Catégorie	GP	Type	Site G 7055
PF	LYMU	Ober. 34a	1 (18-19)	CC-DR	CHAMP	*Aisne2* C19	1 (17)
PTN		Indét.	1	PTA		L arrondie	1
TR1b	CHAMP	A5-SMERT	1 (3)	PTB		Aisne J2	1 (21)
TR1b	CHAMP	A14-var	1 (2)	PTB	N.ID	*Aisne* P1	3 (22,24)
TR1b	CHAMP-R	A14-var	1 (1)	PTB	BVG	*Aisne* P1	1 (23)
TR1b	CHAMP	C3	1 (4)	PTB		Indét.	3
TR	CHAMP-R	P19	1 (7)	RUB		*Aisne2* P1	1
TR3/1c/1e	CHAMP	P20	1 (6)	RUB		*Aisne2* P5	1 (20)
TR	CHAMP-R	P20	1 (5)	MD	LZG A1	*Aisne2* J1	1 (26)
TR2		Indét.	1	MD	LZG A1	*Aisne2* J1b	1 (27)
TN	-	A1	2 (9-10)	MD	LZG B	*Aisne2* J3	1 (25)
TN	BVG	KL20	1	MD		*Aisne2* J3	1
TN	BVG	P1	2	MD	QZ	Indét.	1
TN	-	P30-32	1	MD	NUM	Indét.	1
TN	BVG	P37	1	MD	calc	Indét.	1
TN		P37	1	MD		Indét.	2
TN	-	BT-L éversée	1	AM	IT	Dressel 2/4	1 (30,31)
TN	CHAMP	Indét.	1	DO		*Aisne2* DO6	1
TN		Indét.	6 (8)	DO		*Aisne2* DO7	1 (29)
DR		Indét.	P	**Total**			**50**

Tab. 31 - Céramique de la cave 7055 (fig. 43 et 44).

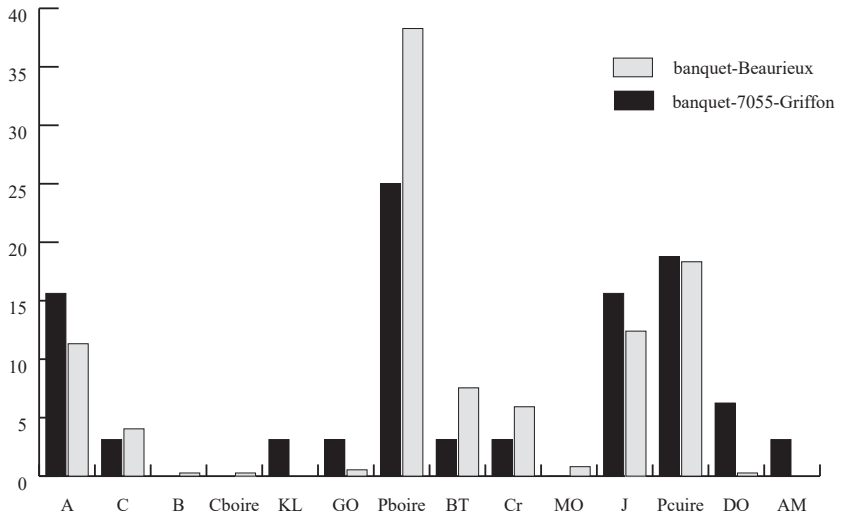


Fig. 45 - Comparatif des proportions des groupes fonctionnels entre les structures liées au banquet de Beaurieux et la cave 7055 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon, basé sur le pourcentage du NMI ; A-assiette ; C-coupe ; B-bol ; Cboire-coupe à boire ; GO-gobelet ; boire-pot à boire ; BT-bouteille ; Cr-cruche ; CV-couvercle ; MO-mortier ; Pl-plat à cuire ; J-jatte ; Pcuire-pot à cuire (©A. Corsiez).

autant d'éléments qui viennent accréditer cette datation (Mathelart & Rollet 2019). Enfin, nous pouvons y ajouter l'estampille du potier SMERT, actif à partir de cette période.

Toutefois, le secteur G présente un profil archaïque plus marqué que dans les contextes précédents, notamment avec une présence encore importante de céramique rugueuse sombre précoce et de proto *terra nigra*. Cette ambivalence peut trouver un début d'explication avec le contexte de la cave 7055. Celui-ci dépend à la fois d'une séquence d'occupation et d'une séquence d'abandon. Une partie de la céramique semble appartenir à l'horizon III du Griffon (15/10-5/1 av. J.-C) et une autre partie à cet horizon IV (5/1 av.-15/20 ap. J. C.), et cela s'observe dans les autres structures de la phase 4 du secteur G. L'hypothèse d'une éventuelle résidualité est écartée par le caractère particulier du comblement de cette cave. Ainsi, il peut s'agir d'une forme de conservatisme ou indiquer que l'occupation de l'enclos de cette phase est très courte et que son abandon intervient vers le début de l'horizon de synthèse III de la Gaule Belgique, dans les années autour du tournant de l'ère, ce qui pourrait correspondre à l'horizon augustéen III du nord de la Gaule, déterminé par Frédéric Hanut (Hanut 2000), daté entre 5 av. J.-C. et 5/10 ap. J.-C.

Afin de consolider notre postulat chronologique, nous avons cherché des comparaisons dans la cité des Rèmes et nous avons trouvé des similitudes techno-typologiques avec les horizons 4 de la caserne Colbert et des rues Ponsardin-Diderot, ainsi que dans l'horizon site 3 de la rue de l'Équerre à Reims(Mathelart dans Jouhet 2017, Mathelart dans Rabaste 2016, Mathelart & Rollet 2019), datés de l'horizon de synthèse III de la Gaule Belgique et de la ville de Reims, ainsi qu'avec les autres ensembles de l'horizon de synthèse III de la ville de Reims, publiés en 2014, comme la rue du général Leclerc (Deru *et al*. 2014 ; l'horizon est composé notamment des sites des rues Chativesle, Chanzy, Équerre, Leclerc, Maucroix et Pouilly) et datés entre 5/1 av. J.-C. et 15/20 ap. J.-C. Nous pouvons remarquer sur le graphique comparatif que, bien que les proportions entre catégories fluctuent, les principales en terme quantitatif s'inscrivent dans des fourchettes relativement proches (fig. 46). En revanche, d'autres catégories témoignent de situations différentes comme la céramique modelée très abondante au Griffon, ou comme pour l'horizon précédent, la présence en ville de terre sigillée ou d'une proportion de céramique commune claire plus abondante. Ailleurs dans la région proche, les sites de Ploisy (site 1) chez les Suessions et d'Urvillers chez les Viromanduens offrent des ensembles de la même période (Soupart 2003, Lemaire 2006, Corsiez 2016 : catalogue des sites, Corsiez 2019, p. 57).

L'horizon de synthèse V du Griffon : 15/20 à 40/45 ap. J.-C.

Deux secteurs du Griffon ont livré des phases qui ont pu être regroupées ensemble du point de vue de la chronologie relative au sein d'un horizon V du Griffon (à l'instar de l'horizon III du Griffon, cet horizon a fait l'objet d'une mise à jour chronologique par rapport aux publications précédentes) : la phase 4 du secteur M et la phase 3 du secteur H, ce dernier étant le mieux pourvu en céramique (tab. 32).

Phase site	NR	NMI
Griffon-M4	570	36
Griffon-H3	2165	150

Tab. 32 - Quantité totale de céramique des sites de l'horizon Griffon IV.

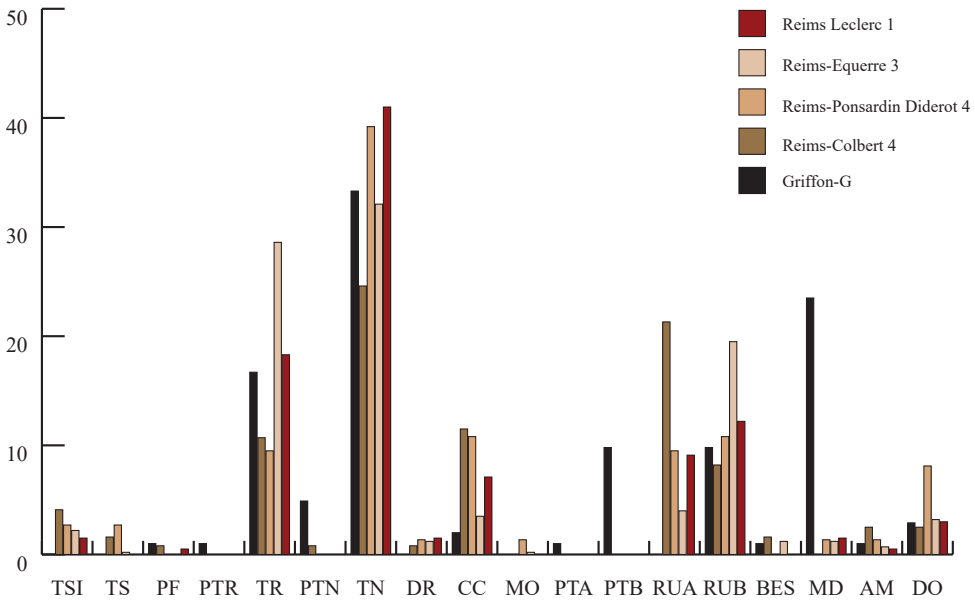


Fig. 46 - Comparaison des proportions des catégories de l'horizon de synthèse IV du Griffon et de quatre sites de Reims (©A. Corsiez).

Catégories	TR	PTN	TN	DR	CC	RUA	RUB	MD	AM	DO	Indét.
M4	11,1	2,8	44,4				25	13,9		2,8	
H3	9,3		41,3	0,7	1,3	0,7	30	12	0,7	2,7	1,3

Tab. 33 - pourcentage du NMI par catégorie de l'horizon Griffon IV.

Durant cet horizon, la *terra nigra* continue d'augmenter pour dépasser les 40 %, elle s'établit à un niveau similaire dans les deux secteurs (tab. 33). La *terra rubra* est encore bien présente, mais n'augmente plus. Elle régresse même, par rapport au secteur G à la période précédente. Cet horizon correspond au début du déclin de cette catégorie (Deru *et al*. 2014, Corsiez & Hanotte 2018). La part de la céramique rugueuse sombre continue de progresser, au détriment de celle de la céramique modelée, la céramique commune claire est encore marginale et sa présence irrégulière.

La vaisselle de table

Avec l'augmentation de la *terra nigra*, la vaisselle de table continue de devancer la céramique culinaire.

La terra rubra (TR)

La typologie, moins diversifiée, est similaire à celle en usage précédemment, à l'exception de l'assiette A9 qui, bien qu'apparaissant à l'horizon de synthèse III de la Gaule Belgique, n'avait pas encore été aperçue dans nos ensembles. Il en va de même pour P13 (Deru 1996, Deru *et al*. 2014). La *terra rubra* provient exclusivement des ateliers champenois. Nous pouvons toutefois noter la présence d'un tesson du Centre Gaule dans le secteur M.

La terra nigra (TN)

Les assiettes A1 et A5 continuent d'être en usage et l'assiette A9 est déclinée en *terra nigra*. De nouveaux types viennent rejoindre les effectifs. Pour les assiettes, il s'agit de A7, A39 (fig. 47, 5) et A38 (fig. 48, 2). Ces deux derniers types apparaissent à Reims et ailleurs à l'horizon de synthèse IV de la Gaule Belgique, c'est-à-dire entre 15/20 à 40/45 ap. J.-C, tout comme la coupe à collerette C13 (Deru 1996, Deru *et al*. 2014, Mathelart & Rollet 2019). Le groupe des coupes accueille un autre type inédit au Griffon, la coupe cintrée C8 (fig. 48, 3), qui commence à être en usage durant la deuxième partie de la période augustéenne (HS III de la Gaule Belgique). Une grande partie des pots relève encore de l'héritage de la période augustéenne, tandis que P43 à lèvre effilée et court col concave appartient à une nouvelle génération de pots à boire qui va prendre son essor vers le milieu du siècle (fig. 48, 4 et 5). Il apparaît à l'horizon de synthèse IV de la Gaule Belgique. L'approvisionnement est partagé entre Champagne et groupe local (BVG).

La vaisselle du service des boissons

La catégorie de la céramique commune claire est toujours faiblement et irrégulièrement représentée. Le type de cruche visible dans le secteur H, *Aisne2* C5a (*Reims* 102), semble apparaître à l'horizon de synthèse III de la ville de Reims (fig. 47, 10).

La vaisselle culinaire

Au sein de la vaisselle culinaire la céramique rugueuse sombre devient prépondérante selon une évolution qui ne se démentira plus. Le répertoire évolue peu dans son ensemble. Il repose toujours sur l'association jatte à bord rentrant, *Aisne2* J1 (fig. 48, 7) et J4 (fig. 47, 12), et pot à col concave, *Aisne2* P1, (fig. 47, 13). De nouveaux types apparaissent, comme le pot à lèvre oblique et col tronconique *Aisne2* P10 (fig. 47, 14), le bol à collerette *Aisne2* J50 (fig. 47, 11) ou le pot de stockage *Aisne2* P49 (fig. 47, 15). L'approvisionnement est davantage varié. Nous avons recensé des importations champenoises, qui correspondent aux nouveaux types, des vases à dégraissant nummulitique provenant du Soissonnais, un exemplaire appartenant au groupe local BVG et enfin, un pot dont le dégraissant principal est à base de fer (fig. 48, 8). La céramique modelée est dans sa dernière phase d'usage, avec un répertoire qui n'est pas renouvelé.

La vaisselle de transport et de stockage

Les amphores ne sont représentées que par des tessons italiques ou originaires de Narbonnaise. Pour les *dolia*, seul *Aisne2* DO6 a été mis au jour (fig. 48, 9).

Synthèse, chronologie et mise en contexte

Les deux faits importants à retenir pour cette période sont, d'une part l'augmentation au-dessus de 40 % de la *terra nigra* avec l'apparition de nouvelles formes, dont A38/A39, TN C13 et TN P43, datés à partir de l'horizon de synthèse IV, et d'autre part la stabilisation de la céramique rugueuse sombre entre 25 et 30 %. Elle supplante la céramique modelée définitivement. L'horizon de synthèse V du Griffon est toutefois une période de transition où répertoires anciens et nouveaux coexistent encore. Les différents éléments que nous avons mis en évidence pointent en faveur d'une datation à l'horizon de synthèse IV de la Gaule Belgique, soit entre 15/20 et 40/45 ap. J.-C, ce qui correspond globalement aux règnes de Tibère et Caligula. Or, à Reims, cet horizon de

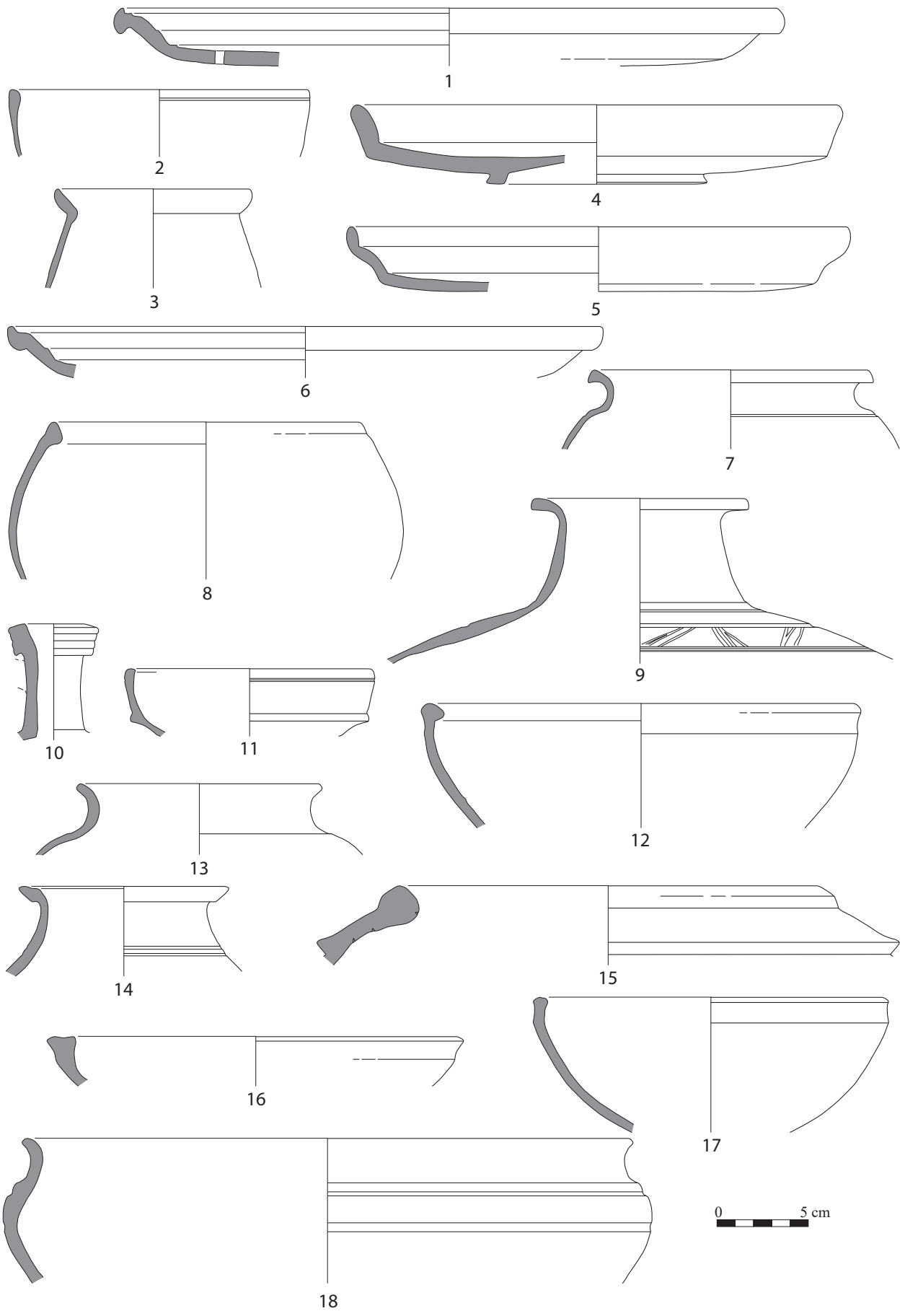


Fig. 47 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse V du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

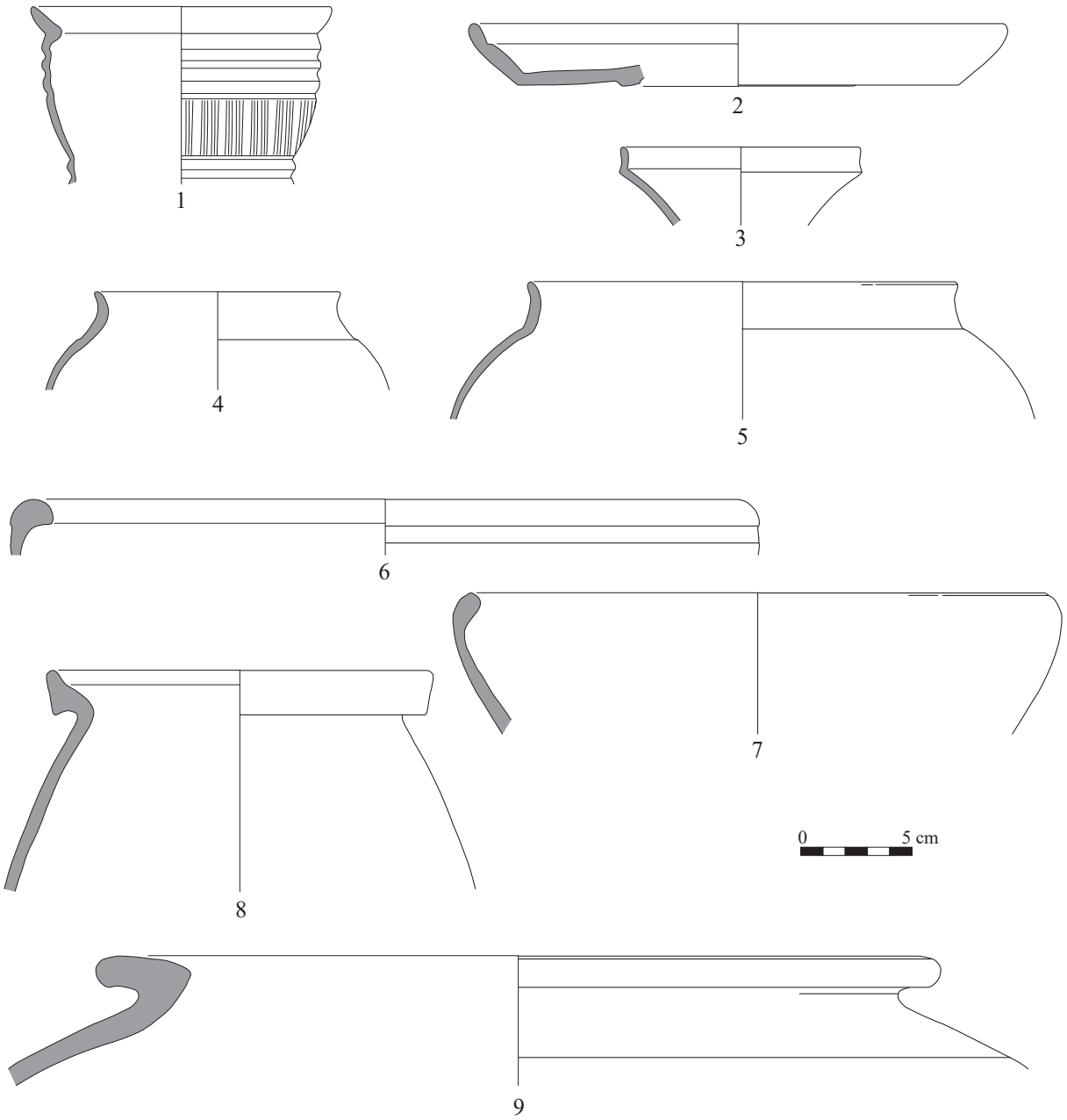


Fig. 48 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse V du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

synthèse est considéré comme intermédiaire à cause de la coexistence des répertoires des horizons précédents et des deux suivants (Deru *et al*. 2014, p. 64). Outre les sites rémois publiés en 2014, et plus particulièrement la rue Pouilly, nous avons trouvé des comparaisons avec l'horizon site 2 de la rue Saint-Symphorien à Reims, l'horizon 4 de la rue Victor Hugo à Cormontreuil (site rural), l'horizon 5 des rues Ponsardin/Diderot et de la caserne Colbert, l'horizon 1 de la rue Fouriaux à Reims, ainsi que l'horizon 2 du site de Montigny-sous-Marle, au nord de Laon (site rural). Dans ces sites, les proportions de *terra nigra* sont plus basses et oscillent entre 30 et 20 %, sauf dans le chantier des rues Ponsardin-Diderot où elle atteint 39 % (nous avons exclu des statistiques les sites des rues Fouriaux, Saint-Symphorien à Reims et Cormontreuil en raison de leur trop faible nombre d'individus). La diminution de la *terra rubra* est également remarquée (fig. 49). D'un chantier à l'autre, les proportions oscillent, mais restent sous la barre des 15 %. Tout comme pour les horizons précédents, la terre sigillée est présente uniquement dans les sites urbains de Reims, avec les premières importations du sud de la Gaule, tandis qu'en milieu rural (Griffon, Montigny-sous-Marle, Cormontreuil), elle demeure absente. Dans le domaine de la vaisselle culinaire, les ensembles du Griffon se détachent du modèle rémois qui répartit la vaisselle à feu entre céramique rugueuse claire (RUA) et sombre (RUB), tandis que dans nos sites, seule la céramique rugueuse sombre est en usage à quelques exceptions près anecdotique. Ainsi, la proportion de céramique rugueuse sombre rémoise est inférieure à celle de nos ensembles,

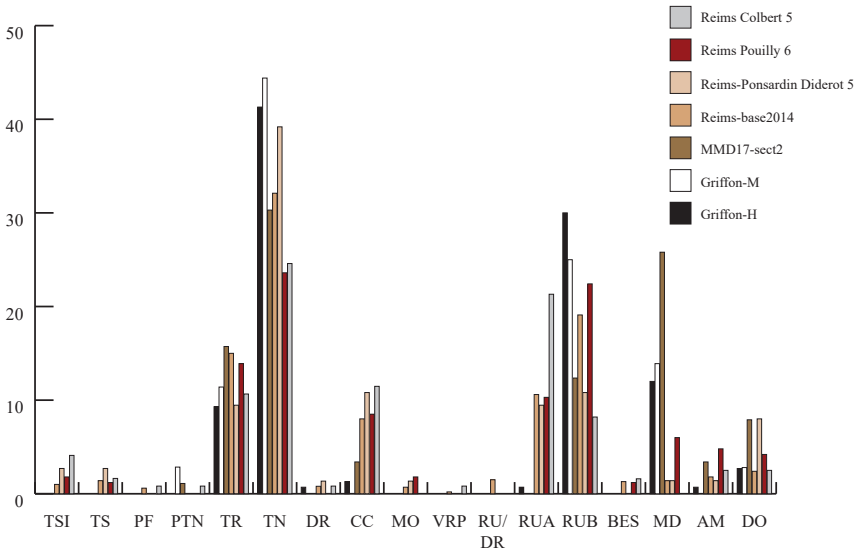


Fig. 49 - Comparaison des proportions des catégories de l'horizon de synthèse V du Griffon avec des horizons sites correspondants de la ville de Reims, ainsi que du site rural Montigny-sous-Marle (MMD) (©A. Corsiez).

Catégorie	GP	Type	Site H	Site M	Catégorie	GP	Type	Site H	Site M
TR1a	CHAMP	A2		1	TN		BT1 (?)	1	
TR	CHAMP	A1	1		TN		BT	1	
TR1a	CHAMP	A5	5	1	TN	BVG	Indét.	1	
TR1b	CHAMP	A5	1		TN		Indét.	17	6
TR2	CHAMP	A5	1 (1)		DR		L recourbée	1	
TR1a	CHAMP	A9	1		CC	CHAMP	Aisne2 C5a	1 (10)	
TR1a		KL1	1 (2)		CC		Indét.	1	P
TR	CHAMP	P7		1	RUA		Indét.	1	
TR3		P8	2 (3)		RUB		A/J	2	
TR1c		P13	1		RUB		Aisne2 J1	1	
TR		P13 (?)	1		RUB	NUM	Aisne2 J1b	1	
TR3	CHAMP	P29		1 (1)	RUB		Aisne2 J1c		1 (6)
TR	CG	Indét.		P	RUB		Aisne2 J22	1	
PTN		Aisne2 B2		1	RUB	COQ	Aisne2 J4	2 (12)	
PTN		Indét.	P		RUB	CHAMP	Aisne2 J50	1 (11)	
TN	CHAMP	A1	3 (4)		RUB		Aisne2 J54		1
TN	BVG	A1	1		RUB		J à L rentrante	2	
TN		A1	1		RUB	BVG	Aisne2 P1	1	
TN	CHAMP	A38	2	1 (2)	RUB	N.ID	Aisne2 P1	1 (13)	1
TN	CHAMP	A39	1 (5)		RUB	NUM	Aisne2 P1	2	
TN	BVG	A5	1		RUB	CHAMP	Aisne2 P10	1 (14)	
TN	CHAMP	A5	7 (6)		RUB	CHAMP	Aisne2 P49	1 (15)	
TN	CHAMP	A5 (?)		1	RUB	FER	P-Indét.		1 (8)
TN	CHAMP	A7		1	RUB		P-Indét.	3	
TN	BVG	A9	1		RUB		fusaïole	1	
TN	CHAMP	A9	1		RUB		Indét.	25	5
TN	CHAMP	C8		1 (3)	MD	coq	Aisne2 A1	1 (16)	
TN	BVG	C8	2		MD	coq	Aisne2 J1	1	
TN	bvg?	C13	1		MD	NUM	Aisne2 J2a		1 (7)
TN		KL20	1 (8)		MD	coq	Aisne2 J3	2 (17)	
TN	BVG	KL	1		MD	coq	Aisne2 J5	1 (18)	
TN	BVG1/CHAMP	P1		1	MD		Aisne2 P1	1	
TN	BVG	P1	3		MD	calc	Indét.	2	
TR	CHAMP	P7		1	MD		Indét.	10	4
TN	BVG	P30	2		AM		G4	1	
TN	BVG	P33/34	1		AM	NARB	Indét.	P	
TN		P37 (?)	3 (7)		AM	IT	Indét.	P	
TN	BVG	P37 (?)	1		DO		Aisne2 DO6	2	1 (9)
TN		P39	1		DO	NUM	Aisne2 DO6	1	
TN	BVG	P43	4	4 (4,5)	DO		schéma	1	
TN		P-Indét.	1		Indét.		Indét.	2	
TN	BVG	BT1	3 (9)	1			**Total**	**150**	**36**

Tab. 34 - Céramique de l'horizon V du Griffon (fig. 47 pour le secteur H et fig. 48 pour le secteur M).

avec de larges disparités, et ce n'est que dans la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. (HS *Reims* IX) que la céramique rugueuse sombre dépassera définitivement la céramique rugueuse claire dans la région rémoise (Deru *et al*. 2014, p. 253). Toutefois, lorsque l'on additionne RUA et RUB des contextes rémois, les proportions tournent autour des 30 %, à l'instar de ce qui est observé pour la vaisselle à feu tournée sombre du Griffon. Enfin, il est à noter que la céramique modelée persiste encore en milieu rural alors qu'elle a quasiment disparu en milieu urbain, tandis qu'à Montigny-sous-Marle, plus au nord du Griffon elle domine toujours largement la céramique rugueuse sombre (tab. 34).

Horizon de synthèse VI du Griffon : entre 65/70-85/90 ap. J.-C. (fig. 50)

Suite à la revue de nos données dans le cadre de cette publication, les phases des secteurs H, K, G et M qui avaient été datées de la seconde moitié du Ier siècle (horizons de synthèse V et VI de la Gaule Belgique) ont été réévaluées chronologiquement. Elles ont été datées plus tardivement, sur la base de critères typo-chronologiques qui ont été mis en évidence récemment et qui n'avaient pu être pris en compte lors de la caractérisation de la chronologie dans notre thèse et nos articles précédents (Deru *et al*. 2014, Mathelart & Rollet 2019). Cette actualisation chronologique répond à un certain nombre de questions évoquées durant notre travail de thèse et qui n'avaient pas été résolues alors.

Seule la phase 5 du secteur G du Griffon a pu être caractérisée comme formant un horizon distinct des autres. Il ne s'agit pas d'un lot très abondant, mais ses caractéristiques, en évolution par rapport à l'horizon V du Griffon, permettent de le rattacher à la seconde moitié du Ier siècle (tab. 35).

Dans cet horizon, les quantités des différentes catégories sont sensiblement identiques à celles du précédent, avec une hausse de la *terra nigra* à plus de 50 % (tab. 36).

Les horizons de synthèse IV et V de la Gaule Belgique et de la ville de Reims sont traditionnellement ceux où la *terra nigra* est la plus abondante. Les modèles à notre disposition sont désormais bien établis (Deru 1996, Deru *et al*. 2014, Mathelart & Rollet 2019, Corsiez & Hanotte 2018). Toutefois, le répertoire de la céramique belge de cet horizon apporte plusieurs nouveautés significatives qui induisent une datation plus récente. En effet, le bol à collerette B2 en *terra nigra*, qui va de pair avec le type B1, à collerette plus allongée, apparaît à l'horizon de synthèse VI de la Gaule Belgique, dont il est caractéristique à Reims (tab. 37). B1 et B2 continuent d'être en usage jusque dans la première moitié du IIe siècle (HS Gaule Belgique VII-VIII). Les pots à lèvre effilée P46-54 et plus particulièrement P51-54 sont les seuls pots à boire en usage dans cet horizon VI du Griffon. Cette domination constitue un autre indice de datation de l'horizon VI mis en évidence récemment (Mathelart & Rollet 2019, p. 16, et information orale). Ces deux éléments nous orientent vers un calage de notre horizon VI du Griffon à l'horizon de synthèse VI de la Gaule Belgique (65/70-85/90) alors même que la proportion de *terra nigra* au premier abord nous avait fait placer ce contexte d'abandon à l'horizon de synthèse V (40/45-65/70). En effet, à l'horizon de synthèse VI, la *terra nigra* s'établit plutôt entre 30 et 35 % en général, tandis qu'à l'horizon de synthèse V, elle est supérieure à ce pourcentage. Cette ambiguïté

Phase site	NR	NMI
Griffon-G5	943	39

Tab. 35 - Quantité totale de céramique des sites de l'horizon Griffon VI.

Catégories	TR	PTN	TN	CC	RUB	DO	Indét.
G5	10,3	2,5	51,3	5,1	25,6	2,6	2,6

Tab. 36 - Pourcentage du NMI par catégorie de l'horizon Griffon VI.

Catégorie	GP	Type	Site G
EN	ARG	Indét. (intrusif)	P
PTN		Indét.	1
TR	CHAMP	A17	1
TR1b	CHAMP	C8	1
TR	CHAMP	C13	1
TR3	CHAMP	P7	1
TN	BVG	A1	1
TN		A5	1
TN	CHAMP	A9	1
TN	CHAMP	A39	P
TN	BVG	A48-var	1 (1)
TN	CHAMP	B2	1
TN		P2?	1
TN		P46-55	8
TN	CHAMP	P51-54	1 (2)
TN	CHAMP	P54	P
TN	BVG	Indét.	1
TN		Indét.	4
CC	CHAMP	*Aisne2* C9	2
CC	NOY	Indét.	P
RUB		*Aisne2* J1a	1
RUB		*Aisne2* J1c	1
RUB	CHAMP/BVG	*Aisne2* J22	1 (3)
RUB	N.ID	*Aisne2* J62	1 (4)
RUB		*Aisne2* P1	4
RUB		Indét.	2
AM	IT	Indét.	P
DO	CALC	*Aisne2* DO6	1
TN/RUB		Indét.	1
		Total	**39**

Tab. 37 - Céramique de l'horizon VI du Griffon (fig. 50).

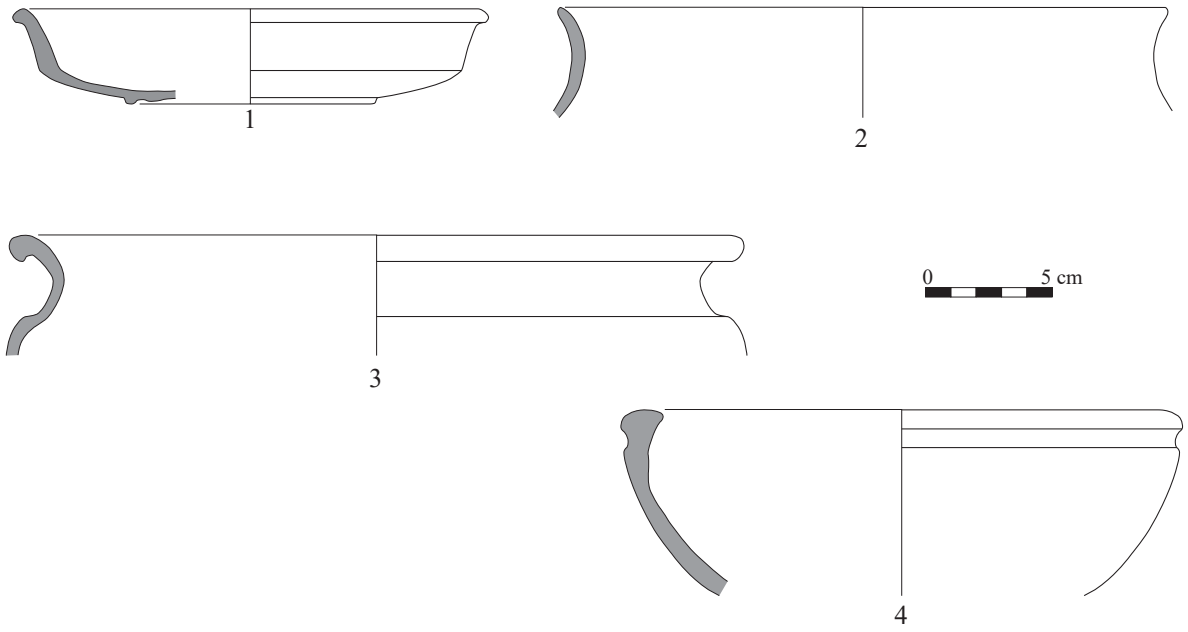


Fig. 50 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse VI du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

qui nous pose question peut trouver une explication dans la présence d'un four de potier dans le secteur K, qui a produit de la *terra nigra* et de la céramique rugueuse sombre. Le comblement de celui-ci est daté de l'horizon suivant, mais sa période d'usage pourrait être contemporaine du fonctionnement de notre phase 5 du secteur G. Nous avons remarqué plusieurs individus recuits et mal enfumés présentant les caractéristiques des rebuts de cuisson du four (par ex. TN BVG A1). La production de l'atelier de potier du secteur K a également impacté l'horizon suivant, comme nous le verrons.

La céramique rugueuse sombre ne présente pas de nouveauté significative. Nous pouvons remarquer la présence de deux cruches champenoises à bord ondulé *Aisne2* C9, qui n'apportent toutefois pas d'information chronologique supplémentaire. La céramique engobée d'Argonne peut être considérée comme intrusive.

Phase site	NR	NMI
Griffon-K2	3620	384
Griffon-H4	2357	188
Griffon-M5	2297	123
Griffon-A2	333	20

Tab. 38 - Céramique des sites de l'horizon de synthèse Griffon VII.

Horizon de synthèse VII du Griffon : entre 85/90 et env. 120 ap. J.-C.

Différents indices chronologiques communs ont permis de rapprocher la phase 2 du secteur K, la phase 4 du secteur H, la phase 5 du secteur M'' ainsi que la phase 2 du secteur A. Pour ce dernier, la faiblesse des effectifs et la nature de sa mise au jour (diagnostic) ne permettent pas de l'exploiter dans les statistiques. La céramique de cet horizon s'élève à 8607 tessons pour 715 individus (tab. 38).

Pour la première fois au Griffon, des ensembles livrent de la terre sigillée. La *terra nigra* se maintient à des niveaux élevés, tandis que la céramique rugueuse sombre continue d'augmenter (tab. 39). Dans le secteur K, un four de potier et plusieurs fosses foyer ont été mis au jour (notamment l'application d'un enduit noir sur les parties supérieures ou encore des parties inférieures à la surface rugueuse ; Audebert, Corsiez & Fronteau 2013). Des tessons réoxydés aux caractéristiques similaires ont été découverts dans l'ensemble du secteur K et des autres secteurs, montrant que ce four a approvisionné largement les sites découverts au Griffon. Le secteur M possède des proportions de catégories légèrement différentes de celles des secteurs H et K. Le fait que la *terra nigra* s'élève à 50 % aurait pu le rapprocher d'horizons plus anciens comme celui du Griffon VI. Cependant, la typologie de la céramique rugueuse sombre le rattache indéniablement aux autres

Catégories	TS	EN	TR	TN	CC	RU/DR	RUA	RUB	MD	AM	DO	Indét.
H4	0,5		1,1	39,9	1,1			44,1	5,9	1,1	3,2	3,2
K2	0,8	P	1,3	39,8	2,3	0,3	0,5	50,8	0,8	0,3	0,5	2,6
M5	1,6		2,4	50,4	0,8			33,3	4,1		4,1	0,8

Tab. 39 - Pourcentage du NMI par catégorie de l'horizon Griffon VII.

secteurs. Ces différences peuvent être dues à une résidualité importante qui a été constatée dans les autres phases de ce secteur.

La vaisselle de table

À l'exception du secteur M, pour les raisons mentionnées ci-dessus, la vaisselle de table a perdu sa position dominante et pour la première fois est supplantée par la céramique rugueuse sombre.

La terre sigillée est désormais représentée et distribuée dans les trois secteurs entièrement fouillés. La faiblesse de ses effectifs entraîne une faible diversité typologique et seule la coupe bilobée Drag. 27b se retrouve dans chacun des secteurs. Le répertoire est complété par une assiette Drag. 15 dans le secteur H et une assiette Drag. 18 dans le secteur K (tab. 40). L'ensemble de la terre sigillée provient des ateliers du sud de la Gaule. Ailleurs dans la région, la terre sigillée sud gauloise apparaît

Cat.	GP	Type	Site H	Site K	Site M	Site A	Cat.	GP	Type	Site H	Site K	Site M	Site A
TS	SG	Drag. 15	1				RUA		Indét.		2		
TS	SG	Drag. 18		1			PTB		Indét.			2	
TS	SG	Drag. 27b	P	2	2 (1)		RUB		A-Indét.	4	3		
EN	ARG	Indét.		P			RUB		Aisne2 A1/A9	1			
PTN		Indét.			1		RUB	BVG	Aisne2 A2a		2 (19)		
tr		A-indét.	1				RUB		Aisne2 A3		1		
TR1a		A2		1			RUB		Aisne2 A9		1	1	
TR1a	CHAMP	A5			1		RUB		Aisne2 A9a?		1		
TR	CHAMP	A17					RUB	CHAMP	Aisne2 A10			1	
TR1b	CHAMP	C8					RUB		Aisne2 A10		1	1	
TR	CHAMP	C13					RUB		Aisne2 A10?	1			
TR3	CHAMP	P7			1		RUB	BVG	Aisne2 A11	1	2 (20)		
TR3		P7/8		1			RUB	CHAMP	Aisne2 A11	1			
tr1c		P10 (?)		1			RUB		Aisne2 A11	1		1	
tr1c		P10/11		1			RUB		Aisne2 A2/A11		1		
TR3		P29	1				RUB		Aisne2 A13		1		
TR3		P30		1	1		RUB	BVG	Aisne2 A16		1 (21)		
TN		A-indét.	1	1	1		RUB	BVG	Aisne2 A21		1 (22)		
TN	champ	estampille	P				RUB	N.ID	A-Indét.				1
TN	BVG	A1	2	2			RUB	BVG	Aisne2 A24		1 (23-25)		
TN		A1	1	1			RUB	BVG	Aisne2 A27		5	5	2
TN		A5					RUB		Aisne2 A27	1	5		
TN	CHAMP	A5		1	1		RUB		A/J	1	1		
TN	BVG	A5	1				RUB	NUM	Aisne2 J1/J2			1	
TN	CHAMP	A9					RUB		Aisne2 J1		1		
TN	CHAMP	A9 (?)			1		RUB	BVG	Aisne2 J1a		1 (27)		
TN	CHAMP	A14.2			1		RUB	NUM	Aisne2 J1a				1 (26)
TN	CHAMP	A18				1 (3)	RUB		Aisne2 J1a				
TN	champ /bvg?	A36	1				RUB		Aisne2 J1b		1		
TN	CHAMP	A37	1				RUB	BVG	Aisne2 J1c			3	

Tab. 40 - Céramique de l'horizon VII du Griffon (fig. 51 à 53).

de manière régulière durant l'horizon de synthèse IV de la Gaule Belgique, soit entre 15/20 et 40/45, et se renforce jusqu'à l'horizon de synthèse VII, avant d'être supplantée par les ateliers du centre de la Gaule et de l'Argonne (Deru *et al*. 2014, Dubois & Binet 2000, Dubois dans Binet 2010).

Un tesson de céramique engobée d'Argonne dans le secteur K ne peut plus être considéré comme résiduel. À Reims, ce groupe apparaît à l'horizon de synthèse VII et se développe dans les deux horizons suivants. Il en va de même à Amiens (Dubois dans Binet 2010, p. 231 et 334, Deru *et al*. 2014, p. 182).

La *terra nigra* ne se renouvelle pas et continue dans la lignée des horizons précédents avec une domination des pots à lèvre effilée P46-54 caractéristique des horizons tardifs de la catégorie. Une coupe nouvelle, TN C16, a été retrouvée dans le secteur H. Type assez rare, il est noté comme appartenant à l'horizon de synthèse VI de la Gaule Belgique, avec des réserves, dans le travail de synthèse de X. Deru, tandis qu'à Reims, on n'en trouve qu'un exemplaire, à l'horizon VII de synthèse (base de données Reims, Deru *et al*. 2014 et RFO). Plusieurs types peuvent être considérés avec certitude comme résiduels, comme P37-39 (fig. 51, 9). Dans le secteur K, un four de potier ayant produit de la *terra nigra* a été mis au jour. Les formes produites, P54 (fig. 51, 15-16) et BT 2 et 7 (fig. 51, 7-8 et 10), relèvent du répertoire tardif, à partir de l'horizon de synthèse V pour P54 et BT2, tandis que BT7 semble caractéristique des horizons de synthèse VI et VII.

La céramique commune claire est désormais bien implantée, quoique toujours en faible quantité. *Aisne2* C20 (fig. 51, 18), qui correspond à Reims 113, apparaît à l'horizon de synthèse VI de la Gaule belgique et persiste jusqu'au III^e^ s. de manière relativement discrète. *Aisne2* C35, avec une arête soulignant la lèvre, peut se placer dans la sphère des cruches à deux anses Reims 220-221, mais son profil en reste éloigné. Annonce-t-elle ces types qui se développent à partir de la seconde moitié du II^e^ s ?

La vaisselle culinaire

Le groupe fonctionnel dévolu à la préparation et à la cuisson des aliments est largement dominé par la céramique rugueuse sombre. Toutefois, quelques tessons de mortier, de céramique rugueuse dorée et de céramique rugueuse claire sont à signaler.

Le répertoire de la céramique rugueuse sombre est encore tributaire des formes en usage jusqu'alors et héritières de la période gauloise. Pour les jattes, ce sont les types à bord rentrant *Aisne2* J1 et J5, et les jattes à profil en esse *Aisne2* J18 et J22 qui sont les plus utilisées, tandis que les pots à cuire sont majoritairement composés de types à col concave *Aisne2* P1. Cette dépendance vis-à-vis du répertoire gaulois est remarquée à Reims jusqu'à l'horizon de synthèse VII (Deru *et al*. 2014, p. 252), ce qui coïncide avec nos observations.

De nouveaux types de pots sont toutefois à remarquer : *Aisne2* P6 à lèvre en amande qui aura un large développement à partir de la deuxième moitié du II^e^ s., ainsi que plusieurs pots à lèvre de *dolium*, probablement consacrés au stockage domestique : *Aisne2* P46, 47 et 49 (fig. 53, 43-44). Une jatte présente une forme nouvelle, avec une lèvre qui se développe en longue collerette courbe. Il s'agit de Aisne2 J12, qui est une variante de Reims J4 (fig. 52, 29) et que l'on a répertorié uniquement dans le secteur K. À Reims, ce type apparaît à l'horizon VIII, mais il est surtout caractéristique des horizons suivants. Nous sommes ici très probablement en présence d'une occurrence précoce, localisée dans le secteur qui a livré le four de potier.

Enfin, la grande originalité de cette catégorie, et de l'horizon en particulier, réside dans les plats à cuire, très abondants avec 46 individus (6,5 % des individus de l'horizon, 22,8 % des individus de la RUB). Ce sont ces plats, issus du répertoire champenois, qui ont entraîné le rajeunissement de notre chronologie, suite aux nouvelles données rémoises. En effet, il est désormais établi que les plats à cuire font partie des assemblages rémois à partir de l'horizon de synthèse VII, où ils sont encore peu abondants, et que leur usage se développe de manière significative à partir de l'horizon de synthèse IX, soit dans la seconde moitié du II^e^ s. (Deru *et al*. 2014, p. 252). Dans le comblement du four de potier du secteur K, plusieurs plats ont été mis au jour dont *Aisne2* A27 qui est l'équivalent du plat *Reims* A2 (fig. 52, 24-25). Ce type est le plus représenté à cette période, et ce dans les quatre secteurs. Les plats sont plus nombreux dans le secteur K, représentant plus de la moitié des plats à cuire de l'horizon. *Aisne2* A9 est l'équivalent de *Reims* A6, tandis qu'*Aisne2* A10 en est une variante. *Aisne2* A11 semble pouvoir être associé à *Reims* A2 dont il est une variante locale (fig. 51, 20). *Reims* A2 comme A6 sont dans les effectifs rémois à partir de l'horizon de synthèse VII (ex. de la rue Maucroix pour A2) (Florent dans Rollet *et al*. 2011) mais sont très abondants surtout à partir de l'horizon de synthèse IX.

Il est intéressant de constater que ces types nouveaux, plutôt caractéristiques des assemblages à partir de la seconde moitié du II^e^ s., sont ici mélangés avec un répertoire encore rattaché à la fin du I^er^ s. et la première moitié du II^e^ s. Ils sont abondants, alors que dans la capitale de cité, leur proportion est inférieure. Nous semblons ici face à une particularité locale, peut-être conditionnée par la présence du four. Notons également que les plats

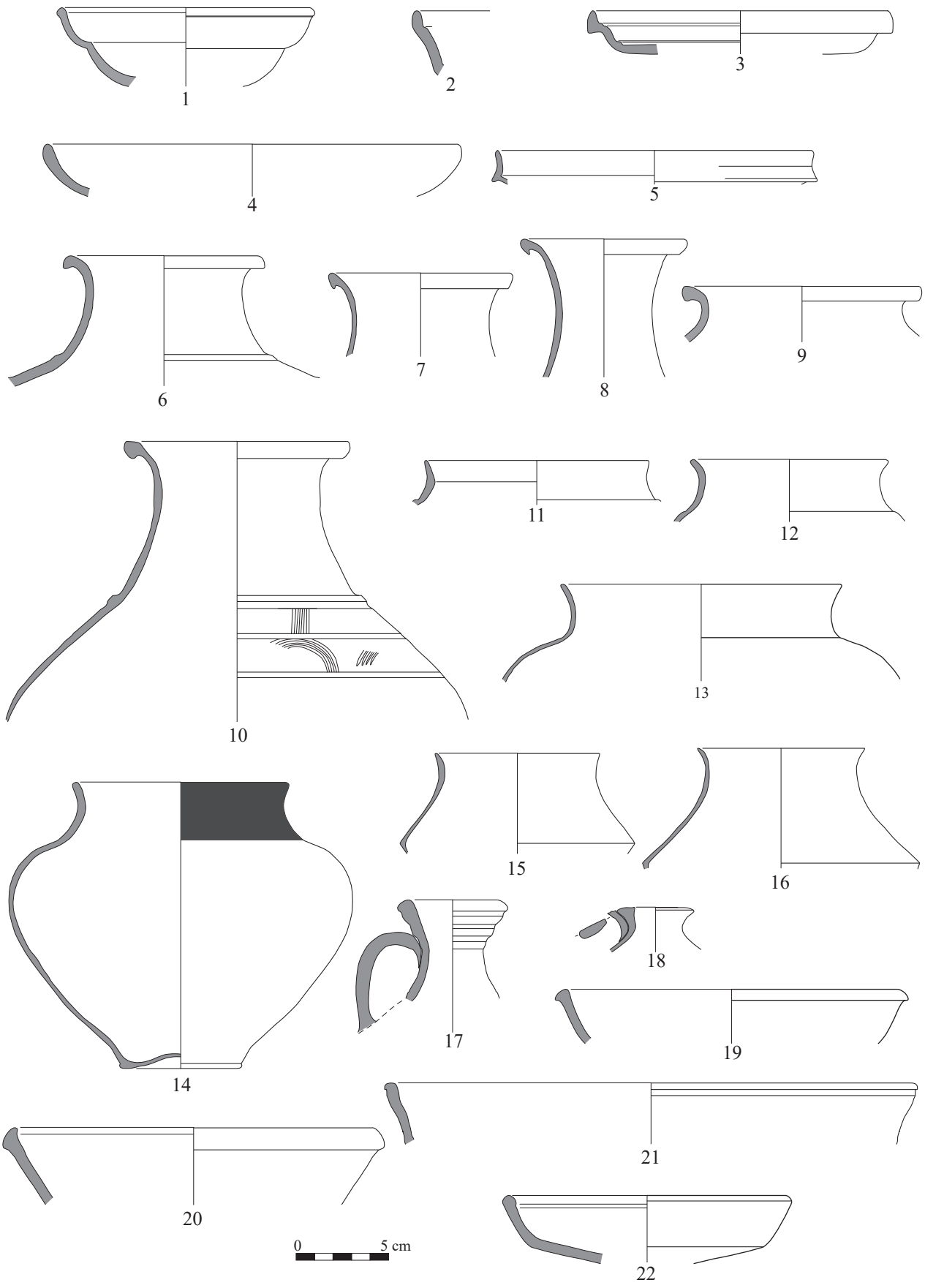


Fig. 51 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse VII du Pôle d'activités du Griffon, 1/3 (DAO A. Corsiez).

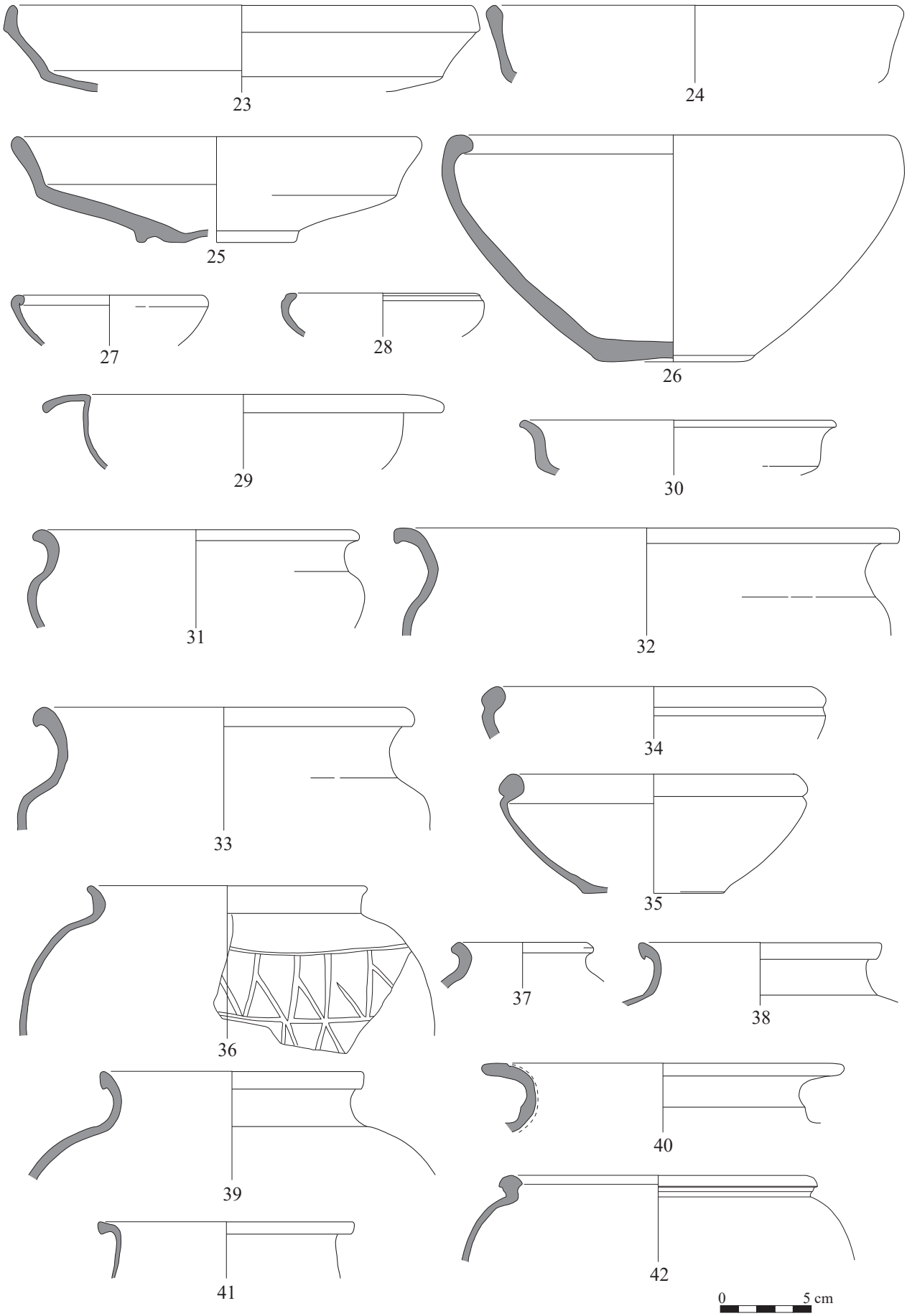


Fig. 52 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse VII du Pôle d'activités du Griffon, 2/3 (DAO A. Corsiez).

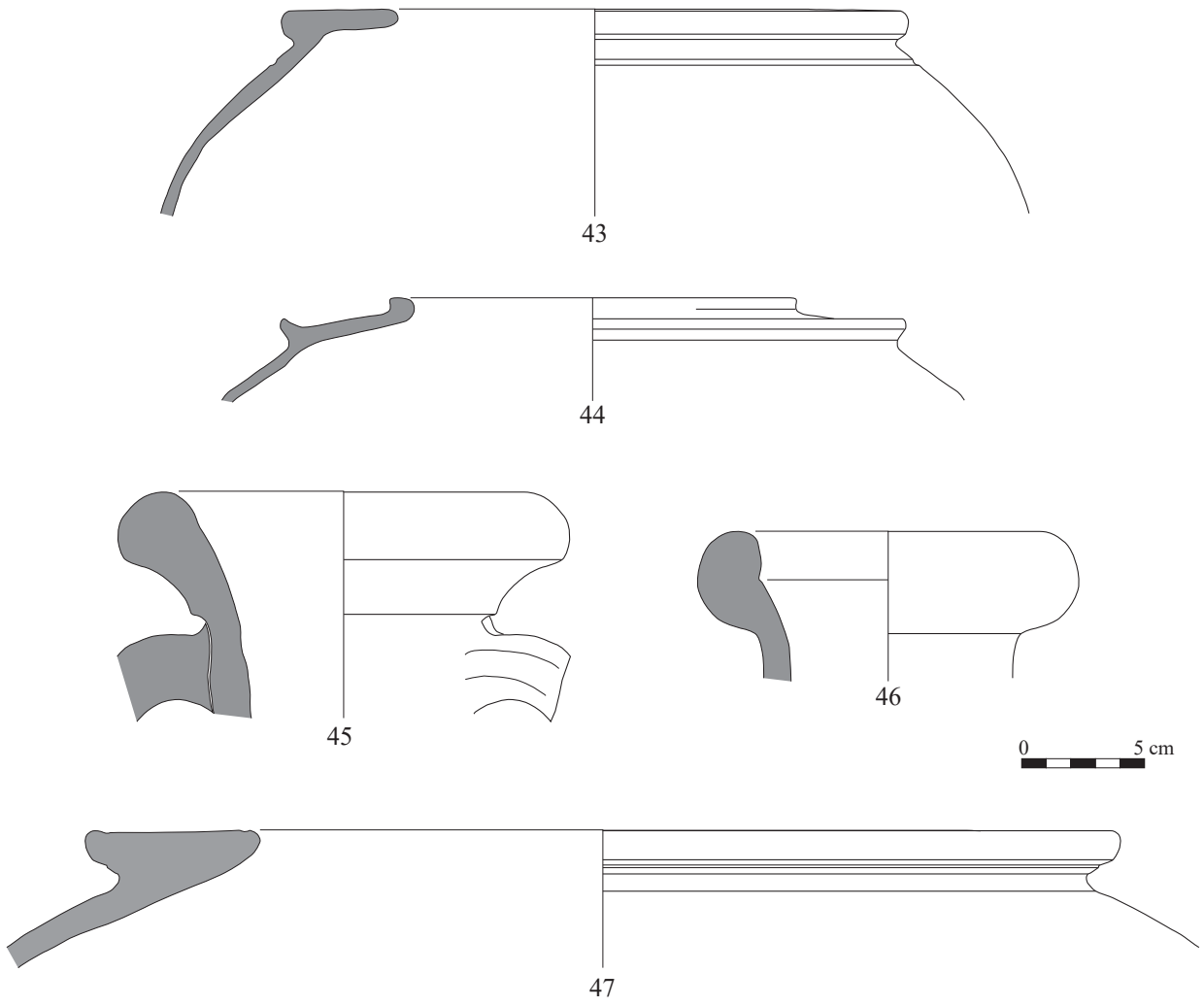


Fig. 53 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse VII du Pôle d'activités du Griffon, 3/3 (DAO A. Corsiez).

à cuire d'autres catégories comme la céramique à vernis rouge pompéien sont absents.

La vaisselle de transport et de stockage

Deux bords identifiés d'amphores ont été mis au jour, une Dressel 7/11 de Bétique dans le secteur K (fig. 53, 45) et une Dressel 20 de Bétique (région du Guadalquivir) dans le secteur H (fig. 53, 46). La typologie des *dolia*, peu abondants, évolue peu. Nous pouvons remarquer qu'un exemplaire *d'Aisne2* DO6 est doté d'une lèvre qui, à présent, est repliée jusqu'à l'horizontale et non plus oblique (fig. 53, 47). Enfin, nous pouvons remarquer la présence d'un *dolium* à lèvre rentrante à méplat *Aisne2* DO9 dans le secteur H.

Synthèse, chronologie et mise en contexte

La *terra nigra*, aux proportions très élevées, nous avait conduits préalablement à dater nos contextes de l'horizon de synthèse VI de la Gaule Belgique. Nous pouvons désormais proposer une datation plus récente pour cet horizon VII du Griffon. Les plats à cuire en céramique rugueuse sombre comme la céramique engobée d'Argonne sont les éléments déterminants de cette mise à jour, car ils n'apparaissent pas avant l'horizon de synthèse VII de la Gaule Belgique à Reims et ailleurs dans la région (merci à Pierre Mathelart pour son aide dans la révision des données de cet horizon). Toutefois, c'est surtout à partir de l'horizon de synthèse IX de Reims (2nde moitié du IIe/déb. du IIIe s.) qu'ils se développent.

Outre les sites inclus au sein de l'horizon de synthèse VII de la ville de Reims (base de données Deru *et al*. 2014), nous avons recherché des comparaisons plus particulières afin de pouvoir circonscrire la fourchette haute de notre datation. L'horizon site 5 de la rue Maucroix à Reims, daté de l'horizon de synthèse VII de Reims et de la Gaule Belgique, présente un certain nombre de similitudes au niveau typologique avec notre ensemble, bien que le répertoire y soit plus diversifié (Florent dans Rollet *et al*. 2011). On y compte pour la première fois de la céramique engobée d'Argonne, tout comme au Griffon. La typologie de la *terra nigra* est comparable avec notamment une coupe C16, un bol B1, des assiettes de même type et une domination des pots

à lèvre effilée. Dans la céramique rugueuse sombre, c'est l'horizon où apparaissent les plats *Reims* A2, tandis que les pots à col concave *Reims* P1 sont toujours les plus abondants, comme dans nos sites. Ces éléments sont modifiés à l'horizon suivant (HS VIII de Reims) où *Reims* P1 recule au profit de *Reims* P6 et P7 (équiv. *Aisne2* P6 et 7), les plats *Reims* A1 et A4 ainsi que les jattes *Reims* J4, J33 et 34 viennent se rajouter à la batterie de cuisine, tandis que la *terra nigra* recule largement pour passer sous les 15 %. Bien sûr, d'autres éléments sont absents dans nos sites, comme la terre sigillée du Centre ou de l'Argonne, ou encore la céramique rugueuse claire, mais les évolutions globales observées rue Maucroix sont reflétées par les tendances évolutives visibles dans nos sites. Ainsi, les informations apportées par la rue Maucroix nous incitent à dater nos contextes de l'horizon de synthèse VII de la ville de Reims et de la Gaule Belgique, plutôt que de l'horizon suivant. Néanmoins, la figure 54 comparant les proportions des différentes catégories montre des disparités importantes entre les sites urbains et le Griffon (fig. 54).

Nous pouvons également comparer nos sites avec l'horizon 1 du chantier de la rue du Château d'Albâtre à Soissons. La céramique commune sombre y est répartie entre céramique à dégraissant nummulitique produite localement et céramique champenoise. Nous pouvons identifier un plat *Aisne2* A9b ainsi que des pots à col concave *Aisne2* P1 en majorité, dans les deux groupes de pâte. Dans le chantier rural du secteur 5 de Ploisy, un plat à cuire est également signalé (Soupart 2003, Corsiez 2016, catalogue des sites). Ainsi, en l'état actuel de la documentation publiée ou de rapports de fouilles, il semble que les plats à cuire en céramique rugueuse sombre apparaissent chez les Suessions à l'horizon de synthèse VII (Corsiez 2019, p. 353 ; Corsiez 2016, catalogue des sites). Le chantier de la rue Charles de Gaulle à Vermand peut être associé aux comparaisons. Aux côtés d'un plat à vernis rouge pompéien, plusieurs plats en céramique rugueuse sombre ont été mis au jour, dont *Aisne2* A17 (Corsiez 2016, catalogue des sites).

Toutefois, les proportions très élevées de *terra nigra* au Griffon sont à discuter, car à l'horizon VII de synthèse, cette catégorie passe en général sous la barre des 30 %. C'est dans le secteur M qu'elles sont les plus importantes (50 %). Dans celui-ci, occupé dès la fin de l'époque gauloise, une forte résidualité a toujours été observée et peut être à l'origine de cette sur-représentativité. Dans les secteurs H et K, les proportions sont identiques et associées à de nombreux tessons réoxydés (ratés de cuisson) ou à l'enfumage mal pris ou encore recouverts d'un enduit noir, caractéristiques des productions du four de potier du secteur K (Audebert, Corsiez & Fronteau 2013). Ainsi, nous pouvons conclure que c'est cette activité potière qui a induit la sur-représentativité de la *terra nigra* dans ces secteurs. Il est à noter que des tessons réoxydés ou recouverts d'enduit noir ont été remarqués dans le secteur M, mais en quantités moindres.

Bien que les plats à cuire, ainsi que la céramique engobée d'Argonne, aient avancé la chronologie de nos phases d'un à deux horizons de synthèse (secteur M), il nous est toutefois difficile de dépasser le milieu du IIe s. et de les rattacher à des horizons plus tardifs. D'autres éléments nous manquent, comme la chute de la proportion de *terra nigra* (sous 20/15 % à l'horizon de synthèse VIII), ainsi qu'un répertoire de la céramique rugueuse sombre renouvelé dans les autres groupes fonctionnels de manière plus significative. Beaucoup de formes appartenant au répertoire traditionnel sont encore

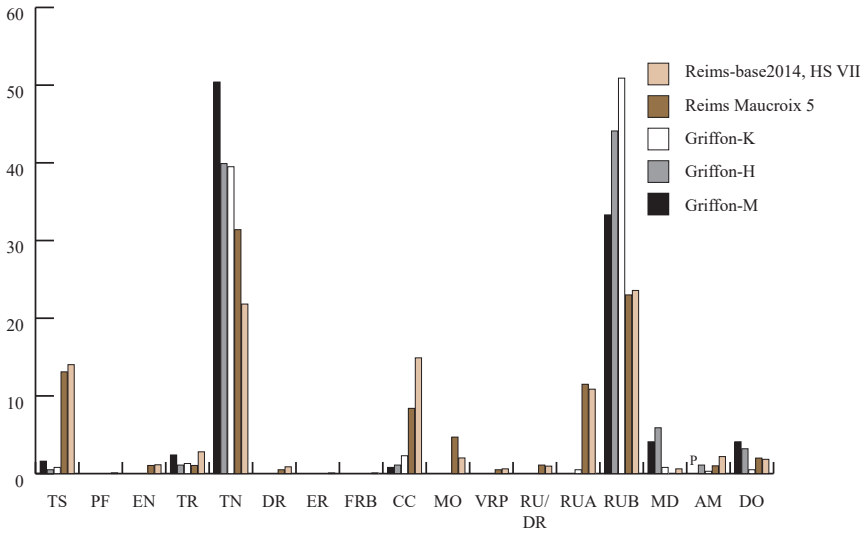


Fig. 54 - Comparaison des proportions des catégories de l'horizon de synthèse VII du Griffon avec des horizons sites de la ville de Reims (©A. Corsiez).

en vigueur et dominantes comme *Aisne2* P1 à col concave ou *Aisne2* J1 à bord rentrant. Ainsi, nous proposons une datation rattachée à l'horizon de synthèse VII de la Gaule Belgique, soit une fourchette chronologique comprise entre 85/90 et environ 120 ap. J.-C.

Horizon de synthèse VIII du Griffon : env. 120 à 150 ou seconde moitié du IIe siècle

Plusieurs récipients issus d'une structure énigmatique peuvent être regroupés au sein d'un horizon site. Il s'agit de plusieurs vases entiers déposés dans une sorte de terrier placé devant une ouverture de l'enclos M''. Ils ont été retrouvés écrasés sur place, en de multiples fragments. Deux types ont été identifiés et répartis entre six pots à cuire de type *Aisne2* P7 (équiv. *Reims* P7) en céramique rugueuse sombre (fig. 55, 3-8) et deux pots *Aisne2* P6 en céramique fine régionale sombre (fig. 55, 1-2). Ce dernier peut être rapproché de FRB *Reims* G5 dans sa version à col légèrement concave ou Reims G8. Reims G8 est connu dans un horizon daté de la seconde moitié du IIe s. (HS *Reims* IX) à Isles-sur-Suippe en Champagne et plus tardivement à Reims (Mathelart dans Rabaste 2018b, Deru *et al*. 2014, p. 204-205), tandis que *Reims* G5 est plus précoce d'un horizon de synthèse (HS Reims/Gaule Belgique VIII). Cette catégorie est connue à Reims à partir de l'horizon de synthèse VIII, alors qu'elle est attestée dès l'horizon de synthèse VII chez les Suessions avec le type *Aisne2* P1 (Corsiez 2019).

Le pot en céramique rugueuse sombre *Reims* P7 quant à lui, arrive dans les contextes rémois vers le milieu du Ier s. (HS V), mais n'est significatif qu'à partir du IIIe s. Dans ce contexte, seul FRB *Aisne2* P6 apporte un repère chronologique *ante quem*, que l'on peut placer entre les horizons de synthèse VIII et IX. Toutefois, RUB *Reims* P7 n'est pas identifié dans les structures de l'enclos M'' datées de l'horizon de synthèse VII. Avec ces pots déposés entiers, nous sommes face à un particularisme difficile à interpréter, mais également à dater et qui tranche avec les ensembles du reste de l'enclos. Il nous faut dissocier ce dépôt volontaire de la céramique d'abandon de l'enclos, sans pouvoir établir une datation précise. Est-ce qu'il peut être daté de l'horizon de synthèse VIII (env. 120 à 150) ou bien être daté de la seconde moitié du IIe s. ? Il semble impossible de pouvoir en être certain avec les éléments à notre disposition (tab. 41 et 42).

Phase site	NR	NMI
Griffon-M6	196	8

Tab. 41 - Quantité totale de céramique des sites de l'horizon Griffon VIII.

Catégorie	GP	Type	Griffon M
FRB	BVG	*Aisne2* P6	1 (1)
	CHAMP	*Aisne2* P6	1 (2)
CC		Indét.	P
RUB	CHAMP	*Aisne2* P7	6 (3-8)
		Total	**8**

Tab. 42 - Céramique de l'horizon VIII du Griffon (fig. 55).

Phase site	NR	NMI
Griffon-K3	2349	189
Griffon-H5	3984	292
Griffon-MN7	415	35
Griffon-G6	2825	202
Griffon-A3	441	68

Tab. 43 - Quantité totale de céramique des sites de l'horizon Griffon IX.

Horizon de synthèse IX du Griffon : entre 270/280 et env. 320

Après une longue période qui n'a pas livré d'ensemble céramique suffisamment abondant et homogène pour faire référence, un nouvel horizon chronologique a été mis en évidence dans tous les secteurs du Griffon. Le faciès est complètement renouvelé par rapport à ce qui a pu être décrit précédemment et démontre une véritable rupture. Les deux secteurs dans lesquels la céramique était la plus abondante sont les secteurs H et G (tab. 43).

Cet horizon est caractérisé par la progression de la céramique rugueuse sombre, qui dépasse 70 % dans quatre secteurs et atteint presque 69 % dans le secteur G (tab. 44). Cette catégorie est désormais largement dominante et relègue toutes les autres à la portion congrue. La terre sigillée augmente également, tout en ne dépassant pas les 8 % et cette fois, elle est retrouvée dans tous les secteurs. De nouvelles catégories complètent le répertoire : la céramique métallescente et la céramique fine régionale pour la vaisselle de table et la céramique à vernis rouge pompéien pour la vaisselle à feu.

La vaisselle de table

Parmi la céramique destinée à la consommation à table, la céramique métallescente est ici visible pour la première fois. Caractéristique du IIIe s., elle est cependant anecdotique dans nos ensembles et seuls deux individus ont été recensés. Elle ne peut être considérée comme une vaisselle de remplacement de la *terra nigra*. La céramique engobée, quant à elle, connue dès l'horizon VII au Griffon, est ici tout aussi anecdotique que la céramique métallescente, cet horizon marquant la fin de cette catégorie (Deru *et al*. 2014, p. 182). En revanche, la céramique fine régionale, bien qu'inégale en proportion, dépasse les catégories susmentionnées, sans toutefois constituer non plus une solution alternative à la *terra nigra*.

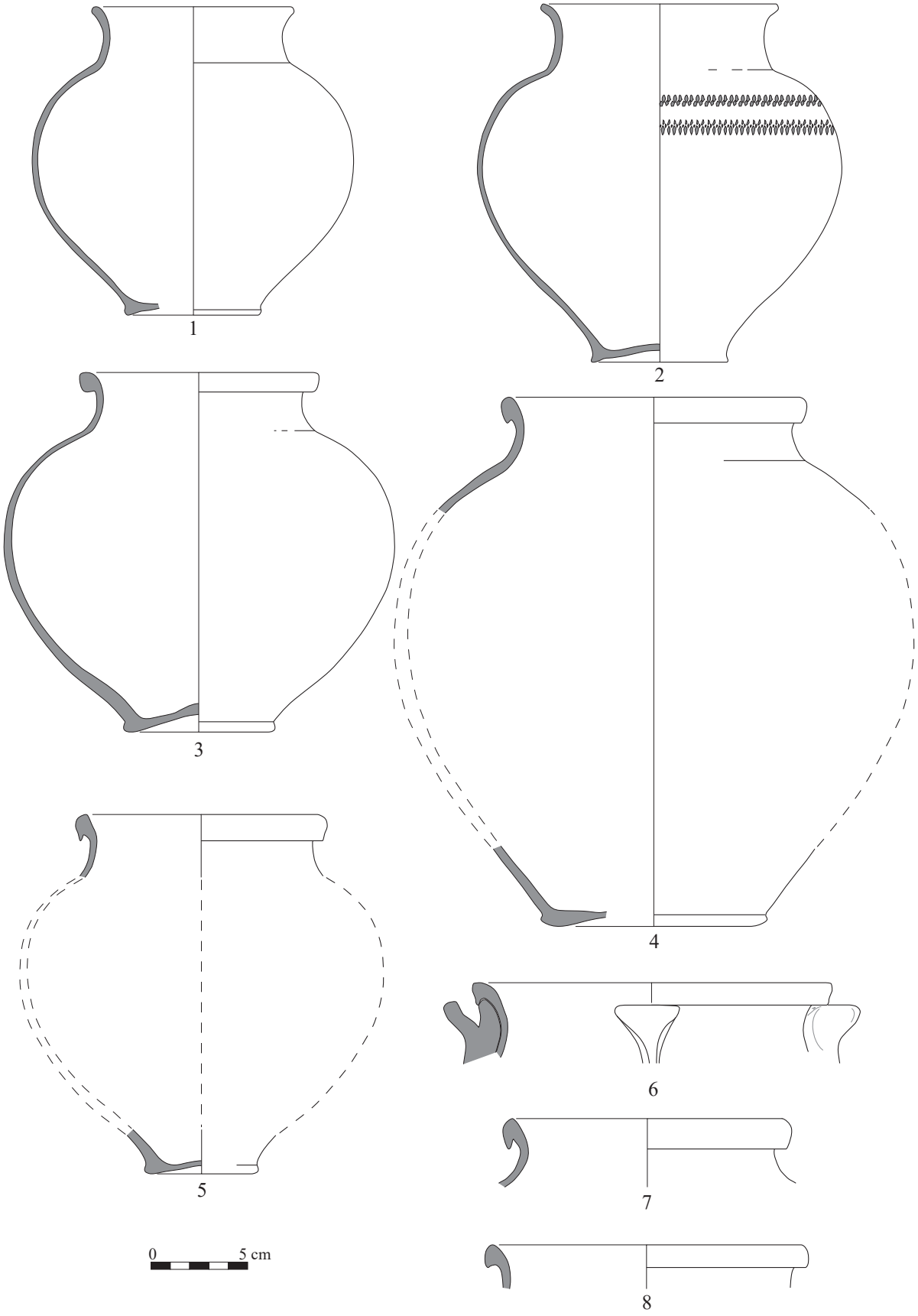


Fig. 55 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse VIII du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

Catégories	H5	K3	G6	A3	M7
TS	5,5	3,7	5,9	8,8	8,6
EN		0,5	0,5		
MT	0,3		0,5		
TR	0,3	0,5	0,5		
TN	4,1	6,3	5	1,5	
FRB	4,1	1,1	4	2,9	5,7
CC	3,4	3,7	7,4	1,5	
MO	0,7	4,8	3	1,5	2,9
VRP	2,4	0,5	0,5	1,4	
RUA	0,3				
RUB	75	77,2	68,8	79,4	80
MD	2,1	0,5	2		2,9
AM					
DO	0,3		1,5	1,5	
Indét.	1,4	1,1	0,5	1,5	

Tab. 44 - Pourcentage du NMI par catégorie de l'horizon Griffon IX.

La terre sigillée (TS)

Par rapport à l'horizon VII du Griffon, la terre sigillée est désormais bien présente. Auparavant seuls trois types avaient été mis au jour : des assiettes Drag. 15 et 18, ainsi qu'une coupe bilobée Drag. 27, tous en provenance des ateliers sud-gaulois.

Désormais, le répertoire est très diversifié avec une répartition des provenances entre Argonne, Centre Gaule et Sud Gaule en position résiduelle. Le groupe 7 de l'atelier de Lezoux a été identifié pour trois individus. Ce groupe est daté entre 170 et 240 ap. J.-C. (Brulet *et al*. 2010, p. 107 ; Bet & Delor 2000). La terre sigillée de l'Argonne, quant à elle, apparaît dans les comblements des contextes rémois dès la fin du I^er^ s. (la capitale des Rèmes constitue un des premiers débouchés de la terre sigillée d'Argonne), à l'horizon VII de synthèse (85/90-env. 120) et son influence ne cesse de croître durant le II^e^ s. pour devenir très largement dominante au III^e^ s. (Deru *et al*. 2014, Corsiez 2019). Chez les Suessions, elle semble apparaître au début du II^e^ s. (HS VIII, vers 120) et plus tardivement chez les Viromanduens, à l'horizon IX de synthèse (2^e^ moitié du II^e^ s. ; Corsiez 2019, p. 182-185, Le Dauphin dans Hosdez 2018).

Ici, dans l'horizon de synthèse IX du Griffon, elle est la première source. Le type le plus représenté est la coupe Drag. 33 (fig. 56, 4), suivie par le bol à décor moulé Drag. 37 (fig. 56, 5-8), dont un exemplaire à décor guilloché caractéristique de la fin du III^e^ s. Les autres types se répartissent à quelques exemplaires entre assiettes, coupes, mortiers et un gobelet Déchelette 72 du centre de la Gaule (fig. 56, 9).

La céramique fine régionale sombre (FRB)

La céramique fine régionale est présente dans tous les secteurs, dans des quantités assez faibles. Elle est principalement représentée par des gobelets, *Aisne* GO4 (fig. 56, 12-13) et GO5 (fig. 56, 14), connus à Reims sous l'appellation *Reims* G5 et G7. Le premier est connu dès la première moitié du II^e^ s. (HS VIII), jusqu'à la première moitié du IV^e^ s. (Delor dans Gestreau & Jemin 2013 ; Deru *et al*. 2014), tandis que le second, plus tardif, est en usage principalement durant le III^e^ s. et le début du IV^e^ s. Les bols *Aisne* B2 (fig. 56, 11) et B3, ainsi que le pot à boire *Aisne* P6 complètent le répertoire (fig. 56, 15-16). *Aisne2* P6 est connu dans la typologie champenoise sous l'appellation *Reims* G8. Il s'agit d'un type peu représenté, appartenant plutôt aux horizons à partir de la seconde moitié du II^e^ s., mais que l'on rencontre dans les structures atypiques de l'horizon de synthèse VIII du Griffon.

Cette catégorie, dans le contexte de la cité des Rèmes, apparaît timidement dès l'horizon de synthèse VIII (env. 120-150), mais se développe surtout à partir de l'horizon suivant pour culminer à l'horizon de synthèse X de Reims (230/240-270), périodes absentes au Griffon.

La céramique commune claire (CC)

La céramique commune claire est globalement en augmentation, mais avec des proportions toujours irrégulières. Elle montre une plus grande diversité typologique et des approvisionnements plus variés, répartis entre les groupes du Noyonnais, champenois, d'Argonne et de Ville-sur-Lumes. La cruche *Aisne2* C37 est un fossile directeur des horizons tardifs et plus particulièrement du III^e^ s., à Reims (type *Reims* 223), comme dans la campagne des Rèmes ou chez les Suessions et les Viromanduens (Mathelart dans Sindonino 2016, mathelart dans Jouhet 2017 ; Deru *et al*. 2014 ; Corsiez 2019 ; Corsiez dans Marian 2017, Corsiez dans Le Quellec 2019, Beaurieux) (fig. 57, 21-22). *Aisne2* C35 et C36 (fig. 56, 19 et fig. 57, 20), quant à elles, apparaissent dans la seconde moitié du II^e^ s.

La vaisselle culinaire

La céramique culinaire est dominée par la céramique rugueuse sombre. Toutefois, les mortiers et la céramique à vernis rouge pompéien complètent le répertoire.

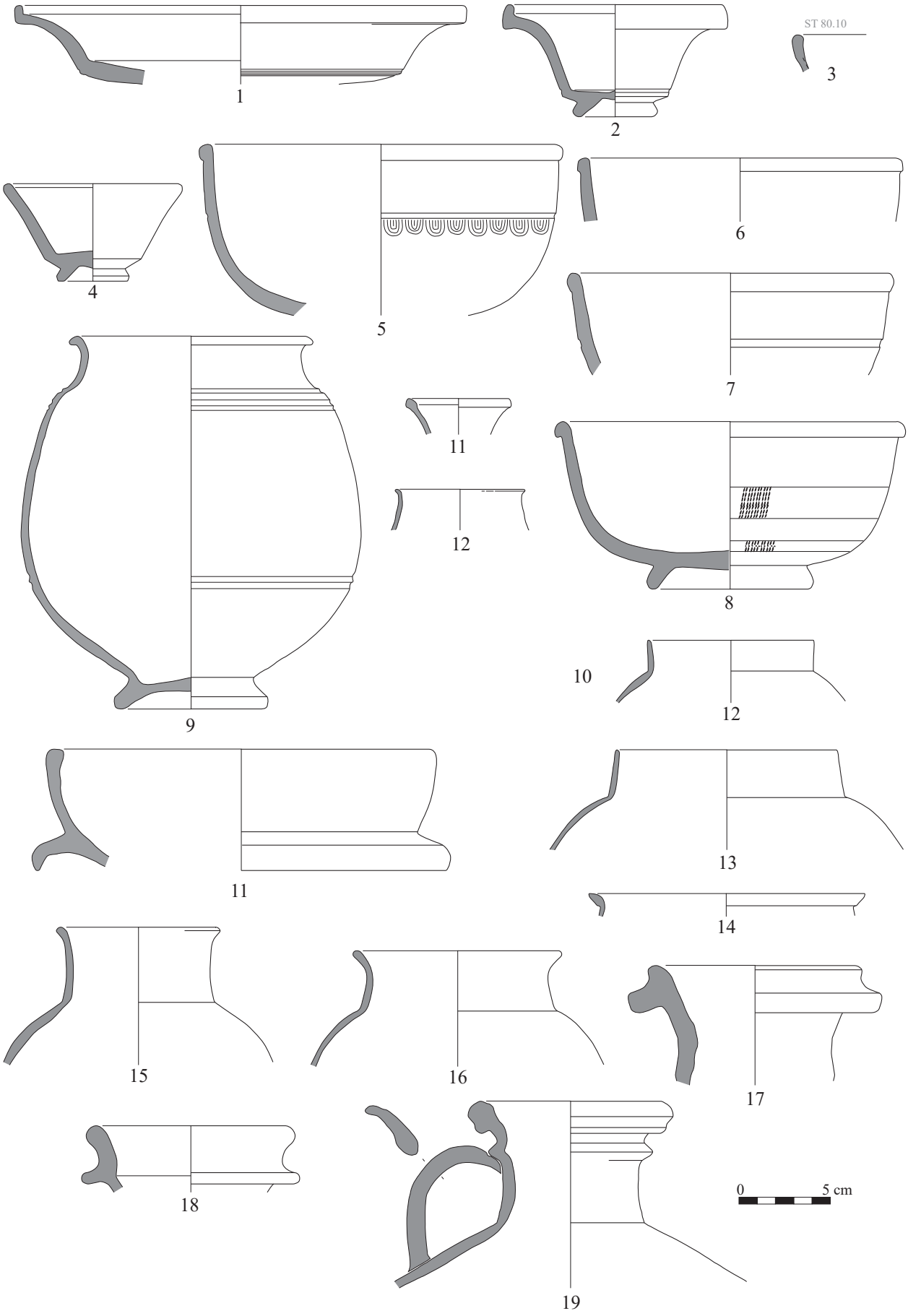


Fig. 56 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse IX du Pôle d'activités du Griffon, 1/5 (DAO A. Corsiez).

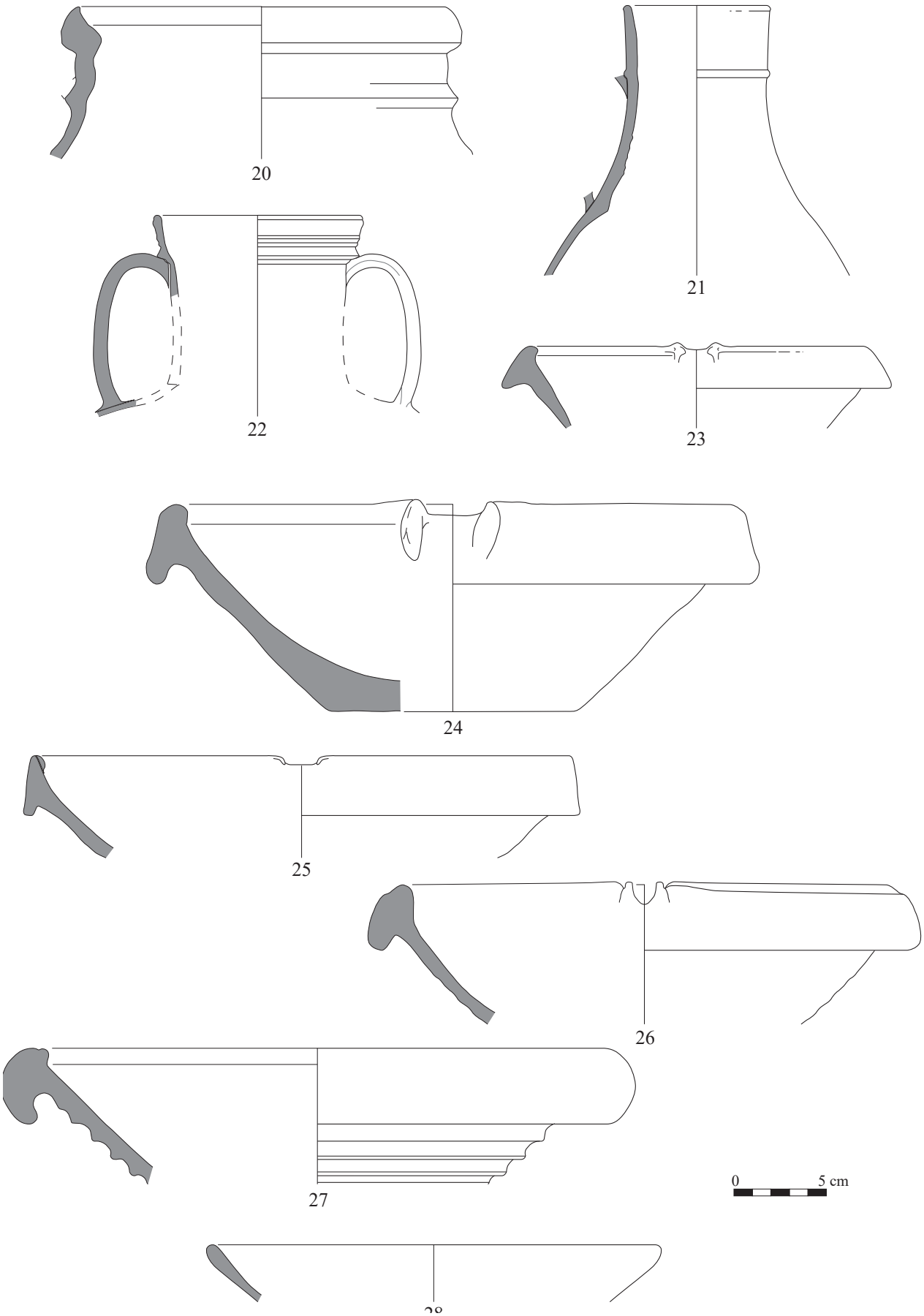


Fig. 57 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse IX du Pôle d'activités du Griffon, 2/5 (DAO, A. Corsiez).

Les mortiers, bien qu'apparaissant au Griffon à l'horizon VII et uniquement sous la forme de fragments de parois, sont ici, pour la première fois, bien représentés, avec plusieurs individus à la typologie assez variée, provenant du Noyonnais ou de Champagne (fig. 57, 23-27). Ailleurs dans la région, les mortiers sont connus en contexte urbain et privilégié dès l'époque augustéenne (Deru *et al*. 2014, p. 228-229, Dubois & Binet 2000), tandis qu'en milieu rural, ils sont significatifs à partir de la fin du Ier s. (Corsiez 2019, p. 247-249). Il en va de même pour les plats à vernis rouge pompéien, attestés ailleurs dès la seconde moitié du Ier s. et pourtant inconnus au Griffon avant cet horizon (Corsiez 2019, p. 254-255, Deru *et al*. 2014, p. 237, Dubois dans Binet 2010). Ici, la seule forme en usage est le plat de type Blicquy 5 des Rues-des-Vignes, seul groupe représenté (fig. 57, 28).

La céramique rugueuse sombre (RUB)

La céramique rugueuse sombre atteint ses pourcentages les plus hauts. La diversité typologique est à son paroxysme, selon un schéma commun aux ensembles régionaux à partir du IIe s. et qui va de pair avec l'accroissement de la catégorie et la mise en place de répertoires nouveaux dans les ateliers (Corsiez 2014, Corsiez 2019, p. 276, Deru *et al*. 2014). Désormais, ce sont plus de 64 types qui sont en service, avec un répertoire profondément renouvelé, détaché de la tradition gauloise. Le groupe fonctionnel le plus représenté est celui des pots, suivi par les jattes et enfin les plats à cuire. Quelques autres formes ont également été mises au jour, mais en petites ou infimes quantités : poêlon, pots de stockage, bouteille, bouilloire, couvercle et faisselle.

Dans les plats à cuire, le type le plus abondant est *Aisne2* A10 et sa variante (fig. 58, 30-31), qui est une variante du type *Reims* A6, avec une rainure marquée sur la paroi extérieure (29 % des effectifs de plats). Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les plats à cuire apparaissent à la fin du Ier s. (HS VII). Le type *Aisne2* A10/*Reims* A6 est connu épisodiquement dès cet horizon de synthèse, mais c'est au IIIe s. qu'il est le plus largement diffusé. Les autres types sont très loin derrière et ne comptent que quelques occurrences, comme *Aisne2* A9 (fig. 58, 29) qui correspond à *Reims* A6 (9 ind.) et *Aisne2* A27 (7 ind.) qui correspond à *Reims* A2 (fig. 58, 37). *Reims* A9 n'est visible que dans les comblements datés à partir du IIIe s. (Deru *et al*. 2014).

Dans le groupe des jattes, c'est de loin *Aisne2* J46 à lèvre en marli concave qui domine, avec 50 % des effectifs (fig. 59, 48). Caractéristique du faciès rème, elle correspond à *Reims* J2, qui est connue dès la fin du Ier s., mais qui commence à augmenter significativement dès la seconde moitié du IIe s. pour atteindre un pic conséquent à la fin du IIIe s., à l'horizon de synthèse XI, dont il deviendra un élément distinctif avec *Reims* A4 et A6 et *Reims* P16 (Deru *et al*. 2014). Comme pour les plats à cuire, une série d'autres types partage le groupe des jattes sans dépasser les sept individus au maximum. Chacun d'entre eux est tout aussi caractéristique de la vaisselle rème de cette période, comme *Aisne2* J12 (*Reims* J4, fig. 58, 41), *Aisne2* J26 (*Reims* J20, fig. 58, 42), *Aisne2* J42 (*Reims* J30), *Aisne2* J52 (*Reims* J34, fig. 59, 50-51), Aisne2 J53 (Reims J33, fig. 59, 52), *Aisne2* J57 (*Reims* J27) ou encore les poêlons *Aisne2* J67 et J68 (fig. 59, 53).

Dans le groupe des pots, le plus représenté avec 25 %, nous pouvons distinguer les pots à cuire des pots de stockage à lèvre de *dolium* (fig. 60, 65) et d'un type de grande jarre, *Aisne2* P13 (fig. 59, 57-58), que nous avons observé dans d'autres sites du nord de la cité des Rèmes : Beaurieux, Montigny-sous-Marle et Menneville (Corsiez 2019, p. 303). Le pot à cuire le plus abondant est *Aisne2* P16, dont l'équivalent est *Reims* P16 fig. 59, 61-62). Ce type est le marqueur typologique des horizons de la fin du IIIe s. Il apparaît à Reims de façon significative à l'horizon de synthèse X défini pour la ville et écrase toute concurrence à l'horizon suivant, qui correspond à notre horizon 9 du Griffon (Deru *et al*. 2014 ; Florent 2007). *Aisne2* P7, déjà présent dans l'horizon précédent du Griffon est ici en deuxième position (fig. 59, 55-56). Son augmentation suit le modèle déjà observé dans la région de Reims, qui détermine son apogée au IIIe s. Le pot *Aisne2* P30 (équiv. *Reims* P8), quant à lui, est un type tardif qui apparaît au IIIe s. (fig. 60, 64). Quelques bouilloires, bouteilles, couvercles et faisselles complètent l'assemblage.

La majorité de la typologie de la céramique rugueuse sombre de cette période est issue du répertoire de la céramique champenoise avec cependant une proportion d'individus qui n'adoptent pas le profil standardisé de la production des ateliers champenois. Les profils ne sont pas réguliers d'un individu à l'autre et offrent de nombreuses variantes, qui correspondent en général au groupe de pâte BVG, mis en évidence grâce au four de potier du secteur K (Corsiez 2014 ; Audebert, Corsiez & Fronteau 2013). Nous pouvons mettre en avant, par exemple, le plat à cuire *Aisne2* A10, variante de *Reims* A6. Le recrutement des vases s'opère entre la sphère champenoise et la sphère locale. Quelques fragments et un individu, *Aisne2* P1, appartiennent au groupe à dégraissant nummulitique.

La vaisselle de transport et de stockage

Dans les structures de cet horizon, aucun bord d'amphore n'a été mis au jour. Un fond d'amphore Dressel 20 est comptabilisé, ainsi que des fragments de paroi (fig. 60, 69). La Narbonnaise est également

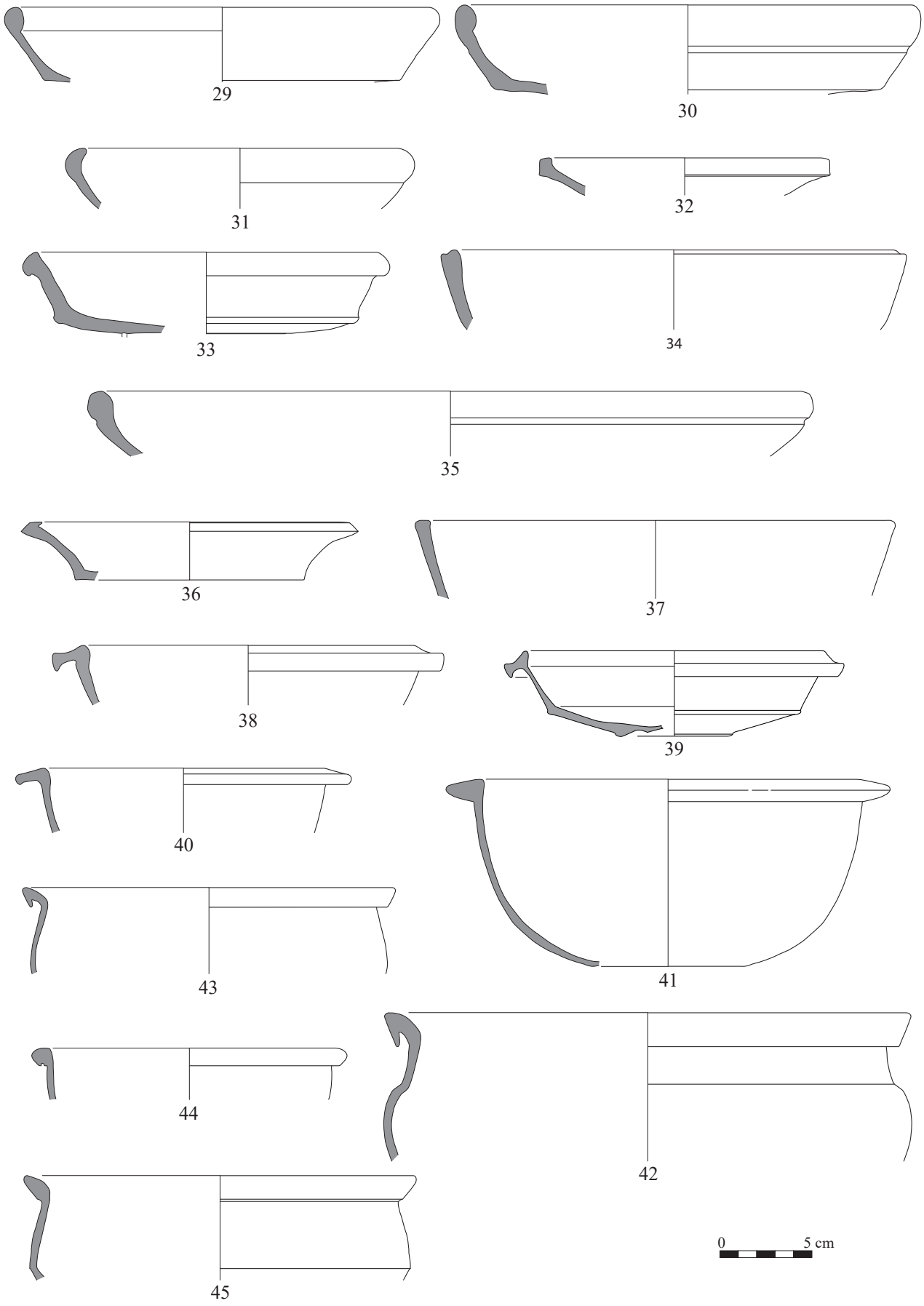


Fig. 58 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse IX du Pôle d'activités du Griffon, 3/5 (DAO A. Corsiez).

représentée ainsi que des panses d'amphores originaires de la côte de Bétique.

Seuls quatre bords de *dolia* ont été comptabilisés, deux du type *Aisne2* DO6 et un à bord rentrant, *Aisne2* DO11 (fig. 60, 70), qui ne nous offrent aucune information chronologique supplémentaire.

Synthèse, chronologie et mise en contexte

Cet horizon représente un point culminant dans l'évolution de la céramique du Pôle d'activités du Griffon, qui est visible dans tous les ensembles régionaux du Haut-Empire. Plusieurs catégories atteignent leur quantité et leur variété typologique les plus hautes, comme la céramique fine régionale sombre et la céramique rugueuse sombre. L'analyse typo-chronologique des différentes catégories identifiées, ainsi que leurs proportions, ont permis de proposer une datation entre la fin du III^e^ s. et le début du IV^e^ s. après J.-C., soit entre 270/280 jusque *circa* 320 ap. J.-C. Cette datation correspond à l'horizon de synthèse XI de la ville de Reims, reprise dans l'horizon de synthèse XI de l'Aisne. Deux secteurs ont livré des monnaies qui ont permis d'appuyer la chronologie de cet horizon.

Au sein de la cité des Rèmes, huit sites ruraux et urbains (dont 6 ont pu être utilisés pour les statistiques : Reims rues Saint-Symphorien (horizon site 5), Fouriaux (horizon site 7), Ponsardin Diderot (horizon site 9), caserne Colbert (horizon site 10), Bezannes "Entre deux voies" et Beaurieux "les Grèves"), ainsi que les sites de l'horizon XI de la publication de Reims de 2014, ont pu être comparés avec le nôtre. Les colonnes des différentes catégories du graphique de proportions (fig. 61), montrent que la plupart de celles-ci ont des proportions similaires ou très proches entre sites urbains et sites ruraux à l'exception notable de la céramique rugueuse sombre, de la terre sigillée et de la céramique métallescente où une polarité s'observe.

Toutefois, le graphique met en évidence l'écrasante domination de la céramique rugueuse sombre dans tous les sites. Cependant, au sein de cette catégorie, nous pouvons constater que deux groupes se détachent, un qui est nettement au-dessus des 60 % et qui regroupe tous les sites ruraux (carrés blancs) et l'autre, entre 40 et 50 % qui concerne les sites urbains de Reims (carrés noirs), avec un site, celui de la rue Saint-Symphorien, qui se détache à 60 %, à côté du carré gris représentant la synthèse de neuf horizons sites rémois issus de la publication de 2014 (Deru *et al*. 2014, p. 140). La colonne de la terre sigillée témoigne d'une situation inverse. En effet, les sites ruraux ont tous une proportion de terre sigillée inférieure à 10 %, tandis que les sites urbains sont au-dessus de 10 %, à l'exception du site de la rue Saint-Symphorien, dont la terre sigillée se place aux alentours de 7 %. Comment peut-on expliquer une telle différence entre sites ruraux et sites urbains, visible dès l'horizon de synthèse précédent, dans l'usage de ces deux catégories, céramique rugueuse sombre et terre sigillée ? Tout d'abord, la plupart des contextes rèmes urbains que nous avons utilisés pour nos comparaisons, sont issus de contextes de destruction de riches *domus* du centre-ville. L'usage de la vaisselle de consommation y est plus répandu qu'à la campagne. Une plus grande présence de céramique de consommation par rapport à la céramique culinaire modifie la balance des proportions entre les deux catégories les plus importantes quantitativement. Nous ne pouvons non plus écarter un usage plus important d'ustensiles en métal pour la cuisine.

En complément de nos remarques précédentes et afin de les vérifier ou non, nous avons tenté une analyse fonctionnelle pour ces deux catégories, à partir de trois sites rémois, deux qui avaient le plus haut taux de terre sigillée (rue Fouriaux, rue Ponsardin-Diderot) et celui qui se situait en position médiane, rue Saint-Symphorien (fig. 62). Si l'on observe d'abord la céramique rugueuse sombre, nous remarquons une nette césure entre les assemblages urbains où la terre sigillée était la plus haute et la céramique rugueuse sombre la plus basse, et les ensembles du Griffon et de la rue Saint-Symphorien. En effet, les pots à cuire sont nettement moins abondants dans les deux premiers, ainsi que les jattes et les plats à cuire. En revanche, la rue Saint-Symphorien est celle qui livre le moins de plats à cuire, tandis que le taux de poêlons est le même que dans celui de la Rue Fouriaux. Devant ces chiffres, nous pouvons nous poser la question des alternatives en ville à ces récipients en terre cuite consacrés à la cuisson des aliments, plats à cuire, jattes et pots et confirmer un usage probablement plus large des récipients en métal. Nous pourrions également nous demander si une partie de la vaisselle à cuire pourrait être utilisée pour la consommation à table en milieu rural tandis qu'en ville, seule la terre sigillée (ainsi que d'autres catégories de céramique fine) occuperait cette fonction. Notre graphique nous indique une différence très nette au niveau des coupes, dont on sait qu'elles sont un marqueur très fort de romanité (Florent & Deru 2012), ainsi qu'au niveau des mortiers de table, mais la différence pour les assiettes et les bols, dévolus à la consommation et présentation des solides, est moins probante.

Une étude plus approfondie sera proposée dans le chapitre consacré aux approvisionnements (*cf. infra*), mais d'ores et déjà, nous pouvons mettre en évidence une différence de moyens de cuisiner et consommer la nourriture entre sites urbains et sites ruraux, déjà remarquée à plusieurs reprises. Enfin, il reste à interpréter l'assemblage de la rue Saint-Symphorien, qui dénote par rapport à son rang de riche *domus* et se trouve plus proche des assemblages ruraux (tab. 45).

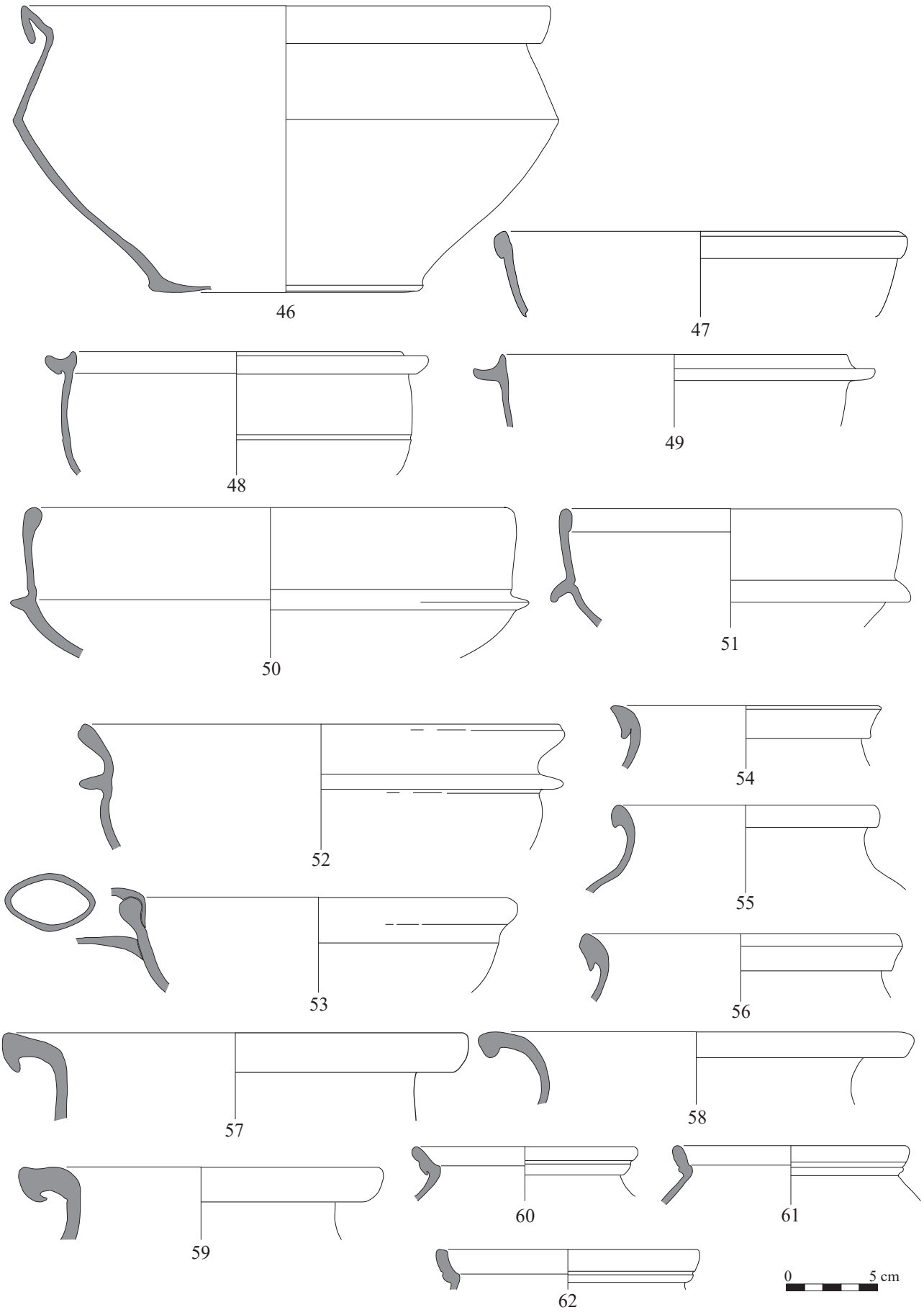


Fig. 59 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse IX du Pôle d'activités du Griffon, 4/5 (DAO A. Corsiez).

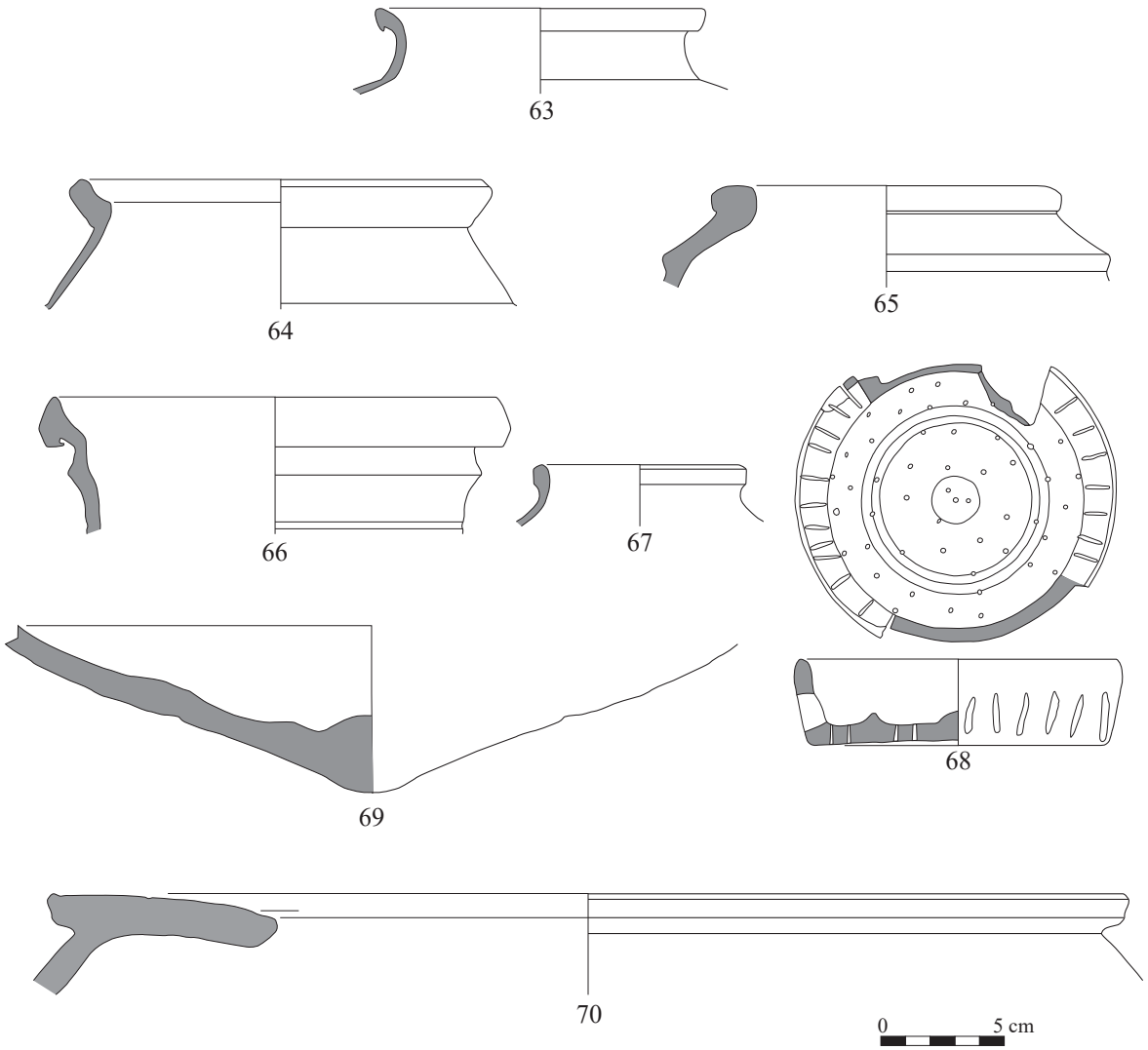


Fig. 60 - Synthèse de la céramique de l'horizon de synthèse IX du Pôle d'activités du Griffon, 5/5 (DAO A. Corsiez).

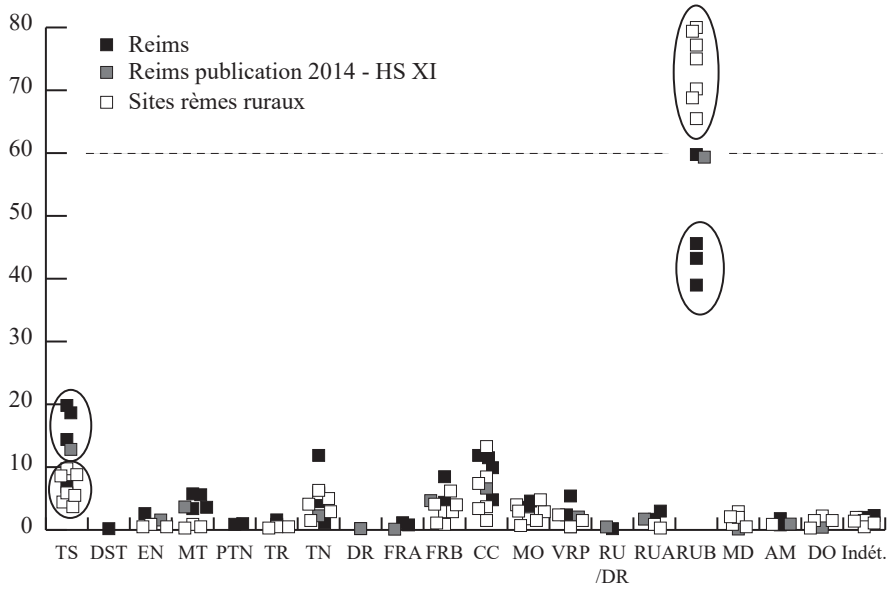


Fig. 61 - Proportion des catégories de l'horizon IX du Griffon et des sites de comparaison de la cité des Rèmes : Reims capitale : rues Saint-Symphorien, Fouriaux, Ponsardin Diderot, Caserne Colbert ; Reims Base publiée en 2014 ; campagne rème : Bezanne "Entre Deux Voies" et Beaurieux "Les Grèves" ; basé sur le pourcentage du NMI (©A. Corsiez).

Catégorie	GP	Type	Site H	Site K	Site G	Site A	Site MN	Catégorie	GP	Type	Site H	Site K	Site G	Site A	Site MN
TS	SG	Drag 15/Ritt 5a?	1					RUB	N.ID	Aisne2 A30		1	1		1 (39)
TS	SG	Drag. 18	1					RUB	CHAMP	Aisne2 A31	1				
TS		Drag. 18/31		1				RUB		Aisne2 A30/J46	2	2			
TS	ARG	Drag. 31			3			RUB		Aisne2 J1	2	1			
TS	ARG	Drag. 32	1	1				RUB	BVG	Aisne2 J12	2 (40-41)				
TS	ARG	Curle 15	1 (1)					RUB		Aisne2 J12	2		1		
TS	SG	Drag. 24/25b			1			RUB		Aisne2 J13	1				
TS	SG	Drag. 27				1		RUB		Aisne2 J18	1				
TS	CG	Drag. 27			1			RUB		Aisne2 J22		3			
TS	ARG	Drag. 33	3	1	3 (4)	1		RUB	CHAMP	Aisne2 J26			2		
TS	ARG	Drag. 32/40				1 (3)		RUB	BVG	Aisne2 J26	1 (42)	2			
TS		Drag. 40	1					RUB		Aisne2 J26	2				
TS	ARG	Drag. 46	1 (2)					RUB	CHAMP	Aisne2 J31a	1 (43)				
TS	ARG	Drag. 37	1 (8)	1	1 (6)	2	2 (5,7)	RUB	CHAMP	Aisne2 J34				2	
TS	CG7	Drag. 37	1					RUB	CHAMP?	Aisne2 J36		1 (44)			
TS	CG	Drag. 37			1			RUB	BVG	Aisne2 J39a	4 (46)	1			
TS	ARG	Drag. 30	P					RUB		Aisne2 J41a		1 (45)			
TS	ARG	B-Indét.	1					RUB		Aisne2 J42			3		
TS	ARG	Drag. 38	1		P			RUB	CHAMP	Aisne2 J42			2		
TS	ARG	Drag. 44			P			RUB	BVG	Aisne2 J42					2 (47)
TS	ARG	Drag. 45	1			1		RUB		Aisne2 J45				1	
TS	CG	Déch. 72			1 (9)			RUB		Aisne2 J45?			1		
TS	ARG	Indét.	1	1	1		1	RUB	CHAMP	Aisne2 J46	1		7	9 (48)	1
TS	CG7	Indét.		2	P (10)			RUB	BVG	Aisne2 J46	4				2
TS		Indét.	1					RUB		Aisne2 J46	14	9	5	2	
EN	ARG	Stuart 2	P	1	1			RUB	CHAMP	Aisne2 J48	1 (49)				
EN	TR	GO-Indét.	P					RUB		Aisne2 J50	P				
MT	ARG	Niederb. 33	1 (12)					RUB		Aisne2 J52	3 (51)				
MT	CHAMP	Arent. 95 (?)			1 (11)			RUB	CHAMP	Aisne2 J52				2 (50)	
MT	ARG	GO-Indét.		P	P			RUB	BVG?	Aisne2 J52	1				
MT	ARG	jeton retaillé			P			RUB	CHAMP	Aisne2 J53				2 (52)	
TR1c		P10 (?)		1				RUB		Aisne2 J54	2	1			
TR		P20	1					RUB		Aisne2 J57			1		
TR		Indét.			1			RUB		Aisne2 J67			3	1	
TN	CHAMP	A9		1	1			RUB		Aisne2 J68			2		1
TN	CHAMP	A18			1			RUB	CHAMP	Aisne2 J68	1		2		
TN	BVG	A42-43		1				RUB	N.ID.	Aisne2 J68	1				
TN	BVG	P1						RUB		Aisne2 J67/68					1
TN	CHAMP	P46-55		1				RUB	CHAMP	Aisne2 J68?				1	
TN	BVG	P46-48	1			1		RUB		Reims J32			P		
TN		P46-49	1					RUB	N.ID	J-indét.			1		
TN		P46-55	5		5			RUB		J-indét.	1				
TN	BVG	P46-55		3	1			RUB	CHAMP	Poêlon	P	P	1		
TN	BVG	P49	1					RUB		Poêlon				1	
TN		P51-54	1	1				RUB	BVG	*Aisne2* F1	1 (68)				
TN	BVG	P51-55	1					RUB	NUM	Aisne2 P1			1		
TN	BVG	P54	1					RUB		Aisne2 P1	2	3			
TN		P54			P			RUB	BVG	Aisne2 P1b				1	
TN	CHAMP	BT1		1				RUB		Aisne2 P1b		6	1		
TN		BT1		2				RUB		Aisne2 P2 ?			1	1	
TN		BT	1		1			RUB	CHAMP	Aisne2 P3		1 (54)			
TN	BVG	BT		1	1			RUB		Aisne2 P3			2		

Tab. 45 - Céramique de l'horizon IX du Griffon (fig. 56 à 60).

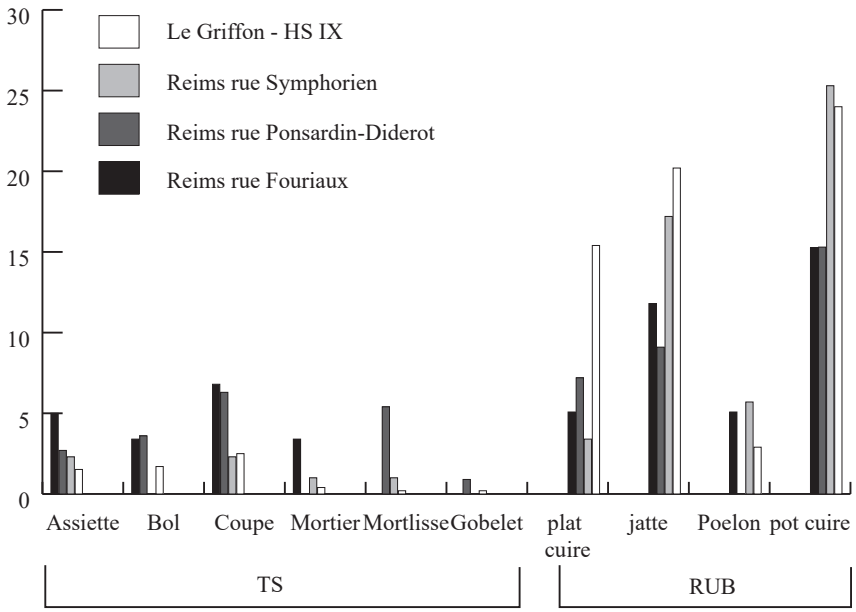


Fig. 62 - Comparaison entre les formes fonctionnelle de la terre sigillée et de la céramique rugueuse sombre pour l'horizon Griffon IX, avec trois sites de la ville de Reims de même datation, basé sur le pourcentage du NMI des deux catégories (©A. Corsiez).

LE SÉQUENÇAGE CHRONOLOGIQUE

Alexandre AUDEBERT & Amélie CORSIEZ

La chronologie absolue des établissements à vocation agro-pastorale et artisanale a été établie principalement à partir du matériel céramique trouvé en abondance sur l'ensemble des secteurs de fouilles, après un regroupement en quinze horizons chronologiques propres au Griffon (six horizons protohistoriques et neuf horizons site pour l'époque romaine : horizons site I à IX), rattachés ensuite aux horizons reconnus dans la vallée de l'Aisne, à Reims et dans sa région ou dans l'ensemble de la Gaule Belgique. Dans une moindre mesure, il a été ponctuellement fait appel à d'autres méthodes (^{14}C, monnaies).

Dans le détail, il convient de préciser que la datation de la séquence 8 en particulier (270/280 à 320 env. d'après la céramologie) peut être affinée aux années 250/270 à 300/320. En effet, dans le secteur G, la DMP montre une constitution du lot monétaire vers 260, tandis que, dans le secteur H, d'une part le lot monétaire du bâtiment ST7 présente une série cohérente entre les années 244 et 274, qui peut avancer l'occupation à 250 environ, et d'autre part l'absence d'imitation de Tétricus rend plausible un abandon plus précoce que le début du IV^{e} s. La numismatique, avec l'appui de la Date Minimum de Perte, révèle aussi que d'autres monnaies en circulation sont relativement anciennes (comme un sesterce de Trajan, entre 98 et 117), mais ont pu être employées très longtemps, 50 à 150 ans après leur émission. L'absence d'imitations aux noms de Tétricus père et fils largement diffusées dans les années 280/300 ou 310, mais aussi de monnaies constantiniennes qui sont frappées en masse à partir de 320, exclut une perduration de ces occupations au-delà des années 300/320. Ces bornes chronologiques affinées restent toutefois à considérer avec prudence, car cette période est particulièrement délicate à dater.

Le phasage par horizon des établissements à vocation agro-pastorale et artisanale a été couplé à l'analyse des permanences, évolutions et ruptures morphologiques des occupations. Sur cette base, les 15 horizons céramiques ont ensuite été regroupés dans 8 séquences chronologiques plus larges, traduisant les grandes étapes de la dynamique de mise en valeur de l'espace du Griffon, elles-mêmes mises en perspective avec les événements historiques de ces périodes (Conquête césarienne, troubles du III^{e} s., etc.) (tab. 46 et fig. 63).

À l'issue du phasage des sites non funéraires, couplé aux permanences, évolutions et ruptures morphologiques des sites, elles-mêmes mises en perspective avec les événements historiques de ces périodes (Conquête césarienne, troubles du III^{e} s., etc.), les différentes phases et horizons de chaque établissement à vocation agro-pastorale et artisanale ont été regroupées dans des séquences plus larges, traduisant les grandes étapes de la dynamique de peuplement et de mise en valeur de l'espace du Griffon (tab. 46 ; fig. 63 à 70).

Chronologie absolue	Horizon de synthèse Griffon	Séquences	E	D	L	C	Phases G	Phases M-M''-N	Phases H	Phases K	Phases O
Néolithique		1	E					M-N			O
Hallstatt D / La Tène A		2						N0			
La Tène C1		3		D							
La Tène C2/D1		4			L						
La Tène D1	LTD1					C	G1				
La Tène D1b-D2a	La Tène D1b-D2a							M1			
La Tène D2b	HS I	5					G2	M2	H1		O1
-30/-25 à -15/-10	HS II							M3			
-15/-10 à -5/-1	HS III						G3				
- 5/-1 à 15/20	HS IV	6					G4		H2	K1	O2
15/20 à 40/45	HS V							M4	H3		
40/45 à 65/70											
65/70 à 85/90	HS VI	7					G5				O3
85/90 à 120 env.	HS VII							M-M''5	H4	K2	
ca 120 à 150 env.	HS VIII							M''6			
150-déb. IIIe s											
215/220-vers 250/270											
250/270 à 300/320	HS IX	8					G6	N7	H5	K3	O4

Tab. 46 - Séquençage chronologique des établissements à vocation agro-pastorale et artisanale du Griffon.

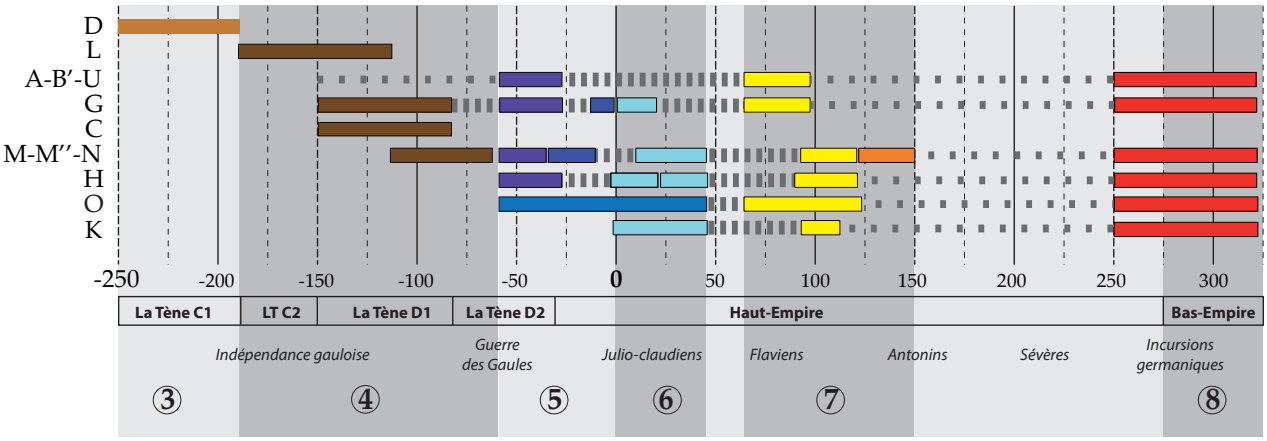
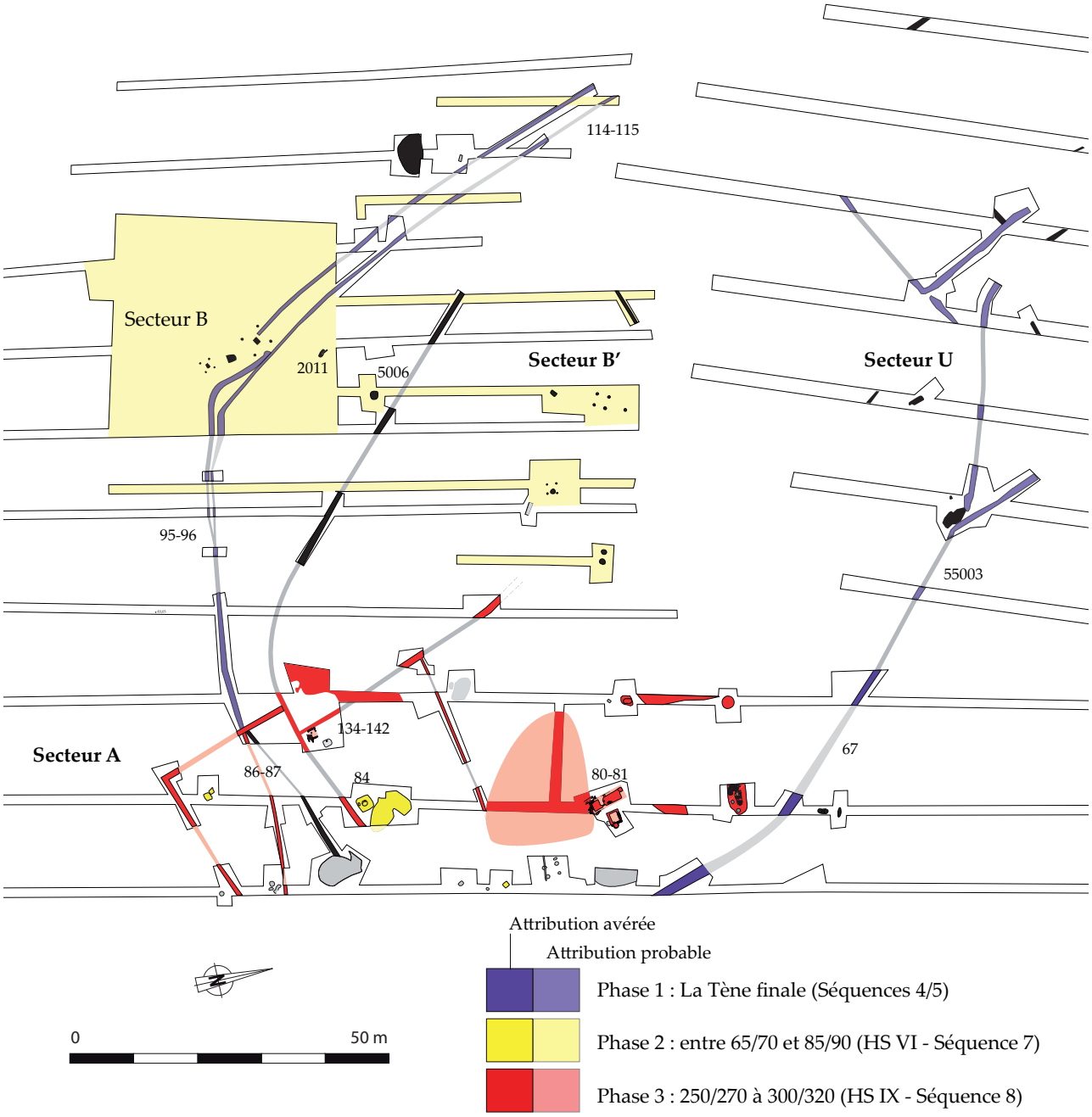


Fig. 63 - Diagramme chronologique des occupations agro-pastorales et artisanale du Griffon.



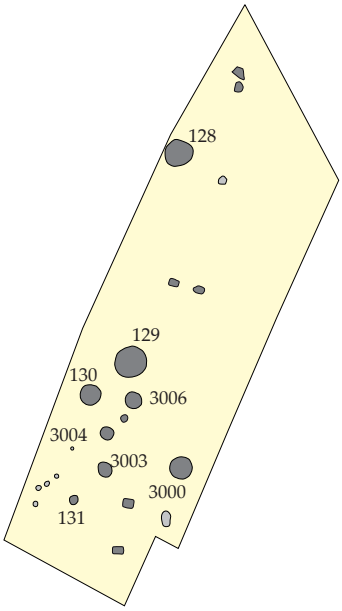
SECTEUR A-B'-U

Phase 1. L'établissement est matérialisé par un vaste enclos fossoyé curvilinéaire de 10 000 m² environ daté de La Tène finale avec, d'une part à l'est, le fossé F55003 du secteur U du diagnostic de 2023 dans le prolongement du fossé 67 du secteur A du diagnostic de 2006 et, d'autre part à l'ouest, la série de fossés 86-87, 95-96 et 114-115 datés de La Tène finale. Aucun mobilier n'a été découvert dans ce fossé F55003 en 2022. Quelques bâtiments sur poteaux et fosses pourraient s'y rattacher.

Phase 2. Cette occupation n'est attestée que par quelques fosses et un puits, l'ensemble relevant sans doute d'un habitat plus vaste, héritier de l'établissement laténien mais largement occulté par l'occupation postérieure.

Phase 3. L'établissement est caractérisé par un réseau régulier de fossés qui délimitent ainsi deux, voire trois zones majeures subrectangulaires. Au moins deux constructions sur solins, dont une avec cave maçonnée (St. 80-81), et deux niveaux de démolition ont été identifiés.

Fig. 64 - Plan phasé du secteur A-B'-U au 1/1000 (DAO CD02 et A. Audebert).



SECTEUR C

Cette occupation s'apparente à une aire d'ensilage qui couvre une surface de 500 m² environ. Elle ne semble pas s'étendre au-delà, le diagnostic de la tranche 3, au nord, n'ayant pas révélé d'autres structures. Les vestiges principaux sont les silos 128, 129, 130, F3003, F3004 et F3006, ainsi que le puits F3000. Hormis le silo 128, les autres silos sont assez groupés sans que cette concentration puisse être qualifiée de dense (absence de recoupement observable sur d'autres sites du même type). L'ensemble est daté de La Tène D1.

SECTEUR D

Cet établissement de La Tène C1, assez modeste et isolé, se développe sur une surface de 6 600 m². Les vestiges sont principalement des silos (30, 32, F4017, 4029, 4035, 4036) et quelques bâtiments sur poteaux (structures 4-1, 4-2 et 4-3). Ils sont répartis autour d'un vaste espace relativement vierge de 1 875 m², interprété comme une vraisemblable cour centrale. Malgré l'absence de bâtiment d'habitation caractéristique, l'hypothèse la plus probable est celle d'un petit habitat rural ouvert.

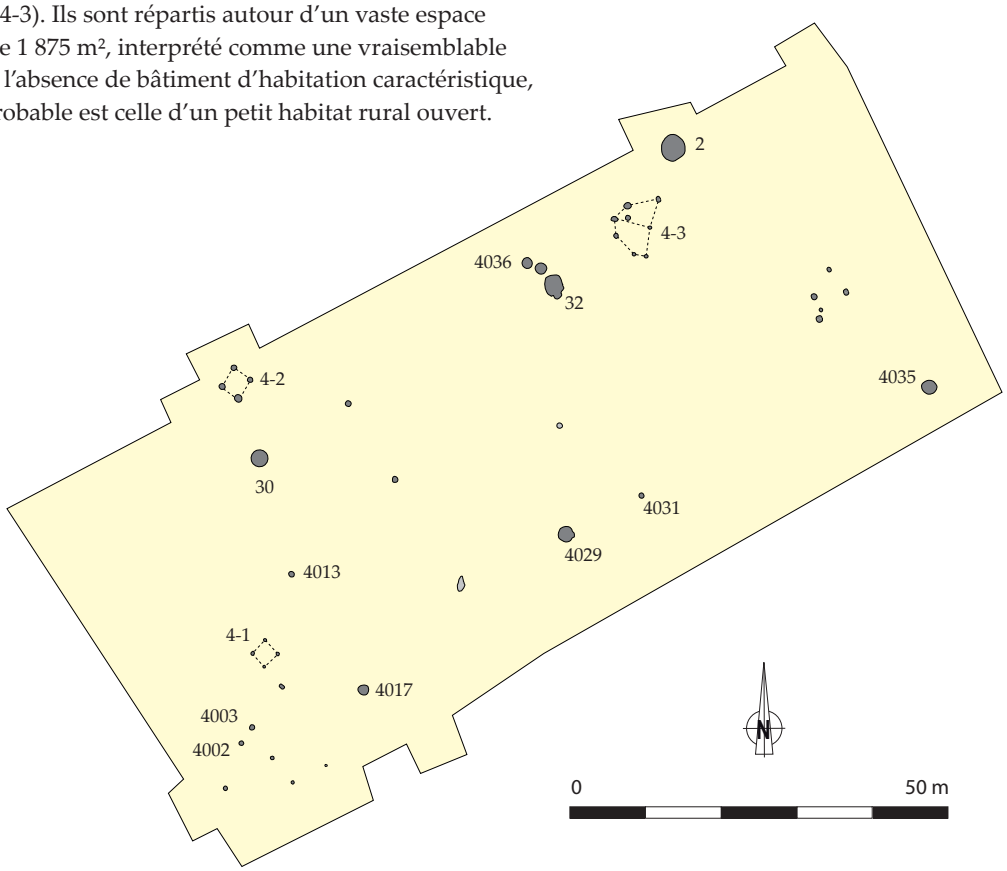
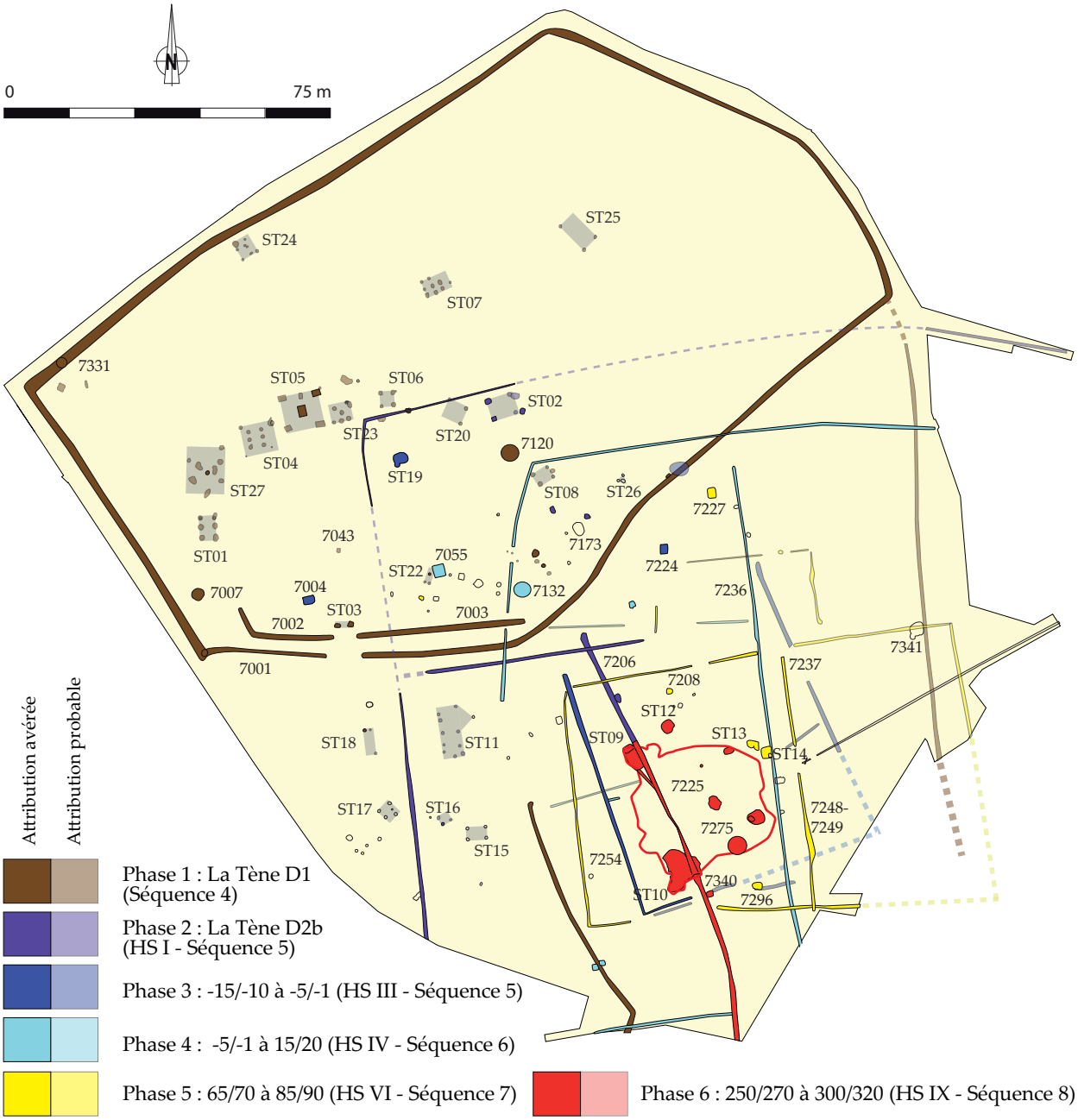


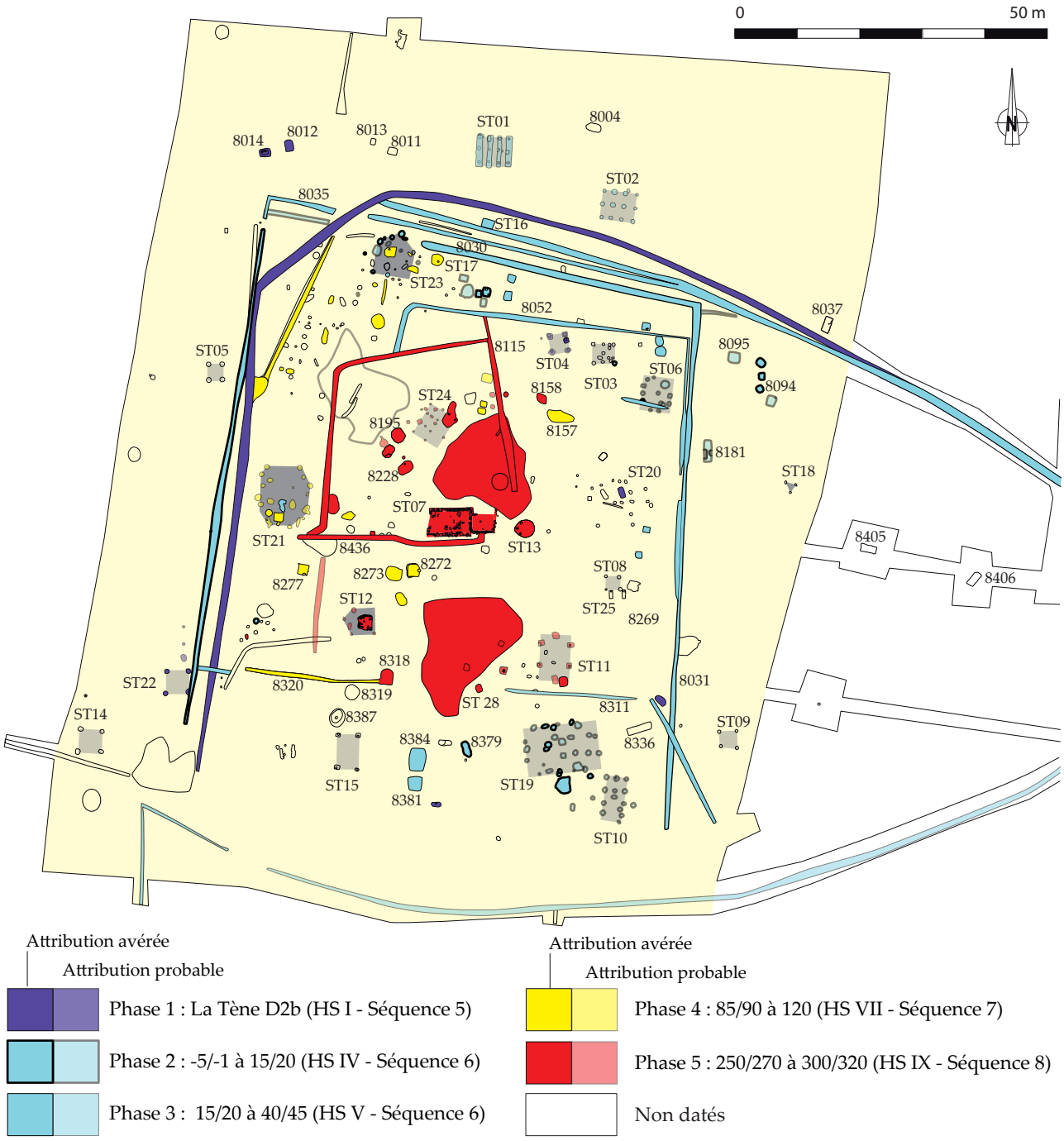
Fig. 65 - Plan des secteurs C et D au 1/1000. (DAO CD02 et A. Audebert)



SECTEUR G

Phase 1. L'établissement est composé d'un enclos principal irrégulier, d'une surface de 1,5 ha, et matérialisé par le grand fossé F7001, doublé par les fossés F7002 et F7003 au niveau de l'entrée, elle-même dotée d'un portique. Les bâtiments sont organisés autour d'une cour en demi-lune de 2 500 m². Associé à cet enclos principal, un enclos secondaire se développe sur près de 2,5 ha, pour la partie observée dans l'emprise de la ZAC.
Phase 2. Cette phase est marquée par un léger déplacement de l'habitat, avec changement de la morphologie de l'enclos fossoyé, plus rectangulaire, et de son orientation. La surface enclose est de 27 125 m² minimum.
Phase 3. L'habitat connaît une nouvelle restructuration avec la création d'un enclos plus petit (3 300 m²).
Phase 4. Un nouvel enclos fossoyé est implanté, de forme subrectangulaire, sur une surface de 11 250 m². Une partition interne est perceptible avec le fossé F7236 (partie ouest de 6 900 m² et partie est de 4 350 m²).
Phase 5. L'habitat se concentre au sein d'un enclos de forme trapézoïdale de 4 900 m². Une partition est perceptible par les fossés F7237 et 7248-7249 (moitié ouest de 2 500 m² et moitié est 2 400 m²). Au nord de l'enclos principal, un enclos secondaire se développe selon un plan trapézoïdal de 750 m² environ.
Phase 6. L'occupation est plus réduite (2 600 m²) et se concentre dans la moitié occidentale de l'enclos fossoyé de la phase 5. L'architecture évolue (bâtiment sur solin, cave maçonnée, tuiles).

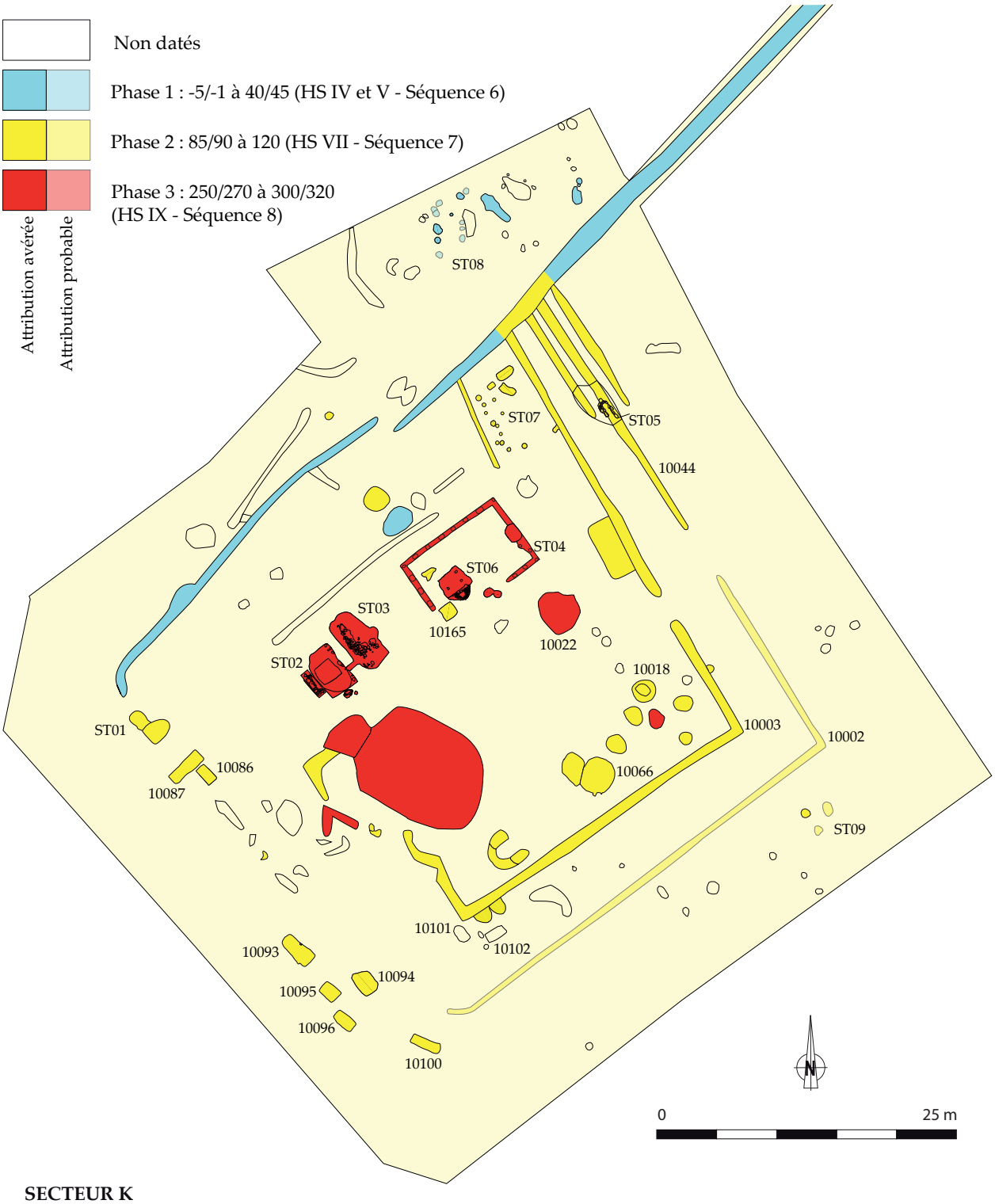
Fig. 66 - Plan phasé du secteur G au 1/1500 (DAO CD02 et A. Audebert).



SECTEUR H

Phase 1. Le fossé d'enclos de cet établissement suit la configuration du vallon et délimite un espace de près de 12 450 m² ; quelques structures sont reconnues et une partition interne est perceptible.
Phase 2. Le site est remanié selon un plan plus régulier, quasiment rectangulaire, et la surface est de 11 850 m² ; plusieurs bâtiments sur poteaux sont identifiés, autour d'une probable cour de 3 000 m².
Phase 3. L'établissement connaît des ajustements plutôt que des transformations et sa surface passe à 12 100 m² ; la cour intérieure de 2 665 m² est à présent matérialisée par un fossé et l'enclos résidentiel est également clairement marqué par une série de fossés de partition.
Phase 4. L'exploitation ne connaît pas de transformation notable ; l'occupation est inscrite dans les limites antérieures, sans véritable marquage fossoyé ; deux bâtiments et quelques fosses et fosses-ateliers sont attribuables à cette phase.
Phase 5. L'occupation est beaucoup plus restreinte (2 800 m²) et semble avoir investi l'espace de cour des phases précédentes ; l'évolution architecturale est notable (bâtiment sur solin, tuiles).

Fig. 67 - Plan phasé du secteur H au 1/1000 (DAO CD02 et A. Audebert).



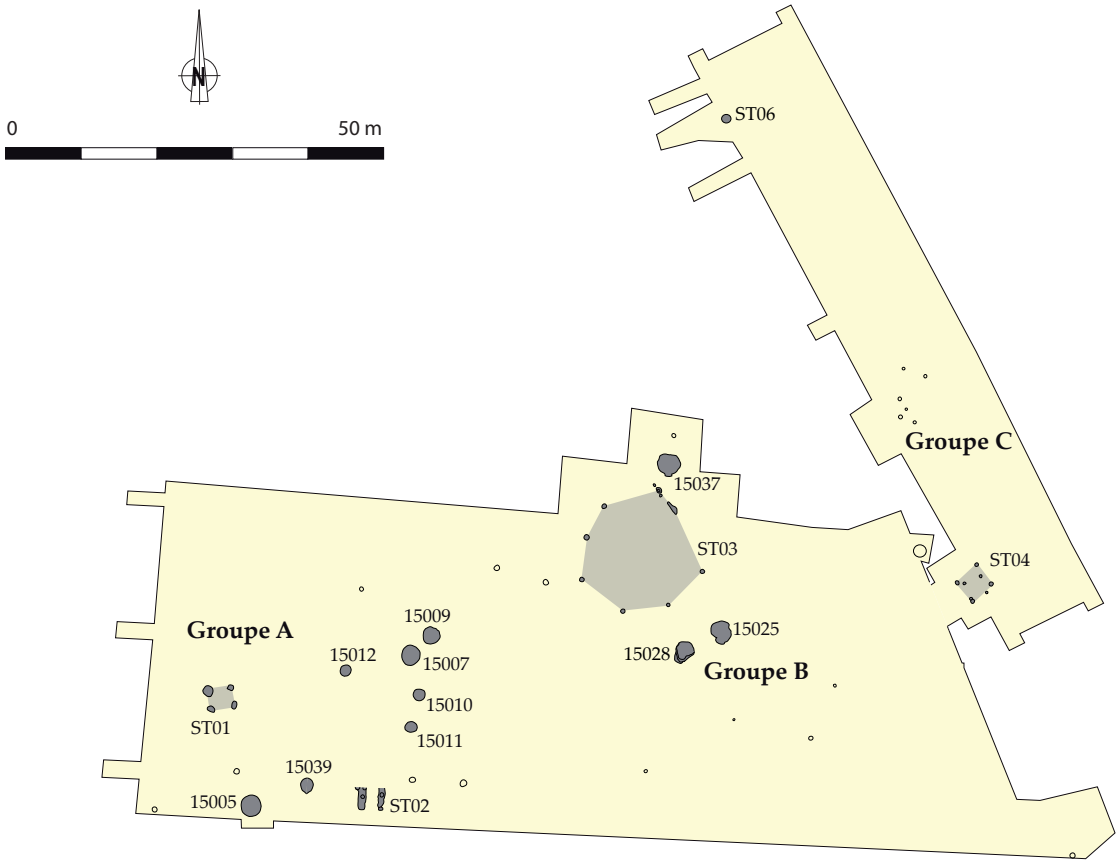
SECTEUR K

Phase 1. L'occupation est essentiellement constituée d'un grand fossé parcellaire (ou fossé bordier de chemin), de quelques fosses et d'un bâtiment sur poteaux.

Phase 2. L'établissement se développe sur 2 350 m², délimité par deux enclos quadrangulaires concentriques. Les structures se répartissent autour d'une cour de 375 m². La vocation du secteur semble tournée vers la poterie céramique (ST01) et l'activité de forge (ST07) ; un possible séchoir/fumoir (ST06) complète ces équipements.

Phase 3. Le site est réoccupé sur une surface plus réduite de 725 m² et les structures sont implantées en partie dans l'ancienne cour ; un bâtiment sur sablière avec cave maçonnée (ST04 et ST06) atteste un habitat. Deux grandes fosses jumelles (ST02 et ST03) pourraient être des fumières.

Fig. 68 - Plan phasé du secteur K au 1/500 (DAO CD02 et A. Audebert).



SECTEUR L

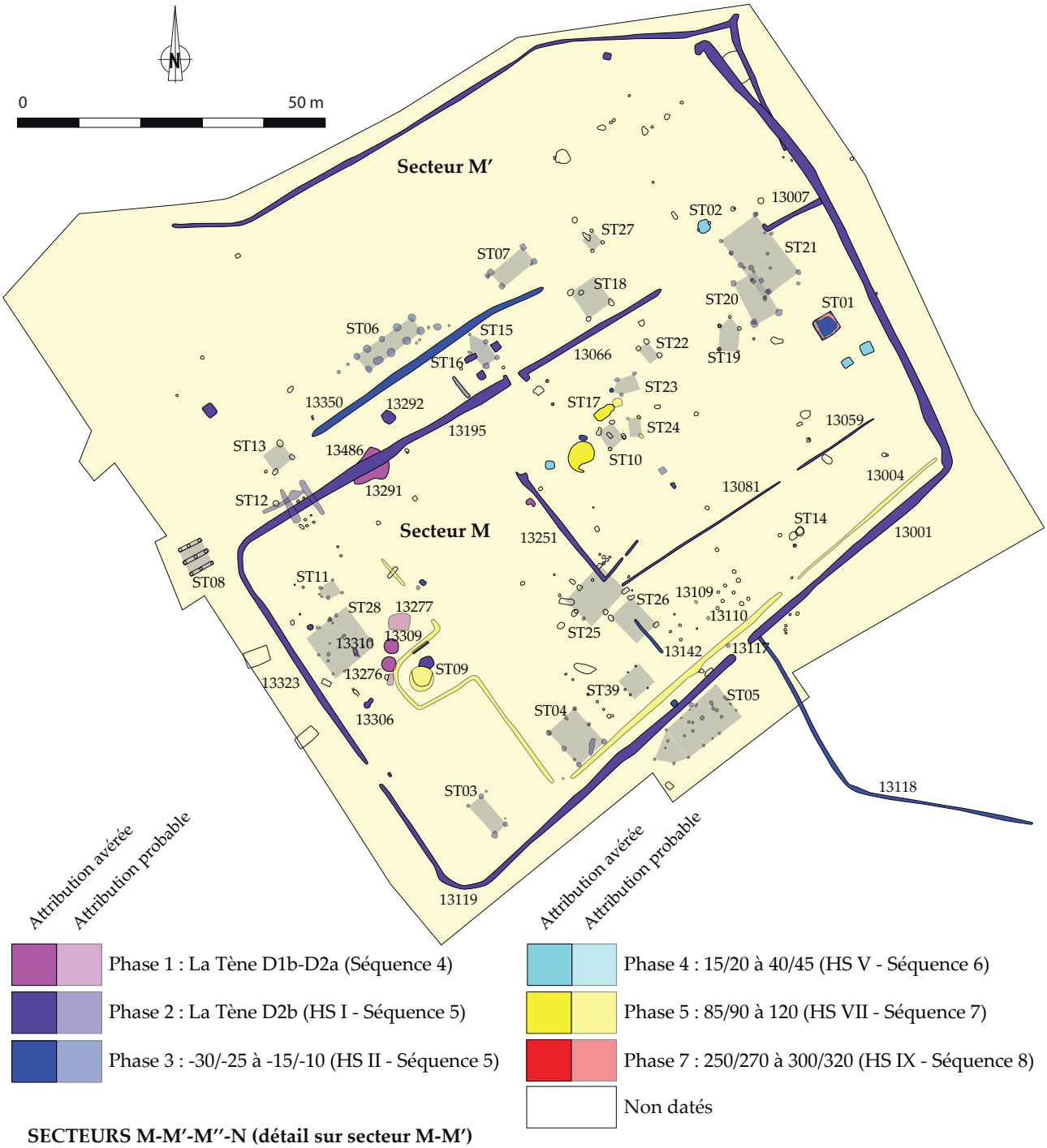
Le secteur L peut être interprété comme une aire de travail dévolue au stockage (silos et greniers), voire au traitement des céréales avec une possible aire de battage abrité (ST03). Les faits sont datés de la transition entre La Tène moyenne et La Tène finale soit La Tène C2/D1. Les faits de L se répartissent en trois groupes sur une surface totale de 6 000 m².

Dans le sud-ouest le groupe A est composé de 7 faits de stockage de céréales enterré (7 silos F15005, 15007, 15009, 15010, 15011, 15012 et 15039) et deux structures de stockage aérien (1 grenier sur poteaux plantés ST01 et 1 grenier sur tranchées de fondation ST02). Ces éléments occupent un espace de 1 000 m² environ.

Dans le centre-nord, le groupe B est composé de 3 faits de stockage de céréales enterré (silos F15025, 15028 et 15037) et d'une structure sur poteaux plantés (ST03) interprétée comme une possible aire de battage couverte. Ces éléments occupent un espace de 540 m² environ.

A l'est, le troisième groupe (C) est composé de deux greniers ST04 et un silo (St.06) mis au jour lors d'un diagnostic élargi à l'est de l'emprise de fouille, mais ils ne présentent pas de lien fonctionnel probant entre eux, vu leur répartition sur près de 70 m.

Fig. 69 - Plan du secteur L au 1/1000 (DAO CD02 et A. Audebert).



SECTEURS M-M'-M''-N (détail sur secteur M-M')

Phase 1. L'occupation s'étend sur 1 200 m² et comprend essentiellement une série de faits alignés sur un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest sur 11 m de long, avec au moins deux silos (F13276 et F13309).

Phase 2. L'établissement est caractérisé par un enclos fossoyé trapézoïdal de 6 100 m², espace domestique où se trouvent l'habitation principale au fond de la cour centrale et les bâtiments annexes autour. Au nord se situe un enclos fossoyé secondaire de 4 200 m², à vocation agro-pastorale.

Phases 3 et 4. L'habitat perdure avec quelques ajustements. L'enclos principal trapézoïdal est maintenu, mais la partition interne est marquée par les nouveaux fossés F13059, F13081, F13142, F13206, F13239 et F13251. Un autre fossé (F13350) est aménagé au nord de l'enclos principal.

Phase 5. L'habitat est remodelé au sein d'un enclos fossoyé plus petit, de 5 200 m², implanté à l'intérieur de l'enclos trapézoïdal de la phase 2, en suivant parallèlement son bord sud-est.

Fig. 70 - Plan phasé du secteur M au 1/1000 (DAO CD02 et A. Audebert).



SECTEUR M-M''-N (détail sur secteur M")

Phase 5. Cet enclos fossoyé de 12 000 m² est établi en extension de celui du secteur M voisin, sur lequel il s'aligne, sans le chevaucher : les deux enclos suivent la même orientation et les fossés F13004-F13464 (secteur M) et la branche nord du fossé F13803 (secteur M") courent sur un même axe. L'occupation semble se concentrer dans un faible espace dans le sud-ouest de l'enclos, peut-être autour d'une carrière d'extraction (F13851).

Phase 6. L'occupation est marquée, au niveau d'une entrée sud-est de l'enclos, par le dépôt volontaire d'écofacts et d'artéfacts dans un réseau de bioturbations (dite « zone des terriers »), qui pourrait trahir un culte chtonien, éventuellement en lien avec la carrière.

Fig. 71 - Plan du secteur M'' au 1/1000 (DAO CD02 et A. Audebert).

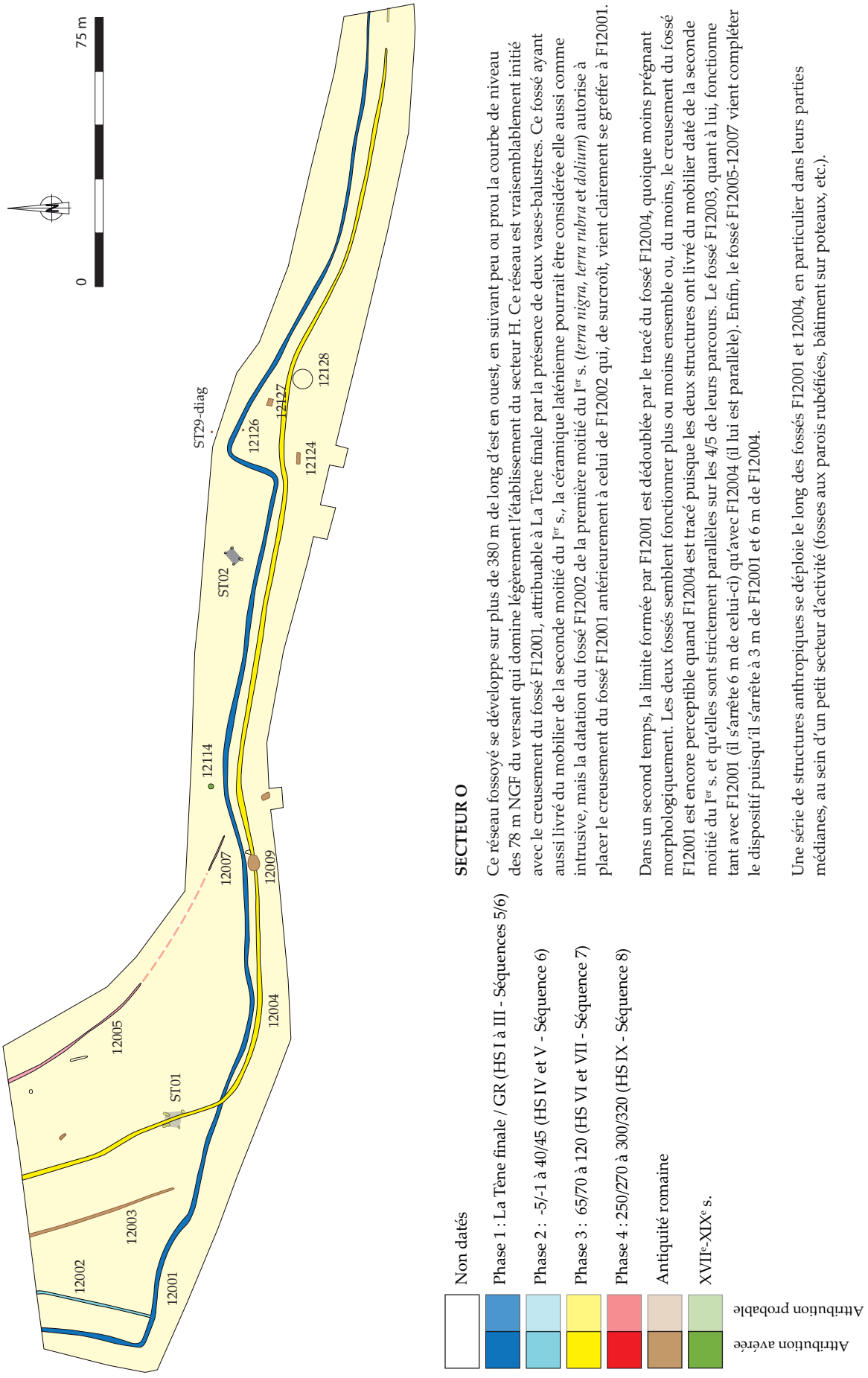


SECTEUR M-M''-N (détail sur secteur N)

Phase 0. L'habitat, sans marqueur fossoyé, est composé de plusieurs bâtiments sur poteaux et des fosses concentrés sur une surface minimale de 2 800 m² et organisés autour d'un espace central (cour) d'une surface de 350 m² environ.

Phase 7. Cette petite occupation (500 m²), sans marqueur fossoyé, immédiatement à l'ouest des secteurs M et M'', comprend un probable bâtiment sur solin très arasé, voire deux, peut-être organisés autour d'une cour et associés à des fosses et deux puits. Fait notable, elle ne chevauche aucunement l'occupation précédente du Hallstatt / La Tène ancienne.

Fig. 72 - Plan phasé du secteur N au 1/500 (DAO CD02 et A. Audebert).



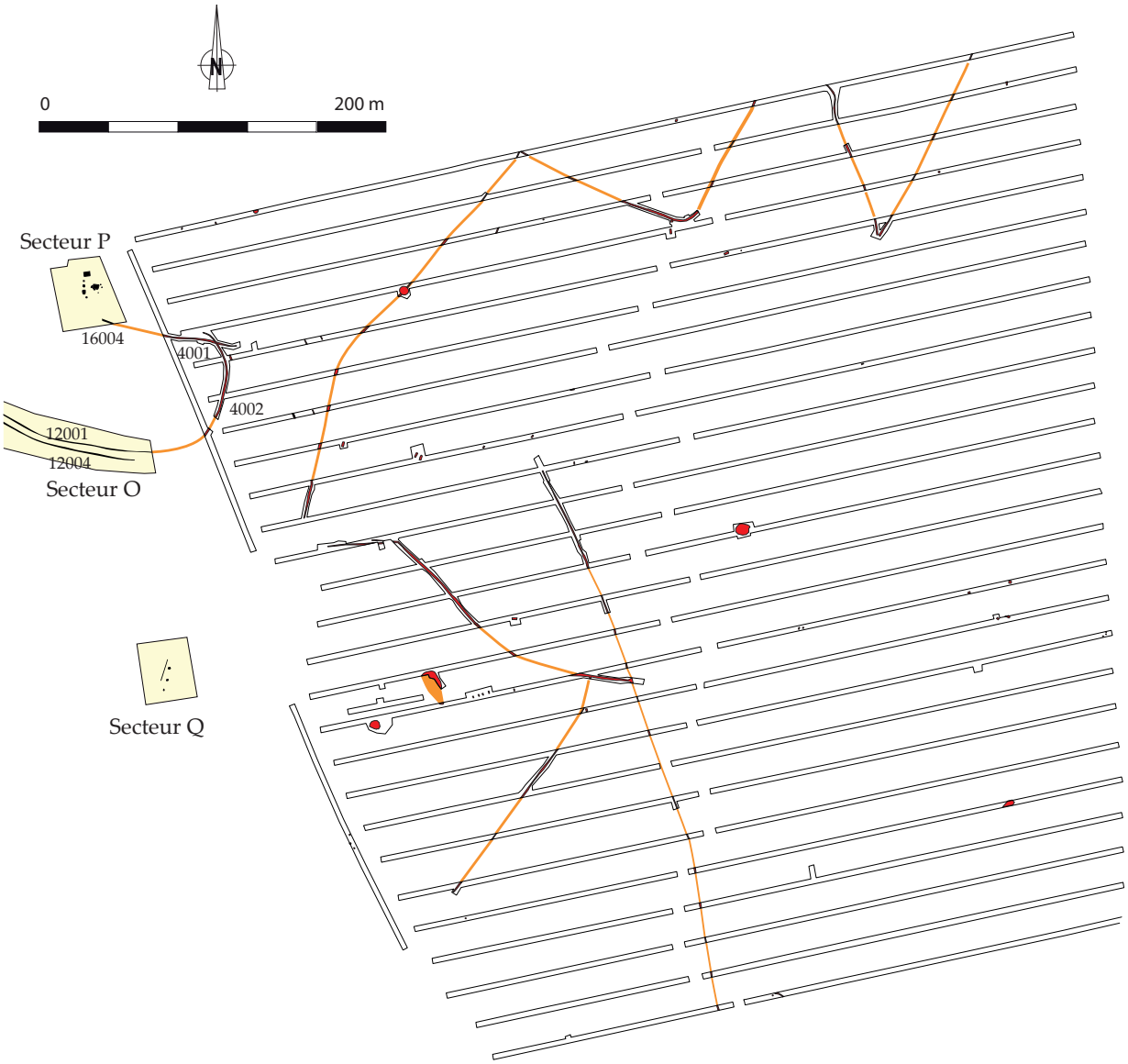
SECTEUR O

Ce réseau fossoyé se développe sur plus de 380 m de long d'est en ouest, en suivant peu ou prou la courbe de niveau des 78 m NGF du versant qui domine légèrement l'établissement du secteur H. Ce réseau est vraisemblablement initié avec le creusement du fossé F12001, attribuable à La Tène finale par la présence de deux vases-balustres. Ce fossé ayant aussi livré du mobilier de la seconde moitié du Ier s., la céramique laténienne pourrait être considérée elle aussi comme intrusive, mais la datation du fossé F12002 de la première moitié du Ier s. (*terra nigra, terra rubra* et *dolium*) autorise à placer le creusement du fossé F12001 antérieurement à celui de F12002 qui, de surcroît, vient clairement se greffer à F12001.

Dans un second temps, la limite formée par F12001 est dédoublée par le tracé du fossé F12004, quoique moins prégnant morphologiquement. Les deux fossés semblent fonctionner plus ou moins ensemble ou, du moins, le creusement du fossé F12001 est encore perceptible quand F12004 est tracé puisque les deux structures ont livré du mobilier daté de la seconde moitié du Ier s. et qu'elles sont strictement parallèles sur les 4/5 de leurs parcours. Le fossé F12003, quant à lui, fonctionne tant avec F12001 (il s'arrête 6 m de celui-ci) qu'avec F12004 (il lui est parallèle). Enfin, le fossé F12005-12007 vient compléter le dispositif puisqu'il s'arrête à 3 m de F12001 et 6 m de F12004.

Une série de structures anthropiques se déploie le long des fossés F12001 et 12004, en particulier dans leurs parties médianes, au sein d'un petit secteur d'activité (fosses aux parois rubéfiées, bâtiment sur poteaux, etc.).

Fig. 73 - Plan phasé du secteur O au 1/2500 (DAO CD02 et A. Audebert).

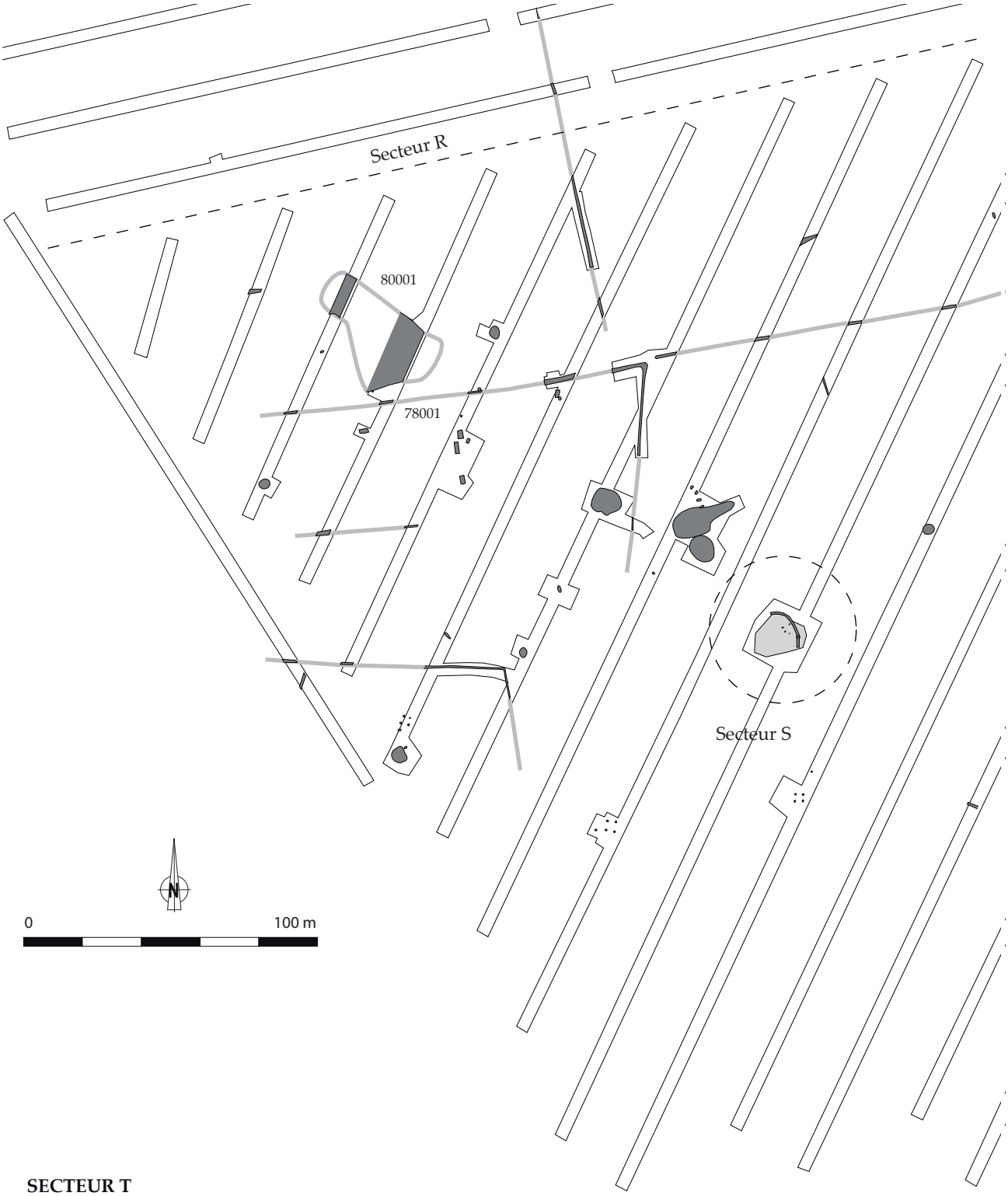


SECTEUR R

Au cours du diagnostic de la tranche 3, ce secteur a livré un réseau de fossés parcellaires qui se développent sur une surface de 26 ha. A ce stade, ce réseau serait daté entre la fin de La Tène finale et la première moitié du Haut-Empire. Certains fossés peuvent être mis en relation directe avec ceux des secteurs O et P, à l'ouest du secteur R : le fossé 4002 semble lié aux fossés F12001 ou 12004 du secteur O, tandis que le fossé 4001 pourrait être la suite du fossé F16005 du secteur P. Quelques structures éparses complètent l'occupation de cette zone (fosses aux parois rubéfiées, silo, fosses d'extraction, etc.) mais ne permettent pas de définir un quelconque espace d'habitat structuré. Ces vestiges alimentent néanmoins les données paysagères d'une zone manifestement dédiée aux activités agro-pastorales, à l'est des établissements à enclos fossoyés des secteurs H et M.

Texte et plan d'après Lefebvre 2023

Fig. 74 - Plan du secteur R au 1/4000.



SECTEUR T

Au cours du diagnostic de la tranche 3, ce secteur a livré un ensemble d'enclos fossoyés qui se développent sur une surface de 7 ha. A ce stade, ce réseau serait daté entre la seconde moitié du Haut-Empire et le début du IV^{e} s. Cette zone semble être agencée en deux temps ou avec un phénomène de fossés de partitions. Deux angles de fossés ouverts vers le sud-ouest ont été identifiés, suggérant une éventuelle succession d'enclos sur la zone. Un épandage F80001 a été découvert en limite nord du fossé 78001 : le mobilier céramique, caractéristique de la fonction domestique et du service de table, amène à penser qu'il s'agit du rejet d'un probable bâtiment d'habitation limitrophe. Trois bâtiments sur quatre poteaux (greniers ?) complètent le corpus ; leur orientation est similaire à celle des fossés d'enclos. Un habitat à enclos fossoyé est pressenti.

Texte et plan d'après Lefebvre 2023

Fig. 75 - Plan du secteur T au 1/2000.

LES FICHES-SITES CÉRAMOLOGIQUES

Amélie CORSIEZ
avec les études de Stéphanie NORMANT

Abréviation des catalogues

S : surface
P : pâte
D : diamètre

BARENTON-BUGNY, "PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON", SECTEUR A

Amélie CORSIEZ

Les vestiges du secteur A sont ceux d'une petite *villa* ou d'une ferme, inscrits au sein d'un réseau dense et structuré de fossés. La céramique est issue du diagnostic et a un caractère d'échantillonnage, induit par le type d'opération.

La céramique des structures datées s'élève à 844 tessons dont sont issus un minimum de 94 individus. Elle présente un taux de fragmentation important et un état de conservation moyen. L'étude a permis de définir trois phases chronologiques dont seules deux peuvent être rattachées à un horizon gallo-romain, tandis que la première est rattachée de manière large à La Tène finale, faute de matériel suffisamment abondant et caractérisé.

La phase 1

La céramique de cette phase s'élève à 70 tessons dont 6 individus et se trouvait dans cinq structures.

Les catégories présentes sont au nombre de cinq. La céramique modelée est la plus abondante. Aucun type n'a pu être identifié du fait du taux de fragmentation très élevé du peu d'individus conservés. La céramique modelée fine compte un fond ombiliqué qu'on peut rapprocher de ceux observés dans les niveaux de La Tène finale des secteurs M et G. En l'absence d'informations plus précises, la phase 1 peut être globalement datée de La Tène finale.

La phase 2

Elle totalise 333 tessons dont 20 individus, répartis dans six structures ou couches. Deux structures se détachent du lot par leur nombre plus abondant de tessons : les fosses 74 et 92. Elles regroupent la majorité des types identifiés de cette phase.

Sept catégories ont été reconnues dans les ensembles de cette phase et parmi celles-ci seules deux comptent des individus bord. La catégorie la plus abondante en nombre de bords est celle de la céramique rugueuse sombre avec 65 %, tandis que la *terra nigra* totalise 35 % des individus. Cet horizon a pu être rattaché à l'horizon VII de synthèse du Griffon, et daté entre 85/90 et environ 120 après J.-C.

Phase	NR	% NR total	NMI	% NMI total
1	70	8,3	6	6,4
2	333	39,3	20	21,3
3	441	52,5	68	72,3

Tab. 47 - Quantités de céramique par phase du secteur A du Griffon.

Fait	NR	NMI	% NMI
23	21	4	66,7
28	6		
67	4	2	33,3
115	37		
127	2		
Total	**70**	**6**	

Tab. 48 - Quantités de céramique par structure de la phase 1 du secteur A du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
PTN	4		
RUB	1		
MD	59	5	83,3
MDF	4		
DO	2	1	16,7
Total	**70**	**6**	

Tab. 49 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 1 du secteur A du Griffon.

Fait	NR	NMI	% NMI
74	167	7	35
84	2		
91	4		
92	137	10	50
113	10	1	5
83	13	2	10
Total	**333**	**20**	

Tab. 50 - Quantités de céramique par structure de la phase 2 du secteur A du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
TR	2		
TN	155	7	35
DR	1		
CC	33		
RUB	84	13	65
MD	12		
DO	46		
Total	**333**	**20**	

Tab. 51 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 2 du secteur A du Griffon.

Catégorie	GP	Type	NMI
TN	CHAMP	A18	1
TN	N.ID	A39	1
TN	CHAMP	A42-43	1
TN	N.ID	C8	1
TN	N.ID	P43	1
TN		P46-55	1
TN		P54	P
TN	BVG	BT-Indét.	1
DR		P	P
CC	CHAMP	Indét.	P
RUB	N.ID	A-Indét.	1
RUB	BVG	*Aisne2* A27	2
RUB	NUM	*Aisne2* J1a	1
RUB		*Aisne2* J18	1
RUB	N.ID	*Aisne2* J61	1
RUB		*Aisne2* P1	2
RUB		Reims P7?	1
RUB		P-indét.	1
RUB		Indét.	3
		Total	**20**

Tab. 52 - Synthèse de la céramique de la phase 2 du secteur A du Griffon.

Catalogue

Structures 92, 74 (fig. 76)

1. Assiette à lèvre triangulaire (TN CHAMP A18) dont le bord est conservé à 26 % ; S lisse gris vif ; P fine grise, comportant de rares inclusions noires et blanches de petit calibre ; D. 16 cm (n° inv. ST92.20).

2. Assiette à lèvre rentrante en amande (RUB N.ID A-Indét.) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse ocre brun clair à ocre gris ; P fine ocre brun clair, comportant de rare inclusions noires de petit calibre ; D. ? cm (n°inv. ST92.26).

3. Assiette carénée à bord oblique et lèvre arrondie (RUB BVG *Aisne2* A27) dont le bord est conservé à 30 % ; S rugueuse ocre brun sombre à gris noir ; P fine orange rougeâtre sombre, comportant d'abondantes inclusions blanches de petit calibre ; D. 22 cm. (n° inv. ST92.22).

4. Jatte à parois oblique et lèvre arrondie (RUB BVG *Aisne2* A27) dont le bord est conservé à 36 % ; S rugueuse noire ; P rouge orangé sombre, comportant d'abondantes inclusions de quartz de petit à moyen calibre ; D. 17 cm (n°inv. ST92.23).

5. Jatte à lèvre rentrante arrondie (RUB NUM *Aisne2* J1a) dont le bord est conservé à 90 % ; S rugueuse gris noir à noir gris ; P noir à gris noir, comportant d'abondantes inclusions de calcaire et nummulites de petit à gros calibre ; D. 23,5 cm (n° inv. ST92.21).

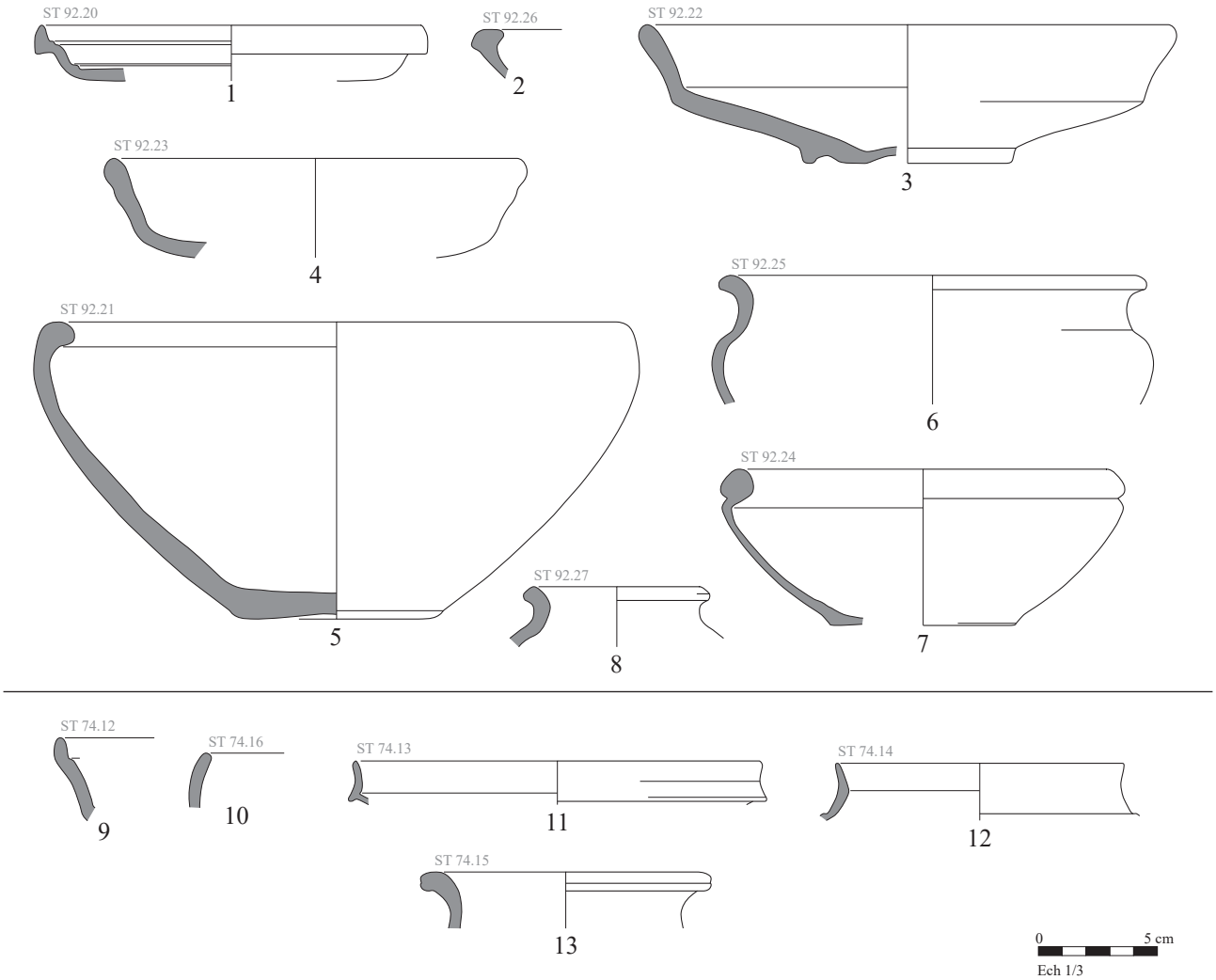


Fig. 76 - Céramique des structures 92 et 74, phase 2 du secteur A du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

6. Jatte à profil en esse à col court et lèvre arrondie (RUB *Aisne2* J18) dont le bord est conservé à 13 % ; S rugueuse gris sombre, poissée au col et sur la lèvre ; P fine gris clair à gris moyen, comportant de rares inclusions blanches de moyen calibre et de rares inclusions noires de petit et de gros calibre ; D. 17 cm (n° inv. ST92.25).

7. Jatte à lèvre en boule, rentrante (RUB N.ID *Aisne2* J61) dont le bord est conservé à 55 % ; S rugueuse noire, trace de caramel alimentaire à l'extérieur ; P fine noire à cœur gris noir, comportant de fines et abondantes inclusions blanches ; D. 15,5 cm (n° inv. ST 92.24).

8. Pot à col court, lèvre oblique aplatie (RUB *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse noire ; P fine ocre brun grisâtre, comportant d'abondantes inclusions de quartz de petit calibre ; D. 7 cm (n° inv. ST92.27).

9. Assiette à paroi convexe et pincement interne (TN N.ID. A39) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lisse noire ; P fine brun grisâtre, comportant des inclusions blanches de petit calibre peu abondantes ; D. ? cm (n° inv. ST74.12).

10. Assiette à parois concave et lèvre simple arrondie (TN CHAMP A42-43) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lisse gris noir ; P fine grise, comportant de rares inclusions noires de petit calibre ; D. ? cm (n° inv. ST74.16).

11. Coupe carénée à bord droit et lèvre arrondie (TN N.ID. C8) dont le bord est conservé à 13 % ; S lisse noire ; P fine gris brun sombre ; D. 17 cm (n° inv. ST74.13).

12. Pot à col concave (TN N.ID P43) dont le bord est conservé à 10 % ; S lisse noir brun ; P fine orange brun sombre à cœur noir ; D. 12 cm (n° inv. ST74.14).

13. bouteille à lèvre arrondie rainurée (TN BVG BT) dont le bord est conservé à 27 % ; S lisse noire ; P fine ocre brun moyen, comportant de rares inclusions blanches de gros calibre ; D. 11 cm (n° inv. ST74.15).

La phase 3

La céramique s'élève à 441 tessons dont 68 individus, répartis dans onze structures ou couches. La structure contenant le plus de matériel est la cave 80.

US	NR	NMI	% NMI
77	45	12	17,6
78	14	2	2,9
80	193	23	33,8
81	17	3	4,4
87	6	1	1,5
93	10	1	1,5
97	7		
104	72	9	13,2
105	3	2	2,9
106	7	4	5,9
134	67	11	16,2
Total	**441**	**68**	

Tab. 53 - Quantités de céramique par structure de la phase 3 du secteur A du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
TS	13	6	8,8
TN	23	1	1,5
FRB	18	2	2,9
CC	49	1	1,5
MO	2	1	1,5
VRP	2	1	1,5
RUA	3		
RUB	291	54	79,4
MD	2		
MD/RUB	3		
AM	1		
DO	34	1	1,5
Indét.	4	1	1,5
Total	**445**	**68**	

Tab. 54 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 3 du secteur A du Griffon.

Catégorie	GP	Type	NMI	Catégorie	GP	Type	NMI
TS	SG	Drag. 27	1	RUB	CHAMP	Aisne2 J53	2
TS	ARG	Drag. 33	1	RUB		Aisne2 J67	1
TS	ARG	Drag. 32/40	1	RUB	CHAMP	Aisne2 J68?	1
TS	ARG	Drag. 37	2	RUB		Poêlon	1
TS	ARG	Drag. 45	1	RUB	BVG	Aisne2 P1b	1
TN	BVG	P46-48	1	RUB		Aisne2 P2 ?	1
FRB		Aisne GO5	1	RUB	CHAMP	Aisne2 P6	1
FRB		CV	1	RUB	CHAMP	Aisne2 P7	2
CC	CHAMP	Aisne2 C1	1	RUB		Aisne2 P7	1
MO	CHAMP	Gose 458-60	1	RUB		Aisne2 P13	1
VRP	RDVA	Blicquy 5	1	RUB	CHAMP	Aisne2 P16	3
RUB		A-indét.	1	RUB		Aisne2 P16	1
RUB		Aisne2 A9	2	RUB		Aisne2 P25	1
RUB		Aisne2 A10	1	RUB	CHAMP	P-Indét.	2
RUB		Aisne2 A27	1	RUB	BVG	Indét.	1
RUB	CHAMP	Aisne2 J34	2	RUB	VSQ	Indét.	1
RUB		Aisne2 J45	1	RUB		Indét.	14
RUB	CHAMP	Aisne2 J46	9	DO		Aisne2 DO9-10	1
RUB		Aisne2 J46	2	TN/RUB		Indét.	1
RUB	CHAMP	Aisne2 J52	2			**Total**	**68**

Tab. 55 - Synthèse de la céramique de la phase 3 du secteur A du Griffon.

Onze catégories ont été reconnues. La céramique rugueuse sombre est la plus abondante tant en nombre de restes que d'individus. Elle est suivie de loin par la terre sigillée et la fine régionale sombre. La chronologie a pu être rattachée à l'horizon IX du Griffon, soit entre 270/280 jusque vers 320 ap. J.-C.

Catalogue

Structure 80 (fig. 77)

1. Assiette/coupe à lèvre arrondie (TS ARG Drag. 32/40) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lisse grésée orange rouge sombre ; P fine orange rouge sombre ; D. ? cm (n° inv. ST80.10).

2. Pot à lèvre oblique en amande (FRB *Aisne2* GO5) dont le bord est conservé à 7 % ; S lisse noir brun ; P fine brun gris sombre, comportant de rares inclusions blanches de petit calibre ; D. 15 cm (n° inv. ST80.2).

3. Jatte à lèvre rabattue (RUB CHAMP *Aisne2* J46) dont le bord est conservé à 13 % ; S rugueuse gris clair à gris sombre ; P fine gris mat à gris sombre, comportant de rares inclusions blanches de petit calibre ; D. 18 cm (n° inv. ST80.5).

4. Jatte à lèvre en crochet rabattue (RUB CHAMP *Aisne2* J46) dont le bord est conservé à 14 % ; S lisse gris sombre ; P fine gris moyen à cœur gris clair,

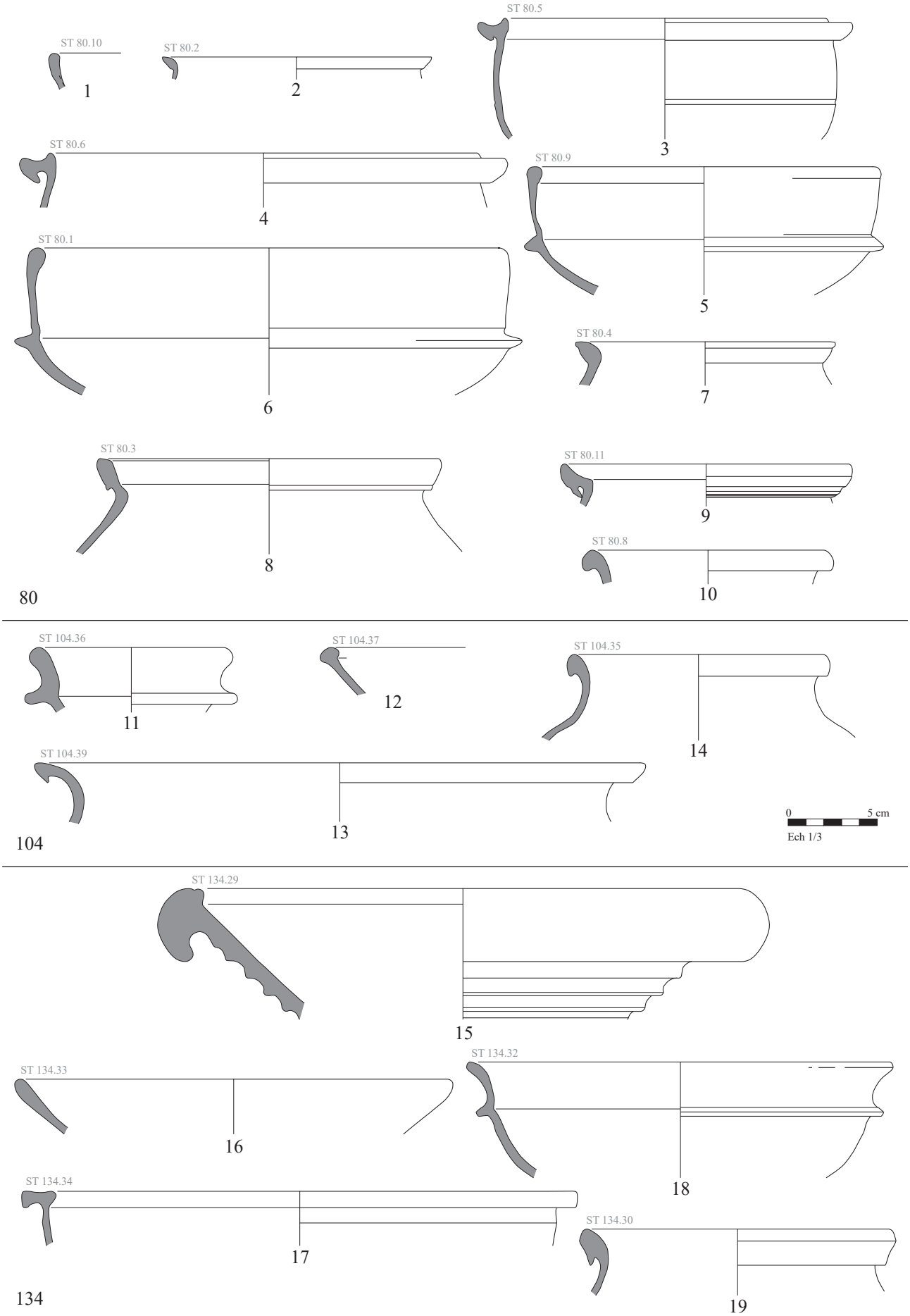


Fig. 77 - Céramique de la structure 80, phase 3 du secteur A du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

comportant peu d'inclusions blanches de petit calibre ; D. 24 cm (n° inv. ST80.6).

5. Jatte à bord droit et collerette (RUB CHAMP Sim. RUB *Aisne2* J52) dont le bord est conservé à 16 % ; S lisse noire ; P fine gris mat, comportant de rares inclusions blanches de petits calibres ; D. 19 cm (n° inv. ST80.9).

6. Jatte à collerette, bord droit et lèvre arrondie (RUB CHAMP Sim. RUB *Aisne2* J52) dont le bord est conservé à 12 % ; S lisse gris noir à gris ; P fine gris noir à cœur ocre gris mat, comportant des inclusions blanches de petit calibre peu abondantes ; D. 26 cm. (n° inv. ST80.1).

7. Pot à lèvre en amande (RUB CHAMP *Aisne2* P6) dont le bord est conservé à 11 % ; S rugueuse gris clair trace de suie sur la lèvre ; P fine gris clair, comportant de fines inclusions noires de petit à moyen calibre ; D. 14 cm (n° inv. ST80.4).

8. Pot à lèvre en crochet et en gouttière (RUB CHAMP *Aisne2* P16) dont le bord est conservé à 56 % ; S rugueuse gris mat ; P fine légèrement alvéolée grise, comportant de rare inclusions blanches de petit calibre ; D. 19 cm (n° inv. ST80.3).

9. Pot à lèvre en gouttière (RUB CHAMP *Aisne2* P16) dont le bord est conservé à 27 % ; S rugueuse gris mat à gris ; P fine gris clair ; D. 16 cm (N°inv. ST80.11).

10. Pot à lèvre débordante arrondie (RUB Indét.) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse gris noir ; P fine ocre gris noir à ocre gris vif, comportant d'abondantes inclusions de quartz de petit calibre ; D. 13 cm (n° inv. ST80.8).

11. Cruche lèvre arrondie et bord à collerette (CC CHAMP *Aisne2* C1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse blanchâtre ; P fine blanchâtre, comportant de rares inclusions rouges de petit calibre ; D. 10 cm (n° inv. ST104.36).

12. Assiette à parois oblique et lèvre en boule (RUB A-Indét.) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse gris noirâtre ; P fine gris clair à cœur gris mat, comportant peu d'inclusions blanches de petit calibre ; D. ? cm (n° inv. ST104.37).

13. Pot à lèvre recourbée en crochet (RUB BVG *Aisne2* P1b) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse brun gris ; P orange rougeâtre gris, comportant d'abondantes inclusions de quartz et calcaire de petit calibre ; D. 34 cm (n°inv. ST104.39).

14. Pot à lèvre en crochet (RUB CHAMP *Aisne2* P7) dont le bord est conservé à 60 % ; S rugueuse, gris noirâtre ; P fine gris vif à gris jaune clair, comportant de fines inclusions blanches peu abondantes ; D. 14 cm (n° inv. ST104.35).

15. Mortier à paroi cannelée et lèvre en bourrelet tombant (MO CHAMP Gose 458-59/*Reims* MO1) dont le bord est conservé à 14 % ; S rugueuse blanche ; P fine blanc rosé, comportant des inclusions rouges de petit calibre peu abondantes et de rares inclusions noires de petit calibre ; D. 31 cm (n° inv. ST134.29).

16. Plat à parois oblique et lèvre arrondie (VRP RDVA Blicquy 5) dont le bord est conservé à 7 % ; S lisse ocre blanc et recouvert d'un enduit rouge sur la surface interne et débordant sur la lèvre ; P fine ocre brun clair à cœur ocre blanc ; D. 24 cm (n° inv. ST134.33).

17. Jatte à bord oblique et collerette (RUB CHAMP *Aisne2* J53) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lisse gris à gris vif ; P fine gris bleutée, D. ? cm (n° inv. ST 134.32).

18. Jatte à lèvre horizontale rectangulaire (RUB CHAMP *Aisne2* J46) dont le bord est conservé à 9 % ; S lisse gris mat à gris clair ; P fine gris mat, comportant de rares inclusions noires de moyen calibre ; D. 28 cm (n° inv. ST134.34).

19. Jatte à bord oblique et lèvre en crochet (RUB CHAMP *Aisne2* P7) dont le bord est conservé à 47 % ; S rugueuse gris vif ; P fine, blanc grisâtre ; D. 17 cm (n° inv. ST 134.30).

BARENTON-BUGNY, "PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON", SECTEUR C

Étude Stéphanie NORMANT

Le secteur C a été identifié comme une zone d'ensilage. Parmi les 22 faits (silos, fosses, puits, trous de poteau) mis au jour lors de ces deux opérations, dix fosses et silos ont livré du mobilier céramique. Réparti de manière inégale entre les différents faits, le corpus est composé de 164 NMI (bords et fonds) pour un nombre de restes de 783 et un poids total d'un peu plus de 19 kg. Un silo, 128, a fourni l'essentiel du mobilier (tab. 56). Déjà perçu comme remarquable par sa profondeur (plus de 4 m) lors de la phase de terrain, il livre à lui seul 68 % du mobilier céramique du secteur C.

D'origine détritique, le matériel céramique est fragmenté et essentiellement représenté par des bords et quelques fonds. Peu de vases sont archéologiquement complets. Le corpus s'avère de même nature que celui de la phase 1 du secteur G. 86 individus soit 52 % du mobilier ont pu donner lieu à une restitution graphique. Trois catégories de céramiques ont été identifiées (fine, semi-fine et grossière) en fonction de plusieurs critères : l'épaisseur des parois, leurs régularités, la calibration et la densité des inclusions, la cuisson, le soin apporté à la facture.

La céramique non tournée reste majoritaire avec 61 % du corpus, alors que la céramique tournée

Fait	Types de structures	N.R	NMI	Poids total (gr.)
128	Silo	455	112	11 682
129	Silo	152	30	5261
130	Silo	49	8	881
131	Silo	8	1	126
3000	Puits	6	3	117
3002	Fosse	1	0	3
3003	Silo	1	0	2
3004	Silo	102	10	903
3007	Fosse	3	0	28
3010	Fosse	3	0	4
Total		**783**	**164**	**19 016**

Tab. 56 - Quantités de céramique par structures du secteur C du Griffon.

reste marginale avec 8 % des individus. De manière plus anecdotique, quelques individus présentent un façonnage mixte (4 %).

La typologie rencontrée lors de cette étude, identique à celle de la phase 1 du secteur G, a permis d'aboutir à l'attribution de ces structures à La Tène D1a.

Silo 128 (fig. 78 à 81)

La céramique de ce silo était bien conservée et numériquement supérieure à l'ensemble des autres structures. L'observation des macro-traces de façonnage indique une nette prédominance de la céramique non tournée (60 %) tandis que l'utilisation du tour est minoritaire avec 9 %.

Les autres structures

Cinq autres silos et trois fosses ont fait l'objet d'une rapide étude. Ils se caractérisent par un taux de fragmentation plus important que le silo 128, un faible nombre de restes et d'individus.

Le silo 129 (fig. 82 et 83)

Les céramiques du silo 129 sont essentiellement grossières et semi-fines. Les 152 NR d'un poids total de 5 261 g ont fourni 30 NMI. Ceux-ci montrent une forte représentation de bords et fonds de dimensions extrêmement modestes.

Deux grands ensembles d'inclusions non plastiques sont présentes : les éléments carbonatées (dont les bioclastes (nummulites ou autres) et les éléments siliceux de types grains de quartz. Ponctuellement des traces de végétaux ou d'autres éléments organiques indéterminés sont observées dans la pâte. La densité et la calibration des inclusions sont variables en fonction des catégories technologiques. La céramique du silo 129 montre la même répartition que celle observée dans le silo 128 : les rares céramiques fines montrent une calibration fine et une matrice argileuse peu dégraissée tandis que le groupe des semi-fines offrent une variété des densités et des calibrations des inclusions non plastiques. Enfin les céramiques grossières sont largement dominées par des individus fortement dégraissés avec des inclusions à la calibration hétérogène. Ponctuellement des traces d'éléments organiques (végétaux ou autres) ont été observées.

Pour ce qui est de la cuisson, on constate une nette dominance de la cuisson en atmosphère réductrice et cela quel que soit le groupe technologique.

La typologie des vases dessinés dans l'étude de S. Normant offre des types similaires à ce qui a été observé dans le silo 128, ainsi que dans la phase 1 du secteur G. Les formes basses sont essentiellement représentées par des jattes LZG J4 ainsi que LZG J1 et J2a, tandis que les formes hautes le sont par les pots LZG P1a. Nous notons également la présence d'un *dolium* de type *Aisne2* DO1.

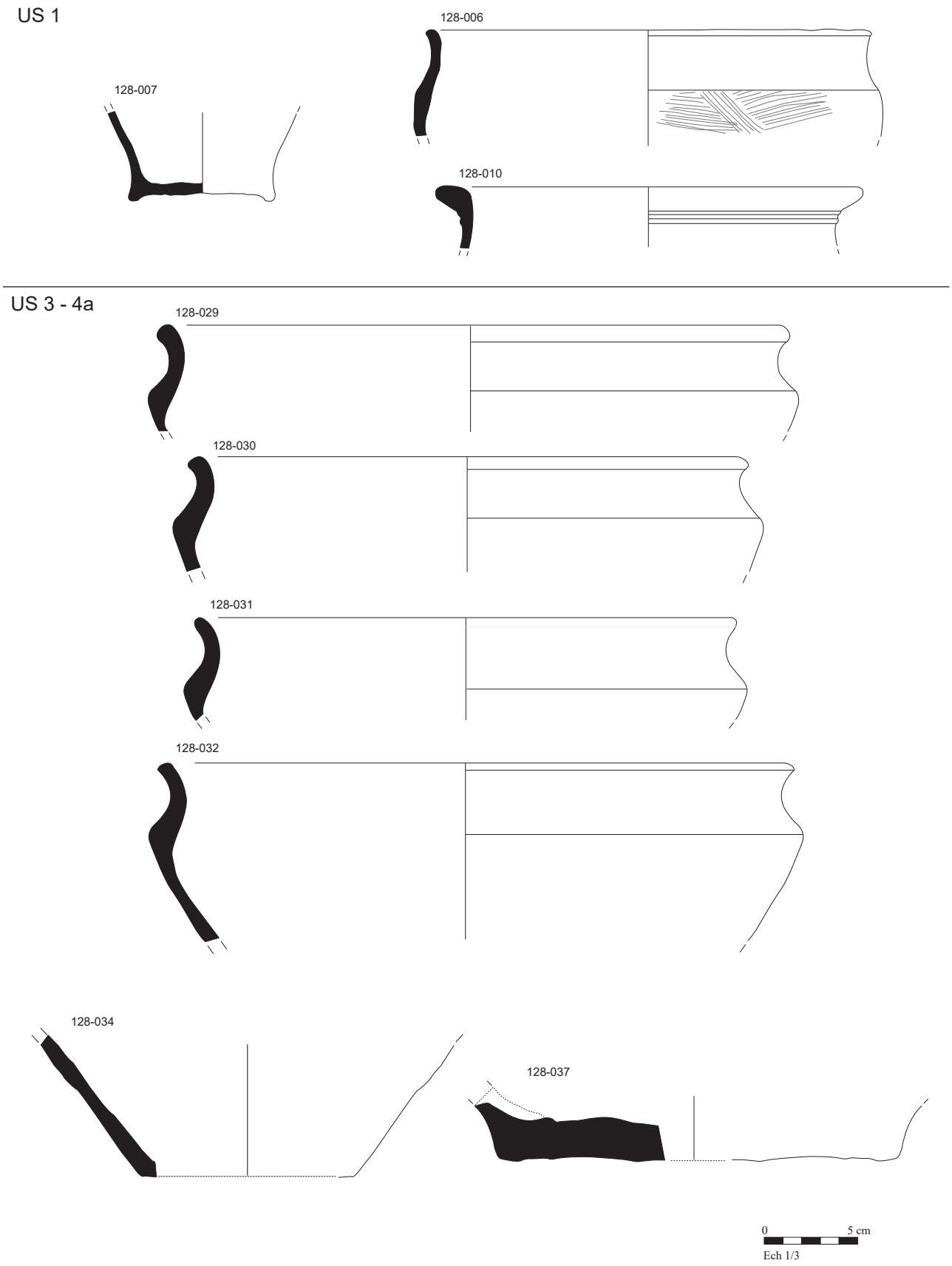


Fig. 78 - Céramique du silo 128, secteur C du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. NORMANT).

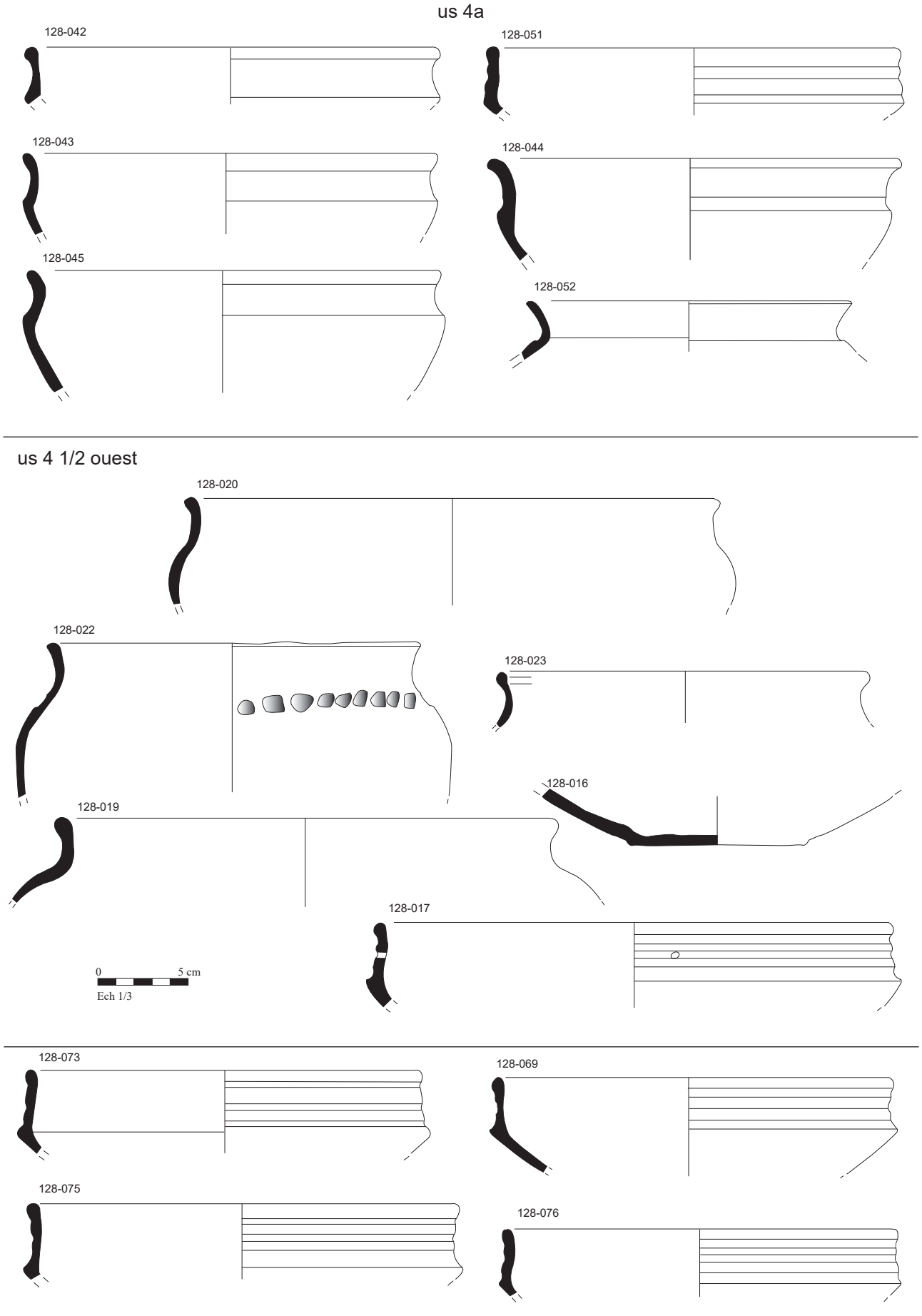


Fig. 79 - céramique du silo 128, secteur C du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

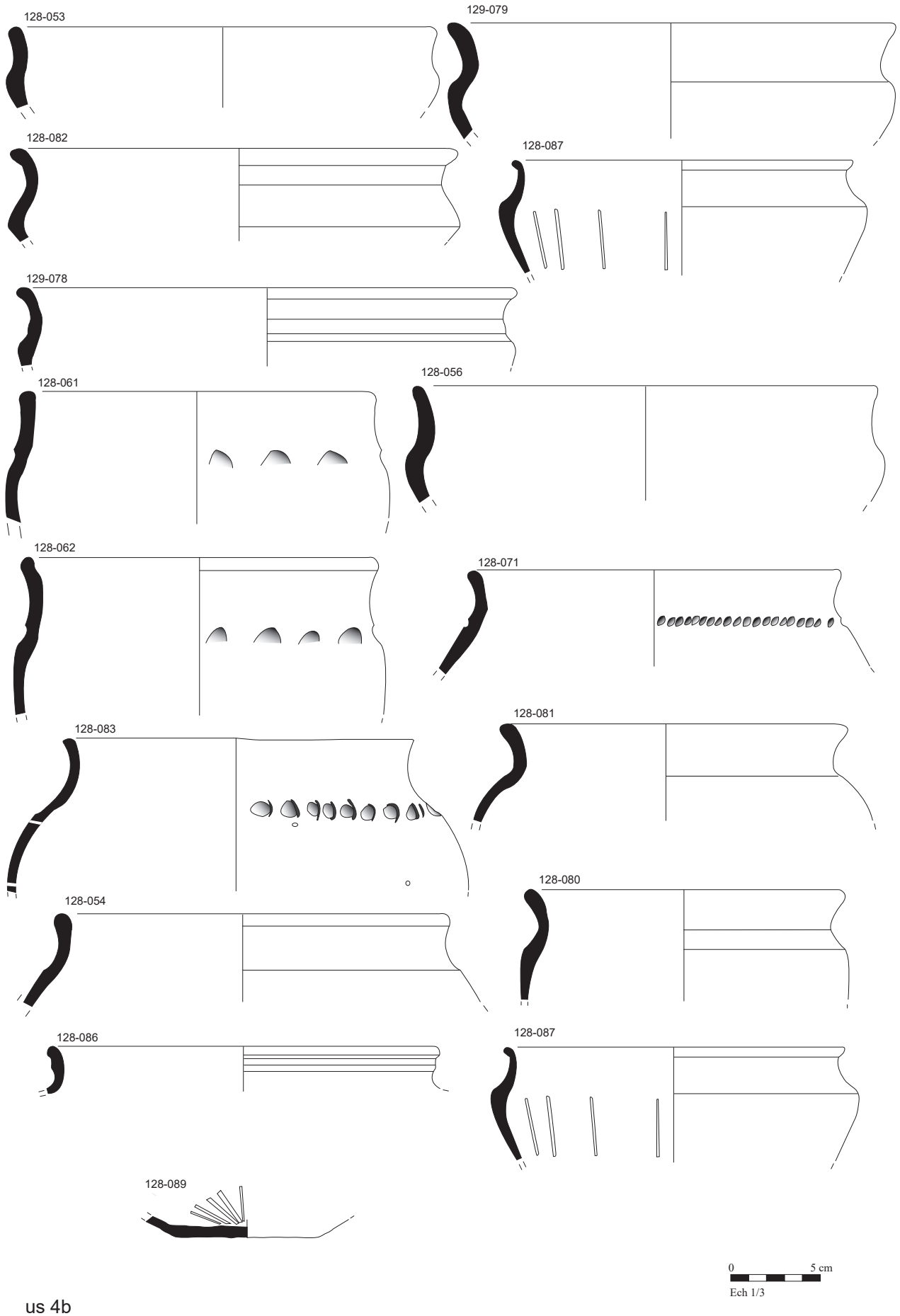


Fig. 80 - Céramique du silo 128, secteur C du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

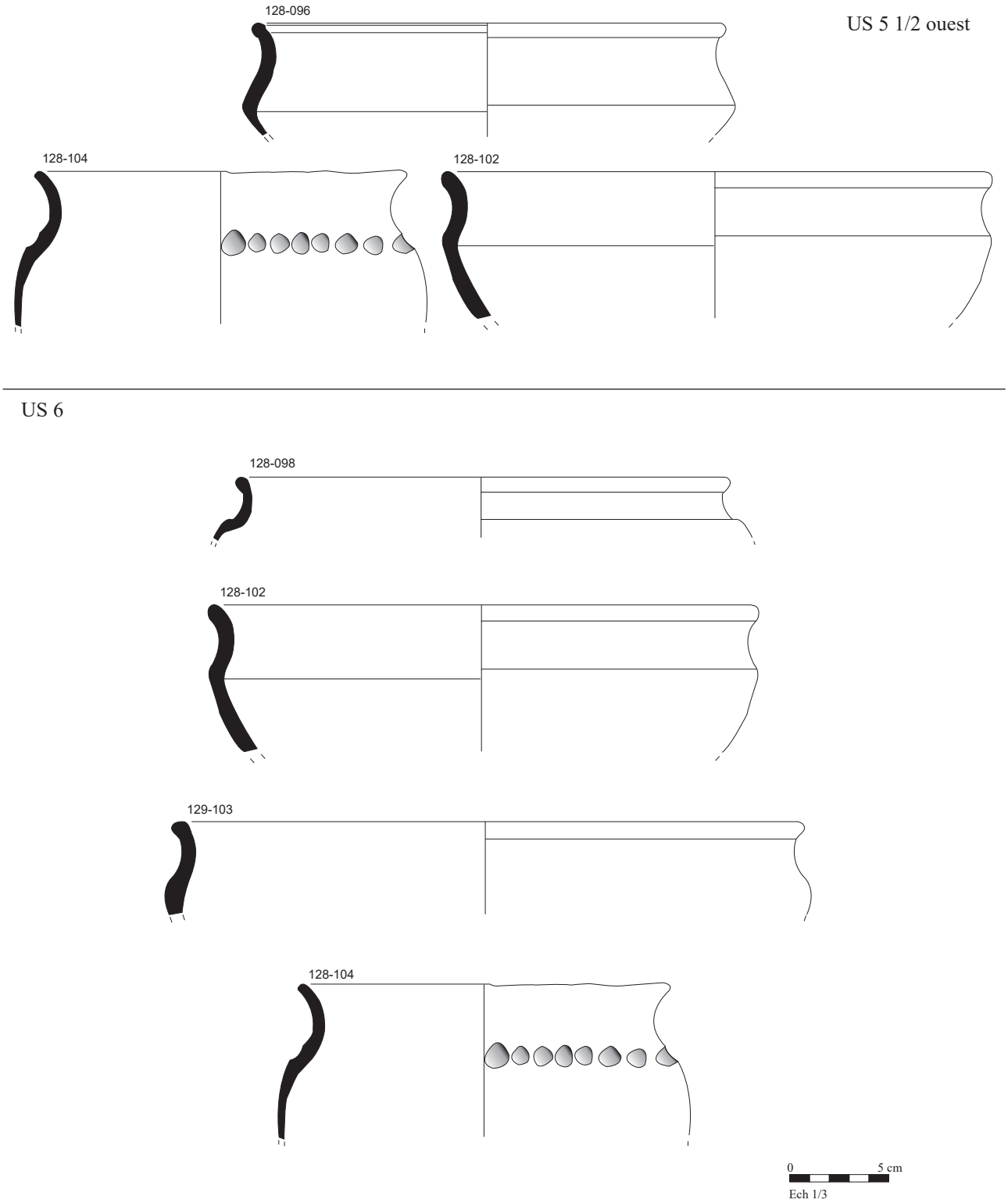


Fig. 81 - Céramique du silo 128, secteur C du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

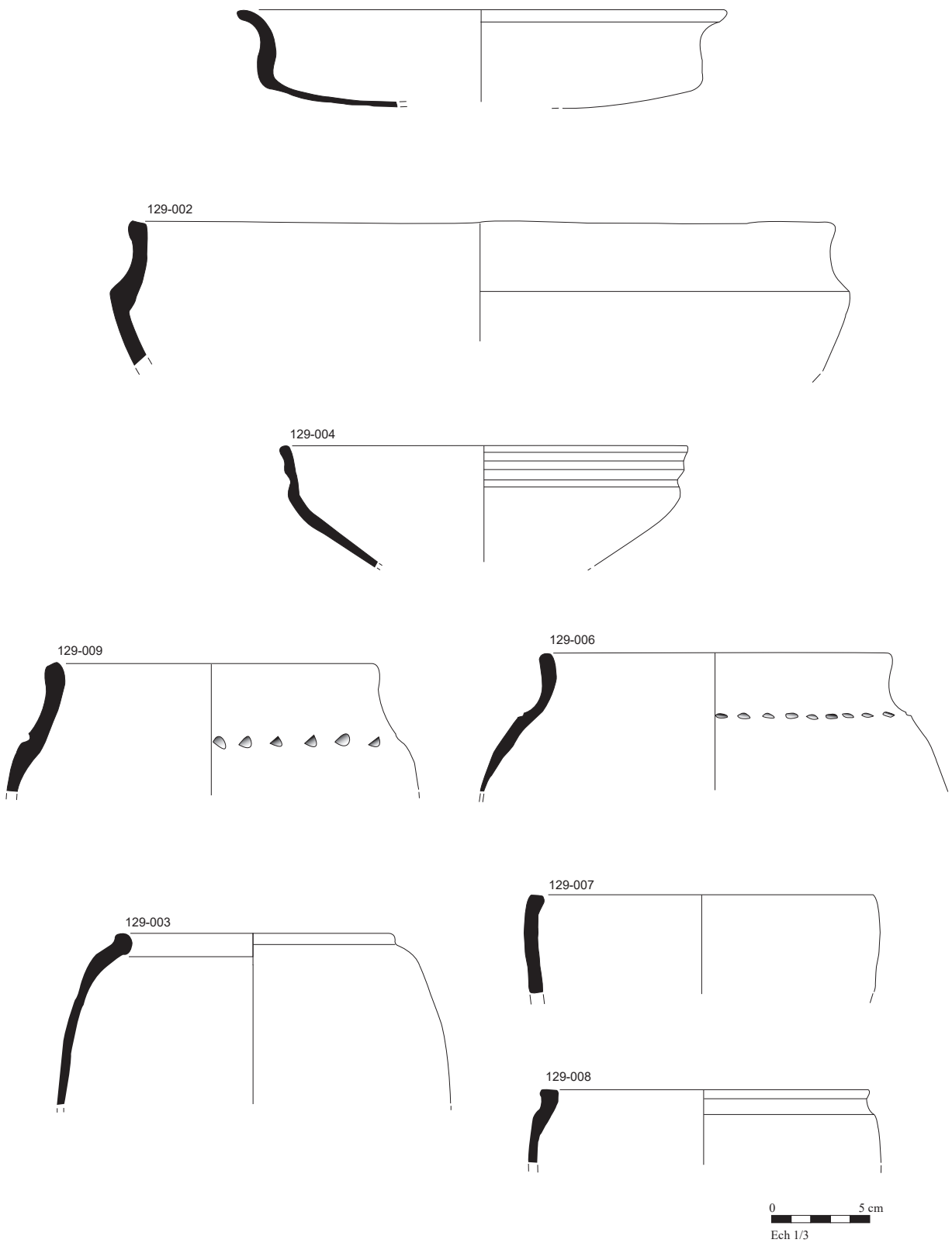
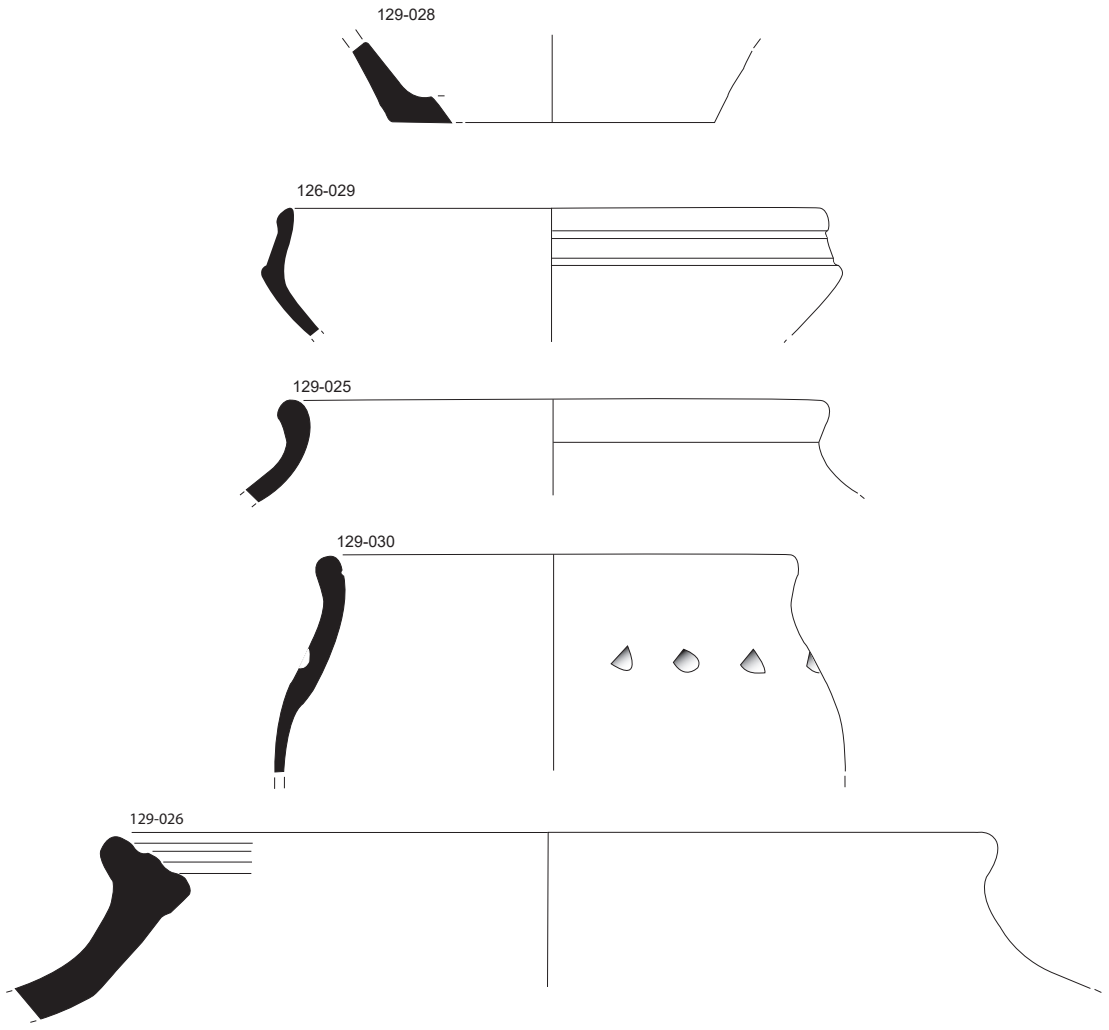


Fig. 82 - Céramique du silo 129, secteur C du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. NORMANT).

Us 2-3



US 3, 1/2 ouest

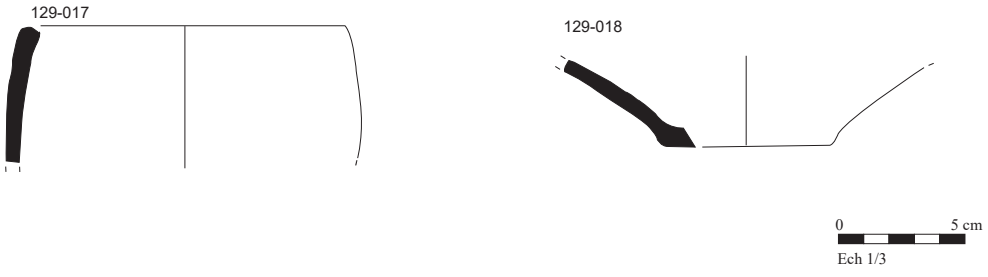


Fig. 83 - Céramique du silo 129, secteur C du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

Les silos 130, 131, 3003, 3004, les fosses 3002, 3007, 3010 et le puits 3000 (fig. 84)

Les silos 130, 131, 3003 et 3004, les fosses 3002, 3007, 3010 et le puits 3000 ont livré une faible quantité de mobilier céramique, fortement fragmenté (tab. 57). Les récipients sont essentiellement représentés par des bords appartenant à des céramiques semi-fines et grossières. Les caractéristiques technologiques sont semblables aux deux silos précédemment étudiés. La prédominance des pâtes carbonatées et des cuissons en atmosphère à dominante réductrice est évidente.

Pour le silo 130, les comparaisons régionales orientent une datation vers La Tène finale.

Pour le silo 3004, 10 individus ont été isolés dont 4 ont été représentés graphiquement. Ce sont essentiellement des bords appartenant à des céramiques grossières. La datation reste là aussi volontairement large et attribuée à La Tène finale.

Pour le puits 3000, les silos 3003, 3004, les fosses 3002, 3007 et 3010, aucun tesson n'est discriminant d'un point de vue chronologique. Leurs proximités avec les autres structures gauloises incitent à penser qu'ils participent d'une même occupation.

Bien que les individus soient peu nombreux et les datations larges pour ces structures, il est possible de les associer avec les deux silos précédents, datées de La Tène D1a.

Type de structure	N°	NMI (Bords et fonds)	NR	PR (en gr.)
Silo	2	2	15	146
Silo	30	44	210	5 351
Fosse	31	0	11	48
Silo	32	126	360	10 422
TP bâtiment 4-3	37	1	2	78
Indéterminé	48	2	13	71
Indéterminé	51	5	43	697
Fosse-silo	4002	0	1	39
Fosse-silo	4003	0	8	88
Fosse	4013	1	3	31
TP grenier 4-2	4014	0	7	42
Silo	4017	22	85	1 430
Silo	4029	34	266	9 774
Fosse	4031	1	11	88
Silo	4035	3	9	264
Silo	4036	12	108	2 031
Total		**253**	**1 152**	**30 600**

Tab. 57 - Comptage par structures (BBC : diagnostic 2006, CZG : fouille 2006).

BARENTON-BUGNY, « PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON », SECTEUR D

Étude Stéphanie NORMANT

Le secteur D, diagnostiqué et fouillé en 2006, est identifié comme une zone d'habitat composée d'une quinzaine de structures : silos, fosses et des bâtiments sur poteaux plantés. Celles-ci ont livré une trentaine de kilos de céramique pour 1 152 tessons et un NMI de 253. La répartition inégale du matériel est directement liée au volume des structures : les silos concentrent 95% du mobilier du secteur D (tab. 57).

Le mobilier céramique est exclusivement non tourné malgré l'utilisation de l'ECR (énergie cinétique rotative) pour la finition (Roux 1994). Le colombinage sur moule s'observe sur de nombreuses formes basses et ouvertes grâce à la présence de dépressions associées à des stigmates de colombins (fractures préférentielles, observation de joints de colombin sur les tranches et en surface). Les dépressions sont le plus souvent situées sur la surface externe, indiquant la présence d'un moule interne. Ces dépressions correspondent à des traces de battage ou à des pressions digitales discontinues. Elles sont aussi présentes sur les zones de jonction (par exemple, haut de panse pour faire la cohésion entre le col et la panse).

La cuisson en atmosphère réductrice est largement dominante et bien maîtrisée. Elle est le plus souvent suivie d'un enfumage final.

Le corpus (fig. 85 à 91) repose principalement sur des jattes à profil en esse dont le col est encadré ou non de rainures, des jattes tronconiques à bord rentrant, de pots à col concave souligné d'impressions. Certaines jattes à profil en esse et panse aplatie ont reçu un décor de bourrelet sur le col et ont une lèvre qui peut avoir été creusée d'une gouttière à l'intérieur. Une appartenance dominante aux catégories de présentation/préparation de solides ou liquides a été remarquée. Quelques individus de faible capacité volumétrique (forme basse ouverte ou forme trapue à ouverture rétrécie) peuvent être destinés à la consommation. La part des céramiques dédiées au stockage est indigente avec seulement un *dolium* et deux autres individus pouvant être utilisés pour le stockage/présentation des liquides. La forte proportion de céramique de consommation et de présentation/préparation dans les niveaux de rejets de l'ensemble des structures renvoie à un vaisselier d'habitat, situé probablement à proximité immédiate. La production est certainement locale comme le suggère la présence de nombreux bioclastes présents dans les niveaux lutétiens accessibles à moins de 20 km du site.

Le faciès des différents silos est homogène et l'étude comparative a permis à Stéphanie Normant d'aboutir à une datation durant La Tène moyenne, et plus précisément à La Tène C1.

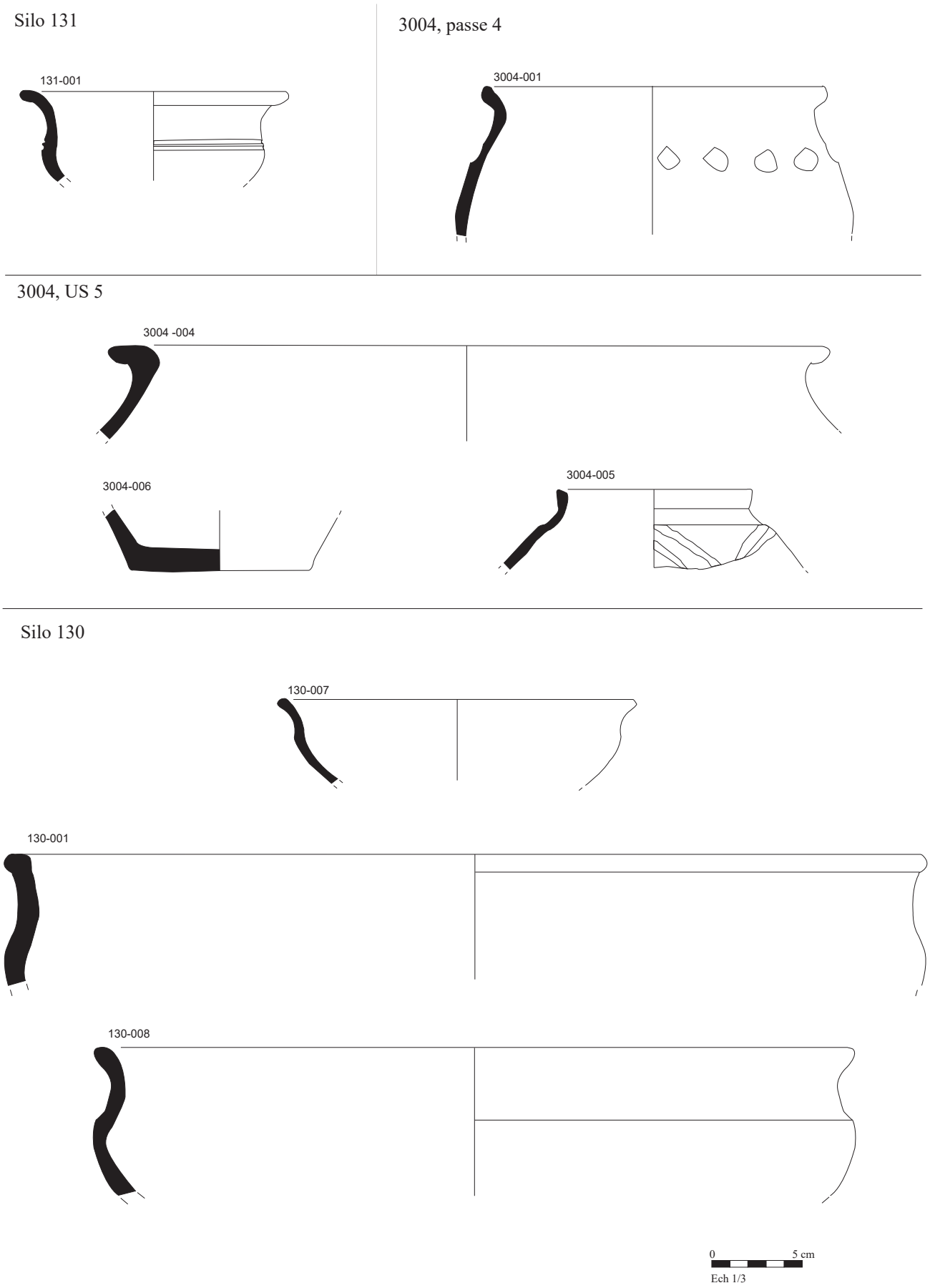


Fig. 84 - Céramique des silos 130, 131, 3004, secteur C du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

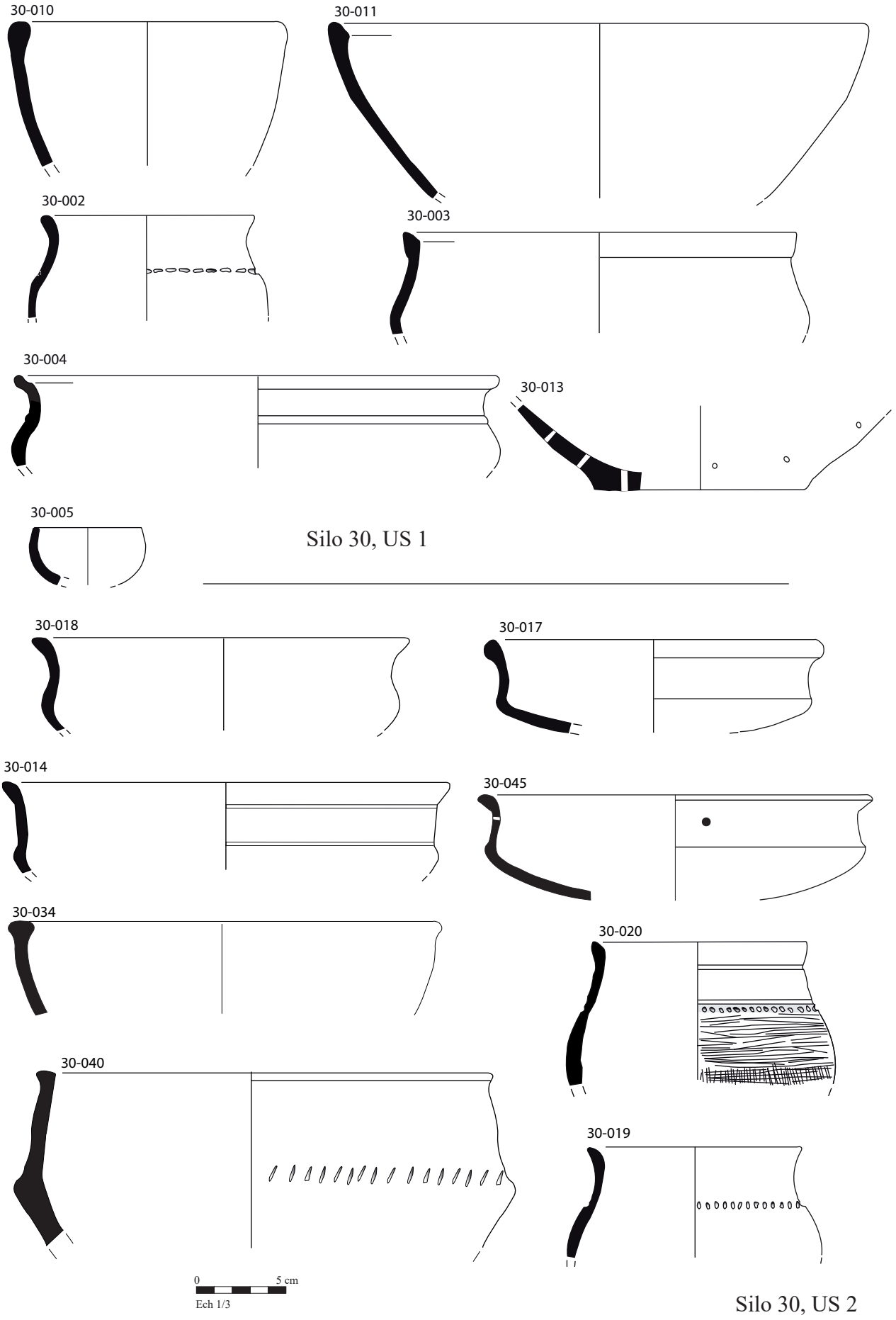


Fig. 85 - Céramique du silo 30, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

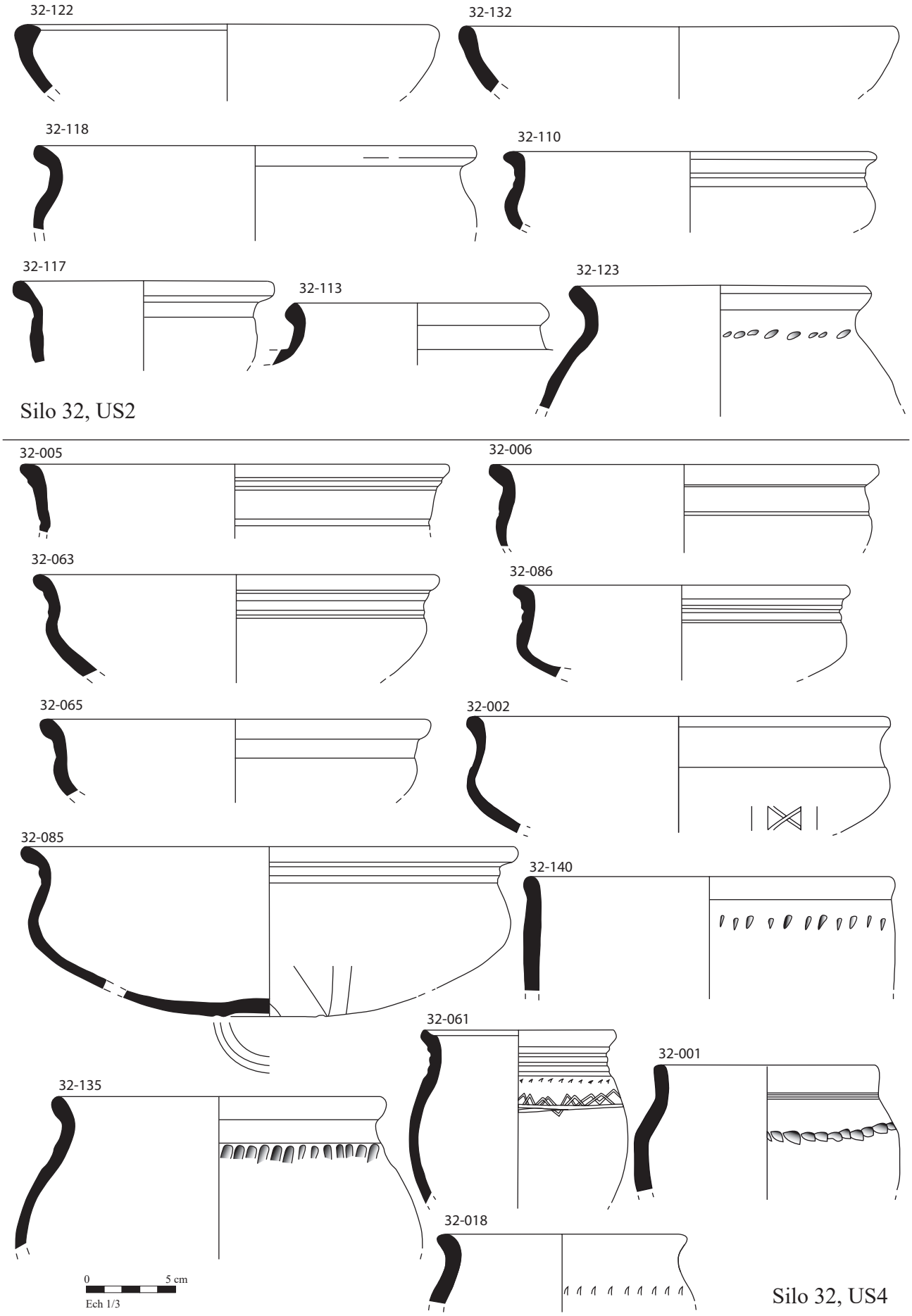


Fig. 86 - Céramique du silo 32, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

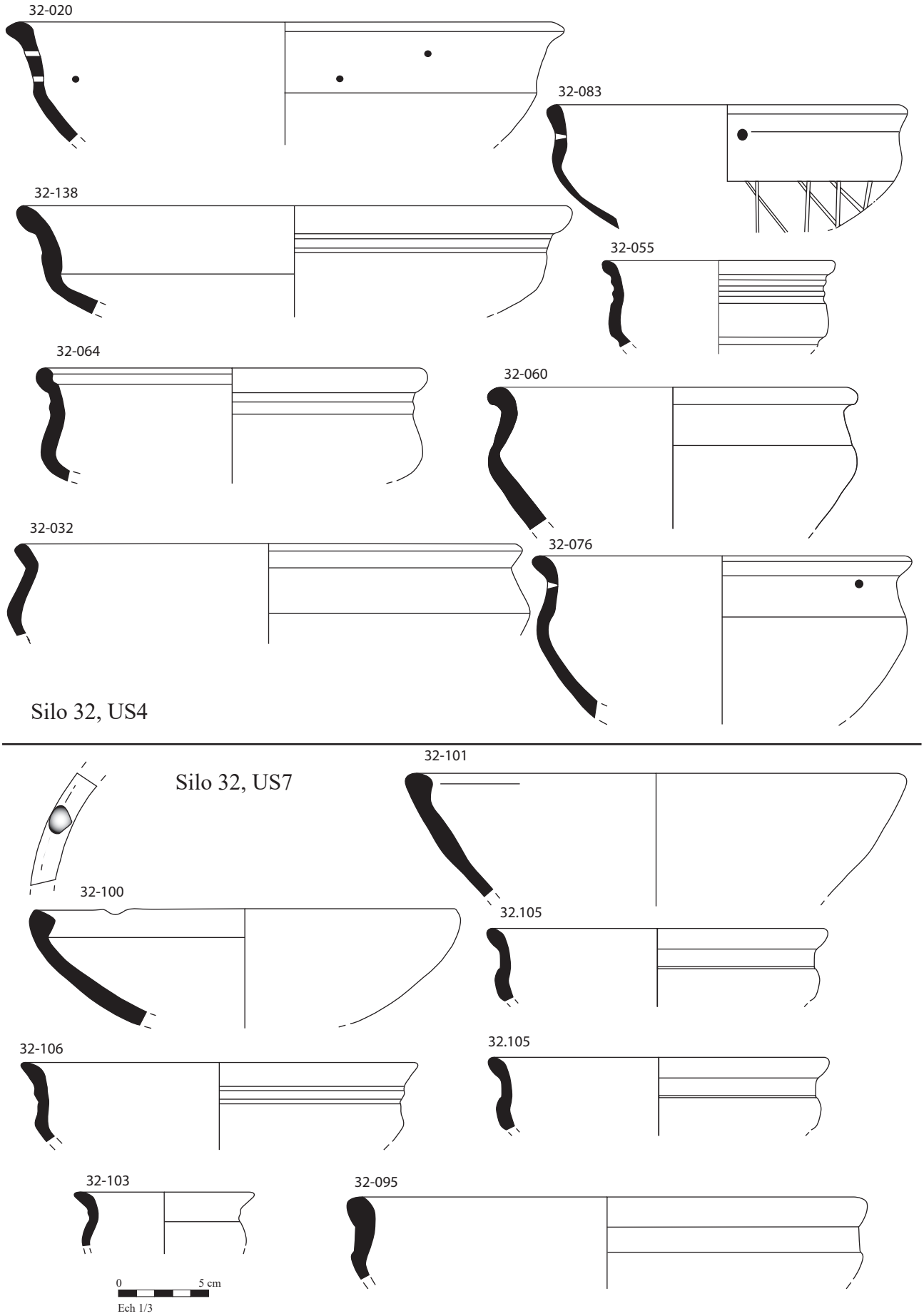


Fig. 87 - céramique du silo 32, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

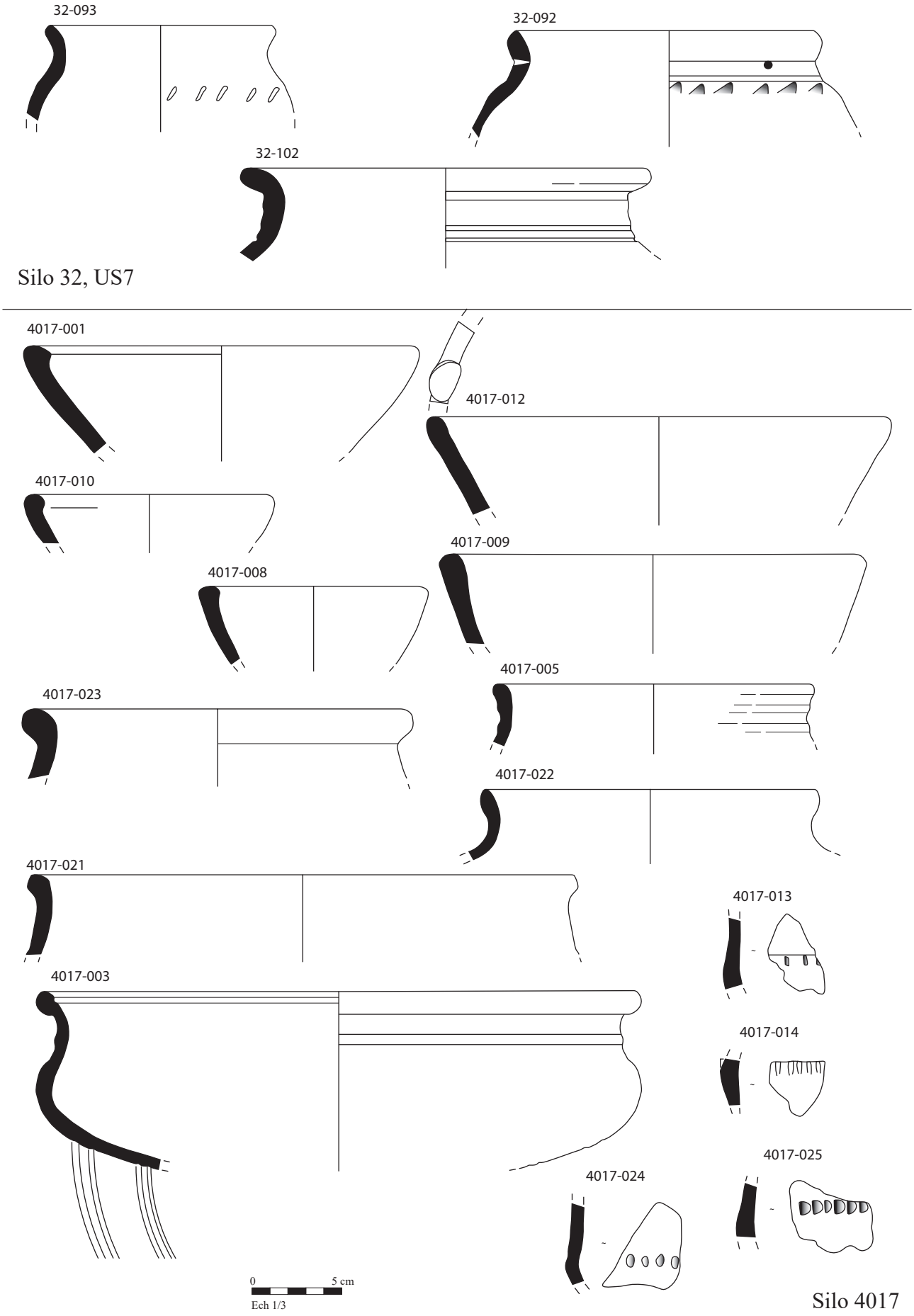
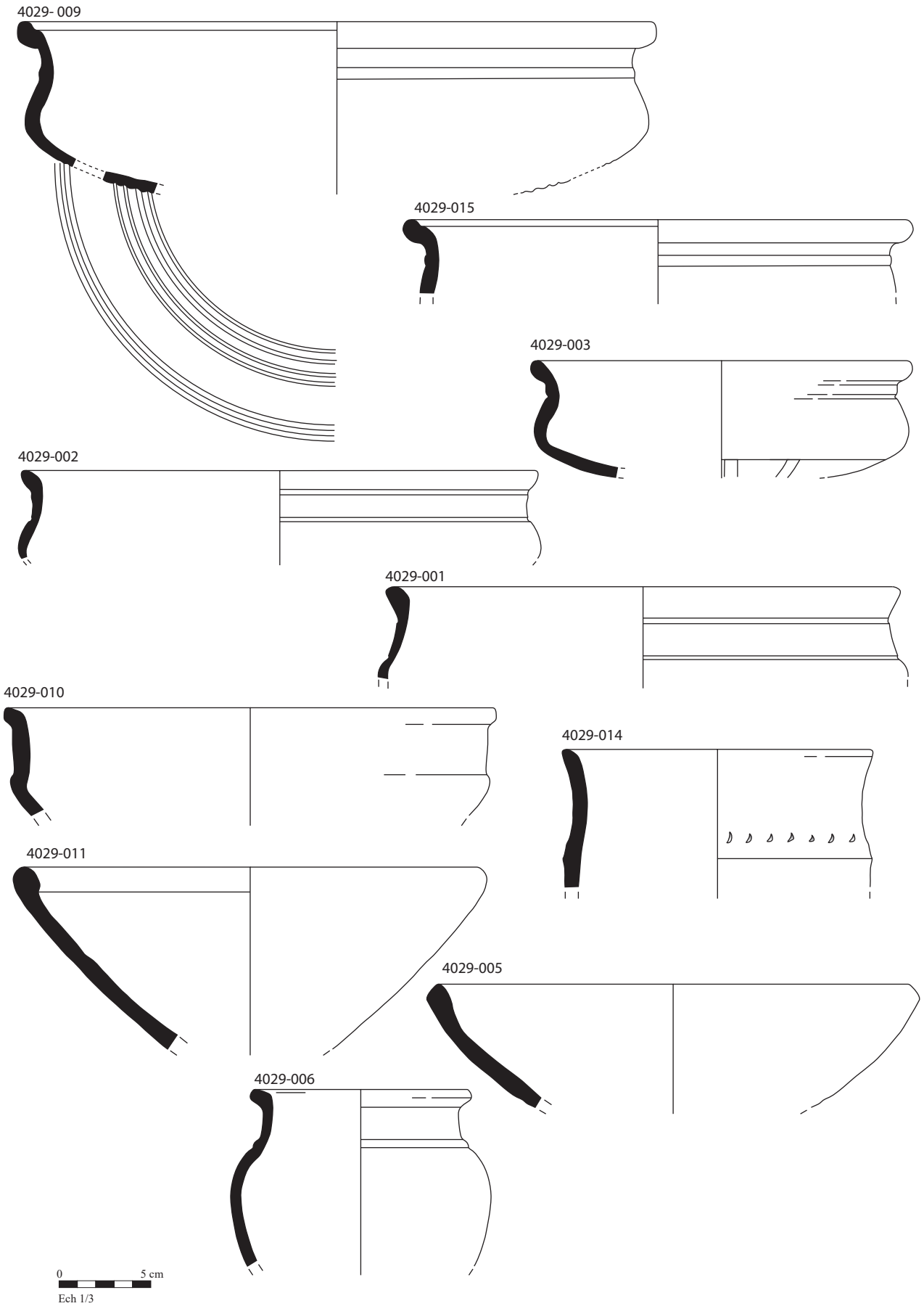


Fig. 88 - Céramique du silo 32 et du silo 4017, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).



Silo 4029, US1

Fig. 89 - Céramique du silo 4029, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

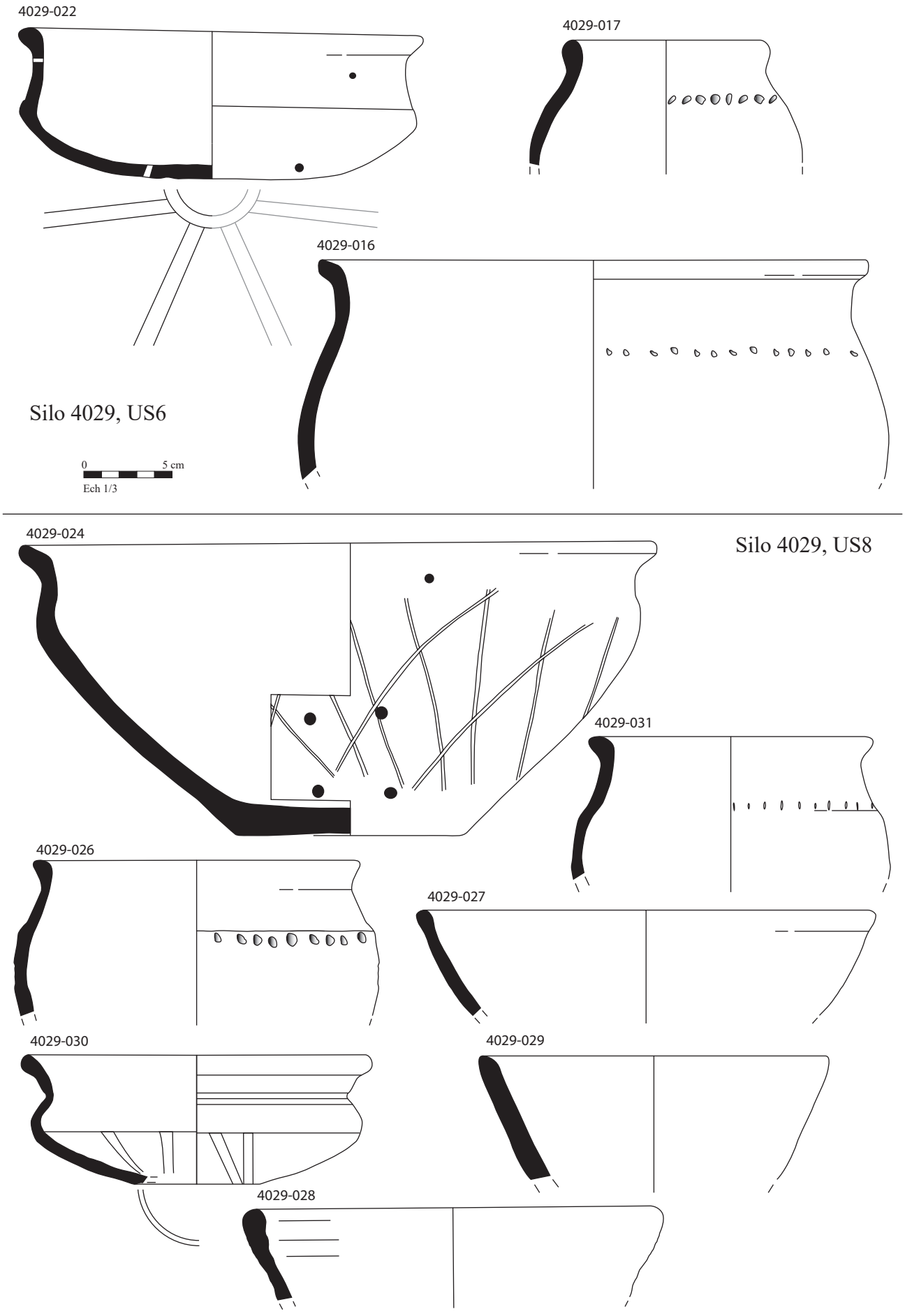


Fig. 90 - Céramique du silo 4029, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

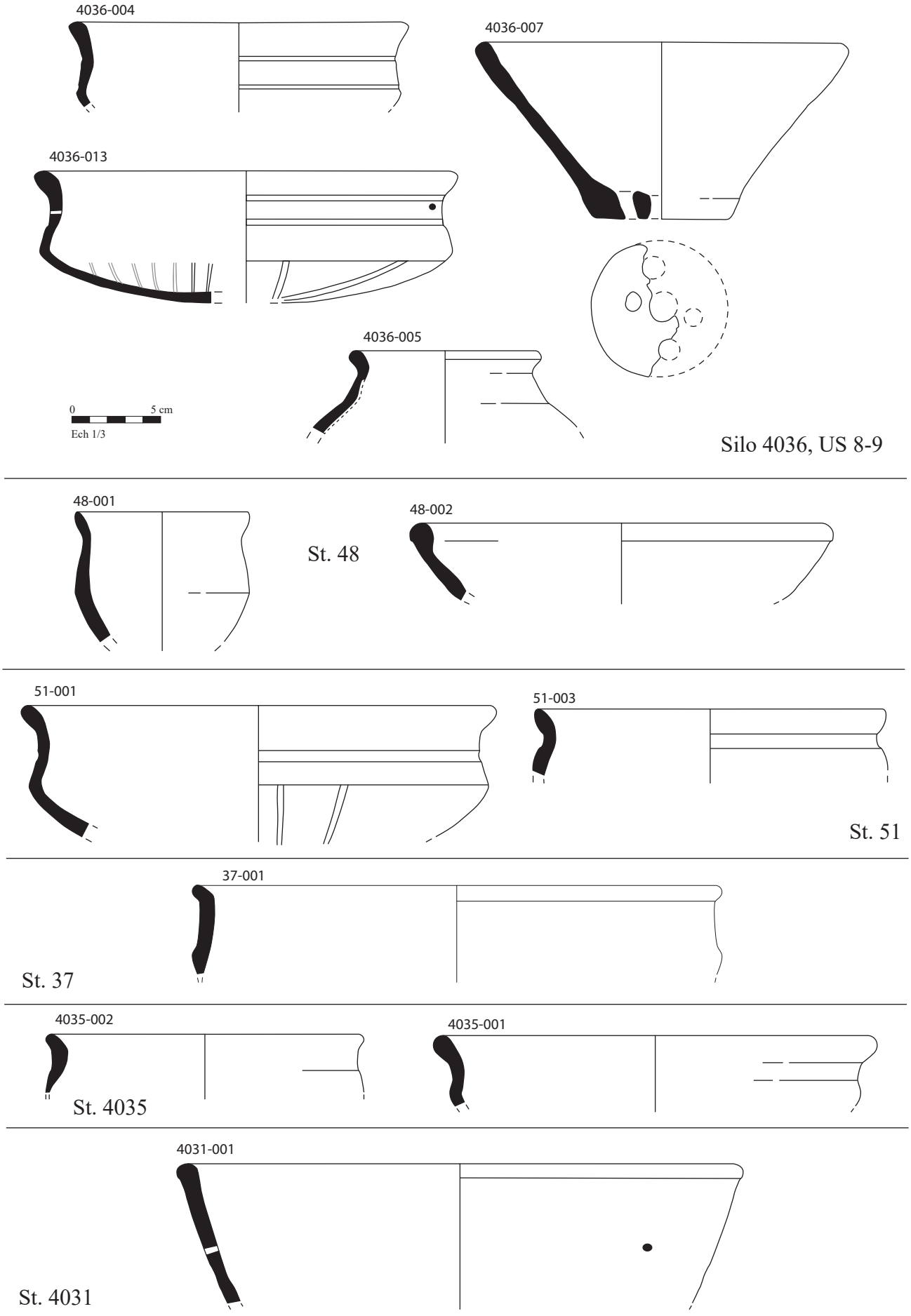


Fig. 91 - Céramique du silo 4036 et des structures 48, 51, 37, 4035 et 4031, secteur D du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

BARENTON-BUGNY/LAON, "PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON", SECTEUR G

Amélie CORSIEZ

L'occupation est caractérisée par une succession d'enclos dont le premier, bien conservé et de forme quadrangulaire, est orienté sud-ouest/nord-est et daté de La Tène D1. Les enclos suivants, conservés partiellement en raison de l'arasement, sont orientés nord-sud et se développent de l'horizon I de synthèse à la fin du III[e] siècle. En tout, une phase de la fin de l'époque protohistorique et six phases datées de l'époque antique ont pu être caractérisées, avec un total de 9116 tessons dont 654 individus. La phase la plus importante au niveau quantitatif est la phase 6 avec 31 % du NR et 30,9 % du NMI de la céramique datée du secteur G (tab. 58). Elle est suivie d'assez près par la première phase d'occupation.

La céramique présente un bon état de conservation.

La phase 1

Cette phase totalise 2115 tessons dont 167 individus, répartis dans 16 faits (tab. 59). Les ensembles les plus importants se situent dans le silo 7120 et dans les fossés d'enclos, dont 7003 et 7001 sont les mieux pourvus.

Fait	NR	NMI	% NMI
7001	442	31	18,6
7002	143	8	4,8
7003	424	44	26,3
7007	105	6	3,6
7022	13	1	0,6
7064	2		
7068	12		
7103	4		
7120	771	59	35,3
7133	103	12	7,2
7137	3		
7154	4		
7258	79	5	3
7272	1		
7273	4	1	0,6
7324	5		
Total	**2 115**	**167**	

Tab. 59 - Quantités de céramique par structure de la phase 1 du secteur G du Griffon.

La catégorie la plus représentée est la céramique modelée avec 79% des individus bord. Loin derrière, la céramique modelée fine est en deuxième position. La céramique rugueuse sombre est intrusive, tandis que la céramique fine tournée (PTN) en est à ses débuts (tab. 60). La corrélation entre toutes les comparaisons typologiques de notre mobilier, détaillées dans le chapitre chronologique, nous indique une datation à La Tène D1a, soit l'étape 2 de la Vallée de l'Aisne.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
PTN	37	3	1,8
MDF	330	21	12,6
MD	1 621	132	79
PTB	14	1	0,6
MD-DO	110	9	5,4
RUB	1		
Indét.	1		
Total	**2 115**	**167**	

Tab. 60 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 1 du secteur G du Griffon.

Catalogue

Structure 7001 (fig. 92)

1. Pot ou jatte à petite lèvre, un trou de réparation (MDF P/J) dont le bord est conservé à 7 % ; S intérieure et extérieure lissée, brun noir, lèvre brun orange sombre ; P à noyau noir gris et fines franges brun jaune sombre ; D. 19 cm (n° inv. 7001.116).

2. Écuelle à col droit et petit bord arrondi, carène, bord très irrégulier (MDF LZG Ec3) dont le bord est conservé à 6 % ; S lissée, brun noir ; P brune, veinée de brun jaune sombre ; D. 19 cm (n° inv. 7001.117).

3. Jatte à profil en esse, carène aiguë ; montage au colombin visible dans une cassure en biseau, colombins très visibles dans la tranche (MD A1 LZG J1a) dont le bord est conservé à 18 % ; S de la lèvre et du col lissée, panse lisse, intérieur rugueux, noir brun, zones plus claires au niveau du col, brun gris ; P noir brun, comportant du calcaire de petit calibre abondant, de moyen calibre clairsemé ; D. 19 cm (n° inv. 7001.114).

Phase	NR	% NR total	NMI	% NMI total
1	2 115	23,2	167	25,5
2	680	7,5	73	11,2
3	1 098	12	71	10,9
4	1 455	16	102	15,6
5	943	10,3	39	6
6	2 825	31	202	30,9

Tab. 58 - Quantités de céramique par phase du secteur G du Griffon.

CAT.	GP	Type	NMI	CAT.	GP	Type	NMI
PTN		*Aisne2* B1d	1	MD	A1	LZG J1b	1
PTN	BVG	Indét.	1	MD	B	LZG J2a	1
PTB		Indét.	1	MD	A1	LZG J2b	1
MDF	N ID	LZG Ec3	1	MD	A2	LZG J2b	1
MDF	B	LZG EC3	1	MD	A1	LZG J4	2
MDF	C	LZG EC3	2	MD	A2	LZG J4	2
MDF		LZG J1a	1	MD		LZG J4	3
MDF	N ID	LZG J1a	1	MD	A1	LZG J7	1
MDF	A1	LZG J2a	1	MD	A1	LZG P1	1
MDF	A3	LZG J2a-var	1	MD		LZG P1	2
MDF	N ID	LZG J3	1	MD	CALC	LZG P1	1
MDF	A1	LZG J4	1	MD	A1	LZG P1a	10
MDF	A1	LZG J5	1	MD	A2	LZG P1a	1
MDF	C	LZG J6	1	MD		LZG P1a	7
MDF		LZG P6a	1	MD	A1	LZG P1b	1
MDF	A1	LZG P6b	1	MD	A3	LZG P1b	1
MDF	A1	LZG P7	1	MD	C	LZG P1b	1
MDF		P à col conc	1	MD		LZG P1b	1
MDF	N ID	Indét.	2	MD	A1	LZG P2	1
MDF		Indét.	4	MD	A1	LZG P3	1
MD		J-Indét.	1	MD	A1	LZG P4	1
MD	A1	J à B rentrant	1	MD		P à col conc	1
MD	A1	LZG Ec1	1	MD		vase de stockage	1
MD		LZG Ec2	2	MD	A1?	Indét.	1
MD	B	LZG Ec4	1	MD		Indét.	59
MD	A1	LZG J1	1	MD-DO	A	LZG DO1	2
MD	C	LZG J1	1	MD-DO		*Aisne2* DO6	1
MD	A1	LZG J1a	6	MD-DO	A3	*Aisne2* DO1	2
MDA	A3	LZG J1a	1	MD-DO		*Aisne2* DO1	1
MD		LZG J1a	13	MD-DO	A3	Indét.	1
MD	A1	LZG J1a-var	1	MD-DO		Indét.	2
						Total	**167**

Tab. 61 - Détail de la céramique de la phase 1 du secteur G du Griffon.

4. Écuelle à bord débordant des deux côtés, col droit et panse aplatie (MDF C LZG EC3) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée à l'intérieur et l'extérieur, brun noir à brun gris sombre ; P à noyau brun orange sombre et franges noires, comportant du dégraissant peu visible ; D. Indét. (n° inv. 7001.118).

5. Jatte à profil en esse, courbe continue ; montage au colombin probable (MD A1 LZG J2b) dont le bord est conservé à 21 % ; S extérieure lissée, brun noir, calcaire en surface ; P noir brun clair, comportant du calcaire fin abondant et de gros calibre clairsemé ; D. 12 cm (n° inv. 7001.107).

6. Pot à col concave, bas du col décoré d'une ligne d'incision allongées obliques ; montage au colombin ; bord très irrégulier (MD A1 LZG P1) dont le bord est conservé à 90 % ; S de la lèvre et du col lissée, reste d'enduit noir, panse frottée, calcaire de gros calibre en surface, brun noir ; P à noyau noir brun et franges brun gris, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant, de gros calibre clairsemé ; D. entre 11,5 à 9,5 cm (n° inv. 7001.111).

7. Pot à col concave, col souligné par une ligne d'impression/incisions ovalaires ; montage aux colombins, une cassure préférentielle longitudinale au niveau du diamètre maximum, à l'intérieur traces d'écrasement de colombins au niveau de la

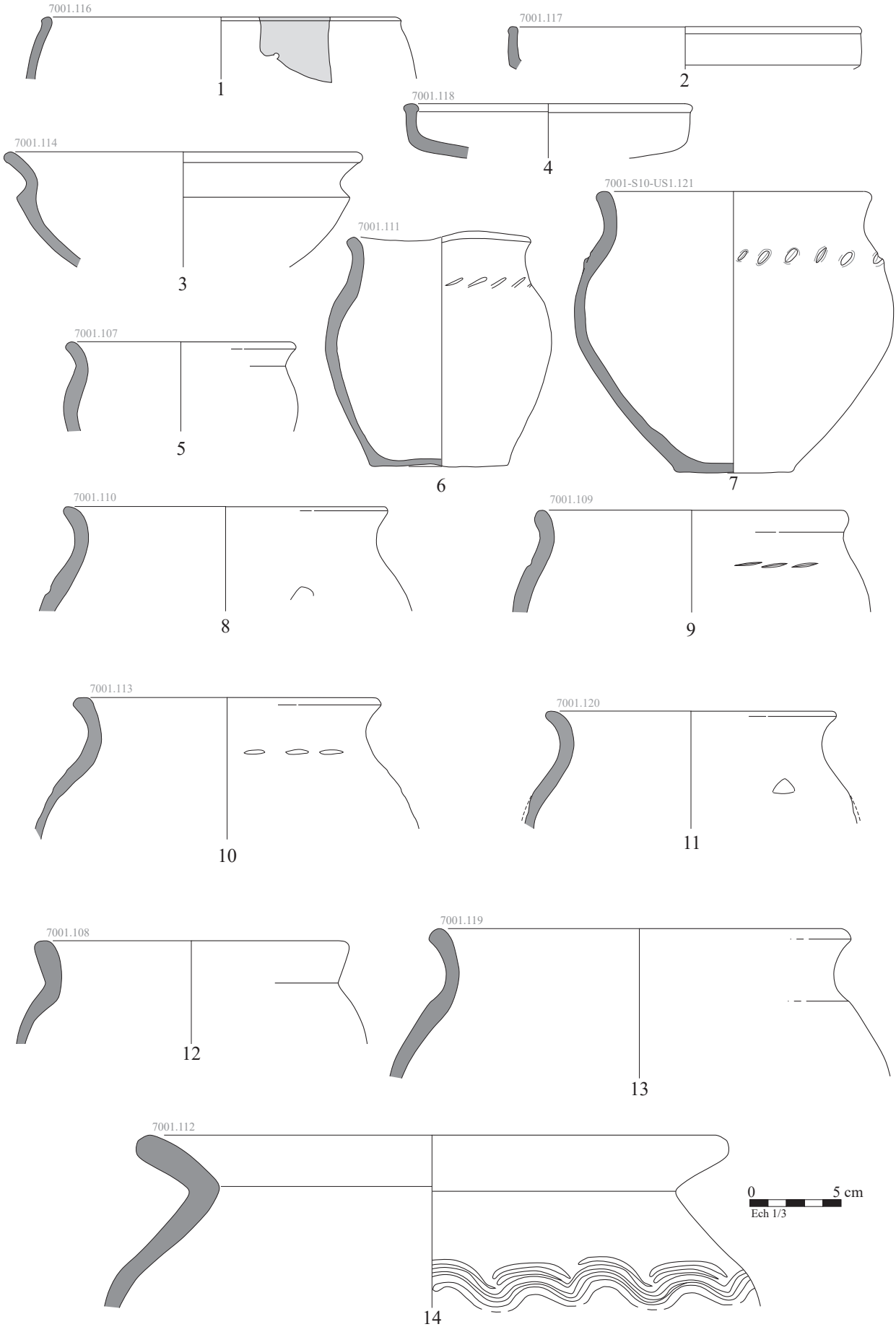


Fig. 92 - Céramique de la structure 7001, phase 1 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

jonction du fond et de la panse (MD A1 LZG P1) dont le bord est conservé à 35 % ; S de la panse très irrégulière, pas de soin apporté à son traitement de surface, lèvre et col lissé, dégradé de brun gris à noir brun ; P à noyau noir gris et franges brun moyen, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant ; de gros calibre clairsemé ; D. 35 cm (n° inv. 7001.121).

8. Pot à col concave, continu avec la panse, ligne d'impressions triangulaires sous le col (MD A1 LZG P1) dont le bord est conservé à 16 % ; S de la lèvre et du col lissée, panse frottée, couleur irrégulière : dégradé de brun, zones tirant sur le rosé ; P noir brun, comportant du calcaire de petit à moyen calibre abondant, du quartz clairsemé ; D. 17,5 cm (n° inv. 7001.110).

9. Pot à col concave, souligné par une ligne d'incisions allongées ; montage au colombin visible dans les mamelons de la pâte (MD A1 LZG P1) dont le bord est conservé à 16 % ; S de la lèvre et du col lisse, panse telle quelle, calcaire de gros calibre abondant en surface ; P noire, comportant du calcaire de gros calibre moyennement abondant, de petit calibre abondant ; D. 16,5 cm (n° inv. 7001.109).

10. Pot à col concave, liaison continue avec la panse, col décoré d'une ligne d'incisions horizontale ; montage au colombin (MD A1 LZG P1) dont le bord est conservé à 50 % ; S extérieure de la lèvre et du col lisse, panse réengobée et frottée pour donner un fort effet granité (quartz de gros calibre), traces de caramel alimentaire, noire ; P brun noir, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant, de gros calibre moyennement abondant, quartz ; D. 16 cm (n° inv. 7001.113).

11. Pot à col concave, continu avec la panse, décor d'impression triangulaire disposé en ligne en bas du col (MD A1 LZG P1) dont le bord est conservé à 20 % ; S de la lèvre et du col lissée, panse frottée, gros quartz brut en surface, dégradé de brun gris sombre à brun orange clair ; P gris noir, comportant du calcaire de petit calibre abondant, de moyen à gros calibre moyennement abondant, de la chamotte de gros calibre clairsemée, du quartz de gros calibre clairsemé ; D. 16 cm (n° inv. 7001.120).

12. Pot à col oblique ; montage aux colombins visible dans le raccord de bousin entre la panse et le col, non lissé et très visible (MD A1 LZG P5) dont le bord est conservé à 41 % ; S de la lèvre et du col lisse, panse frottée, noir brun, lèvre tirant sur le brun jaune ; P brun noir, comportant du calcaire de gros calibre, moyennement abondant, de petit à moyen calibre abondant ; D. environ 17 cm (n° inv. 7001.108).

13. Pot à col concave ; montage aux colombins, cassure préférentielle longitudinale sur tout le tesson (MD A1 LZG P4) dont le bord est conservé à 38 % ; S de la lèvre et du col lisse, panse frottée, la surface intérieure de la lèvre et du col lisse, panse telle quelle, nummulites de gros calibre visibles en surface, noir brun à brun gris sombre ; P noir brun, comportant du calcaire de petit à moyen calibre abondant, du quartz brut clairsemé ; D. 22 cm (n° inv. 7001.119).

14. Gros pot de stockage à lèvre oblique, bas du col décoré de lignes ondulées (MD-DO A LZG DO1) dont le bord est conservé à 45 % ; S de la lèvre et du col rugueuse et égalisée, panse lisse bosselée, brun noir, calcaire visible en surface de gros calibre ; P noir brun, comportant du calcaire de très gros calibre moyennement abondant, de petit à moyen calibre abondant ; D. 31 cm (n° inv. 7001.112).

Structures 7003, 7007 (fig. 93)

1. Écuelle carénée, bord arrondi (MDF B LZG Ec3) dont le bord est conservé à 6 % ; S intérieure et extérieure lissée, brun noir ; P fine, noire ; D. 17 cm (n° inv. 7003.156).

2. Écuelle carénée, lèvre débordante, col oblique (MDF C LZG Ec3) dont le bord est conservé à moins de 4 % ; S extérieure lissée, lèvre et col brun orange clair et panse noire ; P noire ; D. Indét. (n° inv. 7003.147).

3. Jatte carénée à profil en esse, rainures sur le bas du col faites au tour lent (MDF-ATL A1 LZG J5) dont le bord est conservé à 7 % ; S lissée, noir brun ; P gris noir, comportant du calcaire de fin à petit calibre très abondant ; D. 21 cm (n° inv. 7003.146).

4. Jatte à profil en esse, lèvre éversée fortement (MDF-ATL C LZG J6) dont le bord est conservé à 16 % ; S extérieure lissée, noir brun ; P noir jaune, frange extérieure brun gris sombre, fine ; D. 18 cm (n° inv. 7003.148).

5. Pot à col concave souligné d'une baguette plate (MDF LZG P6a) dont le bord est conservé à 35 % ; S lissée, brun gris sombre ; P fine, noir brun, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant ; D. 9 cm (n° inv. 7003.151).

6. Jatte à profil en esse ; probable montage au colombin (MD A1 LZG J1a) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S de la lèvre et du col lissé, panse extérieure et surface intérieure lisse, fine pellicule de caramel alimentaire, brun noir ; P brun noir, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant, de gros calibre clairsemé ; D. Indét. (n° inv. 7003.150).

7. Jatte carénée à profil en esse (MD A1 LZG J1b) dont le bord est conservé à 12 % ; S extérieure de la lèvre et du col rugueuse, panse très irrégulière frottée, brun noir ; P noir brun, comportant du

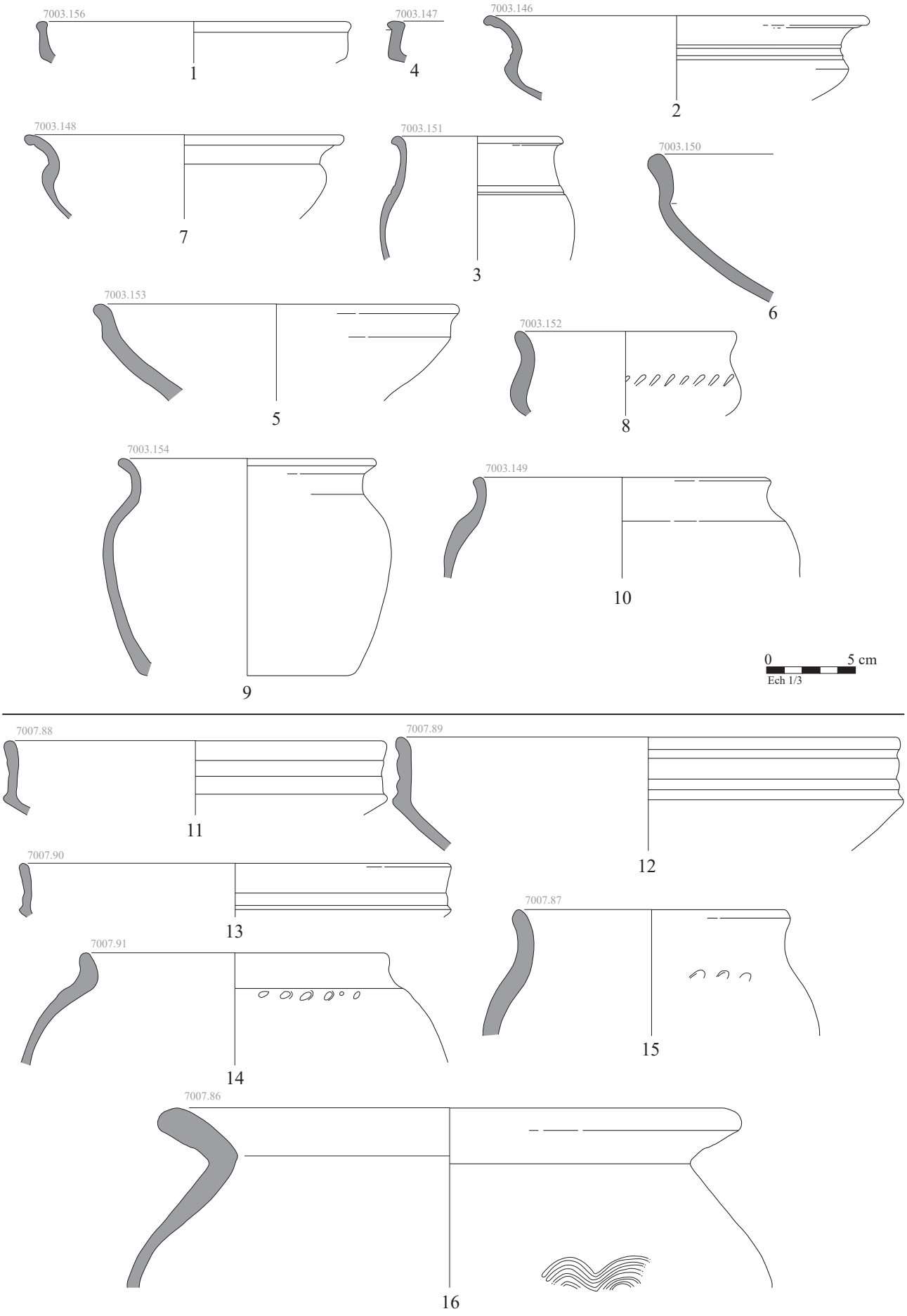


Fig. 93 - Céramique des structures 7003 et 7007, phase 1 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

calcaire de petit calibre abondant ; D. 20 cm (n° inv. 7003.153).

8. Jatte à profil en esse, bas du col décoré par une ligne d'incisions obliques (MD A2 LZG J2b) dont le bord est conservé à 25 % ; S rugueuse, abîmée, très gros dégraissant de calcaire, brun jaune vif ; P aérée, nombreuses vacuoles rondes à allongées, brun jaune, comportant du calcaire de gros à très gros calibre abondant, de petit calibre clairsemé ; D. 12 cm (n° inv. 7003.152).

9. Pot à col concave ; montage au colombin possible, traces d'assemblage de la partie supérieure du pot, bourrelet (MD A1 LZG P4) dont le bord est conservé à 15 % ; S extérieure lissée de bas en haut, l'intérieur est lissé irrégulièrement, brun noir à brun gris sombre ; P dans la partie inférieure orange rouge sombre, dans la partie supérieure noyau noir brun et franges brun jaune sombre, comportant du calcaire de petit à moyen calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 7003.154).

10. Pot à col concave, continu avec la panse ; montage au colombin, cassure préférentielle, lèvre irrégulière ondulée (MD A1 LZG P4) dont le bord est conservé à 19 % ; S de la lèvre et du col bosselée, lisse, panse frottée, calcaire de gros calibre visible en surface, dégradé de brun gris ; P noir brun, comportant du calcaire de moyen à gros calibre moyennement abondant, de fin calibre abondant ; D. 16 cm (n° inv. 7003.149).

11. Jatte carénée, col ondulé, carène débordante, traces de formage de la carène par battage (MDF A1 LZG J4) dont le bord est conservé à 21 % ; S extérieure lissée, enduit noir sur la lèvre et le col, intérieur lissé, pellicule de caramel alimentaire, dégradé de brun gris sombre à brun noir ; P brun gris sombre, comportant du calcaire bruni de petit à moyen calibre abondant ; D. 21 cm (n° inv. 7007.88).

12. Jatte carénée, col ondulé, le bord et les bourrelets sont très irréguliers (MD A1 LZG J4) dont le bord est conservé à 13 % ; S de la lèvre et du col rugueuse, panse lisse, jaune chrome clair, zones grisées ; P à noyau noir gris et franges jaune chrome clair, comportant du calcaire de petit à moyen calibre abondant, de gros calibre moyennement abondant ; D. 28 cm (n° inv. 7007.89).

13. Jatte carénée à col ondulé et carène débordante aiguë, bord irrégulier (MD A1 LZG J4) dont le bord est conservé à 6 % ; S de la lèvre et du col lisse, reste d'enduit noir, brun gris à brun noir ; P brun gris, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant ; D. 24 cm (n° inv. 7007.90).

14. Pot à col concave, ressaut, ligne d'impressions ovalaires juste sous le col ; traces de brunissoir sur toute la surface interne pour égaliser l'intérieur (MD A1 LZG P2) dont le bord est conservé à 16 % ; S de la lèvre et du col lissée, panse frottée, brun noir ; P noir brun, comportant du calcaire de petit à moyen calibre abondant, de gros calibre clairsemé ; D. 17 cm (n° inv. 7007.91).

15. Pot à col concave, continu avec la panse, impressions incomplètes arrondies en bas du col (MD A1 LZG P1) dont le bord est conservé à 8 % ; S de la lèvre et du col lissée, panse frottée, bosselées, très gros grains de calcaire en surface, restes de caramel alimentaire sur le col, lèvre et col brun noir et panse tirant sur le brun gris ; P brun gris sombre, comportant de très gros grains de calcaire moyennement abondant, de petit à fin calibre abondant ; D. 15 cm (n° inv. 7007.87).

16. Vase de stockage à lèvre allongée éversée, décor de lignes incisées ondulées sur l'épaulement ; ré-engobage de la panse après la pose du décor qui a conduit à un effacement partiel (MD-DO A1 LZG DO1) dont le bord est conservé à 15 % ; S de la lèvre et du col lisse, nummulites de gros calibre en surface, brun noir ; P brun gris, comportant du calcaire de gros calibre moyennement abondant, de petit à moyen calibre abondant ; D. 33 cm (n° inv. 7007.86).

Structure 7120 (fig. 94)

1. Jatte à profil en esse, carène aiguë, décor de rainures radiales à l'intérieur, peu visibles ; montage au colombin visible dans la cassure préférentielle longitudinale, traces de battage sous la carène pour la former (petits aplats) (MDF A1 LZG J2a) dont le bord est conservé à 18 % ; S lissée au brunissoir à l'intérieur et l'extérieur, brun gris sombre, zones orangées, calcaire de petit calibre visible ; P noire, frange intérieure orange brun sombre, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant ; D. 19 cm (n° inv. 7120.129).

2. Jatte à profil en esse, bourrelet sur le col (MDF LZG J3) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S extérieure finement lissée, intérieur rugueux, noir brun ; P à noyau noir gris et franges brun gris sombre, fine compacte, comportant du fin dégraissant peu visible à l'œil nu ; D. 20 cm (n°inv. 7120.131).

3. Grand pot décoré, col concave souligné d'une série de rainures délimitant un bandeau décoré, circonscrit dans le bas par une nouvelle série de rainures, décor de croisillons dont les parties supérieures et inférieures sont remplies d'impressions pointillées ; montage au colombin visible dans les craquelures internes longitudinales, mamelons des colombins visibles dans la tranche (MDF A1 LZG P6b) dont le bord est conservé à 45 %; S soigneusement lissée, brun noir ; P fine, brun gris, comportant de la chamotte de petit calibre moyennement abondant, calcaire de fin à petit calibre moyennement abondant ; D. 16 cm (n° inv. 7120.122).

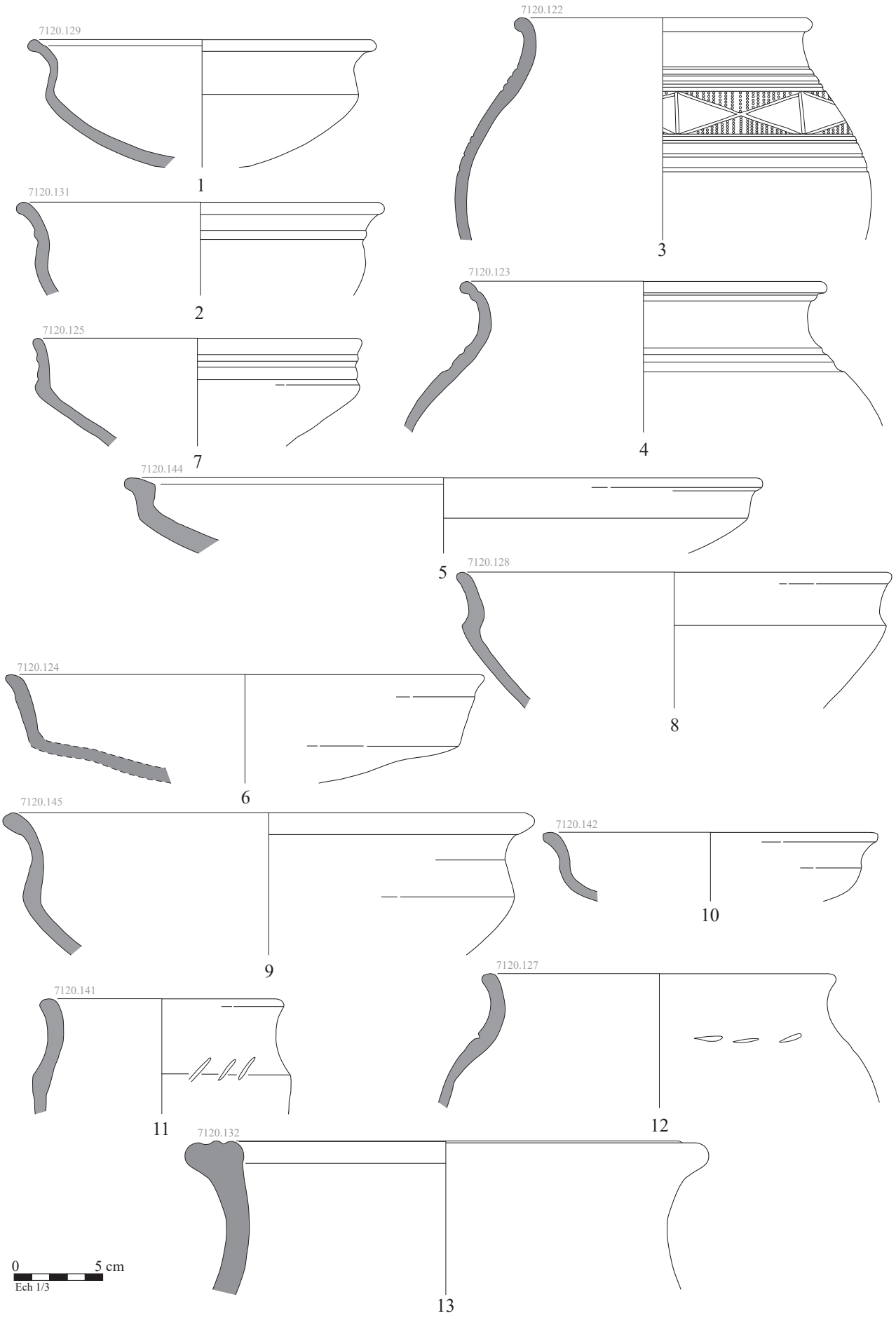


Fig. 94 - Céramique de la structure 7120, phase 1 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

4. Pot à col concave, lèvre moulurée, bas du col décor de deux baguettes, croisillon de lignes lissées très peu visibles sur la panse (MDF A1 LZG P7) dont le bord est conservé à 36 % ; S lissée à l'extérieur, caramel alimentaire dans les rainures de la lèvre, lèvre lissée à l'intérieur, calcaire visible en surface, brun gris sombre ; P noir gris, comportant du calcaire de petit à moyen calibre très abondant ; D. 20 cm (n° inv. 7120.123).

5. Écuelle à lèvre débordante, panse aplatie (MD A1 LZG Ec1) dont le bord est conservé à 8 % ; S extérieure irrégulière, lèvre et col régularisé, panse bosselée sans traitement de surface, la surface interne est régularisée, noire ; P brun noir, relativement hétérogène, comportant du calcaire de petit à moyen calibre moyennement abondant ; D. 33 cm (n° inv. 7120.144).

6. Jatte carénée à col ondulé (MD A1 LZG Ec2) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S da la lèvre et du col lissée, brun orange clair, panse bosselée, lisse, brun gris ; P noire, franges orange brun moyen ; D. entre 26 et 28 cm (n° inv. 7120.124).

7. Jatte carénée à col ondulé (MD A2 LZG J4) dont le bord est conservé à environ 9 % ; S extérieure de la lèvre et du col lissé, panse lisse, dégradé d'ocre brun avec des parties plus sombres, intérieur irrégulièrement lisse ; P brun gris, comportant du calcaire de calibre moyen, moyennement abondant ; D. environ 18 cm (n° inv. 7120.125).

8 Jatte à profil en esse, carène aiguë ; montage au colombin, léger battage pour mise en forme de la carène visible par de petits aplats mais aussi par des excédents d'argile juste sur la carène (MD A1 LZG J1a) dont le bord est conservé à 19 % ; S de la lèvre et du col lisse, intérieur lissé irrégulièrement, bosselage surtout au niveau du creux de la carène, brun noir ; P gris noir, comportant du calcaire de petit calibre abondant, de moyen calibre moyennement abondant ; D. 24 cm (n° inv. 7120.128).

9. Jatte carénée ; montage au colombin probable, lèvre qui a été repliée et pincée (MD B LZG LZG J2a) dont le bord est conservé à 18 % ; S lissée à l'intérieur et l'extérieur, légèrement bosselée, brun noir avec zones brun gris ; P noir gris, comportant de fines vacuoles allongées ; D. 29 cm. (n° inv. 7120.145).

10. Jatte à profil en esse, ressaut (MD C LZG J1) dont le bord est conservé à 9 % ; S extérieure de la lèvre et du col jusqu'à l'épaulement : lissé, panse rugueuse mais égalisée, surface intérieure lissée, enduit noir, brun noir ; P noir jaune, comportant du quartz de moyen à gros calibre clairsemé, fin peu visible ; D. 18 cm (n° inv. 7120.142).

11. Pot à col concave et carène, ligne d'incisions obliques allongées en bas du col ; montage au colombin (MD A1 LZG P3) dont le bord est conservé à 34 % ; S de la lèvre et du col lissé irrégulièrement, panse frotté verticalement, couleur hétérogène brun noir, brun jaune sombre ; P noir brun, comportant du calcaire de gros calibre moyennement abondant, de fin calibre moyennement abondant ; D. 13 cm (n° inv. 7120.141).

12. Pot à col concave, continu avec la panse, ligne d'incisions allongées (MD A1 LZG P1) dont le bord est conservé à 47 % ; S de la lèvre et du col lisse, panse frottée, noir brun ; P noir brun, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant, de gros calibre moyennement abondant, grains de quartz brut moyennement abondant ; D. 19 cm (n° inv. 7120.127).

13. Pot de stockage à lèvre ondulée sur le dessus, long col concave (MD-DO *Aisne2* DO1).

Structure 7133 (fig. 95)

1. Pot à col concave, continu avec la panse (PTN BVG Indét.) dont le bord est conservé à 7 % ; S lissée, noire ; P à noyau brun gris sombre et franges noires, comportant du quartz fin abondant, de rares grains de chamotte ; D. 21 cm (n°inv. 7173.96).

2. Jatte à paroi oblique, très court col concave, bord légèrement concave sur le dessus ; montage au colombin visible dans le raccord en biseau entre le fond et la panse (MD B LZG Ec2) dont le bord est conservé à 10 % ; S brun noir, caramel alimentaire sur la lèvre, irrégulièrement lisse à l'extérieur ; P brun noir sombre, comportant du dégraissant non visible à l'œil nu ; D. 20 cm (n° inv. 7133.94).

3. Jatte à bord rentrant et panse conique (MD A1 Jatte à bord rentrant) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S extérieure au niveau de la lèvre rugueuse mais égalisée, panse frottée avec dégraissant calcaire de gros calibre et quartz visibles, intérieure lisse, brun noir ; P brun noir, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant, de gros calibre clairsemé ; D. Indét. (n° inv. 7133.95).

4. Jatte à profil en esse, court col concave ; traces de mise en forme de la lèvre et du col par pression digitale discontinue, à l'intérieur traces d'amincissement de la paroi par pression digitale continue (MDF LZG J1a) dont le bord est conservé à 11 % ; S rugueuse, enduit noir à l'intérieur, noir brun ; P noire, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 27 cm (n° inv. 7133.98).

5. Pot à col concave, continu avec la panse, ligne d'incisions allongées en bas du col ; montage au colombin, on voit les raccords en biseau et les mamelons dans la tranche (MD A1 LZG P1) dont le bord est conservé à 10 % ; S de la lèvre et du col

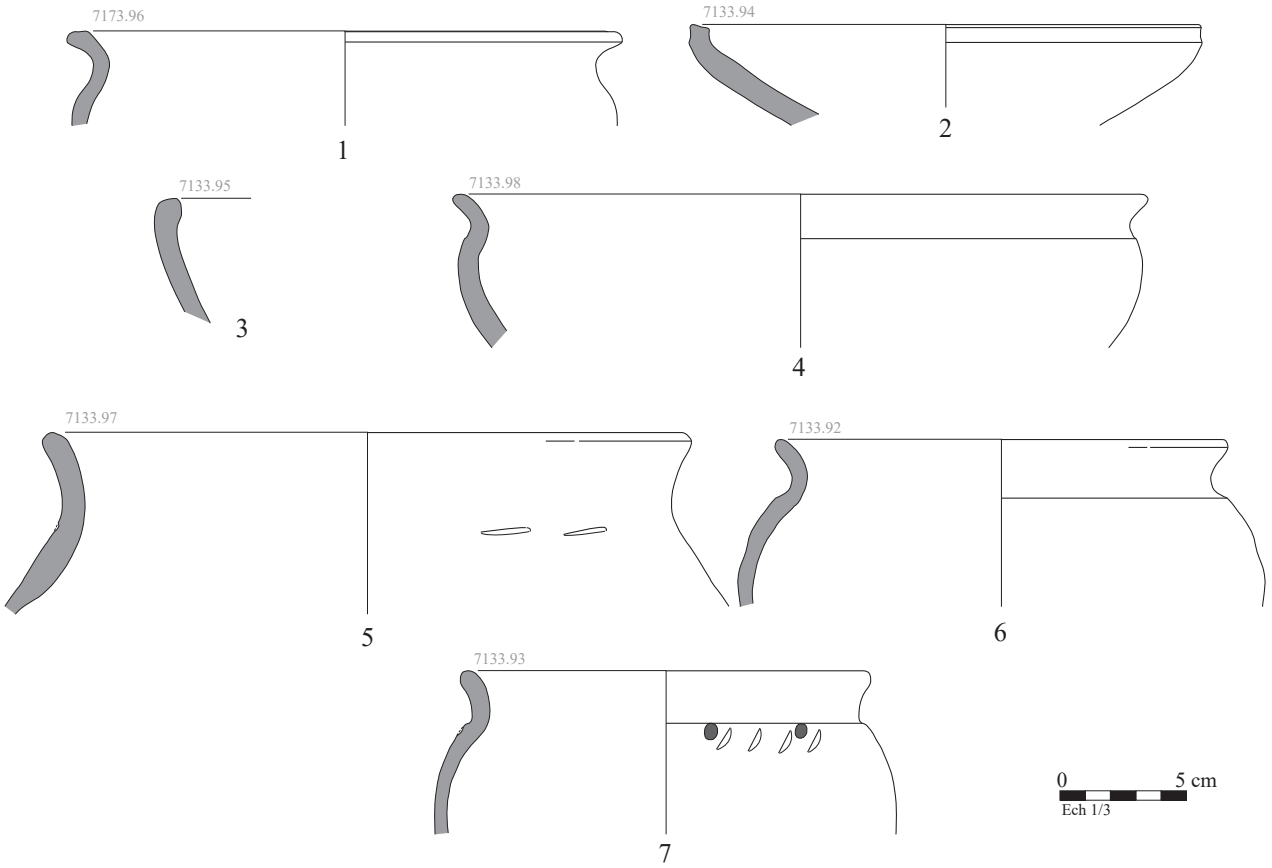


Fig. 95 - céramique de la structure 7133, phase 1 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

lisse, panse frottée, brun noir ; P noir brun, frange intérieure brun orange sombre, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant, de moyen à gros calibre clairsemé, du quartz brut de gros calibre moyennement abondant ; D. 25 cm (n° inv. 7133.97).

6. Pot à col concave et léger ressaut (MD A3 LZG P4) dont le bord est conservé à 4 % ; S intérieure et extérieure bosselée, lèvre et col lissés, panse rugueuse, ocre brun moyen ; P fine, compacte à noyau noir gris et franges ocre brun moyen ; D. 17,5 cm (n° inv. 7133.92).

7. Pot à col concave et ressaut, décor d'incisions disposées en ligne sous le col, deux trous de réparation (MD C LZG P4) dont le bord est conservé à 45 % ; S intérieure lissée, surface extérieure de la lèvre et du col lisse, panse rugueuse, brun noir, zones brun gris sombre ; P brun noir, comportant un fin dégraissant peu visible à l'œil nu ; D. 16 cm (n° inv. 7133.93).

La phase 2

Cette phase totalise 680 tessons dont 73 individus, ce qui représente un petit ensemble, répartis dans onze faits. Un taux de résidualité et d'intrusions non négligeable a été constaté. La majorité de la céramique est répartie dans un fossé, 7206, et dans une moindre proportion, le fossé 7268. Le reste des

Fait	NR	NMI	% NMI
7059	10		
7063	9	2	2,7
7159	4		
7160	2		
7165	5		
7172	6		
7175	3	1	1,4
7206	476	54	74
7207	44	4	5,5
7268	112	12	16,4
7315	9		
Total	**680**	**73**	

Tab. 62 - Quantités de céramique par structure de la phase 2 du secteur G du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
PTN	179	29	39,7
TN	4		
CC	5		
MO	1	1	1,4
PTB	43	2	2,7
PTA	1		
RUB	9	2	2,7
MDF	3	1	1,4
MD	385	35	47,9
DO	110	1	1,4
AM	17	1	1,4
Indét.	12	1	1,4
Total	**680**	**73**	

Tab. 63 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 2 du secteur G du Griffon.

CAT	GP	Type	NMI	CAT	GP	Type	NMI
PTN		*Aisne2* B1	5	RUB		Indét.	1
PTN	G	*Aisne2* B1	1	MDF		Indét.	1
PTN		*Aisne2* B2	1	MD	LZG A1	*Aisne2* J1	1
PTN	BVG	*Aisne2* B2	2	MD	LZG B	*Aisne2* J1	1
PTN		*Aisne2* B2?	1	MD		*Aisne2* J1	2
PTN		*Aisne2* B9	1	MD		*Aisne2* J2	1
PTN		*Aisne2* P1	2	MD		*Aisne2* J8	2
PTN	G	*Aisne2* P1	1	MD	LZG B	*Aisne2* J8	1
PTN	BVG	*Aisne2* P4	1	MD	LZG A2	*Aisne2* J9	1
PTN	G	*Aisne2* P4	1	MD		*Aisne2* J9	3
PTN		*Aisne2* P4	2	MD		*Aisne2* P1	2
PTN		P-Indét.	1	MD	LZG A1	*Aisne2* P1	2
PTN		Indét.	9	MD ATL	LZG B	*Aisne2* P1	1
PTN		P/BT	1	MD		Indét.	17
MO	CHAMP	*Aisne2* MO1a	1	MD	LZG B	Indét.	1
PTA		Indét.	P	AM	IT	Dressel 1b	1
PTB		*Aisne* J1	1	DO	A3	*Aisne2* DO1	1
PTB		Indét.	1	Indét.		Indét.	1
RUB		*Aisne2* A9	1			**Total**	**73**

Tab. 64 - Synthèse de la céramique de l'horizon 2 du secteur G du Griffon.

structures contenait peu de tessons (tab. 62).

La catégorie la plus abondante est la céramique modelée, en baisse par rapport à la phase précédente. Elle est suivie de très près par la proto *terra nigra*, qui a fortement augmenté (tab. 63). La proto *terra rubra* est absente de ce secteur et la part de la céramique rugueuse précoce est très faible. La céramique rugueuse sombre (RUB) est intrusive, tout comme TN, CC et MO. La céramique modelée fine et sûrement une partie de la MD sont en position résiduelle. La phase 2 peut être datée, à l'instar de la phase 1 du secteur H, de La Tène D2b ou horizon de synthèse I de la Gaule Belgique, et rangée dans l'horizon de synthèse I du Griffon.

Catalogue

Structures 7206 (fig. 96 et 97)

1. Bol à profil en esse, ressaut, épaulement rebondi (PTN *Aisne2* B1) dont le bord est conservé à 31 % ; S extérieure lustrée, noire ; P noire, comportant du quartz fin abondant ; D. 23,5 cm (n° inv. 7206.160).

2. Bol à profil en esse (PTN G Aisne2 B1) dont le bord est conservé à 40 % ; S lissée, noir brun ; P à noyau grisâtre, franges brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 14 cm (n° inv. 7206.177).

3. Bol à profil en esse, ressaut (PTN G *Aisne2* B1) dont le bord est conservé à 43 % ; S rugueuse, abîmée, restes d'enduit noir sur le col, noir gris, zones plus claires ; P noir gris à brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 15 cm (n° inv. 7206.172).

4. Bol à profil en esse, ressaut, épaulement arrondi (PTN *Aisne2* B1c) dont le bord est conservé à 16 % ; S du col lissé irrégulièrement, panse lissée, brun noir à brun gris ; P noire, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 23 cm (n° inv. 7206.170).

5. Bol hémisphérique à col droit souligné par un bourrelet (PTN BVG *Aisne2* B2) dont le bord est conservé à 8 % ; S extérieure lissée, intérieure rugueuse, noir gris ; P brun orange sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 24 cm (n° inv. 7206.171).

6. Bol à profil en esse, bord éversé, un bourrelet sur le col, bord irrégulier (PTN *Aisne2* B9) dont le bord est conservé à 10 % ; S intérieure et extérieure lissée irrégulièrement, noire ; P noire, comportant du quartz de fin calibre abondant ; D. 38 cm (n° inv. 7206.169).

7. Pot à col concave souligné par une arête prononcée (PTN BVG *Aisne2* P4) dont le bord est conservé à environ 10 % ; S abîmée, lèvre et col lissé, panse lissée irrégulièrement, noire ; P brun noir, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 13 cm (n° inv. 7206.176).

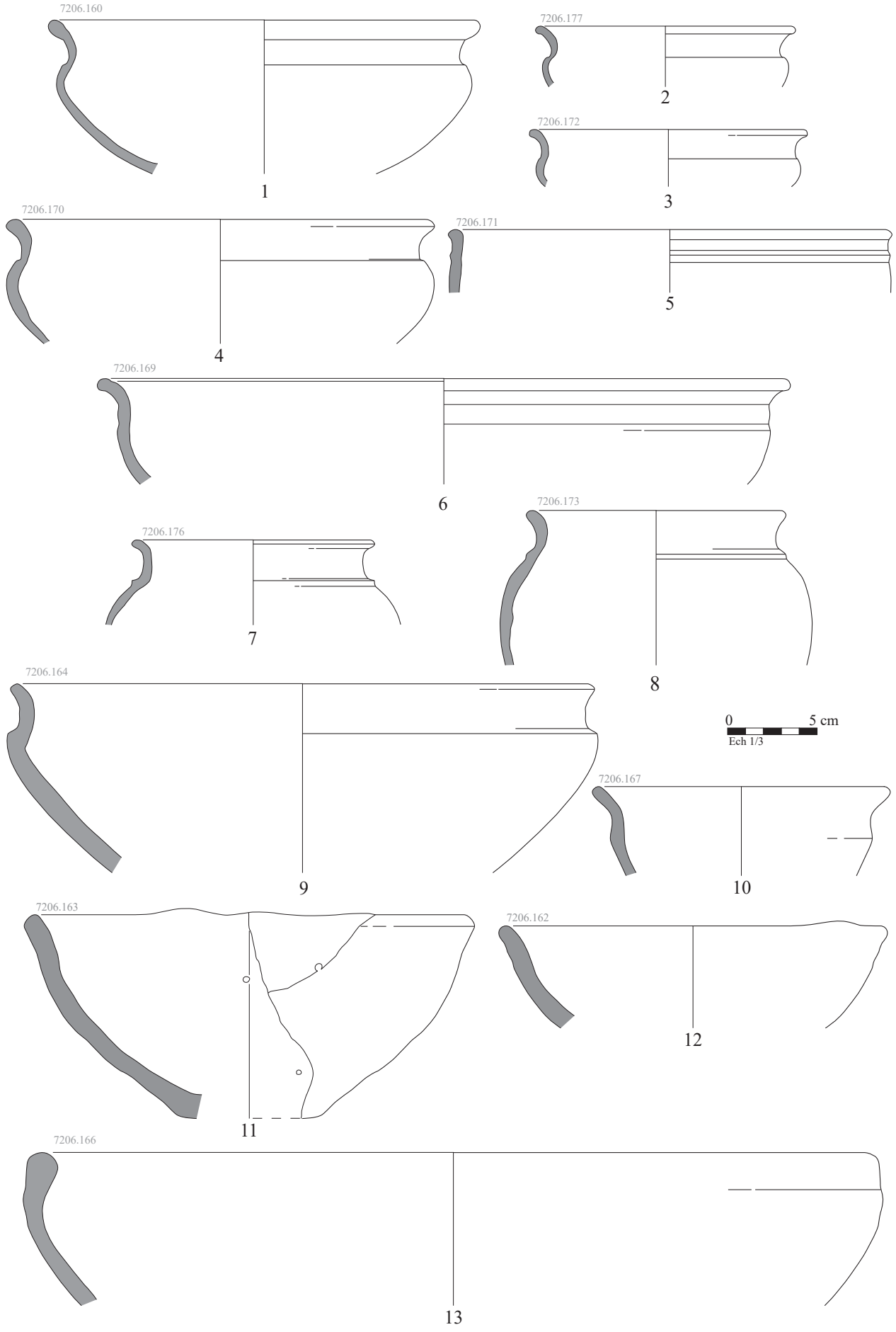


Fig. 96 - Céramique de la structure 7206, phase 2 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

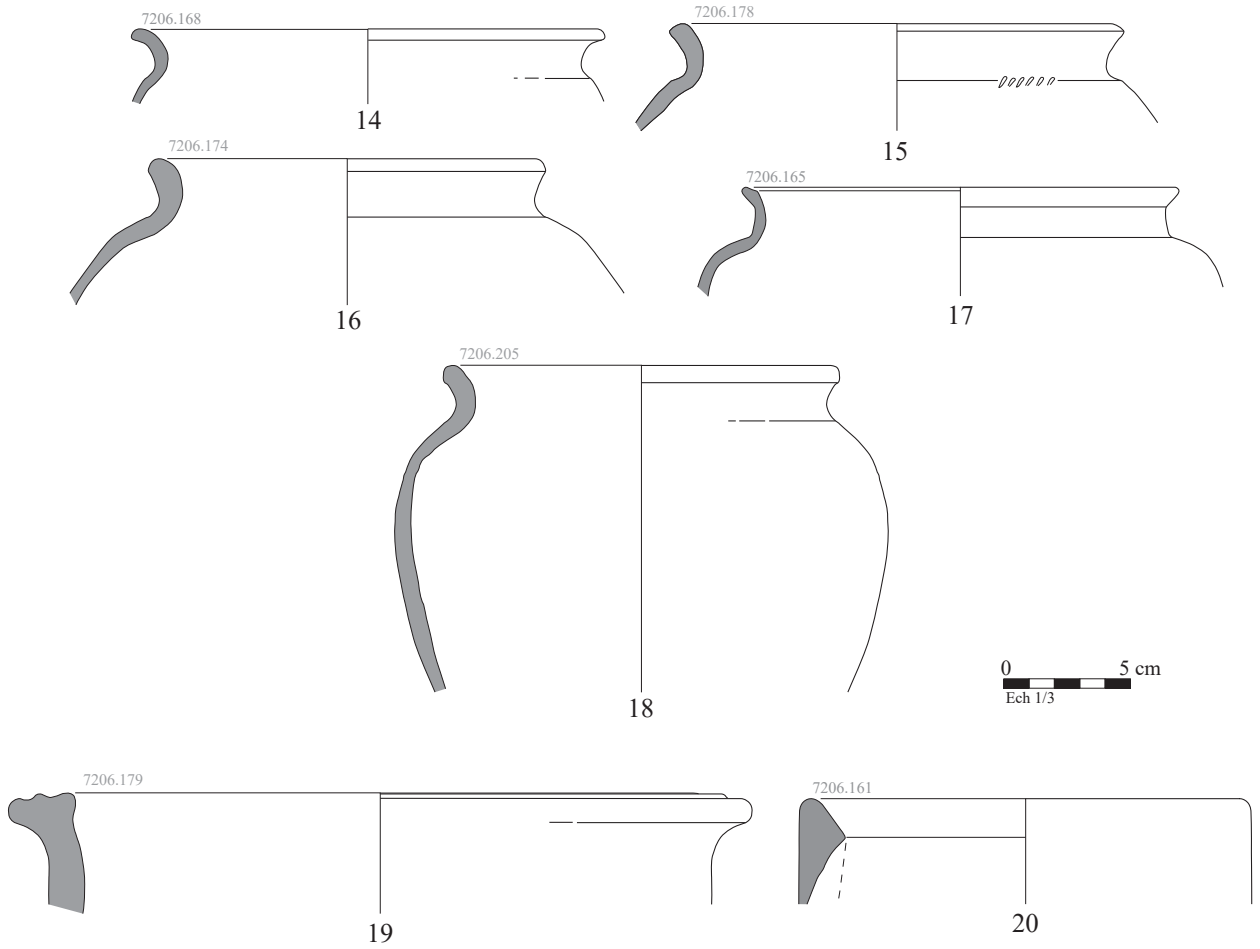


Fig. 97 - Céramique de la structure 7206, phase 2 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

8. Pot à col concave souligné d'un bourrelet (PTN G *Aisne2* P4) dont le bord est conservé à 25 % ; S PTN probable mais lissage irrégulier de la lèvre et du col, panse rugueuse, peut-être abîmé par la conservation, brun noir ; P noir jaune, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 7206.173).

9. Jatte carénée à profil en esse, épaulement aigu ; montage probable au colombin (MD LZG-A1 *Aisne2* J1) dont le bord est conservé à 17 % ; S de la lèvre et du col extérieur lissée, épaulement frotté, panse telle quelle, surface intérieure lisse, brun gris sombre ; P brun noir, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant, de moyen calibre clairsemé ; D. 32 cm (n° inv. 7206.164).

10. Jatte à profil en esse ; montage probable aux colombins (MD LZG-B *Aisne2* J1) dont le bord est conservé à 8 % ; S extérieure irrégulière, lèvre et col lissé, panse frottée, brun noir, pellicule de caramel alimentaire à l'intérieur ; P noire, comportant du dégraissant non visible à l'œil nu ; D. 16 cm (n° inv. 7206.167).

11. Jatte à profil en esse aplati, trois trous de réparation ; montage au colombin, fissures longitudinales, bord très irrégulier (MD LZG-B *Aisne2* J8) dont le bord est conservé à 22 % ; S légèrement bosselée, lissée, la surface de la panse a disparu, noir brun, zones ocre brun moyen ; P noire, compacte ; D. environ 24 cm (n° inv. 7206.163).

12. Jatte hémisphérique ; montage aux colombins, une cassure en biseau à surface plane attestant la jonction de colombins (MD *Aisne2* J8) dont le bord est conservé à 14 % ; S extérieure lissée irrégulièrement, bosselée également à l'intérieur, brun noir ; P noir brun avec une frange intérieure brun gris vif ; D. 21 cm (n° inv. 7206.162).

13. Jatte à paroi hémisphérique, bord arrondi légèrement rentrant (MD LZG-A2 *Aisne2* J9) dont le bord est conservé à 10 % ; S intérieure disparue, surface extérieure très usée, presque totalement disparue, calcaire de très gros calibre visible ; P brun gris clair, frange intérieure orange brun, comportant du calcaire de gros calibre abondant ; D. 46 cm (n° inv. 7206.166).

14. Pot à col concave (MD LZG-A1 *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 9 % ; S extérieure lissée mais irrégulièrement, brun gris sombre à brun gris ; P noire, comportant du dégraissant peu visible ; D. 18 cm (n° inv. 7206.168).

15. Pot à col concave, ressaut décoré d'une ligne de petite incisions obliques (MD LZG-A1 *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 11 % ; S de la lèvre et du col lissée, panse rugueuse telle quelle, brun noir, reste de caramel alimentaire interne ; P noir brun, comportant du calcaire bruni de petit à moyen calibre abondant ; D. 17 cm (n° inv. 7206.178).

16. Pot à col concave ; montage au colombin (MD *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 25 % ; S granuleuse mais dégraissant sous la surface, lèvre et col non lisse, brun jaune sombre ; P très lâche, irrégulière, noyau brun orange sombre et franges orange brun, comportant du dégraissant de gros calibre ; D. 15 cm (n° inv. 7206.174).

17. Pot à col concave, séparé de la panse par un angle (MD *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, brun noir ; P noir gris, comportant du dégraissant non visible à l'œil nu ; D. 17 cm (n° inv. 7206.165).

18. Pot à court col concave, liaison continue avec la panse (MD ATL LZG-B *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 25 % ; S de la lèvre et du col bosselée, traces d'égalisation sur le col, la lèvre et l'intérieur, probablement au tour lent (visible dans les stries), brun noir, zone brun orangé ; P noire, comportant du quartz fin abondant ; D. 15 cm (n° inv. 7206.205).

19. Vase de stockage à lèvre ondulée débordante (MD-DO LZG-A3 *Aisne2* DO1) dont le bord est conservé à 16 % ; S du col lisse, ocre brun moyen, calcaire et quartz de très gros calibre en surface ; P hétérogène montrant des enroulements, gris brun, comportant du calcaire et du quartz brut de gros calibre moyennement abondant ; D. 25 cm (n° inv. 7206.179).

20. Fragment de bord d'amphore (AM IT Dressel 1b) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, ocre brun clair, légère recuisson ; P à noyau brun orange clair et franges brun jaune clair ; D. 17 cm. (N°inv. 7206.161).

La phase 3

La céramique appartenant à cette phase totalise 1 098 fragments, réduits à 71 individus au minimum, ce qui représente un petit ensemble, réparti dans seulement cinq faits, identifiés comme appartenant à un fragment d'enclos. Le plus grand nombre de tessons se trouve dans le fait 7098, qui est une fosse (tab. 65).

Dans cette phase apparaît la *terra nigra* avec le répertoire classique de cette catégorie, aux dépens de la proto-*terra nigra* qui recule et passe sous la barre des 10 % du NMI. La *terra rubra* fait également son apparition avec un répertoire précoce et des traitements de surface complexes. On peut citer

Fait	NR	NMI	% NMI
7004	95	6	8,5
7098	844	48	67,6
7224	55	6	8,5
7252	13	1	1,4
7254	87	10	14,1
Coude 7254/7252	4		
Total	**1 098**	**71**	

Tab. 65 - Quantités de céramique par structure de la phase 3 du secteur G du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
PTR	3		
TR	58	6	8,5
PTN	50	6	8,5
TN	621	21	29,6
MDF	1		
MD	78	6	8,5
PTB	101	9	12,7
RUB	44	6	8,5
RUA	1	1	1,4
CC	6		
RU-DR	1	1	1,4
DO	107	13	18,3
AM	17		
Fusaïole	1	1	1,4
Indét.	9	1	1,4
Total	**1 098**	**71**	

Tab. 66 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 3 du secteur G du Griffon.

par exemple la variante de catégorie : TR3/1c qui concerne des pots ayant subi un enfumage externe et qui ont été engobés à l'intérieur, sur la face non visible. En général, il y a également une bande engobée rouge sur le bas du pot à l'extérieur. D'une manière générale, le panel des catégories est varié et intègre d'autres nouveautés comme la céramique commune claire ou encore la céramique rugueuse dorée (tab. 66). Grâce aux comparaisons régionales, nous pouvons dater cette phase 3 du secteur G de l'horizon de synthèse II de la Gaule Belgique et plus particulièrement de la deuxième partie de cet horizon, l'horizon de synthèse IIb de Reims, soit entre 15/10 et 5/1 avant J.-C. Elle est rangée au sein de l'horizon de synthèse III du Griffon, avec la phase 2 du secteur H.

Catégorie	GP	Type	NMI	Catégorie	GP	Type	NMI
TR1a	CHAMP-R	A1	1	PTB		*Aisne* J1	1
TR1a	CHAMP-R	A2	1	PTB	N.ID	*Aisne* J3	2
TR1a	CHAMP	KL1	1	PTB		*Aisne* J3	1
TR1c/1e		P	P	PTB	BVG?	*Aisne* J7	1
TR1c		P	P	PTB		*Aisne* P1	2
TR3/1c	CHAMP-R	P8 (?)	1	PTB		L arrondie	1
TR3/1c	CHAMP-R	P20	1	PTB		L recourbée	1
TR/DR	CHAMP	P23	1	RUB	BVG	PTB-Var. J7	1
TN	BVG	A	1	RUB		*Aisne2* P1	1
TN	CHAMP	A1	P	RUB	BVG	*Aisne2* P1	1
TN	BVG	A2	1	RUB		*Aisne2* P13	1
TN	BVG	P1	1	RUB		*Aisne2* P47	1
TN		P1	3	RUB		Indét.	1
TN		P33	1	MD	CALC	*Aisne2* J1	1
TN		P37	1	MD		*Aisne2* J2	1
TN	BVG	P-Indét.	1	MD	CHAM	Indét.	1
TN		BT-Indét.	9	MD	CALC	Indét.	1
TN		Indét.	3	MD		Indét.	2
PTN		D. LAMB 5/7	1	AM	IT	Indét.	P
PTN	G	*Aisne2* B2	1	DO		*Aisne2* DO1	2
PTN		*Aisne2* B5	1	DO		*Aisne2* DO6	9
PTN		*Aisne2* CV1	1	DO	CALC	*Aisne2* DO6	1
PTN		Indét.	2	DO		Indét.	1
CC		Indét.	P	fusaïole		fusaïole	1
RU/DR		*St-Rémi* 15-17	1	Indét.		schéma	1
RUA	CHAMP	*Aisne* P1	1				
						Total	**71**

Tab. 67 - Synthèse de la céramique de la phase 3 du secteur G du Griffon.

Catalogue

Monnaie de la phase 3

Empereur/période	Atelier	Monnaie	Date	Occurrences
Rémi	Indét.	Potin « à la tête humaine de face »	IIe s. av. J.-C.	1

Tab. 68 - La monnaie de la phase 3 du secteur G du Griffon.

Structures 7098, 7004 (fig. 98)

1. Assiette à bord oblique galbé (TR1a CHAMP-R A1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, engobe orange brun sombre et reste brun orange clair ; P brun orange clair ; D. Indét. (n° inv. 7098.53).

2. Assiette à lèvre en bourrelet, paroi oblique (TR1a CHAMP-R A2) dont le bord est conservé à 9 % ; S à engobe orange brun vif, le reste jaune chrome clair ; P à noyau gris et franges jaune chrome clair ; D. 26 cm (n °inv.7098.52).

3. Pot à lèvre oblique, concave sur l'intérieur (TR3/1c CHAMP-R P8 ?) dont le bord est conservé à 11 % ; S lissée à l'extérieur, brun orange clair, engobe interne orange brun ; P brun jaune moyen ; D. 13 cm (n° inv. 7098.54).

4. Pot à lèvre oblique, col oblique, épaulement anguleux souligné par deux rainures bordant une arête (TR/DR CHAMP P23) dont le bord est conservé à 34 % ; S rugueuse, engobe doré jusqu'à l'arête, de couleur ocre brun clair, le reste du tesson est jaune chrome clair ; P jaune chrome moyen ; D. 14 cm (n° inv. 7098.51).

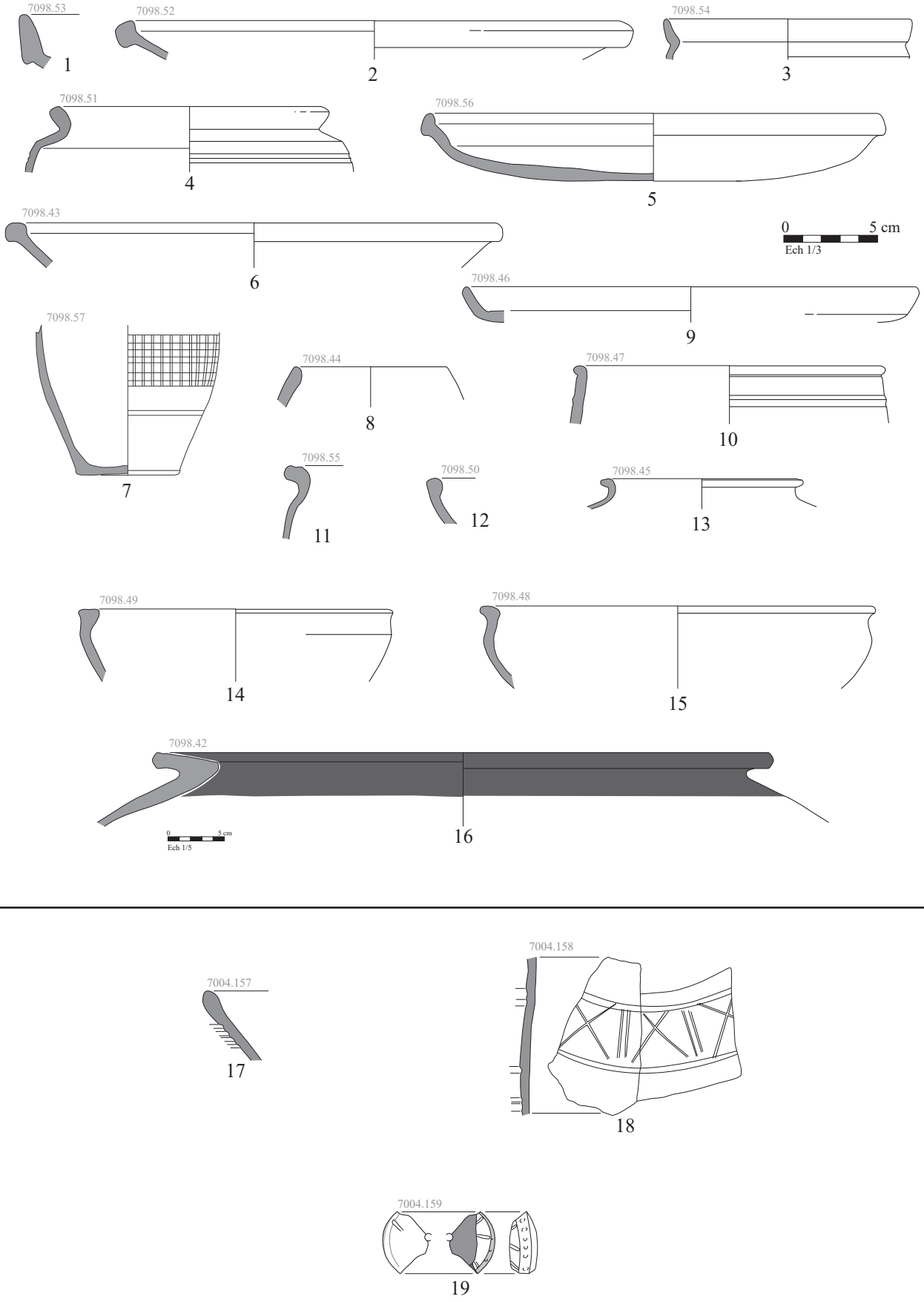


Fig. 98 - Céramique des structures 7098 et 7004, phase 3 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

5. Assiette à lèvre débordante verticale, parois convexe à l'intérieur (TN BVG A-Indét.) dont le bord est conservé à 40 % ; S lissée, décolorée, dégradé de noir gris à gris sombre ; P orange moyen, fines franges gris brun clair ; D. 24 cm (n° inv. 7098.56).

6. Assiette à lèvre en bourrelet, paroi oblique (TN BVG A2) dont le bord est conservé à 10 % ; S intérieure lissée, noir brun ; P à noyau brun gris sombre, franges brun orange clair ; D. 25 cm (n° inv. 7098.43).

7. Fond de pot (TN1 BVG P) dont le fond est conservé à 100 % ; S extérieure enduite de noir, intérieur rose violacé ; P orange moyen ; D. 5,5 cm (n° inv. 7098.57).

8. Pot/jatte à lèvre rentrante arrondie (TN BVG P33) dont le bord est conservé à 10 % ; S enduit noir sur la lèvre, lissée, noir brun ; P brun gris ; D. 8 cm (n° inv. 7098.44).

9. Assiette à bord oblique (PTN Dér. LAMB 7) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S à enfumage qui n'a pris que sur le bord, noir, la panse est brun orange clair ; P brun orange clair ; D. 24 cm (n° inv. 7098.46).

10. Bol à lèvre en boule, col oblique souligné d'une rainure (PTN G *Aisne*2 B2) dont le bord est conservé à 7 % ; S lissée, gris noir ; P gris jaune ; D. 16 cm (n° inv. 7098.47).

11. Pot à lèvre à rainure interne (RU-DR St-*Rémi* P15-17) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S avec des traces d'engobe doré sur l'extérieur et l'intérieur, brun jaune à brun orange, rugueuse ; P brun gris, comportant des inclusions orange clairsemées ; D. Indét. (n° inv. 7098.55).

12. Jatte à lèvre arrondie rentrante, panse arrondie (RUB BVG PTB-Var. J7) dont le bord est conservé à moins de 4 % ; S rugueuse, noir brun ; P brun gris sombre, frange extérieure noire ; D. Indét. (n° inv. 7098.50).

13. Pot à lèvre en pointe, court col concave (RUB BVG *Aisne*2 P1) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, gris bleu clair ; P gris clair, comportant de fines inclusions blanches abondantes ; D. 10 cm (n° inv. 7098.45).

14. Jatte à lèvre débordante, paroi hémisphérique (PTB *Aisne* J3) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, brun noir ; P noire, comportant du quartz fin abondant ; D. 15 cm (n° inv. 7098.49).

15. Jatte à lèvre en pointe, profil en esse arrondi (PTB BVG ? *Aisne* J7) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, irrégulière, noir gris ; P noire, tirant sur le brun foncé, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 20 cm (n° inv. 7098.48).

16. *Dolium* à lèvre éversée (DO Aisne2 DO6) dont le bord est conservé à 10 % ; S à enduit noir sur la lèvre et le col, l'épaulement et jusque l'intérieur, le reste brun orange clair tirant sur le rose ; P gris brun et franges brun jaune clair, comportant du calcaire de petit à moyen calibre abondant et chamotte moyennement abondante ; D. 44 cm (n° inv. 7098.42).

17. Calice à partie supérieure rainurée (TR1a CHAMP KL1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S à engobe extérieur de couleur orange rougeâtre ; P orange clair, fine ; D. Indét. (n° inv. 7004.157).

18. Panse de bouteille avec un décor de croix lissées entre deux lignes lissées (TN BVG BT) ; S lustrée sauf au niveau du décor, brun gris très sombre ; P blanc orange foncée, comportant de fines inclusions clairsemées (n° inv. 7004.158).

19. Fusaïole légèrement biconique, tranche décorée de demi-ocelles imprimée, rainures radiales sur chaque face, modelée pour cet usage, non retaillée (fusaïole) ; S lisse, brun gris avec zones sombre brun noir ; P noir brun ; D. 5 cm (n° inv. 7004.159).

La phase 4

La céramique appartenant à cette phase totalise 1 455 fragments, réduits à 102 individus au minimum, et répartis dans onze faits. Le plus grand nombre de tessons se trouve dans le fait 7055, une cave qui présentait un matériel en très bon état de conservation avec des recollages dans toutes les US (tab. 69). La faune associée a été identifiée par Ginette Auxiette comme caractéristique d'un repas communautaire.

La *terra nigra* et la céramique modelée sont majoritaires, suivies par la *terra rubra* qui augmente significativement puis la céramique rugueuse sombre et la céramique rugueuse sombre précoce. Des nouveautés comme la céramique à paroi fine ou la céramique de type Besançon, complètent l'assemblage (tab. 70). L'augmentation de la proportion de céramique modelée par rapport à la phase 3 pourrait être imputée à un taux de résidualité plus fort. Les ensembles de la phase 4 sont datés de l'horizon de synthèse III de La

Fait	NR	NMI	% NMI
7055	917	50	49
7058	19		
7070	8	1	1
7132	166	24	23,5
7204	48	4	3,9
7236	100	11	10,8
Inters. 7236-7247	5		
7259	11	2	2
7260	23	1	1
7277	153	8	7,8
7278	5		
Total	**1 455**	**102**	

Tab. 69 - Quantités de céramique par structure de la phase 4 du secteur G du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
PF	11	1	1
PTR	1	1	1
TR	198	17	16,7
PTN	8	5	4,9
TN	539	26	25,5
DR	1		
CC	74	2	2
PTA	5	1	1
RUA	2		
PTB	134	10	9,8
RUB	141	10	9,8
BES	2	1	1
MDF	3		
MD	127	24	23,5
DO	180	3	2,9
AM	19	1	1
Indét.	10		
Total	**1 455**	**102**	

Tab. 70 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 4 du secteur G du Griffon.

Gaule belgique, soit entre 5/1 av. et 15/20 après J.-C et constituent l'horizon de synthèse IV du Griffon.

Catalogue

Structure 7055 (fig. 99 et 100)

1. Bord de gobelet d'ACO ; plusieurs fragments de panse non recollables : frise végétale sous le col (petites feuilles), sous la frise, reste de trois lettres dont un R, pourrait appartenir à l'estampille Chrysippus ; pas de décor de picots sur la panse mais fragments de décor végétal (PF LYMU Oberaden 37a) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, brun jaune clair ; P orange brun moyen, fine frange brun jaune clair ; D. 7 cm (n° inv. 7055.64).

2. Fond de gobelet d'Aco (PF LYMU Oberaden 34a) ; S lissée, orange brun vif ; P orange brun moyen ; D. 3,6 cm (n° inv. 7055.209).

3. Assiette à paroi moulurée, estampille SMERT imprimée avant le guillochis, deux estampilles radiales (TR1b CHAMP A5) dont le bord est conservé à 25 % ; S lisse, orange rouge sombre, zones noircies par une recuisson ; P à noyau blanchâtre et franges orange clair ; D. 44,5 cm (n° inv. 7055.61).

4. Assiette à lèvre triangulaire, courte paroi oblique (TR CHAMP-R Var. A14) dont le bord est conservé à 6 % ; S à engobe orange rouge sombre ; P brun jaune clair ; D. 23 cm (n° inv. 7055.81).

5. Assiette à lèvre débordante verticale, rainurée sur le dessus (TR1b CHAMP Var. A14) dont le bord est conservé à 37 % ; S à engobe orange brun ; P orange brun moyen ; D. 17 cm (n° inv. 7055.62).

6. Coupe à petite lèvre débordante (TR1b CHAMP C3) dont le bord est conservé à 26 % ; S lisse, engobe orange rougeâtre ; P à noyau blanc jaunâtre et franges orange clair ; D. 10 cm (n° inv. 7055.72).

7. Pot à col concave, épaulement souligné d'une rainure, départ de quadrillage en pointe de diamant sous la rainure de la panse (TR CHAMP-R P19) dont le bord est conservé à 45 % ; S de la lèvre lissée, col à moitié lissé, dans le bas, panse lissée brun jaune moyen ; P brun jaune moyen ; D. 11,5 cm (n° inv. 7055.63).

8. Pot à lèvre épaisse oblique soulignée par une baguette, panse ovoïde décorée d'une bande large de guillochis circonscrits par des bourrelets (TR3/1c/1c CHAMP P20) dont le bord est conservé à 31 % ; S à enfumage clair donnant un effet de marbrage de couleur brun jaune, sinon le reste de la surface extérieure est brun orange clair, l'engobe interne est brun jaune ; P à noyau brun jaune moyen, frange plus sombre en surface, brun jaune, fine ; D. 15 cm (n° inv. 7055.207).

9. Pot à lèvre épaisse oblique soulignée d'une arête (TR CHAMP-R P20) dont le bord est conservé à 10 % ; S de la panse lissée, lèvre rugueuse à l'extérieure et lissée à l'intérieur, ocre brun très clair tirant sur le rosé ; P à noyau gris sombre et franges brun orange clair ; D. 15 cm (n° inv. 7055.77).

10. Assiette à parois obliques rectilignes (TN N.ID A1) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée, noir gris ; P à large noyau noir brun et franges gris jaune ; D. 34 cm (n° inv. 7055.76).

11. Assiette à parois obliques rectilignes (TN N.ID A1) dont le bord est conservé à 7 % ; S lissée, décoloration de la couleur, dégradé de noir à gris ; P à noyau gris noir et franges gris vif ; D. 36 cm (n° inv. 7055.71).

12. Bol à bord rentrant en pointe, panse ronde (TN BVG KL20) dont le bord est conservé à 70 % ; S lustrée, noire ; P gris brun ; D. 41,5 cm. (N°inv. 7055.74).

13. Pot à lèvre oblique, panse décorée d'arêtes délimitant des bandeaux guillochés (TN BVG P1) dont le bord est conservé à 90 % ; S lustrée, noir gris, guillochis peu profond ; P brun jaune moyen et fines franges noires ; D. 14,5 cm. (N°inv. 7055.69).

14. Pot à lèvre oblique galbée, légèrement concave à l'intérieur (TN BVG P1) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, noire ; P orange brun moyen et fines franges noires ; D. 16 cm. (N°inv. 7055.73).

15. Pot à lèvre rentrante débordant sur l'extérieur, très court col concave (TN N.ID P30-32) dont le bord est conservé à 45 % ; S lissée, noire ; P à large noyau gris sombre et frange bicolore brun orange et noire ; D. 12,5 cm (n° inv. 7055.65).

16. Pot à col concave et lèvre arrondie (TN BVG P37) dont le bord est conservé à 35 % ; S lustrée noire ; P brun jaune clair et fines franges noires ; D. 8,5 cm (n° inv. 7055.60).

Catégorie	GP	Type	Griffon-G	Catégorie	GP	Type	Griffon-G
PF	LYMU	Oberaden 34a	1	TN	CHAMP	Indét.	1
PTR		Indét.	1	TN		Indét.	10
TR1a	CHAMP-R	A	1	DR		Indét.	P
TR2	CHAMP	A5	1	CC		*Aisne2* C5a	1
TR1b	CHAMP	A5	1	CC-DR	CHAMP	*Aisne2* C19	1
TR1a	CHAMP	A5	1	CC	CHAMP	Indét.	P
TR1b	CHAMP	A14-var	1	PTA		L arrondie	1
TR1b	CHAMP-R	A14-var	1	RUA	CHAMP	*Aisne* P1	P
TR	CHAMP	C3	1	PTB		*Aisne* J2	2
TR1b	CHAMP	C3	1	PTB	BVG	*Aisne* P1	1
TR3	CHAMP-R	P7	1	PTB		*Aisne* P1	3
TR1c		P7	1	PTB		Indét.	4
TR	CHAMP-R	P8	1	RUB		*Aisne2* J18	2
TR	CHAMP-R	P19	1	RUB	BVG	*Aisne2* P1	1
TR3/1c	CHAMP-R	P20	1	RUB		*Aisne2* P1	2
TR3/1c/1e	CHAMP	P20	1	RUB		*Aisne2* P5	1
TR	CHAMP-R	P20	1	RUB	CHAMP	BT-indét.	1
TR3/1c		Indét.	1	RUB		Indét.	3
TR2		Indét.	1	BES		Pot	1
PTN		*Aisne2* B3?	1	MD	LZG A1	*Aisne2* J1	1
PTN		*Aisne2* P1	1	MD	LZG A1	*Aisne2* J1b	1
PTN		Indét.	3	MD	LZG B	*Aisne2* J3	1
TN	N.ID	A1	2	MD		*Aisne2* J3	1
TN	CHAMP	A5	1	MD	LZG B	*Aisne2* J7	1
TN	CHAMP	A39	1	MD	LZG A1	*Aisne2* J7-var	1
TN	BVG	KL20	1	MD	NUM	*Aisne2* P1	1
TN	BVG	P1	3	MD	calc	Indét.	3
TN	N.ID	P30-32	1	MD	NUM	Indét.	1
TN	BVG	P37	2	MD		Indét.	13
TN		P37	1	AM	IT	Dressel 2/4	1
TN	N.ID	BT-Indét.	1	DO	calc	*Aisne2* DO6	2
TN		BT-Indét.	2	DO		*Aisne2* DO7	1
						Total	**102**

Tab. 71 - Synthèse de la céramique de la phase 4 du secteur G du Griffon.

17. Pot à court col concave et lèvre arrondie (TN N.ID BT L éversée) dont le bord est conservé à 25 % ; S extérieure de la lèvre lissée, col à moitié lissé, noir ; P à noyau gris noir et franges gris brun, comportant du quartz fin abondant ; D. 9 cm (n° inv. 7055.80).

18. Cruche à lèvre discoïde (CC-DR CHAMP *Aisne2* C19) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, restes d'engobe micacé, ocre brun clair ; P jaune chrome moyen ; D. 8 cm (n° inv. 7055.79).

19. Pot à lèvre éversée en pointe, très court col concave, panse bombée et décoré de rainures délimitant une arête (RUB *Aisne2* P5) dont le bord est conservé à 31 % ; S rugueuse, bandes lissées dans la partie inférieure, couleur hétérogène : le haut de la panse est grisâtre avec des zones ocre brun clair, le bas de la panse est gris noir, enduit noir sur le haut de la panse ; P grise, fine ; D. 9 cm (n° inv. 7055.208).

20. Jatte à lèvre débordante, panse conique (PTB N.ID *Aisne* J2) dont le bord est conservé à 21 % ; S

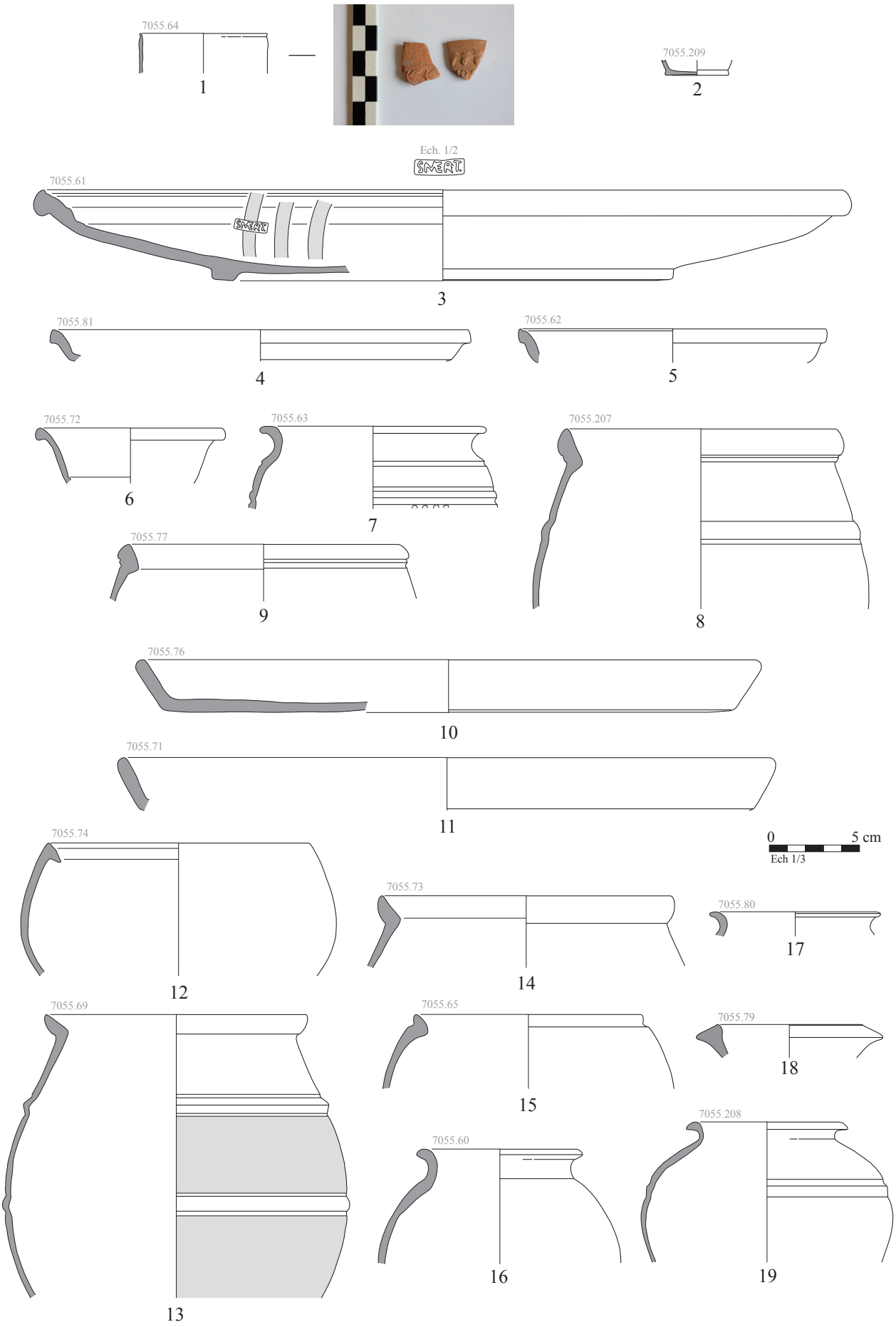


Fig. 99 - Céramique de la structure 7055, phase 4 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

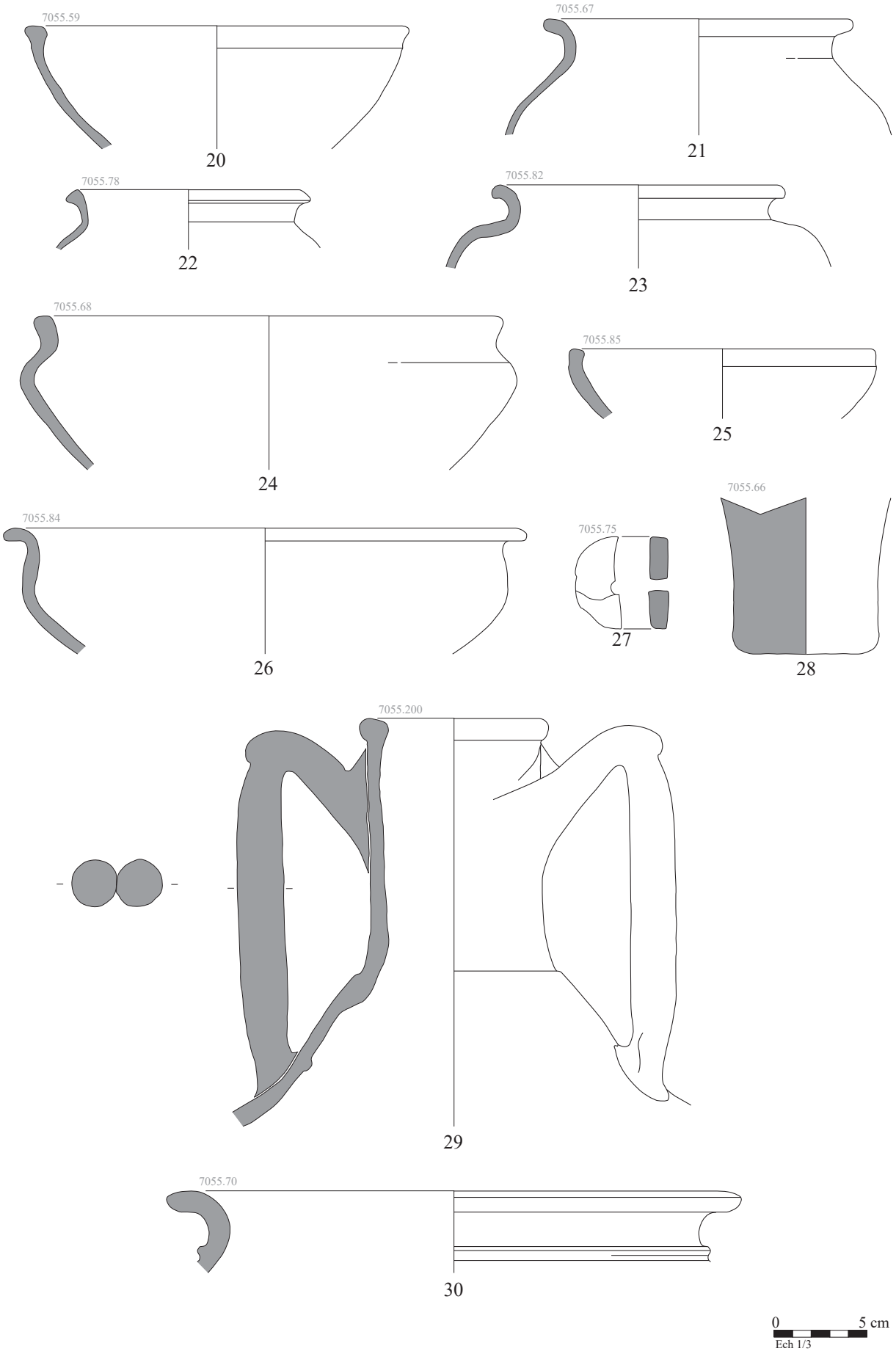


Fig. 100 - Céramique de la structure 7055, phase 4 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

rugueuse, noire à brun noir ; P à noyau brun gris sombre et franges brun jaune, comportant du quartz de petit calibre moyennement abondant ; D. 20 cm (n° inv. 7055.59).

21. Pot à col concave et lèvre arrondie (PTB BVG *Aisne* P1) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, irrégulière, noir brun ; P brun jaune moyen, comportant de calcaire de gros calibre, moyennement abondant ; D. 16 cm (n° inv. 7055.67).

22. Pot à col concave, lèvre en pointe (PTB N.ID *Aisne* P1) dont le bord est conservé à 25 % ; S rugueuse, noire ; P brun gris sombre, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 12 cm (n° inv. 7055.78).

23. Pot à col concave, épaulement prononcé (PTB N.ID Aisne P1) dont le bord est conservé à 13 % ; S très irrégulière, lisse à rugueuse, gris sombre, zones brunes ; P noir gris ; D. 15 cm (n° inv. 7055.82).

24. Jatte à profil en esse prononcé (MD LZG-A1 *Aisne2* J1) dont le bord est conservé à 12 % ; S rugueuse, noir jaune ; P brun noir, comportant du calcaire de gros calibre, moyennement abondant ; D. 24 cm (n° inv. 7055.68).

25. Jatte à lèvre légèrement rentrante, caramel alimentaire abondant à l'intérieur et l'extérieur (MD LZG-B *Aisne2* J3) dont le bord est conservé à 10 % ; S irrégulière, lisse noire ; P noire ; D. 16 cm (n° inv. 7055.85).

26. Jatte à profil en esse arrondi, caramel alimentaire à l'extérieur (MD LZG-A1 *Aisne2* J1b) dont le bord est conservé à 6 % ; S irrégulière lisse, enduit noir sur la lèvre et le col jusque l'intérieur, noir brun ; P noir brun, irrégulière, comportant du calcaire de gros calibre abondant ; D. 27 cm (n° inv. 7055.84).

27. Fusaïole taillée dans un fragment d'amphore (AM IT Fusaïole) ; S extérieure jaune chrome clair et intérieure orange brun clair, rugueuse ; P orange brun clair, comportant de petites inclusions blanches abondantes ; D. 5 cm (n° inv. 7055.75).

28. Pilon d'amphore (AM IT Indét.) ; S rugueuse, orange jaunâtre vif ; P orange brun clair, comportant des foraminifères de petit à moyen calibre abondants ; DF. 8 cm (n° inv. 7055.66).

29. Partie supérieure d'une amphore à lèvre en bourrelet (AM IT Dressel 2-4) dont le bord est conservé à 23 % ; S rugueuse, mica de gros calibre visible en surface, orange brun très clair ; P brun jaune moyen ; D. 9 cm (n° inv. 7055.200).

30. *Dolium* à lèvre éversée, col concave souligné d'une arête (DO *Aisne2* DO7) dont le bord est conservé à 100 % ; S de la lèvre et du col lissée, noire, intérieur rosé (enfumage plus léger) ; P brun gris, comportant du dégraissant de gros calibre varié et abondant : chamotte orange et noire, calcaire ; D. 30 cm (n° inv. 7055.70).

Structure 7132 (fig. 101)

1. Assiette à paroi convexe et petite lèvre triangulaire (TR1a CHAMP-R A-Indét.) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S intérieure lissée orange brun sombre, lèvre noircie, surface extérieure brun orange clair ; P à noyau gris sombre et franges brun jaune clair ; D. Indét. (n° inv. 7132.100).

2. Lèvre oblique de pot (TN BVG P1) dont le bord est conservé à 7 % ; S lissée, noire ; P à noyau gris vif et franges roses, fine ; D. 17 cm (n° inv. 7132.99).

3. Pot à court col concave (TN BVG P37) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S extérieure lustrée, enduit noir sur le col ; P à noyau gris noir et franges noires, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 7132.105).

4. Bouteille/Pot à lèvre éversée, col concave (RUB CHAMP BT-Indét.) dont le bord est conservé à 28 % ; S rugueuse, gris brun un peu violacé ; P à noyau gris moyen et franges gris brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 10 cm (n° inv. 7132.106).

5. Pot à bord oblique concave à l'intérieur, panse bosselée (BES P) dont le bord est conservé à 8 % ; S extérieure rugueuse, mica abondant ainsi que

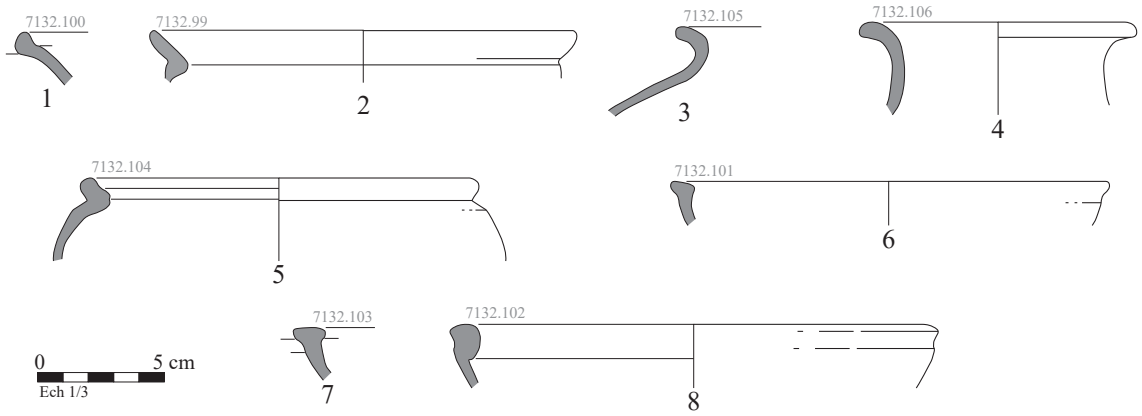


Fig. 101 - Céramique de la structure 7132, phase 4 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

quartz de gros calibre également abondant, brun gris sombre à orange brun moyen, intérieur orange brun moyen ; P brun jaune sombre, comportant du quartz de gros calibre clairsemé ; D. 15 cm (n° inv. 7132.104).

6. Jatte à lèvre débordant en pointe (PTB *Aisne* J2) dont le bord est conservé à 6 % ; S rugueuse, noir gris ; P noir gris et fines franges brun gris ; D. 17 cm (n° inv. 7132.101).

7. Jatte à bord débordant des deux côtés (MD LZG-B *Aisne2* J7) dont le bord est conservé à moins de 4 % ; S extérieure lisse, noire ; P noir gris, comportant de la chamotte de moyen à gros calibre clairsemé ; D. Indét. (n° inv. 7132.103).

8. Jatte à lèvre en bourrelet se terminant en pointe sur l'extérieur, repliée vers l'intérieur, très court col concave (MD LZG-A1 *Aisne2* J7-var) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse noire ; P noire, comportant du calcaire de petit à moyen calibre abondant, de gros calibre clairsemé ; D. 18 cm (n° inv. 7132.102).

La phase 5

La céramique appartenant à cette phase totalise 943 fragments, réduits à 39 individus au minimum, et ventilés dans treize faits. Le plus grand nombre de tessons se trouve dans la cave 7227, mais le NMI est de 8 (20,5 %) tandis que la cave 7231 totalise le plus grand NMI : 13, soit 33,3 % (tab. 72).

On observe une forte augmentation de la *terra nigra*, qui est dominante, et une baisse de la *terra rubra*. La céramique rugueuse sombre précoce a disparu, désormais seule la céramique rugueuse sombre est présente et en nette augmentation. La céramique modelée a disparu également, elle n'est plus représentée que par des fragments de panse et un fond. Un tesson de céramique engobée est identifié mais son appartenance au groupe de pâte de l'Argonne en fait un très probable tesson intrusif au vu de la chronologie de l'ensemble. La commune claire augmente légèrement (tab. 73). Sur la base de la typologie de la *terra nigra* (bol B2, domination des pots à lèvre effilée), cette phase peut être rattachée à l'horizon de synthèse VI de la Gaule Belgique, soit entre 60/65 et 85/90 après J.-C, malgré la proportion très importante de cette catégorie, à mettre en relation très probablement avec la période d'usage du four du secteur K. Il représente l'horizon de synthèse VI du Griffon.

Fait	NR	NMI	% NMI
7049	2		
7208	70	3	7,7
7227	315	8	20,5
7231	194	13	33,3
7237	7	1	2,6
7242	2		
7248	19	1	2,6
7250	7		
7255	9		
7256	21	1	2,6
7296	62	8	20,5
7304	197	2	5,1
7320	70	3	7,7
Total	**943**	**39**	

Tab. 72 - Quantités de céramique par structure de la phase 5 du secteur G du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
EN	1		
TR	120	4	10,3
PTN	2	1	2,6
TN	404	20	51,3
CC	34	2	5,1
RUB	138	10	25,6
MD	22		
AM	6		
DO	187	1	2,6
Indét.	29	1	2,6
Total	**943**	**39**	

Tab. 73 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 5 du secteur G du Griffon.

CAT	GP	Type	NMI
EN	ARG	Indét.	P
TR	CHAMP	A17	1
TR1b	CHAMP	C8	1
TR	CHAMP	C13	1
TR3	CHAMP	P7	1
PTN		Indét.	1
TN	BVG	A1	1
TN		A5	1
TN	CHAMP	A9	1
TN	CHAMP	A39	P
TN	BVG	A48-var	1
TN	CHAMP	B2	1
TN		P2?	1
TN		P46-55	8
TN1	CHAMP	P51-54	1
TN	CHAMP	P54	P
TN		Indét.	4
TN	BVG	Indét.	1
CC	CHAMP	*Aisne2* C9	2
RUB		*Aisne2* J1a	1
RUB		*Aisne2* J1c	1
RUB	CHAMP/BVG	*Aisne2* J22	1
RUB	-	*Aisne2* J62	1
RUB		*Aisne2* P1	4
RUB		Indét.	2
MD		Indét.	P
AM	IT	Indét.	P
DO	CALC	*Aisne2* DO6	1
Indét.		Indét.	1
Total			**39**

Tab. 74 - Synthèse de la céramique de l'horizon 5 du secteur G du Griffon.

Fait	NR	NMI	% NMI
7225	379	45	22,3
7221	559	30	14,9
7214	9	1	0,5
7338	19	4	2
7327	397	31	15,3
7339			
7235			
ST10			
7300	456	32	15,8
7279			
ST9			
7226	689	30	14,9
7219	12		
7218	20	2	1
7217	25	7	3,5
7216	7		
7215	23	3	1,5
7340	126	8	4
7274	30	3	1,5
7275	3		
7261	73	6	3
Total	**2 825**	**202**	

Tab. 75 - Quantités de céramique par structure de la phase 6 du secteur G du Griffon.

CAT	NR	NMI	% NMI
TS	70	12	5,9
EN	5	1	0,5
MT	4	1	0,5
TR	2	1	0,5
PTN	1		
TN	68	10	4,9
FRB	133	8	4
CC	830	15	7,4
MO	29	6	3
VRP	4	1	0,5
RUA	14		
RUB	1543	139	68,8
MD	40	4	2
AM	35		
DO	23	3	1,5
Jeton	2		
Indét.	22	1	0,5
Total	**2 825**	**202**	

Tab. 76 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 6 du secteur G du Griffon.

Catalogue

La phase 6

La céramique présente dans les faits et couches attribués à cette phase s'élève à 2825 tessons, réduits à 202 individus au minimum. Le nombre d'individus le plus élevé se trouve dans l'épandage 7225 (tab. 75).

Dans cette phase, le faciès tranche avec la précédente. Quatorze catégories sont reconnues, avec désormais une très nette domination de la céramique rugueuse sombre (tab. 76). La céramique commune claire augmente et se positionne au deuxième rang des catégories, suivie par la terre sigillée. Les typologies et les comparaisons permettent de regrouper cette phase avec celles constituant l'horizon IX du Griffon, datées entre 270/280 jusque vers 320 ap. J.-C.

Catalogue

Les monnaies de la phase 6

Structure 7226 (fig. 102 et 103)

1. Pot à lèvre triangulaire, col concave, décor à la barbotine (TS CG Dech. 72) dont le bord est conservé à 35 % ; S grésée, orange brun ; P orange brun moyen ; D. 12,5 cm (n° inv. 7226.16).

2. Fragment de décor ; il ne s'agit pas d'un décor moulé mais appliqué, très en relief ; homme nu vêtu d'une cape (TS CG Indét.) ; S engobée, orange brun sombre ; P orange brun moyen (n° inv. 7226.201).

3. Pot à lèvre effilée (FRB N.ID *Aisne2* P6) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, brun orange sombre, zone tirant vers le noir ; P orange brun vif ; D. 11 cm (n° inv. 7226.13).

4. Pot à lèvre effilée légèrement recourbée (FRB CHAMP *Aisne2* P6) dont le bord est conservé à 43 % ; S extérieure lissée, gris sombre à gris vif ; P gris brun clair, veinée de gris clair ; D. 13 cm (n° inv. 7226.14).

5. Pot à lèvre effilée verticale (FRB *Aisne2* GO4) dont le bord est conservé à 15 % ; S lustrée, noire ; P brun gris vif ; D. 9 cm (n° inv. 7226.15).

6. Cruche à bord allongé rainurée et souligné par une arête, haut col, deux anses (CC VSL *Aisne2* C37) dont le bord est conservé à 80 % ; S lissée, poudreuse, orange moyen, zone plus claire ; P orange moyen, fine ; D. 11 cm (n° inv. 7226.12).

Empereur/période	Atelier	Monnaie	Date	Occurrences
Rémi	Indét.	Potin « à la tête humaine de face »	IIe s. av. J.-C.	1
Trajan	Rome	Sesterce	98-117 ap. J.-C.	1
Faustine I divinisée	Rome	Sesterce	A partir 141 ap. J.-C.	1
Commode	Rome	Sesterse	190 ap. J.-C.	1
Géta	Rome	As	210 ap. J.-C.	1

Tab. 78 - Les monnaies de la phase 6 du secteur G du Griffon.

Catégorie	GP	Type	NMI	Catégorie	GP	Type	NMI
TS	ARG	Drag. 31	3	RUB		*Aisne2* A23	1
TS	SG	Drag. 24/25b	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* A27	1
TS	CG	Drag. 27	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* A29-30	1
TS	ARG	Drag. 33	3	RUB		*Aisne2* A30	1
TS	ARG	Drag. 37	1	RUB		*Aisne2* J12	1
TS	CG	Drag. 37	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* J26	2
TS	ARG	Drag. 38	P	RUB	CHAMP	*Aisne2* J42	2
TS	ARG	Drag. 44	P	RUB		*Aisne2* J45?	1
TS	CG	Déch. 72	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* J46	7
TS	ARG	Indét.	1	RUB		*Aisne2* J46	5
EN	ARG	Stuart 2	1	RUB		*Aisne2* J57	1
MT	CHAMP	Arent. 95 (?)	1	RUB		*Aisne2* J67	3
MT	ARG	GO-Indét.	P	RUB		*Aisne2* J68	2
MT	ARG	jeton retaillé	P	RUB	CHAMP	*Aisne2* J68	2
TR		Indét.	1	RUB		Reims J32	P
TN	CHAMP	A9	1	RUB	N.ID	J-indét.	1
TN	CHAMP	A18	1	RUB	CHAMP	Poêlon	1
TN		P46-55	5	RUB	NUM	*Aisne2* P1	1
TN	BVG	P46-55	1	RUB		*Aisne2* P1b	1
TN		P54	P	RUB		*Aisne2* P2 ?	1
TN		BT	1	RUB		*Aisne2* P3	2
TN	BVG	BT	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P6	2
FRB		Aisne B2	1	RUB		*Aisne2* P6	1
FRB	CHAMP	Aisne GO4	1	RUB		*Aisne2* P6 ?	1
FRB		Aisne GO4	2	RUB	CHAMP	*Aisne2* P6/P7	1
FRB		Aisne GO5	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P7	11
FRB		Aisne P6	1	RUB		*Aisne2* P7	3
FRB	BVG	Aisne P6	1	RUB	BVG	*Aisne2* P13	1
FRB	CHAMP	Aisne P6	1	RUB		*Aisne2* P13	1
CC	NOY	*Aisne2* C1	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P13	4
CC	CHAMP	*Aisne2* C9	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P16	7
CC	recuit	*Aisne2* C9	1	RUB		*Aisne2* P16	1
CC	VSL	*Aisne2* C35	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P15/16	1
CC	VSL	*Aisne2* C37	3	RUB	CHAMP	*Aisne2* P30	1
CC	NOY	*Aisne2* C41	1	RUB		*Aisne2* P46	1
CC	ARG	proche Reims 215	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P49	1
CC	CHAMP	Reims 118	1	RUB		*Aisne2* P49	2
CC	VSL	Reims 219	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* BO2?	1
CC	VSL	Reims 222	1	RUB		*Aisne2* CV3	1
CC		Reims C301	1	RUB	CHAMP	Indét.	4
CC	ARG	Indét.	1	RUB		Indét.	47
CC	CHAMP	Indét.	1	MD		*Aisne2* J1d	1
MO	CHAMP	*Aisne2* MO1a	1	MD	NUM	Indét.	1
MO	NOY	*Aisne2* MO3	1	MD	CALC	Indét.	1
MO	CHAMP	*Aisne2* MO9	1	MD		Indét.	1
MO	CHAMP	Gose 458-60	2	AM	BET G	Indét.	P
MO	N.ID	Gose 458-60	1	AM	NARB	Indét.	P
VRP	RDVA	Blicquy 5	1	DO	CALC	*Aisne2* DO6	1
RUB		A-indét.	1	DO		*Aisne2* DO11	1
RUB		*Aisne2* A9	3	DO	NUM	Indét.	1
RUB	CHAMP	*Aisne2* A9a	3	TN/RUB		Indét.	1
RUB		*Aisne2* J42	3			**Total**	**202**

Tab. 77 - Synthèse de la céramique de la phase 6 du secteur G du Griffon.

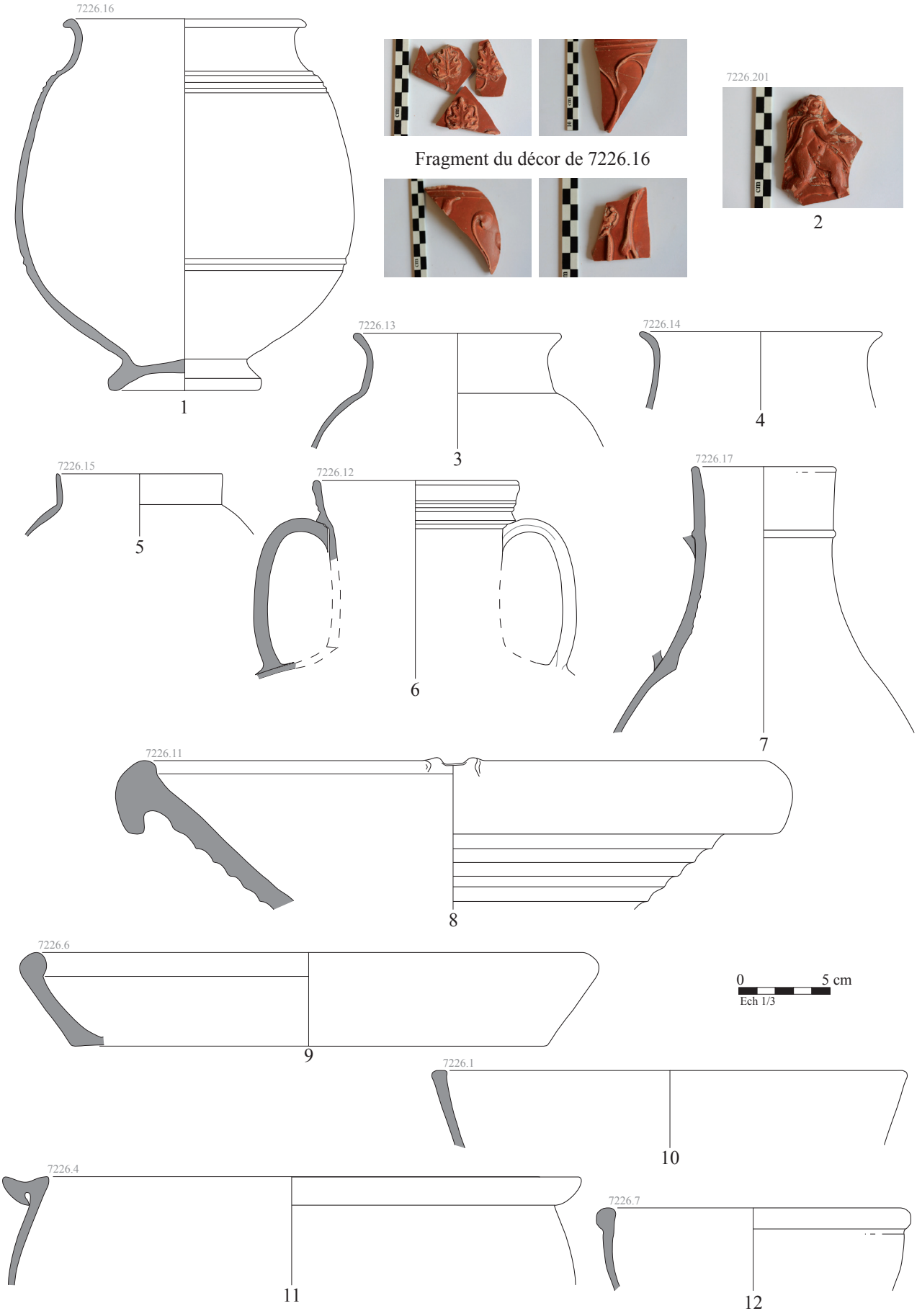


Fig. 102 - Céramique de la structure 7226, phase 6 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

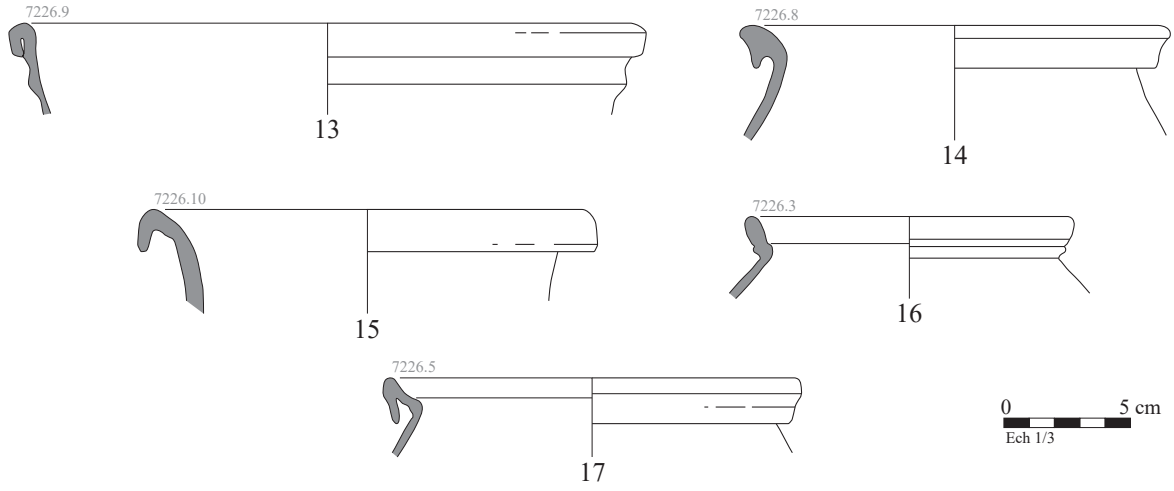


Fig. 103 - Céramique de la structure 7226, phase 6 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

7. Grande cruche à col vertical, décoré d'un bourrelet (CC VSL *Aisne2* C37) dont le bord est conservé à 100 % ; S lisse au toucher savonneux, orange rougeâtre vif ; P orange sombre, fine ; D. 7,5 cm (n° inv. 7226.17).

8. Mortier à lèvre pendante et paroi extérieure ondulée (MO CHAMP Gose 458-60) dont le bord est conservé à 15 % ; S lisse poudreuse, blanc orange, traces de recuisson à l'intérieur ; P blanc jaunâtre, légèrement grisée ; D. 34 cm (n° inv. 7226.11).

9. Plat à lèvre en bourrelet rentrant, parois obliques (RUB CHAMP *Aisne2* A9a) dont le bord est conservé à 18 % ; S extérieure lissée irrégulièrement, l'intérieur est rugueux, noir gris ; P brun gris clair à brun gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 30 cm (n° inv. 7226.6).

10. Plat à parois obliques (RUB CHAMP *Aisne2* A27) dont le bord est conservé à 6 % ; S rugueuse, gris noir ; P brun gris clair ; D. 25 cm (n° inv. 7226.1).

11. Jatte à lèvre repliée en crochet, gouttière sur le dessus (RUB CHAMP *Aisne2* J46) dont le bord est conservé à 24 % ; S rugueuse, gris noir ; P gris blanc ; D. 27 cm (n° inv. 7226.4).

12. Jatte à lèvre en boule, parois arrondies (RUB CHAMP *Aisne2* J68) dont le bord est conservé à 8 % ; S rugueuse à l'extérieur et l'intérieur, quelques bandes lissées espacées, gris bleu ; P 2/3 extérieurs brun gris moyen, 1/3 intérieur gris moyen ; D. 16 cm (n° inv. 7226.7).

13. Lèvre repliée, col ondulé (RUB J-indét.) dont le bord est conservé à 6 % ; S rugueuse, noir gris ; P noir gris, comportant du quartz fin visible abondant ; D. 24 cm (n° inv. 7226.9).

14. Pot à lèvre repliée en crochet et concave (RUB CHAMP/BVG *Aisne2* P3) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, gris à gris mat ; P brun gris clair ; D. 16 cm (n° inv. 7226.8).

15. Bouteille/Pot à lèvre recourbée (RUB CHAMP *Aisne2* P13) dont le bord est conservé à 16 % ; S lisse, poudreuse, gris à gris brun ; P gris brun clair ; D. 17 cm (n° inv. 7226.10).

16. Pot à lèvre en gouttière, rainurée sur l'extérieur (RUB CHAMP *Aisne2* P16) dont le bord est conservé à 43 % ; S rugueuse, dégradé de gris ; P gris clair, fines franges gris sombre ; D. 12,5 cm (n° inv. 7226.3).

17. Pot à lèvre repliée en crochet (RUB CHAMP *Aisne2* P16) dont le bord est conservé à 27 % ; S rugueuse, gris vif ; P gris blanc ; D. 16 cm (n° inv. 7226.5).

Structure 7300, 7340 (fig. 104)

1 Coupe à parois obliques (TS ARG Drag. 33) dont le bord est conservé à 100 % ; S à engobe quasi disparu orange rougeâtre sombre ; P orange sombre ; D. 10 cm (n° inv. 7300.25).

2. Bol à lèvre arrondie (TS ARG Drag. 37) dont le bord est conservé à 10 % ; S à engobe partiellement disparu, orange rouge sombre ; P orange rougeâtre ; D. 17 cm (n° inv. 7300.32).

3. Lèvre en bourrelet, col oblique (MT CHAMP Arent. 95 ?) dont le bord est conservé à 30 % ; S enduit noir interne et externe quasi disparu, sinon orange rougeâtre moyen ; P orange rougeâtre vif ; D. 5,5 cm (n° inv. 7300.31).

4. Pot à lèvre effilée (FRB BVG *Aisne2* P6) dont le bord est conservé à 38 % ; S lustrée, noire ; P fin noyau gris noir et franges brun gris vif ; D. 8,5 cm (n° inv. 7300.30).

5. Mortier à lèvre pendante (MO CHAMP *Aisne2* MO9) dont le bord est conservé à 34 % ; S très abîmée, majoritairement disparue, jaune chrome clair, râpe usée ; P jaune chrome clair ; D. 29 cm (n° inv. 7300.26).

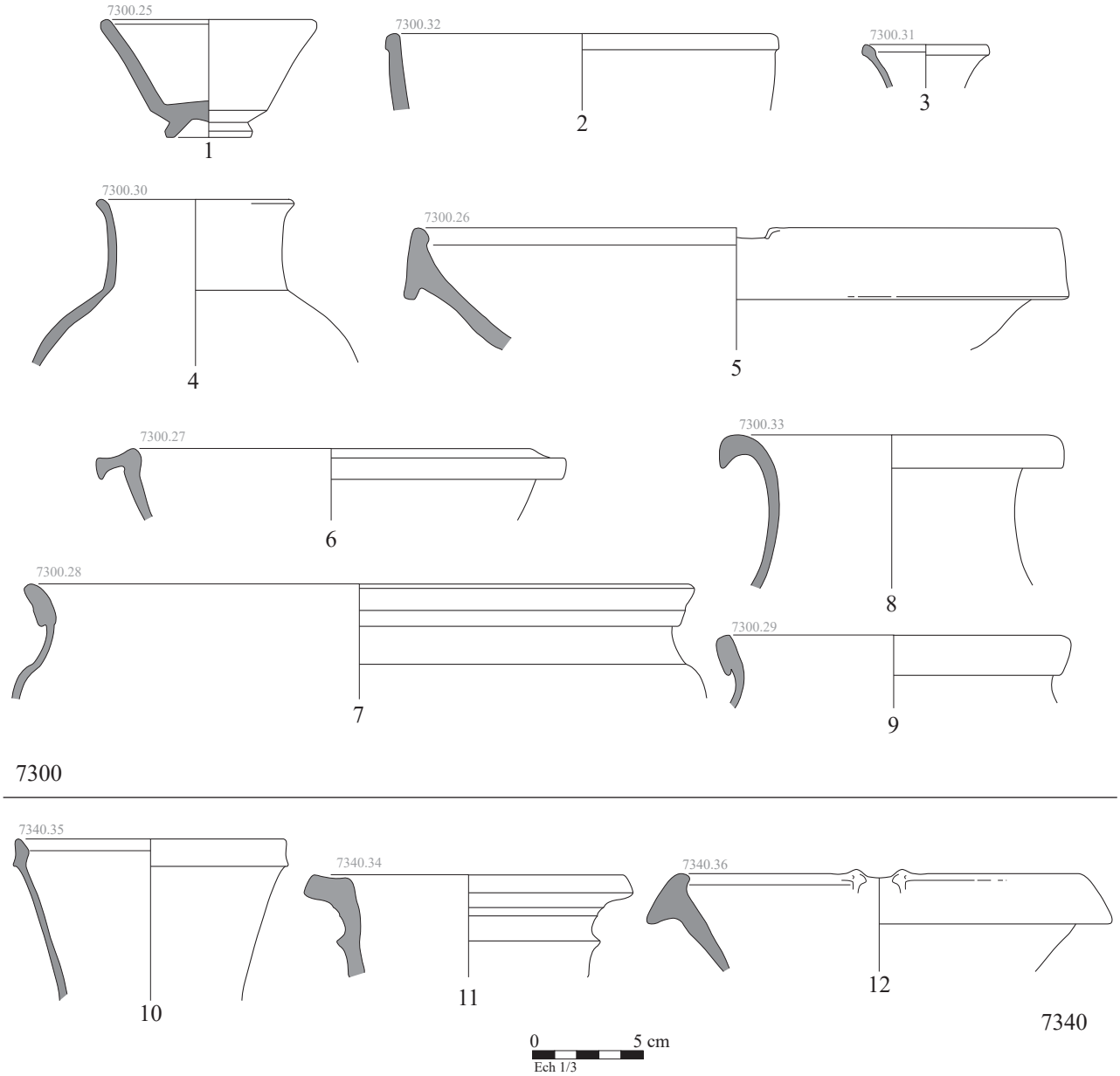


Fig. 104 - Céramique des structures 7300 et 7340, phase 6 du secteur G du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

6. Plat à lèvre pendante, concave sur le dessus (RUB CHAMP *Aisne2* A29-30) dont le bord est conservé à 6 % ; S de la lèvre lissée, intérieur et extérieur lissé irrégulièrement, gris noir ; P brun ocre ; D. 18 cm (n° inv. 7300.27).

7. Jatte à lèvre en amande, court col oblique (RUB CHAMP *Aisne2* J26) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, caramel alimentaire sur la lèvre, gris vif, zones brunies par une recuisson alimentaire ; P brun gris clair ; D. 30 cm (n° inv. 7300.28).

8. Pot à lèvre recourbée (RUB CHAMP *Aisne2* P13) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, gris mat ; P gris brun ; D. 14 cm (n° inv. 7300.33).

9. Pot à lèvre rectangulaire, légèrement crochée (RUB CHAMP *Aisne2* P7) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, gris bleu ; P brun gris ; D. 15 cm (n° inv. 7300.29).

10. Cruche à lèvre galbée, col concave (CC VSL *Reims* 219) dont le bord est conservé à 40 % ; S lisse, orange jaunâtre vif ; P orange sombre, fine ; D. 12 cm (n° inv. 7340.35).

11. Cruche à lèvre oblique concave sur le dessus, soulignée d'une arête prononcée (CC VSL *Reims* 222) dont le bord est conservé à 55 % ; S rugueuse, orange rougeâtre vif ; P brun jaune clair ; D. 14 cm (n° inv. 7340.34).

12. Mortier à lèvre légèrement pendante (MO NOY *Aisne2* MO3) dont le bord est conservé à 25 % ; S lisse, jaune chrome clair ; P jaune chrome moyen ; D. 18 cm (n° inv. 7340.36).

BARENTON-BUGNY, "PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON", SECTEUR H

Amélie Corsiez

10 455 tessons ont été comptabilisés dans les structures datées de ce secteur. Ce nombre a été

Phase	NR	% NR total	NMI	% NMI total
1	517	4,9	46	5,5
2	1 432	13,4	155	18,4
3	2 165	20,7	150	17,8
4	2 357	22,6	188	22,35
5	3 984	38,1	292	34,7

Tab. 79 - Quantités de céramique par phase du secteur H du Griffon.

Structure	NR	NMI	% NMI
8012	26	1	2,2
8014	118	14	30.4
8028	160	11	23,9
8039	1		
8172	99	12	26,1
8308	20	2	4,3
8401	93	6	13
Total	**517**	**46**	

Tab. 80 - Quantités de céramique par structure de la phase 1 du secteur H du Griffon.

Catégories	NR	NMI	% NMI
PTN	192	17	37
TN	6		
CC	15		
PTB	51	3	6,5
MD	210	21	45,7
AM	12	1	2,2
DO	27	4	8,7
Indét.	4		
Total	**517**	**46**	

Tab. 81 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 1 du secteur H du Griffon.

réduit à 831 individus à partir du nombre de bord différenciés. 18 catégories ont été identifiées. La céramique présente un taux de fragmentation moyen avec des surfaces de bonne qualité ou usées selon les structures. Un grand nombre de tessons présentait des traces de recuisson. Cinq phases chronologiques ont été distinguées par l'analyse de la céramique et de la stratigraphie (tab. 79). Elles s'étalent de la fin de la période gauloise jusqu'au début du IV^e^ siècle. Les quantités de céramique rejetées à la fin de chaque séquence d'occupation ou de réaménagement augmentent régulièrement pour atteindre plus de 30% des effectifs totaux à la phase 5.

La phase 1

Les structures rattachées à cette phase sont peu nombreuses. Elles sont au nombre de sept et renfermaient 517 fragments de céramique dont 46 individus. Ce lot est le moins abondant du secteur. Il représente 4,9 % du nombre total de la céramique du chantier et 5,5 % du total des individus. La structure qui compte le plus de tessons est le fossé 8028, tandis que la structure qui contient le plus d'individus est la fosse 8014 (tab. 80).

Cinq catégories ont été reconnues. La céramique modelée domine l'assemblage. Elle est suivie par la proto-*terra nigra*. La troisième catégorie est la céramique rugueuse sombre précoce (PTB). Le panel des céramiques est complété avec quelques fragments de céramique commune claire, des *dolia* et enfin une amphore italique (tab. 81). La phase 1 du secteur H a été rangée au sein de l'horizon de synthèse I du Griffon, datée de l'horizon de synthèse I de la Gaule Belgique ou encore de La Tène D2b, soit entre 65/60 et 30/25 avant J.-C.

Catalogue

Structure 8028 (fig. 105)

1. Bol à profil en S, bord arrondi, court col concave (PTN *Aisne2* B1) dont le bord est conservé à 10 % ; S de la panse lissée, enduit noir sur le col et la lèvre, dégradé noir brun et gris sombre ; P à large noyau gris jaune et fines franges sombre, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 8028.163).

2. Pot à col concave souligné par une baguette (RUB BVG *Aisne2* P4a) ; D. 18,6 cm. (N°inv. 8028.157).

3. Pot à col concave souligné par une baguette, trou de réparation (RUB N.ID. *Aisne2* P4a) ; D. 16 cm (n° inv. 8028.158).

4. Pot à lèvre oblique, court col concave, panse ovoïde, haut de la panse ondulé (MD *Aisne2* P2) dont le bord est conservé à 12 % ; S lèvre et col rugueux, panse telle quelle légèrement frottée, couleur dégradé de brun orange-orange brun, zones brun gris sombre ; P à noyau noir brun et franges brun jaune, comportant du quartz fin moyennement abondant, de la chamotte de petit à moyen calibre peu abondante, du calcaire blanc peu abondant ; D. 13 cm (n° inv. 8028.159).

5. Pot à bord arrondi, col concave (MD ATL *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse, irrégulière, dégradé noir à brun gris sombre ; P à large noyau brun gris sombre et fines franges brun jaune moyen, comportant du quartz de fin à moyen calibre abondant, autres dégraissants non identifiable à l'œil nu ; D. 16 cm (n° inv. 8028.160).

CAT	GP	Type	NMI
PTN		*Aisne2* B1	1
PTN		*Aisne2* B2	4
PTN	BVG	*Aisne2* B2	1
PTN	BVG	*Aisne2* P1	1
PTN		*Aisne2* P2	1
PTN	BVG	*Aisne2* P2	1
PTN	BVG	*Aisne2* P4a	1
PTN	N.ID.	*Aisne2* P4a	1
PTN		*Aisne2* BT1	1
PTN	BVG	*Aisne2* CV1	1
PTN		Indét.	4
PTB	BVG-P	*Aisne* J6	1
PTB		BT	1
PTB		Indét.	1
MD		*Aisne2* J1	3
MD		*Aisne2* P1	7
MD		*Aisne2* P2	2
MD		*Aisne2* P3	1
MD ATL		P-Indét.	1
MD		*Aisne2* DO6 sim.	1
MD		Indét.	6
AM	IT	DRESSEL1b	1
DO		*Aisne2* DO6	3
DO		Indét.	1
Total			**46**

Tab. 82 - Synthèse de la céramique de la phase 1 du secteur H du Griffon.

6. Pot à col concave, panse décorée d'impressions ovalaires irrégulières et de lignes incisées (MD COQ *Aisne2* P3) ; D. 14,7 cm (n° inv. 8028.161).

7. Jatte à bord légèrement rentrant et petit col (PTB BVG *Aisne* J6) ; D. 20 cm (n° inv. 8028.162).

8. Vase de stockage à lèvre éversée, décorée de deux rainures (DO *Aisne2* DO6) ; D. Indét. (n° inv. 8028.164).

Structure 8401 (fig. 105)

9. Fond de vase balustre (PTN Indét.) ; S lissée, noire ; P à large noyau brun gris vif et fine frange orange brun, comportant du quartz fin abondant, des inclusions noires de petit à moyen calibre moyennement abondant ; D. 9,3 cm (n° inv. 8401.86).

10. Vase balustre à lèvre triangulaire, court col souligné d'une baguette (PTN *Aisne2* P2) dont le bord est conservé à 7 % ; S lustrée noire ; P brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 17 cm (n° inv. 8401.88).

11. Pot ou gobelet à bord arrondi, col vertical souligné d'une baguette (PTN Indét.) dont le bord est conservé à 7 % ; S lustrée, noire ; P gris noir, comportant du quartz fin abondant ; D. 16 cm (n° inv. 8401.87).

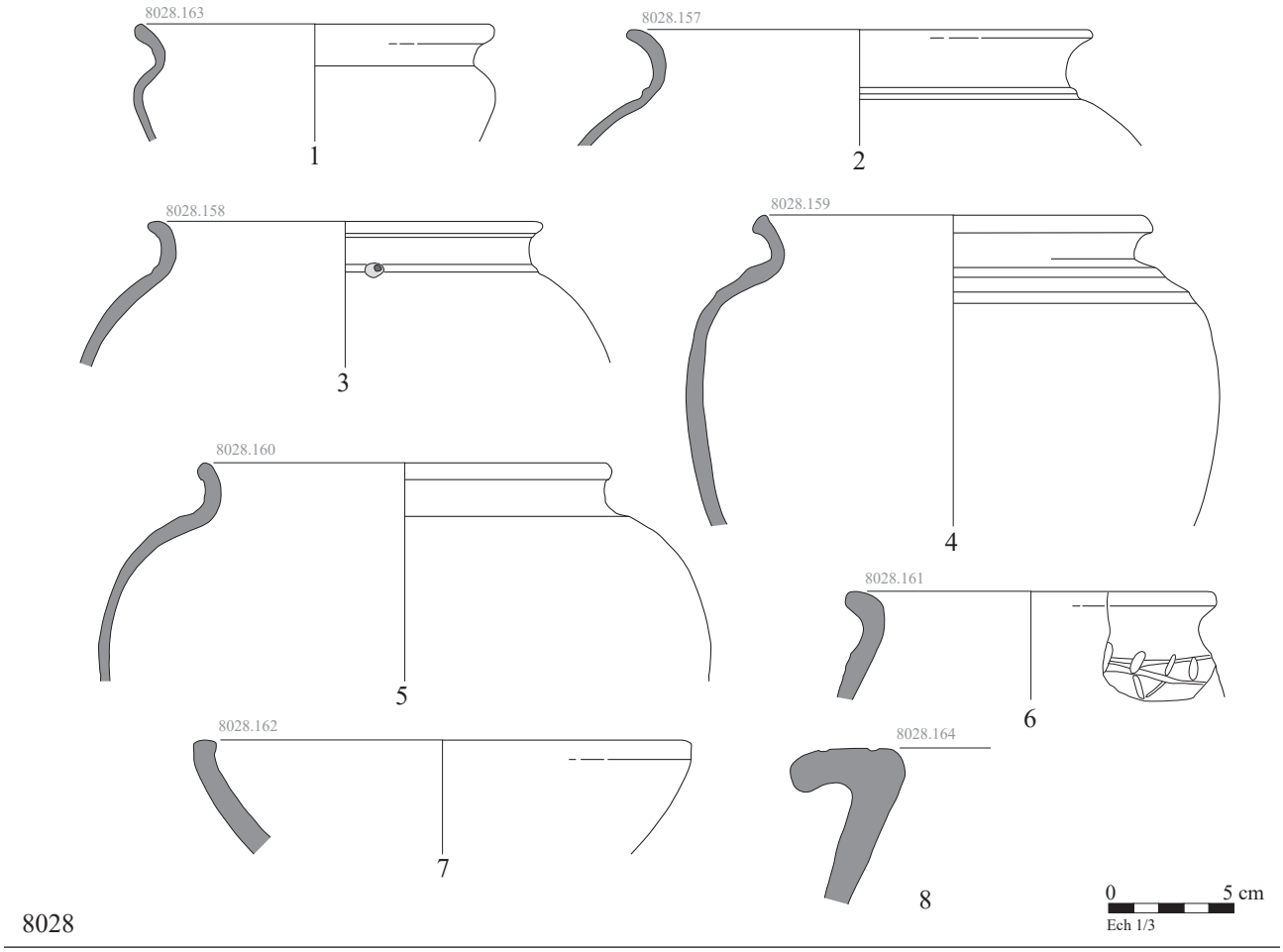
12. Couvercle à lèvre en baïonnette, fond en bouton creusé (RUB BVG *Aisne2* CV1) dont le bord est conservé à 45 % ; S extérieure lissée irrégulièrement, couleur hétérogène gris sombre, dégradé de brun gris, ocre brun moyen, zone plus claire auréolée d'une ligne orangée ; P gris noir à jaune chrome clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 16,5 cm (n° inv. 8401.85).

13. *Dolium* à lèvre éversée et double rainure (DO *Aisne2* DO6) dont le bord est conservé à 15 % ; S de la lèvre à la première rainure de la panse : lissée et enduit de noir, le reste rugueux, brun gris sombre, panse ocre brun clair ; P noire, comportant du calcaire de gros à très gros calibre, moyennement abondant ; D. 40 cm (n° inv. 8401.84).

Structures 8014, 8172 et 8012 (fig. 106)

1. Bol à lèvre triangulaire, col souligné d'une baguette (PTN recuit *Aisne2* B2) dont le bord est conservé à 8 % ; S lissée, ocre brun très clair, le bas est noirci ; P aux 2/3 intérieur noir gris et frange extérieure ocre brun très clair, comportant du dégraissant peu visible ; D. 20 cm (n° inv. 8014.238).

2. Lèvre arrondie éversée, court col concave (PTN BVG *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 17 % ; S lustrée, sauf au fond du col, noir gris ; P à fin noyau brun orange sombre et franges orange brun vif, comportant



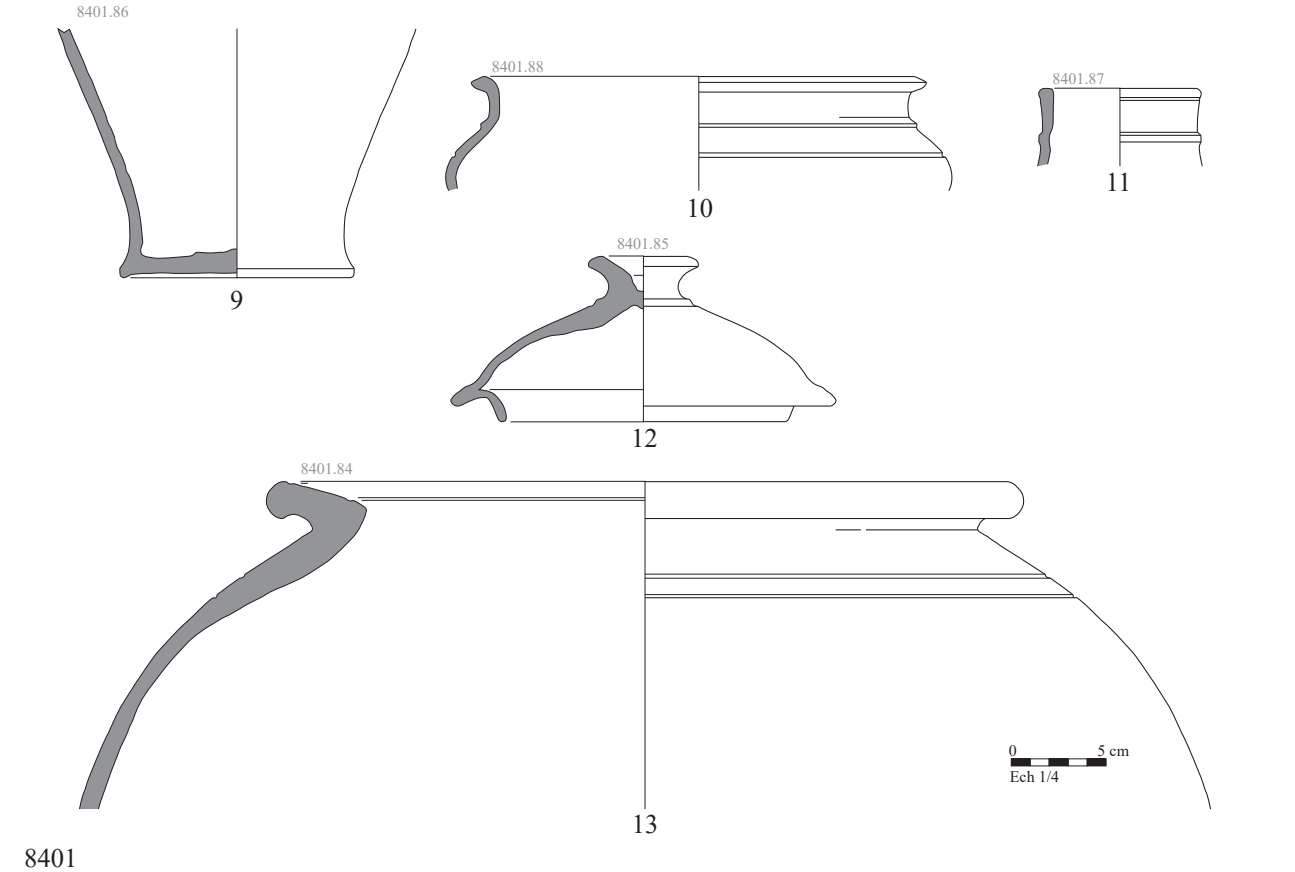


Fig. 105 - Céramique des structures 8028 et 8401, phase 1 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

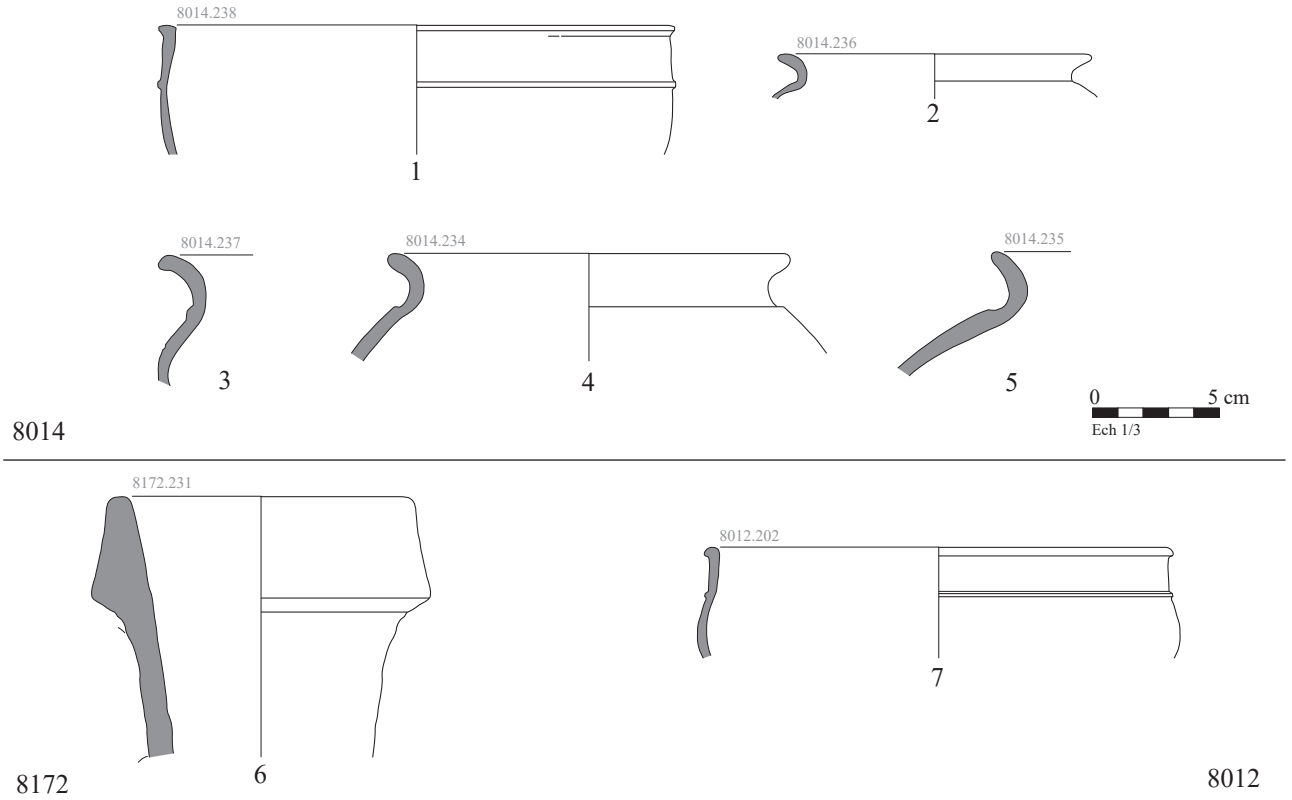


Fig. 106 - Céramique des structures 8014, 8172 et 8012, phase 1 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

du quartz fin abondant, de fines inclusions noires peu abondantes ; D. 16 cm (n° inv. 8014.236).

3. Pot à lèvre arrondie éversée, col concave séparé de la panse par un bourrelet (PTN BVG *Aisne2* P2) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, dégradé brun gris vif/brun gris sombre ; P à noyau noir gris et franges brun gris moyen, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 8014.237).

4. Pot à lèvre arrondie, col concave, ressaut (MD *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse et granuleuse (chamotte en surface), orange brun moyen/clair ; P à noyau noir gris et franges jaune chrome moyen, comportant de la chamotte de différents calibre, peu visible à cause de la couleur de la pâte ; D. 15 cm (n° inv. 8014.234).

5. Pot à bord arrondi et col concave (MD ATL *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S de la lèvre et du col rugueuse, panse telle quelle, dégradé de brun gris moyen à sombre, intérieur noir ; P aux 2/3 noir gris et frange en surface brun gris clair, comportant de la chamotte de gros calibre moyennement abondant, peu visible ; D. Indét. (n° inv. 8014.235).

6. Amphore à lèvre triangulaire (AM IT Dressel 1) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse avec un léger engobe jaune chrome clair, sinon orange brun clair ; P orange brun clair, comportant du quartz et d'autres inclusions de fin à petit calibre abondant ; D. 11 cm (n° inv. 8172.231).

7. Bol à petite lèvre arrondie, col vertical souligné d'une baguette (PTN BVG *Aisne2* B2) dont le bord est conservé à 8 % ; S lissée, noire jaune ; P noir jaune, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 18 cm (n° inv. 8012.202).

La phase 2

Le nombre de structures que l'on peut attribuer à cette nouvelle phase a plus que doublé par rapport au précédent et par conséquent, le nombre de tessons également. Les 1 394 fragments comptabilisés représentent 13 % des effectifs totaux du chantier et les 155 individus totalisent 18,4 % du total du NMI. La structure qui a livré le plus de mobilier est le fossé Est 8031 d'un d'enclos rectangulaire qui vient subdiviser la surface précédente. Les 90 individus mis au jour représentent 58,1 % des effectifs de la phase. La cave 8369 se place en deuxième position du nombre d'individus, bien que loin du fossé 8031. Elle est suivie par la fosse 8045. Le reste des tessons est très dilué dans les autres structures (tab. 83).

La nouveauté de cette phase réside dans l'apparition de la céramique gallo-belge dans ses formes les plus précoces, mais il est possible que les mortiers soient intrusifs. On remarque que désormais la proto-*terra nigra* a laissé la place à la *terra nigra* qui est la catégorie la plus représentée avec la céramique rugueuse sombre avec un pourcentage élevé de 34,2 %. Elle est suivie par la céramique modelée (tab. 84). Ces deux dernières catégories représentent 45 % du total des céramiques. Cette phase est placée au sein de l'horizon de synthèse III

du Griffon. Elle est datée de l'horizon de synthèse IIb de la ville de Reims, soit entre 15/10 av. J.-C et 5/1 av. J.-C. (il s'agit d'une division chronologique de l'horizon de synthèse II de la Gaule Belgique.

Structure	NR	NMI	% NMI
96	8	2	1,3
8031	637	90	58,1
8045	247	12	7,7
8046	79	8	5,1
8070	6	1	0,6
8073	10	1	0,6
8077	10		
8078	20	1	0,6
8080	3		
8081	5	1	0,6
8091	27	5	3,3
8173	21	2	1,3
8104	6		
8182	46	5	3,2
8182(8031)	35	2	1,3
8248	62	7	4,5
8297	6		
8350	1		
8358	2		
8365	3		
8368	2		
8369	142	13	8,4
8370	9		
8373	7		
8379	38	5	
Total	**1 432**	**155**	

Tab. 83 - Quantités de céramique par structure de la phase 2 du secteur H du Griffon.

Catégories	NR	NMI	% NMI
TR	32	2	1,3
PTN	2	2	1,3
TN	494	53	34,2
CC	28		
MO	3	1	0,6
PTB	1	1	0,6
RUB	421	53	34,2
MD	201	27	17,4
BES	3	1	0,6
AM	16	1	0,6
DO	130	10	6,5
Indét.	42	4	2,6
Total	**1 432**	**155**	

Tab. 84 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 2 du secteur H du Griffon.

Catalogue

Les monnaies de la phase 2

L'étude des monnaies du Griffon a été réalisée par V. Drost (Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires, Bibliothèque nationale de France). Le quadrans d'Auguste se situe parfaitement dans la fourchette chronologique proposée par la céramique.

Structure 8031 (fig. 107 et 108)

1. Bord arrondi, col vertical souligné d'une baguette (TN BVG B-Indét.) dont le bord est conservé à 4 % ; S lissée, dégradé brun gris vif à brun gris sombre ; P brun gris/brun gris sombre, comportant du quartz fin ; D. 29 cm (n° inv. 8031.201).

2. Estampille radiale sur assiette, INTTA E (TN CHAMP A) ; S lissée, gris noir ; P brun gris clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; (n° inv. 8031.181).

3. Assiette à bord arrondi, court col concave, carène (TN A1 ?) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, noir jaune ; P dégradé de brun gris à brun gris sombre, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. Indét. (n° inv. 8031.189).

4. Calicet à bord rentrant légèrement concave (TN BVG KL20) dont le bord est conservé à 11 % ; S lissée, noir jaune ; P à noyau gris noir et franges brun gris, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 11 cm (n° inv. 8031.192).

5. Calicet à lèvre rentrante dans le prolongement de la panse (TN BVG KL20) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, noire jaune ; P gris brun/crème-rosé, différentes couches de couleur, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (N°inv. 8031.246).

6. Pot à lèvre oblique (TN BVG P1) dont le bord est conservé à 14 % ; S lustrée, noire ; P à noyau noir gris et franges brun gris sombre/noire, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 13 cm (n° inv. 8031.193).

7. Pot à lèvre oblique (TN BVG P1) dont le bord est conservé à 18 % ; S lissée, noire ; P à noyau noir gris et franges brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 8031.251).

8. Pot à lèvre épaisse oblique, panse ovoïde à décor quadrillé incisé (TN BVG P16) dont le bord est conservé à 20 % ; S lustrée, noir gris ; P à noyau gris sombre et franges gris brun clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 13 cm (n° inv. 8031.255).

Empereur/période	Atelier	Monnaie	Date	Occurrences
Gauloise indét.	Indét.	Indét.	IIe- Ier av.	1
Auguste	Imitation	Quadrans	Ca 10 av. J.-C.	1

Tab. 86 - La monnaie de la phase 2 du secteur H du Griffon.

Cat.	GP	Type	NMI	Cat.	GP	Type	NMI
TR1a		KL1	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P1	2
TR1a		Indét.	1	RUB	NUM	*Aisne2* P1	1
PTN		*Aisne2* P2	1	RUB	BVG	*Aisne2* P1	2
PTN	BVG	*Aisne2* P3	1	RUB	N.ID.	*Aisne2* P1	3
TN		A1 (?)	1	RUB		*Aisne2* P1	4
TN	CHAMP	A-estampille	P	RUB		*Aisne2* P20 ?	1
TN	CHAMP	A5	1	RUB	COQ	Aisne P30	1
TN	BVG	B-Indét.	1	RUB		P à L rentrante	1
TN	BVG	KL20	11	RUB	CHAMP	*Aisne2* BT1	1
TN	BVG	KL21	1	RUB	COQ	*Aisne2* CV7	1
TN	CHAMP	P1	4	RUB		Fusaïole	1
TN	BVG	P1	4	RUB	BVG	Indét.	2
TN	BVG	P16	1	RUB		Indét.	22
TN	BVG	P19	1	BES		P	1
TN	BVG	P20-var	1	MD	COQ	*Aisne2* J2	1
TN	BVG	P37	3	MD		*Aisne2* J2	2
TN	BVG	P37 (?)	3	MD	COQ	*Aisne2* J2c	1
TN	BVG	P-Indét.	4	MD ATL	COQ	*Aisne2* J3	3
TN		P-Indét.	2	MD		J-Indét.	1
TN	BVG	BT1	1	MD ATL		*Aisne2* P1	1
TN		Indét.	14	MD ATL	N.ID.	*Aisne2* P1	1
CC		Indét.	P	MD	NUM	*Aisne2* P1	1
MO	Champ.	Gose 458-60	1	MD	COQ	*Aisne2* P5	1
PTB	BVG	Aisne J2	1	MD ATL	BVG-P	s. PTB *Aisne* P2	1
RUB		A-Indét.	2	MD		Indét.	14
RUB	BVG	*Aisne2* J4	4	AM	IT	Dressel 1	1
RUB		*Aisne2* J4	2	AM	BETC	Dressel 7/11	P
RUB	N.ID.	*Aisne2* J17	1	DO		*Aisne2* DO6	7
RUB	CHAMP	*Aisne2* J18	1	DO		Indét.	3
RUB	COQ	*Aisne2* J60	1	Indét.		Indét.	4
				Total			**155**

Tab. 85 - Synthèse de la céramique de la phase 2 du secteur H du Griffon.

9. Lèvre arrondie soulignée d'un bourrelet, panse décorée de guillochis espacé (TN BVG P20 var.) dont le bord est conservé à 7 % ; S lissée, noir gris ; P à noyau gris brun et franges noir gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 16 cm (n° inv. 8031.191).

10. Pot à col concave et bord arrondi (TN BVG P37) dont le bord est conservé à 25 % ; S lustrée, brun gris, fine pellicule irrégulière noire (engobe) ; P à noyau brun clair et franges noir gris, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions rouges rares ; D. 14 cm (n° inv. 8031.188).

11. Pot à lèvre en pointe, col vertical (TN BVG P37) dont le bord est conservé à 10 % ; S lustrée, brun noir sombre ; P à noyau gris brun clair et franges gris violacé, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires moyennement abondantes, de fines inclusions rouges peu abondantes ; D. 11,4 cm (n° inv. 8031.248).

12. Pot à bord arrondi, petit col concave (TN BVG P37 ?) dont le bord est conservé à 15 % ; S lustrée, noir jaune ; P noire/brun gris sombre, comportant di quartz de petit à moyen calibre abondant, de fines inclusions rouges clairsemées ; D. 8 cm (n° inv. 8031.252).

13. Pot à lèvre triangulaire, court col concave (TN BVG P37 ?) dont le bord est conservé à 18 % ;

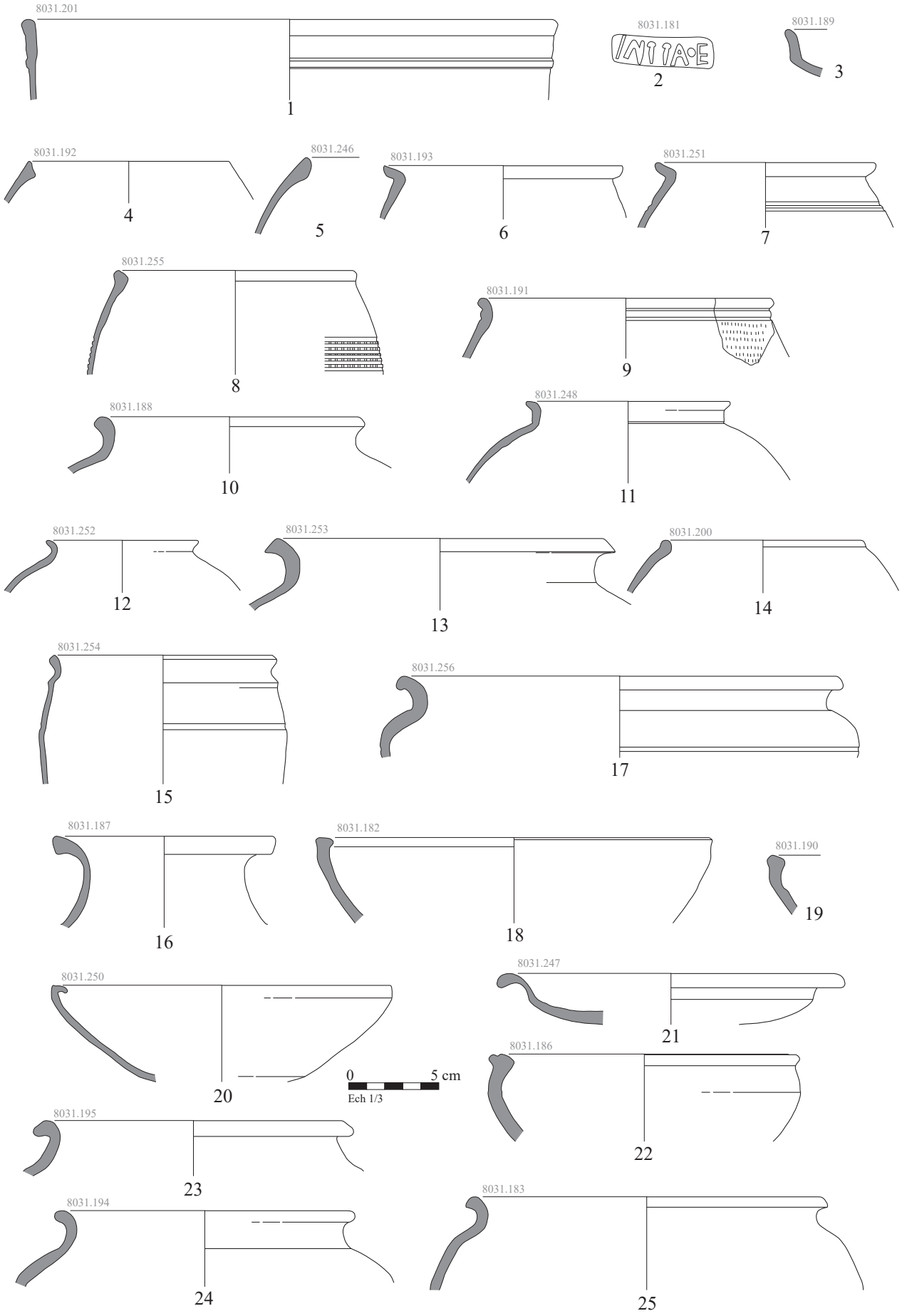


Fig. 107 - Céramique de la structure 8031, phase 2 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

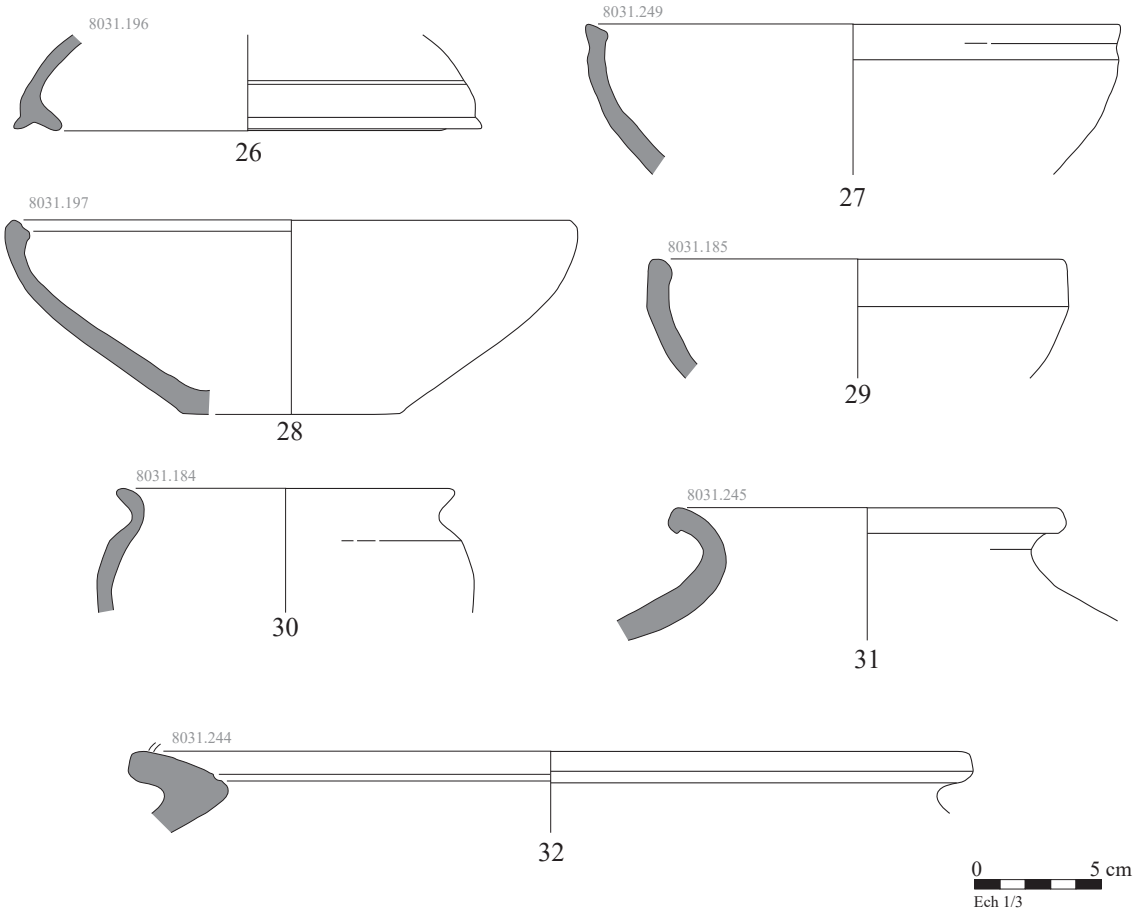


Fig. 108 - Céramique de la structure 8031, phase 2 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

S lissée, enfumée, noire ; P à fin noyau gris sombre et franges orange brun très clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 18 cm (n° inv. 8031.253).

14. Pot à lèvre rentrante en boule (TN BVG P Indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S lustrée, noir gris ; P à noyau noir gris et franges gris vif, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 11 cm (n° inv. 8031.200).

15. Pot à bord arrondi et court col concave, séparé de la panse par une arête, panse cylindrique (TN BVG P Indét.) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, gris noir ; P à noyau brun gris clair et franges gris sombre, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions rouges moyennement abondantes ; D. 12 cm (n° inv. 8031.254).

16. Bouteille à bord arrondi triangulaire, col concave (TN BVG BT1) dont le bord est conservé à 26 % ; S lissée, noir jaune ; P gris/gris brun, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 12 cm (n° inv. 8031.187).

17. Pot à lèvre recourbée, court col concave (PTN *Aisne2* P2) dont le bord est conservé à 17 % ; S de la lèvre, du col et du haut de la panse lissée, ensuite rugueuse, noir jaune ; P à noyau brun gris et franges noir jaune, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 24 cm (n° inv. 8031.256).

18. Jatte à lèvre évasée, légèrement rentrante, panse hémisphérique (RUB BVG *Aisne2* J2) dont le bord est conservé à 6 % ; S rugueuse, noir jaune, zones brunes, couche de caramel alimentaire à l'intérieur ; P noire, comportant du quartz de petit calibre abondant, de la chamotte de gros calibre peu visible, clairsemée ? ; D. 22 cm (n° inv. 8031.182).

19. Jatte à bord arrondi rentrant, panse oblique (RUB BVG *Aisne2* J2) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse, noire ; P noire/brun gris sombre, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. Indét. (n° inv. 8031.190).

20. Écuelle à bord rentrant (RUB *Aisne2* J4) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse, noir gris ; P noire, comportant du quartz de fin calibre abondant ; D. 19 cm (n° inv. 8031.250).

21. Écuelle à lèvre éversée arrondie, carène, panse aplatie (RUB *Aisne2* J17) dont le bord est conservé à 21 % ; S extérieure rugueuse, intérieur lissage non couvrant (bandes de lissage espacées), noire ; P à large noyau brun gris sombre et fines franges noires, comportant du quartz fin abondant ; D. 19 cm (n° inv. 8031.247).

22. Bol à lèvre évasée rainurée, panse hémisphérique (RUB COQ *Aisne2* J60) dont le bord est conservé à 9 % ; S rugueuse, noire, calcaire de

gros à très gros calibre en surface ; P brun noir/noir, comportant du calcaire de moyen à gros calibre abondant, de très gros calibre moyennement abondant ; D. 16 cm (n° inv. 8031.186).

23. Pot à lèvre recourbée, court col tronconique (RUB CHAMP *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 11 % ; S rugueuse, gris à gris sombre ; P à noyau gris vif et franges gris brun, comportant du quartz fin abondant, des inclusions noires de petit calibre clairsemées, inclusions calcaire de gros calibre rare, de petit calibre clairsemé ; D. 16 cm (n° inv. 8031.195).

24. Pot à col concave bord arrondi (RUB NUM *Aisne* P1) dont le bord est conservé à 17 % ; S rugueuse, calcaire nummulitique de gros à très gros calibre visible en surface, dégradé brun/noir ; P brun gris sombre/noir, comportant du calcaire nummulitique de petit à gros calibre abondant ; D. 16 cm (n° inv. 8031.194).

25. Pot à col concave et bord arrondi terminant en pointe (RUB N.ID. *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 14 % ; S rugueuse craquelée, enduit noir sur le col, gris moyen ; P moitié extérieure gris tirant sur le violet, extérieur gris brun clair, comportant du calcaire de moyen à gros calibre ; D. 19 cm (n° inv. 8031.183).

26. Couvercle à gouttière d'encastrement (RUB COQ *Aisne* CV7) dont le bord est conservé à 11 % ; S rugueuse, légèrement lissée au-dessus de la rainure, brun gris sombre/brun noir ; P noir brun, hétérogène, comportant du quartz de petit à moyen calibre abondant, du calcaire de gros calibre moyennement abondant, du silex ? ; D. 13 cm (n° inv. 8031.196).

27. Bol à lèvre aplatie en biseau, panse hémisphérique (PTB BVG *Aisne* J2) dont le bord est conservé à 6 % ; S rugueuse, noire, caramel alimentaire sur l'intérieur ; P noire, comportant du quartz fin peu abondant, de la chamotte de moyen calibre, moyennement abondant ; D. 21 cm (n° inv. 8031.249).

28. Bol à lèvre rainurée, panse oblique (MD COQ *Aisne2* J2) dont le bord est conservé à 14 % ; S noire, léger brunissage intérieur et extérieur irrégulier, vers le fond à l'extérieur : zone d'aspérité dans lesquelles il reste du caramel alimentaire ; P noir/noir brun, comportant du dégraissant non visible à l'œil nu (chamotte noire dans pâte noire) ; D. 22 cm (n° inv. 8031.197).

29. Bol à bord arrondi et parois hémisphériques (MD ATL COQ *Aisne2* J3) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, noire, quelques gros calcaires nummulitiques en surface ; P noire, comportant de la chamotte de gros calibre peu visible, du calcaire nummulitique de gros calibre, rare ; D. 16 cm (n° inv. 8031.185).

30. Pot à lèvre en pointe, court col concave (MD ATL BVG Sim. PTB *Aisne* P2) dont le bord est conservé à 8 % ; S du col lissée, panse lisse, noir ; P brun noir, comportant du quartz fin à petit calibre moyennement abondant, de la chamotte de gros à très gros calibre peu visible à l'œil nu ; D. 13 cm (n° inv. 8031.184).

31. Pot à lèvre recourbée, court col concave (DO indét.) dont le bord est conservé à 14 % ; S de la lèvre au haut de la panse enduit de noir ; P à noyau gris et franges jaune chrome clair, comportant du dégraissant calcaire de moyen à gros calibre abondant ; D. 15 cm (n° inv. 8031.245).

32. *Dolium* à lèvre éversée, double rainure (DO COQ *Aisne2* DO6) dont le bord est conservé à 11 % ; S de la lèvre et du col enduit de noir ; P orange brun clair, comportant du dégraissant calcaire et du gravier de gros calibre abondant, oxydes de fer rouge ; D. 33 cm (n° inv. 8031.244).

Structures 8369, 8046, 8073 (fig. 109)

1. Pot à lèvre arrondie, court col concave souligné par une arête (PTN BVG *Aisne2* P3) dont le bord est conservé à 20 % ; S lissée, noir brun ; P à noyau noir gris et franges brun gris/brun gris clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 15 cm (n° inv. 8369.102).

2. Pot à lèvre aplatie, court col concave (TN BVG P19) dont le bord est conservé à 9 % ; S lustrée, noir jaune ; P à fin noyau noir gris et franges brun gris vif, comportant du quartz fin abondant ; D. 16 cm (n° inv. 8369.106).

3. Pot à lèvre arrondie en pointe, court col concave, panse globulaire (RUB *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 8 % ; S rugueuse, noir brun, lèvre, col et haut de la panse lissée irrégulièrement, enduit noir ; P fine, noyau gris sombre et franges brun gris moyen, comportant du quartz fin abondant, des inclusions noires de petit à moyen calibre peu abondant ; D. 15 cm (n° inv. 8369.100).

4. Bouteille à lèvre arrondie, col concave souligné d'un bourrelet, l'épaulement de la panse est décoré de rainures (RUB CHAMP *Aisne2* BT1) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, zones lissées, gris à gris vif ; P gris brun clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 8,4 cm (n° inv. 8369.99).

5. Jatte à profil en S, lèvre aplatie, court col concave (RUB *Aisne2* J18) dont le bord est conservé à 5 % ; S rugueuse, dégradé de gris tirant sur le gris blanc ; P gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 19 cm (n° inv. 8369.104).

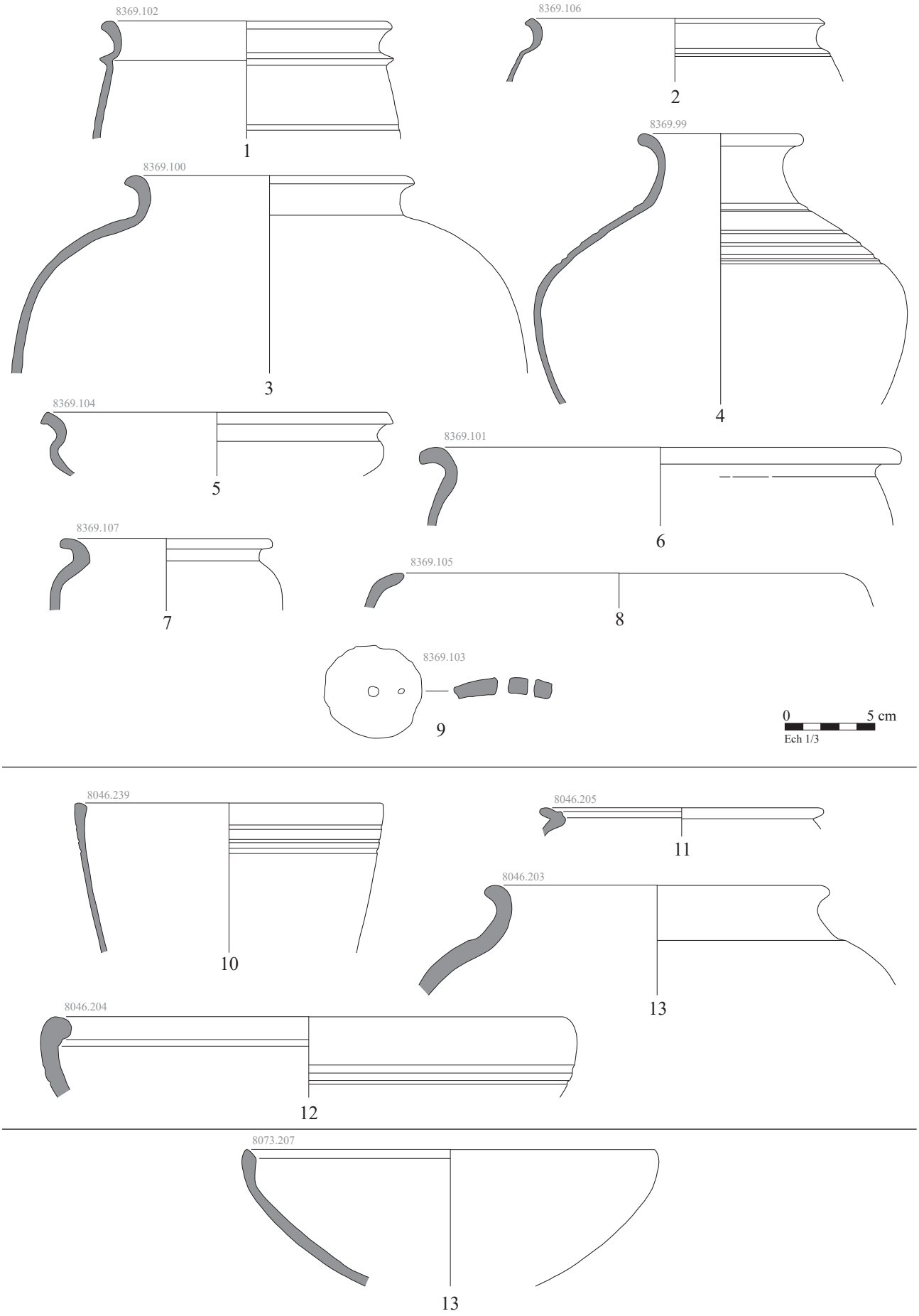


Fig. 109 - Céramique des structures 8369, 8046 et 8073, phase 2 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

6. Lèvre arrondie recourbée, épaisse (RUB Indét.) dont le bord est conservé à 11 % ; S lisse, enduit noir sur le haut de la panse, le col et la lèvre jusque l'intérieur ; P à noyau gris brun clair, frange intérieure orange brun clair, frange extérieure brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 25 cm (n° inv. 8369.101).

7. Pot à lèvre arrondie recourbée, court col concave (MD ATL *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 15 % ; S lisse, panse telle quelle granuleuse, noir jaune ; P à noyau noir gris et frange brun gris sombre, comportant du quartz de petit à fin calibre abondant, de la chamotte de fin à petit calibre moyennement abondant ; D. 11 cm (n° inv. 8369.107).

8. Pot à lèvre rentrante arrondie (MD COQ *Aisne2* P5) dont le bord est conservé à 5 % ; S rugueuse, brun noir, calcaire de moyen à gros calibre abondant en surface et gros grains de quartz clairsemés ; P noir à brun noir, comportant du calcaire de gros calibre abondant ; D. 24 cm (n° inv. 8369.105).

9. Rondelle percée, taillée dans une panse de pot (MD Rondelle) ; S extérieure frottée brun orange moyen, intérieur brun noir, calcaire de gros calibre visible en surface ; P noir à noir brun, comportant du calcaire de petit à gros calibre abondant ; D. 5,5 cm (n° inv. 8369.103).

10. Calice à parois oblique rainurée, lèvre arrondie (TR1a KL1) dont le bord est conservé à 16 % ; S à engobe orange rougeâtre sombre, orange clair ; P orange brun moyen, comportant du quartz fin moyennement abondant, quelques inclusions blanches de moyen calibre, des oxydes de fer rares de moyen calibre ; D. 17 cm (n° inv. 8046.239).

11. Pot à lèvre oblique rainurée (BES Pot de type Besançon) ; D. 15,6 cm (n° inv. 8046.205).

12. Bol à lèvre arrondie rentrante, panse rainurée (MD COQ *Aisne2* J2c) dont le bord est conservé à 11 % ; S lisse, calcaire nummulitique de gros à très gros calibre, brun noir ; P dégradé brun/brun vif, comportant du calcaire nummulitique grossier, non calibré, de toute taille très abondante (1 nummulite de 7 mm) ; D. 28 cm (n° inv. 8046.204).

13. Pot à bord arrondi, court col concave (MD NUM *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 13 % ; S très abîmée, calcaire nummulitique de très gros calibre abondant, dégradé de brun gris ; P brun gris, hétérogène, comportant du calcaire nummulitique de très gros calibre ; D. 18 cm (n° inv. 8046.203).

14. Bol à bord arrondi, panse oblique (MD *Aisne2* J2) dont le bord est conservé à 7 % ; S intérieure lissée irrégulièrement (brunissage), noir jaune, caramel alimentaire ; P noire, comportant du quartz fin abondant, de la chamotte de petit à moyen calibre moyennement abondant ; D. 23 cm (n° inv. 8073.207).

La phase 3

Dix-huit structures ont été attribuées à cette phase, avec un total de 2165 tessons pour 150 individus, soit respectivement 20,7 et 17,8 % des effectifs totaux du secteur. La structure qui contient le plus d'individus est la fosse 8096, dont le nombre de 34 représente 22,7 % du NMI de la phase. La cave 8384 contient le plus de tessons, mais le nombre d'individus est assez faible et représente seulement 4% du NMI (tab. 87). Une autre cave, ainsi que des fosses et des fossés complètent le panel des structures ayant livré de la céramique. Le plan et la stratigraphie montrent que cette phase a connu plusieurs réaménagements : recreusements de fossés et réajustements de l'enclos.

La *terra nigra* continue sa progression, dépassant la moitié des tessons et totalisant 41,3 % du nombre d'individus. La céramique rugueuse sombre stagne à 30 % et la céramique modelée recule. Le groupe des céramiques fines est complété par la terra rubra, en légère augmentation, ainsi par de la céramique dorée. La proto *terra nigra* est désormais résiduelle (tab. 88). L'ensemble appartient à l'horizon de synthèse V du Griffon, daté de l'horizon IV de synthèse de la Gaule Belgique, soit entre 15/20 et 40/45 ap. J.-C.

Structure	NR	NMI	% NMI
8029	84	9	6
8030	33	4	2,7
8032	28	3	2
8035	33	1	0,7
8042	111	9	6
8043	197	10	6,7
8052	126	15	10
8052(8182)	75	8	5,3
8052-8031	22	4	2,7
8069	6	1	0,7
8096	342	34	22,7
8097	13		
8098	94	5	3,3
8152	65	6	4
8241	169	17	11,3
8242	31	7	4,7
8381	165	11	7,3
8384	571	6	4
Total	**2 165**	**150**	

Tab. 87 - Quantités de céramique par structure de la phase 3 du secteur H du Griffon.

Catégories	NR	NMI	% NMI
TR	71	14	9,3
PTN	2		
TN	1140	62	41,3
DR	1	1	0,7
CC	33	2	1,3
RUB	582	45	30
MD	130	18	12
AM	27	1	0,7
DO	85	4	2,7
Indét.	89	3	2
Total	**2 165**	**150**	

Tab. 88 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 3 du secteur H du Griffon.

Structures 8096, 8391, 8098 (fig. 110)

1. Assiette à estampille centrale (TN CHAMP A) ; S lissée, noir gris ; P gris mat, fine, comportant du quartz fin visible par reflets ; (n° inv. 8096.168).

2. Assiette à paroi oblique moulurée (TN CHAMP A5) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, gris sombre ; P gris mat, comportant du quartz fin abondant, de fines à petites inclusions noires moyennement abondantes ; D. 33 cm (n° inv. 8096.167).

3. Assiette à paroi convexe sur l'intérieur, lèvre verticale (TN CHAMP A39) dont le bord est conservé à 32 % ; S lissée, gris sombre ; P gris moyen, fine, comportant du quartz peu visible, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 27 cm (n° inv. 8096.166).

4. Cruche à lèvre rectangulaire rainurée (CC CHAMP *Aisne2* C5a/*Reims* C102) dont le bord est conservé à 15 % ; S lisse, blanc orange ; P orange clair fine, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions rouges clairsemées ; D. 6 cm (n° inv. 8096.172).

5. Jatte à lèvre rentrante en bourrelet, panse hémisphérique (RUB COQ *Aisne2* J4) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, noir/noir gris, gros dégraissants sous la pellicule de la surface ; P noire, comportant du dégraissant hétérogène : calcaire, chamotte, quartz de petit à moyen calibre ; D. 25 cm (n° inv. 8096.169).

6. Pot à bord arrondi, col concave, léger ressaut (RUB *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 20 %, S rugueuse, enduit noir sur le col, noir à noir brun ; P dégradé de brun gris, comportant du quartz de moyen à gros calibre abondant ; D. 13 cm (n° inv. 8096.170).

7. Écuelle à bord concave (MD COQ *Aisne2* A1) dont le bord est conservé à 4 % ; S du col et de la lèvre rugueux, panse peignée horizontalement, très grosses inclusions calcaire en surface (3 mm), noir brun ; P noir gris, comportant des inclusions blanches de petit à moyen calibre moyennement abondant, de gros calibre moyennement abondant ; D. 20 cm ? (n° inv. 8096.171).

8. Assiette à paroi moulurée (TR2 CHAMP A5) dont le bord est conservé à 10 % ; S engobe intérieur et extérieur orange brun ; P à noyau gris jaune et fines franges orange brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 36 cm (n° inv. 8381.109).

9. Pot à lèvre oblique (TR3 P8) dont le bord est conservé à 45 % ; S extérieure enfumée, brun gris sombre, couleur de la pâte sous-jacente, couleur intérieure orange clair ; P orange rougeâtre moyen, fine, comportant du quartz fin moyennement abondant, de fines inclusions noires ou rouges rares ; D. 10,5 cm (n° inv. 8381.111).

10. Calice à bord arrondi souligné d'une rainure (TR1a KL1a) dont le bord est conservé à 11 % ; S orange brun sombre ; P à fin noyau gris et franges gris brun clair/orange clair sur l'extérieur, fine, comportant de petites inclusions rouges ; D. 16 cm (n° inv. 8381.112).

11. Assiette à lèvre oblique, panse aplatie (TN CHAMP A1) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse (lissage abîmé), gris sombre, les parties encore lisses sont grises ; P à noyau gris vif et franges gris blanc, comportant du quartz fin abondant, de fines à petites inclusions noires moyennement abondantes ; D. 26 cm (n° inv. 8381.110).

12. Assiette à paroi épaisse, moulurée arrondie à l'intérieur, ligne de guillochis au centre (TN CHAMP A5) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée, gris sombre ; P dégradé de l'intérieur vers l'extérieur : gris blanc, gris moyen, gris jaune clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, de fines à petites inclusions noires clairsemées ; D. 41 cm (n° inv. 8381.108).

13. Pot à lèvre triangulaire, court col concave (TN BVG P37 ?) dont le bord est conservé à 20 % ; S lustrée, noire, enduit noir sur le col ; P à noyau gris et franges gris brun, comportant du quartz fin abondant, de fines à petites inclusions noires rares, de fines inclusions rouges rares ; D. 15 cm (n° inv. 8381.113).

14. Calice à lèvre rentrante évasée (TN KL20) dont le bord est conservé à 8 % ; S extérieure enfumée brun noir, intérieur brun clair violacé, fines bandes lissées à l'intérieur ; P brun jaune clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 17 cm (n° inv. 8098.178).

CAT	GP	Type	NMI	CAT	GP	Type	NMI
TR	CHAMP	A1	1	TN		BT1 (?)	1
TR1a	CHAMP	A5	5	TN	BVG	Indét.	1
TR2	CHAMP	A5	1	TN		Indét.	17
TR1b	CHAMP	A5	1	DR		Indét.	1
TR1a	CHAMP	A9	1	CC	CHAMP	*Aisne2* C5a	1
TR1a		KL1	1	CC		Indét.	1
TR3		P8	2	RUA		Indét.	1
TR1c		P13	1	RUB		*Aisne2* J1	1
TR		P13 (?)	1	RUB	NUM	*Aisne2* J1b	1
TN		A1	1	RUB	COQ	*Aisne2* J4	2
TN	BVG	A1	1	RUB		*Aisne2* J22	1
TN	CHAMP	A1	3	RUB	CHAMP	*Aisne2* J50	1
TN	CHAMP	A5	7	RUB		J à L rentrante	2
TN	BVG	A5	1	RUB	NUM	*Aisne2* P1	2
TN	CHAMP	A9	1	RUB	BVG	*Aisne2* P1	1
TN	BVG	A9	1	RUB	N.ID.	*Aisne2* P1	1
TN	CHAMP	A38	2	RUB	CHAMP	*Aisne2* P10	1
TN	CHAMP	A39	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P49	1
TN	BVG	C8	2	RUB		P-Indét.	3
TN	BVG?	C13	1	RUB		Fusaïole	1
TN		KL20	1	RUB		Indét.	27
TN	BVG	KL	1	MD	CALC	*Aisne2* A1	1
TN	BVG	P1	3	MD	CALC	*Aisne2* J1	1
TN	BVG	P30	2	MD	CALC	*Aisne2* J3	2
TN	BVG	P33/34	1	MD	CALC	*Aisne2* J5	1
TN		P37 (?)	3	MD		*Aisne2* P1	1
TN	BVG	P37 (?)	1	MD		Indét.	12
TN		P39	1	AM		Gauloise 4	1
TN	BVG	P43	4	DO		*Aisne2* DO6	2
TN		P-indét.	1	DO	NUM	*Aisne2* DO6	1
TN	BVG	BT1	3	DO		Indét.	1
TN		BT	1	Indét.		Indét.	2
				Total			**150**

Tab. 89 - Détail de la céramique de la phase 3 du secteur H du Griffon.

Structures 8052, 8384, 8152, 8241 (fig. 111)

1. Assiette à paroi moulurée (TN CHAMP A5) dont le bord est conservé à 13 % ; S lissée, noir gris ; P gris jaune clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 25 cm. (n° inv. 8052.242).

2. Bol à bord arrondi souligné par une rainure, paroi hémisphérique décorée d'une petite collerette médiane (RUB CHAMP *Aisne2* J50) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, fine (S qui semble disparue car zones plus sombres), gris moyen ; P gris mat, comportant du quartz fin abondant ; D. 13 cm (n° inv. 8052.176).

3. Bol à lèvre rentrante en boule (MD COQ *Aisne2* J3) dont le bord est conservé à 10 % ; S lisse, calcaire nummulitique de gros à très gros calibre abondant en surface, brun jaune vif extérieur, l'intérieur gris noir ; P 2/3 intérieur noir gris, 1/3 extérieur brun jaune moyen, comportant du calcaire de petit à moyen calibre abondant, de la chamotte rouge de gros calibre clairsemée ; D. 19 cm (n° inv. 8052.241).

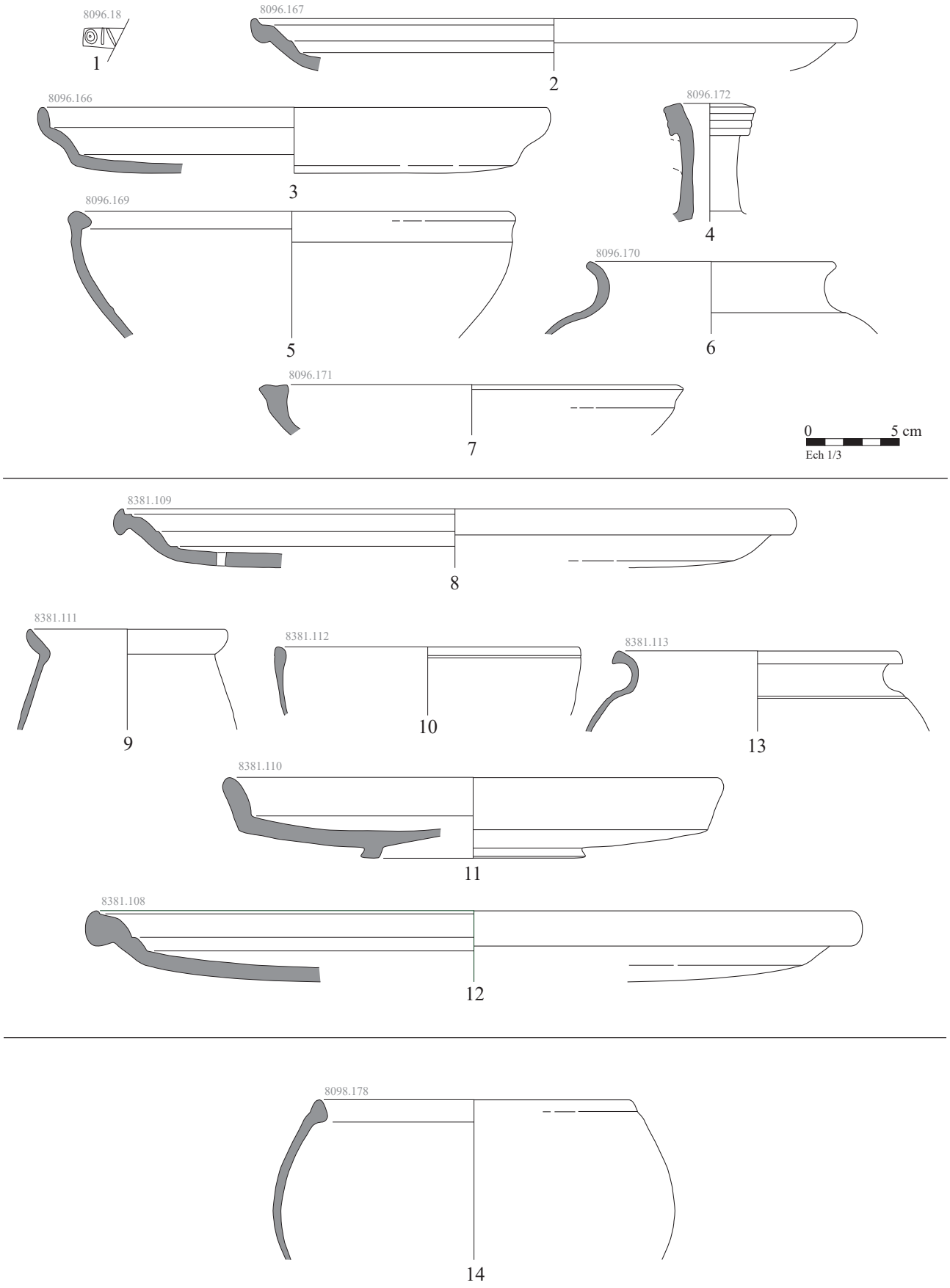


Fig. 110 - Céramique des structures 8096, 8391 et 8098, phase 3 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

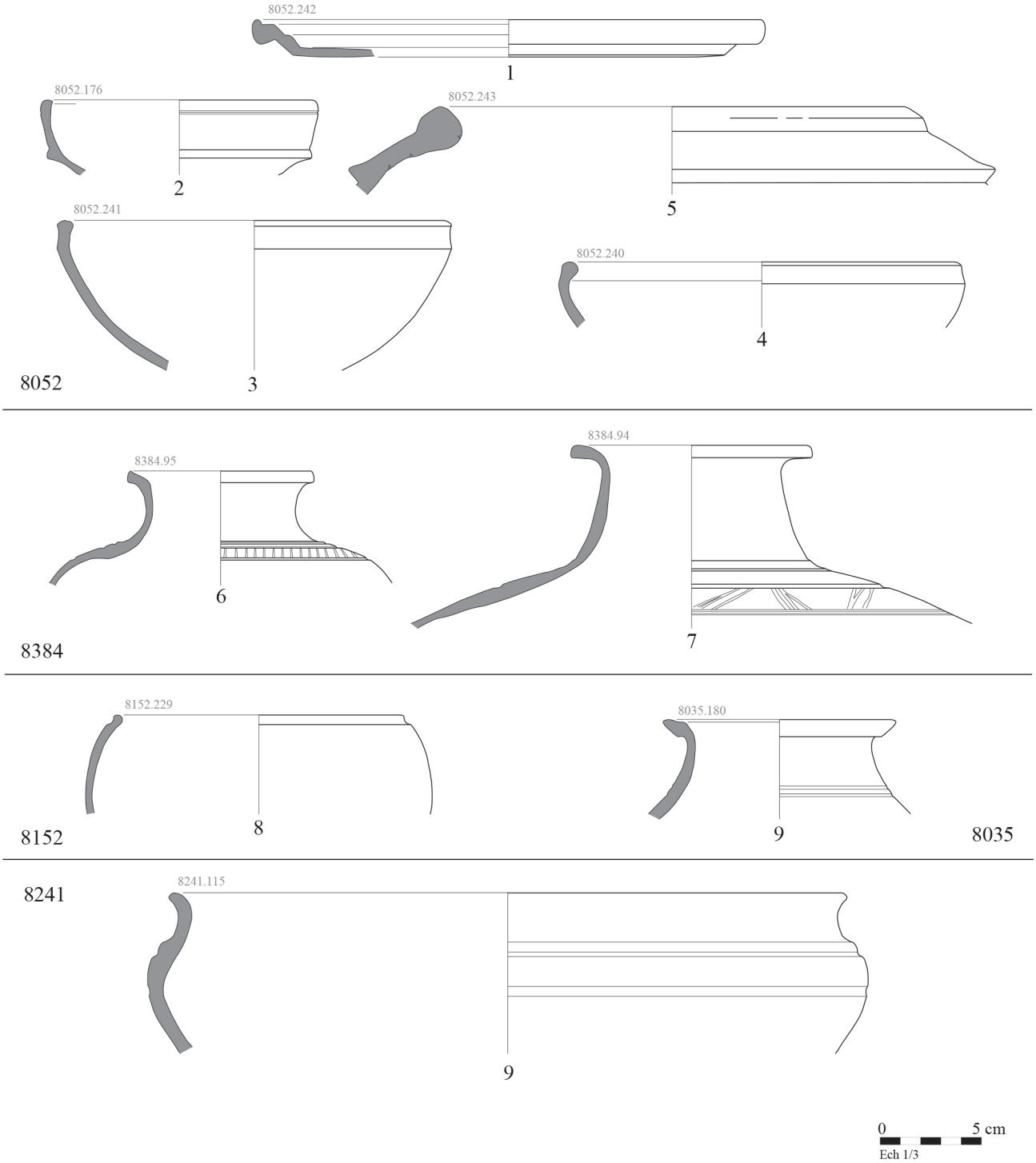


Fig. 111 - Céramique des structures 8052, 8384, 8152 et 8241, phase 3 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

4. Bol à bord arrondi, petit col légèrement concave, panse hémisphérique (MD ATL COQ *Aisne*2 J3) dont le bord est conservé à 17 % ; S noire, zones noir brun, rugueuse, caramel alimentaire interne ; P noire, comportant du dégraissant peu visible (chamotte) ; D. 19 cm (n° inv. 8052.240).

5. Lèvre de *dolium* rentrante (RUB CHAMP *Aisne*2 P49) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, grise ; P à noyau gris vif et franges gris jaune clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, des inclusions noires de fin à petit calibre abondantes ; D. 23 cm (n° inv. 8052.243).

6. Bouteille à lèvre oblique rectangulaire, col concave souligné de rainures, épaulement décoré d'une bande de petites bandes lissées verticales (TN BVG BT1) dont le bord est conservé à 30 % ; S du col lustré, panse lissée, noir gris avec des zones plus claires ; P à noyau brun gris sombre et franges noir gris, comportant du quartz fin, abondant ; D. 9 cm (n° inv. 8384.95).

7. Bouteille à bord éversé, col tronconique (TN BVG BT1) dont le bord est conservé à 50 % ; S

enfumée, fine pellicule noire rouge ; P orange brun clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 12 cm (n° inv. 8384.94).

8. Large bol à lèvre rentrante en boule, très court col concave (TN BVG KL) dont le bord est conservé à 10 % ; S lustrée, noir jaune ; P à fin noyau gris vif et franges orange clair, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 14 cm (n° inv. 8152.229).

9. Pot à lèvre oblique en pointe, col tronconique (RUB CHAMP *Aisne2* P10) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, noir gris ; P à large noyau blanc gris et fines franges gris noir, comportant du quartz fin abondant ; D. 11 cm (n° inv. 8035.180).

10. Jatte à lèvre arrondie, col concave souligné d'un bourrelet (MD COQ *Aisne2* J5) dont le bord est conservé à 15 % ; S lisse à rugueuse, calcaire de gros à très gros calibre abondant en surface (nummulite) surtout à l'intérieur, noir, zones brun noir ; P noir jaune/brun noir, comportant du calcaire de petit à gros calibre abondant ; D. 32 cm (n° inv. 8241.115).

La phase 4

Cette phase a pu être repérée dans un nombre plus important de structures (23). Le nombre de tessons s'élève ainsi à 2 357 pour 188 individus et se trouve davantage dilué dans les comblements qu'aux phases précédentes. L'enclos est considérablement réduit par un fossé venant s'appuyer sur le fossé à l'est, creusé à la phase 2. La structure contenant le plus d'individus est le cellier 8074 avec 12,8 % du NMI. Plusieurs fosses se distinguent également par leur nombre de restes dépassant les 100 tessons : 8272 (à la première place du nombre de restes), 8273, 8049, 8256, 8275 ou encore 8053 (tab. 90).

La *terra nigra* recule légèrement, tandis que la terra rubra s'efface. Durant cette phase apparaît la sigillée du sud de la Gaule, en infime quantité. La céramique commune claire reste stable. Désormais la céramique rugueuse sombre domine les assemblages avec 43 % des individus de la phase, tandis que la céramique modelée diminue significativement (tab. 91). Cette phase est incluse dans l'horizon de synthèse VII du Griffon, est datée de l'horizon de synthèse VII de la Gaule Belgique, soit entre 85/90 ap. J.-C et environ 120 ap. J.-C.

Structure	NR	NMI	% NMI
8049	227	20	10,6
8053	141	9	4,8
8057	41	1	0,5
8063	22	1	0,5
8064	5		
8074	299	24	12,8
8085	69	9	4,8
8117	157	14	7,4
8120	7	3	1,6
8130	19	2	1,1
8157	33	5	2,7
8160	55	6	3,2
8161	57	11	5,9
8168	30	4	2,1
8170	1	1	0,5
8250	75	7	3,7
8256	202	16	8,5
8259	47	5	2,7
8272	337	17	9
8273	258	14	7,4
8275	147	12	6,4
8277	108	5	2,7
8320	20	2	1,1
Total	**2 357**	**188**	

Tab. 90 - Quantités de céramique par structure de la phase 4 du secteur H du Griffon.

Catégories	NR	NMI	% NMI
TS	4	1	0,5
TR	30	2	1,1
TN	926	75	39,9
CC	240	2	1,1
MO	2		
RUA	9		
RUB	787	83	44,1
MD	159	11	5,9
BES	1		
AM	10	2	1,1
DO	133	6	3,2
Indét.	56	6	3,2
Total	**2 357**	**188**	

Tab. 91 - Quantité de céramique par catégorie de la phase 4 du secteur H du Griffon.

CAT	GP	Type	NMI	CAT	GP	Type	NMI
TS	SG	Drag 15	1	CC		*Aisne2* C20	1
TS		Drag 27	P	RUB		A-Indét.	4
TR		A	1	RUB		*Aisne2* A1/A9	1
TR		P29	1	RUB		*Aisne2* A10?	1
TN		A	1	RUB	BVG	*Aisne2* A11	1
TN	BVG	A1	2	RUB	CHAMP	*Aisne2* A11	1
TN		A1	1	RUB		*Aisne2* A11	1
TN	BVG	A5	1	RUB		*Aisne2* A27	1
TN	CHAMP/BVG	A36	1	RUB	N.ID.	*Aisne2* J1c	1
TN	CHAMP	A37	1	RUB		*Aisne2* J1c	2
TN	CHAMP	A38	1	RUB	BVG?	*Aisne2* J18	1
TN	BVG	A39	1	RUB		*Aisne2* J22	1
TN	BVG	A41	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* J39a	1
TN	CHAMP	A42	1	RUB		J-Indét.	1
TN	CHAMP	A41-42	1	RUB	CALC	*Aisne2* J61	1
TN	CHAMP	A42-43	2	RUB		*Aisne2* P1	4
TN	BVG	A42-43	1	RUB		*Aisne2* P1?	1
TN	BVG?	C16	1	RUB		*Aisne2* P8	2
TN		A/C	1	RUB	BVG	*Aisne2* P27	1
TN	BVG	B1	P	RUB		*Aisne2* P46	1
TN	BVG	P1	1	RUB		*Aisne2* P47	1
TN		P1?	1	RUB	BVG	*Aisne2* P47	1
TN	BVG	P43	1	RUB	BVG	*Aisne2* P57	1
TN	CHAMP	P43	1	RUB		P à B rentrant	1
TN		P49	1	RUB	BVG	P-indét.	2
TN	CHAMP	P48-49	3	RUB		P-indét.	1
TN	BVG	P46-48	1	RUB		CV-indét.	1
TN	BVG	P46-54	1	RUB		Indét.	48
TN	BVG	P46-54	6	MD	calc	J-Indét.	1
TN		P51	P	MD	COQ	*Aisne2* P1c	1
TN	BVG	P51-54	11	MD		Indét.	9
TN	BVG	P54	5	AM	BETG	Dressel 20	1
TN		P54	2	AM	BETG	Indét.	1
TN	BVG	BT1	6	DO		*Aisne2* DO6	1
TN		BT	6	DO		*Aisne2* DO9	1
TN		Indét.	12	DO		Indét.	4
TN		passoire	P	Indét.		A (?)	6
CC	CHAMP	*Aisne2* C9	1	**Total**			**188**

Tab. 92 - Synthèse de la céramique de la phase 4 du secteur H du Griffon.

Empereur/période	Atelier	Monnaie	Date	Occurrences
Rémi	Indét.	Potin au bucrane	Fin IIe-milieu Ier av.	1

Tab. 93 - La monnaie de la phase 4 du secteur H du Griffon.

Catalogue

La monnaie de la phase 4

Celle-ci est en déconnection avec la datation de la phase.

Structures 8256, 8275, 8075, 8117, 8250 (fig. 112)

1. Lèvre arrondie, col concave, panse ovoïde (TN N.ID. P49) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse, enduit noir sur le col, gris à noir gris ; P à noyau gris mat et franges gris vif, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires rares ; D. 12,5 cm (n° inv. 8256.121).

2. Pot à lèvre effilée, panse biconique (TN BVG P54) dont le bord est conservé à 9 % ; S lustrée, brun gris sombre/brun noir ; P orange rouge sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 9 cm (n° inv. 8256.122).

3. Petite cruche à lèvre évasée, une anse (CC *Aisne2* C20/*Reims* 113) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, orange rougeâtre ; P orange rougeâtre, comportant du quartz très fin abondant ; D. 2,2 cm (n° inv. 8256.125).

4. Jatte à lèvre en boule légèrement rentrante (RUB COQ *Aisne2* J61.) dont le bord est conservé à 17 % ; S rugueuse, noir jaune, caramel alimentaire ; P noir à brun gris jaune, comportant du calcaire de petit à moyen calibre abondant ; D. 17 cm (n° inv. 8256.124).

5. Pot à lèvre oblique triangulaire (RUB BVG P-INDET.) dont le bord est conservé à 17 % ; S rugueuse, l'intérieur et l'extérieur de la lèvre et le haut de la panse lissé, enduit noir sur l'intérieur et l'extérieur, noir jaune ; P noir jaune, zone brune vers l'intérieur, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, des inclusions rouges de moyen calibre, rare ; D. 24 cm (n° inv. 8256.123).

6. Plat à lèvre débordante des deux côtés, panse oblique (RUB BVG *Aisne2* A11) dont le bord est conservé à 6 % ; S rugueuse, noire ; P à noyau brun gris sombre et franges noir gris, comportant du quartz de fin et petit calibre abondant ; D. 26 cm (n° inv. 8275.116).

7. Jatte à profil en S, lèvre arrondie, court col concave, carène arrondie (RUB BVG ? *Aisne2* J18) dont le bord est conservé à 17 % ; S rugueuse, noir brun ; P à noyau noir brun et franges brun orange sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 14 cm (n° inv. 8275.119).

8. Pot à lèvre horizontale évasée (RUB BVG *Aisne2* P27) dont le bord est conservé à 17 % ; S rugueuse, lèvre brun gris sombre, col jaune chrome moyen ; P moitié intérieure brun gris clair, moitié extérieure brun gris moyen ; D. 14 cm (n° inv. 8275.117).

9. Lèvre arrondie, col concave (RUB BVG P-INDET.) dont le bord est conservé à 30 % ; S rugueuse, dégradé de brun gris/gris ; P jaune chrome clair tirant sur le rose, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions rouges clairsemées, de moyen calibre rare ; D. 8 cm (n° inv. 8275.118).

10. Estampille radiale sur assiette, BITVCAN (TN CHAMP A) ; S lissée, gris sombre ; P moitié extérieure gris blanc et moitié intérieure grise, fine, comportant du dégraissant peu visible ; (n° inv. 8074.232).

11. Écuelle à lèvre rentrante en pointe (RUB N.ID. *Aisne2* J1c) dont le bord est conservé à 11 % ; S rugueuse, irrégulière, ondulée par les gros dégraissants ; couleur irrégulière noir/brun, suie et caramel alimentaire extérieur ; P à noyau gris noir et franges brun gris sombre, comportant du dégraissant hétérogène (calcaire-chamotte-quartz) ; D. 20 cm (n° inv. 8074.177).

12. Lèvre épaisse en bourrelet (AM BET Dressel 20) dont le bord est conservé à 30 % ; S rugueuse, ocre brun clair avec des zones plus sombres, brunes ; P brun orange clair à ocre brun clair, comportant du quartz moyennement abondant et d'autres dégraissants non identifiables à l'œil nu ; D. 12 cm. (n° inv. 8074.233).

13. Pot à lèvre effilée, haut col concave, ressaut (TN CHAMP P48/49) dont le bord est conservé à 17 % ; S lissée, restes d'enduit noir, gris clair ; P à fin noyau gris blanc et franges gris brun, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 14 cm (n° inv. 8117.223).

14. Jatte à profil en S, lèvre crochée, col tronconique, carène aiguë (RUB *Aisne2* J39a) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, gris noir/noir jaune ; P gris brun, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 29 cm (n° inv. 8250.120).

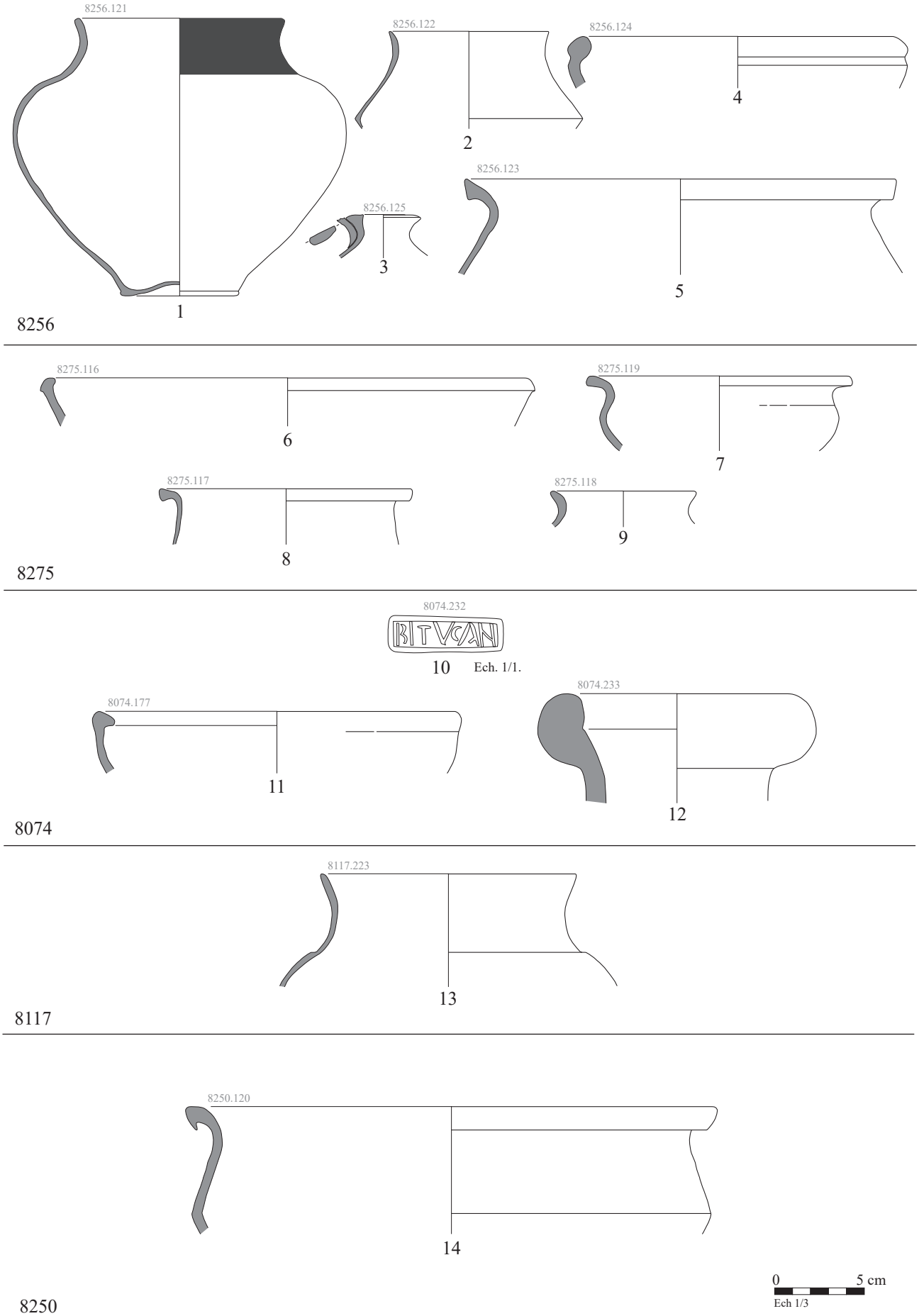


Fig. 112 - Céramique des structures 8256, 8275, 8075, 8117 et 8250, phase 4 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

Structures 8049, 8161, 8273 (fig. 113)

15. Lèvre arrondie oblique, haut de la panse décoré d'une arête (MD ATL COQ *Aisne2* P1c) dont le bord est conservé à 6 % ; S de la lèvre et du col lissée, restes de caramel alimentaire, calcaire nummulitique de moyen à gros calibre visible en surface, brun gris sombre/noir ; P à large noyau gris noir et franges brun gris vif, comportant du calcaire de moyen à gros calibre abondant, de très gros calibre clairsemés (3 mm) ; D. 23 cm (n° inv. 8049.165).

16. *Dolium* à lèvre plate rentrante (RUB BVG *Aisne2* P47) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, noir jaune ; P gris brun clair et frange extérieure noir gris, comportant du quartz fin abondant, de rares inclusions noires fines ; D. 16,5 cm (n° inv. 8161.224).

17. Pot à lèvre arrondie, en tête de clou (RUB BVG *Aisne2* P57) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, couleur hétérogène dans les tons brun gris clair, nombreuses plaques de suie ; P moitié gris brun clair, fine frange brun gris moyen, comportant du quartz fin abondant ; D. 16 cm (n° inv. 8273.131).

La phase 5

Après une période où aucune modification de l'habitat ne semble avoir été opérée, où aucun comblement de structure datable après l'horizon VII de synthèse n'a été mis au jour, un nouvel habitat beaucoup plus restreint est érigé dans le courant du III^e^ siècle. Bien qu'il s'inscrive au centre des enclos précédents, à cheval sur celui de la phase 4, son orientation est différente. Les bâtiments ne sont plus à poteaux plantés mais à fondation en dur avec cave. Plusieurs fosses, dont de possibles fosses ateliers, ainsi qu'une mare, complètent l'ensemble. La fosse atelier 8288, avec 26,4 % des individus, est celle qui contient le plus de céramique (tab. 94). La céramique mise au jour dans la phase 5 s'élève à 3 984 tessons dont 292 individus, soit 38,1 et 34,7 % des effectifs respectifs, ce qui en fait la phase la mieux pourvue en mobilier.

L'ensemble présente une rupture totale avec les phases précédentes. La terre sigillée a augmenté de façon importante avec des provenances diversifiées, tandis que la *terra nigra* peut être considérée comme résiduelle. De nouvelles catégories de céramique fine se substituent à elle, sans pour autant la remplacer au niveau quantitatif : céramique engobée, céramique métallescente et céramique fine régionale sombre. La céramique à vernis rouge pompéien apparaît également tandis que la céramique commune claire et la céramique rugueuse sombre augmentent significativement, cette dernière dépassant désormais les 70% (tab. 95). Cette phase d'abandon est commune à tous les sites antiques du Griffon et correspond à l'horizon IX de synthèse du Griffon, similaire à l'horizon de synthèse XI de Reims, soit une fourchette allant d'environ 270/280 jusque vers 320 ap. J.-C.

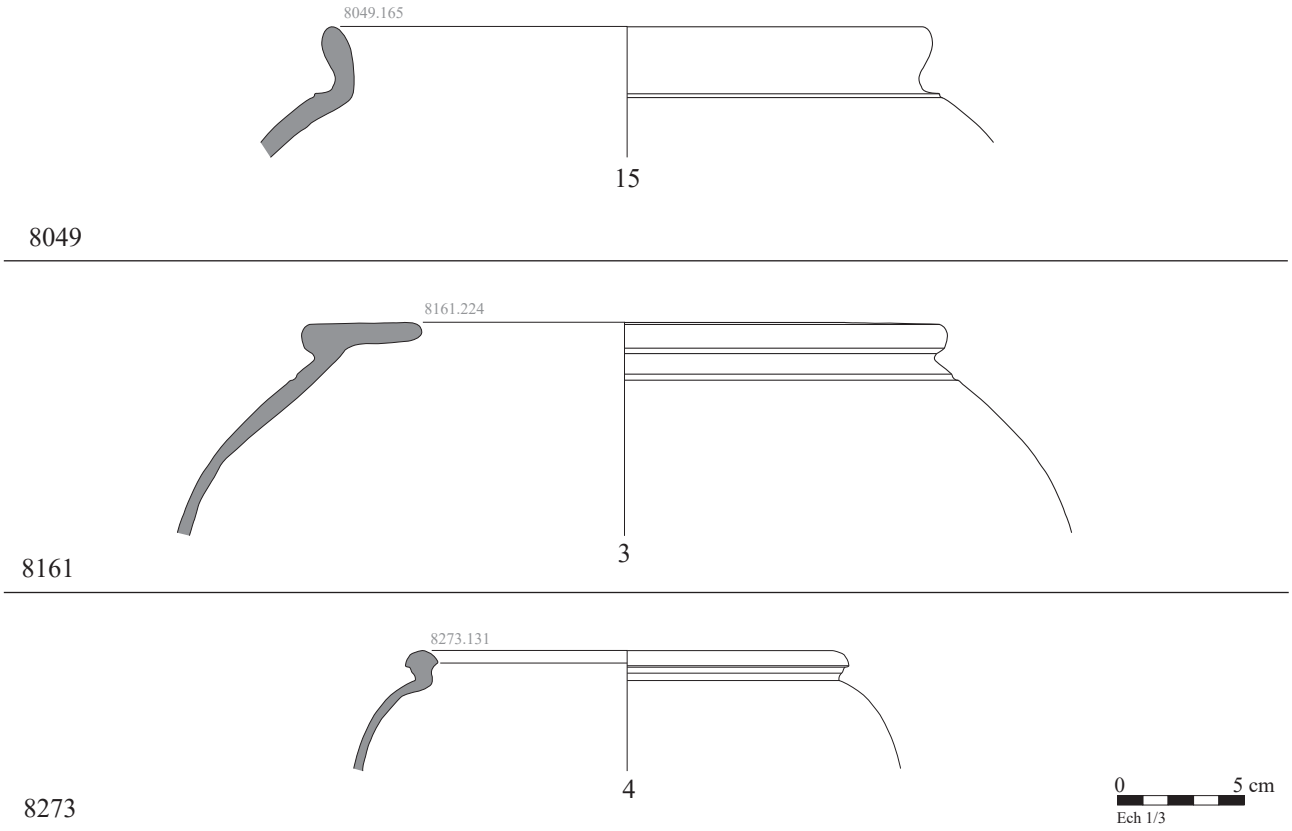


Fig. 113 - Céramique des structures 8049, 8161 et 8273, phase 4 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

Structure	NR	NMI	% NMI
8115	186	16	5,5
8116	85	15	5,1
8158	440	14	4,8
8165	151	10	3,4
8195	356	24	8,2
8198	532	40	13,7
8228	279	9	3,1
8230	25	5	1,7
8271	89	16	5,5
8288	989	77	26,4
8298	29	4	1,4
8300	213	19	6,5
8301	2		
8302	9	3	1
8304	8	2	0,7
8305	117	11	3,8
8306-8307	3	1	0,3
8307	4		
8310	339	4	1,4
8317	5	2	0,7
8318	14	1	0,3
8421	10	1	0,3
8422	2	1	0,3
8423	40	6	2,1
8436	22	2	0,7
8451	30	8	2,7
8457	5	1	0,3
Total	**3 984**	**292**	

Tab. 94 - Quantités de céramique par structure de la phase 5 du secteur H du Griffon.

Catégories	NR	NMI	% NMI
TS	171	16	5,5
EN	2		
MT	3	1	0,3
TR	4	1	0,3
TN	315	12	4,1
FRB	173	12	4,1
CC	725	10	3,4
MO	7	2	0,7
VRP	21	7	2,4
RUA	4	1	0,3
RUB	2373	219	75
MD	40	6	2,1
BES	1		
AM	24		
DO	26	1	0,3
Indét.	94	4	1,4
Total	**3 984**	**292**	

Tab. 95 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 5 du secteur H du Griffon.

Catalogue

Structure 8288 (fig. 114)

1. Gobelet à petite lèvre arrondie, col tronconique (MT ARG Nied. 33) dont le bord est conservé à 30 % ; S lustrée, gris sombre tirant sur le brun ; P grise, fine, comportant des dégraissants peu visibles, fines inclusions noires peu abondantes ; D. 7 cm (n° inv. 8288.148).

2. Pot à lèvre oblique, recoupée et poncée partiellement (FRB *Aisne2* GO4) dont le bord est conservé à 15 % ; S lustrée, noire ; P noir jaune/brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 8288.151).

3. Plat à lèvre en amande soulignée d'une rainure à l'extérieur (RUB BVG *Aisne2* A10) dont le bord est conservé à 17 % ; S rugueuse, bandes lissées internes, gris/gris sombre ; P Gris brun, franges brun gris, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 27 cm (n° inv. 8288.143).

4. Plat à lèvre en amande, panse oblique (RUB *Aisne2* A10) dont le bord est conservé à 50 % ; S rugueuse, recuisson (se fendille) : couleur hétérogène, dégradé de gris ; P gris noir, comportant du quartz fin abondant ; D. 24 cm (n° inv. 8288.144).

5. Plat à lèvre en pointe légèrement rentrante, panse oblique (RUB CHAMP *Aisne2* A10-var) dont le bord est conservé à 17 % ; S de la lèvre lissée, le reste est rugueux, gris sombre ; P à noyau blanc gris et franges gris brun, comportant du quartz fin abondant, de petites inclusions noires clairsemées ; D. 15 cm (n° inv. 8288.145).

6. Plat à lèvre en pointe rentrante, panse oblique (RUB BVG *Aisne2* A10-var) dont le bord est conservé à 10 % ; S de la lèvre lissée, panse intérieure et extérieure rugueuse, noir ; P dégradé de brun foncé, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 17 cm. (n° inv. 8288.146).

7. Plat à lèvre arrondie rentrante (RUB Variante *Aisne2* A9) dont le bord est conservé à 10 % ; S de la lèvre lissée, le reste rugueux, noir gris ; P noir brun, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, grains de chamotte de très gros calibre rare ; D. 17 cm (n° inv. 8288.149).

8. Plat à bord arrondi souligné d'une rainure, réoxydé (RUB CHAMP/BVG *Aisne2* A17) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, ocre brun clair ; P à couleur hétérogène, brun jaune clair, gris brun clair et gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 39 cm (n° inv. 8288.132).

9. Jatte à lèvre en collerette courte, panse arrondie (RUB BVG *Aisne2* J12) dont le bord est conservé à 10 % ; S extérieure, lèvre lissée, panse extérieure avec de larges bandes lissées, le reste rugueux, l'intérieur est lissé irrégulièrement ; les bandes lissées sont grises, les parties rugueuses sont gris sombre, restes de suie ; P brun gris sombre, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 12 cm (n° inv. 8288.137).

Catégorie	GP	Type	NMI	Catégorie	GP	Type	NMI
TS	SG	Drag 15/Ritt 5a?	1	RUB		*Aisne2* J18	1
TS	SG	Drag. 18	1	RUB	BVG	*Aisne2* J26	1
TS	ARG	Drag. 32	1	RUB		*Aisne2* J26	2
TS	ARG	Curle 15	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* J31a	1
TS	ARG	Drag. 33	3	RUB	BVG	*Aisne2* J39a	4
TS		Drag. 40	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* J46	1
TS	ARG	Drag. 46	1	RUB	BVG	*Aisne2* J46	4
TS	ARG	Drag. 37	1	RUB		*Aisne2* J46	14
TS	CG7	Drag. 37	1	RUB		*Aisne2* J12	2
TS	ARG	Drag. 30	P	RUB		*Aisne2* J13	1
TS	ARG	B-Indét.	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* J48	1
TS	ARG	Drag. 38	1	RUB		*Aisne2* J50	P
TS	ARG	Drag. 45	1	RUB		*Aisne2* J52	3
TS	ARG	Indét.	1	RUB	BVG?	*Aisne2* J52	1
TS		Indét.	1	RUB		*Aisne2* J54	2
EN	ARG	Stuart 2	P	RUB	CHAMP	*Aisne2* J68	1
EN	TR	GO-Indét.	P	RUB	N.ID.	*Aisne2* J68	1
MT	ARG	Niederb. 33	1	RUB		J-indét.	1
TR		P20	1	RUB	CHAMP	Poêlon	P
TN	BVG	P46-48	1	RUB	BVG	*Aisne2* F1	1
TN		P46-49	1	RUB		*Aisne2* P1	2
TN		P46-55	5	RUB		*Aisne2* P6	1
TN	BVG	P49	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P9	1
TN		P51-54	1	RUB		*Aisne2* P13	4
TN	BVG	P51-55	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P13	1
TN	BVG	P54	1	RUB	BVG	*Aisne2* P14	1
TN		BT	1	RUB	N.ID.	*Aisne2* P15	2
FRB	CHAMP	Aisne B3	1	RUB		*Aisne2* P15	1
FRB	CHAMP	Aisne GO4	1	RUB		*Aisne2* P16	10
FRB		Aisne GO4	3	RUB	CHAMP	*Aisne2* P30	2
FRB		Indét.	7	RUB		*Aisne2* P30	1
CC	NOY	*Aisne2* C1	1	RUB		*Aisne2* P49	1
CC	VSL	*Aisne2* C35	1	RUB		*Aisne2* P55/56	1
CC	VSL/ARG	*Aisne2* C35	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P56	1
CC	CHAMP	Reims 104	1	RUB	BVG	aisne P32	1
CC		Indét.	6	RUB		Aisne P46	5
MO	CHAMP	*Aisne2* MO1a	1	RUB		Aisne P46?	1
MO	NOY	*Aisne2* MO5	1	RUB		P-indét.	5
VRP	RDVA	Blicquy 5	7	RUB		BT-indét.	1
RUA		Indét.	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* BO4	1
RUB		A-indét.	6	RUB		*Aisne2* CV1	1
RUB		*Aisne2* A1	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* CV2	1
RUB	BVG	*Aisne2* A9	1	RUB	CHAMP	Indét.	1
RUB	BVG	*Aisne2* A10	5	RUB	BVG	Indét.	1
RUB		*Aisne2* A10	9	RUB		Indét.	91
RUB	CHAMP	*Aisne2* A10-var	1	MD		J à B rentrant	1
RUB	BVG	*Aisne2* A10-var	2	MD		J-Indét.	1

Tab. 96 - Synthèse de la céramique de la phase 5 du secteur H du Griffon.

Catégorie	GP	Type	NMI	Catégorie	GP	Type	NMI
RUB		*Aisne2* A10-var	2	MD	COQ	*Aisne2* P4	1
RUB	BVG	*Aisne2* A13	1	MD		P à L rentrante	1
RUB		*Aisne2* A16	1	MD	CALC	Indét.	1
RUB	champ/BVG	*Aisne2* A17	1	MD		Indét.	1
RUB	BVG	*Aisne2* A20	1	AM	BETG	Dressel 20	P
RUB		*Aisne2* A27	1	AM	BETC	Dressel 7/11	P
RUB	CHAMP	*Aisne2* A31	1	DO	CALC	*Aisne2* DO6	1
RUB		*Aisne2* A30/J46	2	TN/RUB		P à B rentrant	1
RUB		*Aisne2* J1	2	Indét.		Indét.	2
RUB	BVG	*Aisne2* J12	2	Indét.	NUM	Indét.	1
						Total	**292**

Tab. 96 (suite) - Synthèse de la céramique de la phase 5 du secteur H du Griffon.

Empereur/période	Atelier	Monnaie	Date	Occurrences
Domitien César	Rome	Sesterce	80-81 ap. J.-C	1
Elagabale	Rome	Denier	220-222 ap. J.-C	1
Philippe Ier	Rome	Antoninien	244 ap. J.-C	1
Salonin	Cologne	Antoninien	258-260 ap. J.-C	1
Gallien	Rome	Antoninien	265-266 ap. J.-C.	1
Postume	At. principal	Antoninien	261 ap. J.-C.	1
Tétricus Ier	Atelier I	Antoninien	272-273 ap. J.-C.	1
Tétricus II	Atelier II	Antoninien	273-274 ap. J.-C.	1

Tab. 97 - les monnaies de la phase 5 du secteur H du Griffon.

10. Jatte à lèvre en collerette courte, panse arrondie (RUB *Aisne2* J13) ; D. 16 cm (n° inv. 8288.147).

11. Jatte à lèvre crochée allongée, concave sur le dessus (RUB CHAMP *Aisne2* J47) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée irrégulièrement, gris vif sur les bandes lissées et gris sombre sur les parties rugueuses ; P gris blanc, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires rares ; D. 19 cm (n° inv. 8288.134).

12. Jatte à lèvre crochée, concave sur le dessus (RUB BVG *Aisne2* J46) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, gris sombre, traces de suie ; P à noyau gris sombre et franges gris clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 16 cm (n° inv. 8288.135).

13. Jatte à collerette médiane, lèvre arrondie (RUB BVG ? *Aisne2* J52) dont le bord est conservé à 45 % ; S lissée à l'intérieur, lissée irrégulièrement à l'extérieur, noir gris ; P brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 8288.150).

14. Jatte à lèvre arrondie, collerette médiane (RUB *Aisne2* J52) dont le bord est conservé à 26 % ; S extérieure lissée par bandes larges, l'intérieur est rugueux jusqu'à la collerette, après lissée en bandes, gris sombre à gris brun clair ; P gris noir, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 18 cm (n° inv. 8288.133).

15. Pot à lèvre crochée, concave sur l'intérieur, lèvre soulignée d'une arête (RUB CHAMP *Aisne2* P56) dont le bord est conservé à 25 % ; S rugueuse, gris clair sale ; P gris sombre, fine frange gris clair, comportant de très fines à fines inclusions de quartz abondantes ; D. 18 cm, (n° inv. 8288.138).

16. Pot à lèvre crochée rainurée sur l'extérieur et légèrement concave sur l'intérieur (RUB *Aisne2* P15) dont le bord est conservé à 17 % ; S rugueuse, gris noir/gris sombre ; P noir gris, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, des inclusions calcaires de gros calibre rares ; D. 12 cm (n° inv. 8288.152).

17. Pot à lèvre allongée rainurée, concave sur l'intérieur (RUB *Aisne2* P16) dont le bord est conservé à 25 % ; S rugueuse, gris noir ; P brun gris sombre, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, des inclusions d'argilite de gros calibre rare et des plus petites clairsemées ; D. 14 cm (n° inv. 8288.136).

18 . Pot à lèvre en gouttière, court col (RUB CHAMP *Aisne 2* P9) do,t le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, gris vif, P gris moyen, comportant du quartz fin abonfant ; D. 12 cm (n° inv. 8288.140).

19. Pot à lèvre épaisse oblique, concave sur l'intérieur, col tronconique (RUB CHAMP *Aisne2* P30) dont le bord est conservé à 29 % ; S rugueuse, gris vif/moyen ; P à noyau gris sombre, franges

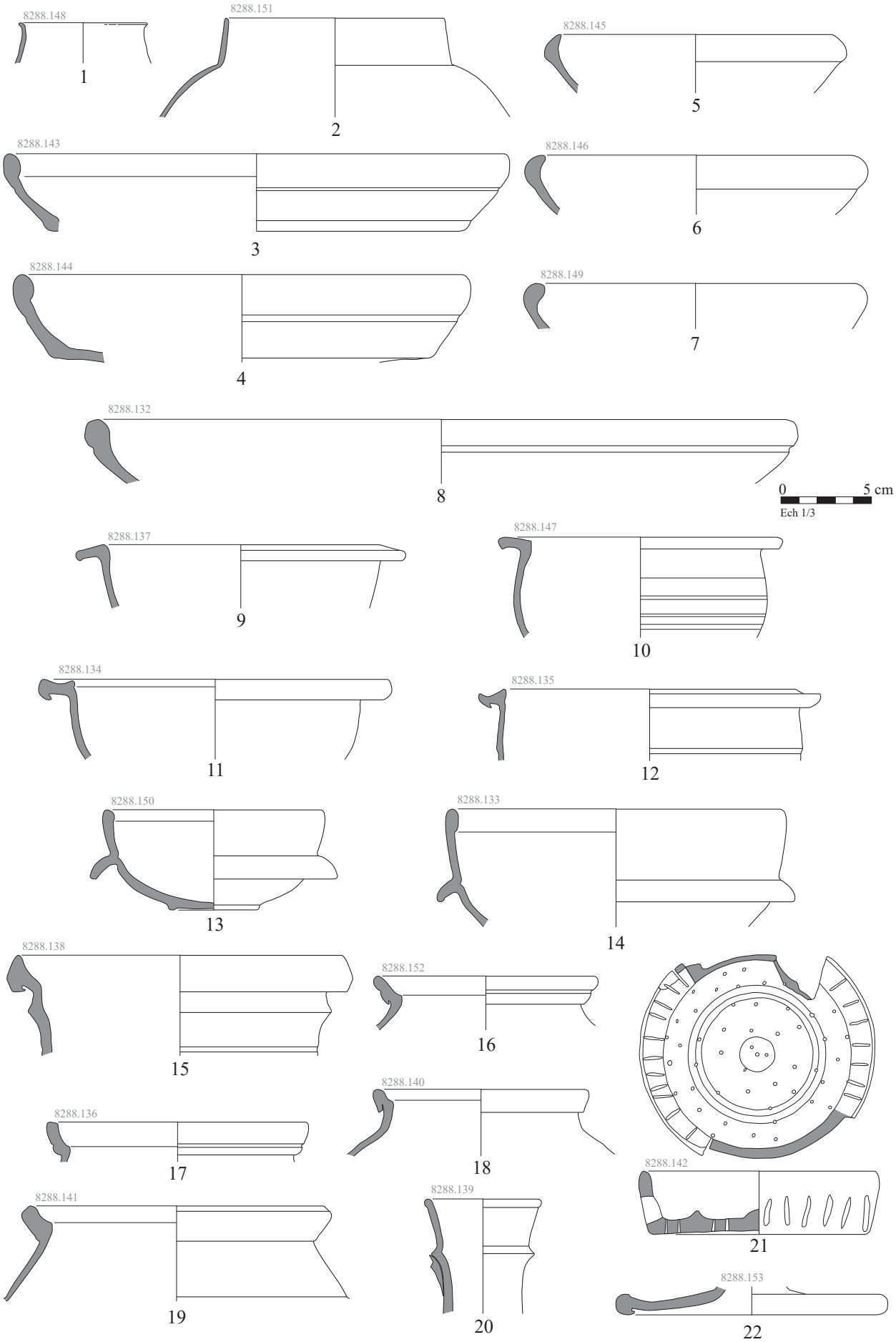


Fig. 114 - Céramique de la structure 8288, phase 5 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

gris blanc, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 16 cm (n° inv. 8288.141).

20. Bouilloire à bord arrondi, col séparé en deux par une arête (RUB CHAMP *Aisne2* BO4) dont le bord est conservé à 30 % ; S rugueuse, dégradé de gris/gris vif ; P moitié gris blanc, moitié gris vif, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, de fines inclusions noires peu abondantes ; D. 6 cm (n° inv. 8288.139).

21. Faisselle à parois obliques, creusées de trous allongés, fond percé de trous ronds (RUB BVG *Aisne2* F1) dont le bord est conservé à 52 % ; S rugueuse, lissée en bandes espacées sur l'extérieur, réalisées avant le perçage, le fond est aussi lissé sur l'extérieur ; couleur extérieure gris moyen/gris vif, l'intérieur est gris sombre ; P brun orange clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 13 cm (n° inv. 8288.142).

22. Couvercle à lèvre en boule crochée (RUB CHAMP *Aisne2* CV2) dont le bord est conservé à 19 % ; S rugueuse, gris clair/moyen ; P 2/3 intérieur blanc orange, 1/3 extérieur gris blanc, comportant du quartz fin abondant ; D. 15 cm (n° inv. 8288.153).

Structure 8198 (fig. 115)

23. Assiette à lèvre verticale, panse convexe (TS ARG Curle 15) dont le bord est conservé à 14 % ; S à engobe mat, disparu sur le fond de manière régulière, orange rougeâtre sombre ; P orange sombre, fine, comportant des dégraissants non visibles à l'œil nu ; D. 24,5 cm (n° inv. 8198.211).

24. Coupe à lèvre verticale, panse convexe (TS ARG Drag. 46) dont le bord est conservé à 90 % ; S engobe usé aux angles, encore brillant, orange brun ; P orange rouge, comportant du quartz fin peu visible, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 12,5 cm (n° inv. 8198.218).

25. Bol à lèvre en boule, panse décorée de bandes guillochées (TS CG7 Drag. 37) dont le bord est 20 % ; S à engobe quasi disparu, orange brun ; P orange sombre, comportant du quartz fin moyennement abondant, de fines inclusions noires peu abondantes ; D. 18 cm (n° inv. 8198.210).

26. Mortier à lèvre pendante (MO Noyon *Aisne2* MO5) dont le bord est conservé à 27 % ; S rugueuse, ocre jaune clair ; P jaune chrome vif, comportant du dégraissant peu visible ; D. 30 cm (n° inv. 8198.220).

27. Plat à lèvre en bourrelet, panse oblique dont l'angle avec le fond est accentué par une baguette (RUB BVG *Aisne2* A13) dont le bord est conservé à 60 % ; S rugueuse, gris/gris vif, suie alimentaire sur le fond extérieur ; P à noyau gris moyen et franges dégradé de brun gris/gris brun, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, des inclusions noires de moyen à gros calibre clairsemées ; D. 18,5 cm (n° inv. 8198.215).

28. Plat à lèvre en amande irrégulière, panse oblique (RUB *Aisne2* A10-var.) dont le bord est conservé à 21 % ; S rugueuse, noir gris ; P à noyau brun clair et franges brun à gris, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, de fines inclusions blanches peu abondantes ; D. 23 cm (n° inv. 8198.209).

29. Plat à lèvre crochée, concave sur le dessus (RUB CHAMP *Aisne2* A31) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse, gris sombre ; P à noyau gris et franges blanc gris, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires moyennement abondantes ; D. 16 cm (n° inv. 8198.217).

30. Jatte à lèvre triangulaire horizontale (RUB BVG *Aisne2* J12) dont le bord est conservé à 30 % ; S extérieure lissée, intérieure rugueuse, noir gris ; P brun gris, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 20 cm (n° inv. 8198.216).

31. Jatte à profil en S, lèvre crochée, carène arrondie (RUB CHAMP *Aisne2* J31a) dont le bord est conservé à 13 % ; S rugueuse, dégradé de gris ; P gris clair, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires peu abondantes ; D. 20 cm (n° inv. 8198.214).

32. Jatte à profil en S, lèvre crochée, court col tronconique, carène arrondie (RUB BVG *Aisne2* J26) dont le bord est conservé à 23 % ; S rugueuse, noir gris ; P à noyau brun orange clair et franges grises, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, des inclusions rouges de moyen à gros calibre, rares ; D. 28 cm (n° inv. 8198.213).

33. Jatte à profil en S, lèvre en crochet allongé, col tronconique, carène aiguë, panse oblique (RUB BVG *Aisne2* J39a) dont le bord est conservé à 35 % ; S rugueuse, gris sombre bleuté ; P à noyau fin gris vif, frange intérieure brun clair et frange extérieure gris clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, de moyen calibre rare ; D. 29 cm (n° inv. 8198.212).

34. Fond d'amphore (AM BETG DRESSEL 20) ; S rugueuse, ocre brun clair ; P brun orange clair, comportant du quartz et autre, de petit à moyen calibre, moyennement abondant ; (n° inv. 8198.219).

Structures 8116, 8300, 8158, 8310, 8305 (fig. 116)

35. Plat à bord rainuré, dans le prolongement de la panse (RUB BVG *Aisne2* A20) dont le bord est conservé à 6 % ; S lisse, brun gris sombre, lissée à l'intérieur et brun gris vif ; P à noyau noir brun et

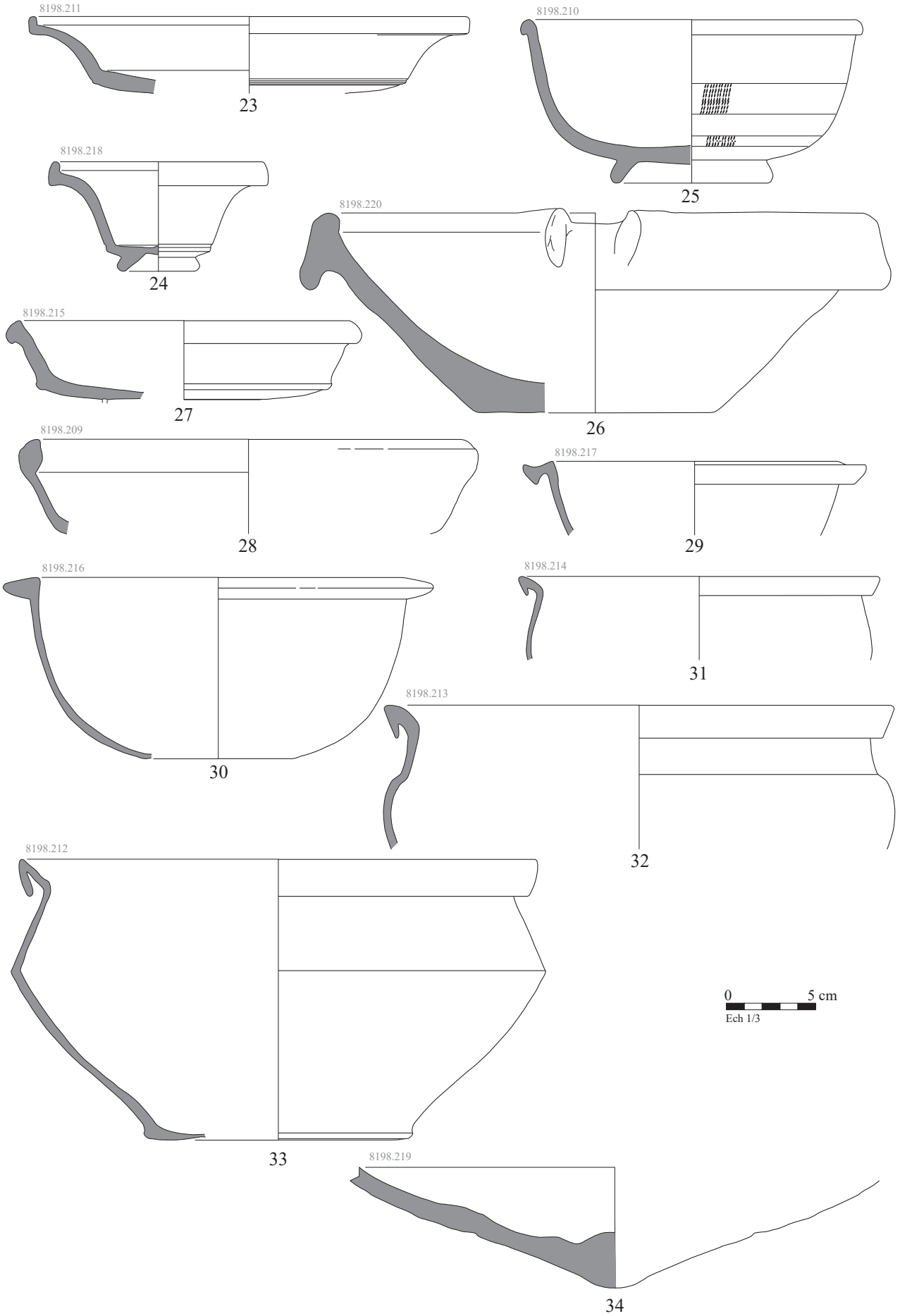


Fig. 115 - Céramique de la structure 8198, phase 5 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

franges brun gris à brun gris clair, comportant du quartz fin abondant, du calcaire de gros calibre rare ; D. 24 cm ? (n° inv. 8116.227).

36. Pot à lèvre oblique épaisse, concave sur le dessus (RUB CHAMP *Aisne2* P30) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, lèvre gris noir,col gris ; P à noyau gris blanc et franges brun gris vif à brun gris moyen, comportant du quartz fin abondant ; D. 21 cm (n° inv. 8116.225).

37. Pot à bord aplati, légèrement recourbé, haut col concave (MD ATL COQ *Aisne2* P4) dont le bord est conservé à 7 % ; S de la lèvre et du col lissée, brun gris sombre ; P à fin noyau gris sombre et franges orange brun clair, comportant du dégraissant coquiller de gros calibre moyennement abondant et de fin calibre abondant ; D. 19 cm (n° inv. 8116.226).

38. Poêlon à lèvre en boule, panse arrondie (RUB CHAMP *Aisne2* J68) dont le bord est conservé à 25 % ; S rugueuse, noir gris ; P brun gris clair, comportant du quartz fin peu visible ; D. 20 cm (n° inv. 8300.154).

39. Jatte à lèvre en boule facettée, panse oblique (RUB *Aisne2* J68) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse, noire jaune ; P noir jaune, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 18 cm (n° inv. 8300.155).

40. Lèvre arrondie évasée, col ondulé (RUB BVG Indét.) dont le bord est conservé à 9 % ; S rugueuse, noir jaune ; P brun noir, comportant du quartz fin abondant ; D. 17 cm (n° inv. 8300.156).

41. Petit pot à bord arrondi, col concave (TN BVG P49) dont le bord est conservé à 50 % ; S lissée, couleur non homogène, entre gris et brun gris clair ; P brun gris clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 8 cm (n° inv. 8158.222).

42. Pot à lèvre en crochet, rainurée sur le dessus (RUB BVG *Aisne* P32) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, gris sombre ; P brun gris clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 15 cm (n° inv. 8158.221).

43. Cruche à lèvre oblique, rainurée sur l'extérieur (CC VSL/ARG *Aisne2* C35/*Reims* 224) dont le bord est conservé à 60 % ; S rugueuse, brun orange clair ; P brun orange clair, fine, comportant du quartz de fin calibre peu abondant, de fines inclusions rouges clairsemées ; D. 10,5 cm (n° inv. 8310.98).

44. Cruche (CC VSL *Aisne2* C35/*Reims* 224) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, ocre brun clair ; P ocre brun moyen, comportant du dégraissant rosé de fin et petit calibre, moyennement abondant ; D. 11 cm (n° inv. 8310.96).

45. Manche de poêlon (RUB CHAMP Poêlon) ; S rugueuse, grise ; P blanc gris, comportant du quartz fin abondant ; (n° inv. 8310.97).

46. Pot de grand volume à lèvre crochée très épaisse (RUB BVG *Aisne2* P14) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, noir gris ; P à fin noyau gris et franges brun gris clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 20 cm (n°inv. 8305.114).

BARENTON-BUGNY, "PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON", SECTEUR K

Amélie CORSIEZ

À 250 m au sud-est de l'habitat du secteur H, sur un replat dominant légèrement la vallée du Griffon, un enclos trapézoïdal entoure une série de structures (fosses contenant d'abondantes scories, fosses rectangulaires rubéfiées, four de potier et un four aménagé avec des blocs de grès) sur près de 2 000 m². Cet ensemble semble dédié à l'artisanat de la métallurgie du fer, ainsi qu'à la fabrication de poteries.

Le nombre de tessons comptabilisés lors de l'étude s'élève à 6 242 fragments réduits à partir du nombre de bords à 605 individus. Le matériel est très fragmenté mais en relativement bon état. De nombreux tessons étaient réoxydés, en relation avec l'atelier de potier.

17 catégories ont été identifiées et leur étude a permis de distinguer trois phases chronologiques. Celle qui contenait le plus de céramique est la phase 2 avec 58 % des tessons et 63,5 % des individus. Elle est celle qui correspond au four de potier, celui-ci ayant fourni 35 % du NMI de la phase (tab. 98).

La phase 1

Treize structures ont été attribuées à cette phase, pour un nombre total de 273 tessons dont 32 individus. La fosse 10073 est la structure qui contenait le plus de tessons (tab. 99).

La céramique rugueuse sombre est majoritaire. Elle est suivie par la *terra nigra*. La céramique modelée est présente également en bonne quantité (tab. 100). Le faible nombre de tessons et le manque de représentativité typologique, n'ont pas permis une datation fine mais permettent de placer la fourchette chronologique entre les horizons de synthèse IV et V du Griffon, soit entre 5/1 av. J.-C. et 40/45 ap. J.-C.

Structures 10001-10070, 10073 (fig. 117)

1. Assiette à bord oblique, paroi oblique (TN CHAMP A1) dont le bord est conservé à 12 % ; S rugueuse (abîmée), gris mat à gris sombre ; P gris blanc, comportant du quartz fin abondant, de

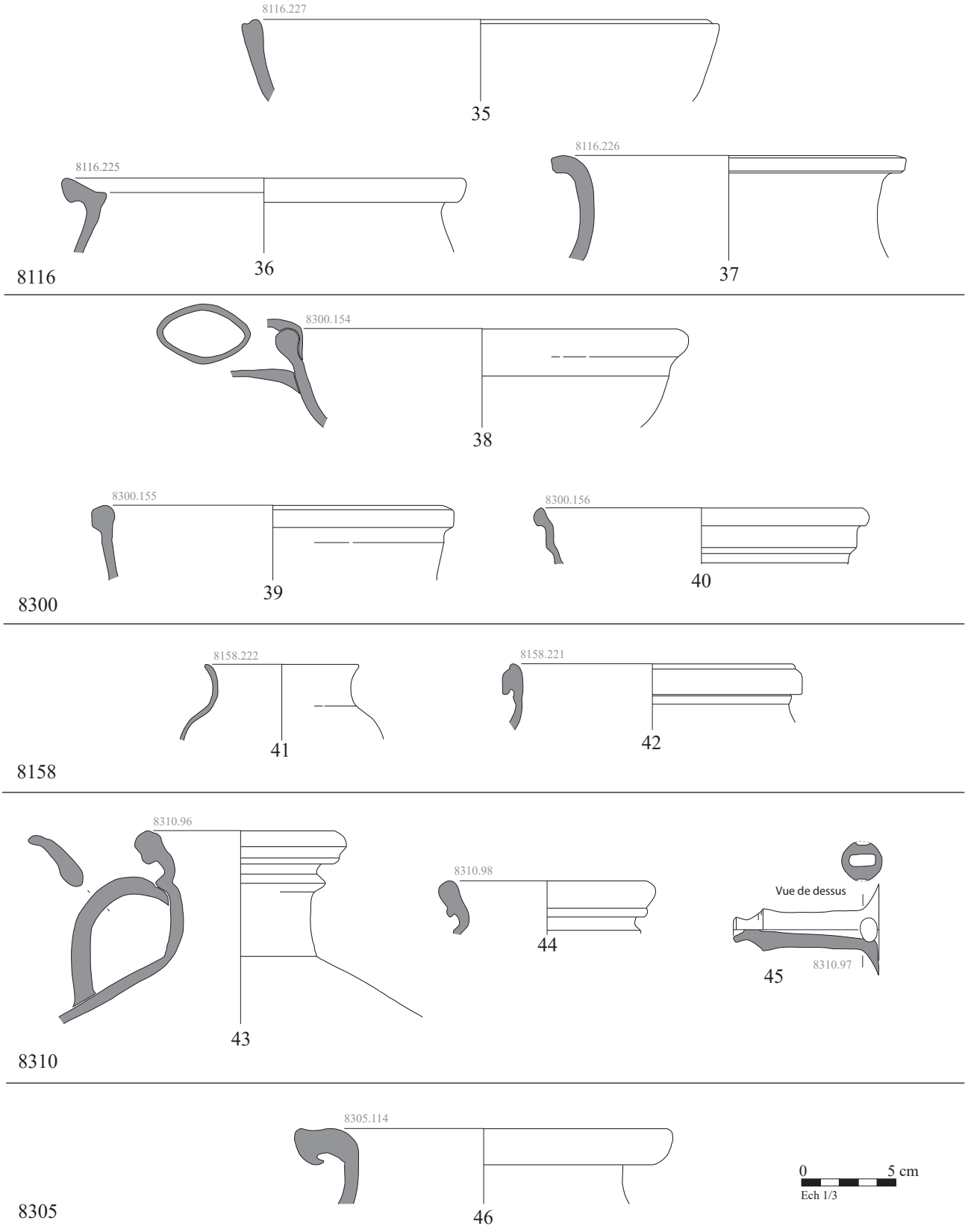


Fig. 116 - Céramique des structures 8116, 8300, 8158, 8310 et 8305, phase 5 du secteur H du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

Phase	NR	% NR total	NMI	% NMI total
1	273	4,4	32	5,3
2	3 620	58	384	63,5
3	2 349	37,6	189	31,2

Tab. 98 - Quantités de céramique par phase du secteur K du Griffon.

Structure	NR	NMI	% NMI
10001	54	4	12,5
10001/10070	44	6	18,8
10014	2		
10033	3		
10073	104	13	40,6
10124	30	2	6,3
10125	5		
10127	3	2	6,3
10128	1		
10137	1	1	3,1
10148	10	1	3,1
10149	4	1	3,1
10163	12	2	6,3
Total	**273**	**32**	

Tab. 99 - Quantités de céramique par structure de la phase 1 du secteur K du Griffon.

Catégories	NR	NMI	% NMI
TR	3		
TN	54	8	25
TN/PTN	8	3	9,4
DR	2	1	3,1
CC	7		
RUA	2	1	3,1
RUB	124	15	48,9
MD	32	2	6,3
AM	4		
DO	22		
Indét.	15	2	6,3
Total	**273**	**32**	

Tab. 100 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 1 du secteur K du Griffon.

CAT	GP	Type	NMI
TR1b	CHAMP	P-Indét.	P
TN	CHAMP	A1	2
TN		A1	1
TN	BVG	BT1	1
TN	BVG	Indét.	2
TN		Indét.	5
DR		P-Indét.	1
CC		Indét.	P
RUA		Indét.	1
RUB		*Aisne2* J1	1
RUB	BVG	*Aisne2* J4	1
RUB	BVG	*Aisne2* J18-var	1
RUB	N.ID.	*Aisne2* J60	1
RUB	BVG	*Aisne2* P1	4
RUB		Indét.	7
MD ATL		*Aisne2* P1	1
MD		Indét.	1
AM	IT	Indét.	P
Indét.		Indét.	2
Total			**32**

Tab. 101 - Synthèse de la céramique de la phase 1 du secteur K du Griffon.

fines à petites inclusions noires moyennement abondantes ; D. 21 cm (n° inv. 10001/10070.8).

2. Petit pot à lèvre arrondie rainurée (DR P indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S dorée au mica, brun jaune vif, rugueuse ; P orange brun vif, comportant du quartz de fin à petit calibre moyennement abondant ; D. 10 cm (n° inv. 10073.80).

3. Jatte à lèvre évasée, court col concave, panse hémisphérique (RUB *Aisne2* J4) dont le bord est conservé à 6 % ; S rugueuse noire ; P brun gris sombre, frange noire sur l'extérieur, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 20 cm (n° inv. 10073.77).

4. Jatte à profil en S, bord oblique, court col concave (RUB BVG *Aisne2* J18) dont le bord est conservé à 6% ; S de la lèvre intérieur et extérieur lissée, le reste rugueux, brun gris, enduit noir sur l'intérieur et l'extérieur de la lèvre, l'intérieur de la panse est beige rosé, enfumage et enduit noir ;

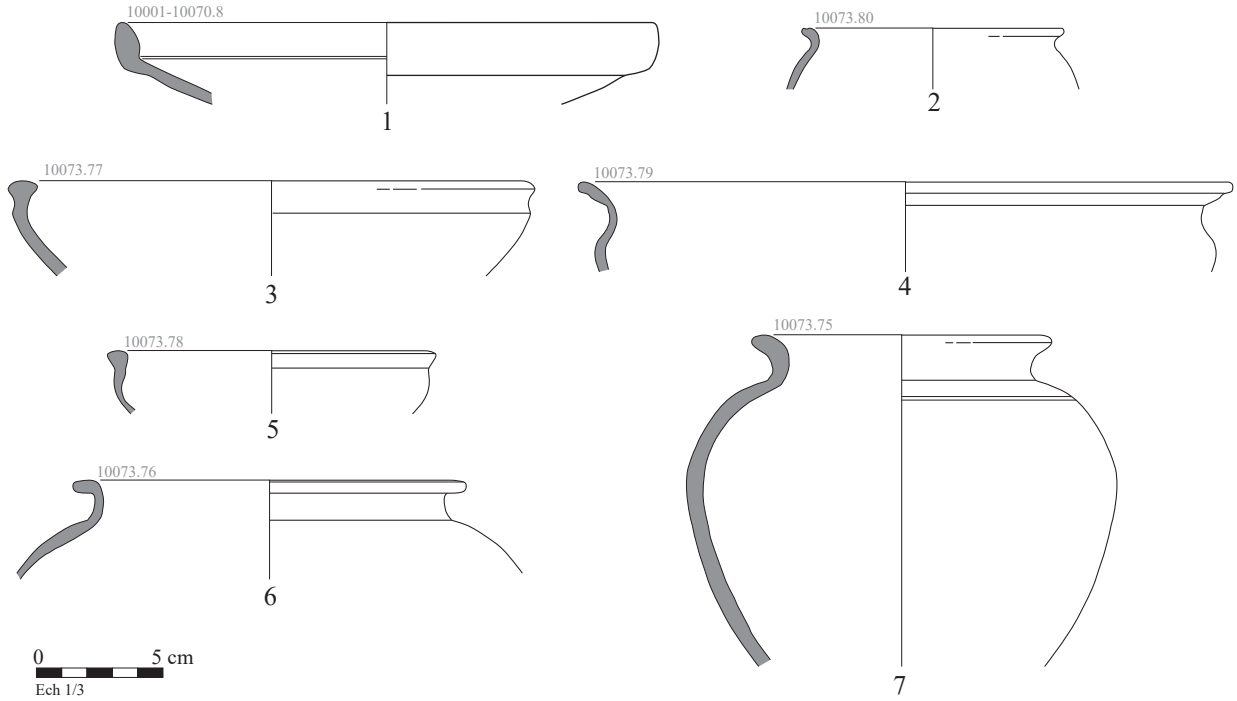


Fig. 117 - Céramique des structures 10001-10070 et 10073, phase 1 du secteur K du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

P moitié intérieure noir brun, moitié extérieure brun clair, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 26 cm (n° inv. 10073.79).

5. Jatte à lèvre triangulaire, panse arrondie (RUB *Aisne2* J60) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, noir gris ; P brun noir, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 12 cm (n° inv. 10073.78).

6. Pot à lèvre recourbée, court col tronconique (RUB BVG *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 25 % ; S rugueuse brun gris sombre, zones noircies (enfumage), enduit noir sur le col, l'intérieur est brun gris sombre sur la lèvre et brun gris clair rosé pour la panse ; P dégradé de brun gris sombre à brun gris moyen, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, des inclusions noires de fin à petit calibre clairsemées ; D. 15 cm (n° inv. 10073.76).

7. Pot à bord arrondi et col concave (MD ATL COQ *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 30 % ; S de la lèvre et du col lisse jusqu'à la rainure, panse rugueuse, brun gris à noir, calcaire de gros calibre en surface ; P beige rosé clair, comportant du calcaire de très gros calibre moyennement abondant ; D. 11 cm (n° inv. 10073.75).

La phase 2

47 structures ont été rattachées à cette phase. L'occupation est contenue dans un enclos quadrangulaire doublé sur trois côtés. Les deux éléments importants de cette phase sont la présence de deux secteurs artisanaux distincts, comprenant un four de potier et un four de métallurgie, placés chacun dans un fossé. L'ensemble des tessons de la phase 2 totalise 3 618 fragments dont 384 individus.

Le four (10088, 10091 et 10092) rassemble à lui seul 835 tessons dont 135 individus, ce qui représente respectivement 10 et 35,2% des effectifs. Après le four, les structures les mieux pourvues en céramique sont le puits 10066 et la fosse 10021. Dans l'ensemble, le matériel est bien réparti entre les structures, il ne se dégage pas de très gros contextes (tab. 102).

La céramique rugueuse sombre est ici en position dominante avec la moitié des individus. Elle est suivie par la *terra nigra*, qui totalise 38% des individus. Les autres catégories sont en quantité plus faible pour la commune claire, et en quantité infime pour le reste (tab. 103). La typologie observée dans les ensembles de cette phase, les proportions des catégories principales ainsi que la similitude avec les contextes de la phase 4 du secteur H, placent la phase 2 du secteur K dans l'horizon VII de synthèse du Griffon, soit entre 85/90 et 120 env. ap. J.-C.

Catalogue

Le four de potier

Il contenait 835 tessons dont 135 individus, répartis de la façon suivante :

- Aire de chauffe, 10088 : 390 tessons dont 55 individus.
- Alandier, 10091 : 372 tessons dont 69 individus.

Structure	NR	NMI	% NMI	Structure	NR	NMI	% NMI
10003	17	4	1	10065	136	6	1,6
10004	5			10066	573	53	13,8
10012	7			10079	9	1	0,3
10014	11	1	0,3	10082	34	3	0,8
10016	21	2	**0,5**	10086	5	1	0,3
10017	49	5	1,3	10087	10	2	0,5
10018	334	15	**3,9**	10088	388	53	13,8
10019	89	5	1,3	10089	19		
10021	159	34	8,9	10090	148	5	1,3
10026	12	2	0,5	10091	374	71	18,5
10040	6	1	0,3	10092	73	11	2,9
10041	12	1	0,3	10093	4	1	0,3
10042	1			10094	26	3	0,8
10041-43	9			10095	10	2	0,5
10043	9	1	0,3	10096	27	4	1
10044	4	1	0,3	10097	1	1	0,3
10045	34			10098	236	29	7,6
10046	11			10100	3		
10047	3			10118	7	1	0,3
10050	355	33	8,6	10119	55	4	1
10052	17	3	0,8	10165	168	8	2,1
10057	1	1	0,3	10167	19	1	0,3
10063	37	4	1	10168	46	5	1,3
10064	39	5	1,3	121	5	1	0,3
				Total	**3 618**	**384**	

Tab. 102 - Quantités de céramique par structure de la phase 2 du secteur K du Griffon.

Catégories	NR	NMI	% NMI
TS	3	3	0,8
EN	1		
TR	69	5	1,3
TN	1 390	146	38
FRB	20		
CC	310	9	2,3
RU-DR	1	1	0,3
RUA	85	2	0,5
RUB	1 507	194	50,5
MD	44	3	0,8
MO	1		
AM	32	1	0,3
DO	70	2	0,5
Indét.	85	18	4,7
Total	**3 618**	**384**	

Tab. 103 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 2 du secteur K du Griffon.

- Chambre de chauffe, 10092 : 73 tessons dont 11 individus.

Deux catégories y ont été produites : de la *terra nigra* pour 446 tessons dont 58 individus et de la céramique rugueuse sombre pour 328 tessons dont 61 individus. Quelques tessons n'ont pu être rangés dans l'une ou l'autre catégorie.

Les structures 10018, 10050, 10014, 10016 et 10087 (fig. 118)

1. Lèvre effilée, haut col (TN BVG P51-54) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée, brun orange très clair à brun orange en marbrures ; P brun jaune clair, comportant du quartz fin abondant et de fines inclusions rouges clairsemées ; D. 11 cm (n° inv. 10018.21).

2. Pot à lèvre effilée, col concave, léger ressaut (TN CHAMP P46-48) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, grise ; P gris blanc, fine, comportant

Catégorie	GP	Type	NMI	Catégorie	GP	Type	NMI
TS	SG	Drag. 18	1	RUB		*Aisne2* A9	1
TS	SG	Drag. 27b	2	RUB		*Aisne2* A9a?	1
EN	ARG	Indét.	P	RUB	BVG	*Aisne2* A11	2
TR1a		A2	1	RUB		*Aisne2* A2/A11	1
TR3		P7/8	1	RUB		*Aisne2* A13	1
tr1c		P10 (?)	1	RUB	BVG	*Aisne2* A16	1
tr1c		P10/11	1	RUB	BVG	*Aisne2* A21	1
TR3		P30	1	RUB	BVG	*Aisne2* A24	1
TN		A-indét.	1	RUB	BVG	*Aisne2* A27	5
TN	BVG	A1	2	RUB		*Aisne2* A27	5
TN		A1	1	RUB		A/J	1
TN	CHAMP	A5	2	RUB		*Aisne2* J1	1
TN	BVG	A39	1	RUB	BVG	*Aisne2* J1a	1
TN	BVG	A42-43	2	RUB		*Aisne2* J1b	1
TN	CHAMP	A42-43	3	RUB	BVG	*Aisne2* J5	2
TN	CHAMP	B1	1	RUB	BVG	*Aisne2* J12	1
TN	BVG	KL20	2	RUB	BVG	*Aisne2* J18	1
TN	CHAMP	P1	2	RUB	BVG	*Aisne2* J22	2
TN	BVG	P1	1	RUB	BVG	*Aisne2* P1	3
TN	CHAMP	P37-39	1	RUB	NUM	*Aisne2* P1	2
TN	BVG	P46-49	7	RUB		*Aisne2* P1	16
TN	CHAMP	P46-49	1	RUB	BVG	*Aisne2* P1b	36
TN		P46-49	2	RUB		*Aisne2* P1b	20
TN		P49	1	RUB	NUM	*Aisne2* P1?	1
TN	BVG	P46-55	24	RUB	BVG	*Aisne2* P1b?	1
TN		P46-55	16	RUB		*Aisne2* P1?	1
TN	BVG	P51-54	2	RUB		*Aisne2* P6	1
TN	BVG	P54	13	RUB		Reims P7?	2
TN		P54	12	RUB	NUM	*Aisne2* P8	1
TN	BVG	BT1	4	RUB		*Aisne2* P21	1
TN		BT1	5	RUB		*Aisne2* P47	1
TN	BVG	BT2/7 L triang	15	RUB	BVG	*Aisne2* P49	3
TN	BVG	BT7 L triang	1	RUB	CHAMP?	*Aisne2* P49	3
TN		BT2/BT7	9	RUB		Aisne P46	3
TN		BT-Indét.	1	RUB		P-indét.	1
TN	BVG	Indét.	4	RUB		Reims BT1	1
TN		Indét.	15	RUB		*Aisne2* CV3	1
FRB		Indét.	P	RUB		*Aisne2* CV4	1
CC	CHAMP	*Aisne2* C9	4	RUB		CV-indét.	2
CC		*Aisne2* C9	1	RUB	BVG	Indét.	4
CC		*Aisne2* C35	1	RUB		Indét.	54
CC	CHAMP	Indét.	2	MD		*Aisne2* P1	1
CC	NOY	Indét.	P	MD		J-indét.	1
CC		Indét.	1	MD		Indét.	1
MO		Indét.	P	AM	IT	Indét.	P

Tab. 104 - Synthèse de la céramique de la phase 2 du secteur K du Griffon.

Catégorie	GP	Type	NMI	Catégorie	GP	Type	NMI
RU/DR		Indét.	1	AM	BETC	Dressel 7/11	1
RUA		Reims J7	P	AM	NARB	Indét.	P
RUA		Indét.	2	DO	CALC	*Aisne2* DO6	2
RUB		A-Indét.	3	TN/RUB		Indét.	9
RUB	BVG	*Aisne2* A2a	2			**Total**	**379**

Tab. 104 (suite) - Synthèse de la céramique de la phase 2 du secteur K du Griffon.

CAT	GP	Type	NMI
TN	BVG	P46-49	2
TN	BVG	P46-55	14
TN		P46-55	10
TN	BVG	P54	9
TN		P54	4
TN		BT1	1
TN	BVG	BT1	1
TN	BVG	BT2/7	22
TN		Indét.	2
CC	CHAMP	Indét.	P
MO		Indét.	P
RUB	BVG	*Aisne2* A2a	1
RUB		*Aisne2* A2/A11	1
RUB	BVG	*Aisne2* A16	1
RUB	BVG	*Aisne2* A27	2
RUB		*Aisne2* A27	1
RUB	BVG	*Aisne2* J1a	1
RUB	BVG	*Aisne2* J22	2
RUB		*Aisne2* P1	4
RUB		*Aisne2* P1?	1
RUB		*Aisne2* P1b	8
RUB	BVG	*Aisne2* P1b	29
RUB	BVG	*Aisne2* P49	1
RUB	BVG	Indét.	2
RUB		Indét.	8
TN/RUB		Indét.	8
Total			**135**

Tab. 105 - La céramique du four de la phase 2 du secteur K du Griffon.

du quartz fin abondant, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 15 cm (n° inv. 10018.10).

3. Lèvre arrondie en pointe, col concave (TN P/BT) dont le bord est conservé à 30 % ; S lissée, sauf le creux du col, brun gris sombre ; P à noyau brun gris clair et franges orange brun moyen ; D. 9 cm (n° inv. 10018.22).

4. Pot à lèvre rentrante, piquetée à l'intérieur (RUB CHAMP ? *Aisne2* P49) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, gris moyen, l'intérieur est blanc gris ; P gris blanc, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 30 cm (n° inv. 10018.9).

5. Assiette à parois arrondies (TN CHAMP A42-43) dont le bord est conservé à 13 % ; S lissée, noir gris ; P gris brun clair, comportant du quartz de fin calibre moyennement abondant et de fines inclusions noires, rares ; D. 22,5 cm (n° inv. 10050.32).

6. Pot à lèvre oblique, concave sur le dessus (TN BVG P1) dont le bord est conservé à 7 % ; S noire lissée ; P noir brun, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 13 cm (n° inv. 10050.35).

7. Pot à lèvre en amande, court col tronconique (TN CHAMP P37-39) dont le bord est conservé à 12 % ; S lissée, noir gris ; P gris jaune clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 16 cm (n° inv. 10050.34).

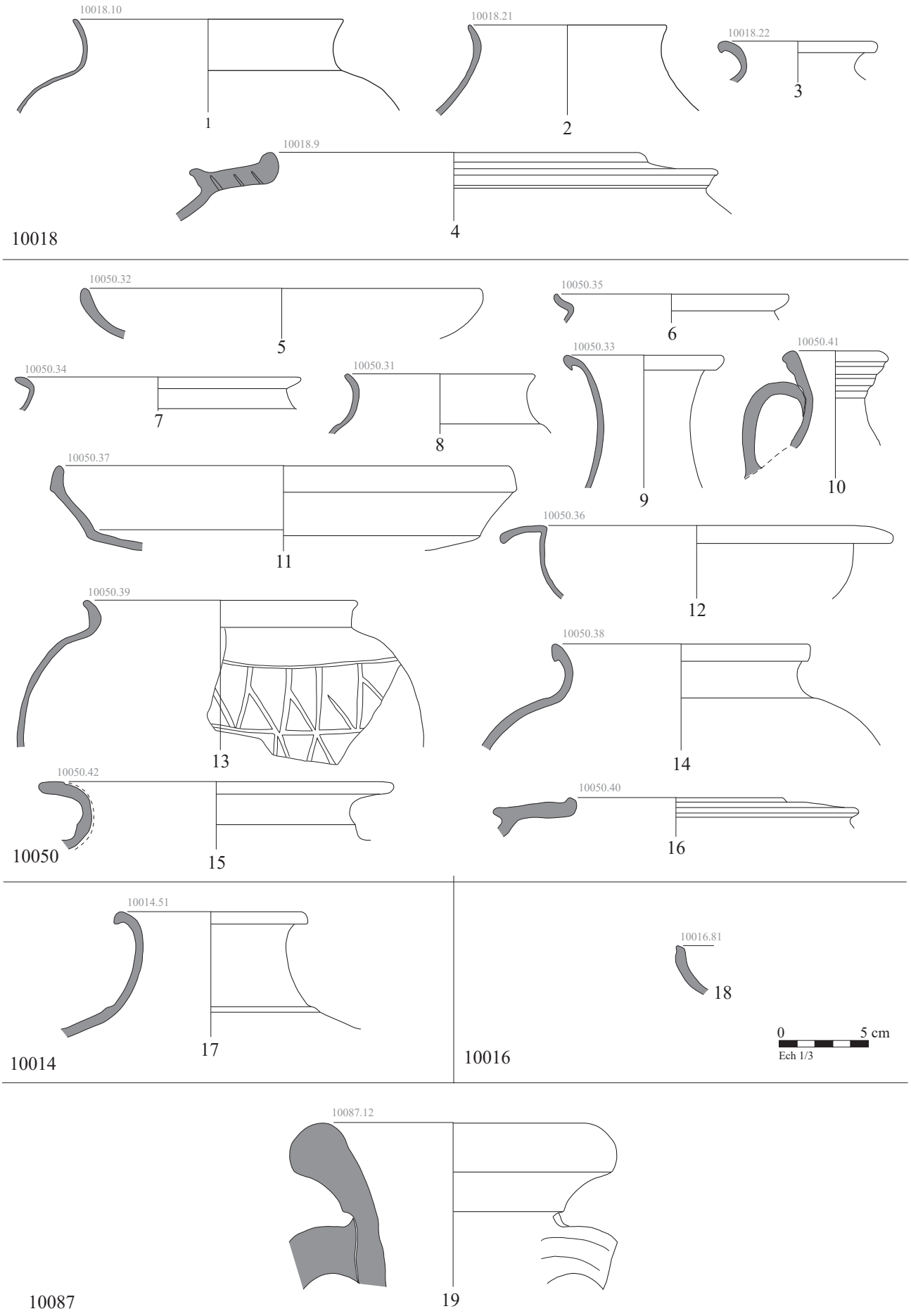


Fig. 118 - Céramique des structures 10018, 10050, 10014, 10016 et 10087, phase 2 du secteur K du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

8. Pot à lèvre arrondie prolongeant un col concave court, séparé de la panse par un ressaut (TN BVG P46-49) dont le bord est conservé à 90 % ; S lissée, couleur hétérogène, dégradé brun gris clair/brun gris tirant sur le noir ; P gris brun/gris brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 10,5 cm (n° inv. 10050.31).

9. Bouteille à lèvre crochée oblique, haut col concave (TN BT2/7) dont le bord est conservé à 30 % ; S lissée, noir jaune ; P orange brun clair, comportant du quartz fin moyennement abondant, de fines inclusions noires peu abondantes ; D. 9,5 cm (n° inv. 10050.33).

10. Cruche à lèvre ondulée, une anse (CC CHAMP *Aisne2* C9) dont le bord est conservé à 45 % ; S rugueuse, blanc orange, zones tirant sur le rosé ; P à noyau jaune chrome clair et franges rosées, comportant du quartz fin abondant ; D. 5 cm (n° inv. 10050.41).

11. Plat à lèvre en léger bourrelet, panse segmentée oblique (RUB BVG *Aisne2* A24) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, gris noir à gris noirâtre, intérieur lisse ; P gris brun clair, frange extérieure brun gris vif, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 23 cm (n° inv. 10050.37).

12. Jatte à lèvre en collerette (RUB BVG *Aisne2* J12) dont le bord est conservé à 25 % ; S de la lèvre lissée, l'intérieur et l'extérieur de la panse : rugueux, noir gris ; P à fin noyau gris sombre et franges brun gris moyen, comportant du quartz fin abondant ; D. 17 cm (n° inv. 10050.36).

13. Pot à lèvre arrondie, col concave, panse décor de bandes lissées en registre répétitif (RUB BVG *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 30 % ; S rugueuse, col lissé, dégradé de brun clair, panse noircie de suie ; P à frange extérieure brune, le reste est brun clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 13 cm (n° inv. 10050.39).

14. Pot à lèvre triangulaire, col concave (RUBBVG *Aisne2* P1b) dont le bord est conservé à 30 % ; S rugueuse, gris sombre à gris moyen, piqueté à l'intérieur et l'extérieur ; P blanc jaune/blanc, comportant de fines inclusions noires moyennement abondant, du quartz fin abondant ; D. 14 cm (n° inv. 10050.38).

15. Pot à lèvre arrondie éversée, col concave (RUB NUM *Aisne2* P8) dont le bord est conservé à 12 % ; S rugueuse, le dessus de la lèvre est lissé, traces d'enduit noir, noir à brun gris ; P à noyau gris sombre et franges brun orange clair, comportant du calcaire de moyen calibre abondant ; D. 20 cm (n° inv. 10050.42).

16. *Dolium* à lèvre rentrante (RUB BVG Aisne2 P49) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, noir jaune ; P brun gris clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 10050.40).

Structures 10066, 10090, 10165 (fig. 119)

1. Plat à lèvre en bourrelet, panse oblique (RUB BVG *Aisne2* A11) dont le bord est conservé à 5 % ; S intérieure lissée, le reste est rugueux, brun gris sombre ; P brun clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 19 cm (n° inv. 10066.69).

2. Plat à bord arrondi prolongeant la panse oblique (RUB *Aisne2* A27) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, noir brun ; P brun ocre clair et frange extérieure brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant, des inclusions noires de gros calibre brillantes rares, de petites inclusions noires clairsemées ; D. 26 cm (n° inv. 10066.68).

3. Jatte à lèvre rentrante soulignée d'une rainure (RUB BVG *Aisne2* J5) dont le bord est conservé à 6 % ; S extérieure lissée, brun gris sombre/noir ; P brun jaune, comportant du quartz fin abondant ; D. 10 cm (n° inv. 10066.70).

4. Jatte à lèvre triangulaire éversée, col concave, profil en S (RUB *Aisne2* J18) dont le bord est conservé à 25 % ; S rugueuse, noir gris, panse avec quelques bandes lissées (galet) ; P brun gris sombre, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 19 cm (n° inv. 10066.74).

5. Pot à lèvre crochée, col concave (RUB *Aisne2* P1b) dont le bord est conservé à 30 % ; S rugueuse, l'intérieur et l'extérieur de la lèvre est noir gris, le col est brun gris vif tirant sur le rose (enfumage), l'intérieur est rosé ; P brun gris sombre tirant sur le rosé, comportant du quartz fin abondant ; D. 13 cm (n° inv. 10066.67).

6. Pot à lèvre rentrante en boule (RUB BVG *Aisne2* P49) dont le bord est conservé à 6 % ; S rugueuse brun noir à brun gris jaune ; P à noyau gris sombre et franges brun clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 18 cm (n° inv. 10066.71).

7. Pot à lèvre éversée crochée (RUB BVG Indét.) dont le bord est conservé à 11 % ; S rugueuse, noire ; P 2/3 extérieur gris sombre, 1/3 intérieur brun gris moyen, comportant du quartz fin abondant ; D. 24 cm (n° inv. 10066.73).

8. Pot à lèvre de *dolium* rentrante (RUB CHAMP ? *Aisne2* P49) dont le bord est conservé à 18 % ; S rugueuse, enduite de noir jusqu'à la rainure, gris brun ; P moitié gris brun/brun jaune clair, moitié extérieure gris blanc, comportant du quartz fin abondant ; D. 16 cm (n° inv. 10066.1).

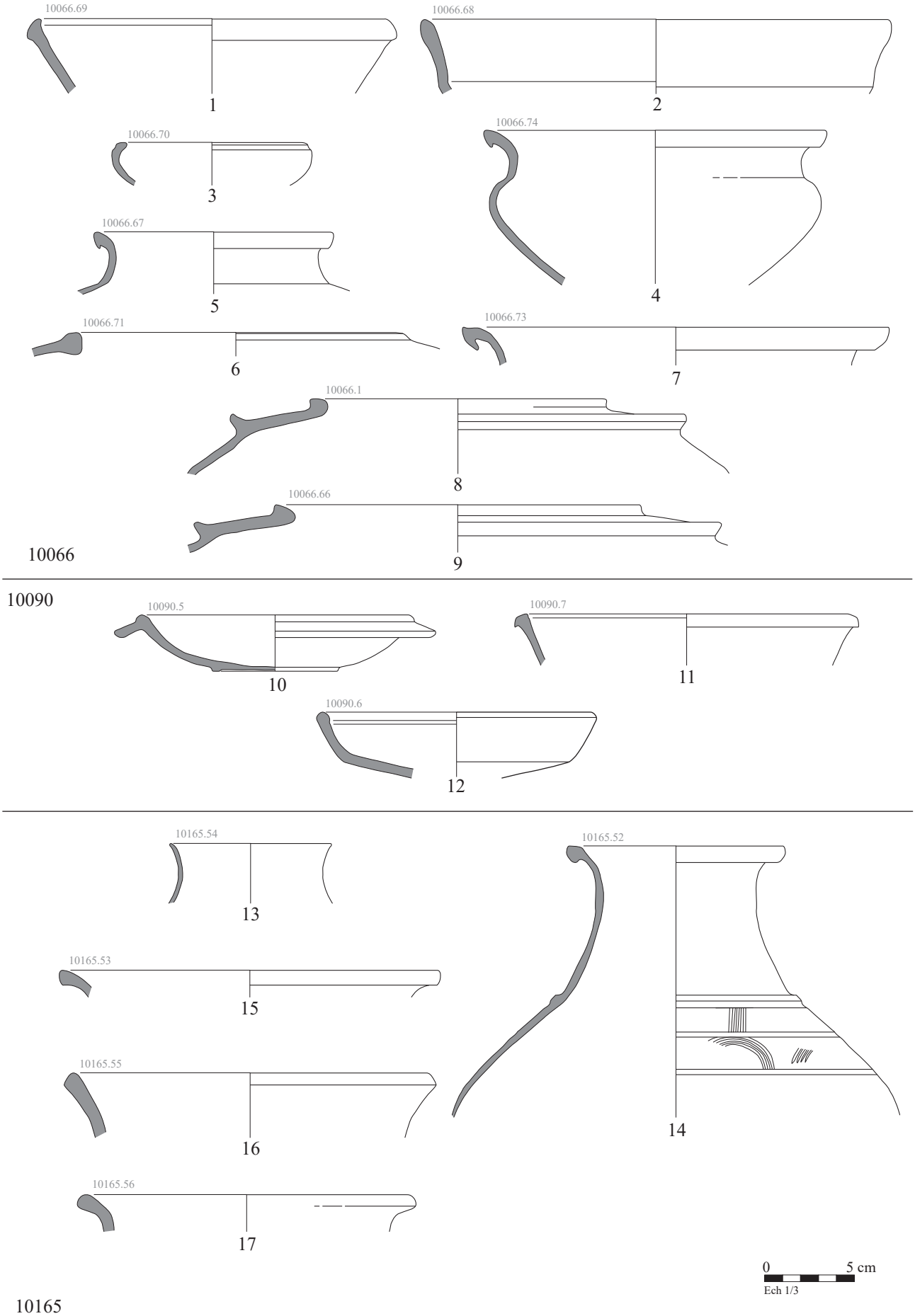


Fig. 119 - Céramique des structures 10066, 10090 et 10165, phase 2 du secteur K du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

9. Pot à lèvre de *dolium* rentrante (RUB CHAMP ? *Aisne2* P49) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, réoxydée, blanc/blanc orange ; P blanc/blanc orangé, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires rares, de fines inclusions rouges rares ; D. 18 cm (n° inv. 10066.66).

10. Bol à collerette (TN CHAMP B1) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, gris moyen ; P blanc gris, fine, comportant du quartz fin moyennement abondant et de fines à petites inclusions noires moyennement abondantes ; D. 18 cm (n° inv.10090.5).

11. Assiette lèvre à rebord (RUB BVG *Aisne2* A2a) dont le bord est conservé à 10 % ; S extérieure rugueuse, intérieure lissée, brun gris sombre ; P gris noirâtre, franges brun orange clair, comportant du quartz fin abondant, des inclusions blanches de gros calibre clairsemées, de fin à petit calibre clairsemées, de petites inclusions rouges rares ; D. 18 cm (n° inv. 10090.7).

12. Assiette à lèvre arrondie, parois oblique (RUB BVG *Aisne2* A21) dont le bord est conservé à 21 % ; S extérieure rugueuse, intérieure lissée, dégradé de brun orange, coup de feu, couleur normale brun gris ; P à fin noyau gris et franges ocre brun clair à orange, comportant du quartz fin abondant ; D. 15 cm (n° inv. 10090.6).

13. Pot à lèvre effilée (TN N.ID. P46-54) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, brun noir ; P ocre brun clair, comportant du quartz fin moyennement abondant, de fines inclusions rouges peu abondantes ; D. 9 cm (n° inv. 10165.54).

14. Bouteille à lèvre en boule et haut col souligné d'un bourrelet, décor incisé de lignes verticales et de demi-cercles (TN BVG BT7) dont le bord est conservé à 16 % ; S enfumée, lissée, noire ; P orange brun vif, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 10165.52).

15. Lèvre arrondie éversée (TN BVG Indét.) dont le bord est conservé à 5 % ; S engobée brun noir ; P à large noyau orange brun et fine frange brun gris sombre, comportant du quartz de fin calibre abondant ; D. Indét. (n° inv. 10165.53).

16. Plat à lèvre arrondie, paroi oblique (RUB BVG *Aisne2* A27) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, l'intérieur est noir, l'extérieur est noir, zoné brun orange ; P à noyau ocre brun clair et franges brun gris, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 20 cm (n° inv. 10165.55).

17. Lèvre arrondie oblique (RUB NUM *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 11 % ; S rugueuse, dégraissant calcaire nummulitique de gros à très gros calibre visible en surface, brun noir ; P brun gris sombre, comportant du calcaire nummulitique de petit à moyen calibre abondant, de gros calibre moyennement abondant ; D. 18 cm (n° inv. 10165.56).

Structures du four de potier (fig. 120)

18. Pot à lèvre effilée et panse biconique (TN BVG P54) dont le bord est conservé à 15 % ; S lustrée, ocre brun clair, zone plus sombre au niveau de la lèvre ; P orange clair, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions rouges moyennement abondantes ; D. 9 cm (n° inv. 10091.2).

19. Pot à lèvre effilée, haut col concave, carène (TN BVG P54) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée, brun gris clair ; P orange clair ; D. 10 cm (n° inv. 10091.O).

20. Pot à lèvre effilée et haut col concave (TN BVG P54) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, noir jaune ; P orange clair ; D. Indét. (n° inv. 10088.A).

21. Pot à lèvre effilée (TN BVG P51-54) dont le bord est conservé à 11 % ; S lissée, noire ; P à noyau brun gris et franges noires ; D. 15 cm. (N°inv. 10088.B)

22. Bouteille à haut col et lèvre triangulaire légèrement éversée (TN BVG BT2/7) dont le bord est conservé à 17 % ; S lissée, extérieur noir brun et intérieur orange clair ; P orange clair ; D. 10 cm (n° inv. 10091.P).

23. Bouteille à lèvre éversée aplatie (TN BVG BT2/7) dont le bord est conservé à 25 % ; S lissée, brun moyen ; P orange clair ; D. 10 cm (n° inv. 10088.C).

24. Bouteille à lèvre légèrement éversée triangulaire (TN BVG BT2/7) dont le bord est conservé à 14 % ; S lissée, noir brun ; P noire ; D. 11 cm (n° inv. 10091.N).

25. Assiette à lèvre à rebord (RUB BVG *Aisne2* A2a) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse à l'extérieur et lissée à l'intérieur, brun noir et zébrures brun gris à l'extérieur ; P brun gris vif et frange noire sur l'intérieur, comportant du quartz fin abondant ; D. 18 cm (n° inv. 10088.24).

26. Plat à lèvre arrondie légèrement crochée, panse oblique (RUB BVG *Aisne2* A16) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, gris foncé sale tirant sur le brun, l'intérieur est lissé ; P à noyau gris brun et franges noir gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 28 cm (n° inv. 10088.26).

27. Plat à paroi oblique (RUB BVG *Aisne2* A27) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S enfumée, noir jaune, intérieur orangé, un autre fragment recollant est ocre brun très clair ; P orange

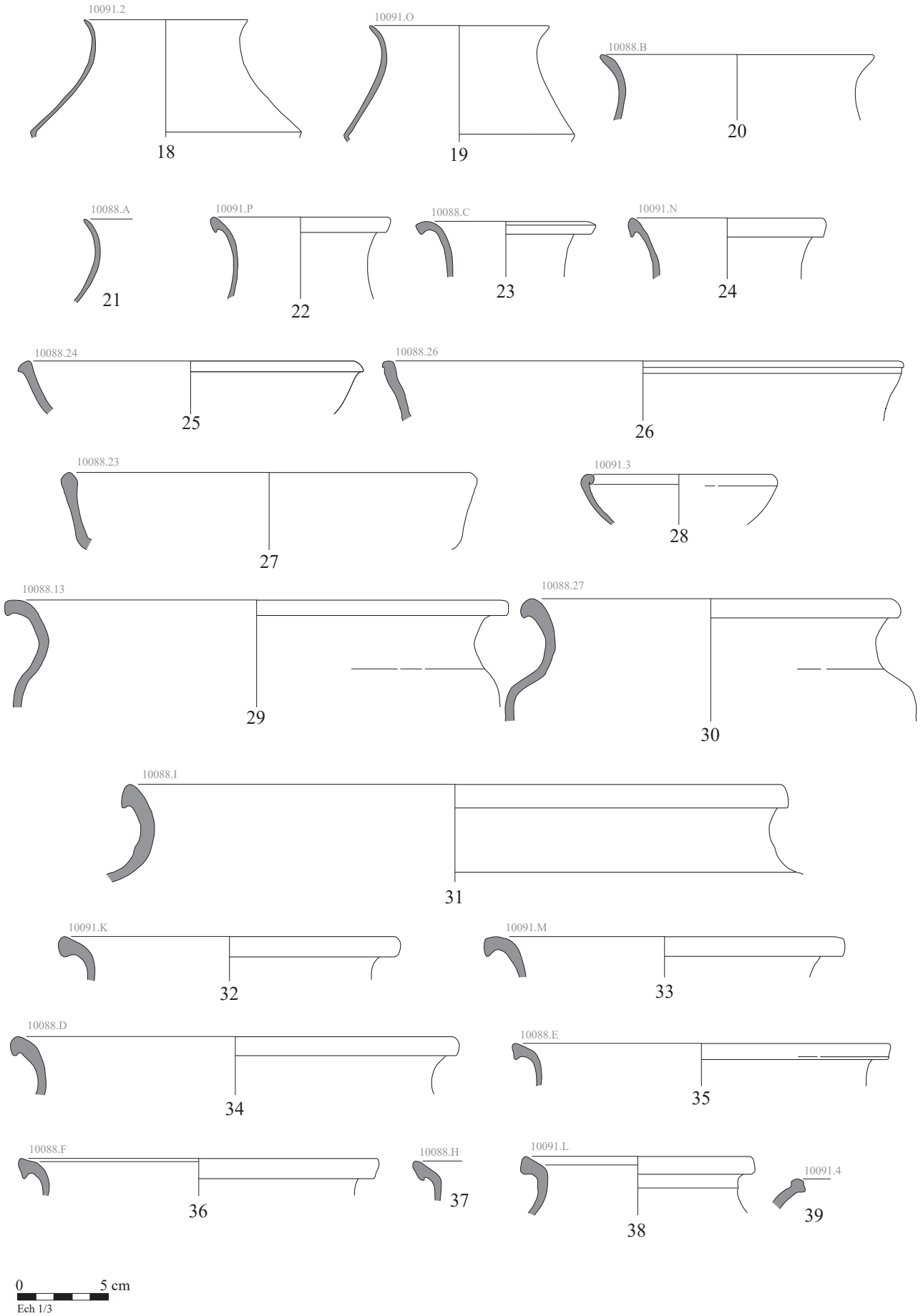


Fig. 120 - Céramique des structures du four de potier, phase 2 du secteur K du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

clair, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 10088.23).

28. Jatte à lèvre rentrante en boule (RUB BVG *Aisne2* J1a) dont le bord est conservé à 12 % ; S extérieure gris noirâtre, intérieur jaune chrome clair ; P jaune chrome clair, frange extérieure gris noir ; D. 10 cm (n° inv. 10091.3).

29. Jatte à lèvre légèrement éversée, col concave (RUB BVG *Aisne2* J22) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, noir gris ; P à noyau jaune chrome clair et franges gris sombre à gris noir, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 28,5 cm (n° inv. 10088.13).

30. Jatte à lèvre légèrement éversée, col concave (RUB BVG *Aisne2* J22) dont le bord est conservé à 10 % ; D. 21 cm (n° inv. 10088.27).

31. Pot à lèvre triangulaire, col concave (RUB BVG *Aisne2* P1b) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, noir brun ; P grise ; D. 36 cm (n° inv. 10088.I).

32. Lèvre en bourrelet éversée (RUB BVG *Aisne2* P1b) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, noir gris, une zone plus claire ; P noir gris ; D. 19 cm (n° inv. 10991.K).

33. Lèvre crochée éversée (RUB BVG *Aisne2* P1b) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, ocre brun très clair ; P orange clair ; D. 20 cm (n° inv. 10091.M).

34. Lèvre arrondie, crochée (RUB BVG *Aisne2* P1b) dont le bord est conservé à 12 % ; S rugueuse, orange brun clair, une zone grisée ; P orange brun clair ; D. 25 cm (n° inv. 10088.D).

35. Lèvre triangulaire éversée (RUB BVG *Aisne2* P1b) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, noir gris ; P noir gris ; D. 21 cm (n° inv. 10088.E).

36. Lèvre triangulaire crochée (RUB BVG *Aisne2* P1b) dont le bord est conservé à 8 % ; S rugueuse, noir gris ; P orange jaunâtre vif ; D. 20 cm (n° inv. 10088.F).

37. Pot à lèvre crochée oblique (RUB BVG *Aisne2* P1b) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse, noire jaune ; P ocre jaune clair ; D. Indét. (n° inv. 10088.H).

38. Pot à lèvre oblique (RUB BVG *Aisne2* P49) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse, brun gris sombre ; P orange clair ; D. 13 cm (n° inv. 10091.L).

39. Pot à bord rentrant (RUB BVG Indét.) dont le bord est conservé à 5 % ; S rugueuse, ocre brun vif ; P ocre jaune moyen, comportant du quartz fin moyen, des inclusions noires allongées en feuillets brillants, moyennement abondantes ; D. Indét. (n° inv. 10091.4).

La phase 3

17 structures ont pu être attribuées à cette phase pour un total de 2 349 tessons dont 189 individus. L'occupation s'insère au sein de l'enclos de la phase précédente sans pour autant en réutiliser les fossés, comblés précédemment. L'habitat est caractérisé par une construction quadrangulaire à fondations sur sablières basses avec cave, par un autre bâtiment, un puits et une mare. La structure réunissant le plus de céramique est le puits avec épandage 10022 qui totalise 42,9 % des individus et 46% des tessons. Deux autres structures se distinguent au niveau quantitatif : le bâtiment 10084 et la cave 10078 (tab. 106).

La céramique rugueuse sombre a très fortement augmenté avec un nombre d'individus en céramique rugueuse sombre qui passe à 77 % des effectifs. La *terra nigra*, bien qu'en quantité importante par rapport à la chronologie de cette phase, n'est ici qu'en positon résiduelle, témoin de la production artisanale de la phase précédente. Aucune autre catégorie ne s'impose pour la remplacer, les quantités restant en deçà de 5% des individus et encore moins pour les catégories de céramique fine. Toutefois, les mortiers sont en augmentation, devant la céramique commune claire et la terre sigillée. Toutes les autres catégories sont en quantité infime, à moins de 1 % (tab. 107). L'assemblage typologique se rapproche des ensembles de la phase 5 du secteur H et peut être rattaché à l'horizon IX de synthèse du griffon, rapproché de l'horizon de synthèse XI de Reims, soit de 270/280 jusque vers 320 ap. J.-C.

Structure	NR	NMI	% NMI
10015	68	10	5,3
10022	1 086	81	42,9
10023	6	1	0,5
10024	4		
10049	62	10	5,3
10051	2	1	0,5
10078	346	31	16,4
10080	18	2	1
10081	11	2	1
10084	477	34	18
10085	9		
10120	4		
10121	238	17	9
10122	10		
10158	2		
10180	1		
10181	5		
Total	**2 349**	**189**	

Tab. 106 - Quantités de céramique par structure de la phase 3 du secteur K du Griffon.

Catégories	NR	NMI	% NMI
TS	32	7	3,7
EN	4	1	0,5
MT	2		
TR	5	1	0,5
TN	449	12	6,3
DR	4		
FRB	126	2	1
CC	271	7	3,7
MO	20	9	4,8
VRP	6	1	0,5
RUA	9		
RUB	1 368	146	77,2
MD	8	1	0,5
AM	15		
DO	8		
Indét.	22	2	1,1
Total	**2 349**	**189**	

Tab. 107 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 3 du secteur K du Griffon.

Catalogue

La monnaie de la phase 3

La monnaie est ici en position résiduelle.

Structure 10022 (fig. 121)

1. Cruche de gros calibre à lèvre en disque (CC NOY *Aisne2* C1) dont le bord est conservé à 20 % ; S lisse, ocre brun très clair ; P ocre brun clair, comportant du quartz fin moyennement abondant, des inclusions rouges de fin à gros calibre peu abondant ; D. 11 cm (n° inv. 10022.62).

2. Amphore ou cruche-amphore (CC VSL *Aisne2* C36) dont le bord est conservé à 20 % ; S orange jaunâtre vif, rugueuse ; P orange vif, comportant du quartz fin abondant ; D. 20 cm (n° inv. 10022.28).

3. Mortier à lèvre en collerette tombante, rainurée sur le haut (MO NOY Gose 458-59) dont le bord est conservé à 32 % ; S usée, sans râpe (ou disparue), nombreuses traces d'outil, jaune chrome clair ; P jaune chrome clair, comportant du quartz fin moyennement abondant, des inclusions rouges (oxydes de fer) de petit à moyen calibre, moyennement abondant ; D. 26 cm (n° inv. 10022.19).

4. Écuelle à lèvre crochée, panse convexe à l'intérieur (RUB BVG *Aisne2* A23) dont le bord est conservé à 8 % ; S rugueuse, intérieur lissé, noir ; P brun orange clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 17 cm (n° inv. 10022.45).

5. Jatte à profil en S, lèvre crochée, col tronconique, carène aiguë (RUB BVG *Aisne2* J39a) dont le bord est conservé à 18 % ; S rugueuse, lèvre noire, panse gris sombre, l'intérieur est brun gris violacé ; P orange brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 28 cm (n° inv. 10022.82).

6. Jatte à profil en S, lèvre en bandeau, col tronconique, carène aiguë (RUB *Aisne2* J41a) (n° inv. 10022.29).

7. Manche de poêlon (RUB CHAMP Poelon) ; S rugueuse, gris clair ; P gris blanche, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, de fines inclusions noires peu abondantes ; D. 2,4 cm (n° inv. 10022.65).

8. Pot de stockage à lèvre triangulaire éversée (RUB BVG *Aisne2* P13) dont le bord est conservé à 17 % ; S rugueuse, gris noirâtre ; P brun orange clair, franges gris noir, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, de calcaire de moyen à gros calibre rare, de petites inclusions rouges, rares ; D. 23 cm (n° inv. 10022.63).

9. Pot de stockage à lèvre crochée éversée (RUB CHAMP ? *Aisne2* P13) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse gris clair, marbrures grises ; P à large noyau gris mat et franges gris brun clair, comportant de fines à petites inclusions noires peu abondantes, de rares inclusions noires de moyen calibre ; D. 25 cm (n° inv. 10022.15).

10. Pot à lèvre crochée allongée (RUB CHAMP ? *Aisne2* P28) dont le bord est conservé à 13 % ; S rugueuse, gris sombre sale ; P gris jaune clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 16 cm (n° inv. 10022.46).

11. Pot à lèvre de *dolium*, rentrante (RUB CHAMP ? *Aisne2* P49) dont le bord est conservé à 17 % ; S rugueuse, grise ; P gris blanc, frange légèrement gris brun, comportant du quartz de fin à petit calibre très abondant, fines inclusions noires clairsemées ; D. 12 cm (n° inv. 10022.64).

12. Pot à lèvre facétée (RUB CHAMP ? *Aisne* P46) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, gris moyen ; P gris blanc, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, de fines inclusions noires peu abondantes ; D. 8 cm (n° inv. 10022.16).

13. Pot à appliques (RUB CHAMP *Aisne2* P7-var) dont le bord est conservé à 90 % ; S rugueuse, gris sombre bleuté ; P gris blanc, comportant du quartz de fin calibre abondant, inclusions noires de moyen calibre rares, de fin calibre clairsemées ; D. 15,8 cm (n° inv. 10022.93).

14. Fond de pot (RUB BVG Indét.) dont le bord est conservé à 50 % ; S lissée, gris à gris sombre ; P à noyau gris sombre et franges gris moyen, comportant du quartz fin abondant ; D. 8,5 cm (n° inv. 10022.14).

Catégorie	GP	Type	Gr-K	Catégorie	GP	Type	Gr-K
TS		Drag. 18/31	1	RUB	BVG	*Aisne2* A29	1
TS	ARG	Drag. 32	1	RUB		*Aisne2* A29	1
TS	ARG	Drag. 33	1	RUB		*Aisne2* A30	1
TS	ARG	Drag. 37	1	RUB		*Aisne2* A30/J46	2
TS	ARG	Indét.	1	RUB		*Aisne2* J1	1
TS	CG7	Indét.	2	RUB		*Aisne2* J22	3
EN	ARG	Stuart 2	1	RUB	BVG	*Aisne2* J26	2
MT	ARG	GO-Indét.	P	RUB	CHAMP?	*Aisne2* J36	1
TR1c		P10 (?)	1	RUB	BVG	*Aisne2* J39a	1
TN	CHAMP	A9	1	RUB		*Aisne2* J41a	1
TN	BVG	A42-43	1	RUB		*Aisne2* J46	9
TN	CHAMP	P46-55	1	RUB		*Aisne2* J54	1
TN	BVG	P46-55	3	RUB	CHAMP	Poêlon	P
TN		P51-54	1	RUB		*Aisne2* P1	3
TN	CHAMP	BT1	1	RUB		*Aisne2* P1b	6
TN		BT1	2	RUB	CHAMP	*Aisne2* P3	1
TN	BVG	BT	1	RUB		*Aisne2* P7	1
TN	BVG	Indét.	1	RUB	BVG	*Aisne2* P13	3
FRB	BVG	Indét.	1	RUB		*Aisne2* P13	1
FRB		Indét.	1	RUB		*Aisne2* P15	1
CC	NOY	*Aisne2* C1	2	RUB		*Aisne2* P16	5
CC	VSL	*Aisne2* C36	1	RUB	BVG	*Aisne2* P15-16	1
CC	CHAMP	Reims 104	2	RUB		*Aisne2* P15-16	1
CC	D	Reims 115	1	RUB	BVG	*Aisne2* P21	1
CC	SAVO	Indét.	1	RUB		*Aisne2* P21	2
MO	CHAMP	*Aisne2* MO1a	1	RUB	CHAMP?	*Aisne2* P28	1
MO	NOY	*Aisne2* MO1a	1	RUB		*Aisne2* P30	1
MO	NOY	*Aisne2* MO2	1	RUB		*Aisne2* P35	1
MO	NOY	*Aisne2* MO3	1	RUB		*Aisne2* P47	1
MO	CHAMP	Gose 453	1	RUB		*Aisne2* P49	1
MO	NOY	Gose 458-60	3	RUB	BVG	Aisne P46	1
MO		MO-Indét.	1	RUB		Aisne P46	9
VRP	RDVA	Blicquy 5	1	RUB	CHAMP	P-Indét.	1
RUB		A-indét.	3	RUB	BVG	P-indét.	1
RUB		*Aisne2* A1	1	RUB		P-indét.	2
RUB		*Aisne2* A2b	1	RUB		Reims BT1	1
RUB		*Aisne2* A3	1	RUB	ech	Reims BT2	2
RUB	BVG	*Aisne2* A9	1	RUB		BT-indét.	2
RUB		*Aisne2* A9-A10	1	RUB		CV-Indét.	1
RUB	BVG	*Aisne2* A10	1	RUB	BVG	Indét.	1
RUB		*Aisne2* A10	6	RUB		Indét.	47
RUB		*Aisne2* A11	1	MD		J à B rentrant	1
RUB		*Aisne2* A13	1	AM	BETC	Dressel 7/11	P
RUB	BVG	*Aisne2* A16	1	AM	NARB	Indét.	P
RUB	BVG	*Aisne2* A23	1	TN/RUB		BT-Indét.	1
RUB		*Aisne2* A27	4	Indét.		Indét.	1
						Total	**189**

Tab. 108 - Synthèse de la céramique de la phase 3 du secteur K du Griffon.

Empereur/période	Atelier	Monnaie	Date	Occurrences
Rémi	Indét.	Potin au bucrane	Fin IIe-milieu Ier av.	1

Tab. 109 - La monnaie de la phase 3 du secteur K du Griffon.

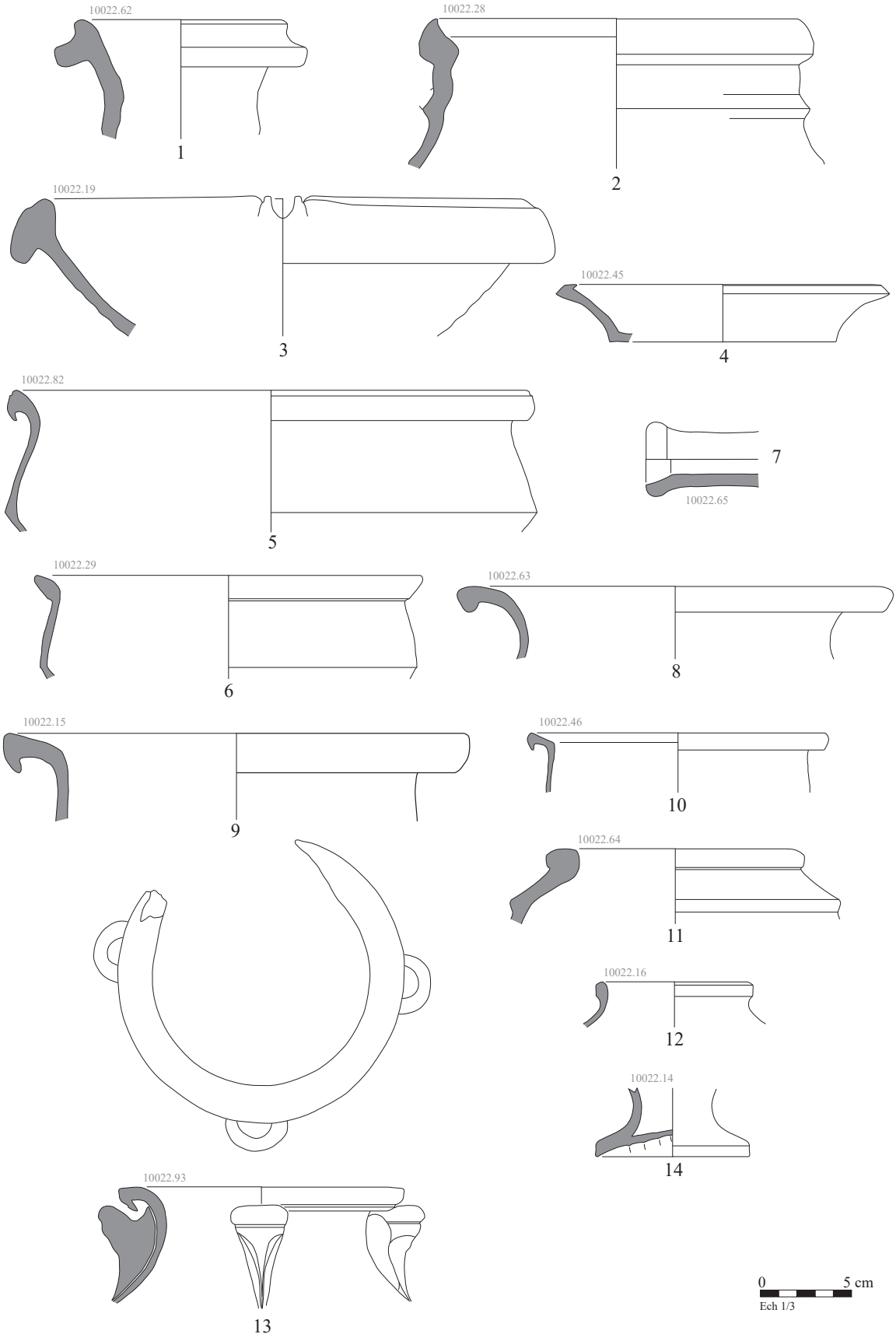


Fig. 121 - céramique de la structure 10022, phase 3 du secteur K du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

Structures 10084, 10078, 10121 (fig. 122)

15. Cruche à lèvre arrondie et gouttière sur le dessus (CC SAVO Indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S lisse, ocre brun clair ; P à noyau large brun gris moyen, franges ocre brun moyen, comportant du quartz de fin à petit calibre moyennement abondant ; D. 16 cm (n° inv. 10084.83).

16. Jatte à lèvre en gouttière (RUB BVG *Aisne2* A29) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, gris sombre ; P brun orange clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 17 cm (n° inv. 10084.18).

17. Jatte à lèvre en bandeau, court col tronconique, ressaut (RUB BVG *Aisne2* J26) dont le bord est conservé à 18 % ; S rugueuse, gris sombre ; P dégradé brun clair/brun moyen, comportant du quartz fin très abondant ; D. 24 cm (n° inv. 10084.17).

18. Plat à lèvre en bourrelet rentrante et panse oblique (RUB BVG *Aisne2* A9) dont le bord est conservé à 15 % ; S extérieure lissée irrégulièrement, l'intérieur est rugueux, quelques bandes lissées, noir gris ; P moitié extérieure brun clair, moitié intérieure gris mat, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 22 cm (n° inv. 10078.48).

19 Plat à lèvre facettée, paroi oblique (RUB N.ID. *Aisne2* A11) dont le bord est conservé à 5 % ; D. 16 cm (n° inv. 10078.49).

20. Bol à lèvre en boule crochée (RUB CHAMP ? *Aisne2* J36) dont le bord est conservé à 6 % ; S extérieure lissée irrégulièrement, les parties lissées blanc gris et les parties rugueuses gris sombre ; P blanc gris, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 15 cm (n° inv. 10078.50).

21. Pot à lèvre en bandeau concave (RUB CHAMP *Aisne2* P3) dont le bord est conservé à 50 % ; S rugueuse, gris brun sombre sale, suie et traces de caramel alimentaire ; P gris brun, comportant du quartz fin moyennement abondant, fines inclusions noires peu abondantes ; D. 15 cm (n° inv. 10078.47).

22. Petit pot à lèvre crochée, court col tronconique (FRB BVG Npic P9) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée, noir gris/noir brun ; P brun gris, comportant du quartz fin moyennement abondant D. 11 cm (n° inv. 10121.59).

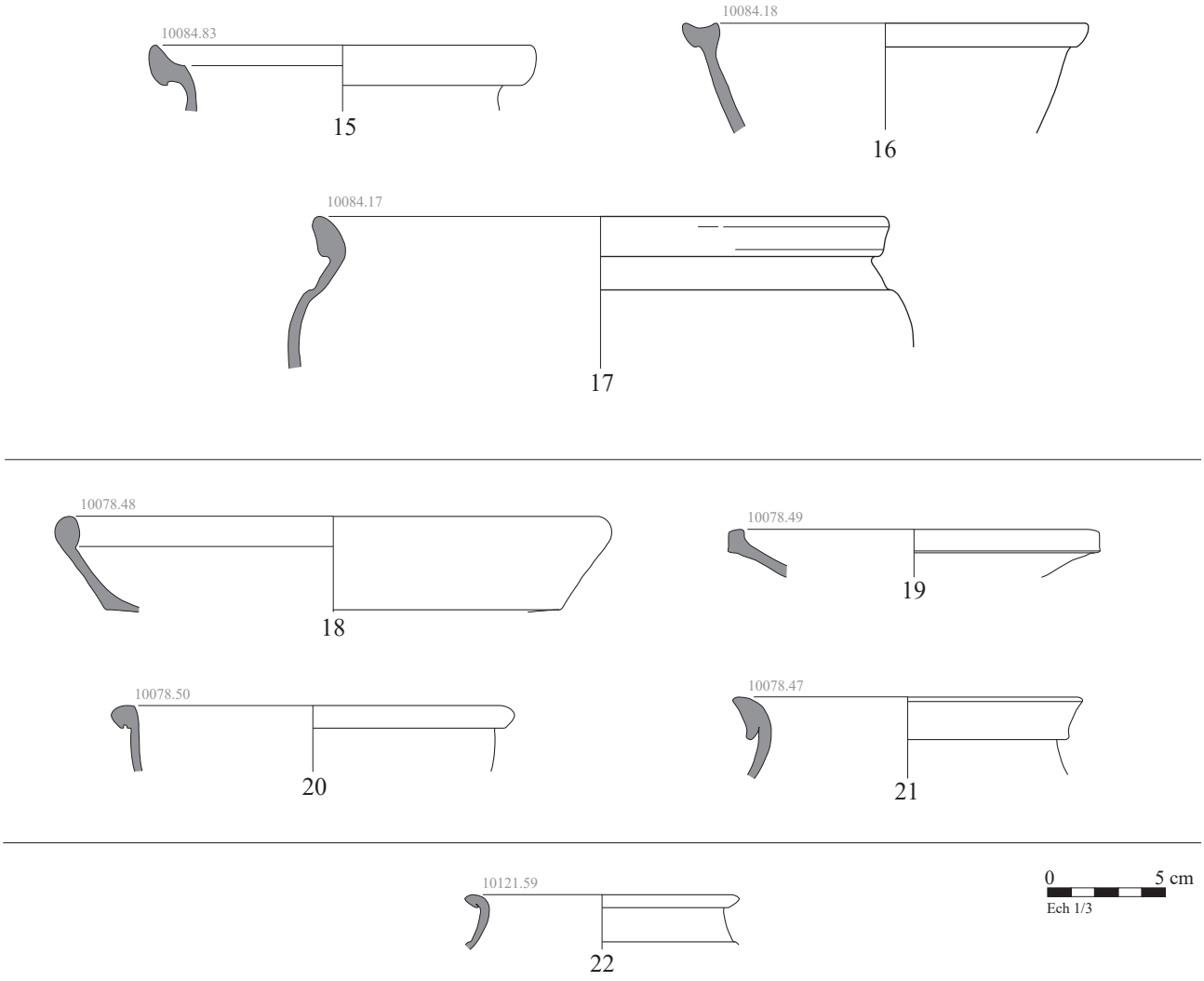


Fig. 122 - Céramique des structures 10084, 10078 et 10121, phase 3 du secteur K du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

BARENTON-BUGNY, "PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON", SECTEUR L

Étude Stéphanie NORMANT

Le secteur L a livré une trentaine de faits rattachable à l'âge du Fer. Cette zone présente des silos avec des profils et des contenances diverses, des structures sur poteaux plantés (grenier, aire de battage). Les ensembles céramiques étudiés proviennent de ces structures et leur origine détritique est avérée. Ils sont hétérogènes tant au niveau quantitatif que qualitatif. En effet, sur dix faits reconnus comme des silos, seule la moitié a livré des ensembles exploitables. Malgré un NMI-bord total de 285, peu d'individus permettent l'obtention d'un profil complet ou d'un diamètre. Avec un poids total de 17,9 kg pour 1 763 restes, l'ensemble souffre d'un fort taux de fragmentation. Les cinq silos datés représentent un total de 1 533 tessons et 266 individus.

Un silo, le 6, supérieur en quantité et en qualité a fait l'objet d'une étude poussée, tandis que les quatre autres les mieux pourvus, ont été étudiés plus rapidement (tab. 110).

Silo 6 (fig. 123 et 124)

Ce silo contenait 754 tessons pour 132 individus. La céramique est majoritairement constituée de céramique non tournée (72 %), principalement dégraissée avec des inclusions calcaires qui peuvent être des nummulites. Le faciès est composé de jattes à profil en esse, dont les jattes à panse aplatie et bourrelet sur le col (sans gouttière), déjà présentes à La Tène C1, comme les jattes à bord rentrant. Toutefois, les jattes à profil en esse et col droit encadré de rainures sont absentes. Les pots à col tronconique et décor d'impressions sont présents également, qu'ils soient à ressaut ou à profil continu. Les comparaisons typologiques avec des sites régionaux ont permis d'aboutir à une datation durant la phase de transition de La Tène C2/D1.

Les autres silos

Quatre autres silos ont fait l'objet d'une rapide étude : 15012, 14028, 15037 et 15039. Ils se caractérisent par un taux de fragmentation plus important que le silo 6, et un état de surface fortement altéré. D'origine taphonomique ou imputable à un lavage trop vigoureux, cette altération ne permet pas la reconnaissance des modes de façonnage ou des finitions mis à part quelques individus. Les assemblages montrent des similitudes avec celui du silo 6, notamment au niveau des jattes à bord rentrant, dans les silos 15012 et 15039, de la jatte à profil en esse et baguette sur le col dans 15028 ou encore des pots à col court tronconique ou concave souligné d'une ligne d'impression, dans 1537 et 1539, et permettent de les associer chronologiquement.

Fait	NR	NMI	Poids (gr)	Nature Fait
6	754	132	7 701	silo
15012	49	9	953	silo
15028	195	28	2 431	silo
15037	382	61	3 304	silo
15039	153	36	2 104	silo
TOTAL	**1 533**	**266**	**16 493**	

Tab. 110 - Tableau récapitulatif des décomptes céramiques par faits datés.

Le silo 15012 (fig. 125)

Le lot fourni par le silo 15012 est constitué de céramiques semi-fines à grossières et s'inscrit dans un cadre chronologique semblable à celui du silo 6.

Les atmosphères de cuissons sont mixtes (réducto-oxydante ou oxydo-réductrice). Les pâtes sont marquées par une forte diversité des inclusions avec notamment la présence d'éléments siliceux (grains de quartz blanc à orangé ou bien noir) et carbonatés (bioclastiques ou non, chauffés ou non). La calibration et la densité sont variables.

Le silo 15028 (fig. 125)

L'ensemble céramique du silo montre une prédominance de la céramique semi-fine et une variabilité des atmosphères de cuisson. Les pâtes contiennent principalement des inclusions carbonatées. Leurs densités, leurs calibrations varient selon les individus et la finesse des céramiques. Les états de surface, quand ils sont conservés, montrent une domination du polissage. L'attribution chronologique du silo 15028 se rattache à la fin de La Tène moyenne et au début de La Tène finale (La Tène C2-D1).

Le silo 15037 (fig. 126)

Ce silo est composé de 11 U.S. réparties en deux ensembles : les U.S. résultant des effondrements de parois (les plus profondes) et celles correspondant à du remblai. Le mobilier céramique provient exclusivement de ces dernières.

Comme pour les silos précédents, la céramique semi-fine constitue l'essentiel du lot. La cuisson en atmosphère réductrice est bien représentée mais non exclusive.

Les décors sont dominés par les lignes horizontales d'impressions disposées au haut de la panse. Enfin, on note la présence d'un tesson avec un décor sur la surface interne et externe. Sur la surface externe se déploient des cercles

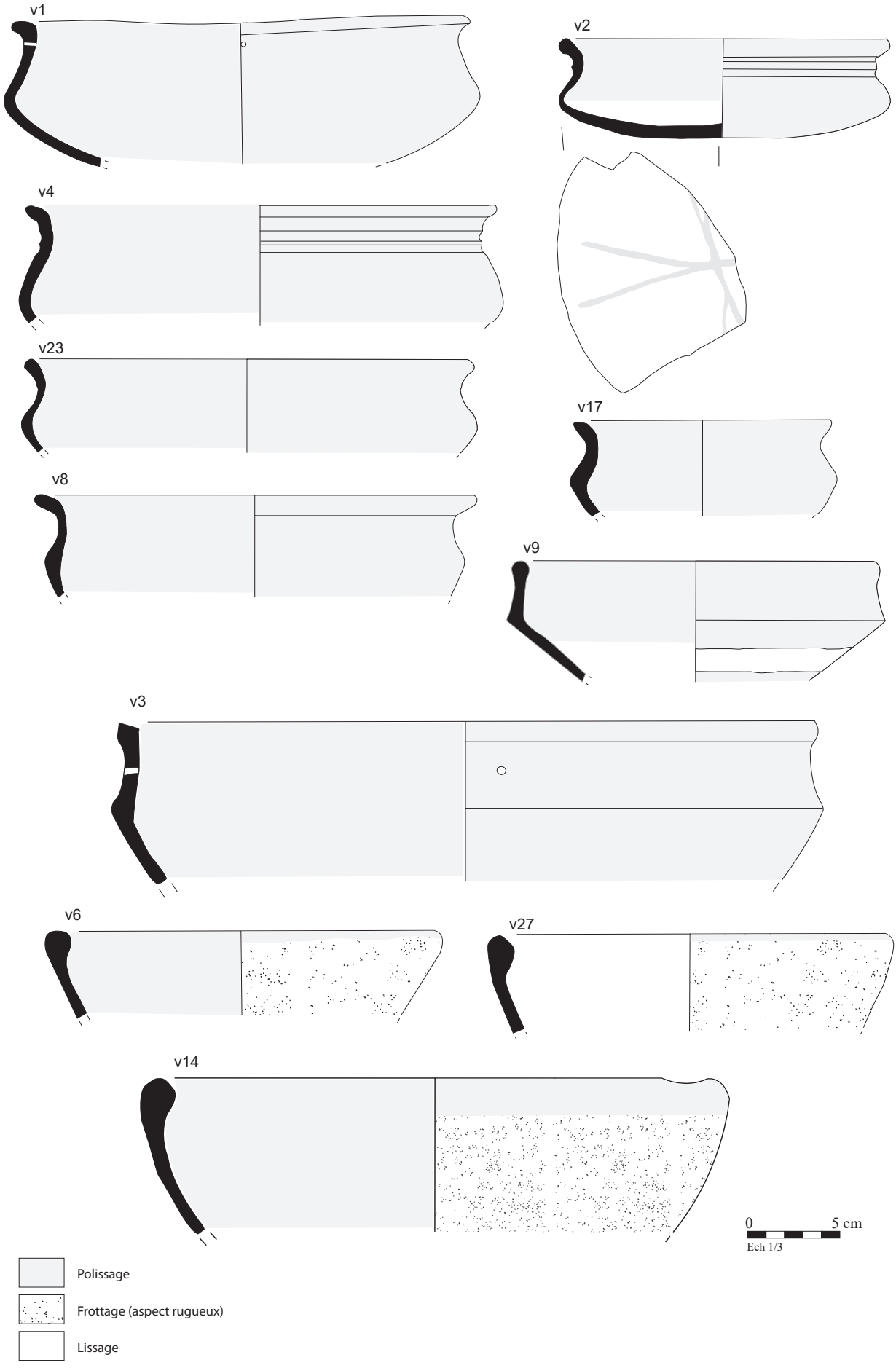


Fig. 123 - Céramique du silo 6, secteur L du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

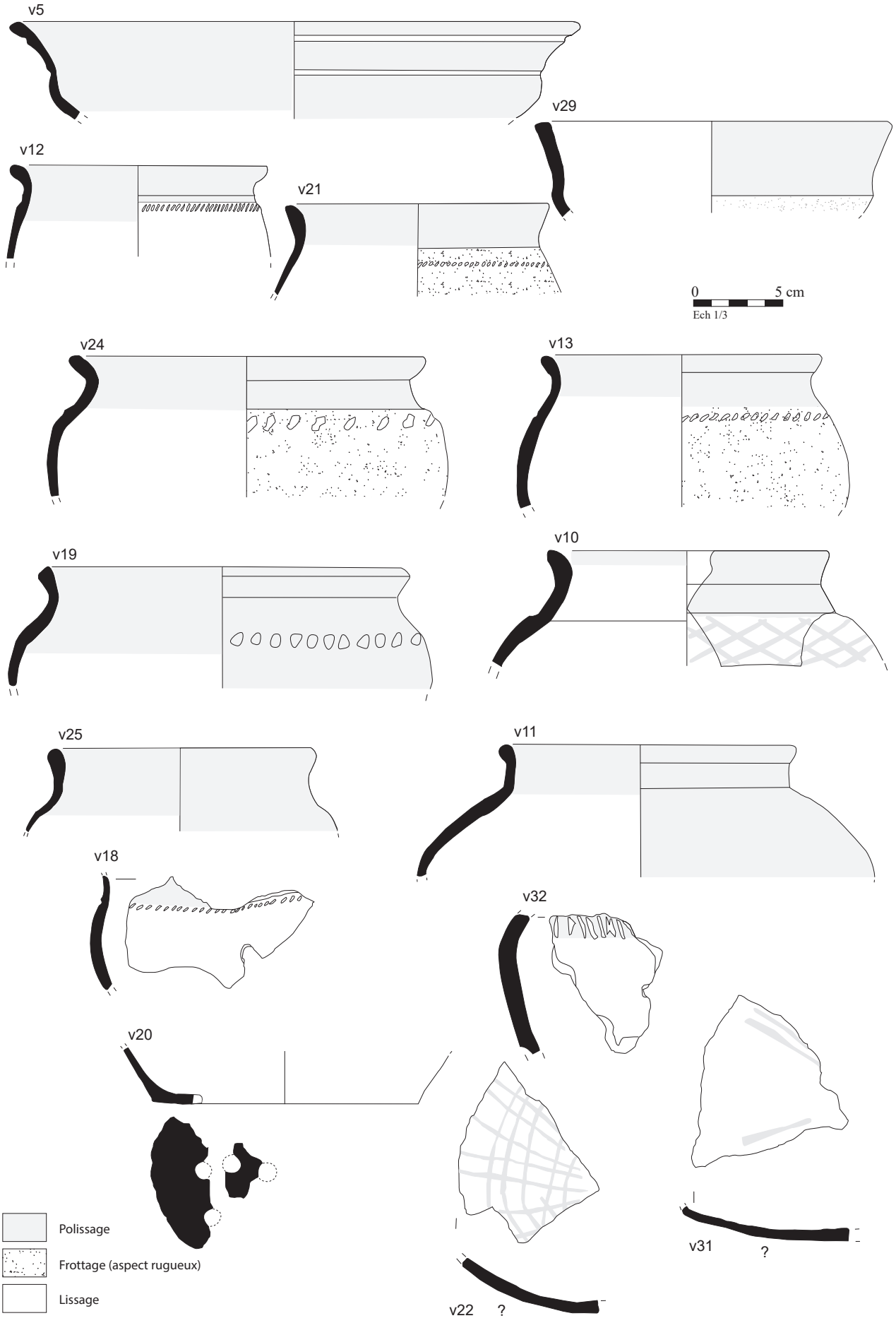


Fig. 124 - Céramique du silo 6, secteur L du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

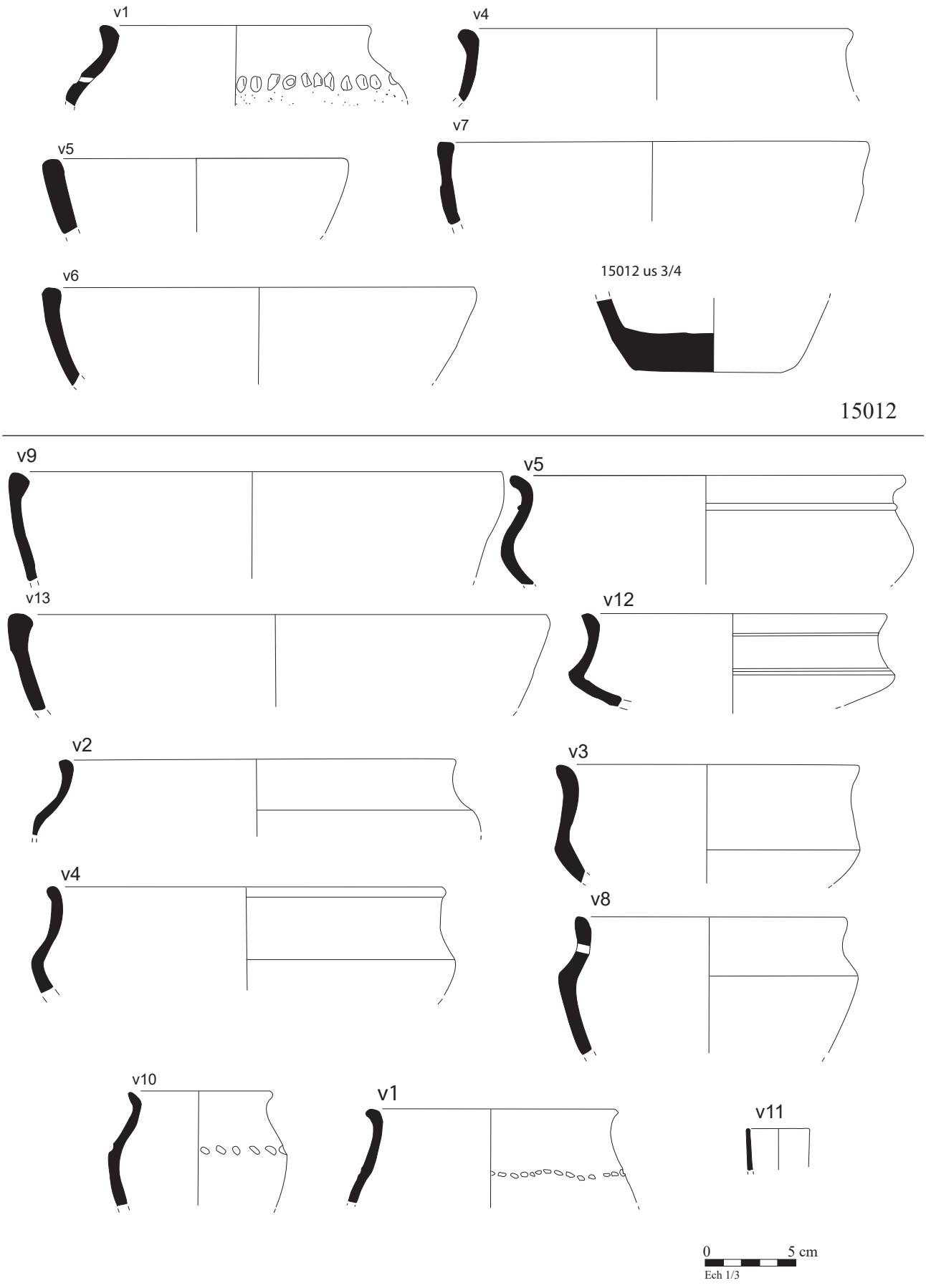


Fig. 125 - Céramique des silos 15012 et 15028, secteur L du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

concentriques (sillons) tandis que la surface interne présente des zig-zags ceinturés par deux lignes obtenus par un travail au lissoir. Il présente une pâte dégraissée avec des éléments carbonatés et une forte résistance mécanique, indiquant une cuisson à haute température.

La typologie offre des similitudes avec celle observée dans les structures précédentes.

Le silo 15039 (fig. 127)

Comme pour le silo précédent, les U.S. se répartissent entre deux groupes et le mobilier provient des U.S de remblais. Aucun vestige ne provient des U.S. interprétées comme étant des effondrements de parois.

La composition du mobilier est ventilée entre céramiques semi-fines et céramiques grossières. Nous observons des jattes à bord rentrant, ainsi que des pots à col concave et ligne d'impressions.

Le silo 15039 se distingue des autres par les modes de cuissons rencontrés. Ceux-ci correspondent à des atmosphères de cuisson oxydante ou réducto-oxydante. Toutefois, comme pour les autres silos, les pâtes sont largement dominées par les éléments carbonatés dont la calibration et la fréquence varient. Anecdotiquement, la chamotte est présente dans certaines pâtes. Quelques décors sont constatés avec notamment des lignes horizontales de digitations disposées sur la jonction col/panse et un décor lissé formant un quadrillage.

Un couvercle au profil incomplet a été découvert. Il porte une empreinte rectangulaire (tige en matière non pérenne ou métal ?) sur le dessus qui s'enchâsse dans la zone de préhension.

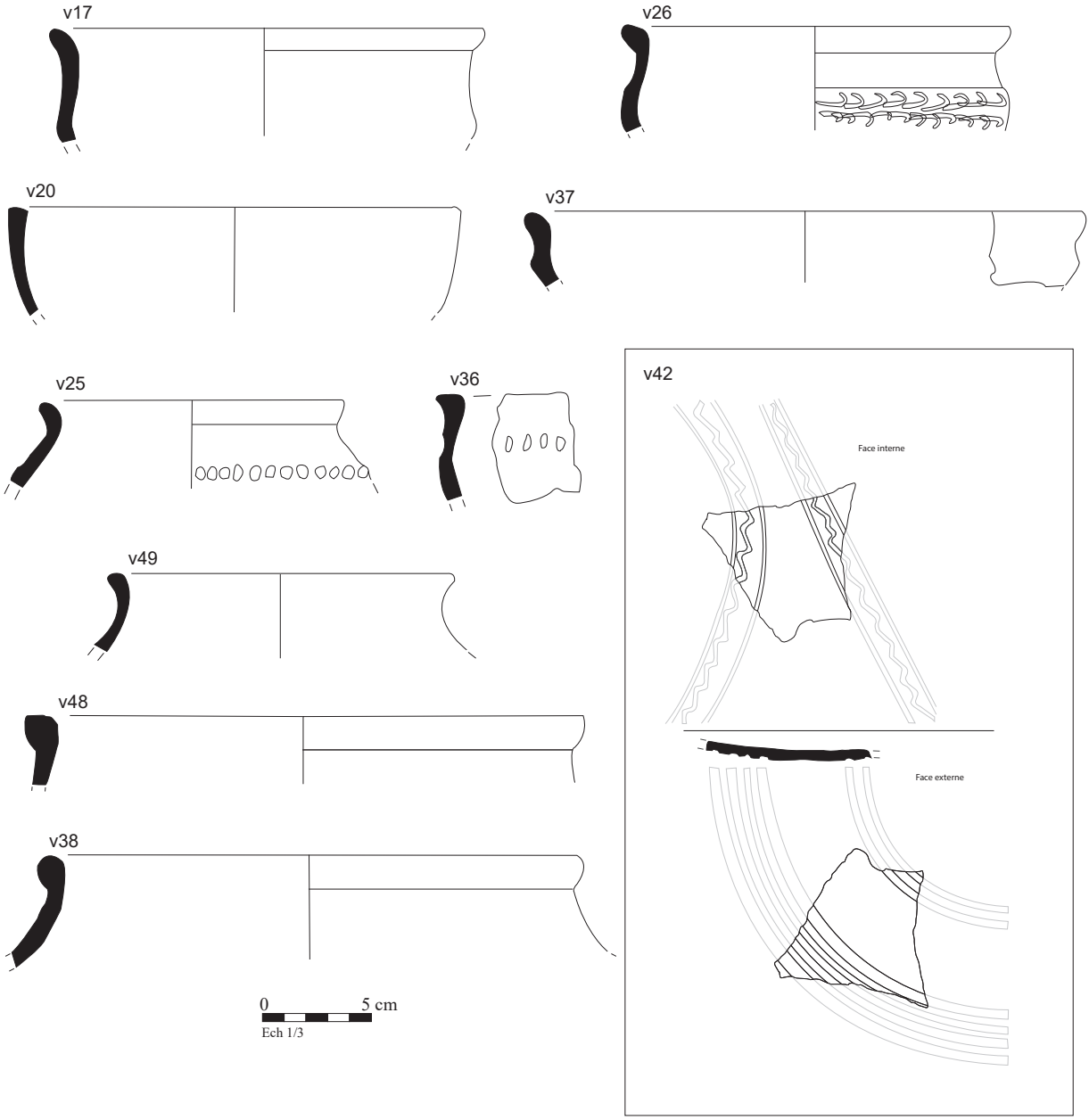


Fig. 126 - Céramique du silo 15037, secteur L du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

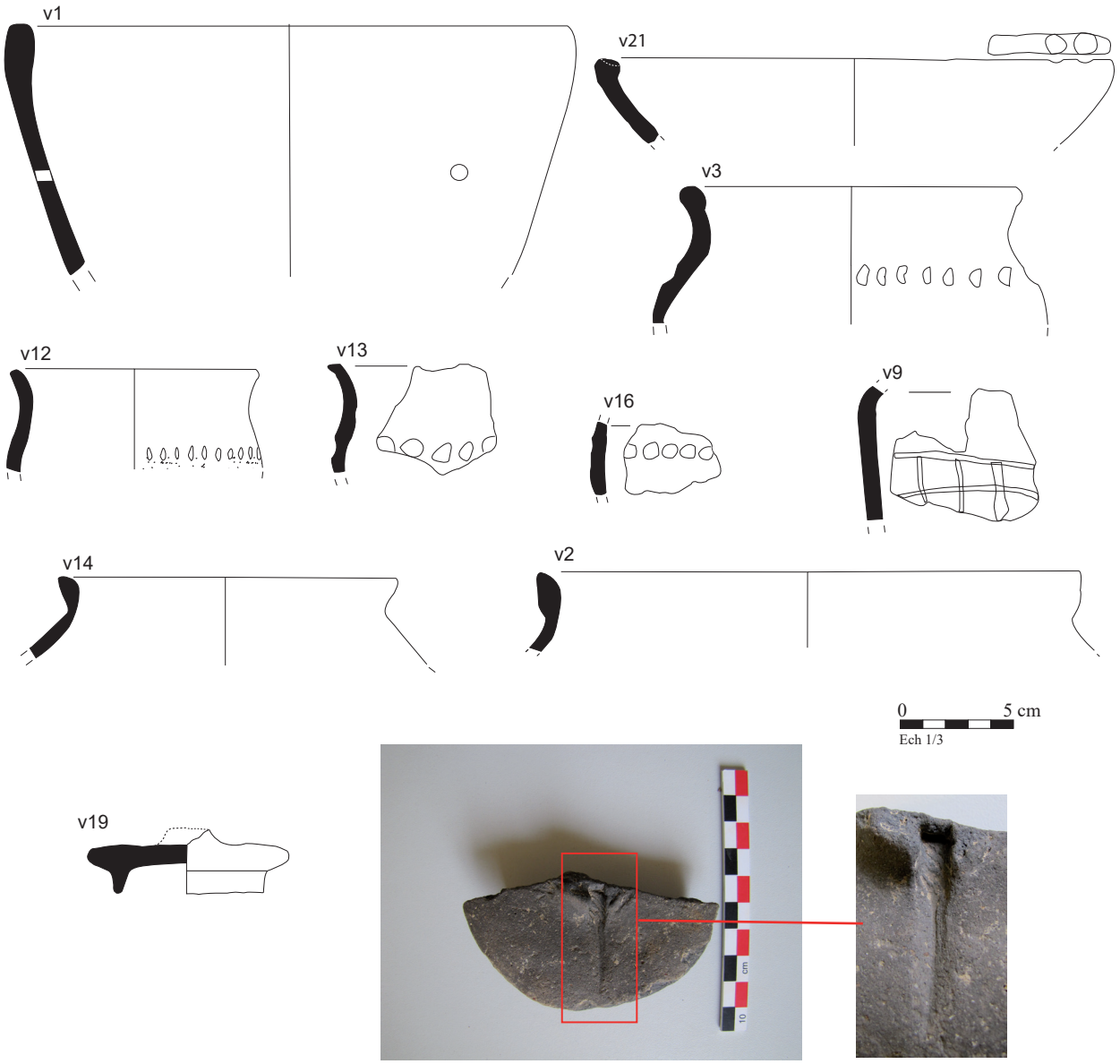


Fig. 127 - Céramique du silo 15039, secteur L du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

BARENTON-BUGNY/LAON, "PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON", SECTEURS N, M ET M''

Amélie CORSIEZ

La surface décapée extensivement (M et N) pour cette tranche des fouilles archéologiques du «Pôle d'activités du Griffon», représente près de 2,1 ha et la fouille par tranchées complémentaires de M'' a porté sur 1,25 ha. Ces trois secteurs sont jointifs et pour cette raison sont traités en même temps : nous les avons donc réunis sous l'appellation unique « secteur M ». Le secteur M est caractérisé par une ferme à enclos principal rectangulaire dont la surface s'élève à 6 000 m². L'occupation y est dense et organisée par des fossés de partition interne. Au nord, un fossé ferme un espace contigu où l'occupation est plus lâche. De nombreux bâtiments et autres structures sur poteaux sont implantés dans l'enclos, ainsi que des silos, des fosses et une cave. Au sud-ouest, se développe un second enclos (secteur M''), moins densément occupé et dont la vocation est indéterminée. Enfin, la fouille du secteur N à l'ouest de l'enclos principal, a révélé plusieurs structures datées du Hallstatt final ainsi qu'une petite occupation gallo-romaine, sans organisation apparente et à fonction indéterminée.

La céramique de l'ensemble des structures s'élève à 12 113 tessons dont sont issus un minimum de 1 066 individus, auquel il faut ajouter 803 tessons et 69 individus rattachés à la période du Hallstatt final / La Tène ancienne, soit un total de 12 957 tessons et 1 141 individus. Elle présente un bon état de conservation en général. Toutefois, une partie des tessons montre des surfaces abîmées, rongées par le substrat dans lequel ils étaient conservés. Quinze catégories ont été reconnues et leur étude a permis de définir huit phases chronologiques pour l'ensemble des trois secteurs.`

C'est la phase 2 qui regroupe la majorité de la céramique de l'ensemble des secteurs M et N, tandis que les cinq phases postérieures témoignent d'une continuité d'occupation, plus modeste (tab. 111).

Secteur N

Les structures de la Protohistoire ancienne (Hallstatt final / La Tène ancienne), étudiées postérieurement et ajoutées tardivement dans les fiches sites, n'ont pas été entrées dans la numérotation des phases chronologiques du secteur M-N, de manière à rester cohérent par rapport au rapport et aux publications précédents.

La plus grande partie du lot se trouve dans des structures du secteur N (601 tessons, 51 individus), tandis qu'une autre partie est répartie dans des structures éparses du secteur M, non rattachées à une occupation caractérisée (202 tessons, 18 individus).

Le total de la céramique déterminée s'élève plus précisément à 287 tessons pour 32 individus, répartis entre céramique modelée, la plus abondante, et céramique modelée fine, à la surface lissée assez finement (tab. 112). La structure qui pourrait être datée plus récemment contenait 61 tessons pour 5 individus (St. 14048). Une typologie a été élaborée dans le cadre du rapport de fouilles et chaque type a fait l'objet d'une recherche de comparaisons régionales. Elle a permis d'identifier au moins onze types, ventilés entre jattes et pots auxquels il faut ajouter deux jattes à bord festonné et une cuillère. La majorité des pâtes analysées sont dégraissées au quartz de petit à moyen calibre, allant de peu abondant à abondant. Deux autres contenaient des inclusions calcaires dont un exemplaire avec des nummulites bien identifiées.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
MDF	49	9	28,1
MD	246	23	71,9
Total	**287**	**32**	

Tab. 112 - Quantités de céramique entre MDF et MD des structures Hallstatt final / La Tène ancienne du secteur N du Griffon.

J1 : il s'agit d'une jatte à carène aiguë, en céramique modelée fine, lissée à l'intérieur et l'extérieur et qui montre des traces d'arrachage d'un élément situé sur la carène, qui aurait pu servir à la préhension. Il semble s'agir du type 13.21 de la Vallée de l'Aisne, caractéristique de l'étape 2, soit Aisne-Marne II ou La Tène ancienne (Demoule *et al.* 2009). À Bussy-Lettrée, cette forme est présente, mais avec une lèvre moins marquée, dans la structure 317 (Riquier 2010, fig. 86, 317.2). On la retrouve également sur le site de Champfleury, dans la structure 7006, qui est datée de La Tène A (Bocquillon & Saurel 2012, fig. 293). Enfin, elle est remarquée à Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles", dans les structures 5 et 10, datées du Hallstatt final (Auxiette *et al*. 2003, fig. 25 et 32). Le seul individu conservé du secteur N appartenait à la structure 14048, qui a été datée largement Hallstatt final/La Tène ancienne.

J2 : il s'agit d'une jatte à profil en esse, en céramique modelée, avec une surface lissée et de légères rainures qui encadrent le col. À Larchant, "Les Groues", cette forme est retrouvée dans des structures datées de La Tène ancienne (Issenmann 2008, fig. 3-St 86). Deux jattes de ce type ont été retrouvées dans ce secteur, dans une structure qui pourrait, sans certitude, être datée de La Tène ancienne (St. 14071).

J3 : Cette jatte à bord rentrant et panse tronconique présente plusieurs variantes. Elle peut être à profil simple, non décoré ou à lèvre décorée d'impressions. Un individu, en plus de la lèvre décorée, possède un décor d'impressions rondes sur la panse. Ces deux dernières variantes décorées sont distinguées de la façon suivante : J3b. Un exemplaire à profil simple dispose d'une oreillette percée de deux trous, placée sous l'inflexion de la panse. Neuf jattes ont une surface irrégulière et sont rangées au sein de la céramique modelée, tandis que trois individus ont une surface lissée et sont classés dans la céramique modelée fine.

Dans la typologie de la vallée de l'Aisne, le type est rangé sous les appellations 13.12 et 13.13 et est plutôt caractéristique du Hallstatt final (Aisne-Marne I ; Demoule *et al.* 2009). À Villeneuve-Saint-

Phase	NR	% NR total	NMI	% NMI total
Hallstatt D / LTA	803	6,2	69	6,1
1	389	3	47	4,1
2	6 535	50,3	685	59,8
3	1 752	13,6	138	12,2
4	570	4,4	36	3,2
5	2 297	17,8	123	10,8
6	196	1,5	8	0,7
7	415	3,2	35	3,1

Tab. 111 - Quantités de céramique par phase des secteurs M-N du Griffon.

Germain "Les Étomelles", elle est visible dans la structure 5, datée du Hallstatt final (Auxiette *et al.* 2003, fig. 25). Sur le site de Bussy-Lettrée, cette forme est attestée à plusieurs reprises, avec ou sans décor sur la lèvre, dans des structures datées du Hallstatt D1 (Riquier 2010, ST270, 393, 51, 139). En revanche, nous n'avons pas trouvé de comparaisons ayant un élément de préhension tel que celui de la jatte 14045.17, hormis un récipient légèrement plus caréné avec une préhension perforée de deux trous également sur le site de Villeneuve-Saint-Germain (Debord 1981, p. 115). La version à lèvre décorée J3b est visible à Cheppes-la-Prairie, dans des structures datées du Hallstatt D1 (Moreau 2009, St. 62 et 63, fig. 29).

P1 : Il s'agit d'une forme haute à large ouverture que l'on peut assimiler à un pot. Il appartient aux formes ovoïdes à profil sinueux et dont la jonction panse/col n'est pas marquée. La lèvre est verticale et décorée d'impressions digitées. La panse peut l'être aussi. Ce vase est classé sous l'appellation 41.1 ou 42.1 de la typologie de la vallée de l'Aisne (Demoule *et al*. 2009). La version 42.1 est plutôt caractéristique de l'étape 1.1, soit le Hallstatt final, tandis que la forme 41.1 est présente durant les trois étapes, soit entre le Hallstatt final et La Tène ancienne. À Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles", on le retrouve dans la structure 10, datée Hallstatt D1/D2 (Auxiette *et al*. 2003, fig. 28, p. 38). Les cinq exemplaires du secteur N sont en céramique modelée, avec des surfaces irrégulières.

P2 : Cette forme semble être une variante de la précédente, avec un bord plus rentrant et un profil continu sans rupture. Une ligne d'impressions irrégulières est disposée sur la panse du seul exemplaire qui nous ait parvenu. Il est classé dans la céramique modelée. Des formes similaires ont été découvertes à Bussy-Lettrée dans les sites 16 et 18, au sein d'ensembles datés du Hallstatt D1 (Riquier 2010, structures 270, 07, 34 et 132). À Cheppes-la-Prairie, elle est visible dans des structures datées du Hallstatt D1 (Moreau 2009, St. 62 et 63, fig. 29).

P3 : Cette forme est un pot à cordon digité irrégulier sous la lèvre. La surface est irrégulière, sans traitement, et permet de placer l'individu dans la céramique modelée. Les comparaisons ont montré que ce type peut également avoir la lèvre décorée d'impressions digitées. Dans la structure 62 de Cheppes-la-Prairie, comme dans les structures 317 et 338 du site 16 de Bussy-Lettrée, on remarque des formes similaires, toutes datées du Hallstatt D1.

P4 : Cette forme possède un long col rectiligne légèrement oblique vers l'extérieur et un épaulement rebondi. Il semble pourvu d'un décor de cordon digité mais qui ne semble pas continu. La taille conservée du tesson ne permet pas une interprétation plus assurée. Le type semble correspondre à la forme 51.21 de la vallée de l'Aisne (Demoule *et al*. 2009). On la remarque à Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles", dans une structure datée Hallstatt D1/D2 (Auxiette *et al*. 2003, St. 19, fig. 36). À Bussy-Lettrée, on la trouve dans la structure 270 (Riquier 2010, fig. 85, site 16) avec une longue lèvre très oblique, datée du Hallstatt D1.

P5 : Il s'agit d'un pot à lèvre arrondie épaissie, court col tronconique séparé de la panse par une ligne d'impressions subcirculaires. Il s'agit de céramique modelée, dont le dégraissant principal est composé de nummulites de gros calibre, bien visibles en surface. Il n'appartient pas à une structure datée avec certitude du Hallstatt.

GO1 : Le profil de ce vase s'apparente à un gobelet de petite taille. Il semble proche, sans pour autant être exactement similaire, de la forme 52 de la vallée de l'Aisne, datée du Hallstatt final/Tène ancienne (Demoule *et al*. 2009).

Jatte à bord festonné : Les festons des deux fragments mis au jour sont très angulaires. Dans la vallée de l'Aisne, on les rencontre dès l'étape 2 jusque l'étape 3, soit du Hallstatt final à La Tène ancienne. La plupart des sites du Hallstatt final que nous avons consulté pour nos comparaisons possédaient des jattes à bords festonnés, interprétées comme des lampes

Cuillère : Ces cuillères en terre cuite sont régulièrement présentes dans les sites du Hallstatt que nous avons consulté, la plupart étant plus profondes que celle du Griffon. À Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles", dans les structures 12 et 10, datées du Hallstatt final, deux exemplaires ont été retrouvés (Auxiette *et al*. 2003, fig. 24 et 32).

La forme la plus abondante dans nos ensembles est la jatte à bord rentrant J3, avec douze individus (5 lisses, 7 décorés). Le type qui est placé en deuxième position est le pot P1. Les comparaisons chronologiques que nous avons réalisées orientent clairement la datation vers le Hallstatt final et plus particulièrement le D1 pour au moins dix structures. Néanmoins, nous ne pouvons exclure la possibilité de structures comblées plus récemment, en transition avec La Tène ancienne, comme la structure 14048, dont les comparaisons ont donné une date plutôt à La Tène ancienne pour les jattes J2.

CAT	GP	Type	NMI
MDF	QZ	J3	3
MDF	QZ	cuillère	1
MDF		Indét.	5
MD	QZ	GO1	1
MD		J3	2
MD		J3b	7
MD	QZ	P1	3
MD		P2	1
MD		P3	1
MD		P4	1
MD		petite coupe bisegmentée	1
MD		Vase de stockage?	1
MD	CHAM+gravier	Jatte à bords festonnés ou lampe	1
MD		Jatte à bords festonnés ou lampe	1
MD		Indét.	1
MD		Indét.	2
		Total	**32**

Tab. 113 - Synthèse de la céramique du Hallstatt final du secteur N du Griffon.

Catalogue

Fig. 128

1. Jatte à lèvre (MD QZ J2) dont le bord est conservé à 8 % ; S lissée, brun à brun gris sombre ; P gris noir à noyau gris brun sombre, comportant des inclusions de quartz de petit à moyen calibre, moyennement abondant ; D. 35 cm (n° inv. 14071.22).

2. Jatte tronconique (MD CALC Jatte type Vallée *Aisne* 22) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée partiellement, orange rouge moyen ; P blanc grisâtre, comportant des inclusions calcaires de petit à moyen calibre, peu abondantes ; D. Indét. (n° inv. 14071.23).

3. Jatte à profil en esse (MDF QZ J2) dont le bord est conservé à 8 % ; S lissée, brun gris à gris noir ; P fine, peu dense, noirâtre, comportant des inclusions de quartz de petit calibre moyennement abondant ; D. 25 cm (n° inv. 14071.24).

4. Bol caréné, à carène aiguë, trace de l'arrachement d'un élément de préhension (MDF QZ J1) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée, brun sombre à brun gris ; P noire, comportant de fines à petites inclusions de quartz ; D. entre 17 et 20 cm (n° inv. 14048.18).

5. Petit vase tulipiforme, carène basse mousse (MD QZ GO1) dont le bord est conservé à 25 % ; S lisse, gris noir ; P noire, comportant des inclusions de quartz de petit calibre peu abondantes et de rares inclusions de quartz de moyen calibre ; D. 6 cm (n° inv. 14018.5).

6. Jatte à bord rentrant très abîmé, petit tenon de préhension perforé (deux perforations) (MDF QZ J3) dont le bord est conservé à 35 % ; S lissée, brun gris à gris noir ; P noire à noyau brun gris sombre, comportant des inclusions de quartz de petit calibre, moyennement abondant ; D. 28 cm (n° inv. 14045.17).

7. Pot à grosse lèvre arrondie, court col tronconique souligné par des impressions subcirculaires, petite perforation de réparation (MD NUM P5) dont le bord est conservé à 25 % ; S rugueuse, brun gris à gris vif ; P brune, comportant des inclusions de calcaire nummulitique de moyen calibre, abondantes ; D. 26 cm (n° inv. 14029.10).

8. Lèvre rectiligne oblique (MD Indét.) dont le bord est conservé à 7 % ; S rugueuse, brun gris sombre ; P gris noir ; D. 33 cm (n° inv. 14122.11).

Fig. 129

1. Pot à profil légèrement sinueux, lèvre digitée (MD QZ P1) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, irrégulière, orange rouge vif à noir (recuit ?) ; P noire, comportant des inclusions de quartz de petit calibre, moyennement abondant ; D. 24 cm (n° inv. 14026.15).

2. Forme indéterminée, lèvre repliée irrégulière (MD Vase de stockage ?) dont le bord est mal conservé ; S irrégulière, lisse, ocre brun moyen ; P ocre brun moyen à gris sombre, peu dense ; D. entre 27 et 28 cm (n° inv. 14026.14).

3. Petite cuillère, peu profonde, à préhension découpée en arc de cercle (MDF QZ cuillère) ; S lissée, brun gris ; P noire, comportant des inclusions de quartz de petit calibre, rare ; (n° inv. 14024.9).

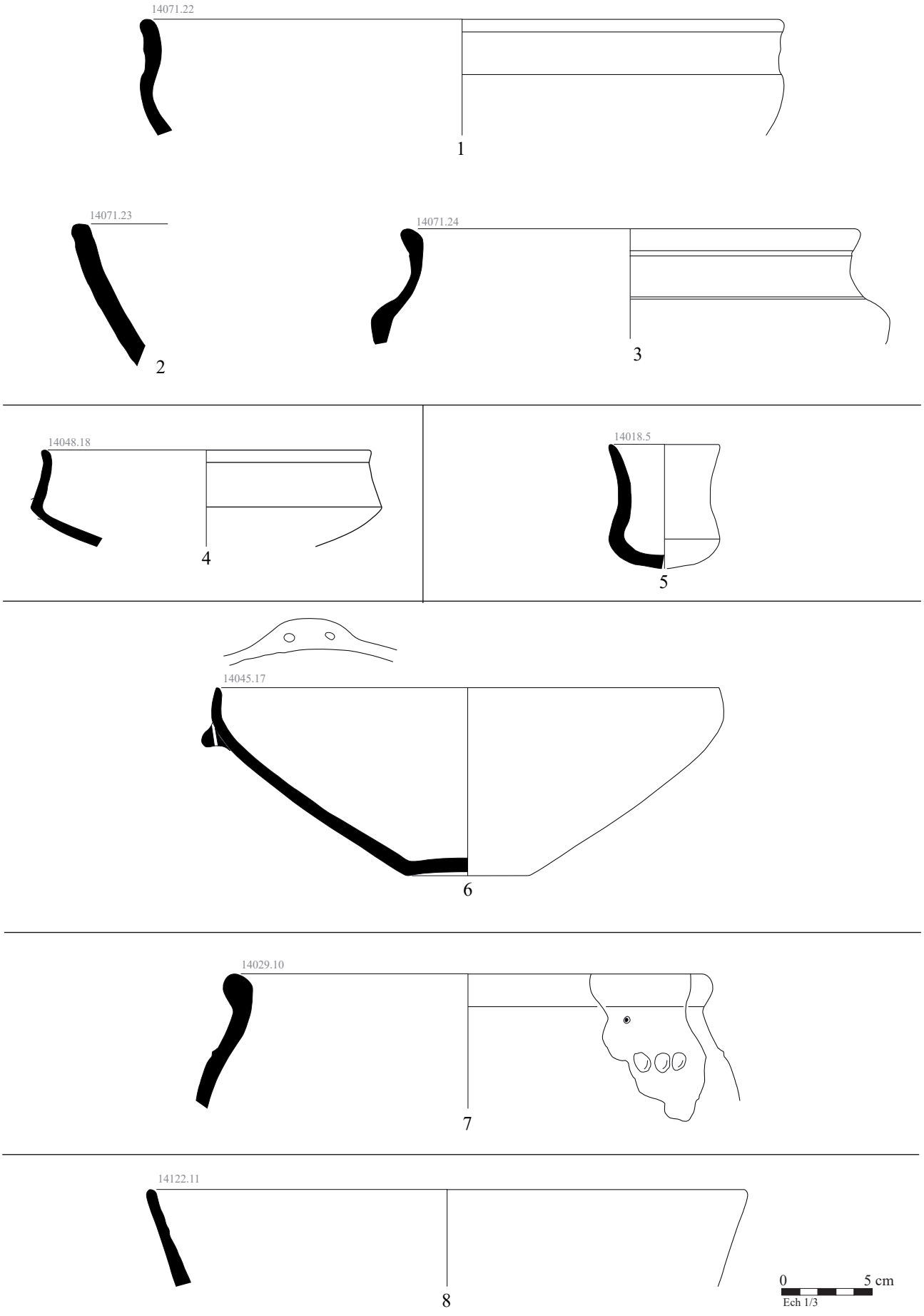


Fig. 128 - Céramique du Hallstatt final/La Tène ancienne, secteur N du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez, J. Siguoirt).

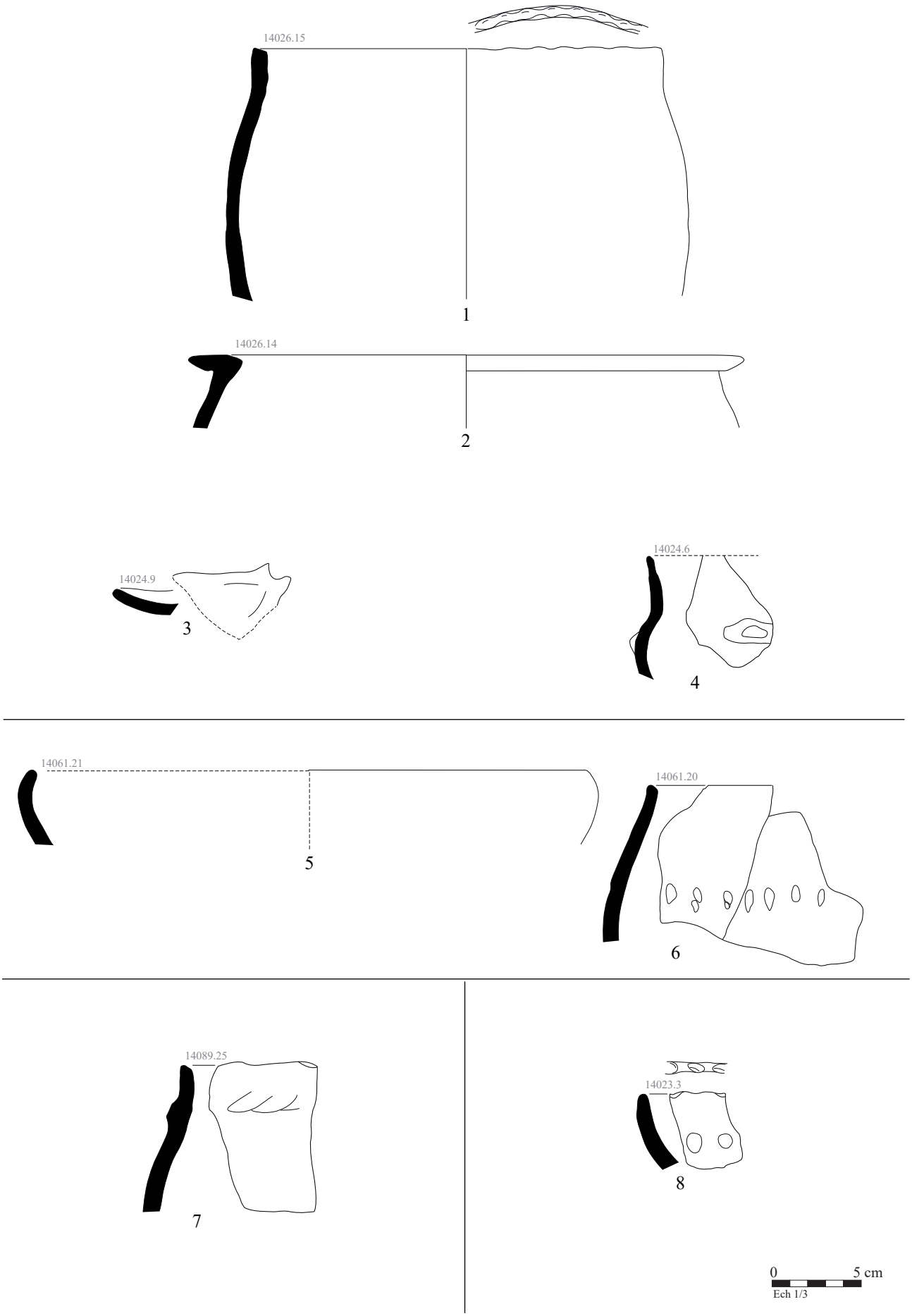


Fig. 129 - Céramique du Hallstatt final/La Tène ancienne, secteur N du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez, J. Siguoirt).

4. Pot à col oblique et lèvre arrondie, épaulement arrondi, souligné par un possible cordon digité, qui ne semble pas continu (MD P4) dont le bord est conservé à moins de 2 % ; S lisse, noir gris ; P noire ; D. Indét. (n° inv. 14024.6).

US	NR	NMI	Datation
14	1		Proto
16	4		Proto
20	30		Hallstatt final ?
23	2		Proto
43	1		Proto
14018	31	2	Hallstatt final
14023	26	3	Hallstatt final
14024	45	8	Hallstatt final
14025	13		Proto
14026	41	2	Hallstatt final
14027	10		Proto
14029	13	1	Hallstatt final ?
14043	13		Proto
14045	30	4	Hallstatt final
14046	4		Proto
14047	2		Proto
14048	61	5	Hallstatt final/LaTène ancienne
14049	4		Proto
14054	2		Proto
14056	12		Hallstatt final ?
14058	6		Proto
14059	1		Proto
14061	39	5	Hallstatt final
14062	41	1	Proto
14064	4		Proto
14065	5		Proto
14070	1		Proto
14071	23	5	La Tène ancienLa Tène B1/B2
14072	13	1	Hallstatt final ?
14073	3		Proto
14081	2	1	Hallstatt final
14082	1		Proto
14085	1	1	Proto
14088	3		Proto
14089	29	1	Hallstatt final
14091	33	3	Hallstatt final
14098	1		Proto
14099	8		Proto
14105	1	1	Proto
14115	2		Proto
14117	11	3	Hallstatt final
14118	7		Proto
14120	1		Proto
14122	7	3	Proto
14067-surf	4		Proto
déc. Surf	2	1	Proto
épandage	7		Proto
Total	**601**	**51**	

Tab. 114 - Répartition de la céramique par structure datées de la protohistoire ancienne du secteur N du Griffon.

5. Bol à bord rentrant irrégulier (MDF QZ J3) ; S lissée intérieur et extérieur, gris noir ; P gris brun sombre, comportant des inclusions de quartz de petit calibre moyennement abondantes ; D. entre 25 et 35 cm (n° inv. 14061.21).

6. Pot à bord rentrant, forme ovoïde (MD P2) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S col lissée, paroi rugueuse, brun orange vif ; P brun vif ; D. Indét. (n° inv. 14061.20).

7. Pot à lèvre irrégulière et col souligné d'un cordon à impressions irrégulières (MD P3) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S irrégulière, lisse, orange rouge clair à l'extérieur et intérieur gris noir ; P noire ; D. Indét. (N°inv. 14089.25).

8. Jatte à bord légèrement rentrant, impressions digitées sur la lèvre, impressions subcirculaires sur la panse (MD J3b) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, gris noir ; P noire ; D. Indét. (n° inv. 14023.3).

9. Fragment de jatte à bord festonné anguleux (MD Lampe) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S irrégulière, gros dégraissant affleurant, brun moyen ; P brun foncé à orange, comportant de la chamotte et du gravier de gros à très gros calibre ; D. Indét. (n° inv. 14117.13).

Secteur M

Étude initiale Stéphanie NORMANT, mise à jour Amélie CORSIEZ

Le secteur M a livré un petit ensemble de céramique protohistorique ancienne, qui a fait l'objet d'une première approche par Stéphanie Normant (département de l'Aisne). Cet ensemble représente 202 tessons pour un poids de 2 557,6 g ; dix-huit NMI formes ont pu être individualisées. Cette céramique se répartit de manière inégale entre 24 structures.

Le mobilier provenant de ces structures n'est pas homogène et se caractérise essentiellement par de la céramique grossière (stockage ou culinaire). Toutefois, quelques individus montrent des particularités typologiques et décoratives qui permettent de les comparer avec des vases du secteur N, notamment le type P1, et de rattacher les structures dont ils sont issus au Hallstatt récent. C'est le cas au moins des structures F13176 et F13368 (fig. 130).

Hormis quatre structures qui ont livré des corpus de 13 à 45 restes et de 300 g (F13168) à 600 g (F13365, F13276 et F13368), ce qui représente des chiffres modestes, les effectifs des autres faits sont très faibles, voire anecdotiques, tant en nombre (moins de 10 restes par fait) qu'en poids (moyenne de 30 g par fait). De plus, aucune « concentration » ne peut être mise en évidence ; en effet, même les quatre faits les mieux dotés sont dispersés sur la surface du secteur M : F13168 au centre de l'emprise, F13276 à l'ouest, F13365 au nord-est et F13368 à l'est, le long du fossé F13001.

La phase 1

Ce lot avait été étudié succinctement dans le cadre du RFO car devant être soumis à une céramologue spécialiste de la Protohistoire. Cette étude n'ayant pu avoir lieu, le lot a été repris pour cette publication, à partir des données déjà compilées. À la lumière de toutes les données enfin synthétisées sur la Protohistoire au Griffon, la chronologie de cette phase a été revue et diffère de ce qui avait été avancé dans le RFO.

Seuls 389 tessons, dont 47 individus ont été identifiés comme appartenant à une phase chronologique plus ancienne que la phase 2. Ces tessons étaient répartis dans seulement cinq structures : 13291/ 13486, qui forment une seule fosse coupée par le fossé 13195 ; 13276, fosse coupée par le fossé 13281 ; 13243, trou de poteau/fosse appartenant à un ensemble de structures du même type, regroupées dans l'angle sud-ouest de l'angle du petit fossé 13251 ; et enfin, 13180 (tab. 116).

Ce petit lot est réparti essentiellement entre céramique modelée (83 % du NMI) et proto *terra nigra*, à hauteur de 10% seulement. Des tessons de proto *terra rubra*, d'amphore et de *dolium* sont attestés, sans que des bords aient été mis au jour (tab. 117). La catégorie la plus abondante est la céramique modelée. Celle-ci est toutefois à diviser en deux grâce à la présence de la céramique modelée fine, qui est lissée à l'intérieur et l'extérieur mais de façon imparfaite et avec des surfaces restant assez bosselées. La céramique commune claire est en position intrusive.

La céramique de ces structures est peu caractéristique et semble mélangée. En effet, le pot MD *Aisne2* P1, à ressaut remontant (fig. 130, n° 8), est plutôt visible à partir des ensembles de l'étape 5 de la vallée de l'Aisne, ainsi que la jatte à bord rentrant *Aisne2* J2c (fig. 130, n° 4). Toutefois, les jattes en esse ont une carène aiguë qui les rattache au type 203 de Braine "La Grange des Moines", vu à la phase 2, datée de la Tène D1b, ou encore à l'étape 3 du site de Missy-sur-Aisne "Le Culot" (fossé 169 ; Desenne 2017, Pion 1996a, p. 77). La jatte à col droit et ondulé LZG J4 caractéristique de La Tène D1a est ici absente. La forme LZG P1a à décor de ligne d'incisions ou impressions n'est pas non plus repérée. Ce type de décor caractéristique des étapes 1 à 3 de la vallée de l'Aisne est toutefois présent sur un pot *Aisne2* P6 dans la fosse 13276. Il est difficile d'avancer une datation précise avec si peu d'éléments, mais l'on peut proposer une datation entre La Tène D1b et La Tène D2a.

N° fait	NR	PR (en g)	NMI	Observations
13062	5	73,5	/	2 bols convexes à bord rentrant (céramique fine et céramique grossière)
13083	1	13,1	/	/
13095	1	12	/	/
13101	1	11,9	/	/
13133	1	10,3	/	tesson décoré : lignes incisées
13141	1	16,9	/	/
13159	7	24,9	/	/
13161	4	7,1	/	/
13162	3	13	/	/
13163	4	55,9	/	/
13168	44	293,7	3	/
13176	3	86	3	pots à décor d'impression sur le bord, proches du type P1 du secteur N
13185	7	60,6	1	deux bords (D) + élément de forme (carène?) (D)
13241	1	8,8	/	Fond
13244	4	25,6	/	/
13248	6	36,1	/	/
13250	6	17,5	/	tesson décoré lignes incisées + enduit végétal noir
13253	3	18,8	1	/
13276	29	591,9	2	petit fragment de fond
13277	2	43,1	/	3 fonds + 1 bord (D) + 1 épaulement
13344	9	70,4	1	/
13365	45	475,7	3	un bord décoré
13368	13	600,6	4	2 bords, dont 1 avec cordon digité sur la panse + fragment panse carénée et ligne incisions
13831	2	10,2	/	bord de jatte décoré sur la lèvre+ fragment de panse avec décor plastique ; 2 fonds
Total	**202**	**2 577,6**	**18**	

Tab. 115 - Quantités de céramique par structure datées de la Protohistoire ancienne du secteur M du Griffon.

Structure	NR	NMI	% NMI
13291	76	8	17
13486	237	31	66
13276	37	7	14,9
13243	26	1	2,1
13180	13		
Total	**389**	**47**	

Tab. 116 - Quantités de céramique de la phase 1 du secteur M du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
PTR	1		
PTN	61	5	10,6
CC	2		
PTA	1		
PTB	20	3	6,4
MD	276	39	83
Dont MDF	51	7	14,9
AM	4		
DO	17		
Total	**389**	**47**	

Tab. 117 - Quantités par catégories de la phase 1 du secteur M du Griffon.

Catalogue

Structures 13486, 13276, 13291 (fig. 131)

1. Jatte à profil en esse caréné (MD CALC *Aisne2* J1) dont le bord est conservé à 8 % ; S lissée au brunissoir, dégradé de brun ; P brun gris sombre, comportant du calcaire de petit à moyen calibre abondant ; D. 34 cm (n° inv. 13486.183).

2. Jatte à profil en esse (MDF *Aisne2* J1) dont le bord est conservé à 17 % ; S intérieure et extérieure lissée au brunissoir, brun gris à brun gris sombre ; P brun gris sombre ; D. 28 cm (n° inv. 13486.178).

3. Jatte à profil en esse caréné (MDF CALC *Aisne2* J1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, brun noir ; P brun gris sombre, comportant de fines à petites inclusions blanches, abondantes ; D. 15,3 cm (n° inv. 13486.179).

4. Bol à bord rentrant souligné d'une rainure (MD ATL NUM *Aisne2* J2c) dont le bord est conservé à 11 % ; S brun noir à noir, nummulites visibles en

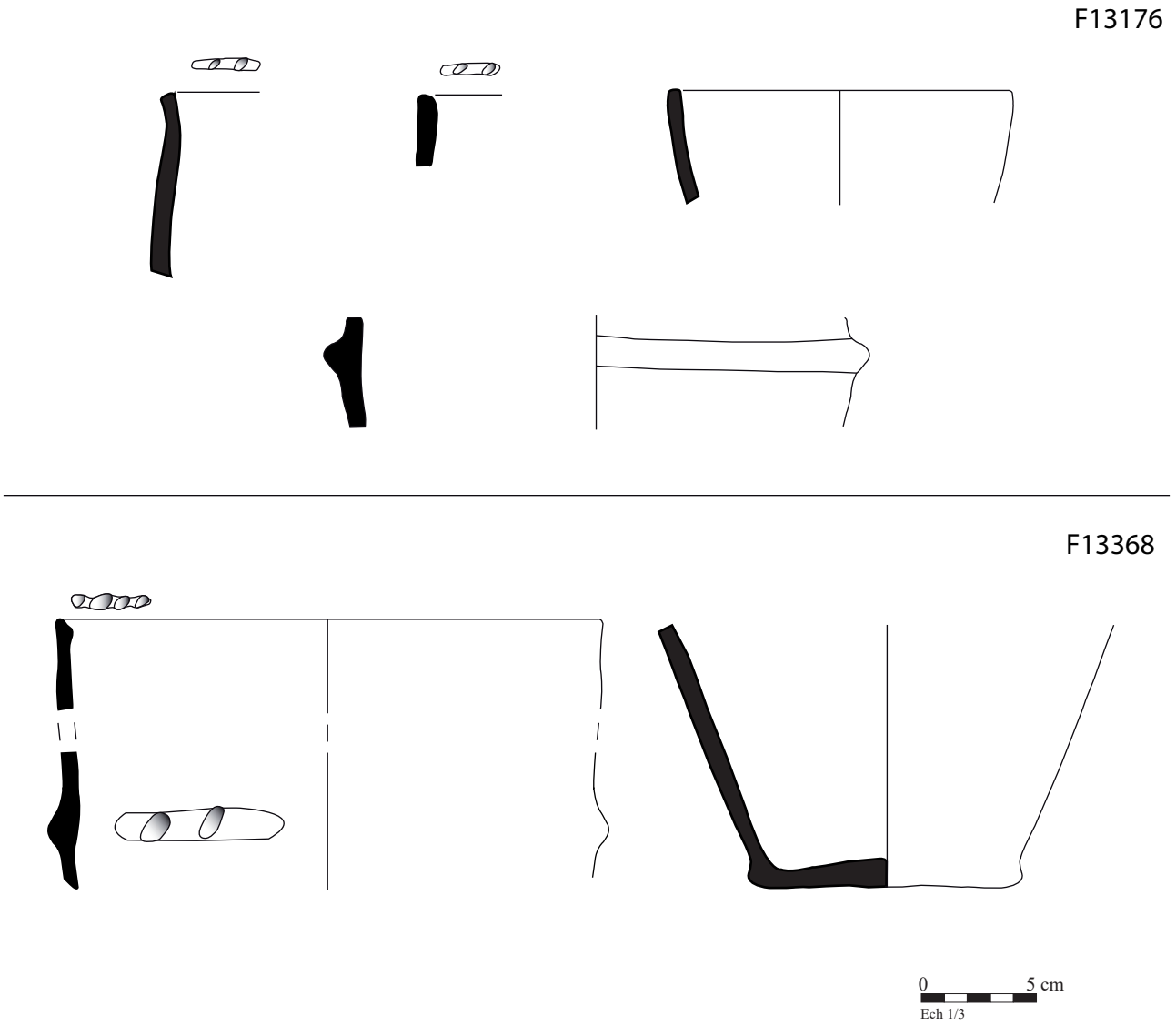


Fig. 130 - Céramique du Hallstatt final / La Tène ancienne, secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO S. Normant).

surface, intérieur brun et enduit noir ; P brun gris sombre, comportant du calcaire nummulitique de gros à très gros calibre, abondant ; D. 28 cm (n° inv. 13486.187).

5. Pot à petite lèvre en pointe, court col concave, panse à épaulement élargi (PTN *Aisne2* P13) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, dégradé de brun gris sombre à gris moyen ; P brun gris sombre à brun gris ; D. 11 cm (n° inv. 13486.181).

6. Jatte à lèvre aplatie rentrante (PTB J-Indét.) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse, noire ; P noir gris ; D. entre 13 et 18 cm (n° inv. 13486.182).

7. Pot à lèvre rentrante en pointe (PTB Aisne P3) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse, brun gris sombre ; P noire, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. Indét. (n° inv. 13486.180).

8. Pot à col concave, séparé de la panse par un angle prononcé (MD ATL CALC *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 20 % ; S lisse à rugueuse, enduit noir sur le col, brun gris clair à brun gris sombre ; P brun gris clair, comportant de calcaire de gros à très gros calibre, abondant ; D. 18 cm (n° inv. 13486.177).

9. Pot à lèvre en pointe, col concave, profil continu (MD CALC *Aisne2* P6) dont le bord est conservé à 20 % ; S noire, lisse à rugueuse, pleine d'alvéoles ; P noire, comportant des inclusions calcaires de petit à moyen calibre abondant ; D. 10 cm (n° inv. 13486.184).

10. Jatte à profil en esse (MDF CALC *Aisne2* J1) dont le bord est conservé à 10 % ; S lisse, ocre orange clair à gris sombre (recuisson) ; P noire, comportant des inclusions blanches de petit calibre très abondant ; D. 22 cm (n° inv. 13276.211).

11. Écuelle à bord arrondi, panse oblique (MD CALC *Aisne2* A2) dont le bord est conservé à 6 % ; S

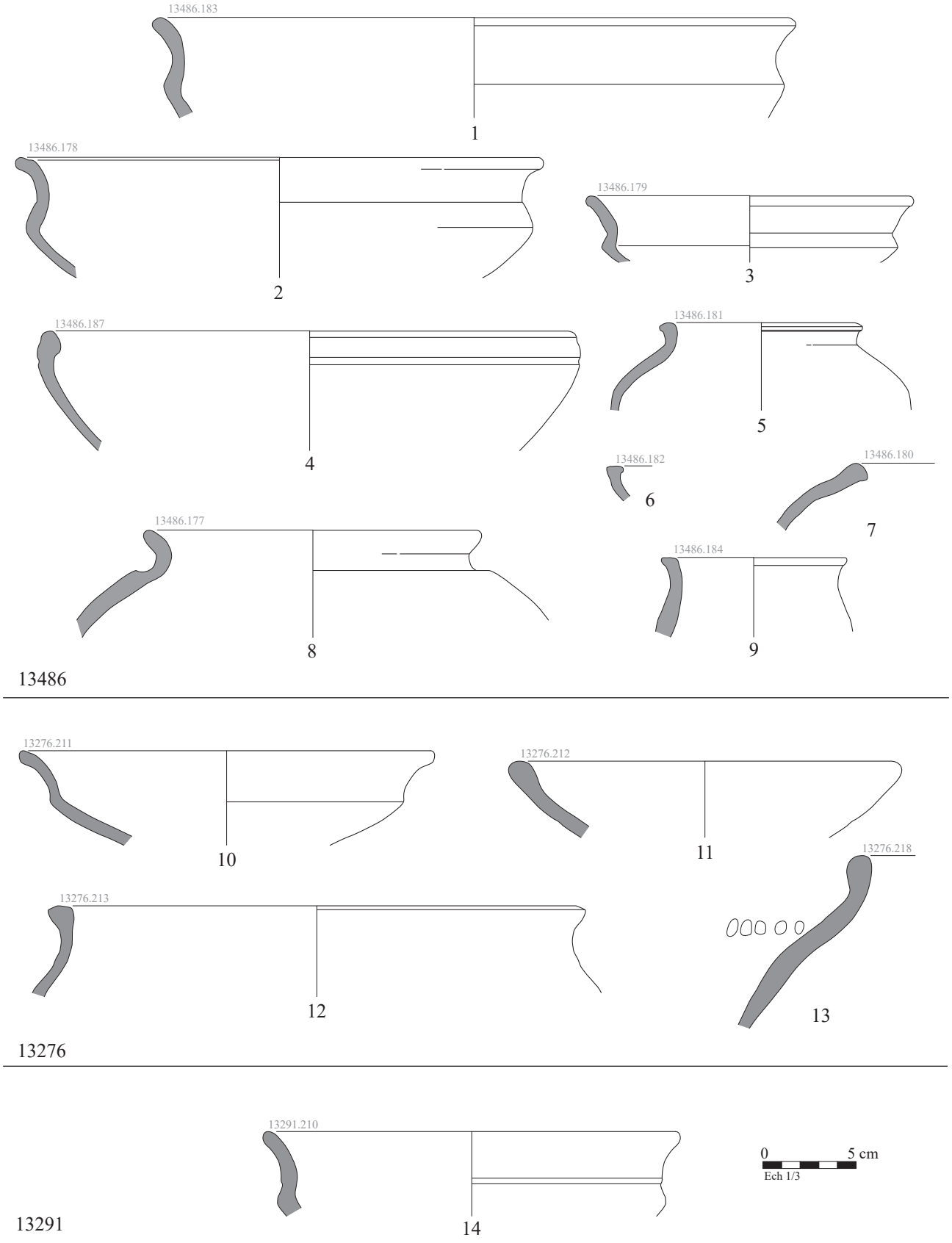


Fig. 131 - Céramique des structures 13486, 13276 et 13291, phase 1 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

rugueuse, lissée à l'intérieur, gris jaune ; P gris noir, comportant des inclusions calcaires de petit à moyen calibre, abondant ; D. 20 cm (n° inv. 13276.212).

12. Lèvre arrondie, col concave (MD P-Indét.) dont le bord est conservé à 12 % ; S lissée mais bosselée, gris vif ; P noire, comportant des inclusions calcaires de petit à moyen calibre peu abondant ; D. 28 cm (n° inv. 13276.213).

13. Pot à lèvre arrondie, col tronconique, souligné par des impressions ovalaires (MD CALC *Aisne2* P6) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse, orange brun moyen à gris sombre, surface intérieure gris sombre ; P gris sombre, comportant des inclusions calcaires de moyen à gros calibre abondantes, de petit calibre abondantes, concentrées sur la frange extérieure ; D. Indét. (n° inv. 13276.218).

14. Jatte à profil en esse, col souligné d'une rainure (MD CALC *Aisne2* J1) dont le bord est conservé à 8 % ; S rugueuse, gris noir ; P noire, comportant des inclusions calcaires de petit calibre abondant ; D. 22 cm (n° inv. 13291.210).

La phase 2

Cette phase chronologique est celle qui est représentée par le plus de tessons, ainsi que par la variété typologique la plus importante. Elle correspond à l'enclos rectangulaire principal. 21 structures ont livré 6 493 tessons pour 679 individus, soit respectivement 51,7 % et 63,7 % des effectifs totaux datés (tab. 118). La plupart de la céramique a été rejetée dans les fossés dont 13001, qui a livré la moitié des individus de la phase 2. Une étude sur la répartition des enclos du secteur M a montré des zones de concentration des rejets à proximité de passages et de bâtiments.

La proto *terra nigra* est la catégorie la plus abondante. Elle est suivie par la céramique modelée puis la céramique rugueuse protohistorique tournée et les *dolia*. La vaisselle de table se trouve ainsi majoritaire, avec également la présence de proto *terra rubra* (tab. 119). Cette phase, au faciès riche, notamment par rapport aux phases H1 et G2, a été datée plus précisément au sein de l'horizon de synthèse I de la Gaule Belgique, et rattachée à l'étape 6 de la vallée de l'Aisne ou horizon de synthèse Ib de la ville de Reims, soit une fourchette chronologique entre 45/40 et 30/25 avant J.-C. Il est à noter que trois catégories au moins sont intrusives et localisées dans le fossé 13001 (plus la section continue 13384/85) : la sigillée d'Argonne, les mortiers et la céramique moderne.

Structure	NR	NMI	% NMI
13001	3 096	335	49,3
13007	48	11	1,6
13059	6	1	0,1
13066	26	2	0,3
13081	8	2	0,3
13119	1 392	131	19,3
13195	729	78	11,5
13203	36	4	0,6
13255	26	1	0,1
13274	162	15	2,2
13292	155	14	2,1
13306	26	2	0,3
13323	62	5	0,7
13367	69	8	1,2
13381	107	10	1,5
13382	39	7	1
13384	169	19	2,8
13385	141	15	2,2
13384/13385	29	6	0,9
13439	104	6	0,9
13463	14	3	0,4
13488	49	3	0,4
Total	**6 493**	**679**	

Tab. 118 - Quantités de céramique par structure de la phase 2 du secteur M du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
TS	4	2	0,3
TR	56	7	1
PTR	48	11	1,6
PTN	2 664	314	46,2
TN	24	5	0,7
CC	20		
MO	2		
PTA	12		
PTB	596	53	7,8
RUB	185	19	2,8
MD	1 699	202	29,7
AM	154	5	0,7
DO	938	50	7,4
Fusaïole	1	1	0,1
Moderne	1	1	0,1
Indét.	89	9	1,3
Total	**6 493**	**679**	

Tab. 119 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 2 du secteur M du Griffon.

Catégorie	GP	Type	NMI	Catégorie	GP	Type	NMI
TS	ARG	Drag. 32 (?)	1	TN		P13 (?)	1
TS	ARG	Drag. 37 (?)	1	TN		BT1	1
PTN	G	D. LAMB. 5/7	1	TN		Indét.	1
PTN		D. LAMB. 5/7	1	PTR1b	CHAMP-R	D. LAMB. 5/7	1
PTN	BVG	*Aisne2* A1	1	PTR1a	CHAMP-R	*Aisne* A1	1
PTN	BVG	*Aisne2* A2	3	PTR	CHAMP-R	*Aisne* B1	2
PTN		*Aisne2* A2	1	PTR1a		*Aisne* P1	1
PTN	G	*Aisne2* A3	1	PTR1c	CHAMP	*Aisne* P2	1
PTN		A-Indét.	1	PTR	CHAMP	*Aisne* P4	1
PTN		*Aisne2* B1	4	PTR	BVG	*Aisne* P5	1
PTN	BVG	*Aisne2* B1a	1	PTR1c		*Aisne* P6	1
PTN		*Aisne2* B1b	1	PTR	CHAMP	Indét.	1
PTN		*Aisne2* B1c	2	TR		A1	2
PTN	G	*Aisne2* B1d	2	TR	CHAMP	A2	1
PTN	BVG	*Aisne2* B1d	1	TR		A-Indét.	1
PTN	BVG	*Aisne2* B2	2	TR		Indét.	3
PTN		*Aisne2* B2	34	PTB		Aisne A1	6
PTN	qz	*Aisne2* B3	2	PTB		Aisne J1	2
PTN		*Aisne2* B3b	2	PTB	BVG	Aisne J3	1
PTN	G	*Aisne2* B3c	1	PTB		Aisne J3	3
PTN		*Aisne2* B3c	1	PTB		Aisne J4	4
PTN		*Aisne2* B4	1	PTB	BVG	Aisne J5	1
PTN		*Aisne2* B5	5	PTB		Aisne J6	1
PTN	BVG	*Aisne2* B5a	3	PTB	BVG	Aisne P1	1
PTN	G	*Aisne2* B5a	1	PTB		Aisne P1	16
PTN	BVG	*Aisne2* B5b	3	PTB		Aisne P3	1
PTN	G	*Aisne2* B5b	2	PTB		Indét.	17
PTN	BVG	*Aisne2* B6	3	PTB		rondelle percée	P
PTN	BVG	*Aisne2* B7	1	RUB		*Aisne2* P1	7
PTN	BVG	*Aisne2* B8	1	RUB		BT-indét.	1
PTN		B-Indét.	1	RUB		Indét.	11
PTN	BVG	*Aisne2* P1	6	MDF		Indét.	1
PTN	G	*Aisne2* P1	2	MD		*Aisne2* A1	1
PTN		*Aisne2* P1	19	MD		*Aisne2* A2	1
PTN		*Aisne2* P1?	2	MD	calc	*Aisne2* A2	1
PTN	BVG	*Aisne2* P2	2	MD	calc	*Aisne2* J1	3
PTN	G	*Aisne2* P2	1	MD		*Aisne2* J1	13
PTN		*Aisne2* P2	9	MD		*Aisne2* J1a	2
PTN		*Aisne2* P4	4	MD	calc	*Aisne2* J1b	4
PTN	BVG	*Aisne2* P4a	1	MD	calc	*Aisne2* J1b/d	1
PTN	G	*Aisne2* P4a	3	MD		*Aisne2* J2	6
PTN	BVG	*Aisne2* P4b	1	MD		*Aisne2* J2a	2

Tab. 120 - Synthèse de la céramique de la phase 2 du secteur M du Griffon.

Catégorie	GP	Type	NMI	Catégorie	GP	Type	NMI
PTN	G	*Aisne2* P4b	2	MD		*Aisne2* J2b	4
PTN		*Aisne2* P4b	2	MD		*Aisne2* J2/J3	2
PTN	BVG	*Aisne2* P4c	1	MD		*Aisne2* J3	3
PTN		*Aisne2* P5	2	MD		*Aisne2* J6	1
PTN	G	*Aisne2* P6	1	MD	calc	*Aisne2* J7	1
PTN	BVG	*Aisne2* P7	1	MD	calc	*Aisne2* P1a	4
PTN	G	*Aisne2* P8	1	MD		*Aisne2* P1a	28
PTN	BVG	*Aisne2* P9	1	MD	calc	*Aisne2* P1b	1
PTN		*Aisne2* P9	3	MD	calc	*Aisne2* P1c	1
PTN	BVG	*Aisne2* P10	1	MD		*Aisne2* P1c	3
PTN	G	*Aisne2* P11	4	MD	BVG	*Aisne2* P2	1
PTN	BVG	*Aisne2* P12	1	MD		*Aisne2* P4	2
PTN	BVG	*Aisne2* P13	1	MD		rondelle percée	P
PTN	G	*Aisne2* P13	1	MD		P-indét.	1
PTN		*Aisne2* P13	3	MD	BVG	Indét.	2
PTN	G	P-Indét.	1	MD	calc	Indét.	5
PTN	G	*Aisne2* BT1	1	MD		Indét.	95
PTN	BVG	*Aisne2* BT1	2	MD		proto anc	12
PTN		*Aisne2* BT1	6	AM	IT	Dressel 1B	5
PTN		BT-indét.	5	DO		*Aisne2* DO1	1
PTN	BVG	*Aisne2* CV1	3	DO	calc	*Aisne2* DO6	4
PTN		*Aisne2* CV1	10	DO		*Aisne2* DO6	43
PTN		fusaïole	2	DO		*Aisne2* DO8	1
PTN	BVG	Indét.	1	DO		Indét.	1
PTN		Indét.	126	DO		rondelle	P
TN		A	P	Med/Mod	(vide)	cq grésée	1
TN	CHAMP	proto P1	1	Indét.		Indét.	9
TN		P1	1			**Total**	679

Tab. 120 (suite) - Synthèse de la céramique de la phase 2 du secteur M du Griffon.

Catalogue

Les monnaies de la phase 2

Empereur/période	Atelier	Monnaie	Date	Occurrences
Rémi	Indét.	Potin au bucrane	Fin II^{e}-milieu I^{er} av.	1
Indét.	Indét.	Potin	Fin II^{e} -milieu I^{er} av.	1
Indét.	Indét.	Indét.	Fin II^{e} -milieu I^{er} av.	1

Tab. 121 - Les monnaies de la phase 2 du secteur M du Griffon.

Structure 13001 (fig. 132 à 134)

1. Assiette à paroi segmentée, lèvre triangulaire (PTR1a CHAMP-R *Aisne* A1) dont le bord est conservé à 7 % ; S à engobe interne brun rouge sombre, extérieur ocre brun très clair ; P à large noyau gris et franges ocre brun très clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 18 cm (n° inv. 13001. 109).

2. Assiette à paroi oblique épaisse (PTR1b CHAMP-R Der. Lamb. 5/7) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S avec un enduit orange brun vif sur les deux faces ; P brun orange clair, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 13001.97).

3. pot à lèvre rentrante arrondie (PTR BVG *Aisne* P5) dont le bord est conservé à 8 % ; S lisse, brun

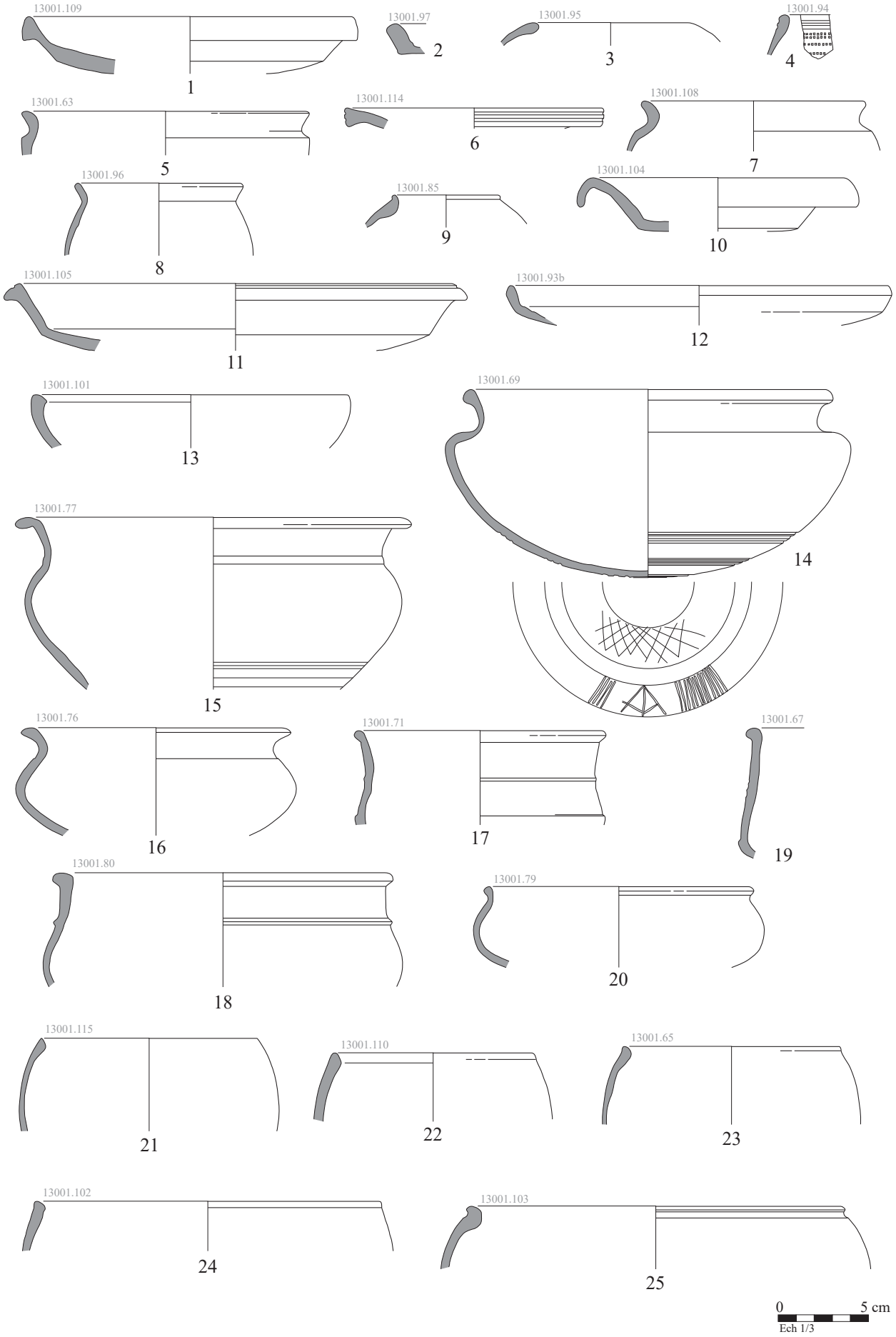


Fig. 132 - Céramique de la structure 13001, phase 2 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

jaune moyen ; P dégradé de brun jusque brun noir à l'extérieur, comportant du quartz fin abondant ; D. 8 cm (n° inv. 13001.95).

4. Pot à lèvre soulignée par deux rainures, panse décorée de petits casiers (PTR1c CHAMP *Aisne* P2) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lisse, ocre brun très clair, traces d'enduit rouge interne ; P 2/3 intérieur gris foncé et 1/3 extérieur ocre brun très clair, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 13001.94).

5. Jatte/pot à profil en esse, bord arrondi, col concave, transition avec la panse par un angle (PTR CHAMP-R *Aisne* B1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, ocre brun clair ; P à noyau gris brun clair et franges orange clair, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 13001.63).

6. Calice ? À bord rainuré (PTR1a CHAMP KL-Indét.) dont le bord est conservé à 7 % ; S à engobe orange brun à l'intérieur, l'extérieur est orange clair ; P à noyau gris noirâtre et franges orange brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13001.114).

7. Pot à lèvre arrondie, col concave, liaison angulaire avec la panse (PTR CHAMP-R P-Indét.) dont le bord est conservé à 23 % ; S lissée, brun orange très clair, une zone orange brun moyen ; P moitié orange brun clair et moitié brun orange clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 12,5 cm (n° inv. 13001.108).

8. Pot à lèvre allongée oblique (PTR CHAMP *Aisne* P4) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, brun orange clair ; P orange rougeâtre moyen, fine, comportant du quartz fin peu visible ; D. 9 cm. (N°inv. 13001.96).

9. Pot à lèvre rentrante (PTR1a *Aisne* P1) dont le bord est conservé à 17 % ; S usée, restes d'enduit rouge, brun jaune ; P orange brun, comportant des dégraissants peu visibles à l'oeil nu ; D. 6 cm (n° inv. 13001.85).

10. Assiette à lèvre recourbée en collerette (PTN BVG *Aisne2* A1) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée, noire ; P brun jaune vif, comportant du quartz fin abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13001.104).

11. Assiette à lèvre oblique rainurée, panse segmentée (PTN G *Aisne2* A3) dont le bord est conservé à 13 % ; S lissée à l'intérieur et l'extérieur, brun gris vif ; P gris brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 24 cm (n° inv. 13001.105).

12. Assiette à paroi segmentée, bord arrondi (PTN D Der. Lamb. 5/7) dont le bord est conservé à 8 % ; S lissée, noir jaune ; P à noyau gris sombre et franges gris brun, comportant du quartz fin abondant ; D. 21 cm (n° inv. 13001.93b).

13. Assiette à bord rentrant arrondi (PTN BVG *Aisne2* A2) dont le bord est conservé à 10 % ; S lisse, brun noir ; P à large noyau gris noir et franges brun gris moyen, comportant du quartz fin abondant ; D. 17 cm (n° inv. 13001.101).

14. Bol à profil en esse, lèvre en boule, court col concave, épaulement remontant, décor de bandes lissées sur le bas de la panse (PTN *Aisne2* B1c) dont le bord est conservé à 23 % ; S lissée, noire ; P noir gris, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 20 cm (n° inv. 13001.69).

15. Bol à profil en esse, lèvre en amande horizontale, col concave souligné d'un bourrelet (PTN G *Aisne2* B1d) dont le bord est conservé à 24 % ; S lissée, noire ; P brun gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 22 cm (n° inv. 13001.77).

16. Bol à profil en esse, lèvre arrondie, col concave, ressaut (PTN G *Aisne2* B1d) dont le bord est conservé à 21 % ; S lissée irrégulièrement, noir à brun moyen, l'intérieur est orange tirant sur le rose ; P de couleurs hétérogènes dans les gris et bruns, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 15 cm (n° inv. 13001.76).

17. Bol À lèvre en amande, haut col légèrement concave, décoré d'une baguette médiane, ressaut (PTN *Aisne2* B3b) dont le bord est conservé à 16 % ; S lissée, noire ; P à noyau noir et franges brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13001.71).

18. Bol à lèvre oblique, court col tronconique souligné d'une baguette, panse arrondie (PTN Aisne2 B2) dont le bord est conservé à 11 % ; S lissée, brun noir ; P brun gris sombre, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 19 cm. (N°inv. 13001.80).

19. Bol à lèvre en boule, haut col tronconique décoré de deux rainures médianes, séparé de la panse aplatie par un ressaut (PTN G *Aisne2* B3c) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse à lisse, abîmée, gris jaune foncé ; P gris noir, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. Indét. (n° inv. 13001.67).

20. Bol à lèvre en boule, panse arrondie élargie (PTN *Aisne2* B4) dont le bord est conservé à 16 % ; S lissée, noir gris ; P noir gris, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 15 cm (n° inv. 13001.79).

21. Bol à lèvre rentrante (PTN BVG *Aisne2* B5a) dont le bord est conservé à 19 % ; S lustrée, noire ;

P brun gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 13001.115).

22. Bol à bord rentrant aplati (PTN G *Aisne* B5a) dont le bord est conservé à 13 % ; S lissée, noir brun ; P à noyau brun gris et franges brun orange clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 11 cm (n° inv. 13001.110).

23. Jatte à bord rentrant arrondi, reste d'enduit noir sur la lèvre (PTN BVG *Aisne* B5b) dont le bord est conservé à 10 % ; S lisse, brun noir, zones brun jaune ; P noir brun, frange extérieure orange brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 13001.65).

24. Bol à bord rentrant aplati (PTN BVG *Aisne2* B5) dont le bord est conservé à 5 % ; S lissée, noire ; P noir brun, comportant du quartz fin abondant ; D. 19 cm (n° inv. 13001.102).

25. Bol à petite lèvre recourbée, ressaut (PTN BVG *Aisne2* B6) dont le bord est conservé à 8 % ; S lissée, noire ; P à noyau brun gris sombre et franges orange brun vif, comportant du quartz fin abondant ; D. 21 cm (n° inv. 13001.103).

26. Bol à petite lèvre arrondie, col oblique, épaulement élargie et arrondi (PTN BVG *Aisne2* B8) dont le bord est conservé à 14 % ; S lissée, noir gris ; P à noyau brun gris vif et franges noir gris, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13001.60).

27. Pot à lèvre arrondie allongée, démarrant de la panse (PTN BVG1 *Aisne* P1) dont le bord est conservé à 24 % ; S lissée, noir gris ; P brun orange vif, fines franges noires, comportant du quartz fin abondant ; D. 14,5 cm (n°inv. 13001.73).

28. Pot à lèvre recourbée aplatie, court col concave (PTN BVG *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée, noire ; P à fin noyau gris et franges brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 13001.118).

29. Pot à lèvre oblique arrondie, court col, panse élargie (PTN G PTN *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée, ocre brun clair ; P à fin noyau gris et doubles franges, brun gris clair et ocre brun clair, fine, comportant du quartz fin peu visible ; D. 14 cm (n° inv. 13001.87).

30. Petit pot à lèvre oblique, court col tronconique (PTN BVG *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, noire ; P brun orange clair, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 13001.111).

31. Lèvre en pointe, séparée de la panse par un bourrelet, épaulement arrondi (PTN BVG *Aisne* P2) dont le bord est conservé à 9 % ; S lissée, brun noir ; P à noyau brun gris sombre et franges orange brun moyen, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 23 cm (n° inv. 13001.82).

32. Lèvre pointue sur l'extérieur, court col concave, épaulement très élargi (PTN BVG *Aisne2* P2) dont le bord est conservé à 27 % ; S lissée, brun gris sombre ; P à noyau gris noir et franges brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 13 cm (n° inv. 13001.106).

33. Pot à lèvre arrondie, col concave souligné d'une baguette (PTN BVG *Aisne2* P4b) dont le bord est conservé à 39 % ; S lissée, noire ; P à noyau brun gris sombre et franges noires, comportant du quartz fin abondant ; D. 16,5 cm (n° inv. 13001.91).

34. Pot à lèvre arrondie, col concave souligné d'une baguette (PTN BVG *Aisne2* P4c) dont le bord est conservé à 17 % ; S lissée, noire ; P brun noir, comportant du quartz fin abondant ; D. 11 cm (n° inv. 13001.83).

35. Pot à lèvre rentrante, col oblique souligné d'une arête (PTN *Aisne2* P5) dont le bord est conservé à 20 % ; S lissée, noire ; P à noyau gris sombre et franges noires, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 13001.84).

36. Pot à lèvre en boule en retrait vers l'intérieur, col très oblique (PTN BVG *Aisne2* P7) dont le bord est conservé à 9 % ; S noire, lissée ; P noir gris et fines franges brun gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 16 cm. (N°inv. 13001.86)

37. Pot à lèvre recourbée séparée de la panse par un bourrelet (PTN G *Aisne2* P8) dont le bord est conservé à 17 % ; S lissée, gris noirâtre ; P gris vif, comportant du quartz fin abondant ; D. 10 cm (n° inv. 13001.107).

38. Pot à lèvre arrondie, panse/col oblique ? (PTN *Aisne2* P9) dont le bord est conservé à 9 % ; S lissée, noire ; P noire avec une fine frange brune extérieure, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 12 cm (n° inv. 13001.93).

39. Pot à lèvre arrondie, court col concave séparé de la panse par un angle (PTN G *Aisne2* P11) dont le bord est conservé à 12 % ; S lissée, noire ; P à noyau gris noirâtre et franges grises, comportant du quartz fin abondant ; D. 10 cm (n° inv. 13001.117).

40. Pot à lèvre à petite gouttière, col concave souligné par un bourrelet, cuisson oxydante avec application d'un enduit noir (PTN BVG *Aisne2* P12) dont le bord est conservé à 11 % ; S rosée et enduit noir sur le dessus ; P à noyau brun gris sombre et frange noire, comportant du quartz fin abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13001.113).

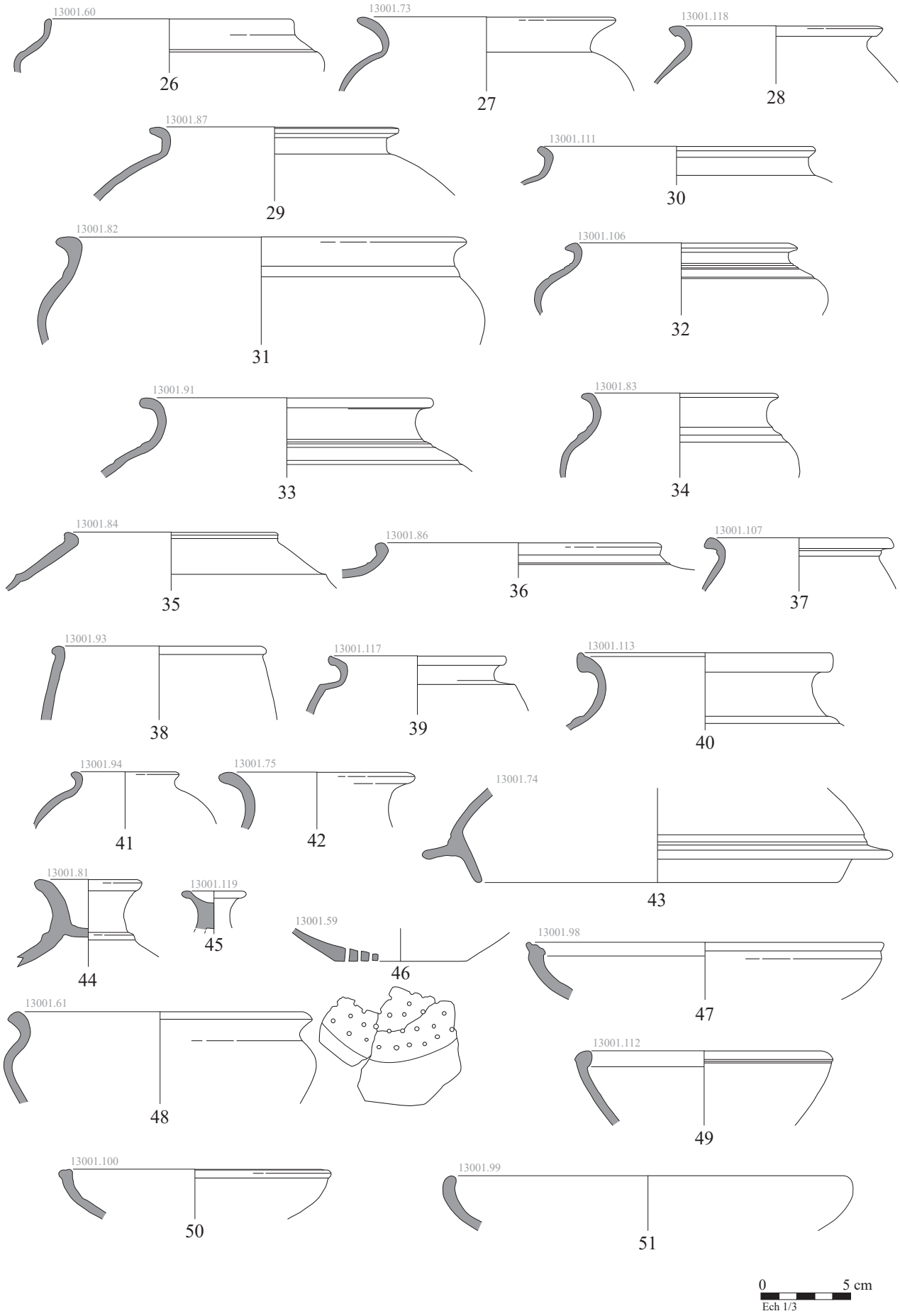


Fig. 133 - Céramique de la structure 13001, phase 2 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

41. Petite lèvre recourbée, diamètre étroit, liaison continue avec la panse (PTN BVG *Aisne2* P13) dont le bord est conservé à 6 % ; S lissée, noire ; P brun gris à fines franges noir gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 6 cm (n° inv. 13001.94).

42. Lèvre arrondie, col concave (PTN G *Aisne2* BT1) dont le bord est conservé à 22 % ; S lissée, noire ; P grise, comportant du quartz fin abondant ; D. 11 cm (n° inv. 13001.75).

43. Couvercle à gouttière d'emboîtement (PTN BVG *Aisne2* CV1) dont le bord est conservé à 23 % ; S extérieure lissée, noire ; P à noyau brun noir et franges orange brun moyen, comportant du quartz fin abondant ; D. 20 cm (n° inv. 13001.74).

44. Bouton de préhension de couvercle (PTN BVG *Aisne2* CV1) dont le bord est conservé à 50 % ; S lissée, noire ; P brun clair, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 6 cm (n° inv. 13001.81)

45. Bouton de préhension de couvercle (PTN BVG *Aisne2* CV1) dont le bord est conservé à 21 % ; S lissée, noir brun ; P à fin noyau gris noir et franges brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 3,5 cm (n° inv. 13001.119).

46. Passoire (PTB Passoire Indét.) ; S rugueuse, gris noir ; P rouge orange clair ; DF. 7 cm (n° inv. 13001.59).

47. Écuelle à bord rentrant aplati rainuré, caramel alimentaire interne (PTB *Aisne* A1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S extérieure rugueuse, intérieur lissé irrégulièrement, noire ; P noire, comportant du quartz fin abondant, de la chamotte clairsemée de gros calibre ; D. 20 cm (n° inv. 13001.98).

48. Jatte à profil en esse, lèvre arrondie, court col concave, profil continu (PTB *Aisne* J1) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, brun gris sombre ; P brun gris sombre, comportant du quartz de fin à petit calibre, abondant ; D. 17 cm (n° inv. 13001.61).

49. Jatte à lèvre rentrante en pointe, panse hémisphérique, caramel alimentaire à l'intérieur (PTB *Aisne* J4) dont le bord est conservé à 15 % ; S extérieure rugueuse, intérieure lissée irrégulièrement, noire ; P noire, comportant du quartz fin abondant ; D. 13 cm (n° inv. 13001.112).

50. Plat à lèvre aplatie rainurée, caramel alimentaire interne (MD *Aisne* A1) dont le bord est conservé à 8 % ; S rugueuse, noire ; P noire, comportant du calcaire de gros calibre moyennement abondant et de petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13001.100).

51. Jatte à bord arrondie, panse hémisphérique (MD ATL CALC *Aisne2* A2) dont le bord est conservé à 8 % ; S rugueuse, brun noir ; P dégradé de brun foncé, comportant du calcaire de gros calibre moyennement abondant et de petit à moyen calibre abondant ; D. 22 cm (n° inv. 13001.99).

52. Jatte à lèvre légèrement rentrante, panse oblique, traces de caramel alimentaire (MD *Aisne2* J2) dont le bord est conservé à 18 % ; S irrégulière rugueuse, noire ; P noire, comportant du dégraissant peu visible ; D. 22 cm (n° inv. 13001.72).

53. Pot à col concave, lèvre arrondie, ressaut (MD CALC *Aisne2* P1a) dont le bord est conservé à 18 % ; S rugueuse, brun noir, enduit noir sur la lèvre et le col, zones brun gris ; P noir brun à brun noir, comportant du calcaire de petit à moyen calibre moyennement abondantes ; D. 18 cm (n° inv. 13001.68).

54. Pot à lèvre arrondie oblique, séparé de la panse par un ressaut (MD CALC *Aisne2* P1c) dont le bord est conservé à 14 % ; S rugueuse, irrégulière, noir à brun noir ; P noire, comportant du calcaire de petit à moyen calibre, abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13001.88).

55. Amphore à haute lèvre en bandeau (AM IT Dressel 1B) dont le bord est conservé à 22 % ; S rugueuse, orange clair ; P orange moyen, comportant de fines inclusions abondantes ; D. 18 cm (n° inv. 13001.64).

56. Amphore à haute lèvre en bandeau (AM IT Dressel 1B) dont le bord est conservé à 23 % ; S rugueuse, orange brun clair ; P brun rougeâtre clair, comportant de fines inclusions abondantes ; D. 15 cm (n° inv. 13001.66).

57. Lèvre de *dolium* ondulée (DO *Aisne2* DO1) dont le bord est conservé à 6 % ; S de la lèvre et du col lisse, noire, caramel alimentaire interne ; P noir gris, comportant du calcaire de fin à petit calibre abondant, de gros calcaire (NUM) moyennement abondant ; D. 22 cm (n° inv. 13001.78).

58. *Dolium* à lèvre éversée, décorée de deux rainures (DO *Aisne2* DO6) dont le bord est conservé à 15 % ; S de la lèvre et du col lisse à rugueuse, ocre brun clair ; P très hétérogène,noir gris, comportant du calcaire de tout calibre, jusque très gros calibre ; D. 42 cm (n° inv. 13001.90).

59. Panse de *dolium* décorée (DO Indét.) ; enduit noir au-dessus de la rainure, panse brun orange ; P brun jaune, comportant du calcaire de gros calibre, moyennement abondant ; (n° inv. 13001.116).

60. Cupule allongée à fonction indéterminée : cuillère ? (MD CALC Indét.) ; S lisse, ocre rouge à

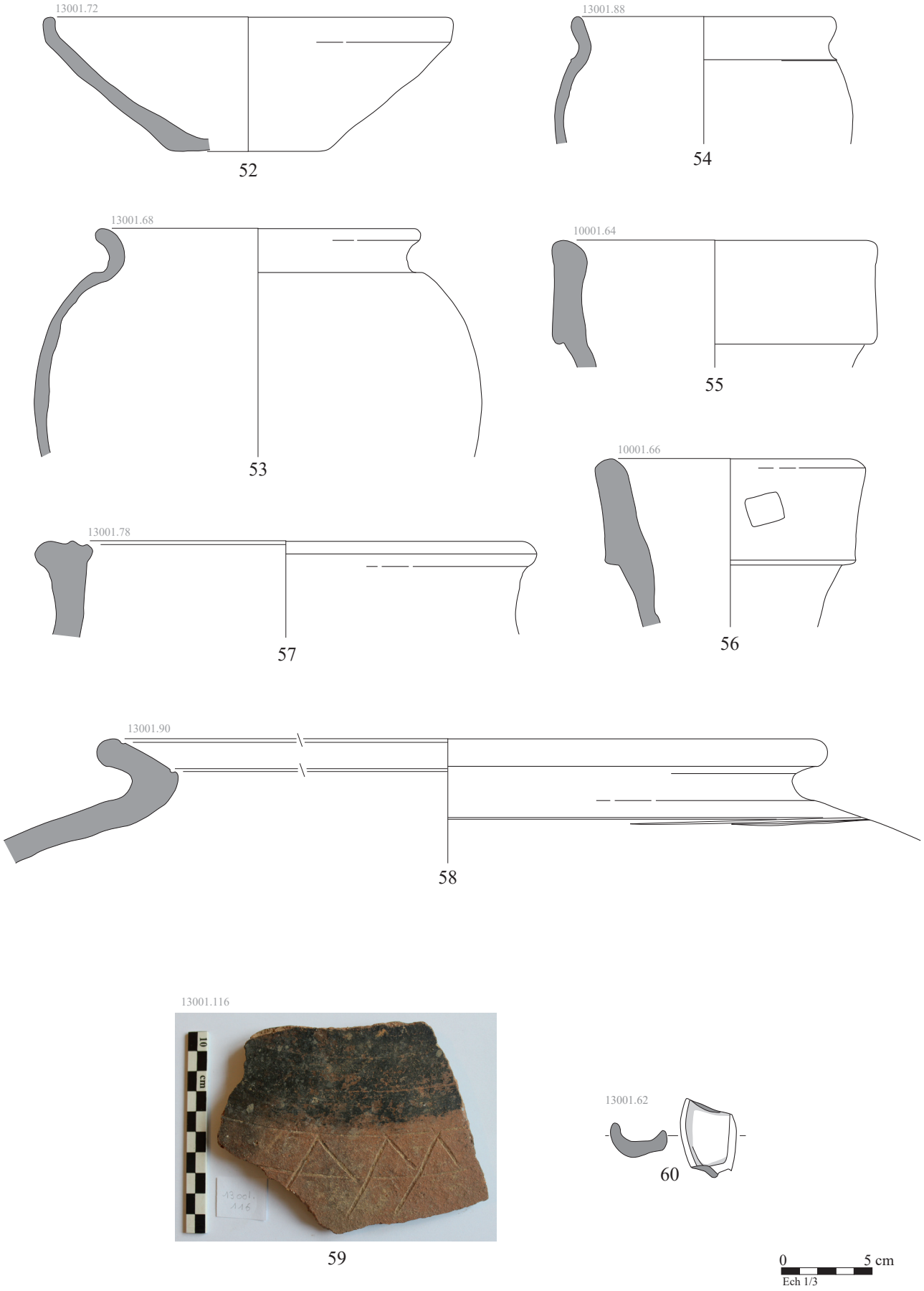


Fig. 134 - Céramique de la structure 13001, phase 2 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

ocre jaune clair ; P à frange ocre orange et noyau noir, comportant des inclusions calcaires de petit calibre abondantes (n° inv. 13001.62).

Structure 13119 (fig. 135 à 137)

1. Bol à profil en esse, lèvre en pointe arrondie, col concave (PTN BVG *Aisne2* B1a) dont le bord est conservé à 27 % ; S lissée, noir brun ; P brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 13 cm (n° inv. 13119.26).

2. Bol à profil en esse, lèvre allongée, col oblique vers l'extérieur et panse élargie arrondie (PTN *Aisne2* B1c) dont le bord est conservé à 17 % ; S lissée, noire ; P noire, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 13119. 47).

3. Bol à petite lèvre, court col souligné d'une baguette, panse arrondie (PTN *Aisne2* B2) dont le bord est conservé à 12 % ; S lissée, noire ; P noir gris, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13119. 29).

4. Bol à petite lèvre arrondie, col tronconique souligné d'une baguette, panse arrondie (PTN *Aisne2* B2) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, noire ; P gris noirâtre, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 13119.10).

5. Jatte à lèvre arrondie, col tronconique souligné d'une baguette, panse arrondie, fond à ombilic (PTN BVG *Aisne2* B2) dont le bord est conservé à 20 % ; S de la lèvre et du col lustré, le reste est lissé, noire ; P à fin noyau noir, franges brun jaune et fines franges noire à l'extérieur, comportant du quartz fin abondant ; D. 13 cm (n° inv. 13119. 27).

6. Bol à petite lèvre arrondie, court col tronconique souligné d'une baguette, panse arrondie (PTN BVG *Aisne2* B2) dont le bord est conservé à 20 % ; S lissée, brun noir ; P brun jaune sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 13119. 11).

7. Bol à panse arrondie, la transition avec le col est soulignée d'un bourrelet (PTN *Aisne2* B2) dont le bord n'est pas conservé ; S lissée, noire jaune ; P noir jaune, fine, comportant du quartz fin abondant ; DF. 5,2 cm (n° inv. 13119.46).

8. Bol à lèvre aplatie, col tronconique décoré d'une baguette médiane (PTN *Aisne2* B3c) dont le bord est conservé à 20 % ; S lissée, noire ; P noire, comportant du quartz fin abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13119. 9).

9. Bol à bord rentrant (PTN G *Aisne2* B5b) dont le bord est conservé à 14 % ; S lissée, noire ; P à noyau brun gris vif et fines franges noires, comportant du quartz fin abondant ; D. 12 cm (n° inv. 13119. 32).

10. Bol à lèvre rentrante aplatie (PTN G *Aisne2* B5b) dont le bord est conservé à 7 % ; S lissée, noir gris ; P à noyau noir brun et fines franges brun gris, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13119.33).

11. Pot à lèvre arrondie, col concave (PTN *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, noire ; P noire, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13119.37).

12. Pot à lèvre arrondie allongé partant de la panse, panse ovoïde (PTN BVG *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 35 % ; S lissée, noire ; P brun jaune moyen avec une frange noir brun sur l'extérieur, comportant du quartz de fin calibre abondant ; D. 27 cm (n° inv. 13119.14).

13. Pot à lèvre arrondie allongé partant de la panse, panse ovoïde (PTN BVG *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 24 % ; S lissée, brun noir ; P orange brun vif avec de fines franges noires, comportant du quartz fin abondant ; D. 12,5 cm (n° inv. 13119.24).

14. Pot à lèvre rectangulaire, col concave souligné d'un bourrelet (PTN BVG *Aisne2* P4a) dont le bord est conservé à 10 % ; S lissée, noire ; P à noyau gris foncé et franges brun jaune, comportant du quartz fin abondant ; D. 22 cm (n° inv. 13119.13).

15. Pot à lèvre arrondie, col concave souligné par un bourrelet (PTN G *Aisne2* P4a) dont le bord est conservé à 17 % ; S lissée, noire ; P à noyau gris sombre et franges brun gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 16 cm (n° inv. 13119.28).

16. Petit à pot à court col concave souligné d'une baguette, panse ovoïde (PTN BVG *Aisne2* P4b) dont le bord est conservé à 20 % ; S lissée, noire ; P brun gris sombre, frange extérieure orange brun moyen, comportant du quartz fin abondant ; D. 10 cm (n° inv. 13119. 12).

17. Pot à petite lèvre et court col souligné d'un bourrelet, épaulement rainuré (PTN G *Aisne2* P4b) dont le bord est conservé à 16 % ; S lissée de la lèvre et l'épaulement, panse finement rugueuse, noire ; P brun noir, comportant du quartz fin à petit calibre abondant ; D. 8 cm (n° inv. 13119.25).

18. Pot à lèvre arrondie, col concave souligné d'un bourrelet, épaulement souligné d'une rainure (PTN G *Aisne2* P4b) dont le bord est conservé à 80 % ; S lissée, enduit noir de la lèvre à l'épaulement, panse rugueuse, noir brun ; P gris noirâtre, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions blanches clairsemées ; D. 9,5 cm (n° inv. 13119.30).

19. Pot à lèvre arrondie, col concave souligné d'un bourrelet, épaulement souligné d'une rainure

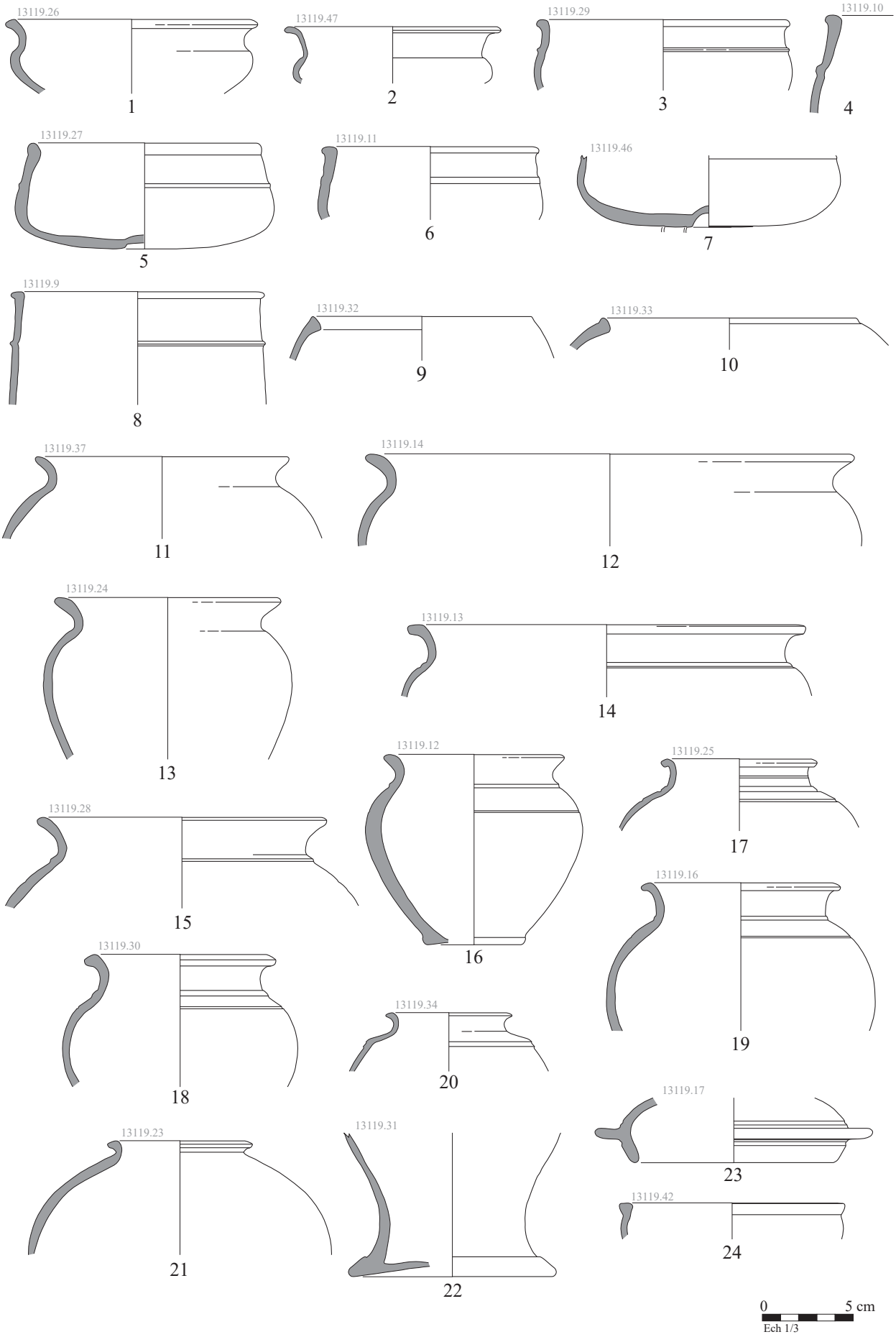


Fig. 135 - Céramique de la structure 13119, phase 2 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

(PTN *Aisne2* P4b) dont le bord est conservé à 36 % ; S de la lèvre à l'épaulement lissé, panse rugueuse, fine, noire ; P noire, comportant du quartz fin abondant ; D. 11 cm (n° inv. 13119.16).

20 Pot à col concave, épaulement anguleux souligné de deux rainures (PTN G *Aisne* P11) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, noir brun ; P brun gris vif, comportant du quartz fin abondant ; D. 7 cm (n° inv. 13119.34).

21. Lèvre recourbée, pas de col, diamètre étroit et épaulement très large (PTN G *Aisne* P13) dont le bord est conservé à 25 % ; S lisse, légèrement abîmée, restes d'enduit noir, gris brun/gris brun clair ; P grise, comportant du quartz fin abondant ; D. 8 cm (n° inv. 13119.23).

22. Fond de pot en galette (PTN BVG P) dont le bord n'est pas conservé ; S lissée, noire ; P brun jaune moyen, comportant du quartz fin abondant peu visible ; D. 11,5 cm (n° inv. 13119. 31).

23. Couvercle à gouttière d'emboîtement (PTN *Aisne2* CV1) dont le bord est conservé à 15 % ; S lissée, noire, un coup de feu gris clair ; P noire, fine, comportant du quartz fin abondant ; D. 11 cm (n° inv. 13119.17).

24. Jatte à lèvre triangulaire aplatie sur le dessus (PTB *Aisne* J3) dont le bord est conservé à 11 % ; S rugueuse, noire ; P noire, comportant du quartz fin abondant ; D. 11 cm (n° inv. 13119.42).

25. Pot à lèvre arrondie, col concave, profil continu (PTB *Aisne* P1) dont le bord est conservé à 30 % ; S de la lèvre et du col lisse, panse rugueuse, brun noir ; P moitié noir sur l'extérieur, moitié orange brun vif sur l'intérieur, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13119.45).

26. Pot à lèvre en boule, col concave, profil continu (PTB *Aisne* P1) dont le bord est conservé à 41 % ; S rugueuse, noire avec zone orangée ; P noire, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 15 cm (n° inv. 13119.22).

27. Jatte à lèvre arrondie et col concave (MD *Aisne2* J1a) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse, brun noir ; P brun noir, comportant du quartz fin moyennement abondant ; D. Indét. (n° inv. 13119.4).

28. Jatte à profil en esse, lèvre arrondie, col concave, ressaut (MD CALC *Aisne2* J1b) dont le bord est conservé à 12 % ; S rugueuse, brun noir, calcaire de gros calibre très abondant en surface ; P noir brun, comportant du calcaire de moyen à gros calibre, abondant ; D. 25 cm (n° inv. 13119.38).

29. Jatte à profil en esse, lèvre arrondie, col concave, caramel alimentaire interne (MD ATL CALC *Aisne2* J1b) dont le bord est conservé à 18 % ; S rugueuse, noir jaune ; P brun gris sombre, comportant du calcaire de moyen calibre abondant, de gros calibre moyennement abondant ; D. 23 cm (n° inv. 13119.43).

30. Jatte à profil en esse à bord arrondi, col concave, ressaut, caramel alimentaire interne (MD CALC *Aisne2* J1b/d) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse, brun noir ; P brun noir, comportant du calcaire de moyen calibre abondant ; D. Indét. (n° inv. 13119.5).

31. Jatte à bord légèrement rentrant (MD *Aisne2* J3) dont le bord est conservé à à 10 % ; S rugueuse, noire ; P noire, comportant des dégraissants peu visibles ; D. 16 cm (n° inv. 13119.6).

32. Jatte à bord légèrement rentrant, caramel alimentaire interne (MD *Aisne2* J2a) dont le bord est conservé à 15 % ; S extérieure très irrégulière, très modelée, noire ; P noire, comportant de la chamotte peu visible ; D. 21 cm (n° inv. 13119. 41).

33. Jatte à bord rainuré (MD *Aisne* J2b) dont le bord est conservé à 4 % ; S lisse, noire ; P noire, comportant de la chamotte peu visible ; D. 20 cm (n° inv. 13119.21).

34. Jatte à bord légèrement rentrant, caramel alimentaire interne (MD *Aisne2* J2b) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S noire avec zone brun gris ; P noire, comportant du dégraissant peu visible : chamotte ? ; D. entre 20 à 25 cm (n° inv. 13119. 40).

35. Pot à col concave, lèvre arrondie, col souligné par un bourrelet (MD CALC *Aisne2* P1a) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse, enduit noir sur la lèvre et le col, brun gris vif à brun gris noir ; P grise, frange interne gris brun clair, comportant du calcaire de petit à moyen calibre moyennement abondant, de gros calibre clairsemé ; D. 21 cm (n° inv. 13119.2).

36. Pot à lèvre arrondie, bord peu éversé, col concave et ressaut (MD ATL CALC *Aisne2* P1c) dont le bord est conservé à 48 % ; S de la lèvre et du col lisse, panse telle quelle, brun noir à brun gris ; P brun noir, comportant de fines inclusions calcaires abondantes et de gros calibre, clairsemées ; D. 14 cm (n° inv. 13119.3).

37. Pot à col concave, lèvre arrondie (MD CALC *Aisne2* P1a) dont le bord est conservé à 10 % ; S rugueuse, brun gris sombre ; P à large noyau gris noirâtre et franges brun gris clair, comportant des inclusions calcaires de fin à petit calibre abondantes, de gros calibre, rares ; D. 22 cm (n° inv. 13119.20).

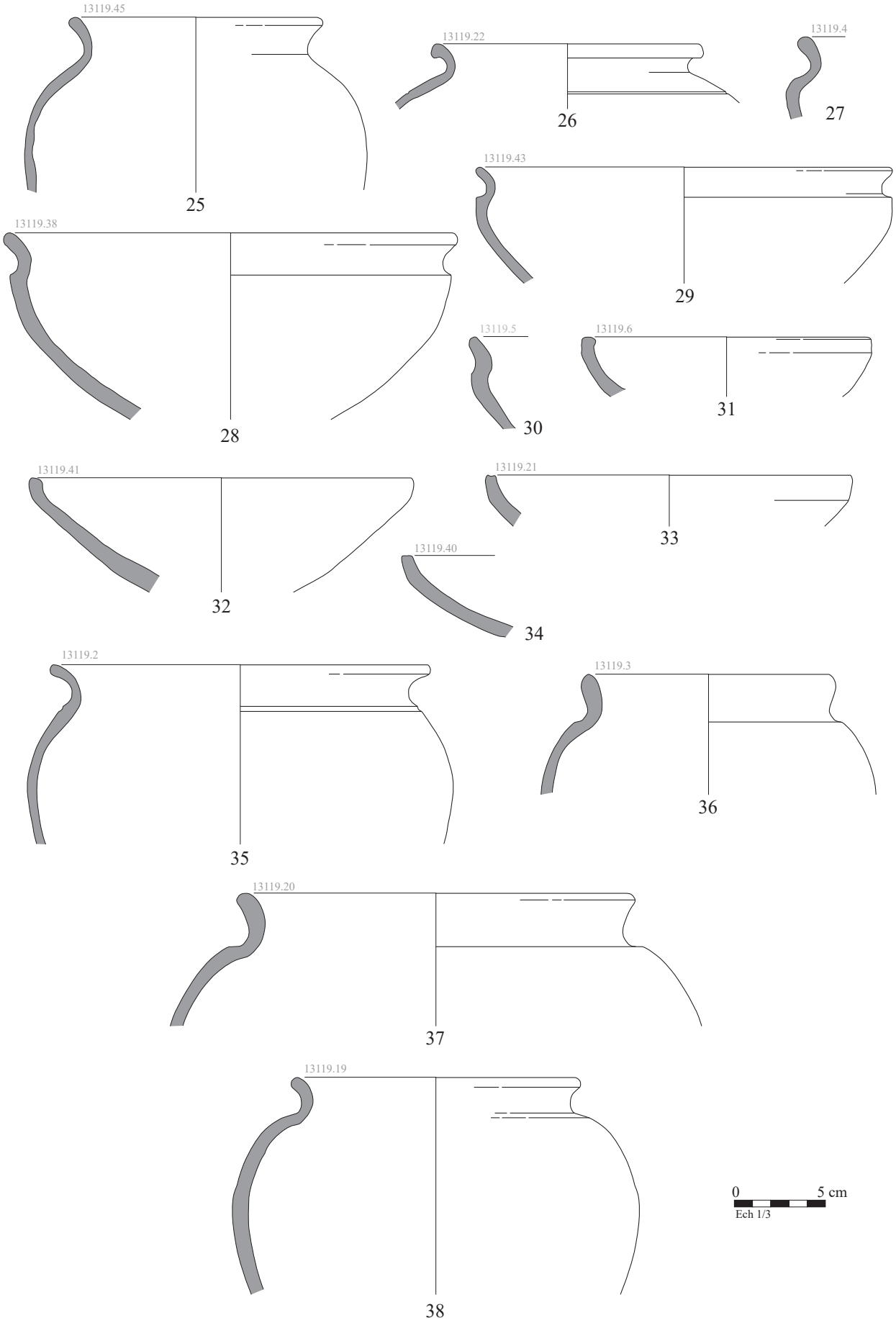


Fig. 136 - Céramique de la structure 13119, phase 2 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

38. Pot à lèvre arrondie, col concave (MD ATL BVG *Aisne2* P2) dont le bord est conservé à 25,5 % ; S de la lèvre et du col lisse, panse rugueuse, brun noir ; P à noyau brun gris sombre, franges fines orange brun vif, comportant de la chamotte de petit à moyen calibre, moyennement abondant ; D. 16 cm (n° inv. 13119. 19).

39. *Dolium* à lèvre éversée, décorée de deux rainures (DO CALC *Aisne2* DO6) dont le bord est conservé à 19 % ; S rugueuse, brun gris sombre, panse brun jaune moyen ; P à noyau noir et franges orange clair, comportant du calcaire de très gros calibre moyennement abondant ; D. 32 cm (n° inv. 13119. 18).

40. Lèvre éversée décorée d'une rainure à son extrémité interne (DO CALC *Aisne2* DO6) dont le bord est conservé à 10 % ; S couleurs mélangées, brun foncé, orange ; P orange brun vif, hétérogène, comportant du calcaire de gros à très gros calibre, moyennement abondant, de rares oxydes de fer rouge ; D. 32 cm. (N°inv. 13119.1).

41. Amphore à haute lèvre en bandeau (AM IT Dressel 1B) dont le bord est conservé à 36 % ; S rugueuse, orange brun clair ; P orange brun clair, comportant de fines inclusions calcaires abondantes ; D. 18 cm (n° inv. 13119.36).

Structures 13384, 13385, 13195 (fig. 138)

1. Lèvre allongée, rectangulaire, pas de col, panse arrondie (PTN BVG2 Indét.) dont le bord est conservé à 22 % ; S lissée, restes d'enduit noir sur la lèvre et le col, brun noir ; P à large noyau gris noirâtre et franges gris jaune, comportant de quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 34 cm (n° inv. 13384.117b).

2. Couvercle à gouttière d'emboîtement (PTN BVG1-C *Aisne2* CV1) dont le bord est conservé à 14 % ; S lissée, noire ; P gris brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 11 cm (n° inv. 13384.119).

3. Écuelle à lèvre arrondie légèrement rentrante, caramel alimentaire interne (PTB BVG2 *Aisne* J5) dont le bord est conservé à 6 % ; S rugueuse, noire ; P moitié brun gris et moitié noire, comportant du quartz fin abondant ; D. 21/23 cm (n° inv. 13385. 121).

4. Lèvre aplatie débordante des deux côtés, panse oblique (MD ATL CALC *Aisne2* A1) dont le bord est conservé à 7 % ; S de la lèvre et du col lisse, panse rugueuse, noire ; P à noyau noir gris et franges ocre brun clair, comportant du calcaire de petit calibre abondant ; D. 23 cm (n° inv. 13384.120).

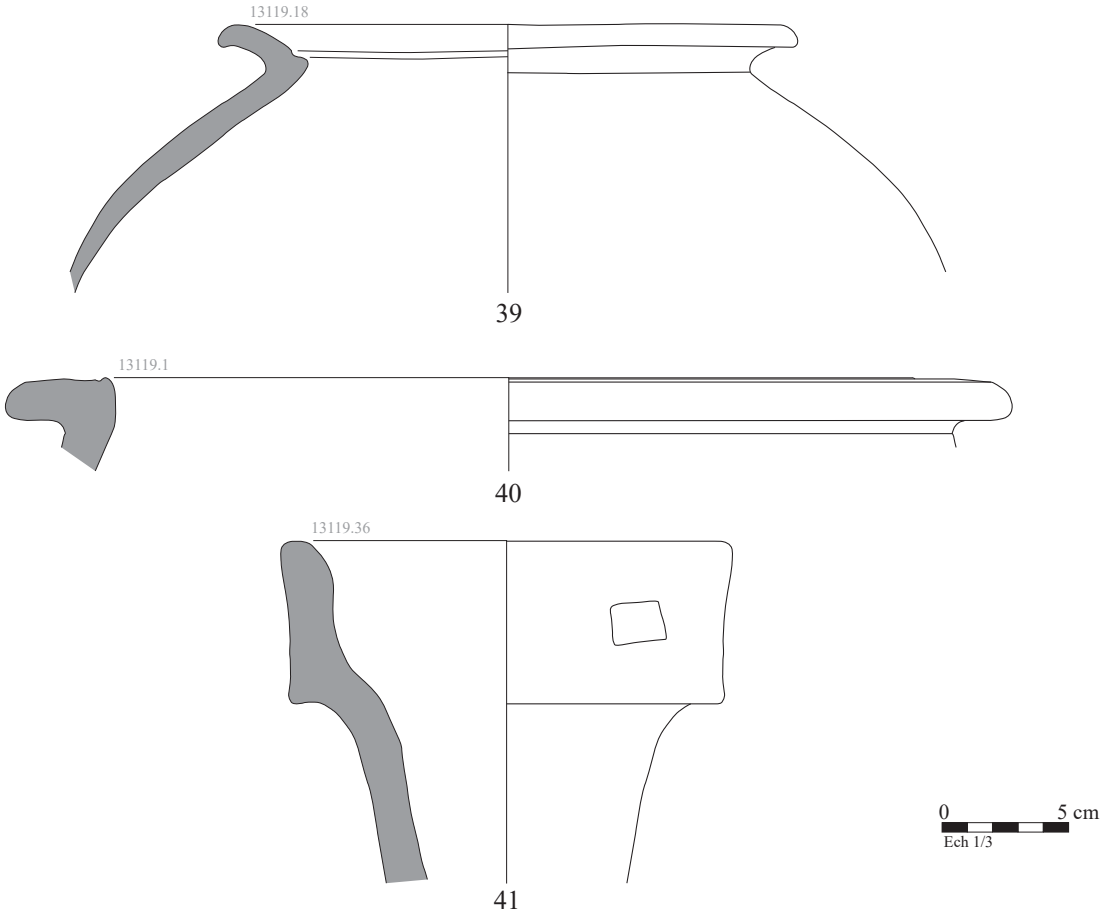


Fig. 137 - Céramique de la structure 13119, phase 2 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

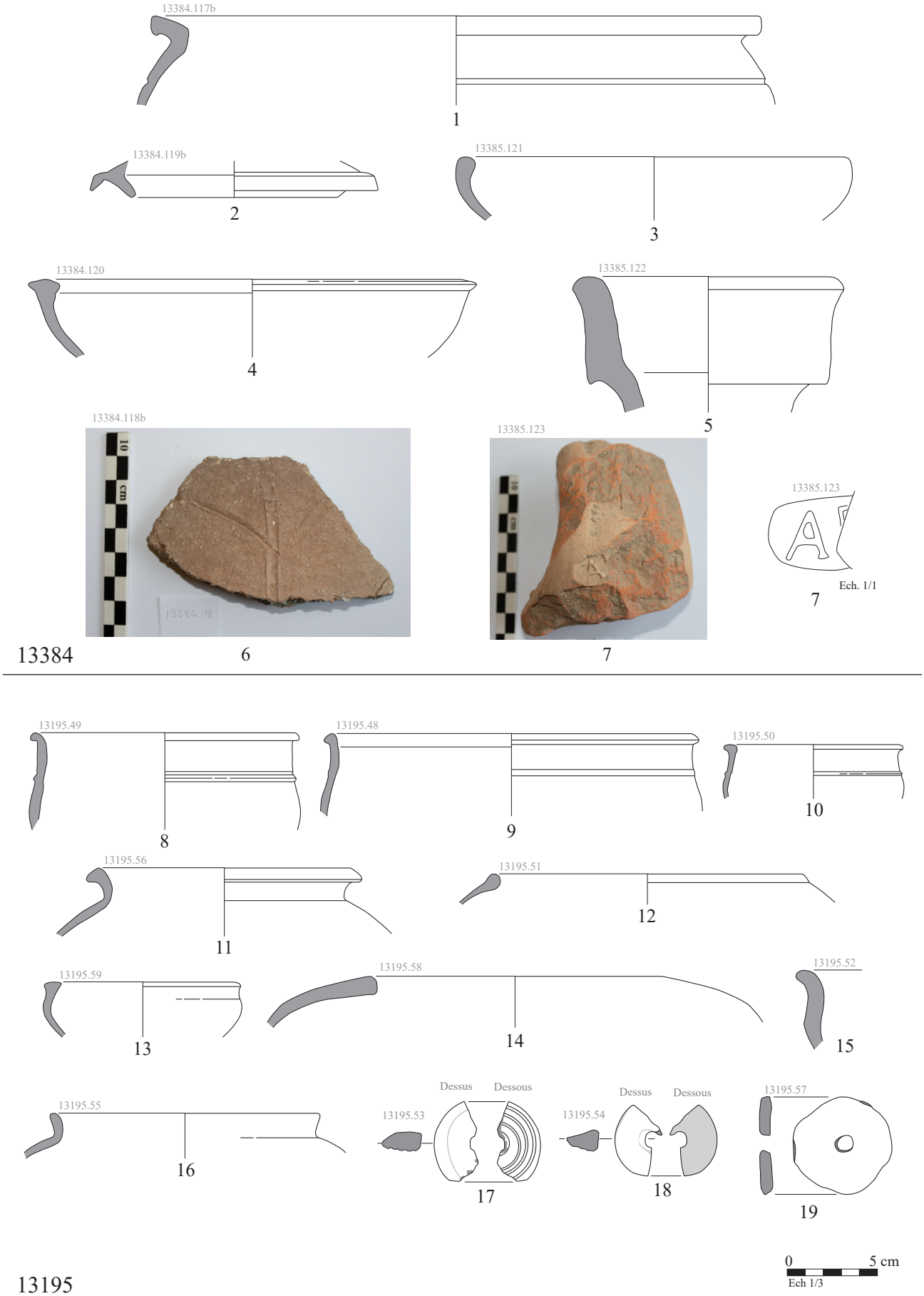


Fig. 138 - Céramique des structures 13384, 13385 et 13195, phase 2 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

5. Amphore à lèvre en large bandeau (AM IT Dressel 1B) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse, ocre brun clair ; P orange rougeâtre ; D. 15 cm (n° inv. 13385.122).

6. Panse de *dolium* à décor ou graffiti (DO Indét.) ; S brun orange clair ; P dégradé de brun, comportant du calcaire de gros calibre abondant (n° inv. 13384.118).

7. Estampille sur le sommet de l'anse, A[… (AM IT Indét.) ; S brun jaune clair avec un léger lait de barbotine plus clair ; P orange brun vif ; (n° inv. 13385.123).

8. Jatte à petite lèvre arrondie, col oblique souligné d'une baguette, panse arrondie (PTN *Aisne2* B2) dont le bord est conservé à 11 % ; S lissée, noire ; P noire, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 15 cm (n° inv. 13195. 49).

9. Petite lèvre triangulaire, court col souligné d'une baguette (PTN *Aisne2* B2) dont le bord est conservé à 8 % ; S lissée, noire ; P noir jaune, comportant du quartz fin abondant ; D. 20 cm (n° inv. 13195. 48).

10. Jatte à petite lèvre en pointe, court col tronconique souligné d'une baguette, panse arrondie (PTN *Aisne2* B2) dont le bord est conservé à 16 % ; S lissée, brun gris sombre à brun noir ; P noire, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 10 cm (n° inv. 13195.50).

11. Lèvre recourbée en pointe, court col concave, petit trou de réparation sur la cassure (PTN BVG2 *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 20 % ; S noire, lisse, enduit noir sur la lèvre et le col ; P à noyau noir gris et franges orange brun clair et brun gris moyen, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13195.56).

12. Pot à lèvre rentrante en boule (PTN C *Aisne2* P6) dont le bord est conservé à 7 % ; S lissée, noir gris ; P à fin noyau gris noirâtre et franges gris clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 17 cm. (n° inv. 13195.51).

13. Petite jatte à lèvre pointue vers l'intérieur (PTB BVG *Aisne2* J3) dont le bord est conservé à 8 % ; S rugueuse, noire ; P noire, comportant du quartz de petit calibre, abondant ; D. 11 cm (n° inv. 13195.59).

14. Pot à bord rentrant arrondi très irrégulier (PTB *Aisne2* P3) dont le bord est conservé à 9 % ; S rugueuse, brun gris ; P gris noir, comportant du quartz de petit calibre abondant, des oxydes de fer clairsemés ; D. 16 cm (n° inv. 13195.58).

15. Jatte à profil en esse, carénée (MD CALC *Aisne2* J1) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lisse à rugueuse, pleines de vacuoles, brun gris à brun gris sombre ; P brun gris vif, comportant du calcaire de gros calibre moyennement abondant et de petit calibre abondant ; D. Indét. (n° inv. 13195.52).

16. Lèvre arrondie légèrement oblique, sans col (MD ATL CALC *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, brun noir ; P à noyau gris noir et franges blanc orange, comportant du dégraissant peu visible ; D. 15 cm (n° inv. 13195. 55).

17. Fusaïole fabriquée avec la technique de la proto *terra nigra* (PTN Fusaïole) dont le bord est conservé à 40 % ; S lisse, noire ; P noire ; D. env. 4,5 cm, D. perforation interne 0,8 cm (n° inv. 13195.53).

18. Fusaïole fabriquée avec la technique de la proto *terra nigra* (PTN Fusaïole) dont le bord est conservé à 40 % ; S rugueuse à lisse, gris sombre ; P noire ; D. 4 cm env., D. perforation interne 0,9 cm (n° inv. 13195.54).

19. Rondelle percée taillée dans une panse (MD BVG/CALC Rondelle percée) ; S rugueuse, orange jaune clair à ocre rouge sombre ; P noir, comportant des inclusions calcaires de moyen à gros calibre, moyennement abondant ; D. 5,5 cm, perforation intérieur de 0,8 cm (n° inv. 13195.57).

La phase 3

Cette phase regroupe quelques fosses, des petits fossés et une cave, soit dix structures, situés dans l'emprise du petit enclos interne qui vient réduire l'occupation précédente. 1 752 tessons dont 138 individus, répartis dans dix structures et les fossés d'un enclos (tab. 122).

La proportion de *terra rubra* a augmenté ainsi que celle de *terra nigra*. La part de la proto *terra nigra* est encore importante, ainsi que celles de la céramique modelée et de la céramique rugueuse sombre précoce (tab. 123). La céramique modelée est la catégorie la plus abondante mais elle

Structure	NR	NMI	% NMI
13054	626	41	29,7
13104	4	1	0,7
13118	21	3	2,2
13140	144	6	4,3
13181	97	9	6,5
13188	27	3	2,2
13202	13	1	0,7
13236	4		
13258	12	1	0,7
13350	804	73	52,9
Total	**1 752**	**138**	

Tab. 122 - Quantités de céramique par structure de la phase 3 du secteur M du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
TR	99	5	3,6
PTR	7		
PTN	535	39	28,3
TN	98	6	4,3
CC	23	1	0,7
RUB	38	5	3,6
PTA	1	1	0,7
RUBp	230	22	15,9
MD	492	49	35,5
AM	15	1	0,7
DO	148	8	5,8
Indét.	43	1	0,7
Total	**1 752**	**138**	

Tab. 123 - Quantités de céramique par catégories de la phase 3 du secteur M du Griffon.

compte un nombre assez important de céramique protohistorique résiduelle (115 tessons, 6 ind.). Des tessons présents dans le comblement de quelques sections du fossé principal de la phase 2 viennent confirmer la réduction de l'enclos. La datation se situe dans l'horizon de synthèse II du Griffon, que l'on peut rapprocher de l'horizon de synthèse IIa de la ville de Reims, ainsi que de l'horizon augustéen précoce I de la céramique du nord de la Gaule, mis en évidence par F. Hanut (Hanut 2000), soit entre 30/25 et 15/10 avant J.-C. Nombre des caractéristiques évoquées par F. Hanut ont été remarquées ici.

CAT	GP	Type	NMI	CAT	GP	Type	NMI
PTN		Der. LAMB. 5/7	4	TN		Indét.	1
PTN	BVG	Der. LAMB. 5/7	1	CC		Indét.	1
PTN		*Aisne2* A1	1	PTA		Indét.	1
PTN	BVG	*Aisne2* A1	1	PTB		*Aisne* J3	1
PTN	G	*Aisne2* A1	1	PTB		*Aisne* J4	3
PTN	BVG	*Aisne2* B1a	1	PTB		*Aisne* J7	1
PTN		*Aisne2* B2	1	PTB		*Aisne* P1	4
PTN		*Aisne2* B5	2	PTB	BVG	*Aisne* P1	1
PTN	BVG	*Aisne2* B5b	1	PTB		Indét.	11
PTN		*Aisne2* B6	2	RUB		*Aisne2* J54	1
PTN	BVG	*Aisne2* P1	1	RUB		Indét.	5
PTN		*Aisne2* P1	1	MD		*Aisne2* J1	1
PTN	BVG	*Aisne2* P11	1	MD ATL		*Aisne2* J2	2
PTN		BT	1	MD ATL	CALC	*Aisne2* J3	1
PTN		Indét.	20	MD	BVG/CALC	*Aisne2* J6	1
PTN	G	P-indét.	1	MD ATL	CALC	*Aisne2* J7	1
TR1a	CHAMP	estampille	P	MD		J-indét.	2
TR3/1C/1e	CHAMP-R	P3	1	MD		*Aisne2* P1a	4
TR3/1c	BVG/CHAMP	P7	1	MD	CALC	*Aisne2* P1a	2
TR3/1c	CHAMP-R	P20	1	MD		Indét.	33
TR1C/DR		P23	1	MD		proto anc-jatte?	1
TR1C/DR	CHAMP	P23-var.	1	MD/DO		Indét.	1
TN	CHAMP	A1	2	AM	BETC	Dressel 7-11	1
TN	BVG1	KL20	1	AM	IT	éclat	P
TN	BVG1	proto P1	1	DO	CALC	*Aisne2* DO6	3
TN		BT1	1	DO		*Aisne2* DO6	5
				Total			**138**

Tab. 124 - Détail de la céramique de la phase 3 du secteur M du Griffon.

Catalogue

Les monnaies de la phase 3

Empereur/période	Atelier	Monnaie	Date	Occurrences
Indét.	Indét.	Indét.	Fin IIe -milieu Ier av.	1

Tab. 125 - Les monnaies de la phase 3 du secteur M du Griffon.

Structures 13350, 13054 (fig. 139)

1. Assiette à paroi oblique (PTN BVG Der. Lamb. 5/7) dont le bord est conservé à 11 % ; S lissée, noire ; P à noyau brun gris et franges brun jaune, comportant du quartz fin abondant, de fines inclusions noires clairsemées ; D. 24 cm (n° inv. 13350.128).

2. Assiette à paroi oblique (PTN B.ID. Der. Lamb. 5/7) dont le bord est conservé à 14 % ; S interne lissée, externe rugueuse, brun noir à noir ; P brun gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 22 cm (n° inv. 13350.129).

3. Pot à lèvre oblique, court col tronconique, ressaut (PTN N.ID. *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 27 % ; S rugueuse, abîmée, noire ; P brun noir, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 13 cm (n° inv. 13350.127).

4. Estampille radiale longitudinale sur assiette, rétrograde SANE ou SME (TR1a CHAMP A) ; S à engobe orange brun ; P orange brun clair ; (n° inv. 13350.124).

5. Pot à lèvre oblique triangulaire, panse ovoïde (PTB N.ID *Aisne* P1) dont le bord est conservé à 25 % ; S rugueuse, brun noir ; P noir jaune, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13350. 126).

6. Pot à lèvre en bourrelet, court col (PTB N.ID *Aisne* P1) dont le bord est conservé à 8 % ; S rugueuse, noire ; P gris noirâtre, comportant du quartz fin abondant ; D. 20 cm (n° inv. 13350.125).

7. Pot à lèvre oblique (TR3/1c N.ID P7) dont le bord est conservé à 6 % ; S lisse, ocre jaune à ocre rouge vif ; P fine, frange ocre rouge vif et noyau gris noir ; D. 14 cm (n° inv. 13054.162).

8. Pot à lèvre trapue oblique soulignée d'une arête (TR3/1c CHAMP-R P20) dont le bord est conservé à 17 % ; S brun jaune clair, panse marbrée brun orange clair (enfumage clair) ; P à large noyau gris et franges ocre jaune clair ; D. X cm (n° inv. 13054.163).

9. Assiette à lèvre recourbée en collerette, panse carénée (PTN BVG *Aisne2* A1) dont le bord est conservé à 56 % ; S lissée, noire ; P à fin noyau gris foncé et franges brun moyen, comportant du quartz fin abondant ; D. 17 cm (n° inv. 13054.155).

10. Assiette à petite lèvre en collerette (PTN G *Aisne2* A1) dont le bord est conservé à 8 % ; S lissée, dégradé de gris, zone noire ; P à large noyau gris sombre et franges gris brun clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 20 cm (n° inv. 13054.164).

11. Pot à court col concave, panse cylindrique rainurée (PTN BVG4-5 *Aisne* P16) dont le bord est conservé à 50 % ; S lissée, noire ; P à large noyau brun gris sombre et fines franges ocre brun vif ; D. 10 cm (n° inv. 13054.154).

12. Bol à profil en esse, carène arrondie (PTN BVG *Aisne2* B1a) dont le bord est conservé à 16 % ; S lustrée, noire ; P à noyau gris et franges brun gris clair, comportant du quartz fin abondant ; D. 16 cm (n° inv. 13054.166).

13. Bol à lèvre rentrante soulignée par une rainure (PTN BVG *Aisne* J5) dont le bord est conservé à 18 % ; S lustrée, noire ; P à fin noyau noir et franges brun clair ; D. 14 cm (n° inv. 13054.157).

14. Pot à lèvre oblique légèrement creusée (TN BVG proto P1) dont le bord est conservé à 14 % ; S lissée, noire ; P ocre brun clair ; D. 11 cm (n° inv. 13054.158).

15. Pot à lèvre rectangulaire (TN G P-Indét.) dont le bord est conservé à 8 % ; S noir brun avec un enduit noir partiellement conservé ; P gris vif et fin noyau gris ; D. 8 cm (n° inv. 13054.165).

16. Jatte hémisphérique à lèvre débordante (PTB N.ID. *Aisne* J7) dont le bord est conservé à 21 % ; S intérieure entièrement recouverte de caramel alimentaire, intérieur et extérieur rugueux, noir à noir brun ; P noire, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 20 cm (n° inv. 13054.160).

16. jatte hémisphérique à lèvre légèrement rentrante (MD ATL CALC *Aisne2* J3) dont le bord est conservé à 25 % ; S de la lèvre et du haut de la panse lisse et panse rugueuse, noire, calcaire nummulitique visible en surface, quelques traces de caramel alimentaire ; P noire, comportant du calcaire de moyen à gris calibre abondant ; D. 21 cm (n° inv. 13054.161).

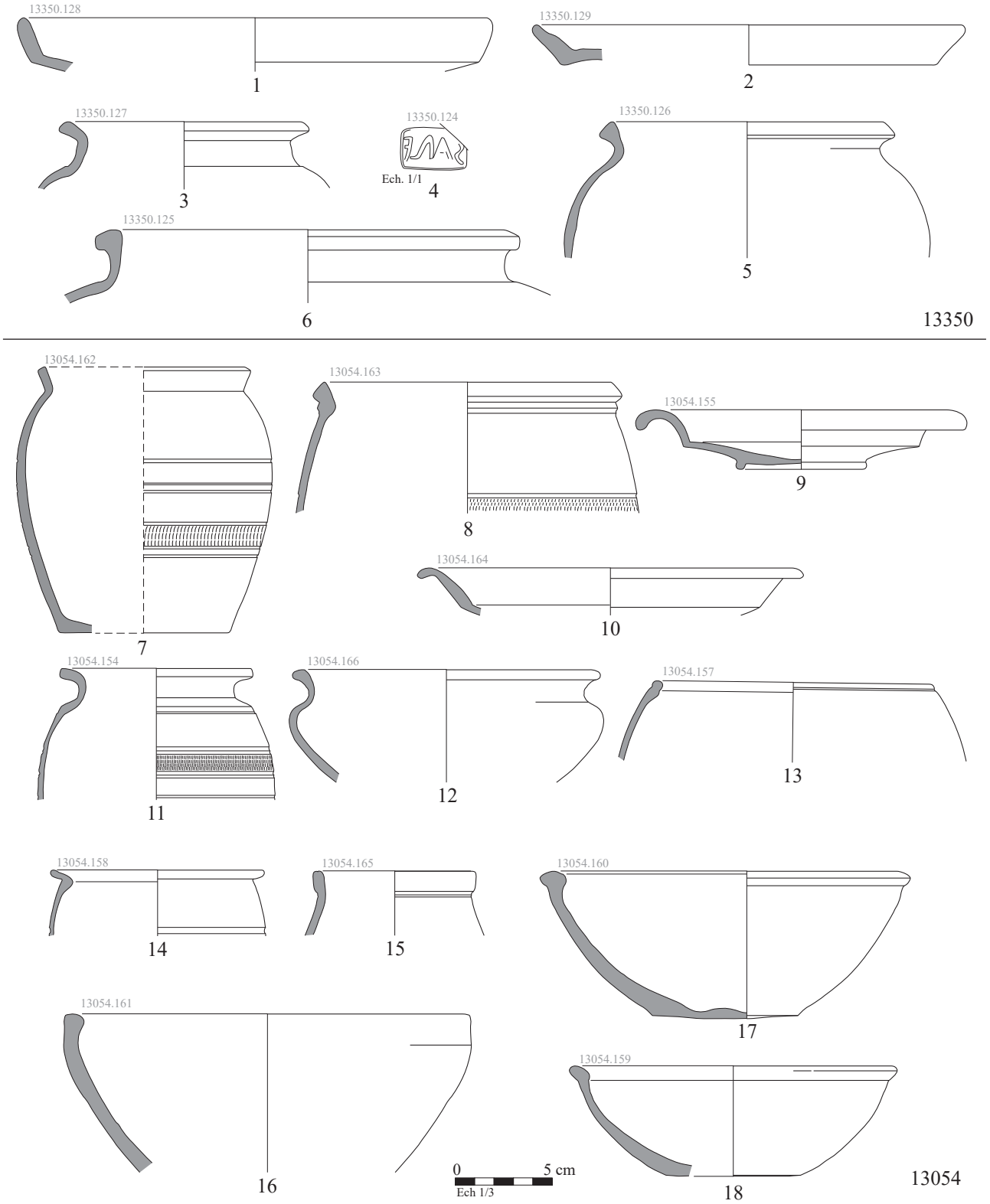


Fig. 139 - Céramique des structures 13350 et 13054, phase 3 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

18. Jatte à lèvre oblique (MD ATL CALC *Aisne2* J7) dont le bord est conservé à 30 % ; S rugueuse à lisse, noire, caramel alimentaire sur la surface interne ; P noire, comportant du calcaire de gros calibre abondant ; D. 17 cm (n° inv. 13054.159).

La phase 4

Elle est représentée par le comblement de quatre structures, dont les structures 13044 et 13175 qui ont livré les lots les plus abondants (tab. 126). Un enclos pourrait y être associé, interne à l'enclos des phases précédentes (13281, 13225, 13004, 13464). Cependant, la céramique ne nous a pas permis d'aboutir à une datation concluante, notamment en raison d'une résidualité très importante

Structure	NR	NMI	% NMI
13002	134	8	22,2
13003	148	5	13,9
13044	147	12	33,3
13175	141	11	30,6
Total	**570**	**36**	**100 %**

Tab. 126 - Quantités de céramique par structure de la phase 4 du secteur M du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
TR	43	4	11,1
PTN	4	1	2,8
TN	240	16	44,4
CC	3		
RUB	98	9	25
MD	104	5	13,9
DO	59	1	2,8
Indét.	5		
MD proto anc.	14		
Total	**570**	**36**	

Tab. 127 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 4 Qu secteur M du Griffon.

La *terra rubra* est en augmentation, ainsi que la *terra nigra* qui a remplacé la proto *terra nigra* et est désormais bien standardisée. La céramique rugueuse sombre augmente également, aux dépens de la céramique modelée qui recule (tab. 127). L'étude chronologique de cette phase a permis de la rattacher à l'horizon de synthèse V du Griffon, notamment en raison de la présence d'une assiette A38 et de pots P43, datés à partir de l'horizon de synthèse IV de la Gaule Belgique. Ces types coexistent avec un répertoire plus ancien, ce qui est une caractéristique de l'horizon de synthèse IV de la Gaule Belgique, daté entre 15/20 et 40/45 ap. J.-C.

Catalogue

Structures 13175, 13002, 13004 (fig. 140)

1. Pot à paroi cintrée moulurée et bord oblique (TR3 CHAMP P29) dont le bord est conservé à 27 % ; S usée, enfumage quasi disparu, orange rougeâtre clair ; P orange clair ; D. 13,5 cm (n° inv. 13175.139).

2. Coupe carénée (TN CHAMP C8) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse abîmée, gris noirâtre ; P gris mat ; D. 10,2 cm (n° inv. 13175.142).

3. Passoire (TN BVG Passoire) ; S lisse, noire ; P fine, ocre rouge ; DF. 5,4 cm (n° inv. 13175.141).

4. Bol hémisphérique à bord rentrant (MD NUM *Aisne2* J2a) dont le bord est conservé à 14 % ; S rugueuse, alvéoles abondantes en surface, brun foncé ; P noire ; D. 26 cm (n° inv. 13175.140).

5. Pot à lèvre effilée, col concave (TN BVG P43) dont le bord est conservé à 25 % ; S lustrée, noir gris ; P à noyau gris et franges brun gris moyen ; D. 11 cm (n° inv. 13002.168).

CAT	GP	Type	NMI	CAT	GP	Type	NMI
TR1a	CHAMP	A2	**1**	TN	BVG	Passoire	P
TR1a	CHAMP	A5	1	TN	BVG	Indét.	1
TR3	CHAMP	A38	1	TN		Indét.	5
TR	CHAMP	P7	1	CC		Indét.	P
TR3	CHAMP	P29	1	RUB		Aisne2 J1c	1
TR	CG	Indét.	P	RUB		*Aisne2* J54	1
PTN		Aisne2 B2	1	RUB		*Aisne2* P1	1
TN	CHAMP	A5?	1	RUB	FER	P-Indét.	1
TN	CHAMP	A7	1	RUB		Indét.	5
TN	CHAMP	C8	1	MD	NUM	*Aisne2* J2a	1
TN	N.ID	P1	1	MD		Indét.	4
TN	BVG	P43	4	DO		Aisne2 DO6	1
TN	BVG	BT1	1	**Total**			**15**

Tab. 128 - Détail de la céramique de la phase 4 du secteur M du Griffon.

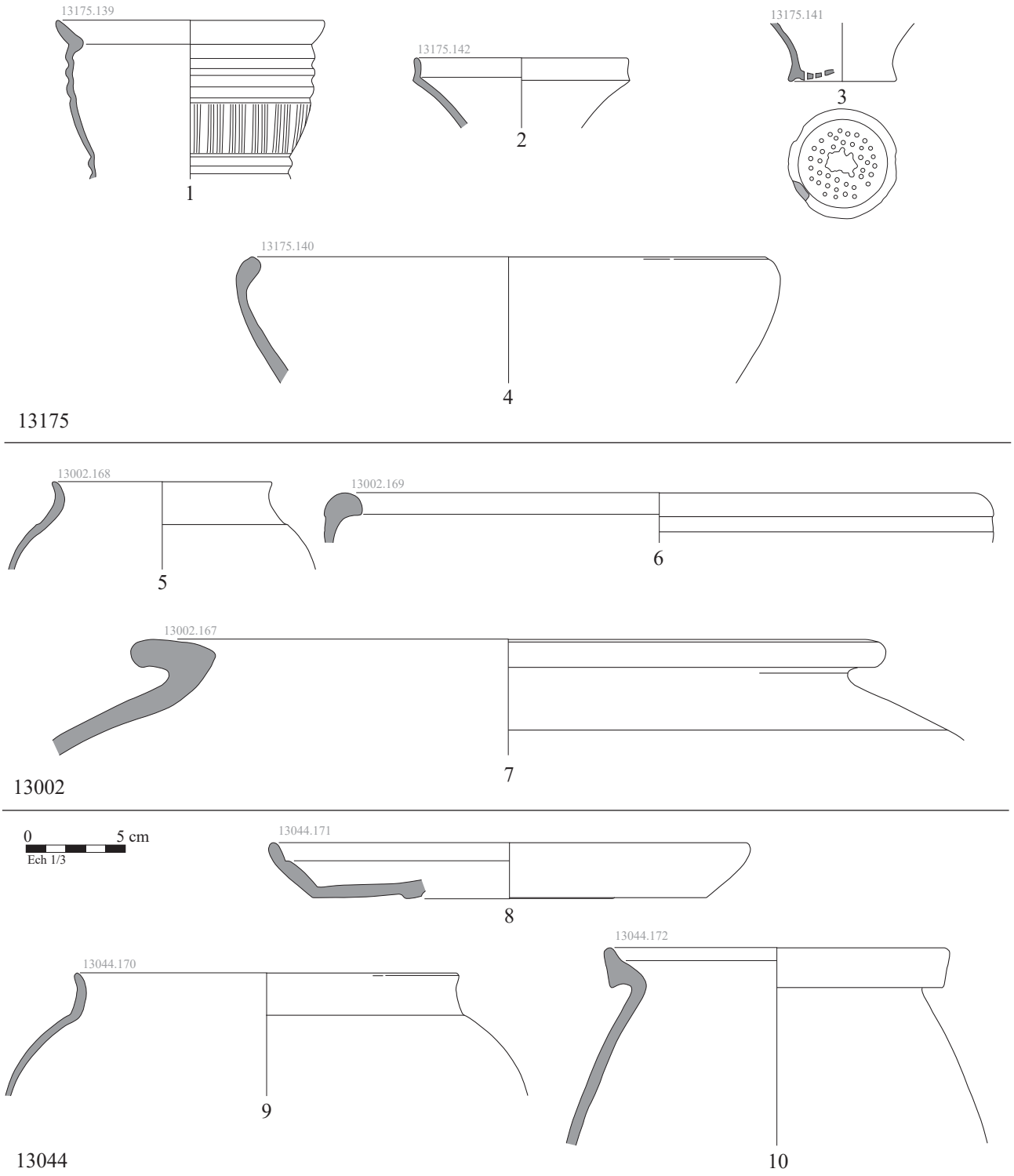


Fig. 140 - Céramique des structures 13175, 13002 et 13004, phase 4 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

6. Bol à lèvre rentrante en bourrelet (RUB *Aisne2* J1c) dont le bord est conservé à 9 % ; S rugueuse, noir gris ; P gris noirâtre, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant ; D. 30 cm (n° inv. 13002.169).

7. *Dolium* à lèvre éversée (DO *Aisne2* DO6) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse, dégradé de brun à brun orange ; P dégradé de brun orange, comportant des inclusions orange de petit calibre abondante, de gros calibre moyennement abondant ; D. 32,4 cm (n° inv. 13002.167).

8. Assiette à pincement interne (TN CHAMP A38) dont le bord est conservé à 7 % ; S abîmée, lissée, gris vif ; P gris blanc ; D. 24 cm (° inv. 13044.171).

9. Pot à lèvre arrondie, col concave (TN BVG P43) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, brun gris sombre ; P orange rougeâtre clair ; D. 18,6 cm (n° inv. 13044.170).

10. Pot à lèvre triangulaire à gouttière interne (RUB FER P-Indét.) dont le bord est conservé à 35 % ;

S rugueuse, gris sale ; P gris brun clair, comportant des inclusions noires de petit calibre, moyennement abondantes ; D. 17 cm (n° inv. 13044.172).

La phase 5

Les structures attribuées à cette phase totalisent 2 297 tessons de céramique, réduits à 123 individus (tab. 129). Elles appartiennent à un enclos accolé à celui du secteur M, de même orientation, représentant le secteur M''. Une seule structure appartenant à cet horizon a pu être identifiée dans l'enclos M.

La *terra nigra* opère une percée spectaculaire puisqu'elle monte à 50,4 % du nombre de restes et 50 % du nombre d'individus. Ce taux très important est à mettre en relation avec le four de potier du secteur K. La sigillée fait son apparition au sein de la vaisselle de table (tab. 130). Nous pouvons également remarquer que la céramique rugueuse sombre augmente à 33%, avec de nouveaux types dont la chronologie est tardive par rapport aux autres phases du secteur M. Il s'agit notamment

Structure	NR	NMI	% NMI
13103	160	9	7,3
13191	16	4	3,3
13801	9		
13802	1		
13803	21		
13809	11	1	0,8
13813	61	1	0,8
13814	61	2	1,6
13815	2		
13821	703	36	29,3
13822	35	3	2,4
13823	13	1	0,8
13824	110	6	4,9
13825	7		
13826	141	7	5,7
13827	217	15	12,2
13828	3		
13832	212	15	12,2
13833	131	10	8,1
13834	13		
13835	4		
13836	1		
13838	72		
13839	6		
13840	3		
13841	7		
13843	12	1	0,8
13844	5		
13850	10	1	0,8
13852	250	11	8,9
Total	**2 297**	**123**	

Tab. 129 - Quantités de céramique par structure de la phase 5 du secteur M et M'' du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
TS	9	2	1,6
TR	10	3	2,4
PTN	47	1	0,8
TN	1 165	62	50,4
CC	116	1	0,8
RUB	427	41	33,3
PTB	18	2	1,6
MD	320	5	4,1
AM	4		
DO	94	5	4,1
Indét.	87	1	0,8
Total	**2 297**	**123**	

Tab. 130 - Quantités de céramique par catégories de la phase 5 du secteur M du Griffon.

des plats à cuire, dont la typologie est identique à ceux des phases 4 du secteur H et 2 du secteur K. Ensemble, ces trois phases sont regroupées au sein de l'horizon de synthèse VII du Griffon, daté entre 85/90 et env. 120 ap. J.-C., par comparaison avec l'horizon VII de la ville de Reims (Deru *et al*. 2014).

Catalogue

Structures 13821, 13832 (fig. 141)

1. Assiette à paroi moulurée (TN CHAMP A5) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S intérieure très abîmée, lissée, gris noir ; P gris brun clair ; D. entre 30 et 35 cm (n° inv. 13821.192).

2. Pot à lèvre arrondie, col concave (TN BVG P37) dont le bord est conservé à 7 % ; S enduite de noire ; P orange brun ; D. 13 cm (n° inv. 13821.195).

3. Pot à lèvre en bourrelet, court col concave (TN BVG P37) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, noire ; P brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 13821.194).

4. Pot/bouteille à lèvre arrondie, court col concave (TN BVG P37-40) dont le bord est conservé à 14 % ; S abîmée, enduit noir, brun gris sombre ; P orange brun vif, frange extérieure noir brun, comportant du quartz de petit calibre abondant ; D. 14 cm (n° inv. 13821.199).

5. Pot à lèvre effilée, court col à liaison angulaire avec la panse (TN BVG P51-54) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, noire ; P brun moyen ; D. Indét. (n° inv. 13821.193).

6. Bouteille à lèvre en boule, col concave (TN N.ID BT1) dont le bord est conservé à 26 % ; S lissée, noire ; P gris brun ; D. 10 cm (n° inv. 13821.196).

7. Passoire entonnoir (TN BVG Passoire) ; S lisse, ocre gris vif ; P fine, noyau gris vif à ocre gris clair ; (n° inv. 13821.201b).

Catégorie	GP	Type	NMI	Catégorie	GP	Type	NMI
TS	SG	Drag. 27b	2	TN		Indét.	11
PTN		Indét.	1	CC	CHAMP	*Aisne2* C5a	1
TR1a	CHAMP	A5	1	PTB		Indét.	2
TR3	CHAMP	P7	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* A10	1
TR3		P30	1	RUB		*Aisne2* A10-var	1
TN		A-indét.	1	RUB		*Aisne2* A9a	1
TN	CHAMP	A5	1	RUB		*Aisne2* A27	1
TN	CHAMP	A9 (?)	1	RUB	BVG	Aisne2 A27	5
TN	CHAMP	A14.2	1	RUB	NUM	*Aisne2* J1/J2	1
TN	CHAMP	A39	2	RUB	BVG	*Aisne2* J1c	3
TN	CHAMP	A42-43	2	RUB		*Aisne2* J1c	2
TN	CHAMP	C13	1	RUB		*Aisne2* J17	1
TN		B1	1	RUB	BVG	*Aisne2* J22	1
TN	BVG	P37-39	1	RUB	CHAMP	*Aisne2* P1	2
TN	BVG	P37	2	RUB		*Aisne2* P1	2
TN	BVG	P46-49	1	RUB	BVG	*Aisne2* P1b	1
TN	BVG	P48	1	RUB		*Aisne2* P6	1
TN	BVG	P46-55	5	RUB	BVG	P-indét.	1
TN		P46-55	11	RUB		Indét.	17
TN	BVG	P51-54	1	MD		*Aisne2* P1	1
TN	CHAMP	P54	2	MD		Indét.	3
TN	BVG	P54	4	MD		proto anc	1
TN	BVG	BT1	1	AM	IT	Indét.	P
TN		BT1	2	DO	CALC	*Aisne2* DO6	2
TN	BVG	BT4	3	DO		*Aisne2* DO6	2
TN	BVG	BT-Indét.	1	DO		Indét.	1
TN		BT-Indét.	5	TN/RUB		Indét.	1
TN	BVG	Indét.	1			**Total**	**123**

Tab. 131 - Détail de la céramique de la phase 5 du secteur M du Griffon.

8. Cruche à courte lèvre rainurée (CC CHAMP *Aisne2* C5a) dont le bord est conservé à 39 % ; S rugueuse, blanc jaunâtre ; P blanc jaunâtre, comportant de fines inclusions rouges clairsemées, quelques inclusions rouges de moyen calibre ; D. 7 cm (n° inv. 13821.202).

9. Plat à lèvre rentrante en pointe, panse oblique (RUB *Aisne2* A9a) dont le bord est conservé à 13 % ; S rugueuse, brun gris sombre ; P brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. 15 cm. (n° inv. 13821.197).

10. Plat à paroi oblique (RUB BVG *Aisne2* A27) dont le bord est conservé à 13 % ; S rugueuse, brun noir à brun gris sombre ; P à noyau brun gris clair et franges orange brun moyen ; D. 25 cm (n° inv. 13821.191).

11. Bol à lèvre rentrante en bourrelet (RUB BVG *Aisne2* J1c) dont le bord est conservé à 17 % ; S rugueuse, noir jaune avec une zone brune ; P gris brun et franges grises, comportant du quartz fin ; D. 33 cm (n° inv. 13821.198).

12. Jatte à profil en esse, col concave (RUB BVG *Aisne2* J22) dont le bord est conservé à 22 % ; S rugueuse, noir gris, enduit noir sur la lèvre et le col ; P brun orange vif à brun moyen ; D. 27 cm (n° inv. 13821.201).

13. Bord allongé oblique (TN BVG Indét.) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, enfumage brun gris sombre avec l'orange brun visible par transparence ; P orange brun vif ; D. Indét. (n° inv. 13832.206).

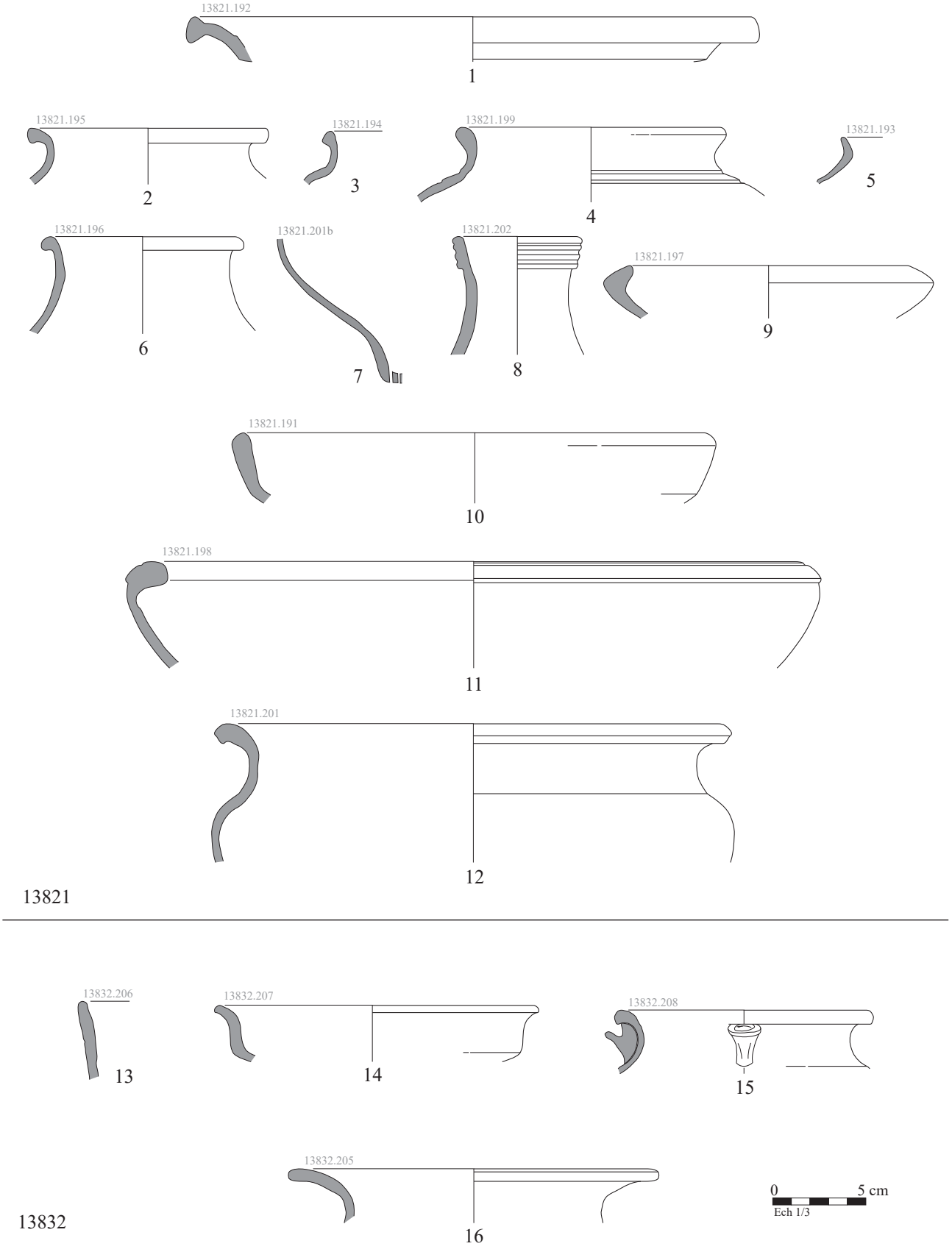


Fig. 141 - Céramique des structures 13821 et 13832, phase 5 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

14. Jatte à profil en esse (RUB *Aisne2* J17) dont le bord est conservé à 13 % ; S rugueuse, brun gris sombre à brun gris, enduit noir à l'intérieur ; P brun gris sombre à noir, comportant du quartz fin abondant ; D. 17 cm (n° inv. 13832.207).

15. Pot à court col concave, décorée de petit lumignons (RUB CHAMP *Aisne2* P1) dont le bord est conservé à 38 % ; S de la lèvre et du col enduit de noir ; P gris brun ; D. 14 cm (n° inv. 13832.208).

16. Pot à lèvre éversée (RUB BVG P-Indét.) dont le bord est conservé à 16 % ; S lissée sur le dessus de la lèvre, rugueuse sur le dessous, brun gris sombre ; P orange brun clair ; D. 20 cm (n°inv. 13832.205).

La phase 6

Cette phase est représentée par huit récipient retrouvés dans une structure énigmatique, ressemblant à un réseau de terriers, et localisées dans un seul endroit, au sud de l'enclos M'', au niveau de l'interruption de fossé. Elles contenaient des pots entiers, intacts ou fragmentés, de deux types, posés sur l'embouchure et qui semblent matérialiser la fin de l'occupation de l'enclos (tab. 132). Le type le plus abondant est un pot en céramique rugueuse sombre de type *Aisne2* P7. Il est complété par deux pots en céramique fine régionale sombre, *Aisne2* P6. Il est probable qu'une cruche complétait l'assemblage, mais elle était très incomplète et aucun bord n'a été retrouvé. Cet ensemble de vases a été daté largement du milieu du II^{e} siècle à la seconde moitié de celui-ci. En tout 196 tessons dont huit individus ont été recensés.

Structure	NR	NMI
13806	1	
13807	1	1
13308	2	1
13820	1	1
13817	69	1
13818	29	1
13819	40	1
13845	38	1
13846	14	
13847	1	1
Total	**196**	**8**

Tab. 132 - Quantités de céramique par structure de la phase 6 du secteur M du Griffon.

Catalogue

La structure énigmatique (fig. 142)

1. 201. Pot à lèvre effilée (FRB CHAMP *Aisne2* P6) dont le bord est conservé à 60 % ; S lissée, noir brun ; P grise et brun clair ; D. 10 cm (n° inv. 13807.190).

2. 202. Pot à lèvre effilée (TN BVG *Aisne2* P6) dont le bord est conservé à 50 % ; S gris noir, lissée ; P fin noyau gris noir, franges gris clair ; D. 12 cm (n° inv. 13819.191).

3. 218. Pot à lèvre en bourrelet, légèrement crochée (RUB CHAMP *Aisne2* P7) dont le bord est conservé à 60 % ; S rugueuse, gris clair sale ; P gris mat, comportant des inclusions noires de petit calibre, clairsemées ; D. 12,5 cm (n° inv. 13808.189).

4. 219. Pot à lèvre crochée, court col tronconique (RUB CHAMP *Aisne2* P7) dont le bord est conservé à 9 % ; S rugueuse, gris-ocre gris ; P ocre gris, fine ; D. 15 cm (n° inv. 13820.215).

5. 220. Pot à lèvre crochée (RUB CHAMP *Aisne2* P7) dont le bord est conservé à 30 % ; S rugueuse, gris vif, traces de caramel alimentaire sur le col ; P fine, frange gris clair, noyau gris vif ; D. 12 cm (n° inv. 13845.216).

6. 216. Pot à lèvre crochée, lumignons (RUB CHAMP *Aisne2* P7) dont le bord est conservé à 11 % ; S lisse, gris bleu sombre à gris vif ; P fine, ocre gris clair ; D. 18 cm (n° inv. 13817.203).

7. 217. Pot à lèvre crochée (RUB CHAMP *Aisne2* P7) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, gris vif, lèvre ocre gris ; P fine, gris clair à gris vif ; D. 14 cm (n° inv. 13847.217).

8. 203. Pot à lèvre légèrement crochée (RUB CHAMP *Aisne2* P7) dont le bord est conservé à 9 % ; S rugueuse, gris bleu sombre à gris vif ; P fine, gris vif, comportant des inclusions blanches et noires de petit calibre, peu abondantes ; D. 16 cm (n° inv. 13818.214).

La phase 7

Douze structures situées dans le secteur N, à l'ouest de l'enclos M, ont livré de la céramique plus

CAT	GP	Type	NMI
FRB	BVG	*Aisne2* P6	1
	CHAMP	*Aisne2* P6	1
CC		Indét.	P
RUB	CHAMP	*Aisne2* P7	6
Total			**8**

Tab. 133 - Synthèse de la céramique de la phase 6 du secteur M du Griffon.

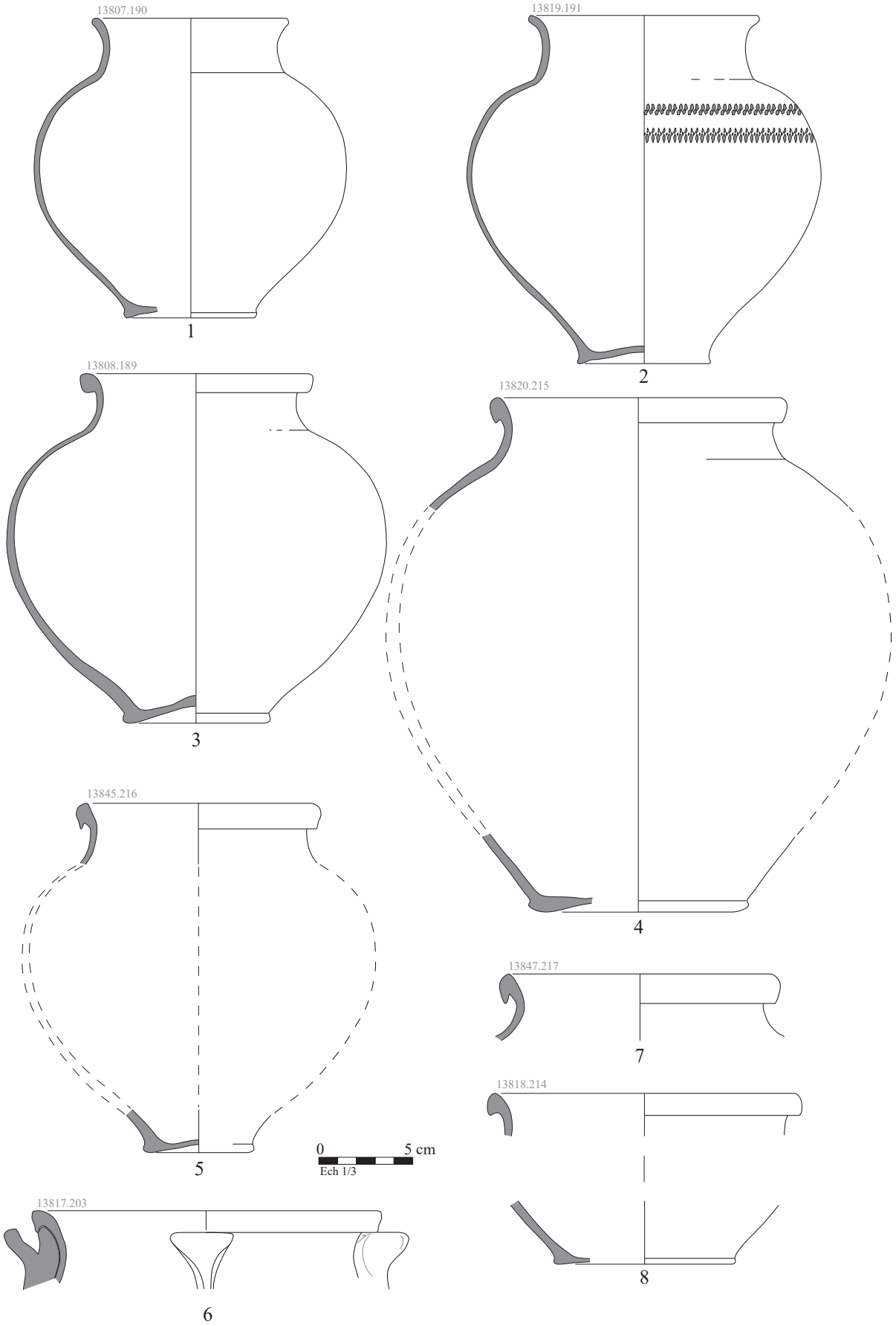


Fig. 142 - Céramique de la structure énigmatique du secteur M-M'', phase 6 du secteur M du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

tardive, absente des enclos M-M'', à l'exception de quelques tessons en position intrusive dans deux fossés du secteur M, ne pouvant être associés avec une ou des structures proches (tab. 134). En tout, 415 tessons dont 35 individus ont été comptabilisés.

Nous pouvons observer une nette domination de la céramique rugueuse sombre, ce qui n'était pas le cas dans les horizons précédents. Cette augmentation forte a déjà été remarquée dans les sites étudiés précédemment et constitue un élément de rupture nette avec les horizons précédents (tab. 135). L'ensemble a été regroupé au sein de l'horizon IX de synthèse du Griffon et peut être daté entre 270/280 jusque vers 320 ap. J.-C.

Catalogue

Structures 14021, 38, 14001, 14004, 14011 (fig. 143)

1. Pot à lèvre effilée, col moyen ? et ressaut (FRB BVG *Aisne2* P6) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lissée, noir gris ; P brun gris clair ; D. 8,4 cm (n° inv. 14021.5).

2. Plat à lèvre crochée concave, panse carénée (RUB BVG *Aisne2* A30) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S extérieure rugueuse, intérieure lissée, noir gris ; P brun gris clair ; D. 16 cm (n° inv. 14021.6).

Structure	NR	NMI	% NMI
14001	37	1	2,9
14004	6		
14006	6		
14007	1		
14008	14	1	2,9
14011	119	8	22,9
14016	21	1	2,9
14021	57	6	17,1
14101	130	14	40
14102	1	1	2,9
14123	1	1	2,9
38	22	2	5,7
Total	**415**	**35**	

Tab. 134 - Quantités de céramique par structure de la phase 7 du secteur NM du Griffon.

Catégorie	NR	NMI	% NMI
TS	11	3	8,6
FRB	15	2	5,7
VRP	2		
MO	1	1	2,9
CC	41		
RUB	309	28	80
MD	22	1	2,9
Indét.	14		
Total	**415**	**35**	

Tab. 135 - Quantités de céramique par catégorie de la phase 7 du secteur NM du Griffon.

CAT	GP	TYPE	NMI
TS	ARG	Drag. 37	2
TS	ARG	Indét.	1
FRB	BVG	*Aisne2* P6	1
FRB		Indét.	1
CC		Indét.	P
MO		MO-Indét.	1
VRP	RDVA	A-Indét.	P
RUB		A-Indét.	2
RUB	CHAMP	*Aisne2* A9	1
RUB	N.ID.	*Aisne2* A30	1
RUB	BVG	*Aisne2* J42	2
RUB		*Aisne2* J46	2
RUB	CHAMP-R	*Aisne2* J46	1
RUB		*Aisne2* J67/68	1
RUB		*Aisne2* J68	1
RUB	BVG	Poêlon	P
RUB		*Aisne2* P6/7	1
RUB		*Aisne2* P7	2
RUB		*Aisne2* P15	1
RUB	CHAMP	*Aisne2* P16	1
RUB	BVG	*Aisne2* BO1	1
RUB		Indét.	11
MD		Indét.	1
Total			**35**

Tab. 136 - Détail de la céramique de la phase 7 du secteur M du Griffon.

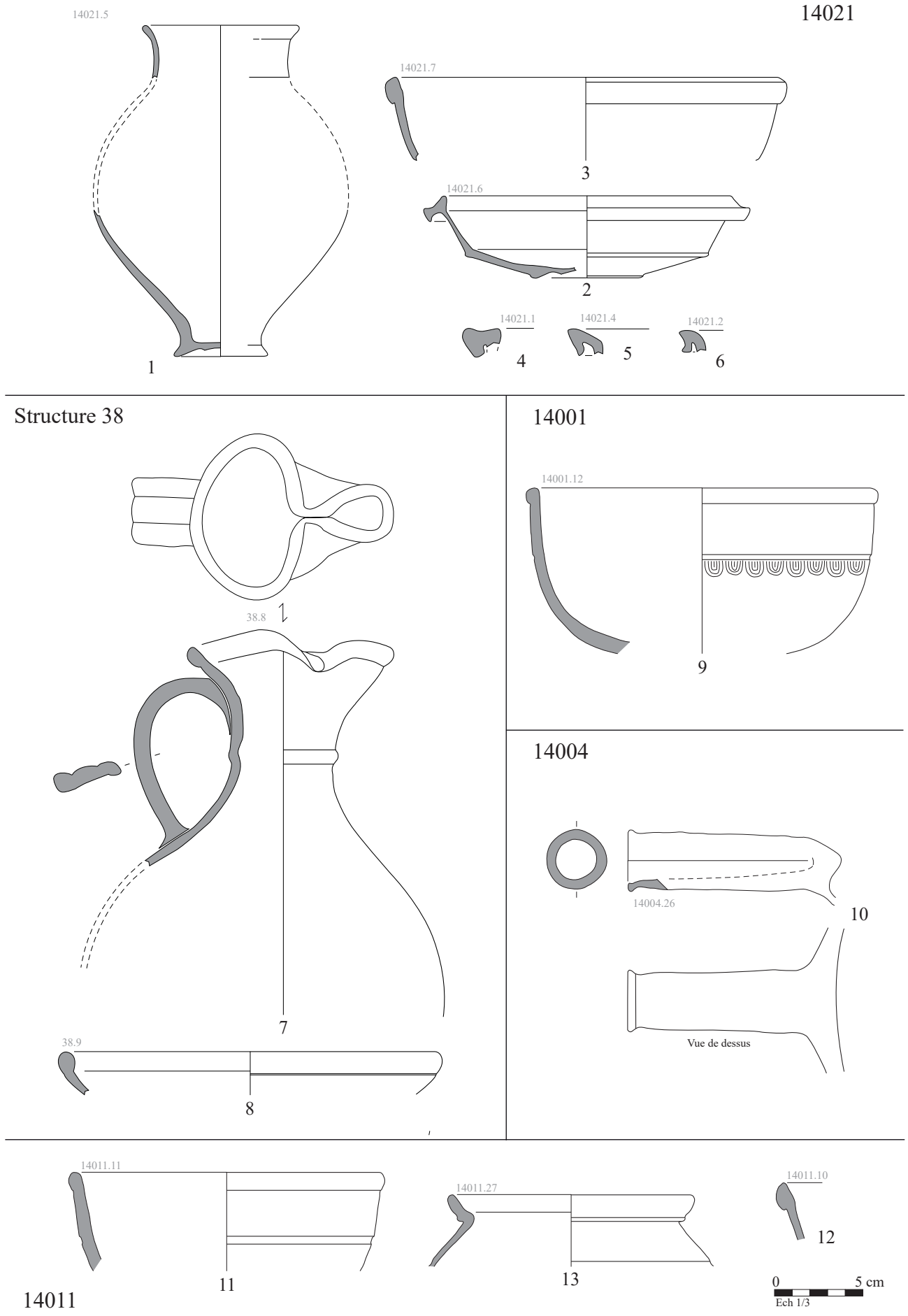


Fig. 143 - céramique des structures 14021, 38, 14001, 14004 et 14011, phase 7 du secteur N du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

3. Jatte à paroi arrondie et lèvre en bourrelet (RUB BVG *Aisne2* J42a) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, noire ; P brun gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 24 cm (n° inv. 14021.7).

4. Lèvre crochée à gouttière sur le dessus (RUB BVG *Aisne2* J46) dont le bord est conservé à 5 % ; S rugueuse, gris blanc à blanc gris ; P à noyau blanc rose et franges gris blanc, comportant du quartz de fin à petit calibre abondant, des inclusions d'oxyde de fer rouge moyennement abondant ; D. 22 cm (n° inv. 14021.1).

5. Lèvre crochée (RUB BVG Indét.) dont le bord est conservé à 6 % ; S rugueuse, noire ; P brun gris à brun gris vif, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 14021.4).

6. Lèvre crochée concave (RUB BVG Indét.) dont le bord est conservé à moins de 2 % ; S rugueuse, noir brun ; P brun gris clair, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 14021.2).

7. Bouilloire à bec pincé (RUB BVG *Aisne2* BO1) dont le bord est conservé à 100 % ; S rugueuse, mouchetée gris clair et gris brun clair ; P brun gris clair, comportant du quartz de fin et petit calibre, abondant ; L. 11 cm (n °inv. 38.8).

8. Plat à bord en amande souligné d'une rainure (RUB N.ID *Aisne2* A9) dont le bord est conservé à 5 % ; S rugueuse, noir gris ; P brun gris clair, comportant du quartz de fin à petit calibre, abondant ; D. 21 cm (n° inv. 38.9).

9. Bol à décor moulé, scène de chasse ou de combat, hommes avec bouclier (TS ARG Drag. 37) dont le bord est conservé à 11 % ; S grésée, abîmée, orange rouge sombre ; P orange rougeâtre ; D. 20 cm (n° inv. 14001.12).

10. Manche de poêlon, tube (RUB BVG Poelon) ; S rugueuse, gris noir ; P gris jaune à gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D du manche : 3,5 cm (n° inv. 14004.26).

11. Bol à décor moulé (TS ARG Drag. 37) dont le bord est conservé à 11 % ; S grésée, abîmée, orange rouge sombre ; P orange sombre ; D. 18 cm. (n° inv. 14011.11).

12. Jatte à lèvre en bourrelet (RUB BVG *Aisne2* J42) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S rugueuse, noir jaune ; P brun gris sombre, comportant du quartz fin abondant ; D. Indét. (n° inv. 14011.10).

13. Pot à lèvre oblique moulurée et à gouttière (RUB CHAMP *Aisne2* P16) dont le bord est conservé à 20 % ; S rugueuse, gris noir ; P blanc gris, comportant du quartz fin abondant ; D. 14 cm. (n° inv. 14011.27).

BARENTON-BUGNY, "PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON", SECTEUR O

Amélie CORSIEZ

Le secteur O se situe dans le nord-ouest de l'emprise du Pôle d'activités du Griffon. La fouille, étroite, a révélé un ensemble de fossés et quelques fosses non reliées à un habitat, probablement hors emprise. La céramique s'élève à 888 tessons dont sont issus un minimum de 28 individus (tab. 137). Elle est assez mal conservée et fragmentée. Les surfaces sont fréquemment abîmées, granuleuses et poudreuses et semblent parfois comme délavées. Le faible nombre de bords (3 % seulement du total des tessons), dont peu étaient identifiables a compliqué la datation et ne nous a pas permis d'être très précise comme cela avait pu l'être dans les autres secteurs du Griffon.

Quatre grandes périodes chronologiques ont été identifiées dans les structures du secteur O avec plus ou moins de certitudes, imputables à la très grande pauvreté du matériel.

D'abord une période mal datée qui se trouvait représentée par des bords décorés d'impressions en céramique modelée, possiblement du Hallstatt. Cette période concerne la fosse 12112, peut-être la fosse 12109 ainsi que le fossé 12001 dont la céramique présente différents faciès chronologiques.

La période suivante est La Tène finale, représentée par deux vases-balustres situés dans le comblement du sondage 1095 du fossé 12001 ainsi que par un vase en céramique modelée LZG P5, situé dans le sondage 1173 du même fossé.

La troisième période est représentée par différents vases de la seconde moitié du I^{er} siècle situés dans le fossé 12001 dans différentes zones dont le secteur allant du sondage 1145 au sondage 1170 (présence de TN P51-54) mais également dans le fossé 12004 (TN BT2//10). Elle correspond aux horizons VI ou VII du Griffon. La quatrième période est située au III^{e} siècle et est représentée par le fossé 12005. Elle correspond à l'horizon de synthèse IX du Griffon.

Une dernière structure, le fossé 12002, pourrait sans assurance aucune, être datée de la première moitié du I^{er} siècle (horizons IV à V du Griffon).

Malgré ce faciès mélangé et assez pauvre, le secteur O s'inscrit dans la fourchette d'occupation observée dans les sites du Pôle d'activité du Griffon. En revanche, il ne nous a pas permis de le traiter dans le chapitre consacré au séquençage chronologique, ni de découper la fiche site en phases chronologiques. Nous allons l'aborder par structure, celles pour lesquelles nous pouvons apporter des éléments chronologiques.

Structure	NR	NMI	% NMI
12001	408	13	46,4
12002	19	2	7,1
12003	7		
12004	311	3	10,7
12005	8	1	3,6
12101	1		
12109	3	1	3,6
12112	71	7	25
12114	1		
12124	2		
12126	50	1	3,6
12127	7		
Total	**888**	**28**	

Tab. 137 - Quantités de céramique par structure du secteur O du Griffon.

Fossé 12001

408 tessons dont 13 individus ont été retrouvés dans 45 sondages. Celui qui a révélé le plus de tessons est le 1095 mais il s'agit en réalité de 2 vases très fragmentés que nous aurions pu compter pour un. Le deuxième sondage à la céramique la plus abondante est le 1120 avec 71 tessons dont un individu.

Les céramiques livrées par ce fossé proviennent de trois périodes chronologiques distinctes mais mélangées au sein du fossé. Peu d'éléments permettent toutefois de s'appuyer pour établir une datation précise et encore moins pour émettre des hypothèses sur l'histoire du comblement de ce fossé, pour le moins curieux. En effet, trois périodes chronologiques se retrouvent dans les assemblages.

Celle qui domine semble appartenir à la période protohistorique et est répartie dans l'ensemble du fossé sous forme de tessons de céramique modelée aux parois souvent épaisses, parfois fines, aux couleurs brunes à orangées, aux surfaces brutes, mais également de céramique modelée fine aux parois fines et aux surfaces lissées. Parmi les quelques bords retrouvés, on en observe avec des impressions sur le dessus. Ce type de décor a été observé régulièrement dans les structures du Hallstatt récent du Griffon.

La deuxième période appartient à La Tène finale (étape 3 à 5 de la Vallée de l'Aisne, Pion 1996a), et est représentée par deux vases nommés traditionnellement vases balustres, très fragmentés et retrouvés dans le sondage 1095. L'un des deux est totalement réoxydé et de couleur blanc orangé. Quelques tessons grisés témoignent de ce qu'aurait dû être la couleur initiale. Il est possible qu'il s'agisse d'un raté de cuisson, en provenance d'un secteur encore non identifié. D'autres tessons présentant cette réoxydation caractéristique ont été mis au jour entre les sondages 1150 et 1170. Il est possible qu'ils ne soient pas contemporains des précédents, car ils ont été retrouvés dans une portion du fossé comprise entre les sondages 1145 et 1170 où a été découvert un bord de pot P51-54 en terra nigra, dont la fourchette chronologique de fabrication et d'utilisation va des horizons de synthèse V à VIII, soit entre 40 et 150 ap. J.-C. Ainsi, nous pouvons mettre en relation ces tessons avec les ratés de cuisson du four de potier du secteur K, très proche, dont la production était principalement axée sur les P51-54 et qui a été datée de la seconde moitié du I^er^ siècle au début du II^e^ s. Nous pouvons également noter la présence d'amphores italiques qui ne sont présentes qu'au nord du fossé entre les sondages 1005 et 1026 dans lesquels nous avons également identifié de la céramique gallo-romaine (TN, RUB) sans que nous puissions proposer de datation.

Catalogue (fig. 144)

Fossé 12001

1. Vase élancé à col concave et pied cintré (PTN BVG ? Vase balustre) dont le bord est conservé à 32 % ; S lissée, noire ; P à noyau gris vif et franges gris brunâtre ; D. 16 cm (n° inv. 12001-S1095.8).

2. Vase élancé à col concave et pied cintré (PTN BVG ? Vase balustre) dont le bord est conservé à 15 % ; S rugueuse, blanc orangé, réoxydation ; P fine, blanchâtre ; D. 11 cm, DF. 13 cm (n° inv. 12001-S1095.9).

3. *Dolium* à lèvre éversée sans rainure (DO CALC *Aisne2* DO6) dont le bord est conservé à 20 % ; S lisse à l'extérieur, brun gris, l'intérieur est entièrement desquamé ; P à noyau gris sombre et franges brun clair, comportant des inclusions de calcaire de petit à moyen calibre, abondantes ; D. 35 cm (n° inv. 12001-S1150.2).

4. Pot à lèvre arrondie en retrait, panse ovoïde (MD LZG P5) dont le bord est conservé à 16 % ; S rugueuse, noir brunâtre ; P gris noir ; D. entre 18 et 20 cm (n° inv. 12001-S1173.1).

Fossé 12002

19 tessons dont deux individus ont été mis au jour dans ce fossé, dans sept sondages. Le profil des tessons retrouvés est résolument gallo-romain avec la présence de *terra rubra, terra nigra*, céramique rugueuse sombre et claire. Deux bords seulement nous sont parvenus dont un petit fragment de bord d'un probable P7/8 en *terra rubra* enfumée que l'on peut dater entre le début du I^er^ siècle et le milieu de celui-ci. La lèvre de *dolium* appartient au type *Aisne2* DO6 avec une rainure, type qui se retrouve au Griffon depuis la période augustéenne jusqu'à la fin du I^er^ siècle.

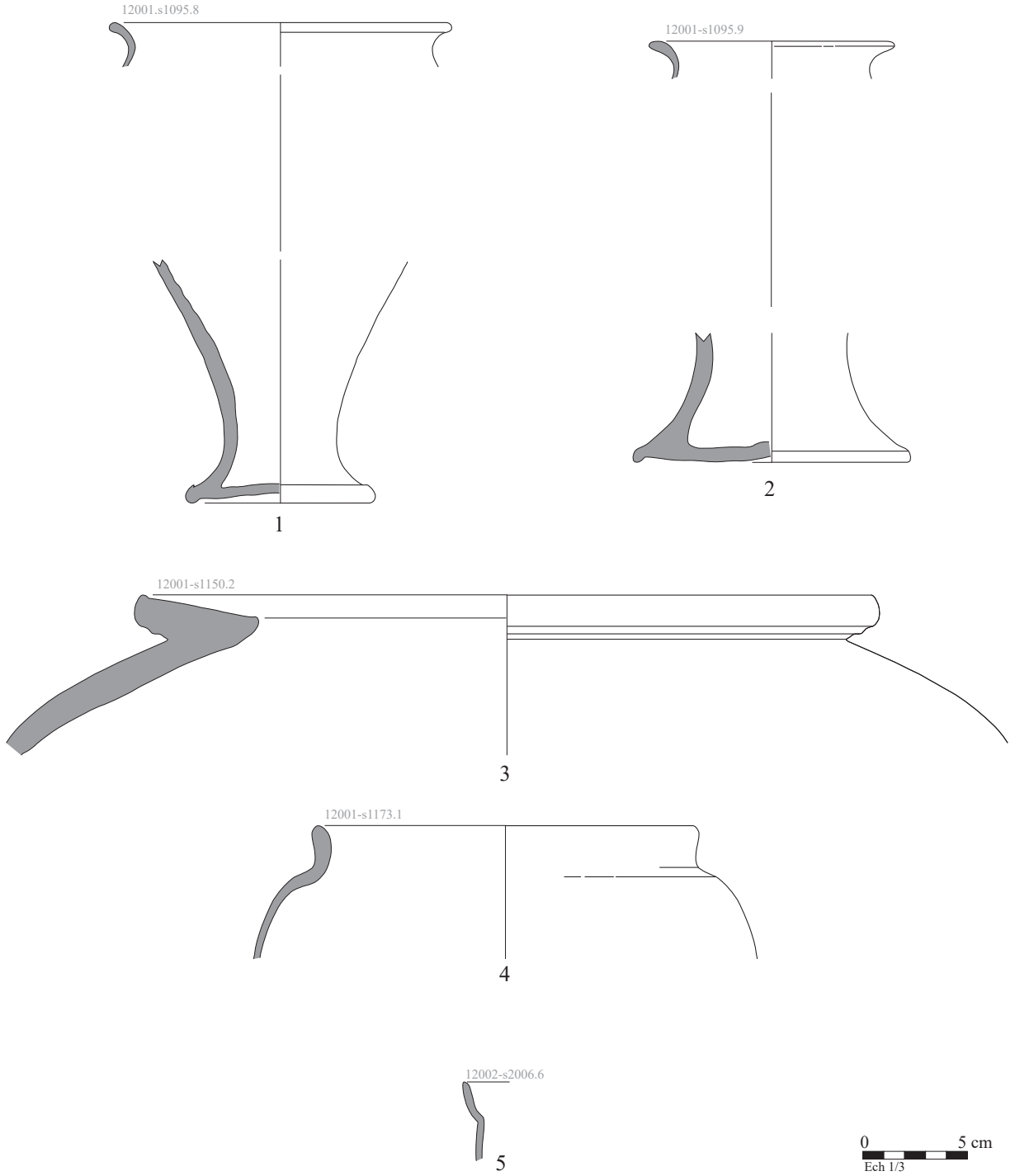


Fig. 144 - Céramique des fossés 12001 et 12002, secteur O du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

Catalogue (fig. 144)

5. Bord concave allongé (TR3 CHAMP ? P7/8) dont le bord est conservé à moins de 5 % ; S lisse, orange rouge vif, grisâtre à l'extérieur. ; P à frange extérieure orange rouge et frange intérieure blanche ; D. Indét. (n° inv. 12002-S2006.6).

Fossé 12004

20 sondages contenaient en tout 311 tessons dont trois individus. Le profil de la céramique est gallo-romain. Le bord en *terra nigra* appartient à une bouteille à lèvre triangulaire de type BT2//10, forme produite dans le four du secteur K. La céramique rugueuse sombre est représentée par un poêlon dont différents fragments ont été mis au jour dans les sondages 4090 et 4098. Un autre bord de cette catégorie est indéterminé.

Catalogue (fig. 145)

1. Poêlon à panse carénée, lèvre en bourrelet (RUB Poêlon) dont le bord est conservé à 42 % ; S rugueuse, noire ; P noir brunâtre ; D. 18 cm (n° inv. 12004-S4099/98.3).

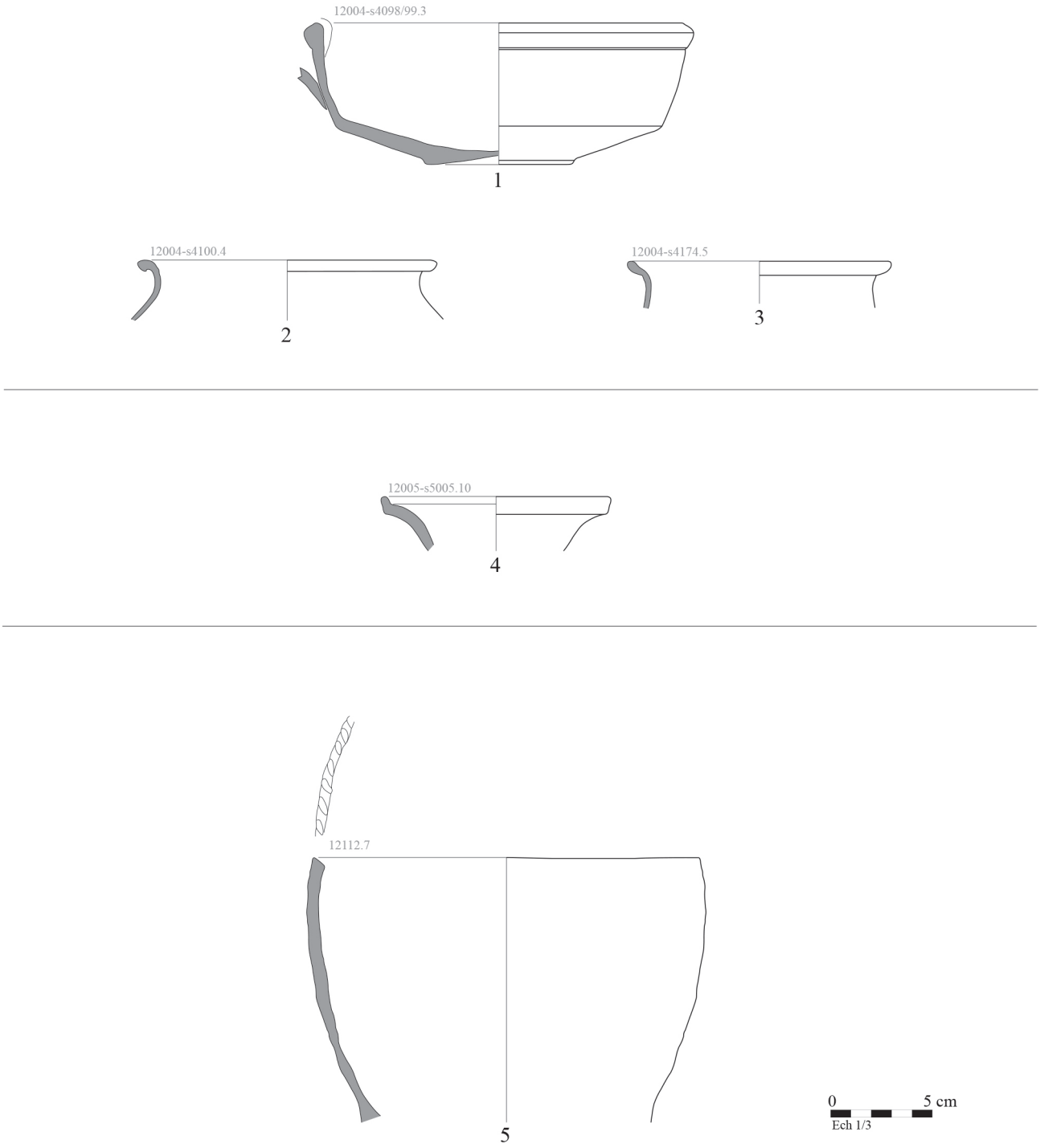


Fig. 145 - Céramique des fossés 12004 et 12005, de la fosse 12112, secteur O du Pôle d'activités du Griffon (DAO A. Corsiez).

2. Bouteille à lèvre triangulaire (TN BVG ? BT2//10) dont le bord est conservé à 27 % ; S lissée, gris sombre ; P gris brunâtre clair ; D. 14 cm (n° inv. 12004-S4100.4).

3. Pot à petite lèvre oblique légèrement concave (RUB - P-Indét.) dont le bord est conservé à 10 % ; S lisse, gris clair à gris moyen ; P gris brunâtre ; D. 13 cm (n° inv. 12004-S4174.5).

Fossé 12005

Un seul sondage, le 5005, a livré de la céramique sous la forme de sept tessons de céramique rugueuse sombre et un bord de coupe Drag. 46 en sigillée d'Argonne que l'on peut dater globalement du III^{e} siècle. Ce fossé pourrait être rattaché au dernier horizon d'occupation des habitats du Pôle d'activités du Griffon, daté de la seconde moitié du III^{e} siècle.

Catalogue (fig. 145)

4. Coupe à paroi convexe et petite lèvre subverticale (TS ARG Drag. 46) dont le bord est conservé à 11 % ; S très altérée, engobe orange rouge vif à sombre quasi disparu ; P orange rouge vif ; D. 11 cm (n° inv. 12005.S5005.10).

Fosse 12112

71 tessons dont sept individus ont été retrouvés dans cette fosse. 64 tessons et 6 individus appartiennent à la céramique modelée et sept tessons dont un individu à la céramique modelée fine. Quatre des bords de céramique modelée ont la lèvre décorée d'impressions sur le dessus, dont un bol aux parois hautes. Ce type de décor est fréquent à l'âge du Bronze ainsi qu'au Hallstatt, dont quelques secteurs ont livré des vestiges. La consultation de différents articles ou rapports de fouilles régionaux ne nous a pas permis de trouver de correspondances mais au moins d'écarter le Bronze final (Le Guen *et al.* 2005, Lafage *et al*. 2006, Frangin 2009).

Catalogue (fig. 145)

5. Bol à parois hautes et lèvre biseautée décorée d'impressions ovalaires (MD Jatte) dont le bord est conservé à 13 % ; S rugueuse, irrégulière, brun sombre à gris sombre ; P gris noir, comportant du quartz de très gros calibre peu abondant ; D. 19 cm (n° inv. 12112.7).

Trou de poteau ou fosse 12126

Cette structure contenait 50 tessons dont un individu dont la mauvaise qualité de conservation des surfaces ne nous a pas permis de déterminer avec certitude la catégorie. Il s'agit de céramique rugueuse sombre ou de *terra nigra*. Dans tous les cas, il se place dans la période gallo-romaine. Cette structure étant au bord de la section du fossé 12001 contenant de la céramique rattachable à la seconde moitié du I^{er} siècle, nous pouvons l'y associer.

APPROVISIONNEMENT DE LA VAISSELLE EN CÉRAMIQUE ET EN VERRE À L'ÉPOQUE ROMAINE

Amélie CORSIEZ avec l'étude de Thomas MARDAY extraite des RFO

LES APPROVISIONNEMENTS CÉRAMIQUES À LA PÉRIODE ROMAINE

Amélie CORSIEZ

L'ÉVOLUTION DES CATÉGORIES

Sur les 22 catégories de céramique qui ont été recensées, la majorité a été caractérisée et leur typologie décrite dans une publication récente (Corsiez 2019) et il n'est pas nécessaire d'y revenir en détail dans cette monographie (tab. 138). Une grande partie de ces catégories, bien que souvent importantes d'un point de vue chronologique ou économique, n'est représenté que dans des quantités faibles, voire négligeables, tandis qu'une minorité constitue la masse du mobilier céramique en usage.

Le sériographe EPPM (fig. 146) illustre cette dichotomie entre les catégories. Nous voyons clairement celles qui sont les moins représentées par leur illustration en fins bâtons. Dans le groupe de la vaisselle dédiée à la consommation à table, la paroi fine, la céramique engobée et la céramique métallescente constituent des apports exceptionnels de céramique fine exogène au Griffon. Malgré cela, leur présence fournit des éléments chronologiques importants. La céramique dorée, avec un unique individu, est également un apport à la marge à la vaisselle de table. La céramique à paroi fine ne compte qu'un seul gobelet, originaire de Lyon, mis au jour dans l'assemblage exceptionnel de repas communautaire de la cave F7055 du secteur G, datée entre 5/1 av. et 15/20 ap. J.-C. La céramique engobée, entièrement originaire d'Argonne, apparaît modestement au tournant entre le I^er^ et le II^e^ siècles (aucun bord n'est recensé). Il faut attendre le dernier horizon de synthèse du Griffon pour comptabiliser deux bords, comme pour la céramique métallescente.

L'essentiel de la vaisselle de table est fourni par la proto *terra nigra*, au tout début de la période romaine, jusqu'à l'horizon II du Griffon, puis par la *terra nigra* et la *terra rubra*, champenoise ou locale, jusqu'à l'horizon de synthèse VII du Griffon (85/90 à 120 env.). L'augmentation très forte de cette vaisselle de table tournée à la période tardo-républicaine du Griffon (HS I) est le signe de l'émergence d'une vaisselle spécialisée, bien démarquée de la vaisselle à feu, majoritairement

Catégorie	Abrév.	Abréviation typologie	Bibliographie
Terre sigillée	TS	Drag., Curle, Déch.	Vernhet & Passelac 1993 ; Brulet *et al.* 2010
Paroi fine	PF	Oberaden	Brulet *et al.* 2010
Céramique engobée	EN	Stuart	Stuart 1977, Brulet *et al.* 2010
Céramique métallescente	MT	Niederb., Arent.	Brulet *et al.* 2010
Proto *terra nigra/terra rubra*	PTN/P TR	*Aisne2, Aisne* A, B, P, BT	Corsiez 2019
Terra rubra/Terra nigra	TR/TN	A, C, B, P, BT	Deru 1996, Biegert *et al.* 2004
Céramique dorée	DR	DOR 2	Deru 1994
Céramique fine régionale sombre	FRB	*Aisne2, Reims*	Deru *et al.* 2014, Corsiez 2019
Céramique commune claire	CC	*Reims, Aisne2*	Deru *et al.* 2014, Corsiez 2019
Mortier	MO	Gose, *Aisne2*	Gose 1950, Corsiez 2019
Céramique à vernis rouge pompéien	VRP	*Blicquy*	Deru 2022, Deru 2005
Céramique rugueuse dorée	RU/DR	*St-Rémi*	Deru & Grasset 1997
Céramique rugueuse claire et sombre précoce	PTA/PT B	*Aisne2*	Corsiez 2019
Céramique rugueuse sombre	RUB	*Reims, Aisne2*	Deru *et al.* 2014, Corsiez 2019
Céramique rugueuse claire	RUA		Deru *et al.* 2014, Corsiez 2019
Céramique de type Besançon	BES		Deru *et al.* 2014
Céramique modelée	MD	*Aisne2*	Corsiez 2019
Dolium	DO	*Aisne2*	Corsiez 2019
Amphore	AM	Dressel, Gauloise	Raynaud 1993

Tab. 138 - Synthèse des catégories : abréviation et bibliographie.

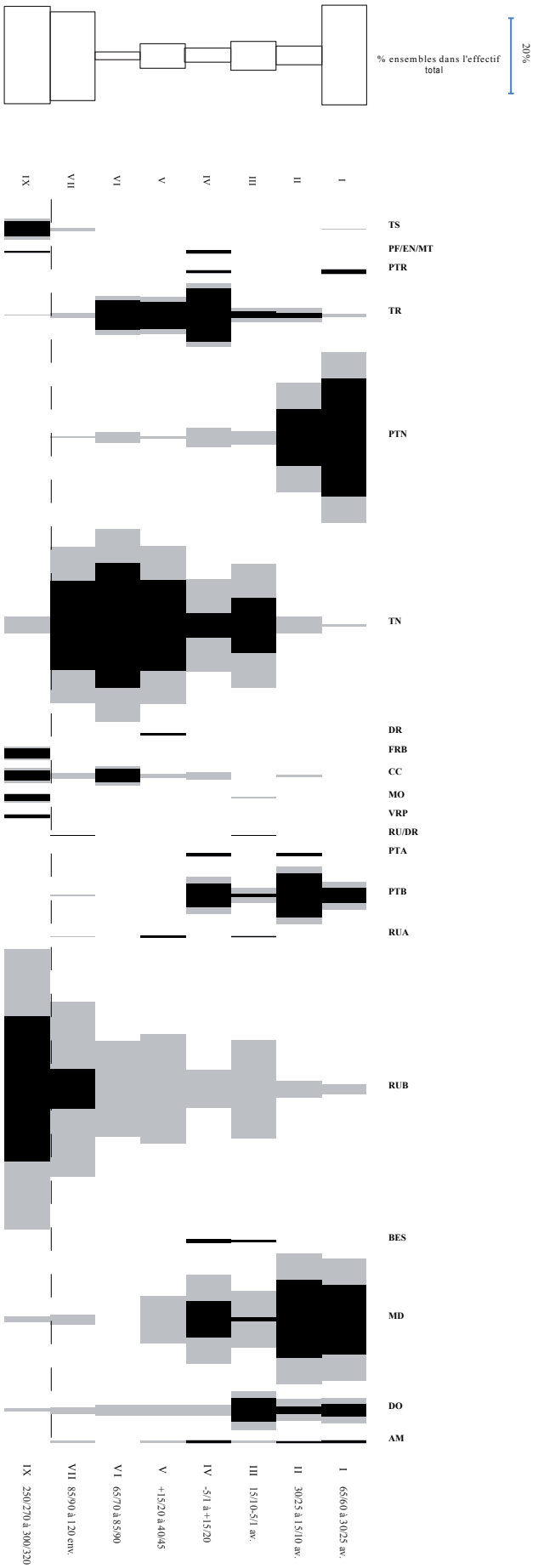


Fig. 146 - Sériographie EPPM des catégories des horizons de synthèse du Griffon (en gris : catégories en pourcentages de chaque horizon ; en noir : EPPM ; en larges pointillés limite matérialisant le hiatus entre les HS VII et IX ; sériographe 0.3 sous Excel, B. Desachy), ©A. Corsiez.

non tournée (Corsiez 2019, p. 35 ; Pion 2007). C'est également le signe de l'influence grandissante des techniques romaines sur la fabrication de la vaisselle gauloise, bien que celles-ci peinent encore à s'imposer pour la vaisselle à feu. La *terra nigra* connaît sa plus large extension dans la seconde moitié du Ier siècle, correspondant à cette période d'usage du four de potier du secteur K. Dans le dernier horizon du Griffon (250/270 à 300/320), ces deux catégories ont disparu, sans qu'elles soient remplacées de manière équivalente par d'autres catégories de vaisselle de table. Nous comptons alors de la terre sigillée (apparue très faiblement à l'horizon VII) du Griffon et de la céramique fine régionale sombre.

Dans le groupe de la vaisselle culinaire, nous voyons assez clairement la fracture qui s'opère entre les horizons de synthèse II et III du Griffon, matérialisant une scission au sein de l'horizon de synthèse II de la Gaule Belgique, démontrée à Reims et que l'on a pu observer dans les ensembles précoces des secteurs M et G (Deru *et al.* 2014 ; Mathelart & Lemaître 2022). En effet, entre l'horizon I, de la période tardo-républicaine, et l'horizon II (30/25 à 15/10 av.), des débuts de la période augustéenne, la céramique modelée est majoritaire, couplée avec une céramique rugueuse sombre précoce bien représentée. Durant l'horizon suivant, le relais est pris par la céramique rugueuse sombre qui ne cessera d'augmenter jusqu'au dernier horizon. Toutefois, nous pouvons remarquer une résurgence durant l'horizon IV du Griffon des céramiques modelées et tournées précoces, dues à la particularité des assemblages du secteur G, détaillée dans le chapitre correspondant. Cette augmentation constante de la céramique rugueuse sombre et sa prépondérance à partir de la fin du Ier siècle et jusqu'au début du Bas-Empire, est un phénomène observé dans tous les sites régionaux (par exemple Corsiez & Hanotte 2018, p. 246 ; Renard 2019, p. 361 ; Dubois 2010). C'est dans cette vaisselle qu'une partie de la consommation à table se fera désormais au Griffon, dans la dernière phase de son occupation.

L'évolution des principales catégories dans les sites du Griffon suit ce qui est observé ailleurs, à la fois dans la capitale de la Gaule Belgique, Reims (Mathelart & Lemaître 2022, Mathelart *et al*. 2014, Mathelart & Rollet 2019), ainsi que dans d'autres sites ruraux appartenant à la cité des Rèmes et ses voisines (Corsiez 2019) ou encore à Bavay, mis en évidence dans une publication de synthèse récente (Renard 2019). En revanche, la quasi-absence de vaisselle fine importée sur toute la période d'occupation est remarquable, notamment pour les périodes les plus précoces qui sont les plus riches, comme dans le secteur M, correspondant à une ferme aisée. Dans cette dernière, la pénétration de la culture romaine se discerne dans une infime partie de la vaisselle tournée fine régionale ou locale, intégrant des formes nouvelles, notamment les assiettes et quelques pots à boire d'origines méditerranéenne (PTN et PTR), ainsi que des techniques de cuisson inconnues auparavant (PTR), mais également dans la présence de quelques plats à cuire en céramique modelée ou céramique rugueuse sombre précoce.

Il est à noter qu'à Reims même, les importations sont peu nombreuses jusqu'au milieu du Ier siècle et ne se développent réellement qu'entre 65/70 et 110/120 (HS VI et VII), dans le sillage de l'accroissement de la terre sigillée de Reims et de Gaule Belgique (Mathelart 2018, p. 194-195). Le clivage entre la ville et la campagne est visible dès le début de la période romaine, avec la capitale de cité comme récepteur des nouveautés et point de redistribution vers la campagne. Les graphiques de comparaison égrenés tout au long du chapitre consacré au séquençage chronologique mettent en lumière ces différences. Les choses évoluent dans les ensembles du IIIe siècle, où les importations, plus proches (Argonne notamment), sont plus nombreuses, à l'instar de ce qui a été observé entre Reims et sa campagne (Mathelart 2018). Le dernier horizon, intervenant à la suite d'une césure chronologique de plus d'un siècle, témoigne d'assemblages totalement renouvelés, dont on ne peut suivre la mise en place progressive. Toutefois, nul doute qu'il soit la résultante de la même trajectoire observée ailleurs dans la cité des Rèmes (le site de Beaurieux "les Grèves" dans l'Aisne fournit deux horizons chronologiques intermédiaires permettant de le confirmer, étude A. Corsiez dans Le Quellec 2019), Corsiez 2024.

Un autre point intéressant est la présence importante de *dolia* de la fin de la période gauloise jusqu'à la fin du Ier siècle av. J.-C. La forme majoritaire, de loin, est le *dolium* à lèvre éversée *Aisne2* DO6. Dans le nord de la Gaule, les *dolia* à lèvre éversée, héritiers de la fin de la période gauloise, sont rapidement remplacés durant la période augustéenne par les *dolia* à lèvre rentrante horizontale. Cependant, au Griffon, le type à lèvre éversée persiste jusqu'au IIe siècle, dans un archaïsme constaté dans différents aspects de la vie du Griffon (Audebert *et al.* 2016). Cette persistance a également été remarquée sur le site de Beaurieux "Les Grèves" (étude Amélie Corsiez dans Le Quellec 2019) et semble être une caractéristique de cette partie de la cité des Rèmes.

Durant les trois premiers horizons de synthèse, couvrant la fin de La Tène D2 jusqu'à la fin du Ier siècle av. J.-C., la proportion élevée de *dolia* pourrait être mise en relation avec la présence d'un nombre important de meules, permettant d'envisager une production spécialisée, mobilisant des surplus agricoles. Par la suite, les taux baissent pour rejoindre ceux observés ailleurs (voir les graphiques comparatifs du chapitre consacré au séquençage chronologique).

LES FONCTIONS

Dans ce paragraphe, nous allons nous consacrer à l'étude des grandes classes fonctionnelles : vaisselle de consommation, vaisselle culinaire et vaisselle de transport/stockage (tab. 139). Au sein de chacune d'entre elles, nous allons revenir sur leurs grandes évolutions et sur leurs aspects fonctionnels. Les fonctions de chaque récipient ne sont pas toujours faciles à déterminer, d'autant que beaucoup de récipients ont des usages hybrides : par exemple les jattes peuvent servir à la préparation, la cuisson et à la consommation, ou les bols peuvent servir à la présentation et la consommation des mets solides. Tout en ayant ces paramètres en tête, dans le cas de la vaisselle à cuire, nous utilisons toujours la fonction principale, comme la cuisson pour les jattes. Nous pouvons noter que l'attribution d'un récipient à la fonction de cuisson s'appuie également sur la présence de caramel alimentaire. Les publications de référence que nous avons utilisées pour déterminer ces fonctions sont : Florent & Deru 2012, Mathelart & Delor-Ahü 2014 et Bats 1988, ainsi que Friboulet 2013, p. 133, p. 147-151 pour le premier horizon de synthèse. Quelques mises à jour ont été effectuées par rapport à nos publications précédentes. Le tableau des classes et groupes fonctionnels (tab. 140) reprend les types présents au Griffon.

Le premier graphique réalisé pour introduire le paragraphe sur les fonctions est fondamental pour comprendre l'évolution des groupes fonctionnels au cours de la vie des sites du Griffon et notamment la dualité entre les vases culinaires et les vases de consommation (fig. 147).

Jusqu'à l'horizon VI du Griffon (et de la Gaule Belgique/Reims), correspondant à la fin du I^er^ siècle

Catégories consommation	Catégories culinaires	Catégories transport/stockage
TS, EN, MT, PF, TR, TN, PTN, PTR, DR, FRB, CC (sauf les pots de conservation, séparés dans la partie sur les fonctions).	MO, VRP, RU/DR, RUA, RUB, MD, BES	CC (P de conservation), RUB (P de stockage), DO, AM
Formes consommation	**Formes culinaires**	**Formes transport/stockage**
A, C, B, large B, GO, P boire, P indét., K, B boire, BT, Cr, Bo, CV	A (plat cuire), Po, J, P cuire, CV cuire, Faisselle, MO, MO lisse	DO, P cons., AM

Tab. 139 - Synthèse des catégories par grande classe fonctionnelle et les formes qui y sont associées.

Aliment	Classe fonctionnelle	Groupe fonctionnel	Noms latins	Catégorie
Liquide	Consommation	Gobelet	*Olla, poculus*	TS (Déch. 72), PF (Ober. 34), EN (St. 2), MT (Nied. 33), TN (P56), FRB (*Aisne2* GO4-5)
		Pot à boire	*Olla*	TR/TN (P1, P3, P7-8, P13, P16, P19, P20, P23, P29-30, P43, P46-55), FRB (*Aisne2* P6), PTN P1-4, P8-11, PTR (*Aisne* P1-5)
		Pot Indét.		Service ou consommation des liquides
		Calice		TR/TN (KL1, KL13)
		Couvercle		PTN (*Aisne2* CV1), FRB
		Bol boire		PTN (*Aisne2* B3), TN (KL20)
	Service	Cruches	*Lagoena*	CC
		Bouilloire		RUB (*Aisne2* BO1-4)
		Bouteille		PTN (BT1), TN (BT1, BT2, BT4, BT10), RUB (BT1-2)
Solide	Consommation	Assiette	*Catilus, catinus, patina*	TS (Drag. 15, Drag. 18, 31, Drag. 32, Drag. 36), PTR/PTN (dér. Lamb. 5/7, *Aisne2* A1-3), TR/TR
		Coupe à sauce	*Acetabulum (minum, maium, paropsis*	TS (Drag. 24/25, Drag. 27, Drag. 33, 40, 46), TR/TN (C8, C13, C16)
		Bol	*Panna*	TS (Drag. 30, 37), PTN (*Aisne2* B1-2, B4-9), PTR (*Aisne* B1), FRB (*Aisne2* B2-3)
	Préparation	Mortier à râpe	*Mortarium, peluis*	TS (Drag. 45), MO (*Aisne2* MO1-9, Gose 453, 455-460)
		Mortier lisse	*Mortarium, peluis*	TS (Drag. 38, 44), TN (B1-2)
	Cuisson	Plat cuire	*Patina, cumana testae (VRP)*	VRP (*Blicquy* 5), RUB (*Aisne2* A1 à 9), MD (*Aisne2* A1 à 3), PTB (*Aisne* A1)
		Jatte	*Caccabus*	RUB (*Aisne2* J1 à J62, *Reims* J32), PTB (*Aisne* J1 à 7), MD (*Aisne2* J1 à J9)
		Poêlon	*Sartago (?)*	RUB (*Aisne2* J67-68)
		Pot à cuire	*Olla*	RU/DR (*St-Rémi* 15-17), RUA, PTB (*Aisne* P1 à3), RUB (*Aisne2* P1 à57), BES, MD (*Aisne2* P1 à P5)
		Couvercle à cuire	*Operculum*	RUB (*Aisne2* CV1 à 4, CV7)
Varié	Conservation	Pot	*Urceus*	CC (*Reims* 301), RUB (*Aisne2* P47- à 9)
		Dolium	*Dolium*	DO (*Aisne2* DO1 à11)
	Transport	Amphore	*Amphora*	AM (Dressel 1, 7/11, 20, *Gauloise* 4…)

Tab. 140 - Résumé de la répartition des formes et types du Griffon au sein des groupes fonctionnels.

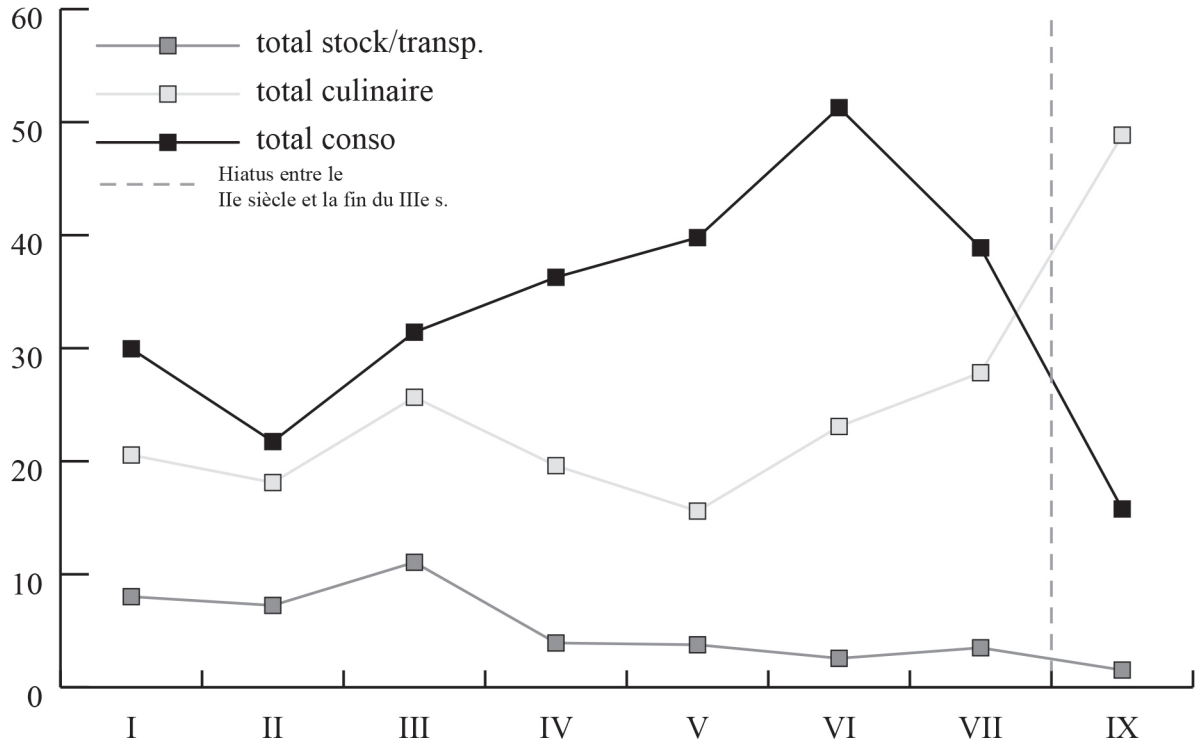


Fig. 147 - Évolution des groupes fonctionnels de l'ensemble du Griffon, exprimé en pourcentage du NMI (©A. Corsiez).

(65/70-85/90 ap. J.-C.), la vaisselle de consommation ne fait qu'augmenter, puis amorce une chute qui se poursuivra jusqu'au IIIe siècle. Dans le même temps, la vaisselle culinaire reste cantonnée entre 15 et 30 % jusqu'au début du IIe siècle, puis augmente fortement pour la dépasser totalement dans le dernier horizon de synthèse. Les deux courbes sont le reflet de l'évolution des productions dans la sphère rème, actant la part très importante de la production de la céramique belge (champenoise ou locale) dans les flux économiques jusqu'au début du IIe siècle, puis sa disparition et l'augmentation de la production de céramique rugueuse sombre (Huart & Mathelart 2018, p. 68 ; Deru *et al.* 2014, Corsiez & Hanotte 2018 ; Florent, Gomes & Renard 2018, p. 170-172). Ce changement de production dans le courant du IIe siècle, visible dans ce graphique, va directement influencer l'évolution des groupes fonctionnels dont nous allons faire la description ci-dessous, avec le support d'un graphique sériographe EPPM (fig. 148).

La vaisselle de consommation

La vaisselle de consommation des aliments est répartie entre présentation et consommation des aliments solides et liquides, ainsi que service des liquides. Y sont rangés des types appartenant aux catégories suivantes : la paroi fine, la *terra rubra*, la *terra nigra*, la proto *terra nigra*, la proto *terra rubra*, la terre sigillée, la céramique engobée, la céramique métallescente, la céramique dorée, la céramique fine régionale sombre, la céramique commune claire (sauf les pots de conservation). À l'exception de la céramique belge et de la proto *terra nigra*, les autres catégories ne sont représentées que par de très faibles effectifs.

La consommation et le service des liquides

Le sériographe montre une certaine stabilité des pots à boire et gobelets, deux catégories qui ont été rassemblées en raison du faible nombre de gobelets dans les effectifs (les TN P54 n'ont pas été classés comme gobelets en raison de la variabilité de leurs tailles corrélée à un taux de fragmentation élevé). Leur augmentation aux horizons VI et VII du Griffon correspond à l'apparition des pots à lèvre effilée (P46-54), quasi exclusivement fabriqués localement, dans le secteur K et probablement dans d'autres officines, comme celle de Vauclair. Ils supplantent les autres types de pots à boire. Ce n'est qu'à l'horizon IX du Griffon que l'on constate la nette diminution des pots et gobelets à boire. Dans les récipients consacrés au service de la boisson, nous pouvons remarquer un usage constant de la bouteille depuis la fin de la période gauloise (HS Griffon I), progressivement remplacée par les cruches. La résurgence des bouteilles durant l'horizon VII est à mettre sur le compte des niveaux d'abandon correspondant à l'activité potière du secteur K, celui-ci fournissant pour la période plus de la moitié des bouteilles du Griffon. Les autres formes, calices et bols à boire, restent anecdotiques. Au IIIe siècle, la vaisselle de consommation des liquides est dominée par les pots à boire et les cruches, avec l'apparition des bouilloires, en très faible nombre.

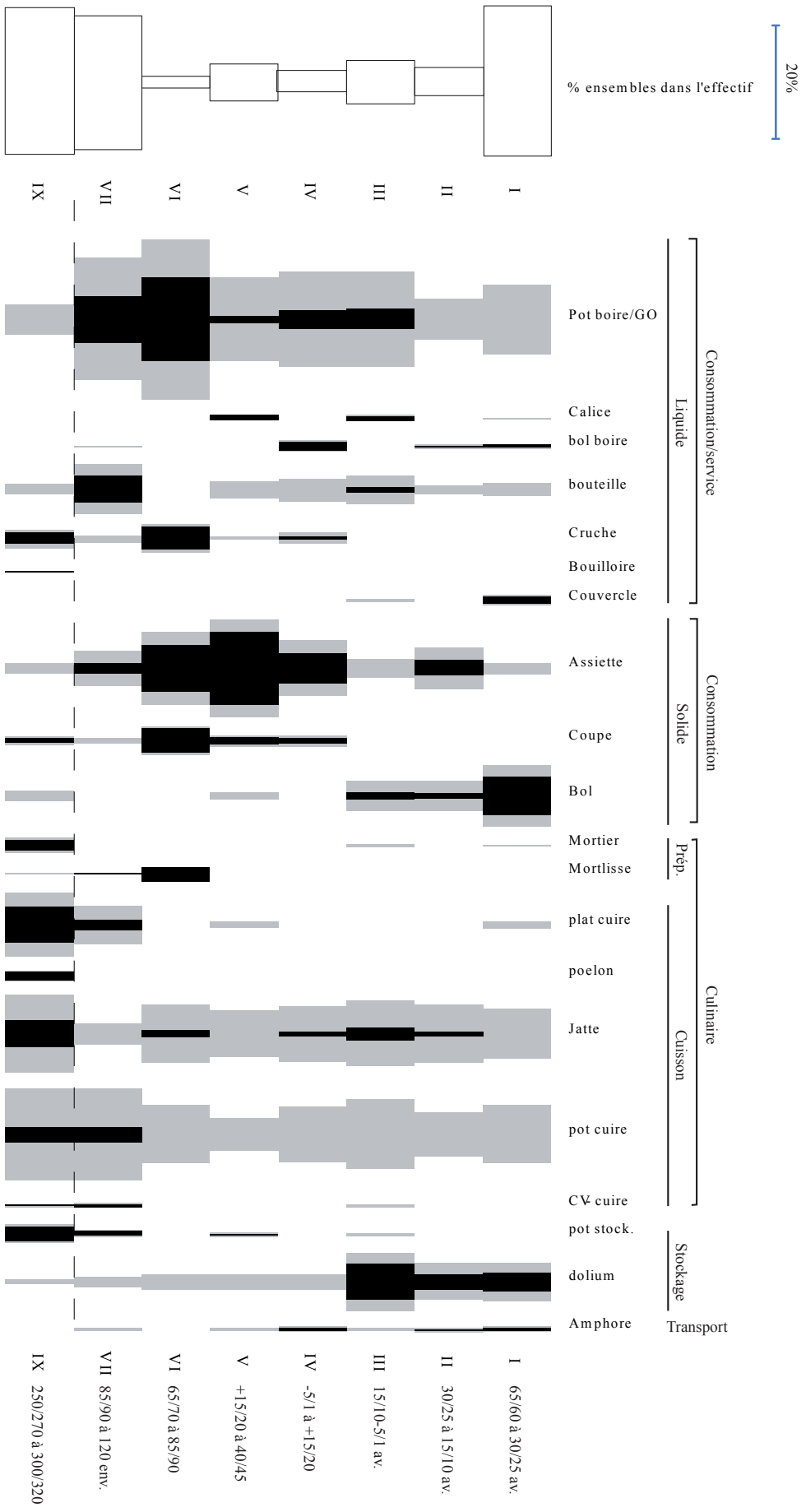


Fig. 148 - Sériographie EPPM de l'évolution des fonctions des horizons de synthèse du Griffon (en gris : Groupes fonctionnels en pourcentages de chaque horizon ; en noir : EPPM ; en larges pointillés limite matérialisant le hiatus entre les HS VII et IX Sériographe 0.3 sous *Excel*, B. Desachy) - ©A. Corsiez.

La consommation des solides

La vaisselle de consommation des solides (assiettes, coupes, bols) est marquée par la domination des bols de tradition gauloise dans le premier horizon, rapidement concurrencés par les assiettes, qui ne deviennent exclusives dans les comblements que dès l'horizon de synthèse IV, qui correspond à la période -5/1 - 15/20 ap. J.-C. Les assiettes apparaissent durant l'horizon de synthèse I, uniquement dans l'habitat privilégié du secteur M. Ces vases plats sont caractéristiques des manières de tables à la romaine, impliquant la consommation de viande en sauce et d'aliments cuits dans une *patina* ou frits (ces habitudes alimentaires romaines sont détaillées dans Florent & Deru 2012, p. 261 à 267 ; Bats 1988 ; Pion 2007). Toutefois, dans le contexte de la transition entre la fin de la période gauloise et l'époque gallo-romaine, l'usage de ces assiettes semble être en déconnexion avec le modèle alimentaire romain. En effet, les coupes à sauce et les mortiers sont encore absents à cette période des ensembles du Griffon, tandis que les bols sont largement majoritaires (tout comme ailleurs dans la région pour les mortiers, Pion 2007, p. 5.). L'utilisation de ces assiettes, imitant le répertoire de la céramique campanienne, est probablement plus une acquisition ostentatoire qu'une refonte brusque des habitudes alimentaires (Florent & Deru 2012 ; Pion 2007, p. 4 et p. 6-7).

À partir de l'horizon IV du Griffon (-5/-1 à 15/20), la part des assiettes augmente, en parallèle de l'augmentation de la céramique belge. L'accroissement important des assiettes à l'horizon V (15/20-40/45) est la résultante du repas communautaire du secteur G dont les restes rejetés dans la cave F7055 avaient montré une part très importante des assiettes, notamment de grand diamètre. Enfin, cette forme diminue à partir de l'horizon VII, lors de la chute de la *terra nigra*. Ces assiettes, symboles des apports méditerranéens dans la vaisselle de consommation, ne deviennent pas des acquis enracinés au Griffon, ni ailleurs dans la région (Corsiez 2019, p. 358 ; Corsiez & Hanotte 2018). Elles sont liées au répertoire de la céramique belge. Quand celle-ci disparaît, elles ne sont pas remplacées de manière équivalente en proportion par d'autres catégories. Enfin, les coupes, autre apport méditerranéen, apparaissent au tournant de notre ère et restent marginales par rapport aux assiettes, loin du modèle théorique romain de deux coupes pour une assiette (Florent & Deru 2012, p. 284-285 ; Corsiez 2019, p. 357-359).

La vaisselle culinaire

La vaisselle de préparation et cuisson des aliments est dominée par le couple jatte et pot à cuire qui reste stable depuis la fin de la période gauloise jusque dans la seconde moitié du Ier siècle (HS VI du Griffon) avec des proportions très voisines (fig. 148). Les pots sont destinés à la cuisson à l'eau, des céréales, des légumes ou de la viande, tandis que les jattes sont d'une utilisation plus diversifiée. Leur large ouverture permet de s'en servir comme récipient de préparation tout comme, dans le cadre de la cuisson, d'exercer une surveillance plus active et de complexifier les recettes, notamment avec des plats mijotés en sauce (Pion 1998, p. 153 ; Bats 1988, p. 69). Enfin, elles peuvent être posées à table pour le service et être utilisées comme récipients de consommation, collective ou individuelle (Florent & Deru 2012, p. 286). À l'horizon VII, cette situation de relatif équilibre est modifiée. Les jattes reculent nettement au profit des pots, et ré-augmentent dans le dernier horizon pour retrouver une situation d'équilibre avec ces derniers. Le seul élément nouveau qui puisse être mis en relation avec cette baisse est l'apparition des plats à cuire. Ceux-ci, présents en faible quantité à l'horizon I, restent absents jusqu'à l'horizon VII où les plats typiques du répertoire rème, *Reims* A2 et A6 et leurs variantes locales, dominent le répertoire. Ces types nouveaux, caractéristiques des assemblages rèmes à partir de la seconde moitié du IIe s., sont plus abondants en proportion au Griffon que dans la capitale de cité (Corsiez 2019, p. 359-360). Nous semblons être ici face à une particularité locale, peut-être conditionnée par la présence du four du secteur K qui a produit des plats. L'apparition des plats à cuire est aussi à mettre en relation avec la chute des assiettes durant le même horizon (fig. 149). Les courbes de la figure 149a sont parlantes : nous y voyons les lignes de baisse parallèles des jattes et assiettes et la proportion des plats à cuire démarrant juste au-dessus de celle des assiettes.

Les plats à cuire sont ici le symbole de la réorganisation de la production de céramique dans les ateliers champenois et locaux. Avec la chute de la production de la *terra nigra*, remplacée au cours du IIe siècle par la céramique rugueuse sombre, les assiettes ne sont plus produites. Celles-ci servaient à la consommation des aliments solides et ne sont pas remplacées à la même hauteur par des assiettes d'autres catégories. Les besoins en récipients permettant de manger n'ont pas disparu et sont transférés vers les plats à cuire. Ceux-ci ont pour fonction originelle, dans le monde méditerranéen, de cuire au four du pain ou des *patinae* par exemple (Florent & Deru 2012, p. 288-289 ; Corsiez 2014, p. 189, Corsiez 2019). Mais les courbes de la figure 149a et 149b montrent très clairement qu'ils reprennent au Griffon une partie de la consommation des aliments solides. Il semble que le plat à cuire sert à la fois à la cuisson (présence de caramels alimentaires) et à la consommation. Dès lors, comment peut-on interpréter la baisse temporaire des jattes ? Celles-ci, nous l'avons dit, ont un usage varié, lié à la préparation et la cuisson des aliments et, dans une moindre mesure, à la consommation (jusqu'alors

principalement satisfaite par les assiettes). Ce nouvel ustensile qu'est le plat à cuire représente ces trois usages également. L'horizon VII du Griffon serait alors une étape d'acquisition et d'adaptation à un nouveau répertoire (une transition) et, lors du dernier horizon, les jattes reprendraient leur place originelle et les plats seraient cantonnés à la consommation et à un usage de cuisson plus restreint et conforme aux usages en vigueur dans le monde romain. Cet ajustement entre ces trois formes n'est pas visible à Reims de la même façon à cette période. En effet, si l'on y voit bien une chute des assiettes et une apparition des plats, les jattes en revanche augmentent et sont même un peu supérieures aux pots (Deru *et al.* 2014, p. 338-340, fig. 237), ce qui se constate ailleurs comme chez les Suessions et les Viromanduens (Corsiez 2019, p. 360). Enfin, ce n'est vraiment qu'à l'horizon IX du Griffon que les plats à cuire, en céramique rugueuse sombre et vernis rouge pompéien, deviennent des éléments importants du répertoire, aux côtés des jattes et des pots, dans des proportions rapprochées : 16 % pour les pots, 14 % pour les jattes et 11 % pour les plats, sans oublier les poêlons (1,9 %).

Les autres récipients de la sphère culinaire sont les mortiers, à râpe ou lisses. Ceux-ci, caractéristiques de l'alimentation méditerranéenne, apparaissent tardivement et restent peu fréquents. Leur augmentation durant le dernier horizon de synthèse, avec 22 individus (alors qu'on n'en recensait que 1 individu à l'horizon de synthèse VI et deux à l'HS VII), témoigne d'une préparation plus importante d'assaisonnements réalisés à

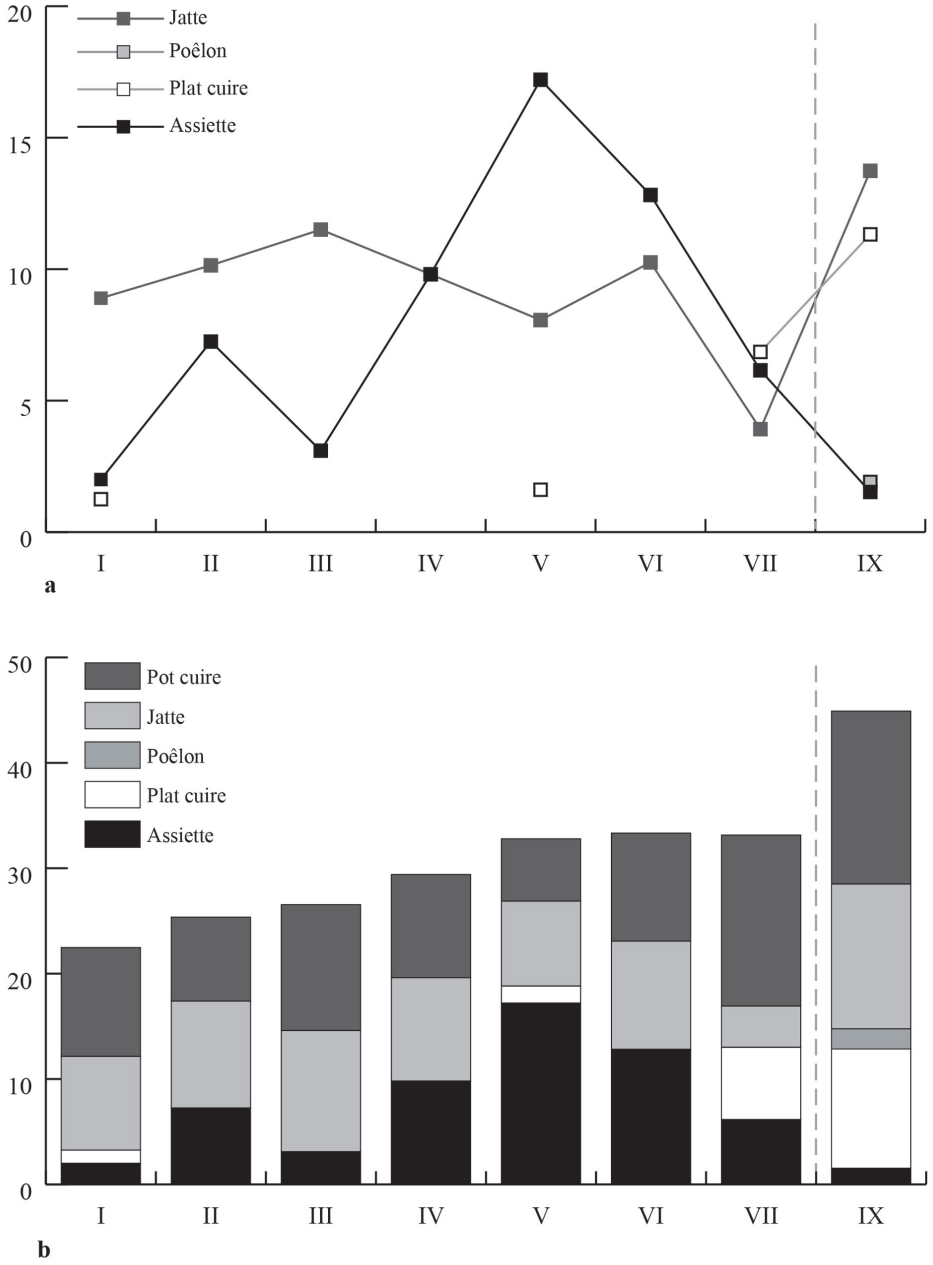


Fig. 149 - Comparaison de l'évolution des assiettes avec celles des formes culinaires ouvertes (plat, poêlon, jatte) et des pots à cuire. Basé sur le pourcentage du NMI, ©A. Corsiez.

part et ajoutés en cours de cuisson, ou dans des préparations spécifiques, plus élaborées que ce que nous pouvions voir jusqu'à présent. En cela, nous pouvons constater qu'une cuisine à la romaine est plus perceptible et semble désormais inscrite plus profondément dans les usages qu'elle ne l'était au début de la période romaine (Mathelart *et al.* 2014, p. 290-291). Ce que nous avons observé au Griffon, comparé avec les résultats de plusieurs études de synthèse, atteste que l'évolution globale de la céramique est un phénomène commun à l'ensemble de la cité des Rèmes, que ce soit à la campagne ou à la ville (Delor-Ahü & Mathelart 2014, p. 208-209, Corsiez 2014). Il y a bien sûr des différences dans le détail, avec une diversité plus importante des catégories et de la typologie en ville, ou des différences dans les proportions de certaines formes, mais, quand on étudie l'évolution des pourcentages globaux, nous ne pouvons que constater cette évolution parallèle. Citadins comme habitants de la campagne ont des pratiques alimentaires de même nature, à la mode du temps, ceux de la campagne copiant ceux de la ville, malgré un accès inégal aux ressources et pouvant être décalé dans le temps. En outre, l'horizon VII du Griffon montre des signes de tâtonnement dans l'acquisition du nouveau répertoire qui se met en place dans les ateliers de céramique. Le statut des sites ruraux, comme nous l'a montré par exemple le secteur M, est également un maillon intéressant pour une étude plus fine des fonctions.

La vaisselle de stockage et de transport

La vaisselle de stockage est divisée en deux grands groupes : les *dolia* de grand volume, aux parois épaisses, servant au stockage à moyen terme de céréales, de produits saumurés ou de denrées liquides d'une part (Delor-Ahü & Mathelart 2014, p. 196-197), et les pots de conservation en céramique commune sombre et en céramique commune claire, de plus petit volume, d'autre part. Les *dolia* sont des composantes essentielles des trois premiers horizons du Griffon, couvrant La Tène D2b et une partie de la période augustéenne. Durant l'horizon III, la proportion des *dolia* atteint 10 % (fig. 150). À Reims, les *dolia* sont moitié moins abondants sur la même période. Par la suite, les quantités de ces vases de stockage baissent pour atteindre des proportions similaires à celles de la capitale de la cité (Delor-Ahü & Mathelart 2014, p. 199). Le type majoritaire, sur toute la période d'activité du Griffon, est le type à lèvre éversée, *Aisne*2 DO6, identique depuis la fin de la période gauloise (fig. 151), alors même qu'ailleurs en Gaule Belgique, à partir de la seconde partie du règne d'Auguste, c'est le *dolium* à lèvre rentrante qui domine. Celui-ci est présent très épisodiquement sur le site (types DO8 à 11, tab. 141). Les pots de conservation, quant à eux, sont quasi exclusivement en céramique rugueuse sombre et de grande contenance, bien que nettement moindre que celle des *dolia*, au contraire de Reims où les pots de stockage sont exclusivement en céramique commune claire. Nous ne comptons qu'un seul pot en céramique commune claire, dans le dernier horizon, un pot à provision *Reims* 301. La majorité de ces pots de stockage est située dans le dernier horizon du Griffon. Toutefois, dès l'horizon VII, leur nombre commence à croître (fig. 150) ; les pots de l'horizon III sont à considérer comme intrusifs.

Ils sont séparés en deux familles : les pots à col concave et lèvre en crochet, proche des bouteilles ou de ce qu'on pourrait appeler jarre, et les pots à lèvre de *dolium*. Ces derniers, bien qu'imitant les *dolia* dans la forme, n'ont pas les parois plus épaisses que les pots de cette catégorie et ne présentent pas de trace de desquamation des surfaces. Seulement deux individus ont reçu de l'enduit de poissage. Enfin, ils sont de volume nettement réduit par rapport aux *dolia*. Toutefois, l'utilisation de lèvres imitant celles des *dolia* permet de supposer que ces récipients prennent le relais du stockage domestique des céréales ou de la farine, dans de plus petites

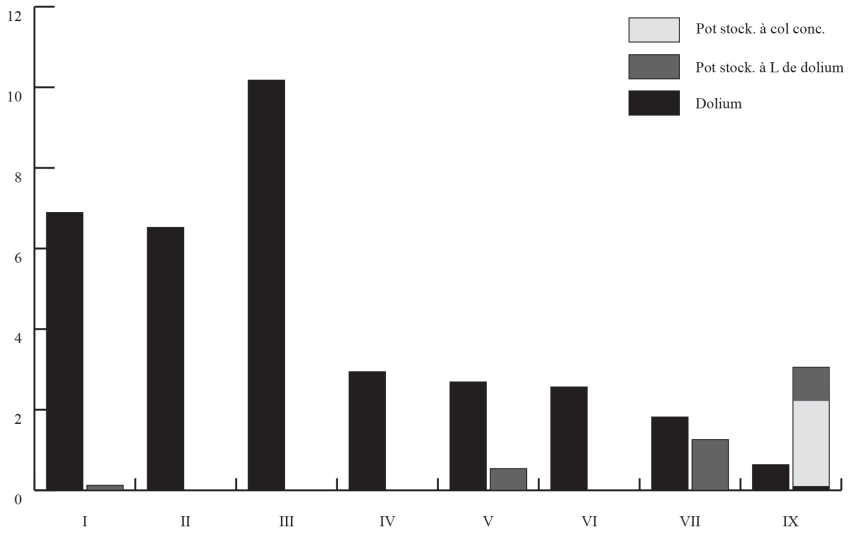


Fig. 150 - Comparaison entre les effectifs de *dolia* et ceux des pots de stockage en céramique commune sombre et claire (fig. 151 pour la typologie), basé sur le pourcentage du NMI, ©A. Corsiez.

Catégories	Type	I	II	III	IV	V	VI	VII	XI	Total
DO	*Aisne2* DO1	2		2						4
DO	*Aisne2* DO6	51	8	17	2	4	1	7	2	97
DO	*Aisne2* DO7				1					1
DO	*Aisne2* DO8	1								1
DO	*Aisne2* DO9							1	1	2
DO	*Aisne2* DO11								1	1
CC	*Reims* 301								1	1
RUB	*Aisne2* P13			1					16	17
RUB	*Aisne2* P14								1	1
RUB	*Aisne2* P47			1				3	1	5
RUB	*Aisne2* P49					1		6	5	12
	Total	**52**	**10**	**19**	**3**	**5**	**1**	**17**	**28**	**179**

Tab. 141 - Répartition typologique des vases de stockage par horizons.

quantités qu'auparavant. Les vases à col concave et lèvre éversée apparaissent au dernier horizon et se placent à la première place des vases de stockage. Ils sont de grand volume avec des parois épaisses, plus épaisses d'ailleurs que les pots à lèvre de *dolium*. Leur destination semble moins évidente que pour les types précédents, peut-être un contenu liquide, en rapport avec leur forme de bouteille ?

La vaisselle technique

Le secteur H du Griffon a donné un exemplaire quasiment entier de faisselle à fromage, dans une structure associée à l'horizon de synthèse IX du Griffon. Elle provient du comblement de la fosse F8288, appartenant à la fosse-atelier ST12 (fig. 152). Notre exemplaire est peu profond, avec un large fond de 12 cm de diamètre et des parois légèrement obliques mesurant 3,6 cm de haut, pour un diamètre d'ouverture de 13 cm. Ces parois sont perforées d'ouvertures allongées, tandis que dans le fond sont ménagés des trous ronds. Le fond est en outre pourvu d'un ombilic et d'un bourrelet concentrique formant une arête dans le profil de la faisselle. Il est réalisé en céramique rugueuse sombre, dont la surface extérieure est lissée en bandes espacées, réalisées avant le perçage. La pâte relève du groupe local dénommé BVG (Audebert, Corsiez & Fronteau 2013 ; Corsiez 2019). Dans la typologie réalisée pour les études dans l'Aisne, il est classé sous l'appellation *Aisne2* F1 (Corsiez 2019).

Les faisselles ont fait l'objet d'une publication en 2020, réalisant un point sur les découvertes de ces objets en terre cuite en contexte archéologique en Gaule et un état de la documentation écrite et iconographique sur la production fromagère (Ferdière & Seguier 2020). La plupart des sites recensés font état d'un exemplaire, parfois deux. Quelques sites ont livré de plus grandes séries comme Bezannes "Le Champ Drillon" à côté de Reims, Cernay-lès-Reims (trois établissements ruraux) ou Menneville "La Bourguignotte" dans la campagne rème. La ville de Reims, quant à elle, a permis le recensement de 41 faisselles, dont l'essentiel provient de contextes domestiques, répartis au sein de 13 sites différents. Dans la typologie réalisée pour cet article, trois grands types ont été déterminés pour la période gallo-romaine, avec des variantes. Notre faisselle, plus large que haute, peut être classée dans le type FG1. Ses parois légèrement évasées pourraient la faire rentrer dans le sous-type FG1b, quoique les auteurs déterminent une variante 1a/b pour les vases au profil intermédiaire, ce qui pourrait être le cas de notre individu, dont les parois ne sont pas très obliques. Le type FG1 est le plus répandu, notamment dans la cité des Rèmes pour les variantes 1a et b. Tous les fonds conservés montrent des cercles concentriques en relief avec un ombilic, imprimant sur le fromage une cavité centrale conique et des cannelures périphériques, pouvant aller de une à quatre. Notre exemplaire n'est pourvu que d'une cannelure.

La faisselle intervient en deuxième étape dans la fabrication du fromage, après le caillage du lait. Après quelques heures, jusqu'à deux jours selon la méthode employée, le caillé (la texture du caillé est différente selon le type de fromage voulu) est disposé dans une faisselle afin que s'écoule le petit-lait pendant au moins 24 heures. Un premier salage intervient pendant cette phase, puis il est démoulé et disposé sur des clayettes pour être affiné. Il peut aussi être consommé tout de suite, dans le cas des fromages frais (source : *https://www.fromagesdechevre.com/la-fabrication-en-5-etapes/?etape=etape-1#nav-etape*). Le caillé peut également être pressé par l'adjonction d'un couvercle lesté, dans le cas des fromages pressés. Durant la période d'affinage, le fromage sèche et devient une pâte dotée d'une croûte. Il est salé en surface. Le fromage ne sèche pas dans la faisselle, celle-ci intervient dans une étape essentielle, mais courte du fromage, qui mobilise le récipient pendant au moins une journée.

Dans le secteur H du Griffon, l'étude archéozoologique de Ginette Auxiette a mis en évidence une présence majoritaire de caprinés sur le site, chèvres ou brebis, ayant atteint un âge d'abattage (4/6 ans) permettant de les associer à une production de lait et fromage et éventuellement de laine. Une chèvre produit en moyenne 2,5 à 3 litres de lait par jour durant 10 mois, tandis qu'une brebis produit 1 à 2 litres de lait par jour durant 6 à 7 mois.

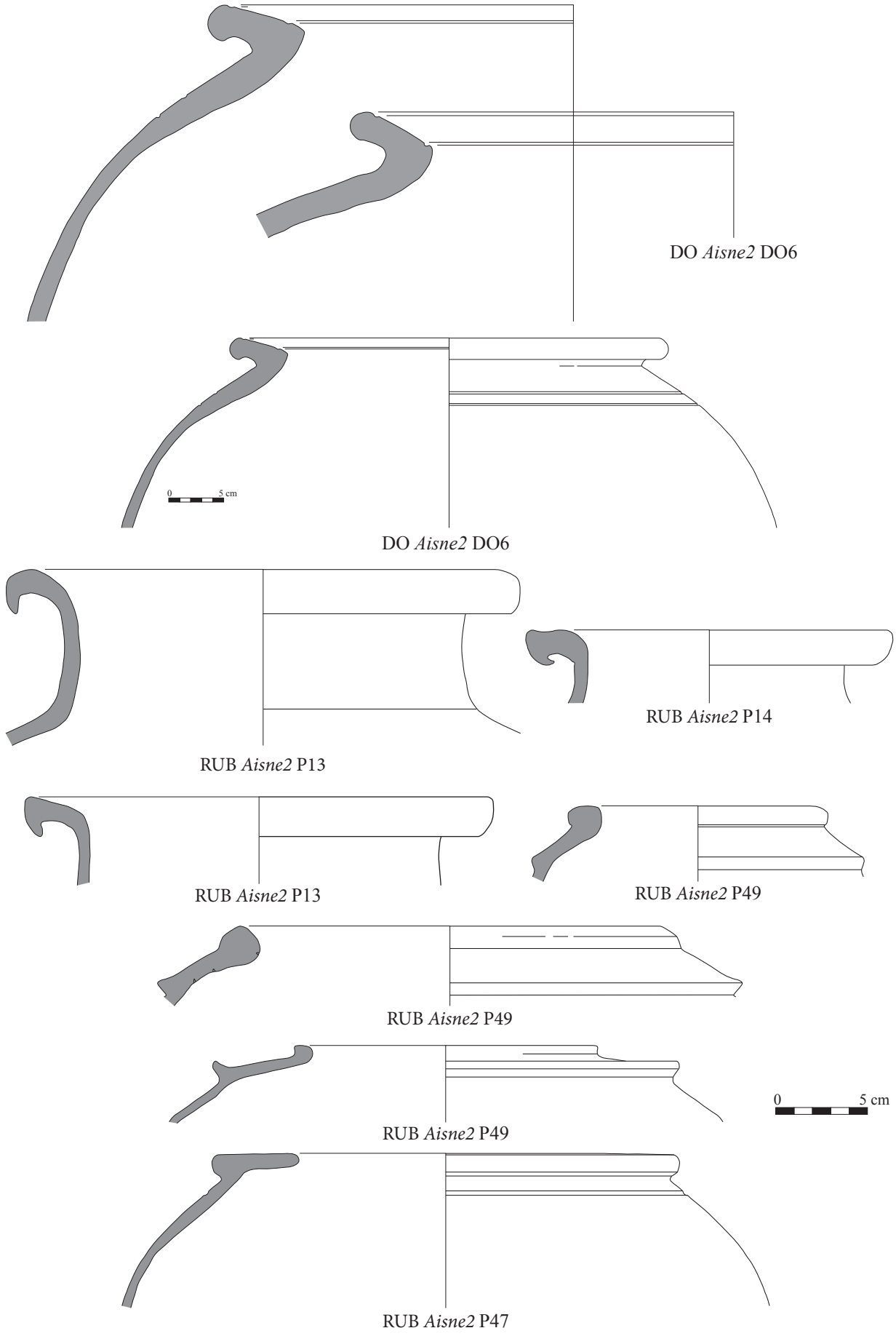


Fig. 151 - Typologie des vases de stockage appartenant aux catégories des *dolia* (DO) et de la céramique rugueuse sombre (RUB), DAO A. Corsiez.

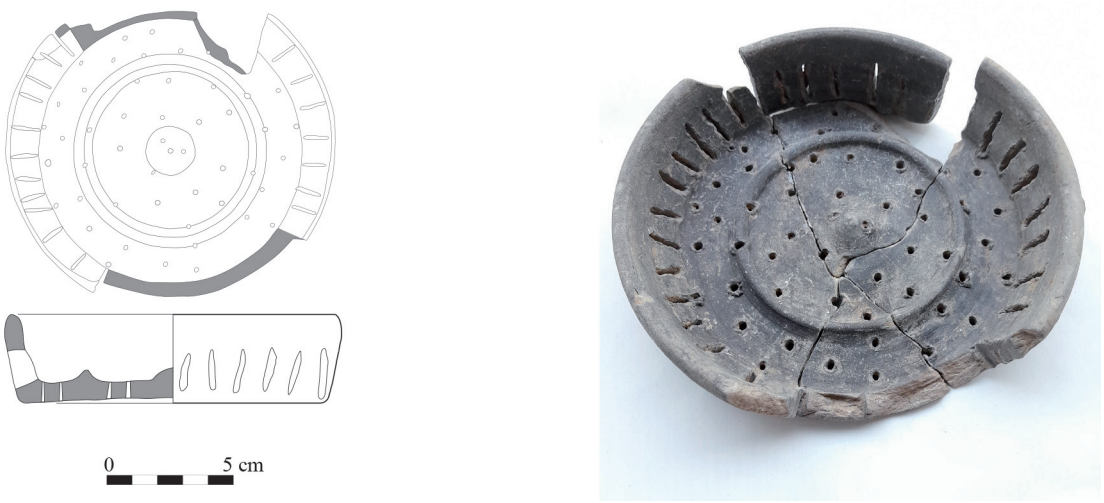


Fig. 152 - Faisselle en céramique commune sombre provenant de la fosse F8288 (ST12) du secteur H (DAO A. Corsiez, cliché. A. Audebert).

Il faut 18 litres de lait de brebis pour un Ossau-Iraty de 3 kg (pâte pressée) et un litre de lait pour un fromage lactique de 150 g. Pour un fromage de chèvre, il faut entre 5 et 7 litres de lait pour 1 kg (*https://tarn.chambre-agriculture.fr/ ; https://www.laboitedufromager.com*). Ainsi, pour remplir notre faisselle et produire un fromage, nous pouvons estimer la quantité de lait entre 1 à 2 litres. Dans le cas d'une brebis, cela pourrait correspondre à la production journalière, dans le cas d'une chèvre, il y aurait un surplus. La production de lait étant continue durant la période de lactation, la question de la destination du lait était ainsi quotidienne. La faisselle pouvait servir chaque jour à la fabrication d'un fromage, qui pouvait être affiné par la suite. Le volume restreint de la faisselle ainsi que la taille des trous écartent un fromage à pâte pressée. Ce sont les seuls éléments certains que l'on peut avancer pour l'usage de cette faisselle. Il nous est en revanche impossible de déterminer à partir d'un seul récipient l'étendue de la production de lait et de fromage. Est-ce que d'autres récipients pouvaient être utilisés comme les faisselles en vannerie ou métal ou un simple linge et dans ce cas entraîner la possibilité d'un cheptel plus étendu et d'une éventuelle vente de fromage ? Le nombre de restes de caprinés retrouvés étant très faible, il n'est pas non plus possible d'estimer un nombre d'individus (Auxiette dans Audebert & Pinard 2014).

En définitive, il est périlleux de déduire à partir d'une seule faisselle l'existence d'une production locale de fromage destinée à l'export hors de la ferme à des fins de vente sur les marchés, d'autant qu'on ne connaît pas la nature du fromage fabriqué ni, de fait, sa durée d'affinage et de conservation. En revanche, la forme de celle-ci étant relativement stéréotypée et répandue en Gaule romaine, en Germanie et en Bretagne, elle devait avoir une destination particulière qui nous échappe. Peut-être que la cavité conique servait à faciliter le percement du fromage (surtout s'il était retourné lors de l'égouttage), en vue de le fixer par une cordelette pour un affinage long et/ou un fumage, pour le transport ? Peut-être que ce cône ainsi que les cannelures servaient à identifier un certain type de fromage (Ferdière & seguier 2020, § 68) ? L'hypothèse d'une facilitation de l'écoulement du petit-lait et d'un meilleur séchage est en revanche à démontrer par des expérimentations, les parois n'étant pas suffisamment hautes pour entraîner un problème de séchage important.

L'APPROVISIONNEMENT

Ce sont 1 139 individus qui ont été analysés à la loupe binoculaire dans le but d'identifier les sources d'approvisionnement de la céramique du Griffon. C'est à partir de ces individus que ce chapitre sur l'approvisionnement est fondé. Leur provenance a pu être rattachée à un atelier, ou faire l'objet d'une caractérisation quand les séries étaient suffisamment représentatives, ou rester indéterminées (Corsiez 2014, p. 189). Pour identifier les provenances, l'analyse des pâtes a été réalisée sur tous les individus de terre sigillée, de céramiques engobée, métallescente et parois fines, toutes les assiettes, coupes et bols en *terra rubra* et *terra nigra* ainsi que tous les individus typologiquement identifiés et/ou isolés pour le dessin, pour les formes hautes en *terra nigra*, la céramique fine régionale et toutes les autres catégories.

La géographie générale de l'approvisionnement

Dans ce paragraphe, nous reprenons, à l'échelle du Griffon, le système de répartition des provenances selon leur entité géographique d'une étendue équivalant à celle d'un *pagus* (Corsiez 2019, p. 20-22) expérimenté lors de notre travail de thèse (Corsiez 2015 et Corsiez 2019, chapitre 6.4.). Ce modèle permet de mieux comprendre l'insertion d'un site dans un réseau de commerce et d'approvisionnement local et régional et de déterminer les zones d'influence des ateliers les uns

par rapport aux autres. Le Griffon se situe dans ce qui deviendra le *pagus Laudunensis* Nous postulons qu'il a succédé à une entité d'étendue comparable. Tout d'abord, l'ensemble de la céramique est répartie au sein de deux grands groupes fonctionnels : d'une part, la vaisselle de table et du service des boissons, qui rassemble la terre sigillée (TS), la céramique engobée (EN), la céramique métallescente (MT), la proto *terra nigra* (PTN), la proto *terra rubra* (PTR), la *terra rubra* et la *terra nigra* (TR, TN), la céramique dorée (DR), les parois fines (PF), la céramique fine régionale sombre (FRB), ainsi que la céramique commune claire (CC) et, d'autre part, la vaisselle culinaire regroupant les mortiers (MO), la céramique à vernis rouge pompéien (VRP), la céramique rugueuse dorée (RU/DR), la céramique rugueuse claire et sombre (RUA, RUB), la céramique tournée précoce sombre (PTB) et la céramique modelée (MD). Les *dolia* et les amphores ne sont pas intégrés à cette étude.

Ensuite, chaque groupe de pâtes est rangé dans une sphère géographique distinguant différents commerces : le commerce interne aux *pagi*, le commerce avec les *pagi* voisins par leurs frontières, le commerce interrégional relevant de la Gaule belgique, représentant les ateliers appartenant à des *pagi* non limitrophes, et enfin le commerce lointain, c'est-à-dire, hors de la Belgique (tab. 142). Les résultats sont exprimés en diagrammes cumulatifs.

La vaisselle de table

Comme nous l'avons énoncé plus haut dans le chapitre consacré à l'évolution des catégories, la vaisselle de consommation est très abondante jusqu'au premier quart du II^e^ siècle (HS VII). Elle est dominée par la céramique belge et en particulier la *terra nigra*. Deux ateliers de potiers ont été découverts dans le futur *pagus Laudunensis* : celui de Barenton-Bugny sur le Pôle d'activités du Griffon, et celui de Vauclair (LITT 1969). La pâte a pu être caractérisée sur ce site du Griffon, elle est dénommée BVG. D'autres ateliers ont dû exister, mais sont inconnus à ce jour. Cette source d'approvisionnement interne est concurrencée directement par les ateliers champenois, du *pagus* limitrophe *Remensis*. Les rapports de proportion fluctuent sur toute la période d'usage de la céramique gallo-belge (fig. 153a). Par exemple, à l'horizon IV, c'est la vaisselle champenoise qui domine, en relation directe avec la vaisselle du repas communautaire de la cave F7055, notamment les grandes assiettes et les pots à boire. Les importations plus lointaines sont rares. Nous pouvons mentionner un gobelet lyonnais dans la vaisselle du banquet et la terre sigillée du sud de la Gaule à l'horizon VII. Les cruches, quant à elles, sont produites uniquement dans les ateliers champenois des horizons IV à VII du Griffon.

La situation change à la fin du III^e^ siècle. La part de la vaisselle de consommation a diminué sous le coup de l'arrêt de la production de céramique belge. La part du commerce extérieur aux deux *pagi* est majoritaire. En premier lieu, la vaisselle de table provient d'Argonne pour le commerce interrégional de la Gaule belgique. Pour le commerce lointain, hors de la Gaule Belgique, ce sont les vases en terre sigillée du centre de la Gaule qui en sont les produits phares. Les productions locales et du *pagus* voisin sont désormais réduites, le groupe champenois fournissant de la céramique fine régionale sombre. Le groupe BVG, quant à lui, est représenté par des vases en *terra nigra* en position résiduelle et deux individus en céramique fine régionale sombre. Les cruches champenoises sont désormais concurrencées par les productions du Noyonnais, de l'Argonne et du groupe de Ville-sur-Lumes (Rollet & Deru 2005). L'évolution de ces approvisionnements entre les horizons VII et IX du Griffon peut se deviner grâce à deux autres sites du *pagus Laudunensis*, à Beaurieux "Les Grèves" et Montigny-sous-Marle (Corsiez 2019, p. 394-396). Le graphique de la fig. 279A de l'ouvrage cité permet

Groupe de pâte	Abrév.	Catégorie	Bibliographie	Type commerce
Groupe du sud de la Gaule	SG	TS	Brulet *et al*. 2010	Lointain
Groupe du centre de la Gaule	CG	TS	Brulet *et al*. 2010	Lointain
Groupe lyonnais	LY	PF	Brulet *et al*. 2010	Lointain
Groupe de pâtes d'Argonne	ARG	TS, EN, MT, CC	Brulet *et al*. 2010	Interrégional
Groupe de Ville-sur-Lumes	VSL	CC	Rollet & Deru 2005	Interrégional
Groupe de pâtes de Champagne	CHAMP	MT,PTN,TN,PTR,TR, DR, FRB, RUA, RUB, CC, MO	Biegert *et al*. 2004	*Pagus* limitrophe
Groupe du Noyonnais	NOY	CC, MO	Deru *et al*. 2015, Corsiez 2019	*Pagus* limitrophe
Groupe à dégraissant nummulitique	NUM	RUB, MD	Corsiez 2019	*Pagus* limitrophe
Groupe des Rues-des-Vignes	RDVA	VRP	Deru 2005, Deru 2022	*Pagus* limitrophe
Groupe savonneux	SAVO	TN, CC	Deru & Vachard 2002	*Pagus* limitrophe
Groupe BVG (Barenton ZAC Griffon)	BVG	PTN, TN, PTR, FRB, RUB, PTB	Audebert & Corsiez 2013	*Pagus*
Groupe LZG (Laon ZAC Griffon)	LZG	MD	Corsiez 2019	*Pagus*

Tab. 142 - Abrégé des groupes de pâte et le type de commerce dont ils relèvent.

de visualiser la chute de la vaisselle de table dans la seconde moitié du IIe siècle et l'apparition de nouvelles productions, identiques à celles du dernier horizon de synthèse du Griffon.

L'étude des approvisionnements montre que l'acquisition de la vaisselle de table au Griffon est directement dépendante des productions disponibles dans les ateliers de la cité des Rèmes. Lors de la période de production de céramique belge, c'est cette vaisselle qui inonde les marchés et qui se trouve à la disposition des acheteurs. La cité des Rèmes se suffit à elle-même par sa production interne, très dynamique. Quand la production mute dans le courant du IIe siècle, au profit de la vaisselle culinaire, la source d'approvisionnement en vaisselle de table se tarit. Dès lors les clients doivent s'adapter et trouver de nouveaux moyens de consommer leurs aliments au quotidien, tandis que les marchands doivent chercher des sources d'approvisionnement ailleurs pour la vaisselle strictement dévolue à la table.

La vaisselle culinaire

La situation des approvisionnements de la céramique culinaire est différente (fig. 153b). La part de productions extérieures au *pagus* est nettement inférieure jusqu'à l'horizon VII. Le groupe champenois est notamment concurrencé par la céramique à dégraissant nummulitique du Soissonnais. La production du groupe BVG est supérieure à une exception près. Toutefois, nous notons une part importante de céramiques dont la provenance est discutée, représentées principalement par la céramique modelée à

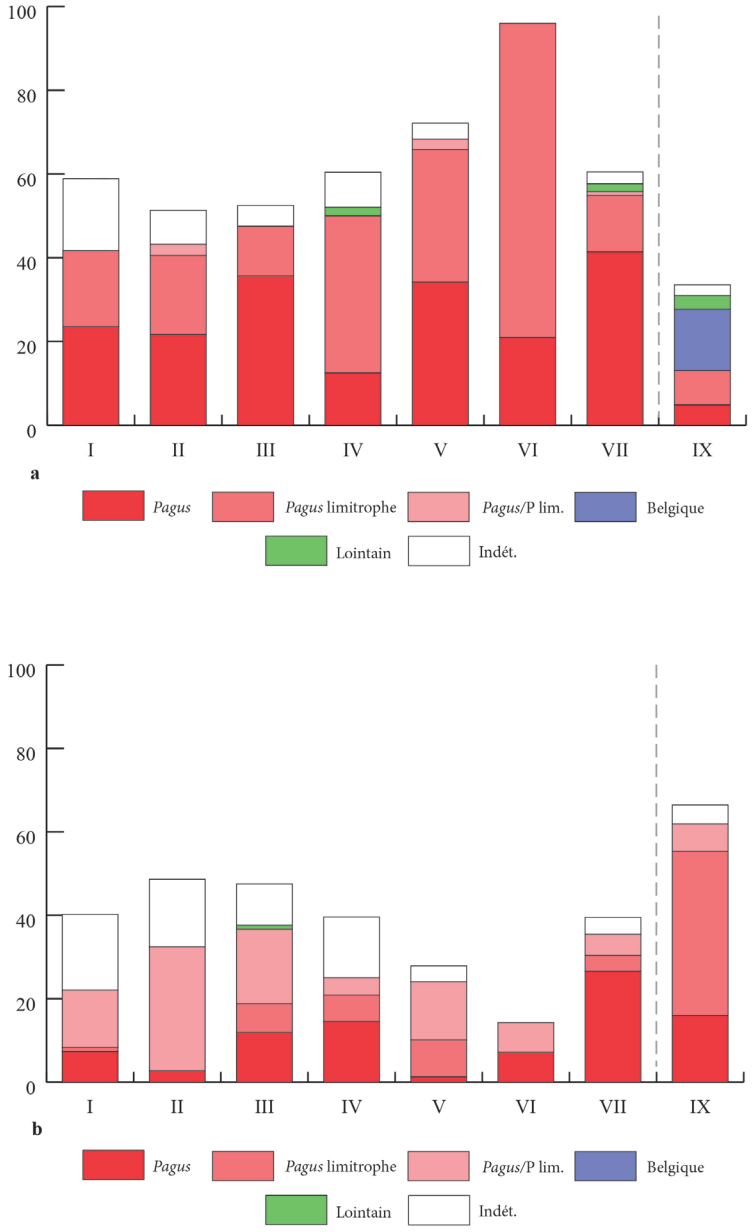


Fig. 153 - a. Synthèse de l'approvisionnement en vaisselle de table au Griffon ; b. Synthèse de l'approvisionnement en vaisselle culinaire. Pour rappel : HS du Griffon par rapport à HS Reims/Aisne/Gaule belgique : I = I, II=IIa, III=IIb, IV=III, V=IV, VI=VI, VII=VII, IX=XI (voir tab. 17 du cadre chronologique) ; la ligne de pointillé indique la césure dans la continuité chronologique des assemblages entre le premier quart du IIe siècle et la fin du IIIe siècle (©A. Corsiez.)

dégraissant coquillé ou calcaire, dont nous n'avons pu déterminer l'origine exacte, locale ou en provenance d'un *pagus* voisin (ces inclusions calcaires ne sont pas des nummulites). Un pot de type Besançon est à signaler dans l'horizon III, unique représentant du commerce lointain. Dans le dernier horizon, la part des importations des *pagi* voisins augmente fortement, notamment avec les productions champenoises de céramique rugueuse sombre ainsi que des mortiers. La concurrence avec d'autres ateliers se fait principalement sur les mortiers, avec le Noyonnais, ou avec les plats à cuire des Rues-des-Vignes. Enfin, le commerce interrégional ou lointain est inexistant, tous les besoins étant couverts par le territoire de la cité, dans les ateliers les plus proches. Sans être à l'écart des grands courants commerciaux, les sites du Griffon sont fournis principalement en vaisselle fabriquée dans la cité des Rèmes, d'origine locale ou champenoise. Les *pagi* limitrophes au nord et à l'ouest apportent des compléments en céramique commune claire, en mortiers et en plats à cuire, ainsi que quelques pots et jattes à dégraissant nummulitique. Le commerce lointain reste limité et cantonné à la terre sigillée et aux gobelets en céramique métallescente et engobée dans le dernier horizon de synthèse.

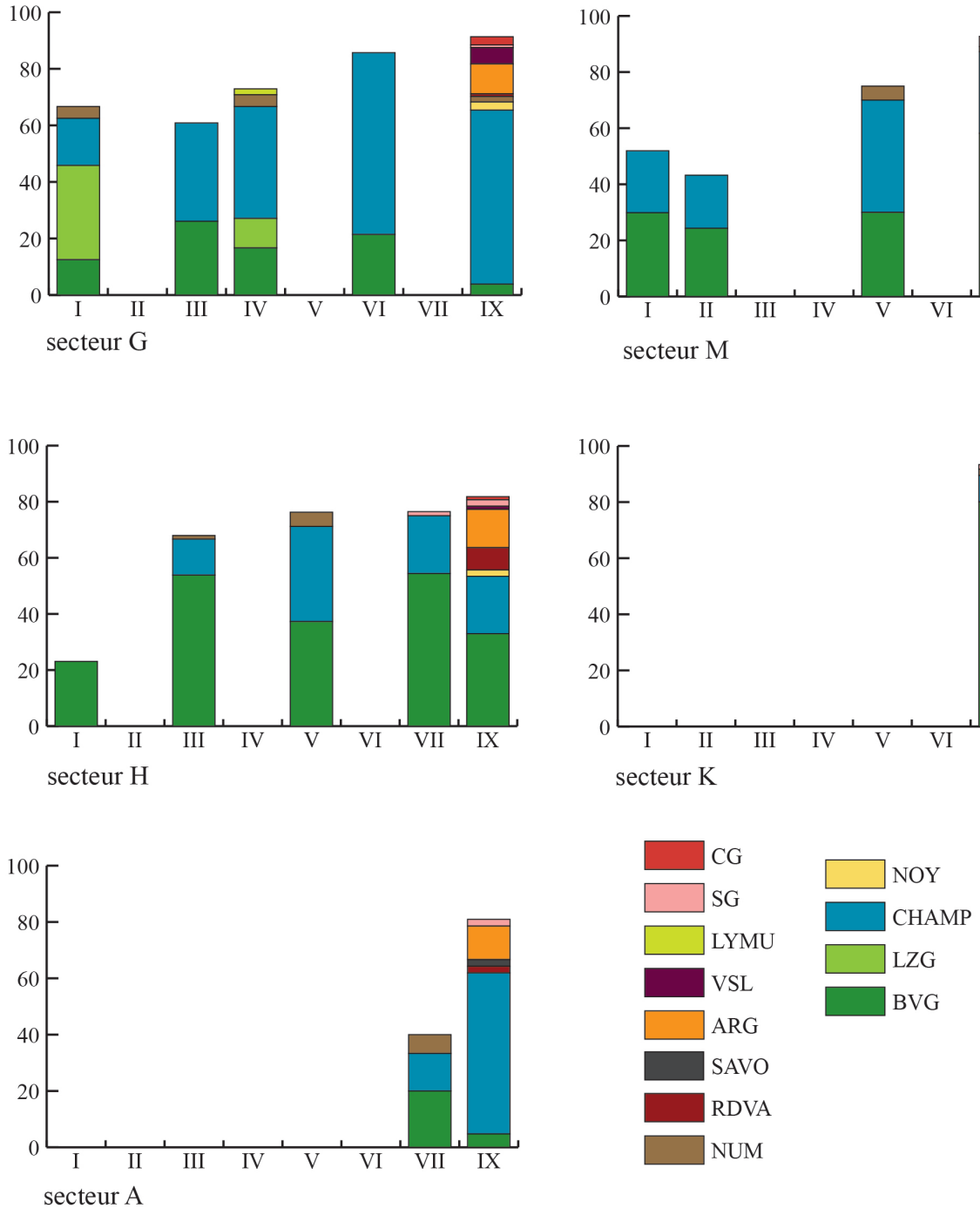


Fig. 154 - Détail de l'approvisionnement par groupe de pâtes identifiées (tab. 142 pour les abréviations) dans les cinq secteurs d'habitat, ©A. Corsiez.

La diffusion des ateliers

Dans le détail, les proportions des groupes de pâtes peuvent être différentes d'un secteur à l'autre. Afin de le visualiser, nous avons mis en graphiques à barres cumulatives les proportions des groupes de pâtes dont la provenance est identifiée, par secteur et toutes catégories confondues (fig. 154). En général, le groupe BVG est celui qui fournit la majorité des récipients en terre cuite du Griffon, à l'exception du secteur G, où il est dépassé par le groupe champenois. C'est le seul secteur où ce rapport de force est clairement en faveur des productions champenoises, à quelques exceptions près pour quelques horizons. La diversification des provenances à la fin du III^{e}/début IV^{e} siècle, déjà évoquée précédemment, est ici bien visible.

LE VERRE ANTIQUE DU PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON (SECTEURS G, H ET K)

Thomas MARDAY (texte mis en forme par Alexandre AUDEBERT)

LES CONTENANTS EN VERRE

Caractéristiques générales

Les contenants en verre issu de la fouille des secteurs G, H et K sont représentés par 114 fragments (NR) provenant de 15 faits archéologiques. Il est à noter que chaque fait contient plusieurs US. Ces fragments correspondent à 17 individus (NMI). Ces secteurs n'ont pas livré de dépôt primaire. En effet la totalité du mobilier provient de contextes secondaires remaniés. De plus, ces quelques concentrations de verre laissent imaginer qu'une grande partie du verre, comme le métal, mais contrairement à la céramique, était récupéré pour être refondu, ce qui constitue évidemment une entrave à la perception que l'on peut avoir de la réelle consommation du verre lors de l'étude d'un habitat (Florent & Deru 2012, p. 273). Notons tout d'abord que ce mobilier est très fragmenté. Cette collection est majoritairement caractérisée par des individus de couleur verdâtre (NR=7), soit 41,1 % des individus. Viennent ensuite les individus incolores (NR=5), qui représentent 29,4 % du corpus. En troisième position, le verre bleuté représente 23,5 % des individus (NR=4). Un individu noirâtre complète l'ensemble, soit 6 % de la collection. Un simple camembert suffirait

L'inventaire et l'étude se sont appuyés sur deux typologies de référence (Isings 1957 et Rütti 1991, traitant du mobilier en verre provenant des contextes d'habitats de la ville d'Augst entre le I^{er} et le III^{e} s. ap. J.-C). Mais elles ne sont pas suffisantes pour étudier cette collection. En effet, l'apport des monographies régionales est à prendre en compte comme :

-L'étude de Véronique Arveiller-Dulong, Geneviève Sennequier et Nicole Vanpeene, car cette étude donne un aperçu des productions et des importations du verre dans le nord-ouest de la Gaule (Arveiller-Dulong, Sennequier & Vanpeene 2003) ;

- L'étude du verre portant sur le site du Palais des Sports/*Coliseum* à Amiens réalisée par Georges Dilly et Noël Mahéo (Dilly & Mahéo 2010) ;

- L'étude du verre provenant de la nécropole gallo-romaine de «La Fache Des Près Aulnoys» à Bavay, réalisée par Véronique Canut (Canut 2009).

Deux autres études fondamentales ont apporté un complément :

- L'étude de Marie-Thérèse Marty, portant sur le site du 11, rue des frères de Turenne à Rodez (Marty 2009) ;

- L'étude de Thomas Marday, portant sur le Palais Monclar (Aix-en-Provence) : approche archéologique et archéométrique (Maeday 2010).

Pour terminer, citons la fouille de l'épave échouée au large de l'île des Embiez, car elle nous renseigne sur les produits importés au début du III^{e} siècle ap. J.-C. Sa cargaison contenait exclusivement des blocs de verre brut, de la vaisselle et du verre à vitre, qui provenaient directement ou indirectement d'Orient (Foy & Jezegou 1998). Je pense pas que ce soit utile ici, il faudrait mieux faire des réf dans le texte.

Exploitations des données

Remarques générales

Les figures 155 et 156 présentent les éléments soufflés à la volée et ceux soufflés dans un moule. Avant de démarrer l'étude de ces objets, il serait approprié de définir brièvement les deux techniques de fabrication propre au façonnage du verre.

La première technique de façonnage, dite du verre soufflé à la volée, pour les gobelets et le flacon, a été inventée vers 50 av. J.-C., en sachant que peu de verres sont soufflés avant l'époque augustéenne. Elle nécessite l'emploi de la canne à souffler (il s'agit d'un tube creux d'environ 1-1,50 m de longueur). L'extrémité est évasée et chauffée au rouge pour accueillir le verre en fusion (la paraison). Ensuite l'artisan souffle la matière à la volée en exerçant des mouvements de balancier selon la forme désirée. Puis, la matière est constamment réchauffée pour que le verrier façonne le haut de l'objet : pour ce faire il doit tenir la pièce par le fond grâce au pontil et la retravailler à l'aide d'une seconde paraison de verre.

En effet, pendant le soufflage, l'embouchure du récipient est attachée à la canne à souffler (pour la modeler et finir le bord). Mais reste le problème de la finition du bord qui est toujours brute et irrégulière. La technique du pontil résout le problème de la finition à chaud. Au lieu d'utiliser une seconde

bulle de verre, le verrier utilise le bourrelet de verre encore chaud resté collé à la canne ou bien une paraison de verre chaud placée à l'extrémité d'une tige en métal appelée pontil. Il peut donc détacher le vase de la canne et travailler l'embouchure grâce au pontil (la lèvre des vases peut ainsi être obtenue par repli de la matière à l'aide de pinces).

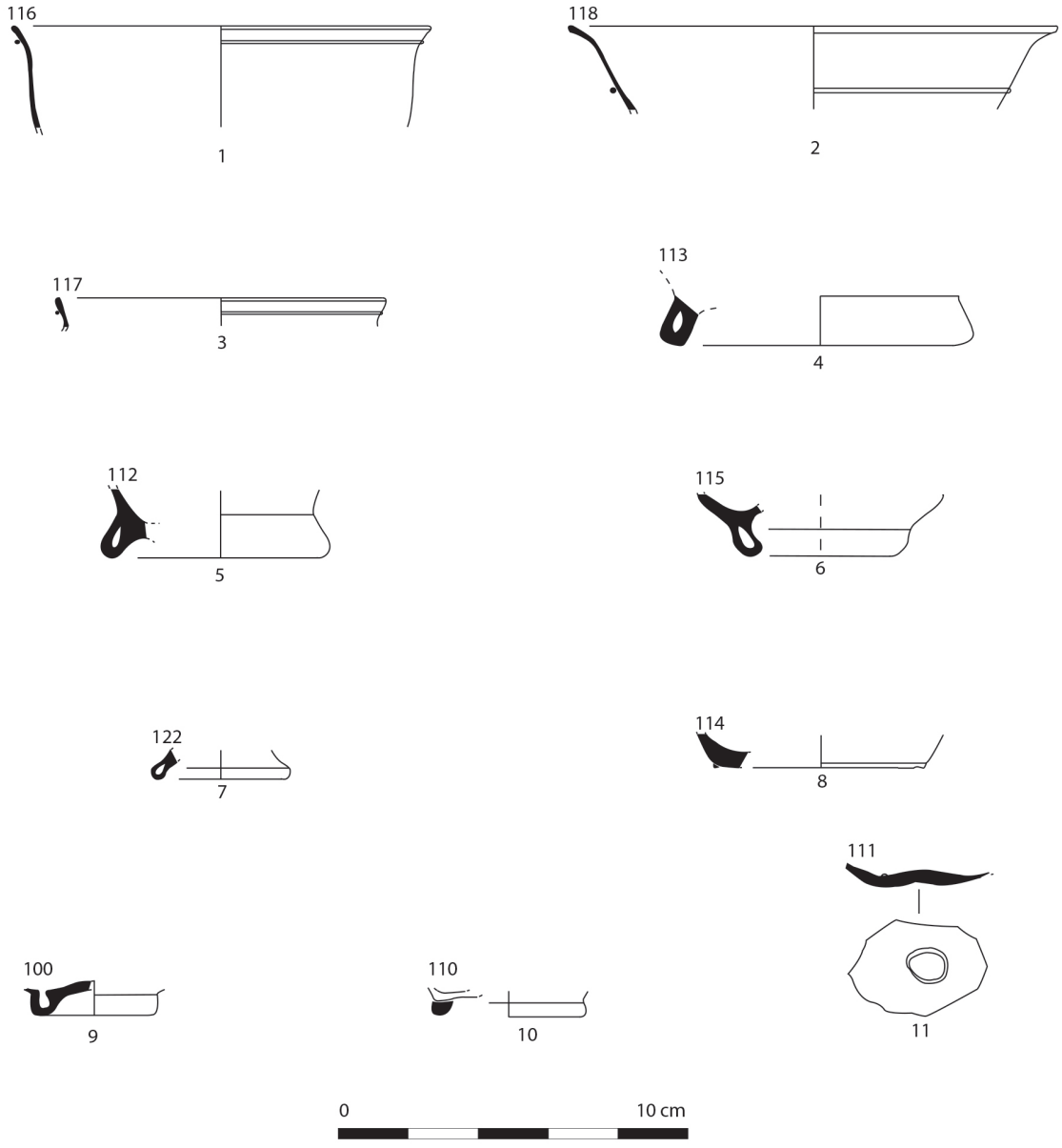
L'invention de la canne à souffler en fer et la construction du four fermé sont les conditions indispensables au prélèvement du verre fondu. La canne à souffler est utilisée parce que le fer est le seul matériau qui supporte la chaleur du verre fondu et le four fermé parce qu'il peut atteindre de hautes températures et s'y maintenir (Foy & Nenna 2001).

La seconde technique de façonnage est celle du verre soufflé dans un moule. Les verreries façonnées à l'aide de cette technique, comme les bouteilles carrées, apparaissent dans le deuxième tiers du Ier s. ap. J.-C. Leur façonnage résultait du savoir-faire du coroplathe (artisan fabriquant les moules) et du verrier. Le moule devait être en terre cuite. Le verrier insérait une paraison de verre dans ce moule. Ensuite le verrier façonnait par soufflage ce verre tandis que les assistants tenaient les différentes parties du moule ensemble (Foy & Jezegou 1998).

Après avoir défini ces deux techniques de fabrication, nous allons étudier de plus près ces objets qui se répartissent en 2 ensembles : le premier est l'ensemble des formes ouvertes (11 gobelets), le second celui des formes fermées (4 bouteilles carrées, 1 flacon et 1 *unguentarium*).

Les formes ouvertes (fig. 155)

Parmi les formes ouvertes, un premier sous-ensemble regroupe les gobelets n°1 à 3, identifiés par



Gobelets soufflés à pied haut, à pied rapporté et fond d'un gobelet incomplet

Fig. 155 - Contenants antiques en verre, formes ouvertes, DAO T. Marday.

leurs bords caractéristiques. Tous ont été retrouvés dans une cave (F7226). Ces gobelets présentent des filets rapportés ton sur ton employés à la décoration et caractéristiques des productions de la fin du IIe/IIIe siècle ap. J.-C. Ces gobelets ont été largement diffusés dans l'ensemble du monde romain, car les centres de productions y sont multiples.

Les gobelets n° 1 à 2 sont identifiés par un profil piriforme, par un bord légèrement rentrant et par un décor de filet rapporté. Ils sont proches des formes AR. 104.2 daté du milieu du IIe s.-milieu du IIIe s. ap. J.-C. comme à Fréjus (Foy & Nenna 2003, p. 284, n° 223). Cette comparaison nous indique que ces gobelets appartiennent au milieu du IIe s. - IIIe s. ap. J.-C.

Le gobelet n° 3 présente une lèvre épaisse, légèrement rentrante et une panse tronconique et un décor de filet rapporté. Ces gobelets peuvent s'apparenter aux grands verres sur pieds de type AR.99 ou AR.100, daté du milieu du IIe s.-IIIe s. ap. J.-C. Un recoupement est fait avec le site du Palais des Sports/*Coliseum* à Amiens (Dilly & Mahéo, 2010, p. 361, fig. 3, n° 64) daté du milieu IIe s. ap. J.-C. En le confrontant avec ce site, on remarque qu'il date du milieu du IIe s.-IIIe s. ap. J.-C.

Un deuxième sous-ensemble regroupe les gobelets n° 4 à 10 identifiés par leurs fonds caractéristiques. Les n° 4 à 6 et n° 8 ont été retrouvé dans la cave F7226. Seul le n° 7 appartient à un niveau de circulation (F7225).

Les gobelets n° 4 à 7 sont à pieds hauts alors que le n° 8 est un gobelet à pied rapporté. Les gobelets n° 4 à 7 sont larges et ovoïdes. Ils sont portés par un pied haut annulaire replié vers l'extérieur, formé par le repliement de la paraison. Ils sont soufflés dans un verre verdâtre, à l'exception du n° 7 qui est noirâtre. Ils sont attribuables au type Isings 85 ou AR 98. Ces gobelets se retrouvent sur le site de la sépulture de Saint-Memmie dans la Marne (Cabart 2007, p. 24, fig. 5) daté de la fin du IIe au IIIe siècle ap. J.-C., sur la fouille de la place Jean-Baptiste Massillon à Arles (Foy 2010, p. 28, fig. 1 n° 4 et 5) daté du IIIe s. ap. J.-C, sur l'atelier de verrier de Aix (Saulnier 1992, fig. 52 n° 53, 54,55 et 57), sur le site d'Ostie (Moriconi 1973, fig. 79a). De plus, le gobelet n° 7 est proche de l'exemplaire découvert sur le site de la sépulture d'Urvillers à Saint-Quentin (Collart, Hosdez & Lemaire 2011, p. 124, fig. 213). Ces recoupements nous indiquent que ces gobelets appartiennent à une période allant de la fin du IIe siècle au IIIe siècle ap. J.-C.

Le gobelet n° 8, de couleur verdâtre, appartient aux gobelets qui ont longtemps été considérés comme une production des pays septentrionaux du milieu du IIe au IIIe siècle. Mais depuis la découverte de l'épave des Embiez ouest (Foy & Nenna 2001) sur la côte varoise, de nouvelles aires de production ont été proposées et notamment vers la Méditerranée. Ces types de gobelets ont été diffusés dans tout l'Empire romain, ce qui permet d'envisager plusieurs centres de production. Le gobelet n° 8 qui semble plutôt étroit et cylindrique présente un pied rapporté. Il se rapproche des formes Isings 85b ou AR98. Ce gobelet se retrouve sur le site du Palais des sports/*Coliseum* à Amiens (Dilly & Mahéo 2010, p. 370, fig. 7 n° 178) retrouvé hors contexte. Grâce aux typologies de référence, nous pouvons dire que ce gobelet est daté du IIe au IIIe siècle ap. J.-C.

Le gobelet n° 9 est gobelet large et ovoïde, à pied haut, retrouvé dans une cave empierrée (F8288). Il est porté par un pied haut annulaire replié vers l'extérieur, formé par le repliement de la paraison. Il est soufflé dans un verre incolore. Ce gobelet est attribuable au type Isings 85 ou AR 98. Ce gobelet se retrouve sur le site de la sépulture de Saint-Memmie dans la Marne (Cabart 2007, p. 24, fig. 5) daté de la fin du IIe au IIIe s. ap. J.-C., sur la fouille de la place Jean-Baptiste Massillon à Arles (Foy 2010, p. 28, fig. 1, n° 4 et 5) daté du IIIe s. ap. J.-C, sur l'atelier de verrier de Aix (Saulnier 1992 fig. 52, n° 53, 54,55 et 57), sur le site d'Ostie (Moriconi 1973 fig. 79a). Ces recoupements nous indiquent que ce gobelet appartient à la fin du IIe au IIIe s. ap. J.-C.

Le gobelet n° 10, de couleur verdâtre, est un gobelet à pied rapporté, retrouvé dans un puits (10066). Il appartient aux gobelets qui ont longtemps été considérés comme une production des pays septentrionaux du milieu du IIe au IIIe s. Mais depuis la découverte de l'épave des Embiez ouest (Foy & Nenna 2001) sur la côte varoise, de nouvelles aires de production ont été proposées et notamment vers la Méditerranée. Ces types de gobelets ont été diffusés dans tout l'Empire romain, ce qui permet d'envisager plusieurs centres de production. Le gobelet n° 10 qui semble plutôt étroit et cylindrique présente un pied rapporté. Il se rapproche des formes Isings 85b ou AR98. Ce gobelet se retrouve sur le site du Palais des sports/*Coliseum* à Amiens (Dilly & Mahéo 2010, p. 361, fig. 64) daté du IIe s. et dans l'épave des Embiez ouest (Foy & Jezegou1998, n° 222) datée du IIIe s. ap. J.-C., sur le site du 11 rue des frères de Turenne (Marty 2009, pl. III fig. 8), sur le site des fouilles de la place Jean-Baptiste Massillon à Arles (Foy 2010 fig. 2 n° 8) et sur le site d'Ostie (Moriconi 1970, TAV.XVI, n° 251). En confrontant tous ces sites, on remarque que ce gobelet date du début du IIe à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

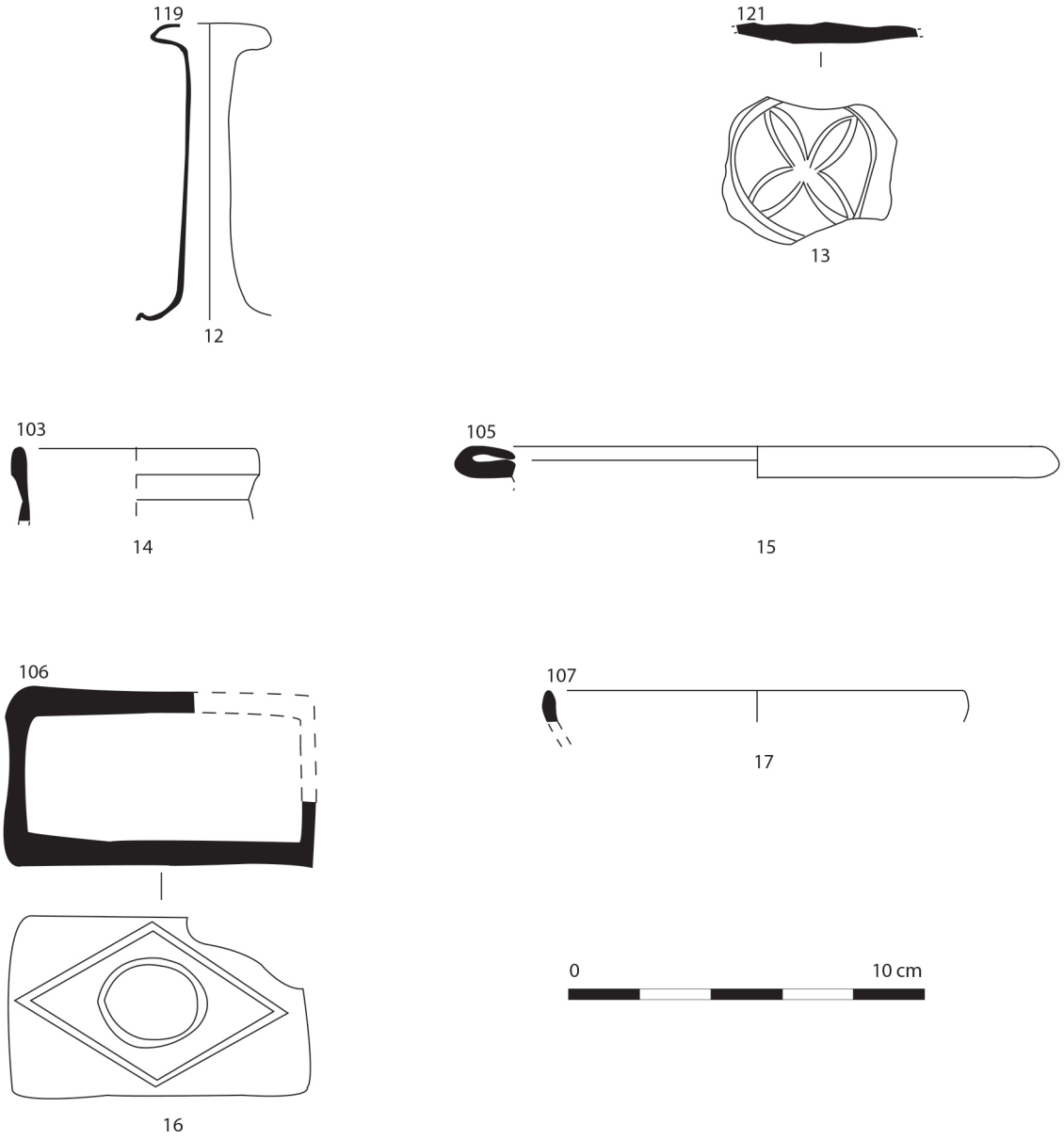
Enfin, le gobelet n° 11, de couleur verdâtre, est un fragment de fond, indéterminé, présent dans le comblement d'une fosse (F10121). Il est néanmoins intéressant d'observer la trace du pontil laissé sur le fond par l'artisan verrier lorsque celui-ci a voulu terminer l'embouchure du gobelet pour ainsi façonner le bord et ainsi le replié soit vers l'intérieur ou à l'extérieur, à l'aide d'un outil en fer.

Les formes fermées (fig. 156)

Ce deuxième ensemble regroupe les contenants, avec un flacon dit *unguentarium* (n° 12), 4 bouteilles carrées (n° 13 à 16) et un bord de flacon (n° 17).

L'*unguentarium* n° 12, de couleur incolore a été retrouvé dans une cave aménagée (F7226). Il présente un col allongé et un bord muni d'une lèvre à embouchure aplatie formée par repliement de la paraison vers l'intérieur. On note l'absence de la panse. Cet *unguentarium* se retrouve dans l'épave des Embiez ouest (Foy & Fontaine 2007, p. 236, fig. 1). Ce type d'*unguentarium*, est bien représenté en Provence est peu diffusé à l'intérieur de la Gaule. Il s'agit certainement d'une importation orientale (type De Tommaso 54), daté de la fin du IIe au début du IIIe s. ap. J.-C. Ces *unguentaria* sont soit des pièces piriformes plus ou moins pansues (Ier siècle ap. J.-C.), soit des vases longs à col cylindrique produit entre le Ier et le IIIe s. ap. J.-C. Ils étaient le plus souvent réalisés dans un verre bleuté ou verdâtre et avaient à la fois une fonction d'emballage et de stockage. Les *unguentaria* en forme de chandelier sont les plus répandus, mais il en existe aussi avec la panse plus rebondie, en bulbe ou en cloche. Enfin ces types de flacon sont produits dans différents centres de l'Empire.

Concernant les bouteilles carrées, elles ont commencé à être fabriquées dans un verre incolore ou de teintes verdâtres claires à une date difficile à préciser. Des indices nous laissent à penser que ces récipients ont été pour la plupart importés. En effet ces récipients étaient à bord de l'épave des Embiez (Foy & Nenna 2003, fig. 170). De plus des marques exotiques, comme le motif de l'éléphant rencontré



Bouteilles carrées, flacon et unguentarium

Fig. 156 - Contenants antiques en verre, formes fermées, DAO T. Marday.

sur deux exemplaires à Nîmes (Foy & Nenna 2003, fig. 132), pourraient indiquer une provenance extérieure (Foy & Nenna 2003, p. 276). Ces bouteilles sont diffusées dans l'ensemble de l'Empire romain.

Les bouteilles carrées identifiées sur cette planche sont les formes n° 13 à 16. Rappelons que ces bouteilles à panse de section carrée sont toutes de couleurs bleutées. Toutes ces formes ont pu être identifiées grâce à leurs bords (n° 14 à 15) et à leurs fonds caractéristiques (n° 13 et 16).

La bouteille carrée n° 13, de couleur bleutée, est un fragment de fond, indéterminé, présent dans le comblement d'un fossé (F7206). Il est néanmoins intéressant d'observer son fond, qui est marqué par un décor de cercle contenant 4 pétales qui se rejoignent tous en un point central.

La forme n° 14, retrouvée dans une cave empierrée (F8288), possède un bord très vertical. Je n'ai pas retrouvé cette forme de bouteille carrée dans les ouvrages bibliographiques utilisés.

La forme n°15, retrouvée dans une couche de démolition de la cave F8288, est un bord muni d'une lèvre épaisse replié vers l'extérieur et d'un goulot large. Cette bouteille se rapproche de la forme Isings 50a et de AR 156. Elle a été remarquée sur le site du Palais des sports/*Coliseum* à Amiens (Dilly & Maheo 2010, p. 358, fig. 41) daté du IIe s., sur le site de fouille du Palais Monclar à Aix-en-Provence (Marday 2010, p. 47, fig. 103) daté du milieu du IIe à la fin du IIIe s. et sur le site de Signoret (Saulnier 1992 p. 388, fig. 51, n° 40). On peut donc dater cette bouteille du début du IIe à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

Enfin, la dernière bouteille, n° 16 a été retrouvé dans la cave empierrée F8288. Elle présente un fond décoré représentant un losange englobant un cercle concentrique. Ce fond décoré nécessite l'utilisation d'un moule. Le verre est soufflé pour former la panse de section carrée et pour imprimer la marque sous le fond. Ensuite l'artisan verrier façonne le col et l'embouchure à l'aide pince. Cette bouteille est assimilable aux formes Isings 90 et AR 157 la datant du milieu du IIIe s. ap. J.-C. Enfin ces bouteilles carrées, solides, servaient au transport de liquides.

Ce deuxième ensemble se termine par un flacon, identifié par la forme n° 17. Ce flacon est identifié grâce à son bord épais. Ce fragment n'étant pas complet, il pourrait se rapprocher de la forme Isings 85b, retrouvé sur le site Ostie II (Moriconi 1970 fig. n° 210 et sur le site du Palais Monclar à Aix-en-Provence (Marday 2010, p. 41, fig. 81), daté du milieu du IIe et à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

CONCLUSION

Cette collection en verre est datée de la fin du Ier au début du IVe s. ap. J.-C. mais concerne essentiellement des contextes de la séquence 8 (250/270 à 300/320), avec au moins 15 individus sur 17, soit 88,2 % du corpus en NMI. Un individu provient d'un fait (F10066 du secteur K) daté de la séquence 7 (HS VII, 85/90 à 120) et un autre est issu d'un fait (F7206 du secteur G) de la séquence 5 (HS I, La Tène D2b), mais, pour ce dernier, il peut s'agir d'une confusion avec le contexte de la fin IIIe-début IVe tout proche. La collection contient du verre verdâtre (41,1 %), incolore (29,4 %), bleuté (23,5 %) et noirâtre (6 %). Cette verrerie soufflée est très fréquente dans les contextes des IIe-IVe s. De plus, elle se trouve dans tout l'Empire romain. Les formes les plus représentées en Méditerranée occidentale pour ce type de verre sont les gobelets cylindriques ou ovoïdes à pied annulaire replié, comme ceux présentés fig. 156. Dans cette collection on note que les formes ouvertes sont les plus représentées (64,7 %). Elles regroupent les 11 gobelets destinés à la boisson, à la préservation des aliments et à leur conservation. Les formes fermées représentent quant à elles 35,3 % de la collection. Elles regroupent les 4 bouteilles carrées, l'*unguentarium* et le flacon, qui sont réservés au transport et à la conservation des denrées (Marty 2009).

Dans l'ensemble ces formes illustrent le domaine domestique, car la collection appartient au service de table. La proximité du chef-lieu de cité des Rèmes (Reims) offrait aux habitants du Griffon la possibilité d'acheter des produits en verre venant de plusieurs lieux de l'Empire. Les données acquises montrent des similitudes avec les connaissances acquises dans le domaine du verre à *Durocorturum* : la vaisselle en verre comprend essentiellement des bols, des gobelets et des coupes destinés à la boisson, les assiettes et les coupes à sauce sont absentes, le nombre de récipients connaît une hausse significative à la fin du IIIe et au début du IVe s. ap. J.-C. (Florent & Deru 2012, p. 273 et 286).

CATALOGUE

Formes ouvertes (fig. 155)

1 - LZG.09.7226.002.53.116 - Gobelet (bord) soufflé, piriforme avec un bord légèrement rentrant, incolore, 7, h2,1 AR104.2.
2 - LZG.09.7226.002.118 - Gobelet (bord) soufflé, piriforme avec un bord légèrement rentrant, incolore, 14, h2,5 AR104.2.
3 - LZG.09.7226.002.60.117 - Gobelet (bord) soufflé, tronconique avec un bord légèrement rentrant et une lèvre épaisse, incolore, 9,5, h0,9 AR100.
4 - LZG.09.7226.002.113 - Gobelet (fond) soufflé, ovoïde porté par un pied annulaire verdâtre, 9, h1,4 Isings 95 AR98.1.

5 - LZG.09.7226.002.112 - Gobelet (fond) soufflé, ovoïde porté par un pied annulaire verdâtre, 7 h2,1 AR98.1.
6 - LZG.09.7226.002.115 - Gobelet (fond) soufflé, ovoïde porté par un pied annulaire verdâtre, 7 h1,8 AR98.1.
7 - LZG.09.7225.N/W.122 - Gobelet (pied) soufflé, ovoïde porté par un pied annulaire noirâtre, 4 h0,8 AR98.1.
8 - LZG.09.7226.002.114 - Gobelet (fond) soufflé, ovoïde porté par un pied rapporté verdâtre, 7 h1 AR98.2.
9 - BVG.08.8288.002.100 - Gobelet (fond) soufflé, ovoïde porté par un pied annulaire, incolore, 4 h1 Isings 85 AR98.
10 - BVG.08.10066.1/4 S/W.110 - Gobelet (pied) soufflé, cylindrique avec un pied rapporté, verdâtre 4,5 h 0,7 Isings 85 AR98.
11 - BVG.08.3.10121.111 - Gobelet (fond) soufflé, ovoïde, incomplet, verdâtre Isings 85 AR98.

Formes fermées (fig. 156)

12 - LZG.09.7226.002.114 - *Unguentarium* (col) profil allongé, bord muni d'une lèvre à embouchure aplatie, incolore, 3,25 h8,2 T 54.
13 - LZG.09.7206.61.121 - Bouteille carrée (fond) soufflé, fond décoré, bleutée.
14 - BVG.08.8288.004.103 - Bouteille carrée (bord) soufflé, bord vertical, bleuté, 7 h 2.
15 - BVG.08.8288.004.105 - Bouteille carrée (bord) soufflé, lèvre replié vers l'extérieur, bleuté, 17 h 0,9 proche Isings 50a AR 156.
16 - BVG.08.8288.004.106 - Bouteille carrée (fond) soufflé, fond décoré, bleuté, 8,7 AR 98.
17 - BVG.08.8198.004.107 Flacon (bord) soufflé, bord épais, bleuté, 12 h 1,2 Isings 85b.

L'*INSTRUMENTUM* DES SECTEURS NON FUNÉRAIRES

Michaël BRUNET

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Le petit mobilier (tous matériaux confondus), mis au jour sur l'ensemble des sites du Griffon, présente un corpus assez important. Cinq cent quinze objets et fragments d'objets ont été étudiés (tab. 143) ; ces 515 objets ont été identifié sous 476 entrées dans le catalogue car certaines entrées regroupent des lots cohérents de plusieurs objets, comme le lot de 14 pesons n° 364 ou le lot de 12 charnières ou fragments de charnière n° 358. À cet ensemble s'ajoute également un nombre important de clous de quincaillerie et des clous de chaussures qui n'a pas été comptabilisé dans le NMI par souci de lisibilité des graphiques.

L'étude ci-dessous présente principalement les objets dits « remarquables », c'est-à-dire ceux dont l'identification a été possible ou proposée et dont la nature ou la fonction apporte des éléments de caractérisation ou d'interprétation du site. L'étude regroupe deux études distinctes de spécialistes (Michaël Brunet pour le secteur G principalement et Alexia Morel pour les autres secteurs). Les données de l'étude des aiguisoirs, réalisée par Aurélie Thiébaux (Université de Liège) dans le cadre des rapports de fouilles des divers secteurs ont également été intégrées. Il en est de même pour les données du petit mobilier issu des rapports de diagnostic. Le mobilier en verre étudié ici correspond au domaine de la parure (perles) ; le mobilier en verre relatif aux contenants (bouteilles, gobelets, balsamaires, etc.) a été étudié par Thomas Marday dans le cadre des rapports finaux d'opération (*cf. supra*). Le mobilier remarquable a été dessiné (Michaël Brunet) lorsque cela s'avérait pertinent et quand l'état de conservation le permettait. Des représentations graphiques (dessins ou photographies) du mobilier issu des divers diagnostics ont également été intégrées. En raison des délais impartis, il n'a pas été possible d'approfondir certaines recherches afin d'homogénéiser l'ensemble de l'étude.

Pour faciliter la lecture de ce travail, il a été décidé, comme pour les autres catégories de mobiliers, d'étudier le corpus par domaine en suivant le séquençage chronologique (fig. 157 et 158).

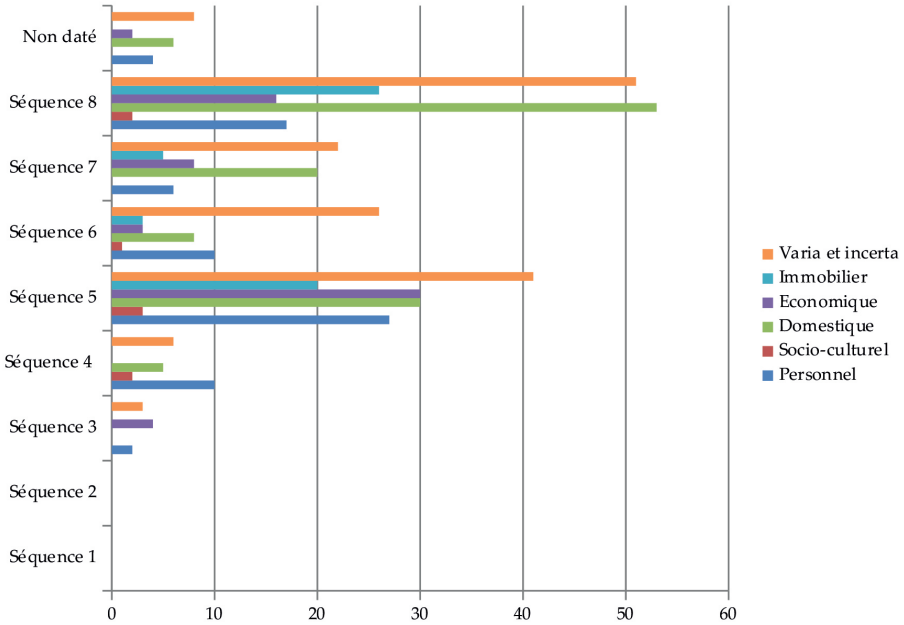


Fig. 157 - Répartition du mobilier en NMI hors clouterie par domaine fonctionnel et par séquence (© M. Brunet).

		Personnel	Socio-culturel	Domestique	Économique	Immobilier	*Varia et incerta*	Totaux
Séqu. 1	Néolithique							
Séqu. 2	Hallstatt final/La Tène ancienne							
Séqu. 3	La Tène C1	2			4		3	**9**
Séqu. 4	La Tène C2/D1	5					2	**7**
	La Tène D1	5	2	2			4	**13**
	La Tène D1b-D2a			3				**3**
Séqu. 5	HS I (La Tène D2b)	22	3	28	31	20	34	**138**
	HS II (-30/-25 à -15/-10)	6		2	1			**9**
	HS III (-15/-10 à -5/-1)	1					7	**8**
	HSI-HS III	2		1		8		**11**
Séqu. 6	HS IV (- 5/-1 à 15/20)	4	1	4	2	3	22	**36**
	HS V (15/20 à 40/45)	6		4	1		4	**15**
Séqu. 7	HS VI (65/70 à 85/90)	1		2	2		7	**12**
	HS VII (85/90 à 120 env.)	5		18	6	5	15	**49**
	HSVI-HS VII			1	1		2	**4**
	HS VIII (ca 120 à 150 env. ou 2nde moitié du IIe s.)							
Séqu. 8	HS IX (250/270 à 300/320)	17	2	53	32	26	51	**181**
Non daté		4		6	2		8	**20**
		80	**8**	**124**	**82**	**62**	**159**	**515**

Tab. 143 - Données de l'*instrumentum* par séquence et domaine fonctionnel.

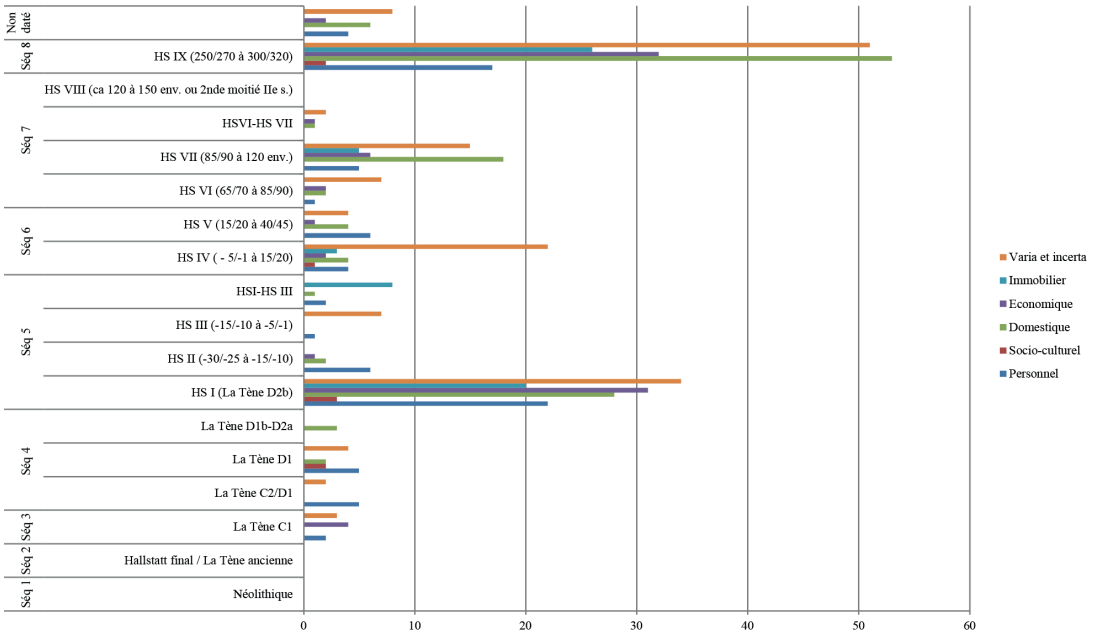


Fig. 158 - Répartition du mobilier en NMI hors clouterie par domaine fonctionnel, par séquence et horizon de synthèse (© M. Brunet).

LA SÉQUENCE 2

Le petit mobilier apparaît dans les zones d'habitat à partir de la séquence 2 et plus précisément à la transition Hallstatt/La Tène ancienne (fig. 157 et 158). Seul le secteur N a livré un clou en fer provenant du trou de poteau F14081 rattaché au bâtiment ST37. Toutefois, ce type de mobilier est rare pour cette période : compte tenu de la présence d'une occupation antique à proximité, une éventuelle contamination du contexte protohistorique par du mobilier plus récent n'est pas à exclure.

LA SÉQUENCE 3

Le mobilier de séquence 3 devient un peu plus présent sans pour autant être important (NMI 9) (fig. 157, 158 et 159).

Pour ce qui concerne la transition La Tène B2-C1, quelques silos et une fosse du secteur D ont fourni quelques individus liés à la parure (n° 1 et n° 2, fig. 160), à diverses activités (virole en fer d'outil ou d'ustensile (n° 3), douille d'outil en fer (n° 4, fig. 160), fragments d'os volontairement

polis (n° 5) et un anneau en alliage cuivreux (n° 6), des fragments de pesons en terre cuite (n° 7-8) et déchets de métal (n° 9).

La fibule en fer (n° 1) est réduite à un arc de section légèrement cintré de section ronde avec le départ du ressort nu.

La perle en verre translucide bleu cobalt (n° 2, fig. 160), à décor oculé spiralé jaune fondu dans la masse, s'apparente au type I.1 défini par Maria-Anna Zepezauer (Zepezauer 1989). Des exemplaires comparables sont régulièrement découverts dans la région : on citera par exemple les perles de la sépulture 7 du site d'Ennemain, "Notre Dame de Joie" (Somme), datées de La Tène C2 (Roussel *et al.* 2011, p. 178-179).

L'anneau en alliage cuivreux (n° 6, fig. 160), dont seule une moitié est conservée, s'apparente à quelques exemplaires morphologiquement proches découverts sur le sanctuaire de Fesques "Le Mont du Val aux Moines" (Seine-Maritime) et interprétés comme des anneaux de suspension (Devillers 1997).

Les fragments de pesons en terre cuite, provenant des silos 32 et 4029 (n° 7 et 8, fig. 160), suggèrent une activité de tissage, peut-être simplement à des fins domestiques.

Le travail du métal est simplement matérialisé par deux déchets de fer avec une possible trace de découpe (n° 9). Ces éléments proviennent du silo 30.

LA SÉQUENCE 4

Lors de la séquence 4, la Zac du Griffon voit apparaître une extension des secteurs d'habitat et donc une augmentation significative de l'*instrumentum* (NMI 23) (fig. 157, 158 et 161).

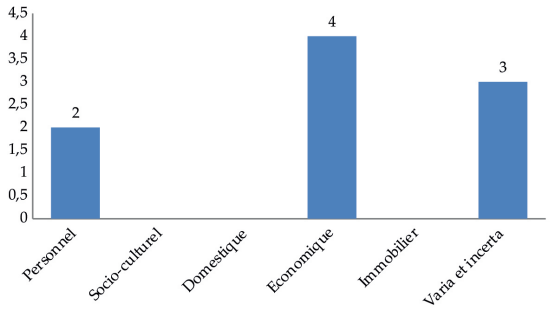


Fig. 159 - Répartition du mobilier en NMI hors clouterie par domaine fonctionnel pour la séquence 3 (© M. Brunet).

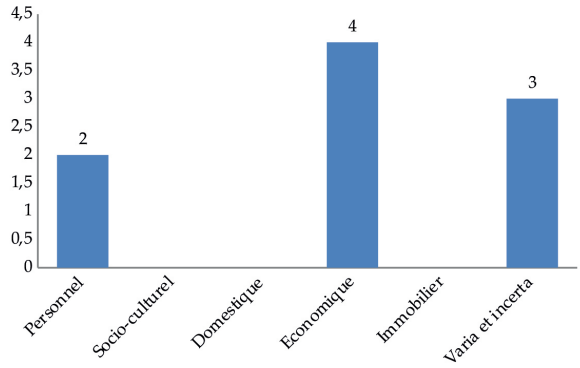


Fig. 161 - Répartition du mobilier en NMI hors clouterie par domaine fonctionnel pour la séquence 4 (© M. Brunet).

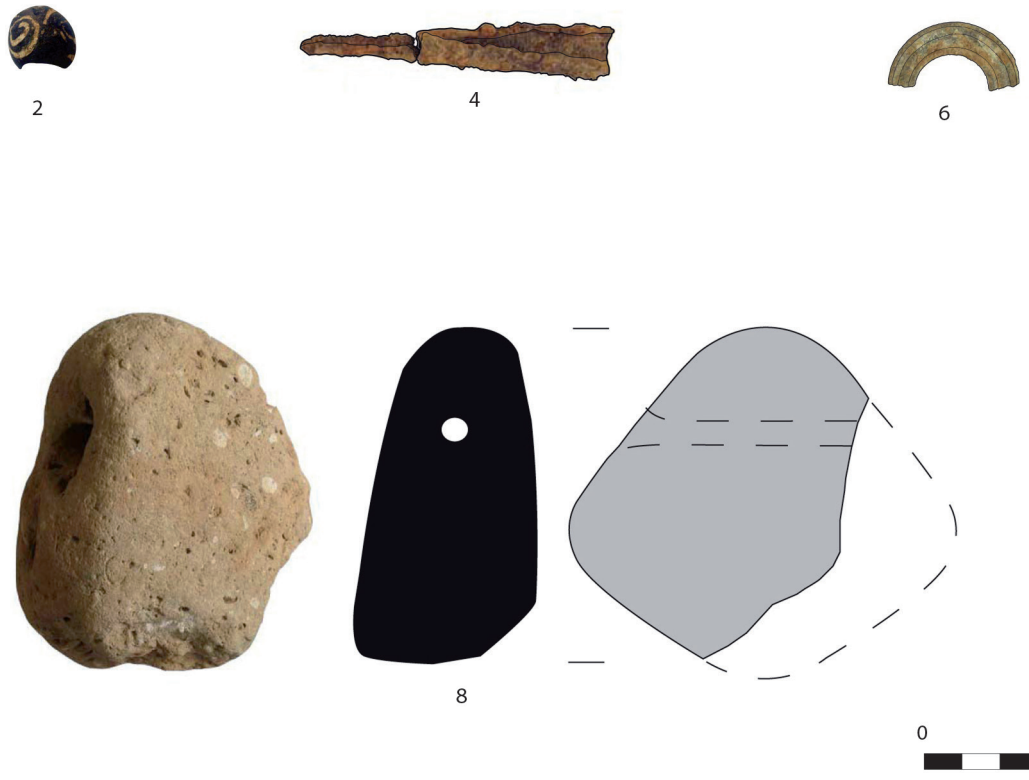


Fig. 160 - 2-8, mobilier de la séquence 3 (© CD02).

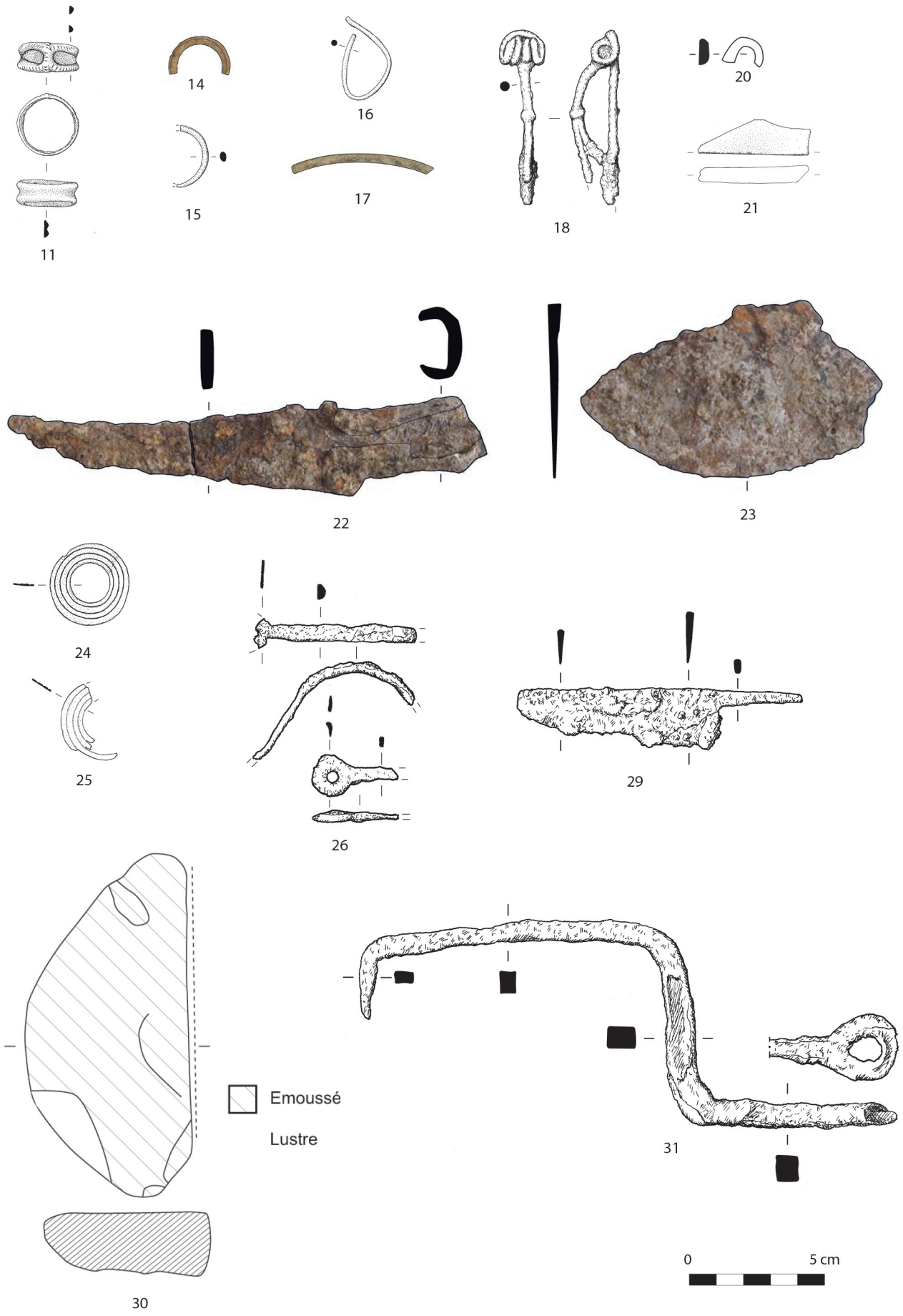


Fig. 162 - 11-31, mobilier de la séquence 4 (© M. Brunet, sauf CD02 pour les n° 14, 17, 22 et 23 et A. Thiébaux pour le n° 30).

La transition La Tène C2/D1 se caractérise par la présence de plusieurs individus (NMI 7) dont des éléments de parure dans les secteurs B' et L. Ce sont un fragment de fibule en fer (n° 10), une bague ajourée (n° 11, fig. 162), un bracelet en lignite (n° 12) et une perle en verre (n° 13).

La bague n° 11 n'est pas un modèle répandu à La Tène finale. Elle se rapproche, par ses champs ajourés, d'un exemplaire dont la forme du jonc diffère, découvert à Chevilly "La pièce de Chameul" (Loiret), dans un contexte funéraire des III^e^-II^e^ siècles avant notre ère (information D. Josset, Inrap).

Le bracelet en lignite n° 12 provient, quant à lui, du silo F15120. Appartenant à un adulte (Marion 2002), cet élément annulaire semble appartenir à une variante du type 1 d'après la typologie de Myriam Martin (Martin 2008). Ce modèle est courant tout au long du second âge du Fer pour la nécropole de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

La perle en verre, de couleur bleue, provient quant à elle du silo F15011 (n° 13).

Les autres artéfacts sont un fragment d'anneau et une tige en alliage cuivreux (n° 14-16, fig. 162).

Le mobilier, issu des structures datées de La Tène D1, est faiblement représenté dans le secteur C et le secteur G (NMI 12).

Les éléments de parures proviennent du silo 128 (secteur C, bracelet), du fossé d'enceinte F7001 (secteur G, fibule), de la fosse F7133 (secteur G, ardillon de fibule ?) rattachée à la structure St21, du fossé F7002 (secteur G, perle). Le soin du corps est matérialisé par une probable palette à fard dans le silo F7120 à proximité du bâtiment St08 (secteur G).

Le fragment de bracelet en alliage cuivreux (n° 17, fig. 162), non décoré, dont les terminaisons ne sont pas conservées, ne peut être rattaché à un type en particulier (Devillers 1997, p. 223).

La fibule en fer, mise au jour à l'angle de l'entrée principale (n° 18, fig. 162) est un modèle s'apparentant au type Gebhard 16 ou 17 (Gebhard 1991, p. 17-18, n° 95) et se rencontre déjà pendant La Tène C1 dans le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre, dans la Somme (Lejars 1998, fig. 3) et perdure pendant La Tène C2/D1 sur l'ensemble funéraire de Hoenheim dans le Bas-Rhin (Landolt, Millet & Roth Zehner 2011, p. 218, fig. 7B). Un modèle similaire provient d'une incinération de la nécropole de Saint-Benoît-sur-Seine (Aube), caractéristique de La Tène C2 (Millet 2008, incinération 1, pl. 19, n° 1). Une autre peut être datée de La Tène C1 en raison de la position de la bague à l'avant de l'arc (*ibidem*, sép. 5B, n° 1, pl. 2). Des exemplaires assez similaires sont également issus du sanctuaire de Bennecourt , dans les Yvelines (Bourgeois 1999, fig. 80-81, n° 538-550).

La fosse F7133 a, quant à elle, livré un possible ardillon de fibule en fer sans pour autant l'attester avec certitude (n° 19). Le reste d'une épingle est aussi envisageable.

Le fossé F7002 a livré une perle en verre (n° 20, fig. 162) de couleur bleutée de type Gebhard 1, groupe VIb (Gebhard 1989, p. 177, taf. 48, n° 691-713) qui apparaissent à la fin de La Tène C2b et sont diffusées sur l'ensemble du territoire celtique.

La petite plaquette en pierre (schiste ?), soigneusement taillée pour donner une forme trapézoïdale, présente une dépression centrale (n° 21, fig. 162) qui s'apparente à celle présente sur les palettes à fard ou réceptacles pour broyer et mélanger des ingrédients pour la fabrication d'onguents. Bien que peu courant pour ces périodes, des palettes sont connues dès La Tène D2 sur l'*oppidum* de Gondole (Deberge *et al.* 2009).

Les objets attribués aux activités domestiques ne sont illustrés que par un couteau (n° 22, fig. 162) et un couperet (n° 23, fig. 162) provenant du silo 128 sur le secteur C. Le couperet n° 23, caractérisé par sa large lame, est un couteau à dépecer alors que le couteau n° 22 à lame fine est plus polyvalent.

Le fossé F7003, près de l'angle de la seconde entrée en secteur G, a quant à lui livré deux éléments en alliage cuivreux qui peuvent être rattachés au ***domaine socio-culturel***. Ce sont deux rondelles en alliage cuivreux décorées de cercles concentriques incisés (n° 24-25, fig. 162) dont l'une porte des traces de métal blanc (étamage, brasure ?) sur les deux faces (n° 24, fig. 162). Bien que les parallèles exacts nous manquent, les deux exemplaires du Griffon s'apparentent à ceux découverts à Frère-Champenoise (Marne) dans une tombe de guerrier de La Tène moyenne et identifiés comme anneaux de suspension de fourreau (Duval 1976, fig. 10, n° 1a). Ces anneaux peuvent être faits de deux parties en alliage cuivreux rapportées ou plus rarement en fer (Duval 1976, p. 464). La présence de métal blanc sur un de nos exemplaires pourrait correspondre au reste d'une brasure permettant de fixer cette pièce sur une autre à l'instar des exemplaires marnais.

Le ***domaine immobilier*** n'est représenté que par deux clous de menuiserie à tête circulaire plate, un clou de protection à tête indéterminée et une tige de clou. Ils proviennent du secteur G, plus précisément du grand bâtiment ST05 (F7065), du silo F7120 et de la fosse F7272 accolée au fossé d'enceinte F7001.

Toujours dans le secteur G, parmi les ***varia et incerta***, nous pouvons mentionner un élément en fer dans le fossé d'enceinte F7001. De forme courbe et de section plus ou moins semi-circulaire se terminant par une extrémité plate et perforée, il était accompagné d'un autre fragment de tige, cette fois-ci de section rectangulaire se terminant aussi

avec le même type d'extrémité (n° 26, fig. 162). Ce fragment s'apparente à un exemplaire complet, interprété comme collier de serrage, découvert sur le camp romain d'Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) provenant d'un contexte de 20-30 ap. J.-C. (Feugère *et al*. 1992, p. 45, n° 88). À ce domaine s'ajoutent une tige en fer de section ronde et un élément indéterminé mis au jour dans les fossés F7002 et F7003 (n° 27-28).

La transition La Tène D1b-D2a n'est représentée que dans le secteur M. Trois éléments en fer et un en grès, appartenant à la sphère ***domestique***, proviennent de la fosse F13486 et des silos F13276 et F13277. Il s'agit d'un petit instrument à tranchant muni d'une soie pouvant être interprété comme rasoir ou couteau (n° 29, fig. 162), d'un outil lithique (n° 30, fig. 162) et d'une clé (n° 31, fig. 162). Le galet en grès, provenant du silo F13277, comprend deux surfaces actives et a pu servir des activités domestiques (outil de mouture ?).

La clé (n° 31, fig. 162), fonctionnant par translation, est généralement appelée laconienne ou palafitte. Elle provient de la fosse F13486. D'après J.-P. Guillaumet, ce modèle semble disparaître à l'époque romaine (Guillaumet & Laude 2009, p. 26). Des exemplaires sont connus localement à Jaux, dans l'Oise (Malrain *et al*. 1996, fig. 38) et Beaurieux, sans l'Aisne (Brunet 2019a, pl. 4, n° 31), mais également dans le reste de la Gaule à Fontenay-le-Comte (Vendée) (Bertrand & Maguer 2007, p. 225), Vertault (Côte-d'Or) (Guillaumet & Laude 2009, p. 94, n° 193), en Angleterre (Manning 1989, pl. 37-38, n° O1-O20). Des exemplaires un peu plus tardifs ont été mis au jour dans des contextes datés de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. à Hornaing (Nord) (Feugère 1992b, fig. 81, n° 57-59,) et sur le sanctuaire de Gué de Sciaux (Vienne) (Eneau 2002, pl. 17, n° 274).

Notons également quelques clous de menuiserie et de construction dans la fosse F13486 (4 ex.).

LA SÉQUENCE 5

Le mobilier de la séquence 5 est très important (NMI 166) (fig. 163), spécialement dans le premier horizon de synthèse de la séquence (HS I) (NMI 138). Il se répartit entre les secteurs H, G et M. Les deux autres horizons sont moins abondants (NMI 8 et 9). Le mobilier du secteur O est simplement rattaché à la séquence 5 sans possibilité de le placer dans des horizons de synthèse (NMI 11).

Le ***domaine personnel*** est représenté par quelques éléments de parure et éventuellement de soin du corps (NMI 27). Deux fibules en fer et une fibule en alliage cuivreux ont été mises (n° 33-35, fig. 164). La première est de type filiforme à 4 spires et corde externe (n° 33, fig. 164). Ce modèle est proche du type Feugère 1a1 de la fin du IIIe s. au IIe s. av. J.-C. et du type Feugère 2a du Ier s. av. J.-C. (Feugère 1985, p. 1986). L'absence de pied ne nous permet pas de définir le type précis. De nombreux exemplaires sont connus sur le site de Villeneuve-Saint-Germain dans l'Aisne (Debord 1996, pl. I, n° 1-10).

La seconde fibule s'apparente au type Feugère 5b (n° 35, fig. 164). Ce modèle pourrait être apparu un peu plus tardivement que le modèle 5a et sont généralement attribuées à La Tène D2. Celles à arc tendu ou faiblement cambré semblent de datation plus précoce que celles à arc cambré ou coudé. Michel Feugère propose une fourchette couvrant le deuxième et troisième quart du Ier s. av. J.-C. (Feugère 1985, p. 128). De nombreux exemplaires se retrouvent également sur le site de Villeneuve-Saint-Germain (Debord 1996, pl. XII-XIII, n° 210-237).

La dernière fibule (n° 34, fig. 164), en alliage cuivreux étamé et mise au jour dans le comblement du fossé 7206 à la limite de la structure 10 en G, est postérieure à cette phase et semble intrusive. En effet, le type Feugère 23c3, généralement étamé, est un modèle qui semble être produit et diffusé entre 40 et 80 de notre ère et peut se retrouver

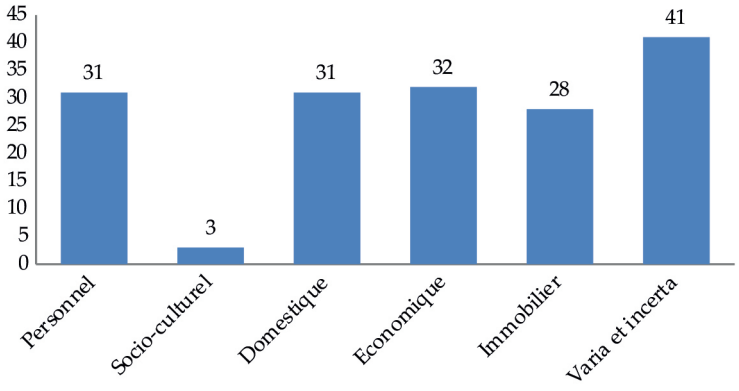


Fig. 163 - Répartition du mobilier en NMI hors clouterie par domaine fonctionnel pour la séquence 5 (© M. Brunet).

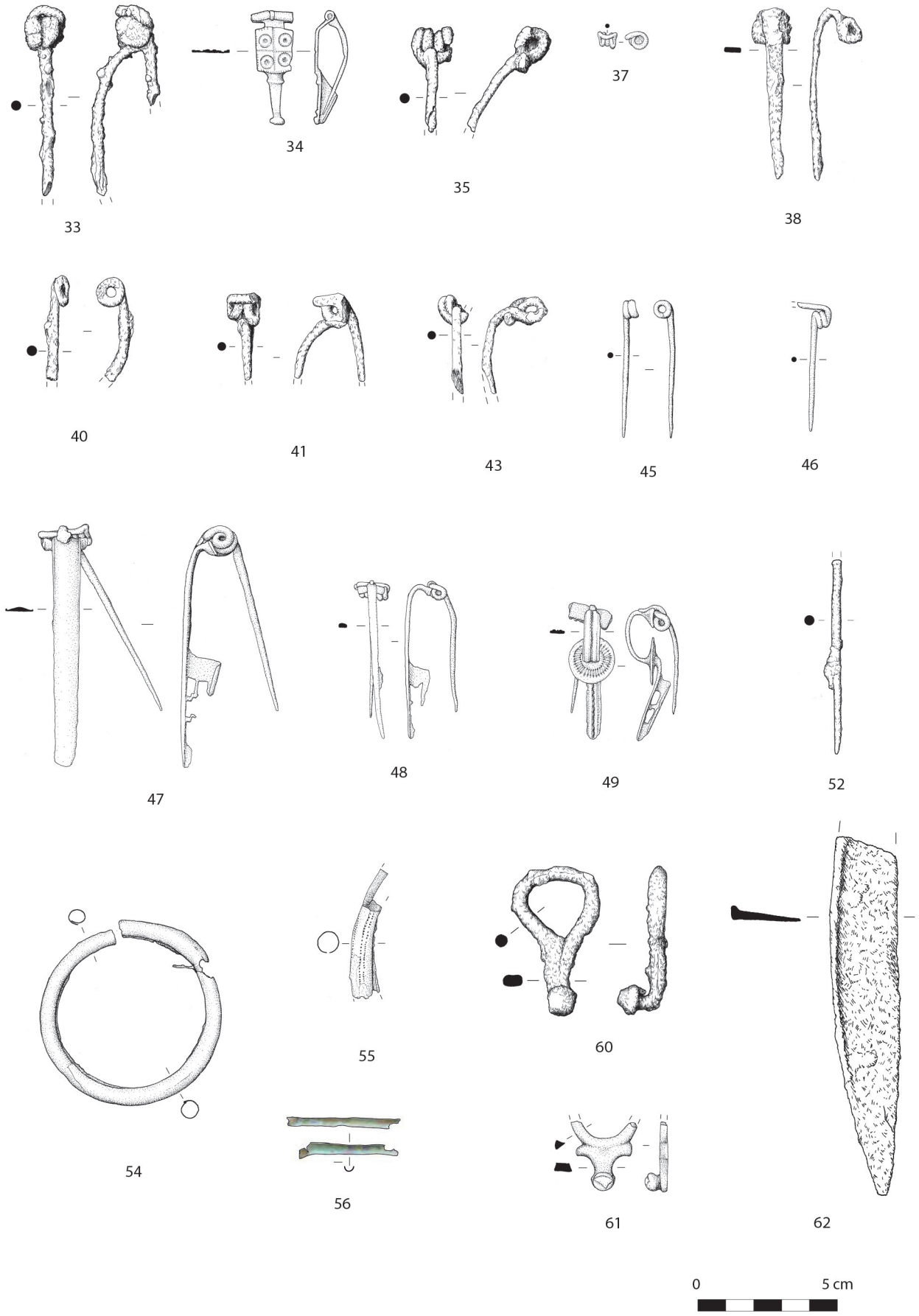


Fig. 164 - 33-62, mobilier de la séquence 5 (© M. Brunet, sauf CD02 pour le n° 56).

sporadiquement dans des contextes un peu plus tardifs (Philippe 1999, p. 116), ce qui est le cas pour la structure ST10 (voir *infra* phase 6). Un exemplaire identique au nôtre trouvé sur le Titelberg (Luxembourg) semble indiquer que ce modèle était émaillé. Sur le modèle luxembourgeois, de l'émail rouge était placé dans les ocelles (Thill 1969, p. 185). De nombreux exemplaires sont connus en Seine-et-Marne (Philippe 1999, fig. 50, n° 332-336). Ce modèle est essentiellement diffusé dans le quart nord-est.

À ces trois fibules s'ajoute une tige filiforme en fer découverte à proximité de la fibule de 7206 (n° 36) et qui pourrait appartenir à cet ensemble ou à une autre fibule.

Le fragment de fibule, découvert dans la fosse F8211 du secteur H (n° 37, fig. 164), est un ressort en alliage cuivreux à 4 spires à corde vraisemblablement interne dont le type ne peut être précisé.

Sept fibules en fer ont été dénombrées dans le secteur M pour le premier horizon de synthèse . Elles sont issues des fossés d'enclos F13001 (n° 38, fig. 164, et 39), F13195 (n° 40, fig. 164), F13381 (n° 41, fig. 164), F13384 (n° 42), des fosses F13439 (n° 43, fig. 164) et F13463 (n° 44). Les fibules à arc filiforme possèdent toutes des départs d'arc courbes (n° 39, 41 et 42). Les autres sont à arc plat et, quand il est associé, à porte-ardillon quadriforme (n° 38).

Comme pour les exemplaires du secteur G, les exemplaires en fer du secteur M correspondent globalement aux fibules présentes à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) des années 50 à 15 avant notre ère (Debord 1996). Elles peuvent appartenir, avec prudence, aux types Feugère 1a1 ou 2a (n° 41, fig. 164), 4c1a (n° 43, fig. 164), 4c1b (n° 39 et 40, fig. 164) et 4a2 (n° 38, fig. 164) et 5a (n° 44). Le dernier élément est un fragment de ressort avec son ardillon (n° 39).

Les fibules en alliage cuivreux sont moins nombreuses. Ce sont deux ardillons avec une partie du ressort provenant du fossé F13001 (n° 45-46, fig. 164) et une fibule de type Feugère 14a1 quasi complète issue du fossé F13384 du secteur M (n° 47, fig. 164). Ce type est largement diffusé par les ateliers régionaux sur le territoire de la Gaule sur une période s'échelonnant entre -20/-10 jusqu'au deuxième tiers du I^{er} siècle ap. J.-C (Philippe 1999, p. 42-47).

Les fibules provenant de structures de la phase intermédiaire (HS II) de la séquence 5 sont exclusivement localisées sur le secteur M, dans le fossé F13350. Il s'agit de quatre fibules, deux en alliage cuivreux, de type Feugère 14a1 (n° 48, fig. 164) et Feugère 15a (n° 49, fig. 164), et deux porte-ardillons percés ou ajourés en fer (n° 50 et 51) Le faciès des deux portes-ardillons sont bien représentés à Villeneuve-Saint-Germain (Debord 1996). La fibule Feugère 14a1, présente un arc plus courant que l'exemplaire de la phase précédente. Un exemplaire très proche, découvert sur l'*oppidum* de Pommiers (Aisne), est daté des années 60 à 10 av. J.-C. (Vauville 1912, fig. 1, n° 1) et un autre, provenant de Chilly, dans la Somme, est daté des années 20 av. J.-C à 10 ap. J.-C. (Collard 1987, fig. 8, n° 11).

Le modèle Feugère 15a se rencontre largement sur les *oppida* de Gaule du Nord et du Centre ; les motifs correspondent d'ailleurs ici aux modèles septentrionaux. Les découvertes sont beaucoup moins fréquentes en Gaule méridionale. Les exemplaires sont généralement attribués à l'époque augustéenne. Il semblerait néanmoins que ces accessoires vestimentaires apparaissent dès les années 60 av. J.-C (Feugère 1985, p. 267-270).

Un ardillon de fibule ou le reste d'une épingle en fer provient de la fosse F7004, dans le secteur G, daté de l'horizon III (n° 52, fig. 164).

Un fragment de fût d'épingle en matière dure animale provient également du fossé F7206 dans le secteur G (n° 51 ; seul le renflement au premier tiers de sa longueur permet de confirmer cette identification).

Les bracelets tubulaires en tôle d'alliage cuivreux sont au nombre de deux et proviennent de secteurs et d'horizons de synthèse différents. Le premier, quasi complet, provient du fossé d'enclos F7206 (sur le secteur G (n° 54, fig. 164). Le second, très fragmentaire et à décor de lignes pointillées, provient du secteur M (n° 55, fig. 164). Fossiles directeurs de La Tène D1, ce type de bracelet semble disparaître avant l'époque césarienne (Tendille 1979, type 8 ; Feugère 1993, 53 et fig. 13, carte de répartition en France et Allemagne, avec liste). D'autres exemplaires sont connus à Fontenay-le-Comte en Vendée (Bertrand & Maguer 2007, p. 223-224) ou régionalement plus proche à Creil, dans l'Oise (Fémolant 1989, fig. 24, n° 4-5). Des parures similaires, à décor de lignes pointillées, sont datées sur l'*oppidum* de Manching (Allemagne) de La Tène D1 ainsi que sur diverses nécropoles rhénanes (Van Endert 1991, taf. 2, n° 20-24). L'aire de diffusion concerne essentiellement la Gaule intérieure. Pour la même période, on peut citer les exemplaires de Larina en Isère (Perrin 1990, fig. 36-37, n°146) et de Vendeuil-Caply (Oise ; Piton & Dilly 1985, fig. 19, n° 8). Cependant, l'exemplaire du sanctuaire de Fesques (Seine-Maritime), en tous points identique, provient d'un contexte du I^{er} siècle av. J.-C./début du I^{er} ap. J.-C (Devillers 1997, p. 214, inv. 60.7). Ce modèle perdure donc jusqu'à l'époque augustéenne.

Des fragments de tôle en alliage cuivreux provenant du fossé d'enclos F13195 sur le secteur M (n° 56, fig. 164) sont repliés en forme de gouttière. Des pièces similaires, datées de La Tène D2, ont été

interprétées sur le site de Villeneuve Saint-Germain (Aisne) comme de la parure annulaire (Debord 1998, p. 89). L'absence de courbure laisse tout de même des doutes. Dorothea Van Endert souligne la difficulté d'attribuer ce type de fragments à des objets précis pour un lot provenant de l'*oppidum* de Manching qu'elle classe toutefois parmi les renforts et garnitures divers (Van Endert 1991, taf. 35, n° 533-554).

Deux perles en verre proviennent du secteur M (n° 57-58) et une du secteur O (n° 59). En ce qui concerne le secteur M, la perle de la cave F13054 est en verre bleu avec décor en torsade blanc (n° 57) et celle du trou de poteau F13127 est en verre bleu avec décor en relief de torsades jaunes (n° 58). La perle du secteur O provient du fossé F12001 (n° 59).

Les agrafes de ceinturon identifiées sont au nombre de 2 individus, une sur le secteur G et une sur le secteur H.

L'agrafe de ceinturon en fer provient du fossé F7206 en G (n° 60, fig. 164). Elle fait partie du groupe 2 d'après l'étude des exemplaires mis au jour dans le sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) ; malgré le mauvais état de conservation, les caractéristiques observables semblent nous orienter vers le modèle 2B (Bataille 2001, fig. 5, n° 10-11, voire n° 12-13). Une agrafe répondant aux caractéristiques du type se trouve dans la tombe 308 de Wederath en Allemagne (Haffner 1971, Taf. 77, n° 2). Cette sépulture a également fourni des céramiques qui permettent de dater l'ensemble de La Tène D1 (Bataille 2001, p. 448). La présence de structures de La Tène D1 sur le site permet de supposer un brassage de mobilier voire une pérennisation de ce modèle d'agrafe à La Tène D2.

La seconde agrafe, en alliage cuivreux, provient de la fosse F8211 située sur le secteur H (n° 61, fig. 164) secteur. Le type à anneau circulaire et à languette à appendices en forme de corne est présent en Gaule de La Tène D1 à D2 (Collis 1973, p. 128 ; Rapin 1999, fig. 12 ; Bataille 2001, p. 455). Le sanctuaire de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes) a notamment livré des exemplaires rattachés à La Tène D1 (Lejars 1996, fig. 8, n° 5). À Alésia (Côte d'Or), la partie romaine a livré un exemplaire associé à un umbo, tous deux datés de La Tène D2 (Brunaux & Rapin 1988, p. 72, n° 12). La question de la permanence de ce type d'agrafe à la période augustéenne manque d'exemples probants. Les agrafes à appendices rattachées à un horizon La Tène D/Augustéen sont les plus fréquentes sur les habitats (Bataille 2001, p. 457).

Notons également la présence d'un clou de chaussure en fer dans le comblement du fossé F12001 sur le secteur O.

Le soin du corps pourrait être représenté par un fragment de lame de petite force sur le secteur G (n° 62, fig. 164). De nombreux exemplaires sont recensés sur l'*oppidum* de Manching (Jacobi 1974, taf. 25, n° 408-421) et également en contexte funéraire à Wederath-Belginum (Haffner 1971, taf. 41, n° 8 ; taf. 60, n° 7 ; Haffner 1974, taf. 142, n° 13, taf. 146, n° 7 ; taf. 175, n° 1, taf. 176, n° 7, taf. 193, n° 9, taf. 201, n° 14, taf. 205, n° 7 ; Haffner 1978, taf. 256, n° 6 ; taf. 261, 7, n° 11, taf. 304 ; n° 7, taf. 313 ; n° 13, taf. 322 ; Cordie-Hackenberg & Haffner 1991, taf. 354, c ; Cordie-Hackenberg & Haffner 1997, taf. 401, b ; taf. 433, j ; taf. 444, i ; taf. 533, k ; taf. 538, b ; taf. 552, e ; taf. 570, f ; taf. 590, e ; taf. 597, b ; taf. 605, l ; taf. 612, k ; taf. 624, v ; taf. 629, s ; taf. 639, d).

Le ***domaine socio-culturel*** se caractérise par la présence de trois objets liés à l'armement. Ils proviennent du secteur G (fossé F7206, n° 63 et 65, trou de poteau F7317, n° 64, fig. 165).

Deux éléments en fer (n° 63-64, fig. 165) sont interprétés comme des fragments de manipules de boucliers à l'instar des certains mis au jour dans la nécropole de Vaugrignon en Indre-et-Loire (Riquier 2004, fig. 16, tombe F131, n° 1129, 40-10 av. J.-C. et tombe F152, fig. 44, n° 1250, Tène D1b). Ce modèle s'apparente au modèle 5 présent sur le sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Bataille 2008, fig. 29, n° 6).

Le dernier élément (n° 65, fig. 165) est un petit talon d'arme d'Hast assez similaire à celui découvert à Saint-Fergeux (Haute-Saône) issu d'un contexte fin de La Tène C2 ou tout début de La Tène D1 (Dard, Bataille, Humbert & Berthet 2007, fig. 4, n° 6).

Le ***domaine domestique*** est évoqué par des éléments de serrurerie, d'ameublement, de la coutellerie, des pierres à aiguiser, quelques ustensiles liés à l'âtre et au foyer ainsi qu'une anse de seau.

La serrurerie et l'ameublement sont matérialisés par divers éléments mis au jour dans des fossés d'enclos (secteur G, F7206 ; secteur H, F8028 ; secteur M, F13001). Ce sont une clé (n° 66, fig. 165), des foncets de serrure (n° 67-68, fig. 165) dont certains, trouvés à proximité l'un de l'autre, font probablement partie d'un seul et même système (n° 66-67, fig. 165) ainsi qu'une charnière, une poignée en fer (n° 70- 71, fig. 165) et des clous de fixations en alliage cuivreux sur le secteur M (n° 72, 73 et 74, fig. 133).

La clé en fer (n° 66, fig. 165) est une clé de type lève-loquet, les foncets découverts en G, H et M, (n° 67-68, fig. 165) sont des plaques rectangulaires en fer percées par un trou rectangulaire (accueillage). Les deux éléments font partie d'un type de serrure appelé « palafitte » (Guillaumet & Laude 2009, fig. 18 et 19).

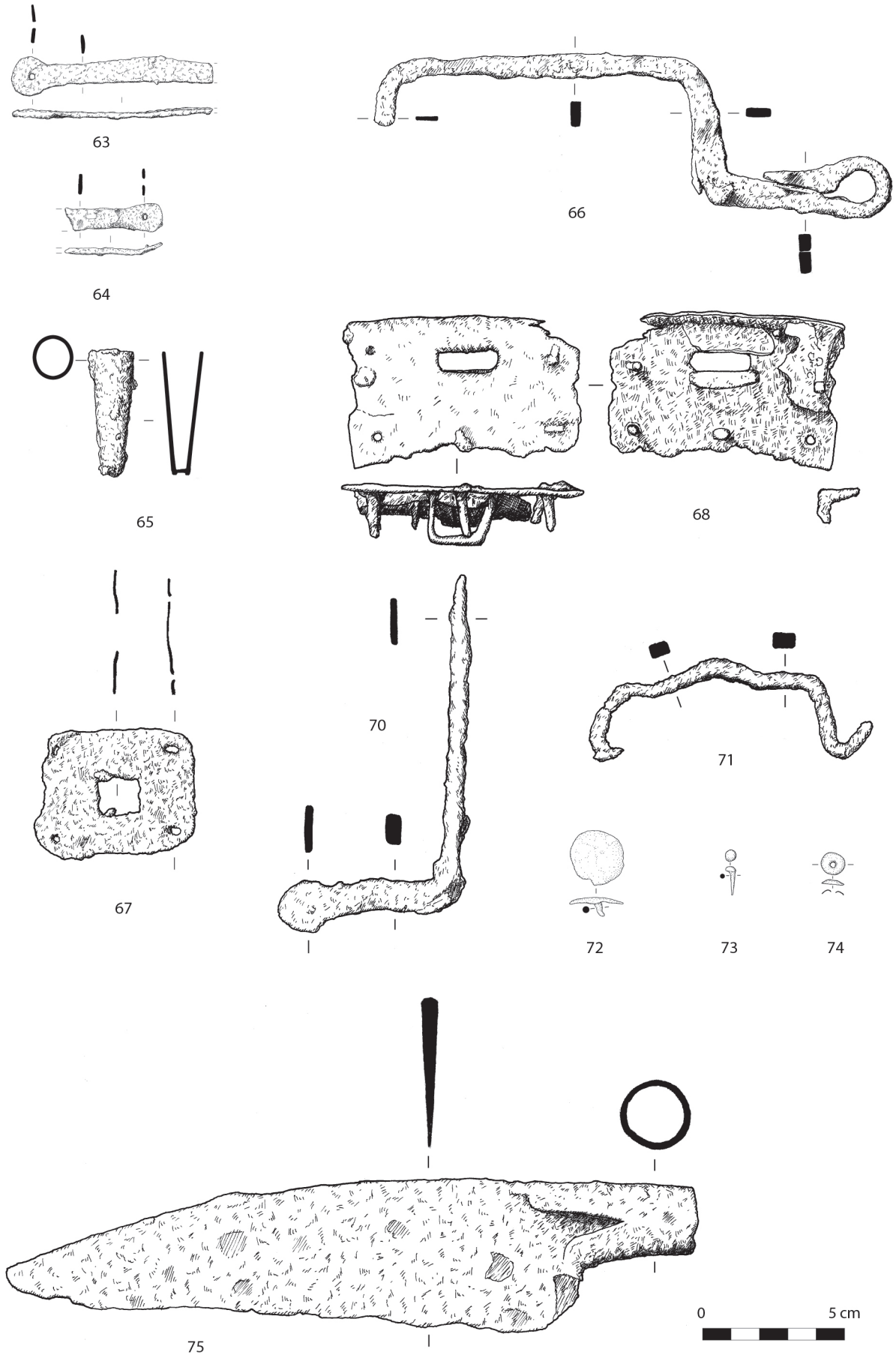


Fig. 165 - 63-75, mobilier de la séquence 5 (© M. Brunet).

On retrouve fréquemment ces clés ainsi que les foncets correspondants dans les établissements agricoles de l'âge du Fer. Plusieurs clés accompagnées, parfois de leur foncet, proviennent des établissements ruraux datés de La Tène finale, dans la moyenne vallée de l'Oise et dans l'ouest de la France par exemple (Nillesse 2006, fig. 3, fig. 6, fig. 16 ; Malrain & Pinard 2006, p. 165 ; ou encore ; Lepaumier *et al.* 2015, fig. 21, n° 2-11), mais également en agglomération (Buchenschutz *et al.* 2000, p. 103-105 ; Lambot & Méniel 1983, p. 116 ; Gruel & Lejars 2006, p. 234) et sur beaucoup d'*oppida* comme à Manching (Jacobi 1974). Ce modèle perdure au moins jusque dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C. (Bertrand & Maguer 2007, p. 225 ; Feugère 1992b, fig. 81, n° 57 et 59 ; Feugère, Thaure & Vienne 1992, p. 21, n° 1-2 ; Manning 1989, pl. 37, n° O1-O8, O10, O11, O12-O19, pl.38, n° O17 et O20 ; Miles 2007, fig. 5.31, n° 57 ; Guillaumet & Laude 2009, p. 94, n° 192-194 ; Brulet & Demanet 1993, fig. 74, n° 5).

Le secteur M a livré 4 couteaux en fer avec divers types d'emmanchement : à douille (n° 75, fig. 165), à soie avec anneau (n° 76-77, fig. 166) ou plaqué (n° 78, fig. 166, et n° 79).

On notera la forme typique du couteau provenant du puits F13274 à emmanchement à douille et tranchant droit utilisé pour découper les viandes crues, les volailles et pour hacher finement (n° 75, fig. 165) (Nillesse 2009, p. 59). Cette forme est bien représentée dans les tombes picardes dès LTC1. La récurrence des couteaux à douille a été envisagée comme un marqueur culturel propre au quart nord-est de la Gaule (Ginoux 2007 p. 78).

L'entretien des lames d'ustensiles ou d'outils est évoqué par deux aiguisoirs provenant des fossés des grands enclos fossoyés des secteurs H (n° 80, fig. 166 et 81, fig. 167), M (n° 82, 83, 84, 86 et 87, fig. 167) et O (n° 88), ainsi que de la cave F13292 (n° 83 et 85, fig. 167).

L'enclos principal F13319 du secteur M a aussi livré des éléments liés à l'âtre et au foyer : un crochet de crémaillère (n° 89) et un croc à viande (n° 90).

Deux extrémités de manche de couteau ou d'ustensile à anneau terminal (n° 91-92, fig. 168) ainsi que deux lames incomplètes (n° 93-94) pouvant également appartenir à des couteaux sont également à mentionner sur le secteur M. Une anse de seau en fer ainsi qu'une possible attache de suspension complètent le corpus (n° 95-96, fig. 168).

Le ***domaine économique*** est matérialisé sur les secteurs H, G et M par un outillage très varié qui provient principalement des fossés d'enclos et des fosses de rejet.

L'activité supposée agro pastorale est caractérisée par une serpe à croc sur le secteur G (n° 97, fig. 168) et de deux couteaux à écimer sur le secteur M (n° 98 et n° 99, fig. 168).

De nombreux parallèles de serpes à croc sont connus pour la période de La Tène finale. La spécificité de cet outil n'est pas clairement établie en l'état actuel des recherches. Cet outil est parfois rattaché au travail du bois, de la vannerie ou de l'agriculture (Duvauchelle & Sankot 2007, p. 123).

Les deux couteaux à écimer n° 98 et 99 ont une forme qui les rapproche des faucilles. Ces caractéristiques particulières les apparentent aux couteaux-débroussailleurs (Boucard 2006, p. 210), coutes (Boucard 2006, p. 201) ou couteaux à écimer (Nillesse 2009, p. 48-49 ; Speck 1986, Abb. 4, n° 3) bien que l'emmanchement à douille soit le plus fréquent (Lepaumier *et al.* 2015, fig. 6, n° 12-14). Au même titre, ils pouvaient servir à la moisson ou à couper des plantes et arbustes divers. (Nillesse 2009, p. 48-49), mais également à l'entretien des haies et des secteurs boisés (émondage, confection de fagots, etc.).

Le façonnage d'élément en bois est représenté par une plane provenant du fossé F13119 sur le secteur M (n° 100, fig. 169). Cet outil à lame rectangulaire et à soies perpendiculaires au tranchant est utilisé pour aplanir des pièces de bois (menuiserie, charronnerie, tonnellerie, etc.). La plane apparaît à La Tène finale (Jacobi 1974, taf. 23, n° 383-386) et n'évolue guère les siècles suivants (Harnecker 1997, taf. 13, n° 105 ; Gaitzsch *et al.* 1984, abb. 5, n° 19 ; Gaitzsch 1980, taf. 50, n° 255 ; Pietsch 1983, taf. 26, n° 561-562a ; Halbout *et al* .1987, p. 94, n° 158).

La lime découverte sur le secteur M dans le fossé d'enclos F13001 (n° 101, fig. 169), de section en demi-ronde, ne peut être attribuée au travail d'une matière particulière en l'absence d'observation sur la taille (soit l'ensemble des dents) masquée par la corrosion (Duvauchelle 2005, p. 27-29). Les limes de même section sont généralement utilisées pour la réalisation de moulures ou de trous. Des modèles de forme similaire apparaissent à La Tène finale (Jacobi 1974, taf. 5, n° 35-38, 45, 49) et perdurent les siècles suivants sans modification notables (Duvauchelle 2005, pl. 7, n° 50-51 ; Pietsch 1983, taf. 16, n° 390-393a ; Halbout, Pilet & Vaudour 1987, p. 97, n° 166 ; Gaitzsch 1980, taf. 12, n° 54 ; Tisserand 2001, p. 99, n° 259-260).

La fonction de certains outils reste indéterminée. Ils proviennent tous du fossé F7206 dans le secteur G. Le premier a été découvert à la surface du comblement du fossé F7206 (n° 102, fig. 169) et laisse planer un doute sur la datation même de cet ustensile. Il est doté d'une spatule lancéolée qui est prolongée après un épaulement par une forte tige

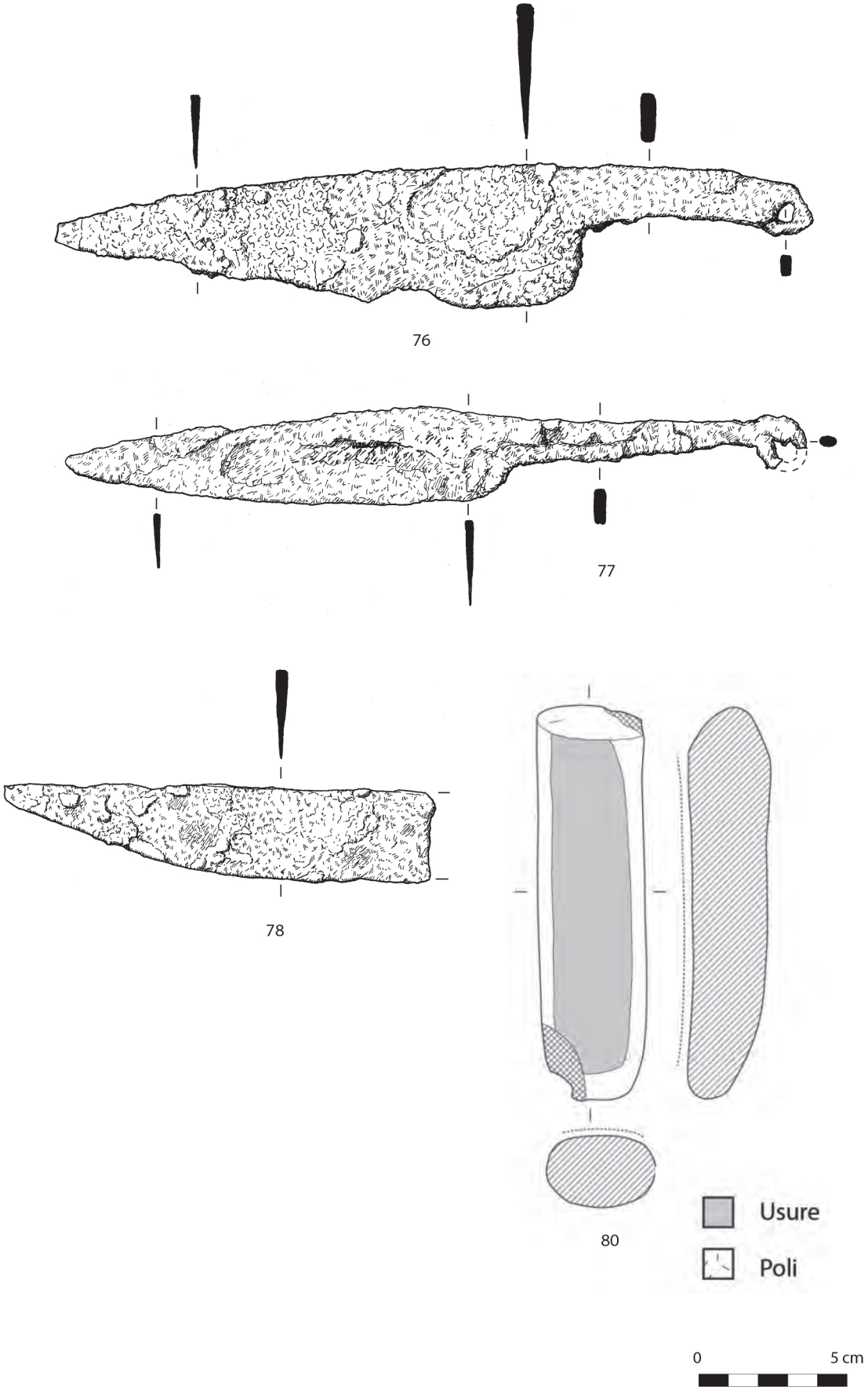


Fig. 166 - 76-80, mobilier de la séquence 5 (© M. Brunet, sauf A. Thiébaux pour le n° 80).

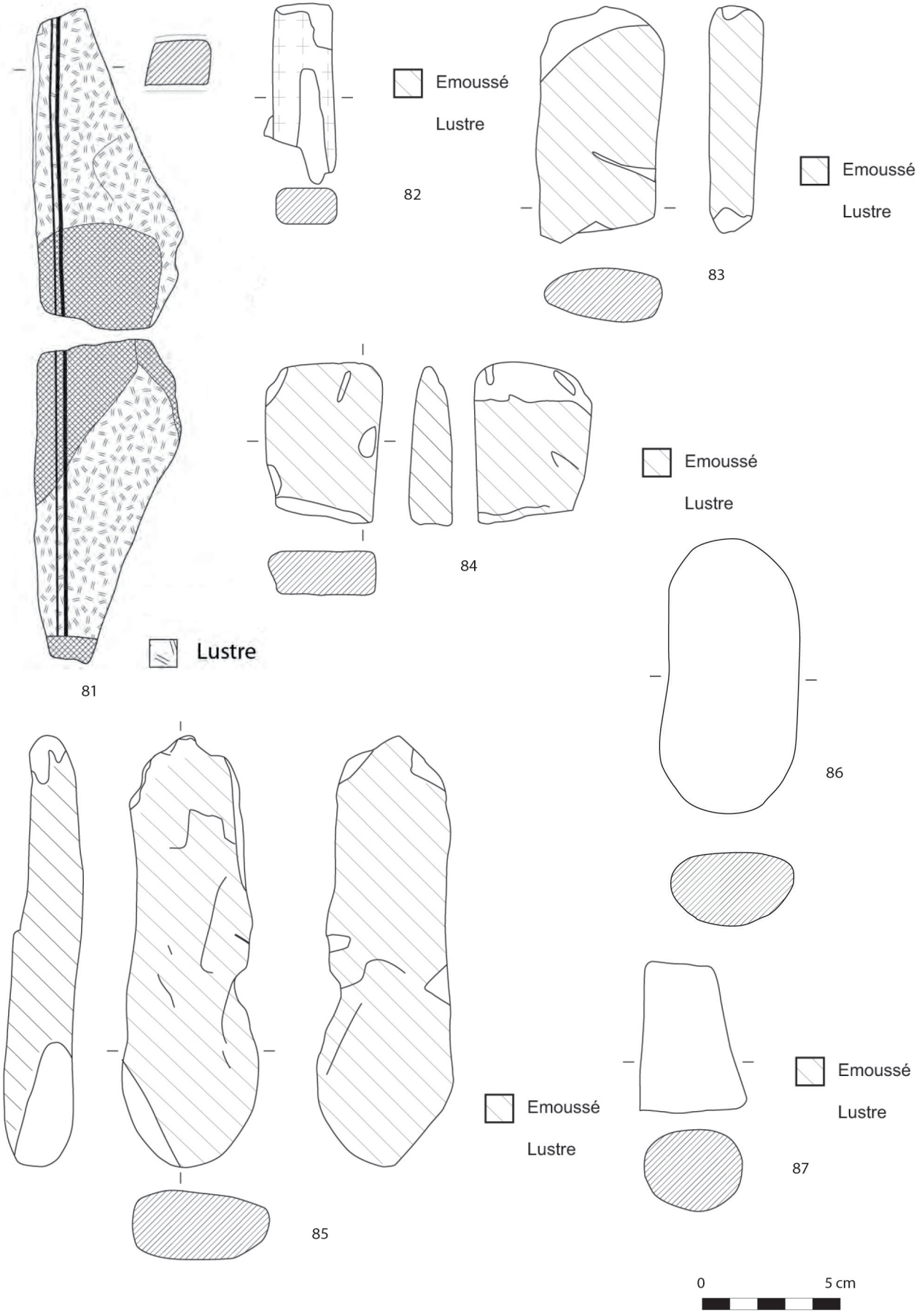


Fig. 167 - 81-87, mobilier de la séquence 5 (© A. Thiébaux).

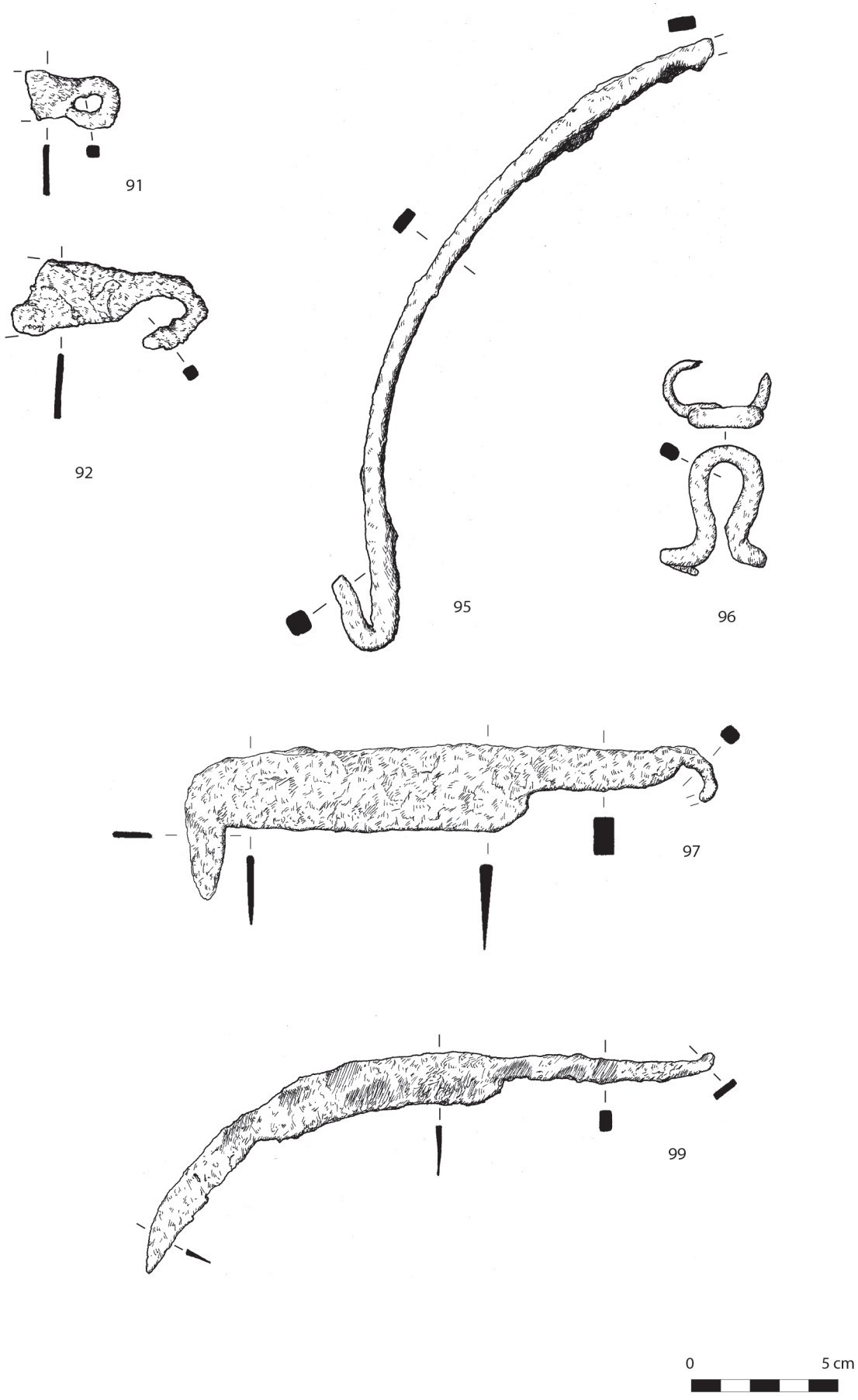


Fig. 168 - 91-99, mobilier de la séquence 5 (© M. Brunet).

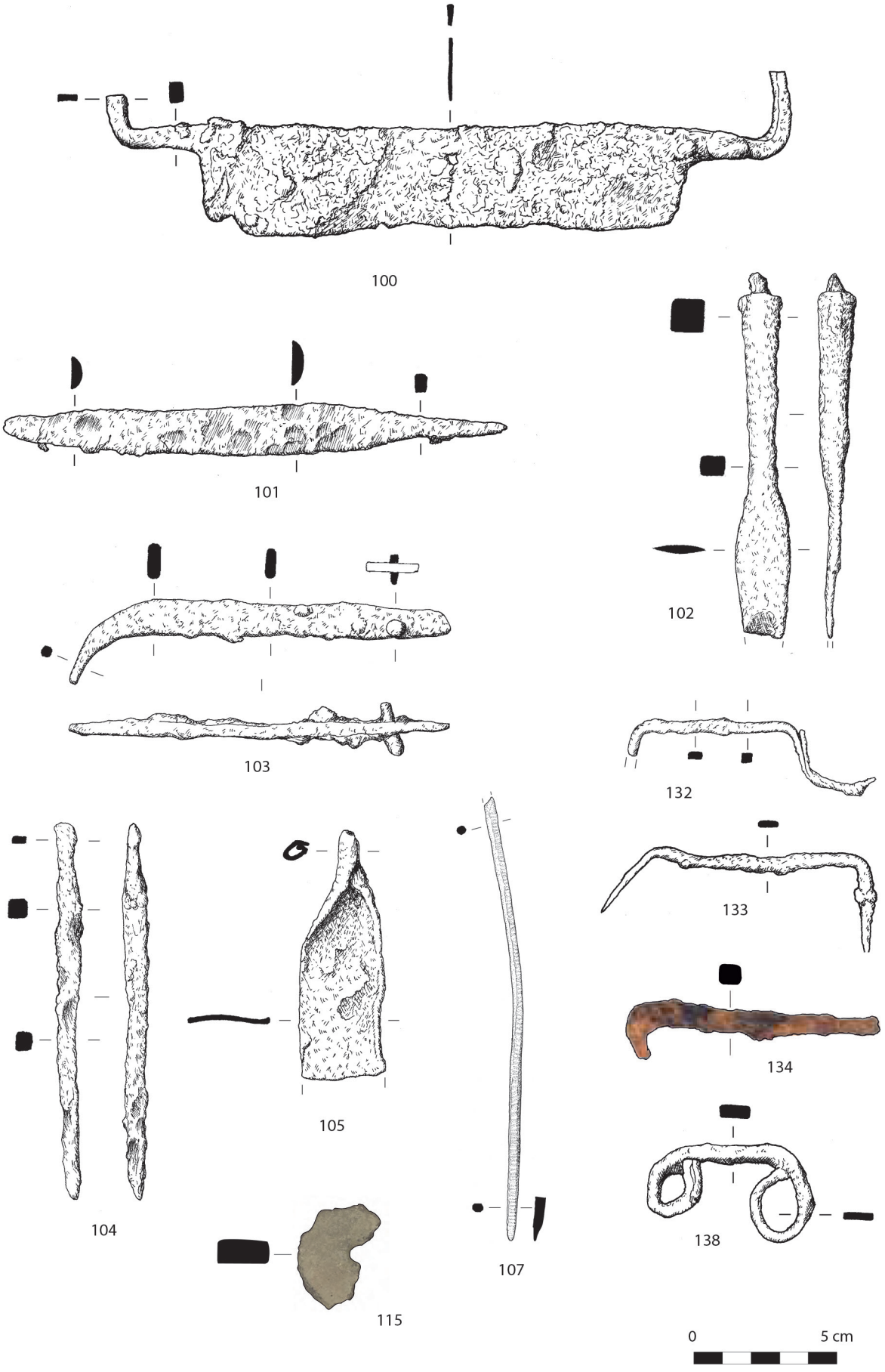


Fig. 169 - 100-138, mobilier de la séquence 5 (© M. Brunet, sauf CD02 pour les n° 115 et 134).

de section quadrangulaire, elle-même surmontée d'une soie qui suggère la présence d'un manche en bois. La spatule, dont il manque l'extrémité, devait probablement de terminer en pointe. Ce modèle est à rapprocher d'un exemplaire d'Avenches (Suisse) sans pour autant être identique (Duvauchelle 2005, pl. 36, n° 194). Cet outil serait à classer dans le travail de la pierre et des matières plastiques. Il est intéressant de remarquer que la présence d'une petite soie après un épaulement se retrouve souvent sur des ciseaux et poinçons (Fischer 1973, abb. 43, n° 6 ; Mossler 1974, p. 84, abb. 15 ; Pietsch 1983, taf. 10, n° 171-172, taf. 13, n° 296 ; Jacobi 1974, taf. 11, n° 182, 196-198, 214, 219, taf. 12, n° 226 ; Cüppers & Neyses 1971, abb. 24, n° 13 ; Nothdurfter 1979, pl. 9 ; Eneau 2002, pl. 8, n° 166 ; Gavrel 1995, pl. 51-52).

Le second outil (n° 103, fig. 169) n'a pas de parallèle en l'état actuel de nos connaissances. Bien que la forme s'apparente aux fers à clore dans le travail de vannerie (outil utilisé pour tasser les brins d'osier), la partie active est inversée. En effet, pour les fers à clore contemporains, la partie rectiligne est la partie active et la partie courbe est la partie de préhension. Pour notre exemplaire, c'est l'inverse. De plus, un rivet traversant suggère la présence d'un manche en matière dure animale ou en matériau périssable. L'absence de tranchant et de pointe réelle oriente tout de même vers un outil pour tasser sans pour autant savoir quoi (textile, vannerie etc.). Cet outil est inconnu pour Guy Barbier dans le travail de vannerie pendant l'Antiquité (je tiens à remercier, Guy Barbier†, vannier, meilleur Ouvrier de France, pour son avis sur cet objet). Le dernier outil (n° 104, fig. 169) s'apparente à un ciselet ou un burin. Un exemplaire similaire est connu à *Vitudurum* (Suisse) dont la céramique date le contexte de deuxième quart du I^er^ s. ap. J.-C. (Schaltenbrand Obrecht *et al*. 1996, p. 271, taf. 42, n° 91).

L'activité métallurgique se signale aussi par la présence d'une extrémité de *currency bar* dans le fossé F7206 du secteur G (n° 105, fig. 169). Cet élément laisse supposer un façonnage d'objet en fer à proximité sans pour autant le confirmer faute d'indices probants. Ce type de déchet se rencontre régulièrement sur les occupations de La Tène finale aux Génats (Nillesse 1997), à Piémont-Echiré (dans les Deux-Sèvres (Nillesse 1998, fig. 64) et Cormelles-le-Royal dans le Calvados (Carpentier *et al.* 2002, fig. 14). Régionalement, nous pouvons mentionner quelques occupations de La Tène finale où les activités de forge et de façonnage sont clairement avérées. C'est le cas des sites de Condé-sur-Suippe "La Sucrerie" Aisne, (Pion *et al*. 1997 ; Bauvais 2000), Ronchères Oise (Malrain 2003 ; Malrain *et al.* 2004), Braine, Aisne (Auxiette *et al*. 2000), Villeneuve-Saint-Germain (Hénon *et al*. 2009, fig. IV.46, vol. 2), Bazoches-sur-Vesles "Les Chantraines", Aisne (Pommepuy & Gransar 1998 ; Pommepuy *et al.* 2000 ; Bauvais & Fluzin 2005 ; Gransar & Pommepuy 2005). Quelques fragments de tiges portant des traces de martelage et/ou de découpe, proviennent de F7206 et F7254 (n° 106-108, dont n° 107, fig. 169), renforcent cette activité métallurgique.

Le travail du textile, et plus particulièrement le tissage, est représenté par de nombreux fragments de pesons en terre crue ou cuite ou en craie en H (n° 109) et M (n° 110-114), de fusaïoles et de rondelles percées ayant pu faire office de fusaïoles sur les secteurs H (n° 115, fig. 169) et M (n° 116-130). Ils sont localisés dans divers fossés (F13001, F13119, F13195), zone d'épandage F13274 et dans la fosse F13439. Des concentrations de mobilier sont à noter au droit des bâtiments d'habitation ST20/21, aux abords du bâtiment ST05 et dans d'autres secteurs du fossé F13001 sans faire de lien avec d'autres bâtiments.

Le ***domaine immobilier***, qui regroupe la clouterie de moyen et grand modules dont l'essentiel est issu des secteurs G (secteur G ; HS I, F2706, F2707), H (secteur H, HS I, fosses F8014, F8308 et F8211) et M (secteur M, HS I, F13001, F13007, F13119, F13195, 13203, 13292, 13306, 13323, 13384, 13385, 13488 ; secteur M, HS II, fosses F13140, F13188, F132587, fossés F13350, cave F13054, trou de poteau F1339 du bâtiment St06, épandage F13181, 13350, 13054, 13395) et O (fossé F12001, sections 1150 et 1151) est aussi représenté par quelques éléments métalliques utilisés dans la construction et l'assemblage d'éléments en bois. Ce sont pour l'essentiel des crampons en U de section plate aux extrémités en pointe (n° 131-139, dont n°132-134 et 138, fig. 169) dont des parallèles sont connus sur l'établissement gaulois de Boult-sur-Suippe (Marne ; Tisserand *et al*. 2015, fig. 9, n° 940-5, 26 à 28, 30 à 34, 36, 37) et sur l'*oppidum* de Manching (Jacobi 1974, taf. 67-70). De nombreuses ferrures d'huisserie proviennent également des fossés d'enclos de différents secteurs (n° 140-144, dont n° 140-142, fig. 170).

Le clou riveté provenant du secteur G (n° 145, fig. 170) pouvait par exemple maintenir d'autres pièces de métal comme des ferrures, mais avait également une fonction ornementale (Jacobi 1974, taf. 74, n° 1456-1459 ; Zanier *et al.* 1992, taf. 37, n° C279-C280 ; Schaltenbrand-Obrecht *et al*. 1996, taf. 62, n° 794-795).

Des pitons (n° 146-148, dont n° 148, fig. 170), crochet de fermeture (n° 149), tourillon (n° 150, fig. 170) proviennent également de structures du secteur M. Ces éléments de quincaillerie étaient destinés à être associés à d'autres pièces en métal ou en bois, à l'image du tourillon appartenant à une chaîne ou à un système de suspension. La tige bouletée était passée dans un anneau afin d'éviter la torsion de la chaîne, système qui apparaît dès La Tène finale.

Le reste du mobilier, parfois polyvalent, parfois indéterminé est classé dans le domaine des ***varia***

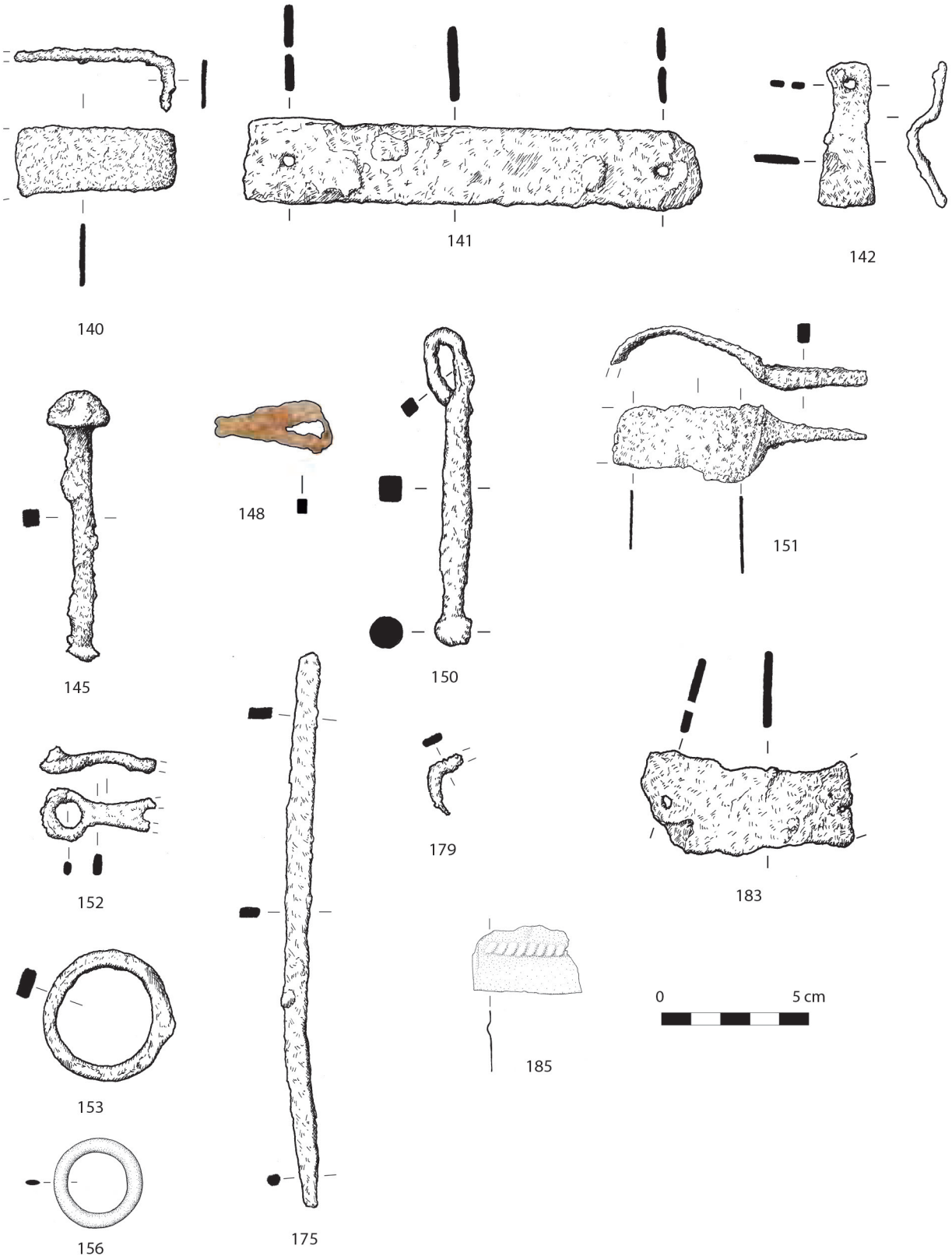


Fig. 170 - 140-185, mobilier de la séquence 5 (© M. Brunet, sauf CD02 pour le n° 148).

et incerta. Il se concentre majoritairement dans le comblement des fossés d'enclos (secteur G, F7206, F7207, F7254 et secteur M, F13001, F13119 et F13195), trou de poteau (secteur G, F7322) et fosses (secteur G, F7098 et F7224) et zone d'épandage (secteur M, F13274). Quelques fragments de tiges, plaques et tôles voire d'anneau (n° 151-189, dont n° 151-153, 156, 175, 179, 183 et 185, fig. 170) en fer ou alliage cuivreux sont à mentionner dans ces mêmes structures.

Une possible bride (gaine de fixation fichée à l'aide de deux pointes) provient du secteur G (n° 151, fig. 170). Un exemplaire assez proche, mais

avec les pointes perpendiculaires au collier, est issu d'un contexte plus tardif sur le sanctuaire du Gué-de-Sciaux (Eneau 2002, pl. 5, n° 98, seconde moitié IVe s. ap. J.-C.).

L'élément en fer provenant également du secteur G (n° 152, fig. 170) est identifié comme maillon à l'instar de l'exemplaire mis au jour sur le sanctuaire du Gué-de-Sciaux (Vienne) dans un contexte de la fin du IVe s. ap. J.-C. (Eneau 2002, pl. 7, n° 153). Le reste du mobilier, issu du secteur G, se résume à une virole (n° 153, fig. 170) qui pouvait maintenir une soie fichée dans un manche en bois, dont des parallèles sont connus à Hod Hill (Manning 1989, pl. 65, S54-S56) et Manching (Jacobi 1974, taf. 60, n° 979-985). Enfin, d'autres éléments peuvent correspondre à des restes de ferrure (n° 154) ou au reste d'un élément de serrure (n° 155).

LA SÉQUENCE 6

Les structures de la séquence 6 ont livré un moindre nombre d'individus, dans les secteurs G, H, K et M (NMI 59) (fig. 157, 158 et 171).

Pour la première phase de la séquence (HS IV), le mobilier se concentre dans les secteurs G (fosses F7055, F7132 et F7330, fossé F7236) et H (fossé d'enclos F8031, fosse F8045, trou de poteau F8153, cave F8369) avec une forte proportion sur le secteur G. La seconde phase de la séquence 6 (HS V) a livré moins d'occurrences et exclusivement dans les secteurs H (fosses F8029, F8043, F8096, F8241 ; fossés F8299 et F8052) et M (fosses F13175, F13044).

Le ***domaine personnel*** est représenté par 10 individus. Ce sont des éléments de parure (fibules, bagues, perle). La fibule en fer provient du fossé d'enclos F8031 du secteur H (n° 190, fig. 172). Elle correspond au type Feugère-Philippe 4a2 (Philippe 1999, p. 27-31) qui est essentiellement diffusé en Gaule Belgique ainsi qu'aux abords du limes de Germanie Supérieure. Sur plusieurs camps militaires rhénans (Dangstetten dans le Bade-Wurtemberg et Oberhausen en Rhénanie-du-Nord-Westphalie), il est présent dans des contextes

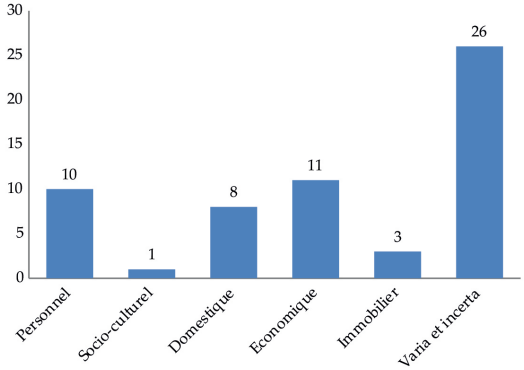


Fig. 171 - Répartition du mobilier en NMI hors clouterie par domaine fonctionnel pour la séquence 6 (© M. Brunet).

antérieurs à notre ère, au plus tard 15 av. J.-C., mais son usage perdure jusqu'au règne de Tibère.

Les trois autres fibules et en fer sont très fragmentaires et proviennent du secteur M (n° 191-193). Il est actuellement difficile de déterminer un type précis (type Feugère 4 ou 5 et type Feugère Debord 7c1a ?), mais le faciès correspond globalement aux fibules présentes à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) qui sont datées des années 50 à 15 avant J.-C. (Debord 1996).

Un ardillon relié à un ressort à spires provenant du fossé d'enclos F8299 a également été identifié (n° 194, fig. 172).

Une fibule en alliage cuivreux (n° 195, fig. 172) est de type 18a1c (Philippe 1999). Elle provient de la fosse F7055 sur le secteur G. Ce modèle connaît trois parallèles à Lumigny (Seine-et-Marne) issus de contextes datés entre -25 à 40 de notre ère (Philippe 1999, p. 61, fig. 23, n° 132-134).

La fibule de type Feugère 22b1 est également en alliage cuivreux (n° 196, fig. 172). Elle est issue de la fosse F7132 sur le secteur G. rattachée au type de fibule d'Aucissa précoce (Feugère 1985), elle semble être fabriquée et utilisée essentiellement entre -15 et +15 et est très massivement représentée dans toutes les provinces de l'Empire et même hors de ses limites (Philippe 1999, p. 96). Son origine « militaire » est fréquemment avancée en raison de la présence de plusieurs exemplaires sur le camp de Dangstetten (Ettlinger 1973, p. 93 ; Riha 1979, p. 20-21 ; Fingerlin 1998, taf. 7, n° 1295,1, 657.2, 685.2, 793.1, 895.3, 920.1). Ce modèle est bien représenté en Gaule (Cordier & Boucher 2006, fig. 9, n° 3 ; Poux 2012, p. 297 ; Feugère 1985, pl. 117, n° 1504, pl. 119, n° 1525 et 15277 ; Feugère 2009, p. 151, fig. 45, n° 638 ; Philippe 1999, fig. 38-39, n° 190-193, 196-197 ; Bertrand 2000, pl. II, n° 20-21) et en Germanie (Böhme 1972, liste, taf.1, n° 17, 19 ; Boelicke 2002, taf. 37-41, n° 798, 804, 814, 843, 848, 859 ; Riha 1979, taf. 23-27, n° 599, 601, 603, 610, 613, 621, 623, 642, 667-668, 678, 709, 713-715 ; Riha 1994, taf. 18 et 20-22, n° 2240, 2244, 2249, 2291, 2293, 2296, 2298, 2308, 2316).

La perle supposée en alliage cuivreux (n° 197, fig. 172) provient également de la fosse F7055. Elle peut appartenir à un collier ou à une petite chaînette, à l'instar de l'exemplaire mis au jour dans le dépôt d'une incinération du Titelberg vraisemblablement datée de La Tène D2a (Metzler *et al*. 1999, fig. 18, n° 12a).

Deux bagues ont également été identifiées. La première est un anneau simple en alliage cuivreux de type Guiraud 8d dans le comblement du fossé d'enclos F8299 en H (n° 198, fig. 172) et la seconde est une bague en fer de type Guiraud 2a dans la

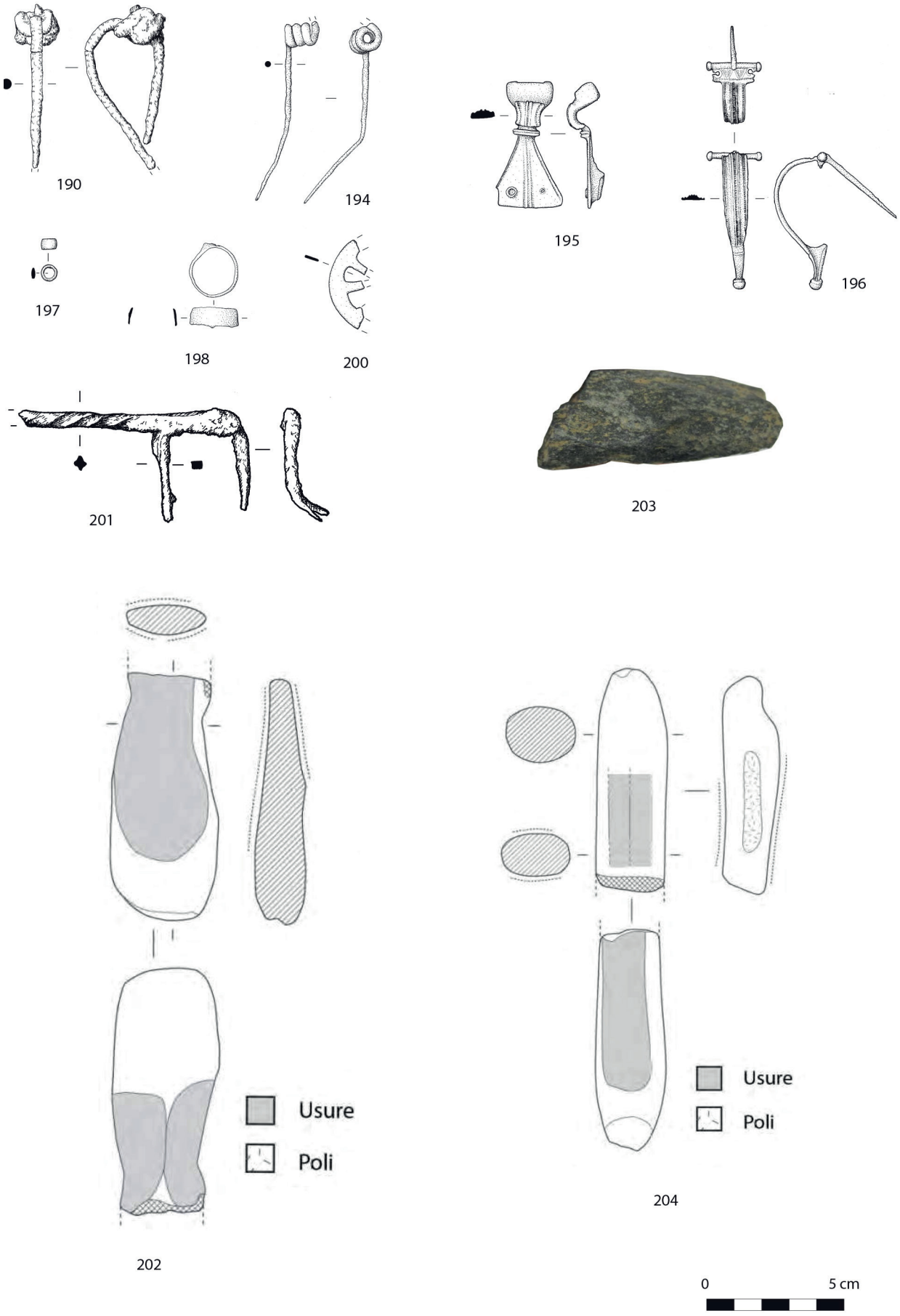


Fig. 172 - 190-204, mobilier de la séquence 6 (© M. Brunet, sauf A. Thiébaux pour les n° 202 à 204).

fosse F13175 en M (n° 199). Le type Guiraud 2a est attesté dès La Tène Finale et perdure jusqu'à la fin du Ier siècle de notre ère même si les alliages à base de cuivre supplantent peu à peu ce matériau (Guiraud 1989 ; Feugère *et al*. 1992, p. 56, n° 105, 109-110 ; Galtier 2015, p. 390, IF-98 ; Ginouvez & Raux 2019, fig. 9, n° 48).

Un éventuel clou de chaussure a été identifié dans la fosse F7055. Le type Guiraud 8 est présent à toutes les époques et dans toutes les régions (Guiraud 1989, p. 196). Il se concentre surtout dans le Nord-Est dans les *vici*, zones rurales et forts du limes (Guiraud 1989, p. 197).

Le ***domaine socio-culturel*** est représenté par un fragment de rouelle en alliage cuivreux issu de la fosse F7055 en G (n° 200, fig. 172). Ce fragment appartient à la catégorie des rouelles massives réalisées par découpage d'une tôle et dont le diamètre oscille autour de 40 mm pour une épaisseur de la jante n'excédant pas 1 mm (Piette & Depeyrot 2008, p. 78-79). Elle correspond au type B1c d'après la typologie de J. Debord établie pour les exemplaires découverts sur le site de Villeneuve-Saint-Germain (Debord 1998, fig. 21). Ce modèle de rouelle, qui reproduit la forme d'une roue à 8 rayons avec son moyeu, se retrouve fréquemment en contexte de La Tène finale voire augustéenne à Wederath (Haffner 1971, taf. 80, grab 314, n° 10), Augst (Riha 1990, taf. 31, n° 705), sur l'*oppidum* du Titelberg (Metzler 1995, n° 2, fig. 162) et plus localement à Dury, Somme (Querel & Feugère 2000, fig. 104, n° 12), à Villeneuve-Saint-Germain (Debord 1998, fig. 21), sur le sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Piette & Depeyrot 2008, p. 78-79) ou Bétheny dans la Marne (Brunet 2008, fig. 27 et p. 14)

Le mobilier caractérisant la sphère ***domestique*** est peu présent (NMI 8). Une extrémité de fourchette à chaudron provient du fossé d'enclos F8031 en H (n° 201, fig. 172) dont l'absence de manche ne permet pas d'en préciser le type (Halbout *et al*. 1987, p. 85, n° 110 ; Perrin 1990, p. 63-66). Les lames de couteaux, d'ustensiles ou d'outils étaient entretenues pas des aiguisoirs. Trois proviennent du secteur H, de la fosse F8043 (n° 202, fig. 172) et des fossés F8029 (n° 203, fig. 172) et F8031 (n° 204, fig. 172).

L'ameublement est représenté par un petit clou de fixation en alliage cuivreux provenant de F7055 en G (n° 205, fig. 173), d'une possible charnière de F8241 en H (n° 206, fig. 173) (Eneau 2002, p. 16, pl., n° 77-794 ; Guillaumet & Laude 2009, p. 144, n° 80 ; Wilmott 1991, p. 133, fig. 92 ; Élie-Lefebvre 1985, fig. 14, n° 16).

Deux éléments décoratifs, l'un en alliage cuivreux (n° 207, fig. 173) et l'autre en matière dure animale (n° 208, fig. 173) de type Beal A XXXI (Beal 1983, p. 273), peuvent se monter au sommet d'un cylindre de charnière. Ils proviennent du secteur H (fossé d'enclos F8299 et trou de poteau F8153).

En ce qui concerne le ***domaine économique*** (NMI 3), l'outillage est présent dans le secteur H avec un outil à lame et douille ouverte (n° 209). La pointe de lance (n° 210, fig. 173), découverte en contexte d'habitat, peut avoir été utilisée dans la pratique de la chasse, comme cela est mentionné dans le Testament du Lingon (Sage 1991). Cependant la polyvalence de ce type d'artefact n'est pas rare sur les occupations rurales.

Le travail du textile est illustré par quelques fusaïoles en terre cuite mises au jour dans la fosse F8045 (n° 214, fig. 173), la cave F8369 (n° 217 et 218, dont n° 217, fig. 173), le trou de poteau F8153 (n° 216) pour l'horizon IV (NMI 4) et dans les fosses F8029 (n° 211-213, dont n° 211, fig. 173) et F8096 (n° 215, fig. 173) pour l'horizon V.

Le transport est illustré par un piton à œil riveté (n° 219, fig. 174) appartenant probablement à un véhicule à l'instar des exemplaires analogues présents dans les sépultures à char de l'âge du Fer (Bataille 2008, fig. 17) comme à Bucy-le-Long (Aisne) où ils servent à la fixation d'essieu ou de plate-forme (Desenne *et al*. 2009, fig. 266). Un tout autre usage peut également être proposé comme dans le domaine immobilier.

Hormis les clous de menuiserie à tête circulaire plate en secteurs G (F7055, F7132, F7204, F7330, fossés F7236 et F7260) et H (fossé F8052, fosses F8031, F8042, F8043, F8047, F8096, F8147, F8379), le domaine immobilier est représenté par un piton et deux crampons en fer sur le secteur G. Le piton (n° 220), issu de la fosse F7055, est caractérisé par une double pointe repliée formant un œil dans lequel passe un anneau circulaire. Le piton en peut avoir des fonctions multiples comme servir de liaison pour deux pièces de bois ou être fiché dans de la maçonnerie. L'œil de la tête peut aussi avoir la fonction d'attache ou bien de moyen de rotation pour recevoir un anneau de suspension comme notre exemplaire (Schaltenbrand-Obrecht *et al*. 1996, taf. 59, n° 659-660 ; Mitard 1993, pl. V, n° 110-112 ; Brulet 1981, fig. 44, n° 35-36 ; Moulin 1987, fig. 31, n° 28 ; Manning 1989, pl. 59, R27, pl. 61, R34-38). Ce type d'objet se rencontre sur tout type de site et à toutes les époques (Eneau 2002, pl. 3, n° 56-59). Des exemplaires sont recensés à Reims, Marne (Brunet 2005, OI77-14 ; OI 108 ; Brunet 2006, OI328 ; Brunet 2017, OI365).

Les deux crampons provenant de la fosse F7132 (n° 221, fig. 174, et n° 222) sont utilisés dans l'assemblage pour maintenir deux éléments en bois. Les formes et dimensions peuvent varier et se retrouver sur tout type de site (Manning 1989, p. 131, pl. 61, n° R52 ; Jacobi 1974, taf. 70, n° 1302-1310 ; Schaltenbrand-Obrecht 1996, taf. 63, n° 844-855).

D'autres éléments métalliques ont, pour leur part, des identifications incertaines et ont été intégrés dans le domaine des ***varia et incerta*** (n° 223-

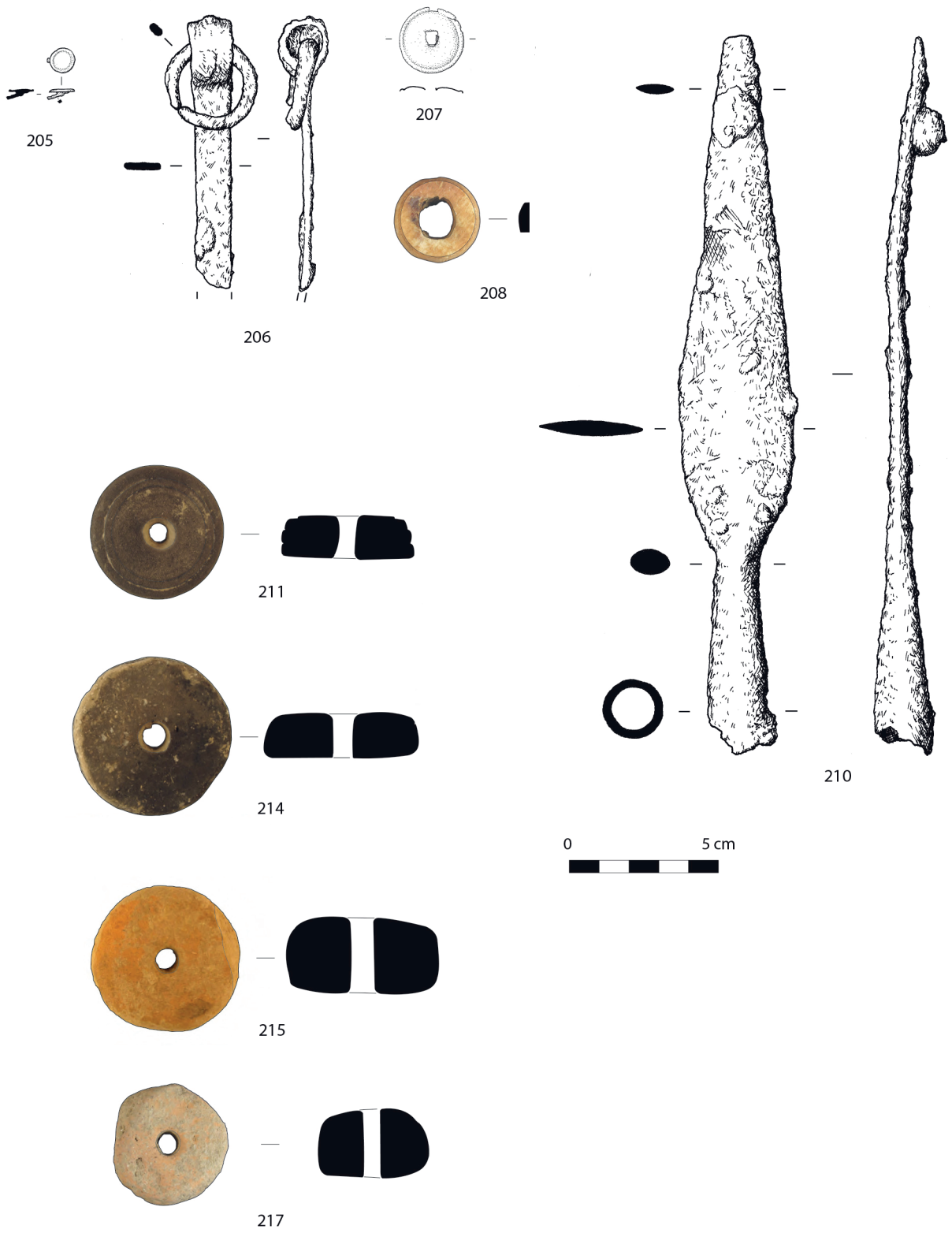


Fig. 173 - 205-217, mobilier de la séquence 6 (© M. Brunet, sauf CD02 pour les n° 208, 211, 214, 215 et 217).

246, dont n° 223-226 et 243, fig. 174). En dehors des tiges, tôles, plaques et éléments indéterminés mis au jour sur les secteurs G (F7055, F7132, F7330), H (F8043, F8045, F8047, F8052, F8096, F8369 ; F8357), K (F10073) et M (F13044), quelques éléments ont retenu notre attention et se répartissent dans deux structures du secteur G (F7055 et F7132).

Six anneaux spiralés, de petit diamètre, ont été découverts dans la fosse F7055 (n° 223-224, fig. 174). Il est actuellement impossible de dire si ces anneaux font partie d'un seul élément ou s'ils étaient tous indépendants. Il n'est pas rare de trouver des anneaux spiralés, mais leur fonction nous fait défaut. Il est possible que les diamètres les plus importants fassent office de viroles, mais

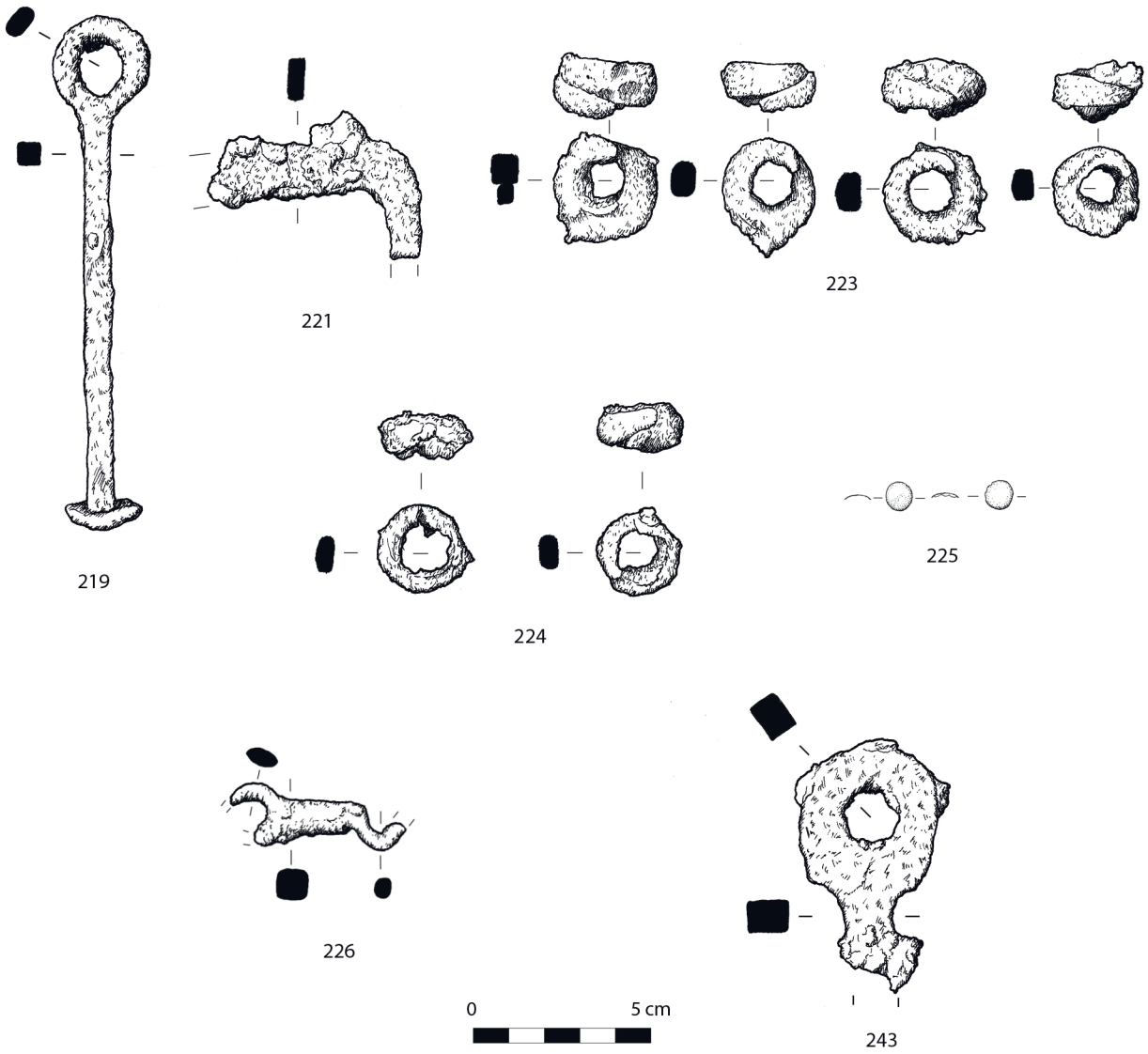


Fig. 174 - 219-243, mobilier de la séquence 6 (© M. Brunet).

les plus petits comme ceux du Griffon ne peuvent remplir cette fonction. Ce type d'anneau se rencontre déjà sur les sites de La Tène finale aussi bien sur les *oppida* (Jacobi 1974, p. 232-233, taf. 64, n° 1103-1110 ; Chapotat 1970, pl. XVI, n° 24-25) que sur les fermes (Fémolant 1989, fig. 25, n° 5). En contexte funéraire, leur fonction reste tout aussi indéterminée (Pölfer 1996, n° 1, grab. 162, pl. 57 ; Haffner 1974, grab. 495/17-18, 651/2, 697/6-8 ; Cordie-Hackenberg & Haffner 1991, n° 1324/d, 1331/b, 1579/d, 1596/e, 1651/i-j, 2447/e ; Fingerlin 1998, grab. 1155, n° 12 ; Glansdorp 2005, grab. 175/1e, 468/i, 481/f ; Brunet 2010b, p. 17, n° 7). Certains y voient également des viroles, mais le diamètre interne de nombreux exemplaires ne plaide pas pour ce type d'utilisation. Leur identification comme des éléments de charnière de coffrets peut être envisagée, mais leurs positions originelles restent inconnues. D'autres exemplaires se rencontrent sur le sanctuaire antique d'Estrée-Saint-Denis dans l'Oise(Woimant 2002, p. 139, pl. XX, n° Fe55A et 55B) ou sur l'occupation gauloise et antique à Skeleton Green, Royaume-Uni (Partridge 1981, fig. 61, n° 95-97). L'un des exemplaires de Skeleton Green possédait encore une pointe ou une soie dans l'anneau (Partridge 1981, fig. 61, n° 97). Cette caractéristique est d'ailleurs observée sur un exemplaire découvert dans le secteur K pour la séquence 8 (*infra* n° 361). Les exemplaires de Manching ont en revanche un diamètre plus important que les nôtres et Gerhard Jacobi les interprète comme des pièces de véhicules (Jacobi 1974, p. 232-233). Les deux petites cupules en alliage cuivreux issues de F7055 sont probablement des éléments de décoration (n° 225, fig. 174). Le maillon issu de F7132 (n° 226, fig. 174) est caractérisé par une tige quadrangulaire se terminant de part et d'autre par un anneau circulaire. Cet élément s'apparente aux maillons de filet articulé de mors de cheval à l'instar des exemplaires découverts à Hod Hill (Dorset) dont l'un est du milieu du I^er^ s. ap. J.-C. (Manning 1989 p. 66-67, pl. 28, H10-H11).

LA SÉQUENCE 7

La première phase de la séquence 7 (HS VI) est exclusivement représentée dans le secteur G alors que la seconde phase (HS VII) est attestée dans les

secteurs A, H, K ; M et M''. Le secteur O comporte les deux horizons avec 4 individus. Cette séquence représente 65 individus (fig. 157, 158 et 175).

Le domaine personnel est représenté par divers éléments de parure (NMI 6).

Quelques fibules ou éléments de fibules proviennent des secteurs A, H, M et M''.

L'ardillon en alliage cuivreux appartenant à une fibule à ressort protégé par une gaine provient de la fosse F8049 en H (n° 247, fig. 176).

Une fibule en alliage cuivreux, de type Feugère 14a3, provient de la fosse-atelier F13827 en M'' (n° 249, fig. 176). C'est une variante typique du nord de la Gaule : la zone de diffusion a pour limite sud le cours moyen de la Seine durant le Ier siècle ap. J.-C (Philippe 1999, p. 42-47, fig. 16, n° 74-79 ; Dananai 2012, fig. 12, n° 102-108, Brunet 2001, pl. 6, n° 25-26). Nous pouvons citer les exemples picards suivants : dans l'Aisne, Vermand (Dilly & Sallandre 1978, pl. V, n° 23-24) et Soissons (Legros 1999, pl. I, n°6) ; dans l'Oise, Vendeuil-Caply (Piton & Dilly 1985, fig. 25, n° 53), Compiègne (Lambot 1975, fig. II et III, n° 23-26) et Creil (Patin 1984, p. II, n° 6). Quelques exemplaires sont également recensés à Reims sur les fouilles du Boulevard Joffre (Brunet inédit, JO88, n° 41 et 59).

Un reste de fibule s'apparentant au type Alésia provient d'une fosse lors de la phase de diagnostic du secteur A (n° 250, fig. 176). Le mauvais état de conservation de l'arc ne permet pas de déterminer la présence ou non d'un décor (Feugère 1985, types 21a1, 21a2, 22a1). Cette forme apparaît autour de -60 et perdure au moins jusqu'à la fin du dernier quart du Ier s. ap. J.-C.

La boucle de ceinture en fer provient de la fosse F7231 en G (n° 251, fig. 176). Un élément assez similaire, encore placé dans sa chape en fer, est interprété à *Nasium* (Meuse) comme une probable boucle de ceinture militaire et provient d'un niveau d'épandage daté entre La Tène D2b-Augustéen précoce à la dernière décennie du Ier s. ap. J.-C. (Bonaventure *et al.* 2011, fig. 22, n° 776).

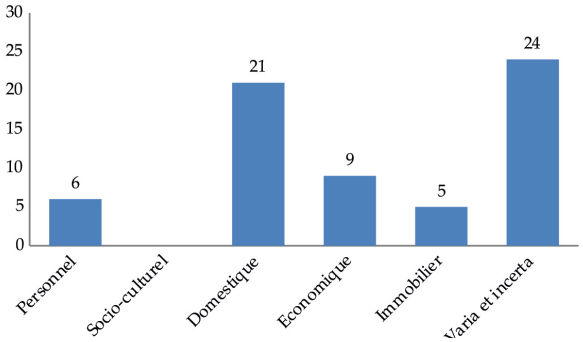


Fig. 175 - Répartition du mobilier en NMI hors clouterie par domaine fonctionnel pour la séquence 7 (© M. Brunet).

Un fragment de perle circulaire en verre bleuté a été trouvé dans le trou de poteau 8259 rattaché à ST21 sur le secteur H (n° 252, fig. 176).

Un seul clou de chaussure semble avoir été identifié sur le secteur G dans la structure ST14.

En ce qui concerne la ***sphère domestique*** (NMI 20), les couteaux sont bien représentés avec 6 exemplaires. Ils viennent du cellier St23 en H (n° 253, fig. 176), des fosses F13103 en M (n° 254 et n° 255, fig. 176), F13827 (n° 256, fig. 13), F13833 et F13838 en M'' (n° 257, fig. 176, et n° 258).

L'entretien des lames d'ustensiles ou d'outils est représenté par des pierres à aiguiser provenant du fossé F7248 en G (n° 259, fig. 177), du cellier F8074 en H (n° 260, fig. 177), du fossé F10064 (n° 261, fig. 177) et des fosses F10014 et F10079 en K (n° 262-263, fig. 177), du fossé F13464 en M (n° 264, fig. 177) et de la fosse F13833 en M'' (n° 265, fig. 178) et du fossé F12004 en O (n° 266).

Une pelle à feu, provenant de la fosse F13103 en M (n° 267, fig. 178), à palette trapézoïdale et manche torsadé est rattachée au foyer (Champion 1916, fig. XI ; Prodéo & Malrain 1990, fig. 7, n° 1).

Les secteurs H, K et M ont livré des anses de de seaux dont l'un possède encore ses attaches de suspension. Elles proviennent de fosses et de puits (n° 268-270, dont n° 270, fig. 179).

L'ameublement complète le corpus domestique avec deux clous de fixation et de décoration en alliage cuivreux en H et M (n° 271-272, fig. 180) et des fragments de charnière ou cornière en fer en G (n° 273).

Le mobilier rattaché au ***domaine économique*** est peu abondant (NMI 9).

Il s'agit d'une alène (n° 274, fig. 180) de type Manning 4b utilisée pour percer le cuir (Manning 1989, type 4b, p. 38 ; Duvauchelle 2005, fig. 51). Le secteur H a livré un exemplaire identique à la séquence 8 (*infra* n° 373).

Ce même secteur a également livré un possible ciseau en fer dont le tranchant est malheureusement absent (n° 275). Des outils analogues, à soie surmontant une lame à épaules renforcées, sont parfois rattachés au travail du métal (Mölders 2010, abb. 55, n° 46). Le travail du textile est illustré par une fusaïole provenant d'une fosse lors du diagnostic du secteur A (n° 276, fig. 180) et d'un fragment de peson en grès provenant du fossé F12004 en O (n° 277). La fosse F13827 située en M'', a quant à elle, livré un possible outil à soie (n° 278, fig. 180) de type de ciseau (Ulbert 1959, taf 27, n° 37) ou lime (Pietsch 1983, taf. 16, n°389 ; Gaitzsch 1980, taf. 53, n° 270).

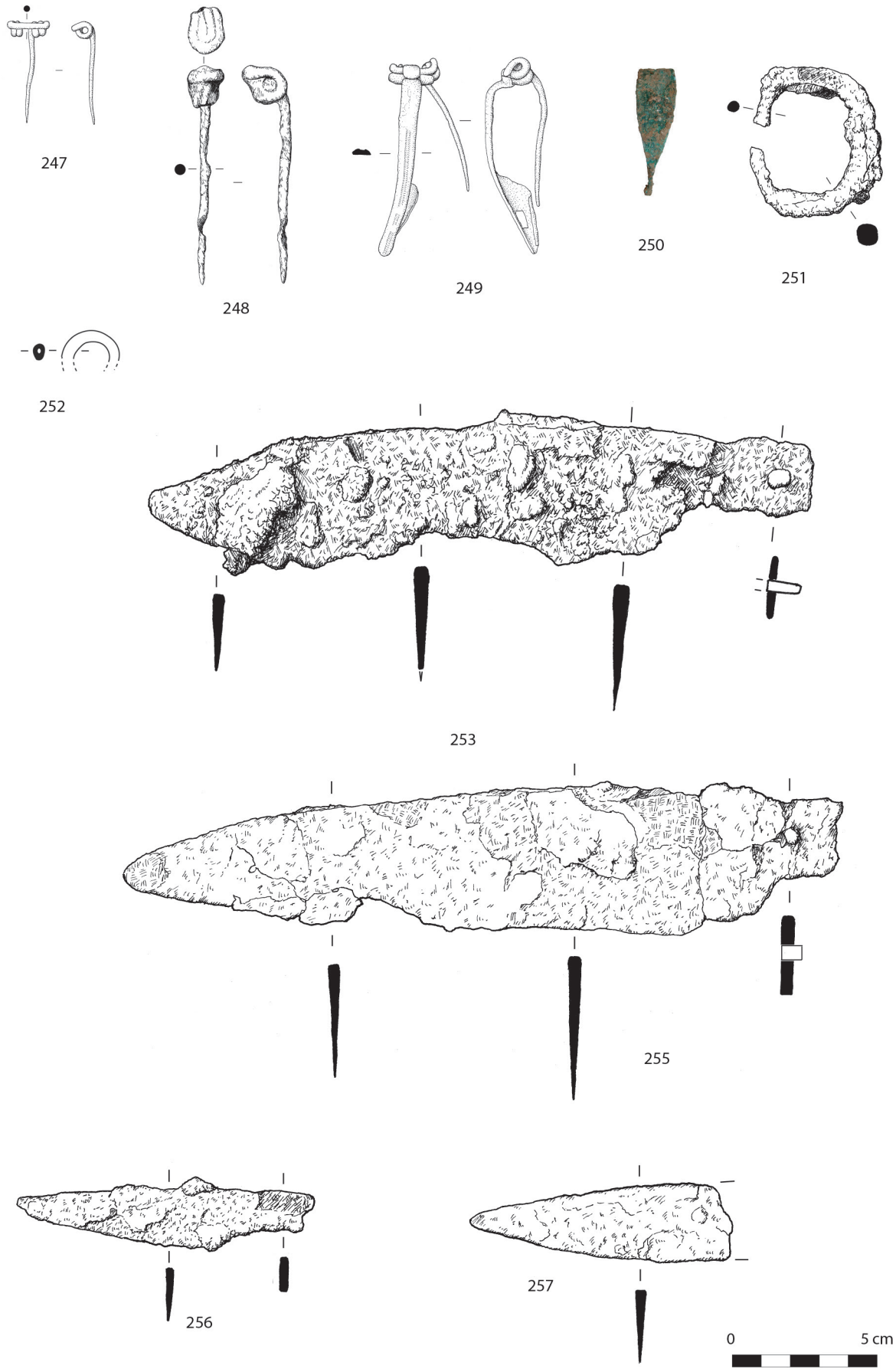


Fig. 176 - 247-257, mobilier de la séquence 7 (© M. Brunet, sauf CD02 pour le n° 250).

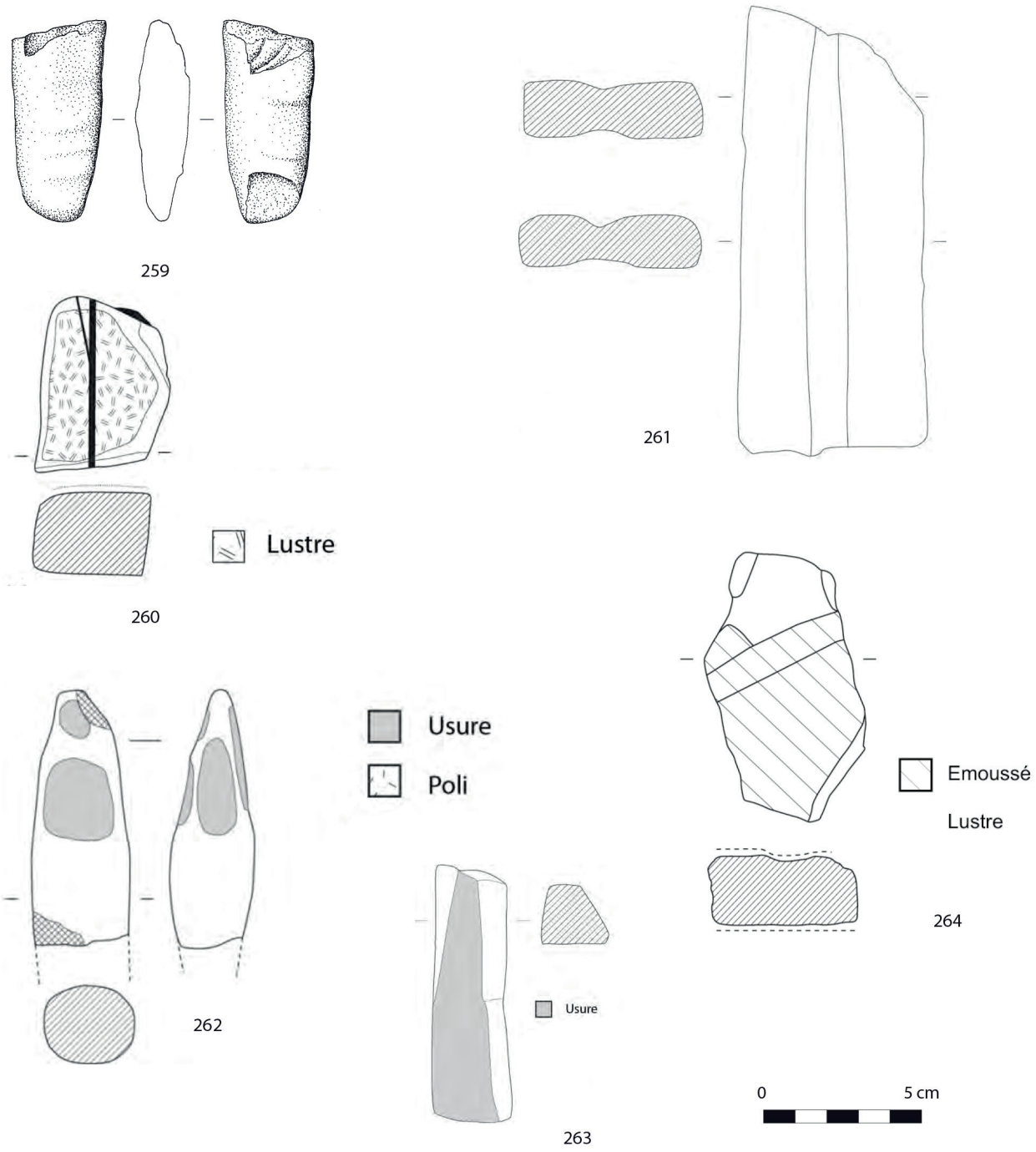


Fig. 177 - 259-264, mobilier de la séquence 7 (© A. Thiébaux, sauf M. Brunet pour les n° 259).

Le transport est illustré par un mors à canons articulés en fer mis au jour dans la fosse F13103 en M (n° 279, fig. 180) qui se compose de deux canons reliés à des anneaux jugaux (Halbout *et al*. 1987, p. 87 ; Manning 1989, pl. 29, H13-H16). Le même contexte a probablement livré un autre fragment de canon (n° 280) qui s'apparente à un autre exemplaire mis au jour pour la séquence précédente dans le secteur G (*supra* n° 226).

Concernant l'immobilier (NMI 5), quelques ferrures ont été identifiées dans les secteurs H (n° 281), K (n° 282) et M'' (n° 283). Un crampon de charpente en fer (n° 284) et un crochet (n° 285, fig. 180) ont aussi été mis au jour sur le secteur K.

La clouterie est également bien représentée dans diverses structures sur les secteurs G, H ; K, M et M'' (*cf*. catalogue).

En dehors de divers anneaux, plaques, tôles, tiges et indéterminés, répartis sur les secteurs G (n° 289-291), H (n° 292-295, dont n° 293, fig. 180), K (n° 296 et 297), M (n° 298-301) et M'' (n° 302-306, dont n° 305, fig. 180) et O (n° 307 et 308), le domaine des ***varia et incerta*** (NMI 24) est complété par trois éléments issus du secteur G.

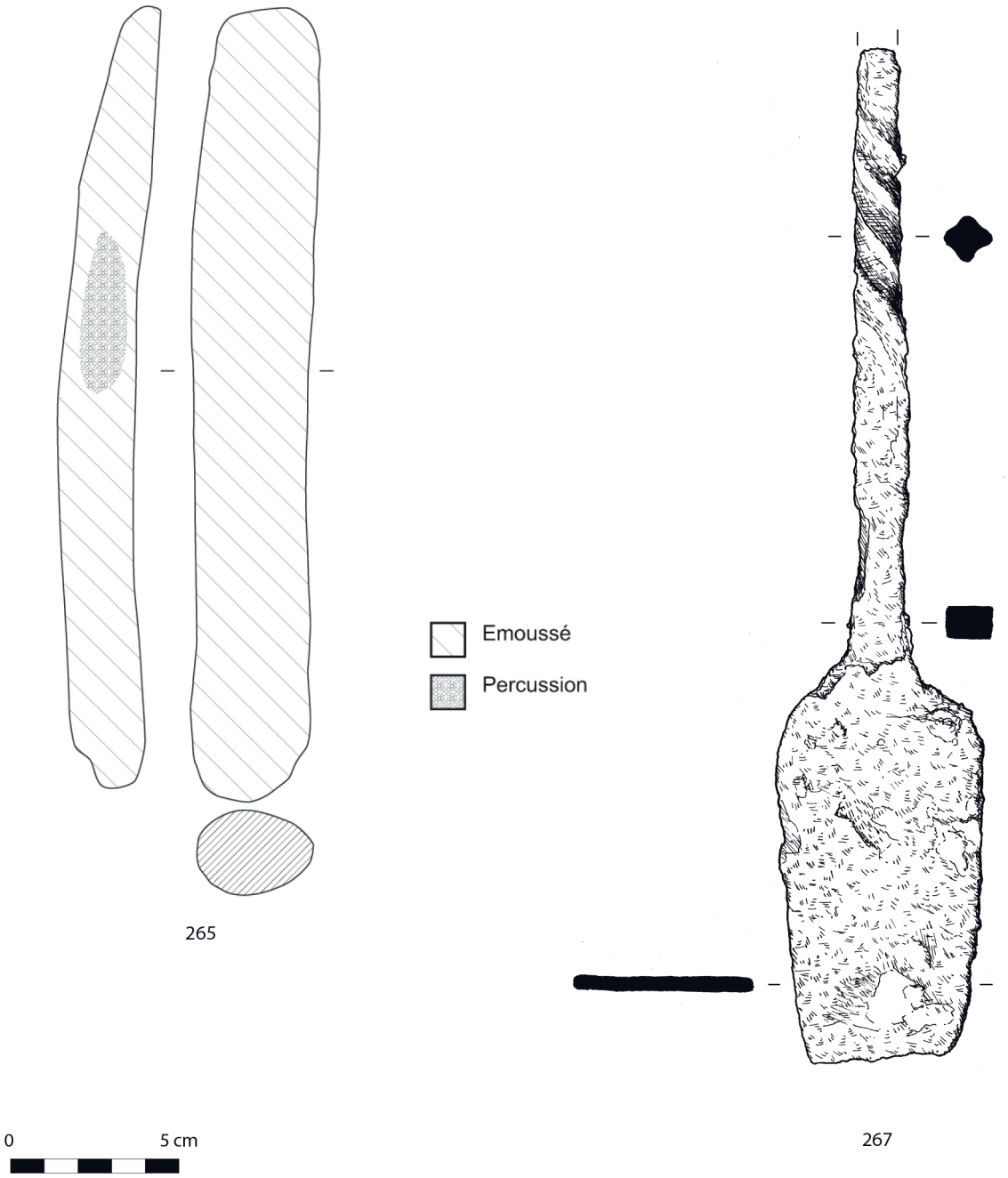


Fig. 178 - 265-267, mobilier de la séquence 7 (© A. Thiébaux pour le n° 265 et M. Brunet pour le n° 267).

Le premier, en fer, s'apparente à un crochet d'anse de récipient de type seau ou situle (n° 286, fig. 180). On retrouve ce modèle pendant toute l'Antiquité avec des sections quadrangulaires ou circulaires, mais aussi pendant les périodes antérieures et postérieures (Feugère *et a*l. 1992, p. 65, n° 126-127 ; Zanier *et al.* 1992, taf. 32, n° C150 ; Manning 1989, pl. 47). Le second élément en fer (n° 287) correspond à une ferrure ou une patte-fiche. Le dernier élément en fer pourrait être le reste d'un tranchant d'outil (n° 288).

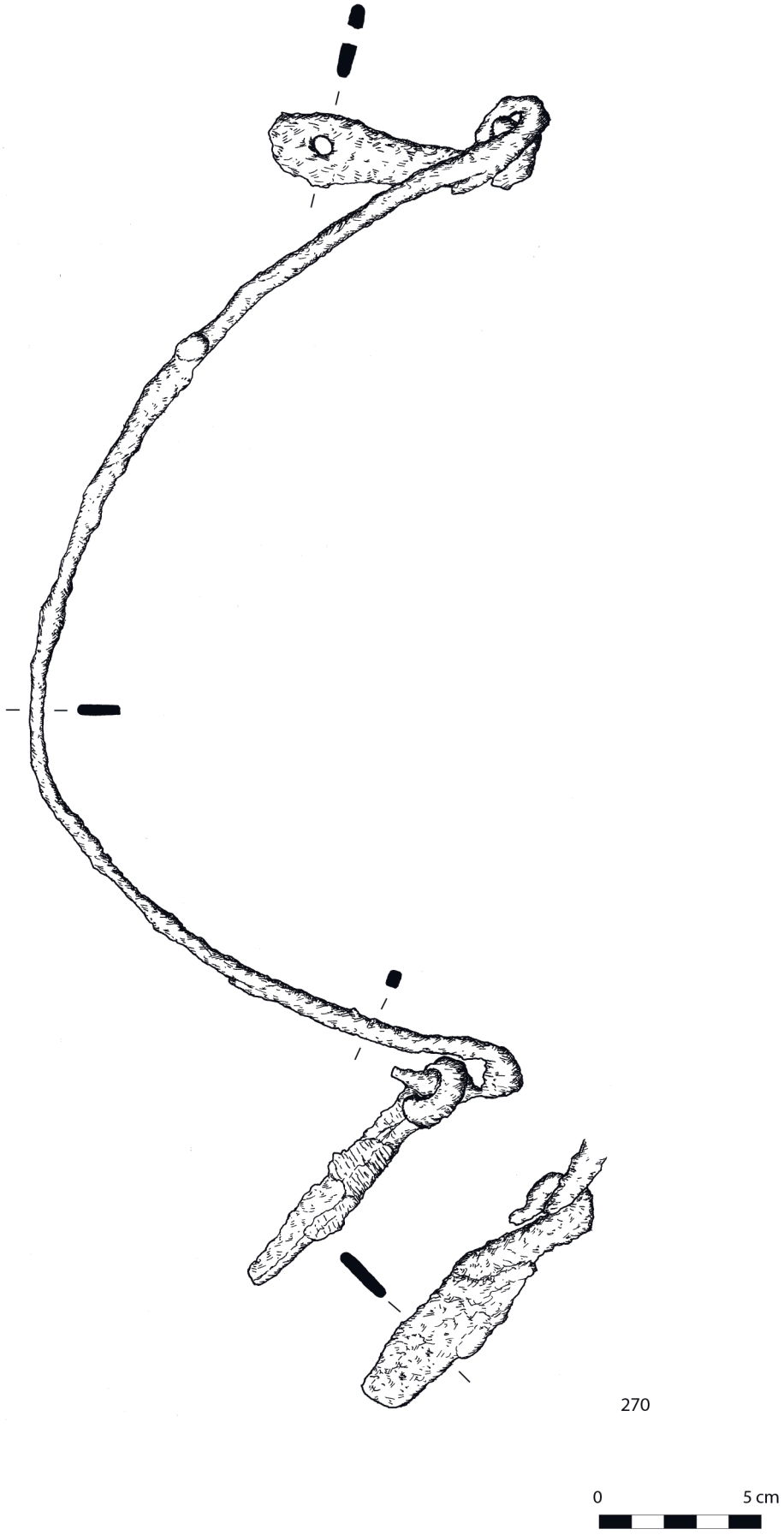


Fig. 179 - 270, mobilier de la séquence 7 (© M. Brunet).

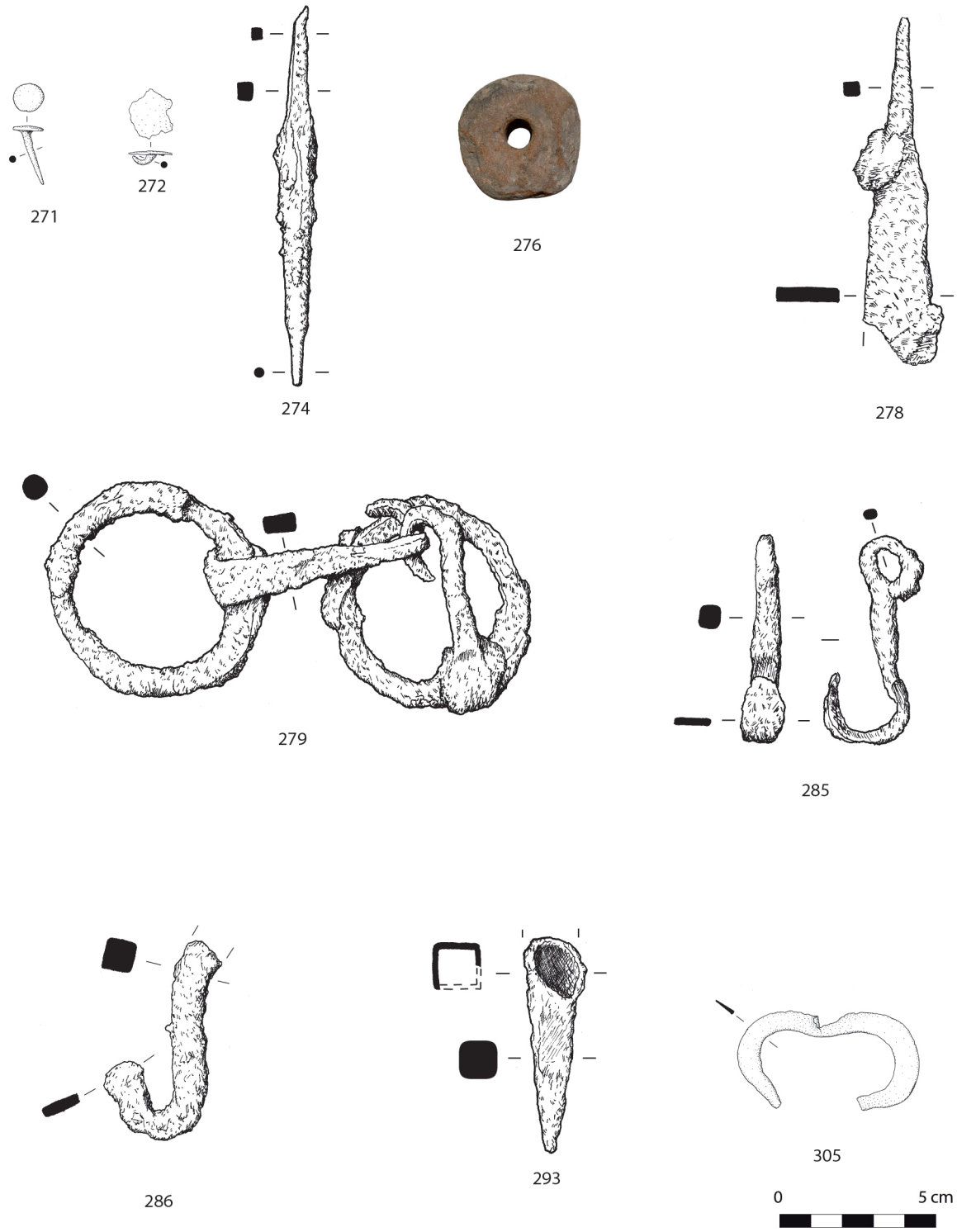


Fig. 180 - 271-305, mobilier de la séquence 7 (© M. Brunet, sauf CD02 pour le n° 276).

LA SÉQUENCE 8

Les structures rattachées à la séquence 8 se répartissent dans les secteurs G, H, K et N. Cette séquence est la plus riche en mobilier (NMI 181) (fig. 157, 158 et fig. 181).

Les éléments de parure, du soin du corps et tout ce qui se rattache au domaine personnel se localisent presque exclusivement dans les secteurs G et H (NMI 17).

Quatre fibules différentes ont été identifiées. Une fibule de Nauheim, de type Feugère 5c (Feugère 1985), provient d'un trou de poteau du bâtiment St24 en secteur H (n° 309, fig. 182) C'est un modèle qui apparaît en Gaule vers les années 50 avant notre ère et perdure jusqu'à la période augustéenne. Cette variante est répandue en Gaule septentrionale et un atelier producteur (type Feugère 5c11) a d'ailleurs été identifié sur le site de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne).

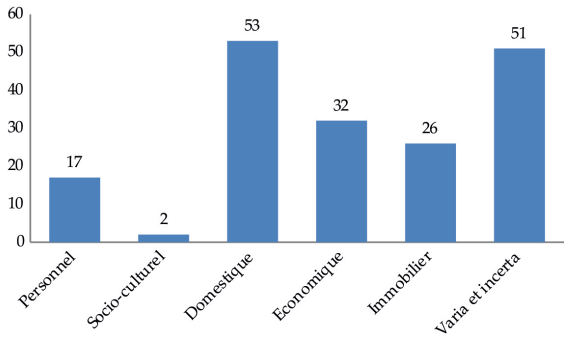


Fig. 181 - Répartition du mobilier en NMI hors clouterie par domaine fonctionnel pour la séquence 8 (© M. Brunet).

Les deux fibules dérivées d'Aucissa, de type Feugère-Philippe 23c2b (n° 311, fig. 182) et 23c2d (n° 310, fig. 182), proviennent également du secteur H. Elles sont datées, d'après les découvertes d'Augst, des années 40 à 80 ap. J.-C. Le type 23c2b est essentiellement attesté dans le sud-est de la Picardie et dans le nord-est de l'Ile-de-France. On citera par exemple les fibules de Mercin-et-Vaux (Aisne ; Legros 1999, pl. III, n° 17) et Amiens (Canny & Thuet 2011, p. 87-88, fig. 39, n° 67, p. 124-125, fig. 14, n° 380, fig. 30, n° 1097-1098). L'aire de diffusion du type Feugère-Philippe 23c2d couvre quant à elle le tiers nord-est de la Gaule et le *limes* germanique (Philippe 1999, p. 41, fig. 12).

La seule fibule mise au jour dans le secteur G est une fibule émaillée de type Feugère 26d1 issue du puits F7275 fouillé lors du diagnostic (Jorrand *et al.* 2007, p. 29, F1049) (n° 312, fig. 18). Ce modèle est à placer dans le courant du IIe s. ap. J.-C et connaît relativement peu de parallèles (Philippe 1999, fig. 68, n° 504 ; Lambot 1983, fig. 19, n° 213 ; Deschler-Erb 2006, fig. 23/13, n° 35 ; Zhuravlev 2003, fig. 1, n° 50).

Quatre épingles en matière dure animale ont été mises au jour dans les secteurs G et H. De type Béal A XX, 7 (Béal 1983), elles proviennent de la cave F7226 en G (n° 313-314, fig. 182) et du puits F8248 (n° 315, fig. 182) et du cellier F8310 rattaché au bâtiment St11 en H (n° 316, fig. 182). Ce type est largement répandu dans tout l'Empire et est utilisé entre le Ier s. et le IVe s. ap. J.-C. (Béal 1983, pl. XXXIV, n° 612-644 ; Canny & Thuet 2011, maison 8 : fig. 45, n° 315, maison 2 : fig. 17, n° 545, maison 3 : fig. 32, n° 670, fig. 33, n° 689, 704, et 723, fig. 37, n° 784, 824-831, 840, maison 4 : fig. 35, n° 1257, 1424-1425 ; Feugère & Prevot 2008, p. 259, n° 7 ; Rodet-Belarbi & Lemoine 2010, fig. 3 ; Rodet-Belarbi & Chardron-Picault 2005 ; Schenk 2008, p. 27, type 1.1.2., variantes a-h, ; fig. 101, n° 33-165 ; Béal & Rodet-Belarbi 2003, fig. 7-9). Nous pouvons mentionner quelques contextes plus tardifs à *Conimbriga*, Portugal (Alarcão *et al.* 1979, p. 128), Maastricht, Pays-Bas (Dijkmann & Ervynck 1998, p. 39, fig. 25, n° 4) et sur la colline du Palatin (Saint-Clair 2003, p. 81-84, fig. 21-22). De nombreux exemplaires ont également été mis au jour à Reims sur les fouilles du Tramway (Brunet 2022, 18 exemplaires) et du "Vieux Port" (Schutz 2016, 30 exemplaires).

La seule perle est en verre et provient de la fosse F8228 en H (n° 317, fig. 182). De couleur verdâtre et étroite, elle s'apparente à l'exemplaire mis au jour dans le pseudo-sanctuaire de Cybèle à Lyon, Rhône (Desbat 2003, pl. II, n° 65).

Notons également dans la cave F8228 la présence d'un probable bouton de vêtement ou de sac en matière dure animale de type Béal A XXII,1 (Béal 1983) (n° 318, fig. 182). Ce bouton devait probablement être cousu avec un fil de laine ou une lanière de cuir. En termes d'occurrences, peu d'exemplaires sont connus dans le monde romain occidental tant en milieu rural qu'urbain (Schenk 2008, p. 36). Parfois interprétés comme des clavettes de mors pour les exemplaires métalliques, les exemplaires en os ne semblent pas remplir cette fonction en raison de leurs dimensions et de leur fragilité (Béal 1983, p. 237).

Les éléments liés au soin du corps sont peu représentés et localisés dans les secteurs G et H.

Il s'agit, premièrement, de deux sondes à cuilleron localisées dans l'épandage F8271 et du cellier F8310 en lien avec St11 (n° 319-320, fig. 182). Elles correspondent à la variante E du corpus d'Augst qui est présente du Ier au IIIe siècle de notre ère (Riha 1986, p. 64-65).

Le dernier élément est une façade de compartiment en alliage cuivreux mise au jour dans le second épandage F8187 en H (n° 321, fig. 182) à rattacher à une trousse de type rectangulaire à compartiments et couverture à glissière. De nombreuses trousses complètes ont été retrouvées en Gaule et en Germanie, issues de contextes funéraires (Bailly 1994, p. 40-42.). Leur usage concerne la médecine généraliste, l'ophtalmologie et la cosmétologie, voire coffret à bijoux. Au niveau régional, quelques trousses similaires ont été découvertes à Amiens, rue Clabaut (Somme), à Vermand, Aisne (Pichon 2003, p. 502, n° 785 ; Künzl 1982, p. 69, fig. 43 ; Beck 1977, p. 59, pl. 8, n° 1) et La Neuville-Bosmont (Aisne) (Pichon 2003, p. 330, fig. 443, n° 545).

Les trois lames de canifs proviennent du secteur G. Issues de F7217, de la fosse-atelier F7279 (n° 322-323, dont n° 322, fig. 182) et de la phase de diagnostic (n° 324, fig. 182), elles ont la particularité d'avoir un tranchant rectiligne et en dos courbe plus ou moins prononcé près de la pointe. Chacune possède encore son axe de rotation dont l'un avec les restes vraisemblables d'une virole (n° 323, fig. 182). La forme de la lame se rencontre très régulièrement sur les canifs dont leur utilisation comme rasoir n'est

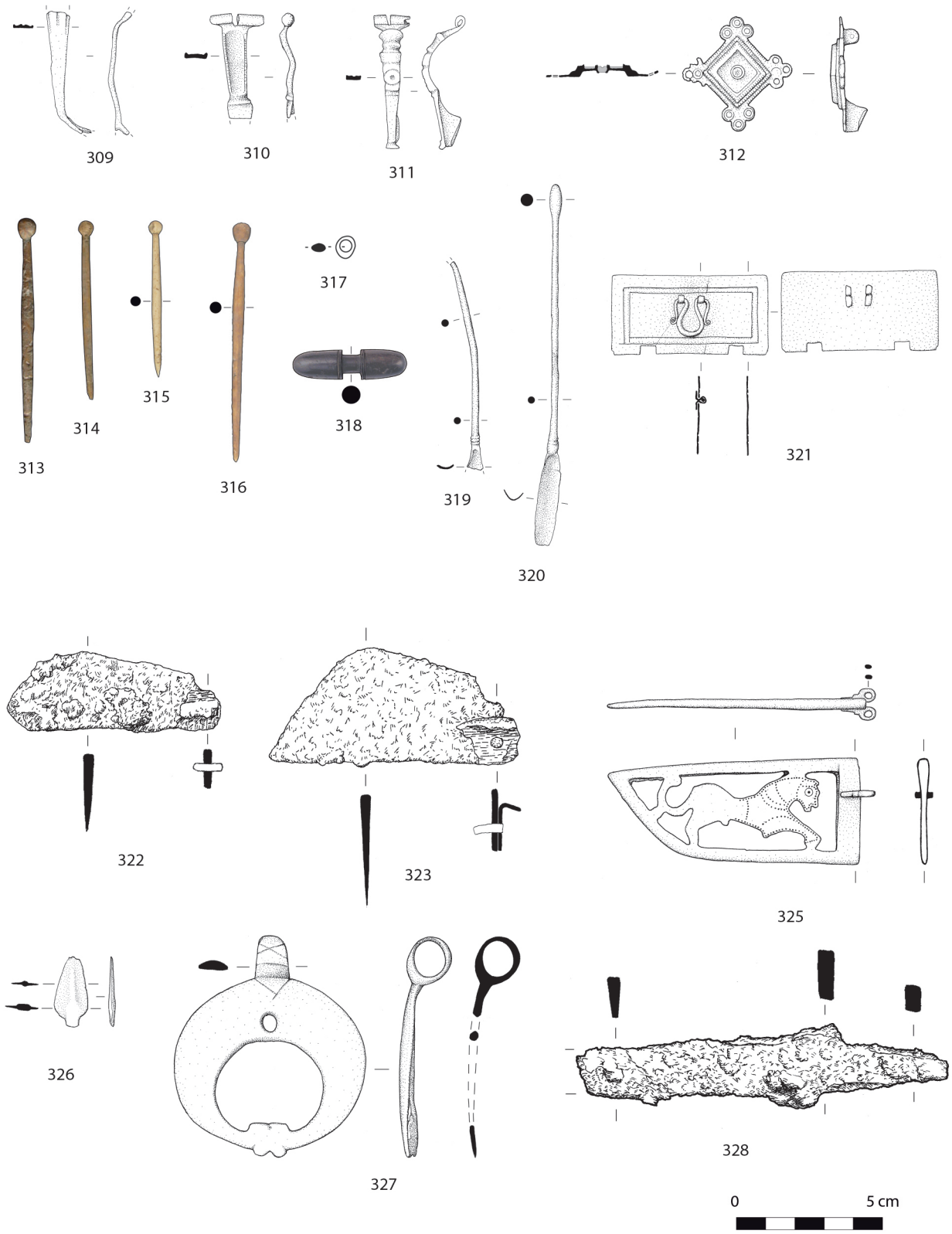


Fig. 182 - 309-328, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet, sauf CD02 pour les n° 313 à 316 et 318).

pas à exclure en raison des nombreuses découvertes en contexte funéraire comme le suggèrent les découvertes dans la nécropole de Sagnes à Pontarion (Creuse ; Lintz 2001, n° 44B.3, p. 260, n° 55.2, p. 271, n° 66.1, p. 274, n° 299, p. 366). Des exemplaires similaires ont été mis au jour localement, à Beaurieux (Aisne), où pas moins de six lames proviennent de contextes du Bas-Empire (Brunet 2019a, pl. 10, n° 103-107). Certains des exemplaires de Beaurieux ont d'ailleurs un tranchant très usé, ce qui laisse supposer la polyvalence de ce type d'instrument. L'absence de manche conservé sur les exemplaires du Griffon et de Beaurieux laisse supposer l'usage de matériaux périssable (bois) voire de matière dure animale, mais aucun élément de tabletterie assimilé à un tel usage n'a été identifié sur ces sites.

Le dernier élément est un fourreau de petit couteau en alliage cuivreux ajouré représentant un félin en mouvement (n° 325, fig. 182). Il a été mis au jour dans le fossé F7327. Les récentes recherches sur ce type de fourreau ont permis de localiser six exemplaires, mais la fonction précise de ce type de petit couteau n'est pas assurée (Brunet & Fort 2019). L'idée d'un « couteau de toilette » est généralement la première idée qui vient à l'esprit (Boon 1991), mais la lame de ce type d'ustensile est généralement pliante et le manche est le plus souvent soigneusement décoré. Les rasoirs romains présentent aussi un certain nombre de similitudes, mais le manche de l'exemplaire d'Arcis-sur-Aube (Aube), probablement similaire sur tous les couteaux rattachés à nosfourreaux, ne semble pas suffisamment ergonomique pour permettre une telle interprétation (Brunet & Fort 2019). L'examen de la carte de répartition des découvertes montre une distribution homogène des six exemplaires localisables (Brunet & Fort 2019, fig. 3). Avec deux exemplaires, Laon et ses environs constituent le centre de la zone. Les cités des Nerviens, des Parisii, des Tricasses, des Rèmes, Mediomatrices et des Suessions sont également concernées par ces découvertes. À partir de cet inventaire, en l'état actuel de nos recherches, la répartition est centrée exclusivement sur le nord de la Gaule. Les contextes de découvertes de ces objets, lorsqu'ils sont connus, sont multiples. Ces couteaux ont été trouvés tant en contexte urbain (Paris) que rural (Chièvres et Laon), en contexte d'habitat (Chièvres et Laon), en contexte artisanal (Paris) ou en contexte funéraire (Arcis-sur-Aube). Cette variabilité indique cependant que ces couteaux étaient des objets certes précieux (Arcis-sur-Aube), mais avant tout fonctionnels. Le fait que plusieurs fourreaux aient été retrouvés sans les couteaux eux-mêmes confirme que ces couteaux étaient bien utilisés comme objets utilitaires, la perte des fourreaux résultant de l'utilisation.

Les clous de chaussures sont représentés sur le secteur G avec un nombre important (NMI 96) dans la cave F7226, ce qui laisse supposer la présence d'une ou plusieurs chaussures.

Peuvent être intégrés dans le ***domaine socio-culturel*** un pendant de harnais et une pointe de flèche en alliage cuivreux (n° 326-327, fig. 182). Ces éléments proviennent du secteur G.

La pointe de flèche en alliage cuivreux, provenant d'un possible solin, n'est pas du tout contemporaine de cette séquence (n° 326, fig. 182). En effet, sa forme lancéolée dotée d'une arête centrale et d'une soie plate est assez caractéristique du Bronze final et du Hallstatt à l'instar des exemplaires du sud de la France (Gasco 2006, fig. 4). Il est toujours tentant de classer ce type d'objet dans le domaine social, mais son utilisation dans le cadre de la chasse est tout à fait envisageable.

Le pendant de harnais à charnière (n° 327, fig. 182), issue de la cave F7226, est couramment associé au harnachement dans la cavalerie militaire (Feugère 2002, p. 7-80), mais l'usage en contexte civil est aussi envisageable (Dufrasnes 2008, p. 3 ; Nicolay 2007, type B5, pl. 92, n° 209.63 et 94.2 ; Van Roemburg 2012, type B5, pl. 13, n° 38.53). En effet, il n'est plus à démontrer que de nombreux éléments, rattachés par défaut au *militaria* en raison des nombreux exemplaires découverts en contexte militaire, se retrouvent en grand nombre sur les occupations civiles. L'appartenance d'une partie de ces éléments de harnais à des vétérans ayant décidé de garder leurs armes et leur cheval après leur service militaire est parfois envisagée (Nicolay 2001, p. 62 ; Nicolay 2007 ; Van Roemburg 2012). Un exemplaire assez proche provient du fort de Castelford (Royaume-Uni) dans un contexte daté de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. (Bishop 1998, fig. 25, n° 286).

Le ***domaine domestique*** est le plus représenté avec 53 individus répartis dans les secteurs G, H et N.

La vaisselle et les instruments culinaires se traduisent par quelques couteaux en fer (n° 328, fig. 182 et 329, fig. 183), manche de petit couteau ou rasoir métallique à filigrane en métal blanc (argent ? ; n° 330, fig. 19), une assiette en alliage cuivreux (n° 333, fig. 183), une *ligula* étamée (n° 334, fig. 183) et un possible fond de récipient (n° 335, fig. 183).

Les couteaux sont de formes classiques. Celui provenant du secteur H, de la fosse F8158, présente les caractéristiques des couteaux à dépecer (n° 329, fig. 183). Utilisé dans le travail de découpe en boucherie, il peut avoir été en usage à des fins domestiques dans une cuisine. De nombreux parallèles à emmanchement à douille, de dimensions variables, sont connus dans l'Empire (Künzl 1993, taf. 619, n° H133, NH42 typentafel 44 ; Hübener 1973, pl. 20, n° 2-4 ; Thiel 2005, pl. 12, n° 12 ; Roussel 1988, pl. 75, n° 625 ; De Boe & Hubert 1977, p. 38 et 43, fig. 53 ; Manning 1989, pl. 57, n° Q97 et Q99 ; Furger 1985, fig. 7, n° 4 ; Frère 1972, fig. 65, n° 40 ; Vallet 1995, p. 80-81, fig. 7-8 ; Feugère 1997, p. 169, n° 915 : Brives 2011, fig. 27, n° 13662 et fig. 35, n° 7624 ; Barthelemy 1976, n° 6, pl. II ; Labaune 2000, pl. 27, n° 7 ; Roux 2013, cat. n° 1843 ; Dietrich & Gentili 2000, p. 162, fig. 27 ; Seguier *et al*. 2006, fig. 12, n° 1 ; Huitorel *et al.* 2016, fig. 1 ; Schaflitzl 2012, M 499, fig. 65). Deux exemplaires similaires ont été mis au jour à Reims (Marne) et Besançon (Doubs) en contexte tardif (Brunet 2016a, fig. 15, OI 191 ; Brunet 2019b, fig. 50, n° 31).

Les deux aiguisoirs proviennent de la fosse-atelier F7279 en G (n° 331, fig. 183) et de la zone d'épandage F14011 en N (n° 332, fig. 183), permettait d'entretenir les lames de couteaux et d'outils.

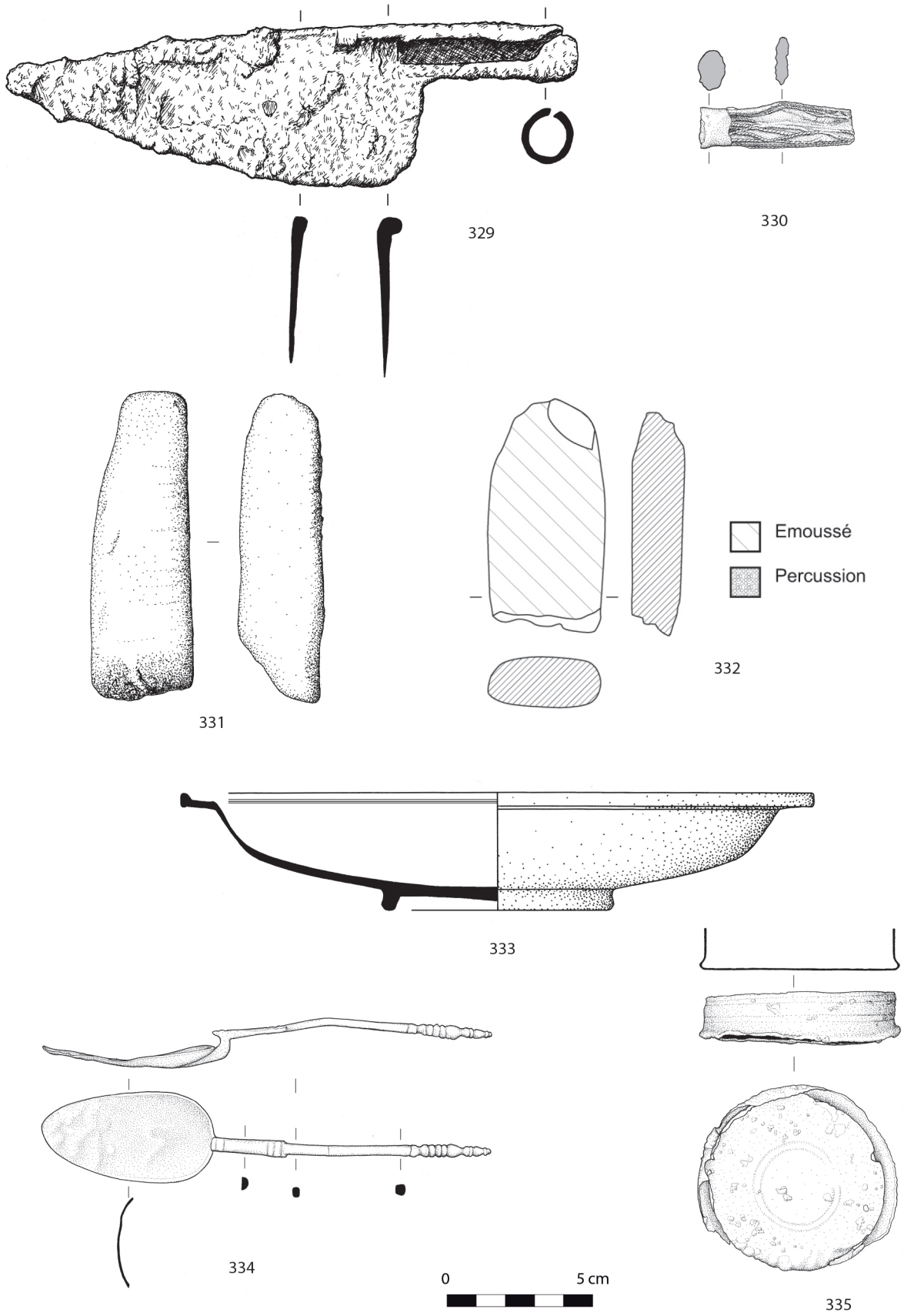


Fig. 183 - 329-335, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet, sauf A. Thiébaux pour le n° 332).

La *ligula* recouverte d'un métal blanc (étamage ou argenture) (n° 334, fig. 183), découverte dans la cave F7226, présente un cuilleron caractéristique du début et du milieu de l'époque impériale (Riha & Stern 1982, abb. 8 et 9,1), mais la forme du décrochement s'apparente néanmoins aux *ligulae* de l'Antiquité tardive à l'instar des exemplaires d'Augst et Kaiseraugst, Suisse (Riha & Stern 1982, taf. 30, n° 268, 269 et 272). Ces caractéristiques se rencontrent d'ailleurs sur quelques exemplaires mis au jour en contexte funéraire tardif plutôt localisés à gauche du Rhin avec une concentration dans le nord de la Gaule et la Belgique (Böhme 1970, fundlist 4, p. 199-200 ; Loizez & Coquelle 1977, fig. 68, fig. 75, fig. 125 ; Piton *et al*. 2006, fig. 24, n° 2 et 3 ; Henton *et al*. 2006, T. 1577 ; Brunet 2015, p. 252, fig. 151), mais également en contexte civil ou militaire (Mould, Webster & Lloyd Morgan 2000, fig. 4.22, n° 230 ; Rushworth 2009, fig. 14.8, n° 72 ; Castella *et al*. 1999, p. 340, pl. 170, n° 1785 (hors stratigraphie), et). Les exemplaires à manche à extrémité moulurée sont relativement peu nombreux, ils peuvent être en alliage cuivreux voire en argent comme à Housesteads (Royaume-Uni) ou Reims (Rushworth & Allason-Jones 2009, n° 72, fig. 14.8 ; Brunet 2022, OI 51026-7).

L'assiette a été mise au jour dans la fosse F8195 dans le secteur H (n° 333, fig. 183). Elle présente une forme typique des productions de cette période bien illustrées par les exemplaires du dépôt de Neupotz (Allemagne) qui est daté des années 277/278 de notre ère. Ces pièces de vaisselle dénoteraient une certaine standardisation (Künzl 1993, p. 169, profil ND 17, D37-D48). Elles sont bien attestées en Gaule du Nord à l'instar des assiettes ou plats découverts à Chevincourt (Oise ; Tassinari 1975, n° 81), Cambronne-lès-Ribécourt (Oise ; Tassinari 1975, n° 82), Frémicourt (Pas-de-Calais ; Léman 1979, fig. 22), à Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais ; Jacques 1986, n° 286) ou encore à Villers-Vicomte (Oise ; Feugère & Prilaux 1995, p. 39-41, vase n°4).

L'élément cylindrique en alliage cuivreux n° 335 provient de la cave F7226, secteur G. La présence de traces de tour sur le fond et sur la paroi nous oriente vers un fond de récipient. La possibilité d'une boîte (pixyde ?) n'est pas à exclure à l'instar des exemplaires découverts à Avenches (Kapeller 2003, pl. 28, n° 170-172). La réparation de vaisselle métallique est suggérée par le petit rivet (n° 336), réalisé à partir d'une tôle triangulaire enroulée et martelée. Nous pouvons mentionner de nombreuses vaisselles réparées de la sorte comme celle découverte dans un puits du Bas-Empire à Reims (Brunet 2006, OI765) ou rentrant également dans la fabrication des chaudrons (Künzl 1993, taf. 198, E1 ; taf. 200-201, E2, taf. 222-223, E17 ; Baratte *et al*. 1984, pl. XI, n° 21, 40, 53, 55, 70, 81 ; Mazimann 2012, fig. 22, n° 27 ; Brunet 2006, OI768-769).

L'ensemble de maillons de chaînette dont un spiralé (n° 337, fig. 184) peut avoir été utilisé pour de la parure (Roussel 1988, pl. 32, n° 323, 331 ; Boucher 1971, p. 139, n° 633-657), mais également pour suspendre des éléments comme les lampes (Frère 1972, fig. 36, n° 77-70) ou les balsamaires (Alessi 2005, p. 94). Ces maillons proviennent de la cave F7226.

La chaîne en fer (n° 338, fig. 184) et les fragments de maillons (n° 339, fig. 184) correspondent à un modèle de chaîne fréquemment utilisé en contexte domestique comme pour la remontée des seaux dans les puits (Künzl 1993, taf. 506-523, F261-F279 et taf. 664-674, n° J25, J27-J35 ; Hofmann 1985, pl. XIX, n° 4 ; Hofmann 1985, pl. XVIII, n° 26 et pl. XIX, n° 21 ; Halbout, Pilet & Vaudour 1987, p. 116, n° 221-226 ; Eneau 2002, p. 21 et pl. 7, n° 149-152 ; Schaltenbrand-Obrecht *et al*. 1996, taf. 45, n° 153). Quelques exemplaires sont recensés à Reims (Brunet 2005, OI 102-1 ; Brunet 2006, OI655, OI730, OI744, OI745, OI872).

Les éléments d'ameublement et de serrurerie sont fortement représentés. Les clefs, au nombre de sept, sont de formes tout à fait classiques pour l'Antiquité. Quatre fonctionnent par retrait et sont caractérisées par une tige de section quadrangulaire coudée à 90° avec les trois dents tournées vers l'anneau de suspension. Elles proviennent des secteurs G et H (n° 340-343, fig. 184) dans le courant de la première moitié du 1er s. av. J.-C. (Feugère *et al*. 1992, p. 23, n° 7 ; Jacobi 1974, Taf. 46-47, n° 748-749 et 755) et perdure le siècle suivant (Eneau 2002, pl. 18, n° 279 ; Brulet 1981, fig. 42, n° 3-4 ; Brulet & Demanet 1993, fig. 74, n° 1 ; Brulet & Demanet 1997, fig. 93, n° 2-3).

Concernant les trois dernières clefs, deux proviennent du secteur G, une de la cave F7226 (n° 344, fig. 185) et une de la phase du diagnostic (n° 345, fig. 185). La dernière clef (n° 346, fig. 185) provient de la zone d'épandage F14101 sur le secteur N découverte lors de la phase de diagnostic (Jorrand 2008, ST15). Elles fonctionnent, quant à elles, par rotation. La première (n° 342) est une clef à tige cylindrique à canon foré caractérisé par un anneau de suspension de section plate et par un panneton à au moins deux dents. Le mauvais état de conservation ne permet pas de confirmer la présence d'un rouet et/ou d'une bouterolle. Ce modèle de clef se rencontre assez régulièrement sur les sites antiques comme à Thonnance-lès-Joinville dans un contexte du Bas-Empire (Brunet 2013c, OI470), à Reims (Brunet 2006, OI641, OI642, OI710, OI726, OI753, OI860, OI861, OI862 ; Brunet en cours, OI1138, OI1079) et plus localement à Beaurieux (Brunet 2019a, pl. 8, n° 93). Les deux autres (n° 345 et 346) possèdent également une tige à canon forée, mais se terminent par un méplat percé à chaud. Ce modèle de clef entièrement en fer forgé semble

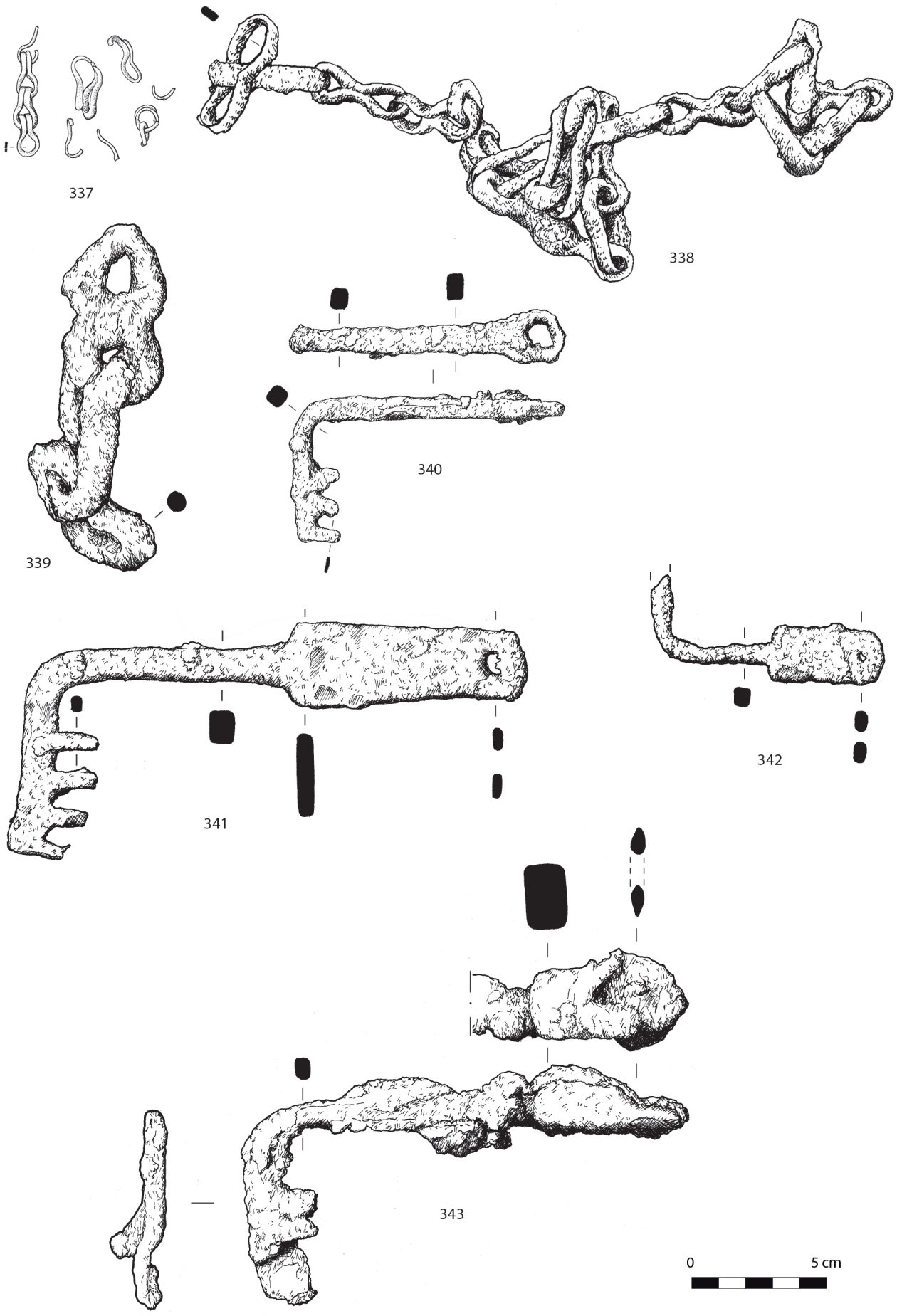


Fig. 184 - 337-343, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet).



Fig. 185 - 344-354, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet, sauf CD02 pour les n° 345, 346, 353 et 354).

assez courant à l'époque gallo-romaine comme le montrent les nombreux exemplaires trouvés sur le site de Vertault (Côte-d'Or) (Guillaumet & Laude 2009, p. 73-80, n° 102-130). De nombreux exemplaires ont été découverts en contexte du Bas-Empire comme sur les fouilles de la rue Belin à Reims (Marne) dans le comblement d'un puits abandonné au début du quatrième quart du III^e^ s. ap. J.-C. (Brunet 2006, puits nord, OI 695, 696 et 704, vol. 1 et 2), rue de l'Équerre (Brunet, inédit, OI 1000), dans le puits de la *villa* de l'Arpent Ferret à Servon (Seine-et-Marne) dont le mobilier céramique couvre tout le II^e^ et la première moitié du III^e^ s. ap. J.-C. (Dietrich & Gentili 2000, fig. 26), Mâlain, Côte-d'Or (Roussel 1988, pl. 12, n° 45). Nous retrouvons aussi un exemplaire provenant d'un habitat rural du III^e^ s. ap. J.-C. à Lantenne-Vertière (Doubs) (Brunet 2010c, pl. 5, n° 10). Plus localement, des exemplaires ont été identifiés sur des occupations du Bas-Empire à Warcq "La Sauce" (Brunet, à paraître, n° 25) et Warcq-Belval "Gosseval", Ardennes mais de plus petites dimensions (Brunet 2018, pl. 86, n° 13 et pl. 88, n° 18).

Une plaque d'entrée de serrure en alliage cuivreux pour clef fonctionnant par rotation a également été identifiée (n° 347, fig. 185). Elle provient du cellier F8310 en H. Ce modèle apparaît sur les coffres ou coffrets dès le I^er^ siècle de notre ère et perdure durant toute l'Antiquité.

La clavette bimétallique, provenant de la fosse F8195 en H, possède une tête en alliage cuivreux coulée sur une tige en fer (n° 348, fig. 185). Elle est destinée à maintenir les plaques de serrures de coffre ou de coffrets, tout en les protégeant des coups directs. Elle correspond au type II selon l'étude de M. Feugère basée sur les nombreux exemplaires entièrement en alliage cuivreux trouvés dans le dépôt de bronzes de la *villa* de Dury dont l'incendie de l'espace dans lequel les objets étaient stockés se serait déclaré vers 220-250 de notre ère (Querel & Feugère 2000, fig. 137). Il est difficile de dire, en l'état actuel de conservation, si nous sommes en présence d'une clavette fixe ou amovible, car la tige est cassée. Un seul exemplaire fixe a été découvert à Dury malgré les 26 exemplaires identifiés tous types confondus (Querel & Feugère 2000, fig. 136, n° 87). Ces clavettes sont attestées par quelques trouvailles de serrures bien conservées (Allason-Jones 1993 ; Birley 1997, fig. 11 ; Boucher & Oggiano-Bitar 1993, p. 68, n° 50-56 ; Massart 1981, fig. 39, n° 45-46 ; Planck 1982, fig. 101 ; Riha 2001, fig. 32, taf. 46, n° 593-594 ; Paridaens *et al*. 2010, fig. 14 ; Lloyd-Morgan 2000, fig. 86, n° 88-93 ; Higelin 2019a, pl. 34, n° 385-386). Des exemplaires bimétalliques ont également été découverts à Reims sur les fouilles de la rue Maucroix (Brunet 2014, fig. 291, OI.195, OI.452) et sur une serrure complète lors des fouilles du Tramway (Brunet 2022, OI 4391.1).

Le petit clou en alliage cuivreux à tête hémisphérique provenant de la cave F7226 en G (n° 349, fig. 185) se rencontre également dans l'ameublement, le plus souvent pour les fixations des plaques de serrures, de cornières ou de charnières. Des clous similaires sont connus à Augst ou Biberist, en Suisse, par exemple (Riha 2001, taf. 16, n° 229, taf. 36, n° 429-434, 439-440, taf. 37, n° 442, 450, 452, 455, 456, taf. 40, n° 490-492, 499, 500, 503, taf. 41, n° 508 ; Deschler-Erb 2006, p. 445, fig. 23/17, n° 1-3), à Reims (Brunet 2014, OI.142, OI.609, OI.821, OI.936, OI.960, OI.1036) ou Colchester, Royaume-Uni (Crummy *et al.* 1983, p. 115). Le clou, découvert dans un épandage du secteur N, devait probablement avoir la même fonction (n° 350, fig. 185).

Les quelques charnières en fer sont à rattacher à l'ameublement et plus précisément aux coffrets.

La charnière provenant de la cave F7226 en G (n° 351) est fragmentaire. Seule la partie femelle est conservée. Cette charnière est initialement formée de deux éléments plats percés chacun d'un ou deux trous pour les clous de fixation et assemblés entre eux à l'aide des charnons dans lesquels passe une goupille. Grâce à leur taille relativement petite, leur solidité, leur bon maintien lors de tout mouvement et finalement un certain souci esthétique dans leur conception, ces charnières sont généralement utilisées pour des coffrets. Utilisées en général par paire, elles sont encastrées dans les parois. Ce type est de loin le plus fréquent. Un nombre important de charnières de ce type (39 au total) a été découvert dans l'ensemble des tombes de la nécropole d'Avenches et sont datés du II^e^ s. ap. J.-C. Ce modèle est très courant dans tout l'Empire pendant au moins les trois premiers siècles de notre ère (Mitard 1993, p. 384, pl. I, n° 18, 18b et 19 ; Halbout, Pilet & Vaudour 1987 p. 80, n° 95 ; Castella *et al.* 1999, p. 418-419, pl. 186-187, n° 1909-1927 ; Guillaumet 2003, p. 131 ; Feugère, Thaure & Vienne 1992, p. 35, n° 43-46 ; Roussel 1988, pl. 10, n° 41). De nombreux exemplaires ont été mis au jour dans les chantiers récents de Reims (Brunet 2006, OI360 ; Brunet 2005, OI121 ; Brunet 2004, OI3, OI469 ; Brunet inédit, rue de l'Équerre, OI490, OI1173 ; Brunet 2017, OI208).

Une charnière, provenant de la cave F7226 du secteur G, est caractérisée par deux pitons à œil et doubles pointes reliés entre eux (n° 352, fig. 185). Ce système d'articulation peut se retrouver sur des meubles, coffres et coffrets (Vanvinckenroye 1984, taf. 71, grab 111; Riha 2001, fig. 34) voire sur des volets. Quelques exemplaires sont recensés sur le sanctuaire de Genainville, Val-d'Oise (Mitard 1993, pl. 1, n° 23f et 23g), Porrentruy, Suisse (Desmarez 2010, fig. 196, n° 8, contexte daté de 50/75-180/200 ap. J.-C.) et Reims (Brunet 2006, OI 650, contexte fin III^e^ s. ap.-C.).

Des éléments de cylindres de charnières en matière dure animale sont également identifiés dans F7226 en G (n° 353-354, fig. 185 et 355, fig. 186), mais aussi sur le secteur H dans F8288 (n° 356-357, fig. 186) et dans le cellier F8310 de ST11 ayant subi l'action du feu (n° 358a-d, fig. 186). Un exemplaire de F8288 (n° 357) comportait des sillons décoratifs remplis de brai de bouleau dans le but de jouer sur les contrastes. D'autres exemples sont connus en Gaule, à Amiens et Reims (Rodet-Belarbi *et al.* 2020, fig. 3).

Le fragment d'objet en fer (n° 359), issu de la cave F7226, peut être interprété comme une ferrure de meuble et plus précisément comme fragment de cornière en raison de sa section hémicirculaire et son extrémité circulaire aplatie pourvue d'un trou de fixation. Un nombre important du même type de cornière est recensé à Augst et semble avoir été essentiellement utilisé pour de gros meubles. Les contextes de découvertes englobent les trois premiers siècles de notre ère (Riha 2001, p. 66-68, taf. 38-39, n° 469-483).

Le ***domaine économique*** se voit représenté par diverses activités (NMI 32).

Les activités agro-pastorales sont représentées par la sonnaille en fer en forme de toit en pagode (n° 360, fig. 186), issu de F7226. Elle était généralement portée par les bêtes de somme. On retrouve ce modèle de clarine dès l'époque de La Tène (Déchelette 1914) jusqu'à nos jours sans trop de différences notables (Mondy *et al*. 2016, p. 129, fig. 26, n° e ; Fellmann 1990, taf. 45, n° 178-189 ; Roussel 1988, pl. 68, n° 602-603 ; Halbout *et al.* 1987, p. 86-87, n° 121-122 ; Feugère *et al*. 1992, p. 77, n° 148). Certains exemplaires peuvent même être à paroi rivetée (Bourgeois 1999, fig. 85, n° 620 ; Filloy Nieva 2000, p. 129-145 ; Perrugot 1977, p. 108, n° 6).

Un probable aiguillon de bouvier provient du secteur K (n° 361, fig. 186). Il a la particularité d'avoir une petite tige de section ronde fichée dans du bois et maintenue par une virole spiralée. Un exemplaire similaire a été mis au jour en contexte précoce à Skeleton Green (Partridge 1981, fig. 61, n° 97).

La lame provenant du comblement 8305 en H (n° 362, fig. 186) appartient probablement à un petit canif bien que ce dernier ne présente pas de trace visible de trou de rotation en raison de la corrosion. Il a la particularité d'avoir un tranchant concave qui rappelle la forme des lames de petits couteaux utilisés de nos jours pour la greffe des petits arbustes (fruitiers notamment) (Sena Chiesa 1985, tombe 1, n° 22, tombe 1, n° 41, tombe 3, n° 59 ; Riha 1986, taf. n° 89 ; Gavrel 1995, pl. 26).

Le travail du textile est évoqué par une demi-paire de forces mise au jour dans le comblement 8305 en H (n° 363, fig. 186) (Duvauchelle 2005, p. 76-77). Il convient néanmoins de la considérer comme un outil polyvalent à usage domestique, agricole ou encore artisanal. À cet outil s'ajoutent des fragments de pesons en argile crue (NMI 14) provenant du trou de poteau F8316 (n° 364, fig. 187) et des fusaïoles provenant de la fosse F8198 (n° 366, fig. 188). Une incertitude réside pour l'exemplaire du fossé d'enclos F8115 (n° 365, fig. 188).

Le transport est représenté par un crochet de joug ou un jouguet en fer qui fait partie du collier de l'animal (n° 367, fig. 188) et un possible axe de timon (n° 368, fig. 188). Le crochet provient de zones d'épandage des secteurs G (F7225) et H (F8187). Le crochet n° 367 était fixé seul ou par deux sur chaque plaquette en bois, qui était posée sur le cou de l'animal, et permettait de maintenir le collier d'attache en V. Des objets similaires ont été trouvés encore en place sur leurs coussinets et/ou accrochés à l'attache en V sur le site du Rondet en Suisse (Schwab 2003, fig. 64-66, n° 142-153), à Reims (David 2015, fig. 13-15), mais aussi en Thrace dans plusieurs tombes à char romaines découvertes avant les années 1960 (Venedikov 1960, pl. 4, n° 12, pl. 7, n° 22, pl. 13, n° 42, pl. 32, n° 116, pl. 39, n° 141) ainsi que dans la tombe de Kozármislény (Kiss 1989, fig. 12). C'est notamment grâce à l'expérimentation de professionnels de l'équitation, du dressage et de l'attelage qu'une meilleure approche technique est aujourd'hui possible (David 2011, David 2015). Elle révèle que ce type de harnachement peut être employé sur des chevaux, des mulets, des ânes ou des bœufs. Ceux à crochet simple et plaquette trapézoïdale se répartissent dans toute la partie nord de l'Empire (Duvauchelle & Brunet 2021, liste p. 252-258, crochet de type 1B).

L'axe de timon n° 368 présente des caractéristiques proches des exemplaires du Neupotz en Allemagne(Visy 1993, taf. 431-437) ou Vodice en Croatie (Pflaum 2007, pl. 4, n° 39).

Les autres éléments liés au transport ou au harnachement sont représentés par deux boutons à rivets en alliage cuivreux issus du secteur G (n° 369-370, fig. 188). Ils sont le plus souvent attribués à de la décoration de harnais, car destinés à être fixés sur du cuir (Deimel 1987, p. 100). Selon leur taille, ces boutons pouvaient être utilisés pour le harnachement de chevaux ou les ceintures. La datation de ce modèle de bouton est à placer entre le II^{e} s. ap. J.-C. jusqu'au début du IV^{e} s. ap. J.-C.

Des parallèles sont connus dans tout l'Empire sur tous les types de sites (Bastard & Stephenson 1997, n° 12-13 ; Berman & Beaujouan 2015, p. 87 ; Crummy *et al*. 1983, fig. 76, n° 311, fig. 120, n° 1187 ; Deschler-Erb & Winet 2014, abb. 325, B77-B7 ; Feugère 2007, fig. 1,

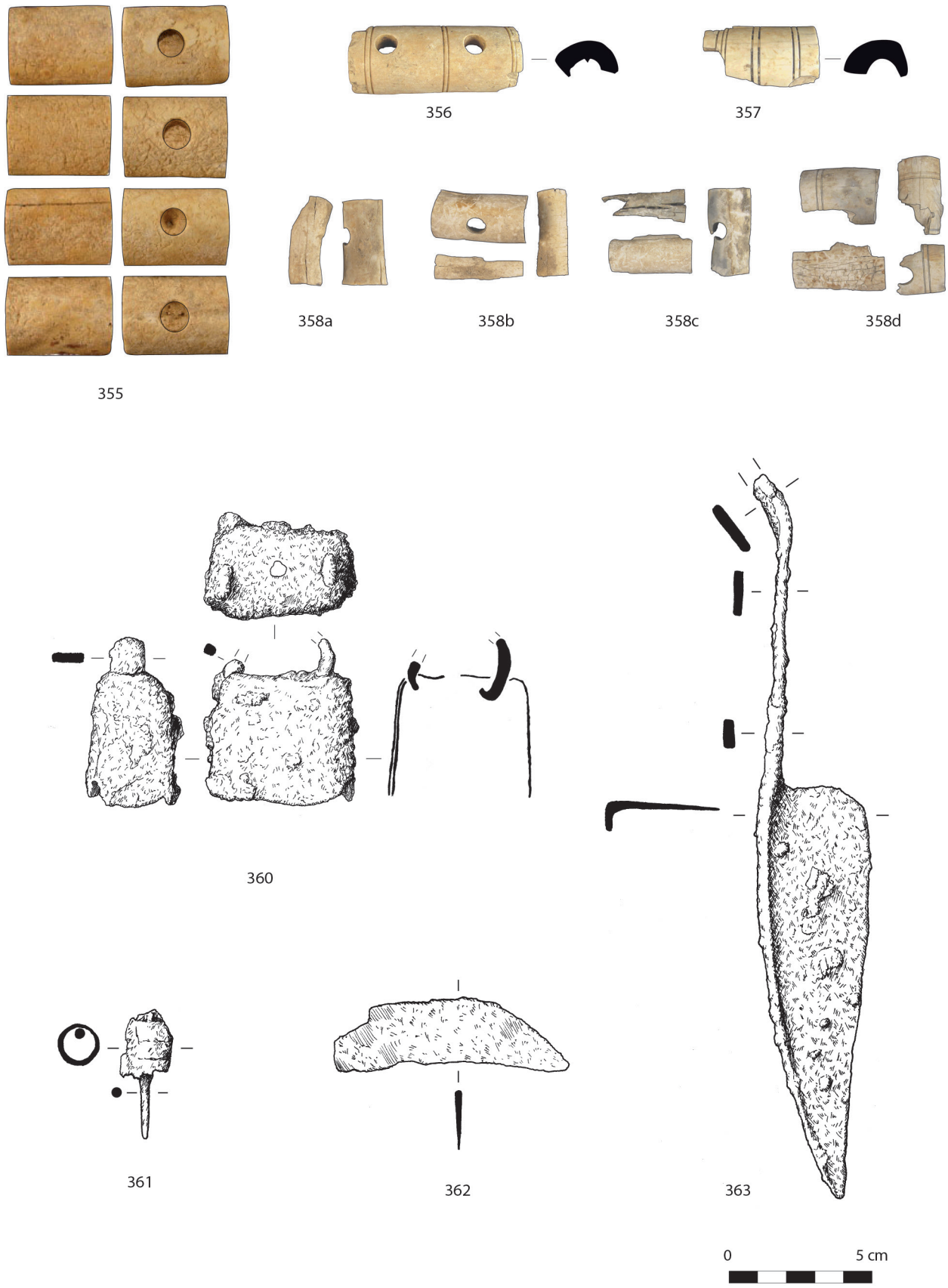


Fig. 186 - 355-363, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet, sauf CD02 pour les n° 355 à 358).



364

Fig. 187 - 364, mobilier de la séquence 8 (© CD02).

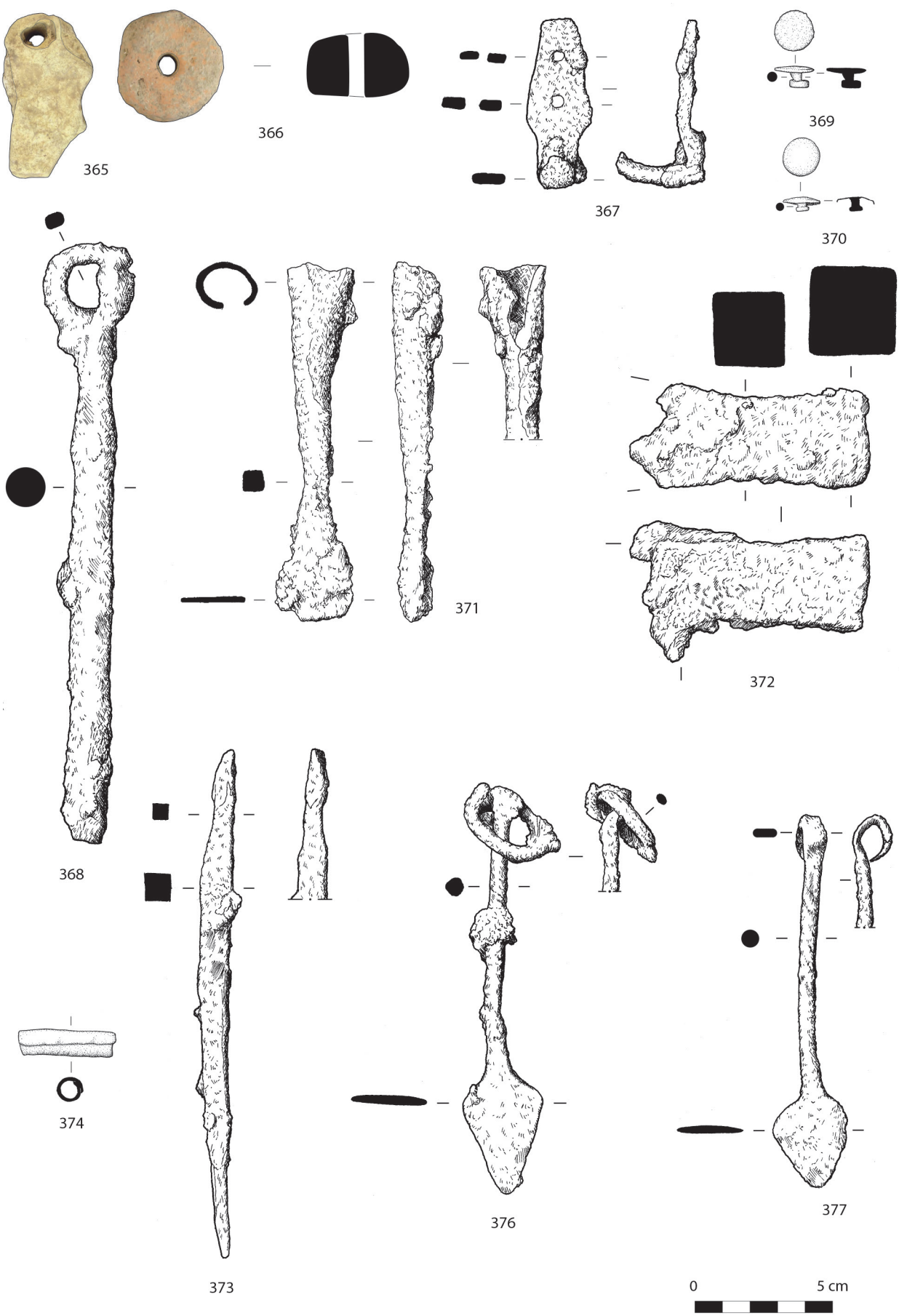


Fig. 188 - 365-377, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet, sauf CD02 pour les n° 365 et 366).

n° 9 ; Fort 2003, p. 389 ; Fort *et al.* 2009, p. 402, fig. 8, n° 5 et 6 ; Hebbert *et al.* 1999, fig. 4d et fig. 6 ; Le Cloirec 2001, fig. 21, n° 132-134 ; Mare *et al.* 2015, p. 119, fig. 10 ; Massart *et al*. 1994, p. 49-50, n° 8-9 ; Parodi *et al*. 1987, fig. 21, n° 10-12 ; Querel & Feugère 2000, p. 56, fig. 147, n179-180 ; Richard 1989, fig. E, n° 9862894, 9863128, 9870637 ; Roussel 1988, pl. 29, n° 262 ; Sautot 1977, pl. XXIX, n° 7-9 ; Seguier 1994, p. 179, n° 5 et 7 ; Unz & Deschler-Erb 1997, p. 55, taf. 74, n° 2304-2305 ; Voirol 2000, p. 28, pl. 19-20, n° 205-234 ; Wilmouth 2014, p. 266-267, p. 314-315, p. 326, p. 328, p. 408-409, p. 464, 467, p. 498-499, p. 578, 581, p. 716-717, p. 802, 805 ; Zhuravlev 2003, fig. 1, n° 15-25). Plus localement, des exemplaires ont été mis au jour à Thonnance-lès-Joinville en Haute-Marne (Brunet 2013c, OI382, OI394, OI395, OI430) et Reims sur les fouilles du tramway (Brunet 2022, OI5377.5, OI5238.1, OI5467.7, OI51025.1, OI51201.1). Des exemplaires en cours de fabrication en chapelet ou du moins des ratés de fabrication ont été identifiés à Reims rue Maucroix (Brunet 2014, fig. 293, OI.630) et dans la *villa* tardive de Pedrosa de la Vega en Espagne (Aurrecoechea-Fernandez 1996, fig. 12, n° 197 ; Palol 1989, fig. 12).

Le travail du bois est évoqué par un ciseau mis au jour dans la cave F7226 sur le secteur G (n° 371, fig. 188) dont la forme est connue pour l'Antiquité (Roussel 1988, pl. 15, n° 650 ; Duvauchelle 2005, pl. 22 n° 119 ; Pietsch 1983, taf. 9, n° 152-154 ; Cüppers & Neyses 1971, fig. 20, n° 1-2, fig. 23, n° 1). L'exemplaire de Vertault en Côte-d'Or est interprété comme gradine, et donc pour le travail de la pierre, en raison de la présence de dents sur le tranchant (Tisserand 2010, pl. 4, n° 35).

L'interprétation d'une nuque ou panne (n° 372, fig. 188) est elle aussi limitée, la seconde extrémité n'étant pas conservée, suite à la rupture au niveau de l'œil. Elle peut avoir appartenu à une *ascia* ou un simple marteau. Elle provient du secteur H (cellier F8310).

La présence d'une alène (n° 373, fig. 188), issue du secteur H (fossé F8115), est également à mentionner. Elle présente une soie simple et une tige à renflement (Manning 1989, p. 38, type 4b ; Duvauchelle 2005, fig. 51). Il est fort probable qu'une tige incomplète, provenant du même secteur et présentant les mêmes caractéristiques morphologiques, corresponde à un type similaire (voir *infra* n° 408). La morphologie demeure proche d'autres outils tels les mèches de charpentiers, les poinçons (Manning 1989, p. 39-41 ; Duvauchelle 2005, p. 83).

L'activité halieutique ou de chasse est représentée par un lest de filet cylindrique en plomb (n° 374, fig. 188). Il a été découvert dans la cave F7226 sur le secteur G. Apparaissant à Lattes (Hérault) dans le courant du IV^e^ s. av. J.-C., les lests de ce type se généralisent dans la première moitié du II^e^ s. av. J.-C. en Méditerranée (Garcia & Py 1993, p. 58-59 ; Feugère 1992a, p. 146-148 ; Raux 1999) et ne semble pas attestée en Gaule non méditerranéenne avant le I^er^ s. ap. J.-C. Dubuis 2009, p. 45). Ce type de lest est courant sur tous types d'occupations, parfois en lot laissant suggérer la présence d'un filet (Bonnamour 1987 ; Feugère 1992a, p. 152 et fig. 15, p. 153 ; Brunet 2002, pl. 15-17, n° 103-130), mais souvent de manière isolée (Bermond *et al.* 1998, fig. 22, n° 3 et 4 ; Brunet 2002, pl. 14-15, n° 87-103 ; Dubuis 2009, p. 45-48 ; Dubuis 2010, p. 62-66 ; Brunet 2010a, n° 138 et 174 ; Brunet 2013a, pl. 39, US625-M, US40-M1 et US41-M8 ; Brunet 2013c, OI166, OI270 ; Gandel & Billoin 2011, fig. 47, n° 6-7).

Une possible activité de pesage est représentée par le crochet en fer (n° 375) issu de la zone d'épandage sur le secteur G. Il s'apparente aux crochets de suspension de balance de type Walbrook ou Osterburken (Franken 1993, fig. 6-8). Des exemplaires assez proches en alliage cuivreux proviennent du théâtre romain de Canterbury, au Royaume-Uni (Frère & Simpson 1970, fig. 1, n° 6) et du musée de Séville en Espagne (Fernandez Gomez 1991, fig. 3).

Le secteur H (zone d'épandage F8271 et fosse-atelier F8318) a livré deux spatules en fer dont une complète (n° 376-377, fig. 188). Par analogie, cet objet s'apparente aux spatules parfois attribuées au travail du potier pour le tournassage (travaux de finition du façonnage d'une pièce, effectués alors que celle-ci a déjà commencé à sécher) ou au travail de stucateur et autres artisans chargés de décorer les constructions (Duvauchelle 2005, p. 69). Il présente des similitudes avec les exemplaires découverts en Forêt de Compiègne dans l'Oise (Champion 1916, pl. 15, n° 15542, 15542a, 15542b, 29076, 29076a, 29076b ; Hofmann 1985, pl. XLIII, n° 12-19), à Vertault (Tisserand 2010, pl. 2, n° 27), mais également en Bretagne romaine (Manning 1989, pl. 57, Q87). Plus localement des exemplaires ont été mis au jour sur les fouilles de la Médiathèque et des Promenades à Reims (Brunet 2004, p. 622, OI 540 et p. 631, US 277 ; Brunet en cours, OI 191). L'idée que ces outils aient été utilisés pour le travail du cuir (paroir ?) a aussi été proposée comme pour l'exemplaire de Vindonissa en Suisse (Hofmann 1985, pl. XVIII, n° 21), mais ces petit outils spatulés n'ont pas obligatoirement de tranchant. Il est donc fort probable que nous soyons en présence d'outils polyvalents ou dont la fonction diffère selon la morphologie du manche et de la partie active.

Le dernier outil est pourvu d'une douille à languette prolongée par une tige formant un « s », mais a perdu son extrémité travaillante (n° 378, fig. 189). Il provient du cellier F8310 sur le secteur H.

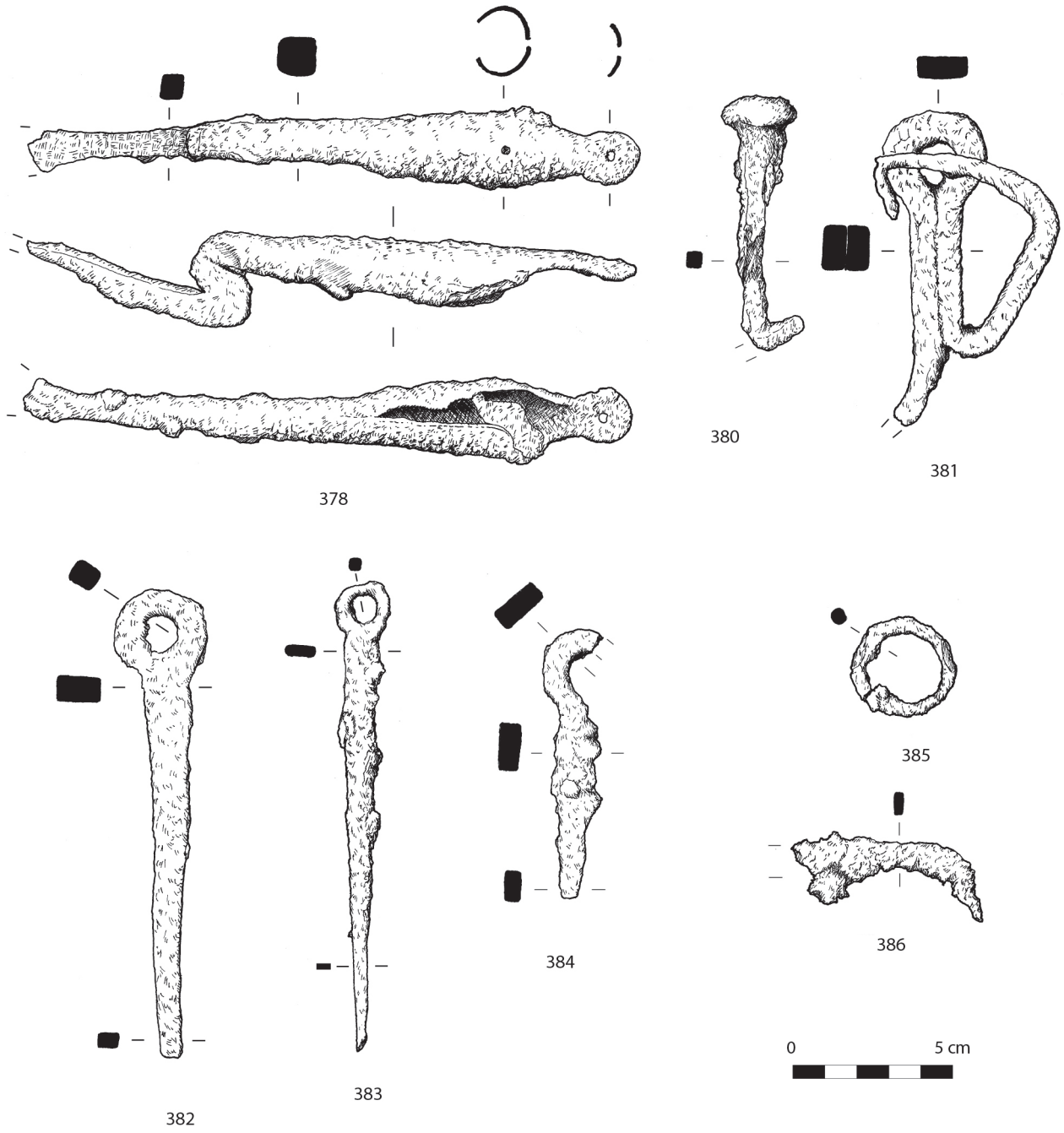


Fig. 189 - 378-386, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet).

Le ***domaine immobilier*** est, en dehors de la clouterie qui est bien représentée sur les secteurs G (F7225 (14 ex), F7226 (26 ex), F7279 (9 ex) et St10 (13 ex)), K (F10022, F10049, F10078, F10081, F10084, F10120, F10121, F10122), H (8115, F8158, F8165, F8195, F8198, F8228, F8230, F8271, F8288, F8300, F8302, F8304, F8305, F8310, F8318, F8434, F8436, F8451, F8258, F8423) et N (F14016, F14006, F14011), regroupe un certain nombre d'artéfacts liés à la construction et aux huisseries (NMI 26). Les objets sont tous en fer et se rencontrent régulièrement sur les niveaux de destructions des sites antiques.

Les rivets sont au nombre de deux et proviennent du secteur G. Le premier rivet (n° 379) connaît des parallèles sur le sanctuaire de Gué-de-Sciaux sur tout le long de l'occupation (période augustéenne-seconde moitié IV^e^ s. ap. J.-C.) (Eneau 2002, pl. 24, n° 364-471). Ce modèle correspond au type 8 selon la typologie de Manning (Manning 1989, type 8, R101-102, pl. 63). Le second (n° 380, fig. 89) est caractérisé par une tige de section carrée et deux têtes circulaires plates dont une est probablement réalisée par une plaque circulaire rivetée par écrasement de l'extrémité du clou. Ce modèle se rencontre régulièrement sur les sites gaulois et antiques. La plaque rivetée peut être quadrangulaire ou circulaire (Eneau 2002, pl. 1-2, n° 1-37 ; Bourgeois 1999, fig. 85, n° 630 ; Vaginay & Guichard 1988, p. 156, n° 10-12 ; Jacobi 1974, taf. 74, n° 1434-1440 ; Loiseau 2009, fig. 150 et fig. 205 ; Hofmann 1985, p. 88, pl. XL, n° 16-17 ; Richard 1989, p. 144 ; Cunliffe 1975, fig. 29, n° 22 ; Cunliffe 1971, fig. 55, n° 6-7).

Des pitons à double pointe et tête en anneau sont présents sur divers secteurs. Certains étaient fichés dans du bois (n° 381-383, fig. 189), d'autres probablement scellés dans de la maçonnerie en raison de l'absence de pointe (n° 384, fig. 189). Le piton peut avoir des fonctions multiples, l'œil de la tête pouvant faire office d'attache ou bien de moyen de rotation, et est régulièrement mis au jour en contexte rural et urbain.

Certains peuvent également avoir un anneau de liaison mobile placé dans l'œil (n° 385, fig. 189). La fonction d'attache de l'œil pour recevoir par exemple un anneau est courante dans le monde romain (Jacobi 1974, taf. 61, n° 989-991 ; Schaltenbrand-Obrecht *et al*. 1996, fig. 164, pl. 59, n° 659-660 ; Mitard 1993, pl. V, n° 110-112 ; Brulet *et al*. 1981, fig. 44, n° 35-36 ; Moulin 1987, fig. 31, n° 28 ; Manning 1989, pl. 59, R27, pl. 61, R34-47). Des exemplaires sont déjà connus à Reims (Brunet 2005, OI77-14 ; OI 108 ; Brunet 2006, OI328 ; Brunet 2017, OI365).

Des crampons de menuiserie et de charpente ont également été identifiés sur les secteurs G, H, K et N (n° 386-390, dont n° 386, fig. 189). Ce type d'élément est utilisé dans l'assemblage pour maintenir deux éléments en bois. Les formes et dimensions peuvent varier et se retrouver sur tout type de site (Jacobi 1974, taf. 70, n° 1302-1310 ; Schaltenbrand-Obrecht 1996, taf. 63, n° 844-855 ; Rushworth & Allason-Jones 2009, fig. 14.15, n° 329 ; Manning 1989, pl. 61, R52).

Plusieurs ferrures aux morphologies variées ont été mises au jour : des ferrures plates en bandes de tracé rectangulaire, des ferrures ouvragées aux extrémités foliacées, élargissements circulaires ou trapézoïdaux (n° 391-398, dont n° 391, 394-396 et 398, fig. 190 et n° 399-402, fig. 191). L'exemplaire trapézoïdal n° 399 connaît des parallèles proches sur les fouilles de la rue de l'Écu à Reims (Brunet 2005, OI131-14) et dans une sépulture de la nécropole de Wederath (Cordie-Hackneberg & Haffner 1997, taf. 631). On les rapprocherait volontiers d'éléments d'architectures domestiques (volets, portes, etc.).

Les niveaux afférents au bâtiment 7 (8300), dans le secteur H, ont en outre livré un renfort (n° 403, fig. 191), sorte de frette rectangulaire, positionnée sur une poutre ou une planche de 140 sur 50 mm et une ferrure de forme peu courante (n° 404, fig. 192). Cette large plaque rectangulaire munie de trous de fixation aux angles et sur un axe central est prolongée par une tige de section rectangulaire à œillet servant de jonction entre deux pièces de bois. Des éléments proches sont parfois identifiés comme pièces de chars à l'instar des découvertes du dépôt de Neupotz montrant toutes les limites interprétatives de ce type de pièce (Künzl 1993, type NF 21, NF 25, NF 27). La localisation de certains éléments sur les niveaux de sol du bâtiment amène toutefois à les interpréter comme les reliquats de la destruction du bâti comme le suggèrent les nombreux éléments de quincaillerie (clous, pitons, anneaux, etc.).

Les ***varia et incerta*** sont assez nombreux (NMI 51) et se répartissent dans relativement peu de structures dans les secteurs G, H et K.

En dehors des diverses tiges, tôles, plaques en alliage cuivreux, plomb et fer provenant des secteurs G, H et K (n° 425-455), quelques objets peuvent être mentionnés.

Tout d'abord, les anneaux circulaires en fer (ouverts et fermés) issus des secteurs G (n° 405-407, dont n° 405 et 407, fig. 192), H (n° 408-411, fig. 192) et K (n° 412) sont d'une forme tout à fait classique. L'anneau fait partie des pièces de liaison qui, hors de tout assemblage, peuvent avoir de nombreuses fonctions.

Il en est de même pour le fragment de chaîne réduit à trois maillons dont la fonction reste incertaine et qui provient du secteur N (n° 413).

L'anneau cylindrique ouvert, mis au jour sur le secteur G peut être plutôt interprété comme virole (n° 414, fig. 192). Cet élément était destiné à maintenir l'emmanchement sur la soie d'un ustensile ou d'un outil, mais peut aussi être placé à l'extrémité d'un manche en bois pour éviter qu'il se fende ou qu'il s'use trop vite sous les coups répétés (Eneau 2002, p. 29). Un exemplaire similaire cylindrique fermé a été mis au jour à Jaunay-Clan (Vienne) dans un contexte III^{e} s. ap. J.-C. (Brunet 2013b, pl. 14, n° M-14) ainsi que sur des outils liés au travail du bois en Slovénie (Sagadin 2000, pl. 1, n° 8, 10-12).

De possibles restes de lames de couteaux ou d'outils proviennent des secteurs G (n° 415) et K (n° 416, fig. 192). L'élément issu de la cave F7226 sur le secteur G (n° 417, fig. 192) s'apparente à l'extrémité d'une partie active biseautée d'un outil de type burin ou bédane. Enfin, un élément de forme carrée découvert sur le secteur H, à face plane d'un côté et bombée à cavités circulaires de l'autre, pourrait être le reste d'un lingot (n° 418).

Certaines tiges longues mises au jour dans le secteur G peuvent éventuellement se rattacher à l'âtre et au foyer. La longue tige n° 419 (fig. 193), de section rectangulaire à extrémité pointue et légèrement courbe, s'apparente à un manche d'ustensile de type louche ou broche à rôtir. Les deux longues tiges en fer (n° 420-421, fig. 193), mises au jour dans F7279, présentent des similitudes avec les tiges de grill rapportées. Ce modèle de grill, étiré en forme de Π, apparaît à La Tène finale et perdure tout le long de l'Antiquité (Jacobi 1897, p. 245, n°12,

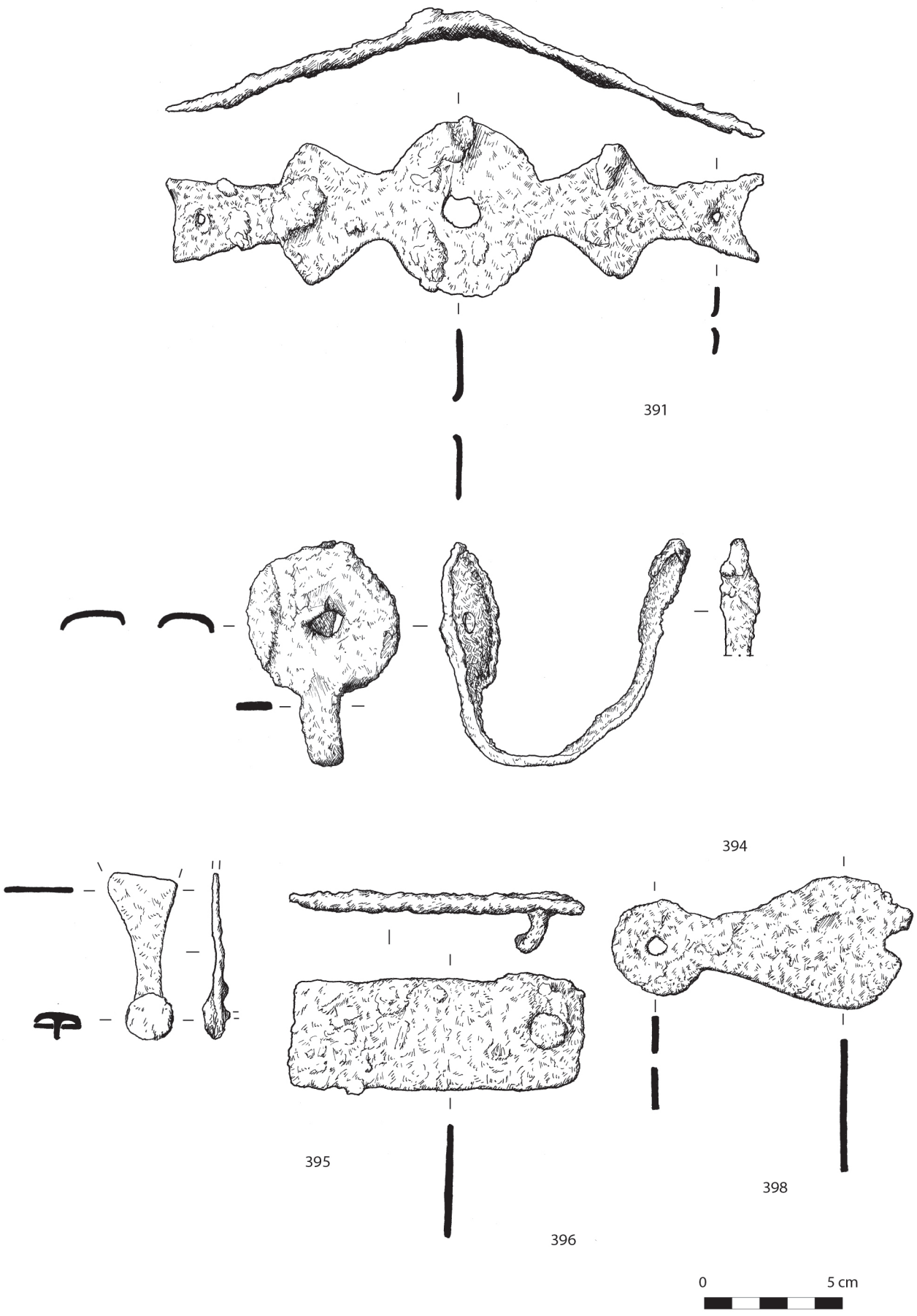


Fig. 190 - 391-398, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet).

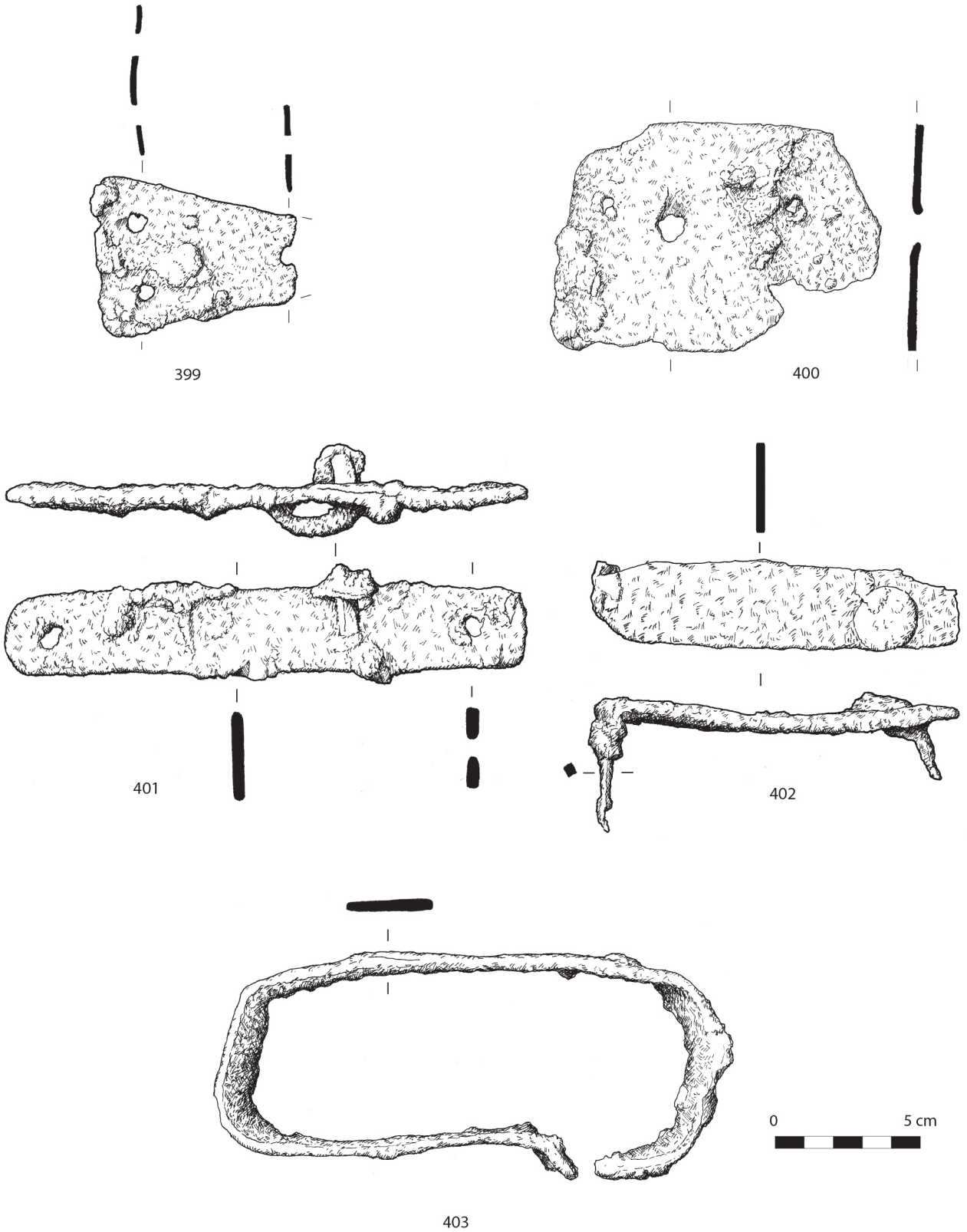


Fig. 191 - 399-403, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet).

fig. 36, n° 18, pl. 36 ; Bozic 2005, fig. 52, n° 2, fig. 53, n° 2 ; Ulbert 1959, taf. 51, n° 7 ; Champion 1916, pl. X, n° 15918 ; Schönberger & Simon 1983, taf. 9, BIII25 ; Brunet 2013c, p. 455, fig. 7, OI111) et les siècles suivants (Radimský 1893, fig. 28-32).

Un possible élément de rotation est représenté par l'objet en fer issu de F7327 (n° 422, fig. 193). Il peut aussi correspondre à un élément de rotation de battant de confection plus rudimentaire disposée en applique un peu comme pour les attaches picardes (Guillaumet 2003, p. 130).

Un possible piton à crochet, issu de la fosse F7221 (n° 423) s'apparente à certains exemplaires mis au jour à *Vitudurum* (Schaltenbrand-Obrecht

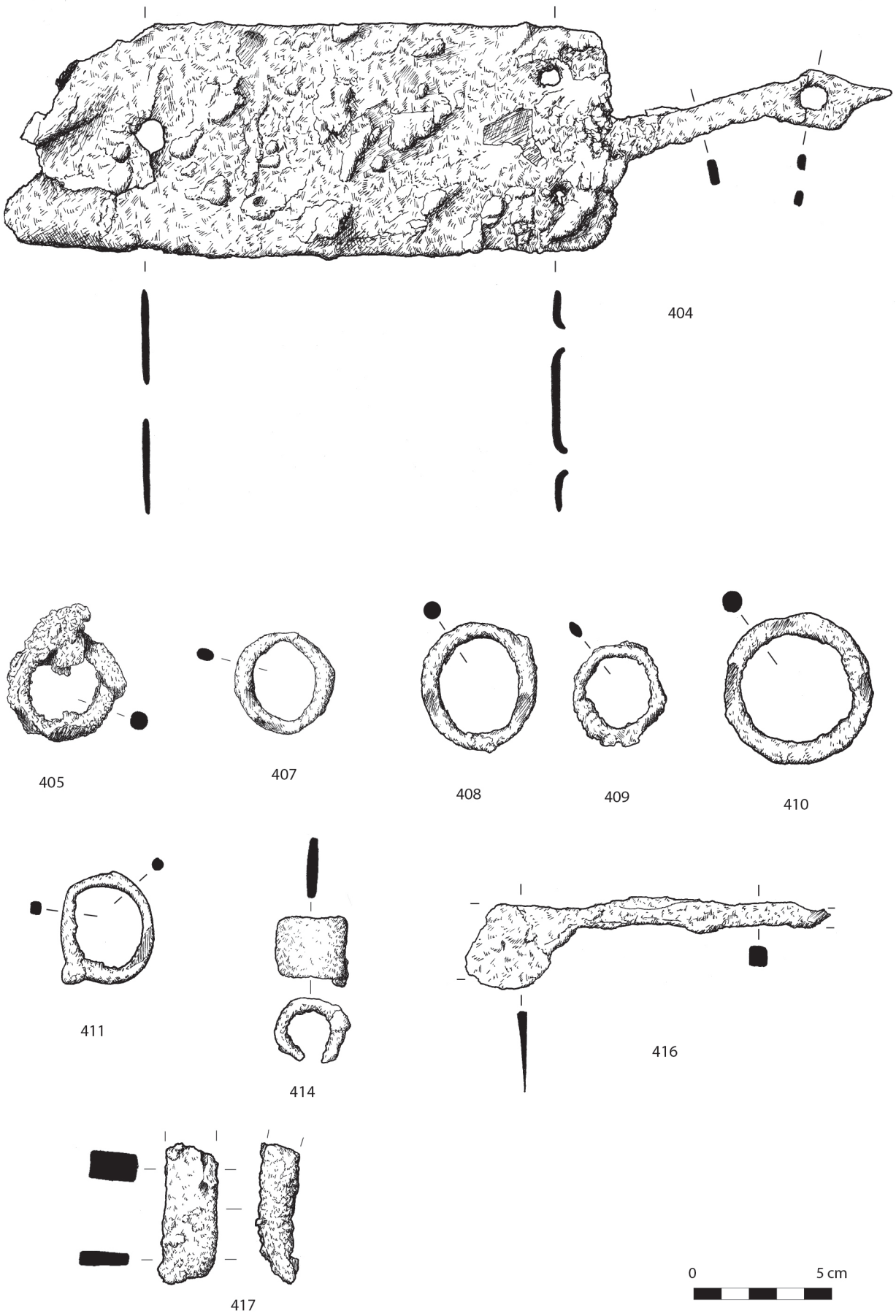


Fig. 192 - 404-417, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet).

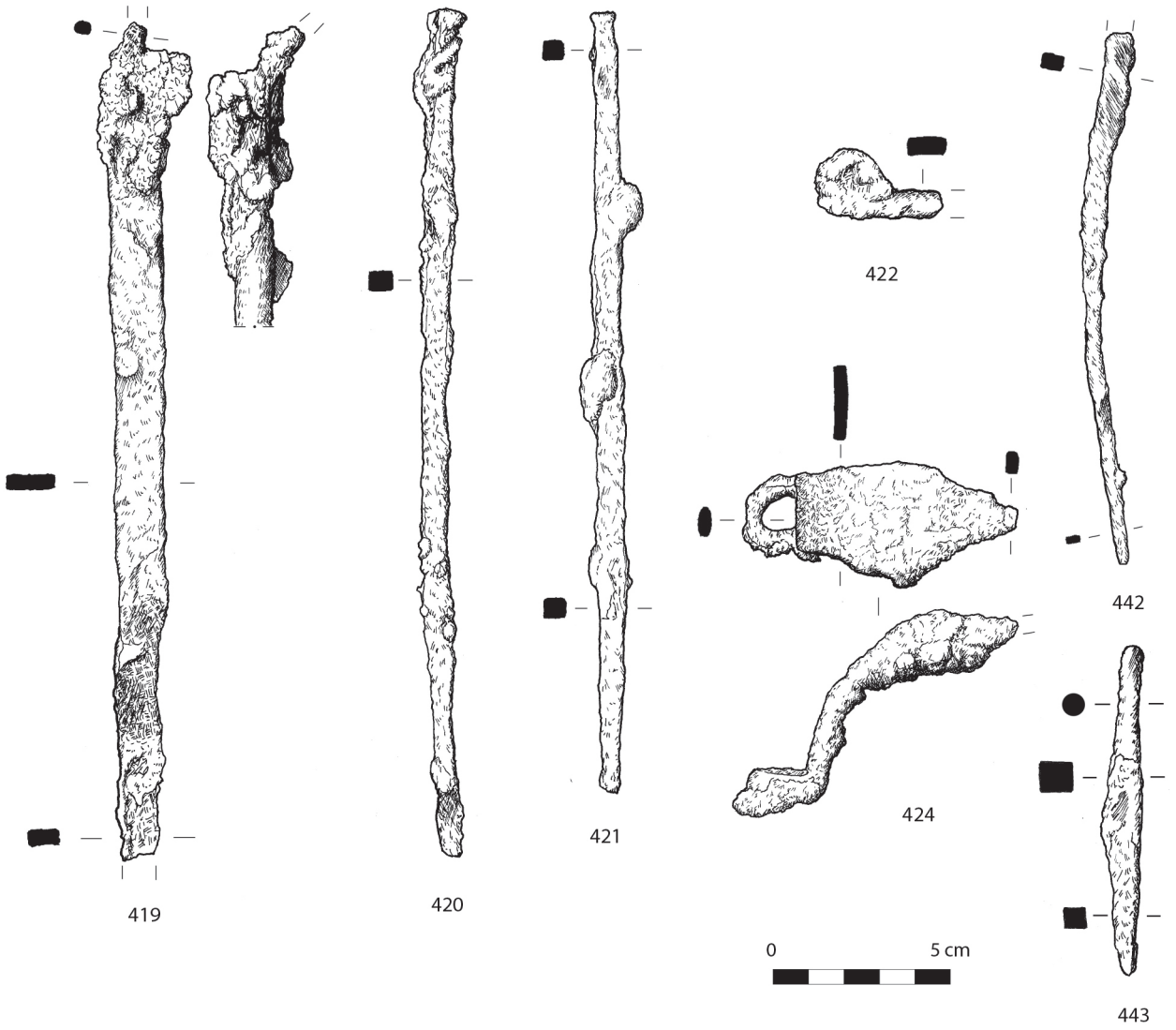


Fig. 193 - 419-443, mobilier de la séquence 8 (© M. Brunet).

et al. 1996, taf 62, n° 779-782) ou sur le sanctuaire du Gué-de-Sciaux (Eneau 2002, pl. 2, n° 49). Le reste d'un crampon simple n'est pas à exclure.

Un élément intéressant (n° 424, fig. 193), provenant de la cave F7226 en G, pourrait correspondre à un fragment d'entrave à l'instar de celle de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) dont l'identification reste encore incertaine (Griffisch *et al*. 2008, p. 678-679). La largeur de notre exemplaire ne semble pas se rattacher à un mors de cheval comme il avait été suggéré pour l'exemplaire de Marolles-sur-Seine (Poitevin 2011/2012, p. 89). Nous pouvons mentionner un fragment découvert à Thonnance-lès-Joinville où le système d'anneau est similaire (Brunet 2013c, p.456, fig. 8, OI351).

Les deux derniers éléments sont une longue tige en fer de section plate se terminant en pointe, provenant de la structure ST10 du secteur G (n° 442, fig. 193), et un possible fragment d'outil en fer, à renflement pyramidal se prolongeant par une tige de section circulaire, issu du bâtiment ST07 (F8305) du secteur H (n° 443, fig. 193).

LES STRUCTURES NON DATÉES

Le mobilier provenant des structures non séquencées ou simplement des terres de décapage est relativement peu nombreux sur l'ensemble des secteurs (NMI 22) (fig. 157, 158 et 194).

Concernant le ***domaine personnel***, il s'agit d'éléments de parure. L'ardillon de fibule provient

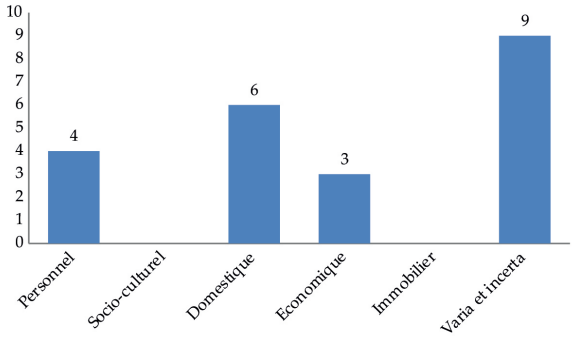


Fig. 194 - Répartition du mobilier en NMI hors clouterie par domaine fonctionnel pour les structures non datées (© M. Brunet).

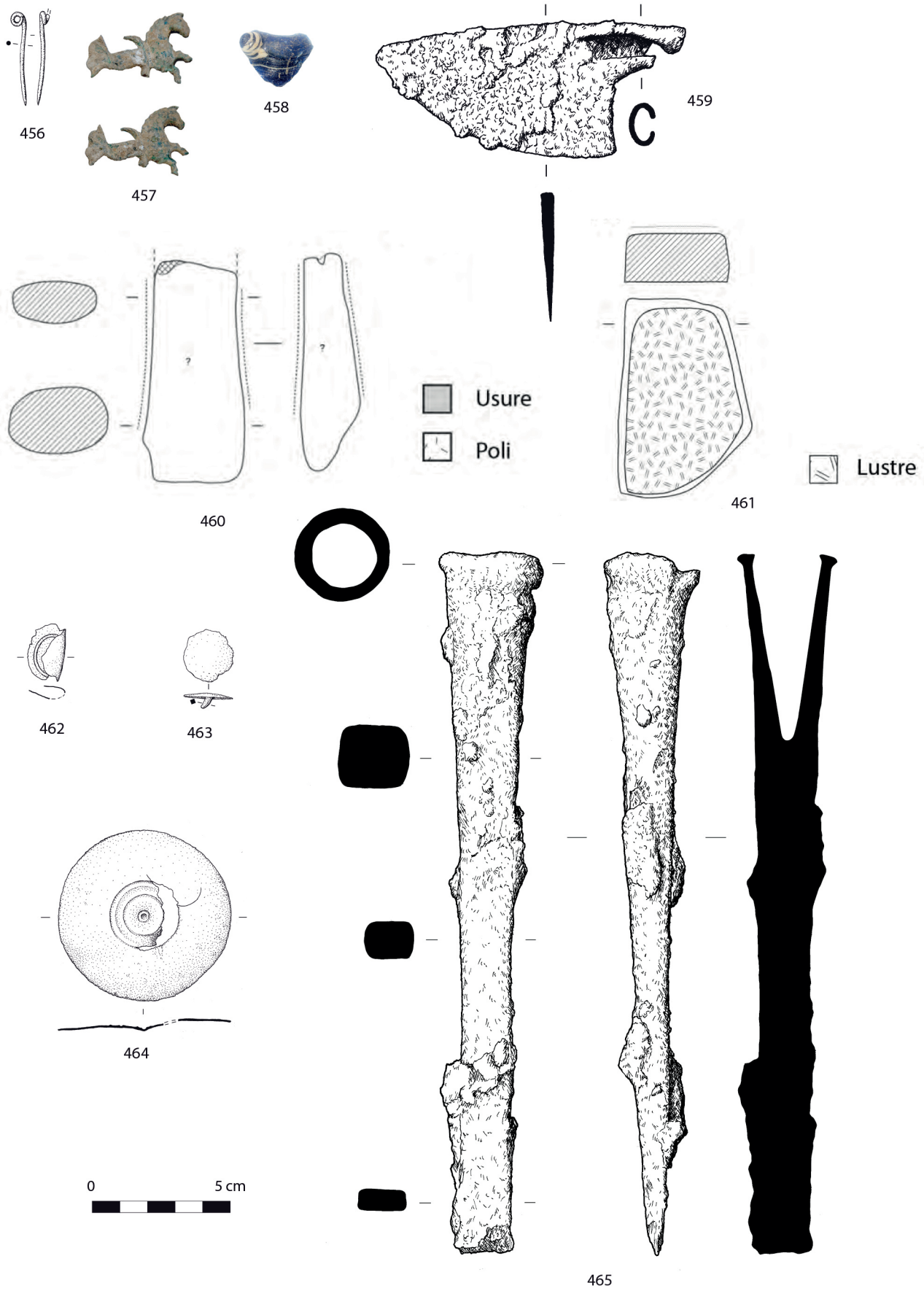


Fig. 195 - 456-465, mobilier des structures non datées (© M. Brunet, sauf © CD02 pour les n° 457 et 458, et © A. Thiébaux pour les n° 460 et 461).

de la fosse F8295 du secteur H (n° 456, fig. 195) et la paire de fibules, identiques et émaillées, sont issues du comblement de la fosse 104 (n° 457, fig. 195). Ces deux fibules, représentant un cheval marin doté de loges émaillées, correspondent au type Feugère 29a4b (Feugère 1985) dont la fourchette de fabrication et de diffusion va de 60 de notre ère jusqu'au milieu du III^e^ siècle (Feugère 1985, liste p. 399 ; Riha 1979, taf. 68, n° 1744 ; Riha 1994, taf. 46, n° 2913 ; Mazur 2010, fig. 29, n° 768 ; Van Bastelaer 1876, p. 283, pl. II, n°5).

La perle en verre (n° 458, fig. 195) est de couleur bleue à inclusions blanches. Elle s'apparente au type II.2 de Maria-Anna Zepezauer correspondant au type à décor bourgeonnant et spirales (Zepezauer 1993, 190, taf. 7, n° 6) dont des exemplaires ont également été mis au jour dans la nécropole de Wederath (Cordie-Hackenberg & Haffner 1991, taf. 391, 1492e-g, Farbtafel D, 2).

Les secteurs H et M ont livré du mobilier rattaché à la ***sphère domestique***.

Le couteau à douille (n° 459, fig. 195), issu d'une structure en creux indéterminée sur le secteur H, présente les caractéristiques d'un couteau tranchoir semblable à ceux utilisés en boucherie (Joly *et al*. 2010, p. 187-189 ; Monteix 2007, p. 185-187). Deux pierres à aiguiser (n° 460-461, fig. 195) ont également été découvertes sur le secteur H (fosses 8388 et 8068).

L'ameublement peut être représenté par deux clous décoratifs et de fixation (n° 462-463, fig. 195) et d'une possible garniture de meuble issues du secteur H (n° 464, fig. 195).

En ce qui concerne le ***domaine économique***, le travail du bois est représenté par un ciseau droit sur le secteur G (n° 465, fig. 195). L'emmanchement à douille, nous oriente vers un outil travaillant les matières tendres. Un manche en bois était inséré dans la douille et le travail se faisait par pression de la main ou à l'aide d'une massette en bois. Cependant, comme le souligne Anika Duvauchelle, il est difficile de déterminer la matière que l'ouvrier devait façonner avec tel ou tel ciseau, et cela est d'autant plus vrai pour les ciseaux droits qui peuvent être employés pour le travail de la pierre tendre (Duvauchelle 2005, p. 49-50). La barbe présente autour de l'ouverture de la douille laisse supposer que la percussion a été employée à un moment donné sans la présence d'un manche rapporté ou alors avec un manche qui s'est cassé dans la douille et qui a été « raboté » jusqu'au sommet de celle-ci. Le mauvais été de conservation du tranchant ne permet pas de dire non plus si la partie active était légèrement évasée ou non. Son épaisseur et son inclinaison ne plaident pas pour le modèle de type bédane. Les modèles légèrement évasés se rencontrent assez régulièrement pendant la période romaine (Duvauchelle 2005, pl. 22, n° 119 ; Jacobi 1974, taf. 9, n° 142-144 ; Pietsch 1983, taf. 9, n° 155-163 ; Schwab 2003, fig. 44, n° 67 ; Mossler 1974, n° 16, fig. 14 ; Devevey & Larcelet 2006, fig. 9, n° 30). Bien que découvert en surface, mais à l'interface entre la terre végétale et le sommet du comblement de la structure F7218, les caractéristiques de notre exemplaire nous orientent donc pour un outil antique. Les ciseaux sans épaulement sont généralement antiques alors que pour les périodes médiévales et modernes l'épaulement devient généralisé (Pietsch 1983, p. 33).

Un tranchet à soie et tranchant courbe, probablement utilisé pour couper le cuir, (n° 466, fig. 196). Cette forme est connue dès la période laténienne et perdure pendant l'Antiquité (Barbieux 1992, p. 92 ; Bastard & Stephenson 1997, fig. 118, n° 11 ; Gilles 2016, cat. n° 414 ; Feugère

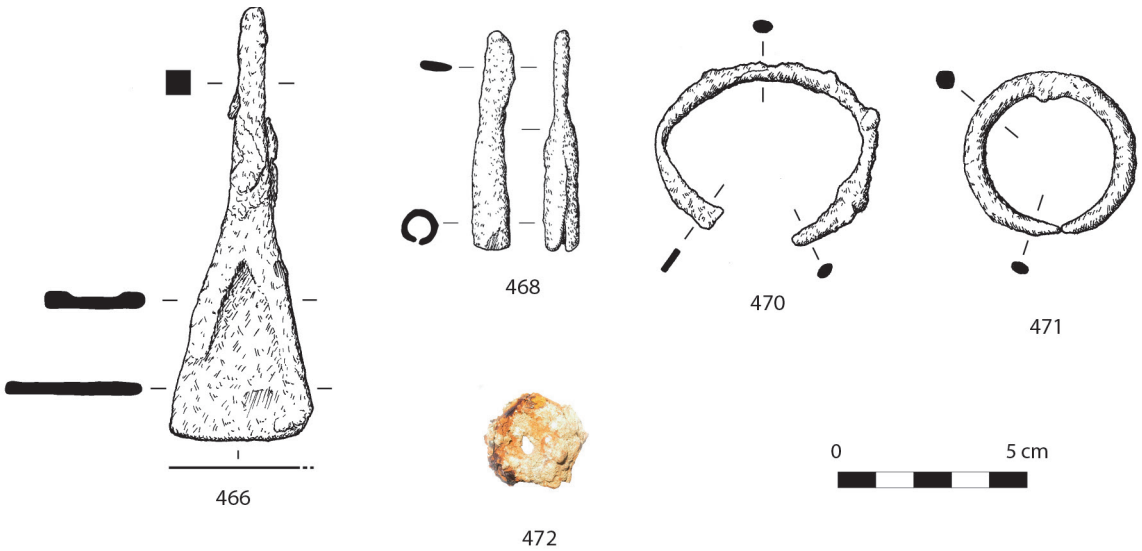


Fig. 196 - 466-471, mobilier des structures non datées (© M. Brunet sauf CD02 pour le n° 472).

& Gilles 2017, fig. 8, n° 37 ; Mitard 1993, p. 388, n° 43 ; Raynaud 2010, fig. 17, n° 16, pl. 36, n° 355 ; Rodriguez 2013, pl. VI, n° 5 ; Drack *et al*. 1990, taf. 33, n° 79).

Le travail du textile est évoqué par la présence d'une fusaïole en terre cuite dans le silo F8269 sur le secteur H (n° 467).

La clouterie, classée dans le ***domaine immobilier***, est également présente sur les secteurs G (F7215, F7218, F7219, F7245, F7297), K (F10123, F10182) et H (F8068, F8144, F8164, F8243, F8284).

En dehors de quelques anneaux en fer ouverts ou fermés (n° 470-472, fig. 196) et quelques tôles et plaques et tige (n° 473-476), deux objets rattachés au domaine des ***varia et incerta*** sortent du lot. Ils proviennent de la même structure sur le secteur G (fosse F7173). Il s'agit d'un petit objet à douille ouverte pourvu d'une lame (n° 468, fig. 196). Le très mauvais état de conservation de la « lame » ne nous permet pas d'en apprécier la forme originelle et donc son identification fonctionnelle (outil, scalpel, pointe de flèche ?). Le deuxième élément en fer (n° 469), s'apparente à un fragment de lame, mais le très mauvais état de conservation nous incite à la prudence.

CONCLUSION

Les objets mis au jour sur le Pôle d'activités du Griffon évoquent les préoccupations de la vie quotidienne (agriculture, transformation de matières premières, élevage de façon indirecte, vie domestique) ; transparaissent aussi des utilisations dans des domaines plus spécialisés comme l'architecture (greniers, bâtiments d'habitation) ou dans l'organisation interne des enclos (systèmes de contention du bétail). Dans l'ensemble des corpus, qu'ils soient gaulois ou gallo-romains, on ne relève aucun objet en matériaux précieux. Les objets « remarquables » proviennent des occupations du Bas-Empire et laissent transparaître un changement certain du niveau social des occupants (assiette en alliage cuivreux, *ligula* étamée, manche d'ustensile en alliage cuivreux avec filigrane en argent ou étamé, fourreau de couteau ajouré à décor zoomorphe).

La parure (fibules, bracelets, perles, épingles) et les ustensiles liés au soin du corps (palette à fard, forcettes, sondes, façade de trousses, rasoirs ?) sont, somme toute, classiques et deviennent de plus en plus présents au Bas-Empire. Le verre comme matériau de parure (perles) est peu représenté tout comme les épingles en matière dure animale. Le mobilier domestique (vaisselle, ustensiles liés à l'âtre et au foyer, coutellerie, ameublement) évolue en qualité et se diversifie au fil des occupations. Les cylindres de charnière en matière dure animale avec des sillons décoratifs remplis de brai de bouleau apparaissent pendant la dernière phase d'occupation de la ZAC. Les récipients en métal restent rares et sont également localisés sur les occupations de la dernière phase. La notion de propriété se renforce au fil des occupations avec l'apparition de pièces fermées à l'aide de serrures et de clefs dont l'innovation majeure est le système fonctionnant par rotation qui se rencontre uniquement pour la dernière phase d'occupation.

Une partie de l'outillage témoigne de l'importance de l'agriculture et de la transformation de ses produits. Ce dualisme se retrouvant dans les structures avec des greniers et des zones réservées au bétail peut indiquer des établissements aux productions mixtes. L'élevage ne peut être déterminé par les objets découverts que de façon indirecte avec, par exemple, les fusaïoles, les pesons ou la sonnaille et l'aiguillon de bouvier. Les deux couteaux à écimer présupposent la présence de l'arboriculture, même à très petite échelle. La pêche et/ou la chasse sont évoquées par un lest de filet.

Les activités artisanales sont probablement réduites aux besoins des établissements. Il existe de probables forges pour entretenir le mobilier métallique (secteurs G et surtout K par exemple, *cf*. étude Vincent Le Quellec), mais ces structures construites hors sol ne sont pas conservées. Les autres outils identifiés (plane, lime, spatules, ciseau, burin) devaient, en partie, contribuer à l'entretien des bâtiments à l'instar de notre caisse à outils actuelle.

Le monde des croyances est quasi inexistant, seul subsiste un fragment de rouelle. Le divertissement tel que le jeu (jetons, pions, dés) et l'écriture (style, boîte à sceau) sont absents du corpus.

L'armement est rare. Hormis les fragments de manipules de boucliers qui attestent des moyens défensifs, les quelques éléments offensifs se réduisent à un talon d'arme d'Hast et d'une pointe de lance. L'emploi de ces deux éléments pour la chasse n'est pas impossible non plus, voire pour une mixité de l'emploi. Le gros pendant de harnais mis au jour sur le secteur G pourrait suggérer son rattachement à la sphère militaire, mais l'absence d'assemblage pertinent nous oblige à rester prudents, d'autant plus que l'utilisation des appliques de harnais se démocratise et inonde la sphère civile à partir du II^{e} s. de notre ère.

Le transport est évoqué par l'équipement de l'équidé voire de bovidés (mors, appliques diverses, crochet de joug), mais aussi par un axe de timon de véhicule.

C'est surtout le domaine de l'immobilier qui se développe avec une multiplication de la clouterie pour la période gallo-romaine, essentiellement en lien avec l'évolution des techniques de construction des bâtiments.

À travers le mobilier des secteurs non funéraires, les populations entre la période gauloise et le Ier s. de notre ère auraient un niveau social modeste qui refléterait une société qui laisse peu de place au superflu. Mais cette tendance est induite par un biais méthodologique, le mobilier au jour correspondant essentiellement à des objets utilitaires, abandonnés car cassés, ou perdus, alors que le mobilier issu des nécropoles laténiennes, déposé volontairement et entier, montre que le niveau social, notamment des élites, est plus élevé en réalité, loin d'une vision misérabiliste. Après un hiatus d'un siècle, les nouvelles implantations semblent un peu plus luxueuses au regard de la qualité de certains objets. Les variations dans les quantités pourraient inciter à reconnaître des populations bénéficiant de pouvoirs économiques inégaux. Cependant, la quantité dépend également des zones fouillées, et donc des types de bâtiments rencontrés, et des circonstances de l'abandon. En effet, les structures scellées par les incendies du Bas-Empire n'auraient probablement pas livré autant de mobilier si ces derniers n'avaient pas eu lieu. Indépendamment de l'origine des incendies, ces événements ont la particularité de figer le temps à un instant T au plus grand bonheur des chercheurs.

CATALOGUE DE L'*INSTRUMENTUM*

La présentation du catalogue exhaustif de l'*instrumentum* (tous matériaux confondus) suit la succession des phases d'occupation (séquences et horizons) définies par le mobilier céramique étudié par Amélie Corsiez. Étant donné que les études du mobilier *instrumentum* ont été réalisées par différents spécialistes, l'homogénéité du catalogue fait parfois défaut avec un certain nombre de lacunes descriptives.

Chaque objet ou lot d'objets est présenté sous la forme de notice descriptive qui suit généralement l'ordre de l'étude analytique. Préalablement à la description, un numéro de catalogue lui est attribué et permet de faire un renvoi direct au texte voire à sa représentation graphique lorsqu'elle existe (mentionnée par la présence d'un astérisque). Viennent ensuite le(s) matériau(x) qui compose(ent) l'objet ou le lot d'objets, son (leur) état de conservation (complet ou fragment). Les dimensions sont également mentionnées (voir ci-dessous les abréviations) ainsi qu'entre parenthèses les informations de terrain (secteur, structure), l'horizon chronologique et le numéro d'inventaire établi lors du post-fouille lorsque ce dernier existe ou le cas échéant le type de structure accompagné de son numéro. Les grands domaines ou catégories fonctionnelles, propres à la spécialité, sont indiqués dans les « mots-clés » en fin de chaque notice. Un tableau synoptique du mobilier catalogué est également présent pour chaque séquence avant les notices. Ce tableau est accompagné des « mots-clés » renvoyant aux grands domaines ou catégories fonctionnelles, propres à la spécialité.

Abréviations dans les notices : act. pour actuel(le), cons. pour conservé(e), D. pour diamètre, ép. pour épaisseur, l. pour largeur, L. pour longueur, max. pour maximum, int. pour intérieur ; ext. pour externe, max. pour maximal(e), prof. pour profondeur.

Abréviations pour certains éléments de tabletterie : D. lat. pour diamètre du trou latéral, D. max. pour diamètre maximal, H1 hauteur entre un bord et un trou latéral, H2 pour hauteur entre deux trous latéraux, H3 pour hauteur entre un bord et le premier filet, H4 pour hauteur entre deux filets.

Seule la clouterie en fer est sous forme d'un inventaire synthétique à la fin de chaque séquence. Aucun numéro de catalogue n'a été attribué pour cette catégorie de mobilier. Cet inventaire rassemble l'essentiel des informations (secteur, horizon chronologique appartenant à la séquence, le contexte correspondant au numéro de structure et les informations de terrain, la catégorie (type de clou sous la forme d'une abréviation), la forme de la tête lorsqu'elle est identifiée et la forme de la section de la tige).

La détermination du type de chaque clou est basée sur la morphologie de ce dernier. Par souci de présentation, les clous de chaussure apparaissent dans les tableaux synthétiques des clous de quincaillerie.

Les clous de protection ou de fixation simple (petite menuiserie) ont généralement une tige de section inférieure à 4 mm et une longueur maximale de 15 à 20 mm Les clous de protection sont des clous à tête en volume plein qui caractérisent généralement des clous de semelles de chaussures (CCH). Les clous de fixation simple ont généralement une tête circulaire plate et sont utilisé dans la petite menuiserie (CPM). Il faut cependant prendre en compte que tous ces petits clous n'ont pas été restaurés. Il est donc difficile parfois de différencier les clous de fixation des clous de protection (clous de chaussure) surtout lorsque ces derniers sont usés.

Les clous de menuiserie (CM) sont des clous dont la tige est droite ou parfois retournée. Ils ont pour fonction de maintenir serrés deux éléments en bois de faible section. Ils rentrent essentiellement dans la catégorie de l'assemblage. Leur longueur varie entre 20 et 80 mm pour une section de tige entre 4 et 8 mm.

Les clous de construction (CC) sont des clous, dont la tige est souvent longue et rarement déformée, qui ont pour fonction d'immobiliser sans contrainte deux pièces de bois d'une charpente par exemple. Ils rentrent dans la catégorie de la fixation. Leur longueur est supérieure à 80 mm et la section de tige supérieure à 8 mm.

Les tiges et les pointes de clous (TC) ne permettent pas d'attribuer un type précis de clouterie.

Abréviations des inventaires de la clouterie en fer :

Catégorie CCH : clou de chaussure, CPM : clou de petite menuiserie, CM : clou de menuiserie, CC clou de construction, CF clou de ferrure, C : clou entrée rapide de l'inventaire (non étudié), T : tige et/ou pointe de clou.

Tête TC : tête carrée ; TRA : tête rectangulaire ; THP : tête hémisphérique pleine ; TH : tête hémisphérique ; TR : tête ronde plate ; THUIT : tête en ellipse resserrée ; TI : tête indéterminée

Section C : carré ; RA : rectangulaire.

Séquence 2

Secteur	Horizon	Contexte	Catégorie	Tête	Section
N	Hallstatt/La Tène ancienne	14081	1 CM		C

Tab. 144 - Clouterie pour la séquence 2, secteur N.

Séquence 3

N° catalogue	N° inventaire	Identification	Matériaux	Mots-clés
1	n° inv. BBC06.30.1.	Fibule	Fer	Personnel, parure
2*	silo 4086	Perle	Verre	Personnel, parure
3	n° inv. BBC06.30.2.11	Virole	Fer	*Varia* et *incerta*
4*	silo 4029	Douille d'outils ?	Fer	*Varia* et *incerta*
5	silo 32 et silo 4036	Os poli	Matière dure animale	Économique, outils ?
6*	fosse 4020	Anneau	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*, socio-culturel ?
7	silo 4029	Pesons	Terre cuite	Économique, travail du textile
8*	silo 32	Peson	Terre cuite	Économique, travail du textile
9	n° inv. BBC06.30.1.10	Déchets	Fer	Économique, travail du métal

Tab. 145 - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 3.

1 - Fer. Fragment. Fibule dont seul l'arc est conservé ainsi que le départ du ressort, arc légèrement cintré de section circulaire, ressort nu. L. cons. : 69 mm (Secteur D, La Tène B2-C1, silo, n° inv. BBC06.30.1.)

.

2* - Verre. Fragment. Perle translucide bleu cobalt décor oculé spiralé jaune fondu dans la masse. Section ovalaire. D. ext. restitué : 17 mm (Secteur D, La Tène B2-C1, silo 4036).

3 - Fer. Fragment. Virole caractérisée par une pièce courbe de section rectangulaire, perforation centrale. L. cons. : 35 mm, l. : 21 mm (Secteur D, La Tène B2-C1, silo, n° inv. BBC06.30.2.11).

4* - Fer. Fragment. Douille d'outil de forme cylindrique. L. : 82 mm, D. : 9 mm (Secteur D, La Tène B2-C1, silo 4029).

5 - Matière dure animale. Fragment. Os animal volontairement façonné dans une diaphyse de scapula d'oie. Section de manière très nette transversalement à l'axe de la diaphyse dans sa partie distale. Surface polie. Non mesuré. (Secteur D, La Tène B2-C1, silo 32 et silo 4036).

6* - Alliage cuivreux. Fragment. Anneau circulaire. D. restitué : 35 mm (Secteur D, La Tène B2-C1, fosse 4020).

7 - Terre cuite. Fragment. Peson. Non mesuré. (Secteur D, La Tène B2-C1, silo 4029).

8* - Terre cuite. Fragment. Peson losangique à une perforation. H. : 190 mm ; l. restituée : 104 mm, ép. : 48 mm (Secteur D, La Tène B2-C1, silo 32).

9 - Fer. Fragment. Déchets de métal caractérisés par deux fragments non jointifs; surface irrégulière non martelée, pièce incurvée. Un bord droit est visible. Ép. : 2 mm (Secteur D, La Tène B2-C1, silo, n° inv. BBC06.30.1.10).

Séquence 4

10 - Fer. Fragment. Fibule incomplète. Non mesuré. (Secteur B', La Tène C2/D1, Fosse 5005).

11* - Alliage cuivreux. Complet. Bague à jonc double à l'arrière s'évasant sur le devant et comportant deux ajours pseudo-triangulaires. Face visible ornée de rainures sur le pourtour des ouvertures. D. : 23 mm, l. max. : 11,2 mm, ép. max. : 2 mm (Secteur L, La Tène C2/D1, silo St.6, n° inv. BPM07L.6).

12 - Lignite. Fragment. Bracelet de couleur noir de forme circulaire à jonc de section ronde. La surface du bracelet est polie et lustrée. Traces d'outils sur la face extérieure. D. ext. : 70 mm, D. int. : 50 mm, section : 8 mm (Secteur L, La Tène C2/D1, silo 15012).

13 - Verre. Fragment. Perle en verre de couleur bleutée. Non mesurée. (Secteur L, La Tène C2/D1, silo 15011)

14* - Alliage cuivreux. Fragment. Anneau à moitié conservée, section ovale. D. : 17 mm (Secteur B', La Tène C2/D1, fosse, n°inv. CZG06.5005.13).

15* - Alliage cuivreux. Fragment. Anneau à moitié conservée, section sub-ovale non constante. D. : 23 mm, section : 2 x 3,5 mm (Secteur L, La Tène C2/D1, silo, n° inv. BVG08L.15011).

16* - Alliage cuivreux. Fragment. Tige de section circulaire. Extrémités cassées. L. : 52 mm, D. : 3 mm (Secteur L, La Tène C2/D1, silo, n° inv. BPM07L.6).

17* - Alliage cuivreux. Fragment. Bracelet à jonc massif de section circulaire non décoré. L. cons. : 51 mm, section : 3 mm (Secteur C, La Tène D1, silo, n° inv. CZG06.128.4.6).

N° catalogue	N° inventaire	Identification	Matériaux	Mots-clés
10	Fosse 5005	Fibule	Fer	Personnel, parure
11*	n° inv. BPM07L.6	Bague	Alliage cuivreux	Personnel, parure
12	silo 15012	Bracelet	Lignite	Personnel, parure
13	silo 15011	Perle	Verre	Personnel, parure
14*	n°inv.CZG06.5005.13	Anneau	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
15*	n° inv. BVG08L.15011	Anneau	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
16*	n° inv. BPM07L.6	Tige	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
17*	n° inv. CZG06.128.4.6	Bracelet	Alliage cuivreux	Personnel, parure
18*	n° inv. LZG09G.7001. Section 242-1/4 NO	Fibule	Fer	Personnel, parure
19	n° inv. LZG09G.7133	Ardillon ?	Fer	Personnel, parure
20*	, LZG.09.243.7002.1/4N/W.001.13.120	Perle	Verre	Personnel, parure
21*	n° inv. LZG09G.7120	Tablette à broyer	Pierre	Personnel, soin du corps
22*	n° inv. CZG06.128.6.7	Couteau	Fer	Domestique, ustensile
23*	n° inv. CZG06.128.6.8	Couperet	Fer	Domestique, boucherie, ustensile
24*	n° inv. LZG09G.7003.Section 258 ISO98	Anneau	Alliage cuivreux	Socio-culturel ?
25*	n° inv. LZG09G.7003. Section 260-ISO7	Anneau	Alliage cuivreux	Socio-culturel ?
26*	n° inv. LZG09G.7001. Section 231-ISO69	Collier de serrage ?	Fer	*Varia* et *incerta*
27	n° inv. LZG09G.7002. Section 252-ISO106	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
28	n° inv. LZG09G.7003. Section 260	Indéterminé	Fer	*Varia* et *incerta*
29*	n° inv. BLG08.13276.1	Couteau ou rasoir	Fer	Domestique, personnel, soins du corps ?
30*	n° inv. BLG08.13277.81/012	Galet	Lithique	Domestique
31*	n° inv. BLG.08.13486.1	Clé	Fer	domestique, système de fermeture
32	n° inv. BLG08.13486.2	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*

Tab. 146 - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 4.

Secteur	Horizon	Contexte	Catégorie	Tête	Section
L	Tène C2/D1	15028	1 CM	TR	C
L	Tène C2/D1	15028	1 CM	TR	C
L	Tène C2/D1	15037	1 C		C
L	Tène C2/D1	15037	1 CM	TR	C

Tab. 147 - Clouterie pour la séquence 4, secteur L.

18* - Fer. Fragment. Fibule à ressort à 4 spires et corde externe verticale caractérisée par un arc filiforme et porte-ardillon réalisé par le retour de l'arc. La fixation de l'arc forme un bouton. Une partie du porte ardillon et de l'ardillon est manquante. L. : 66,2 mm, l. : 17,4 mm, section arc : 3,5 mm (Secteur G, La Tène D1, fossé, n° inv. LZG09G.7001. Section 242-1/4 NO).

19 - Fer. Fragment. Tige de section ronde et se terminant en pointe. Cette tige peut correspondre à un ardillon de fibule. L. : 40 mm, D. : 3,6 mm (Secteur G, La Tène D1, fossé, n° inv. LZG09G. 7133).

20* - Verre. Fragment. Perle circulaire couleur bleutée percée et étroite. D. ext. : 15 mm (Secteur G, La Tène D1, fossé, LZG.09.243.7002.1/4N/W.001.13.120).

21* - Lithique. Fragment. Plaquette en pierre vraisemblablement de forme trapézoïdale mais dont une extrémité manque. Trois bords sont au moins conservés. La face principale présente un dénivelé correspondant au frottement répété avec un objet. Seule la face postérieure est brute. Le reste est poli ou lustré. L. : 83 mm, l. : 25,4 mm, ép. : 12 mm (Secteur G, La Tène D1, silo, n° inv. LZG09G.7120).

22* - Fer. Complet. Couteau brisé en deux fragments jointifs. Emmanchement à douille ouverte ovale, dos droit, pointe sur le même plan que le dos, tranchant courbe se détachant au départ du manche. L. : 176 mm, l. lame : 31 mm, l. douille : 27 mm (Secteur C, La Tène D1, silo, n° inv. CZG06.128.6.7).

23* - Fer. Fragment. Couperet dont seule la lame est conservée, traces ligneuses sur la lame, lame mince, dos légèrement rabattu vers la pointe, tranchant convexe. L. cons. : 109 mm, l. max. : 56 mm, ép. max. lame : 5 mm (Secteur C, La Tène D1, silo, n° inv. CZG06.128.6.8).

24* - Alliage cuivreux. Complet. Disque circulaire ajouré décoré sur une des faces de trois cercles concentriques incisés. Des traces d'étamage sont visibles sur les deux faces. D. : 32 mm, ép. : 0,6 mm (Secteur G, La Tène D1, fossé, n° inv. LZG09G.7003. Section 258 ISO98).

25* - Alliage cuivreux. Fragment. Fragment de disque circulaire ajouré en alliage cuivreux décoré sur une des faces de trois cercles concentriques incisés. D. : 30 mm, ép. : 0,6 mm (Secteur G, La Tène D1, fossé, n° inv. LZG09G.7003. Section 260-ISO7).

26* - Fer. Fragment. Tige courbe de section hémicirculaire ou rectangulaire dont les extrémités se terminent par une excroissance circulaire doté d'un trou de fixation central. Collier de serrage ? L. : 74,3 mm, l. : 7 à 15 mm, ép. : 2,2 à 2,9 mm (Secteur G, La Tène D1, fossé, n° inv. LZG09G.7001. Section 231-ISO69).

27 - Fer. Fragment. Tige de section ronde coudée aux extrémités. L. : 122 mm, section : 4,5 mm (Secteur G, La Tène D1, fossé, n° inv. LZG09G.7002. Section 252-ISO106).

28 - Fer. Fragment. Élément sans forme déterminée et épaisseur variable. L. : 21 mm (Secteur G, La Tène D1, fossé, n° inv. LZG09G.7003. Section 260).

29* - Fer. Fragment. Couteau ou rasoir ayant subi des pertes de matière au niveau de la lame et dont la pointe est manquante, soie de section quadrangulaire, dos droit, talon fortement marqué, tranchant légèrement convexe. L. cons. : 106 mm, l. max. lame : 22 mm (Secteur M, La Tène D1b-D2a, silo, n° inv. BLG08.13276.1).

30* - Lithique. Complet. Galet en grès quartzitique micacé de couleur gris bleu clair avec présence de veinules de quartz. Il s'agit d'un galet en forme de plaque à section subrectangulaire. Cet outil comprend deux surfaces actives correspondant à une grande face et à un flanc. Ces dernières sont planes et émoussées. L. : 128 mm, l. : 58 mm, ép. : 23 mm (Secteur M, La Tène D1b-D2a, fosse, n° inv. BLG08.13277.81/012).

31* - Fer. Complet. Clé en fer à manche de section quadrangulaire terminée par un anneau, tige de section quadrangulaire en forme de « U », clé fonctionnant par soulèvement. L. : 199 mm, l. : 98 mm, section max. : 8 x 11 mm (Secteur M, La Tène D1b-D2a, fosse, n° inv. BLG.08.13486.1).

32 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle en deux fragments, aucun bord conservé, pas de traces de découpe. Ép. : 0,5 mm (Secteur M, La Tène D1b-D2a, fosse, n° inv. BLG08.13486.2).

Secteur	Horizon	Contexte	Catégorie	Tête	Section
G	Tène D1	7120	1 CM	TR	C
G	Tène D1	7120			C
G	Tène D1	7065 S. 18a Tr 1B Diag. 2007	1 C		C
G	Tène D1	7272 S. 15 Tr 1B Diag. 2007	1 CM	TR	C
G	Tène D1	7272 S. 15 Tr 1B Diag. 2007			C
M	D1b-D2a	13486	1 CM		C
M	D1b-D2a	13486	1 CM		C
M	D1b-D2a	13486	2 CCH		C

Tab. 148 - Clouterie pour la séquence 4, secteurs G et M.

Séquence 5

N° catalogue	N° inventaire	Identification	Matériaux	Mots-clés
33*	n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO85	Fibule	Fer	Personnel, parure
34*	n° inv. LZG09G.7206.ISO64	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
35*	n° inv. LZG09G.7268.Section 333-ISO90	Fibule	Fer	Personnel, parure
36	n° inv. LZG09G.7206.Section 403-ISO25	Fibule ?	fer	Personnel, parure ?
37*	n° inv. BVG08H.8211.2	Fibule	Fer	Personnel, parure
38*	n° inv. BLG08.13001/175.1	Fibule	Fer	Personnel, parure
39	n° inv. BLG08.13001/183.18	Fibule	Fer	Personnel, parure
40*	n° inv. BLG.08.13195/54.1	Fibule	Fer	Personnel, parure
41*	n° inv. BLG08.13381/236.1	Fibule	Fer	Personnel, parure
42	n° inv. BLG08.13384-85/191.2	Fibule	Fer	Personnel, parure
43*	n° inv. BLG08.13439.1	Fibule	Fer	Personnel, parure
44	n° inv. BLG08.13463.1	Fibule	Fer	Personnel, parure
45*	n° inv. BLG08.13001/182.2	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
46*	n° inv. BLG08.13001/184.3	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
47*	n° inv. BLG08.13384/189.1	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
48*	n° inv. BLG08.13350/25.2	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
49*	n° inv. BLG08.13350/13.3	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
50	n° inv. BLG08.13350/10.1	Fibule	Fer	Personnel, parure
51	n° inv. BLG08.13350/4.4	Fibule	Fer	Personnel, parure
52*	n° inv. LZG09G.7004	Ardillon ?	Fer	Personnel, parure
53	n° inv. LZG09G.7206-ISO.65	Épingle	Matière dure animale	Personnel, parure
54*	n° inv. LZG09G.7206. Section 402-ISO77	Bracelet	Alliage cuivreux	Personnel, parure
55*	n° inv. BLG08.13350/19.5	Bracelet	Alliage cuivreux	Personnel, parure
56*	n° inv. BLG08.13195/62.1	Bracelet ?	Alliage cuivreux	Personnel, parure ?
57	13054	Perle	Verre	Personnel, parure
58	13127	Perle	Verre	Personnel, parure
59	12001-section 1105	Perle	Verre	Personnel, parure
60*	n° inv. LZG09G.7206. Section 403-ISO20	Agrafe de ceinturon	Fer	Personnel, parure, socio-culturel ?
61*	n° inv. BVG08H.8211.1	Agrafe de ceinturon	Alliage cuivreux	Personnel, parure, socio-culturel ?
62*	n° inv. LZG09G.7254 Entre sections 318 et 319-ISO83	Forcettes	Fer	Personnel, soin du corps
63*	n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO72	Manipule de bouclier	Fer	Socio-culturel
64*	n° inv. LZG09G.7317. ISO108	Manipule de bouclier	Fer	Socio-culturel
65*	n° inv. LZG09G.7206. Section 402-ISO97	Talon de lance	Fer	Socio-culturel
66*	n° inv. LZG09G.7206.Section 403-ISO24	Clé	fer	Domestique
67*	n° inv. LZG09G.7206.Section 402	Foncet de serrure	Fer	Domestique
68*	n° inv. BVG08H.8028.1	Serrure	Fer	Domestique
69	n° inv. BLG08.13001/185.21	Élément de serrure	Fer	Domestique
70*	n° inv. BLG08.13119/124.2	Charnière	Fer	Domestique
71*	n° inv. BLG08.13001/182.6	Poignée	Fer	Domestique
72*	n° inv. BLG08.13001/173	Clou de fixation	Alliage cuivreux	Domestique
73*	n° inv. BLG08.13001/173	Clou de fixation	Alliage cuivreux	Domestique

Tab. 149 - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 5.

74*	n° inv. BLG08.13001/173	Rondelle de fixation	Alliage cuivreux	Domestique
75*	n° inv. BLG08.13274.1	Couteau	Fer	Domestique
76*	n° inv. BLG.08.13001/175.5	Couteau	Fer	Domestique
77*	n° inv. BLG.08.13119/129.1	Couteau	Fer	Domestique
78*	n° inv. BLG.08.13001/151.4	Couteau	Fer	Domestique
79	n° inv. BLG08.13054.1	Couteau	Fer	Domestique
80*	n° inv. BVG 08 8028/81/001	Aiguisoir	Lithique	Domestique
81*	n° inv. BVG08.8172/81/007	Aiguisoir	Lithique	Domestique
82*	n° inv. BLG08.13119.section 133, 81/014	Aiguisoir	Lithique	Domestique
83*	n° inv. BLG08.13119.section 124.81/015	Aiguisoir	Lithique	Domestique
84*	n° inv. BLG08.13195.section 63.81/016	Aiguisoir	Lithique	Domestique
85*	n° inv. BVG08.13292. 81/013	Aiguisoir	Lithique	Domestique
86*	n° inv. BLG.08.13001.section 149.81/019	Galet	Lithique	Domestique
87*	n° inv. BLG08.13119.section128. 81/018	Galet	Lithique	Domestique
88	12001. Section 1115	Aiguisoir	Lithique	Domestique
89*	n° inv. BLG.08.13119/120.7	Crochet de crémaillère	Fer	Domestique, foyer
90	n° inv. BLG.08.13119/132-137.9	Croc à viande ?	Fer	Domestique, foyer
91*	n° inv. BLG08.13350/18.6	Manche d'ustensile ?	Fer	Domestique
92*	n° inv. BLG.08.13274.4	Manche d'ustensile ?	Fer	Domestique
93	n° inv. BLG.08.13001/181.19	Pointe de lame	Fer	Domestique
94	n° inv. BLG.08.13119/129.6	Pointe de lame	Fer	Domestique
95*	n° inv. BLG.08.13274.3	Anse de récipient	Fer	Domestique
96	n° inv. BLG08.13274.2	Attache de suspension ?	Fer	Domestique
97*	n° inv. LZG09G.7206. Section 403-ISO23	Outil	Fer	Économique
98	n° inv. BLG.08.13001/173.20	Couteau à écimer	Fer	Économique, activités agro-pastorales
99*	n° inv. BLG08.13001/165.7	Couteau à écimer	Fer	Économique, activités agro-pastorales
100*	n° inv. BLG.08.13119/134.3	Plane	Fer	Économique, travail du bois
101*	n° inv. BLG08.13001/168.8	Lime	Fer	Économique, travail du bois, du métal, de la pierre, de l'os
102*	n° inv. LZG09G.7206. 12,6 m depuis extrémités nord surface	Outil spatulé	Fer	Économique
103*	n° inv. LZG09G.7206.Entre sections 411 et 414-ISO87	Outil	Fer	Économique, travail de vannerie ?
104*	n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO73	Outil	Fer	Économique, outil, travail du métal ?
105*	n° inv. LZG09G.7206.Section entre 402 et 403 - ISO70	Currency-bar ?	Fer	Économique, travail du métal
106	n° inv. LZG09G.7206.Intersection avec F7242	Déchets	Fer	Économique, travail du métal
107*	n° inv. LZG09G.7206.Section 402 – ISO81	Déchets	Alliage cuivreux	Économique, travail du métal
108	n° inv. LZG09G.7254. Entre sections 395 et 396 - ISO93	Déchets	Alliage cuivreux	Économique, travail du métal
109	8028	Peson	Argile crue	Économique, travail du textile
110	n° inv. BLG08.13001. section 142	Peson	Terre cuite	Économique, travail du textile
111	n° inv. BLG08.13119.section 115	Peson	Terre cuite	Économique, travail du textile
112	n° inv. BLG08.13001 ou BLG08.13119	Peson	Craie	Économique, travail du textile
113	n° inv. BLG08.13119. section 120	Peson	Terre cuite	Économique, travail du textile
114	n° inv. BLG08.13119. section 190	Peson	Terre cuite	Économique, travail du textile
115*	8028. section de fossé C47-C48	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
116	n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
117	n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
118	n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
119	n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
120	n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
121	n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
122	BLG08.13119. section 127 au droit de ST05	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
123	BLG08.13119. Section 128 au droit de ST05	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
124	n° inv. BLG08.13195	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
125	n° inv. BLG08.13195	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
126	n° inv. BLG08.13195	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
127	n° inv. BLG08.13195	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
128	n° inv. BLG08.13274	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
129	n° inv. BLG08.13350	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
130	n° inv. BLG08.13439	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
131	n° inv. LZG09G.7206.Intersection avec F7242	Crampon	Fer	Immobilier
132*	n° inv. LZG09G.7206.Section entre 403 et 404 - ISO92	Crampon	Fer	Immobilier
133*	n° inv. BVG08.8172.1	Crampon	Fer	Immobilier
134*	n° inv. BLG08.13001/141.9	Crampon	Fer	Immobilier
135	n° inv. BLG08.13001/184.15	Crampon	Fer	Immobilier
136	n° inv. BLG08.13001/172.17	Crampon	Fer	Immobilier
137	n° inv. BLG08.13292.1	Crampon	Fer	Immobilier
138*	n° inv. BLG08.13381/219.2	Crampon	Fer	Immobilier
139	n° inv. BLG08.13140.1	Crampon	Fer	Immobilier
140*	n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO84	Renfort	Fer	Immobilier
141*	n° inv. BLG08.13001/150.10	Ferrure	Fer	Immobilier
142*	n° inv. BLG08.13195/63.3	Renfort	Fer	Immobilier
143	n° inv. BLG08.13119/131.4	Ferrure	Fer	Immobilier
144	n° inv. BLG08.13488.1	Ferrure	Fer	Immobilier
145*	n° inv. LZG09G.7206.Section entre 402 et 403	Clou riveté	Fer	Immobilier
146	n° inv. BLG08.13001/169-173.16	Piton	Fer	Immobilier

Tab. 149 (suite) - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 5.

147	n° inv. BLG08.13119/120.8	Piton	Fer	Immobilier
148*	n° inv. BLG08.13119/126.5	Piton	Fer	Immobilier
149	n° inv. BLG08.13274.4	Crochet de fermeture ou maintien	Fer	Immobilier
150*	n° inv. BLG08.13195/51.4	Tourillon	Fer	Immobilier
151*	n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO74	Bande	Fer	Immobilier
152*	n° inv. LZG09G.7268.Section 336-ISO89	Plaquette	Fer	*Varia* et *incerta*
153*	n° inv. LZG09G.7098	Anneau/virole ?	Fer	*Varia* et *incerta*
154	n° inv. LZG09G.7098	Bande	Fer	*Varia* et *incerta*
155	n° inv. LZG09G.7224	Élément de serrure ?	Fer	*Varia* et *incerta*
156*	n° inv. LZG09G.7206.Section 402 ISO79	Anneau	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
157	n° inv. LZG09G.7098	Tôle	Fer	*Varia* et *incerta*
158	n° inv. LZG09G.7206.Au sud de la section 411	Tôle	Fer	*Varia* et *incerta*
159	n° inv. LZG09G.7206.Intersection avec F 7242	Tôles	Fer	*Varia* et *incerta*
160	n° inv. LZG09G.7206.Section entre 402 et 403	Tôles	Fer	*Varia* et *incerta*
161	n° inv. LZG09G.7206.Section 411	Tôle	Fer	*Varia* et *incerta*
162	n° inv. LZG09G.7206.Section 411 au Sud - ISO91	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
163	n° inv. LZG09G.7206.Entre section 403 et 404 - ISO80	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
164	n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO78	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
165	n° inv. LZG09G.7206. Section 404-ISO22	Tôles	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
166	n° inv. LZG09G.7206.ISO	Tôles	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
167	n° inv. LZG09G.7206.Section 403 - ISO19	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
168	n° inv. LZG09G.7206.Section 411	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
169	n° inv. LZG09G.7206.Section 411-Sud	Tôles	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
170	n° inv. LZG09G.7224	Tôle	Fer	*Varia* et *incerta*
171	n° inv. LZG09G.7254	Tôle	Fer	*Varia* et *incerta*
172	n° inv. LZG09G.7206.Intersection avec F7242	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
173	n° inv. LZG09G.7206. Section 403	Tiges	Fer	*Varia* et *incerta*
174	n° inv. LZG09G.7206.Entre sections 402 et 403	Bande	Fer	*Varia* et *incerta*
175*	n° inv. LZG09G.7206.Entre sections 401 et 402 - ISO76	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
176	n° inv. LZG09G.7206. Section entre 403 et 404 - ISO92	Bande	Fer	*Varia* et *incerta*
177	n° inv. LZG09G.7207	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
178	n° inv. LZG09G.7224	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
179*	n° inv. LZG09G. 7322	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
180	n° inv. LZG09G.7224	Indéterminé	Fer	*Varia* et *incerta*
181	n° inv. BLG08.13001/149.11	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
182	n° inv. BLG08.13001/187.12	Indéterminé	Fer	*Varia* et *incerta*
183*	n° inv. BLG08.13001/175.13	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
184	n° inv. BLG08.13001/175.14	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
185*	n° inv. BLG08.13119/125	Tôle estampée	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
186	n° inv. BLG08.13195/53.5	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
187	n° inv. BLG08.13195/62.7	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
188	n° inv. BLG08.13195/61.6	Tôle décorée	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
189	n° inv. BLG08.13274.5	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*

33* - Fer. Fragment. Fibule à ressort à 4 spires et corde externe caractérisée par un arc filiforme. Le pied est manquant et l'ardillon est cassé. L. : 68 mm, l. : 14 mm, section arc : 3,5 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO85).

34* - Alliage cuivreux. Fragment. Fibule à charnière caractérisée par un arc en forme de plaquette rectangulaire. Deux rainures excisées partagent la surface en quatre quartiers dans lesquels sont estampés au centre un ocelle. Le pourtour de cette plaquette est bordé d'incisions. Le pied est séparé de l'arc par une moulure transversale. Le porte-ardillon est triangulaire. L'ardillon est manquant, des traces de l'axe en fer sont visibles au niveau de la charnière. L. : 40,4 mm, l. : 15 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.ISO64).

35* - Fer. Fragment. Fibule à ressort à 4 spires et corde interne caractérisée par un arc filiforme. Le pied et l'ardillon sont manquants. L. : 36,1 mm, l. : 16,5 mm, section arc : 3,7 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7268.Section 333-ISO90).

36 - Fer. Fragment. Tige filiforme cambrée et cassée aux extrémités. L. : 23,9 mm, D. : 1,8 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 403-ISO25).

37* - Alliage cuivreux. Fragment. Ressort de fibule, ressort à quatre spires et corde interne. L. cons. : 7 mm (Secteur H, HS I, fosse, n° inv. BVG08H.8211.2).

38* - Fer. Fragment. Fibule dont le porte-ardillon et l'ardillon sont manquants, ressort à spires et corde interne, arc dont la courbure au départ est fortement marquée puis rectiligne, arc triangulaire s'élargissant au niveau du ressort, section rectangulaire. L. cons. : 61 mm, l. : 30 mm ; section arc : 2 x 12 m. (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/175.1).

39 - Fer. Fragment. Fibule dont les parties basses sont manquantes, ressort à 4 spires et corde interne, arc coudé. L. cons. : 21 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/183.18).

40* - Fer. Fragment. Fibule en fer brisée en deux fragments jointifs, ressort à spires et corde interne, arc coudé à la tête de section circulaire. L. cons. : 45 mm, section arc : 4 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG.08.13195/54.1).

41* - Fer. Fragment. Fibule dont seules les parties hautes sont conservées, ressort à spires et corde externe, arc en portion de cercle, arc de section circulaire. L. cons. : 33 mm, l. : 12 mm, section arc : 3 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13381/236.1).

42 - Fer. Fragment. Fibule dont seules les parties hautes sont conservées, ressort à spires et corde externe, arc coudé. L. cons. : 42 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13384-85/191.2).

43* - Fer. Fragment. Fibule brisée en deux fragments jointifs, ressort à corde interne, arc en portion de cercle, arc de section circulaire. L. cons. : 36 mm, l. restituée : 14 mm, section arc : 3 mm (Secteur M, HS I, fosse, n° inv. BLG08.13439.1).

44 - Fer. Fragment. Fibule dite de Nauheim dont les parties basses sont manquantes, ressort nu, arc

Tab. 149 (suite) - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 5.

trapézoïdal. L. cons. : 25 mm (Secteur M, HS I, fosse, n° inv. BLG08.13463.1).

45* - Alliage cuivreux. Fragment. Fibule dont seul l'ardillon et le ressort à spires sont conservés. L. cons. : 49 mm, section ardillon : 2 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/182.2).

46* - Alliage cuivreux. Fragment. Fibule dont seul l'ardillon et le ressort à spires et corde externe sont conservés. L. cons. : 46 mm, section max. : 2 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/184.3).

47* - Alliage cuivreux. Fragment. Fibule, dont le porte-ardillon est lacunaire, à ressort à corde externe maintenu par une griffe et une plaquette, arc inorné de section plate, l'arc est légèrement renflé en son centre et ses bords en ressaut, porte-ardillon fenestré. L. cons : 87 mm, l. : 19 mm, section arc : 2 x 10 mm (Secteur M, HS II, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13384/189.1).

48* - Alliage cuivreux. Fragment. Fibule dont le porte-ardillon et le ressort sont lacunaires, ressort à corde externe maintenu par une griffe et une plaquette, arc triangulaire de section ovale inorné et porte-ardillon fenestré. L. cons. : 56 mm, l. : 12,5 mm, section arc : 1,8 mm (Secteur M, HS II, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13350/25.2).

49* - Alliage cuivreux. Complet. Fibule à ressort à corde externe maintenue par une griffe et une plaquette, arc en portion de cercle orné de moulures et d'une ligne en échelle, disque médian rapporté orné de motifs rayonnant, pied droit de la même largeur que l'arc orné d'une ligne ondée centrale et de motifs en échelle, porte-ardillon fenestré. L. cons. : 49 mm, l. disque : 17 mm (Secteur M, HS II, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13350/13.3).

50 - Fer. Fragment. Fibule dont seules les parties basses sont conservées, arc plat de section rectangulaire, arc rectiligne, porte-ardillon ajouré. L. cons. : 43 mm (Secteur M, HS II, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13350/10.1).

51 - Fer. Fragment. Fibule dont seule une partie de l'arc et du porte-ardillon sont conservées, arc de section rectangulaire, porte-ardillon percé. L. cons. : 35 mm (Secteur M, HS II, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13350/4.4).

52* - Fer. Fragment. Tige en fer de section ronde et se terminant en pointe. L. cons. : 69 mm, section : 3,2 mm (Secteur G, HS III, fosse, n° inv. LZG09G.7004).

53 - Matière dure animale. Fragment. Fût d'épingle à corps de section cylindrique, renflé au premier tiers du corps depuis l'emplacement probable de la tête, la tête et la pointe sont cassées. Rétrécissement de la section au niveau de la tête. L. cons. : 75 mm, section max. : 4 mm (Secteur G, HS I, fossés d'enclos, n° inv. LZG09G.7206-ISO.65).

54* - Bracelet tubulaire en alliage cuivreux réalisé par l'enroulement d'une tôle. D. : 65 m, section : 6,5 mm, ép. : 0,25 mm (Secteur G, HS I, fossés d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section 402-ISO77).

55* - Alliage cuivreux. Fragment. Bracelet à jonc creux, orné de lignes pointillées incisées et parallèles. L. cons. : 46 mm, section : 8 mm Secteur M, HS II, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13350/19.5).

56* - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle en forme de gouttière, fragments rectilignes. L. cons. : 36 et 40 mm, l. gouttière : 2 mm, prof. gouttière : 1 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195/62.1).

57 - Verre. Complet. Perle de couleur bleutée avec un décor en torsade blanc. Non mesuré. (Secteur M, HS I, cave 13054-Us01).

58 - Verre. Complet. Perle en verre de couleur bleutée avec un décor en relief en torsades jaune. Non mesuré. (Secteur M, HS I, trou de poteau 13127).

59 - Verre. Complet. Perle. Non mesuré. (Secteur L, La Tène C2/D1, silo 15011).

60* - Fer. Complet. Agrafe de ceinturon caractérisé par une plaque trapézoïdale dotée de deux trous de fixation et d'un crochet de section plate. L. : 53 mm, l. : 31,5 mm, ép. : 4 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section 403-ISO20).

61* - Alliage cuivreux. Fragment. Agrafe de ceinturon à anneau simple de section en « D », languette à appendices en forme de cornes, bouton décoré d'un triangle incisé. L. cons. : 25 mm, l. : 23 mm, ép. : 3 mm (Secteur H, HS I, fosse, n° inv. BVG08H.8211.1).

62* - Fer. Fragment. Lame de forces caractérisée par un dos courbe renforcé et un tranchant rectiligne. L. cons. : 130 mm, l. : 28 mm, ép. max. : 6 mm (Secteur G, HS I, fossés d'enclos, n° inv. LZG09G.7254-Entre sections 318 et 319-ISO83).

63* - Fer. Fragment. Tige de section plate se terminant par un méplat circulaire dotée d'un trou de fixation. L. cons. : 142,5 mm, l. : 14,6 à 24,8 mm, ép. : 2 à 4 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO72).

64* - Fer. Fragment. Bande de section plate se terminant par un méplat pourvu d'une perforation centrale. L. cons. : 69,4 mm, l. : 16 à 20 mm, ép. : 2 à 3,6 mm (Secteur G, HS I, trou de poteau, n° inv. LZG09G.7317. ISO108).

65* - Fer. Fragment. Élément conique de section circulaire. Des traces de bois sont visibles à l'intérieur de la douille. La pointe est cassée. L. cons. : 45,2 mm, D. max. : 16 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section 402-ISO97).

66* - Fer. Complet. Clé fonctionnant par soulèvement ou translation caractérisée par une tige coudée de section rectangulaire se terminant par une extrémité à angle droit. Le manche, dans le même plan que le reste présente une extrémité recourbée pour former un anneau de suspension. L. : 197 mm, l. max. : 11,6 mm, ép. : 1 à 6 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section 403-ISO24)

67* - Fer. Complet. Tôle de forme rectangulaire dotée d'un trou centrale quadrangulaire et d'un trou de fixation à chaque angle. L. : 57 mm, l. : 44 mm, ép. : 1,5 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 402).

68* - Fer. Fragment. Serrure incomplète et déformée, plaque rectangulaire, auberonnière (ouverture verticale rectangulaire), au dos, tiges de clous (disposés le long des bords) et picolet (crampon en « U » servant de guide au pêne). L. cons. : 51 mm, l. : 84 mm, prof. max. : 22 mm (Secteur H, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BVG08H.8028.1).

69 - Fer. Complet. Accueillage ou plaque d'entrée de serrure, ouverture ronde, plaque rectangulaire, serrure en applique par translation dite palafitte. Dimensions : 60 sur 70 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/185.21).

70* - Fer. Fragment. Charnière incomplète, aile articulée, ferrure méplate formant un retour à 90°, prolongement correspondant à une tige de section rectangulaire située sur un plan opposé à la ferrure et terminée par une extrémité circulaire amincie, aucun trou de fixation n'est visible. L. cons. : 115 mm, l. : 16 mm (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG08.13119/124.2).

71* - Fer. Fragment. Poignée de section rectangulaire, extrémité repliée en crochet ouvert, poignée ondulée. L. cons. : 94,8 mm, section max. : 6 x 8 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/182.6).

72* - Alliage cuivreux. Complet. Clou de fixation à tête circulaire légèrement bombée et tige de section ronde. D. tête : 19 mm ; H. : 7 mm, section pointe : 2,2 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/173).

73* - Alliage cuivreux. Complet. Clou de fixation à tête globulaire décentrée et tige de section ronde. D. tête : 4 mm, L. : 10 mm ; section pointe : 2 mm(Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/173).

74* - Alliage cuivreux. Complet. Petite rondelle emboutie. D. : 8 mm, H. : 2 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/173).

75* - Fer. Complet. Couteau entièrement conservé, emmanchement à douille fermée, dos plongeant vers la pointe, talon bien marqué, tranchant droit. L. : 244 mm, l. max. lame : 53 mm, ép. max. lame : 6 mm, D. douille : 25 mm (Secteur M, HS I, zone d'épandage, n° inv. BLG08.13274.1).

76* - Fer. Fragment. Couteau à manche massif de section rectangulaire terminé par un anneau fermé, dos plongeant légèrement vers la pointe, tranchant légèrement convexe se détachant largement du manche. L. cons. : 260 mm, l. max. lame : 45 mm, ép. max. lame : 6 mm, section manche : 5,6 x 17 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG.08.13001/175.5).

77* - Fer. Complet. Couteau entièrement conservé, manche massif de section quadrangulaire terminé par un anneau, dos s'inclinant légèrement vers la pointe, tranchant se détachant du manche. L. : 252 mm, l. max. : 32 mm, ép. max. lame : 2 mm, section manche : 4,6 x 12 mm (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG.08.13119/129.1).

78* - Fer. Fragment. Couteau dont seule la lame est conservée, dos droit, tranchant convexe remontant vers la pointe. L. cons. : 145 mm, l. lame max. : 31 mm, ép. max. lame : 4 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG.08.13001/151.4).

79 - Fer. Fragment. Couteau à manche plaqué et tranchant unique. L. cons. : 90 mm, l. lame : 33 mm (Secteur M, HS II, cave, n° inv. BLG08.13054.1).

80* - Lithique. Complet. Aiguisoir en grès fin, micacé, de couleur gris bleu foncé et présence d'une schistosité. Forme oblongue et cylindrique peu usée aux extrémités à section elliptique. L'usure se concentre principalement sur une grande face qui présente un profil légèrement concave. La présence de traces métalliques sur l'aiguisoir n'est pas à relier à son usage mais plutôt à la percolation d'oxydes de fer dans le dépôt. L : 135 mm, l. : 36 mm, ép. : 26 mm (Secteur H, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BVG08.8028, 81/001).

81* - Lithique. Fragment. Aiguisoir en grès quartzitique micacé, de couleur gris bleu en forme de plaque où l'usure est présente sur les deux grandes faces sous forme d'un lustre. Galet très abîmée. Les deux grandes faces ont perdu une partie de leur surface. Chaque flanc est une surface de fracture à l'exception d'une seule qui est polie et arrondie. L. cons. : 116 mm, l. : 25 mm, ép. : 16 mm (Secteur H, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BVG08.8172, 81/007).

82* - Lithique. Complet. Aiguisoir en grès fin de couleur beige légèrement rosâtre et présentant une schistosité. Aiguisoir de petite dimension et de forme parallélépipédique de section rectangulaire. Une seule surface active a été mise en évidence. Elle correspond à une grande face. Cette dernière est lustrée ainsi que longitudinalement et transversalement plane. L. : 66 mm, l. : 22 mm, ép. : 13 mm (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG08.13119.section 133, 81/014).

83* - Lithique. Complet. Pierre aiguiser en grès quartzitique beige avec présence de veinules de quartz de section elliptique. Pierre aiguiser en forme de plaquette. Les surfaces actives correspondent aux deux grandes faces émoussées, planes longitudinalement et planoconvexe transversalement ainsi qu'un flanc émoussé et de profil concave. L. : 87 mm, l. : 45 mm, ép. : 20 mm (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG08.13119.section 124.81/015).

84* - Lithique. Complet. Pierre à aiguiser en grès très fin micacé de couleur brun rouge. Pierre à aiguiser parallélépipédique de section rectangulaire. Cet outil possède quatre surfaces Actives correspondant aux deux grandes faces et aux deux flancs de la pierre. Toutes ces surfaces sont émoussées et planes longitudinalement et transversalement à l'exception d'un des flancs présentant un profil concave. L. : 58 mm, l. : 42 mm, ép. : 16 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195. section 63.81/016).

85* - Lithique. Complet. Aiguisoir parallélépipédique de section rectangulaire en grès micacé de couleur gris bleu clair et présentant une schistosité. Cet outil possède trois surfaces actives émoussées. Elles couvrent les deux grandes faces et un flanc de la pierre. Les grandes faces sont longitudinalement et transversalement planes tandis que le flanc présente un profil concave. Une fine rainure en « V » et oblique prend place le long d'un bord d'une face principale. L. : 158 mm, l. : 52 mm, ép. : 27 mm (Secteur M, HS I, trou de poteau, n° inv. BVG08. 13292., 81/013).

86* - Lithique. Complet. Galet en silex sans trace. L. : 99 mm, l. : 46 mm, ép. : 27 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG.08.13001.section 149. 81/019).

87* - Lithique. Fragment. Galet en quartzite micacé gris bleu avec veine de quartz sans trace. Perte des deux extrémités. L. cons. : 53 mm, l. : 29 à 38 mm, ép. : 27 à 31 mm (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG08.13119. section128.81/018).

88 - Lithique. Complet. Aiguisoir. Non mesuré. (Secteur M, HS I-III, fossé 12001. Section 1115).

89 - Fer. Fragment. Crochet de crémaillère, section carrée à rectangulaire, extrémité bifide. L. cons. : 63 mm (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG.08.13119/120.7).

90 - Fer. Fragment. Croc ? incomplet, extrémité bifide reliée à une tige, section carrée à rectangulaire. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG.08.13119/132-137.9).

91* - Fer. Fragment. Extrémité de manche caractérisée par un méplat de section rectangulaire terminé par un anneau en crochet. L. cons. : 31 mm, l. : 17 mm (Secteur M, HS II, fossé, n° inv. BLG08.13350/18.6).

92* - Fer. Fragment. Extrémité de manche caractérisée par un méplat de section rectangulaire terminé par un anneau en crochet. L. cons. : 68 mm ; l. : 24 mm ; ép. : 3 mm (Secteur M, HS I, zone d'épandage, n° inv. BLG.08.13274.4).

93 - Fer. Fragment. Pointe de lame à deux tranchants. L. cons. : 62 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG.08.13001/181.19).

94 - Fer. Fragment. Pointe de lame. L. cons. : 88 mm (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG.08.13119/129.6).

95* - Fer. Fragment. Anse à extrémité repliée en crochet et de section rectangulaire. L. cons. : 208 mm, section max. : 4 x 8,6 mm (Secteur M, HS I, zone d'épandage, n° inv. BLG.08.13274.3).

96* - Fer. Fragment. Attache de suspension ? dont une des pointes est cassée ; section quadrangulaire, repliée en « oméga » ; les extrémités appointées sont placées sur un autre plan. L. cons. : 39 mm, l. max. : 35 mm (Secteur M, HS I, zone d'épandage, n° inv. BLG08.13274.2).

97* - Fer. Complet. Outil caractérisé par une lame de section triangulaire à dos légèrement courbe et tranchant droit et dont la pointe et dirigée à angle droit vers le bas. Le manche, de section rectangulaire, se termine par un anneau de suspension réalisé par le rétrécissement de l'extrémité retourné. L. : 209 mm, l. lame : 31,9 mm, ép. max. : lame : 44 mm, section manche : 8 x 15 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section 403-ISO23).

98 - Fer. Complet. Couteau à écimer entièrement conservé, douille fermée, lame étroite tangentielle. L. : 152 mm, l. max. lame : 24 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG.08.13001/173.20).

99* - Fer. Complet. Couteau à écimer entièrement conservé. L. : 190 mm, l. max. lame : 18,5 mm, ép. max. lame : 2 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/165.7).

100* - Fer. Fragment. Plane dont les poignées sont incomplètes, la corrosion a attaqué le tranchant, lame rectangulaire, poignée de section quadrangulaire coudée à 90°, poignées placées sur le même plan que la lame. L. cons. : 245 mm, l. lame : 38 mm, ép. max. lame : 2 mm (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG.08.13119/134.3).

101* - Fer. Complet. Lime en fer à soie de section quadrangulaire, pointe arrondie, section demi-ronde L. manche : 188 mm, l. max. : 18 mm, section max. : 4 x 16 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/168.8).

102* - Fer. Fragment. Outil spatulé à lame lancéolée pourvu d'un axe de section quadrangulaire se terminant par le départ d'une soie. La pointe de la spatule est cassée. L. cons. : 128 mm, l. lame : 20,7 mm, section max. axe : 13 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. 12,6 m depuis extrémités nord surface).

103* - Fer. Complet. Tige de section plate sans tranchant se terminant par une extrémité courbe à pointe émoussée. L'autre extrémité, de section plus fine, possède un rivet de fixation pour maintenir le manche. L. : 134 mm, l. max. : 10,5 mm, ép. : 2 à 5 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Entre sections 411 et 414-ISO87)

104* - Fer. Complet. Tige de section carrée se terminant en pointe d'un côté. Le sommet présente un léger renflement pour terminer par une forme en spatule. L. : 131 mm, section max. : 7,2 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO73).

105* - Fer. Fragment. Tôle rectangulaire dont une des extrémités est repliée et enroulée. L. cons. : 87 mm, l. : 30,2 mm, ép. : 1,6 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section entre 402 et 403 - ISO70).

106 - Fer. Fragment. Tige de section plate s'élargissant tout en s'aplatissant à une extrémité. L. cons. : 92 mm, l. max. : 8,7 mm, ép. : 3,3 à 3,5 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Intersection avec F7242).

107* - Alliage cuivreux. Fragment. Longue tige de section polygonale légèrement tordue présentant de nombreuses traces de coups d'outil. Une des extrémités se termine plus ou moins en pointe et l'autre est cassée. L. cons. : 157 mm, section :3 x 3,4 mm à 3,6 x 4 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 402 – ISO81).

108 - Alliage cuivreux. Fragment. Petite barre rectangulaire présentant des traces de découpe. L. cons. : 21 mm, l. : 6,7 mm, ép. : 3,8 mm (Secteur G, HS I, fossés d'enclos, n° inv. LZG09G.7254. Entre sections 395 et 396 - ISO93).

109 - Argile crue. Fragment. Peson. Non mesuré. (Secteur H, HS I, fossé 8028).

110 - Terre cuite. Fragment. Peson. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001.section 142).

111 - Terre cuite. Fragment. Peson. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG08.13119.section 115).

112 - Craie. Fragment. Peson. H. : 125 mm (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG08.13001 ou BLG08.13119).

113 - Terre cuite. Fragment. Deux fragments de pesons. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG08.13119. section 120).

114 - Terre cuite. Fragment. Sept fragments de pesons. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé, n° inv. BLG08.13119. section 190).

115* - Terre cuite. Fragment. Fusaïole. D. : 40 mm, ép. : 8,5 mm (Secteur H, HS I, fossé 8028-section C47-C48).

116 - Terre cuite. Complet. Fusaïole en forme de rondelle. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21).

117 - Terre cuite. Complet. Fusaïole taillée dans un tesson et percée. D. : 30 mm, ép. : 5 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21).

118 - Terre cuite. Complet. Fusaïole taillée dans un tesson et percée. D. : 30, ép. : 5 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21).

119 - Terre cuite. Complet. Fusaïole. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21).

120 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21).

121 - Terre cuite. Complet. Fusaïole taillée dans un tesson et percée. D. : 30 mm, ép. : 10 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001.Section 141 et au droit de St21).

122 - Terre cuite. Complet. Fusaïole taillée dans un tesson et percée. D. ext. : 58 mm D. int : 7 mm Secteur M, HS I, fossé, BLG08.13119. section 127 au droit de ST05).

123 - Terre cuite. Complet. Fusaïole taillée dans un fond de pot et percée. D. ext. : 50 mm, D. int : 6 mm Secteur M, HS I, fossé, BLG08.13119. Section 128 au droit de ST05).

124 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195).

125 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195).

126 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195).

127 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195).

128 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur M, HS I, zone d'épandage, n° inv. BLG08.13274).

129 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. D. int. : 6 mm (Secteur M, HS II, fossé, n° inv. BLG08.13350).

130 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle avec ébauche de trou. Non mesuré. (Secteur M, HS I, fosse, n° inv. BLG08.13439).

131 - Fer. Fragment. Crampon de section plate dont les extrémités à angle droits se terminent en pointe. Une des extrémités est cassée. L. cons. : 54 mm, L. : 59 mm, ép. : 3 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Intersection avec F7242).

132* - Fer. Fragment. Tige de section plate légèrement courbe dont les extrémités sont pliées à angle droit et semble se terminer en pointe. Une des pointes est cassée. L. cons. : 86 mm, l. max. 6,3 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section entre 403 et 404 - ISO92).

133* - Fer. Complet. Crampon de menuiserie en « U » au plat plus large qu'épais terminée par des branches appointées. L. : 78 mm (Secteur H, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BVG08.8172.1).

134* - Fer. Fragment. Crampon de section quadrangulaire dont l'extrémité conservée est repliée à 90°. L. cons. : 85 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/141.9).

135 - Fer. Fragment. Crampon. L. cons. : 91 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/184.15).

136 - Fer. Fragment. Crampon. L. cons. : 37 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/172.17).

137 - Fer. Fragment. Crampon de charpente. L. cons. : 83 mm (Secteur M, HS I, trou de poteau, n° inv. BLG08.13292.1).

138* - Fer. Complet. Crampon de menuiserie aux extrémités repliées deux fois à 90°. L. : 56 mm, l. max. : 56 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13381/219.2).

139 - Fer. Fragment. Crampon de menuiserie en « U » au fer plus large qu'épais dont le départ d'une des branches appointées est conservé. L. cons. : 88 mm (Secteur M, HS I, fosse, n° inv. BLG08.13140.1).

140* - Fer. Fragment. Renfort d'angle caractérisé par une bande de section plate pliée à angle droit. Pas de trou de fixation visible. L. cons. : 57 mm, l. : 19 à 23 mm, ép. : 1,4 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO84).

141* - Fer. Fragment. Ferrure plate de forme rectangulaire possédant deux trous de fixation. L. cons. : 154 mm, l. : 25 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/150.10).

142* - Fer. Fragment. Renfort incomplet, la base est plate et présente un trou de fixation central, pièce de section rectangulaire formant deux retours à 90°, la partie centrale a des bords longitudinaux s'élargissant. L. cons. : 50 mm, l. max. :20 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195/63.3).

143 - Fer. Fragment. Ferrure plate à l'origine rectangulaire, deux trous de fixation sont visibles, une tige de clou de fixation est conservée. L. cons. : 48 mm, l. max.: 20 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13119/131.4).

144 - Fer. Fragment. Ferrure plate en bande. L. cons. : 117 mm, l. : 22 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13488.1).

145* - Fer. Complet. Clou riveté caractérisé par une tête conique pleine et une tige de section carrée dont la pointe est matée. L. : 93 mm, D. tête : 20 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section entre 402 et 403).

146 - Fer. Complet. Piton fermé par percement. L. : 80 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/169-173.16).

147- Fer. Complet. Piton fermé par enroulement à une pointe. L. : 100 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13119/120.8).

148* - Fer. Fragment. Piton fermé caractérisé par une tige de section quadrangulaire repliée en anneau ovale. L. cons. : 38 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13119/126.5).

149 - Fer. Complet. Crochet de fermeture ou de maintien caractérisé par une tige coudée de section circulaire dotée d'un méplat à trou de fixation central. L. : 64 mm (Secteur M, HS I, zone d'épandage, n° inv. BLG08.13274.4).

150* - Fer. Fragment. Tourillon incomplet caractérisée par une tige de section quadrangulaire, terminée par un anneau fermé ovale d'un côté et une extrémité bouletée. L. cons. : 110 mm, section tige : 8 x 9 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195/51.4).

151* - Fer. Fragment. Bande courbe dont une des extrémités se termine par une pointe de section rectangulaire. L. cons. : 87 mm, l. max. : 25 mm, ép. tôle : 1 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 402-ISO74).

152* - Fer. Fragment. Plaquette trapézoïdale perforée et dotée d'une extrémité en anneau. L'autre extrémité est cassée. Le profil est courbe. L. cons. : 36 mm, l. : 16 mm,

ép. : 3,5 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7268.Section 336-ISO89).

153* - Fer. Complet. Anneau circulaire de section rectangulaire. D. : 44 mm, l. : 9,8 mm, ép. : 5 mm (Secteur G, HS III, fosse, n° inv. LZG09G.7098).
154 - Fer. Fragment. Large bande courbe de section plate. L. cons. : 89 mm, l. : 50 mm, ép. : 2 mm (Secteur G, HS III, fosse, n° inv. LZG09G.7098).

155 - Fer. Fragment. Tige plate se terminant par une extrémité en forme de pointe d'hameçon. L. cons. : 56 mm, l. : 11,2 mm, ép. : 4 à 11 mm (Secteur G, HS III, fosse, n° inv. LZG09G.7224).

156* - Alliage cuivreux. Complet. Anneau circulaire de section en amande. D. : 30 mm, ép. : 1,6 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 402 ISO79).

157 - Fer. Fragment. Tôle indéterminée. L. cons. : 23 mm, l. : 18 mm, ép. : 1 mm (Secteur G, HS III, fosse, n° inv. LZG09G.7098).

158 - Fer. Fragment. Tôle de section plate de forme rectangulaire et dont il manque un angle. La plaque semble être ajourée. L. cons. : 69 mm, l. : 58 mm, ép. : 2,4 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Au sud de la section 411).

159 - Fer. Fragment. Tôles dont une rectangulaire. L. cons. : 23 et 44 mm, l. : 13 et 21,6 mm, ép. : 2 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Intersection avec F 7242).

160 - Fer. Fragment. Quatre tôles appartenant vraisemblablement à un seul objet en forme de bande. L. cons. : 52 à 102 mm, l. : 27 mm, ép. : 2 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section entre 402 et 403).

161 - Fer. Fragment. Tôle de forme rectangulaire et de section plate. L. cons. : 52,6 mm, l. : 18,3 mm, ép. : 0,9 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section 411).

162 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle possédant des traces d'étamage ou de brasure sur les deux faces. L. cons. : 36,6 mm, l. : 6,2 à 7,6 mm, ép. : 0,8 à 1 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 411 au Sud - ISO91).

163 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle écrasée présentant un trou de fixation circulaire. L. cons. : 19,4 mm, l. : 17 mm, ép. : 0,3 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Entre section 403 et 404 - ISO80).

164 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle tordue et arrachée de toutes parts. L. cons. : 36 mm, l. : 27,3 mm, ép. : 0,3 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section 402-ISO78).

165 - Alliage cuivreux. Fragment. Deux tôles tordues ou pliées en deux. L'une d'elles présente un rivet de fixation. L. cons. : 18 et 33 mm, l. : 12,7 et 13,6 mm, ép. : 0,3 à 0,4 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section 404-ISO22).

166 - Alliage cuivreux. Fragment. Nombreux petits fragments de tôles. Ép. : 0,3 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.ISO32).

167 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle déformée et pliée en deux. L. cons. : 19,2 mm; L. : 15 mm; ép. : 0,8 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section 403 - ISO19).

168 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle découpée et vrillée. L. cons. : 10 mm, ép. : 0,8 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 411).

169 - Alliage cuivreux. Fragment. Lot de petits fragments de tôles. ép. : 0,8 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Section 411-Sud).

170 - Fer. Fragment. Tôle pliée en deux. L. cons. : 45 mm, l. : 32 mm, ép. : 0,9 mm (Secteur G, HS III, fosse, n° inv. LZG09G.7224).

171 - Fer. Fragment. Tôle de section plate. L. cons. : 22 mm, l. : 16 mm, ép. : 1,8 mm (Secteur G, HS I, fossés d'enclos, n° inv. LZG09G.7254).

172 - Fer. Fragment. Tige section carrée torsadé à un endroit. Les deux extrémités sont cassées. L. cons. : 54 mm, ép. : 5 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Intersection avec F7242).

173 - Fer. Fragment. Deux petites tiges de section plate cassées aux extrémités. L. cons. : 32 et 43 mm, l. : 9 mm, ép. : 4,5 et 5 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section 403).

174 - Fer. Fragment. Bande de section plate dont une extrémité, cassée, semble forme une articulation avec son repli vers l'intérieur. L'élément est plié en deux. L. cons. : 21,3 mm, l. : 20,8 mm, ép. : 1,5 à 4,8 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Entre sections 402 et 403).

175* - Fer. Fragment. Longue tige de section plate se terminant en pointe. L'autre extrémité est cassée. L. cons. : 184 mm, l. max. : 7,9 mm, ép. : 5 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206.Entre sections 401 et 402 - ISO76).

176 - Fer. Fragment. Bande plate présentant un décrochement sur un des côtés. L. cons. : 98 mm, l. : 11 à 20 mm, ép. : 2 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7206. Section entre 403 et 404 - ISO92).

177 - Fer. Fragment. Tige de section plate légèrement incurvée. L. cons. : 47 mm, l. : 5 mm, ép. : 2,71 mm (Secteur G, HS I, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7207).

178 - Fer. Fragment. Tige de section plate à profile courbe. Les deux extrémités sont cassées. L. cons. : 45 mm, l. : 6,3 mm, ép. : 2,2 mm (Secteur G, HS III, fosse, n° inv. LZG09G.7224).

179* - Fer. Fragment. Tige plate et pliée à angle droit. L. cons. : 20 mm, l. : 5,5 mm, ép. : 1,6 mm (Secteur G, HS I, trou de poteau de ST15, n° inv. LZG09G. 7322).

180 - Fer. Fragment. Élément sans forme particulière. L. cons. : 29,7 mm; l. : 15 mm (Secteur G, HS III, fosse, n° inv. LZG09G.7224).

181 - Fer. Fragment. Tige de section circulaire appointée repliée à 90°. L. cons. : 40 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/149.11).

182 - Fer. Fragment. Objet dont la corrosion masque la surface originelle, un bord droit épaissi est visible. L. cons. : 53 mm, l. : max. 42 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/187.12).

183* - Fer. Fragment. Plaque de section plate et dont un des bords est recourbé. L. cons. : 72 mm, ép.: 3,8 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/175.13) .

184 - Fer. Fragment. Plaque en fer de forme rectangulaire. L. cons. : 37 mm, ép. : 2 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13001/175.14).

185* - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle décoré d'un grènetis estampé. L. : 37 mm, l. : 23,5 mm, ép. : 0,5 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13119/125).

186 - Fer. Fragment. Plaque rectangulaire de section plate. L. cons. : 63 mm, l. : 17 mm, ép. : 2 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195/53.5).

187 - Fer. Fragment. Plaque rectangulaire de section plate. L. cons. : 56 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195/62.7).

188 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle repliée sur elle-même, décorée au repoussé et présentant des découpes arrondies. L. cons. : 15 mm, ép. : 0,1 mm (Secteur M, HS I, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13195/61.6).

189 - Fer. Fragment. Plaque triangulaire pliée à 90°. L. cons. : 41 mm, l. max. : 21 mm (Secteur M, HS I, zone d'épandage, n° inv. BLG08.13274.5).

Séquence 6

190* - Fer. Fragment. Fibule dont les parties basses sont manquantes, ressort à 4 spires et corde interne, arc cambré de section circulaire. L. cons. : 54 mm, l. : 16 mm (Secteur H, HS IV, fossé d'enclos, n° inv. BVG08H.8031.2).

191 - Fer. Fragment. Fibule dont seules les parties hautes sont conservées. Arc de section circulaire, ressort à spires et corde interne. L. cons. : 23 mm (Secteur M, HS V, fosse, n° inv. BLG08.13175.1.

192 - Fer. Fragment. Fibule dont seul l'arc est conservé, arc triangulaire s'élargissant au niveau du ressort, porte-ardillon manquant. L. cons. : 51 mm (Secteur M, HS V, fosse, n° inv. BLG08.13175.3).

193 - Fer. Fragment. Fibule dont seul l'ardillon et une spire du ressort sont conservés, section circulaire. L. cons. : 55,2 mm (Secteur M, HS V, fosse, n° inv. BLG08.13044.1).

194* - Alliage cuivreux. Fragment. Ardillon de fibule ressort nu dont 4 spires sont conservées. L. cons. : 64 mm, section max. : 3 mm (Secteur H, HS V, fossé d'enclos, n° inv. BVG08H.8299.3).

195* - Alliage cuivreux. Fragment. Fibule à ressort protégé par une gaine rectangulaire. Le pied, en queue d'aronde, est séparé de la tête par un arc court à bord concave et mouluré longitudinalement. L'arc est séparé du pied par une forte moulure transversale. Le pied est orné trois lignes parallèles excisées en son milieu et de deux cabochons à la base dont un seul est conservé. Le ressort, est cassé et l'ardillon est manquant. L. cons. : 45 mm, l. : 24,5 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Us 7 Carré 8-ISO8)

196*- Alliage cuivreux. Complet. Fibule à arc en demi-cercle, bords parallèles et côtes longitudinales, tête quadrangulaire échancrée avec charnière repliée vers l'intérieur. La goupille est maintenue à l'aide de boutons à l'extrémité de la charnière. La tête est décorée de triangles hachurés et d'ocelles. L'arc est séparé du pied (très court) par des moulures transversales. Le pied se termine par un

Secteur	Horizon	Contexte	Catégorie	Tête	Section
G	I	7206 Section 403	1 CM	TR	C
G	I	7206 Section 403	1 TC	TR	C
G	I	7206 St.10 Section 433	2 CM	TR	C
G	I	7206 St.10 Section 433	1 TC		C
G	I	7206 Section 402	1 TC		C
G	I	7206 entre les sections 403 et 404	1 TC		C
G	I	7206 Section 411	1 CM	TR	C
G	I	7206 Section 411	1 TC		C
G	I	7206 intersection avec F7242	1 CM	TR	C
G	I	7207	1 CM		C
G	III	7098	1 CM	TR	C
G	III	7224 Décapage surface	1 CPM	TH	C
G	III	7224 Us1	3 CM	TR	C
G	III	7224 Us2	3 CM	TH et TR	C
H	I	8014	1 CM	TR	C
H	I	8308	1 C		C
H	I	8211	1 C		C
M	I	13001	1 CM	T	C
M	I	13001	1 CM	TR	C
M	I	13001	1 C	TR	C
M	I	13001.149	1 CM	TR	C
M	I	13001.169-173	1 CM		C
M	I	13001.172	1 CM		C
M	I	13001.174	1 C		C
M	I	13001.174	1 C		C
M	I	13001.178	1 C		C
M	I	13001.177	1 C		C
M	I	13001.179	1 CCH		C
M	I	13001.183	1 CM		C
M	I	13001.183	1 CM		C
M	I	13001.184-188	1 C		C
M	I	13001.186	1 CM		C
M	I	13001.186	1 CM		C
M	I	13001.188	1 C		C
M	I	13001.188	1 C		C
M	I	13007.183	1 CM		C
M	I	13007	1 C		C
M	I	13007	1 C		C
M	I	13119.127	1 C		C
M	I	13119.128	1 C		C
M	I	13119.124	1 C		C
M	I	13195.62	1 CF	THP	C
M	I	13203	1 C		C
M	I	13203	1 C		C
M	I	13292	1 CM		C
M	I	13306	1 C		C
M	I	13323.86	1 C		C
M	I	13195.62	1 CM	TR	C
M	I	13195.52			C
M	I	13195.49	1 C		C
M	I	13384.190	1 C		C
M	I	13385	1 C		C
M	I	13385.197	1 C		C
M	I	13488	1 C		C
M	II	13140	1 C		C
M	II	13181	1 C		C
M	II	13188	1 CCH		C
M	II	13258	1 CCH		C
M	II	13258	1 C		C
M	II	13350.7	1 C		C
M	II	13350.10	1 CCH		C
M	II	13350.11	1 C		C
M	II	13350.15	1 C		C
M	II	13054	1 CM		C
M	II	13054	1 CM		C
M	II	13054	1 CCH		C
M	II	13054	1 C		C
M	II	13395	1 C		C
O	I-III	12001. section 1195	1 CCH		C
O	I-III	12001. Section 1150	7 CM		C
O	I-III	12001. Section 1151	1 CM		

Tab. 150 - Clouterie pour la séquence 5, secteurs G, H, M et O.

bouton rapporté. L. : 48,3 mm, l. : 20 mm, section arc. :2 x 8,5 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7132. ISO82_profondeur 145 cm).

197* - Alliage cuivreux. Complet. Petite perle cylindrique de section en D très aplati. D. : 5,9 x 6 mm, L. : 4 mm, ép. : 1,4 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Us 7 Carré 7).

198* - Alliage cuivreux. Complet. Anneau de doigt caractérisé par une bande méplate légèrement tronconique. D. : 16 et 18 mm, section : 0,8 x 6,4 mm (Secteur H, HS V, fossé d'enclos, n° inv. BVG08H.8299.1).

199 - Fer. Fragment. Bague anneau de section ovale s'élargissant pour former un chaton ovale. D. cons. : 15 mm (Secteur M, HS V, fosse, n° inv. BLG08.13175.2).

200* - Alliage cuivreux. Fragment. Grande rouelle circulaire de section plate dont il ne reste que 3 rayons visibles. D. restituée : 37,6 mm, ép. : 0,84 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055.ISO1).

201* - Fer. Fragment. Fourchette à chaudron à tige de section carrée munie de deux dents courbes placées à 90°. L. cons. : 85 mm, section : 4 à 5 mm (Secteur H, HS IV, fossé d'enclos, n° inv. BVG08H.8031.1).

202* - Lithique. Fragment. Aiguisoir oblong et cylindrique en grès fin micacé, de couleur gris bleu foncé avec présence d'une schistosité. Fortement usé. L'usure se concentre sur une extrémité, les deux grandes faces ont été utilisées à ce niveau. L'une présente une seule zone d'usure concave occupant toute la surface de cette grande face tandis que l'autre présente deux zones d'usure en demi-lune positionnée l'une à côté de l'autre. L'aiguisoir a perdu une de ses extrémités, celle où se concentre l'usure. L'intensité de l'usure est telle qu'elle a fragilisé l'extrémité et provoqué sa rupture. L. cons. : 90 mm, l. : 29 à 37 mm, ép. : 10 à 18 mm (Secteur H, HS V, fosse, n° inv. BVG08H.8043/81/002).

203* - Lithique. Fragment. Ébauche ou déchet de fabrication d'une pierre à aiguiser cylindrique en grès fin, micacé, de couleur gris bleu avec présence d'une schistosité. Surface grossière montrant quelques traces d'outil (un ciseau sans doute ?). Il s'agit de l'étape de dégrossissage après la mise en forme du cylindre et avant la finition de celui-ci par polissage. Lors de cette étape, la pièce s'est brisée mais il ne faut pas non plus négliger que cela soit volontaire. L'étude montre qu'on a fait sauter l'extrémité des cylindres. L. cons. : 64 mm, l. : 42 mm, ép. : 22 à 30 mm (Secteur H, HS V, fossé, n° inv. BVG08H.8029/81/006).

204* - Lithique. Fragment. Aiguisoir oblong et cylindrique à usure moyenne en grès fin, micacé, de couleur gris bleu avec présence d'une schistosité. Perte d'une des extrémités. L'usure est localisée sur les deux grandes faces de la pièce. L'une présente plusieurs zones d'usure rectangulaires, planes et allongées (il est difficile de les limiter avec précision car elles ne sont pas fortement marquées) tandis que l'autre grande face montre une seule zone d'usure légèrement concave qui s'étend sur la presque totalité de la surface. Le flanc affiche une zone polie tandis que l'extrémité présente une concavité marquée, difficilement attribuable à de l'usure. L. cons. : 94 mm, l. : 25 à 27 mm, ép. : 12 à 17 mm (Secteur H, HS IV, fossé d'enclos, n° inv. BVG08H. 8031/81/003).

205* - Alliage cuivreux. Complet. Petit clou à tête circulaire très légèrement bombé bordé par une gorge périphérique. La tige, pliée à angle droit, est de section

N° catalogue	N° inventaire	Identification	Matériaux	Mots-clés
190*	n° inv. BVG08H.8031.2	Fibule	Fer	Personnel, parure
191	n° inv. BLG08.13175.1	Fibule	Fer	Personnel, parure
192	n° inv. BLG08.13175.3	Fibule	Fer	Personnel, parure
193	n° inv. BLG08.13044.1	Fibule	Fer	Personnel, parure ?
194*	n° inv. BVG08H.8299.3	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
195*	n° inv. LZG09G.7055. Us 7 Carré 8-ISO8	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
196*	n° inv. LZG09G.7132. ISO82_profondeur 145 cm	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
197*	n° inv. LZG09G.7055. Us 7 Carré 7	Perle	Alliage cuivreux	Personnel, parure
198*	n° inv. BVG08H.8299.1	Anneau de doigt	Alliage cuivreux	Personnel, parure
199	n° inv. BLG08.13175.2	Bague	Fer	Personnel, parure
200*	n° inv. LZG09G.7055.ISO1	Rouelle	Alliage cuivreux	Socio-culturel, religion
201*	n° inv. BVG08H.8031.1	Fourchette à chaudron	Fer	Domestiqe
202	n° inv. BVG08H.8043/81/002	Aiguisoir	Lithique	Domestiqe
203	n° inv. BVG08H.8029/81/006	Aiguisoir	Lithique	Domestiqe
204	n° inv. BVG08H. 8031/81/003	Aiguisoir	Lithique	Domestiqe
205*	n° inv. LZG09G.7055. Carré 6-ISO3	Clou de fixation	Alliage cuivreux	Domestiqe, ameublemt
206*	n° inv. BVG08H.8241.1	Charnière	Fer	Domestiqe, ameublent
207*	n° inv. BVG08H.8299.2	Rondelle	Alliage cuivreux	Domestiqe, ameublent
208*	n° inv. BVG08H. X – 8153	Rondelle	Matière dure animale	Domestiqe, ameublent
209	n° inv. BVG08H.8096.1	Outil	Fer	Économiqe
210*	n° inv. BVG08H.8241.2	Pointe de lance	Fer	Économiqe
211	8029. section de fossé C43-C47	Fusaïole	Terre cuite	Économiqe, travail du textile
212	8029	Fusaïole	Terre cuite	Économiqe, travail du textile
213	8029	Fusaïole	Terre cuite	Économiqe, travail du textile
214	8045	Fusaïole	Terre cuite	Économiqe, travail du textile
215	8096	Fusaïole	Terre cuite	Économiqe, travail du textile
216	8153	Fusaïole	Terre cuite	Économiqe, travail du textile
217	8369-Us01	Fusaïole	Terre cuite	Économiqe, travail du textile
218	8369-Us03	Fusaïole	Terre cuite	Économiqe, travail du textile
219*	n° inv. BVG08H.8052.1	Piton	Fer	Économiqe, transport
220	n° inv. LZG09G.7055. Carré 11	Piton	Fer	Immobilier
221*	n° inv. LZG09G.7132	Crampon	Fer	Immobilier
222	n° inv. LZG09G.7132	Crampon	Fer	Immobilier
223*	n° inv. LZG09G.7055. Carré 4	Anneaux	Fer	*Varia* et *incerta*
224*	n° inv. LZG09G.7055. Carré 3	Anneaux	Fer	*Varia* et *incerta*

Tab. 151 - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 6.

225*	n° inv. LZG09G.7055. Carré 5	Cupules	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
226*	n° inv. LZG09G.7132	Maillon	Fer	*Varia* et *incerta*
227	n° inv. LZG09G.7055. Us 6 Moitié Nord	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
228	n° inv. LZG09G.7055. Carré 2	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
229	n° inv. LZG09G.7055. Carré 4	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
230	n° inv. LZG09G.7055. Carré 8	Tôles	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
231	n° inv. LZG09G.7055. Carré 9	Tiges	Fer	*Varia* et *incerta*
232	n° inv. LZG09G.7055. Carré 10	Indéterminés	Fer	*Varia* et *incerta*
233	n° inv. LZG09G.7055. Carré 12	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
234	n° inv. LZG09G.7132	Bandes	Fer	*Varia* et *incerta*
235	n° inv. LZG09G.7330	Bande	Fer	*Varia* et *incerta*
236	n° inv. BVG08H.8045.1	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
237	n° inv. BVG08H.8047.1	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
238	n° inv. BVG08H.8369.1	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
239	n° inv. BVG08H.8357.1	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
240	n° inv. BVG08H.8043.1	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
241	n° inv. BVG08H.8052.1	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
242	n° inv. BVG08H.8096.3	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
243*	n° inv. BVG08H.8096.2	Tige à anneau	Fer	*Varia* et *incerta*
244	n° inv. BVG08K.10073.1	Anneau	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
245	n° inv. BLG08.13044.2	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
246	n° inv. BLG08.13044.3	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*

Tab. 151 (suite) - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 6.

carrée. D. tête : 8,3 mm, H. act. : 3,6 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 6-ISO3).

206* - Fer. Fragment. Charnière caractérisée par une ferrure plate en bande repliée en anneau, passée boucle dans boucle avec un anneau rond fermé. L. cons. : 92 mm ; section ferrure : 5 x 12.5 mm, D. anneau : 32 mm (Secteur H, HS V, fosse, n° inv. BVG08H.8241.1).

207* - Alliage cuivreux. Fragment. Rondelle percée légèrement bombée à moulure périphérique. Ouverture quadrangulaire. D. : 21 mm ; ép. : 0,5 mm (Secteur H, HS V, fossé d'enclos, n° inv. BVG08H.8299.2).

208* - Matière dure animale. Fragment. Élément annulaire à profil galbé. La surface extérieure a été lissée, le trou est sommairement travaillé et présente des excroissances de matière caractéristiques du canal médullaire, les deux faces sont planes et montrent des traces de sciage. D. ext. : 25 mm, H. : 9 mm (Secteur H, HS IV, trou de poteau, n° inv. BVG08H. X – 8153)

209 - Fer. Fragment. Outil à douille ouverte et lame s'évasant. L. cons. : 55 mm, l. : max. : 23 mm (Secteur H, HS IV, fosse, n° inv. BVG08H.8096.1).

210* - Fer. Complet. Pointe de lance à douille ouverte, fer en forme de feuille de saule (largeur maximale à la base). L. : 240 mm, l. max. : 30 mm (Secteur H, HS V, fosse, n° inv. BVG08H.8241.2).

211* - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. D. : 45 mm, ép. : 14 mm (Secteur H, HS V, fossé 8029-section C43-C47).

212 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur H, HS V, fossé 8029).

213 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur H, HS V, fossé 8029).

214* - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. D. : 53,5 mm, ép. : 15 mm (Secteur H, HS IV, fosse 8045).

215* - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. D. : 50 mm, ép. : 26 mm (Secteur H, HS V, fosse 8096).

216 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur H, HS IV, trou de poteau 8153).

217* - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. D. : 41 mm, ép. : 23 mm (Secteur H, HS IV, cave 8369-Us01).

218 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur H, HS IV, cave 8369-Us03).

219* - Fer. Complet. Piton à œil riveté à tige de section carrée terminée d'un côté par un anneau et de l'autre par une tête hémisphérique sur une petite plaque quadrangulaire. L. : 144 mm, section max. : 7 mm (Secteur H, HS V, fossé, n° inv. BVG08H.8052.1).

220 - Fer. Complet. Piton à œil et double pointe dans lequel pivote un anneau circulaire de section rectangulaire. L. piton : 50 mm, D. anneau : 39 mm, section anneau : 8 x 11 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 11).

221* - Fer. Fragment. Élément de section plate dont une extrémité se termine en pointe à angle droit dans le même plan. L. cons. : 59 mm, l. : 13,7 mm, ép. : 4 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7132).

222 - Fer. Fragment. Tige de section rectangulaire dont une extrémité est à angle droit et se termine en pointe. L. cons. : 49 mm, l. : 11 mm, ép. : 4,4 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7132).

223* - Fer. Complet. Ensemble de quatre anneaux spiralés de section plate comportant des traces de bois à l'intérieur de l'orifice central. D. : 24 à 27 mm, l. : 9,6 à 11,6 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 4).

224* - Fer. Complet. Ensemble de deux anneaux spiralés de section plate comportant des traces de bois à l'intérieur de l'orifice central. D. : 24 à 27 mm, l. : 9,6 à 11,6 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 3).

225* - Alliage cuivreux. Complet. Deux petites cupules circulaires en tôle emboutie peu profondes. D. : 8 mm, H. : 1,6 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 5).

226* - Fer. Fragment. Maillon caractérisé par une tige quadrangulaire se terminant de part et d'autre par un

anneau circulaire. L'un est de section circulaire tandis que l'autre est rectangulaire. L. cons. : 60 mm, l. max. : 21 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7132).

227 - Alliage cuivreux. Fragment. Petite tôle dont un bord semble être conservé. L. cons. : 12,5 mm, l. : 4,4 mm, ép. : 0,4 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Us 6 Moitié Nord).

228 - Fer. Fragment. Élément de forme quadrangulaire et de section rectangulaire. L. cons. : 29,5 mm, l. :23 mm, ép. : 5 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 2).

229 - Fer. Fragment. Tige de section carrée à pointe pliée à angle droit. L. cons. : 15,8 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 4).

230 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôles de petites dimensions. Ép. : 0,2 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 8).

231 - Fer. Fragment. Deux éléments longiformes de section plus ou moins plate et d'épaisseur variable. L. cons. : 59 et 67 mm, l. : 11 et 13,5 mm, ép. : 1,2 à 3 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 9).

232 - Fer. Fragment. Divers indéterminés. Non mesuré. (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 10).

233 - Fer. Fragment. Tige de section carrée. Non mesuré. (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7055. Carré 12)

234 - Fer. Fragment. Deux bandes de section plate sans perforation apparente. Chaque extrémité est cassée. L. cons. : 65 et 77 mm, l. : 17 et 18 mm, ép. : 2,5 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7132).

235 - Fer. Fragment. Élément plat cassé aux extrémités. L. cons. : 60 mm, l. : 13 mm, ép. : 3 mm (Secteur G, HS IV, fosse, n° inv. LZG09G.7330).

236 - Fer. Fragment. Plaque. Ép. : 2 mm (Secteur H, HS IV, fosse, n° inv. BVG08H.8045.1).

237 - Fer. Fragment. Plaque en six fragments, quadrangulaire, trous de fixation le long des bords extérieurs. Ép. : 1 mm (Secteur H, HS IV, fosse, n° inv. BVG08H.8047.1).

238 - Fer. Fragment. Plaque rectangulaire. Ép. : 3 mm (Secteur H, HS IV, cave, n° inv. BVG08H.8369.1).

239 - Alliage cuivreux. Fragment. Cinq tôles. Ép. : 0,3 mm (Secteur H, HS IV, trou de poteau, n° inv. BVG08H.8357.1).

240 - Fer. Fragment. Plaque en deux fragments. Ép. : 3 mm (Secteur H, HS V, fosse, n° inv. BVG08H.8043.1).

241 - Fer. Fragment. Plaque linguiforme. L. cons. : 43 mm, l. : 16 mm (Secteur H, HS V, fossé, n° inv. BVG08H.8052.1).

242 - Fer. Fragment. Plaque rectangulaire. Ép. : 3 mm (Secteur H, HS IV, fosse, n° inv. BVG08H.8096.3).

243* - Fer. Fragment. Tige de section carrée se terminant par un robuste anneau de même section. L. cons. : 66 mm, section : 12 mm (Secteur H, HS IV, fosse, n° inv. BVG08H.8096.2).

244 - Alliage cuivreux. Fragment. Anneau à moitié conservée, section sub-ovale non constante. D. ext. : 14 mm (Secteur K, HS IV et V, fosse, n° inv. BVG08K.10073.1).

245 - Fer. Fragment. Plaque rectangulaire s'évasant d'un côté, section rectangulaire. L. cons. : 33 mm, l. : entre 7 et 9 mm (Secteur M, HS V, fosse-atelier, n° inv. BLG08.13044.2).

246 - Fer. Fragment. Tige de section rectangulaire. L. cons. : 72 mm, section : 9 x 4 mm (Secteur M, HS V, fosse-atelier, n° inv. BLG08.13044.3).

Secteur	Horizon	Contexte	Catégorie	Tête	Section
G	IV	7055 Us 4 moitié N	1 CM	TR	C
G	IV	7055 Us 1 à 3	3 CM	TR	C
G	IV	7055 Us 3 moitié N	1 TC		C
G	IV	7055 Us 5 deuxième passe moitié S	1 CM	TR	C
G	IV	7055 Us 6 moitié N	1 CM	TR	C
G	IV	7055 Us 7 Carré 1	1 CM	TR	C
G	IV	7055 Us 7 Carré 1	3 TC		C
G	IV	7055 Us 7 Carré 6	1 CM	TR	C
G	IV	7055 Us 7 Carré 6	2 CM	TR	C
G	IV	7055 Us 7 Carré 6	3 TC		C
G	IV	7055 Us 7 Carré 8	1 CM	TR	C
G	IV	7055 Us 7 Carré 8	4 CM	TR	C
G	IV	7055 Us 7 Carré 8	1 CCH	THP	C
G	IV	7055 Us 7 Moitié Nord décapage	1 CM	TR	C
G	IV	7132	3 CM	TR	C
G	IV	7132	3 TC		C
G	IV	7204 Us 1	3 CM	TR	C
G	IV	7204 Us 1	2 TC		C
G	IV	7236 Section 429	1 TC		C
G	IV	7236 Section 433	1 CM	TR	C
G	IV	7260 Section 319	1 CM	TR	C
G	IV	7330	3 CM	TR et TI	C
H	IV	8031	1 CM	ND	C
H	IV	8031	1 CM	TR	C
H	IV	8031	1 C		C
H	IV	8031	1 CM	TR	C
H	IV	8031	1 CM	TR	C
H	IV	8031	1 CM	TI	CI
H	IV	8031	1 CM	TR	C
H	IV	8031	1 CM	TRD	C
H	IV	8045	1 CM	TRD	C
H	IV	8045	1 CM	TRD	C
H	IV	8045	1 CM	TR	C
H	IV	8046	1 C		C
H	IV	8147	1 CM	TR	C
H	V	8032	1 CM	TR	C
H	V	8042	1 CM	TI	C
H	V	8042	1 CCH	THP	C
H	V	8043	1 CM	TR	C
H	V	8043	1 CM	TR	C
H	V	8052	1 CM	TR	C
H	V	8052	1 C		C
H	V	8096	1 CM	TR	C
H	V	8096	1 CM	TRD	C
H	V	8098	1 CM	TR	C
H	V	8098	1 CC	TR	C
H	V	8379	1 C		C
K	IV etV	10124	1 CM	TR	C

Tab. 152 - Clouterie pour la séquence 6, secteurs G, H et K.

Séquence 7

247* - Alliage cuivreux. Fragment. Ardillon de fibule à ressort nu à six spires et corde externe. L. cons. : 36 mm, l. : 15, section max. : 2,5 mm (Secteur H, HS VII, fosse, n° inv. BVG08H.8049.1).

248* - Fer. Fragment. Fibule dont seuls l'ardillon et le ressort sont conservés, ressort à spires, ardillon de section circulaire. L. cons. : 72 mm, l. : 13 mm (Secteur M, HS VII, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13225/306.1).

249* - Alliage cuivreux. Complet. Fibule tordue à ressort à corde externe maintenu par une griffe et une plaquette, face antérieure de l'arc bombée, arc orné d'une ligne centrale à motif en échelle, porte-ardillon fenestré à l'origine. L. : 65 mm, l. : 18 mm, section arc : 2 mm (Secteur M'', HS VII, fosse-atelier, n° inv. BLG08.13827.1).

250* - Alliage cuivreux. Fragment. Fibule s'apparentant au type Alésia. L. : 44 mm, l. : 14 mm (Secteur A, HS VII, fosse 91).

251* - Fer. Fragment. Boucle en D de section quadrangulaire dotée d'une traverse de section ronde. Traverse cassée en son milieu. L. cons. : 44 mm, l. : 51 mm, ép. : 7,5 mm (Secteur G, HS VI, fosse, n° inv. LZG09G. 7231).

252* - Verre. Fragment. Perle circulaire bleutée. D. ext. : 20 mm, section : 4 x 6 mm (Secteur H, HS VII, n° inv. BVG.08.21.8259.108).

253* - Fer. Fragment. Couteau masqué par la corrosion, manche plat : deux trous de fixation dont un indique que le manche mordait sur la lame, lame courbe (d'après la radiographie X). L. cons. : 210 mm, l. max. lame : 44 mm, ép. max. lame : 3 mm, section max. manche : 2 x 22 mm (Secteur H, HS VII, cellier st. 23, n° inv. BVG08H.8074.2).

254* - Fer. Fragment. Couteau dont le manche est incomplet, brisé en deux fragments jointifs, manche méplat de section rectangulaire à l'origine plaqué de bois, dos s'inclinant légèrement vers la pointe, pointe quasi-symétrique, tranchant droit. L. cons. : 245 mm, l. : max. 50 mm (Secteur M, HS VII, fosse, n° inv. BLG.08.13103.1)

255 - Fer. Fragment. Couteau dont la corrosion a entrainé l'éclatement, manche de section rectangulaire, dos courbe. L. cons. : 175 mm, l. lame : 33 mm (Secteur M, HS VII, fosse, n° inv. BLG.08.13103.2).

256* - Fer. Fragment. Couteau à dos droit et tranchant convexe. Manche de section rectangulaire. L. cons. : 103 mm, l. max. lame : 18 mm, ép. max. lame : 3 mm (Secteur M'', HS VII, fosse-atelier, n° inv. BLG08.13827.2).

257* - Fer. Fragment. Lame à pointe presque symétrique, tranchant courbe. L. cons. : 91 mm, l. max.: 26 mm, ép. max. lame : 4 mm (Secteur M'', HS VII, fosse, n° inv. BLG08.13838.1).

258 - Fer. Fragment. Couteau en fer à lame à dos fléchi vers la pointe prolongée par une soie rectangulaire. L. cons. : 110 mm, l. max. : 20 mm (Secteur M'', HS VII, fosse, n° inv. BLG08.13833.2).

259* - Lithique. Fragment. Pierre à aiguiser longiforme en grès (?) caractérisée par une paroi finement lissée par le travail de polissage. Plusieurs stries d'aiguisage courbes sont visibles sur une face. L. cons. : 63,6 mm, l. max. :29 mm, ép. : 17,3 mm (Secteur G, HS VI, fossé, n° inv. LZG09G.7248.Section entre 326 et 453-ISO101).

N° catalogue	N° inventaire	Identification	Matériaux	Mots-clés
247*	n° inv. BVG08H.8049.1	Ardillon	Alliage cuivreux	Personnel, parure
248*	n° inv. BLG08.13225/306.1	Fibule	Fer	Personnel, parure
249*	n° inv. BLG08.13827.1	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
250*	Fosse 91	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
251*	n° inv. LZG09G. 7231	Boucle	Fer	Personnel, parure
252*	n° inv. BVG.08.21.8259.108	Perle	Verre	Personnel, parure
253*	n° inv. BVG08H.8074.2	Couteau	Fer	Domestique
254*	n° inv. BLG.08.13103.1	Couteau	Fer	Domestique
255	n° inv. BLG.08.13103.2	Couteau	Fer	Domestique
256*	n° inv. BLG08.13827.2	Lame	Fer	Domestique
257*	n° inv. BLG08.13838.1	Lame	Fer	Domestique
258	n° inv. BLG08.13833.2	Couteau	Fer	Domestique
259*	n° inv. LZG09G.7248.Section entre 326 et 453-ISO101	Aiguisoir	Lithique	Domestique
260*	n° inv. BVG.08.8074.81/008	Galet	Lithique	Domestique
261*	n° inv. BVG.08.10064.81/011	Polissoir	Lithique	Domestique
262*	n° inv. BVG.08.10014.81/005	Aiguisoir	Lithique	Domestique
263*	n° inv. BVG.08.110079.81/010	Aiguisoir	Lithique	Domestique
264*	n° inv. BLG08.13464.section 267.81/017	Polissoir	Lithique	Domestique
265*	n° inv. BLG08.13833.81/021	Aiguisoir	Lithique	Domestique
266	12004-section 4125	Aiguisoir	Lithique	Domestique
267*	n° inv. BLG08.13103.4	Pelle à charbon	Fer	Domestique
268	n° inv. BVG08H.8049.2	Anse	Fer	Domestique
269	n° inv. BVG08K.10066.3	Anse	Fer	Domestique
270*	n° inv. BLG.08.13103.3	Anse	Fer	Domestique
271*	n° inv. BVG08H.8256.1	Clou décoratif	Alliage cuivreux	Domestique, ameublement
272*	n° inv. BLG08.13225. Section 287	Clou décoratif	Alliage cuivreux	Domestique, ameublement
273	n° inv. LZG09G. 7296	Ferrure	Fer	Domestique, ameublement
274*	n° inv. BVG08K.10018.1	Alène	Fer	Économique, **outil**, travail du cuir
275	n° inv. BVG08K.10090.1	Ciseau	Fer	économique, outil
276*	fosse 92	fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
277	12004-section 4130	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
278*	n° inv. BLG08.13827.3	Ciseau ou lime	Fer	Économique
279*	n° inv. BLG.08.13103.5	Mors	Fer	Économique, transport, harnachement
280	n° inv. BLG.08.13103.6	Mors ?	Fer	Économique, transport, harnachement ?
281	n° inv. BVG08H.8235.1	Ferrure	Fer	Immobilier
282	n° inv. BVG08K.10018.2	Ferrure	Fer	Immobilier
283	n° inv. BLG08.13833.1	Ferrure	Fer	Immobilier

Tab. 153 - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 7.

284	n° inv. BVG08K.10045.1	Crampon	Fer	Immobilier
285*	n° inv. BVG08K.10066.1	Crochet	Fer	Immobilier
286*	n° inv. LZG09G. 7296	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
287	n° inv. LZG09G. 7296	Indéterminé	Fer	*Varia* et *incerta*
288	n° inv. LZG09G. 7326. Intersection F7247 S/O	Outil ?	Fer	*Varia* et *incerta*
289	n° inv. LZG09G. 7208	Tôle	Fer	*Varia* et *incerta*
290	n° inv. LZG09G. 7242	Tiges	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
291	n° inv. LZG09G. T 20 S.43	Tôle	Fer	*Varia* et *incerta*
292	n° inv. BVG08H.8168.1	Anneau	Fer	*Varia* et *incerta*
293	n° inv. BVG08H.8074.1	Talon ?	Fer	*Varia* et *incerta*
294	n° inv. BVG08H.8053.1	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
295	n° inv. BVG08H.8256.2	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
296	n° inv. BVG08K.10066.2	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
297	n° inv. BVG08K.10003.1	Pointe de lame ?	Fer	*Varia* et *incerta*
298	n° inv. BLG08.13225/29 0.2	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
299	n° inv. BLG08.13464/27 6.1	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
300	n° inv. BLG08.13813.1	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
301	n° inv. BLG08.13813.2	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
302	n° inv. BLG08.13821.1	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
303	n° inv. BLG08.13827.4	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
304	n° inv. BLG08.13827.5	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
305*	n° inv. BLG08.13832.1	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia* et *incerta*
306	n° inv. BLG08.13832.2	Plaque	Fer	*Varia* et *incerta*
307	12004-section 4120	Tige	Fer	*Varia* et *incerta*
308	12004-section 4170	Pointe	Fer	*Varia* et *incerta*

Tab. 153 (suite) - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 7.

260* - Lithique. Fragment. Galet où l'usure est présente sur une grande face sous forme d'un lustre. Quartzite de couleur gris bleu. L. cons. : 56 mm, l. : 43 mm, ép. : 2,6 mm (Secteur H, HS VII, cellier, n° inv. BVG.08.8074.81/008).

261* - Lithique. Complet. Polissoir en quartzite micacé gris bleu caractérisé par une plaque rectangulaire présentant sur chaque grande face, une rainure en «U». L. :142 mm, l. : 57 mm, ép. : 18 mm (Secteur K, HS VII, fossé, n° inv. BVG.08.10064.81/011).

262* - Lithique. Complet. Aiguisoir oblong et cylindrique à section elliptique en grès fin, micacé, de couleur gris bleu ciel et présence d'une schistosité. L'usure se concentre sur l'extrémité conservée et se présente sous la forme de plusieurs concavités sur les deux grandes faces ainsi que sur les flancs. L. : 82 mm, l. : 30 mm, ép. : 25 mm (Secteur K, HS VII, fosse, n° inv. BVG.08.10014.81/005).

263* - Lithique. Complet. Pierre oblongue en grès fin, micacé, de couleur gris bleu et présence d'une schistosité à section trapézoïdale. Les deux flancs sont des fractures ou des diaclases ? Une des grandes faces est usée. L. : 79 mm, l. : 24 mm, ép. : 16 mm (Secteur K, HS VII, fosse, n° inv. BVG.08.110079.81/010).

264* - Lithique. Fragment. Polissoir en grès grossier de couleur beige rougeâtre présentant deux surfaces actives opposées. Celles-ci sont planes et émoussées. L'une de ces faces est traversée par une large rainure à section en « U » (50 x 9 mm). L. cons. : 85 mm, l. : 48 mm, ép. : 27 mm (Secteur M, HS VII, fossé, n° inv. BLG08.13464.section 267.81/017).

265* - Lithique. Complet. Long aiguisoir cylindrique à section elliptique en grès fin micacé de couleur gris bleu et présentant une schistosité. Les deux grandes faces principales sont des surfaces actives. Elles sont toutes les deux plano-convexes transversalement, l'une est plane longitudinalement tandis que l'autre présente une légère concavité. L'usure a été particulièrement intense au niveau d'une extrémité dont l'épaisseur a fortement diminué. L'un des flancs présente une zone de percussion. L. : 232 mm, l. : 34 mm, ép. : 22 mm (Secteur M', HS VII, fosse, n° inv. BLG08. 13833.81/021).

266 - Lithique. Complet. Aiguisoir. Non mesuré. (Secteur O, HS VI-VII, fossé 12004-section 4125).

267* - Fer. Fragment. Pelle à charbon dont une partie du manche est manquante, manche massif de section quadrangulaire devenant torsadé vers l'extrémité supérieure, palette à bords droits se rétrécissant vers l'extrémité inférieure. L. manche : 190 mm, L. palette : 110 mm, section max. palette : 4 x 62 mm, section manche : 14 mm (Secteur M, HS VII, fosse, n° inv. BLG08.13103.4).

268 - Fer. Fragment. Extrémité d'anse à crochet fermé et tige de section rectangulaire. L. cons. : 63 mm (Secteur H, HS VII, fosse, n° inv. BVG08H.8049.2).

269 - Fer. Fragment. Extrémité d'anse en fer à crochet fermé, tige de section circulaire. L. cons. : 41 mm (Secteur K, HS VII, puits, n° inv. BVG08K.10066.3).

270* - Fer. Fragment. Anse de section rectangulaire au centre à quadrangulaire, extrémités de l'anse repliées en crochets fermés passés boucle dans boucle avec des ferrures rectangulaires, un clou recourbé est encore conservé sur une des attaches. D. act. : 305 mm, L. attache : 95 mm, section max. anse : 4 x 14 mm (Secteur M, HS VII, fosse, n° inv. BLG.08.13103.3).

271* - Alliage cuivreux. Complet. Clou décoratif à tête ronde plate, tige de section ronde. L. : 18 mm, section : 2 mm (Secteur H, HS VII, cellier st.21, n° inv. BVG08H.8256.1).

272* - Alliage cuivreux. Complet. Clou décoratif à tête ronde plate, pointe de section ronde repliée. D. restitué : 16 mm, H . : 9 mm, section pointe : 2 mm (Secteur M, HS VII, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13225. Section 287).

273 - Fer. Fragment. Deux ferrures dont il reste un fragment de clou de fixation sur chaque exemplaire. La section est plate. Un des exemplaires se réduit à une extrémité arrondie. L'autre fragment est cassé à ses extrémités. L. cons. : 28 et 63, l. : 34, ép. : 2 et 3,3 mm (Secteur G, HS VI, fosse, n° inv. LZG09G. 7296).

274* - Fer. Complet. Alène à soie de section carrée ; épaulement précédent la tige de section circulaire vers la pointe. L. : 120 mm, section max. : 12 mm (Secteur K, HS VII, fosse, n° inv. BVG08K.10018.1).

275 - Fer. Fragment. Ciseau à soie et lame incomplètes, soie de section carrée, épaulement, lame rectangulaire épaisse. L. cons. : 25 mm, l. : 19 mm (Secteur K, HS VII, fosse, n° inv. BVG08K.10090.1).

276* - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. D. ext : 40 mm (Secteur A, HS VII, Diag 1a, fosse 92).

277- Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesuré. (Secteur O, HS VI-VII, fossé 12004-section 4130).

278* - Fer. Fragment. Ciseau ou lime à soie de section rectangulaire, lame s'évasant progressivement. L. cons. : 109 mm, section partie active : 5 x 25 mm (Secteur M', HS VII, fosse, n° inv. BLG08.13827.3).

279* - Fer. Complet. Mors de filet articulé composé de deux canons centraux articulés, enroulés en anneaux, un anneau de section circulaire est placé dans chacune des extrémités distales. D. anneau : 70 mm, L. canon : 70 mm (Secteur M, HS VII, fosse, n° inv. BLG.08.13103.5) .

280 - Fer. Fragment. Canon de mors ? caractérisé par une tige de section quadrangulaire repliée en anneau. L. cons. : 74 mm (Secteur M, HS VII, fosse, n° inv. BLG.08.13103.6).

281 - Fer. Fragment. Ferrure plate en bande dotée d'un trou de fixation. L. cons. : 70 mm (Secteur H, HS VII, trou de poteau de st.21, n° inv. BVG08H.8235.1).

282 - Fer. Fragment. Ferrure. L. cons. : 75 mm (Secteur K, HS VII, fosse, n° inv. BVG08K.10018.2).

283 - Fer. Fragment. Ferrure dotée de quatre clous aux angles. L. cons. : 58 mm (Secteur M'', HS VII, fosse, n° inv. BLG08.13833.1).

284 - Fer. Fragment. Crampon de charpente en « U » au plat plus épais que large terminée par des branches appointées. L. cons. : 34 mm (Secteur K, HS VII, fossé, n° inv. BVG08K.10045.1).

285* - Fer. Complet. Crochet à anneau fermé d'un côté et ouvert de l'autre. L. : 65 mm, l. : 14 mm (Secteur K, HS VII, fosse, n° inv. BVG08K.10066.1).

286* - Fer. Fragment. Tige de section quadrangulaire légèrement courbe dont une des extrémités est recourbée et écrasée au bout. L. cons. : 63,5 mm, section max. :10 mm (Secteur G, HS VI, fosse, n° inv. LZG09G. 7296).

287 - Fer. Fragment. Élément plat à extrémité arrondie et doté d'une perforation. L. cons. : 28 mm, l. : 26 mm, ép. : 3 mm.

288 - Fer. Fragment. Objet de forme trapézoïdale dont l'extrémité la plus large semble se terminer par un tranchant. L. cons. : 31 mm, l. max. : 21,7 mm (Secteur G, HS VI, St.14, n° inv. LZG09G. 7326. Intersection F7247 S/O).

289 - Fer. Fragment. Tôle allongée de section plate s'évasant à une extrémité. Fragment de soie et lame? L. cons. : 45,5 mm, l. : 16 à 25 mm, ép. : 1,5 à 2,5 mm (Secteur G, HS VI, fosse, n° inv. LZG09G. 7208).

290 - Alliage cuivreux. Fragment. Deux tiges coupées de section quadrangulaire. L. cons. : 11,4 mm et 29,6 mm (Secteur G, HS VI, fossé d'enclos, n° inv. LZG09G.7242).

291- Fer. Fragment. Tôle de section plate s'évasant à une des extrémités. Les extrémités sont cassées. L. cons. : 42 mm, l. : 19 à 32 mm, ép. : 1 mm (Secteur G, HS VI, St.14, n° inv. LZG09G. T 20 S.43).

292 - Fer. Complet. Anneau ouvert de section carrée. D. : 20 mm (Secteur H, HS VII, fosse, n° inv. BVG08H.8168.1).

293* - Fer. Fragment. Talon ? de section quadrangulaire. L. cons. : 68 mm (Secteur H, HS VII, cellier, n° inv. BVG08H.8074.1).

294 - Fer. Fragment. Plaque. Ép. : 2 mm (Secteur H, HS VII, fosse, n° inv. BVG08H.8053.1).

295 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle. Ép. : 0,2 mm (Secteur H, HS VII, cellier, n° inv. BVG08H.8256.2).

296 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle. Ép. 0,3 mm (Secteur K, HS VII, puits, n° inv. BVG08K.10066.2).

297 - Fer. Fragment. Pointe de lame ? de forme triangulaire. L. cons. : 50 mm (Secteur K, HS VII, fossé, n° inv. BVG08K.10003.1).

298 - Fer. Fragment. Tige courbe de section carrée. L. cons. : 30 mm, section : 5 mm (Secteur M, HS VII, fossé d'enclos, n° inv. BLG08.13225/290.2).

299 - Fer. Fragment. Plaque rectangulaire s'évasant d'un côté, section rectangulaire. L. cons. : 31 mm, l. : entre 12 et 15 mm (Secteur M, HS VII, fossé, n° inv. BLG08.13464/276.1).

300 - Fer. Fragment. Plaque dont trois bords droits sont conservés, section rectangulaire. L. cons. : 57 mm, l. cons. : 48 mm, ép. : 4 mm (Secteur M, HS VII, fosse, n° inv. BLG08.13813.1).

301 - Fer. Fragment. Tige courbe de section carrée. L. cons. : 41 mm, section: 5,5 mm (Secteur M, HS VII, fosse, n° inv. BLG08.13813.2).

302 - Fer. Fragment. Tige de section carrée. L. cons. : 58 mm, section : 10 mm (Secteur M'', HS VII, fosse, n° inv. BLG08.13821.1).

303 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle dont une extrémité est recourbée. L. cons. : 20 : mm, ép. : 0,9 mm (Secteur M'', HS VII, cave, n° inv. BLG08.13827.4).

304 - Fer. Fragment. Tige courbe de section carrée. L. cons. 35 mm, section : 3,2 mm (Secteur M'', HS VII, cave, n° inv. BLG08.13827.5).

305* - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle réniforme de section rectangulaire, extrémités appointées, une encoche sub-quadrangulaire est visible au centre. L. cons. : 60 mm, l. : 30 mm, ép. : 0,9 mm (Secteur M'', HS VII, fosse, n° inv. BLG08.13832.1).

306 - Fer. Fragment. Plaque de section rectangulaire. L. cons. : 46 mm, ép. : 2 mm (Secteur M'', HS VII, fosse, n° inv. BLG08.13832.2).

307 - Fer. Fragment. Tige. Non mesuré. (Secteur O, HS VI-VII, fossé 12004-section 4120).

308 - Fer. Fragment. Pointe. Non mesuré. (Secteur O, HS VI-VII, fossé 12004-section 4170).

Secteur	Horizon	Contexte	Catégorie	Tête	Section
G	VI	7227 Us 1	1 CM	TR	
G	VI	7227 Us 1	2 TC		
G	VI	7227 Us 3	1 CM	TR	
G	VI	7231	1 CM	TI	
G	VI	7231-7326	1 CCH	THP	
G	VI	7256 Section 378	1 TC		
G	VI	7296	1 CM	TR	
G	VI	7296 Us 1 et 2	2 CM	TR	
G	VI	7296 Us 3	1 CM	TR	
G	VI	7296 Us 4	1 CM	TR	
G	VI	7320	1 CM	TR	
H	VII	8049	1 CM	TR	C
H	VII	8049	1 CC		C
H	VII	8053	1 CM	TRD	C
H	VII	8053	1 C		C
H	VII	8053	1 CC		C
H	VII	8074	1 CM	ND	C
H	VII	8120	1 CM	TRD	C
H	VII	8157	1 CM	TR	C
H	VII	8157	1 C		C
H	VII	8160	1 C		C
H	VII	8231	1 CM	TR	C
H	VII	8250	1 CM	ND	C
H	VII	8256	1 CM	TR	C
H	VII	8256	1 CM	TR	C
H	VII	8256	1 C		C
H	VII	8259	1 C		C
H	VII	8272	1 CM	TR	C
H	VII	8272	1 C		C
H	VII	8273	CM	TRD	C
H	VII	8277	1 C		C
H	VII	8275	1 C		C
H	VII	8381	1 CM	TR	C
H	VII	8381	1 CM	TR	C
H	VII	8458	1 CM	TR	C
K	VII	10019	1 CM	TR	C
K	VII	10021	1 C		C
K	VII	10042	1 CCH	THP	C
K	VII	10050	1 CC	TR	C
K	VII	10050	1 C		C
K	VII	10052	1 CCH	THP	C
K	VII	10063	1 CC	TR	C
K	VII	10065	1 CCH	THP	C
K	VII	10065	1 CM	TR	C
K	VII	10065	1 C		C
K	VII	10065	1 C		C
K	VII	10066	1 CM	TR	C
K	VII	10066	1 CM	TR	C
K	VII	10066	1 CM	TR	C
K	VII	10066	1 CM	TR	C
K	VII	10066	1 CM	TI	C
K	VII	10066	1 CCH	THP	C
K	VII	10090	1 CC	TR	C
K	VII	10094	1 C		C
K	VII	10119	1 CM	TR	C
M	VII	13003	1 CC		
M	VII	13225	1 C		
M	VII	13225.291	1 C		
M	VII	13464	1 C		
M	VII	13464	1 C		
M	VII	13464.266	1 C		
M	VII	13044	1 CM	TR	RA
M	VII	13044	1 CM	TR	RA
M	VII	13464.275	1 C		
M′	VII	13175	1 C		
M′	VII	13812	1 CM		
M′	VII	13812	1 CM		
M′	VII	13817	1 CCH		
M′	VII	13821	1 C		C
M′	VII	13821	1 CM	T	C
M′	VII	13821	1 C		C
M′	VII	13822	1 CCH		
M′	VII	13823	1 CM		
M′	VII	13823	1 CM		
M′	VII	13824	1 CM		
M′	VII	13824	1 CM		
M′	VII	13826	1 CM		
M′	VII	13826	1 CM		
M′	VII	13826	1 CM		
M′	VII	13827	1 CM	TR	C
M′	VII	13827	1 CM	TR	C
M′	VII	13827	1 CM		
M′	VII	13827	1 CM		
M′	VII	13828	1 CM		
M′	VII	13832	1 CM	TR	C
M′	VII	13832	1 CM	TR	C
M′	VII	13832	1 CM	TR	C
M′	VII	13832	1 CM	TR	C
M′	VII	13835	1 CM		
M′	VII	13843	1 CCH		
M′	VII	13843	1 CM		

Secteur	Horizon	Contexte	Catégorie	Tête	Section
M′	VII	13843	1 CM		
M′	VII	13852	1 CM		

Tab. 154 - Clouterie pour la séquence 7, secteurs G, H ; K et M.

N° catalogue	N° inventaire	Identification	Matériaux	Mots-clés
309*	n° inv. BVG08H.8189.1	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
310*	n° inv. BVG08H.8228.1	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
311*	n° inv. BVG08H.8198.1	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
312*	n° inv. LZG09G.7275. ISO17	Fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
313*	n° inv. LZG09G.7226. ISO41	Épingle	Matière dure animale	Personnel, parure
314*	n° inv. LZG09G.7226. ISO46	Épingle	Matière dure animale	Personnel, parure
315*	n° inv. LZG09G.X-8248	Épingle	Matière dure animale	Personnel, parure
316*	n° inv. BVG08H.X-8310	Épingle	Matière dure animale	Personnel, parure
317*	n° inv. BVG08H.8228.109	Perle	Verre	Personnel, parure
318*	n° inv. BVG08H.X-8288	Attache de ceinture	Matière dure animale	Personnel, parure
319*	n° inv. BVG08H.8271.1	Sonde	Alliage cuivreux	Personnel, soin du corps
320*	n° inv. BVG08H.8310.2	Sonde	Alliage cuivreux	Personnel, soin du corps
321*	n° inv. BVG08H.8187.1	Façade de compartiment	Alliage cuivreux	Personnel, soin du corps
322*	n° inv. LZG09G.7217	Couteau pliant	Fer	Personnel, soin du corps
323*	n° inv. LZG09G.7279. ISO26	Couteau pliant	Fer	Personnel, soin du corps
324	BLG 8.10	Couteau pliant	Fer	Personnel, soin du corps
325*	n° inv. LZG09G.7327. ISO43	Foureau de couteau	Alliage cuivreux	personnel, domestique, économique, socio-culturel ?
326*	n° inv. LZG09G.7235. ISO62	Pointe de flèche	Alliage cuivreux	socio-culturel ? économique ?
327*	n° inv. LZG09G.7226. ISO39	Pendant de harnais	Alliage cuivreux	socio-culturel ? économique ?
328*	n° inv. LZG09G.7226. Us 2	Couteau	Fer	Domestique
329*	n° inv. BVG08H.8158.1	Couteau	Fer	Domestique
330*	n° inv. LZG09G.7279. ISO29	Manche de couteau ?	Alliage cuivreux, argent	Domestique
331*	n° inv. LZG09G.7279	Aiguisoir	lithique	Domestique
332*	n° inv. BLG09.14011.81/020	Aiguisoir	lithique	Domestique
333*	n° inv. BVG08H.8195.3	Assiette	Alliage cuivreux	Domestique
334*	n° inv. LZG09G.7226. ISO38	Ligula	Alliage cuivreux étamé	Domestique
335*	n° inv. LZG09G.7226. ISO44	Récipient	Alliage cuivreux	Domestique
336	n° inv. LZG09G.7226. ISO59	Rivet de vaisselle	Alliage cuivreux	Domestique
337*	n° inv. LZG09G.7226. ISO58	Chaînette	Alliage cuivreux	Domestique
338*	n° inv. LZG09G.7327. ISO75	Chaîne	Fer	Domestique
339*	n° inv. BVG08H.8288.1	Maillons	Fer	Domestique
340*	n° inv. LZG09G.7226. ISO33	Clé	Fer	Domestique, système de fermeture
341*	n° inv. BVG08H.8230.1	Clé	Fer	Domestique, système de fermeture
342*	n° inv. BVG08H.8288.3	Clé	Fer	Domestique, système de fermeture
343*	n° inv. BVG08H.8288.2	Clé	Fer	Domestique, système de fermeture
344*	n° inv. LZG09G.7226. ISO94	Clé	Fer	Domestique, système de fermeture
345*	Structure 1048	Clé	Fer	Domestique, système de fermeture
346*	Structure 14101	Clé	Fer	Domestique, système de fermeture
347*	n° inv. BVG08H.8310.1	Plaque de serrure	Fer	Domestique, système de fermeture
348*	n° inv. BVG08H.8195.2	Clavette	Alliage cuivreux, Fer	Domestique, ameublement
349*	n° inv. LZG09G.7226. ISO52	Clou de fixation	Alliage cuivreux	Domestique, ameublement
350*	n° inv. BLG08.14101	Clou de fixation	Alliage cuivreux	Domestique, ameublement
351	n° inv. LZG09G.7226. Us 2	Charnière	Fer	Domestique, ameublement
352*	n° inv. LZG09G.7226. ISO109	Charnière	Fer	Domestique, ameublement
353*	n° inv. LZG09G.7226. ISO35	Charnière	Matière dure animale	Domestique, ameublement
354*	n° inv. LZG09G.7226. ISO57	Charnière	Matière dure animale	Domestique, ameublement
355*	LZG09G.7226. ISO34	Charnière	Matière dure animale	Domestique, ameublement
356*	n° inv. BVG08H. X - 8288-US02	Charnière	Matière dure animale	Domestique, ameublement
357*	n° inv. BVG08H. X - 8288-US04	Charnière	Matière dure animale	Domestique, ameublement
358 a-d*	n° inv. BVG08H. X – 8310	Charnière	Matière dure animale	Domestique, ameublement
359	n° inv. LZG09G.7226. ISO54	Renfort d'angle	Fer	Domestique, ameublement
360*	n° inv. LZG09G.7226. ISO36	Sonnaille	Fer	Économique, élevage
361*	10018	Aiguillon de bouvier	Fer	Économique, élevage
362*	n° inv. BVG08H.8305.1	Couteau à greffer ?	Fer	Économique
363*	n° inv. BVG08H.8305.4	Forces	Fer	Économique, activités, outil polyvalent
364*	8316	Pesons	Argile crue	Économique, travail du textile
365*	8115-section fossé C91-C92	Peson	Terre cuite	Économique, travail du textile
366*	8198	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
367*	n° inv. LZG09G.7225. Couche inférieure - 1/2 Est	Crochet de joug	Fer	Économique, transport
368*	n° inv. BVG08H.8187.2	Axe de timon	Fer	Économique, transport
369*	n° inv. LZG09G.7274. ISO15	Bouton de harnais	Alliage cuivreux	Économique, transport
370*	n° inv. LZG09G.7300. ISO31	Bouton de harnais	Alliage cuivreux	Économique, transport
371*	n° inv. LZG09G.7226. ISO54	Écorchoir ?	Fer	Économique, outil

Tab. 155 - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 8.

372 *	n° inv. BVG08H.8310. 6	Ascia, marteau ?	Fer	Économique, outil
373*	n° inv. BVG08H.8115. 1	Alène	Fer	Économique, travail du cuir
374*	n° inv. LZG09G.7226. ISO45	Lest de filet	Plomb	Économique,, chasse, pêche
375	n° inv. LZG09G. 7225. Couche inférieure - 1/2 Est	Crochet de balance ?	Fer	Économique, pesage
376*	n° inv. BVG08H.8271. 2	Spatule à tournasser ?	Fer	Économique, travail des matières plastiques
377*	n° inv. BVG08H.8318. 1	Spatule à tournasser ?	Fer	Économique, travail des matières plastiques
378*	n° inv. BVG08H.8310. 7	Outil ?	Fer	Économique, activités, outil
379	n° inv. LZG09G.7226. ISO109	Rivet	Fer	Immobilier
380*	n° inv. LZG09G.7226	Rivet	Fer	Immobilier
381*	n° inv. BVG08H.8305. 3	Piton	Fer	Immobilier
382*	n° inv. BVG08H.8288. 10	Piton	Fer	Immobilier
383*	n° inv. BVG08H.8300. 5	Piton	Fer	Immobilier
384*	n° inv. LZG09G.St10 ¼ NE	Piton	Fer	Immobilier
385*	n° inv. LZG09G.7226	Anneau	Fer	Immobilier
386*	n° inv. LZG09G.7226	Crampon	Fer	Immobilier
387	n° inv. BVG08H.8195. 4	Crampon	Fer	Immobilier
388	n° inv. BVG08H.8271. 3	Crampon	Fer	Immobilier
389	n° inv. BVG08K.1002 2.1	Crampon	Fer	Immobilier
390	n° inv. BLG08.14011. 2	Crampon	Fer	Immobilier
391*	n° inv. BVG08H.8300. 1	Ferrure	Fer	Immobilier
392	n° inv. BVG08H.8305. 2	Ferrure	Fer	Immobilier
393	n° inv. BVG08H.8288. 4	Ferrure	Fer	Immobilier
394*	n° inv. BVG08H.8288. 6	Ferrure	Fer	Immobilier
395*	n° inv. BVG08H.8288. 7	Ferrure	Fer	Immobilier
396*	n° inv. BVG08H.8288. 5	Ferrure	Fer	Immobilier
397	n° inv. BVG08H.8165. 2	Ferrure	Fer	Immobilier
398*	n° inv. BVG08H.8195. 1	Ferrure	Fer	Immobilier
399*	n° inv. LZG09G.7279. 1/4 SO. ISO30	Ferrure	Fer	Immobilier
400*	n° inv. LZG09G.7279. 1/4 SE-ISO96	Ferrure	Fer	Immobilier
401*	n° inv. BVG08H.8300 8/41/34	Ferrure	Fer	Immobilier
402*	n° inv. BVG08H.8300	Ferrure	Fer	Immobilier
403*	n° inv. BVG08H.8300. 3	Renfort	Fer	Immobilier
404*	n° inv. BVG08H.8300. 4	Ferrure	Fer	Immobilier
405*	n° inv. LZG09G.7226	Anneau	Fer	*Varia et incerta*
406	n° inv. LZG09G.7226	Anneaux	Fer	*Varia et incerta*
407*	n° inv. LZG09G.7279. décapage surface	Anneau	Fer	*Varia et incerta*
408*	n° inv. BVG08H.8288. 8	Anneau	Fer	*Varia et incerta*
409*	n° inv. BVG08H.8288. 9	Anneau	Fer	*Varia et incerta*
410*	n° inv. BVG08H.8310. 3	Anneau	Fer	*Varia et incerta*
411*	n° inv. BVG08H.8310. 4	Anneau	Fer	*Varia et incerta*
412	n° inv. BVG08K.1007 8.1	Anneau	Fer	*Varia et incerta*
413	n° inv. BLG08.14011. 1	Maillons	Fer	*Varia et incerta*
414	n° inv. LZG09G.7274. surface	Virole ?	Fer	*Varia et incerta*
415*	n° inv. LZG09G.7261. intersection bâtiment 10	Bande	Fer	*Varia et incerta*
416*	n° inv. BVG08K.1007 8.2	Soie de couteau ou d'outil	Fer	*Varia et incerta*
417*	n° inv. LZG09G.7216. ISO64	Outils ?	Fer	*Varia et incerta*
418	n° inv. BVG08H.8271. 4	Lingot ?	Fer	*Varia et incerta*
419*	n° inv. LZG09G.7226. ISO109	Tige de grill ?	Fer	*Varia et incerta*
420*	n° inv. LZG09G.7279. ISO27	Tige de grill ?	Fer	*Varia et incerta*
421*	n° inv. LZG09G.7279. ISO28	Tige de grill ?	Fer	*Varia et incerta*
422*	n° inv. LZG09G.7327 section 412	Élément de rotation ?	Fer	*Varia et incerta*
423	n° inv. LZG09G.7221	Piton ?	Fer	*Varia et incerta*
424*	n° inv. LZG09G.7226. ISO109	Entraves ?	Fer	*Varia et incerta*
425	n° inv. LZG09G.7221	Indéterminé	Fer	*Varia et incerta*
426	n° inv. LZG09G.7221	Tige	Fer	*Varia et incerta*
427	n° inv. LZG09G. 7225	Tôle	Fer	*Varia et incerta*
428	n° inv. LZG09G. 7225. Partie ouest et sud - deuxième moitié de décapage de l'épandage	Tôle	Fer	*Varia et incerta*
429	n° inv. LZG09G. 7225. Couche supérieure - 1/2 Est	Tige	Fer	*Varia et incerta*
430	n° inv. LZG09G. 7225. Couche inférieure - 1/2 Est	Tôle	Fer	*Varia et incerta*
431	n° inv. LZG09G.7226	Tige	Fer	*Varia et incerta*
432	n° inv. LZG09G.7226	Tôle	Fer	*Varia et incerta*

Tab. 155 (suite) - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 8.

433	n° inv. LZG09G.7226	Bandes	Fer	*Varia et incerta*
434	n° inv. LZG09G.7226	Tôles	Fer	*Varia et incerta*
435	n° inv. LZG09G.7226. Us2	Tige	Fer	*Varia et incerta*
436	n° inv. LZG09G.7226. ISO48	Tôles	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
437	n° inv. LZG09G.7226. ISO50	Tôles	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
438	n° inv. LZG09G.7226. ISO99	Tôles	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
439	n° inv. LZG09G.7235. 1/4 SO	Tôle	Fer	*Varia et incerta*
440	n° inv. LZG09G.7274	Tige	Fer	*Varia et incerta*
441	n° inv. LZG09G.7279	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
442*	n° inv. LZG09G.St10. 1/4NE	Tige	Fer	*Varia et incerta*
443*	n° inv. BVG08H.8305. 5	Outil ?	Fer	*Varia et incerta*
444	n° inv. BVG08H.8165. 1	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
445	n° inv. BVG08H.8198. 2	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
446	n° inv. BVG08H.8288. 11	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
447	n° inv. BVG08H.8288. 12	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
448	n° inv. BVG08H.8436. 1	Plaque	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
449	n° inv. BVG08H.8310. 5	Plaque	Fer	*Varia et incerta*
450	n° inv. BVG08H.8248. 1	Plaque	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
451	n° inv. BVG08K.1008 4.1	Tige	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
452	n° inv. BVG08K.1001 5.1	Plaque	Fer	*Varia et incerta*
453	n° inv. BVG08K.1001 5.2	Plaque	Plomb	*Varia et incerta*
454	n° inv. BVG08K.1005 1.1	Plaque	Fer	*Varia et incerta*
455	n° inv. BVG08K.1012 1.1	Plaque	Fer	*Varia et incerta*

Tab. 155 (suite) - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour la séquence 8.

Séquence 8

309* - Alliage cuivreux. Fragment. Fibule dont seul l'arc triangulaire est conservé, la corrosion masque le décor mais une gorge centrale est en partie visible. Porte-ardillon ajouré. L. cons. : 37 mm, section arc : 1,5 x 8 mm (Secteur H, HS IX, trou de poteau, n° inv. BVG08H.8189.1).

310* - Alliage cuivreux. Fragment. Fibule à charnière à arc de section en forme de « U », jonction avec le pied mouluré, pied trapézoïdal. Pied cassé. Arc déformé. L. cons. : 36 mm, l. : 18,5 mm, section arc. : 2 x 8 mm (Secteur H, HS IX, cave, n° inv. BVG08H.8228.1).

311* - Alliage cuivreux et étamage. Fragment. Fibule à charnière à arc mouluré, jonction avec le pied décorée d'un ocelle, porte-ardillon plein. Ardillon manquant. L. cons. : 46 mm, l. : 12,5 mm, section : 1,5 x 5 mm (Secteur H, HS IX, fosse-atelier ?, n° inv. BVG08H.8198.1).

312* - Alliage cuivreux. Fragment. Fibule à charnière caractérisée par un arc losangique à étage dans lequel s'inscrit une seconde loge circulaire remplie d'émail blanc. La dépression centrale laisse supposer la présence d'une bille de verre. Le reste de la loge losangique était remplie elle aussi d'émail, peut-être vert. Chaque étage est bordé d'incisions obliques. Les angles latéraux de l'arc se terminent par une excroissance trilobée et ajourée entourant deux ocelles concentriques estampés. Les deux pôles sont, pour leur part, trilobés mais pleins avec deux ocelles concentriques sur chaque lobe. L'ardillon est manquant. L. cons. : 39 mm, l. : 37,2 mm (Secteur G, HS IX, puits, n° inv. LZG09G.7275.ISO17).

313* - Matière dure animale. Complet. Épingle à tête subsphérique distincte du corps, la pointe est cassée, corps de section apparemment cylindrique, renflé vraisemblablement au premiers tiers depuis la tête, qui se rétrécit d'une part en direction du col et d'autre part en direction de la pointe, classique de ce type, mais un examen attentif révèle les traces de taille en facettes allongées du corps dont la section est en réalité plutôt polygonale. L. : 76 mm, D. corps : 2 mm, D. max. : 4 mm, H. tête : 6 mm, D. tête : 7 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO41).

314* - Matière dure animale. Fragment. Épingle à tête subsphérique, légèrement aplatie sur le dessus, distincte du corps, la pointe est cassée, corps de section apparemment cylindrique, renflé vraisemblablement au premiers tiers depuis la tête (l'absence d'une bonne partie de la pointe ne permet pas d'être affirmatif), se rétrécissant d'une part en direction du col et d'autre part en direction de la pointe, traces de taille en facettes allongées du corps dont la section est en réalité plutôt polygonale, la surface est fortement altérée par les conditions d'enfouissement (traces de radicelles). L. cons. : 60 mm, D. corps : 3 mm, D. max. : 4 mm, H. tête : 7 mm, D. tête : 7 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO46).

315* - Matière dure animale. Complet. Épingle à tête sphérique distincte du corps, pointe en ogive, corps de section cylindrique, renflé au milieu, qui se rétrécit d'une part en direction du col et d'autre part en direction de la pointe, ce renflement médian est inhabituel car il est généralement placé au premier tiers du corps depuis la tête, de même la longueur de l'épingle est plutôt courte et la pointe aigue n'est pas émoussée, on peut se demander si une éventuelle épingle initiale, usagée, n'a pas été retaillée. L. : 53 mm, D. corps : 2 mm, D. max. : 3 mm (25), H. tête : 5 mm, D. tête : 4 mm (Secteur G, HS IX, puits, n° inv. LZG09G.X-8248)

316* - Matière dure animale. Complet. Épingle à tête subsphérique volumineuse distincte du corps, la pointe longue n'est pas émoussée, la tête est sommairement taillée par facettes, corps de section apparemment cylindrique, renflé au premiers tiers depuis la tête, qui se rétrécit d'une part en direction du col et d'autre part en direction de la pointe, classique de ce type, mais un examen attentif révèle les traces de taille en facettes allongées du corps dont la section est en réalité plutôt polygonale. L. : 82 mm, D. corps : 2 mm, D. max. : 4 mm (20), H. tête : 6 mm, D. tête : 6 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.X-8310).

317* - Verre. Complet. Perle de couleur verdâtre translucide et étroite. D. : 7 mm, section : 3 x 5 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8228.109).

318* - Matière dure animale. Complet. Attache de ceinture composée de deux pièces tronconiques terminées en calottes séparées par une gorge de section cylindrique plus étroite, l'extrémité de l'une des calottes est pointée, trace de l'outil ayant servi à maintenir l'objet droit durant le tournage, la base de chaque partie tronconique est décoré d'un filet à gorge en V, la surface est polie, l'ensemble présente une couleur chocolat très homogène. L. : 38 mm, D. max. : 10 mm, L. gorge : 6 mm, D. gorge : 6 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.X-8288).

319* - Alliage cuivreux. Fragment. Sonde à cuilleron à tige de section ronde se terminant par un cuilleron oblong cassé. Moulures à la jonction entre la tige et le cuilleron. L'autre extrémité est cassée. L. cons. : 73 mm, section tige : 2,5 mm, l. cuilleron : 6 mm (Secteur H, HS IX, zone d'épandage, n° inv. BVG08H.8271.1).

320* - Alliage cuivreux. Fragment. Sonde à cuilleron à tige de section ronde se terminant par un cuilleron oblong légèrement cassé. Moulures à la jonction entre la tige et le cuilleron. Tige terminée par une olive à l'extrémité distale. L. cons. : 124 mm, section tige : 2,2 mm, section olive : 4,3 mm, l. cuilleron : 7 mm (Secteur H, HS IX, cellier, n° inv. BVG08H.8310.2).

321* - Alliage cuivreux. Fragment. Façade de compartiment sous la forme d'une plaque rectangulaire rainurée encadrant la poignée en oméga aux extrémités enroulées sur elles-mêmes, maintenue par des pitons fermés, deux encoches rectangulaires pour l'ouverture. L. cons. : 53 mm, l. : 26 mm, ép. : 0.7 mm (Secteur H, HS IX, zone d'épandage, n° inv. BVG08H.8187.1).

322* - Fer. Fragment. Lame de couteau pliant à dos courbe et tranchant droit. La partie destinée à recevoir l'axe pivotant se matérialise par un décrochement au niveau du dos. Une partie de l'axe est conservée sur une face. Quelques traces de bois semblent être conservées. L. cons. : 73,6 mm, l. max. : 27 mm, ép. max. : 3 mm (Secteur G, HS IX, n° inv. LZG09G.7217).

323* - Fer. Fragment. Lame de couteau pliant à lame large, dos fortement angulaire et tranchant droit. Le reste d'une virole en fer maintient l'axe en fer qui était inséré dans le manche en bois ou en os. Le retour angulaire de la virole à l'extrémité de la lame laisse supposé que le couteau a été abandonné ou perdu lame repliée dans le manche. L. cons. : 85 mm, l. max. : 38,5 mm, ép. max. :4,5 mm (Secteur G, HS IX, fosse-atelier, n° inv. LZG09G.7279.ISO26).

324 - Fer. Fragment. Lame de couteau pliant à lame large, dos fortement angulaire et tranchant droit. Non mesuré. (Secteur G, HS IX, BLG 8.10).

325* - Alliage cuivreux. Fragment. Fourreau de couteau réalisé en tôle. Il se caractérise par un long côté rectiligne et d'un bord opposé courbe vers la pointe. Ces deux bords présentent une section en U et forment, avec le côté correspondant à l'entrée de la lame, un cadre dans lequel s'inscrit un décor en *opus interrasile* représentant, à l'identique sur les deux faces, une panthère. Cet animal se relie au cadre par les extrémités des pattes, par les parties mésiale et distale de la queue, qui est recourbée et par le sommet du crâne. La tête du fauve, dont l'œil est marqué par un ocelle, est dirigée vers l'ouverture rectangulaire du fourreau. Un décor pointillé se dessine sur le pourtour et l'intérieur de l'animal. La position des pattes avant et arrière suggère un animal en train de courir ou du moins en mouvement. Les côtés de l'entrée du fourreau présentent dans le premier tiers supérieur des anneaux de suspension caractérisés par des plaquettes arrondies débordantes placées perpendiculairement au plan de l'objet. L. cons. : 86 mm, l. : 37 mm (Secteur G, HS IX, fossé, n° inv. LZG09G.7327.ISO43).

326* - Alliage cuivreux. Fragment. Pointe de flèche de forme lancéolée doté d'une arête centrale. La soie est plate et cassée. L. cons. : 24 mm, l. : 12 mm, ép. max. : 2,3 mm (Secteur G, HS IX, solin ?, n° inv. LZG09G.7235.ISO62.)

327* - Alliage cuivreux. Complet. Gros pendant de harnais en forme de croissant aux extrémités jointives formant un ajour en forme de pelte. Une forte bélière, décorée d'incisions est placée au sommet. Le trou placé au-dessus de l'ajour était destiné à suspendre un élément (pendant, *tintinnabula*...). L. : 77,5 mm, l. : 66 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO39).

328* - Fer. Fragment. Couteau dont il ne reste que la lame et le départ de la soie de section plate. La lame, de section triangulaire, présente un dos droit et un tranchant légèrement courbe. La pointe est manquante. L. cons. : 135 mm, l. : 25,6 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226. Us 2).

329* - Fer. Fragment. Couteau à douille semi-ouverte dans le prolongement du dos, dos et tranchant courbes. L. cons. : 190 mm, l. max. : 50 mm, ép. max. lame : D. douille : 18 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8158.1).

330* - Alliage cuivreux et argent. Fragment. Élément fortement écrasé en alliage cuivreux ressemblant à un manche caractérisé par un décor de moulures torsadées longitudinales au bout desquelles se trouve une sorte de virole en argent. L. cons. : 52 mm, l. : 18 mm (Secteur G, HS IX, fosse-atelier, n° inv. LZG09G.7279.ISO29).

331* - Lithique. Fragment. Pierre à aiguiser de forme légèrement tronconique présentant des traces d'usure sur toutes les faces dont de nombreuses stries transversales d'affûtage. Les extrémités sont cassées. L. cons. : 120 mm, l. : 24 à 39 mm (Secteur G, HS IX, fosse-atelier, n° inv. LZG09G.7279).

332* - Lithique. Fragment. Aiguisoir en grès fin micacé de couleur gris bleu et présentant une schistosité. Aiguisoir cylindrique de section elliptique. Les deux grandes faces sont des surfaces actives, émoussées et planes longitudinalement. L. cons. : 79 mm, l. : 38 mm, ép. : 16 mm (Secteur N, HS IX, zone d'épandage, n° inv. BLG09.14011. 81/020).

333* - Alliage cuivreux. Complet. Assiette à marli et pied annulaire, cercle mouluré souligne le bord sur la paroi interne, martelée et finie au tour. D. : 220 mm, H. : 40 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8195.3).

334* - Alliage cuivreux et étamage. Complet. Ligula à cuilleron piriforme légèrement déformé séparé du manche par un décrochement. Le manche varie dans sa forme à trois reprises. La jonction avec le cuilleron se caractérise par une plateforme trapézoïdale moulurée transversalement pour continuer avec plus ou moins rectangulaire et enfin se terminer par une série de moulures et balustre. L. : 157 mm, section manche : 3 x 6 mm, l. cuilleron : 31,4 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO38).

335* - Alliage cuivreux. Fragment. Fond ou couvercle de contenant de forme cylindrique réalisé en tôle et présentant des traces de tour sur le fond externe et sur la paroi. Le profil est légèrement évasé vers le fond. D. : 67 mm, H. : 14 mm, ép. : 0,5 à 0,7 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO44.)

336 - Alliage cuivreux. Complet. Rivet de récipient réalisé par une tôle de forme triangulaire en partie est enroulée. L. : 4,6 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226. ISO59).

337* - Alliage cuivreux. Fragment. Ensemble de six maillons de chaînette dont au moins quatre sont encore liés entre eux. Un anneau spiralé est placé à l'une des extrémités. L. restituée : 95 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO58).

338* - Fer. Fragment. Chaîne composée de 22 maillons dont l'essentiel est en forme de « huit ». Certains, ceux aux extrémités et d'autres intermédiaires sont plutôt ovales. Ils sont tous de section rectangulaire. L. cons. : 250 mm, l. maillon : 16 mm (Secteur G, HS IX, fossé, n° inv. LZG09G.7327.ISO75).

339* - Fer. Fragment. Trois maillons en « huit ». L. cons. : 130 mm, l. maillon : 18 mm (Secteur H, HS IX, fosse-atelier ou cave, n° inv. BVG08H.8288.1).

340* - Fer. Complet. Clé caractérisée par une tige de section quadrangulaire coudée à 90° avec les trois dents tournées vers l'anneau de suspension. L. : 101 mm, section max. : 5,7 x 11 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO33).

341* - Fer. Complet. Clé fonctionnant par retrait, anneau méplat, manche méplat rectangulaire disposé sur le même plan que le panneton, tige coudée à 90°, quatre dents tournées vers l'anneau. L. : 180 mm, section max. : 7 x 33 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8230.1).

342* - Fer. Fragment. Clé fonctionnant par retrait, anneau méplat, manche méplat rectangulaire disposé sur le même plan que le panneton, tige coudée à 90°. L. cons. : 86 mm, section max. : 5 x 22 mm (Secteur H, HS IX, fosse-atelier ou cave, n° inv. BVG08H.8288.3).

343* - Fer. Fragment. Clé fonctionnant par retrait, anneau méplat, manche à bossette rectangulaire, tige coudée à 90°, quatre dents tournées vers l'anneau. L. cons. : 145 mm, l. max. : 34 mm, ép. max. : 16 mm (Secteur H, HS IX, fosse-atelier ou cave, n° inv. BVG08H.8288.2).

344* - Fer. Complet. Clé à tige cylindrique à canon foré caractérisé par un anneau de suspension de section plate et panneton à au moins deux dents. Impossible de confirmer la présence d'un rouet et/ou bouterolle. L. : 82,8 mm, D. tige : 9,7 mm, D. anneau : 32,5 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO94).

345* - Fer. Complet. Clé à tige cylindrique à canon foré caractérisé par un anneau de suspension de section plate et panneton. Le panneton présente un rouet, une bouterolle et 4 dents. Le plan du panneton est perpendiculaire à celui de l'anneau. L. : 210 mm ; section max. : 14 x 58 mm (Secteur G, HS IX, cave, st.1048).

346* - Fer. Complet. Clé à tige cylindrique à canon foré caractérisé par un anneau de suspension de section plate et panneton. Le panneton présente quatre garnitures : deux fentes verticales, une horizontale et un trou. Le plan du panneton est perpendiculaire à celui de l'anneau. L. : 150 mm, ép. max. méplat : 5 à 8,5 mm, l. méplat : 30 à 50 mm, section tige : 12 mm (Secteur N, HS IX, épandage, F14101).

347* - Alliage cuivreux. Fragment. Plaque d'entrée et côtés de serrure, deux fragments, lacunes, plaque quadrangulaire ornée de cercles concentriques, entrée de serrure, tige de la clef munie à l'origine d'une garniture circulaire. L. cons. : 54 mm, l. : 48 mm, ép. : 1 mm (Secteur H, HS IX, cellier, n° inv. BVG08H.8310.1).

348* - Alliage cuivreux et fer. Fragment. Clavette à tête circulaire moulurée en alliage cuivreux coulée sur une tige de section rectangulaire en fer. L. cons. : 50 mm, D. tête : 33 mm, section tige : 3,5 x 8 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8195.2).

349* - Alliage cuivreux. Complet. Clou à tête hémisphérique dotée d'une pointe de section carrée. L. : 25 mm, D. tête : 5,8 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO52).

350* - Alliage cuivreux. Fragment. Clou à tête légèrement bombée dotée d'une pointe de section circulaire. D. tête : 14 mm, H. : 5 mm, section : 2,5 mm (Secteur N, HS IX, épandage, n° inv. BLG08.14101).

351 - Fer. Fragment. Partie femelle d'une charnière caractérisée par deux charnons parallèles. Il n'y a pas de trace de trou de fixation. L. cons. : 37,6 mm, l. :13,7 mm, H. : 18 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226. Us 2).

352* - Fer. Complet. Charnière caractérisée par deux pitons à œil et double pointes reliés entre eux. L. : 112 mm, section 10 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO109).

353* - Matière dure animale. Complet. Élément de charnière à la surface externe très altérée (seules quelques petites plaques de la surface lisse originelle subsistent), surface interne brute, section irrégulière avec un bord épais d'un côté et fin de l'autre, deux trous latéraux très légèrement désaxés, deux séries de deux filets à gorge en V dissymétrique, les trous ont vraisemblablement été percés une fois les filets tracés, le perçage a été opéré de manière symétrique, le centre de chaque trou ayant été positionné sur le filet extérieur de chaque série, un bord présente un profil légèrement concave, l'autre est plat. L. : 94 mm, D. : 26 mm, D. lat. : 9 mm, H1 : 16 et 34 mm, H2 : 27 mm, H4 : 3 et 4 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO35).

354* - Matière dure animale. Complet. Lot de deux éléments de charnière aux surfaces externes très altérées (seules quelques petites plaques de la surface lisse originelle subsistent), surfaces internes brutes, sections irrégulières avec un bord épais d'un côté et fin de l'autre, un trou latéral pour chaque élément, légèrement désaxé par rapport au milieu de l'élément de charnière, les deux bords de chaque élément présentent un profil légèrement concave. L. :33 mm, D. : 26 mm, D. lat. : 9 mm, H1 : 10 et 13 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO57)

355* - Matière dure animale. Complet. Lot de quatre éléments de charnière aux surfaces externes très altérées (seules quelques petites plaques de la surface lisse originelle subsistent), surfaces internes brutes, sections irrégulières avec un bord épais d'un côté et fin de l'autre, un trou latéral pour chaque élément, légèrement désaxé par rapport au milieu de l'élément de charnière, le bord le plus épais de chaque élément présente un profil légèrement concave, pour un élément le perçage du trou a attaqué la paroi interne opposée du canal médullaire. L. : 33 mm, D. : 26 mm, D. lat. : 9 mm, H. entre bord et trou latéral : 10 à 14, 11 à 13 et 12 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO34).

356* - Matière dure animale. Fragment. Élément de charnière (environ 40 %) brisé longitudinalement et écaillé

aux deux bords, surface externe lisse, surface interne brute, deux trous latéraux sur un même axe longitudinal, trois séries de deux filets à gorge en « V » dissymétrique, les deux bords présentent un profil concave et des traces concentriques de tournage. L. cons. : 61 mm, D. restitué : 44 mm, D. lat. : 8 mm, H1 : 9 et 13 mm, H2 : 23 mm, H3 : 5 et 2 mm, H4 : 2 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H. X - 8288-US02).

357* - Matière dure animale. Fragment. Élément de charnière (environ 35 %) brisé longitudinalement, écaillé à un bord, fendu à l'autre, nombreuses traces de micro-fissures longitudinales, surfaces internes et externes lisses, un trou latéral encore visible sur une tranche de la fracture, deux séries de deux filets à gorge en V dissymétrique remplis d'une substance noire et une série de trois filets à gorge en « V » dissymétrique, le bord le mieux conservé présente assurément un profil concave et des traces concentriques de tournage, l'autre bord, bien que très fragmentaire, présente des traces de sciage, le sciage semble d'ailleurs avoir été réalisé de manière oblique mais l'ornementation noire indique que l'objet a néanmoins a été utilisé. L. cons. : 40 mm, D. restitué : 26 mm, D. lat. : 8 mm?, H1 : 15 mm, H3 : 6 mm, H4 : 2 (séries de deux filets), 1,5 et 2 mm pour la série de 3 filets. (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H. X - 8288-US04).

358* - Divers lots d'éléments de charnières en matière dure animale.

a) Lot de deux fragments en matière dure animale provenant de deux éléments de charnière distincts, brisés longitudinalement, fendus depuis les bords quasiment jusqu'au milieu des objets, surfaces internes et externes lisses, un trou latéral encore visible sur l'un des fragments, un bord de chaque fragment présente un profil concave et des traces concentriques de tournage, les deux fragments ont subi l'action d'une chaleur intense, leur couleur allant du gris bleuté (fragment avec trou) au blanc (fragment sans trou), le fragment sans trou a même été déformé par la chaleur. Fragment avec trou : L. : 30 mm, D. : ?, D. lat. : 6 mm, H1 : 10 mm. Fragment sans trou : L. : 32 mm.

b) Lot de trois fragments d'élément de charnière distinct, type Béal A XI, 2, brisés longitudinalement, surfaces internes et externes lisses, le plus gros fragment présente un trou latéral médian, un bord présente un profil concave et des traces concentriques de tournage, l'ensemble des fragments semble avoir été blanchi par le feu. L. : 32 mm, D. : 17 mm, D. lat. : 7 et 6 mm, H1 : 13 mm.

c) Lot de trois fragments provenant d'au moins deux éléments de charnière distincts, type Béal A XI, 2, brisé longitudinalement, surface interne brute, surface externe lisse, un fragment présente un trou latéral médian, un autre fragment montre une cupule qui indique que le forage a attaqué la paroi interne opposée au trou, les bords des fragments ont un profil concave avec des traces concentriques de tournage, l'ensemble des fragments a subi l'action d'une chaleur intense, leur couleur allant du gris bleuté au blanc. L. : 30 mm, D. : 15 mm, D. lat. : 6 mm, H1 : 12 mm.

d) Lot de quatre fragments provenant de deux éléments de charnière distincts, les trois fragments à décor de filets remontent parfaitement en un seul élément charnière, type Béal A XI, 1a recoupé ou 2, brisé longitudinalement et peut-être recoupé transversalement, surfaces internes et externes lisses, un trou latéral encore visible, le forage a attaqué la paroi interne opposée au trou, une série de deux filets érodés à gorge en V dissymétrique, on croit deviner un filet sur le bord opposé qui pourrait avoir été recoupé (trace de sciage jusqu'à un ressaut de matière semblant indiquer un arrachage terminal), le bord proche des filets présente un profil concave et des traces concentriques de tournage, l'ensemble des fragments a subi l'action d'une chaleur intense, leur couleur allant du gris bleuté au blanc, le fragment sans filet présentant même des craquelures de surface. Fragment avec trou et filets : L. : 26 mm, D. : 18 mm, D. lat. : 6 mm, H1 : 10 mm, H3 : 5 mm, H4 : 2 mm. Fragment sans trou ni filet : L. : 31 mm

Os brûlés

Élément 1 : il est composé de deux fragments d'un même ensemble. Il s'agit d'un cylindre incomplet à perforation unique. On note une forte rétractation osseuse. La couleur varie du gris bleuté au gris clair. Un changement s'opère dans la structure lamellaire des ostéons, l'os perd alors de son élasticité et devient alors plus cassant. On observe également des craquelures grandes et nettes peut-être liées à un choc thermique, en supposant que l'incendie ait été éteint avec de l'eau par exemple. La température d'ustion de cet os varie de 450° à 700°C. Un dépôt de concrétion calcaire visible sur l'os.

Élément 2 : il s'agit d'un fragment qui ne recolle pas avec les précédents, de forme cylindrique, mais on ne peut pas affirmer que cet élément n'appartient pas au même ensemble. Une légère rétractation osseuse s'est opérée. La couleur observée uniformément sur l'ensemble de l'os est gris clair. On remarque des fendillements dans le sens de la diaphyse et perpendiculairement à celle-ci. La température d'ustion de cet os est d'environ 600°C.

Élément 3 : il s'agit d'un fragment cylindrique incomplet avec perforation unique. On observe une rétractation osseuse. La couleur uniforme est gris clair. On note quelques fendillements dans le sens de la diaphyse. La température d'ustion est d'environ 600°C. Un léger dépôt de calcaire est visible sur la partie interne de la diaphyse.

Élément 4 : il s'agit d'un fragment cylindrique incomplet. Une rétractation osseuse s'est opérée. La couleur observée uniformément sur l'ensemble de l'os est gris clair. Les fissures sont de petite taille et perpendiculairement au sens de la diaphyse. La température d'ustion de cet os varie entre 450° et 600°C. Un dépôt de concrétion calcaire est visible sur la diaphyse.

Élément 5 : il s'agit d'un petit fragment de cylindre incomplet pour lequel la rétractation osseuse est marquée. La couleur observée uniformément est gris clair. Quelques fendillements sont visibles aux extrémités de la diaphyse. La température de cet os est d'environ 600°C. Un dépôt de concrétion calcaire est visible sur la diaphyse.

Ces trois fragments (éléments 3, 4 et 5) ne recollent pas ensemble mais, avec la rétractation osseuse et les différentes fractures, il est néanmoins possible qu'ils appartiennent à un même ensemble. (Secteur H, HS IX, cellier, n° inv. BVG08H. X – 8310).

Élément 6 : il est composé de trois fragments qui recollent ensemble. Le cylindre est complet et présente une perforation unique et deux sillons parallèles. Un troisième sillon apparaît à l'extrémité opposée de la diaphyse. Une rétractation osseuse apparaît. La couleur observée varie du gris bleuté au gris clair sur la partie externe de la corticale et blanc crayeux sur la partie interne

de la diaphyse. On observe des fendillements et des craquelures parallèles à l'os et dans le sens médullaire. La température d'ustion de cet os varie entre 450° à 800°C. Un dépôt de calcaire est visible sur la partie interne de la diaphyse.

Élément 7 : il est composé d'un fragment cylindrique qui n'appartient pas aux fragments précédents (élément 6). Il est incomplet. Il devait se trouver à l'opposé de la perforation (dépression interne correspondant à l'empreinte de l'outil ayant perforé l'objet). Une rétractation osseuse s'est opérée. La couleur observée uniformément est gris clair. On note de très légères fissures sur la diaphyse. La température d'ustion de cet os varie entre 450° et 600°C.

Élément 8 : il est composé d'un fragment cylindrique incomplet avec perforation unique. On observe une rétractation osseuse. Quelques fissures apparaissent. La couleur observée varie du gris au gris clair. La température des cet os varie entre 500 à 600°C. Un dépôt calcaire est visible sur la partie externe et sur la partie interne de la corticale.

Élément 9 : il s'agit d'un fragment cylindrique incomplet qui a subi une rétractation osseuse. La couleur observée, uniforme sur l'ensemble de la diaphyse, est gris clair. Des fendillements sont visibles dans le sens de la diaphyse. La température d'ustion est d'environ 600°C. Un dépôt calcaire est visible sur la partie interne de la diaphyse. (Secteur H, HS IX, cellier, n° inv. BVG08H.8310. US2).

359 - Fer. Fragment. Plaquette de section hémicirculaire se terminant par une excroissance circulaire pourvue d'un trou de fixation. L. cons. : 46,2 mm, l. max. : 19 mm, ép. : 5,3 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226. ISO54).

360* - Fer. Fragment. Sonnaille en forme de toit en pagode réalisé par le repli des pans. L'anneau de suspension, de section plate, est cassé. Le battant est absent. L. cons. : 52 mm, l. : 31,5 mm : H. : 58,9 mm, ép. tôle : 1,6 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO36).

361*- Fer. Fragment. Aiguillon de bouvier (?) caractérisé par une tige de section ronde maintenue par une virole spiralée. L. cons. : 46 mm, D. : 15 mm (Secteur K, HS IX, 10018).

362*- Fer. Fragment. Lame de canif de section triangulaire et bords courbes. L. cons. : 82 mm, l. max. : 21 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8305.1).

363* - Fer. Fragment. Forces en fer dont seule la moitié est conservée, ressort en « oméga », lame triangulaire, tige de section rectangulaire. L. : cons. : 250 mm, l. lame : 35 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8305.4).

364* - Argile crue. Complet. Quatorze pesons dont 7 sont complets. Forme triangulaire à trois perforations. L. : 120 à 150 mm (Secteur H, HS IX, trou de poteau 8316 ; n° inv. 8316-Us2. 1 à 9).

365* - Terre cuite. Fragment. Peson. L. act. : 60 mm (Secteur H, HS IX, fossé 8115-section C91-C92).

366* - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. D. : 40 mm, ép. : 23 mm (Secteur H, HS IX, fosse 8198).

367* - Fer. Complet. Crochet caractérisé par une plaque trapézoïdale dotée de deux trous de fixation et d'un crochet de section plate. L. : 59,6 mm, l. max. : 24,7 mm, ép. plaque : 3,5 mm, ép. crochet : 5,5 mm (Secteur G, HS IX, zone d'épandage, n° inv. LZG09G. 7225. Couche inférieure - 1/2 Est).

368* - Fer. Fragment. Axe de timon caractérisé par une tige de section circulaire massive surmontée par un anneau de section rectangulaire. L. cons. : 210 mm, section : 12 mm (Secteur H, HS IX, zone d'épandage, n° inv. BVG08H.8187.2).

369* - Alliage cuivreux. Complet. Bouton à tenon caractérisé par a une tête plate circulaire et d'une tige de section ronde terminée par un tenon. D. : tête: 14,5 mm, H. : 7,4 mm (Secteur G, HS IX, zone d'épandage, n° inv. LZG09G.7274.ISO15).

370* - Alliage cuivreux. Complet. Bouton à tenon caractérisé par une tête bombée circulaire à bord rentrant et d'une tige de section ronde terminée par un tenon. D. : 14 mm, H. : 5,5 mm (Secteur G, HS IX, fosse-atelier ?, n° inv. LZG09G.7300.ISO31).

371* - Fer. Fragment. Ustensile à douille ouverte composé d'un axe de section quadrangulaire et d'une plane trapézoïdale se terminant par un tranchant rectiligne. L. cons. : 128 mm, l. plane : 29,5 mm, D. douille : 21,3 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO54).

372* - Fer. Fragment. Panne ou nuque évasée vers la table carrée, tiers de l'œil visible. L. cons. : 73 mm, l. table : 33 mm (Secteur H, HS IX, cellier, n° inv. BVG08H.8310.6).

373* - Fer. Fragment. Alène à soie de section carrée, épaulement précédent la tige dont la section semble devenir circulaire vers la pointe. L. cons. : 180 mm, section max. : 10 mm (Secteur H, HS IX, fossé, n° inv. BVG08H.8115.1).

374* - Plomb. Complet. Lest de filet cylindrique réalisé par l'enroulement d'une feuille rectangulaire. L'orifice est circulaire. L. : 35 mm, D. : 9,8 mm, ép. feuille : 1,6 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO45).

375 - Fer. Fragment. Élément filiforme en forme de crochet dont l'extrémité se termine par une protubérance bouletée. L'autre extrémité semble présenter le reste d'un fil enroulé. L. cons. : 45,4 mm (Secteur G, HS IX, zone d'épandage, n° inv. LZG09G. 7225. Couche inférieure - 1/2 Est).

376* - Fer. Complet. Spatule à tournasser à tige de section carrée à anneau, lame lancéolée à double tranchant. L. : 150 mm, l. lame : 28 mm (Secteur H, HS IX, zone d'épandage, n° inv. BVG08H.8271.2).

377* - Fer. Fragment. Spatule à tournasser à tige de section ronde à anneau, lame lancéolée à double tranchant. L. cons. : 138 mm, l. lame : 24 mm (Secteur H, HS IX, fosse-atelier, n° inv. BVG08H.8318.1).

378* - Fer. Fragment. Outil à douille fermée à languette circulaire, prolongée par une tige de section quadrangulaire cassée à son extrémité, la tige forme un coude en « S » dès la fin de la douille. L. cons. : 190 mm, l. table : 33 mm (Secteur H, HS IX, cellier, n° inv. BVG08H.8310.7).

379 - Fer. Fragment. Très grosse tête circulaire et légèrement bombée dont la tige est cassée à la base. D. :54 mm, H. : 10 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO109).

380* - Fer. Fragment. Rivet caractérisé par une tige de section carrée se terminant à chaque extrémité par une tête circulaire plate. L. cons. : 79,4 mm, ép. support : 62 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226).

381* - Fer. Fragment. Piton à œil et double pointe. Les deux pointes sont déformées et l'une est cassée. L. cons. : 93 mm, section : 15 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8305.3).

382* - Fer. Complet. Piton fermé par percement de section carrée. L. : 148 mm, section max. : 8 x 14 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8288.10).

383* - Fer. Complet. Piton fermé par percement de section carrée. L. : 142 mm, section max. : 4 x 10 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8300.5).

384* - Fer. Fragment. Moitié d'un piton à œil à double pointe dont la section rectangulaire massive laisse supposer une utilisation dans la maçonnerie. L. cons. : 85 mm, l. :10,5 à 17 mm, ép. : 5 à 7 mm (Secteur G, HS IX, St. 10, n° inv. LZG09G.St10 ¼ NE).

385* - Fer. Complet. Anneau circulaire de section ronde s'articulant dans l'œil d'un piton à double pointe. D. anneau : 39mm, L. totale : 48,5 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226)

386*- Fer. Fragment. Tige de section rectangulaire dont une extrémité se termine en pointe à 45°. L. cons. : 57 mm, l. : 7 mm, ép. : 4 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226).

387 - Fer. Fragment. Crampon de charpente en « U » au plat plus épais que large terminée par des branches appointées. L. cons. : 70 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8195.4).

388 - Fer. Fragment. Crampon de menuiserie en « U » au plat plus large qu'épais terminée par des branches appointées. L. cons. : 87 mm (Secteur H, HS IX, zone d'épandage, n° inv. BVG08H.8271.3).

389 - Fer. Fragment. Crampon de menuiserie en « U » au plat plus large qu'épais terminée par des branches appointées. L. cons. : 47 mm (Secteur K, HS IX, puits, n° inv. BVG08K.10022.1).

390 - Fer. Complet. Crampon. L. 110 mm (Secteur N, HS IX, zone d'épandage, n° inv. BLG08.14011.2.)

391* - Fer. Complet. Ferrure ouvragée caractérisée par un disque central perforé bordé de part et d'autre d'une branche à formes géométriques se terminant en queue d'aronde. Trous de fixation à chaque extrémité. Profil général en bâtière. L. : 220 mm, l. max. : 64 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8300.1).

392 - Fer. Fragment. Ferrure plate en bande en trois fragments, extrémité arrondie, trois trous de fixation, liée par la corrosion à trois clous. L. cons. : 65, 130, 175 mm, l. : 26,5 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8305.2).

393 - Fer. Fragment. Ferrure ouvragée en trois fragments et pourvue un trou de fixation. L. cons. : 112 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8288.4)

394* - Fer. Complet. Ferrure ouvragée pliée caractérisée par une tige de section plate se terminant par un large méplat circulaire perforé. L. restituée : 185 mm ; l. : max. : 54 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8288.6)

395* - Fer. Fragment. Ferrure ouvragée de forme trapézoïdale pourvue d'un trou de fixation à son extrémité dans lequel un clou de fixation est encore présent. L. cons. : 60 mm, l. max. : 25 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8288.7).

396* - Fer. Fragment. Ferrure sous la forme d'une bande pourvue d'un trou de fixation dans lequel est conservé la tige du clou de fixation. L. cons. : 108 mm, l. : 39 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8288.5).

397 - Fer. Fragment. Ferrure ouvragée pourvue de deux trous de fixation. L. cons. : 70 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8165.2).

398* - Fer. Fragment. Ferrure ouvragée en forme de goutte se terminant par une excroissance circulaire perforée. Deuxième perforation possible à l'extrémité opposée. L. cons. : 105 mm, section max. : 1,5 x 48 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8195.1)

399* - Fer. Fragment. Plaque de forme trapézoïdale dotée de trois trous de fixation. Le plus petit côté est cassé. L. cons. : 70 mm, l. : 31 à 55 mm, ép. : 1,4 à 4 mm (Secteur G, HS IX, fosse-atelier, n° inv. LZG09G.7279. 1/4 SO. ISO30)

400* - Fer. Fragment. Plaque de forme rectangulaire et dotée de trois trous de fixation circulaire. La plaque est tordue. L. cons. : 108 mm, l. :73 mm, ép. : 1,4 à 2 mm (Secteur G, HS IX, fosse-atelier, n° inv. LZG09G.7279. 1/4 SE-ISO96)

401* - Fer. Fragment. Ferrure de forme rectangulaire pourvue de trois trous dont l'un a conservé son clou de fixation. L. : 180 mm, section max. : 4 x 31 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8300 8/41/34)

402* - Fer. Fragment. Ferrure sous la forme d'une plaque rectangulaire pourvue d'un clou de fixation à une extrémité et se terminant à l'autre extrémité par une tige pliée à angle droit. L. : 128 mm, section max. : 32 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8300)

403* - Fer. Complet. Renfort sous la forme d'une bande méplate repliée pour former un cerclage rectangulaire. L. : 140 mm, l. : 50 mm, section : 4 x 30 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8300.3)

404* - Fer. Fragment. Ferrure caractérisée par une large plaque rectangulaire : un trou de fixation au centre et deux de diamètre inférieur dans les angles conservés, plaque prolongée par une tige de section rectangulaire, placée au centre de la largeur de la plaque, sur la tige un œillet conservé (renflement circulaire percé). L. cons. : 330 mm, l. : 75 mm, L. tige : 110 mm, section tige : 6 x 10 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8300.4).

405* - Fer. Complet. Anneau circulaire de section plus ou moins ronde. D. : 38 mm, section : 3,9 x 5 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226).

406 - Fer. Fragment. Deux anneaux circulaires de section ronde. D. : 37 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226).

407* - Fer. Complet. Anneau circulaire de section plus ou moins quadrangulaire présentant une forte usure aux pôles. D. : 36 mm, section max. : 5 x 6 mm (Secteur G, HS IX, fosse-atelier, n° inv. LZG09G.7279.décapage surface).

408* - Fer. Complet. Anneau circulaire fermé de section circulaire. D. : 40 x 48 mm, section max. : 6 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8288.8).

409* - Fer. Complet. Anneau fermé circulaire de section lenticulaire. D. : 32 mm, section max. : 4 x 6 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8288.9).

410* - Fer. Complet. Anneau circulaire fermé de section sub-ovale. D. : 54 mm, section max. : 8 mm (Secteur H, HS IX, cellier, n° inv. BVG08H.8310.3.

411* - Fer. Complet. Anneau circulaire fermé de section sub-quadrangulaire. D. : 29 mm, section : 4 x 5 mm (Secteur H, HS IX, cellier, n° inv. BVG08H.8310.4).

412 - Fer. Complet. Anneau circulaire fermé de section circulaire. D. : 32 mm (Secteur K, HS IX, cave, n° inv. BVG08K.10078.1).

413 - Fer. Fragment. Trois maillons de chaîne. L. cons. : 40 mm (Secteur N, HS IX, zone d'épandage, n° inv. BLG08.14011.1).

414* - Fer. Fragment. Anneau cylindrique ouvert de section plate. D. : 22 x 24,6 mm, L. : 20 mm, ép. : 2,3 mm (Secteur G, HS IX, zone d'épandage, n° inv. LZG09G.7274. surface).

415 - Fer. Fragment. Bande de section triangulaire dont des restes de tôles semblent être collées (ou délitage de la surface). L. cons. : 79 mm, l. : 27 à 29 mm, ép. : 3,4 mm (Secteur G, HS IX, fossé, n° inv. LZG09G.7261.intersection bâtiment 10).

416* - Fer. Fragment. Soie de section rectangulaire prolongée par une lame fragmentaire de section triangulaire. L. cons. : 131 mm, l. : lame : 30 mm, ép. lame : 4 mm, section soie : 8 mm (Secteur K, HS IX, cave, n° inv. BVG08K.10078.2).

417* - Fer. Fragment. Reste de barre de section rectangulaire se terminant par une sorte de tranchant biseauté. L. cons. : 47 mm, l. : 16,7 mm, ép. : 11,5 mm (Secteur G, HS IX, trou de poteau, n° inv. LZG09G.7216.ISO64).

418 - Fer. Fragment. Lingot ? de forme carrée avec une face plane et une autre bombée à cavités circulaires. L. cons. : 45 mm, H. : 19 mm (Secteur H, HS IX, zone d'épandage, n° inv. BVG08H.8271.4).

419* - Fer. Fragment. Longue tige de section plate s'amincissant à une extrémité. L'autre semble se terminer en pointe et est légèrement incurvée. L. cons. : 235 mm, l. : 10 à 15 mm, ép. : 5 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO109).

420* - Fer. Fragment. Longue tige de section carrée dont une des extrémités s'affine légèrement sans former de pointe réelle. L. cons. : 240 mm, section : 5,8 x 6,7 mm (Secteur G, HS IX, fosse-atelier, n° inv. LZG09G.7279.ISO27).

421* - Fer. Fragment. Longue tige de section carrée dont une des extrémités s'affine légèrement. L. cons. : 220 mm, section : 6,4 mm (Secteur G, HS IX, fosse-atelier, n° inv. LZG09G.7279.ISO28).

422* - Fer. Fragment. Élément de section plate doté d'une excroissance formant un œil pouvant recevoir un axe de rotation. L. cons. : 37 mm, l. : 12 mm, H. : 17,6 mm, ép. : 5,7 mm (Secteur G, HS IX, fossé, n° inv. LZG09G.7327section 412).

423 - Fer. Fragment. Tige en fer de section carrée se terminant pas une extrémité à angle droit, aplatie et légèrement évasée. L. cons. : 21 mm, l. max. : 9 mm (Secteur G, HS IX, fosse, n° inv. LZG09G.7221).

424* - Fer. Fragment. Bande de section plate et incurvée se terminant par un anneau placé perpendiculairement. L'autre extrémité se termine par un épaulement suivi par une excroissance de section rectangulaire légèrement incurvée mais cassée pouvant correspondre à un anneau d'articulation. L. cons. : 80 mm, section max. : 4 x 34 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO109).

425 - Fer. Fragment. Élément de section plate et légèrement évasé dont une des extrémités se scinde en deux pour former deux tiges. L. cons. : 33,5 mm, l. max. : 6 mm, ép. : 1,7 mm (Secteur G, HS IX, fosse, n° inv. LZG09G.7221).

426 - Fer. Fragment. Tige de section plate légèrement incurvé et se termine en pointe. L'autre extrémité est cassée. L. cons. : 50 mm, l. : 9,7 mm, ép. : 2,7 mm (Secteur G, HS IX, fosse, n° inv. LZG09G.7221).

427- Fer. Fragment. Tôle de forme trapézoïdale légèrement incurvée. L. cons. : 51 mm, l. : 36 à 47 mm, ép. : 2 à 3,4 mm (Secteur G, HS IX, zone d'épandage, n° inv. LZG09G. 7225).

428 - Fer. Fragment. Tôle. L. cons. : 27 mm, l. : 11,4 mm, ép. : 3,2 mm (Secteur G, HS IX, zone d'épandage, n° inv. LZG09G. 7225. Partie ouest et sud - seconde moitié de décapage de l'épandage).

429 - Fer. Fragment. Tige de section carrée dont une des extrémités est aplatie. L'autre semble être cassée. L. : 74 mm (Secteur G, HS IX, zone d'épandage, n° inv. LZG09G. 7225. Couche supérieure - 1/2 Est).

430 - Fer. Fragment. Tôle pliée en deux. L. cons. : 78 mm, l. : 42 mm, ép. : 1,4 mm (Secteur G, HS IX, zone d'épandage, n° inv. LZG09G. 7225. Couche inférieure - 1/2 Est).

431 - Fer. Fragment. Petite tige de section plate coudée. L. cons. : 22,7 mm, l. : 3 mm, ép. : 1,5 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226).

432 - Fer. Fragment. Tôle de forme triangulaire de section plate. L. cons. : 34mm, l. : 30 mm, ép. : 1,5 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226).

433 - Fer. Fragment. Deux bandes de section plate. L. cons. : 44 et 51 mm, l. : 19 et 22 mm, ép. : 3 à 3,5 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226).

434 - Fer. Fragment. Ensemble 4 tôles sans bord conservé. L. cons. : 26 à 50 mm, ép. : 1,5 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226).

435 - Fer. Fragment. Longue tige de section carrée tordue et se terminant en pointe. L. cons. : 120 mm, section : 7 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.Us2).

436 - Alliage cuivreux et étamage. Fragment. Tôle présentant un bord rectiligne et doté d'un trou de fixation. Une des faces est étamée. L. cons. : 35,6 mm, l. : 24,6 mm, ép. : 0,4 à 0,5 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO48).

437 - Alliage cuivreux. Fragment. Petites tôles de section plate. L. cons. : 3,9 à 8 mm, l. : 3,4 à 3,6 mm, ép. : 0,3 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO50).

438 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle découpée et pliée en deux. L. cons. : 114 mm, L. : 45,6 mm, ép. : 0,7 à 2 mm (Secteur G, HS IX, cave, n° inv. LZG09G.7226.ISO99).

439 - Fer. Fragment. Tôle de section plate. L. cons. : 24 mm, l. : 15 mm, ép. : 2 mm (Secteur G, HS IX, solin ?, n° inv. LZG09G.7235. 1/4 SO).

440 - Fer. Fragment. Tige de section rectangulaire. L. cons. : 31,7 mm, l. : 4 mm (Secteur G, HS IX, zone d'épandage, n° inv. LZG09G.7274).

441 - Alliage cuivreux. Fragment. Deux tôles tordues ou pliées en deux. L. : 11 mm et 12,4 mm, ép. : 0,5 et 1,5 mm (Secteur G, HS IX, fosse-atelier, n° inv. LZG09G.7279).

442* - Fer. Fragment. Longue tige de section plate se terminant en pointe. L'autre extrémité est cassée. Le profil est courbe. L. : 151,5 mm, l. max. : 8 mm, ép. max. : 5 mm (Secteur G, HS IX, St. 10, n° inv. LZG09G.St10. 1/4NE).

443* - Fer. Fragment. Outil ? à renflement pyramidal se prolongeant par une tige de section circulaire. L. cons. : 92 mm, section max. : 10 mm (Secteur H, HS IX, comblement, n° inv. BVG08H.8305.5).

444 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle en cinq fragments. Ép. : 1 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8165.1).

445 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle en six fragments. Ép. : 0,5 mm (Secteur H, HS IX, fosse-atelier ?, n° inv. BVG08H.8198.2).

446 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle aux bords arrondis dont deux repliés. Ép. : 0,4 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8288.11).

447 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle formant une gouttière. L. cons. : 33 mm, l. : 3 mm (Secteur H, HS IX, fosse, n° inv. BVG08H.8288.12).

448 - Alliage cuivreux. Fragment. Plaque à ouverture centrale. Ép. : 4 mm (Secteur H, HS IX, fossé, n° inv. BVG08H.8436.1).

449 - Fer. Fragment. Plaque rectangulaire. Ép. : 2,6 mm (Secteur H, HS IX, cellier, n° inv. BVG08H.8310.5).

450 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle. Ép. : 0,4 mm (Secteur H, HS IX, puits, n° inv. BVG08H.8248.1).

451 - Alliage cuivreux. Fragment. Tige formant une gouttière. L. cons. : 25 mm, l. : 4 mm (Secteur K, HS IX, fosse, n° inv. BVG08K.10084.1).

452 - Fer. Fragment. Plaque. Ép. 4 mm (Secteur K, HS IX, fosse, n° inv. BVG08K.10015.1).

453 - Plomb. Fragment. Plaque avec un bord courbe. Ép. : 1 mm (Secteur K, HS IX, fosse, n° inv. BVG08K.10015.2).

454 - Fer. Fragment. Plaque rectangulaire. L. cons. : 105 mm, l. : 17 mm (Secteur K, HS IX, fossé, n° inv. BVG08K.10051.1).

455 - Fer. Fragment. Plaque à perforation centrale. Ép. : 3 mm (Secteur K, HS IX, fond de cabane, n° inv. BVG08K.10121.1).

Secteur	Horizon	Contexte	Catégorie	Tête	Section
G	IX	7304	2 CM	TR	C
G	IX	7217	4 CM	TR	C
G	IX	7217	4 TC		C
G	IX	7221	1 CM	TR	C
G	IX	7221	7 TC		C
G	IX	7225 Partie Nord-moitié décapage épandage	1 CM	TI	C
G	IX	7225 Partie Nord-moitié décapage épandage	4 TC		C
G	IX	7225 Partie Nord/Oeust-seconde moitié décapage épandage	1 CM	TR	C
G	IX	7225 Décapage surface	1 CM	TR	C
G	IX	7225 Fouille mécanique	2 CM	TR	C
G	IX	7225 Fouille mécanique	1 TC		C
G	IX	7225 Fond fenêtre	1 CM	TR	C
G	IX	7225 Moitié Est-couche supérieure	3 CM	TR	C
G	IX	7225 Couche inférieure moitié Est	3 CM	TR	C
G	IX	7225 Fond de tranchée d'aménagement	1 CM	TR	C
G	IX	7225 Fond de tranchée d'aménagement	1 CCH		C
G	IX	7225 Partie Sud/Ouest deuxième moitié décapage	2 CM	TR	C
G	IX	7226 Us 1	4 CM	TR	C
G	IX	7226 Us 2	1 CPM	TR	C
G	IX	7226 Us 2	4 CM	TR	C
G	IX	7226 Us 2	2 CM	TR	C
G	IX	7226 Us 2	1 TC		C
G	IX	7226 Us 2	1 CM	TR	C
G	IX	7226 Us 2	CM	TR	C
G	IX	7226 Us 2	47 CCH	THP	C
G	IX	7226 Us 2	11 CM	TR	C
G	IX	7226 Us 2	10 TC		C
G	IX	7226 Us 2 Moitié N	49 CCH	THP	C
G	IX	7226 Us 3	2 CM	TR	C
G	IX	7235 Quart Sud/Ouest	1 CM	TR	C
G	IX	7235 Quart Nord/Est-zone charbonneuse	1 CM	TR	C
G	IX	7235 Quart Nord/Est-zone charbonneuse	1 CPM	TR	C
G	IX	7235 Quart Nord/Est-zone charbonneuse	1 CCH	THP	C
G	IX	7235 Quart Sud/Ouest	1 TC		C
G	IX	7261 Entre section 360 et St.10	1 TC		C
G	IX	7274	1 CM	TI	C
G	IX	7274	2 CM	TR	C
G	IX	7274	1 TC		C
G	IX	7279 Us 1 Quart Sud/Ouest. Limon brun	1 TC		C
G	IX	7279 Us 1 Quart Sud/Ouest. Limon brun	1 CM	TR	C
G	IX	7279 Us 1 moitié Nord/Ouest	5 TC		C
G	IX	7279 Us 1 moitié Nord/Ouest	2 CM	TR	C
G	IX	7279 Us 2 Quart Sud/Ouest	2 CM	TR	C
G	IX	7279 Us 2 Quart Sud/Ouest	1 TC		C
G	IX	7279 Quart Sud/Ouest	1 CM	TR	C
G	IX	7279 Quart Sud/Ouest	1 TC		C
G	IX	7279 Quart Nord/Est	3 CM	TR	C
G	IX	7300	1 CM	TR	C
G	IX	7300	2 TC		C
G	IX	7327 Section 412	2 TC		C
G	IX	7327 Section 413	2 CM	TR	C
G	IX	7327 Section 415	1 CM	TR	C
G	IX	7338	1 CM	TR	C
G	IX	7338 S. 49 C31 Tr 1B Diag. 2007	2 CM	TR	C
G	IX	7339	1 CM	TR	C
G	IX	Us 1 St10-Nord/Est	1 CM	TR	C
G	IX	Us 1 St10-Nord/Est	1 CM	THP	C
G	IX	St10-Quart Nord/Est	9 CM	TR	C
G	IX	St10-Quart Nord/Est	3 TC		C
G	IX	St. 10 Quart Nord/Ouest	2 CM	TR	C
G	IX	St.10 Sud/Est	1 CM	TR	C
G	IX	St.10 Sus/Est	3 TC		C
G	IX	Épandage ou chablis-à l'Est de St.09	1 CM	TR	C
H	IX	8115	1 C		C
H	IX	8158	1 CM	TR	C
H	IX	8158	1 CC		C
H	IX	8158	1 C		C
H	IX	8165	1 CM	TR	C
H	IX	8165	1 CM	TR	C
H	IX	8165	1 CC	TRA	C
H	IX	8165	1 CM	TR	C
H	IX	8187	1 C		C
H	IX	8195	1 CC	TR	C
H	IX	8195	1 CM	TI	C
H	IX	8195	1 CM	TR	C
H	IX	8195	1 CM	TR	C
H	IX	8195	1 CC	TR	C
H	IX	8195	1 CM	TRD	C
H	IX	8195	1 CM	TR	C
H	IX	8195	1 CM	TR	C
H	IX	8195	1 CM	TR	C
H	IX	8195	1 CM	TR	C
H	IX	8195	1 CM	TR	C
H	IX	8195	1 CM	TR	C
H	IX	8198	1 CM	TR	C
H	IX	8198	1 CM	TR	C
H	IX	8228	1 CM	TR	C
H	IX	8230	1 C		C
H	IX	8271	1 CM	TR	C
H	IX	8271	1 CM	TR	C
H	IX	8271	1 CM	TR	C
H	IX	8271	1 CC	TR	C
H	IX	8271	1 CM	TI	C
H	IX	8271	1 CC	TR	C
H	IX	8271	1 CM	T	C
H	IX	8271	1 CC	TR	C
H	IX	8271	1 CM	TI	C
H	IX	8271	1 CC	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CC	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	T	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CC	TR	C
H	IX	8288	1 CC	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TI	C
H	IX	8288	1 CM	TRD	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TI	C
H	IX	8288	1 CM	TI	C
H	IX	8288	1 CM	TRD	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TI	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CC	TRD	CI
H	IX	8288	1 CM	TRD	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TRD	C
H	IX	8288	1 CM	TRD	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CC	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 C		C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CC	TR	C
H	IX	8288	1 CCH	THP	C
H	IX	8288	1 CM	TRD	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CC	TRD	C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8288	1 CM	TI	C
H	IX	8288	1 CM	TI	C
H	IX	8288	1 C		C
H	IX	8288	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CC	TR	RA

Tab. 156 - Clouterie pour la séquence 8, secteurs G, H, K et N.

Secteur	Horizon	Contexte	Catégorie	Tête	Section
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CC	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TRD	C
H	IX	8300	1 CC	THUIT	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CC	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CC	T	C
H	IX	8300	1 CM	T	CI
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TRD	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TI	C
H	IX	8300	1 CC	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CC	T	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TI	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	T	C
H	IX	8300	1 CM	TRD	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CC	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TRD	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 C		C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CM	TR	C
H	IX	8300	1 CC	T	C
H	IX	8300	1 CM	T	C
H	IX	8300	1 CM	TRD	C
H	IX	8302	1 CM	T	C
H	IX	8302	1 CM	TR	C
H	IX	8302	1 CM	TR	C
H	IX	8302	1 CM	TR	C
H	IX	8302	1 CM	TR	C
H	IX	8304	1 CM	T	C
H	IX	8305	1 CM	TR	C
H	IX	8305	1 CM	TRD	C
H	IX	8305	1 CM	TR	C
H	IX	8305	1 CM	TR	C
H	IX	8305	1 CM	TR	C
H	IX	8305	1 CM	TRD	C
H	IX	8310	1 CM	TR	C
H	IX	8310	1 CM	TR	C
H	IX	8310	1 CM	TR	C
H	IX	8310	1 CM	TR	C
H	IX	8310	1 CC	TR	C
H	IX	8310	1 CM	TR	C
H	IX	8310	1 CM	TRD	C
H	IX	8310	1 CM	TR	C
H	IX	8310	1 CC	TR	C
H	IX	8310	1 CM	TR	C
H	IX	8310	1 CM	TR	C
H	IX	8310	1 CC	TR	C
H	IX	8310	1 CM	TRD	C
H	IX	8310	1 CC	TR	C
H	IX	8310	1 CM	TR	C
H	IX	8310	1 CM	TR	C
H	IX	8310	1 CC	TR	C
H	IX	8318	1 CM	TR	C
H	IX	8318	1 CC	TR	C
H	IX	8318	1 CM	TR	C
H	IX	8318	1 CM	TR	C
H	IX	8318	1 CC	TRD	C
H	IX	8318	1 CCL	THP	C
H	IX	8318	1 CM	TR	C
H	IX	8318	1 C		C
H	IX	8434	1 C		C
H	IX	8436	1 CM	TR	C
H	IX	8451	1 CM	TRD	C
H	IX	8248	1 CM	TI	C
H	IX	8248	1 C		RA
H	IX	8248	1 C		C
H	IX	8248	1 CM	TR	C
H	IX	8248	1 CM	TR	C
H	IX	8248	1 CM	TR	C
H	IX	8423	1 CM	TR	C
H	IX	8423	1 CM	TR	C
K	IX	10049	1 CM	TR	C
K	IX	10049	1 C	TI	C
K	IX	10049	1 CM	TR	C
K	IX	10049	1 CM	TR	C
K	IX	10049	1 CM	TR	C
K	IX	10049	1 CC	TR	C
K	IX	10084	1 CM	TR	C
K	IX	10084	1 CM	TR	C
K	IX	10084	1 CM	TR	C
K	IX	10084	1 CM	TR	C
K	IX	10084	1 CM	TR	C
K	IX	10084	42 CCH	THP	C
K	IX	10120	1 C		C
K	IX	10121	1 CM	TR	C
K	IX	10121	1 CM	TR	C
K	IX	10121	1 C		C
K	IX	10121	1 CC	TI	C
K	IX	10121	1 CM	TI	C
K	IX	10121	1 CM	TR	C
K	IX	10121	1 CM	TR	C
K	IX	10121	1 CM	TR	C
K	IX	10121	1 CM	TR	C
K	IX	10121	1 CCH	THP	C
K	IX	10121	1 CM	TR	C
K	IX	10121	1 CM	TR	C
K	IX	10121	1 CM	TR	C
K	IX	10121	1 CM	TI	C
K	IX	10121	1 CM	TI	C
K	IX	10121	1 CM	TR	C
K	IX	10122	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10022	1 CM	TR	C
K	IX	10029	1 CM	TR	C
K	IX	10078	1 CM	TR	C
K	IX	10078	1 CM	TR	C
K	IX	10078	1 CM	TR	C
K	IX	10078	1 CM	TR	C
K	IX	10078	1 CM	TR	C
K	IX	10078	1 CC	TR	C
K	IX	10078	1 CC	TR	C
K	IX	10078	1 CM	TR	C
K	IX	10078	1 CM	TR	C
K	IX	10078	1 CM	TR	C
K	IX	10078	1 CM	TR	C
K	IX	10078	1 CC		
K	IX	10078	1 CM	TR	C
K	IX	10081	1 CM	TR	C
N	IX	14016	1 CC		
N	IX	14006	1 CCH		
N	IX	14011	1 CM		
N	IX	14011	1 CM		
N	IX	14011	1 CM		
N	IX	14011	1 CM		
N	IX	14101	1 CM		
N	IX		1 CM		
N	IX		1 CM		
N	IX		1 CM		
N	IX		1 CM		
N	IX		1 CC		

Tab. 156 (suite) - Clouterie pour la séquence 8, secteurs G, H, K et N.

STRUCTURES NON DATÉES

N° catalogue	N° inventaire	Identification	Matériaux	Mots-clés
456*	n° inv. BVG08H.8295. 1	Ardillon de fibule	Alliage cuivreux	Personnel, parure
457*	Fosse 104	Paire de fibules	Alliage cuivreux et émail	Personnel, parure
458*	BZG07.St6. US 2. n° 22	Perle	Verre	Personnel, parure
459*	n° inv. BVG08H.8204. 1	Couteu	Fer	Domestique
460*	n° inv. BVG08H.8388. 81/004	Aiguisoir	Lithique	Domestique
461*	n° inv. BVG08H.8068. 81/009	Galet	Lithique	Domestique
462*	n° inv. BVG08H.HS.3	Clou décoratif	Alliage cuivreux	Domestique
463*	HS	Clou décoratif	Alliage cuivreux	Domestique
464*	n° inv. BVG08H.HS.1	Garniture de meuble ?	Alliage cuivreux	Domestique
465*	n° inv. LZG09G.7218. Décapage surface-ISO95	Ciseau	Fer	Économique, travail du bois
466*	n° inv.LG.08.132 02.1	Tranchet	Fer	Économique,
467	8269	Fusaïole	Terre cuite	Économique, travail du textile
468*	n° inv. LZG09G. 7173.ISO100	Outil ?	Fer	*Varia et incerta*
469	n° inv. LZG09G.7223	Outils ?	Fer	*Varia et incerta*
470*	n° inv. BVG08H.8164. 1	Anneau	Fer	*Varia et incerta*
471*	n° inv. BVG08H.8391. 1	Anneau	Fer	*Varia et incerta*
472*	n° inv. BZG07.St6. US 2. n°1	Anneau	Fer	*Varia et incerta*
473	n° inv. LZG09G. 7218. Décapage surface	Tôle	Fer	*Varia et incerta*
474	n° inv. BVG08H.8405. 1	Tôle	Alliage cuivreux	*Varia et incerta*
475	n° inv. BVG08H.8131. 1	Plaque	Fer	*Varia et incerta*
476	12112	Tige	Fer	*Varia et incerta*

Tab. 157 - Mobilier de l'*instrumentum* hors clouterie pour les structures non datées.

456* - Alliage cuivreux. Fragment. Ardillon de fibule à ressort dont une spire est conservée. L. cons. : 33 mm, section : 3 mm (Secteur H, non daté, fosse, n° inv. BVG08H.8295.1).

457* - Alliage cuivreux et émail. Complet. Paire de fibules identique représentant un cheval marin dotée de loges émaillées. L. : 78 mm ; l. : 52 mm (Secteur A, non daté, fosse 104).

458* - Verre. Fragment. Perle de couleur bleue à inclusions blanches. Non mesuré. (Secteur M'' (à proximité), non daté, BZG07.St6. US 2. n° 22).

459* - Fer. Complet. Couteau à lame large de section triangulaire à dos droit et tranchant courbe. Emmanchement à douille ouverte sur le même plan que le dos. L. : 112 mm, l. lame : 50 mm, ép. max. lame : 5 mm, D. douille : 10 x 16 mm (Secteur H, non daté, trou indéterminé, n° inv. BVG08H.8204.1).

460* - Lithique. Fragment. Aiguisoir oblong et cylindrique en grès fin, micacé, de couleur gris bleu foncé à tendance rougeâtre et présence d'une schistosité. L'usure est difficile à délimiter (étant peu marquée et se confondant avec le poli de finition de la pièce). Les deux grandes faces présentent un profil oblique tandis que les flancs sont concaves, signes d'utilisation intensive de l'outil. L'aiguisoir a perdu une de ses extrémités, l'usure importante l'ayant fragilisé. L'autre extrémité est abîmée. L. cons. : 79 mm, l. : 31 à 36 mm, ép. : 16 à 24 mm (Secteur H, non daté, trou indéterminé, fosse, n° inv. BVG08H.8388.81/004).

461* - Lithique. Complet. Galet retouché par l'homme en quartzite micacé de couleur gris bleu à tendance rougeâtre. Les deux flancs ont été aplanis. Il est difficile d'en proposer une explication (il n'y a pas de trace d'usure sur ces flancs). L'usure est localisée sur une grande face sous forme d'un lustre. L. : 72 mm, l. : 36 à 48 mm, ép. : 12 à 18 mm (Secteur H, non daté, trou indéterminé, fosse, n° inv. BVG08H.8068.81/009).

462* - Alliage cuivreux. Fragment. Clou décoratif tête circulaire plate à incisions concentriques. Tête pliée en deux et tige manquante. D. tête : 8 mm, L. cons. : 3 mm (Secteur M, non daté, hors structure, n° inv. BVG08H. HS.3).

463* - Alliage cuivreux. Complet. Clou décoratif tête circulaire légèrement bombée et tige de section carrée. D. tête : 19 mm, L. : 5,5 mm (Secteur M ou M'', non daté, hors structure).

464* - Alliage cuivreux. Complet. Garniture incomplète caractérisée par une tôle ronde ornée de cercles concentriques, aucune trace de fixations, la partie conservée ne correspond peut-être qu'à la partie centrale de la garniture à l'origine (bords irréguliers). D. : 61 mm, ép. : 1 à 1,5 mm (Secteur H, non daté, hors structure, n° inv. BVG08H.HS.1)

465* - Fer. Complet. Long ciseau droit doté d'une douille massive circulaire évoluant vers une section quadrangulaire jusqu'au tranchant. Le tranchant légèrement évasé est droit. La présence de barbe importante au sommet de la douille indique que celui-ci a aussi été utilité sans manche. L. : 264 mm, D. max ouverture douille : 23,6 mm, l. tranchant : 23,4 mm (Secteur G, non daté, hors structure, n° inv. LZG09G.7218. Décapage surface-ISO95).

466* - Fer. Complet. Tranchet à soie de section carrée et tranchant légèrement courbe. L. : 117 mm, l. lame : 40 mm (Secteur M, non daté, HS, n° inv.LG.08.13202.1).

467 - Terre cuite. Complet. Fusaïole caractérisée par une rondelle percée. Non mesurée. (Secteur H, non daté, fosse-silo 8269).

468* - Fer. Complet. Petit élément à douille ouverte pourvu d'une sorte de lame à dos droit (?). L. : 58,3 mm, D. douille :8,9 x 10 mm, ép. lame : 2,7 mm (Secteur G, non daté, fosse, n° inv. LZG09G. 7173.ISO100).

469 - Fer. Fragment. Tige de section plate, voire triangulaire, semblant se terminer par une extrémité circulaire. L'autre extrémité est cassée. L. cons. : 59,6 mm, l. : 14,5 mm, ép. : 3 mm (Secteur G, non daté, fosse, n° inv. LZG09G.7223).

470* - Fer. Complet. Anneau circulaire ouvert de section sub-ovale. D. : 46x58 mm, section : 1,5 à 4 mm (Secteur H, non daté, fosse, n° inv. BVG08H.8164.1).

471* - Fer. Complet. Anneau circulaire fermé de section ovale à rond. D. : 44 mm, section : 3 à 5 mm (Secteur H, non daté, trou de poteau, n° inv. BVG08H.8391.1).

472* - Fer. Complet. Anneau circulaire fermé de section indéterminée. D. approximatif : 20 mm (Secteur M'' (à proximité), BZG07.St6. US 2. n° 1).

473 - Fer. Fragment. Tôle tordue de section plate. L. cons. : 25 mm, l. : 13 mm, ép. : 2,2 mm (Secteur G, non daté, hors structure, n° inv. LZG09G. 7218. Décapage surface).

474 - Alliage cuivreux. Fragment. Tôle. Ép. : 0,3 mm (Secteur H, non daté, fosse, n° inv. BVG08H.8405.1).

475 - Fer. Fragment. Plaque rectangulaire. L. cons. : 51 mm, l. cons. : 39 mm, ép. : 3 mm (Secteur H, non daté, chablis ?, n° inv. BVG08H.8131.1).

476 - Fer. Fragment. Tige. Non mesuré. (Secteur O, GR, fosse 12112).

Secteur	Contexte	Catégorie	Tête	Section
G	7218 décapage surface	1 CM	TR	C
G	7297 Us 1	6 CM	TR	C
G	7297 Us 1	3 TC		C
G	7215 décapage	1 CM	TR	C
G	7219 décapage	1 CM	TR	C
G	7245	1 TC		C
H	8068	1 CM	TR	C
H	8144	1 CM	TR	C
H	8164	1 CM	TR	C
H	8243	1 CM	TR	C
H	8243	1 CM	TR	C
H	8243	1 CM	TR	C
H	8284	1 CM	TR	C
K	10123	1 C		C
K	10182	1 C		C

Tab. 158 - Clouterie pour les structures non datées, secteurs G, H et K.

PRODUCTIONS AGRICOLES, PRODUCTIONS ARTISANALES À TRAVERS LA FAUNE

Ginette AUXIETTE
avec les collaborations de Benoît CLAVEL & Opale ROBIN

INTRODUCTION

Nous ne pouvons que constater le déséquilibre entre les différents corpus de faune issus des habitats qui se sont succédé dans ce vaste espace entre le Hallstatt final et le début du IVe siècle (tab. 159 et fig. 197). On observe l'importance des données issues des assemblages datés entre La Tène C2/D1 et le premier quart du Ier siècle de notre ère, représentant 86,5 % de la totalité ; on remarque par ailleurs au sein de cette plage temporelle un net « retrait » de données entre -30 et -1 et une explosion pour la période comprise entre la fin du dernier quart avant notre ère et le premier quart de notre ère, ainsi que l'indigence relative des données pour les périodes situées entre 65 et 320 de notre ère. Ces déséquilibres s'expliquent en premier lieu par des surfaces explorées inégales, par la nature des occupations et des structures, qui constitue l'une des conditions pour une conservation optimale (silos, cave par exemple) ou non (fossés), mais aussi par l'exploration des sites au moment de la fouille (fouille exhaustive ou partielle).

Par ailleurs, l'ensemble des sites est fortement érodé et la conservation du mobilier en est affectée. L'acidité des sédiments encaissants a aussi contribué à l'altération des ossements (extrémités distales et proximales dissoutes en particulier). Les empreintes de vermiculures sont souvent très marquées, sauf exception, rendant délicate la lecture des traces de découpe.

	Total dét.	Total indét.	Total	% toutes périodes
HallF/LTA	13	6	19	0,2
La Tène C1	416	54	470	4,1
La Tène C2/D1	721	471	1192	10,3
La Tène D1	1762	285	2047	17,8
La Tène D2b	1583	699	2282	19,8
Entre -30 et 0	357	180	537	4,7
Entre -5/-1 et 15/20	2144	1296	3440	29,8
Entre 15/20 et 40/45	364	162	526	4,6
Entre 65/70 et 85/90	20	19	39	0,3
Entre 85/90 et 120	365	198	563	4,9
Entre 120 et 150	0	0	0	0,0
Entre 150 et 270	0	0	0	0,0
Entre 250/270 et 300/320	267	147	414	3,6
Total toutes périodes	**8012**	**3517**	**11529**	**100**

Tab. 159 - Données fauniques globales par grande phase chronologique. Dans le cas de plusieurs sites pour une même période, les données ont été cumulées.

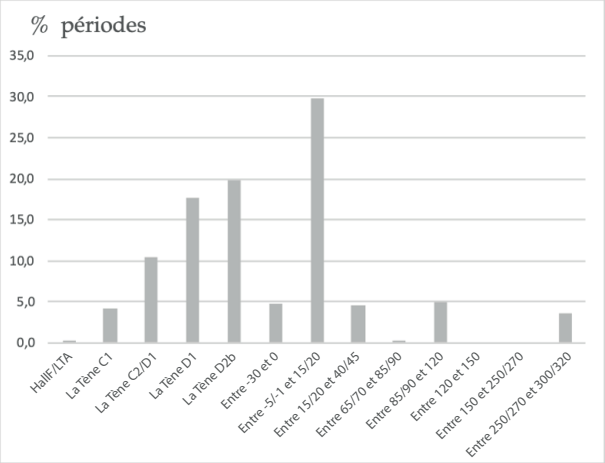


Fig. 197 - Fréquence du nombre de restes par grande période chronologique (G. Auxiette).

Les hypothèses soumises sur la représentation des espèces et leur évolution sur un temps long, soit huit siècles, mais aussi celles sur la gestion des troupeaux, doivent être envisagées à l'aune de l'ensemble de ces paramètres.

PRÉSENTATION DES DONNÉES

Sur l'ensemble des sites convoqués dans cette synthèse, le cortège des espèces domestiques réunit le bœuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus domesticus*), le mouton (*Ovis aries*), la chèvre (*Capra hircus*), le chien (*Canis lupus*) et le cheval (*Equus caballus*). La faune sauvage réunit de grands mammifères tels que le cerf (*Cervus elaphus*) et le chevreuil (*Capreolus capreolus*) ; pour les petits mammifères, le lièvre (*Lepus europaeus*), le renard (*Vulpes vulpes*), la belette (*Mustela nivalis*), la fouine (*Martes foina*) et la taupe (*Talpa europaea*) ont aussi été recensés.

Parmi les oiseaux de la basse-cour, le coq (*Gallus gallus*) est majoritaire et les Anatidés sont discrètement représentés par l'oie (*Anser anser*) et le canard (*Anas platyrhynchos*). Parmi les oiseaux sauvages on recense très ponctuellement la grive et/ou le merle (*Turdus philomelos/Turdus sp.*), la

bécasse (*Scolopax rusticola*), la buse ou le milan (*Buteo buteo/ Milvus milvus*). Rares sont les restes de poisson(s), à l'exception d'un contexte spécifique, une cave, qui réunit de l'anguille (*Anguilla anguilla*), du brochet (*Esox lucius*) et quelques os de l'ordre des cypiriformes tels le barbeau (*Barbus barbus*), le gardon (*Rutilus rutilus*) et la brème bordelière (*Blicca bjoerkna*).

Les ouvrages de détermination sont ceux de Barone (1976) et Schmid (1972). Les âges des os longs sont estimés à partir des tables de Barone (1976), les usures des dents sont observées et codifiées d'après les tables de Silver (1969), de Grant (1978) et de Payne (1972 et 1984) pour le porc et les bovidés, Cornevin & Lesbre (1894) pour le cheval. Les mesures sont codifiées selon les travaux de von den Driesch (1976) et les hauteurs au garrot, calculées d'après les travaux de références de Matolcsi pour le bœuf (1970), Kiesewalter pour le cheval (1888) et Teichert (1975) pour le mouton.

SÉQUENCE 2

Hallstatt final/La Tène ancienne

Avec un total de dix-neuf restes, la faune est très peu documentée pour cette période et ne concerne que le secteur M où ce mobilier pourrait n'être que résiduel (tab. 160 et 161).

SÉQUENCE 3

La Tène C1

Les restes osseux proviennent de cinq contextes, quatre silos (structures 30, 32, F4017 et F4029) et une fosse (F4036). L'ensemble réunit 470 os dont 41,5 % concentrés dans le silo 32 (n = 195) (tab. 162 et 163). La faune est très bien conservée, les surfaces exemptes de traces de vermiculures, de couleur beige clair. Les extrémités des os longs sont souvent altérées. Le taux de détermination au niveau de l'espèce et de la partie anatomique s'avère très élevé, soit 88,5 % du nombre total des restes. Les réceptacles, des silos, expliquent pour une grande part cette conservation de grande qualité. Les caprinés apparaissent majoritaires dans trois assemblages sur cinq ; plus globalement, les bovidés dominent le spectre faunique.

SÉQUENCE 4

La Tène C2/D1

La faune provient de 16 contextes pour le site L ; un silo (structure 06) concentre l'essentiel des déchets, soit 69,7 % du nombre total des restes (tab. 164 et 165). Avec 71,1 %, le spectre faunique est largement dominé par les caprinés.

La Tène D1/La Tène D2a

Cette occupation a été mise en évidence sur les secteurs C, G et M. Les corpus fauniques sont conséquents pour les deux premiers et lacunaires pour le troisième (tab. 166 et 167). La faune provient de quatre silos (structures 128, 129, 130 et F3004) pour le site C ; le silo 128 concentre 73,4 % du nombre total de restes. Sur le site G, un fossé (fait F7003) appartenant à l'enclos principal et un silo (fait F7120) réunissent 74,9 % du NR. Si les caprinés et plus globalement les bovidés constituent le socle du cheptel (63,1 % sur le site C et 66,2 % sur le site G), on remarque l'importance du porc, jamais observée auparavant, en particulier sur le site C avec 27,6 %. Cette espèce ne représentait que 5,7 % sur le site M à La Tène D1b/D2a, par ailleurs peu documenté. La répartition des principales espèces issues du site M apparaît plus équilibrée, mais cette perception est certainement altérée par la nature des contextes et les faibles quantités.

SÉQUENCE 5

La Tène D2b

Cette phase d'occupation a été mise en évidence dans les secteurs G, H et M. On recense onze contextes pour le site G, neuf pour le site H et trente

Hallstatt D3/LTA	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Total dét.	Indét.
Total	5	2	5	1	13	6

Tab. 160 - Nombre total de restes pour l'occupation du Hallstatt final/La Tène ancienne.

M	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Total dét.	Indét.	Total
13161		1			1		1
13168		1			1	5	6
13176	2			1	3		3
13344	3		5		8	1	9
Total	5	2	5	1	13	6	19

Tab. 161 - Hallstatt final/La Tène ancienne, nombres de restes par espèce et par entité.

LTC1	Bœuf	Porc	Caprinés	Chèvre	Cheval	Chien	Grive	Coq
Total	121	48	211	1	3	18	5	8

Tab. 162 - Nombre total de restes pour l'occupation de La Tène C1.

D	Bœuf	Porc	Caprinés	Chèvre	Cheval	Chien	Grive	Coq	Oiseau	Total dét	Indét.	Total
30	13	8	33			1	5	2		62	11	73
32	28	31	98		1	13		3		174	21	195
4017	23	7	53	1	1	4		2		91	7	98
4029	18	1	15		1			1		36	8	44
4036	39	1	12						1	53	7	60
Total	121	48	211	1	3	18	5	8	1	416	54	470

Tab. 163 - LTC1, nombres de restes par espèce et par entité.

LTC2/D1	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Cerf	Fouine	Taupe	Coq
Site L	89	41	513	21	30	3	2	7	5

Tab. 164 - Nombre total de restes pour La Tène C2/D1.

L	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Cerf	Fouine	Taupe	Coq	Oie	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total	
6	38	15	411	8	20	1		6	4	1	2	506	325	831	
10060												0	1	1	
15002	2											2		2	
15005	1	2										3		3	
15007	2	1	5	7	2	1						18	9	27	
15008												0	1	1	
15009			1									1	1	2	
15010			1									1		1	
15011	2											2		2	
15012	3	3	7	1	2						1	17	8	25	
15021	1		1									2		2	
15025	2		1		1							4	5	9	
15027			1									1		1	
15028	18	12	21	3	2						3	59	44	103	1 coprolithe
15037	18	6	58	2	2		2	1	1		2	92	56	148	
15039	2	2	6		1	1					1	13	21	34	
Total	89	41	513	21	30	3	2	7	5	1	9	721	471	1192	

Tab. 165 - La Tène C2/D1, nombres de restes par espèce et par entité.

LTD1/LTD2a	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Cerf	Lièvre	Belette/hermine	Taupe	Coq	Oie	Buse/milan	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
Site C	45	183	373	5	45	1				5	1		4	662	55	717
Site G	248	203	416	46	23		3	23	2	27	2	1	9	1003	203	1206
Site M	28	28	36	3	1								1	97	27	124
Total	321	414	825	54	69	1	3	23	2	32	3	1	14	1762	285	2047

Tab. 166 - Nombre de restes pour La Tène D1 /D2a.

et un sur le site M (tab. 168 et 169). Les corpus fauniques sont très inégaux ; le site M concentre 79,5 % des restes, le site G, 15,7 % et le site H, 4,8 %. La faune provient majoritairement de fossés d'enclos : pour le site G, le fossé F7206 concentre 73,2 % du NR, pour le site M, le fossé F13001 réunit 57,3 %, et pour le site H, plus indigent, les fossés F8028 et F8172 totalisent 75,2 %. Si les bovidés représentent de nouveau une part importante des assemblages, 54,6 % sur le site G et 48,2 % sur le site M, la part du porc atteint respectivement sur ces mêmes sites 28 et 41,4 %. La consommation de cette espèce apparaît ainsi nettement plus affirmée.

C	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Cerf	Lièvre	Belette/hermine	Taupe	Coq	Oie	Buse/milan	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
128	28	148	257	3	42	1				3			4	486	40	526
129	6	8	6											20	2	22
130	1	12	17	1	1						1			33	2	35
3004	10	15	93	1	2					2				123	11	134
Total	45	183	373	5	45	1				5	1		4	662	55	717
G	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Cerf	Lièvre	Belette/hermine	Taupe	Coq	Oie	Buse/milan	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
7001	35	33	26	16	3		3			1				117	18	135
7002	24	23	19	4	6				2	1				79	22	101
7003	138	73	71	21	8								2	313	24	337
7007	3	4	4					15						26	5	31
7013														0	1	1
7016	1			1										2	2	4
7022		1												1		1
7091														0	1	1
7120	44	62	283	2	5			6		24	2	1	7	436	130	566
7133	2	3	5											10		10
7258	1	4	8	2	1			2		1				19		19
Total	248	203	416	46	23		3	23	2	27	2	1	9	1003	203	1206
M	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Cerf	Fouine	Taupe	Coq	Oie			Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
13180		1	1											2		2
13275	2													2		2
13276	17	7	16	3										43	10	53
13277	1		2											3		3
13291	2	5	2		1									10		10
13309	1		2											3	1	4
13486	5	15	13										1	34	16	50
Total	28	28	36	3	1								1	97	27	124

Tab. 167 - La Tène D1/D2a, nombres de restes par espèce et par entité.

LTD2b	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Chevreuil	Lièvre	Fouine	Renard	Coq	Bécasse	Anatidé	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
Site G	57	64	79	5	15	1	1						6	228	131	359
Site H	34	13	30	8	4									89	20	109
Site M	321	524	290	74	32		3	1	5	4	2	1	9	1266	548	1814
Total	412	601	399	87	51	1	4	1	5	4	2	1	15	1583	699	2282

Tab. 168 - Nombre de restes pour La Tène D2b.

G	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Chevreuil	Lièvre	Fouine	Renard	Coq	Bécasse	Anatidé	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
7059	4		8	1	1									14	1	15
7063														0	1	1
7160														0	1	1
7172	1													1		1
7175	1	3												4	3	7
7206	41	49	59	4	10		1						6	170	93	263
7207	7	9	6											22	24	46
7268	3	3	5		4	1								16	6	22
7303														0	1	1
7314			1											1		1
7315														0	1	1
Total	57	64	79	5	15	1	1						6	228	131	359
H	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Chevreuil	Lièvre	Fouine	Renard	Coq	Bécasse	Anatidé	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
8012														0	2	2
8014		1	1											2	1	3
8028	9	4	11	4	4									32	4	36
8111			1											1		1
8172	22	5	9	4										40	6	46
8210														0	2	2
8211														0	1	1
8308	2	3	8											13	3	16
8401	1													1	1	2
Total	34	13	30	8	4									89	20	109
M	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Chevreuil	Lièvre	Fouine	Renard	Coq	Bécasse	Anatidé	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
13001	164	334	157	42	13		1	1	4	1	2	1	2	722	318	1040
13007	3	5	4											12	23	35
13021		1												1		1
13022														0	1	1
13023			1											1		1
13026	1				1									2		2
13027														0	1	1
13029			2											2		2
13033														0	3	3
13035		1												1	1	2
13066	1	3	3		2								1	10	2	12
13103		5	7	1										13		13
13119	59	63	36	10	2		1			2			4	177	88	265

Tab. 169 - La Tène D2b, nombres de restes par espèce et par entité.

13195	21	52	19	4	1		1						2	100	35	135
13203														0	1	1
13251	1	3												4	1	5
13255														0	1	1
13274	5	5	4	1										15	3	18
13292	5	4	6											15	7	22
13323	10		3	2	4									19	11	30
13367		1	2											3	6	9
13381	13	3	11	9	4									40	6	46
13382	2													2	3	5
13384	14	25	6		2									47	20	67
13385	14	17	8	2	2				1					44	7	51
13439	2	2	19		1					1				25	6	31
13463	2													2	1	3
13474			1											1		1
13476				1										1		1
13483														0	2	2
13488	4		1	2										7	1	8
Total	321	524	290	74	32		3	1	5	4	2	1	9	1266	548	1814

Tab. 169 (suite) - La Tène D2b, nombres de restes par espèce et par entité.

de-30 à 0	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Coq	Oie	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
Site M	48	80	71	6	9	1		1	216	124	340
Site G	25	49	42	8	4	8	1	4	141	56	197
Total	73	129	113	14	13	9	1	5	357	180	537

Tab. 170 - Nombre de restes pour les occupations comprises entre -30 et 0.

Entre - 30 et -1 : site M (-30/-25 à -15/-10) et site G (-15/-10 à -5/-1)

L'occupation couvre le dernier quart du Ier siècle avant notre ère pour une part (site M) et l'extrême fin du dernier quart pour le site G. Vingt et un contextes ont été recensés pour le site M et six pour le site G (tab. 170 et 171). Les données sur la faune sont très inégales entre les structures. Pour le site M, la cave F13054 et le fossé F13350 réunissent 82,9 % des restes. Le nombre d'os issus de toutes les autres structures est insignifiant. Pour le site G, la cave F7098 concentre 61,4 % des ossements. Les caprinés et le porc constituent le socle des cheptels sur les deux sites : pour les premiers, 32,8 %sur le site M et 29,8 % sur le site G et pour le porc, 37 % pour le site M et 34,7 % pour le site G. La place du bœuf dans les ensembles apparaît en net retrait (22,7 % sur le site M et 17,7 % sur le site G).

SÉQUENCE 6

Entre -5/-1 et 15/20

Cette occupation a été mise en évidence sur les sites G et H. On recense huit contextes pour le site G et trente-huit pour le site H (tab. 172 et 173). La faune provient pour 98,5 % du comblement d'une cave (structure F7055) sur le site G et du fossé F8031 sur le site H (46,6 %). Parmi la faune issue de la cave, le porc et les oiseaux, toutes espèces confondues, sont largement majoritaires (47,3 % et 35,3 %). Les caprinés représentent seulement 10,7 % du NR et le bœuf une part infime (1,9 %). Le spectre faunique enregistré sur le site H est très différent du précédent, avec une répartition relativement « équilibrée » des trois espèces domestiques principales (24,5, 23,9 et 30,5 %). Les bovidés représentent malgré tout 55 % du total des restes déterminés.

Entre 15/20 à 40/45

Cette phase d'occupation a été mise en évidence sur les sites H et M. La faune est dispersée entre vingt et un contextes sur le site H et vingt-neuf sur le site M (tab. 174 et 175). On remarque le « saupoudrage » des ossements entre les contextes, sans qu'aucun n'ait constitué un réceptacle privilégié, comme nous l'avons précédemment observé. Le spectre faunique enregistre une répartition relativement « équilibrée » des trois espèces domestiques principales. Pour le site H, la part des bovidés atteint 66 % (26,8 % pour le bœuf et 39,2 % pour les caprinés) ; le porc représente 21,1 %

M	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Coq	Oie	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
13054	6	36	10	1				1	54	40	94
13055			1						1		1
13056		5							5		5
13104									0	1	1
13118									0	1	1
13140									0	1	1
13181	3								3	1	4
13188	1	3	1						5	2	7
13236									0	1	1
13237									0	3	3
13258	2								2	1	3
13259									0	2	2
13306		1	2						3	5	8
13350	33	27	54	5	7	1			127	61	188
13390			2						2	1	3
13400	1	1							2		2
13401	1	1	1						3	2	5
13402	1	2							3	1	4
13404					1				1	1	2
13406		2			1				3		3
13407		2							2		2
Total	48	80	71	6	9	1		1	216	124	340
G	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Coq	Oie	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
7004	1	7	2			1			11	4	15
7098	6	28	31	4		7	1	4	81	40	121
7224	6	8	4						18	4	22
7252	1								1	1	2
7254	9	2		4					15	6	21
7206/7242	2	4	5		4				15	1	16
Total	25	49	42	8	4	8	1	4	141	56	197

Tab. 171 - Entre -30 et 0, nombres de restes par espèce et par entité.

de-5 à 15/20	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oie	Canard	Merle/grive	Bécasse des bois	Oiseau	Poisson	Total dét.	Indét.	Total
Site G	34	852	193	2	2	7	99	43	37	21	2	433	72	1797	1139	2936
Site H	85	83	106	41	29		1					2		347	157	504
Total	119	935	299	43	31	7	100	43	37	21	2	435	72	2144	1296	3440

Tab. 172 - Nombre de restes pour les occupations comprises entre -5/-1 et 15/20.

du nombre total des restes. Pour le site M, la part des bovidés atteint 51,8 % (20,6 % pour le bœuf et 31,2 % pour les caprinés) ; le porc représente 24,7 % du nombre total des restes. Avec 18,8 %, le cheval pourrait occuper une place particulière ; toutefois, la fréquence des espèces repose sur un nombre total de reste déterminés inférieur à deux-cents, ce qui en soi constitue un frein pour l'interprétation de sa place dans le cheptel.

G	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oie	Canard	Merle/grive	Bécasse des bois	Oiseau	Poisson	Total dét.	Indét.	Total
7055	24	843	187		2	7	99	43	37	21	2	433	72	1770	1122	2892
7058			2											2	3	5
7103	1													1		1
7132	6	7		1										14	4	18
7204														0	1	1
7236	3	1	4	1										9	8	17
7260		1												1		1
7277														0	1	1
Total	34	852	193	2	2	7	99	43	37	21	2	433	72	1797	1139	2936
H	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oie	Canard	Merle/grive	Bécasse des bois	Oiseau	Poisson	Total dét.	Indét.	Total
8007														0	1	1
8008														0	2	2
8009			1											1	4	5
8010														0	1	1
8031	48	37	56	9	25							2		177	58	235
8036			1											1		1
8038	1	5	2		1									9		9
8039	1													1	1	2
8040	1													1		1
8044		1												1		1
8045	1		4											5	20	25
8046	1	5	5											11	6	17
8047	2	5	2											9	4	13
8048	2	2	1											5	2	7
8054														0	1	1
8069														0	1	1
8070														0	2	2
8072														0	1	1
8073	1													1		1
8075	1													1		1
8077	1													1		1
8092	12	4	3	4	1									24	8	32
8094			1											1		1
8095		2	1	1	2									6	1	7
8143		2												2		2
8147	1	2	3											6	6	12
8154														0	1	1
8181	1			21										22	6	28
8182	7	2	10	6										25		25
8188	1	2												3	9	12
8248		1	2				1							4	4	8
8357														0	1	1
8365			1											1		1
8369		6	2											8	10	18
8379	1	2	4											7	1	8
8387														0	2	2

Tab. 173 - Entre -5/-1 et 15/20, nombres de restes par espèce et par entité.

8403	2	3	6										11	2	13
8423		2	1										3	2	5
Total	85	83	106	41	29		1					2		347	157	504

Tab. 173 (suite) - Entre -5/-1 et 15/20, nombres de restes par espèce et par entité.

15/20 à 40/45	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
Site H	52	41	76	17	2	1	2	3	194	60	254
Site M	35	42	53	32	5			3	170	102	272
Total	87	83	129	49	7	1	2	6	364	162	526

Tab. 174 - Nombre de restes pour les occupations comprises entre 15/20 et 40/45.

H	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
8016									0	1	1
8029	12	4	6	4	1				27	3	30
8030	5	2	3	1	1	1			13	1	14
8032		3							3	4	7
8042	1	2	1						4	2	6
8043	3	4	17				1	1	26	8	34
8052	3	4	8	1					16	7	23
8087	1		1						2		2
8091	2	3	1	1					7		7
8096	2	5	6						13	5	18
8097		2	1						3	10	13
8098		2	2				1		5	3	8
8152		1							1	1	2
8173	2	1	3	2					8	3	11
8187	4	1	19						24	1	25
8241	1		1						2	5	7
8242		1							1		1
8299	3	1	1						5	2	7
8381	6	4	5					2	17	3	20
8384	2	1							3		3
9030	5		1	8					14	1	15
Total	52	41	76	17	2	1	2	3	194	60	254
M	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
13002	1								1		1
13003									0	2	2
13044	4	2	3		1			1	11	14	25
13103									0	18	18
13175			1		1				2	3	5
13225	8	7	5	2	1			1	24	8	32
13284		1							1		1
13314	1	3	2						6	2	8
13315				1					1		1
13464	7	12	14	9	1				43	14	57
13801				1					1		1
13803				2					2		2
13813			1						1	1	2
13814		1	1						2	1	3

Tab. 175 - Entre 15/20 et 40/45, nombres de reste par espèce et par entité.

13821	1	3	3	5					12	8	20
13822	7			2					9	2	11
13823		1	1						2	3	5
13826		2	4	1					7	3	10
13827		4	6	1					11	6	17
13832	1		1	1					3	2	5
13833	1	1	3		1				6	1	7
13834			1						1		1
13835									0	1	1
13839			1						1	1	2
13841				3					3		3
13848				1					1		1
13849				1					1		1
13850				1					1		1
13852	4	5	6	1				1	17	12	29
Total	35	42	53	32	5			3	170	102	272

Tab. 175 (suite) - Entre 15/20 et 40/45, nombres de reste par espèce et par entité.

SÉQUENCE 7

Entre 65/70 à 85/90

Avec un total de trente-neuf restes, la faune est très peu documentée pour cette période (tab. 176 et 177).

Entre 85/90 à 120 environ

Cette phase d'occupation a été mise en évidence sur les sites H et K. La faune est dispersée entre trente et un contextes sur le site H et vingt-huit sur le site K (tab. 178 et 179). Comme précédemment, les ossements sont très dispersés. Le nombre de restes varie entre 1 et 46 pour le site H et entre 1 et 53 pour le site K.

Le spectre faunique enregistre une répartition relativement « équilibrée » des trois espèces domestiques principales. Pour le site H, la part des bovidés atteint 67,6 % (19,4 % pour le bœuf et 48,2 % pour les caprinés) ; le porc représente 24,1 % du nombre total des restes. Pour le site K, la part des bovidés atteint 69,2 % (20,5 % pour le bœuf et 48,7 % pour les caprinés) ; le porc ne représente plus que 18,4 % du nombre total des restes. On observe ainsi une nette reprise des bovidés dans les cheptels, et en particulier des caprinés clairement affirmée sur le site K.

SÉQUENCE 8

Entre 250/270 à 300/320

Cette phase d'occupation a été mise en évidence sur trois sites G, H et K. La faune est dispersée entre onze contextes sur le site G, vingt-cinq sur le site H et neuf sur le site K (tab. 180 et 181). Comme précédemment, les ossements sont « saupoudrés » entre les différents contextes, sans qu'aucun n'ait constitué un réceptacle privilégié. Le nombre de restes varie entre 1 et 54 pour le site G, entre 1 et 29 pour le site H et entre 1 et 36 pour le site K. Compte tenu des assemblages aussi peu étoffés, ce sont les bovidés et plus particulièrement les caprinés qui semblent constituer le socle de la consommation : 51,6 % sur le site G, 51,2 % sur le site H (NR dét. < à 100 ; le NR dét. du site K est trop faible pour calculer des fréquences). L'interprétation de ces assemblages reste délicate.

SYNTHÈSE DE LA PRÉSENTATION DES DONNÉES

La compilation des données par grande période met en exergue d'importants changements au cours des six siècles d'occupation humaine dans ce terroir, entre La Tène C1 et le début du IVe siècle de notre ère, avec des hiatus entre 45 et 85 d'une part et entre 120 et 250/270 d'autre part. Les oscillations les plus remarquables se jouent entre le porc et les caprinés (tab. 182 et fig. 198). En effet, si les caprinés sont très bien représentés au début de l'occupation laténienne (entre 52 et 69 %), on observe leur chute à partir de La Tène D2b (entre 21 et 33 %) jusqu'à leur reprise à partir de la première moitié du Ier siècle de notre ère (entre 36 et 53 %), sans jamais atteindre le pic observé à La Tène C2/D1 (69 %). La décroissance des caprinés s'articule avec l'accroissement du porc, dont les fréquences passent de 8 % à La Tène C2/D1 à 65 % au cours du début du Ier siècle de notre ère. On observe par ailleurs des variations sensibles de la fréquence du bœuf et du cheval.

65/70 à 85/90	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Coq	Canard	Total dét.	Indét.	Total
Site G	4	5	5	3	1	1	1	20	19	39

Tab. 176 - Nombre de restes pour l'occupation comprise entre 65/70 et 85/90.

G	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Coq	Canard	Total dét.	Indét.	Total
7227	1	3	1	1				6	4	10
7231	2	1	1	2		1	1	8	5	13
7242								0	2	2
7248			1					1		1
7250								0	2	2
7256			1		1			2	2	4
7296								0	2	2
7304	1	1	1					3	2	5
Total	4	5	5	3	1	1	1	20	19	39

Tab. 177 - Entre 65/70 et 85/90, nombre de reste par espèce et par entité.

85/90 à 120 env.	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
Site H	33	41	82	12			2		170	91	261
Site K	40	36	95	15	5	1	2	1	195	107	302
Total	73	77	177	27	5	1	4	1	365	198	563

Tab. 178 - Nombre de restes pour les occupations comprises entre 85/90 à environ 120.

H	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
8049	3	2	7	1			1		14	21	35
8053		2	4						6	3	9
8074	5	6	18	1					30	16	46
8084			1						1		1
8085	8		4	2					14	2	16
8086			1						1		1
8117	4	3	3						10	2	12
8118				1					1		1
8119			1						1		1
8120				1					1	4	5
8125									0	1	1
8130	2		1	1					4	5	9
8131	1								1		1
8132									0	2	2
8133		1		1					2	1	3
8160	1	1							2		2
8161	2	3							5		5
8168				1					1		1
8231			2						2		2
8235									0	1	1
8238		1							1		1
8250				3					3	6	9
8256		5	6				1		12	7	19
8258		1							1		1

Tab. 179 - Entre 85/90 à environ 120, nombre de restes par espèce et par entité.

8259		2							2	1	3
8272	4	4	6						14	1	15
8273	1	2	4						7	7	14
8275		1	7						8	1	9
8277		2	4						6	2	8
8320	2	1	1						4		4
8418			2						2	1	3
8458		4	10						14	7	21
Total	33	41	82	12			2		170	91	261
K	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
10003	1	2	2						5	3	8
10014			4						4		4
10017			1						1	11	12
10018	8	2	15						25	11	36
10019		2							2	3	5
10021	6	6	10	5	1				28	6	34
10022	6	4	6	5					21	7	28
10035	1								1		1
10040									0	1	1
10041									0	1	1
10042		1							1		1
10044									0	1	1

Tab. 179 (suite) - Entre 85/90 à environ 120, nombre de restes par espèce et par entité.

250/270 à 300/320	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oie	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
Site G	24	19	66	10	2	0	5	1	1	128	67	195
Site H	16	17	43	1	2		5			84	47	131
Site K	10	17	26	1			1			55	33	88
Total	50	53	135	12	4	0	11	1	1	267	147	414

Tab. 180 - Nombre de restes pour les occupations comprises entre 250/270 à 300/320.

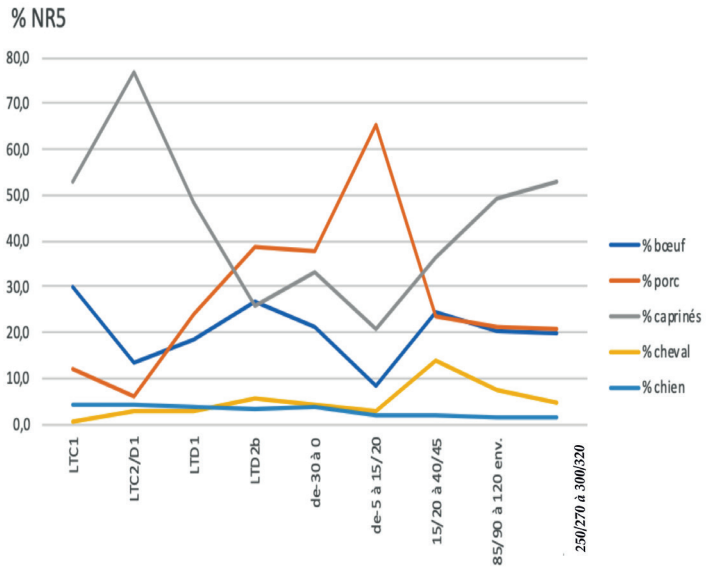


Fig. 198 - Fréquence des espèces domestiques par grande période chronologique (G. Auxiette).

G	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oie	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
7214	1									1		1
7221	2		6							8	17	25
7225		1	5	1						7	4	11
7226	1	7	8				5	1		22	12	34
7235	2		7	1						10	6	16
7261	10	3	6	4						23	5	28
7274		5	3	1						9	3	12
7279	7	1	31		1				1	41	13	54
7300		1								1	2	3
7327										0	2	2
7338	1	1		3	1					6	3	9
Total	24	19	66	10	2	0	5	1	1	128	67	195
H	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oie	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
8115		2	3		1					6	5	11
8116	1				1					2	1	3
8158										0	3	3
8165	2	1								3	2	5
8195	1		1				1			2	3	6
8197										0	2	2
8198	1	3	14				1			18	2	21
8228			4							4	5	9
8230			3							3		3
8271	1			1						2		2
8282	1									1		1
8288	2	5	13				3			20	6	29
8298			1							1	1	2
8300	1		1							2	7	9
8302		1								1		1
8304	1	1	1							3	1	4
8305	1	2								3	3	6
8310										0	1	1
8318		1								1	1	2
8416		1								1	1	2
8420	1									1		1
8433										0	2	2
8434			1							1		1
8436	1		1							2	1	3
8451	2									2		2
Total	16	17	43	1	2		5			84	47	131
K	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Lièvre	Coq	Oie	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
10015		1	3				1			5	3	8
10023										0	1	1
10024										0	1	1
10049			1							1		1
10078	1	7	8							16	10	26

Tab. 181 - Entre 250/270 et 300/320, nombre de restes par espèce et par entité.

10080	2		1							3		3
10084	7	4	11	1						23	13	36
10121		2	2							4	5	9
10180		3								3		3
Total	10	17	26	1			1			55	33	88

Tab. 181 (suite) - Entre 250/270 et 300/320, nombre de restes par espèce et par entité.

NR5	Bœuf	% bœuf	Porc	% porc	Caprinés	% caprinés	Cheval	% cheval	Chien	% chien	Total
LTC1	121	30,1	48	11,9	212	52,7	3	0,7	18	4,5	402
LTC2/D1	89	13,4	41	6,2	513	77,0	21	3,1	30	4,5	666
LTD1	321	18,7	414	24,2	825	48,2	54	3,1	69	4,0	1711
LTD2b	412	26,6	601	38,8	399	25,7	87	5,6	51	3,3	1550
de-30 à 0	73	21,3	129	37,7	113	33,0	14	4,1	13	3,8	342
de-5 à 15/20	119	8,3	935	65,5	299	21,0	43	3,0	31	2,2	1427
15/20 à 40/45	87	24,5	83	23,4	129	36,3	49	13,8	7	2,0	355
85/90 à 120 env.	73	20,3	77	21,4	177	49,3	27	7,5	5	1,4	359
250/270 à 300/320	50	19,7	53	20,9	135	53,1	12	4,7	4	1,6	254

Tab. 182 - Nombre de restes et fréquences des espèces par grande période chronologique.

Comme nous avons pu le mettre en évidence au moment de la présentation des données, seules quelques entités concentrent l'essentiel de la faune sur la plupart des sites, en particulier pour les occupations comprises entre La Tène C1 et le début de notre ère. La nature des structures, des silos pour la période laténienne et une cave pour le début de notre ère, ainsi que la spécificité des déchets afférents constituent vraisemblablement un biais à l'interprétation globale de la place des espèces les unes par rapport aux autres. Cette lecture globalisée de l'évolution des cheptels ne doit pas être dissociée des contextes.

LA COMPOSITION DES ASSEMBLAGES : RESSEMBLANCES ET SINGULARITÉS

LES CONCENTRATIONS DE CAPRINÉS DANS LES SILOS DE LA TÈNE MOYENNE/LTC1 ET DE LA TÈNE FINALE/LTD1

Le caractère particulier de certains assemblages de caprinés transparaît d'après l'analyse des ossements de cinq silos (tab. 183 et fig. 199) : silo 32 pour La Tène C1 sur le site D ; silo 06 pour La Tène C2/D1 sur le site L ; silos 128 et F3004 pour La Tène D1 sur le site C et silo F7120 sur le site G.

Ces cinq assemblages correspondent à des réalités identiques de consommation. Les côtes constituent une grande part des corpus (fig. 199 en vert clair) ; les os longs sont en quantité variable suivant les silos et issus d'épaules et de gigots. La composition des assemblages dans les silos 128, 06 et 7120 renvoie une image précise des pièces de viande sélectionnées. Les déficits anatomiques se font cruellement sentir sur les vertèbres, mais aussi sur les ceintures et dans une moindre mesure sur les autopodes pour certains ensembles. Ces parties anatomiques témoignent de la consommation de plusieurs moutons dont les reliefs ont pu être rejetés en plusieurs épisodes au sein d'un même silo.

Dans le silo 128, l'analyse détaillée de la répartition des restes de caprinés a permis de mettre en évidence une concentration importante des os dans l'US 04. Nous interprétons cet ensemble d'os principalement constitué de moutons pour la plupart comme d'importants reliefs de deux ou trois repas collectifs. Le nombre de bêtes impliquées varie : un minimum de sept dans le silo 06 jusqu'à vingt-deux moutons dans le silo 128. Si l'on se prête à une estimation du poids de viande dégagé par les vingt-deux moutons abattus dans ce dernier silo - dont une partie des os ne sont pas conservés au sein du silo - on obtient environ 300 kg. Le nombre de convives potentiel par événement reste toutefois inconnu.

Aux caprinés s'ajoutent les reliefs de porcs et de chiens, dont la composition des restes diffère de celle du mouton, avec peu d'éléments de la cage thoracique, mais surtout des crânes et des os longs (tab. 184 et 185). La sélection des pièces de viande apparaît ainsi très différente entre les espèces impliquées dans ces repas.

Les rejets de chien(s) s'apparentent sans conteste à des déchets de consommation en tous points comparables à ceux des moutons. La consommation

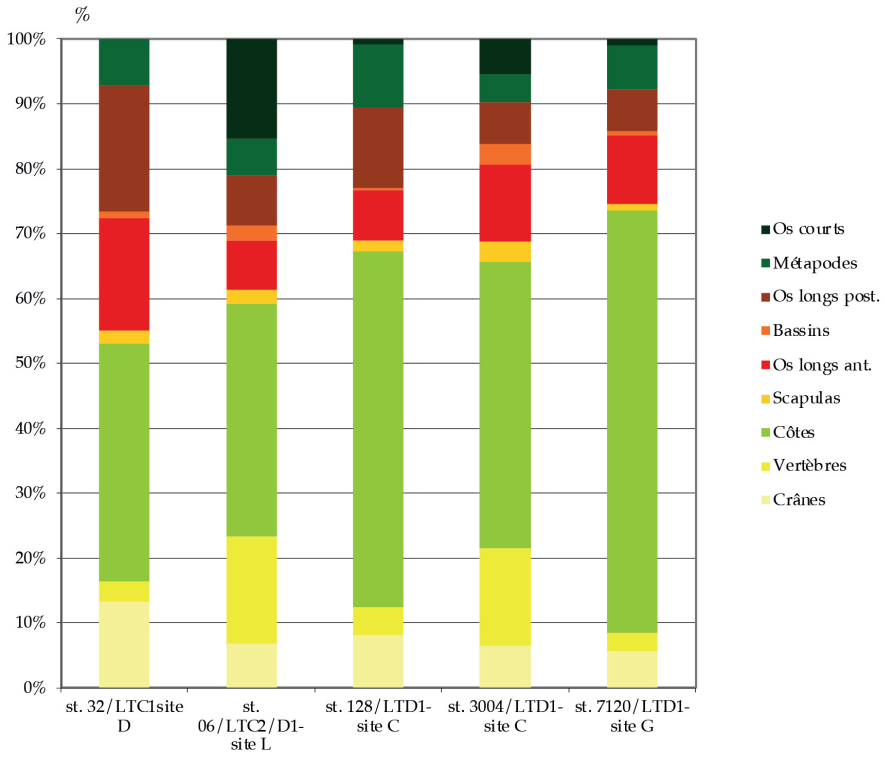


Fig. 199 - Fréquence des grandes parties anatomiques de caprinés dans les silos les plus riches (G. Auxiette).

Caprinés	st. 32/LTC1site D	st. 06/LTC2/D1-site L	st. 128/LTD1-site C	st. 3004/LTD1-site C	st. 7120/LTD1-site G
Crânes	13	28	21	6	16
Vertèbres	3	68	11	14	8
Côtes	36	147	141	41	184
Scapulas	2	9	4	3	3
Os longs ant.	17	31	20	11	30
Bassins	1	10	1	3	2
Os longs post.	19	32	32	6	18
Métapodes	7	23	25	4	19
Os courts		63	2	5	3
TOTAL	98	411	257	93	283

Tab. 183 - Grandes parties anatomiques des caprinés dans les silos laténiens les plus riches.

Porc	Crâne	Vertèbres	Côtes	Scapula	Os longs ant.	Bassin	Os longs post.	Métapodes	Os courts
Total	33	11	13	6	16	1	14	15	4

Tab. 184 - Structure 128 toutes US, porc, nombre de restes par grande partie anatomique.

Chien	**Crâne**	**Vertèbres**	**Côtes**	**Scapula**	**Os longs ant.**	**Bassin**	**Os longs post.**	**Métapodes**	**Os courts**
NR	1	1	2	2	13	1	6	14	2

Tab. 185 - Structure 128 toutes US, chien, nombre de restes par grande partie anatomique.

du chien, avérée sans conteste sur le site C (fig. 200), distingue ce secteur de la plupart des habitats protohistoriques de la région où la cynophagie est toujours pressentie, mais jamais clairement démontrée.

La qualité des assemblages issus des silos de La Tène moyenne et finale permet d'appréhender les âges d'abattage des caprinés à partir des mandibules et met en exergue la place incontestable des agneaux et des jeunes adultes dans les critères de

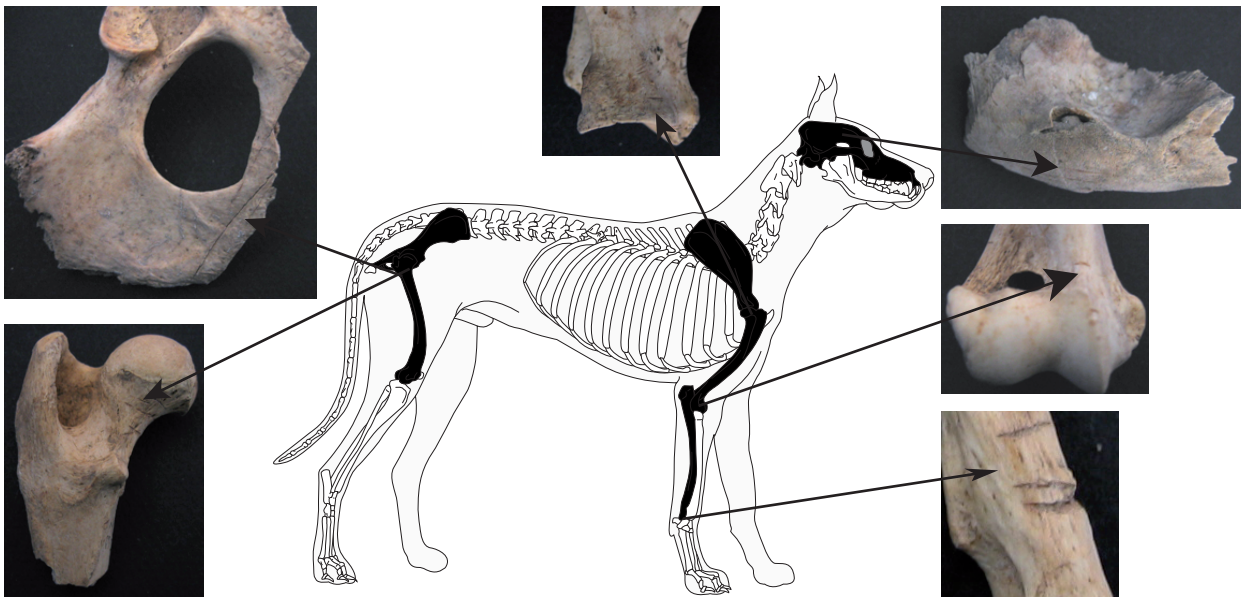


Fig. 200 - Secteur C/La Tène D1, exemples de découpe du chien (silo 128) (cliché CG Aisne, G. Auxiette).

Mouton : âges (estimés en mois)	Nombre
Post-natal	
Naissance/6 semaines	1
1,5/3	
3	1
4	2
5	1
5/7	6
7/9	
9/10	2
10/11	
11/12	2
12/21	2
21/24	3
25/26	
26/28	4
Mature/adulte	1
Total	25

Tab. 186 - Répartition des mandibules de caprinés suivant les stades d'usure des dents sur l'ensemble des structures.

sélection des animaux consommés (tab. 186). Le silo 128 a livré l'essentiel de ces mandibules (22 sur 25). La répartition des âges en deux blocs, l'un autour de 5/6 mois, le second autour de 12 mois, reflète sans aucun doute un abattage saisonnier en deux épisodes distincts, l'un à la fin de l'été ou au début de l'automne (5/6 mois), le second au printemps (12 mois, en mars/avril) : cette proposition repose sur l'hypothèse d'une portée annuelle. Ceci ne correspond en aucun cas à un abattage opportuniste de consommation domestique classique, mais reflète avant tout l'abattage massif (sacrifice ?) de

Porc : âges (estimés en mois)	
6	1
11/12	1
16/17	4
19/21	3
21/23	5
23/25	3
25/27	2
>30	2
Total	21

Tab. 187 : Répartition des mandibules de porcs suivant les stades d'usure des dents sur l'ensemble des structures.

sujets juvéniles vraisemblablement dans le cadre d'événements très particuliers. L'abattage de ces animaux juvéniles témoigne d'une recherche de viandes de qualité et leur ponction dans un ou plusieurs cheptels. La commercialisation des viandes peut aussi être envisagée.

Parmi les os de porcs, de nouveau les mandibules nous informent sur la consommation de jeunes adultes et d'adultes (tab. 187), soit un minimum de 21 têtes abattues. Les âges d'abattage apparaissent plus étalés que ceux du mouton. Cela ne contredit pas forcément les observations des épisodes d'abattage mis en évidence pour le mouton, car la multiplicité des portées annuelles chez le porc ne permet pas une approche aussi précise de la saisonnalité.

On notera dans l'ensemble l'absence de périnataux, observation qui plaide à nouveau en faveur du caractère ponctuel et très particulier de l'essentiel de ces assemblages.

Dans le silo 06 du site L, les os proviennent principalement des passes 7 à 11. La qualité du corpus nous permet d'appréhender les âges d'abattage des caprinés. La combinaison des données obtenues sur l'ensemble des os longs, des métapodes et des phalanges et des rares mandibules (3 cas à 9/10 mois et un cas à 7/9 mois) met en avant un abattage préférentiel de très jeunes adultes d'environ 10 mois (à plus ou moins deux mois près). Ils ont été abattus (sacrifiés ?) pendant l'hiver, entre les mois de décembre et mars.

Dans le silo F7120 du site G, l'assemblage se compose à 65 % d'ossements de moutons, dont 65 % de côtes. Force est de constater la part importante des morceaux de viande correspondant aux jarrets (radius et tibias) au détriment des parties les plus charnues comme l'épaule et le gigot. Toutefois, il faut nuancer cette apparente faiblesse des masses de viande, car les côtes constituent une part importante de la quantité des viandes consommées. L'estimation du Nombre Minimum des moutons est égale à 7 sur les jarrets antérieurs. De rares tables dentaires témoignent de l'abattage de jeunes bêtes de plus ou moins 12 mois et quelques os longs, d'animaux adultes. On recense aussi un agneau de 4 mois abattu dans le courant de l'été, alors que les moutons d'environ 1 an l'ont été au cours du printemps.

La consommation de viandes de premier choix est largement attestée sur ces sites laténiens comme en témoigne la présence de très jeunes animaux ; cette consommation s'ajoute parfois au bruit de fond d'une alimentation domestique fondée sur des animaux menés jusqu'à leur maturité pondérale. Une des particularités enregistrées sur le secteur, c'est la consommation du chien en accompagnement de la consommation d'agneaux et de jeunes porcs.

Les traces anthropiques sont celles laissées par la découpe initiale du squelette (comme le détachement de la tête et du corps), puis celles de la consommation domestique (séparation des morceaux de viande au couperet ou au couteau) et enfin, celles imprimées lors de la récupération de la matière première pour l'artisanat (comme la séparation de l'étui corné de la cheville osseuse). Ces traces sont très nombreuses et permettent une lecture détaillée des grands principes de découpe. Toutes ces étapes sont avérées sur les sites laténiens de la ZAC du Griffon ; la faune des silos 06, 128 et F7120 constitue ub cas d'école en la matière (fig. 201). Les crânes sont fendus en deux dans un plan sagittal afin d'en consommer la cervelle (?) et la langue, les mandibules sont presque toutes intactes. Le sectionnement de la colonne vertébrale de part et d'autre des corps vertébraux entraîne le sectionnement des apophyses transverses et/ou des extrémités proximales des côtes, ensuite segmentées en deux séparant ainsi les hauts de côtes des plats de côtes. Les ceintures sont très peu affectées par la découpe. Quant aux os longs, ils se présentent pour l'essentiel sous la forme d'os complets où les fines traces de découpe entraînées par la désarticulation sont nettement perceptibles sur les parties proximales et/ou les distales suivant les os.

Les pièces de viande de mouton impliquées sont variées, dans des proportions variables suivant les morceaux : épaules, côtelettes premières, secondes, selles, gigots raccourcis, gigots, souris (dans le tibia), jarrets avant, pieds, sans oublier tous les morceaux qui n'entourent pas un os (flanchet, poitrine), et aussi tous les abats qui ne laissent pas de trace. S'ajoutent aux morceaux de moutons, les morceaux de porc, têtes, palettes, épaules, jarrets, parties de rouelles et jambons.

Pour le bœuf, représenté dans des proportions infimes par rapport aux deux autres espèces, les côtes sont calibrées. La confection de ragoûts apparaît comme probable, à partir des parties telles que le collier (vertèbres cervicales) et des os longs débités en petits morceaux isolant ainsi les macreuse, griffe, jumeau, gîte-gîte avant pour la patte antérieure, gîte-gîte arrière, tranche, gîte à la noix, rond de tranche, rond de gîte, pour la patte postérieure. On peut raisonnablement estimer à plusieurs dizaines de kilos la masse de viande consommée.

Ces assemblages d'ossements de mouton trouvent une correspondance avec une quarantaine de sites répartis dans un vaste secteur géographique : dans le Calvados en Normandie, dans la Marne, dans la Seine-et-Marne, dans le Val-d'Oise, dans le Pas-de-Calais et dans la Somme. Le champ chronologique couvre le premier millénaire qui précède notre ère, soit du Bronze final IIIb (950/800 av. n. è.) à La Tène D (I^{er} siècle avant notre ère). Si les pratiques s'amorcent au début du premier millénaire avant notre ère, on observe la multiplication des ensembles entre le sixième et le troisième siècle avant notre ère (Auxiette 2017a).

Les principales caractéristiques des assemblages se décomposent en sept points : la conservation, la fragmentation, le nombre de restes, la représentation des parties anatomiques, les traces de découpe, l'âge des animaux et les concentrations d'ossements.

Les surfaces sont très lisses, les os sont de couleur beige très clair. Ces indices de conservation témoignent ainsi d'un enfouissement et d'un colmatage rapides.

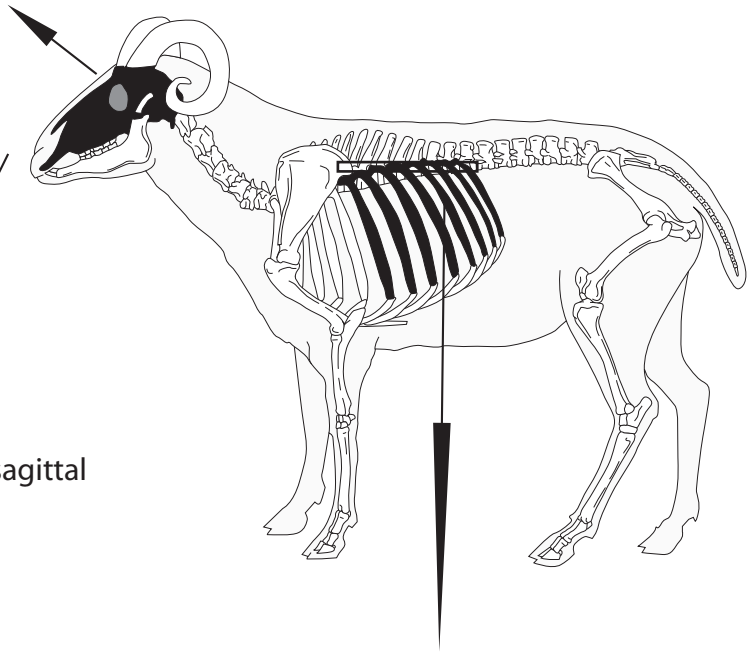
Le poids moyen des os constitue une autre approche de la conservation différentielle de ces ensembles par rapport aux autres, plus aléatoires. Le poids moyen d'un os est de 4 grammes en contexte



trace de dépeçage sur la joue



crâne fendu en deux dans un plan sagittal





détail des proximaux de côtes



lot de côtes plus ou moins affectées par la séparation de la colonne vertébrale

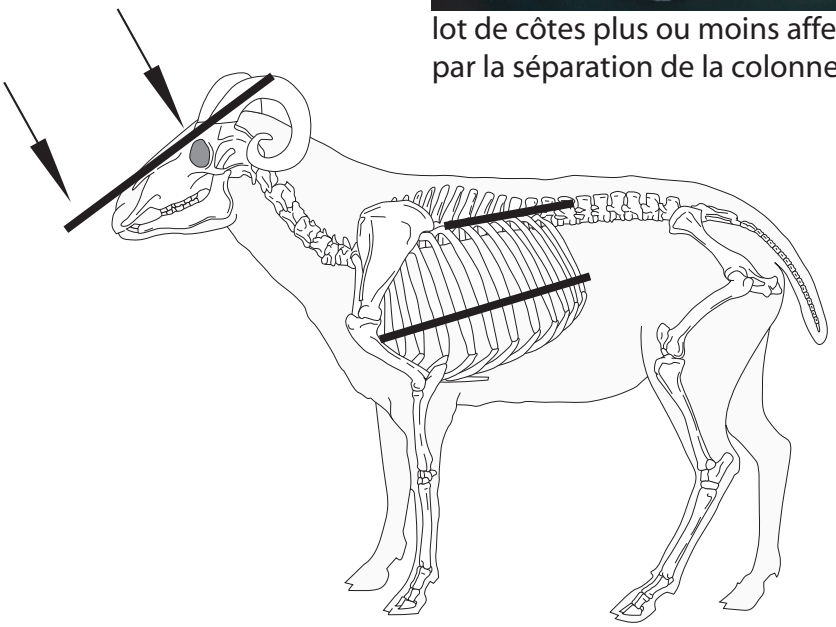


Fig. 201 - Secteur C/La Tène D1, détail des traces de dépeçage et de découpe sur les os de mouton (silo 128) (cliché CG Aisne, G. Auxiette ; dessin : M. Coutureau (Inrap) d'après Barone, *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, T1, éd. Vigot, 1976).

d'habitat « classique » et de 7 grammes pour les silos « à moutons » (Viand, Auxiette & Bardel 2008, Auxiette 2017a). Les ensembles comptabilisent de quelques dizaines à quelques centaines d'ossements de caprinés. Ils se caractérisent par l'importance des côtes, des os longs et des ceintures scapulaires et pelviennes. Tous ces os sont dans la plupart des cas préservés dans leur intégralité. Il ne semble pas, *a priori*, que certaines pièces soient exclues de ces repas. Les traces de découpe sont récurrentes sur les crânes, la scapula, l'humérus, l'ulna, le coxal, mais aussi sur les vertèbres et les côtes. L'os peut être sectionné (par exemple sur les vertèbres), abrasé (sur les côtes), décharné (décarnisation sur les os longs et les ceintures). Les animaux abattus à cette occasion ont été démembrés, découpés, comme en témoignent ces nombreuses traces. Les morceaux de viande se présentent sous la forme de pièces entières ou de demi-pièces.

Sur certains sites, la qualité du corpus permet d'appréhender les âges d'abattage grâce à l'examen de l'usure des tables dentaires ; les stades d'épiphysation des membres ne permettent pas d'obtenir le même degré de précision. Cette analyse met en exergue la place incontestable des bêtes immatures et des jeunes adultes de moins de 12 mois parmi les critères de sélection des animaux consommés, sans exclure les sujets plus âgés. La compilation des âges d'abattage tend à montrer que, dans la plupart des cas, les reliefs ont été rejetés le plus souvent en deux épisodes distincts au sein d'une même entité. Les moments privilégiés sont le début du printemps et la fin de l'été/début de l'automne.

Cet abattage ou sacrifice de moutons immatures et de très jeunes adultes répond à l'organisation d'événements spécifiques.

Ces ensembles fauniques reflètent des modes de préparation, de consommation, mais aussi des partages entre convives, qui les distinguent de la consommation domestique classique (familiale) qui tend à fragmenter les os jusqu'à produire des petits éclats d'os (extraction de la moelle). Des choix ont été opérés, des gestes précis ont été décryptés. Les animaux sélectionnés, les quantités de viande impliquées et la qualité des morceaux de viande sont les témoins incontestables d'une volonté délibérée de consommer plus que d'ordinaire à un instant donné. Ceci implique de prélever plusieurs bêtes dans un troupeau ou dans plusieurs troupeaux appartenant à chaque groupe de la communauté élargie (?) et, parmi elles, de très jeunes individus, privant les communautés d'une masse potentielle de viande si ces animaux avaient été menés jusqu'à leur maturité pondérale, ainsi que de futures naissances.

Le fait même de manger collectivement nous amène à considérer les dimensions sociales des manières de consommer qui ont été pérennisées durant les 10 siècles qui précèdent notre ère. Nous pouvons raisonnablement émettre l'hypothèse de rites liés à la fertilité des sols dans le cadre de fêtes agraires, fêtes de cohésion sociale liées au rythme du calendrier agricole, en particulier pour les bêtes abattues au printemps et à l'automne. Pour l'abattage entre décembre et mars, que l'on peut difficilement rattacher à un épisode calendaire spécifique, on peut évoquer l'épuisement des ressources qui nécessitent alors leur abattage et peut-être aussi la régulation du nombre de têtes pendant la période, coûteuse, de stabulation.

LA FAUNE DE LA CAVE F7055 DU SECTEUR G (ENTRE - 5 ET 15/20)

Les niveaux de comblement ont livré un total de 2 892 ossements répartis dans plusieurs US ; toutefois, l'US 07 livre environ 90 % du mobilier. La composition de cet ensemble est caractérisée par un nombre très important d'ossements indéterminés (38,7 % du nombre total des restes). Ils sont de très petits calibres pour un poids inférieur à 1 gramme par unité. Ce sont de petits éclats d'os qui ne sont pas comparables aux os indéterminés habituellement recensés. Leur présence dans ce contexte s'explique par une fouille très fine du sédiment contenant les os et par un tamisage qui a favorisé la collecte de ces petits fragments. La deuxième spécificité de cet assemblage repose sur l'importance du porc sous la forme d'ossements complets aux surfaces très bien conservées témoignant d'un enfouissement très rapide. Cette espèce représente presque la moitié du nombre de restes déterminés (47,6 %). Avec 35,8 % la totalité des oiseaux enregistrés occupe la deuxième place en fréquence du nombre de restes. Les caprinés représentent 10,5 % de l'assemblage et le bœuf apparaît très en retrait (moins de 1,3 = %).

Les restes de mammifères

Pour le porc et les caprinés toutes les parties anatomiques sont représentées, de la tête aux pieds (tab. 188 et fig. 202). On observe une différence de fréquence entre les côtes et les vertèbres entre les deux espèces, avec moins de vertèbres et plus de côtes pour les caprinés.

La découpe des pièces de viande de porc apparaît standardisée et les morceaux sont peu segmentés (fig. 203).

Le nombre minimum de porc est variable suivant les différentes parties anatomiques, les fémurs permettent d'obtenir le NMI le plus élevé, soit 9 individus (tab. 189).

Quelques tables dentaires permettent

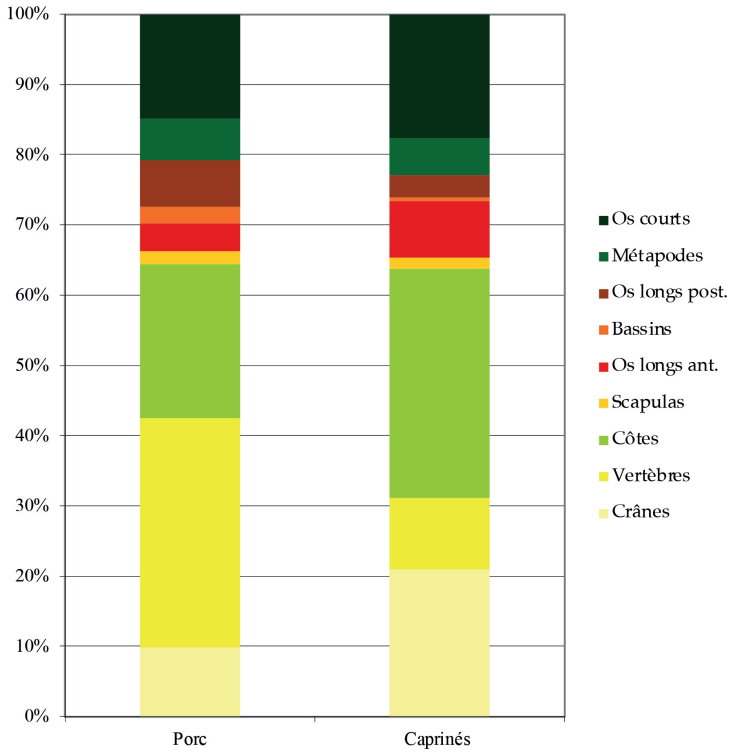


Fig. 202 - Fréquences des grandes parties anatomiques pour le porc et les caprinés (G. Auxiette).

Cave 7055	Porc	Caprinés
Crânes	83	39
Vertèbres	275	19
Côtes	185	61
Scapulas	15	3
Os longs ant.	34	15
Bassins	19	1
Os longs post.	56	6
Métapodes	51	10
Os courts	125	33
TOTAL	843	187

Tab. 188 - Nombre des restes par grandes parties anatomiques pour le porc et les caprinés.

d'appréhender les choix opérés dans le troupeau pour cette consommation des viandes de porc qui sort du cadre domestique. On distingue un porc juvénile de 8/9 mois, trois jeunes adultes dont un de 17/19 mois et deux autres âgés de 19/21 mois, un adulte de 23 mois et un individu très âgé. De plus, quelques ossements sont issus d'un ou de plusieurs périnatals, qui n'ont probablement pas été consommés.

Les restes d'oiseaux et de poissons

En complément des pièces de viande issues des mammifères, de nombreux restes d'oiseaux et de poissons ont été recensés. Parmi les oiseaux on distingue une majorité d'os de coq et dans une moindre mesure, d'oie et de canard. Des coquilles d'œufs ont aussi été identifiées sans que l'on puisse en préciser l'espèce (fig. 204).

De nombreux anneaux trachéens ont aussi été mis au jour (fig. 205). Ce sont des éléments constitutifs de la trachée ; ces anneaux sont étroitement empilés, complets et superposés, tout le long du cou. Rares sont ces éléments dans les faunes de cette période et il faut réunir des conditions de conservation et de fouille optimales pour qu'ils nous parviennent. La présence d'œufs et d'anneaux trachéens sont peut-être à rattacher à des préparations culinaires spécifiques.

La totalité des poissons de la cave F7055 du secteur G a été examinée. En dépit du traitement de 600 litres de sédiments, seuls 72 fragments osseux ont été exhumés (tab. 190), reflétant une densité extrêmement faible de 0,1 fragment par litre. La maille de tamis utilisée semble avoir joué un rôle déterminant dans ce constat. La rareté des os de petits poissons adultes et des juvéniles semble indiquer un problème lors du tamisage ; l'utilisation d'une maille trop large dépassant les 3 mm a probablement entraîné la perte de ces petits éléments et suscite ainsi des questionnements quant à la représentativité de l'échantillon.

Nonobstant ces limitations, la mise au jour de fragments osseux écrasés et l'absence d'écailles ou d'éléments anatomiques constitutifs des nageoires pourraient témoigner d'un processus de rejet

Côtes - Carré 8 - US7

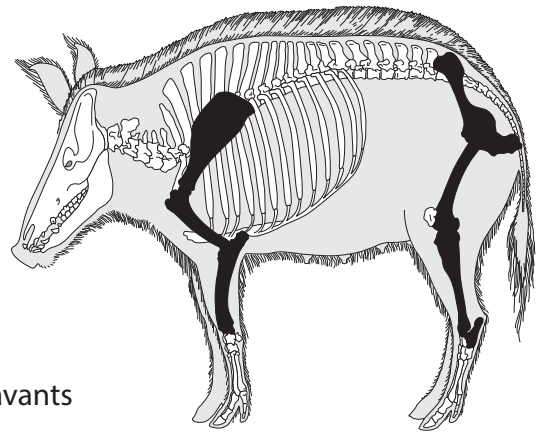


Rouelles - tous les carrés US7





Epine latérale
d'une vertèbre lombaire
avec des traces de dé
coupe sur la face ventrale
Carré 5 - US7





Vertèbre lombaire
avec les épines latérales
sectionnées
Carré 12 - US7

Palettes - Epaules - Jarrets avants
tous les carrés US7



Jambons- Jarrets arrières
tous les carrés US7



Fig. 203 -Secteur G, cave F7055, découpe des os et exemples des pièces de viande de porc.
Dessin : M. Coutureau (Inrap) d'après Lignereux & Peters 1996.

Porc - Cave 7055	Têtes	Scapulas	Humérus	Radius/ulna	Bassins	Fémurs	Tibias
NMI	6	6	5	4	5	9	6

Tab. 189 - Estimation du NMI pour le porc à partir des différentes parties anatomiques.

spécifique. Il est intéressant de noter la découverte de plusieurs pièces écrasées, vraisemblablement suite à leur piétinement. Parmi celles-ci, on dénombre 5 caudales de brochet (2 dans le carré 1 et 3 dans le carré 8 de l'US 7), ainsi que deux caudales d'anguille dans les carrés 1 et 3 de la même US. Une caudale de cyprinidé endommagée a également été retrouvée dans le carré 8 de l'US 7. On observe également une vertèbre de brochet (carré 1, US 7) dont la déformation rappelle curieusement les effets de la mastication.



Fig. 204 - Secteur G, cave 7055, fragments de coquilles d'œuf (cliché G. Auxiette).



Fig. 205 - Cave 7055, anneaux trachéens (cliché G. Auxiette).

Ainsi toutes les espèces répertoriées sont dulçaquicoles (fig. 206), à l'exception de l'anguille, un migrateur catadrome généralement pêché en eaux douces. Les os de brochets sont les plus nombreux (NR = 26), probablement en raison de leur résistance par rapport à ceux des autres espèces plus petites de cyprinidé (NR = 18). Trois espèces de cyprinidés ont été identifiées, notamment le gardon, la brème bordelière et le barbeau, des poissons couramment pêchés dans les cours d'eau locaux.

L'analyse des restes (y compris les fragments indéterminés représentés uniquement par des éléments crâniens) révèle que plus de 52 % des os proviennent de la tête et 44 % du rachis, les 4 % restants étant des éléments de ceinture (tab. 191). Cette répartition suggère un rejet relativement sélectif, possiblement lié au mode de dépôt. Attribuer cela à un problème de conservation différentielle par l'absence d'écailles, par exemple, pourrait être prématuré. La découverte d'éléments trachéens de volaille indique toutefois une conservation globalement satisfaisante. Cette distribution particulière des os semble plutôt être le résultat moins d'un problème taphonomique que méthodologique lié à la maille de tamisage. Il est alors délicat d'y voir comme unique source de rejets des reliefs de repas.

Réunis dans un laps de temps très court, ces ossements peu fragmentés reflètent probablement les reliefs d'un repas collectif aux préparations culinaires différentes de celles domestiques,

Barenton-Bugny, Laon, Pôle d'activités du Griffon, distribution anatomique des os de poissons, Structure 7055, > 600 litres de sédiments tamisé à 3 mm environ		Total	
		US 7	
		N.R.	Masse (g)
Anguilliformes	Anguille (*Anguilla anguilla*)	14	0,71
Cypriniformes	Cyprinidés (*Cyprinidae*)	13	0,6
	Gardon (*Rutilus rutilus*)	3	0,18
	Brème bordelière (*Blicca bjoerkna*)	1	0,2
	Barbeau (*Barbus barbus*)	1	0,25
Esociformes	Brochet (*Esox lucius*)	26	3,61
Eléments crâniens indéterminés		14	0,48
Total déterminés		58	5,55
Total indéterminés		14	0,48
TOTAL		72	6,03

Tab. 190 - Cave 7055, nombre de restes par ordre et par espèce pour les poissons.

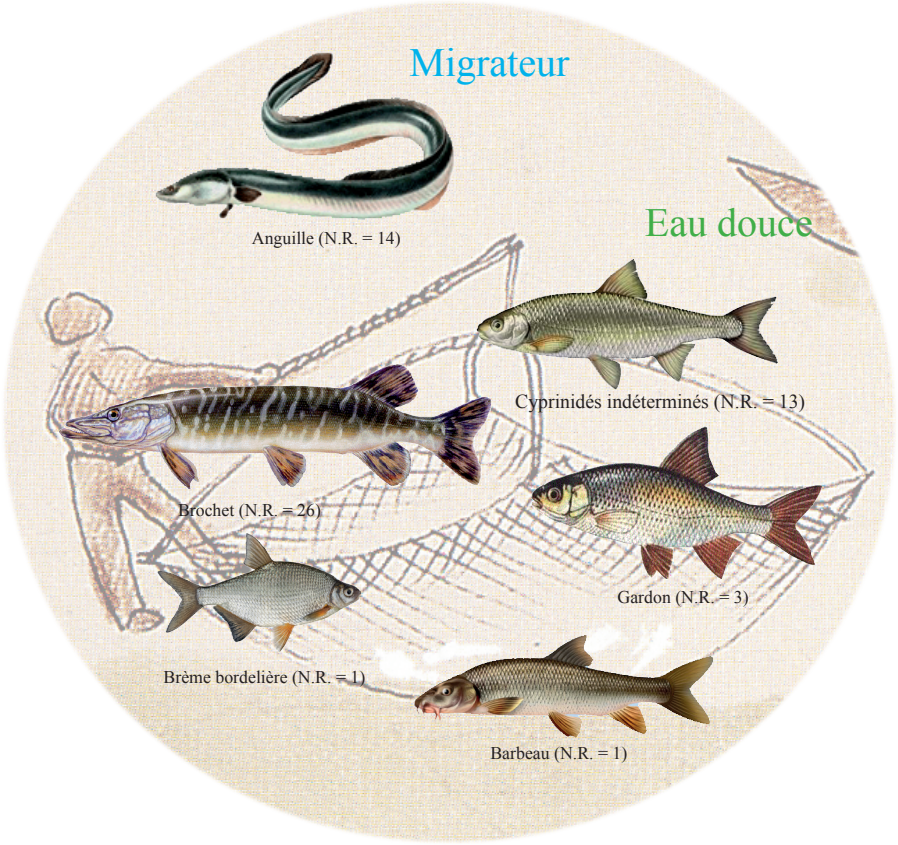


Fig. 206 - Site G, cave 7055. Les espèces de poissons présentes dans la cave 7055 du site de Laon, Barenton-Bugny, Pôle d'activités du Griffon (B. Clavel). Entre parenthèses, les nombres de restes découverts : 58 restes déterminés sur un total de 72 pièces collectées (> 600 litres tamisés à 3 mm environ).

en cuisinant de grosses pièces de viande et en sélectionnant des pièces de choix comme les épaules, les jambons et les côtes. L'implication forte des oiseaux et, dans une moindre mesure, des poissons constitue une autre caractéristique. Il s'agit probablement des reliefs liés à un banquet.

LA RÉPARTITION DES REJETS DANS LES FOSSÉS D'ENCLOS : QUELQUES SINGULARITÉS

À La Tène D2b dans le fossé d'enclos F13001 du secteur M, deux concentrations des rejets osseux ont été mises en évidence dans deux secteurs : entre les travées 140 et 152 et entre les travées 181 et 188. Ces concentrations s'expliquent dans le premier cas par la proximité de l'entrée sud-orientale de l'enclos qui génère une zone d'accumulation des déchets. La seconde correspond à une zone de rejets préférentiels liée à la présence d'un grand bâtiment d'habitation (structure ST21) situé dans la proximité immédiate. Ce sont des phénomènes observés dans presque tous les sites à enclos (*cf.* le site de Braine, Auxiette & Desenne 2017). De même, dans le fossé d'enclos F13119, une zone de concentration s'explique par la présence d'un grand bâtiment d'habitation (structure ST05) situé face à cette zone préférentielle de rejets.

LES PRATIQUES AGRICOLES : LA GESTION DES CHEPTELS

Aborder la gestion du cheptel pour les périodes laténiennes relève de l'impossible tant les assemblages mis au jour sont singuliers et aucunement révélateurs de pratiques traditionnelles liées à l'économie et à la consommation domestiques. En effet, la singularité des corpus, composés pour une grande part d'ossements de caprinés « rejetés » dans les silos, se fait plus l'écho de consommations extraordinaires qu'ordinaires. Dans ce cadre de consommations collectives communautaires, les choix opérés - sélection des espèces, âges, morceaux - répondent à des critères différents. Comme présenté précédemment (*cf. supra*), les caprinés et les porcs sont pour l'essentiel des sujets juvéniles dont l'abattage s'inscrit au sein de ces pratiques singulières. Ces données n'enregistrent pas un abattage de gestion domestique familiale classique, où sujets juvéniles, sub-adultes, adultes jeunes et matures composent le spectre faunique.

Toutefois, avec des données moins étoffées et principalement issues des fossés d'enclos (secteur G) nous pouvons accéder à une autre lecture de la gestion du cheptel. L'abattage des bœufs concerne à la fois des sujets juvéniles (un veau, un jeune adulte de 18/24 mois et un deuxième d'environ 30 mois) et

Bucrenton-Bagny, Laon, Pôle d'activités du Griffon, distribution anatomique des os de poissons, de la Structure 7055, issus de plus de 600 litres de sédiments tamisé à 3 mm environ		Carré 1				Carré 2				Carré 3				Carré 4					Carré 5				Carré 6		Carré 7	Carré 8					Carré 9		Carré 10			Carré 11	
		Ang.	Bo.	Cy.	Ga.	Indét.	Ang.	Bo.	Cy.	Indét.	Ang.	Bo.	Cy.	Indét.	Cy.	Ga.	Bar.	Indét.	Bo.	Cy.	Br. R	Indét.	Ang.	Bo.	Bo.	Cy.	Ga.	Indét.	Ang.	Bo.	Bo.	Cy.	Indét.	Ang.	Bo.
Crâne (pourceau/âne et splanchnocrâne)	frontal																																			
	vomer						1																													
	pars petrosa						1																1						1							
	ectopté rygoïde																		1												1				
	articulaire																																		2	
	dentaire							1			1																			1					1	
	cérat/hyoïd																		1																1	
	épihyoïd																		1							1									1	
	sub/operculaire																									1										
	os pharyngien					1			1			1				1																				
Squelette appendiculaire	supracléithrum	1																																		
	cléithrum												1																							
Rachis	précaudale			1	1							1			1		1			1	1			1							1				
	caudale	6		4							2													1		4	1					1		1	
Fragments crâne/appendiculaire indéterminés						6				1				3				1				1					1				1				

Tab. 191 - Cave 7055, distribution anatomique des os de poissons.

des adultes confirmés (un animal de 40/50 mois, un de 50 mois et deux de plus 50 mois). Pour le porc, ont été mis en évidence deux animaux juvéniles (7/8 mois et 12 mois), quatre jeunes adultes (14/15 mois, deux de 16/17 mois et 17/19 mois), neuf adultes dont les âges s'étalent entre 21/23 mois et plus de 36 mois. Parmi les moutons, on dénombre cinq individus, dont un agneau de 4 mois, un jeune adulte de 21/24 mois et trois adultes confirmés de 48/72 mois. Sur le secteur M, les données acquises pour les fossés d'enclos, témoignent de l'abattage de vingt-quatre porcs dont les âges sont très étalés (tab. 192), préférentiellement abattus avant 2 ans et parmi lesquels on observe une majorité écrasante de verrats (22 contre 7 truies).

On dénombre quatorze caprinés et, pour ceux dont l'abattage est connu, ils sont principalement abattus entre 2 à 6 ans (tab. 193).

Les mandibules d'une dizaine de bœufs témoignent d'un abattage de jeunes sujets dont les âges sont compris entre 1,5 et 3 ans d'une part, et de bêtes ayant atteint leur optimum pondéral et dont les âges sont compris entre 4 et 6 ans d'autre part (tab. 194).

Dans l'ensemble, les animaux abattus sont principalement des sub-adultes/adultes jeunes pour le porc et le bœuf, des adultes pour les caprinés. La différence des stratégies d'abattage des bovidés révèle ainsi des choix spécifiques dans l'élevage, orienté vers les productions carnées pour le bœuf et vers les produits secondaires pour les moutons et les chèvres. Au Haut-Empire, et à l'exception des données issues de la cave F7055, l'élevage des caprinés semble privilégier l'exploitation des produits secondaires comme précédemment observé, avec des sujets abattus entre 4 et 6 ans. Le secteur H a livré une vingtaine de mandibules avec des tables dentaires complètes parmi lesquelles deux tiers sont issus de caprinés abattus dans cette tranche d'âge. Rares sont les animaux de moins de deux ans prélevés sur le cheptel pour la consommation. Le rapport entre animaux âgés et juvéniles est identique sur le secteur K, avec des effectifs moins importants.

Les grandes plaines crayeuses sont propices à l'élevage des caprinés et les habitats s'inscrivent certainement au sein de réseaux de production, de distribution et d'échanges, où villae et fermes dédient une partie de leurs productions aux produits laitiers et à la laine. Les productions lainières étaient réputées chez les Rèmes : Strabon mentionne l'exportation des saies au temps d'Auguste. L'absence d'indice de tissage peut militer en faveur de l'exportation des ballots de laine vers des ateliers distincts des zones de production.

Porc	13001	13119	13381	13195	13385	13384
2 à 6	1					
6 à 12	3					
12 à 18	**3**			**3**		**2**
18 à 24	**7**				**1**	
24 à 30	3				1	2
> 30	5	1		1		1

Tab. 192 - Secteur M, âges d'abattage en mois pour le porc (fossés d'enclos) ; s'ajoutent à ces données trois périnatals.

Porc	13001	13119	13381	13195	13385	13384
2 à 6	1					
6 à 12	3					
12 à 18	**3**			**3**		**2**
18 à 24	**7**				**1**	
24 à 30	3				1	2
> 30	5	1		1		1

Tab. 193 - Secteur M, âges d'abattage en mois pour les caprinés (fossés d'enclos).

Bœuf	13001	13119	13323	13381
18 à 24		1	1	1
24 à 36	3	1		
48 à 72		1		
> 60 à 72	2			

Tab. 194 - Secteur M, âges d'abattage en mois pour les bœufs (fossés d'enclos).

Les indices de consommation des oiseaux de la basse-cour sont très ténus tout au long de la longue séquence d'occupation de ce terroir. Seuls les ossements issus du comblement de la cave F7055 apportent un précieux témoignage sur la participation du coq en particulier, mais aussi de l'oie et du canard, aux repas. En complément de ces espèces, la présence du merle est notable. Les indices de consommation des poissons sont plus lacunaires et seulement enregistrés dans l'assemblage de la même cave F7055. Seules des espèces d'eau douce ont été consommées.

La consommation d'espèces sauvages n'est pas avérée même si la présence du lièvre, enregistré à toutes les périodes, peut le suggérer. Les autres petits mammifères, recensés seulement pour les occupations laténiennes, tels que le renard, la fouine et la belette, ont peut-être été chassés pour leur peau et/ou éliminés, car considérés comme animaux nuisibles. La fouine et la belette ont par ailleurs pu être utilisées pour chasser les nuisibles. Les indices de consommation du cerf font défaut. En effet, les pièces anatomiques enregistrées (toutes issues des occupations laténiennes) ne permettent pas de l'établir fermement : un fragment de crâne sur le secteur M (F14023, Hallstatt final/La Tène ancienne), un andouiller scié et deux premières phalanges sur le secteur L (silo 06, La Tène C2/D1) et un calcaneum sur le secteur C (silo 128, La Tène D1) avec des traces de découpe.

LA MORPHOLOGIE DES ANIMAUX

Les données métriques, rares, apportent peu d'éléments pour travailler sur l'évolution des statures au cours du temps. Nous avons retenu les métacarpes pour les bovidés et le cheval. Pour les caprinés et le bœuf, l'essentiel des données provient des occupations laténiennes et témoigne du peu de variations et/ou d'évolution des hauteurs au garrot.

Pour les caprinés les tailles oscillent entre 0,60 et 0,64 m et pour le bœuf, entre 109 et 130 cm ; l'individu de plus grande taille est issu d'un contexte daté de La Tène D2b (tab. 195 et 196). Pour le cheval, l'amplitude des tailles apparaît plus marquée, entre 129 et 138 cm ; on constate que le sujet le plus grand provient d'un contexte laténien D2b (tab. 197). Les statures des bœufs et des chevaux s'insèrent globalement dans celles déjà acquises pour les périodes concernées (Auxiette 2017a) avec des variations inhérentes aux gestes zootechniques mis en évidence lors de travaux récents notamment pour le bœuf et le cheval (Nuviala 2015 et 2016).

Site/Caprinés	Métacarpe/Str.	GL	Bp	SD	Bd	HG	Datation
C	128	129	22,5	14,07	25,13	63	LTD1
G	7003 sect 260	13,1	21,2	12,2	23,3	64	LTD1
G	7002 sect 248	13,2	21,6	13,7	23,5	64	LTD1
G	Radius 7331 (sq	16	34,3	18,3	31,7	64	LTD1
M	13292	13,15	23,4	13,2	24,95	64	LTD2b
G	7206 sect 404	12,3	21,1	11,7	21,5	60	LTD2b
G	7098	11,1	23,2	16,7	27,2	64	de -30 à 0
H	8043	12,3	20,3	11,1	23,6	60	15/20 à 40/45

Tab. 195 - Données métriques pour les métacarpes de caprinés.

Site/Bœuf	Métacarpes/Str.	GL	Bp	SD	Bd	HG	Datation
M	13488	17,7	60,1	34,3	62,1	109	LTD2b
M	13195-sect 50	21,1	48,1	23,3	53,3	130	LTD2b
H	8031	18,3	50,5	28,2	52,3	113	de -5/-1 à 15/20
H	8451	19,7	(-)	34,2	64,3	122	250/270 à 300/320

Tab. 196 - Données métriques pour les métacarpes de bœuf.

Site/cheval	Métacarpe/Str.	GL	Bp	SD	Bd	HG	
G	7003	19,9	51	32	47,6	128	LTD1
M	13001-sect 151	21,6	41,08	20,22	47,75	138	LTD2b
M	13225-sect 299		44,34	29,53	44,07	129	15/20 à 40/45
M	13821	20,3	46,1	30,4	45,3	130	15/20 à 40/45
H	8271	21	44,7	35	47,5	134	250/270 à 300/320

Tab. 197 - Données métriques pour les métacarpes de cheval.

LES INHUMATIONS D'ANIMAUX, LES « DÉPÔTS » ET LES CRÂNES

D'autres formes de témoignages de la présence de certaines espèces et de leur traitement viennent compléter les enseignements sur les relations entre les hommes et les animaux.

LES SQUELETTES COMPLETS ET PARTIELS

À La Tène D1, une partie d'un squelette de mouton âgée de 4 à 6 ans (F7331) a été mis au jour dans le secteur G dans la section 54 du fossé F7001, au niveau de l'angle occidental. L'animal repose sur le flanc gauche (fig. 207). Les mandibules, le cou et une partie de la colonne vertébrale, les deux membres antérieurs avec les ceintures scapulaires ont été recensés. L'absence de la partie postérieure du squelette est imputable à l'érosion et/ou au diagnostic archéologique. Le corps a fait l'objet d'une torsion au niveau de la tête et du cou, rabattus sur le dos. Le corps s'est décomposé en espace colmaté ; le comblement final du fossé est



Fig. 207 - Secteur G/La Tène D1, F7331, squelette de capriné *in situ* (cliché CG Aisne).

intervenu au moment ou peu de temps après le dépôt de l'animal. Il n'est pas possible de trancher entre un simple ensevelissement d'une bête morte « naturellement » ou d'un dépôt délibéré, dépôt à vocation funéraire éventuellement en lien avec la nécropole.



Fig. 208 - Secteur M/La Tène D2b, F13066, squelette de chien *in situ* (cliché CG Aisne).

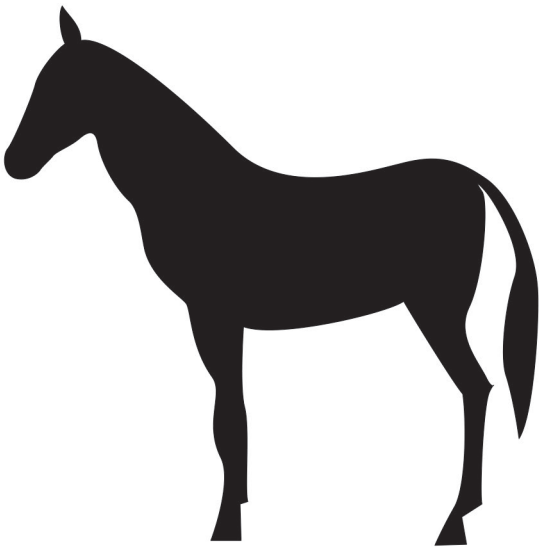
À La Tène D2b, plusieurs squelettes de chien ont été recensés dans le secteur M : dans la section 47 du fossé F13066, dans la section 224 du fossé F13381 et dans la section 190 du fossé F13384. Seul le chien du fossé F13066 a été documenté : très mal conservé, il repose sur le flanc gauche, en connexion anatomique pour le crâne et une partie de la cage thoracique ; tous les os longs sont manquants ainsi que le bassin et les autopodes (fig. 208). S'ajoute à ces squelettes de chien, un porcelet de 2/4 mois dans la section 138 du fossé 13001. Dans le secteur H, un squelette de chien a été inhumé dans la fosse F8308 sans qu'il ait été documenté au moment de la fouille.

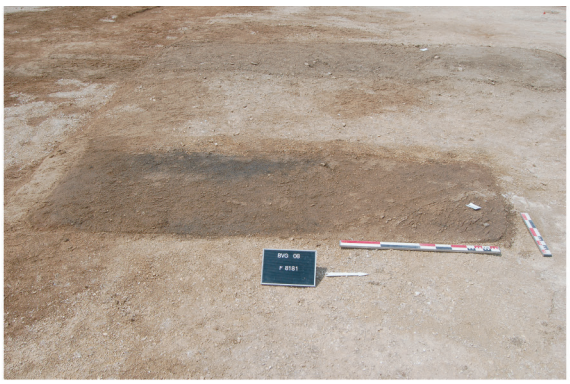
À la fin du siècle précédent notre ère et au tout début de notre ère, sur le secteur M'' dans le sondage 1 de la structure F13841 située dans la zone dite des « terriers de blaireau », ont été mis au jour de nombreux ossements d'un étalon de 5 ans et un fœtus de porc. Ce réseau de bioturbations est venu perturber un secteur situé au niveau de l'entrée d'un enclos. Il a été interprété comme une zone de « dépôt composite multiple » en raison de la présence d'autres éléments mobiliers tels que des vases entiers et d'un fragment de calotte humaine. L'association de ces éléments suggère qu'ils relèvent de gestes particuliers qui s'inscrivent dans des pratiques cultuelles ; nous posons l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'un dépôt votif.

Dans le secteur H, dans le sondage EC 16-21 du fossé F8031, plusieurs ossements d'un chien correspondent très probablement à l'inhumation d'un animal juvénile de moins de 6 mois et dans le sondage C7-C8, le squelette d'un chien adulte a été mis au jour. Dans la structure F8181, un cheval a été inhumé sur le fond d'une fosse rectangulaire, il repose sur le flanc droit (fig. 209, a à c). Les ossements sont très bien conservés, toutes les parties du squelette sont présentes, y compris les côtes flottantes et les éléments du sternum (fig. 209, e). La tête se situe dans le prolongement des vertèbres cervicales et elle a été volontairement inclinée vers l'avant devant les contraintes inhérentes à la taille de la fosse (fig. 209, d). De fait, les condyles occipitaux sont légèrement sortis de l'emprise de l'atlas. Les ossements du squelette sont en connexion stricte. Les pattes antérieures reposent l'une sur l'autre (fig. 209, e) ; elles sont fléchies suivant un angle de 30° environ entre l'humérus et le radius d'une part, entre le radius et le métacarpe d'autre part. Les os des membres postérieurs sont légèrement décalés l'un par rapport à l'autre et ils sont moins repliés que les pattes avant, seuls les métatarses forment un angle droit avec les tibias (fig. 209, f). L'animal a été inhumé en espace colmaté comme en témoignent les connexions strictes de l'ensemble des os du squelette. Il s'agit d'un poulain dont l'âge se situe entre 1,5 et 3 ans. Les os longs très massifs suggèrent que cet animal n'est pas contemporain du site gaulois.

Entre 85/90 à 120 un capriné a été inhumé dans le secteur H, dans la fosse F8379 ; l'animal repose sur le flanc droit (fig. 210), l'axe du corps est orienté ouest/est. Toutes les parties du squelette sont très bien conservées, y compris les côtes flottantes et les éléments du sternum. Alors que le corps repose dans des conditions normales de dépôt, soit à plat sur le niveau de comblement, la tête et les vertèbres cervicales ont été volontairement surélevées et suivent la paroi verticale du creusement initial. Cette contrainte a entraîné l'extension de la tête dont l'occipital est complètement « bloqué » sur l'atlas et l'axis. Les ossements du squelette sont en connexion stricte. Les pattes antérieures sont légèrement décalées l'une par rapport à l'autre ; elles sont fléchies suivant un angle de 30° environ pour l'humérus et le radius d'une part, et selon un angle plus ouvert pour le radius et le métacarpe d'autre part. L'articulation entre le distal du radius et le proximal du métacarpe bute sur la paroi de la fosse. Les os des membres postérieurs sont légèrement décalés l'un par rapport à l'autre et en relative extension. L'animal s'est décomposé en espace colmaté comme en témoignent les connexions strictes de l'ensemble des os du squelette.

Au III^{e}/début IV^{e} siècle, dans le secteur G, le poteau F7323, situé entre les deux fossés nord d'un enclos très arasé, est peut-être « le vestige d'un système d'accès à l'enclos ». Plusieurs éléments d'un bœuf robuste et adulte occupent tout le comblement. Les ossements mal conservés se présentent sous la forme d'un amas où l'on distingue une patte antérieure en connexion très repliée (à droite du cliché, fig. 211), quelques côtes et plusieurs fragments d'autopodes et de dents. Cela pourrait être l'indice d'une accumulation de morceaux sélectionnés dans une fosse dédiée, constitutifs d'un dépôt, peut-être une offrande (?) dans le cadre d'un rite spécifique (condamnation, consécration, commémoration ?).





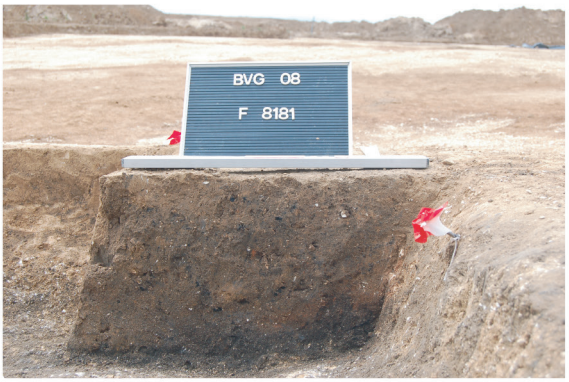










Fig. 209 - Secteur H, Fosse 8181, squelette de cheval *in situ* (clichés CG Aisne ; dessin : M. Coutureau, Inrap, d'après Barone 1976, *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, T1, éd. Vigot).



Fig. 210 - Secteur H, fosse 8379, squelette de capriné *in situ* (clichés CG Aisne).



Fig. 211 - secteur G, poteau 7323, dépôt compact d'ossements de bœuf *in situ* (clichés CG Aisne).

Au premier quart du Ier siècle de notre ère dans le sondage C5/C6 du fossé F8031 du secteur H, une paire de mandibules d'un cheval d'environ 5 ans était située dans la proximité d'un crâne de chien.

L'ensemble de ces pratiques particulièrement bien documentées pour la période gauloise se déclinent en multiples formes : squelettes complets ou incomplets, parties anatomiques « sélectionnées ». Ces formes varient suivant les périodes, les contextes et les régions (Gransar *et al*. 2007 ; Le Goff *et al*. 2007 ; Auxiette & Ruby 2009 ; Auxiette & Méniel 2013). Sépultures d'animaux de compagnie ou offrandes, les interprétations demeurent délicates.

LES CRÂNES

Au début de La Tène finale, quelques crânes complets de bœuf, de cheval, de porc, de caprinés et de chien illustrent les pratiques de mise en scène en élévation de têtes, probablement sur des poteaux en bois. D'autres exemples ont été mis au jour pour les périodes plus tardives (secteur G et H ; tab. 198 à 200). Cette catégorie est très bien documentée sur les sites de cette période, l'un des plus emblématiques est celui de Braine « La Grange des Moines » (Auxiette 2017b). Toutefois, les crânes de chien sont les plus nombreux et difficiles à rattacher à ces pratiques d'exposition comme les crânes de bœuf et de cheval. On enregistre dans les secteurs moins documentés quelques cas : dans le secteur D (LTC1), un crâne de capriné, et sur le site L (LTC2/D1), deux crânes de caprinés.

L'EXPLOITATION DES MATIÈRES PREMIÈRES ANIMALES

LE PRÉLÈVEMENT DE L'ÉTUI CORNÉ (fig. 212)

Dans le secteur D à La Tène C1, six chevilles osseuses de bœufs sont les témoins incontestables du prélèvement de l'étui corné (F4029-US01, F4036-US06, F4017-US08).

Sur le secteur L à La Tène C2/D1, deux chevilles osseuses (silo 6) portent les stigmates de prélèvement de l'étui corné sous la forme d'une rainure régulière profonde et large de 2 mm, située à 3 cm de la base de la cheville. La rainure se développe sur presque la totalité de la circonférence, laissant ainsi une petite surface vierge de trace. Il est probable que cette « marque » soit le témoignage de la fin de la course du geste ; l'étui corné est alors « arraché » d'un geste sec et précis. S'ajoute à ces deux exemples, un fragment de cheville osseuse sciée, peut-être une technique différente du prélèvement de l'étui, et exceptionnelle pour cette période. Le bois de cerf a aussi été exploité comme matière première pour l'artisanat ; seul nous est parvenu un fragment d'andouiller scié à sa base.

Sur le secteur M à LTD1, une cheville osseuse porte les stigmates de prélèvement de l'étui corné sous la forme d'une rainure régulière profonde et large de 2 mm, située à 3 cm au-dessus de la base de la cheville (structure F13276), ainsi que sur le secteur H, plus tardif, où une cheville osseuse (structure F8046) présente des indices identiques.

LE TRAVAIL DES MATIÈRES DURES ANIMALES

À La Tène C1 dans le secteur D, trois os présentent des traces de façonnage et/ou de polissage : une diaphyse de tibia de mouton biseauté dont l'extrémité active est polie (st. 30-US01 ; L = 7 cm), une diaphyse de scapula d'oie nettement sectionnée

Site M	Bœuf	Cheval	Chien	Porc	Total
13001			1	1	2
13026			1		1
13066			1		1
13119				1	1
13276	1				1
13323		1			1
13350			1		1
13384			1		1
Total	1	1	5	2	9

Tab. 198 - Secteur M détail des crânes entiers toutes occupations.



Fig. 213 - Secteur H, fosse 8272, objet façonné dans un os long de grand mammifère (cl. G. Auxiette).

Site G	Bœuf	Chien	Caprinés	Porc	Total
LTD1	1	2		1	4
7002		2			2
7003	1			1	2
LTD2			1		1
7206			1		1
-5/-1 à 15/20				2	2
7055				2	2
65/70 à 85/90		1			1
7256		1			1
250/270 à 300/320	1				1
7261	1				1
Total	2	3	1	3	9

Tab. 199 - Secteur G, détail des crânes entiers toutes occupations.



Site D



Site L

Fig. 212 - Secteur D/La Tène C1 en haut, et secteur L en bas, traces de prélèvement de l'étui corné de bœuf par la technique du sillon (cl. G. Auxiette).

transversalement à l'axe de la diaphyse dans sa partie distale et dont la fonction est inconnue (F4036 ; L = 10 cm), une diaphyse de fibula de porc appointée et polie (st. 32-US 04 ; L = 8,5 cm).

Entre 85/90 et 120 dans le secteur H, la fosse F8272 a livré une ébauche d'un gond de porte (?) ou d'un emmanchement (?) confectionné dans un os long de grand mammifère (L = 8,2 cm ; fig. 213). L'objet n'est pas conservé dans son intégralité. Les extrémités ont été sciées et l'une d'elles présente des traces d'enlèvement de matière première (fig. 213, a), probablement liés à l'utilisation de l'objet ; une cassure ancienne affecte l'une des faces (fig. 213, b). La surface est polie et facettée. Un outil (lissoir ? ; L = 10 cm) façonné sur un os de petit mammifère provient du cellier F8074. Les indices de prélèvement de l'étui corné sont mieux documentés à La Tène finale qu'aux périodes plus récentes. Les objets ou les outils sont rares quelle que soit la période.

Site H	Bœuf	Cheval	Chien	Caprinés	Porc	Total
-5/-1 à 15/20	1		2		1	4
8031			2			2
8038					1	1
8092	1					1
15/20 à 40/45				1		1
8187				1		1
85/90 à 120		1				1
8133		1				1
250/270 à 300/320	1					1
8195	1					1
Total	2	1	2	1	1	7

Tab. 200 - Secteur H, détail des crânes entiers toutes occupations.

CONCLUSION : LES SITES DU GRIFFON DANS LE CONTEXTE RÉGIONAL

À La Tène moyenne, sur le Griffon, les silos concentrent les restes animaux dont on observe la grande qualité de conservation. Les caprinés y apparaissent majoritaires et c'est à cette période qu'apparaissent les premières concentrations d'os de caprinés dans les silos. Plus globalement, les bovidés dominent le spectre faunique. Par ailleurs, les données sont très lacunaires pour presque tous les sites dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle. Quelques sites contribuent à appréhender la gestion des cheptels pour les occupations de La Tène C2 : sur la commune de Soupir ont été mis au jour deux sites aux lieux-dits "La Pointe" et "Le Parc", mais ces deux occupations sont marquées par l'indigence en vestiges fauniques (NR < 100), qui ne permet pas d'élaborer des hypothèses de gestion des cheptels (Auxiette dans Hénon *et al*. 2022 ; Auxiette dans Haselgrove & Lowther 2005).

À La Tène finale, et comme pour la période précédente, des silos regroupent un grand nombre de données qui permettent de pointer la consommation de nombreux caprinés dans un cadre communautaire, notamment dans le secteur L à La Tène C2/D1, dans les secteurs C et G à La Tène D1. Le porc atteint une place jamais observée auparavant en particulier dans le secteur C pour La Tène D1 et sa présence dans la constitution des cheptels s'affirme de plus en plus au cours de La Tène D2 , notamment sur le site M. Sur l'ensemble des sites de la ZAC du Griffon, les porcs et les bœufs sont principalement des sub-adultes/adultes jeunes, et des adultes pour les caprinés. Les productions carnées de qualité (jeunes individus) proviennent de l'abattage des bœufs et des porcs, alors que la recherche des produits secondaires caractérise l'élevage des caprinés. Toutefois, des sujets juvéniles font l'objet d'un abattage qui s'inscrit dans le cadre de consommation communautaire.

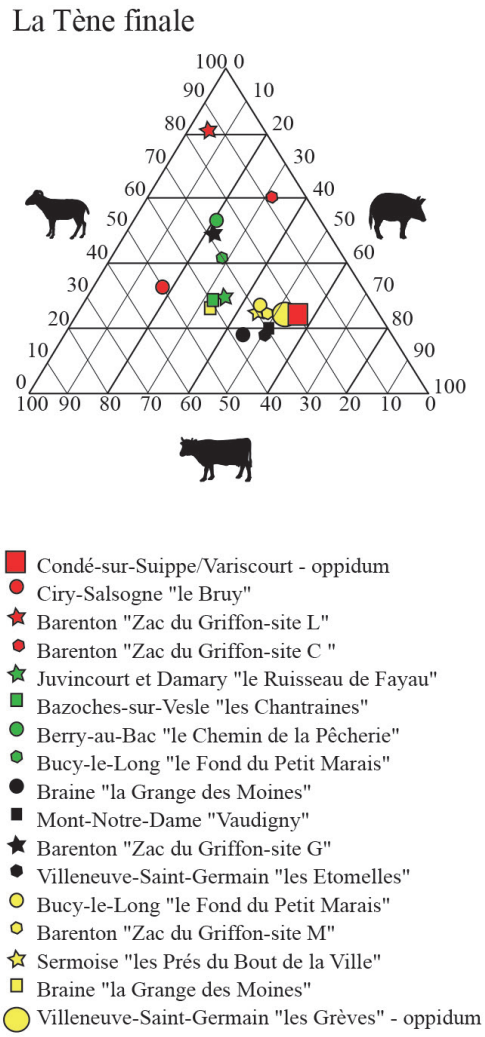


Fig. 214 - La Tène finale, fréquences des trois espèces domestiques principales des sites suessions mise en perspective avec les sites de la ZAC du Griffon (© G. Auxiette).

Nous disposons d'un corpus étoffé dans le département de l'Aisne chez les Suessions (tab. 201). Une compilation récente des données (Auxiette & Hachem 2021) a permis de mettre en évidence la grande variabilité de la composition des spectres fauniques : les fermes de petites envergures, dont le cheptel n'excède pas quelques têtes par espèce,

Commune	Villeneuve-Saint-Germain	Bazoches-sur-Vesle	Berry-au-Bac	Juvincourt et Damary	Condé-sur-Suippe	Barenton	Braine	Montigny-Lengrain	Pommier	Villeneuve-Saint-Germain	Braine	Bucy-le-Long
Lieu-dit	les Etomelles	les Chantraines	le Chemin de la Pêcherie	le Ruisseau de Fayau	la Sucrerie	Site C-Zac du Griffon	La Grange des Moines	Vaudigny	l'Assaut	les Grèves	La Grange des Moines	le Fond du Petit Marais
Datation	LTD1a	LTD1a	LTD1a	LTD1a	LTD1a	LTD1b	LTD1b	LTD1b	LTD2b	LTD2b	LTD2a	LTD2b
Auteur.e	Auxiette	Auxiette	Auxiette	Auxiette	Auxiette&Paris&Méniel	Auxiette	Auxiette	Auxiette	Auxiette	Auxiette&Paris	Auxiette	Auxiette
Bœuf	459	602	65	793	6885	248	1776	122	581	16013	216	79
Porc	743	471	58	785	19943	203	2133	204	1841	23304	175	130
Caprinés	308	415	148	648	6847	416	938	87	337	7401	131	83
Cheval	57	194	8	220	1174	46	440	14	8	142	12	40
Chien	48	48	3	105	1000	23	144	6	147	1795	49	10
Cerf	1	3	5		17		61	1		6	3	
Sanglier	2			1	29		1			21		
Chevreuil	1		1		3		2			1		
Blaireau										2		
Lièvre		4			111	3	38	1	13	9		
Renard					1				4	2		
Chat sauvage					2					1		
Marte/Fouine												2
Hérisson		6										
Taupe						2						
Oiseaux	8	24		28	101	38	55	3	116	558	5	
Poissons					7				6	65		
NR déterminés	1627	1767	288	2580	36120	979	5588	438	3053	49320	591	344
NR indéterminés	190	1118	126	2855	33264	203	4584	168	3243	25991	344	730
TOTAL	1817	2885	414	5435	69384	1182	10172	606	6296	75311	935	1074

Tab. 201 - La Tène finale, sites de la vallée de l'Aisne et de la Vesle, données sur la faune.

s'inscrivent dans une tradition d'élevage de bovidés propre aux établissements ruraux agricoles et déjà mise en évidence dès le Hallstatt final/La Tène ancienne (Auxiette 1997). Par ailleurs, trois sites datés de La Tène D1a et b se démarquent nettement de ces petites fermes : Bazoches-sur-Vesles "Les Chantraines" (Gransar & Pommepuy 2005 ; Auxiette & Hachem 2021), Braine "La Grange des Moines" (Auxiette et Desenne 2017) et Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles" (Hénon *et al.* 2012). Braine et Villeneuve-Saint-Germain sont marqués par une proportion plus élevée de porc et Bazoches, par celle du bœuf (fig. 214).

Les deux *oppida* sont par ailleurs fortement caractérisés par la consommation du porc (Auxiette 1997 ; Méniel 1984 ; Paris 2016). Concernant la gestion des cheptels, les corpus les mieux documentés sont de nouveau issus des trois établissements ruraux précédemment énoncés. À Villeneuve-saint-Germain "Les Étomelles" une part du cheptel porcin est préférentiellement abattu entre 17 et 23 mois, entre 18 et 24 mois à Braine "La Grange des Moines" et à Bazoches-sur-Vesles "Les Chantraines". Pour les caprinés, l'abattage se fait entre 24 et 48 mois à Villeneuve-saint-Germain "Les Étomelles", entre 24 et 36 mois à Braine "La Grange des Moines" et à parts égales à Bazoches-sur-Vesles "Les Chantraines" (juvéniles/adultes jeunes/matures). Enfin, les âges d'abattage des bœufs sont plutôt compris entre 30 et 48 mois d'une part et entre 12 et 15 ans d'autre part à Braine "La Grange des Moines", entre 30 et 50 mois à Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles" (faibles données), et à parts égales à Bazoches-sur-Vesles "Les Chantraines" (juvéniles/matures).

À partir du premier siècle de notre ère on constate l'indigence des données archéozoologiques pour l'ensemble des occupations, à une exception près dans le secteur G qui a livré un important corpus issu d'une cave (F7055) avec un spectre faunique singulier, majoritairement composé de porc et d'oiseaux. Cette faiblesse des assemblages fauniques des sites ruraux du nord de la France

Commune	Cernay-lès-Reims	Cernay-lès-Reims	Witry-lès-Reims	Witry-lès-Reims
Lieu-dit	la Pelle au Four	la Pelle au Four	Voie d'Isle	Voie d'Isle
	NR	%NR	NR	%NR
Bœuf	292	35,9	105	46,3
Porc	111	13,6	48	21,2
Caprinés	176	21,6	47	20,7
Chien	10	1,2	8	3,5
Cheval	149	18,3	19	8,4
Cerf	2	0,2		
Oiseau	72	8,8		
Poisson	2	0,2		
Total dét.	814		227	

Tab. 202 - Ier / IIe siècle, sites gallo-romains dans la périphérie de Reims, données sur la faune.

Commune	Cernay-lès-Reims	Cernay-lès-Reims	Cernay-lès-Reims	Cernay-lès-Reims
Lieu-dit	les Petits Didris	les Petits Didris	les Bonnets Marqués	les Bonnets Marqués
	NR	%NR	NR	%NR
Bœuf	60	19,23	18	18,95
Porc	110	35,26	10	10,53
Caprinés	57	18,27	13	13,68
Chien	5	1,6	6	6,32
Cheval	15	4,81	43	45,26
Oiseau	39	12,5	5	5,26
Lièvre	26	8,33		
Total dét.	312		95	

Tab. 203 - IIe / IIIe siècle, sites gallo-romains dans la périphérie de Reims, données sur la faune.

rend difficile le traitement des différents aspects de l'élevage et de la consommation carnée. Les sites de la ZAC du Griffon rendent compte d'un élevage préférentiel des caprinés pour l'exploitation des produits secondaires, comme en témoignent les âges d'abattage d'animaux matures de plus de 4 ans. Cet élevage peut correspondre à l'approvisionnement en laine à destination des sites nécessaire à la fabrication des tissus, dont la qualité est largement reconnue (Audebert *et al.* 2016 ; Gonzalez Villaescusa 2010). La part du porc est quasi anecdotique ; quant au bœuf, loin d'être négligée, sa présence reste discrète sur l'ensemble des sites. Les rares mandibules appartiennent à des sujets ayant peu ou prou atteint leur optimum pondéral.

Dans la Marne, dans les fermes gallo-romaines situées dans la périphérie de Reims, la place des espèces varie considérablement suivant les sites (tab. 202). Au Ier-IIe siècles les bovidés sont largement majoritaires et le bœuf domine les corpus sur les sites de Cernay-lès-Reims "La Pelle à Four" (Koehler 2003) et Witry-lès-Reims "Voie d'Isle" (étude Auxiette, fouille Koelher). Même s'ils occupent encore une place non négligeable au IIe-IIIe siècles, on observe une très nette augmentation du porc sur le site de Cernay-lès-Reims "Les Petits Didris" (Koehler 2004), invisible sur le second site des "Bonnets Marqués" (étude Auxiette, fouille Koelher), où la faiblesse du corpus renvoie probablement une image altérée (tab. 203).

L'ensemble de ces données témoigne incontestablement de l'importante variation des profils fauniques entre sites ruraux ; en découle une réelle difficulté pour esquisser des orientations partagées en termes de gestion des cheptels sur les sites des trois premiers siècles de notre ère aux corpus souvent indigents. Toutefois, les bovidés apparaissent comme le socle de l'élevage, le porc intervenant ponctuellement dans les repas communautaires.

Toutes périodes confondues, la présence de dépôts de squelettes entiers ou de portions relève de pratiques liées à une sépulture, pour les chiens notamment, ou à des dépôts de type offrande ; ces phénomènes sont enregistrés sur la plupart des sites.

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES VÉGÉTALES

Véronique MATTERNE

CORPUS ÉTUDIÉ

Des prélèvements carpologiques ont été effectués dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive réalisées entre les années 2006 et 2009 à l'emplacement du "Pôle d'activités du Griffon" sur les communes de Barenton-Bugny, Chambry et Laon, dans le département de l'Aisne. Les fouilles ont concerné plusieurs établissements ruraux, qui présentent une organisation plus ou moins complexe, et dont les vestiges s'échelonnent entre le Premier âge du Fer et la fin du III^{e} s. ap. J.-C. Au total, 150 hectares ont été diagnostiqués et 13,5 fouillés. Le plan général fait état d'occupations qui se superposent ou se succèdent avec un déplacement ou une contraction de l'habitat. Le II^{e} siècle de notre ère correspond de manière générale à un hiatus dans la continuité d'occupation de la zone couverte par les décapages. Huit secteurs sont concernés par l'étude carpologique : C, D, G, H, K, L, M et N.

Les structures dégagées à l'emplacement du secteur C consistent essentiellement en une batterie de silos, dont les remplissages sont datés de La Tène D1 (130-75).

Le secteur D est plus sophistiqué et comprend, outre des structures profondes, plusieurs plans de bâtiments de type greniers et des ensembles de trous de poteaux et de fosses plus difficiles à interpréter. Ce secteur est daté de La Tène C1 (250-175).

Le secteur G a permis de mettre en évidence un habitat de La Tène D1 à enclos fossoyé, remplacé par une occupation de la fin de l'âge du Fer, également circonscrite par des fossés. L'implantation de cette dernière ne correspond pas à celle de l'établissement précédent, mais témoigne d'un déplacement et d'un changement d'orientation par rapport à l'occupation antérieure. Ces deux ensembles sont ensuite télescopés par un habitat à enclos du I^{er} siècle de notre ère, auquel se superpose une occupation de la fin du III^{e} au début du IV^{e} siècle, sur une surface plus restreinte. Les structures étudiées correspondent essentiellement à la phase précoce, pour laquelle l'habitat est encore construit en terre et bois, alors que l'architecture tardive fait appel à des fondations établies sur solins et des couvertures de tuiles.

Le secteur H correspond à un vaste habitat enclos, postérieur à la Conquête, auquel succèdent plusieurs réoccupations au même emplacement, tout au long de la période romaine, la dernière étant plus resserrée dans l'espace. L'étude carpologique est diachronique pour ce site, les prélèvements se répartissant globalement en trois phases, respectivement datées du gallo-romain précoce, du I^{er} siècle de n. è. et des III^{e}-IV^{e} siècles.

Le secteur K possède une vocation artisanale, révélée par la présence d'un four de potier, d'une forge et peut-être d'une autre structure de combustion (séchoir ?). Des prélèvements sont disponibles pour la phase de la seconde moitié du I^{er} siècle de n. è. et pour celle des III^{e}-IV^{e} siècles.

Le secteur L comprend une batterie de silos, associée à un bâtiment circulaire dont la vocation n'est pas bien définie ; il pourrait peut-être s'agir d'une aire de battage couverte (?). Tous les prélèvements carpologiques sont datés de la phase La Tène C2-D1 (175-75).

Enfin, à l'emplacement des secteurs M et N, a été découverte une ferme de La Tène D2b à enclos fossoyé, qui a connu un prolongement très ténu au I^{er} s. de notre ère, l'occupation principale se déplaçant vers l'est à cette époque. Le hiatus du II^{e} siècle est là aussi constaté et une petite réoccupation s'ensuit au III^{e} siècle, à l'ouest de la zone précédemment investie. Les échantillons disponibles sont attribués aux phases de La Tène C2-D1 (175-75) et surtout de La Tène D2b (60-30). Quelques structures de la transition Hallstatt final (Ha D3)-La Tène A (500-450) sont associées au secteur N, mais sans structuration nette. Les quelques prélèvements carpologiques qui les concernent n'ont malheureusement pas livré de données.

ÉCHANTILLONNAGE ET TRAITEMENT DES PRÉLÈVEMENTS

Pour l'ensemble des huit secteurs non funéraires, une cinquantaine de structures de natures diverses a été échantillonnée. Les établissements laténiens des secteurs C, D, G, L, M sont essentiellement documentés par des fosses de stockage de type silos. Pour les établissements de l'époque romaine, les contextes sont plus diversifiés et comprennent aussi des fossés, fosses, caves, celliers et fours. Les 99 échantillons effectués totalisent un volume global de 900 litres qui a été entièrement traité. Les prélèvements ont été effectués en vrac dans le comblement des structures. Ramenés en laboratoire, ils ont ensuite été tamisés à l'eau sur mailles de 0,5 et 2 mm. Le tri des refus de tamis a été réalisé sous loupe binoculaire, à des grossissements fois 10 et fois 16. Aucun sous-échantillonnage n'a été effectué. Les données de chacune des fractions ont été associées dans les tableaux de décomptes. Les fragments, notés « f. », ont été listés en complément des spécimens entiers dans les tableaux de résultats. Les sommes figurant en fin de ligne ou de colonne correspondent aux NTR, soit le nombre d'individus entiers additionné au nombre de fragments. La mention « M » signifie que les restes retrouvés ont été préservés par minéralisation. Par défaut, les autres restes sont tous carbonisés. La mention « cotyl. » désigne les cotylédons de Fabacées, retrouvés isolés après que la carbonisation a éliminé le tégument qui les maintenait accolés.

RÉSULTATS GLOBAUX

Sur les 99 échantillons, 38 se sont révélés stériles. Les prélèvements qui n'ont pas livré de résultats se répartissent entre plusieurs établissements ; l'absence de restes carpologiques n'est donc pas liée à des circonstances locales ou à la vocation des structures de découverte. Le nombre de restes recueillis pour l'ensemble atteint 2 052 spécimens ce qui, rapporté au volume global de sédiment de 900 L, donne une densité moyenne de 2 restes par litre brut prélevé (tab. 204 à 212). Cette faible densité est fréquemment observée dans le cas des établissements ruraux du nord de la France, où la conservation des vestiges se limite le plus souvent aux fondations de bâtiments et aux structures aménagées en creux dans le substrat. La seule exception tient à la présence de contextes favorisant une préservation des restes carpologiques sous la forme de restes gorgés d'eau. Aucun des établissements du Griffon ne présente de contextes susceptibles d'avoir offert aux restes carpologiques ce type de préservation (absence de puits notamment). L'échantillonnage a concerné d'autres types de structures où les conditions de sécurité n'ont pas permis d'atteindre des niveaux profonds.

Une grande majorité de restes a donc été préservée par carbonisation. Un faible pourcentage de ceux-ci, notés « M » dans les tableaux de résultats, correspond à des semences ou fragments de fruits minéralisés, qui représentent 5 % de l'ensemble (105 restes sur les 2 052 récoltés). Ce mode de préservation n'affecte que peu de structures : un silo La Tène C1 du secteur D et un niveau d'une cave du Gallo-Romain précoce du secteur G. Un premier aperçu général des effectifs figure dans le tableau 213.

Si l'on organise les mêmes données par phases chronologiques, pour l'ensemble de l'opération, voici les effectifs disponibles (tab. 214).

La séquence couvre donc quasiment en continu la période du VI^e^ s. avant n. è. au III^e^ s. de n. è., mais avec un fort déséquilibre des échantillonnages d'une phase à l'autre et des nombres de restes très variables et parfois peu élevés. Des regroupements plus larges doivent être envisagés pour atteindre des effectifs qui autorisent un minimum de comparaison sur des bases statistiques correctes.

Aux fluctuations importantes observées dans les effectifs s'ajoutent les états de conservation variables qui affectent le matériel carbonisé. C'est particulièrement visible pour la catégorie des céréales. Leur état de conservation est en général médiocre, quel que soit le secteur considéré. Les caryopses, ou « grains » de céréales apparaissent fragmentés et dépourvus de leur épiderme. Compte tenu de ces dégradations, une identification précise s'est révélée problématique, car elle s'appuie sur des critères biométriques et morphologiques. La catégorie des blés, qui comporte potentiellement au moins six espèces, est davantage concernée que celle des orges, pour laquelle l'orge vêtue représente la sous-espèce principale. Une piètre conservation a moins de répercussions sur la détermination des orges, car ces dernières conservent leurs caractéristiques propres (sillon largement ouvert, section carénée, extrémités fuselées) en dépit d'une abrasion des caryopses.

Le taux de céréales indéterminées et celui des blés indéterminés et déterminables ont été calculés comme suit pour les différents secteurs (tab. 215).

Les secteurs G et H offrent la meilleure conservation aux céréales. Ce sont deux structures d'époque romaine, un four (secteur G, F7296) et une cave (secteur H, ST12-F8288), qui concentrent les ensembles de céréales les mieux préservés, avec respectivement 429 et 483 restes, où les blés sont essentiellement représentés par l'amidonnier dans le premier contexte et les blés nus dans le second.

		SECTEUR C						
CHAMBRY "Zac du Griffon" 2006	**N° structure**	**128**	**128**	**128**	**129**	**129**	**3003**	
	N° U.S.		**1**	**4b**	**2**	**4**		
	fonction	**silo**			**silo**		**silo**	
	datation	LT D1			LT D1		LT D1	**VOL. total**
TAXONS	**volume brut prélevé (l.)**	**51**	**25**	**30**	**15**	**8**	**48**	**177**
esp. domestiques ou cultivées								**TOTAUX**
Avena spec.	Avoine			1	1			2
cerealia	céréale	4	1	2 f.	13 f.		42 f.	62
Hordeum vulgare	Orge vêtue	1			1 f.	1	5	8
Pisum sativum	Pois			1 cotyl.			5 f.	6
cf. Setaria italica	cf. Millet des oiseaux						1	1
Triticum aestivum/durum/turgidum	Blé tendre/dur/poulard						1	1
Triticum cf. aestivum/durum/turgidum	Blé cf. tendre/dur/poulard						2	2
Triticum dicoccum	Blé amidonnier	2						2
Triticum cf. dicoccum	Blé cf. amidonnier						1	1
Triticum spec.	Blé		1		27+32 f.		6	66
Vicia ervilia	Ers	1					1 f.	2
Vicia faba var. minor	Féverole	2 f.					6+5 f.	13
esp. sauvages/cueillies								
Corylus avellana	Coudrier	2 f.	1 f.		1 f.		1 f.	5
		10	3	3	51	1	49	**166**

Tab. 204 - Nombre de restes carpologiques pour le secteur C.

		SECTEUR D											
CHAMBRY "Zac du Griffon" 2006	**N° structure**	**30**	**30**	**30**	**31**	**32**	**32**	**4029**	**4029**	**4036**	**48**	**51**	
	N° U.S.	**2**	**3**	**6**		**4**	**5a**	**6**	**8**	**6-8**			
	fonction	**silo**			**silo**	**silo**		**silo**		**silo**	**silo**	**silo**	
	datation	**LT C1**			**LT C1**	**LT C1**		**LT C1**		**LT C1**	**LT C1**	**LT C1**	**VOL. total**
TAXONS	**volume brut prélevé (l.)**	**15**	**6**	**20**	**10**	**20**	**10**	**8**	**7**	**10**	**8**	**10**	**124**
esp. domestiques ou cultivées											**STE**		**TOTAUX**
Avena spec.	Avoine	11	8	6			5 f.						30
Avena spec., lemma	Avoine, lemme		1										1
cerealia	céréale	89 f.	38 f.	18 f.	2 f.	10 f.	12 f.	1	3 f.	5 f.			178
Fabaceae sativae	Fabaceae domestiques							1	1 f.				2
Hordeum vulgare	Orge vêtue	86	102	35+2 f.		3+2 f.	2	1	1	2			236
Lens culinaris	Lentille						1 f.					1+7 f.	9
Pisum sativum	Pois	1 f.										1 cotyl.	2
Triticum dicoccum	Blé amidonnier						2					1	3
Triticum spec.	Blé	2	1	3		4							10
Vicia ervilia	Ers	1 f.		3 cotyl.		3+1 f.			1				12
Vicia faba var. minor	Féverole		2	1 f.									3
esp. sauvages/cueillies													
Boraginaceae	Boraginacées						1 M						1
Chenopodiaceae	Chénopodiacées						87 M						87
Corylus avellana	Coudrier						1 f.						1
Galium spec.	Gaillet	1											1
Lamiaceae	Lamiacées						1 M						1
Polygonaceae	Polygonacées						1 M						1
		147	133	57	1	17	104	3	5	5	0	6	**578**

Tab. 205 - Nombre de restes carpologiques pour le secteur D.

		SECTEUR G													
CHAMBRY "Zac du Griffon"	**N° STRUCTURE**	**7055**	**7055**	**7055**	**7055**	**7055**	**7055**	**7055**	**7055**	**7055**	**7055**	**7055**	**7055**	**7055**	
FAIT LZG 09	**N° U.S.**	**7**	**7**	**7**	**7**	**7**	**7**	**7**	**7**	**7**	**7**	**7**	**7**	**7**	
tranche 1B	**N° Carré**	**?**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**	
	fonction	**cave**													
	datation	**-5/-1 à 15/20**													**VOL total**
TAXONS	**Volume brut prélevé (L)**	**31**	**10**	**22**	**15**	**26**	**16**	**13**	**28**	**41**	**20**	**18**	**17**	**22**	**279**
esp. domestiques ou cultivées															**TOTAUX**
cerealia	céréales (fragments)	15		3	3	2		8	9	20	9	19	1	21	110
Fabaceae sativae	Fabacées domestiques			2										1	3
Hordeum vulgare	Orge vêtue	1		3		1		3	4	1	1	3			17
Lens culinaris	Lentille	3			2	1			2	4+1 M		3		1	17
Pisum sativum	Pois		1		1					1					3
Triticum aestivum/durum/turgidum	Blé tendre/dur/poulard					1									1
Triticum dicoccum	Blé amidonnier						3+3 f.	1	1	1		2			11
Triticum spec.	Blé	2		2											4
Vicia ervilia	Ers									1					1
Vicia faba var. minor	Féverole								2	1					3
M.O.C.		20 f.	11 f.												31
esp. sauvages/cueillies															
Agrostemma githago	Nielle des blés	2 M													2
Anagallis arvensis	Mouron rouge	1 M													1
Asteraceae	Astéracée	2 M													2
Bromus spec.	Brome						1		2						3
Centaurea spec.	Centaurée	1 M							1 M						2
Corylus avellana	Coudrier (fragments)									1	1	1			3
Galium aparine	Gaillet gratteron					1	1								2
cf. Lithospermum arvense	cf. Grémil des champs											1 M			1
Plantago lanceolata	Plantain lancéolé	2 M	1 M									1 M			4
Poaceae	Poacées									1					1
Prunus spinosa	Prunellier		1 f. noyau	1 fruit											2
Rumex spec.	Patience							1							1
Sambucus ebulus	Sureau hièble	1 M													1
Solanum nigrum	Morelle noire	1 M													1
pupes diptères			X									X		X	
		51	14	11	6	6	8	13	21	32	11	30	1	23	**227**

Tab. 206 - Nombre de restes carpologiques pour le secteur G (cave F7055).

		SECTEUR G															
CHAMBRY "Zac du Griffon"	N° STRUCTURE	7007	7007	7120	7120	7120	7273	7236	7236	7236	7236	7236	7296	7296	7296	7340	
FAIT LZG 09	N° U.S.	1	5	1	c. charbon.	6		S416	S417	S426	S427	S429	2	3	4		
	N° Carré																
	fonction	silo		silo		fond silo	fosse	fossé					four ?			fosse	
	datation	LT D1						-5/-1 à 15/20					65/70 à 85/90			250/270 à 300/320	VOL. total
TAXONS	Volume brut prélevé (L.)	<1	4	7	8	3	2	10	3	3	7	5	<1	7	6	1	<70 litres
esp. domestiques ou cultivées		STE	STE			STE	STE	STE	STE		STE	STE	STE			STE	TOTAUX
cerealia	céréales (fragments)			1	12									2	11		26
Hordeum vulgare	Orge vêtue				1									1			2
Lens culinaris	Lentille									1					1+2 f.		4
Pisum sativum	Pois														1+3 f.		4
Triticum aestivum/durum/turgidum	Blé tendre/dur/poulard													8	3		11
Triticum dicoccum	Blé amidonnier, épillet													1			1
Triticum dicoccum	Blé amidonnier				1									259+99 f.			359
Triticum dicoccum, furca	Blé amidonnier, base d'épillet													5+14 f.			19
Triticum spelta, furca	Blé épeautre, base d'épillet													2 f.			2
Triticum spec.	Blé														1		1
Vicia ervilia	Ers														1		1
Vicia sativa	Vesce cultivée			1													1
Vicia spec.	Vesce													9+14 f.	8+13 f.		44
Vicia spec.	Vesce, gousse													2			2
esp. sauvages																	
Avena spec.	Avoine													2			2
Boraginaceae	Boraginacées													1			1
Convolvulus arvensis														1			1
		0	0	2	14	0	0	0	0	1	0	0	0	429	44	0	**481**

Tab. 207 - Nombre de restes carpologiques pour le secteur G (autres structures).

		SECTEUR H															
CHAMBRY "Zac du Griffon"	N° STRUCTURE	8369	8369	8369	8442	8443	8074	8198	8272	8418	8158	8195	8288	8288	8288	8310	
FAIT BVG08	N° U.S.	1	3	fond			fond	6	2, charbon W	2			2	4	4 fond c noire	2	
tranches2-2A	fonction	cave ST. 10			TP ST. 16	TP ST. 16	cellier ST. 23	fosse-atelier	fosse-atelier	fosse-atelier	fosse	fosse	cave ST. 12			cellier	
	datation	-5/-1 à 15/20			15/20 à 40/45		85/90 à 120				250/270 à 300/320						VOL. total
TAXONS	Volume brut prélevé (L.)		1	3	2	3	9	1	1	1	5	1		30	3	18	78 litres
esp. domestiques ou cultivés			STE									STE					TOTAUX
cerealia	céréales (fragments)			11	1	2	1		1	2	2			3 cl.	3	4	27
Hordeum vulgare	Orge vêtue			3			2										5
Juglans regia	Noyer, endocarpe													1 f.			1
Lens culinaris	Lentille			1			1	1		1			17+10 f.	91	16		138
Pisum sativum	Pois			1												1	2
Prunus persica	Pêcher, endocarpe													1			1
Triticum aestivum/durum/turgidum	Blé tendre/dur/poulard												23	190			213
Triticum dicoccum	Blé amidonnier												3	19	1	1	24
Triticum spelta	Blé épeautre													4			4
Triticum spec.	Blé	1		1+3 germés			3				1		76				85
Vicia ervilia	Ers												2	2	1		5
Vicia faba var. minor	Féverole			1													1
Vicia spec	Vesce										2			12+9 f.			23
esp. sauvages																	
Agrostemma githago	Nielle des blés													2			2
		1	0	21	1	2	7	1	1	3	5	0	131	331	21	6	**531**

Tab. 208 - Nombre de restes carpologiques pour le secteur H.

		SECTEUR K			
CHAMBRY "Zac du Griffon"	**N° STRUCTURE**	**10082**	**10091/10092**	**10078**	
FAIT BVG 08	**N° U.S.**	**1**	**4**		
	fonction	**fosse**	**four de potier**	**cave**	
	datation	**85/90 à 120**		**250/270 à 300/320**	**VOL. total**
TAXONS	**Volume brut prélevé (L.)**	**6**	**18**		**24 litres**
esp. domestiques ou cultivées		**STE**			**TOTAUX**
cerealia	céréales (fragments)		10		10
Avena spec	Avoine		1		1
Lathyrus spec.	Gesse		1		1
Lens culinaris	Lentille			1	1
Pisum sativum	Pois			1	1
Triticum dicoccum	Blé amidonnier			3	3
Triticum spec.	Blé		1		1
			13	5	**18**

Tab. 209 - Nombre de restes carpologiques pour le secteur K.

													SECTEUR L
CHAMBRY "Zac du Griffon"	N° STRUCTURE	15005	15005	15005	15005	15005	15005	15007	15007	15010	15011	15012	15012
FAIT BVG 09	N° U.S.	base 1	2	3 est	3 ouest	4	sommet cpe		3	5	3	8?	
tranches 2-2A	N° Pvt	4	2	6	1	5	3						
	fonction	silo						silo		silo	silo	silo	
	datation	LT C2/D1						LT C2/D1		LT C2/D1	LT C2/D1	LT C2/D1	
	Volume brut prélevé (L.)	2	2	3	3	1	2	2	4	3	6	2	
TAXONS			STE	STE	STE	STE		STE	STE	STE		STE	
esp. domestiques ou cultivées													
Hordeum vulgare	Orge vêtue	1									1		
Triticum dicoccum	Blé amidonnier						1						
Triticum spelta	Blé épeautre												
esp. sauvages													
Poaceae	Poacée												1
		1					1				1		1

Tab. 210 - Nombre de restes carpologiques pour le secteur L.

CHAMBRY "Zac du Griffon"	N° STRUCTURE	13180	13276	13292	13292
FAIT BLG 08	N° U.S.		5		cendres
Tranche 1	localisation				cpe bas à D
	fonction	fosse	silo	cave	
	datation	LT C2/D1		LT D2b	
	Volume brut prélevé (L.)	15	10	6	6
TAXONS		STE		STE	
esp. domestiques ou cultivées					
cerealia	céréales (fragments)		4		5
Hordeum vulgare	Orge vêtue		3		
Lens culinaris	Lentille				1
Pisum sativum	Pois				1
Triticum dicoccum	Blé amidonnier				
Triticum spec.	Blé				2
Vicia faba var. minor	Féverole				6
Vitis vinifera	Vigne				
			7		15

Tab. 211 - Nombre de restes carpologiques pour le secteur M.

		SECTEUR N			
CHAMBRY "Zac du Griffon"	**N° STRUCTURE**	**14045**	**14059**	**14071**	
FAIT BLG 09	**localisation**	**z. rubéfiée**			
tranche 1	**fonction**	**four domest.**	**fosse**	**fosse**	
	datation	**Ha final-LTA**			**VOL. total**
	Volume brut prélevé (L.)	**7**	**2**	**2**	**11 litres**
TAXONS		**STE**	**STE**	**STE**	**TOTAUX**
					0

Tab. 212 - Nombre de restes carpologiques pour le secteur N.

									TOTAUX
Secteurs	C	D	G	H	K	L	M	N	**8**
Volume prélevé (L)	177	124	349	78	24	70	67	11	**900**
Nombre de contextes échantillonnés	3	7	7	11	3	10	5	3	**49**
NTR	166	578	708	531	18	8	43	0	**2052**

Tab. 213 - Volumes prélevés et effectifs carpologiques par secteur.

Phase	Secteur	Volume total (L)	NTR
Ha final-LTA	N	11	0
LT C1	D	124	578
LT C2/D1	L	70	8
LT D1	C	177	166
LT D1	G	23	16
LT D1b-D2a	M	25	7
LT D2b	M	14	16
-15/-10 à -5/-1	M	28	20
-5/-1 à 15/20	H	7	22
-5/-1 à 15/20	G	289	228
15/20 à 40/45	H	5	3
65/70 à 85/90	G	14	464
85/90 à 120	H	12	12
85/90 à 120	K	24	13
270/280 à 320 env.	H	52	494
270/280 à 320 env.	K	<1	5
270/280 à 320 env.	G	1	0

Tab. 214 - Effectifs carpologiques disponibles par phases chronologique.

Secteur	NTR	% céréales indéterminées	% blés indéterminés	% blés déterminés
C	166	37%	40%	3.5%
D	578	31%	2%	<1%
G	708	19%	1%	57%
H	531	5%	16%	45%
K	18	55%	1%	16%
L	8	-	-	-
M	43	44%	7%	9%
N	0	-	-	-

Tab. 215 - Taux des céréales indéterminées et des blés indéterminés et déterminés.

À l'échelle de chacune des structures, on observe peu de concentrations de restes, en dehors des deux petits ensembles qui viennent d'être évoqués. La seule autre structure qui cumule plusieurs centaines de restes est le silo 30 du secteur C. En dehors de ces trois cas qui seront analysés par la suite, les autres assemblages sont assimilables à des accumulations progressives de déchets. Celles-ci ne présentent pas de lien direct avec la fonction première des différentes structures où elles ont été découvertes. Elles nous renseignent de manière globale, à l'échelle d'une phase d'occupation, sur les plantes alimentaires les plus courantes, et renvoient donc indirectement aux activités de production des populations qui régissent les différents établissements. À l'échelle régionale, ces données viennent compléter un effectif de sites qui, en s'élargissant, permettra de définir des tendances générales dans les modes de gestion agricole et d'en dessiner les évolutions.

Pour l'ensemble des opérations menées sur la ZAC, et en établissant trois grandes phases successives correspondant au Second âge du Fer, au Haut-Empire et au Bas-Empire, les espèces domestiques qui ont été identifiées sont les suivantes (tab. 216).

On remarque une grande stabilité du spectre, sachant que la période la plus récente de la fin de l'Antiquité est quasiment représentée par la seule cave ST12 du secteur H, ce qui peut expliquer l'absence de l'orge vêtue, qui de manière générale ne disparaît pas des enregistrements carpologiques du Bas-Empire. Des fluctuations plus significatives sont sans doute liées à l'extrême discrétion, puis à la disparition, des millets des ensembles datés de l'époque romaine. D'autres faits à relever consistent en l'apparition très ponctuelle de la gesse et dans les occurrences de certains fruitiers, dont la seule espèce exotique est la pêche. Les fruitiers domestiques sont enregistrés graduellement uniquement à partir de l'époque romaine. Les catégories de plantes qui dominent se répartissent de la manière suivante entre les trois phases (tab. 217).

Deux faits sont à noter : la très nette prédominance, à plus de 80 %, des céréales dans les ensembles et la lente progression des légumineuses, dont les pourcentages tendent à s'accroître entre chacune des phases.

DISCUSSION

INTERPRÉTATION DE LA PRÉSENCE DE RESTES MINÉRALISÉS DANS CERTAINES STRUCTURES

Une structure du secteur D, le silo 32, se différencie des autres en ce sens qu'elle délivre du matériel minéralisé. Ce mode de fossilisation correspond à un remplacement de la matière organique par cristallisation de sels issus de la dissolution de matières phosphatées. Il est caractéristique des fumiers et couches excrémentielles en voies d'assèchement. La nature originelle des matières fécales, d'origine humaine ou animale, diversifie souvent les types de plantes représentés. Si la fossilisation des restes est suffisamment fine pour en préserver les caractères diagnostics, les semences et fruits demeurent identifiables, mais

Espèces	Second Fer	Haut-Empire	Bas-Empire
Avoines	X	X	
Orge vêtue	X	X	
Blés nus	X	X	X
Blé amidonnier	X	X	X
Blé épeautre	X	X	X
Blés	X	X	X
Millet des oiseaux	X		
Céréales	X	X	X
Lentille	X	X	X
Pois	X	X	X
Vesce cultivée	X	X	
Gesse cultivée		X	
Ers	X	X	X
Féverole	X	X	
Fabacées dom.	X	X	X
Noisette	X	X	
Prunelle		X	
Raisin		X	
Noix			X
Pêche			X

Tab. 216 - Espèces domestiques identifiées selon les trois grandes phases successives (Second âge du Fer, Haut-Empire et Bas-Empire).

Espèces	Second Fer	Haut-Empire	Bas-Empire
Céréales (Poacées)	504	603	226 +3 cl =726
Légumineuses (Fabacées)	41	89	165
Oléagineux/textiles	0	0	0
Plantes techniques (tinctoriales)	0	0	0
Fruitiers domestiques	0	1	2
Fruitiers sauvages	3	5	0
Epices/aromates	0	0	0
Total	**548**	**698**	**893**

Tab. 217 - Plantes dominantes au Griffon.

leur détermination dépasse rarement le rang du genre ou de la famille botanique. C'est le cas pour ce matériel, où plusieurs familles de plantes témoignant de la végétation spontanée adventice des champs cultivés peuvent être évoquées, sans que les espèces incriminées aient pu être précisées (familles des Chenopodiacées, Boraginacées, Lamiacées et Polygonacées). La minéralisation est considérée comme un phénomène rapide, qui s'opère en milieu alcalin, en présence d'excréments ou d'urines (MacCobb *et al.* 2003). La couche basale du silo 32 du secteur D aurait donc contenu, à un moment donné de son comblement, des matières organiques en décomposition. Les plantes sauvages auraient pu être ingérées par des herbivores profitant du fourrage offert par les abords d'espaces cultivés ou de terres libérées de leurs récoltes, à moins qu'elles ne reflètent l'environnement immédiat de la structure et la rudéralisation des espaces fréquentés par l'homme. L'absence de plantes alimentaires préservées par minéralisation est à noter. Dans les fosses d'aisance, de nombreux déchets de cuisine se trouvent souvent mêlés aux fèces ; il semblerait que ce cas de figure ne corresponde pas au dépôt du silo 32.

ÉVOLUTION DES CHOIX DE CULTURE : CÉRÉALES

Au Griffon, on constate l'importance des céréales et parmi celles-ci, celle de l'orge vêtue et de l'amidonnier pour les périodes laténiennes. C'est surtout par le nombre d'occurrences que ces deux espèces s'expriment. La régularité de leur présence reflète la place qu'elles occupent dans les exploitations agricoles plutôt que le nombre de restes qui demeure peu élevé, à l'exception d'une petite concentration d'orge vêtue dans le silo 30 du secteur D, daté de La Tène moyenne. L'amidonnier apparaît encore majoritaire au I^er^ siècle de n. è. mais cette forte proportion s'exprime là aussi au travers d'un seul contexte, une petite concentration d'amidonnier rencontrée dans le four 7296 du secteur G. Le schéma global est donc difficile à cerner, car quelques événements anecdotiques écrasent les autres données. Il est toutefois possible que l'amidonnier conserve localement une importance héritée des âges des Métaux, plus longtemps que dans d'autres parties du nord de la France. On constate l'importance de cette espèce durant La Tène finale dans le site de Jaux "Le camp du Roi" dans l'Oise et ceux d'Attilly "La Pâture des Grands Valuzeaux", Bazoches-sur-Vesles "Les Chantraines", Sermoise "Les Prés du Bout de la Ville", Ciry-Salsogne "Le Bruy" dans l'Aisne et au I^er^ siècle à Ennemain "L'Orme" dans la Somme et à Monchy-Lagache "Le Fond de Guizancourt" dans l'Aisne. Tous ces sites sont éloignés du secteur de Laon, assez peu documenté du point de vue carpologique avant les études menées dans le cadre de la ZAC du Griffon.

Les blés nus et les légumineuses affirment petit à petit leur importance aux côtés des espèces précédentes et leurs occurrences se multiplient à partir de la période romaine. Cependant, ici encore la forte proportion de blés nus est essentiellement enregistrée dans une seule structure, la cave ST12 du secteur H (Fait F8288), datée fin III^e^-début IV^e^ s. Les secteurs qui présentent plusieurs phases chronologiques emboîtées ne permettent pas de suivre cette évolution à l'échelle du site, car les différentes phases sont documentées par des effectifs trop disparates.

L'évolution des choix de culture que l'on entrevoit au travers des différents secteurs du Griffon est cohérente avec un schéma plus global qui peut être établi à l'échelle du nord-est de la France (Lepetz & Zech-Matterne 2018). Les denrées végétales à la base des agricultures répondent à des choix d'élevage spécifiques, avec une affirmation forte de la prépondérance de certaines espèces à une échelle locale. Les espèces dominantes sont souvent enregistrées dans des proportions qui s'établissent au-delà de 80 % pour les espèces végétales et ce schéma se répète d'un site à l'autre au sein d'une petite région agricole. On observe une forte homogénéité dans la sélection plantes/animaux d'élevage à l'échelle d'une unité, mais qui diffère des choix effectués par l'unité suivante. Le tableau d'ensemble est donc celui d'agricultures en mosaïques. On retrouve après l'âge du Fer une forte cohérence dans les choix d'espèces et une complémentarité des espèces animales et végétales à l'époque romaine, mais les animaux et plantes

privilégiés et leur répartition diffèrent de ceux qui prévalaient à l'âge du Fer. Si la diversité des productions est de mise dans ce qui prend l'allure de terroirs, une recomposition de cette diversité s'opère donc après la Conquête romaine.

Pour ce qui concerne la production végétale, cette recomposition et les nouveaux choix de culture effectués expriment deux stratégies différentes. Les céréales à grains vêtus, orge vêtue et amidonnier, sont globalement moins exigeantes en termes de préparation de la terre et d'apport de fumier que les céréales à grains nus de type blé tendre. Elles ne sont pas panifiables et se consomment sous forme de pains plats ou de bouillies. Les traitements post-culturaux sont longs et fastidieux, du fait de la résistance des enveloppes qui sont, soit coriaces, soit soudées au grain, et qui doivent être éliminées mécaniquement avant consommation. Le stockage des récoltes s'effectue souvent alors que le grain est encore pourvu de sa balle, qui le protège des ravageurs.

Les blés nus de type blé tendre sont faciles à nettoyer et panifiables. Leur développement est concomitant du phénomène d'urbanisation. Pour nourrir des populations nombreuses, il est plus facile d'avoir recours à des espèces qui se nettoient facilement et qui se conservent bien durant le stockage, même si les grains sont déjà débarrassés de leurs enveloppes. Le choix des blés panifiables fait partie de nouveaux modes alimentaires qui se mettent en place avec l'ouverture de la Gaule à la sphère méditerranéenne et l'accélération des échanges commerciaux postérieurement à la Conquête romaine de la Gaule.

L'essor constaté des cultures de légumineuses pourrait relever de la même préoccupation, celle de produire des denrées faciles à conserver sur le long terme, sous une forme qui ne nécessite pas une longue préparation. Riches en protéines, la lentille et le pois se conservent facilement comme légumes secs et se prêtent à de multiples recettes, y compris sous forme de farines.

DES PRODUITS TRANSFORMÉS : FRAGMENTS DE MATIÈRE ORGANIQUE CARBONISÉE

Dans la cave F7055 du secteur G, des petits fragments de matière organique amorphe ont été recueillis (notés MOC dans les tableaux de données). Carbonisée, leur matrice ne présente aucun élément identifiable sous loupe binoculaire. Des « objets » de cette nature peuvent occasionnellement être identifiés comme de la terre à bâtir, du fumier ou des restes de préparations alimentaires à base de céréales (« pains/galettes »). Avant de pouvoir les qualifier plus précisément, il faut recourir à des techniques d'imagerie à haute résolution pour déterminer quelques-uns des ingrédients qui les composent. L'identification de restes céréaliers se fonde ainsi sur des fragments de tissus végétaux issus du péricarpe des grains (ce qui compose le « son » après la mouture), sur des fragments d'enveloppes telles que les glumelles ou encore sur des fragments d'arêtes (les « barbes » de céréales). Ces éléments peuvent être recherchés en scannant les surfaces des MOC à l'aide d'un microscope à balayage. Le recours à cet équipement fait que ce type d'analyse ne se pratique pas en routine. Il a néanmoins dans certains cas permis d'identifier des éléments paniformes et de préciser les céréales à la base des farines qui avaient servi à les confectionner (Heiss *et al*. 2021).

ATTESTATIONS DE PLANTES NOUVELLES : FRUITIERS

Par rapport aux cultures annuelles que sont les céréales et les légumineuses, les espèces fruitières domestiques sont des cultures pérennes (arbres et arbustes, parfois lianes) dont la plantation et l'entretien requièrent un investissement autrement important.

De manière générale, les restes de fruitiers ne sont pas nombreux dans les différents secteurs de la ZAC du Griffon. La noisette, la prunelle, la noix, le raisin et la pêche sont néanmoins attestés, toujours en faible nombre de restes. Cette situation est commune en présence de restes carbonisés au sein desquels les fruitiers sont fréquemment sous-représentés, du fait de leur consommation sous forme fraîche ou sèche, plus rarement cuite. La découverte d'un pépin de raisin dans le fait F13054 du secteur M, pour la phase augustéenne (30 av.-20 ap. J.-C.) est à noter. Il y a dix ans, on ne relevait que trois autres occurrences précoces de la vigne, entre les années 150 avant et 25 après, à l'échelle du nord de la France, pour 105 sites étudiés (Zech-Matterne & Bouby 2011). Une enquête nationale menée dans le cadre du projet ANR viniculture a permis de quantifier beaucoup plus précisément l'importance de la vigne dans ce secteur (Bouby *et al*., 2024). Le nombre de sites où la présence de la vigne est enregistrée demeure significativement plus bas en région Centre-Nord que dans les autres régions de France et son essor n'anticipe pas la période médiévale. Sous forme carbonisée, on rencontre plus souvent le raisin dans les dépôts funéraires qu'au sein des rejets domestiques. Cependant, des indices archéologiques (traces de plantation, pressoirs) montrent le développement local de la viticulture à partir du I^{er} siècle de notre ère, notamment dans le Val-d'Oise (Toupet & Lemaitre 2003).

La cave ST12 (fait F8288) du secteur H a livré d'autres types de fruitiers certainement domestiques, pour la période du III^{e} siècle de notre ère. Il s'agit du noyer et de la pêche. En Gaule du Nord, l'essor de la fructiculture est essentiellement postérieur à la Conquête romaine. L'arboriculture fruitière s'implante en premier lieu au voisinage des agglomérations et se développe par vagues successives d'arrivée de nouvelles espèces, dont certaines sont progressivement acclimatées et diffusées dans les campagnes. De manière générale,

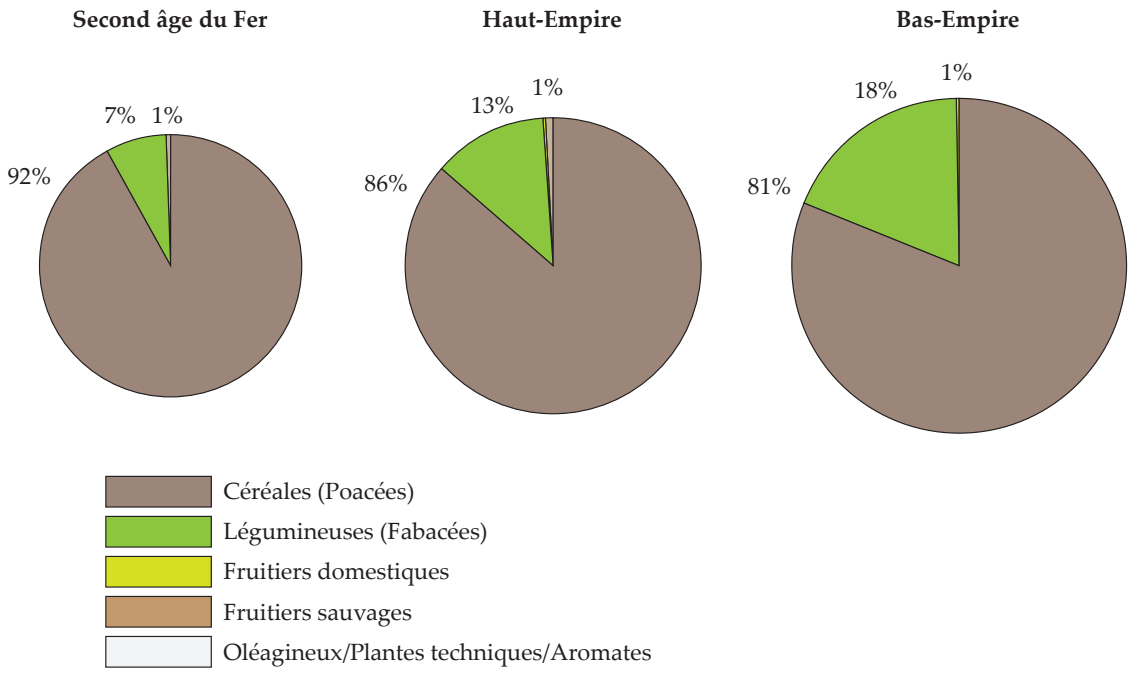


Fig. 215 - Fréquence des espèces végétales dominantes selon les trois grandes phases successives Second âge du Fer, Haut-Empire et Bas-Empire (© V. Matterne).

la diversité enregistrée dans les *villae* et les fermes est très inférieure à celle observée dans les villes et les agglomérations (Zech-Matterne 2010 ; Zech-Matterne *et al*. 2017). Le nombre d'espèces enregistré dans les sites ruraux se limite en moyenne à 2-3 espèces (pour 66 sites). Dans les villes, il peut dépasser la trentaine, comme dans les fouilles menées sur le boulevard du Dr Henri-Henrot à Reims (Matterne 2022). Ces proportions restent sensiblement identiques si l'on restreint les observations aux sites qui ont livré du matériel minéralisé et imbibé, dans lesquels les fruitiers sont davantage représentés.

Les occurrences du noyer sont précoces et l'espèce est répandue, y compris dans les campagnes, au moins à partir du Ier siècle de notre ère. C'est l'un des rares fruitiers domestiques régulièrement attestés en milieu rural, où il est planté. L'espèce est indigène dans le sud de la Gaule, où elle a été reconnue dans des enregistrements anthracologiques paléolithiques. Dans le nord de la Gaule, ses fruits ne sont pas mentionnés pour l'époque laténienne et le noyer est probablement mis en culture à partir de l'époque romaine. Les occurrences de la pêche sont plus rares. Originaire d'Extrême-Orient, la pêche provoque en Italie un véritable engouement, sans doute dès le tournant de l'ère (Sadori *et al*. 2009, Marzano 2022), et il est remarquable de voir qu'elle se répand immédiatement dans les provinces de l'Empire. En Gaule du Nord, les premières attestations sont datées du Ier s. et concernent quelques centres urbains tels que Paris et Reims (Matterne 2001) ainsi que le complexe militaire, cultuel et civil de Biesheim-Kunheim. Il faut attendre les IIIe-IVe siècles pour enregistrer sa présence en contexte rural, qui pourrait alors attester une production locale, notamment dans le site de la *villa* de Servon "L'Arpent Ferret" (Le Calve 2004) et à Dourges "Bas Champs" (Derreumaux 2012). L'acclimatation de cet arbre sensible au froid a peut-être demandé du temps et le développement de variétés adaptées aux conditions de culture du nord de la France. La mention relevée au Griffon est datée des IIIe-IVe siècles et s'inscrit dans ce schéma où la pêche passe en quelques 300 ans des étals urbains aux jardins des *villae*. En l'état des données, elle est encore à considérer comme un mets délicat et luxueux.

CONCLUSION

Les différents établissements fouillés dans le cadre des travaux d'aménagement de la ZAC du Griffon ont livré des ensembles carpologiques disparates dans leur composition et leur représentativité. Néanmoins, ils permettent de couvrir une séquence chronologique assez longue et d'en documenter les évolutions. D'abord essentiellement tournés vers la culture des céréales à grains vêtus, les agriculteurs intègrent progressivement dans des proportions croissantes l'exploitation des céréales à grains nus et des légumineuses (fig. 215). Ces dernières apparaissent bien diversifiées. Ponctuellement des restes de fruitiers témoignent également d'une diversification opérée dans les méthodes de culture qui intègrent aussi des espèces pérennes à rendement différé et plus spéculatif. L'ensemble permet de documenter un secteur peu connu par ailleurs du point de vue carpologique. Les résultats apparaissent cohérents à une échelle régionale avec ceux acquis dans la vallée de l'Aisne ou le secteur de Saint-Quentin. La prédominance massive des céréales est à relever, mais doit être nuancée par les modes de préservation des restes, la carbonisation favorisant en effet une représentation exagérée de cette catégorie de plantes alimentaire.

LE MATÉRIEL DE MOUTURE ET LES VESTIGES PALÉOMÉTALLURGIQUES

Vincent LE QUELLEC

LE MATÉRIEL DE MOUTURE

INTRODUCTION

Les fouilles des différents secteurs domestiques (D, G, H, K, M et M'') et d'ensilage (C et L) du "Pôle d'activités du Griffon" ont livré un abondant mobilier de mouture. Le corpus s'établit ainsi à 107 NMI meules répartis sur les sept sites pris en compte. Il a été prélevé, décrit et dessiné selon les normes du Groupe Meule (Buchsenschutz *et al*. 2011 ; Buchsenschutz *et al.* 2017), accessibles en ligne (*https://groupemeule.hypotheses.org/*).

LES CONTEXTES DE DÉCOUVERTES

Le sous-sol du secteur du Griffon est constitué d'un substrat crayeux impropre à son utilisation dans la construction et à fortiori à la fabrication d'outillage. La détection de matériaux exogènes revêt dans ces conditions un véritable enjeu pour identifier des circuits d'approvisionnement. Le prélèvement des fragments lithiques en calcaires coquilliers a ainsi été particulièrement poussé. L'ambition a été, dès la phase de prélèvement, de réaliser une étude du macro-outillage et en particulier des meules sur un corpus le plus complet possible. Le premier critère de reconnaissance d'une meule usagée est la présence d'une face active. La face active d'une meule présente un aspect très lisse, poli, parfois même de « poli lustré » que les autres objets façonnés en calcaire ne portent pas (fig. 216). Ce trait distinctif a permis d'identifier des meules parfois conservées sous forme de très petits fragments et sans autre critère morphologique révélateur (voir ci-après). Cette approche explique le grand nombre d'individus indéterminés (48,6 % du corpus).

Les meules issues des fouilles et diagnostics du Griffon (tab. 218) sont en très grande majorité des meules rotatives manuelles (53 meules rotatives sur les 55 meules identifiées au total). « Le moulin rotatif se compose de deux meules, l'une dormante (*meta*), l'autre tournante (*catillus*). Le mouvement consiste en une rotation, à vitesse régulière du *catillus* sur la *meta* qui reste statique. La meule supérieure est mise en mouvement grâce



Fig. 216 - Vue de la face active de la meule de F10082 (cl. V. Le Quellec).

à un manche implanté sur la partie latérale ou supérieure de la meule » (Jodry 2011). Comme son nom l'indique, le mouvement est impulsé par une personne ; le diamètre des meules est donc limité par la longueur d'un bras humain, mais dépasse parfois ce seuil dans le cas d'un dispositif relais (une perche par exemple). La limite reste le poids de la meule supérieure qui doit être actionnée à vitesse régulière et à plat. Chaque à-coup induit en effet une usure prématurée des meules. Pratiquement, ces meules ne dépassent pas 50 à 60 cm de diamètre pour une épaisseur maximale de 25 à 30 cm.

Les deux dernières meules du corpus sont reconnues comme des éléments de moulins va-et-vient. « Le moulin va-et-vient se compose d'une meule dormante et d'une molette mobile actionnée selon un mouvement alternatif longitudinal, afin de

Secteur	Poids des meules (en g)	Nombre de restes	Catillus (NMI)	Meta (NMI)	Indéterminée (NMI)	Va-et-vient (NMI)	NMI total
C	486	2	0	0	1	0	1
D	1 063	1	0	1	0	0	1
G	31 987	25	3	3	7	2	15
H et H'	216 123	85	16	6	11	0	33
K	41 436	13	4	2	6	0	12
L	3 026	5	1	0	2	0	3
M-M'' et N	94 036	47	16	1	25	0	42
Total	**388 157**	**178**	**40**	**13**	**52**	**2**	**107**

Tab. 218 - Répartition des éléments de mouture au sein des différents secteurs de fouille de la ZAC du Griffon.

broyer diverses substances ou moudre des grains de céréales » (Jodry 2011).

La présentation générale du corpus étudié appelle plusieurs observations. En premier lieu, il s'agit d'un corpus important à l'échelle des sites ruraux de la région ; deuxièmement, le taux de détermination précise des meules dépasse à peine 51 % ; le nombre de meules va-et-vient est faible, à mettre en relation avec la chronologie des sites ; enfin, l'essentiel de ces outils provient de 4 secteurs.

MATÉRIAUX ET APPROVISIONNEMENT

La craie sénonienne qui compose l'essentiel du socle géologique du secteur au nord de Laon est impropre au façonnage de meule. Parmi les matériaux utilisés au Griffon, la pierre meulière la plus commune est le calcaire à empreintes de cérithes (près de 80 %). Ce calcaire fait partie des bancs de calcaires lutétiens qui se retrouvent au centre du Bassin parisien de Chartres à l'ouest à Épernay à l'est, de Beauvais/Laon au nord et Nemours au sud. Localement ces calcaires se trouvent au sommet des reliefs : on les retrouve formant le plateau du Chemin des Dames ou servant d'assise à la ville-haute de Laon. Ces calcaires durs ont protégé les niveaux tertiaires sous-jacents de l'érosion, notamment le niveau de sable de Cuise. Cette association d'un niveau dur protecteur sur un niveau beaucoup plus sensible à l'érosion explique la pente importante des rebords de plateaux dans la région. Les bancs calcaires sont donc faciles à repérer et ont fait l'objet d'une abondante exploitation, en particulier comme matériau de construction (Montagne & Gely 2011).

Le choix et surtout les zones de distribution des différents matériaux meuliers disponibles dans le nord du Bassin parisien (fig. 217) ont fait l'objet de plusieurs synthèses et publications récentes (Robert & Landreat 2005 ; Naze, Fronteau & Robert 2011 ; Rogine 1880 ; Picavet 2011 ; Guadagnin 2000, p. 44 ; Audebert & Le Quellec 2014 ; Lepareux-Couturier *et al.* 2017a ; Lepareux-Couturier *et al.* 2017b ; Picavet *et al.* 2017 ; Picavet 2021).

Pour les matériaux spécifiquement en usage sur le secteur de Laon (tab. 219), les carrières ne sont pas connues même si des carrières de meules dans les mêmes niveaux géologiques sont avérées

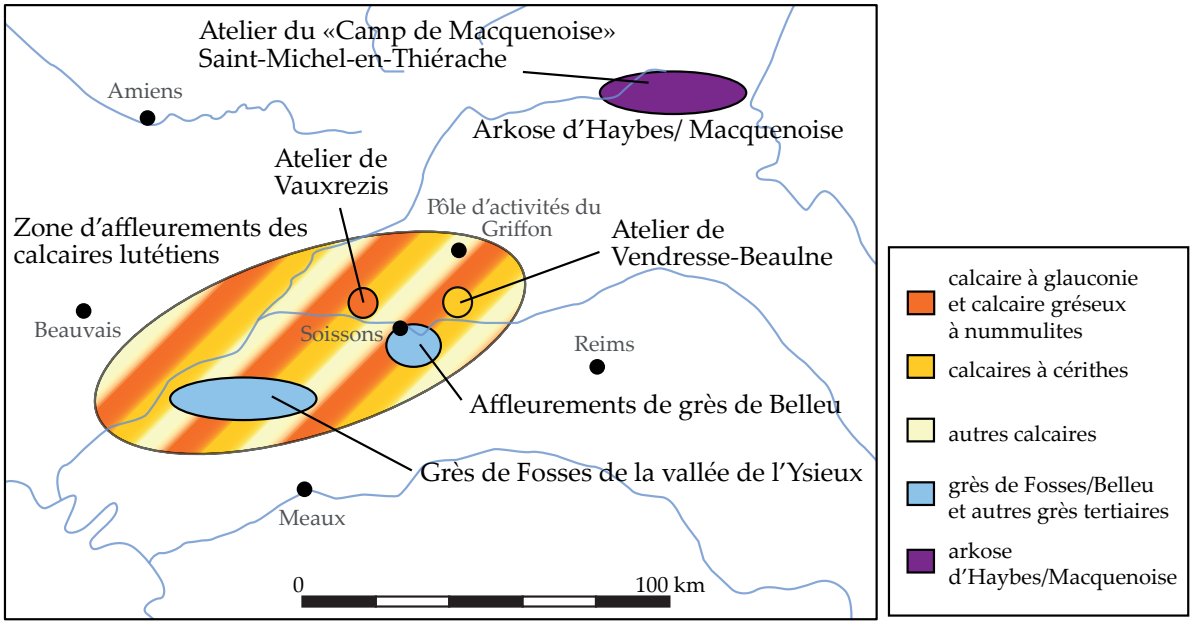


Fig. 217 - Zone de diffusion et carrières des matériaux meuliers du nord du Bassin parisien (DAO V. Le Quellec).

Phases	NMI calcaire à cérithes	NMI calcaire gréseux à nummulites	NMI Autres calcaires	NMI Grès mamelonné tertiaire	NMI Grès « arkose » d'Haybes/ Macquenoise	NMI Matériau extra-régional
Hallstatt Final/LTA	0	0	0	0	0	0
La Tène C1	1	0	0	0	0	0
La Tène C2/D1	3	0	0	0	0	0
La Tène D1/D2a	1	0	1	1	2	0
La Tène D2b	33	0	4	0	2	0
Entre -30 et 0	3	0	0	0	1	0
Entre -5/-1 et 15/20	6	0	2	0	0	1
Entre 15/20 et 40/45	13	0	0	0	0	0
Entre 65/70 et 85/90	1	0	0	0	0	0
Entre 85/90 et 120	13	1	0	0	0	0
Entre 120 et 150	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
Entre 150 et 270	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
250/270 à 300/320	6	7	0	0	1	0
Non-daté	4	0	0	0	0	0
Total toutes périodes	84	8	7	1	6	1
Répartition des meules par matériau	78,5%	7,5%	6,5%	0,9%	5,6%	0,9%

Tab. 219 - Répartition des meules par phases et matériaux.

à Vauxrezis (au nord-ouest de Soissons) pour le calcaire à nummulites (Robert & Landreat 2005) et à Vendresse-Beaulne (au nord-est de Soissons) pour le calcaire à cérithes (Naze, Fronteau & Robert 2011). Le travail mené sur les meules du Griffon montre que des matériaux issus des mêmes formations géologiques (en particulier les calcaires à cérithes ou à nummulites) peuvent avoir des caractéristiques physiques (cimentation des grains, densité des fossiles, matrice fine ou plus grossière) très variables d'un individu à l'autre et parfois même au sein d'un même individu. Ainsi les meules 8014_01 ou 8014_02 montrent très clairement des lits de fossiles ou des lits de sédiments qui varient dans l'épaisseur de la meule. Autrement dit, la qualité de la mouture pouvait varier d'une année sur l'autre en fonction de l'usure de la meule et du faciès qui était exposé à la surface active de la meule, à ce moment-là. Cette remarque n'est pas valable pour tous les matériaux, mais elle particulièrement sensible dans le cas des calcaires riches en fossiles. Dans le cas du Griffon, ces calcaires riches en fossiles sont les matériaux les plus utilisés et largement (à 86 %). En outre, les faciès parfois très différents des calcaires à cérithes invitent à ne pas percevoir ce lot comme homogène : il est très probable que les meules en calcaire à cérithes retrouvées au Griffon viennent de plusieurs carrières distinctes (Audebert & Pinard 2018).

Même si les calcaires coquilliers dominent nettement au sein de ce corpus, il est intéressant de remarquer que la diversité des matériaux employés est plus importante avant les premières décennies de notre ère. Ainsi, quelques meules en grès « arkose » d'Haybes/Macquenoise extraites des carrières de meules avérées dans le nord du département parviennent jusqu'aux habitats du Griffon avant notre ère. Dès la période augustéenne, l'aire de diffusion de ces meules est nettement orientée vers les marchés nerviens et des rives de la Mer du Nord (Picavet *et al*. 2017), au point de quasi-disparaître des corpus locaux, laissant toute la place aux produits en calcaires lutétiens. Avant les années 120, les meules de la ZAC du Griffon sont quasiment toutes façonnées en calcaires à cérithes ; puis dans les années 250/270 à 300/320, le calcaire gréseux à nummulites apparaît et supplante le calcaire à cérithes. À l'évidence, une nouvelle carrière est exploitée et approvisionne les sites du secteur de Laon.

MORPHOLOGIE ET AMÉNAGEMENTS DES MEULES

L'information concernant les différentes caractéristiques techniques des meules est souvent incomplète, car la fragmentation des meules est importante au sein du corpus (tab. 220).

Les meules va-et-vient

Deux meules sont identifiées comme va-et-vient.

La première meule, provenant du fossé F7001 est une meule dormante incomplète. Seule une extrémité est conservée, sur une longueur de 15,5 cm. Sa largeur est connue : 16,5 cm, ainsi que sa

Conservation des meules						
	inférieure à 10%	**10 à 25%**	**25 à 50%**	**50 à 95%**	**complète**	**total**
meta	6	3	1	1	2	13
catillus	9	13	14	4	0	40
total	15	16	15	5	2	53
	28,30%	30,19%	28,30%	9,43%	3,77%	100,00%

Tab. 220 - Degrés de conservation des meules rotatives du Griffon.

hauteur 6,7 cm. Le fragment conservé a une forme arrondie qui se prolonge par deux côtés parallèles. La surface active est plate avec une légère déclivité vers l'extrémité. L'un des bords est rectifié, mais dans l'ensemble les traces de façonnage sont discrètes, il s'agit sans doute d'un bloc de grès gris dont la forme était propice. Néanmoins les concrétions de calcite masquent tout le dessous de la meule rendant les observations très limitées.

La seconde meule va-et-vient, bien que très fragmentaire, illustre le façonnage de meule en grès dévonien dit « arkose d'Haybes/Macquenoise ». Seul un fragment de l'extrémité distale de la meule est conservé. Toutefois, le soin de façonnage et le poli de la face non-active permet de l'identifier comme une molette. Les cassures et la mise en œuvre de l'objet permettent d'évaluer sa largeur à 20 cm environ, la longueur n'est pas restituable. Elle mesure 7 cm d'épaisseur. Sa forme globale est très probablement ovale à section trapézoïdale arrondie. La surface active est plane.

Les meules rotatives

Les catilli (fig. 218)

Les *catili* reconnus sont au nombre de 40.

Leur diamètre varie entre 29 cm et 52 cm, leur épaisseur maximum oscille entre 4,6 cm et 11,5 cm.

Le profil le plus fréquent est le type à cuvette à bandeau étroit peu marqué, à flancs verticaux ou à peine inclinés (type 1 de Claudine Pommepuy, Pommepuy 1999). La transition entre le flanc et le bandeau est souvent adoucie. Ce groupe rassemble 17 individus (8045_01, 8045_02, 8098, 8316_01 et 8384_03, secteur H ; 10078_02, 10082 et 10168_04, secteur K ; 13002_01, 13002_02, 13044_02, 13119_05, 13195_01, 13261_01, 13326_01, 13326_02 et 13473_01, secteur M).

Trois exemplaires (10168_02 et 10078_02, G10_01) se rapprochent beaucoup de ce type, mais ont des flancs plus obliques sans que leur profil puisse être réellement qualifié de tronconique.

Le groupe à cuvette et bandeau large (type 2 de Cl. Pommepuy) est proche morphologiquement du premier. La cuvette centrale est un peu plus marquée et compte 8 individus (47_01 ; 47_02 ; 47_03, secteur H' ; 8014_01 ; 8014_02 ; 8310_01, secteur H ; 13832_01 et 13852_01, secteur M'').

Dans les cas des *catili* 8241, secteur H et G10_01, secteur G, le bandeau est à peine en saillie par rapport au centre de la meule. Il est souligné d'une légère gorge pour qu'il apparaisse encore : ce bandeau paraît plus symbolique que fonctionnel.

Enfin, deux des *catili* du secteur N ont des profils très atypiques par rapport au corpus général des meules du Griffon, à bord tronconique et dépression centrale profonde. Ces *catili* sont bien documentés en revanche dans la vallée de l'Aisne (type 3 de Cl. Pommepuy).

Les autres faces supérieures de *catili* ne présentent pas d'aménagement particulier, ou du moins pas perceptible sur les fragments étudiés.

Onze individus (47_03, secteur H' ; 8014_01, 8014_02, 8014_05 et 8384_03, secteur H ; 10082, secteur K ; 13044_02, 13119_05, 13261_01 et 13473_01, secteur M et 13852_01, secteur M'') portent les traces d'un trou latéral d'emmanchement. Ces trous sont les témoins privilégiés des « poignées » qui permettent de faire tourner la meule supérieure.

Le système d'entraînement des meules est documenté par 12 trous d'emmanchement (47_03 porte la trace de deux emmanchements) latéraux horizontaux partiels circulaires. Leurs diamètres varient entre 2 et 6 cm à l'ouverture et 2 cm au fond des creusements : ils ont des profils en cône ou en entonnoir. Ils font entre 3 et 8 cm de profondeur.

Les œils ne sont que partiellement connus : 10 individus sont porteurs d'informations. Les œils sont les perforations centrales permettant le passage et le maintien de l'axe (l'anille) faisant la liaison entre la meule active et la meule dormante (Robin & Boyer 2011). Le type 1A, circulaire, est reconnu dans 5 cas (47_03 ; 7055_01 ; N_01 ; 13 002_02 ; 13 823_01 et probablement 13 119_05) ; le 1B, ovale, est unique (N_03) ; les quatre derniers sont des œils complexes de type 2A pour 8014_01, 8014_02 et 13 261_01 ; 2C pour G10_01 et possiblement 8241 ; 2E pour N_02 et inconnu pour 8014_03 et 13 044_02.

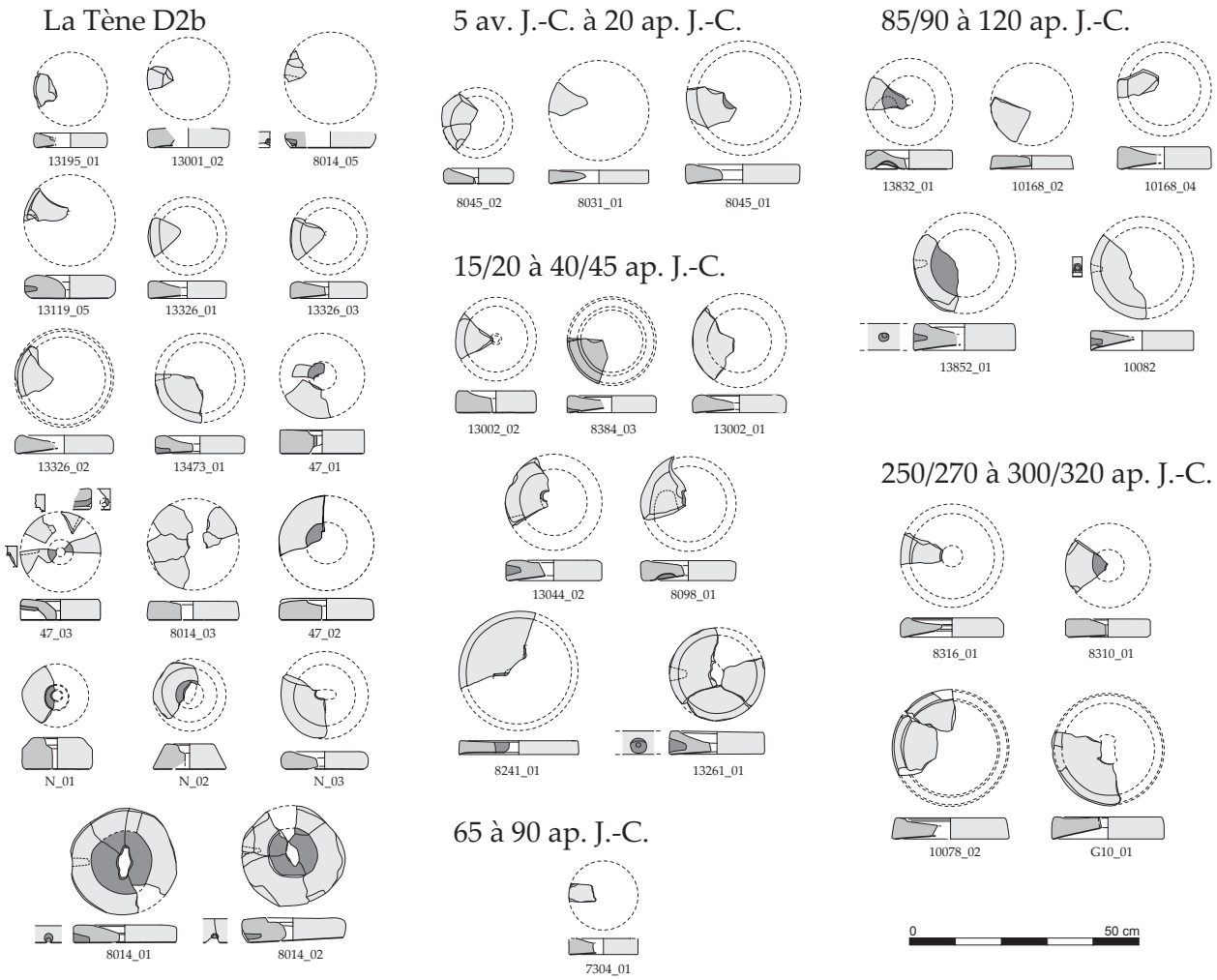


Fig. 218 - Planche de synthèse des *catili* identifiés sur la ZAC du Griffon (DAO V. Le Quellec).

Les metae

Les *metae*, bien que moins nombreuses (13 individus), sont globalement mieux conservées. 2 d'entre elles sont entières (8300 et 8398) et 3 conservées sur plus d'un tiers de leur surface (8316_02 ; 8384_02 et 10078_01). Les autres, bien que plus partielles, permettent souvent de restituer les caractéristiques du modèle entier.

Leur diamètre varie entre 36 et 61 cm et leur épaisseur maximum de 6 cm à 13,1 cm.

Leurs flancs sont verticaux ou légèrement évasés. Ils sont soigneusement taillés, plusieurs petites encoches laissent supposer des systèmes de calage maintenant le moulin (8300_01 ; 8384_01 et 8398_01). Les surfaces actives sont majoritairement horizontales ou à peine inclinées. Trois d'entre elles (8300, 8398 et 7224_01) ont une surface active convexe. Les surfaces actives des *metae* en calcaire gréseux à nummulites (8300 ; 8451 et 10078) ont fait l'objet d'un façonnage particulier, elles sont bouchardées et rainurées (fig. 219).



Fig. 219 - Vue du façonnage de la face active de la *meta* de F8451 (cl. V. Le Quellec).

Les œils sont circulaires et traversants. Leur diamètre est compris entre 3,4 et 4,5 cm au niveau de la face active et ont tendance à s'évaser vers le sol. Dans un cas (13044_01), un bourrelet central sur la face active entoure l'œil. L'œil de la *meta* 8300 est le seul qui ne soit pas strictement circulaire : il n'est pas régulier, entre circulaire et pentagonal à angles arrondis. La face inférieure de cette *meta* montre en outre une petite encoche à la base de l'œil servant sans doute à un système de calage de l'axe du moulin. De surcroît, le substrat sur lequel reposait cette *meta* formait un petit bourrelet entourant un espace creux correspondant à la section de l'œil. Cette observation ne doit pas nécessairement être rattachée au fonctionnement de cet objet comme moulin.

Les faces inférieures ne font pas l'objet d'un traitement particulier hormis 2 *metae* (8300 et 10078_01) en calcaire gréseux à nummulites et peut-être deux autres (8384_01 et 10050) en calcaire à cérithes qui ont une dépression centrale (pour les alléger ?).

LES CONDITIONS DE DÉCOUVERTES

Au sein du corpus, deux meules seulement sont complètes. Il s'agit de deux *metae* retrouvées dans les US 8398 (trou de poteau, fig. 220) et 8300 (bâtiment maçonné, fig. 221). Cette dernière est la seule qui semble en position et en état de servir : le substrat sous la meule est aménagé de façon à recevoir un axe et pour que la pierre soit bien d'aplomb. Néanmoins, dans cette configuration, il est difficile d'envisager son usage comme outil de mouture. Il n'y a pas de place pour installer un réceptacle, car la meule est directement posée au sol ; le système d'entraînement est extrêmement contraint par le mur tout proche. Il est probable que l'œil de la meule a été réutilisé pour fixer un axe, sûrement soumis à de fortes contraintes au vu de l'ancrage du dispositif dans le sol. À titre d'illustration plus que d'hypothèse, cette installation rappelle une crapaudine de tour de potier. Pourquoi pas un atelier de tourneur sur bois ? Ce qui expliquerait l'absence de témoin matériel de cette production…

Mises à part ces deux exceptions, les meules du Griffon ont été retrouvées usées, voire très usées et brisées. Ainsi plusieurs *catilli* sont abandonnés car leur face active arrive au niveau du trou d'insertion du manche qui sert à entraîner la meule (meules 47_03, 13473, 8014_01 (fig. 222) et 13261, soit 4 individus sur 10 *catilli* pour lesquels le trou d'emmanchement est documenté). Cette impression d'usure avancée est confirmée par les chiffres : l'épaisseur moyenne des meules du Griffon est de 8,46 cm alors que les statistiques issues de la base de données Meule donnent une épaisseur moyenne de 12,77 cm pour les meules rotatives antérieures à notre ère et de 10,43 cm pour le Haut-Empire (Buchsenschutz *et al.* 2011, p.75). Les individus les



Fig. 220 - Meule de F8398 retrouvée dans un trou de poteau (cl. CD02).



Fig. 221 - Meule de F8300 en place au sein du bâtiment ST07 du secteur H (cl. CD02).



Fig. 222 - Vue de la face active de la meule F8014_1 usée jusqu'au trou d'emmanchement (cl. V. Le Quellec).

mieux conservés ou en cours de façonnage montre que les trous d'emmanchement sont creusés au milieu du flanc. La hauteur d'origine peut donc être déduite en multipliant par 2 la mesure entre l'entraxe de l'emmanchement avec le bandeau supérieur du *catillus*, si le trou d'emmanchement n'est pas recreusé ! Sur les *catilli* du Griffon, il faut rajouter en moyenne 1,5 à 2 cm aux meules pour que l'emmanchement retrouve une place centrale dans le flanc. La conséquence de cette finesse est la

fragilité des meules : 13 % du corpus des meules rotatives identifiées comme *catillus* ou *meta* (soit 53 individus) présente une conservation supérieure à la moitié de l'objet originel et moins de 42 % une conservation supérieure au quart.

Enfin, la grande majorité de ces blocs est brûlée avant d'être jetée dans des fosses ou des fossés (fig. 223). Claudine Pommepuy, pour les sites de la vallée de l'Aisne, avait remarqué la corrélation entre la fragmentation des objets et leur chauffe supposant leur réutilisation comme pierres de foyer (Pommepuy 1999). Ces pierres sont agencées en couronne autour du foyer. L'hypothèse de leur emploi comme pierre pour des fours dits polynésiens est également évoquée. Les pierres sont placées à même le foyer, retirées du feu avec un système de pince et disposées dans un récipient rempli d'eau. La chaleur emmagasinée par les pierres se propage alors à l'eau. Les brusques hausses de températures et les contrastes entre face chauffée et face froide sont favorables aux chocs thermiques : des enlèvements spécifiques en forme d'écaille se notent sur plusieurs fragments du corpus. L'emploi précis des meules chauffées des sites de la zone d'activités du Griffon ne peut être étayé, car parmi les rares foyers documentés, aucun ne comporte une couronne de pierres pour circonscrire le feu. Il faut toutefois noter que le four 10168 sur le secteur K compte plusieurs meules parmi les pierres de construction. Les stigmates de chauffe sont néanmoins absents, car il semble que ce four n'ait jamais été mis en service.

Le remploi de meules dans les maçonneries est attesté, mais modéré. Les constructions en pierre sont peu nombreuses sur la zone avec un recours privilégié à des matériaux disponibles dans un rayon de 5 à 10 km : grès mamelonné principalement et calcaires lutétiens. Quelques exemplaires de meules usagées et retaillées proviennent du mur 13 261 de la cave ST02 du secteur M ou des parements du four F10168 du secteur K déjà évoqué. D'autres encore servent de calage à des poteaux (8050 ; 8398, voir *supra* figure 220 ; 10184, fig. 224).



Fig. 223 - Vue générale de la fosse F8014 vers le nord (cl. CD02).



Fig. 224 - Vue du trou de poteau F10184, le fragment de meule est en haut à gauche (cl. CD02).

Dans trois contextes spécifiques (cave 7055 du secteur G, fosse 8014 du secteur H et fosse 8316 du secteur H), les conditions d'enfouissement des meules sortent du cadre d'un simple remploi ou rejet. Au sein de ces dépôts, le traitement des meules est varié, conférant certainement des rôles et des valeurs symboliques différents à ces objets.

1) Au sein de la cave ou cellier F7055 du secteur G, les restes de trois meules sont en relation avec les restes d'un repas communautaire. Les fragments conservés, d'assez petite taille, montrent sans ambiguïté qu'ils étaient déjà hors d'usage bien avant leur rejet dans la cave. Ainsi, l'une de ces meules a été recyclée comme mortier. L'ancienne face active a été creusée en cuvette en deux endroits, la qualité du matériau étant également propice pour broyer à l'aide d'une molette. Plusieurs de ces broyons ont d'ailleurs été ramassés sur la zone d'activités du Griffon sous forme de galets aux extrémités piquetées. L'ancien fragment de meule sert de mortier jusqu'à se briser et être finalement abandonné. Les autres fragments sont à peine identifiables comme meule hormis quelques plages bien horizontales et polies ; ce sont les matériaux différents qui permettent de déceler trois meules différentes. Le rôle de ces objets dans le déroulé du repas n'est pas interprétable, mais il est quasi sûr que ces pierres n'ont pas servi comme outils de mouture à cette occasion, symboliquement peut-être ?

2) La fosse 8014 du secteur H est particulièrement complexe à appréhender : dans cette fosse sub-rectangulaire à fond plat (1,8 x 1,32 m) à peine profonde de 30 cm, un dépôt de 19 fragments de meules repose sur le fond (fig. 223). Les blocs sont grossièrement alignés et recouvrent en partie le précédent, selon une disposition « en écaille ». Le remontage des blocs permet de reconnaître 6 individus différents dont deux *catilli* quasi complets (fig. 218 et tab. 221). Ces deux derniers *catilli* (8014_01 et 8014_02) en calcaire lutétien coquillier ont de nombreux points communs : leur matériau, leur diamètre, la forme et la dimension de leur

n° de fait (et d'US)	identifiant d'individu	type de meule	précision matériau	diamètre maxi de la meule (cm)	Diamètre ou écartement maxi de l'œil (cm)	hauteur maxi (cm)	hauteur du flanc (cm)	épaisseur de l'œil (cm)
8014	8014_01	catillus	calc. à cérithes	47	13	7,9	7,6	3,8
8014	8014_02	catillus	calc. à cérithes	45	11	11	10,1	8,2
8014	8014_03	catillus	calc. à cérithes	40	10,5	8,4	8,2	6,8
8014	8014_04	indéter miné	calc. à cérithes	40	non	sup. à 6,8	sup. à 6	non
8014	8014_05	catillus	calc. à orbitolites et milioles	40	non	sup. à 7,2	sup. à 7	non
8014		indéter miné	calc. à cérithes	1				

Tab. 221 - Principales caractéristiques des meules de la fosse 8014.

œil, leur système d'emmanchement ou encore leur usure très prononcée (fig. 180). En outre, ils ont été brisés méthodiquement avant d'être jetés dans la fosse ; un fragment manque dans les deux cas ce qui fait que les meules déposées sont incomplètes.

L'intentionnalité de ce geste ne fait aucun doute. Ces pratiques doivent être rapprochées de celles décrites dans un article sur les « expressions symboliques, manifestations rituelles et cultuelles en contexte domestique… » (Gransar *et al*. 2007) qui s'appuient sur des sites d'habitats du dernier millénaire avant notre ère fouillés dans les départements de l'Aisne et de l'Oise. Les auteurs s'intéressent notamment à l'association de plusieurs outils dans un trou de poteau d'un bâtiment, dans le fond d'une fosse ou d'un silo ou encore au niveau des angles ou des entrées des enclos fossoyés. Ces accumulations spécifiques sont interprétées par les auteurs comme des dépôts de fondation, censés protéger le site de calamités. En suivant cette hypothèse, la localisation de la fosse F8014 à la limite de l'espace enclos domestique et de l'espace agraire environnant mérite d'être signalée : une meule faisant le lien entre la récolte et la ration quotidienne de nourriture au sein du foyer. En outre cet espace extérieur, mais proche de l'enclos du secteur H est aussi celui où se concentrent les greniers (toutes périodes confondues, pas spécifiquement à La Tène finale) et nous avait d'ailleurs poser la question d'un possible lien fonctionnel entre espaces de stockage et espaces de mouture (Audebert & Le Quellec 2014), mais qui peut aussi s'entendre d'un point de vue symbolique.

3) L'association entre plusieurs outils au sein d'un trou de poteau d'un bâtiment est encore documentée sur le secteur H du Griffon au sein du comblement de F8316, dans un contexte plutôt de la fin du III^e^ siècle ap. J.-C. Le mobilier se concentre dans la colonne centrale, à l'emplacement du poteau. Au fond se trouve une moitié de *meta* surmontée par 8 fragments de trois autres meules et 9 pesons de métier à tisser. Le monde gallo-romain n'échappe pas au « dépôt intentionnel d'objets associés de même nature » régulièrement signalé en contexte rural antique ; l'attention est néanmoins moins portée vers les dépôts de fondation que vers les témoins de bornage dans les fossés parcellaires avec une dimension nettement juridique dans ce dernier cas (Landry 2016).

Les mises en scène de ces trois dépôts ont chacune leur spécificité, avec des gestes différents. À n'en pas douter, cette variété résulte d'une part d'usages et de symboles distincts et d'autre part de la distance spatiale et chronologique de ces trois contextes.

LA RÉPARTITION DES MEULES

Avant d'analyser les chiffres eux-mêmes, une clarification sur le découpage chronologique est nécessaire. Tout d'abord, le champ chronologique pris en compte est restreint à l'âge du Fer et à l'Antiquité, car aucun indice d'occupation antérieure ou postérieure n'a été perçu sur le secteur. Dans cet intervalle, les années 120 à 250/270 (en italique dans le tableau 222) ne livrent pas de données ou marginalement. Ce constat pose évidemment la question de la continuité des sites et de leurs fonctions selon les époques. Cette remarque sur les modalités d'occupation a un impact sur le mobilier retrouvé donc sur les chiffres du tableau et surtout leur interprétation. Les nombres faibles ou nuls de meules pour le Hallstatt final/LTA, La Tène C1 ou les années 65/90 avec des occupations avérées posent question, quand l'absence de meules

Phases	Nombre de restes	Total déterminé	Total indéterminé	Total	Répartition des meules par période
Hallstatt Final/LTA	0	0	0	0	0,0%
La Tène C1	1	1	0	1	0,9%
La Tène C2/D1	5	1	2	3	2,8%
La Tène D1/D2a	6	2	3	5	4,7%
La Tène D2b	83	17	22	39	36,30%
Entre -30 et 0	5	1	3	4	3,7%
Entre -5/-1 et 15/20	17	4	5	9	8,4%
Entre 15/20 et 40/45	18	10	3	13	12,1%
Entre 65/70 et 85/90	1	1	0	1	0,9%
Entre 85/90 et 120	14	6	8	14	13,1%
Entre 120 et 150	*0*	*0*	*0*	*0*	*0,0%*
Entre 150 et 270	*0*	*0*	*0*	*0*	*0,0%*
Entre 250/270 et 300/320	20	10	4	14	13,1%
Non-daté	8	2	2	4	3,7%
Total toutes périodes	178	55	52	107	100,0%

Tab. 222 - Répartition chronologique des meules.

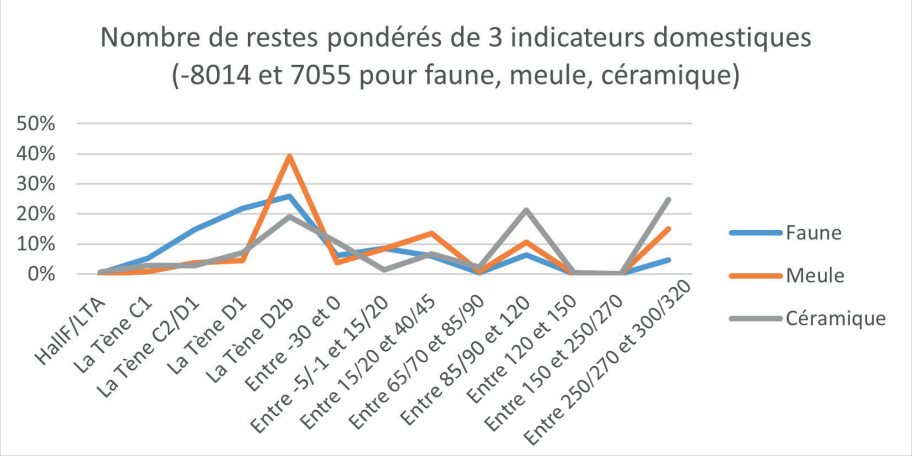


Fig. 225 - Comparaisons des restes de céramique, faune et meule des sites d'habitats du Griffon par période (© V. Le Quellec).

pour la phase 120 à 250/270 semble cohérente avec le contexte archéologique.

La répartition des meules au sein des sites fouillés sur la zone d'activités du Griffon est ici abordée selon deux approches, temporelle puis spatiale

Des meules abondantes à La Tène finale D2b

Le premier angle d'analyse concerne la chronologie. À cet égard, la répartition est très asymétrique : 39 meules proviennent de contextes datés de la Tène D2b (soit 36 % du corpus global). Ce résultat est d'autant plus marquant que la phase précédente est peu documentée sur les différents sites, ce qui permet d'affirmer que la récupération de meules plus anciennes pour un usage secondaire était marginale, l'essentiel des objets retrouvés documente bien cette phase précise. Le remploi d'objets qui viendraient de phases antérieures ou de sites un peu plus éloignés n'est néanmoins pas exclu.

Le corollaire de cette observation est donc que l'activité de mouture pour cette période est particulièrement intense. L'hypothèse d'une activité spécifique, voire artisanale avait été ainsi évoquée lors de nos précédents travaux (Audebert & Le Quellec 2014) et se trouve confortée par des observations analogues sur le site du Plessis-Gassot, "L'Arpent aux Chevaux Sud" (Val-d'Oise ; Malrain 2023, p. 162). Toutefois, sans rejeter cette hypothèse, la mise en perspective avec d'autres marqueurs des activités domestiques tels que les rejets de faune ou de céramique montre un caractère moins spécifique à la concentration de meules, avec un pic général de ces indices pour La Tène D2b (fig. 225). Certes, l'indice pour les meules est particulièrement haut, mais il correspond à une

tendance semblable pour les deux autres critères (et en particulier la faune). Cette différence s'explique aussi aisément par le poids statistique de chaque reste pour les meules (le corpus est limité), bien plus lissé dans le cas des milliers de restes de la faune ou de la céramique. Cette approche prenant en compte ces trois indicateurs domestiques devra surtout être multipliée afin d'obtenir des référentiels statistiques qui pourraient permettre de distinguer des activités et/ou des productions spécifiques au sein de certains habitats ruraux du Second âge du Fer.

Dans ce diagramme sont comparés les nombres de restes par phase d'occupation sur l'ensemble des sites fouillés (hors funéraire) du Pôle d'activités du Griffon. Ces résultats ne tiennent pas compte des restes de la fosse 8014 et de la cave 7055.

Pour la fosse 8014 datée de La Tène D2b, la prise en compte du dépôt de plusieurs meules engendre un biais de sélection (avec un rejet qui n'est pas représentatif des pratiques quotidiennes) qui a un impact sur les autres lignes en écrasant les pourcentages des plus petits lots.

Les restes de la cave 7055 ne sont pas non plus intégrés au diagramme en raison de 2 biais statistiques : l'un de sélection (les rejets d'un repas communautaire ne sont pas représentatifs des rejets quotidiens) et l'autre d'évaluation (car la majeure partie de la couche contenant les restes du banquet a fait l'objet d'un tamisage, une méthode mise en œuvre exclusivement pour le traitement de cette couche). Il en résulte un pic numérique des restes de faune pour la phase -5 à 15/20 qui n'illustre que cet événement particulier au détriment de la compréhension globale de la dynamique des occupations.

La comparaison des trois courbes met en lumière deux autres pics des indices domestiques à la charnière des I^er^ et II^e^ siècles et à la fin du III^e^ jusqu'au début du IV^e^ siècle. Ces valeurs hautes sont d'autant plus visibles que les indices pour les phases qui les encadrent sont faibles ou nuls. Enfin, cette comparaison avec la faune et la céramique donne un peu plus de crédit aux meules retrouvées dans les contextes de La Tène C2/D1 jusqu'à la première moitié du I^er^ siècle ap. J.-C. : il ne s'agit certes que de quelques unités, mais qui peuvent être considérées comme fiables puisque corrélées aux taux de la céramique et/ou de la faune. Mise en perspective, la question du remploi des meules ne semble pas avoir beaucoup d'impact sur l'ensemble des sites du Griffon.

Où moud-on au Griffon ?

Le deuxième angle d'approche concerne la répartition spatiale (fig. 226).

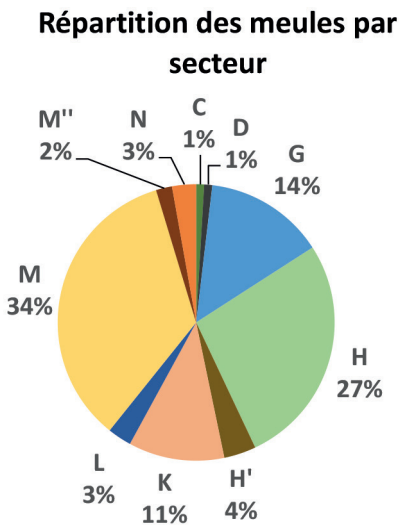


Fig. 226 - Répartition des meules par secteur (© V. Le Quellec).

Ici encore, la répartition n'est pas équilibrée avec une très nette prédominance de deux secteurs ; d'abord le secteur H (29 individus soit 27 % du total, avec la limite du poids statistique du dépôt de la fosse 8014) et surtout le site M avec 37 individus (soit 34 % du total). Cette dernière zone est d'autant plus intéressante qu'on peut observer des constantes dans la distribution spatiale du matériel de mouture. Les meules de La Tène finale proviennent en grande majorité des fossés où elles ont été rejetées. Ces rejets sont particulièrement intenses à proximité du bâtiment ST05 construit près de l'entrée sud-est de la ferme de La Tène D2b, à l'extérieur de l'enclos. La part des individus indéterminés est forte dans ces fossés, avec une fragmentation très importante : il ne peut être exclu que certains morceaux appartiennent à une même meule, il n'en reste pas moins que cette concentration est remarquable. L'idée que les activités de mouture se soient concentrées au sein du bâtiment St.5 paraît plausible, à mettre en regard avec la nature des rejets céramiques associés à ces meules. En effet, l'essentiel de la vaisselle mise au jour dans ces fossés est une vaisselle de préparation des aliments, des pots à cuire en particulier (Corsiez & Siguoirt 2016, pl. 22).

Une deuxième concentration de meule semble se dessiner pour La Tène (phases 1 et 2) au fond de la zone enclose, à l'opposé de l'habitation principale supposée. Plusieurs fosses de La Tène C2/D1 et de nombreux poteaux raccrochés à La Tène D2b s'y concentrent. Est-ce la proximité d'accès à l'extérieur et les greniers proches qui justifie une zone d'activité spécifique ? Cette concentration est-elle liée à une unité domestique dont les vestiges sont peu explicites ?

Ces observations sur la répartition des outils de mouture et plus généralement des rejets domestiques se heurtent néanmoins à une question

fondamentale : les concentrations observées sont-elles les conséquences de contextes détritiques (et des stratégies de rejets) bien conservés ou d'occupations plus consommatrices de meules et autres mobiliers ? Ainsi, pour la seule zone du Griffon, cet effet de source crée un biais patent : à La Tène D2b, la ferme du secteur M ressort des autres établissements contemporains par l'importance de ses rejets, favorisée par l'absence de reprise/curage des fossés aux phases ultérieures. De même, les différentes occupations datées des années 250/270 à 300/320 sont abandonnées sans nettoyage, d'où un mobilier abondant comparativement aux habitats antérieurs pourtant plus vastes, mais « nettoyés » soigneusement.

QUELLE EST LA PLACE DE LA MOUTURE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS RURAUX DU GRIFFON ?

L'essentiel des meules provient de contextes d'habitat rural. Néanmoins, 5 meules sont issues des secteurs C, D et L qui sont des zones d'ensilage. Pour le secteur K, 8 meules proviennent de niveaux de la fin du I^er^ siècle et du début du II^e^ siècle de notre ère, soit le moment où le secteur K est un espace dévolu à l'artisanat.

La question d'une activité spécifique de mouture avait été soulevée dans le cadre d'un article précédent traitant des meules du Griffon (Audebert & Le Quellec 2014) ; depuis deux thèses soutenues récemment (Picavet 2021 ; Jaccotey 2023) offrent des comparaisons précieuses pour réévaluer la place réelle de la mouture au sein du corpus laonnois.

Les synthèses sur la mouture au sein de plusieurs sites ruraux sont encore rares, mais les chiffres disponibles montrent des récurrences qui méritent d'être mises en avant. La plupart des sites ruraux ainsi mis en perspective livre de une à deux meules. Ces contextes de petits sites ruraux à phasage unique forment le gros du contingent dans le nord de la France comme à l'est. Sur les sites un peu plus pérennes, le nombre de meules augmente à 6 ou 7. Et puis, quelques sites sortent clairement du lot : secteurs H et M ou Sennecé-lès-Mâcon.

Même si la question des rejets est une question importante pour relativiser les périodes d'intense occupation ou de déprise au sein des habitats du Griffon, les comparaisons avec des dizaines de sites montrent la cohérence des résultats obtenus au Griffon. Les meules semblent un bon critère pour juger de ces « flux-reflux » des occupations rurales que le secteur du Griffon met particulièrement en évidence.

LES VESTIGES PALÉOMÉTALLURGIQUES

INTRODUCTION

Les restes liés au travail des métaux sont localisés dans quelques secteurs du Pôle d'activités du Griffon. Les indices recueillis se rapportent tous au travail du fer et plus précisément aux étapes de post-réduction du forgeage et du recyclage.

Outre quelques fragments de scorie retrouvés dans la terre arable lors des décapages archéologiques, les déchets de forge sont issus des secteurs domestiques du Griffon (secteurs G, H, M et M'') et surtout du secteur artisanal K.

Sur le secteur G, des scories proviennent de 122 prélèvements répartis dans 47 faits archéologiques, pour un poids total de 34,1 kg de déchets liés à la métallurgie. Les scories ont été collectées en quasi-totalité de contextes datés des années 15 av. J.-C. à la fin du III^e^ siècle, avec une fréquence plus marquée lors des phases augusto-tibériennes (-15 à 0).

Sur le secteur H, l'étude paléométallurgique porte sur un corpus de plus de 9 kg de déchets de métallurgie du fer, répartis dans 56 faits archéologiques ou tronçons de fossés documentés par 61 prélèvements. Les scories proviennent pour l'essentiel de contextes datés du tournant de l'ère à la fin du III^e^ siècle/début IV^e^ siècle.

Le secteur K livre en abondance des déchets liés à la métallurgie du fer. Plus de 54 kg de scories ont été prélevés sur le terrain et 2,8 kg de battitures. L'essentiel des déchets de forge a été mis au jour dans le nord de l'emprise, à la croisée de plusieurs fossés sur une surface d'environ 200 m². La céramique associée permet de dater cette activité entre 85/90 et 120 après J.-C.

Pour les secteurs M et M'', les déchets de métallurgie du fer étudiés pèsent respectivement 1,2 kg et 5 kg. Ils sont répartis dans 19 faits archéologiques ou tronçons de fossés (soit 32 prélèvements) documentés sur le site M et 12 faits dans l'emprise de l'enclos M'' (pour 19 prélèvements). Les scories proviennent de contextes datés de La Tène finale D2b à la seconde moitié du II^e^ siècle, avec une nette concentration autour d'une fosse du secteur M'' datée des années 120/150, voire un peu postérieure.

Deux zones se détachent nettement par les masses de scorie prélevées, en G et surtout en K.

DES FORGES AU GRIFFON ?

La forge du secteur K

Les structures

Les indices accumulés sur le secteur K sont particulièrement éclairants.

L'essentiel des déchets sidérurgiques a été mis au jour dans le nord de l'emprise, dans un coin d'un enclos daté entre 85 et 120 après J.-C. Dans cette zone, plusieurs fossés parallèles (F10031, F10040, F10064, F10065 et F10045) d'orientation nord-ouest/sud-est s'appuient sur un grand fossé parcellaire F10124 au nord, orienté sud-ouest/nord-est. L'angle intérieur de l'enclos comporte plusieurs fonds de fosse et des traces de poteaux qui évoquent une construction. Ce bâtiment et ses abords riches en déchets métallurgiques occupent une surface d'environ 200 m².

Les scories de fer et autres rejets associés sont particulièrement abondants dans les comblements des fossés F10064, F10065 et F10045.

Entre le fossé d'enclos F10040 et un petit fossé F10031, un ensemble de 13 trous de poteau ou de piquets très arasés forment un bâtiment, la structure ST07. Au nord, cet espace est limité par le fossé F10033 et au sud par un axe liant l'extrémité sud du fossé F10031, un trou de poteau central (F10037) et le trou de poteau F10047, accolé au fossé F10040. Le mur ouest correspondrait à l'alignement de trous de poteaux et de piquets. Le fossé F10031 serait alors plutôt une sorte de gouttière que l'empreinte d'une sablière basse. À l'est en revanche, le pendant de l'alignement occidental n'existe pas, hormis le trou de poteau F10047. L'hypothèse la plus vraisemblable est que le fossé F10040 a été comblé lors de la construction de la forge et qu'il a servi alors de tranchée de fondation, dans sa partie nord. Cette idée est confortée par la nette séparation des espaces entre l'intérieur de l'atelier et la zone de rejet à l'extérieur, qui commence juste au-delà du fossé F10040 et par l'absence de déchets métallurgiques dans le comblement de ce fossé.

Les dimensions intérieures du bâtiment seraient ainsi de 8,3 m de long par 5,1 m de large, soit 42 m² ; son emprise au sol générale est un peu supérieure (9 m de long par 6 m de large). Le bâtiment lui-même est vraisemblablement construit en terre et bois, avec une très probable couverture végétale : tuiles et briques sont rares sur le secteur K.

À l'intérieur de cet atelier de forge, 3 fonds de fosses (F10041, F10042 et F10043) se distinguent par la présence importante de battitures dans leur comblement sans qu'il soit possible de reconnaître la fosse d'ancrage d'une enclume. De même, l'emplacement du foyer de forge nous échappe, même si les charbons de bois sont abondants dans les fosses F10041 et F10042.

L'absence de niveau de sol conservé ne permet pas de mieux définir les espaces de travail.

Les dimensions, l'organisation et le mode de construction de cet atelier sont cohérents avec d'autres exemples de forges rurales, comme deux sites de l'Aisne, datés plutôt de La Tène finale, à savoir "Le Bois de la Forge" à Ronchères (Malrain *et al*. 2010) et Bazoches-sur-Vesles "Les Chantraines" (Bauvais *et al*. 2007) ou la série de forges reconnues en Lorraine (Leroy & Cabboï 2019)(fig. 227).

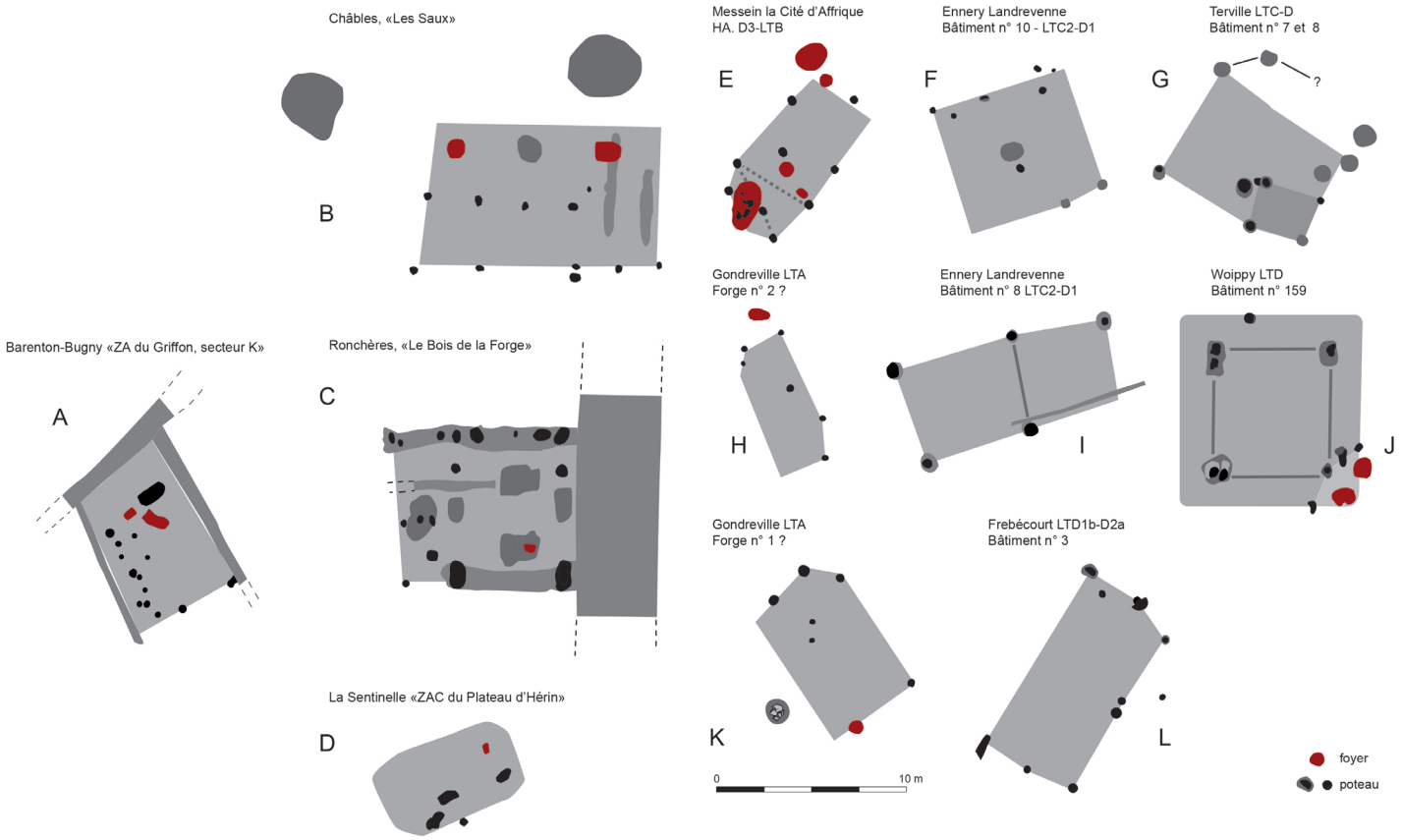
Le mobilier métallurgique

Les déchets récoltés sur les sites paléométallurgiques permettent de discriminer les différentes étapes du travail du fer, de la zone de production primaire à la forge où se façonnent et se recyclent les objets en fer. De nombreux travaux de synthèse reprennent le schéma de la chaîne opératoire du fer et des déchets associés à chaque étape (entre autres : Mangin 2004 ; Leroy & Cabboï 2019). Au Griffon, les rebuts divers prélevés lors des fouilles successives évoquent sans ambiguïté la fin de la chaîne opératoire, en l'occurrence des culots de forge, des battitures, des chutes métalliques et, moins discriminants, des fragments de parois. Sur le secteur K, la répartition par catégorie de déchet est particulièrement évocatrice (fig. 228).

Les culots

Les trois premiers critères correspondent très majoritairement aux culots de forge. Ces scories sont de forme grossièrement hémisphérique (ou en forme de fond de sphère) correspondant à l'accumulation de déchets divers dans le fond d'un foyer. Elles se forment pendant le travail du fer, entre deux curages du foyer. La face inférieure de ces scories épouse la forme concave du fond du foyer de chauffe (Mangin 2004 ; Malrain *et al*. 2010). On admet que chaque culot est le résultat des activités pratiquées entre chaque curage de foyer, ce qui correspond souvent à une phase de travail.

Le tableau de répartition met en évidence une fragmentation assez importante des scories. En effet, les culots entiers représentent moins de 20 % du poids total de ces scories. Ce lot se compose notamment de 48 culots (mais 50 kg de scories qui se rapportent très probablement à des culots), ce qui n'est pas beaucoup par rapport aux résultats des fouilles d'autres forges du début de notre ère. À Châbles plus de 700 kg de déchets ont été récoltés dont 365 culots (Anderson *et al*. 2003). À Bezannes, "Entre-deux-Voies", le site a livré 258 kg



A, CD 02 dans Audebert et al. 2014 ; B, d'après Anderson et al. 2010, Fig. 104, p. 95 ; C, d'après Malrain et al. 2010, Fig. 16, p. 59 ; D, d'après G. Delepierre et R. Blondeau/Archéopole dans Quérel (dir) 2008, Fig. 18, p.110 ; E à L, d'après S. Deffressigne, Inrap dans Leroy et Cabboï (dir.) 2019, Fig. 38, p. 73

Fig. 227 - Exemples de forges identifiées sur divers sites archéologiques, comparées à celle du secteur K du Griffon (DAO V. Le Quellec)

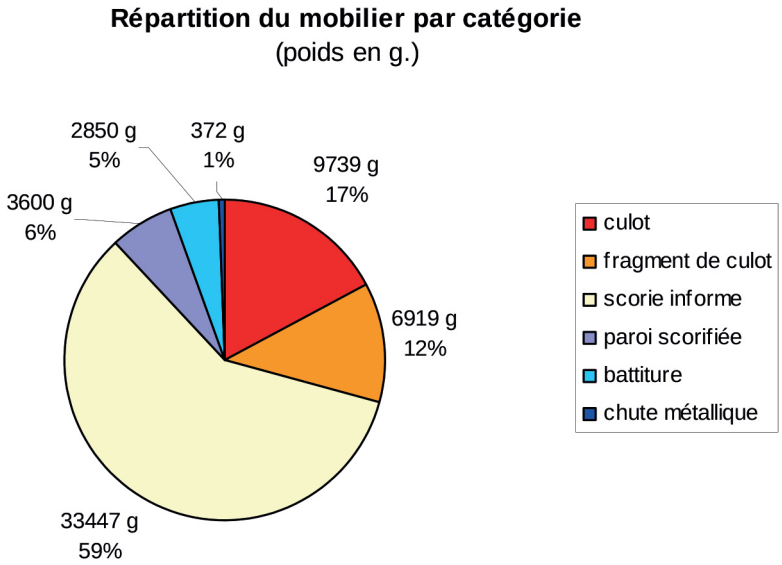


Fig. 228 - Secteur K, répartition par catégorie de déchet (© V. Le Quellec).

de déchets de post-réduction du fer et 285 culots (Bontrond & Troublard 2014). Le travail mené par Sébastien Perret concernant la forge d'Étagnières en Suisse (Perret 2002) comprend des comparaisons de corpus de déchets de forge de plusieurs sites ruraux avec des poids de déchets qui dépassent largement les 100 kg : Étagnières, 1 136 kg (dont 561 kg de culots) ; Biberist-Spitalhof, 2 000 kg (dont 1 060 kg de culots) ; Rödersdorf, 969 kg (dont 662 kg de culots) ; Neftenbach, 211 kg (dont 140 kg de culots) ou encore Dietikon, 137 kg (dont 45 kg de culots). Des ensembles plus modestes sont aussi connus, mais l'estimation des rejets initiaux n'étant que rarement possible, les chiffres sont difficiles à manier.

Le petit nombre de culots reconnus doit être pondéré par la masse de scories informes (pour l'essentiel des culots concassés) et par le gabarit plutôt modeste des culots reconnus sur le secteur K. Les culots du secteur K se caractérisent par leur homogénéité morphologique et pondérale : 41 de ces culots pèsent moins de 280 g ; le plus lourd ne dépasse pas 401 g (fig. 229).

Les dimensions relevées sur ces culots sont également homogènes. Les longueurs sont comprises entre 4,2 et 12,4 cm ; les largeurs varient entre 3,8 et 8,1 cm et les épaisseurs entre 1,2 et 5,7 cm. En outre, le rapport entre longueur et largeur est faible, inférieur à 1,5 dans 38 cas et ne dépassant pas 2,02 sur l'ensemble du corpus. Ces chiffres renvoient à des culots peu épais, de forme quasi circulaire ou à l'ovale peu marqué et au rayon de courbure faible.

Cette régularité suggère une répétitivité des phases de travail, dans le temps et les objets traités ; cette régularité peut également poser la question de la capacité de l'artisan à produire des objets très diversifiés.

Par ailleurs, la faible épaisseur des culots ainsi que leur forme ouverte sont favorables aux cassures. Leur morphologie explique sans doute leur faible taux d'intégrité.

Les trois dernières catégories de déchets, qui en poids ne représentent qu'une faible proportion du total, sont les meilleurs témoins d'identification de la forge.

Les parois scorifiées

Les parois scorifiées correspondent à un aménagement d'un côté au moins du foyer de forge. La paroi contraint le foyer et surtout protège le dispositif de ventilation du foyer. La formation de scorifications vitreuses est particulièrement intense au niveau du point chaud du foyer, c'est-à-dire au niveau de l'arrivée d'air. Ces parois gardent parfois l'empreinte d'un ou plusieurs orifices de ventilation. Les températures atteintes altèrent rapidement ces parois, les vitrifiant sur la surface exposée et les rubéfiant dans leur épaisseur. De nombreux culots de forge portent des fragments de parois sur l'un de leurs côtés, témoignages de l'imprégnation de la scorie contre la paroi et des réfections souvent nécessaires après le curage du foyer, ou même une séquence de travail.

La proportion de parois scorifiées n'est pas très élevée au sein du corpus du secteur K du Griffon, mais le poids de ces éléments n'est pas négligeable (6 % du poids total et surtout 3,6 kg). Compte tenu de la fragilité de ces éléments, les parois sont souvent sous-représentées dans les corpus. Dès lors que les déchets sont piétinés ou remaniés, ces parois finissent souvent sous forme de poudre et ne sont pas identifiables. Sur le secteur K, ces parois se caractérisent par leur finesse et par son corollaire, un très fort taux de fragmentation (577 fragments). Cet indice conforte encore l'identification du bâtiment ST07 comme une forge et permet d'affirmer que le rejet des résidus de la forge s'est fait au plus près. Plusieurs fragments (17 NR) comportent les traces d'orifices de ventilation ; ils sont rares et de petite taille (diamètres inférieurs à 5 mm).

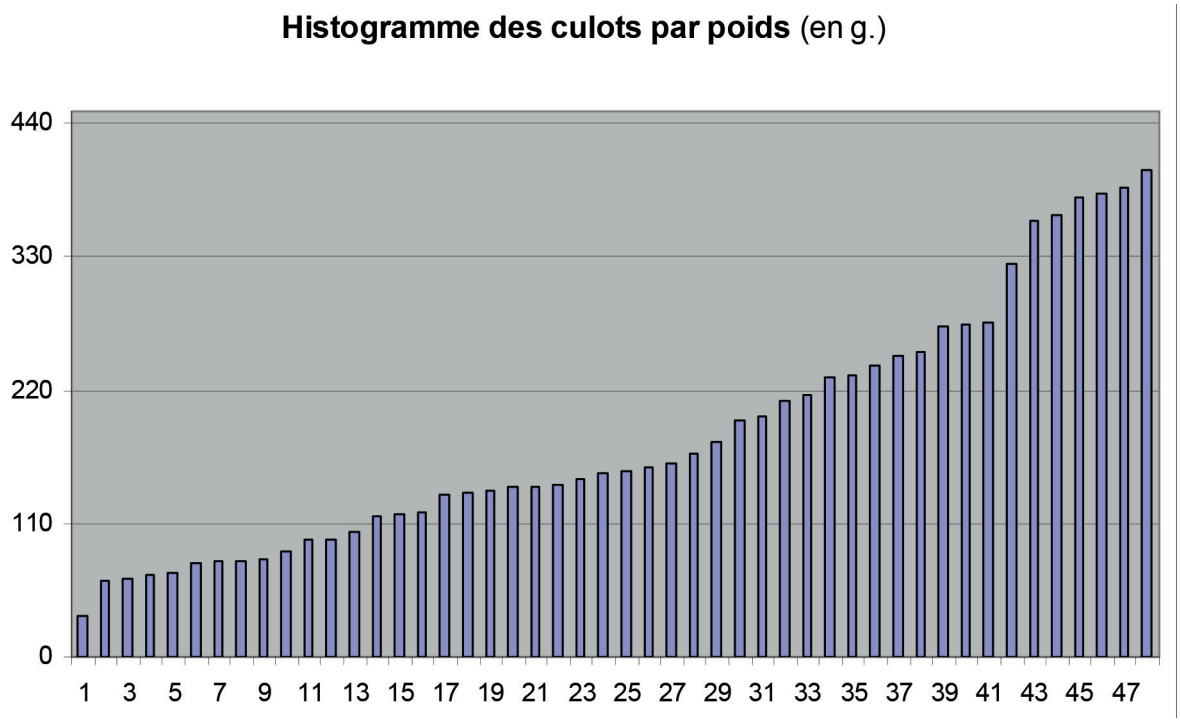


Fig. 229 - Secteur K, répartition des culots par poids en g (© V. Le Quellec).

Les battitures

Les battitures représentent 5 % du poids total des déchets, soit 2,8 kg. Ces particules se détachent de la surface d'un objet lors du martelage. Elles se présentent sous la forme de paillettes millimétriques, lamellaires ou boursouflées, parfois de billes. Elles sont le plus souvent magnétiques (Mangin 2004, p. 216). À titre de comparaison, 550 g de micro-déchets magnétiques ont été récoltés à Châbles (Anderson *et al*. 2003, p. 148), mais le poids total est estimé de 15 à 25 kg pour la fosse 14.

Malgré l'absence de sol de forge conservé, les battitures sont abondantes sur le site, concentrées dans quelques structures dans l'angle nord de l'enclos : F10041, F10042, F10043, F10045, F10064, F10065 et F10167, soit la quasi-totalité des battitures prélevées sur le site.

Ces battitures sont en grande majorité lamellaires, de faibles dimensions (entre 1,5 mm et 3 mm pour la plupart), les paillettes boursouflées ou les billes sont rares.

Elles proviennent de fosses ou de fossés, en situation de dépôt secondaire. La concentration de battitures dans l'angle nord de l'enclos est toutefois la meilleure preuve de la présence d'une forge puisque cette accumulation est un témoignage fiable de la présence d'une enclume (au moins) à cet endroit.

Les battitures présentes par ailleurs sur le site sont dispersées et très peu nombreuses : les prélèvements effectués donnent l'image d'une dissémination ponctuelle de ces battitures depuis la zone d'atelier.

Les chutes métalliques

La dernière catégorie concerne les chutes métalliques. Elles forment un corpus de 46 pièces, réparties entre 6 faits : elles proviennent en particulier des trois fossés (F10045, 10064 et 10065) où se retrouvent la plupart des autres déchets de forge.

Ce type de déchets ne fait que rarement l'objet d'études spécifiques et encore moins de publications. Le travail pionnier d'A. Duvauchelle sur ces restes mis au jour lors de la fouille de la forge de Châbles/ Les Saux en Suisse (Anderson *et al*. 2003, p. 104-142) est d'autant plus précieuse et sert de base aux résultats ici publiés.

L'étude suisse s'appuie sur un corpus de 830 artefacts permettant la distinction de 4 grandes catégories de déchets métalliques : les déchets de forgeage informes, les chutes plates, les chutes allongées et divers.

Sur le secteur K, l'ensemble est bien plus modeste et moins diversifié. Il comporte 13 déchets informes, 17 chutes plates et 16 chutes allongées (tab. 223).

La catégorie des déchets informes regroupe tous les déchets sans forme définie et ne présentant aucune trace de coupe. Ils sont souvent très brûlés, voire scorifiés. Ils ne sont pas récupérables par le forgeron et peuvent être assimilés à des chutes dues à une surchauffe.

Ces déchets pourraient se former lors de travaux de recyclage. Le forgeron récupère des objets aux qualités diverses pour en refaire une barre par exemple. La soudure de ces différents éléments et les replis nécessaires à homogénéiser l'ensemble requièrent un travail à haute température et des pertes qui produiraient ces déchets informes et surchauffés. Ce recyclage se rapproche des opérations de compactage des loupes de fer afin de les affiner c'est-à-dire de les débarrasser de leurs impuretés (charbons, vides, scories, etc.).

Catégories morphologiques	Désignation, type	NMI
déchets	déchets informes	12
28,3% NMI	fers en cours de compactage	1
	éclats	0
chutes plates	chutes-tôle	10
37% NMI	chutes-plaque	7
	chutes-bande	0
	pastilles de perçage	0
chutes allongées	chutes-tige	0
34,8% NMI	chutes-barre	8
	soies de préhension	8
divers	chutes atypiques	0
0% NMI	ébauches et ratés de fabrication	0
	déchets d'outils	0
Total		46

Tab. 223 - Secteur K, inventaire des chutes métalliques.

L'un de ces déchets informes, ainsi qu'une chute d'autre type, montrent ces traces manifestes de repli (fig. 230) évoquant des fers recyclés en cours de compactage.

Pour les chutes plates, la distinction entre tôle et plaque est une question d'épaisseur, moins de 2 à 3 mm pour les tôles. Les chutes-tôle du secteur K sont de petites dimensions (moins de 3,5 cm de long) et de formes variées. Les chutes-plaques sont plus grandes (de 1,8 cm à 5,5 cm de long). Ce type de chute ne porte pas de traces discriminantes pouvant évoquer un geste spécifique.

Les chutes allongées se répartissent à Barenton-Bugny, entre chutes-barre et soies de préhension. Les chutes-barre sont des fers allongés et épais, de section généralement quadrangulaire et présentant une ou plusieurs traces de coupes. Les chutes-barres du secteur K ont des sections quadrangulaires et pour plusieurs d'entre-elles des formes biseautées, mais sans trace de découpe évidente (fig. 231).

Les soies de préhension se présentent « sous la forme d'une tige de section généralement carrée décroissante, se terminant en pointe, et dont l'extrémité la plus large, que nous appellerons la tête, est coupée. […] les chutes de ce type servent à la préhension du fer en cours de forgeage » (Anderson *et al*. 2003, p. 125).



Fig. 230 - Secteur K, trace de repli sur une chute métallique informe (sondage F10065 nord) (cl. V. Le Quellec).

Les individus reconnus sur le secteur K correspondent au type 1 défini à Châbles, c'est-à-dire sans surépaisseur au niveau de la tête (fig. 232). Les traces de coupes sur ces soies sont particulièrement visibles : les angles de coupe presque droits seraient le résultat de l'usage d'un ciseau ou d'un tranchet (individus 9, 15 ou 16), les angles plus écrasés et étalés seraient dus à un coup de marteau (individus 10 et 12). L'individu 11 trouve aussi des parallèles dans le corpus suisse : la tête pliée ne serait pas fortuite et attesterait une position de travail particulière et non l'outil utilisé pour couper la soie.

D'après les recherches et les expérimentations suisses (Anderson *et al*. 2003, p. 127-130), ces soies de très petites dimensions ne peuvent être maintenues par des pinces, mais par un « outil à douille » se présentant comme une barre terminée par deux replis latéraux étroits formant un anneau (Anderson *et al*. 2003, figure 15, p. 130) ou par un étau.

Malgré la modestie de ce corpus, les indices recueillis permettent d'identifier des opérations de recyclage du fer (avec des traces de replis manifestes et de soudure en cours que portent 2 individus dans le fossé 10065 et la fosse 10043). La répétitivité du travail de forge mené sur le secteur K, déjà palpable par le gabarit des culots de forge, est illustrée par les chutes métalliques allongées : d'un côté une série de chutes-barres aux dimensions très semblables et un profil spécifique en forme de coin à fendre ; d'autre part, une série de soies de préhension qui évoque le forgeage d'objets de petites dimensions et/ou délicats qui ne peuvent être tenus directement à l'aide de pince.

Forge et forgeron

L'ensemble des indices recueillis au sein du secteur K évoque le travail d'un artisan spécialisé,



Fig. 231 - Secteur K, vue des chutes-barres de la forge (cl. V. Le Quellec).

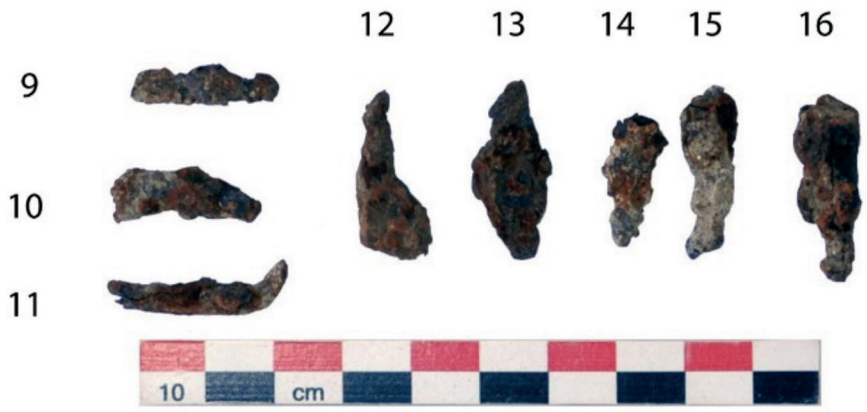


Fig. 232 - Secteur K, soies de préhension identifiées sur la forge. (cl. V. Le Quellec)

un véritable forgeron. Était-ce son activité principale pour autant ?

Le fait que le forgeron soit installé au sein d'un atelier spécifique et à proximité d'un autre artisan (potier) évoque plutôt une installation pérenne. La durée d'occupation assez courte de ce secteur artisanal permet de tenter une approche quantitative du travail mené par le forgeron de la fin du Ier siècle de notre ère.

Les prélèvements effectués sur le terrain et en particulier dans les fossés 10064, 10065 et 10045 montrent des différences sensibles du type de déchets rejetés et de leur état de conservation. Sans rentrer dans le détail d'une démonstration déjà proposée dans le rapport de fouille, l'hypothèse d'un tas où s'accumulaient les déchets et régulièrement piétiné du côté de l'accès à la forge a pu être proposée et étayée. L'estimation du volume de ce tas permet d'avoir une idée assez précise de la production de la forge, car la dispersion des scories est par ailleurs minime.

Les déchets de forge se concentrent ainsi dans un espace de 32 m² où l'essentiel des déchets prélevés vient des trois fossés, soit par des prélèvements exhaustifs sur des sections quantifiées, soit par ramassage des plus gros fragments en surface des fossés (pour un total de 39,9 kg). Les chiffres obtenus entre sondages et ramassage sont plutôt bien corrélés et donnent une estimation de 110 kg de déchets métallurgiques contenus dans ces fossés. Les autres structures autour ont livré un peu plus de 14 kg de scories, pour une estimation à peine supérieure, de l'ordre de 20 kg. Cette masse de 130 kg doit être considérée comme un plancher. Le site étant érodé, le simple fait de rajouter 20 cm de profondeur aux fossés (soit l'épaisseur minimale de terre végétale enregistrée sur la zone) double largement leur contenance avérée et donc le poids de déchets contenus dans leur comblement (soit 250 kg estimés). Les indices taphonomiques observés, notamment les différences de fragmentation et la plus grande dispersion des éléments massifs dans le fossé 10045 le plus éloigné, plaident pour la présence d'un tas de scories. En imaginant un tas de 20 cm de haut sur les 32 m² qui constituent la zone de dispersion des scories dans les fossés, on obtient un volume de 6,4 m³, en plus du volume des fossés. À raison de 32,7 kg de scories par m³ qui est le ratio obtenu dans les fossés à la fouille, ce tas pourrait avoir représenté un peu plus de 200 kg de déchets métallurgiques ; en y ajoutant les déchets contenus dans les fossés, une masse initiale de 450 kg ne semble pas exagérée. Selon la hauteur du tas, l'estimation du volume de déchets produit par la forge varierait de 250 à 450 kg.

Au-delà des chiffres, le site dont les parallèles, notamment sur les critères d'organisation et d'architecture, sont les plus évidents avec le secteur K est la forge de Châbles/Le Saux. Ainsi sur le site de Châbles (fin Ier/début IIe siècle), les 700 kg de déchets se dispersent sur une zone de 800 m², mais la zone affectée à la métallurgie est plus restreinte, sur le bord d'une terrasse occupant environ 200 m². Cette zone se subdivise en deux parties : un espace de travail et une zone de rejet. Cette zone de rejet a livré la plus grande partie des scories soit 500 kg, sur environ 30 m² sur une épaisseur de 30 cm au maximum (Anderson *et al*. 2003, p. 85). La grande différence entre les deux sites est que l'un est arasé quand l'autre a des sols conservés.

Les autres forges documentées pour cette période sont bien souvent intégrées à des établissements de type *villa*, construite en dur. Les masses de scories sont souvent bien supérieures comme évoqué précédemment ou au contraire bien plus faibles en raison d'une gestion différente des déchets. C'est le cas pour un petit nombre de forges d'établissements routiers à Hardivillers, "Les Chaussées" (Oise), Epaux-Bézu, "La Fontinette" (Aisne), La Sentinelle, "ZAC du Plateau d'Hérin" (Nord ; Querel 2008) ou encore le "site I" de la ZAC de Bezannes (Marne ; Pechard & Arnaud 2015). L'activité de forge y est bien avérée, au sein de bâtiments ou d'aires structurées, mais les déchets ne s'y trouvent qu'en (très) petites quantités.

De manière générale, sans tenter une estimation du temps de travail effectif du forgeron de Barenton-Bugny, il est raisonnable de penser qu'il est bien forgeron de métier. Cela n'exclut pas d'autres activités, d'ordre agricole par exemple, pour compléter ses moyens de subsistance. La présence d'un forgeron sur la zone interroge évidemment sur la clientèle potentielle de cet artisan. Il est acquis que cette forge est la seule sur l'ensemble de la zone du Griffon à cette période. Il est probable que le forgeron travaillait pour d'autres voisins des alentours. Ainsi, pour la forge de Châbles les auteurs de l'étude postulent que le forgeron ne travaillait pas que pour fournir la carrière proche, mais qu'il devait également offrir ses services aux voyageurs de passage sur la voie.

La même question peut se poser pour le forgeron du secteur K, même si la voie de *Durocortorum* (Reims) à *Augusta Viromanduorum* (Saint-Quentin) passe à 1 km de là, sans lien direct avec le secteur K. Une seconde voie vers *Verbinum* (Vervins) est également suspectée dans l'environnement proche, mais elle est distante de 2 km. Ces distances semblent trop importantes pour que la forge du secteur K puisse jouer le rôle d'une forge de service sur ces voies.

La forge du secteur G

Les quantités de déchets métallurgiques sont également remarquables pour le secteur G. Dans cette zone, contrairement au secteur K, les zones de concentration de scorie sont largement remaniées par des aménagements postérieurs.

Les déchets de métallurgie du fer étudiés pèsent 34,1 kg. Ils sont répartis dans 47 faits archéologiques, sans tenir compte des US et tronçons de fossés.

Les scories proviennent en quasi-totalité de contextes datés des phases 3, 4 et 6 de l'occupation du site, soit les années 15 av. J.-C. à la fin du III^{e} siècle, avec une fréquence plus marquée lors des phases augusto-tibériennes (-15 à 0).

La répartition (en poids) des catégories de scories du corpus du secteur G montre une situation où les culots et fragments de culots dominent largement avec quelques fragments de parois scorifiées en complément. Ce lot se caractérise également par une forte dispersion de petits éléments. La combinaison d'un faible corpus, disséminé, et l'omniprésence des déchets les plus solides et massifs comme les culots de forge permettent de proposer qu'une partie de ces scories sont des rejets de matériaux pour remblai (Leroy & Merluzzo 2010, p. 310).

Pour l'extrême fin du I^{er} siècle av. J.-C., les déchets métallurgiques proviennent principalement de 4 faits : la fosse F7098, la cave ou cellier F7224 et le fossé F7254-7252, pour un poids total de 7,9 kg dont 221 g de parois scorifiées.

Le mobilier de la fosse F7098 se distingue par un culot entier et la présence de plusieurs fragments de parois. Il n'est pas exclu que ces fragments adhéraient au culot avant que le rejet ne les disperse. Le cellier F7224 contenait près de 3,5 kg de déchets métallurgiques, dont 120 g de parois. L'aspect le plus remarquable est la présence de 8 culots entiers pour un poids de près de 1,2 kg, pour des culots en moyenne de petits gabarits. L'essentiel de ce lot est constitué de fragments de culots ce qui n'est pas étonnant dans les couches de remblais d'une cave où les remaniements brisent le mobilier. Le fossé F7254-7252 (chaque numéro correspond à un segment du même fossé) concentre 3,8 kg d'éléments scoriacés. La dispersion de ces éléments au long du fossé est notable, néanmoins une concentration apparaît nettement dans les sondages pratiqués dans les sections 372 à 374, au sud. Les fragments de parois y sont rares (53 g au total), les culots entiers sont au nombre de 7 pour un poids dépassant 2,5 kg. Trois de ces culots ont un poids remarquable, deux dépassant 400 g et le dernier dépassant 800 g. Dans le prélèvement F7254, coupe E, l'un des culots porte une couronne de paroi scorifiée. Sa forme est en demi-lune de 12 cm de diamètre, le revers du croissant s'appuyant à la paroi. L'autre culot notable provient de la section 372-373 du fossé F7254. Il a une forme rectangulaire à extrémités arrondies, soit 18 cm de long, 8 cm de large et 6 cm d'épaisseur. De surface plane et fond proéminent et malgré son plan atypique, il ne montre aucun indice superficiel de soudure de deux culots. Il doit correspondre à la confection d'un objet particulier, allongé et volumineux à en juger par le poids de la scorie dépassant 800 g.

Le lot de scories de cette phase du secteur G est comparable à ceux de la plupart des occupations reconnues au Griffon : des lots où les culots et fragments de culots dominent largement au détriment des éléments les plus fragiles, indiquant une sélection probable pour des remblais. Néanmoins, la précocité des datations de cette phase invite à plus de nuance. En effet, ce lot est le seul de cette ampleur dans un contexte précoce pour tout le secteur. Les éléments rassemblés ne permettent pas d'argumenter la présence d'une forge sur le secteur G, mais la concentration de scories au sud-ouest d'un enclos par ailleurs très mal défini mérite d'être notée. Compte tenu de la très faible conservation des vestiges de cette phase, il n'est néanmoins pas exclu qu'une forge ait été implantée sur le site ou aux environs. À tout le moins, l'indice d'une activité métallurgique contemporaine de la phase 3 de G est indéniable.

À la phase suivante, dans les décennies qui suivent le tournant de l'ère, 5 faits contiennent 12 kg

de déchets métallurgiques, dont 334 g de parois scorifiées. Ce lot est le principal pour le secteur G et également le deuxième pour l'ensemble des occupations du Griffon, derrière K. Ces scories proviennent d'une cave (F7055), d'un puits (F7132) et de trois fossés (F7236, 7257 et 7260). Les lots de la cave et du puits, dans des remblais et/ou en accompagnement de rejets très divers, n'ont qu'une valeur informative limitée. La présence de quelques centaines de grammes d'éléments scoriacés est plus fortuite que révélatrice d'une activité artisanale. En revanche les fossés, avec 1,2 kg dans F7257, 2,8 kg dans F7260 et surtout 5,8 kg dans F7236 révèlent des teneurs en scories qui sont fortes. L'association de parois scoriacées et de culots de forge entiers en quelques points des fossés (entre les sections 348 et 351 pour F7260) et plutôt dans les sondages sud du fossé F7236 renvoie l'image d'un corpus peu altéré qui va souvent de pair avec l'idée de rejet primaire des déchets. L'observation de quelques battitures plates, une bille et une battiture globulaire ainsi que quelques indices de chutes métalliques (indice de découpe, fer cramé) sont dans ce contexte précieux. Cette remarque s'ajoute à l'observation faite pour la phase précédente de concentration de scories dans cette même zone. Cette tendance est identique pour le contexte tardif de la fin du III^e^ siècle. Du point de vue du drainage, la nature des sols et surtout du sous-sol ne semble pas nécessiter d'aménagement hydraulique particulier, aussi cette concentration ne peut s'expliquer de manière évidente. En l'absence d'autres battitures dans les prélèvements effectués, l'hypothèse d'une éventuelle forge implantée dans cette zone reste néanmoins conjecturelle, les quelques éléments collectés pourraient provenir de sédiments collés aux culots.

Par rapport aux occupations contemporaines de la période augusto-tibérienne du Griffon, les vestiges du secteur G sont néanmoins les seuls qui permettent de poser la question d'une éventuelle forge.

Les autres secteurs

Le secteur H

Le corpus de plus de 9 kg de déchets de métallurgie du fer est notable pour ce secteur. Néanmoins, les scories sont dispersées dans 56 faits archéologiques et dans des contextes chronologiques variés du tournant de l'ère à la fin du III^e^/début IV^e^ siècle.

Les deux phases les plus riches, et les seules où des culots entiers sont reconnus (respectivement 6 et 10 culots), sont la phase datée des années 15/20 à 45 et la phase datée des années 120/150 ou un peu postérieure. Les poids en jeu sont de l'ordre de 1,9 kg et 5 kg. Les éléments recueillis sont des fragments assez gros de culots qui évoquent un matériau de remblais. La relation entre les datations de ces contextes de remblais avec les périodes d'activité des deux forges du secteur n'est certainement pas fortuite. Il est probable, compte tenu de la proximité de l'établissement rural du secteur H avec ses voisins, que les rebuts de forge reconnus ici proviennent des ateliers de G et K. Le gabarit des culots du II^e^ siècle ap. J.-C. est tout à fait concordant avec les culots de K. Cet indice peut être considéré comme solide pour matérialiser les liens étroits entre les différents établissements de la zone.

Le secteur M-M''

À l'instar du secteur H, le lot de scorie est significatif (6,2 kg), mais la grande dispersion de ce mobilier est un facteur de pondération important. Les scories proviennent en outre de contextes datés de La Tène finale D2b à la seconde moitié du II^e^ siècle, avec une nette prédominance pour la phase 5 (entre 85 et 120 ap. J.-C., d'après l'étude de la céramique).

L'ensemble du corpus a fait l'objet d'une description et d'une classification par type d'artefacts et par nature, selon le poids des restes. La répartition des catégories de scories du corpus du secteur M-M'' montre une situation assez équilibrée où les culots et fragments de culots dominent, mais où les teneurs en parois scorifiées ne sont pas anecdotiques (fig. 233).

Cette tendance générale est toutefois largement influencée par les résultats de la fosse F13814 qui à elle seule représente 60 % du poids des restes (fig. 234).

Cette remarque n'est pas neutre. Aucun ensemble par phase ne dépasse le kilogramme hormis la phase 5 à laquelle se rattachent la fosse F13814 et ses voisines.

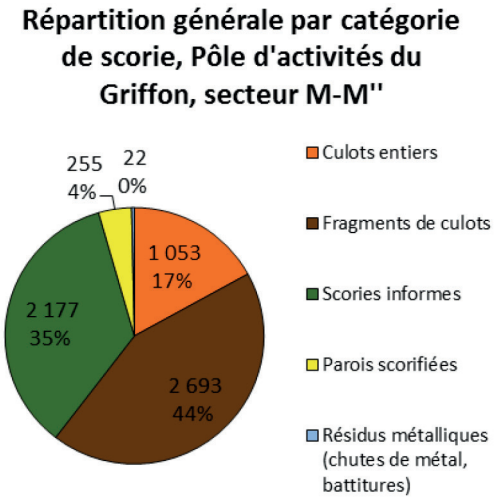


Fig. 233 - Secteur M-M'', répartition générale par catégorie de scorie (en %) (© V. Le Quellec).

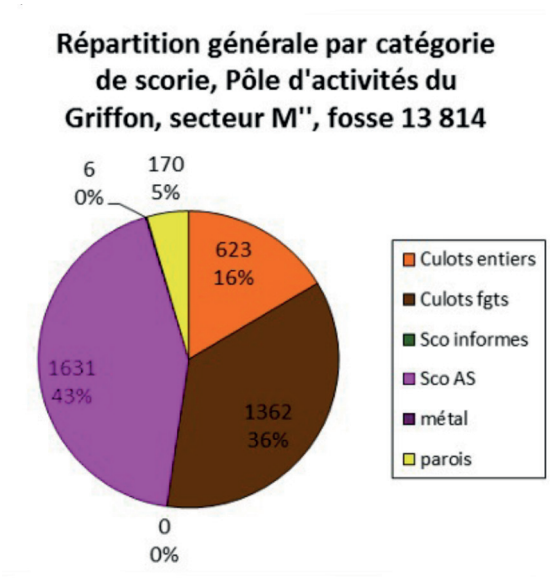


Fig. 234 - Secteur M'', fosse F13814, répartition générale par catégorie de scorie (en %) (© V. Le Quellec).

Plus de 5 kg de scories ont été prélevés dans des faits de la phase 5, essentiellement concentrés dans un secteur de l'enclos M''. Les parois scorifiées sont plutôt présentes avec un poids total de 224 g. L'essentiel de ces déchets provient de la fosse F13814, mais la carte de répartition montre bien des rejets significatifs dans les faits autour de cette fosse (F13821, 13822 et 13839 en particulier). De plus, la présence de fragments de parois scorifiées sur l'ensemble de ce secteur limité, alors même que la fragilité de ces éléments se traduit en général par une faible conservation, est un indice probant d'un foyer métallurgique proche. Étant donné la nature ferreuse des scories, il est légitime de parler d'une forge. Toutefois, les absences de niveaux de sols conservés et surtout de battitures invitent à la prudence quant à la localisation précise de cet atelier. Le décapage partiel de cette zone accroît l'incertitude. Néanmoins, le rôle important de la fosse F13814 pour recevoir les déchets de forge est indéniable.

Le diagramme de répartition des catégories de scories révèle une proportion de parois scorifiées qui est conforme à des observations sur des sites de forge proches et contemporains : secteur K du Griffon, 6 % de parois scorifiées (Audebert & Pinard 2014) ; Bezannes, "Entre-deux-Voies" (Marne), 4 à 6 % pour les faits où les rejets sont peu remaniés (Bontrond & Troublard 2014).

En outre les scories de cette fosse se caractérisent par un faciès très particulier, les SAS, pour « scories argilo-sableuses ». Ces scories se forment lors d'apport massif de matière siliceuse dans le foyer de forge, soit par une paroi qui fond, mais plus le plus souvent en raison des ajouts du forgeron. Le sable permet en effet de protéger les surfaces des objets de l'oxydation lors des travaux de finitions. Le sable est également très employé lors des soudures pour nettoyer les zones de contact (pour réparer des objets notamment). La multitude de petits nodules (485 NR) argilo-sableux boursouflés pose la question de leur origine. Il n'est pas exclu de les assimiler à des culots de forge dans le sens où chacun de ces nodules semble bien témoigner d'une séquence de travail du forgeron. L'incertitude est liée aux nombres de ces nodules produits pour les finitions ou les réparations d'un objet. De surcroît une douzaine de culots en scorie grise dense (SGD), d'un poids moyen faible (autour de 50 g), proviennent de cette fosse confirmant son rôle de réceptacle des déchets d'un foyer de forge. Le point intéressant est que cette activité de forge est contemporaine de l'atelier du secteur K, mais que les travaux pratiqués ne trouvent pas d'échos dans les déchets reconnus en K. On peut soupçonner une autre main.

CONCLUSION

Les établissements ruraux du Pôle d'activités du Griffon sur les communes de Barenton-Bugny et Laon semblent avoir une histoire et des liens communs. Les déchets de forge étudiés sur les différents secteurs du Griffon documentent cet aspect si spécifique et central de l'économie rurale.

Les travaux de Sylvain Bauvais sur le contrôle du commerce du fer et la distribution des objets en fer au sein de la société laténienne en Picardie montrent bien les enjeux économiques et de pouvoirs qui se jouent autour de ce matériau. Malheureusement, les indices de travail du fer pour les périodes étudiées par Sylvain Beauvais sont très limités sur notre secteur d'étude et globalement incertains, avec de forts soupçons de restes intrusifs dans quelques structures un peu plus riches. Cette absence de travail du fer place les établissements du Griffon dans un rôle uniquement de lieu consommateur de biens en fer, à la base du modèle de hiérarchie sociale proposée par Sylvain Bauvais. Ce qui est vrai pour le fer n'est néanmoins pas nécessairement exact pour d'autres productions ni pour définir le rôle social de certaines des occupations précoces du secteur.

La Conquête romaine semble avoir un impact mineur sur l'organisation sociale et productive des fermes de notre zone d'étude. Il est toutefois intéressant de noter qu'en matière de réseau d'échange du fer, la situation évolue.

Une première forge s'est installée selon toute vraisemblance au sein du secteur G. Les premiers indices apparaissent dans les années 15 avant J.-C. et se perpétuent jusque dans les années 15-20 ap. J.-C. Cet atelier est supposé plus qu'avéré. Sa production semble modeste (de l'ordre de quelques dizaines de kg de déchets), mais il marque une forme d'autonomisation par rapport

aux circuits de distribution des objets en fer qui semblaient prévaloir jusqu'alors sur la zone. La période suivante est peu documentée sur le secteur G, les indices manquent pour envisager une plus longue activité de forge sur cette zone.

En revanche pour les années 85 à 120, la situation évolue fortement. Dans le secteur K, une zone abritant peut-être un bâtiment annexe auparavant est investie pour en faire un secteur artisanal. Le four de potier mis au jour dans cette zone fait l'objet d'un autre paragraphe. En revanche la forge qui y est installée trouve des parallèles avec de nombreux autres ateliers ruraux fouillés en Gaule. L'analyse des vestiges structurels et mobiliers permet d'affirmer la présence d'un artisan spécialisé qui eut une activité régulière durant quelques décennies. La présence de quelques culots manifestement prélevés pour remblais dans les établissements voisins conforte l'idée d'un atelier qui avait vocation à fournir ou réparer les outils de tout le secteur. La question de l'influence de cette forge au-delà de la zone d'activités du Griffon n'est pour l'instant pas connue, mais se pose évidemment. Toutefois, la présence de déchets de forge très différents au sein de l'enclos M'' pointe l'existence, au moins ponctuelle, d'un autre artisan qui a eu à travailler sur la zone, en parallèle (en concurrence ?) de la forge du secteur K.

Au-delà de ces années, les occupations plus tardives ne comportent plus d'indices probants de forge. À titre d'hypothèse, pour la période de la fin du III^{e} siècle, l'établissement du secteur A semble avoir un statut plus important que les modestes occupations des secteurs G, H, K et N, il serait logique qu'une forge s'y soit installée.

BIBLIOGRAPHIE

ALARCÃO Jorge, ETIENNE Robert, MOUTINHO ALARCÃO Adilia & DA PONTE Salete (1979) - *Fouilles de Conimbriga, VII. Trouvailles diverses, conclusions générales*. De Boccard, Paris, 332 p.

ALDHOUSE-GREEN Miranda (2004) - « Chaining and shaming: images of defeat, from Llyn Cerrig Bach to Sarmitzegetusa ». *Oxford Journal of Archaeology*, 23, 3, p. 319-340.

ALESSI Donatella, RATTI Marzia & ROSSINI Giorgio (2005) - *La Spezia, Museo del Castello di San Giorgio, collezioni archeologiche Ubaldo Formentini : guida alla visita*. Silvana, Cinisello Balsamo (Milano), 119 p.

ALLASON-JONES Lindsay (1993) - « Small finds », dans CASEY Patrick John, DAVIES Jeffrey - *Excavations at Segontium (Caernarfon) Roman Fort, 1975-1979*. Council for British Archaeology, London, p. 165-210 (Council for British Archaeology Report, 90).

ANDERSON Thimothy J., AGUSTONI Clara, DUVAUCHELLE Anika, SERNEELS Vincent & CASTELLA Daniel (2003) - *Des artisans à la campagne. Carrières de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles (FR)*. Academic Press, Fribourg, 391 p. (Archéologie fribourgeoise, 19).

ANONYME (1992) - *Michel-Farbenführer*. Schwaneberger Verlag, Munich, 41 p.

ARVEILLER-DULONG Véronique, SENNEQUIER Geneviève & VANPEENE Nicole (2003) - « Verre-ries du nord-ouest de la Gaule : productions et importations », dans FOY Danièle & NENNA Marie-Dominique (dir.) - *Échange et commerce du verre dans le monde antique, actes du colloque de l'Association française pour l'archéologie du verre, Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001*. Monique Mergoil, Montagnac, p. 266 à 290 (Monographies Instrumentum, 24).

AUDEBERT Alexandre & BRUNET Mickaël (2015) - « Le mobilier non céramique du Pôle d'activités du Griffon à Barenton-Bugny et Laon (Aisne, France) : un marqueur des troubles du III^e siècle ? », dans RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle & FEUGERE Michel (2015) - *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge. Actes de la table-ronde européenne Instrumentum, Lyon (F, Rhône), 18-20 octobre 2012*. Monique Mergoil - Association des Publications Chauvinoises, Montagnac - Chauvigny, p. 95-125 (Monographie Instrumentum, 51 ; Mémoire, 49).

AUDEBERT Alexandre & LE QUELLEC Vincent (2014) - « Le matériel de mouture des habitats du Pôle d'activités du Griffon, à Barenton-Bugny et Laon (Aisne) », dans DERU Xavier & GONZALEZ-VILLAESCUSA Ricardo (2014) - *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine. 10^e congrès de l'association du monde rural gallo-romain, Lille, 4-6 avril 2012*. Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, Villeneuve d'Ascq, p. 67-84 (Revue du Nord, hors-série Art et Archéologie, 21).

AUDEBERT Alexandre & PINARD Estelle, avec la collaboration de AUXIETTE Ginette, CANNY Dominique, CORSIEZ Amélie & SIGUOIRT Jean, DROST Vincent, LE QUELLEC Vincent, MARDAY Thomas, MARTIN Myriam, MATTERNE Véronique, MOREL Alexia, NORMANT Sté-phanie & THIEBAUX Aurélie (2014) - *Barenton-Bugny (Aisne) "Pôle d'activités du Griffon", tranche 2-2A, secteurs H, H', I, J, K et L : rapport final d'opération*. Conseil général de l'Aisne-Inrap, Laon-Glisy, 3 vol. (305, 514 p.-176 p. de pl.).

AUDEBERT Alexandre & PINARD Estelle, avec la collaboration de AUXIETTE Ginette, BRUNET Michaël, CORSIEZ Amélie & SIGUOIRT Jean, DROST Vincent, LE QUELLEC Vincent, MARDAY Thomas, NORMANT Stéphanie, ZECH-MATTERNE Véronique & THIEBAUX Aurélie (2016) - *Barenton-Bugny (Aisne) "Pôle d'activités du Griffon»", tranche 1B, secteurs F, G et G' : rapport final d'opération*. Conseil départemental de l'Aisne-Inrap, Laon-Glisy, 6 vol. (213, 268, 78, 153-[300], 503, 123 p.).

AUDEBERT Alexandre & PINARD Estelle (dir.) (2018) - *Barenton-Bugny et Laon (Aisne) "Pôle d'activités du Griffon", Tranche 1B, Secteurs F, G et G' : rapport final d'opération*. Conseil Départemental de l'Aisne, Laon, 442 p.

AUDEBERT Alexandre, AUXIETTE Ginette, CORSIEZ Amélie & LE QUELLEC Vincent, avec la collaboration d'Anthony LEFEBVRE (2016) - « Aux confins de la cité des Rèmes, les secteurs H et K du Pôle d'activités du Griffon, à Barenton-Bugny (Aisne, France) », dans BESSON Claire, BLIN Olivier & TRIBOULOT Bertrand (dir.) - *Franges urbaines, confins territoriaux : la Gaule dans l'Empire. Actes du colloque international (Versailles, 29 février-3 mars 2012)*, Ausonius, Bordeaux, p. 381-399 (Mé-moires, 41).

AUDEBERT Alexandre, CORSIEZ Amélie & FRONTEAU Gilles, avec la collaboration de Vincent LE QUELLEC et Anthony LEFEBVRE (2013) - « Le four de potier du Pôle d'activités du Griffon à Barenton-Bugny (Aisne) », dans MOUNY Sandrine (dir.) - *Des productions céramiques de l'époque gallo-romaine, Actes des journées d'étude sur les productions céramiques à Amiens et à Fosses en 2008, 2009 et 2010*, Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 9-29 (Revue archéologique de Picardie, 1/2).

AURRECOECHEA-FERNANDEZ Joaquín (1996) - « Bronze studs from Roman Spain ». *Journal of roman military equipment studies*, 7, p. 97 146.

AUXIETTE Ginette (1997) - « La faune des établissements ruraux du Bronze final au Hallstatt final/La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 29-71.

AUXIETTE Ginette (2017a) - « Autour du mouton : décryptage de consommations singulières au cours du premier millénaire avant notre ère », dans HORARD-HERBIN Marie-Pierre & LAURIOUX Bruno (2017) - *Pour une histoire de la Viande : fabrique et représentation de l'Antiquité à nos jours, actes du colloque de Tours (novembre 2012).* Presses Universitaires de Rennes-Presses Universitaires François-Rabelais, Rennes-Tours, 446 p. (Tables des Hommes).

AUXIETTE Ginette (2017b) - « Consommation carnée, signalétique et pratiques rituelles », dans AUXIETTE Ginette & DESENNE Sophie (dir.) - *Une trajectoire singulière. Les enclos de Braine "la Grange des Moines" (Aisne) à La Tène finale.* Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 167-233 (Revue archéologique de Picardie, 3/4).

AUXIETTE Ginette & DESENNE Sophie (dir.) (2017) - *Une trajectoire singulière. Les enclos de Braine, "La Grange des Moines" (Aisne) à La Tène finale*. Société archéologique de Picardie, Amiens, 340 p. (Revue archéologique de Picardie, 3/4).

AUXIETTE Ginette & HACHEM Lamys (2021) - *Farm, Hunt, Feast, Celebrate. Animals and Society in Neolithic, Bronze and Iron Age in Northern France*. Sidestone Press, Leiden, 342 p.

AUXIETTE Ginette & MÉNIEL Patrice (2013) - *Les dépôts d'ossements animaux en France, de la fouille à l'interprétation, actes de la table-ronde de Bibracte, 15-17 octobre 2012*, Monique Mergoil, Montagnac, 286 p. (Archéologie des plantes et des animaux).

AUXIETTE Ginette & RUBY Pascal (2009) - « La vie sociale de la viande : quelle approche logiciste et processuelle des dépôts de faune sur les sites protohistoriques en France du Nord », dans BONNARDIN Sandrine, HAMON Caroline, LAUWERS Michel & QUILLIEC Bénédicte (2009) - *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours, actes des 24e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 octobre 2008*. Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, Antibes, p. 257-266.

AUXIETTE Ginette, BOULEN Muriel, DESENNE Sophie, PERNAUD Jean-Marie, PONEL Philippe, ROCQ Céline & YVINEC Jean-Hervé (2003) - « Un site du Hallstatt à Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles" (Aisne) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 21-65.

AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric & POMMEPUY Claudine (2000) - « Structuration générale du site de Braine "La Grange des Moines" (Aisne) à La Tène finale et parti-cularités : présentation préliminaire », dans COLLECTIF (2000) - *Les enclos celtiques, Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 9-10 décembre 1999*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 97-104 (Revue archéologique de Picardie, 1/2).

BAILLY Laurence (1994) - « Les instruments liés aux soins de l'œil : une approche de la chirurgie oculaire dans l'Antiquité », dans BAILLY Laurence, de COHEN Anne-Sophie & ROULIÈRE-LAMBERT Maris-Jeanne - *L'œil dans l'Antiquité romaine (Musée d'archéologie, Lons-le-Saunier, 31 janvier - 4 avril 1994).* Centre jurassien du patrimoine, Lons-le-Saunier, p. 39 50.

BALFET Hélène, FAUVET-BERTHELOT Marie-France & MONZON Susana (1989) - *Lexique et typologie des poteries : pour la normalisation de la description des poteries*. CNRS éditions, Paris, 146 p.

BARATTE François, BONNAMOUR Louis, GUILLAUMET Jean-Paul & TASSINARI Suzanne (1984) - *Vases antiques de métal au Musée de Chalon-sur-Saône*. Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, Dijon, 135 p. (Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, Supplément 5).

BARBIEUX José (1992) - *Le site d'Hornaing (Nord) : protohistoire, La Tène I, La Tène III, Gallo-Romain, Mérovingien*. Société Archéologique de Douai, Douai, 153 p. (Archaeologia Duacensis, 5).

BARONE Robert (1976) - *Anatomie comparée des mammifères domestiques, tome 1 : Ostéologie*. Vigot, Paris, 904 p.

BARTHELEMY Albert (1976) - « Découvertes archéologiques sur le chantier du nouvel hôpital à Flacé ». *Annales de l'Académie de Mâcon*, LIII, p. 1-14.

BASTARD Véronique & STEPHENSON Philippa, avec la collaboration de BONNET Christine, BROCHIER Jacques-Léopold, BOUBY Laurent, CECILLON Christian, CORDIER Fréderic, JUNG Cécile, FABRE Laurent & LOIRAT Denis (1997) - *Lot 11 Crest Bourbousson 3, Drôme, Ligne 5 secteur II : Valence-Avignon : Rapport de fouilles.* Afan, Lyon, 2 vol. (300 p.).

BATAILLE Gérard (2001) - « Les agrafes de ceinturon du sanctuaire de La Villeneuve-au-Chatelot (Aube) ». *Archäologisches Korrespondenzblatt*. 31, 3, p. 443-460.

BATAILLE Gérard (2008) - *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*. Éditions Universitaires de Dijon, Dijon, 300 p. (Art, Archéologie et Patrimoine).

BATS Michel (1988) - *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*. Éditions du CNRS, Paris (Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément 18).

BAUVAIS Sylvain (2000) - *Analyse de la Chaîne-Opératoire de sidérurgie sur l'oppidum de Condé-sur-Suippe (Aisne).* Mémoire de maîtrise, Paris I Panthéon-Sorbonne, 139 p.

BAUVAIS Sylvain & FLUZIN Philippe (2005) - « Analyses métallographiques des déchets de forge du site de Bazoches-sur-Vesles "Les Chantraines" (Aisne). Confrontation et perspective régionale ». COLLECTIF - *Hommages à Claudine Pommepuy. Textes recueillis par Ginette Auxiette et François Malrain*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 115-130 (Revue archéologique de Picardie, spécial 22).

BAUVAIS Sylvain & FLUZIN Philippe (2006) - « Réflexions sur l'organisation technico-sociale des activités de forge à La Tène finale dans l'Aisne ». *ArcheoSciences*, 30, p. 25 43.

BAUVAIS Sylvain, GAUDEFROY Stéphane, GRANSAR Frédéric, MALRAIN François & FLUZIN Philippe (2007) - « Premières réflexions sur l'organisation des activités de forge en contexte rural à La Tène finale en Picardie », dans MILCENT Pierre-Yves (dir.) - *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal, Actes du 28e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Toulouse, 20-23 mai 2004).* Fédération Aquitania, Pessac, p. 239-261 (Aquitania, Supplément 14, 2).

BAYARD Didier & LEMAIRE Patrick (2014) - « Les vestiges de l'Antiquité sur les grands tracés li-néaires en Picardie », dans BAYARD, BUCHEZ & DEPAEPE (2014) - *Quinze ans d'archéologie préven-tive sur les grands tracés linéaires en Picardie, seconde partie*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 7-232 (Revue archéologique de Picardie, 3/4).

BÉAL Jean-Claude (1983) - *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*. Université Jean-Moulin-diffusion de Boccard, Lyon-Paris, 421 p. (Collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines, 1).

BECK Françoise (1977) - « Objets gallo-romains découverts à Échevronne, Côte d'Or ». *Antiquités nationales*, 9, p. 50-65.

BEN REDJEB Tahar (1987) - « La céramique de la fin de La Tène III à Nizy-le-Comte (Aisne) ». *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 63-117.

BERMAN Laurent & BEAUJOUAN Amélie (2015) - *Ça s'est passé sous vos pieds : Thonon gallo-romain et ses potiers, Thonon-les-Bains, 28 mars au 8 novembre 2015.* Catalogue de l'exposition du Musée du Chablais, Thonon-les-Bains, 96 p.

BERMOND Iouri, BRIAND Aline, CHRISTOL Michel & STERNBERG Myriam (1998) - « Le sanctuaire gallo-romain de Mars à Balaruc-les-Bains (Hérault) ». *Revue archéologique de Narbonnaise*, 31, 1, p. 119-151.

BERTRAND Isabelle (2000) - « Le petit mobilier du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne) : étude des objets de parure et de toilette », dans BERTRAND Isabelle (dir.) - *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique : actes du colloque de Chauvigny (Vienne, France), 23 et 24 octobre 1998*. Association des publications chauvinoises, Chauvigny, p. 71-101 (Mémoire, 18).

BERTRAND Isabelle (2008) - « Le travail de l'os et du bois de cerf à *Lemonum* (Poitiers, F) : lieux de production et objets finis. Un état des données », dans BERTRAND Isabelle (dir.) - *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ? Actes de la Table ronde Instrumentum, Chauvigny, (Vienne, France) 8-9 décembre 2005*. Monique Mergoil-Association des publications chauvinoises, Montagnac-Chauvigny, p. 101-144 (Monographies Instrumentum, 34).

BERTRAND Isabelle & MAGUER Patrick (2007) - *De pierre et de de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne : catalogue de l'exposition présentée par les musées de la Ville de Chauvigny, Vienne, du 15 mai au 14 octobre 2007, Donjon de Gouzon*. Association des publications chauvinoises, Chauvigny, 304 p. (Mémoire, 30).

BESLY Edward & BLAND Roger (1983) - *The Cunetio Treasure: Roman coinage of the Third Century A.D.* British Museum Publications, London, 199 p.

BINET Éric (dir.) (2010) - *Évolution d'une insula de Samarobriva au Haut-Empire, Les fouilles du "Palais des Sport/Coliseum" à Amiens (Somme).* Société archéologique de Picardie, Amiens, 444 p. (Revue archéologique de Picardie, spécial 27).

BIRLEY Andrew (1997) - *The Small Finds. Security : The keys and locks*. Roman Army Museum, Greenhead, 44 p. (Vindolanda Research Reports : New Series, 4, Fascicule II).

BISHOP Mike C. (1998) - « Military equipment », dans COOL Hilary E.M. & PHILO Chris (dir.) - *Roman Castleford Excavations 1974-85, Vol. I. The small finds*. West Yorkshire archaeology aervice, Wakefield, p. 61 81 (Yorkshire Archaeology, 4).

BOCQUILLON Hervé & SAUREL Marion (dir.) (2012) - *Champfleury, Reims, Villers-aux-Nœuds (Marne), 2003, Au temps des meules. Témoins de l'évolution du monde rural à l'âge du Fer : rapport de fouilles*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, 2 vol. (398, 331 p.).

BOELICKE Ulrich (2002) - *Die Fibeln aus dem Areal der Colonia Ulpia Traiana*. Phillip von Zabern, Mainz, 160 p. (Xantener Berichte, 10).

BÖHME Astrid (1972) - « Die Fibeln der Kastelle Saalburg und Zugmantel ». *Saalburg Jahrbuch*, 29, p. 5-112.

BONAVENTURE Bertrand & FELIU Clément (2012) - « Quelques ensembles de mobilier de l'*oppidum* du Fossé des Pandours (Col de Saverne, Bas-Rhin). Contribution à la chronologie du site », dans BARRAL Philippe & FICHTL Stephan (dir.) - *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^{e}-I^{er} siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne. Actes de la table ronde tenue à Bibracte, Glux-en-Glenne, 15-17 octobre 2007*. Bibracte, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 341 p. (Bibracte, 22).

BONAVENTURE Bertrand, PIETERS Maxence, EDME Laura, ENCELOT Guillaume, FROIDEVAUX Elfie, MANISSE Pierre-Damien., OLLIVE Vincent, SAUNIER Isaline & THIOT Julie (2011) - *Nasium : les fouilles archéologiques du Cul de Breuil à Saint-Amand-sur-Ornain (Meuse) : Rapport final d'opération*. Service Régional d'Archéologie de Lorraine, Metz, 128 p.

BONTROND Régis & TROUBLARD Aurélie dir. (2014) - *Bezannes "Le Champ Drillon", "Entre-deux-Voies", Marne, Champagne : rapport final d'opération*. Reims Métropole, Reims, 3 vol. (259, 387, 397 p.).

BOUBY Laurent, BONHOMME Vincent, IVORRA Sarah et al. (2024) - « Seed morphometrics unravels the evolutionary history of grapevine in France ». *Scientific Report*, 14, 22207, 16 p. Disponible sur <https://doi.org/10.1038/s41598-024-72692-6> (consulté le 13 août 2025).

BOUCARD Daniel (2006) - *Dictionnaire des outils et instruments pour la plupart des métiers*. Jean-Cyrille Godefroy, Paris, 740 p.

BOUCHER Stéphanie (1971) - *Vienne : Bronzes antiques*. Éditions des Musées Nationaux, Paris, 229 p. (Inventaire des collections publiques françaises, 17).

BOUCHER Stéphanie & LEBEL Paul (1975) - *Bronzes figurés antiques (grecs, étrusques et romains).* Éditions de la ville d'Autun-Diffusion de Boccard, Autun-Paris, 125 p.

BOUCHER Stéphanie & OGGIANO-BITAR Hélène (1993) - *Le trésor des bronzes de Bavay*. Université Charles-de-Gaulle, Lille, 147 p. (Revue du Nord, Hors-série ; Collection Archéologie, 3).

BOURGEOIS Luc (1999) - *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines) : du temple celtique au temple gallo-romain*. Maison des sciences de l'homme, Paris, 224 p. (Documents d'archéologie française, 77).

BOZIC Dragan (2005) - « Die spätrömischen Hortfunde von der Gora oberhalb von Polhov Gradec ». *Arheološki vestnik*, 56, p. 293-368.

BRIVES Anne-Laure (2011) - « Les petits mobiliers », dans BOUET Alain (éd.) - *Un secteur d'habitat dans le quartier du sanctuaire du Moulin-du-Fâ à Barzan (Charente-Maritime)*. Ausonius, Pessac, p. 569-688 (Mémoires, 26 ; Aquitania, supplément 27).

BRKOJEWITSCH Gaël & PUTELAT Olivier (2022) - « Un ensemble funéraire de l'Antiquité tardive à dépôt atypique d'âne à Woippy (Moselle) ». *Gallia*, 79.2, p. 189-228.

BRON Christiane (1985) - « Les ivoires sculptés d'Avenches ». *Bulletin de l'Association pro Aventico*, 29, p. 27-48.

BRULET Raymond (1981) - « Les objets en fer », dans BRULET Raymond, MERTENS Joseph, VANDERHOEVEN Michel, VANDERHOEVEN Alain, POTY Eddy, MASSART Claire, LALLEMAND Jacqueline, HUS Jean-Jacques, CORDY Jean-Marie & CHARLIER Joseph (1981) - *Braives gallo-romain I, La zone centrale.* Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art, Louvain-la-Neuve, p. 44-47 (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'université catholique de Louvain, 26).

BRULET Raymond & DEMANET Jean-Claude (1993) - *Liberchies II, vicus gallo-romain : sondages de Pierre Claes et Edmond Milliau (1957, 1961 et 1963) ; zone d'habitat au sud de la voie antique : fouilles de Pro Geminiaco (1969-1986).* Département d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Louvain-la-Neuve, 322 p. (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 82).

BRULET Raymond, DEMANET Jean-Claude & BET Philippe (1997) - *Liberchies III, vicus Gallo-romain*. Département d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Louvain-la-Neuve, 390 p. (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 94).

BRULET Raymond, MERTENS Joseph, VANDERHOEVEN Michel, VANDERHOEVEN Alain, POTY Eddy, MASSART Claire, LALLEMAND Jacqueline, HUS Jean-Jacques, CORDY Jean-Marie & CHARLIER Joseph (1981) - *Braives gallo-romain I, La zone centrale*. Département d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Louvain-la-Neuve, 220 p. (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 26).

BRULET Raymond, VILVORDER Fabienne & DELAGE Richard (2010) - *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*. Brepols, Turnhout, 464 p.

BRUNAUX Jean-Louis & RAPIN André (1988) - *Gournay II, Boucliers et lances, dépôts et trophées*. Errance, Paris, 245 p.

BRUNET Michaël (2001) - *Le petit mobilier découvert sur la Z.A.C. "Le Bord des Eaux" à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais).* Mémoire de Maîtrise, Archéologie, Université de Bourgogne, Dijon, 2 vol. (140 p.)

BRUNET Michaël (2002) - *Première approche sur le mobilier en plomb à l'époque gallo-romaine. Les exemples d'Alesia, Mâlain et Vertault*. Mémoire de DEA, université de Bourgogne, Dijon, 2 vol. (146, 168 p.).

BRUNET Michaël (2004) - « Le mobilier métallique », dans BALMELLE Agnès & SINDONINO Stéphane (dir.) - *Reims (Marne) 6, rue des Fuseliers, rue Chanzy, rue Rockfeller : Médiathèque Cathédrale : rapport de fouille*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, volume 3, tome 2, p. 457 491.

BRUNET Michaël (2005) - « Le mobilier métallique », dans ROLLET Philippe & LOUIS Aurore (dir.) - *Reims (Marne) 30/32 - 34 rue de l'Écu : rapport de fouille*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, p. 84-118.

BRUNET Michaël (2006) - « Le mobilier métallique », dans ROLLET, Philippe (dir.) - *Reims (Marne) - 59, rue Belin : rapport final d'opération*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, p. 467^-548.

BRUNET Michaël (2008) - « Le mobilier métallique » dans RABASTÉ Yoann, PINTO Xavier, VERBRUGGHE Geert, MAILLY Nicolas, PILLIOT Claire, BIGOT Jean-Jacques, HUART Ludivine, THIOL Sandrine, DOYEN Jean-Marc & BRUNET Michaël (2008) - *Bétheny, Sous les Vignes (51 - Marne), opération du 02.09 au 06.10.2008 : rapport de diagnostic*. INRAP Grand-Est Nord, Metz, p. 14, 18 et 23.

BRUNET Michaël (2010a) - « Étude du petit mobilier », dans SEGARD Maxence (dir.) - *Magny-Cours - "Champ Rabatin" (Nièvre) : rapport final d'opération*. Archeodunum, Chaponnay, vol. 1, p. 179-214.

BRUNET Michaël (2010b) - « Étude du petit mobilier », dans DELLEA Yannick, CHARBOUILLOT Sabrina, ARGANT Thierry, BRUNET Michaël, HERVE Clément, NICOT Rodolphe, LEBLOND Caroline & GRAPIN Claude (dir.) - *Alise-Sainte-Reine - "Plaine des Laumes, Pré Haut" (Côte-d'Or) : rapport final d'opération*. Archeodunum, Gollion, p. 169-218.

BRUNET Michaël (2010c) - « Le petit mobilier », dans DELLEA Yannick (dir.) - *Lantenne-Vertière - Carrière Migeon : rapport final d'opération*. Archeodunum, Gollion, p. 88-102.

BRUNET Michaël (2013a) - « Le mobilier métallique, la tabletterie et les meules hydrauliques », dans HERVÉ Clément (dir.) - *Champlitte - "Le Paquis" (Haute-Saône) : rapport final d'opération*. Archeodunum, Chaponnay, p. 187-214.

BRUNET Michaël (2013b) - « Le petit mobilier », dans SEGARD Maxence (dir.) - *Jaunay-Clan - "Sous Clan 2", Poitou-Charentes/Département de la Vienne (86) : rapport final d'opération*. Archeodunum, Chaponnay, vol. 1, p. 253-267.

BRUNET Michaël (2013c) - « Étude préliminaire du mobilier métallique », dans CAVÉ Magalie (dir.) - *Thonnance-lès-Joinville, Suzannecourt (Haute-Marne), Des occupations de La Tène ancienne et finale et un établissement rural gallo-romain : rapport final d'opération*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, p. 430-483.

BRUNET Michaël (2014) - « Le mobilier métallique », dans ROLLET Philippe (dir.) - *Durocortorum, rue Maucroix, Un quartier excentré d'une capitale de province romaine, fin du Ier s. av. J.-C./début du IVe s*. Société archéologique champenoise, Reims, p. 191 210 (Bulletin de la Société archéologique champenoise, 104 ; archéologie urbaine à Reims, 10).

BRUNET Michaël (2015) - « Les petits objets métalliques et en verre », dans THIO Sandrine (dir.) - *Ramerupt (Aube), "Cour Première", Occupations néolithiques, enclos funéraires protohistoriques et nécropole tardo-antique : rapport final d'opération*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, Annexe 3, p. 349-361.

BRUNET Michaël (2016a) - « Les objets métalliques », dans ROLLET Philippe (dir.) - *Aménagements antiques et médiévaux en bord de Vesle (Ier-Ve s. et XIVe-XVe s.), Reims, Marne, Zac du Vieux Port, bd. Henriot : rapport de fouille*. Inrap Grand Est Nord, Metz, volume 4, p. 1585-1654.

BRUNET Michaël (2016b) - « L'*instrumentum* en métal » dans MUNIER Claudine (dir.) - *Besançon (Doubs), ZAC Pasteur : rapport de fouilles*. Service municipal d'archéologie préventive-Inrap Grand-Est Sud, Besançon-Dijon, vol. 8, p. 235-492.

BRUNET Michaël (2017) - « Étude du mobilier métallique », dans JOUHET Emilie (dir.) - *Les fouilles de la caserne Colbert. Reims - 30, boulevard de la Paix : rapport de fouille*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, p. 379-412.

BRUNET Michaël (2018) - « Le petit mobilier en métal et en matière dure animale », dans CARTRON Gaël (dir.) - *Warcq et Belval, "Barreau de raccordement entre l'A304 et la RN 43", "Gosseval", Ardennes : rapport final d'opération*. Cellule archéologique du Conseil Départemental des Ardennes, Charleville-Mézières, vol. 1, p. 288-308.

BRUNET Michaël (2019a) - « L'étude du mobilier métallique », dans LE QUELLEC Vincent (dir.) - *Beaurieux (Aisne), "Les Grèves" tranches 1 et 2 : rapport de fouille*. Conseil départemental de l'Aisne, Laon, vol. 3, 103 p.

BRUNET Michaël (2019b) - « L'*instrumentum* », dans MUNIER Claudine (dir.) - *Besançon (Doubs) : Les Vaîtes : rapport de fouille*. Service commun d'archéologie préventive de Besançon, Besançon, p. 110-150.

BRUNET Michaël (2022) - « Annexe 2A : étude préliminaire du mobilier métallique et en matière dure animale », dans SINDONINO Stéphane, CAVÉ Magalie & JOUHET Émilie (dir.) - *Les fouilles de la ligne 1 du tramway : Reims, Marne, Grand Est : rapport de fouille*. Inrap Grand-Est, Metz, vol. 4, p. 1347-1455.

BRUNET Michaël (en cours) - « Étude de l'*instrumentum* », dans PANOUILLOT Baptiste (dir.) - *Reims, "Les promenades - Est", Marne, Grand-Est : rapport de fouille*. Grand Reims, Reims, vol. 3, p. 41-156.

BRUNET Michaël & FORT Bérangère (2019) - « Une série de couteaux du III^e^ s. ap. J.-C. à fourreau à décor zoomorphe ajouré », dans *L'objet rare ou inédit dans les corpus de fouilles, Actes de la 4e table-ronde «CORPUS-Métal et Instrumentum». Toulouse, 17-18 octobre 2013,* Instrumentum, Chauvigny, p. 53-65 (Bulletin Instrumentum, hors-série).

BUCHSENSCHUTZ Olivier, COLIN Anne, KRAUSZ Sophie, LÉVERY Marc, SOYER Claire & VILLARD-LE-TIEC Anne (1994) - *Le village celtique des Arènes à Levroux : description du mobilier*. Association pour la défense et l'étude du canton de Levroux, Levroux, 347 p. (Revue archéologique du centre de la France, Supplément 10).

BUCHSENSCHUTZ Olivier, COLIN Anne, FIRMIN Gérard, FISCHER Brigitte, GUILLAUMET Jean-Paul, KRAUSZ Sophie, LÉVERY Marc, MARINVAL Philippe, ORELLANA Laure & PIERRET Alain (2000) - *Le village celtique des Arènes à Levroux : synthèses.* Revue archéologique du Centre de la France -Association pour la défense et l'étude du canton de Levroux, Tours-Levroux, 333 p. (Revue archéologique du centre de la France, supplément 19 ; Levroux, 5).

BUCHSENSCHUTZ Olivier, JACCOTTEY Luc, JODRY Florent & BLANCHARD Jean-Luc (2011) - *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille. Actes des Troisième Rencontres Archéologiques de l'Archéosite gaulois*. Fédération Aquitania, Bordeaux, 487 p. (Aquitania, supplément 23).

BUCHSENSCHUTZ Olivier, LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie & FRONTEAU Gilles (2017) - *Les meules du Néolithique à l'époque médiévale : technique, culture, diffusion. Actes du 2ème colloque du Groupe Meule, Reims, du 15 au 17 mai 2014.* Revue archéologique de l'Est, Dijon, 526 p. (Revue archéologique de l'Est, supplément 43).

CABART Hubert (2007) - « Les verres miniatures d'une sépulture de Saint-Memmie (Marne) ». *21e rencontres de Saint-Germain-en-Laye et de Saint-Denis*. Association française pour l'archéologie du verre, Paris, p. 23-24. (Bulletin de l'Association française pour l'archéologie du verre).

CANNY Dominique & THUET Annick (2011) - « Le petit mobilier [plusieurs contributions] », dans BINET Eric (dir.) - *Évolution d'une insula de Samarobriva au Haut-Empire : les fouilles du "Palais des Sports/Coliseum" à Amiens (Somme).* Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 28 32, 86 102, 123 134, 168 188, 238 260, 267 268, 273 278 (Revue archéologique de Picardie, spécial 27).

CANUT Véronique (2009) - « La verrerie », dans LORIDANT Frédéric & DERU Xavier (dir.) - *Bavay : la nécropole gallo-romaine de "La Fache Des Près Aulnoys*". Revue du Nord, Villeneuve d'Ascq, 259 p. (Revue du Nord, Hors-série ; Art et Archéologie, 13).

CARPENTIER Eric, MARCIGNY Cyril, SAVARY Xavier & GHESQUIERE Emmanuel (2002) - « Enclos et souterrain du second Âge du Fer dans la plaine de Caen, l'exemple de Cormelles-le-Royal (Calvados) ». *Revue archéologique de l'Ouest*, 19, 1, p. 37-60.

CARRADICE Ian & BUTTREY Theodore V. (2007) - *Roman Imperial Coinage, vol. II - part 1, Vespasian to Domitian*. Spink, Londres, 404 p.

CASTELLA Daniel, COTTIER Michel, FREI-STOLBA Regula, REY-VODOZ Véronique & KRAMAR Christiane (1999) - *La nécropole gallo-romaine d'Avenches "En Chaplix" : fouilles 1987-1992*. Cahiers d'archéologie romande, Lausanne, 334 p. (Cahiers d'archéologie romande, 77-78 ; Aventicum, 9-10).

CHAIDRON Cyrille & DUBOIS Stéphane (2004) - « Les céramiques tardo-républicaines du fortin d'Actiparc-Arras (commune de Saint-Laurent-Blangy, Pas-de-Calais) », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Vallauris (20-23 mai 2004).* Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 351-379.

CHAIDRON Cyrille & DUBOIS Stéphane (2013) - « De La Tène finale à l'époque augustéenne : premiers apports du monde méditerranéen dans le nord-ouest de la Gaule, territoires ambien, atrébate, bellovaque, ménapien, morin, sud-nervien et viromanduen », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du congrès d'Amiens (9-12 mai 2013).* Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 13-64.

CHAMPION Pierre (1916) - « Catalogue de l'outillage industriel et agricole du Musée des Antiquités nationales du Château de Saint-Germain-en-Laye, Seine-et-Oise », *Revue Archéologique*, 1, p. 211-246.

CHAPOTAT Gabriel (1970) - *Vienne gauloise. Le matériel de la Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*. Imprimerie Audin- Diffusion De Boccard, Lyon-Paris, 2 vol. (186 p.) (Publications du Centre d'études romaines et gallo-romaines, 2).

COLLART Jean-Luc (1987) - « Le contexte stratigraphique des monnaies gauloises découvertes à Chilly (Somme) », dans BRUNAUX Jean-Louis & GRUEL Katherine (dir.) -

Monnaies gauloises découvertes en fouilles. Errance, Paris, p. 64-87 (Dossier de Protohistoire, 1).

COLLART Jean-Luc, HOSDEZ Christophe & LEMAIRE Patrick (2011) - *350 000 ans d'histoire : découvertes archéologiques dans le Saint-Quentinois, catalogue de l'exposition présentée à Saint-Quentin du 16 septembre 2011 au 8 janvier 2012*. Librairie des Musées, Deauville, 168 p.

COLLIS John (1973) - « Burials with weapons in Iron Age Britain ». *Germania*, 51, p. 11-133.

CORDIE-HACKENBERG Rosemarie & HAFFNER Alfred (1991) - *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum, 4. Gräber 1261-1817, Ausgegraben 1978-1980*. Philip von Zabern, Mainz am Rhein, 124 p. (Trierer Grabungen und Forschungen, Band VI, 4).

CORDIE-HACKENBERG Rosemarie & HAFFNER Alfred (1997) - *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum, 5. Gräber 1818-2472, ausgegraben 1978, 1981-1985 ; mit Nachträgen zu Bd. 1-4*. Zabern, Mainz am Rhein, 159 p. (Trierer Grabungen und Forschungen, Band 6, 5).

CORDIER Gérard & BOUCHER Thierry (2006) - *Préhistoire, protohistoire et gallo-romain : dans les collections des Amis du vieux Chinon*. Les Amis du vieux Chinon, Chinon, 107 p. (Bulletin des Amis du vieux Chinon, Supplément).

CORNEVIN Charles & LESBRE François-Xavier (1894) - *Traité de l'âge des animaux domestiques d'après les dents et les productions épidermiques*. Librairie J.-B. Baillière et fils, Paris, 462 p.

CORSIEZ Amélie (2013) - « L'horizon tardo-républicain du Pôle d'activités du Griffon (Barenton-Bugny-Laon) et le contexte régional », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du colloque d'Amiens (9-12 mai 2013)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille 2013, p. 65-80.

CORSIEZ Amélie (2014) - « La céramique des quatre habitats du IIIe siècle du "Pôle d'activités du Griffon" à Barenton-Bugny et Laon (Aisne) », dans DERU Xavier & GONZALEZ VILLAESCUSA Ricardo (dir.) - *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine, Actes du X^e congrès de l'Association AGER*. Université de Lille, Sciences humaines et sociales, Villeneuve d'Ascq, p. 181-192 (Revue du Nord, Hors-série ; Art et Archéologie, 21).

CORSIEZ Amélie (2015) - *La céramique de cinq pagi du nord de la Gaule (p. Laudunensis, Suessionensis, Tardunensis, Noviomensis et Vermandensis) : caractérisation, chronologie, fonctions et économie*. Thèse de doctorat, histoire, civilisation, archéologie et histoire de l'art des mondes anciens (spécialité archéologie nationale), Université de Lille 3-Charles de Gaulle, 2 vol. (585, 395 p.).

CORSIEZ Amélie (2016) - « Commercialisation de la céramique et concurrence à l'époque romaine dans les territoires suessions, rèmes et viromanduens ». *Revue du Nord-Archéologie*, 98, 418, p. 69-90.

CORSIEZ Amélie (2019) - *La céramique gallo-romaine de cinq pagi du nord de la Gaule (Laudunensis, Suessionensis, Tardunensis, Noviomensis et Vermandensis). Caractérisation, chronologie, fonction et économie*. Monique Mergoil, Montagnac (Collection Archéologie et histoire romaine, 41).

CORSIEZ Amélie, avec la coll. de Vincent LE QUELLEC (2024) - « La céramique d'un banquet communautaire et d'un habitat rural à Beaurieux "Les Grèves" (Aisne) », dans COLLECTIF - *SFECAG, actes du Congrès d'Angers (9-12 mai 2024)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, 624 p.

CORSIEZ Amélie & HANOTTE Alice (2018) - « La diffusion des produits champenois dans le sud de la Gaule Belgique (Picardie) : entre concurrence et monopole », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Reims (10-13 mai 2018)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 237-250.

CORSIEZ Amélie & SIGUOIRT Jean (2016) - « La céramique antique des secteurs H et K du Pôle d'activités du Griffon à Barenton-Bugny » dans AUDEBERT Alexandre & PINARD Estelle (dir.) - *Barenton-Bugny (Aisne), "Pôle d'activités du Griffon". Tranche 2-2A*. Conseil général de l'Aisne-Inrap, Laon-Amiens, volume 2, Annexe 3, p. 189-335.

CUNLIFFE Barry (1971) - *Excavations at Fishbourne 1961–1969. Volume 1 : The Site*. Society of Antiquaries, London, 221 p. (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, 26).

CUNLIFFE Barry (1975) - *Excavations at Portchester Castle. Volume I : Roman*. Society of Antiquaries- Thames and Hudson, London, 550 p. (Society of Antiquaries Research report, 32).

CÜPERS Heinz & NEYSES Adolph (1971) - « Der römerzeitliche Gutshof mit Grabbezirk und Tempel bei Newel Kreis Trier-Land ». *Trierer Zeitschrift*., 34, p. 143-225.

DANANAI Alice (2012) - « Les fibules romaines en Gaule Belgique : étude d'une micro-région, le Douaisis », dans COLLECTIF - *Du néolithique aux temps modernes, 40 ans d'archéologie territoriale : mélanges offerts à Pierre Demolon*. Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, Villeneuve d'Ascq, p. 207-259 (Revue du Nord, Hors-série ; Collection Art et Archéologie, 17).

DARD Isabelle, BATAILLE Gérard, HUMBERT Laure & BERTHET Jérôme (2007) - « Découverte de vestiges funéraires laténiens à Saint-Ferjeux "La Canotte" (Haute-Saône) ». *Revue archéologique de l'Est*, 56, p. 329-336.

DAVID Franck (2011) - « Les jouguets des attelages gallo-romains. Études expérimentales ». *Histoire & Sociétés Rurales*, 35, 1, p. 7-47.

DAVID Franck (2015) - « Les jouguets des attelages gallo-romains Nouvelles études expérimentales ». *Histoire & Sociétés Rurales*, 43, 1, p. 7-44.

DEBERGE Yann, CABEZUELO Ulysse, CABANIS Manon, FOUCRAS Sylvain, GARCIA Magali., GRUEL Katherine, LOUGHTON Matthew, BLONDEL François & CAILLAT Pierre (2009) - « L'*oppidum* arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan ». *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], 48, Disponible sur : <https://journals.openedition.org/racf/1280> (consulté le 17 janvier 2023).

DE BOE Guy & HUBERT François (1977) - *Une installation portuaire d'époque romaine à Pommeroeul*. Service national des fouilles, Bruxelles, 57 p. (Archaeologia Belgica, 192).

DEBORD Jean (1981) - « Un enclos quadrangulaire à remplissage de La Tène Ia à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) », dans COLLECTIF - *L'Âge du Fer en France septentrionale, actes du colloque de l'Association française pour*

l'étude de l'âge du Fer de Châlons-sur-Marne, 12 et 13 mai 1979. Société archéologique Champenoise, Reims, p. 107-120 (Bulletin de la Société archéologique champenoise, Supplément 1).

DEBORD Jean (1996) - « Les fibules de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) ». *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 99-151.

DEBORD Jean (1998) - « Le mobilier en bronze du site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 53-91.

DÉCHELETTE Joseph (1914) - *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine, II, Archéologie celtique et protohistorique, 3e partie, second âge du Fer ou époque de La Tène*. Picard, Paris, 911 p.

DEGEN Rudolf (1984) - « Eine römische Kleinplastik: Der Schafhirt von Cham-Hagendorn ». *Helvetia archaeologica*, 15, 57/60, p. 169-184.

DEIMEL Martha (1987) - *Die Bronzekleinfunde vom Magdalensberg*. Verlag des Landesmuseums für Kärnten, Klagenfurt, 412 p. (Kärntner Museumsschriften, 71 ; Archäologische Forschungen zu den Grabungen auf dem Magdalensberg, 9).

DELESTRÉE Louis-Pol & TACHE Marcel (2002) - *Nouvel atlas des monnaies gauloises. I, de la Seine au Rhin*. Commios, Saint-Germain-en-Laye, 19 p.

DELOR-AHÜ Anne & MATHELART Pierre (2014) - « La consommation alimentaire d'après la céramique en Champagne : comparaisons raisonnées entre la capitale des Rèmes et son territoire », dans DERU Xavier & GONZALEZ-VILLAESCUSA Ricardo (2014) - *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine. Actes du 10e congrès de l'association AGER, Lille, 4-6 avril 2012*. Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, Villeneuve d'Ascq, p. 193-217 (Revue du Nord, Hors-série ; Art et Archéologie 21).

DELOR-AHÜ Anne, FLORENT Guillaume, LEMAÎTRE Séverine & ROLLET Philippe (2005) - « Le dépôt de céramique de la rue de l'Équerre à Reims », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Blois (5-8 mai 2005)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 575-592.

DEMOULE Jean-Paul, DESENNE Sophie & GRANSAR Frédéric (2009) - « Le faciès céramique ancien de la culture Aisne-Marne », dans CHAUME Bruno (dir.) - *La céramique hallstattienne, approches typo-logique et chrono-culturelle*. Éditions universitaires de Dijon, Dijon, p. 401-426.

DERREUMAUX Marie (2012) - Du *terrain au terroir. Appréhender les espaces agraires grâce aux grands décapages. Trois études carpologiques en territoires ménapien et atrébate, de La Tène ancienne au haut Moyen-Age : Villeneuve-d'Ascq "La Haute Borne", Arras "Actiparc" et Dourges "Plateforme Multimodale Delta 3"*. Thèse de doctorat, archéologie, Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), 2 vol. (304 p.).

DERU Xavier (1996) - La *céramique belge dans le nord de la Gaule, Caractérisation, Chronologie, Phénomènes culturels et économiques*. Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art, Louvain-la-Neuve, 463 p. (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain, 89).

DERU Xavier (2022) - *L'atelier de potiers gallo-romains des "Quatre Bornes" aux Rues-des-Vignes (Nord)*. Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, Villeneuve d'Ascq, 400 p. (Revue du Nord, Hors-série ; Art et Archéologie, 31).

DERU Xavier & GRASSET Laurence (1997) - « L'atelier de potiers gallo-romains du quartier Saint-Rémi à Reims (Marne), I. Les productions ». *Bulletin de la société archéologique champenoise*, 90, 2, p. 51-82.

DERU Xavier & ROLLET Philippe (2000) - « La céramique gallo-romaine de la rue de Cernay à Reims (Marne) », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du congrès de Libourne (1er-4 juin 2000)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 335-366.

DERU Xavier, CHAMPARNAUD Luc, DABO Sophie & FLORENT Guillaume (2007) - « Chronologie, céramique et statistique », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Langres (17-20 mai 2007)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 49-60.

DERU Xavier, FLORENT Guillaume, LEMAÎTRE Séverine, MATHELART Pierre & TYERS Paul (2014) - *Durocortorum, La céramique de César à Clovis*. Société archéologique champenoise, Reims, 350 p. (Bulletin de la Société archéologique champenoise, 107, 2 ; Archéologie urbaine à Reims, 11).

DESBAT Armand (2003) - « Le verre des fouilles du pseudo sanctuaire de Cybèle à Lyon » dans FOY Dominique & NENNA Marie-Dominique (2003) - *Échanges et commerce du verre dans le monde antique, actes du colloque de l'Association française pour l'archéologie du verre, Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001*. Monique Mergoil, Montagnac, p. 397 -403 (Monographies Instrumentum, 24).

DESBAT Armand (2012) - « Lyon, *Lugdunum*, les contextes précoces des fouilles du «sanctuaire de Cybèle» », dans BARRAL Philippe & FICHTL Stephan (éd.) - *Regards sur la chronologie de l'âge du Fer (IIIe-Ier siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne, Actes de la table-ronde tenue à Bibracte 15-17 octobre 2007*. Bibracte, Centre Archéologique Européen, Glux-en-Glenne, p. 65-94 (Bibracte, 22).

DESBAT Armand & LEMAÎTRE Séverine (2000) - « Les premières importations d'amphores de Bétique à Lyon », dans COLLECTIF - *Congresso internacional « ex Baetica amphorae » Sevilla-Ecija (17-20 diciembre de 1998)*. Gráficas Sol, Ecija, vol. 3, p. 793-815.

DESCHLER-ERB Eckhard (2006) - « Die Funde aus Bronze und Blei » dans SCHUCANY Caty (dir.) - Die römische Villa von Biberist-Spitalhof/SO (Grabungen 1982, 1983, 1986-1989) : Untersuchungen im Wirtschaftsteil und Überlegungen zum Umland. B.A. Greiner, Remshalden, vol. 1, p. 417 458 (Ausgrabungen und Forschungen, 4).

DESENNE Sophie (2009) - « La céramique », dans DESENNE Sophie, POMMEPUY Claudine † & DEMOULE Jean-Paul (2009) - Bucy-le-Long (Aisne). Une nécropole de La Tène ancienne (Ve-IVe siècle avant *notre ère). Volume 1 : Présentations et études : une approche de la population, des sépultures et du mobilier*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 205-270 (Revue archéologique de Picardie, spécial 26-1).

DESENNE Sophie, POMMEPUY Claudine & DEMOULE Jean-Paul (2009) - *Bucy-le-Long (Aisne). Une nécropole de La Tène ancienne (Ve-IVe siècle avant notre ère). Volume 3 : Catalogue des sépultures et du mobilier*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 7 435 (Revue archéologique de Picardie, spécial 26-3).

DEVEVEY Frédéric & LARCELET Anne (2006) - « Des dépôt d'objets métalliques dans un contexte du VIe siècle après J.-C. à Chevroches "Le Domaine de Noé" Nièvre », dans BATAILLE Gérard & GUILLAUMET Jean-Paul (dir.) - *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée : actes de la table ronde organisée par l'UMR 5594, CNRS-Culture-Université de Bourgogne [...] : Glux-en-Glenne, 13-14 octobre 2004*. Bibracte, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, p. 301-326 (Bibracte, 11).

DEVILLERS Sophie (1997) - « Les bracelets, les perles, les anneaux et le pendant d'oreille du sanctuaire de Fesques », dans MANTEL Étienne (dir.) - *Le sanctuaire de Fesques "Le Mont du Val aux Moines", Seine Maritime*. Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle, Berck-sur-Mer, p. 213-250 (Nord-Ouest Archéologie, 8).

DIETRICH Anne & GENTILI François (2000) - « Les puits de la *villa* gallo-romaine de l'Arpent Ferret à Servon (Seine-et-Marne) », dans BERTRAND Isabelle (dir.) - *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique. Actes du Colloque de Chauvigny (Vienne, France) 23 et 24 octobre 1998*. Association des publications chauvinoises, Chauvigny, p. 149-176 (Mémoire, 18).

DIJKMAN Wim & ERVYNCK Anton (1998) - *Antler, bone, horn, ivory and teeth: the use of animal skeletal materials in Roman and early medieval Maastricht*. Archaeology Section, Maastricht, 91 p. (Archaeologica Mosana, 1).

DILLY Georges & MAHÉO Noël (2010) - « Le verre sur le site du *Coliseum* », dans BINET Eric (dir.) - *Les fouilles du "Palais des sports/Coliseum à Amiens" (Somme)*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 355-370 (Revue archéologique de Picardie, spécial 27).

DILLY Georges & SALLANDRE Serge (1978) - « Fibules du Vermandois (Aisne) ». *Cahiers archéologiques de Picardie*, 5, 1, p. 147-155.

DOYEN Jean-Marc (2019) - « L'indice d'usure des monnaies en tant que substitut aux indices de fréquence : un point de méthode », dans S. KRMNICEK & J. CHAMEROY (éd.) - *Money Matters. Coin finds and ancient coin use*. Verlag Dr. Rudolf Habelt, Bonn, p. 21-29.

DRACK Walter (1990) - *Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel: Ausgrabungen 1958 - 1969*. Orell Füssli, Zürich, 295 p. (Berichte der Zürcher Denkmalpflege Archäologische Monographien, 8).

DUBOIS Stéphane (2010) - « La vaisselle gallo-romaine à Samarobriva à la lumière des découvertes du «Palais des Sports» », dans BINET Éric (dir.) - *Les fouilles du "Palais des sports/Coliseum" à Amiens (Somme*). Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 329-336 (Revue archéologique de Picardie, spécial 27).

DUBOIS Stéphane & BINET Éric (2000) - « Découvertes récentes de céramique de la première moitié du Ier siècle à Amiens (Somme) », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne (1er-4 juin 2000*). Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 265-306.

DUBUIS Bastien (2009) - *Le plomb à Bibracte, contribution à l'étude du mobilier en plomb en Gaule romaine et préromaine*. Mémoire de Master I, Sciences humaines et sociales mention Culture, Sociétés, Espaces : mondes anciens et médiévaux, Université de Bourgogne, Dijon, 175 p.

DUBUIS Bastien (2010) - *Le plomb à Mathay-Mandeure Epomanduodurum, nouvelles considérations sur l'utilisation du plomb en Gaule Romaine*. Mémoire de Master II, Sciences humaines et sociales, mention Culture, Sociétés, Espaces mondes anciens et médiévaux, Université de Bourgogne, Dijon, 265 p.

DUCHEMIN Jean-Patrick (2021) - *Archéologie d'un rite : les dépôts de monnaies en contexte funéraire entre Seine et Rhin, de la fin de l'Âge du Fer au début du haut Moyen Âge*. Thèse de doctorat, Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux, Université de Lille, École doctorale Sciences de l'homme et de la société de Lille, Unité Mixte de Recherche 8164 Halma, 2 vol. (1017 p.).

DUFRASNES Jean (2008) - « Sur le symbolisme de quelques appliques de harnais gallo-romains et autres pendentifs ». *Bulletin de la Société tournaisienne de géologie, préhistoire et archéologie*, XI, 1, p. 1-40.

DUSSOT Dominique (1987) - « La nécropole à incinérations de Louroux, commune de Saint-Priest (Creuse) ». *Aquitania*, 5, p. 3-34.

DUVAL Alain (1976) - « Aspects de La Tène moyenne dans le Bassin Parisien ». *Bulletin de la Société préhistorique française. Études et travaux*, 73, 1, p. 457-484.

DUVAUCHELLE Anika (2005) - *Les outils en fer du Musée Romain d'Avenches, Nouvelle édition, revue et augmentée*. Association Pro Aventico, Avenches, 232 p. (Documents du Musée Romain d'Avenches, 11).

DUVAUCHELLE ANIKA & BRUNET Michaël (2021) - « Le harnais de traction à plaquettes, un harnachement militaire ? Inventaire, typologie et nouvel examen », dans RAUX Stéphanie (dir.) - *Les modes de transport dans l'Antiquité et au Moyen Âge : mobiliers d'équipement et d'entretien des véhicules terrestres, fluviaux et maritimes : actes des Rencontres internationales Instrumentum, Arles, FR, Bouches-du-Rhône, les 14-16 juin 2017*, musée départemental Arles antique. Monique Mergoil, Drémil-Lafage, p. 245 264 (Monographies Instrumentum, 70).

DUVAUCHELLE Anika & SANKOT Pavel (2007) - « Le petit mobilier » dans ANDERSON Timothy J., CASTELLA Daniel (2007) - *Une ferme gauloise à Courgevaux (Fribourg, Suisse*). Academic Press Fribourg, Fribourg, p. 111-132 (Archéologie fribourgeoise, 21).

ÉLIE-LEFEBVRE Marie-Noëlle (1985) - « Les objets en fer », dans BRULET Raymond (dir.) - *Braives gallo-romain. 3 : La zone périphérique occidentale*. Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art, Louvain-la-Neuve, p. 44-47 (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 46).

ENDERT Dorothea van (1991) - *Die Bronzefunde aus dem Opidum von Manching: kommentierter Katalog*. Fr. Steiner Verlag, Stuttgart, 158 p. (Die Ausgrabungen dans Manching, 13).

ENEAU Thierry (2002) - *Les objets en fer du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne)*. Association des publications chauvinoises, Chauvigny, 120 p. (Mémoire, 22).

ETTLINGER Elisabeth (1973) - Die *römischen Fibeln dans der Schweiz*. Francke Verlag, Bern, 200 p. (Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit).

EYGUN François (1933) - *Le cimetière gallo-romain des Dunes, à Poitiers. Journal des fouilles du Père Delacroix et du Cdt. Rothman*. Société française d'imprimerie et de librairie, Poitiers, 230 p. (Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest, 3e série, 11).

FELLMANN Rudolf (1990) - « Kleinfunde aus Eisen, Bronze und Bein », dans DRACK Walter (dir.) - *Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel :Ausgrabungen 1958-1969*. Orell Füssli Verlag, Zurich, p. 198-218 (Berichte der Zürcher Denkmalpflege ; Archäologische Monographien, 8).

FÉMOLANT Jean-Marc (1989) - « L'établissement rural gaulois de La Tène finale de Creil (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3, 1, p. 43-66.

FERDIÈRE Alain (2007) - « Le temps des archéologues, le temps des céramologues », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Langres (17-20 mais 2007)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 15-24.

FERDIÈRE Alain & SEGUIER Jean-Marc (2020) - « Le fromage en Gaule à l'âge du Fer et à l'époque romaine : état des lieux pour sa production et analyse de sa place dans le monde antique ». *Gallia*, 77.2, p. 157-229.

FERNANDEZ GOMEZ Fernando (1991) - « Balanzas y romanas de bronce en los mercadillos de antigüedades de Sevilla ». *Trabajos de Prehistoria*, 48, p. 373-383.

FEUGÈRE Michel (1985) - *Les fibules en Gaule Méridionale de la conquête à la fin du V^e s. ap. J.-C.*. Édi-tions du CNRS, Paris, 509 p. (Revue archéologique de Narbonnaise, Supplément 12).

FEUGÈRE Michel (1992a) - « Les instruments de chasse, de pêche et d'agriculture », dans PY Michel (dir.) - *Recherches sur l'économie vivrière des Lattarenses*. Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, Lattes, p. 139-162 (Lattara, 5).

FEUGÈRE Michel (1992b) - « Les petits objets », dans BARBIEUX José (dir.) - *Le site d'Hornaing (Nord). Protohistoire, La Tène I, La Tène III, Gallo-romain, Mérovingien*. Société Archéologique, Douai, p. 84 94 (Archaeologia duacensis, 5).

FEUGÈRE Michel (1993) - « Des parures et des hommes. Économie et société en Gaule méridionale à travers l'exemple des parures celtiques », dans DAUBIGNEY Alain (dir.) - *Fonctionnement social de l'âge du fer : opérateurs et hypothèses pour la France : table ronde internationale de Lons-le-Saunier, Jura, 24-26 octobre 1990*. Centre jurassien du Patrimoine Musée d'archéologie, Lons-le-Saunier, p. 43-55.

FEUGÈRE Michel (1997) - « Les petits objets », dans BARBET Gérald & GANDEL Philippe (dir.) - *Chassey-Lès-Montbozon Haute-Saône : un établissement rural gallo-romain*. Les Belles-Lettres, Paris, p. 139 180 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 627 ; série Archéologie, 42).

FEUGÈRE Michel (2002) - « Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault, *Militaria* de Gaule méridionale ». *Gladius*, XXII, p. 73-126.

FEUGÈRE Michel (2009) - « *Militaria*, objets en os et en métal », dans GOUDINEAU Christian & BRENTCHALOFF Daniel (dir.) - *Le camp de la Flotte d'Agrippa à Fréjus. Les fouilles du quartier de Villeneuve*. Errance, Paris, p. 107-177.

FEUGÈRE Michel & GILLES Amaury (2017) - « Outillage et quincaillerie antique de Bourbousson à Crest (dép. Drôme / F) ». *Archäeologisches Korrespondenzblatt*, 47, 2, p. 231-251.

FEUGÈRE Michel & PRÉVOT Philippe (2008) - « Les matières dures animales (os, bois de cerf et ivoire) dans la vallée de l'Hérault : production et consommation », dans BERTRAND Isabelle (dir.) - *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ? actes de la Table ronde Instrumentum, Chauvigny (Vienne, France), 8-9 décembre 2005*. Monqiue Mergoil-Association des publications chauvinoises, Montagnac-Chauvigny, p. 231-268 (Monographies Instrumentum, 34).

FEUGÈRE Michel & PRILAUX Gilles (1995) - « Un dépôt de vases gallo-romains en bronze à Villers-Vicomte (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 35 48.

FEUGÈRE Michel & RAUX Stéphanie (2008) - « Catalogue des objets métalliques », dans SIREIX Christophe (dir.) - *La cité judiciaire : un quartier suburbain de Bordeaux antique*. Fédération Aquitania, Pessac, p. 154-189 (Aquitania, Supplément 15).

FEUGÈRE Michel, THAURE Marianne & VIENNE Guy (1992) - *Les objets en fer dans les collections du musée archéologique de Saintes I^er-XV^e siècle*. Musées de Saintes, Saintes, 115 p.

FINGERLIN Gerhard (1998) - *Dangstetten. II : Katalog der Funde (Fundstellen 604 bis 1358)*. K. Theiss, Stuttgart, 418 p. (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte dans Baden-Württemberg, 69).

FISCHER Thomas, RIECKHOFF-PAULI Sabine & SPINDLER Konrad (1984) - « Grabungen dans der spätkeltischen Siedlung im Sulztal bei Berchingen-Pollanten, Landkreis Neumarkt, Oberpfalz », *Germania* 62, p. 311-363.

FISCHER Ulrich (1973) - *Grabungen im römischen Steinkastell von Heddernheim 1957-1959*. Verlag Waldemar Kramer, Frankfurt am Main, 253 p. (Schriften des Frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte, 2).

FITZPATRICK Ewart A. (1984) - *Micromorpholgy of soils*. Chapman and Hall, London, 433 p.

FLORENT Guillaume (2007) - *La céramique de la Rue Maucroix à Reims (Marne)*. Mémoire de Master II, Archéologie, Université Lille III-Charles de Gaulle, 106 p.

FLORENT Guillaume & DERU Xavier (2012) - « La céramique à Reims de César à Clovis. Analyse fonctionnelle », dans BATIGNE-VALLET Cécile (dir.) - *Les céramiques communes dans leur contexte régional. Faciès de consommation et mode d'approvisionnement, Actes de la table ronde organisée à Lyon les 2 et 3 février 2009 à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*. Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, Lyon, p. 259-293 (Travaux de la maison de l'Orient et de la Méditerranée, 60).

FLORENT Guillaume, GOMES Manuel & RENARD Samuel (2018) - « La *terra rubra* et la *terra nigra* champenoises dans la plaine flamande au Haut-Empire », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du congrès de Reims, (10-13 mai 2018)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 163-180.

FORT Bérangère, SIMONIN Olivier & TISSERAND Nicolas (2009) - « Quelques dépôts romains découverts sur la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône : les sites de Burgille 25 et de Thervay 39 », dans BONNARDIN Sandrine (dir.) - *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des «dépôts», de la préhistoire*

à nos jours : actes des Rencontres, 16-18 octobre 2008 : 29e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes. Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, Antibes, p. 397 404.

FOY Danièle (2010) - « Verres des IIe et IIIe s. à Arles. Les fouilles de la place Jean-Baptiste Massillon 2009 ». *Bulletin de l'Association française pour l'Archéologie du Verre*, p. 27-32.

FOY Danièle & FONTAINE Souen (2007) - « L'épave Ouest-Embiez 1, Var : le commerce maritime du verre brut et manufacturé en Méditerranée occidentale dans l'Antiquité ». *Revue archéologique de Narbonnaise*, 40, p. 235-268.

FOY Danièle & JÉZÉGOU Marie-Pierre (1998) - « Commerce et technologie du verre antique : le témoignage de l'épave "ouest Embiez 1" ». *Méditerranée antique : pêche, navigation, commerce, 121e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nice 1996*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 121-134.

FOY Danièle & NENNA Marie-Dominique (2001) - *Tout feu, tout sable : mille ans de verre antique dans le Midi de la France*. Musées de Marseille-Édisud, Marseille-Aix-en-Provence, 255 p.

FOY Danièle & NENNA Marie-Dominique (2003) - *Échanges et commerce du verre dans le monde an-tique, actes du colloque de l'Association française pour l'archéologie du verre, Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001*. Monique Mergoil, Montagnac, 504 p (Monographies Instrumentum, 24).

FRANKEN Norbert (2019) - « Zur Typologie antiker Schnellwaagen ». *Bonner Jahrbücher*, 193, p. 69 120.

FRERE Sheppard (1972) - *Verulamium excavations*. Society of Antiquaries of London, Londres, 471 p. (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, 28).

FRERE Sheppard & SIMPSON Grace (1970) - « The Roman Theatre at Canterbury ». *Britannia*, 1, p. 82 113.

FRIBOULET Muriel (2013) - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), V - Les cimetières du village gaulois*. Société archéologique Champenoise, Reims, 440 p. (Mémoire de la Société archéologique Champenoise, 21).

FURGER Alex R. (1985) - *Vom Essen und Trinken im römischen Augst. Kochen, Essen und Trinken im Spiegel einiger Funde*. Römermuseum Augst, Augst, p. 168-187 (Archäologie der Schweiz, 8, 3).

FURGER-GUNTI Andres & BERGER Ludwig (1980) - *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik*. Habegger, Derendingen-Solothurn, 450 p. (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 7).

GAITZSCH Wolfgang (1980) - *Eiserne römische Werkzeuge: Studien zur römischen Werkzeugkunde dans Italien und den nördlichen Provinzen des Imperium Romanum*. British Archaeological Reports, Oxford, (BAR International Series, 78).

GAITZSCH Wolfgang, GEISSEN Angelo, MEIER-ARENDT Walter, PÄFFGEN Bernd, QUARG Gunter, SCHAUËRTE Günther & STEINER Alfons (1984) - « Ein Verwahhrfund des 4. Jahrhunderts aus dem Königsforst bei Köln ». *Bonner Jahrbücher*, 184, p. 335-477.

GALTIER Céline (2015) - « Étude spécialisée 4. L'*instrumentum* » dans GABAYET Franck (dir.) - *Les marges orientales du Vicus de Boutae : les fouilles Galbert à Annecy (Haute-Savoie)*. Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, Lyon, p. 326-392 (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 42).

GANDEL Philippe, BILLOIN David, DOYEN Jean-Marc, DUNIKOWSKI Christophe, HUMBERT Sylviane, JOAN Lydie, KATONA Ildiko, MEDARD Fabienne, PUTELAT Olivier & SERNEELS Vincent (2011) - « Le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge ». *Revue archéologique de l'Est*, 60, p. 313-421.

GARCIA Dominique & PY Michel (1993) - « Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara (Lattes, Hérault) », *Gallia*, 50, 1, p. 1-93.

GASCO Jean (2006) - « Les pointes de flèche métalliques à la fin de l'âge du Bronze dans le sud de la France », *Cypsela : revista de préhistoria*, 16, p. 147 159.

GEBHARD Rupert (1989) - *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*. Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 290 p. (Die Ausgrabungen in Manching, 11).

GEBHARD Rupert (1991) - *Die Fibeln aus dem Opidum von Manching*. Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 224 p. (Die Ausgrabungen dans Manching, 14).

GILLES Amaury (2016) - *Vivre et produire dans les campagnes de la colonie de Valence : IIe s. av.- VIe s. ap. J.-C.*, Monique Mergoil, Autun, 683 p. (Archéologie et histoire romaine, 34).

GILLES Nathalie, avec la collaboration de MATHELART Pierre et OUESLATI Tarek (2010) - « Un domaine rural gallo-romain à Mérignies (Nord), tranche 1 ». *Revue du Nord-Archéologie*, 92, 388, p. 121-183.

GINOUVEZ Olivier & RAUX Stéphanie (2019) - « Les "Terrasses de Montfo" à Magalas (Hérault, FR) : lieux de culte et mobiliers instrumentum », dans BERTRAND Isabelle, MONTEIL Martial & RAUX Stéphanie (dir.) - *Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin du Ier s. av. - Ve s. ap. J.-C.). La place des productions manufacturées dans les espaces sacrés et dans les pratiques religieuses. Actes des Rencontres Internationales Instrumentum, Le Mans (FR, Sarthe), les 3-5 juin 2015*. Monique Mergoil, Drémil Lafage, p. 259 281 (Monographies Instrumentum, 64).

GINOUX Nathalie-Cécile (2007) - « Les élites du Nord de la Gaule (IIe-Ier s. av. J.-C.). Les tombes à ustensiles du feu de trois nécropoles de Gaule Belgique : Cizancourt "La Sole des Galets", Marcelcave "Le chemin d'Ignaucourt" (Somme) et Raillencourt-Sainte-Olle (Nord) », dans KRUTA Venceslas & LEMAN-DELERIVE Germaine (dir.) - *Feux des morts, foyers des vivants. Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'Âge du Fer et de l'époque romaine : Actes du 27e colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164*. Revue du Nord-Université Charles-de-Gaulle Lille 3, Villeneuve-d'Ascq, p. 65 85 (Revue du Nord, Hors-série ; Art et archéologie, 11).

GLANSDORP Edith (2005) - *Das Gräberfeld "Margarethenstrasse" in Dillingen-Pachten : Studien zu gallo-römischen Bestattungssitten*. R. Habelt, Bonn, 484 p. (Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde, 80).

GONZALEZ VILLAESCUSA Ricardo (2010) - « Reims capitale de la Gaule Belgique et le réseau des villes de la province. Un essai », dans GONZALEZ VILLAESCUSA Ricardo & RUIZ DE ARBUL Joaquín (dir.) - *Simulacra Romae II. Rome, les capitales de province (capita provinciarum) et la création d'un espace commun européen. Une approche archéologique*. Société archéologique champenoise, Reims, p. 201-206 (Bulletin de la société archéologique champenoise ; Mémoire, 19).

GRANSAR Frédéric (1991) - *Étude des dolia dans un ensemble proto-urbain de La Tène finale : Ville-neuve-Saint-Germain (Aisne)*. Mémoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2 vol.

GRANSAR Frédéric & POMMEPUY Claudine (2005) - « Bazoches-sur-Vesles, "Les Chantâmes" (Aisne). Présentation préliminaire de l'établissement rural aristocratique de La Tène D1 », dans COLLECTIF - *Hommages à Claudine Pommepuy. Textes recueillis par Ginette Auxiette et François Malrain*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 193-216 (Revue archéologique de Picardie, spécial 22).

GRANSAR Frédéric, AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, HÉNON Bénédicte, MALRAIN François, MATTERNE Véronique & PINARD Estelle (2007) - « Expressions symboliques, manifestations rituelles et cultuelles en contexte domestique au Ier millénaire avant notre ère dans le nord de la France », dans BARRAL Philippe, DAUBIGNEY Alain, DUNNING Cynthia, KAENEL Gilbert & ROULIÈRE-LAMBERT Marie-Jeanne (2007) - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'Age du Fer, actes du 29e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bienne, 5-8 mai 2005)*. Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon p. 549-564.

GRANT Annie (1978) - « Variation in dental attrition in mammals and its relevance to age estimation », dans BROTHWELL D.R., THOMAS K.D., CLUTTON-BROCK J. (Éd.) - *Research problems in zooarchaeology*. Routledge, New-York, p. 103-106 (University College London Institute of Archaeology Publications, 20 ; Occasional Publication, 3).

GRIFFISCH Jean-Noël, MAGNAN Danielle & MORDANT Daniel (2008) - *La Seine-et-Marne*. Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme, Conseil général de Seine-et-Marne, Paris, 707 p. (Carte archéologique de la Gaule, 77).

GRUEL Katherine & LEJARS Thierry (2006) - *Élaboration d'un corpus raisonné du mobilier des habitats carnutes des trois derniers siècles av. n. ère : céramiques, métalliques et monétaires. Constitution d'un référentiel, typologie et chronologie*, Rapport d'activité de l'Action collective de recherche. UMR 8546 AOROC, CNRS-ENS, Paris.

GUADAGNIN Rémy (2000) - *Fosses - Vallée de l'Ysieux. Mille ans de production céramique en Île-de-France.* Publications du Centre de recherches archéologiques médiévales, Caen, 368 p.

GUILLAUMET Jean-Paul (2003) - *Paléomanufacture métallique. Méthode d'étude*. Infolio, Gollion, 160 p. (Vestigia).

GUILLAUMET Jean-Paul & LAUDE Gérard (2009) - *L'art de la serrurerie gallo-romaine : l'exemple de l'agglomération de Vertault France*, Côte-d'Or. Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 158 p. (Art, archéologie et patrimoine).

GUILLAUMET Jean-Paul & NILLESSE Olivier (2000) - « Les petits objets de quelques fermes gauloises : approche méthodologique » dans MARION Stéphane & BLANCQUAERT Geertrui (dir.) - *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Rue d'Ulm-Presses de l'École normale supérieure, Paris, p. 251 276 (Études d'histoire et d'archéologie, 6).

GUIOT Thibaud (2003) - « Couteau pliant en forme de gladiateur à Saint-Patrice (Indre-et-Loire) ». *Bulletin Instrumentum* 17, p. 20.

GUIRAUD Hélène (1989) - « Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule ». *Gallia*, 46, p. 285 311.

HAFFNER Alfred (1971) - *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum, 1. Gräber 1-428, Ausgegraben 1954/1955*. Philip von Zabern, Mainz am Rhein, 91 p. (Trierer Grabungen und Forschungen, Band VI, 1).

HAFFNER Alfred (1974) - *Das Keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum, 2. Gräber 429-883, Ausgegraben 1956/57*. Philip von Zabern, Mainz am Rhein, 76 p. (Trierer Grabungen und Forschungen, Band VI, 2).

HAFFNER Alfred (1978) - *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum, 3. Gräber 885-1260, Ausgegraben 1958-1960, 1871 u. 1974*. Philip von Zabern, Mainz am Rhein, 95 p. (Trierer Grabungen und Forschungen, Band VI, 3).

HALBOUT Patrick, PILET Christian & VAUDOUR Catherine (1987) - *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie : du Ier au XVe siècle.* Centre Archéologique de Normandie, Caen, 255 p. (Cahier des Annales de Normandie, 20).

HANOTTE Alice, BRON Guillaume & GUTIERREZ Caroline (2013) - « La céramique de l'enclos de Brebières "ZAC des Béliers" (Pas-de-Calais) : des ensembles du Ier s. av. n. è en contextes domestique et funéraire », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès d'Amiens (9-12 mai 2013)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 235-258.

HANUT Frédéric (2000) - « Les horizons augustéens dans la céramique du nord de la Gaule ». *Revue du Nord-Archéologie*, 82, 338, p 41-85.

HARNECKER Joachim (1997) - *Katalog der Eisenfunde von Haltern aus den Grabungen der Jahre 1949-1994*. Ph. von Zabern, Mainz am Rhein, 111 p. (Bodenaltertümer Westfalens, 35).

HASELGROVE Colin & LOWTHER Pam avec la collaboration de Ginette AUXIETTE (2005) - « Bâtiment, enclos culturel ou structure funéraire ? Un petit enclos carré de La Tène C2 à Soupir "Le Parc" », dans COLLECTIF - *Hommages à Claudine Pommepuy. Textes recueillis par Ginette Auxiette et François Malrain*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 355-370 (Revue archéologique de Picardie, spécial 22).

HATT Jean-Jacques & ROUALET Pierre (1977) - « La chronologie de La Tène en Champagne ». *Revue archéologique de l'Est*, 28, p. 8-36.

HEISS Andreas G., MATTERNE Véronique, MONTEIX Nicolas, TILLIER Margaux & NOUS Camille (2021) -

« Contribution à l'histoire de la boulangerie romaine : étude de pains/galettes découverts en Gaule ». *Gallia*, 78, p. 261-296.

HÉNON Bénédicte, AUXIETTE Ginette, BAUVAIS Sylvain & GRANSAR Frédéric (2009) - *Ville-neuve-Saint-Germain (Aisne), Les Étomelles 2001-2003, Les Étomelles 2002 : rapport de fouilles*. Inrap Nord-Picardie, Amiens, 3 vol. (169, 130 p.-164 p. de pl.).

HÉNON Bénédicte, AUXIETTE Ginette, BAUVAIS Sylvain, GRANSAR Frédéric, LEGROS Vincent, MONCHABLON Cécile & PISSOT Véronique, avec la collaboration de ROBERT Bruno & BEN RED-JEB Tahar (2012) - « Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), "Les Étomelles", huit siècles d'occupation (IVe s. avant J.-C. - IVe s. après J.-C.) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, Amiens, p. 47-205.

HÉNON Bénédicte, LECOMTE-SCHMITT Blandine, AUXIETTE Ginette, DERREUMAUX Marie, GRANSAR Frédéric, MONCHABLON Cécile (2022) - « Des bois conservés sur l'établissement rural de La Tène C2b/D1a de Soupir "La Pointe" (Aisne) », dans COLLECTIF - *Hommages à Frédéric Gransar. Textes recueillis par Sophie Desenne et Bénédicte Hénon*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 263-299 (Revue archéologique de Picardie, 1/2).

HOFMANN Bernard (1985) - *Inventaire de quincaillerie antique. Centre de recherches archéologiques du Vexin français*, Guiry-en-Vexin, 100 p. (Cahier archéologique, 5).

HOSDEZ Christophe dir. (2018) - *Vermand, Aisne, Rue Charles de Gaulle, parcelle ZL 49 : rapport de fouille*. Inrap Haut-de-France, Glisy, 230 p.

HUART Ludivine & MATHELART Pierre (2018) - « Les productions de vaisselle en terre cuite en Champagne », dans COLLECTIF - *SFECAG, actes du congrès de Reims (10-13 mai 2018)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 51-72.

HÜBENER Wolfgang (1973) - *Die römischen Metallfunde von Augsburg-Oberhausen: ein Katalog*. Verlag Michael Lassleben, Kallmünz, 95 p. (Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte, 28).

HUITOREL Guillaume, ZANATTA Sandrine, COQUERELLE Sylvie & BOULANGER Karine (2016) - « Le prélèvement, la conservation et l'étude de l'*instrumentum* dans un contexte de fouilles préventives: l'exemple de la *villa* de Damblain (Vosges) », dans COLLECTIF - *L'artisanat dans le contexte de recherche archéologique préventive : approches pluridisciplinaires : actes de la table-ronde CORPUS : étude du mobilier métallique et de l'instrumentum, Orléans, 2 et 3 octobre 2014*. Fédération archéologique du Loiret, Orléans, p. 13 16 (Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien, hors-série, 3).

ISINGS Clasina (1957) - *Roman glass from dated finds*. J. B. Wolters, Groningen, 185 p.

ISSENMANN Régis (dir.) (2008) - *Larchant, "Les Groues" (Seine-et-Marne, Île-de-France) : rapport de fouille*. Inrap Centre-Île-de-France, Pantin, 137 p.

JACCOTTEY Luc (2023) - *Les outils de mouture entre Vosges et Morvan du Néolithique au Moyen Âge*. Thèse de doctorat, Archéologie, Université de Bourgogne-Franche-Comté, Besançon, 3 vol. (5 522 p.).

JACKSON Ralph & FRIENDSHIP-TAYLOR Roy (2002) - « The Piddington Gladiator Clasp Knife ». *Bulletin Instrumentum*, 16, p. 24.

JACOBI Gerhard (1974) - *Werkzeug und Gerät aus dem Opidum von Manching*. Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 368 p. (Die Ausgrabungen in Manching, 5).

JACOBI Louis (1897) - *Das Römerkastell Saalburg bei Homburg vor der Höhe, nach den Ergebnissen der Ausgrabungen und mit Benutzung der hinterlassenen Aufzeichnungen des königl. Konservators Obersten A. von Cohausen*. Louis Jacobi, Homburg vor der Höhe, 608 p.

JACQUES Alain (1986) - *Arras-Nemetacum et la partie méridionale de la cité des Atrébates : Arras, Musée des beaux-arts, 28 mai-19 août 1986*. Société d'éditions du Pas-de-Calais, Arras, 175 p.

JODRY Florent (2011) - « Le lexique » dans BUCHSENSCHUTZ Olivier, JACCOTTEY Luc, JODRY Florent & BLANCHARD Jean-Luc (dir.) - *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille. Actes des 3e rencontres archéologiques de l'Archéosite gaulois*. Fédération Aquitania, Bordeaux, p. 19-34 (Aquitania, supplément 23).

JOLY Dominique, GORDON Richard, SIMON Jonathan, VAN ANDRINGA William, WILLERVAL Stéphane, CHRZANOVKI Laurent, DUPONT Frédéric, LEPETZ Sébastien & MORIN Jean-Michel (2010) - « L'attirail d'un magicien rangé dans une cave de Chartres/Autricum ». *Gallia*, 67, 2, p. 125-208.

JOLY Martine (1998) - « La céramique précoce en Champagne : l'exemple de Reims », dans TUFFREAU-LIBRE Marie & JACQUES Alain (dir.) - *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle, Berck-sur-Mer, p. 157-178 (Nord-Ouest Archéologie, 9).

JORRAND Jean-Pierre (2007) - *Laon (Aisne), Pôle d'activité du Griffon, tranche 1B : rapport de diagnostic*. Service archéologique municipal de la ville de Laon, Laon, 85 p.

JORRAND Jean-Pierre (2008) - *Laon (Aisne), Pôle d'activités du Griffon, tranche 2-1 : rapport de diagnostic*. Service archéologique de la commune de Laon, Laon, 39 p.

JOUHET Emilie (dir.) (2017) - *Les fouilles de la caserne Colbert, Reims, Marne, 30 boulevard de la Paix, Grand Est : rapport de fouille*. Inrap Grand Est Nord, Metz, 4 vol. (973 p.).

KAPELLER Anne (2003) - « La vaisselle en bronze d'Avenches/Aventicum ». *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 45, p. 83-146.

KAURIN Jenny (2009) - *Recherches autour du métal : les assemblages funéraires trévires. Fin du IIIe siècle av. J.C. - troisième quart du Ier siècle ap. J.C*. Thèse de Doctorat, Archéologie, Université de Bourgogne, Dijon, 2 vol. (463 p.).

KIESEWALTER Ludwig (1888) - *Skelettmessungen an Pferden als Beitrag zur theoretische Grundlage der Beurteilungslehre des Pferdes*. Diss, Leipzig, 38 p.

KISS Attila (1989) - *Das römerzeitliche Wagengrab von Kozármisléný (Ungarn, Kom. Baranya). Mit einem Anhang von Bökönyi, Die Pferdeskelette des römischen Wagengrabes von Kozármisléný*. Magyar Nemzeti Múzeum, Budapest, 143 p. (Régészeti füzetek, Serie 2, 25).

KOEHLER Alain (2003) - « Vergers antiques dans les campagnes péri-urbaines : le cas de Reims ». *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 37-45.

KOELHER Alain dir. (2004) - *Cernay-lès-Reims (Marne) "Les Petits Didris" : Villa gallo-romaine : Barreau est de Reims - Contournement de Witry-les-Reims, itinéraire de substitution : rapport de fouille*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, 4 vol. (143, 98, 215, 200 p.).

KÜNZL Ernst (1982) - « Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit ». *Bonner Jahrbucher*, 182, p. 1-131.

KÜNZL Ernst (1993) - *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz Plünderungsgut aus dem römischen Gallien*. Verlag des Römisch-germanischen Zentralmuseum, Mainz, 786 p. (Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 34).

LAMBOT Bernard (1975) - « Les Fibules du Musée Vivenel ». *Cahiers archéologiques de Picardie*, 2, 2, p. 15-28.

LAMBOT Bernard (1983) - « Les fibules gallo-romaines du Sud du département des Ardennes ». *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 4, p. 15-49.

LAMBOT Bernard (1988) - « Les coupes à bord festonné du Bassin parisien et du Nord de la France ». *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 81, 2, p. 31-83.

LAMBOT Bernard & FRIBOULET Muriel (1996) - « Essai de chronologie du site de La Tène finale d'Acy-Romance (Ardennes) ». *Revue archéologique de Picardie*, 2/4, p. 123-150.

LAMBOT Bernard & MÉNIEL Patrice (1992) - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) - I. L'habitat gaulois 1988-1990*. Société archéologique champenoise, Reims, 181 p. (Bulletin de la Société archéologique champenoise, supplément 2 ; Mémoire de la Société archéologique champenoise, 7 ; Dossiers de protohistoire, 4).

LANDOLT Mickaël, MILLET Émilie & ROTH-ZEHNER Muriel (2011) - « Pratiques funéraires en Alsace du V^e^ au I^er^ siècle avant J.-C », dans BARRAL Philippe, DEDET Bernard, DELRIEU Fabien, GIRAUD Pierre, LE GOFF Isabelle, MARION Stéphane & VILLARD-LE TIEC Anne (dir.) - *L'âge du Fer en Basse Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer : actes du 33^e^ colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Caen, 20-24 mai 2009)*. Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, vol. 2, p. 207 230 (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 883).

LANDRY Christophe (2016) - « Du bornage des champs à la fin du second âge du Fer : le dépôt céramique de Rumilly (Haute-Savoie) », dans MALRAIN François & BLANCQUAERT Geertrui (dir.) - *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes, Actes du 38^e^ colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer d'Amiens, 29 mai - 1er juin 2014*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 265-272 (Revue archéologique de Picardie, spécial 30).

LA TOUR Henri (1892) - *Atlas de monnaies gauloises*. Plon, Nourrit et cie, Paris, 12 p.

LE CALVÉ Gaëlle (2004) - *Carpologie sur le tracé du TGV nord. Petite histoire d'établissements ruraux antiques de la Gaule septentrionale*. Mémoire de DEA, Université de Toulouse, Toulouse, 74 p.

LE CLOIREC Gaëtan (2001) - *Les bronzes antiques de Corseul Côtes-d'Armor*. Monique Mergoil, Montagnac, 261 p. (Monographies Instrumentum, 18).

LE GOFF Elven, AUXIETTE Ginette & LE GOFF Isabelle (2007) - « Manifestations et pratiques cultuelles au sein des habitats et du territoire agraire laténien de la "Z.A.C. Object'Ifs Sud" à IFS (Calvados) : un exemple de l'ouest de La Gaule », dans BARRAL Philippe, DAUBIGNEY Alain, DUNNING Cynthia, KAENEL Gilbert, ROULIERE-LAMBERT Marie-Jeanne (dir.) - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du 29^e^ colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bienne, 5-8 mai 2005)*. Presses universitaires de Franche Comté, Besançon, vol. 2, p. 566-578 (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 826 ; Environnement, sociétés et archéologie, 11, 1).

LEFEBVRE Anthony, avec la collaboration de Johanny LAMANT, Elise PICHET & Nadège ROBIN (2023) - *Barenton-Bugny (Aisne), "Pôle d'activités du Griffon", tranche 3 : rapport de diagnostic*. Service archéologique du département de l'Aisne, Laon, 2 vol. (171 p.-74 p. de pl.).

LEGROS Vincent (1999) - « Les fibules et les appliques décoratives en bronze du Musée de Soissons ». *Mémoires du Soissonnais*, 2, p. 31 45.

LEJARS Thierry (1989) - « Les armes des sanctuaires poitevins d'époque préromaine de Faye-l'Abbesse Deux-Sèvres et de Nalliers Vendée ». *Gallia*, 46, 1, p. 1-41.

LEJARS Thierry (1996) - « L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 79 103.

LEJARS Thierry (1998) - « Des armes celtiques dans un contexte cultuel particulier : le "charnier" de Ribemont-sur-Ancre (Somme) ». *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 233-244.

LEMAIRE Patrick (2000) - « Un grand établissement enclos de La Tène moyenne à Vermand : une approche préliminaire », dans COLLECTIF (2000) - *Les enclos celtiques, Actes de la Table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 9-10 décembre 1999*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 161-178 (Revue archéologique de Picardie, 1/2).

LEMAN Pierre (1979) - « Circonscription du Nord - Pas-de-Calais ». *Gallia*, 37, 2, p. 275-293.

LEMOINE Yvon, BERTRAND Isabelle & MARTOS Frédéric (2008) - « Un canif à manche anthropomorphe découvert à Forum Voconii (Cannet-des-Maures, Var) ». *Bulletin Instrumentum*, 28, p. 29-31.

LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie, BOYER François, FRONTEAU Gilles, GARCIA Christian, HAMON Caroline, MONCHABLON Cécile, PICAVET Paul & ROBIN Boris (2017a) - « Les productions de meules en grès de Fosses-Belleu dans le Bassin parisien : typologie, chronologie, diffusion » dans BUCHSENSCHUTZ Olivier, LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie, FRONTEAU Gilles (2017) - *Les meules du Néolithique à l'époque médiévale : technique, culture, diffusion. Actes du 2^e^ colloque du Groupe Meule, Reims, du 15 au 17 mai 2014*. Société archéologique de l'Est, Dijon, p. 213-232 (Revue Archéologique de l'Est, supplément 43).

LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie, FRONTEAU Gilles, MONCHABLON Cécile & ROBIN Boris (2017b) - « Les productions de meules en meulière dans le Bassin

parisien : typologie, chronologie, diffusion », dans BUCHSENSCHUTZ Olivier, LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie, FRONTEAU Gilles - *Les meules du Néolithique à l'époque médiévale : technique, culture, diffusion. Actes du 2e colloque du Groupe Meule, Reims, du 15 au 17 mai 2014*. Société archéologique de l'Est, Dijon, p. 233-254 (Revue Archéologique de l'Est, supplément 43).

LEPAUMIER Hubert, BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, CHANSON Karine & ZAOUR Nolwenn (2015) - « Fonction et statut des habitats enclos de la fin de l'âge du Fer, une question de mobilier ? L'exemple du réseau d'établissements du sud-est de l'agglomération caennaise ». *Revue archéologique de l'Ouest*, 32, p. 285-316.

LEPETZ Sébastien & ZECH-MATTERNE Véronique (2018) - « Systèmes agro-pastoraux à l'âge du Fer et à la période romaine en Gaule du Nord », dans REDDÉ Michel (dir.) - *Gallia Rustica 2, Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. Ausonius, Bordeaux, p. 327-400 (Mémoires, 50).

LE QUELLEC Vincent (dir.) (2019) - *Beaurieux (Aisne), "Les Grèves", Tranches 1 et 2 : rapport de fouille*. Conseil départemental de l'Aisne, Laon, 3 vol. (208, 155, 415 p.).

LERAT Lucien (1956) - *Catalogue des collections archéologiques de Besançon II - Les fibules gallo-romaines*. Les belles lettres, Paris, 51 p. (Annales littéraires de l'Universite de Franche-Comté, Archéologie, 3 ; Annales littéraires de l'Universite de Franche-Comté, 11).

LEROY Marc & CABBOÏ Luisella (dir.) (2019) - *Produire et travailler le fer. Les ateliers de l'est du Bassin parisien du Ve siècle av. J.-C. au Xe siècle ap. J.-C*. Inrap-CNRS Éditions, Paris, 168 p. (Recherches archéologiques, 16).

LEROY Marc & MERLUZZO Paul (2010) - « Les déchets des activités de métallurgie du fer dans les agglomérations de Gaule romaine : ateliers, dépotoirs et rebuts déplacés », dans CHARDRON-PICAULT Pascale (dir.) - *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain, Actes du colloque international d'Autun, 20-22 septembre 2007*. Revue archéologique de l'Est, Dijon, p. 305-321 (Revue archéologique de l'Est, supplément 28).

LINTZ Guy (2001) - *La nécropole gallo-romaine des Sagnes à Pontarion, Creuse*. Association des publications chauvinoises, Chauvigny, 370 p. (Mémoire, 20).

LLOYD-MORGAN Glenys (2000) - « Other Objects of Coper Alloy », dans EVANS Edith, ALLEN Denise - *The Caerleon canabae: excavations dans the civil settlement, 1984-90*. Society for the Promotion of Roman Studies, London, p. 344-386 (Britannia monograph series, 16).

LOISEAU Christophe (2009) - *Le métal dans l'architecture publique de l'Ouest de la Gaule Lyonnaise. Approches méthodologiques, techniques de construction et structures de production Ier-IIIe s. ap. J.-C.* Thèse de doctorat, université du Maine, Orléans, 591 p.

MACCOBB Lucy M. E., BRIGGS Derek E. G., CARRUTHERS Wendy J. & EVERSHED Richard P. (2003) - « Phosphatisation of seeds and roots in the Late Bronze Age deposit at Potterne, Wiltshire, UK ». *Journal of Archaeological Sciences* 30, p. 1269-1281.

MALRAIN François (2003) - « Le site de La Tène finale de Ronchères "Le Bois des Forges" Aisne ». *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer*, 21, p. 3.

MALRAIN François, avec la collaboration de Thierry LOHRO (2023) - *Les domaines ruraux du nord de la Gaule. Une archéologie historique du Second âge du Fer*. CNRS Éditions-Inrap, Paris, 259 p. (Recherches archéologiques, 23).

MALRAIN François & PINARD Estelle (dir.) (2006) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Ve au Ier s. avant notre ère. Contribution à l'Histoire de la société gauloise.* Société archéologique de Picardie, Amiens, 272 p. (Revue archéologique de Picardie, spécial 23).

MALRAIN François, BAUVAIS Sylvain, BOULEN Muriel, FECHNER Kai, HENON Bénédicte, LEGROS Vincent, SAUREL Marion & PISSOT Véronique (2004) - *Ronchères Aisne "Le Bois de la Forge" : site artisanal de La Tène finale et du Gallo-Romain : document final de synthèse*. Inrap Nord-Picardie, Amiens, 2 vol. (165-112 p.).

MALRAIN François, BAUVAIS Sylvain, HÉNON Bénédicte, LEGROS Vincent, SAUREL Marion & PISSOT Véronique (2010) - « Le site artisanal de la Tène finale et du gallo-romain de Ronchères (Aisne) "Le Bois de la Forge" ». *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 41-166.

MALRAIN François, GRANSAR Frédéric, MATTERNE Véronique & LE GOFF Isabelle (1996) - « Une ferme de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux "Le Camp du Roi" (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 245-306.

MANGIN Michel (2004) - *Le fer*. Errance, Paris, 239 p. (Archéologiques).

MANNING William Harry (1989) - *Catalogue of the Romano-British iron tools, fittings and weapons dans the British Museum* (1989 reprint). British Museum Publications, London, 197 p.

MARDAY Thomas (2010) - *Étude d'une collection de verres antiques du provenant du Palais Monclar (Aix-en-Provence) : approche archéologique et archéométrique*. Mémoire de master 2, Archéologie, Université de Bourgogne, Dijon.

MARIAN Jérôme (2017) - *Charleville-Mézières "Le Clos Paul", "Le Triot du Sart" (Ardennes) : rapport final de fouille*. Conseil Départemental des Ardennes, Charleville-Mézières, 3 vol. (351, 401, 296 p.).

MARION Stéphane (2002) - *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France, entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés*. Chronologie et société. J. Hedges, Oxford, 2 vol. (563, 1021 p.) (BAR International series, 1231).

MARTIN Myriam (2008) - *La parure annulaire en matériaux organiques fossiles de Bobigny Seine-Saint-Denis*. Mémoire de Master, Université Marc Bloch-Strasbourg II, Strasbourg.

MARTY Marie-Thérèse (2009) - « Le verre antique dans un secteur artisanal de la cite des Rutènes : l'exemple du 11 rue des frères de Turenne à Rodez (Aveyron) ». *Bulletin de l'Association française pour l'archéologie du verre*, p. 47-57.

MARZANO Annalisa (2022) - *Plants, Politics and Empire in Ancient Rome*. Cambridge University Press, Cambridge-New-York, 360 p.

MASSART Claire (1981) - « Les objets en bronze », dans BRULET Raymond (dir.) - *Braives gallo-romain : La Zone centrale*. Institute supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art, Louvain-La-Neuve, p. 92-102 (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 26).

M

MASSY Jean-Luc & MOLIÈRE Joël (1979) - « Céramiques sigillées arétines précoces à Amiens ». *Cahiers archéologiques de Picardie*, 6, p. 109-129.

MATHELART Pierre (2018) - « La consommation de céramique en Champagne : l'exemple de Durocortorum et de sa périphérie », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Reims, (10-13 mai 2018)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 181-202.

MATHELART Pierre & LEMAÎTRE Séverine avec la collaboration de DOYEN Jean-Marc (2022) - « *Durocortorum*/Reims : de la ville gauloise à la cité romaine. Aperçu de la vaisselle en usage », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Clermont-Ferrand (26-29 mai 2022)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 469-494.

MATHELART Pierre & ROLLET Philippe, avec la collaboration de CORSIEZ Amélie, FLORENT Guillaume, LEMAÎTRE Séverine (2019) - « Reims (Marne), rue de l'Équerre : un site de production, de diffusion et de consommation de vaisselle dans les quartiers sud de Durocortorum. Apport et limites du traitement statistique de la céramique à la chronologie », COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Maubeuge-Bavay (30 mai-2 juin 2019)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 405-438.

MATHELART Pierre, ZECH-MATTERNE Véronique, AUXIETTE Ginette, BANDELLI Alessio, DE-RU Xavier, FLORENT Guillaume, PAGNOUX Clémence, ROLLET Philippe & SINDONINO Stéphane (2014) - « Cuisiner et manger dans la capitale des Rèmes de l'époque augustéenne au IVe siècle de notre ère : approche croisée des données céramologiques, archéozoologiques et carpologiques », dans COSTAMAGNO Sandrine (dir.) - *Histoire de l'alimentation humaine : entre choix et contraintes, actes du 138e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, "Se nourrir : pratiques et stratégies alimentaires", Rennes, 2013*. Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 287-312. (Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, 138-2).

MATOLCSI János (1970) - « Historische Erforschung der Körpergröße des Rindes auf Grund von ungarischem Knochenmaterial ». *Journal of animal breeding and genetics*, 87, 1-4, p. 89-137.

MATTERNE Véronique (2001) - *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*. Monique Mergoil, Montagnac, 310 p. (Archéologie des Plantes et des Animaux, 1).

MATTERNE Véronique (2022) - « Économie végétale à partir des études carpologiques du boulevard Dr Henri-Henrot à Reims/*Durocortorum* », dans CAVÉ Magalie (dir.) - *Reims antique, capitale de province*. CNRS Éditions, Paris, p. 293-300 (Gallia, 79-1).

MATTINGLY Harold (1940) - *Coins of the Roman Empire in the British Museum, IV, Antoninus Pius to Commodus.* The Trustees of the British Museum, Londres, 964 p.

MATTINGLY Harold (1950) - *Coins of the Roman Empire in the British Museum, V, Pertinax to Elagabalus.* The Trustees of the British Museum, Londres, 2 vol. (699 p.).

MATTINGLY Harold, SYDENHAM Edward A. & SUTHERLAND Carol H. V. (1949) - *Roman Imperial Coinage, IV, part 3, Gordian III to Uranius Antoninus*. Spink and son ltd, Londres, 246 p.

MAZUR Anna (2010) - « Les fibules romaines d'Avenches II ». *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 52, p. 27-108.

MÉNIEL Patrice (1984) - *Contribution à l'histoire de l'élevage en Picardie. Du Néolithique à la fin de l'âge du Fer*. Société archéologique de Picardie, Amiens, 56 pages (Revue archéologique de Picardie, spécial 3).

METZLER Jeannot (1995) - Das treverische Opidum auf dem Titelberg G.-H. *Luxemburg: zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frührömischen Zeit dans Nord-Gallien*. Musée national d'histoire et d'art, Luxembourg, 2 vol. (790 p.) (Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, III).

METZLER-ZENS Nicole, METZLER-ZENS Jeannot & MÉNIEL Patrice (1999) - *Lamadelaine. Une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Musée National d'Histoire et d'Art, Luxembourg, 470 p. (Dossiers d'Archéologie, VI).

MEUNIER Nelly (2002) - « Analyse fonctionnelle de la céramique de la nécropole de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (Aisne), La Tène C1-D1 », dans MÉNIEL Patrice & LAMBOT Bernard (dir.) - *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule. Actes du 25e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001*. Société archéologique champenoise, Reims, p. 81-93 (Mémoire, 16 ; supplément au bulletin, 1).

MILES David (2007) - « The 2nd to 3rd Century AD Roman Complex Phase 3 », dans MILES David, ALLEN Leigh (éd.) - *Iron Age and Roman settlement dans the Uper Thames Valley: excavations at Claydon Pike and other sites within the Coltswold Water Park*. Oxford Archaeology, Oxford, p. 93-167 (Thames Valley landscapes monograph, 26).

MILLET Émilie (2008) - « La nécropole du second Âge du Fer de Saint-Benoît-sur-Seine, "La Perrière" Aube : étude synthétique ». *Revue archéologique de l'Est* [en ligne], 57. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/rae/5497#quotation> (consulté le 19 janvier 2023).

MILLET Émilie, BERNADET Renaud, NICOLAS Théophane (2019) - « La tombe aristocratique gauloise de Warcq (Ardennes) : méthodes d'analyses des objets composites », dans EUSÈBE Sylvie, NI-COLAS Théophane, GOURANTON Valérie & GAUGNE Ronan (dir.) - *Archéologie : imagerie numé-rique et 3D, actes du 3e séminaire scientifique et technique de l'Inrap, 26-27 juin 2018, Rennes* [en ligne]. Disponible sur <https://sstinrap.hypotheses.org/842> (consulté le 14 mai 2024).

MITARD Pierre-Henri (1993) - *Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville Val-d'Oise*. Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Guiry-en-Vexin, 449 p. (Bulletin archéologique du Vexin français, 26).

MÖLDERS Doreen (2010) - *L'outillage en fer de Bibracte. Une contribution à l'étude de l'artisanat celtique d'après les travaux de Jacques-Gabriel Bulliot et Joseph Déchelette*. Bibracte, Centre Archéologique Européen, Glux-en-Glenne, 204 p. (Bibracte, 18).

MONDY Magali, WIETHOLD Julian, LEFEBVRE Arnaud & BILLAUDEAU Enora (2016) - « Rurange-lès-Thionville (Lorraine, Moselle) : évolution architecturale, production et consommation végétale sur un petit établissement rural médiomatrique de la période augusto-tibérienne au IVe siècle de notre ère ». *Revue archéologique de l'Est*, 65, p. 111-145.

MONTAGNE Denis & GÉLY Jean-Pierre (2011) - « Évolution des carrières de pierre et histoire urbaine : l'exemple de la ville de Laon (Aisne) de l'Antiquité aux Temps modernes », dans GÉLY JEAN-PIERRE & LORENZ Jacqueline (dir.) - *Carriers et bâtisseurs de la période préindustrielle : Europe et régions limitrophes*. Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 223-234 (Sciences, 11).

MONTEIX Nicolas (2007) - « Du couteau au boucher : remarques préliminaires sur la préparation et le commerce de la viande à Pompéi ». *Food & History*, 5, p. 169-195.

MOREAU Catherine (dir.) (2009) - *Cheppes-la-Prairie (Marne), "Sur la Pâture ; Chemin de Valcourt pp" : rapport de fouille*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, 183 p.

MORICONI Maria Paola (1970) - « Vetri », dans COLLECTIF - *Ostia II, Le terme del nuotatore : scavo dell'ambiente I*. De Luca, Roma, p. 75 (Studi Miscellinei, 16).

MOSSLER Gertrud (1974) - « Werkzeug und Handwerk. Bemerkungen zu den Eisenfunden vom Magdalensberg, Kärnten ». *Annalen des Naturhistorischen Museums in Wien*, 78, p. 75-94.

MOULD Quita, WEBSTER Graham & LLOYD Morgan Glenys (2000) - « The small finds », dans ELLIS Peter & WEBSTER Graham (dir.) - *The Roman baths and Macellum at Wroxeter: excavations by Graham Webster 1955 – 85*. English Heritage, London, p. 108-144 (Archaeological report, 9).

MOULIN Jeanne (1987) - « Les objets en fer », dans BRULET Raymond & DEMANET Jean-Claude (dir.) - *Liberchies I, vicus gallo-romain : bâtiment méridional et la fontaine des turcs : fouilles de Pierre Claes 1956-1964*. Département d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, Louvain-la-Neuve, p. 73-78 (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'université catholique de Louvain, 54).

NAZE Gilles, FRONTEAU Gilles & ROBERT Bruno (2011) - « L'atelier de meules rotatives en calcaire à cérithes de Vendresse-Beaulne (Aisne). Note à propos des outils de mouture en calcaire Lutétien », dans BUCHSENSCHUTZ Olivier, JACCOTTEY Luc, JODRY Florent, BLANCHARD Jean-Luc - *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille. Actes des Troisième Rencontres Archéologiques de l'Archéosite gaulois*. Fédération Aquitania, Bordeaux, p. 269-283 (Aquitania, supplément 23).

NICOLAY Johan (2001) - « Interpreting Roman military equipment and horse gear from non-military contexts. The role of veterans », dans DESCHLER-ERB Eckhard & DESCHLER-ERB Sabine (dir.) - *ROMEC XIII, Military equipment in civil contexts. 13th Roman Military Equipment Conference, held Oct. 3-7, 2001 in Windisch*, Schwitzerland. Vindonissa Museum, Brugg, p. 53-66 (Gesellschaft Pro Vindonissa, Jahresbericht).

NICOLAY Johan (2007) - *Armed Batavians: use and significance of weaponry and horse gear from non-military contexts dans the Rhine Delta 50 BC to AD 450*. Amsterdam University Press, Amsterdam, 424 p. (Amsterdam archaeological studies, 11).

NILLESSE Olivier (1997) - *Fontenay-le-Comte (Vendée). L'établissement rural des Genâts : rapport de fouilles*. Afan Grand-Ouest, Le Mans, 2 vol. (1197, 244 p.).

NILLESSE Olivier (2006) - « Les dépôts d'objets en fer dans les établissements ruraux gaulois de l'ouest de la France : le rituel est-il au fond de la poubelle ? », dans BATAILLE Gérard & GUILLAUMET Jean-Paul (dir.) - *Dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 octobre 2004*. Bibracte, Centre Archéologique Européen, Glux-en-Glenne, p. 221 246 (Bibracte, 11).

NILLESSE Olivier (2009) - « Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'ouest de la France à travers l'instrumentum Hallstatt D/début du Haut Empire » dans BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José & MAGUER Patrick (dir.) - *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, actes du 31e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F)*. Association des publications chauvinoises, Chauvigny, volume 2, p. 45-83 (Mémoire, 35).

NOTHDURFTER Johann (1979) - *Die Eisenfunde von Sanzeno im Nonsberg*. Verlag Philipp von Zabern, Mainz am Rhein, 166 p. (Römisch-germanische Forschungen, 38).

NUVIALA Pauline (2015) - *La révolution zootechnique romaine et la diffusion des grands bœufs et des grands chevaux dans l'est de la Gaule (IVe siècle avant. J.-C.-Ve siècle après J.-C.)*. Thèse de Doctorat, Université de Bourgogne, Dijon.

NUVIALA Pauline (2016) - « La production des "grands bœufs" dans l'Est de la Gaule : entre évolutions gauloises et influences romaines », dans MALRAIN François & BLANQUAERT Geertrui (dir.) - *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes, Actes du 38e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Amiens, 29 mai-1er juin 2014)*. Amiens. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 595 608 (Revue archéologique de Picardie, spécial 30).

PALOL Pere De (1989) - « Bronzes d'època baix-romana i visigoda del Museo Episcopal de Vic ». *Studia Vicensia*, 1, p. 35-59.

PARIDAENS Nicolas, AUTHOM Nicolas, CLERBOIS Sébastien, DELPLANCKE Marie-Paule, VAN HEESCH Johan, STOLL Anja, BATY Laurence, BLOCH Nathalie & STEYAERT Fanny (2010) - « Une cachette d'objets de valeur des années 60 ap. J.-C. dans une *villa* de la cité des Nerviens Merbes-le-Château, Belgique ». *Gallia*, 67, 2, p. 209-253.

PARIS Pierre-Emmanuel (2016) - *Au fil de l'os. Économie et société chez les Rèmes et les Suessions par le prisme de l'archéozoologie*. Sidestone Press, Leiden, 258 pages.

PARTRIDGE Clive (1981) - *Skeleton Green: a late Iron Age and Romano-British site*. Society for the Promotion of Roman Studies, London, 374 p. (Britannia monograph series, 2).

PATIN Daniel (2009) - « Les fibules de la *villa* gallo-romaine du "Houy"-Creil ». *Bulletin de la Société Archéologique Historique et Géographique de Creil et de sa région*, 126, p. 1-25.

PAYNE Sebastian (1972) - « On the interpretation of bone sample from archaeological sites », dans HIGGS E. S. (ed.) - *Papers in economic prehistory. 1 / studies by members and associates of the British academy major research project in the early history of agriculture*. Cambridge University Press, London-New-York, p. 65-81.

PÉCHART Sébastien & ARNAUD Mathilde (dir.) (2015) - *"Entre Deux Voies", Bezannes, Marne, Champagne-Ardenne : rapport final d'opération*. Reims Métropole, 3 vol.

PERRET Sébastien (2002) - *Étude quantitative et technologique des vestiges sidérurgiques d'une forge d'époque romaine à Etagnières (Vaud)*. Thèse de doctorat, archéologie préhistorique, Université de Genève, Genève, 99 p.

PERRIN Franck (1990) - *Un dépot d'objets gaulois à Larina : Hières-sur-Amby, Isère*. Circonscription des antiquités historiques de la région Rhône-Alpes, Lyon, 176 p. (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes, 4).

PERRIN Franck (1991) - « Le site de la Chuire Camp de Larina - Hières-sur-Amby, Isère et l'Isle Crémieu à l'âge du Fer », dans DUVAL Alain (dir.) - *Les Alpes à l'âge du Fer, Actes du 10e colloque sur l'âge du Fer tenu à Yenne-Chambéry*. Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, p. 21 47 (Revue archéologique de Narbonnaise, supplément 22).

PFLAUM Veronika (2007) - « The suposed Late Roman hoard of tools and a steelyard from Vodice near Kalce ». *Arheološki vestnik*, 58, p. 285-332.

PHILIPPE Jacques (1999) - *Les fibules de Seine-et-Marne du 1er av. J.-C. au 5e s. ap. J.-C.* Groupement archéologique de Seine-et-Marne-Musée préhistorique d'Île-de-France-Service départementale d'archéologie de Seine-et-Marne, Nemours, 234 p. (Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne, 1).

PICAVET Paul (2021) - *De la mouture gauloise à la meunerie carolingienne. Archéologie des meules et moulins entre Seine et Rhin*. Revue du Nord-Centre national de recherche archéologique du Luxembourg, Villeneuve-d'Ascq-Bertrange, 553 p. (Revue du Nord, Hors-série ; collection Art et archéologie, 30).

PICAVET Paul, avec la collaboration de FRONTEAU Gilles & BOYER François (2011) - « Les meules romaines de sept chefs-lieux de cité de Gaule Belgique occidentale, étude du matériel et synthèse bibliographique ». *Revue du Nord*, 93, 393, p. 167-226.

PICAVET Paul, FRONTEAU Gilles, LE QUELLEC Vincent & BOYER François (2017) - « Les productions de meules en grès dévonien dit "arkose" d'Haybes/Macquenoise de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule : caractérisation typologique, chronologie, diffusion » dans BUCHSENSCHUTZ Olivier, LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie & FRONTEAU Gilles (2017) - *Les meules du Néolithique à l'époque médiévale : technique, culture, diffusion. Actes du 2e colloque du Groupe Meule, Reims, du 15 au 17 mai 2014*. Société archéologique de l'Est, Dijon, p. 267-281 (Revue Archéologique de l'Est, supplément 43).

PICHON Blaise (2003) - *L'Aisne*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 598 p. (Carte ar-chéologique de la Gaule).

PIETSCH Martin (1983) - « Die römischen Eisenwerkzeuge von Saalburg, Feldberg und Zugmantel ». *Saalburg Jahrbuch*, 39, p. 5-132.

PIETTE Jacques & DEPEYROT Georges (2008) - *Les monnaies et les rouelles du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot Aube : 2e s. av. J.-C. - 5e s. ap. J.-C.* Moneta, Wetteren (Collection Moneta, 74).

PION Patrick (1996a) - *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second âge du fer en Gaule nord-orientale. La Tène C2-période augustéenne précoce, IIe-Ier siècle av. J.-C.* Thèse de doctorat, Art et Archéologie, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), Paris, 6 vol. (1652 p.).

PION Patrick (1996b) - « Les établissements ruraux dans la vallée de l'Aisne, de la fin du Second âge du Fer au début du Haut-Empire romain (IIe s. av. J.-C./Ier s. ap. J.-C.) : bilan provisoire des données et esquisse de synthèse », dans BAYARD Didier & COLLART Jean-Luc (éd.) - *La romanisation de la Gaule, Actes du deuxième colloque de l'association Ager, Amiens (23 au 25 septembre 1993)*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 55-107 (Revue archéologique de Picardie, spécial 11).

PION Patrick (1998) - « L'évolution de la céramique indigène dans la Vallée de l'Aisne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. : prospectives d'anthropologie économique, sociale et culturelle à partir des faciès de consommation », dans TUFFREAU-LIBRE Marie & JACQUES Alain (dir.) - *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine, actes de la table ronde d'Arras (14 au 17 octobre 1996)*. Centre de Recherches Archéologiques et de Diffusion Culturelle, Berck-sur-Mer, p. 141-156 (Nord-Ouest Archéologie, 9).

PION Patrick (2007) - « À la fortune du pot. Céramique, pratiques alimentaires et romanisation des élites indigènes de Gaule nord-orientale au Ier siècle BC. », dans ROUILLARD Pierre (dir.) - *Mobilités et immobilismes. L'emprunt et son refus*. De Boccard-Maison René Ginouvès Archéologie et Ethnologie, Paris, p. 153-161 (Colloques, 3).

PION Patrick, POMMEPUY Claudine, AUXIETTE Ginette, HÉNON Bénédicte & GRANSAR Frédéric (1997) - « L'*oppidum* de Condé-sur-Suipe/Variscourt Aisne fin IIe-début Ier siècle av. J.-C. Approche préliminaire de l'organisation fonctionnelle d'un quartier artisanal », dans AUXIETTE Ginette, HACHEM Lamys & ROBERT Bruno (dir.) - *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du néolithique à l'âge du fer, actes du colloque : L'analyse spatiale des sites du Néolithique à l'âge du Fer, 119e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 26-30 octobre 1994*, Section de Pré- et Protohistoire. Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, p. 275-309.

PITON Daniel & DILLY Georges (1985) - « Le *fanum* des "Châtelets" de Vendeuil-Caply Oise ». *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 25 47.

PLANCK Dieter (1982) - « Grabungen im Kastellvicus von Walheim, Kreis Ludwigsburg ». *Archäologisches Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, p. 117-124.

POITEVIN Grégory (2011-2012) - *Les entraves de la fin de l'âge du Fer et de l'époque antique*. Mémoire de master II, archéologie, université de La Rochelle.

POLFER Michel (1996) - *Das gallorömische Brandgräberfeld und der dazugenhörige Verbrennungsplatz von Septfontaines-Dëckt Luxemburg*. Musée National d'Histoire et d'Art, Luxembourg, 281 p. (Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, 5).

POMMEPUY Claudine (1999) - « Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'âge du Bronze à La Tène finale : formes et matériaux ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, Amiens, p. 115-141.

POMMEPUY Claudine, AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, GRANSAR Frédéric & HÉNON Bénédicte (2000) - « Des enclos à l'Âge du Fer dans la vallée de l'Aisne : le monde des vivants et le monde des morts ». *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 197 216.

POUX Matthieu (2012) - *Corent : voyage au cœur d'une ville gauloise. Nouvelle revue et augmentée*. Errance, Paris, 299 p.

PRODÉO Frédéric & MALRAIN François (1990) - « Les occupations néolithique et protohistorique "La Butte de Rhuis II" à Longueil-Sainte-Marie (Oise). Fouilles de 1989. », dans COLLECTIF - *Fouilles dans les sablières de la moyenne vallée de l'Oise en 1989*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 165-177 (Revue archéologique de Picardie, spécial 8).

QUÉREL Pascal, avec la collaboration de BLONDEAU Rémi, BLONDIAU Lydie, CLOTUCHE Raphaël, DELEPIERRE Guillaume, DERBOIS Martine, DERREUMAUX Marie, LEMAIRE Frédéric, LORIN Yann, MARÉCHAL Denis, QUÉREL Carole, SÉVERIN Christian & SOUPART Nathalie (2008) - « Chemins, gués et établissements routiers dans l'Ouest de la Gaule Belgique ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 85-122.

QUÉREL Pascal & FEUGÈRE Michel (2000) - *L'établissement rural antique de Dury (Somme) et son dépôt de bronzes (III^e s. av. J.-C. - IV^e ap. J.-C.)*. Revue du Nord, Villeneuve d'Ascq, 201 p. (Revue du Nord, hors-série ; Arts et Archéologie, 6).

QUILLIEC Bénédicte & LARUAZ Jean-Michel (2011) - « Un établissement rural de La Tène finale à Couesmes, La Tesserie Indre-et-Loire ». *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 50, p. 175-313.

RABASTÉ Yohann (2016) - *Évolution d'une domus antique aux abords immédiats du rempart de l'Antiquité tardive, Reims, 72 rue Ponsardin, 13 rue Diderot, Champagne-Ardenne, Marne : rapport de fouille*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, 2 vol. (578 p.).

RABASTÉ Yohann (dir.) (2015) - *Une parcelle densément occupée en bordure de la Vesle de la protohistoire à aujourd'hui, Cormontreuil (Marne), 1bis et 35 rue Victor Hugo : rapport de fouille*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, 2 vol. (765 p.).

RABASTÉ Yohann (dir.) (2018a) - *Un exemple de filiation d'un établissement de La Tène finale vers un établissement de l'époque augustéenne : tome I: secteur est : Isles-sur-Suippe, Marne, Sohettes et Val des Bois, Tr5b, secteurs est et ouest, Grand Est : rapport de fouille*. Inrap Grand Est, Metz, 344 p.

RABASTÉ Yohann (dir.) (2018b) - *Un petit établissement rural du IIIe siècle de notre ère, Tome II : secteur nord, Isles-sur-Suippe, Marne, Sohette et Val des Bois Tr4d, secteurs sud et nord : rapport de fouille*. Inrap Grand Est, Metz, 146 p.

RADIMSKÝ Wenzel (1893) - « Die römische Befestigung auf der Crkvenica und das *Castrum* bei Doboj ». *Wissenschaftliche Mitteilungen aus Bosnien und der Herzegowina*, 1, p. 262 272.

RAPIN André (1983/1984) - « L'armement du guerrier celte au deuxième âge du Fer ». *L'art celtique en Gaule : collections des musées de province : 1983-1984 : [exposition], Marseille (Musées archéologiques), Paris (Réunion des Musées nationaux), Bordeaux (Musée d'Aquitaine), Dijon (Musée archéologique)*. Éditions de la Réunion des musées nationaux, Paris, p. 69 79.

RAPIN André (1999) - « L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technolo-gique du V^e au I^er s. av. J.-C ». *Gladius*, 19, p. 33 67.

RAUX Stéphanie (1999) - « Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IV^e siècle av. n. è. ». *Lattara*, 12, p. 439 518.

RAYNAUD Claude (2010) - *Les nécropoles de Lunel-Viel Hérault de l'Antiquité au Moyen Âge*. Éditions de l'Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, Montpellier, 356 p. (Revue archéologique de Narbonnaise, Supplément 40).

REIS Alexander (2001-2002) - « Roman military equipment of the 3rd century AD from the civitas capital of Nida–Heddernheim, Germania Superior ». *Journal of Roman Military* Equipment Studies, 12-13, p. 59 65.

RENARD Samuel (2019) - « La céramique de la rue des Remparts et la chronologie de Bavay (Nord) », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Maubeuge-Bavay, (30 mai-2 juin 2019)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 355-374.

RICHARD Christian (1989) - *Gué de Sciaux : Antigny, Vienne : une ville gallo-romaine, fouilles d'un sanctuaire*. Société de recherches archéologiques, Chauvigny, 207 p. (Mémoire, 4).

RIGOIR Yves (1981) - « Méthode géométrique simple de calcul du volume des contenants céramiques ». *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, p. 193-194.

RIHA Emilie (1979) - *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*. Römermuseum, Augst, 222 p. (Forschungen in Augst, 3).

RIHA Emilie (1986) - *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst. Römermuseum*, Augst, 188 p. (Forschungen in Augst, 6).

RIHA Emilie (1990) - *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst. Römermuseum*, Augst, 245 p. (Forschungen in Augst, 10).

RIHA Emilie (1994) - *Der römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst: die Neufunde seit 1975. Römermuseum*, Augst, 206 p. (Forschungen in Augst, 18).

RIHA Emilie (2001) - *Kästchen, Truhen, Tische -Möbelteile aus Augusta Raurica*. Römermuseum, Augst, 141 p. (Forschungen dans Augst, 31).

RIHA Emilie & STERN Willem B. (1982) - *Die römischen Löffel aus Augst und Kaiseraugst : archäologische und metallanalytische Untersuchungen*. Amt für Museen und Archäologie des Kantons Basel-Landschaft, Augst, 120 p. (Forschungen in Augst, 5).

RIQUIER Sandrine (2005) - « La nécropole gauloise de «Vaugrignon» à Esvres-sur-Indre, Indre-et-Loire ». *Revue archéologique du Centre de la France*, 43, p. 21-113.

RIQUIER Vincent (dir.) (2010) - *Bussy-Lettrée (51), "ZAC 2 Europort Vatry", sites 3, 7, 9, 11, 16, 17, 18, 22, 23 : rapport de fouille*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, 2 vol. (205, 340 p.).

ROBERT Bruno & LANDREAT Jean-Luc (2005) - « Les meules rotatives en glauconie grossière et l'atelier de Vauxrezis (Aisne). Un état de la question » dans COLLECTIF - *Hommages à Claudine Pommepuy. Textes recueillis par Ginette Auxiette et François Malrain*. Société

archéologique de Picardie, Amiens, p. 105-114 (Revue archéologique de Picardie, spécial 22).

ROBIN Boris & BOYER François, avec la participation de CHAUSSAT Alain-Gilles (2011) - « La liaison des meules rotatives manuelles protohistoriques et gallo-romaines : œil et anille », dans BUCHSENSCHUTZ Olivier, JACCOTTEY Luc, JODRY Florent, BLANCHARD Jean-Luc - *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille. Actes des Troisième Rencontres Archéologiques de l'Archéosite gaulois*. Fédération Aquitania, Bordeaux, p. 351-358 (Aquitania, supplément, 23).

RODET-BELARBI Isabelle & CHARDRON-PICAULT Pascale (2005) - « L'os et le bois de cerf à Autun-Augustodunum Saône-et-Loire : productions et consommation d'un *instrumentum* ». *Revue archéologique de l'Est*, 54, p. 149-209.

RODET-BELARBI Isabelle & DIEUDONNÉ-GLAD Nadine (2008) - « Os, bois de cerf et ivoire à Rom Deux-Sèvres. Quelques éléments de réflexion sur l'approvisionnement en matière première et la distribution des objets dans l'agglomération », dans BERTRAND Isabelle (dir.) - *Le travail de l'os du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?* Monique Mergoil, Montagnac, p. 145-163 (Monographies Instrumentum, 34).

RODET-BELARBI Isabelle & LEMOINE Yvon (2010) - « Objets et déchets de l'artisanat de l'os, du bois de cerf et de l'ivoire à Fréjus Var de la période romaine à l'Antiquité tardive ». *Revue archéologique de Narbonnaise*, 43, 1, p. 369-426.

RODET-BELARBI Isabelle, REGERT Martine, MAZUY Arnaud, LE DANTEC Gaëlle, ROSIA-MARIA Dessi, LE BRIZ Stéphanie, HENRY Auréade & RAGEOT Maxime (2020) - « Brai de bouleau en Gaule romaine : nouveaux témoignages archéologiques, données textuelles et étymologiques ». *Bulletin Instrumentum*, 51, p. 17-22.

RODRIGUEZ Miguel (2013) - *L'instrumentum du "Cul de Breuil" : mobilier métallique et tabletterie*. Mémoire de Master 1, Archéologie et histoire des mondes anciens, Université Lyon 2, Lyon, 2 vol.

ROGINE François (1880) - « L'arkose de Weismes et le poudingue de Fépin dans le bois de Milourd. Travaux antiques exécutés dans ces roches ». *Bulletin de la société archéologique de Vervins*, VII, p. 118-123.

ROLLET Philippe & DERU Xavier (2005) - « L'agglomération secondaire des «Sarteaux» à Ville-sur-Lumes (Ardennes) ». *Revue du Nord*, 87, p. 9-112.

ROLLET Philippe, BERTHELOT François, FLORENT Guillaume & JOUHET Elise (2011) - *Durocortorum, rue Maucroix. Un quartier excentré d'une capitale de province romaine (fin du I^er^ s. av. J.-C./début du IV^e^ s.)*. Société archéologique champenoise, Reims, p. 191-205 (Bulletin de la Société archéologique champenoise, 104 ; Archéologie urbaine, 10).

ROSEAU Bertrand, MILLET Émilie & THIOL Sandrine (2015) - « La tombe à char de Warcq (Ar-dennes). Présentation des premiers éléments à l'issue de la fouille ». *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 108, 1, p. 23-25.

ROUSSEL Louis (1988) - *Mediolanum : une bourgade gallo-romaine. 20 ans de recherches archéologiques*. Musée archéologique, Dijon, 324 p.

ROUX Valentine, avec la collaboration de CORBETTA Daniella (1990) - *Le tour du potier : spécialisation artisanale et compétences techniques*. Éditions du CNRS, Paris, 155 p. (Monographie du CRA, 4).

RUSHWORTH Alan & ALLASON-JONES Lindsay (2009) - *Housesteads Roman Fort - the grandest station: excavation and survey at Housesteads, 1954-95*. Liverpool University Press, Liverpool, 981 p. (Archeological reports).

SADORI Laura, ALLEVATO Emilia, BOSI Giovana, CANEVA Giulia, CASTIGLIONI Elisabetta, CELANT Alessandra, DI PASQUALE Gaetano, GIARDINI Marco, MAZZANTI Marta, RINALDI Rossella, ROTTOLI Mauro & SUSANNA Francesca (2009) - « The introduction and diffusion of peach in ancient Italy », dans MOREL Jean-Paul & MERCURI Anna Maria (dir.) - *Plants and culture: seeds of the cultural heritage of Europe*. Edipuglia, Bari, p. 45-61 (Studio, tutela e fruizione dei Beni Culturali, 3).

SAGADIN Mitja (2000) - « Late Antique wood-working tools from Grdavov hrib near Kamnik Slovenia », dans FEUGÈRE Michel & GUSTIN Mitja (dir.) - *Iron, blacksmiths and tools: ancient European crafts: acts of the Instrumentum Conference at Podsreda (Slovenia) dans April 1999*. Monique Mergoil, Montagnac, p. 205-208 (Monographies instrumentum, 12).

SAGE Pierre (1991) - « Remarques sur le texte [du ¨Testament¨] et son interprétation » dans LE BOHEC Yvan & BUISSON André (dir.) - *Le Testament du Lingon, actes de la Journée d'étude du 16 mai 1990 organisée au Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Lyon III*. Centre d'études romaines et gallo-romaines-Diffusion De Boccard, Lyon-Paris, p. 17 40 (Collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines, nouvelle série, 9).

SAULNIER Sylvie (1992) - « Annexe : La vaisselle en verre », dans RIVET Lucien (dir.) - « Un quartier artisanal d'époque romaine à Aix-en-Provence : bilan de la fouille de sauvetage du parking Signoret ». *Revue archéologique de Narbonnaise*, 25, p. 380-396.

SAUREL Marion, MONNIER Alexandre, VINCENT Riquier & GRAUBY Olivier (2019) - « Un ustensile à fond perforé et dépôt carbonaté dans un contexte domestique du Bronze final sur le Parc Logistique de l'Aube : la question d'un usage de la chaux ». *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze*, 17, p. 59-67.

SCHAAD Daniel dir. (1992) - *Le Trésor d'Éauze, Bijoux et monnaies du III^e^ siècle après J.-C.* Association pour la promotion du patrimoine archéologique et historique en Midi-Pyrénées, Toulouse, 435 p.

SCHAFLITZL Andreas (2012) - « Der römische Gutshof von Möckenlohe, Lkr. Eichstätt ». *Bericht der Bayerischen Bodendenkmalpflege*, 53, p. 85-229.

SCHALTENBRAND OBRECHT Verena, mit Beitr. GEIGER Thomas, PLEINER Radomir, SERNEELS Vincent (1996) - « Die Eisenfunde », dans SCHALTENBRAND-OBRECHT Verena & EBNÖTHER Christa (dir.) - *Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitudurum : Ausgrabungen im Unteren Bühl : Die Funde aus Metall. Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts*. Zürich und Egg, Zürich, p. 141 228 (Monographien der Kantonsarchäologie Zürich, 27).

SCHENK Aurélie (2008) - *Regard sur la tabletterie antique. Les objets en os, bois de cerf et ivoire du Musée Romain d'Avenches*. Association Pro Aventico, Avenches, 336 p. (Documents du Musée Romain d'Avenches, 15).

SCHMID Elisabeth (1972) - *Atlas for animal bones: for prehistorians, archaeologists and Quaternary geologists / Knochenatlas*. Elsevier Publishing Company, Amsterdam, 159 p.

SCHÖNBERGER Hans & SIMON Hans-Günther (1983) - *Die Kastelle dans Altenstadt*. Gebr. Mann, Berlin, 204 p. (Limesforschungen, 22).

SCHÖNFELDER Martin (2002) - *Das spätkeltische Wagengrab von Boé (Dép. Lot-et-Garonne): Studien zu Wagen und Wagengräbern der jüngeren Latènezeit*. Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums-R. Habelt, Mainz-Bonn, 421 p. (Monographien - Römisch-Germanisches Zentralmuseum, 54).

SCHÜTZ Grégory (2016) - « 8.12. Étude du mobilier en os », dans ROLLET Philippe (dir.) - *Aménagements antiques et médiévaux en bord de Vesle (I^er^-V^e^ s. et XIV^e^-XV^e^ s.), Reims, Marne, Zac du Vieux Port, bd. Henrot : rapport de fouille.* Inrap Grand-Est Nord, Metz, volume 4, p. 1655 -1797.

SCHWAB Hanni (2003) - *Archéologie de la 2^e^ correction des eaux du Jura. 4. Ponts et ports romains sur la Broye inférieure et la Thielle moyenne*. Éditions Universitaires, Fribourg, 269 p. (Archéologie Fribourgeoise, 17).

SÉGUIER Jean-Marc (1994) - « Un ensemble de la fin du IIIe s. à Saint-Germain-Laxis Seine-et-Marne », dans OUZOULIAS Pierre & VAN OSSEL Paul (dir.) - *L'époque romaine tardive en Île-de-France. Programme collectif de recherche L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Paris, p. 145-182 (Dioecesis Galliarum - Document de travail, 1).

SÉGUIER Jean-Marc (2013) - « Les céramiques fines précoces en Île-de-France », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès d'Amiens (9-12 mai 2013)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 285-302.

SÉGUIER Jean-Marc & AHÜ-DELOR Anne, avec la collaboration de ADRIAN Yves-Marie, CHAMBON Marie-Pierre, DENAT Pauline, FONT Caroline, FOURRE Alix, LINGER-RIQUIER Sandrine, MOUTON-VENAUT Sylvie, MORTREAU Maxime & SIMON Jonathan (2018) - « La diffusion des céramiques gallo-belges rèmes vers l'ouest et le sud de la Gaule Belgique au Haut-Empire », dans COLLECTIF - *SFECAG, Actes du Congrès de Reims, (10-13 mai 2018)*. Société d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille, p. 107-140.

SÉGUIER Jean-Marc, MORIZE Dominique, PILON Fabien & VAN OSSEL Paul (2006) - « Les mobiliers de l'Antiquité tardive III^e^ s. - V^e^ s. de l'établissement rural du Chemin de Sens à Marolles-sur-Seine Seine-et-Marne dans leurs contextes », dans VAN OSSEL Paul (dir.) - *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien, Vol. I. Ensembles régionaux. Action collective de recherche Organisation et occupation du territoire dans le nord de la Gaule lyonnaise*-Diffusion Librairie archéologique, Nanterre-Quétigny, p. 227 276 (Diocesis Galliarum - Document de Travail, 7).

SENA CHIESA Gemma (1985) - *Angera Romana: scavi nella necropoli, 1970-1979*. G. Bretschneider, Roma, 2 vol. (613 p. -143 p. de pl.) (Archaeologica, 44).

SILVER Irving A. (1969) - « The ageing of domestic animals », dans BROTHWELL Don, HIGGS Eric (eds.) - *Science in Archaeology, a survey of progress and research*. Thames and Hudson, Londres, seconde édition, p. 283-302.

SINDONINO Stéphane (dir.) (2016) - *Rue Saint-Symphorien, Reims (Marne) : rapport de fouille*. Inrap Grand-Est Nord, Metz, 3 vol. (992 p.).

SOUPART Nathalie (2003) - *Ploisy (Volume III), "Le Bras de Fer" : rapport de fouille*. Inrap Nord-Picardie, Amiens, 54 p.

ST. CLAIR Archer (2003) - *Carving as craft: Palatine east and the Greco-Roman bone and ivory carving tradition*. The John Hopkins University Press, Baltimore-London, 228 p.

STOCKER Pascal (dir.) (2011) - *Reims, Marne, 7 rue de Pouilly, Évolution d'un îlot à proximité de la place du forum. De la Conquête à l'époque moderne : rapport final d'opération.* Inrap Grand-Est Nord, Metz, 2 vol. (449 p.).

TASSINARI Suzanne (1975) - *La vaisselle de bronze romaine et provinciale au Musée des antiquités nationales : catalogue*. Éditions du Comité national de la recherche scientifique, Paris, 128 p. (Gallia, supplément 29).

TEICHERT Manfred (1975) - « Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widerristhölhe bei Schafen », dans CLASON A.T. (dir.) - *Archaeological Studies, Papers of the Archaeozoological Conference 1974, held at the Biologisch-Archaeologisch Instituut of the State University of Groningen. North-Holland* Publishing Co.-American Elsevier, Amsterdam-New-York, p. 51-69.

TENDILLE Catherine (1979) - « Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : les bracelets ». *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, p. 61-79.

THEVENOT Christian (1953) - « Amulettes ou manches de couteaux ? À propos de deux petits chiens sculptés ». *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, IV, p. 334-340.

THIEL Andreas (2005) - *Das römische Jagsthausen: Kastell, Vicus und Siedelstellen des Umlandes*. K. Theiss, Stuttgart, 379 p. (Materialhefte zur Archäologie dans Baden-Württemberg, 72).

THILL Gérard (1969) - « Fibeln von Titelberg aus den Beständen des Luxemburger Museums ». *Trierer Zeitschrift*, 32, p. 133-171.

TISSERAND Nicolas (2001) - *L'outillage en fer du vicus de Vertault*. Mémoire de maitrise, Archéologie, Université de Bourgogne, Dijon, 2 vol. (75, 106 p.).

TISSERAND Nicolas (2010) - « Les outils en fer du site de Vertault-Vertillum Côte-d'Or », dans CHARDRON-PICAULT Pascale (dir.) - *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain* [en ligne]. ARTEHIS Éditions, s.l., p. 251 265. Disponible sur : <http://books.openedition.org/artehis/10287> (consulté le 18 janvier 2023).

TISSERAND Nicolas, GIRARD Benjamin, GESTREAU Raphaël & JEMIN Rudy (2015) - « Les objets métalliques d'époque gauloise de Boult-sur-Suippe (Marne) : indice d'un établissement lié à un gué ? », dans OLMER Fabienne & ROURE Réjane (dir.) - *Les Gaulois au fil de l'eau, actes du 37e Colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Montpellier, 8-11 mai 2013, vol. 2 : Posters*. Ausonius, Bordeaux, p. 1109-1130 (Mémoires, 39bis).

TOUPET Christophe & LEMAÎTRE Pascal (2003) - « Vignobles et modes d'exploitation viticoles antiques dans le Nord de la Gaule. L'exemple de Bruyères-sur-Oise (Val d'Oise) : une relecture », dans LEPETZ Sébastien &

MATTERNE Véronique (dir.) - *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine. Actes du 6e colloque AGER tenu à Compiègne (Oise) du 5 au 7 juin 2002. Matières premières et produits transformés.* Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 209-226 (Revue archéologique de Picardie, 1/2).

TROMMENSCHLAGER Ludovic (2022) - *Évolution de la circulation monétaire d'Auguste à la fin du Ve s. ap. J.-C. dans la Gaule du Nord et de l'Est : du microcontexte au macrocontexte.* Thèse de doctorat, archéologie des périodes historiques, Université de Paris sciences et lettres, École doctorale pratique des hautes études, Paris.

TUFFREAU-LIBRE Marie & JACQUES Alain (1998) - « La céramique gallo-romaine précoce à Arras (*Nemetacum*) : un faciès fortement romanisé », dans TUFFREAU-LIBRE Marie & JACQUES Alain (dir.) - *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine. Actes de la table ronde d'Arras (14 au 17 octobre 1996).* Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle, Berck-sur-Mer, p. 43-58 (Nord-Ouest Archéologie, 9).

ULBERT Günter (1959) - *Die römischen Donau-Kastelle Aislingen und Burghöfe* [en ligne], Gebr. Mann, Berlin, 111 p. (Limesforschungen, 1). Disponible sur <https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/ulbert1959> (consulté le 24/09/2025).

VAGINAY Michel & GUICHARD Vincent (1998) - *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes 1978-1981* [en ligne]. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris (Documents d'archéologie française, 14). Disponible sur : <http://books.openedition.org/editionsmsh/33523> (consulté le 18 janvier 2023).

VALLET Christian (1995) - « les outils de la découpe des viandes à Sierentz ». *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace*, 11, p. 73-163.

VALLET Françoise (1986) - *La Picardie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains, 1500e anniversaire de la bataille de Soissons, 486-1986* [exposition itinérante, 20 juin 1986 au 13 septembre 1987]. Société archéologique de Picardie, Amiens, 251 p.

VAN BASTELAER Désiré Alexandre (1876) - « Le cimetière belgo-romano-franc de Strée : Rapport sur la fouille, description des objets trouvés et études de diverses questions d'archéologie que cette fouille a soulevées ». Hector Manceaux, Mons, p. 95 401 (Documents & Rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi, 8).

VAN ROEMBURG Julius (2012) - *Unarmed Cananefates? Roman military equipment and horse gear from non military context dans the civitas Cananefatium*, Master thesis, Leiden University.

VANVINCKENROYE Willy (1984) - *De Romeinse Zuidwest-begraafplaats van Tongeren: opgravingen 1972-1981.* Provinciaal Gallo-Romeins Museum, Tongeren, 2 vol. (245p., 127 pl.- 1 carte) (Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren, 29).

VAUVILLE Octave (1912) - « Fibules gauloises de l'*oppidum* de Pommiers Aisne et de l'*oppidum* situé sur les territoires de Liercourt et Érondelle Somme ». *Bulletin de la Société préhistorique* de France, 9, 5, p. 303 307.

VENEDIKOV Ivan (1960) - *Trakijskata kolesnica [Le Char Thrace].* BuIgarskata Akademija Na Naukite, Sofiâ, 251 p.

VIAND Antide, AUXIETTE Ginette, BARDEL David (2008) - « L'habitat hallstattien de Milly-la-Forêt «Le Bois Rond» (Essonne) ». *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1, p. 133-168.

VISY Zsolt (1993) - « Wagen und Wagenteile », dans KÜNZL Ernst (dir.) - *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz Plünderungsgut aus dem römischen Gallien*. Verlag des Römisch-germanischen Zentralmuseum, Mainz, p. 257-327 (Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 34).

VON DEN DRIESCH Angela (1976) - *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*. Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, Cambridge, 136 p. (Peabody Museum Bulletin, 1).

WILMOTT Tony (1991) - *Excavations in the Middle Walbrook Valley: City of London, 1927-1960*. London & Middlesex Archaeological Society, London, 189 p. (LAMAS Special paper, 13).

WOIMANT Georges Pierre (2002) - « Étude du mobilier : Les objets en fer », dans COLLECTIF - *Sanctuaire et habitat gallo-romains à Estrée-Saint-Denis (Oise).* Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 137 146 (Revue archéologique de Picardie, 3/4).

ZADOKS-JOSEPHUS JITTA Annie Nicolette & WITTEVEEN Antoinette M. (1977) - « Roman bronze lunulae from the Netherlands ». *Oudheik. Mededelingen*, 58, p. 167 195.

ZANIER Werner, DRIESCH Angela von den, LIESAU Corinna & SCHRÖTER Peter (1992) - Das römische Kastell Ellingen. Philipp von Zabern, Mainz am Rhein, 343 p. (Limesforschungen, 23).

ZECH-MATTERNE Véronique (2010) - « Le développement de la fructiculture en Gaule du Nord à l'époque romaine », dans OUZOULIAS Pierre & TRANOY Laurence (dir.) - *Comment les Gaules devinrent romaines, Actes du colloque international, Grand Auditorium du Louvre, septembre 2007.* La Découverte/Inrap, Paris, p. 255-266.

ZECH-MATTERNE Véronique & BOUBY Laurent, avec la collaboration de COUBRAY Sylvie, BOULEN Muriel & LEMAITRE Séverine (2011) - « Viticulture et viniculture dans le nord du Bassin parisien, d'après les données archéobotaniques », dans POUX Matthieu, BRUN Jean-Pierre & HERVÉ-MONTEIL Marie-Laure (dir.) - L*a vigne et le vin dans les trois Gaules.* CNRS Éditions, Paris, p, 257-262 (Gallia, 68-1).

ZECH-MATTERNE Véronique, BONNAIRE Emmanuelle, DAOULAS Geneviève, DERREUMAUX Marie, DURAND Frédérique, ROUSSELET Oriane, SCHAAL Caroline, TOULEMONDE Françoise & WIETHOLD Julian (2017) - « Diversité et évolution des productions céréalières et fruitières dans le quart nord-est de la France (IIe s. av. J.-C.-Ve s. ap. J.-C.), d'après les données carpologiques », dans LEPETZ Sébastien & ZECH-MATTERNE Véronique (dir.) - *Productions agro-pastorales, pratiques culturales et élevage dans le nord de la Gaule du deuxième siècle avant J.-C. à la fin de la période romaine, Actes de la table-ronde internationale tenue à Paris, INHA, 8-9 Mars 2016.* Monique Mergoil, Montagnac, p. 43-62 (Archéologie des Plantes et des Animaux, 5).

ZEPEZAUER Maria-Anna (1989) - « Perles à décor oculé spiralé de La Tène moyenne et finale », dans FEUGÈRE

Michel (dir.) - *Le verre préromain en Europe occidentale*. Monique Mergoil, Montagnac, p. 107 120.

ZEPEZAUER Maria-Anna (1993) - *Glasperlen der vorrömischen Eisenzeit. 3: Mittel- und spätlatènezeitliche Perlen*. Hitzeroth, Marburg, 221 p. (Marburger Studien zur Vor- und Frühgeschichte, 15).

ZHURAVLEV Denis (2003) - « New Data on Details of Roman Military Equipment and Horse's Harness from Chersonesos and its Environs ». *Ancient Civilizations from Scythia to Siberia*, 9, 1 2, p. 87-116.



Soutenu par

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'AISNE LE DÉPARTEMENT

oise LE DÉPARTEMENT

somme LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

Inrap Institut national de recherches archéologiques préventives